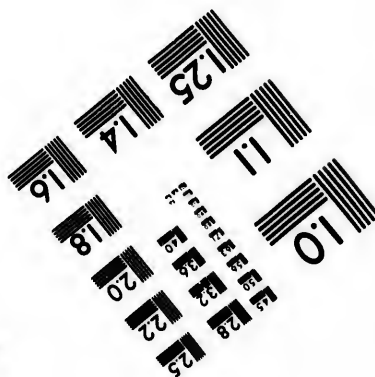
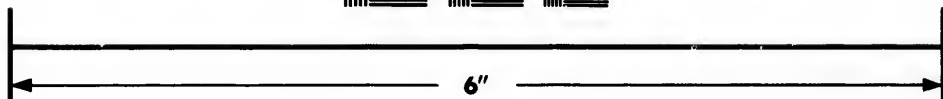
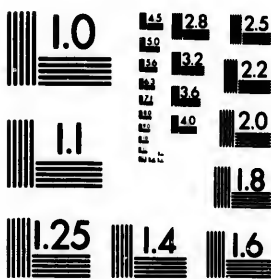


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

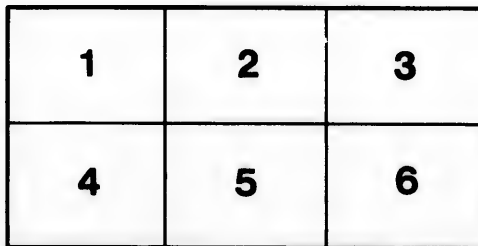
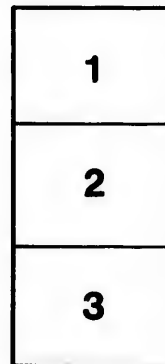
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

aire
détails
ues du
t modifier
ger une
filmage

/
ées

ire

ny errata
ed to

ent
ne pelure,
çon à



32X

H

N O
D

QUI

Ce qu'il

Touche
Ch

AVEC
LEUR

POUR

L'É
E N

DE PL
D

Revue

Mais me
rect

Che

HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES,

O U

NOUVELLE COLLECTION
DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES

PAR MER ET PAR TERRE,

QUI ONT ÉTÉ PUBLIÉES JUSQU'À PRÉSENT DANS LES DIFFÉRENTES
LANGUES DE TOUTES LES NATIONS CONNUES:

C O N T E N A N T

*Ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile, & de mieux avéré, dans les Pays où les
Voyageurs ont pénétré,*

Touchant leur Situation, leur Etendue, leurs Limites, leurs Divisions, leur
Climat, leur Terroir, leurs Productions, leurs Lacs, leurs Rivières,
leurs Montagnes, leurs Mines, leurs Citez & leurs principales
Villes, leurs Ports, leurs Rades, leurs Edifices, &c.

AVEC LES MOEURS ET LES USAGES DES HABITANS,
LEUR RELIGION, LEUR GOUVERNEMENT, LEURS ARTS ET LEURS
SCIENCES, LEUR COMMERCE ET LEURS MANUFACTURES;

POUR FORMER UN SYSTÈME COMPLET D'HISTOIRE ET
DE GÉOGRAPHIE MODERNE, QUI REPRESENTERA

L'ÉTAT ACTUEL DE TOUTES LES NATIONS:

ENRICHIE DE CARTES GÉOGRAPHIQUES

Nouvellement composées sur les Observations les plus authentiques;

DE PLANS, ET, DE PERSPECTIVES; DE FIGURES D'ANIMAUX,
DE VÉGÉTAUX, HABITS, ANTIQUITEZ, &c.

N O U V E L L E É D I T I O N,

*Revue sur les Originaux des Voyageurs, & où l'on a non-seulement fait des Ad-
ditions & des Corrections très-considérables;*

Mais même ajouté plusieurs nouvelles Cartes & Figures, qui ont été gravées par & sous la Di-
rection de J. VANDER SCHLEY, Elève distingué du célèbre PICART LE ROMAIN.

T O M E O N Z I È M E.



A L A H A Y E,

Chez P I E R R E D E H O N D T,

M. D C C. L V.

*Avec Privilège de Sa Majesté Impériale & de Nos Seigneurs les Etats de
Hollande & de West-Frise.*

R
G
160
P95
v.11



A

M



ligen
O

que
aulli-
blic c
prom
cond
n'est
gles
blicat
conti
Etran
de la
cause
des A
se, da
plem
eû p
jusqu

M
l'eng
à raff
avoir

(a)
re atte



AVERTISSEMENT

D E

MR. L'ABBÉ PREVOST.

LN avançant dans une longue carrière, un Ecrivain, qui n'a pu donner d'autre garant que sa bonne-foi, doit se croire obligé de faire quelquefois remarquer à ses Lecteurs, qu'il ne les fait pas marcher au hazard, & qu'ils peuvent également compter sur sa diligence & sa fidélité jusqu'au terme.

ON ne parle point de cette fidélité qui consiste à publier chaque Volume dans le tems qu'on se le propose, c'est-à-dire, aussi-tôt qu'on le désire, & que dans l'ardeur de plaire au Public on se hazarde quelquefois à le promettre. Il est certain qu'une promesse de cette nature ne doit passer que pour un engagement conditionnel. Ce qui dépend d'un grand nombre de secours, qu'il n'est pas aisé de rassembler (a), ne peut être assujetti à des règles fixes, ni pour la durée du travail, ni pour le tems de la publication. Nos Bibliothèques, sans excepter celle du Roi, ne contiennent point tous les Voyageurs. On a recours à celles des Etrangers. Comment répondre du zèle des Correspondans, & de la diligence des Voitures? D'ailleurs les Figures & les Cartes causent toujours quelque retardement, qui vient de la lenteur des Artistes. Ainli, promettre qu'un Volume sortira de la Presse, dans un tems qu'on croit pouvoir nommer, c'est s'obliger simplement d'y apporter tous ses soins; & jusqu'à présent on n'a pas eû plus de négligence à se reprocher, qu'on ne veut en avoir jusqu'à la conclusion de l'Ouvrage.

MAIS pour la constance essentielle, qui regarde le fond de l'engagement & la totalité de l'exécution, on ne balance point à rassurer les Souscripteurs, qu'un délai de quelques mois paroît avoir allarmés. L'Auteur, répondant tout à la fois de ses propres

(a) Il y auroit de l'injustice à ne pas faire attention que l'Auteur travailloit autre-fois d'après les Anglois, & qu'à présent il ne doit rien qu'à lui-même.

pres intentions & de celles du Libraire, déclare que sa mort est le seul obstacle qui puisse interrompre son travail. Dans cette supposition même, la France est assez riche en Ecrivains pour lui donner des Successeurs: & sa philosophie lui faisant envisager assez tranquillement ce qui doit arriver après lui, il veut tracer d'avance le chemin qui resteroit à suivre, si la mort, plus prompte en effet qu'il ne doit le craindre de son âge & de sa fanté, ne lui permettoit pas de l'achever.

AUX neuf Volumes qu'il a déjà publiés, la mesure de son sujet, prise avec plus de soin depuis qu'il n'a plus les Anglois pour guides, l'oblige nécessairement d'en ajouter trois:

LE premier, c'est-à-dire, le dixième dans l'ordre de l'Edition, contiendra ce qui appartient encore aux Indes Orientales, surtout les Voyages par le Sud-Ouest, ce qui regarde les Terres Australes, les Voyages qu'on nomme *errans*, parcequ'ils n'ont pas d'objet fixe, & les Voyages autour du Monde (*b*).

LES deux autres Tomes sont réservés presqu'entièrement pour l'Amérique, suivant le nouveau plan que l'Auteur a déjà pris soin d'annoncer, & dont il ne veut pas différer plus long-tems à donner une légère idée. Ce plan, aussi simple qu'agréable, consiste à réduire toutes les Relations en un seul corps, qui formera une Histoire suivie; en rejettant dans les Notes ce qui est personnel aux Voyageurs, & tout ce qui paroîtra digne d'être conservé, sans mériter d'être admis dans une narration noble & foutenue. Après beaucoup de réflexions, il lui semble que c'est l'unique moyen d'éviter, dans le texte, les petits détails & les répétitions ennuyeuses, dont on a fait un juste reproche aux Anglois.

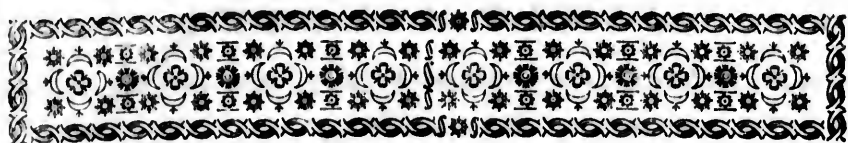
LES Voyages au Nord, qui sont en petit nombre, & la plupart très-courts, trouveront place à la fin du dernier Tome.

ON n'entre dans aucune explication sur le Volume qu'on donne aujourd'hui, parceque chaque article porte son éclaircissement dans une courte Introduction. En général, on se flatte qu'il ne paroîtra pas le moins instructif & le moins agréable (*c*). Mais, jusqu'à l'ouverture du nouveau plan, l'ambition de l'Auteur se borne, en continuant de suivre celui des Anglois, à ne pas donner sujet de regretter ses anciens guides.

(*b*) L'Auteur, quoique marchant seul & sans ses anciens guides, n'avoit cependant pas bien pris la mesure de son sujet, puisqu'il lui a fourni encore assez de matière pour deux autres gros Volumes, avant d'en pouvoir venir à l'Amérique; Mais ce sont des mé-

comptes dont le Public se félicite. R. d. E.

(*c*) Dans notre Edition, ce Volume ne commence qu'à la pag. 245; ainsi ce qui nous reste à donner, en forme la meilleure partie. R. d. E.



AVERTISSEMENT

D E S

EDITEURS DE HOLLANDE.

QUOIQUE le Volume que nous offrons au Public ne renferme qu'une très-petite partie du Tome neuvième dans l'ordre de l'Édition de Paris, l'Avertissement qu'on vient de lire nous a paru d'autant plus nécessaire à la tête du nôtre, qu'il contient des raisons aussi simples que naturelles, pour justifier le retardement involontaire que nous avons encore été obligés de mettre à la publication de ce Volume; & pour rassurer ceux de nos Souscripteurs qu'un si long délai pourroit avoir aussi allarmés. Sans nous plaindre du zèle des Correspondans, ni de la diligence des Voitures, il est pourtant vrai de dire, que la nature du travail demandoit, à tous égards, beaucoup plus de tems que nous n'avions crû devoir y employer. On n'aura pas de peine à s'en persuader, si l'on daigne faire attention, qu'au lieu de vingt-une Cartes ou Figures, dont nous avons encore retranché une, pour de bonnes raisons (a), nous en donnons ici trente-neuf; c'est-à-dire dix-neuf nouvelles, des plus magnifiques; & que de trente-sept feuilles d'Impression, nous en avons fait environ cinquante-deux, à-peu-près de même format & de même caractère.

APRÈS avoir marché quelque-tems sur les traces de Mr. Green,

(a) Voyez la Description de Madagascar, pag. 245.

Green, Auteur des neuf premiers Volumes, nous nous sommes enfin bazardeés seuls dans la même carrière. Nous avons revû, corrigé & augmenté l'Ouvrage de Mr. Prevost, qui, tout excellent qu'il fut déjà, par le fond, n'a pas laissé de recevoir une forme encore beaucoup plus intéressante entre nos mains.

L'ATTENTION scrupuleuse que nous avons eüe de distinguer nos Additions du Texte (b), mettra le Lecteur suffisamment en état de juger de cette différence. Elle est sur-tout sensible dans les Descriptions des Isles Moluques, d'Amboine & de Banda, qui occupant à-peine vingt-une pages du huitième Volume de l'Édition de Paris, ont été poussées jusqu'à quatorze feuilles dans la nôtre. Aussi nous flattons-nous que ces Descriptions auront tout le mérite de la nouveauté, pour les Personnes qui ne sont pas à même de consulter les Originaux Hollandois dont nous sommes servis, & qui sont si volumineux que la lecture en est plutôt fatigante qu'instructive; de-sorte que les bonnes choses qui s'y trouvent, & que nous en avons tirées de côté & d'autre, semblent être comme ensevelies parmi quantité de détails fort indifférens (c).

DANS l'extrait que nous en avons fait, nous nous sommes principalement attachés à réunir l'état présent avec l'ancien, auquel Mr. Prevost, faute de Relations plus modernes, a dû se borner. Plusieurs Forteresses, dont il donne la description, ne subsistent plus, & l'on en a construit de nouvelles. Ici l'on voit d'un coup d'œil, non-seulement l'origine de ces établissemens, mais encore l'histoire des divers changemens qu'ils ont essuyé jusqu'à nos jours. On ne s'est pas moins appliqué à faire connoître la situation, l'é-

(b) Ces Additions sont distinguées par de simples crochets, sans autres renvois; & nos Remarques par les lettres ordinaires, dont on ne s'est cependant servi que sous le Texte de Mr. Prevost.

(c) Voyez ce que nous avons dit sur ce sujet, ci-dessous, pag. 41. On s'est dispensé de citer les pages, cette sujettion ne pouvant être d'aucune utilité, pour les raisons qu'on vlent d'exposer.

tendue & les qualités du Pays, ainsi que les mœurs de ses Habitans naturels. En un mot, pour ce qui regarde la partie Géographique de ces trois Gouvernemens, si l'on nous fait grâce des petits lieux, on peut l'annoncer hardiment comme achevée.

LES autres parties qui entrent dans notre plan, sont renvoyées à la première occasion favorable, pour des raisons que nous expliquons ailleurs (d), & qui arrêtent encore l'exécution de quelques-unes de nos dernières promesses; outre qu'on ne peut point donner tout à la fois, & que dans un Ouvrage de la nature de celui-ci, si l'on avance beaucoup d'un côté, il faut nécessairement rester en arrière de l'autre. Les trois Descriptions précédentes acquittent déjà le principal de nos engagements, & occupent un espace considérable dans le présent Volume. Cependant nous y ajoutons encore un Supplément intéressant: C'est celui qui contient la Description des Etablissmens des Hollandois dans l'Isle de Ceylan (e).

TELLES sont, en général, les Augmentations que nous avons faites à ce Volume, & dont nous croyons pouvoir prétendre, avec quelque droit, de tirer avantage. Si nous voulions de même mettre nos Corrections en ligne de compte, le mérite en seroit sans doute plus grand; mais le détail nous meneroit trop loin. Il suffit de dire, que le reste du Tome VIII. de l'Edition de Paris n'étoit pas moins rempli de fautes que le commencement, dont nous avons déjà fait usage (f). La plupart ont été rectifiées sur le Texte même, & quelques-unes par des Notes au bas des pages. Un penchant trop décidé à exercer sa critique aux dépens de deux Nations respectables, a souvent entraîné l'Abbé dans des réflexions d'au-
tant

(d) Pag. 99.

(e) Pag. 168.

(f) Voyez l'Avertissement que nous a-

vons mis à la tête de notre Volume précédent.

VIII AVERTISSEMENT DES EDITEURS DE HOLLANDE.

tant plus déplacées, qu'elles se sont ordinairement trouvées fausses. On en peut voir quelques exemples sous les pages que nous indiquons (g). L'amour de la vérité nous a obligés d'y opposer une juste deffense, sur des informations plus exactes; & nous n'avons pas lieu de regretter les peines que nous ont coûté ces recherches.

ENFIN, l'attention que nous ne cessons d'apporter à purger notre Edition des deffauts de celle de Paris, nous a fait supprimer de ce Volume, un Voyage que Mr. Prevost disoit avoir été oublié par les Auteurs Anglois, & qui se trouve néanmoins déjà inseré dans un des précédens (h).

LES Cartes & les Figures, que nous ajoutons à celles de l'Edition de Paris, sont distinguées par un Astérisque dans l'Avis au Relieur; & l'on y reconnoit, de plus en plus, la main de Maître du célèbre Graveur qui continuë d'y donner tous ses soins. Les autres, qui étoient très-deffectueuses, ont été corrigées avec beaucoup d'exactitude. La Carte des Isles voisines des Moluques, peut même passer pour nouvelle, par le grand nombre de détails dont elle se trouve augmentée. Celle des Isles de Banda est aussi toute différente; & de la Carte particulière des Isles Moluques, nous avons ôté un ancien Fort de la Côte de Gilolo, qui avoit été placé dans l'Isle de Bachian (i), sans parler de quantité d'autres améliorations, que la confrontation des deux Editions pourroit faire découvrir avec plus d'avantage.

LE douzième Volume, qui est actuellement sous Presse, paroitra dans quelques Mois: & nous comptons de donner le XIII^e. & le XIV^e., encore avant la fin de l'Année.

(g) Pages 209. 212. 266. 269. 271. 285. 302. 305. 307. 309. 310. 360. 361. 362. 364. (i) La même erreur a été relevée dans la Description de Mr. Prevost. Voyez ci-dessous, pag. 16.
(h) Voyez notre Remarque ci-dessous, pag. 342.

ANDE.

*es fausses.
indiquons
une juste
pas lieu*

*ger nôtre
mer de ce
lié par les
é dans un*

*L'Edition
Relieur;
du célèbre
s autres,
roup d'ex-
eut même
nt elle se
ute diffè-
ous avons
lacé dans
méliora-
re décou-*

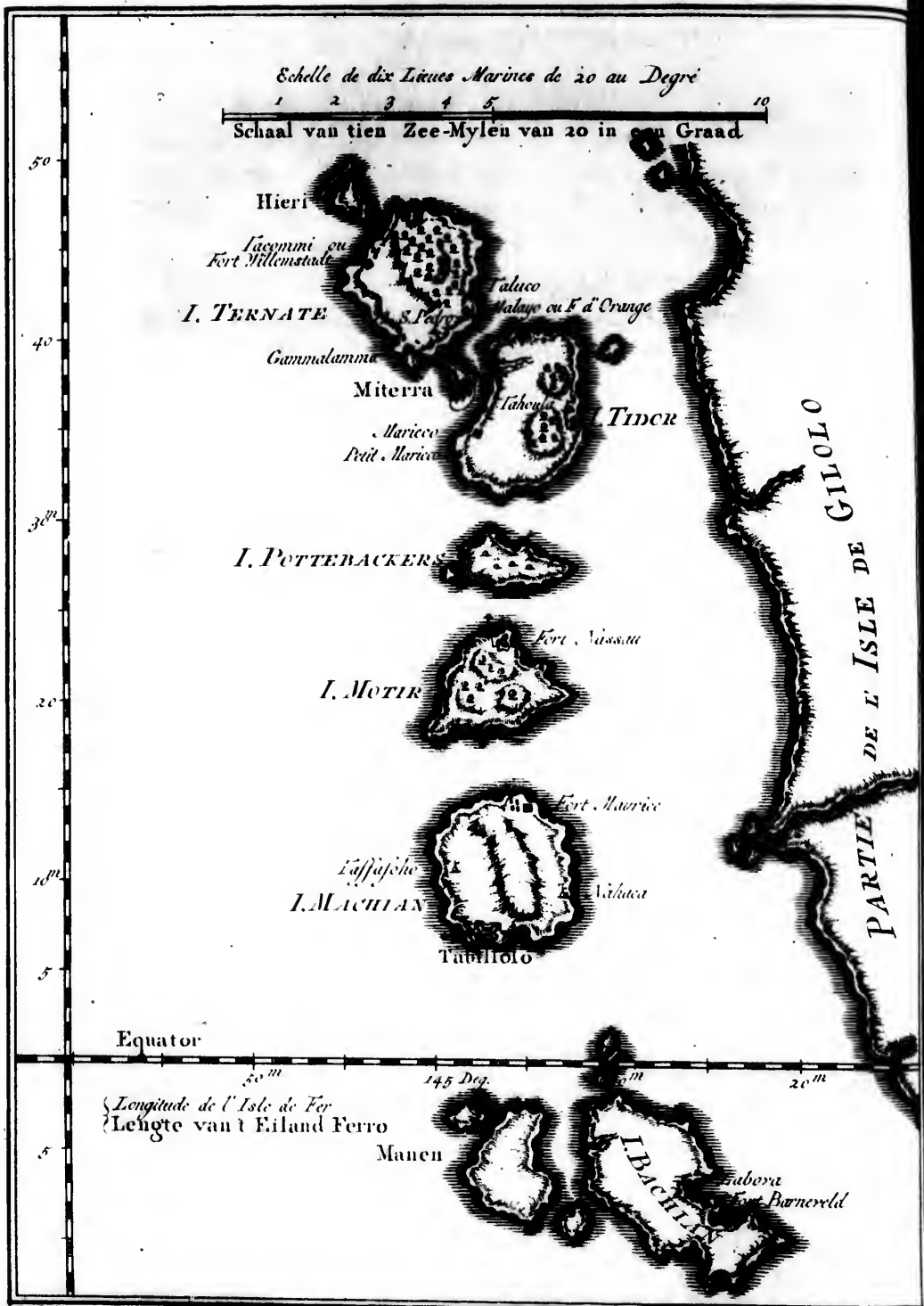
*ffe, pa-
e XIII.*

*élevée dans
Voyez ci-*

COIRE

Echelle de dix Lieues Marines de 20 au Degre

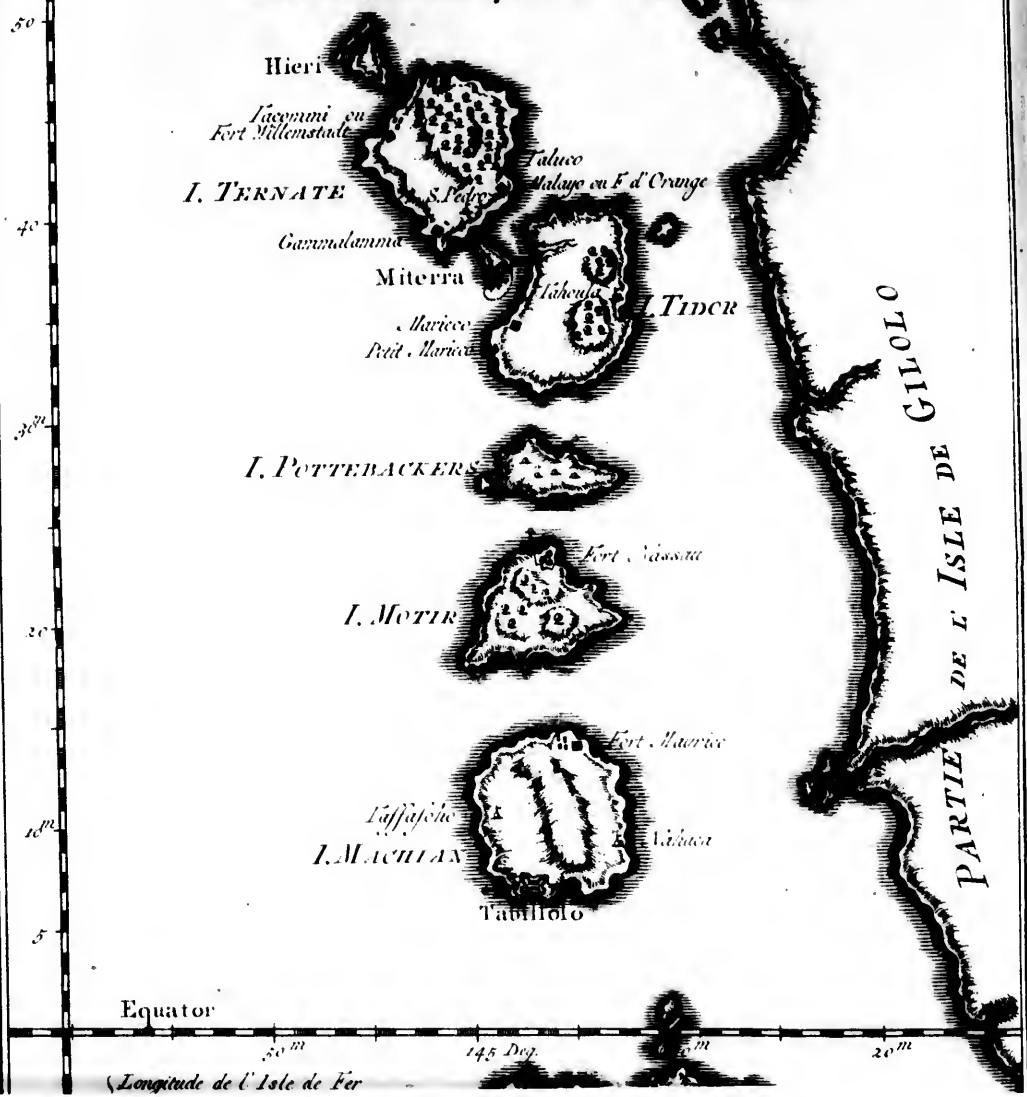
Schaal van tien Zee-Mylen van 20 in een Graad



CARTE PARTICULIERE DES ISLES MOLUQUES.
BYZONDERE KAART DER MOLUKZE EYLANDEN.

Echelle de dix Lieues Marines de 20 au Degre

Schaal van tien Zee-Myleu van 20 in een Graad



Equator

Longitude de l' Isle de Fer

H

DE

VO

ES

DI

fon



HISTOIRE
GÉNÉRALE
DES VOYAGES,
 DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XV^{me} SIÈCLE.
ONZIÈME PARTIE.
VOYAGES DES HOLLANDOIS AUX INDES
ORIENTALES.

Suite du LIVRE PREMIER.

DESCRIPTION DES ISLES MOLUQUES,
D'AMBOINE, DE BANDA, ET DES AUTRES
LIEUX DU RESSORT DE CES TROIS
GOUVERNEMENS.

Description des Isles Moluques.

L'ARCHIPELAGUE oriental comprend un si grand nombre d'Isles, qu'on entreprendroit inutilement de les compter; mais les Géographes modernes le divisent en cinq autres, entre lesquels ils donnent le premier rang à celui des Isles *Moluques*. Ce nom, qui se prononce *Maloco* dans la langue du Pays, signifie *Tête* ou *Chef*. D'autres néanmoins le font venir de *Maluco*, mot Arabe, qui signifie le *Royaume*: mais dans l'un
 XI. Part.

DESCRIPTION
 DES ISLES
 MOLUQUES.
 Idée générale des Moluques.
 Origine du nom.

GILLOLO
 DE L'ISLE DE
 PARTIE

26^m

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLUQUES.

Titre com-
mun à quatre
Rois.

Cinq Isles
principales.

Leurs pro-
priétés.

Maladie
commune aux
Moluques.

& l'autre sens, il paroît que le nom de Moluques emporte une idée d'excellence & de distinction (a). [C'est du moins le sentiment des vains Ternatois, qui prétendent expliquer ce mot par ceux de *vaste étendue*; titre que leurs Rois se seroient approprié dans le tems qu'ils étoient maîtres de toutes les Isles situées entre *Mangindano* & *Solor*. Cependant, en admettant même cette signification, cela ne prouve encore rien en leur faveur, puisqu'il est démontré, selon *Valentyn*, qu'anciennement le Roi de *Gilolo* étoit le seul qui prit le titre de *Colano Maloko*, c'est-à-dire *Roi des Moluques*, & que ceux de *Ternate*, de *Tidor* & de *Bachian* l'ont porté ensuite en commun, jusqu'à ce que le premier l'eût usurpé au préjudice des autres. Ces trois derniers sont aujourd'hui les seuls Rois des Isles Moluques.]

ON en compte cinq principales, qui n'occupent guères plus de vingt-cinq lieues d'étendue, toutes à la vûe les unes des autres. Leur situation est presque entièrement sous la Ligne; car la plus septentrionale n'en est qu'à un demi degré du côté du Nord, & la plus méridionale à un degré du côté du Sud. Vers l'Orient, elles sont près de l'Isle de *Gilolo*, nommée par les Portugais *Batochina de Moro*. Plusieurs autres Isles qui sont situées à peu de distance, sont aussi comprises sous le nom de Moluques. Mais les plus célèbres par les épiceries qu'elles produisent & par les Relations des Voyageurs, portent les noms de *Ternate*, *Tidor*, *Motir*, *Machian* ou *Makian* & *Bachian*. Anciennement elles ont été connues sous ceux de *Cape*, *Duco*, *Montil*, *Mara* & *Seque* (b).

LA forme de ces cinq Isles est ronde, & presque la même. On ne donne pas plus de huit lieues de tour à la première, qui ne diffère guères, à cet égard, de celles de *Tidor* & de *Machian*, mais *Bachian* est la plus grande. Elles sont séparées les unes des autres par des bras de Mer & par quelques autres Isles beaucoup plus petites & la plupart désertes. L'accès en est dangereux, par la multitude de bancs de sable & d'écueils dont elles sont environnées. Cependant on y trouve quelques rades où les Vaisseaux peuvent mouiller. En général, le terroir est si sec & si spongieux, que malgré l'abondance des pluyés, les ruisseaux & les torrens qui tombent des montagnes, ne parviennent pas jusqu'à la Mer. Quelques-uns n'en trouvent pas la perspective agréable (c), parce qu'elles sont trop couvertes d'herbes & de brossailles, qui s'y entretiennent dans une verdure perpétuelle. Au contraire, d'autres sont charmés de cette vûe, & se plaignent seulement que l'air n'y est pas sain, sur-tout pour les étrangers. On fait une triste description du *Beriberi*, maladie fort commune dans les cinq Isles, [mais plus particulièrement à *Amboine*.] Elle fait enfler tout le corps. Elle affoiblit les membres & les rend presque inutiles. Cependant les habitans ont découvert un préservatif, dont l'effet passe pour certain, lorsqu'il n'est pas employé trop tard. C'est du vin des Philippines, pris avec du clou de girofle & du gingembre. Les Hollandois attribuent la même vertu au suc de limons. [Suivant *Valentyn*, l'air des Moluques est néanmoins assez

(a) *Argensola*, Tom. I. pag. 16.

(b) *Ibid.* pag. 17.

(c) On cite le célèbre *Barros*, qui est peut-être seul de cette opinion. Pag. 19.

assez
les e
L
tes a
& de
coco
ce d
au p
font
ou e
& p
ou C
prop
Son
forte
qu'ils
on ex
voir
de q
lique
dans
le gr
ou d
deux
tout
dage
plus
lacion
être
tous
Ciel
d'or
éloig
dant
nom
nent
leurs
cano
A
lière
I.
lesqu

(d
(e
en la
ce for

ne idée d'ex-
ces vains Ter-
due; titre que
êtres de tou-
en admittant
saveur, puis-
e Gilolo étoit
Moluques, &
en commun,
s. Ces trois

us de vingt-
leur situation
onale n'en est
un degré du
olo, nommée
font situées à
s. Mais les
Relations des
chian ou Ma-
eux de Cape,

On ne don-
guères, à cet
plus grande.
par quelques
accès en est
ont elles font
aiffeaux peu-
x, que mal-
tombent des
s n'en trou-
pp couvertes
re perpétuel-
se plaignent
rs. On fait
es cinq Isles,
ut le corps.
tant les habi-
ain, lorsqu'il
pris avec du
la même ver-
st néanmoins
assez

assez sain, principalement à Ternate, pourvu que le Volcan ne l'infeste par les exhalaisons.]

LES Moluques produisent une variété surprenante d'épicerics & de plantes aromatiques; sur-tout quantité de cloux de girofle, de canelle, de noix & de fleurs de muscade, de sandal, d'aloës, d'oranges, de limons & de cocos. Elles n'ont ni bled ni riz, mais la nature & l'industrie suppléent à ce défaut. Les habitans pilent le bois d'un arbre qui ressemble beaucoup au palmier sauvage, & qui rend une sorte de farine très-blanche, dont ils font de petits pains, de la forme des pains de savon d'Espagne. Cet arbre ou cette plante, qu'ils nomment *Sagu*, s'élève de quinze ou vingt pieds, & pousse des branches qui approchent de celles du palmier. [Le *Saguweer* ou *Ganouto*, est une autre espèce d'arbre qu'on confond souvent mal-à-propos avec le premier, quoiqu'ils soyent très-differens à tous égards (d).] Son fruit, qui est rond & fort semblable à celui du cyprès, contient une sorte de fils ou de petits poils deliés, qui causent de l'inflammation lorsqu'ils touchent à la chair. En coupant les branches tendres de la plante, on en fait fortir une liqueur qui sert de breuvage aux Indiens. Pour la recevoir, ils mettent le bout de la branche qui reste à l'arbre, dans l'ouverture de quelque vaisseau, & l'espace d'une nuit suffit pour le remplir. Cette liqueur, qu'ils nomment *Towak*, a la blancheur du lait. Elle est douce, dans sa fraîcheur. Si on la fait bouillir, elle fermente à peu près comme le grain germé dont on fait la biere, & on lui fait prendre le goût du vin ou du vinaigre, suivant le besoin qu'on en a. Le *Nipa* & le *Cocotier* sont deux autres arbres, dont les habitans tirent aussi beaucoup d'utilité; sur-tout le second, qui leur fournit tout à la fois du vin, de l'huile, des cordages, & des solives pour leurs édifices. Ils trouvent encore une liqueur plus douce dans l'espèce de roseau qu'ils nomment *Bambous*. Quelques Relations Hollandoises ne leur accordent ni viande ni poisson: ce qui ne doit être entendu que de la quantité nécessaire pour en fournir aux Vaisseaux; car tous les autres Voyageurs assurent qu'ils en ont assez pour leur provision. Le Ciel, soit dans sa colere ou dans sa bonté, ne leur a donné aucune mine d'or ni d'argent, ni même d'autres métaux inférieurs; mais ils ne sont pas éloignés de *Tambuco*, Village sur le rivage oriental de l'Isle Celebes, abondante en fer & en acier. Ils en tirent la matière de leurs fabres, qu'ils nomment *Campillanes* (e), & celle de leurs poignards, auxquels ils donnent le nom de *Cris*, comme dans plusieurs autres parties des Indes. D'ailleurs les Portugais & les Hollandois leur ont fourni des mousquets, des canons, & toutes les armes qui sont connues en Europe (f).

APRÈS cette peinture générale, nous passons à la description particulière de chacune des cinq Isles proprement dites Moluques.

I. L'ISLE de TERNATE, est la plus septentrionale des cinq Moluques, avec lesquelles elle forme comme une chaîne au devant de la grande Isle de Gilolo.

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLUQUES.
Productions
de ces Isles.

Alimens que
la nature
fournit aux
habitans.

D'où ils ti-
rent les mé-
taux pour
leurs armes.

Isle de Ter-
nate.

(d) Voyez-ci-dessous l'Histoire Naturelle.

(e) Ce mot ne paroît guères original en langue du Pays, & Valentyne nomme cette sorte d'armes, *Jabres de Tambuco*, que Mr.

Prevost écrit mal *Lambaco*, & dont il avoit fait encore plus mal-à-propos une Isle particulière. R. d. E.

(f) Argensola, Tom. I. pag. 19.

DESCRIPTION
DES ILES
MOLOQUES.

Son Volcan.

Sa descrip-
tion par An-
toine Gal-
vam.

Gilolo. Le terrain en est élevé, & l'eau des puits y est fort douce. L'on découvre, au milieu de l'Isle, une montagne qui n'a pas moins de deux lieues de hauteur, couverte de palmiers & d'autres arbres, au sommet de laquelle on trouve une profonde caverne, qui semble pénétrer jusqu'au fond de la montagne, & dont l'ouverture est si large, qu'à peine reconnoîtroit-on quelqu'un d'un côté à l'autre (g).

ELLE contient un espace en forme d'aire, composé de pierre & de terre mouvante. C'est un Volcan d'une nature extraordinaire. On en voit sortir une fontaine; mais on ne sçait si l'eau en est douce, aigre, ou amère, car personne n'a la hardiesse d'en goûter. Un Espagnol, nommé Gabriel *Rebêlo*, ayant eû la curiosité de mesurer avec des cordes la profondeur de la caverne, la trouva de cinq cens brasses. Mais Antoine *Galvam*, qui commandoit les Portugais dans ces Isles en 1538, en a donné la description suivante.

IL prit un tems calme pour ses observations. Celui des équinoxes, & des mois d'Avril & de Septembre ne lui auroient pas été favorables, parce que les vents qui soufflent alors embrasent la matière combustible, & lui font jetter de grandes flammes. Ce Volcan sent beaucoup le soufre. Aussi en jette-t-il une grande quantité, qui se mele avec de la terre & des pierres rouges, qui en sortent impétueusement comme de la bouche d'un canon. Il y a beaucoup d'apparence que le bas de la montagne contient de grandes concavités, où la rarefaction de l'air, causée par le feu, produit des tremblemens de terre avec un bruit furieux. Les flammes & les pierres embrasées, qui s'élèvent dans l'air, vont quelquefois jusqu'à vingt lieues de Ternate. La fumée est de diverses couleurs, suivant la nature de l'humeur ou de la terre qui pousse quantité d'exhalaisons différentes. L'air, qui en est rempli, peut contribuer aussi à cette variété. L'infection en est si forte, qu'elle corrompt les eaux & qu'elle les rend meme dangereuses. Cependant la montagne ne laisse pas d'être fertile & couverte de verdure, jusqu'aux deux tiers de sa hauteur. De-là jusqu'au sommet, on sent beaucoup de froid, & l'on n'y trouve aucune espèce d'oiseaux; mais on y voit quantité de mouches. Lorsqu'on est arrivé au sommet, on découvre une vaste Mer & une infinité d'Isles, parce que l'air y est toujours pur, & sans mélange d'aucunes vapeurs qui puissent arreter la vûe. A l'endroit de la hauteur où finit la verdure, on trouve une fontaine d'eau douce, mais extrêmement froide. Au sommet, dans un lieu éloigné de l'ouverture d'où sortent les flammes, il se détacha dans le meme tems, une grande pièce de terre, & l'on vit couler pendant deux jours de l'eau en abondance. Ensuite de grandes masses de roche, qui roulèrent en bas & qui entraînérent des arbres & des terres jusqu'au bord de la Mer, formèrent au pied de la montagne diverses concavités en forme de voutes. Antoine Galvam raconte aussi qu'on trouve sur la montagne un grand Lac d'eau douce, entouré d'arbres, dans lequel on voit des crocodiles azurés & dorés, qui ont plus d'une brassé de longueur, & qui se plon-

douce. L'on
moins de deux
au sommet de
jusqu'au fond
reconnoîtroit:

e & de terre
n en voit for-
e, ou amère,
nné Gabriel
rofondeur de
am, qui com-
a description

quinoxes, &
rables, parce
tible, & lui
uffre. Aussi
& des pier-
che d'un ca-
contient de
feu, produit
& les pier-
vingt lieues
a nature de
ntes. L'air,
infection en
dangereuses.
de verdure,
n sent beau-
is on y voit
couvre une
pur, & sans
endroit de la
e, mais ex-
verture d'où
grande pié-
u en abon-
t en bas &
u Mer, for-
ne de vou-
ontagne un
es crocodi-
, & qui se
plon-



27. Sohlen dross.

1. } *Le Fort .*
 } *t Fort .*
 2. } *Maison du Gouverneur .*
 } *Gouverneurs Huys .*

3. } *Nouveau Magazin .*
 } *Nieuw-Pakhuys .*
 } *La Epicerie .*
 4. } *Kleede-Markt .*

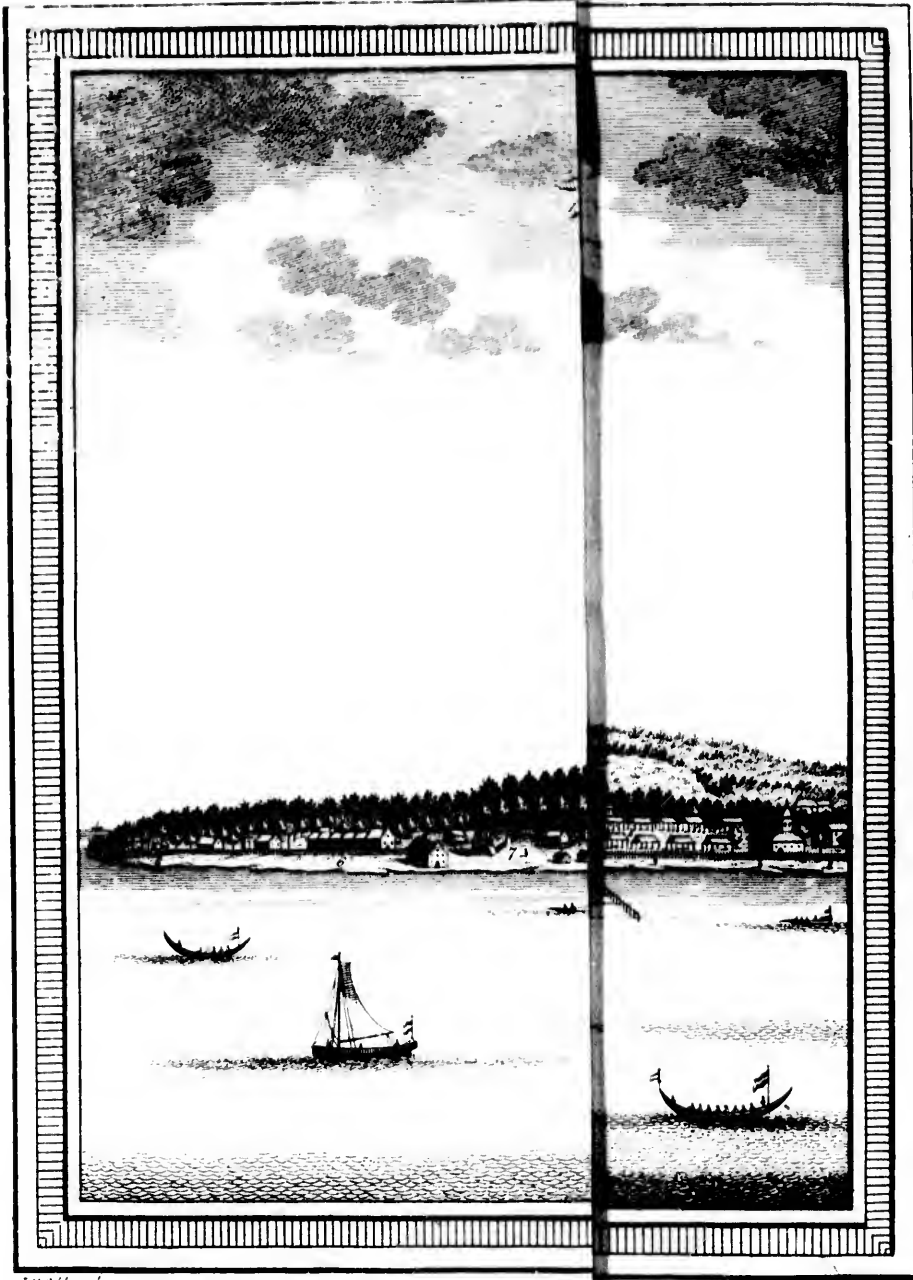
TERNATE.



Spazijn .
 khuys .
 Markt .

5 } *Le Marche'.*
 de Markt .
 6 } *Maisons de Bourgeois libres.*
 Vryburgers Huyzen .

7 } *Jardin de la Comp^s.*
 Comp^s Tuyn .
 8 } *Lieu d'aviation .*
 t Galgeveld .



179. Schilder des

- 1. } *Le Fort .*
- } *t Fort .*
- 2. } *Maison du Gouverneur .*
- } *Gouverneurs Huys .*

- 3. } *de la Comp^s*
- } *Tuyn .*
- 4. } *avertion .*
- } *eveld .*

plon
mes
L
Vill
tout
cert
Elle
qu'e
refl
& d
de
brûl
sem
se f
con
érup
Ses
avec
bles
gran
les
quan
& la
U
der
Hol
moi
som
trep
" d
" e
" r
" in
" e
" p
" c
" d
" d
" F
" c
" f
" [

(
ques
(

plongent dans l'eau lorsqu'ils apperçoivent ou qu'ils entendent des hommes (b).

LES Relations Hollandoises rapportent plus simplement, que près de la Ville où le Roi tient sa Cour, il y a un Volcan qui paroît terrible, surtout dans le tems des équinoxes, parce qu'alors on voit toujours régner certains vents, dont le souffle embrase la matière qui nourrit ce feu. Elles ajoûtent qu'il fait toujours froid sur le haut de la montagne, & qu'elle ne jette point de cendre, mais seulement une matière légère qui ressemble à la pierre de ponce; qu'elle s'élève en forme de pyramide, & que depuis le bas jusqu'au sommet, elle est couverte d'arbrisseaux & de brossailles qui conservent toujours leur verdure, sans que le feu qui brûle dans ses entrailles paroisse jamais les altérer; qu'au contraire, il semble contribuer à les arroser & à les rafraîchir par des ruisseaux qui se forment des vapeurs qu'il exhale. [On lit dans la Relation du second Voyage de *Van Cuerden*, en 1608 (i), les circonstances d'une éruption de ce Volcan, dont les Hollandois eurent l'effrayant spectacle. Ses flammes s'élevèrent de nouveau en 1635 & environ l'année 1654, avec le même fracas. Mais en 1673, les effets en furent bien plus terribles. Le Volcan jetta tant de cendres & de pierres brûlées, à un si grand éloignement, que les traces en furent vûes jusqu'à Amboine, & les exhalaisons qu'il pouffoit, infectèrent tellement l'air, qu'il en mourut quantité de monde. Depuis ce tems, la montagne a repris sa verdure, & le Volcan ne vomit plus que de la fumée.]

UN Hollandois, de la suite du Gouverneur *Thim*, qui alloit commander aux Moluques en 1686, dans les établissemens de la Compagnie de Hollande, déclare dans la Relation de son Voyage, que malgré le témoignage de plusieurs personnes, qui se sont vantées d'avoir visité sur le sommet de la montagne de Ternate, il ne peut se persuader que cette entreprise eût jamais été véritablement exécutée. „ Ce n'est pas seulement, „ dit-il, par les roseaux pointus dont presque tout le bas de cette montagne „ est environné, & qui se nomment *Cannacannas*, ni par la multitude des „ rochers escarpés, qu'un curieux seroit arrêté. Il trouveroit un obstacle „ invincible dans la quantité de cendres & de pierres brûlées, qui sont „ entre ces roseaux & qui remplissent tous les endroits par lesquels on „ pourroit espérer de s'ouvrir un passage. Toutes les séparations qu'on „ croit voir entre les cannes & les brossailles, sont bouchées de ces cen- „ dres, dont les monceaux ont plus de hauteur que les pointes mêmes „ des buissons, & qui sont comme autant de petites montagnes taillées à „ pié-droit; car la hauteur du Volcan n'est pas si extraordinaire. Ceux „ qui l'ont mesurée le plus exactement, ne la font aller qu'à trois cens „ soixante-sept brasses & deux pieds (k).

[QUELQUES mois après le départ de de Graaf, dont on rapporte ici le témoignage, un Lieutenant nommé *Meindert de Roy*, accompagné de trois autres

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLEQUES.

Témoigna-
ge des Rela-
tions Hollan-
doises.

Témoigna-
ge d'un Voya-
geur plus
moderne.

Observa-
tions ulté-
rieures.

(b) Histoire de la conquête des Moluques. Tom. I. pag. 111 & suiv.

(i) Voyez le Volume précédent, pag. 427.

(k) Histoire de la conquête des Moluques. Tom. III. pag. 378 & 379. De Graaf, pag. 225.

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLUQUES.

autres personnes & de cinq esclaves, entreprit cependant de monter jusqu'au sommet de la montagne, & il y réussit, mais ce ne fût pas sans des peines incroyables & souvent même au péril de la vie. Il avoit tenté ce dessein déjà plusieurs fois, de différens côtés, & s'étoit toujours trouvé arrêté par des obstacles invincibles. La dernière fois il prit sa route au Nord-Nord-Ouest, & ayant gagné le second jour un grand rocher, dont l'élevation surpassoit de ce côté-là, le bord extérieur de l'ouverture, il remarqua, assez distinctement les matières embrasées, qui poussées du fond de la caverne, s'attachent de toutes parts à ses pans intérieurs, & sont quelques fois jettées avec impétuosité en dehors, où elles achèvent de se consumer. Sa curiosité n'étant pas encore satisfaite, il suivit ce même rocher pour se mettre au-dessus du vent, & tournant autour de l'ouverture, s'en approcha de si près, que la fumée venant tout-à-coup à se dissiper, lui laissa voir à découvert cet affreux gouffre, qui ne lui présenta qu'un brasier ardent dans ses diverses concavités. Ce fût à la seconde fois que de Roy s'étoit transporté au même endroit, pour y amener ceux de sa compagnie, que la frayeur avoit fait rester en arrière: „ Car, dit-il, le bruit & le tintint, „ tamarre épouvantable qui frappe l'oreille, est tel qu'on croiroit que c'est „ l'abîme immense du feu éternel; & l'imagination doit suppléer ici au défaut de l'expression, qui est trop foible pour en dépendre toutes les „ horreurs ”.

Ouverture
du Volcan.

L'OUVERTURE du Volcan est sur la croupe de la montagne qui se termine à son bord du côté du Nord. Trois Collines, dont l'une est à l'Ouest tirant vers le Nord, l'autre à l'Est tirant vers le Sud, & la troisième au Sud, s'élèvent au dessus de ce bord, & sont toutes couvertes de cannacannas, C'est au Sud de la première de ces Collines, que de Roy monta avec sa troupe. De l'endroit où il s'étoit avancé, on ne pouvoit pas découvrir la Colline méridionale; mais il croit que c'étoit la plus haute. Le bord de l'ouverture offre une espèce d'Amphithéâtre en rond, composé de plusieurs étages, dont les trois premiers, comme les plus proches de l'ouverture, ne sont qu'un amas de pierres brûlées, sans la moindre verdure; mais en descendant ce ne sont plus que de gros roseaux, à travers desquels il est bien difficile de s'ouvrir un passage.

Matières
qu'il jette sur
ses bords.

DE ROY rapporta plusieurs morceaux de cette matière que le Volcan jette en abondance sur ses bords dans le tems de ses éruptions. On y en trouve de grosses pièces parmi une multitude de petites de différentes espèces, toutes plates. Une autre observation qui prouve encore mieux la mollesse de la matière quand elle tombe, c'est qu'elle prend la forme des objets qu'elle rencontre, & qui paroissent comme enduits de pâte. De Roy eût lieu de s'en convaincre en détachant plusieurs de ces pièces de dessus les pointes & les inégalités des rochers. Leur superficie présente aussi une croûte verdâtre pleine de crévasses, qui vraisemblablement leur sont venues en se séchant, car celles qu'on voyoit alors étoient entièrement pétrifiées, spongieuses & noires en dedans avec de petites taches blanches. De Roy fit présent de quelques-uns de ces morceaux au Gouverneur Thim, en lui remettant une ample Relation de son expédition, dont nous avons tiré cet extrait qui peut suffire. Il y avoit ajouté un Plan dessiné par lui-même sur

sur
cne
Dou
de t
de c
A
qui
For
cha
de la
Du
le C
men
y a
autr
ne c
con
qual
non
fon
eres
cein
land
de l
A
mor
dé p
pier
ge.
scrip
étoi
nate
une
dev
U
Que
tère
tem
dats
par
en
(
(
Rec
(
que
bâti

sur les lieux. Nous nous en sommes aussi servis pour la formation de la Plan-
cite qui représente Ternate. Cette Relation étoit dattée du 15 d'Octobre.
Douze jours après, on sentit à Ternate une violente secousse de tremblement
de terre, & le 10 de May de l'année suivante, il y tomba une grande quantité
de cendres. Mais depuis, tout est resté fort tranquille sur la montagne.]

Au pied de cette montagne du côté oriental, & sur une pente douce
qui se termine en plaine le long du rivage, les Hollandois ont élevé une
Forteresse sous le nom d'Orange, à quatre bons bastions de maçonnerie à
chaux & à sable. [On les nomme le *gros bastion*, *Reaal*, *Gilolo* & le *bastion*
de la Mer.] Les murailles des courtines sont épaisses & les fossés profonds.
Du côté de la Mer, proche du gros bastion, on voit un grand édifice, où
le Gouverneur & les autres Officiers font leur résidence dans des apparte-
mens fort commodes. Aux deux bouts de cet édifice sont les magasins. Il
y a aussi un superbe hôpital, un grand atelier pour les ouvriers, plusieurs
autres belles maisons de pierre, & quantité d'artillerie. Ce Château, [qui
ne cède en rien pour la grandeur ni pour la force, à celui de Batavia, fut
construit en 1607 (1),] & vingt ans après, lors que Gilles *Seift* y arriva en
qualité de Commissaire, il étoit déjà défendu par trente-trois pièces de ca-
non, quatre grosses de fonte, six petites & vingt-trois de fer. La garni-
son étoit de deux cens-quarante hommes, sans y comprendre les *Mardis-
eres*, qui habitoient hors du Fort, & dont il sera parlé ci-dessous. Dans l'en-
ceinte de la Place, on comptoit alors cinquante familles, vingt-six de Hol-
landois mariés, cinq de Japonois, quatre de *Pampangres* ou Manilliens, dix
de Bourgeois libres & quelques transfuges Nègres & Espagnols (m).

Au Nord du Château, à une demie lieue de distance, & sur la croupe d'une
montagne, on voit un autre petit Fort nommé *Toluco* ou *Hollandia*, qui étoit gar-
dé par un Caporal & vingt-deux Soldats, avec six pièces de canon & plusieurs
pierriers. [Ce Fort commandoit toute cette Côte jusqu'au Château d'Oran-
ge. On ne sçait ni quand, ni par qui il a été construit, mais diverses in-
scriptions rendent témoignage de son ancienneté (n). La Compagnie en
étoit en possession dès l'an 1610. En 1696, elle le céda au Roi de Ter-
nate, qui y tient encore une garde. Pas loin de-là, il y avoit autrefois
une rade commode pour les Vaisseaux, qui viennent aujourd'hui mouiller
devant le Château d'Orange, à la portée du canon de la Côte.

UN troisième Fort, étoit celui de *Tacomí* ou *Willemstad*, situé au Nord-
Ouest de l'Isle, à quatre lieues du Château d'Orange. Les Hollandois en jet-
tèrent les fondemens en 1609, & l'année suivante, les Relations de ce
tems-là, nous le représentent avec cinq bastions, quatre-vingt-seize Sol-
dats de garnison & plus de mille habitans (o). Ce poste étoit important,
parce qu'il couvroit tout le Pays jusqu'à Maleye où le girofle se recueille
en abondance; mais on l'a abandonné depuis, & il est tombé en ruine. Il

(1) Voyez le Volume précédent, pag. 401.

(m) Mémoire de *Seift*, au Tom. IV. du
Recueil de la Compagnie, pag. 237 & suiv.

(n) Les Ternatois tiennent par tradition,
que c'est une Donna Portugaise qui l'a fait
bâti, suivant la forme du membre viril.

C'est le même Fort que de Graaf nomme
mal *Terloeke*, & dont Mr. Prevost a fait
Terboke.

(o) Voyez le Volume précédent, pag. 443
& 445.

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLUQUES.

Château
d'Orange, sa
description.

Fort Tolu-
co ou Hol-
landia.

Fort Taco-
mi ou Wil-
lemstad.

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLUQUES.

Ville de
Ternate.

y avoit encore dans ces environs, un autre petit Fort, nommé *calla boca*, ou *hout den bek*, qui n'existe plus.]

LA Ville de *Ternate* est divisée en deux parties. La *Négrerie*, qui est au côté septentrional de la Forteresse, porte proprement ce nom. Elle consiste en une grande & large rue, qui a près de mille pas d'étendue le long de la Côte, vis-à-vis de la chaîne de rochers qui la défend. Ce quartier est habité par les *Mawas* ou *Ternatois*. [Au delà est la *Négrerie* des *Macallarois*, où il y a un Marché public.] Du tems de de Graaf, on y voyoit la Mosquée royale & la sépulture des Rois. Le Prince, frère du Roi, faisoit sa demeure dans ce quartier avec sa sœur, qu'on nommoit la Princesse de *Gammalamuna*. Au bout de la rue étoient les Palais du Roi & ses Jardins. Les édifices étoient dans le goût du Pays, c'est-à-dire fort mal-entendus. Encore avoient-ils été ruinés par les dernières guerres. Un peu plus loin, en tirant au Nord le long du rivage, on trouvoit un Bourg, de la dépendance d'un Seigneur du Pays, nommé *Meyrle*, qui avoit été Secrétaire du cabinet du Roi, & qui étoit alors Conseiller d'Etat. Sa maison étoit assez belle, & ce Bourg avoit une Mosquée, qui en faisoit le second ornement. Au delà sur le bord de la Mer, se présente le vieux Fort de *Toluco* dont il a été parlé ci-dessus.

Description
du Palais
Royal.

[LE Palais principal du Roi est dans un enclos d'arbres, où l'on entre par une assez belle allée, de chaque côté de la quelle se voyent deux parterres magnifiques, dont les compartimens de gazon, ou plantés d'arbrisseaux, sont entretenus avec beaucoup de soin, & dans une extreme propreté. A gauche en entrant, on trouve un Cabinet de plaisir, où le Roi a coûtume de recevoir ceux qu'il ne veut pas conduire dans la Cour intérieure. Vis-à-vis, il y a un carré d'égale grandeur, & au côté droit, une porte qui mène à un autre Cabinet de plaisir sur le rivage, où est la Galiothe du Roi. Le Palais, qui est bâti sur le roc, n'est que de bois, un peu blanchi en dehors. On y monte par douze ou quatorze degrés de pierre. Le dedans n'offre rien de plus remarquable qu'un petit Navire d'argent, qui pend au milieu du plancher de l'appartement du Roi, quelques lustres, & quelques autres pièces d'argenterie. Son trésor est renfermé dans une cave souterraine. En 1692, il pouvoit avoir quatre à cinq cens mille réales en espèces, sans compter quelques quintaux d'or & d'argent mis en œuvre. La Compagnie lui donne une garde de douze hommes avec un Sergent & un Caporal, sous prétexte de lui faire honneur, mais au fond pour épier ses actions. Cette garde l'accompagne par-tout, excepté lorsqu'il se rend au Château d'Orange. Aucun Hollandois ne peut entrer au Palais, quand même le Roi l'en prieroit, à moins d'une permission expresse du Gouverneur, ou du Conseil, qui ne la refuse guères, pourvu que la personne soit connue, ou que des raisons de politique ne s'y opposent pas. Outre ce Palais, le Roi a encore une Maison de campagne assez bien peinte, avec un Jardin de plaisir, où il va se divertir fort souvent. C'est la plus agréable promenade de toute l'île.]

Ville de
Maleye.

L'AUTRE partie de *Ternate*, qui est au côté méridional de la Forteresse, porte le nom de *Maleye*. C'est une espèce de petite Ville divisée en deux belles rues, & qui a été autrefois revêtue d'un mur de pierres sèches, mais

mais
dicre
ou H
fée d
& les
gagé
ordre
suiva
trava
pour
une e
expo
on au
mes d
la Co
vant
son d
ne mu
le Né
En
lée,
n'est
de fo
rent a
pléer
parce
PL
d'Or
Espag
tems
longu
de re
tendo
y a t
y avo
de-so
Telim
[L
[P
(9
quer
posse
qu'en
ble,
mém
(r
spac
X

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLUQUES.

mais qui est tombé en plusieurs endroits (p). Elle est habitée par des Mardicres ou Bourgeois libres, qui sont tous Chrétiens d'extraction Portugaise ou Hollandoise. De cent-vingt familles dont cette habitation étoit composée du tems de Seist, quatre-vingt-dix étoient aux gages de la Compagnie, & les autres s'entretenoient de leur travail. On donnoit à chaque famille gagée, cinq réales par mois: & cette paye les assujettissant aux moindres ordres du Gouverneur, la Compagnie en tiroit de si grands services, que suivant l'aveu de Seist, elle auroit eû peine à se soutenir sans eux. Ils travailloient aux fortifications. Ils abbattoient du bois pour le chauffage & pour toutes sortes de constructions. On leur donnoit dans ces occasions, une escorte de quarante ou cinquante Soldats, sans laquelle ils auroient été exposés aux insultes des ennemis, qui étoient fort proches. Au besoin, on auroit pû armer ces Mardicres, puisqu'il y avoit dans le Fort, des armes de réserve pour deux Compagnies. [Depuis 1671, que le service de la Compagnie est beaucoup diminué, les Mardicres, qui payoient auparavant une demie réale par mois, pour en être exempts, se rachètent à raison d'un huitième, ou de six sols par tête.] Hors de l'enceinte de l'ancienne muraille, on découvre le grand Jardin de la Compagnie, & une nouvelle Négrerie, avec une petite redoute de pierre du côté de l'eau.

ENTRE Maleye & les ruines de Gammalamma, on trouve, dans une vallée, une eau interne, nommée *Sasi*, qui a près d'une lieue de tour, & qui n'est séparée de la Mer que par une digue assez étroite. Sa profondeur est de soixante à soixante-dix brasses. On prétend que les Espagnols entreprirent autrefois de percer cette digue, pour y faire un petit Port qui pût suppléer aux incommodités du rivage; mais que leur travail devint inutile, parce que le fond se trouva de roche (q) (r).

Eau interne.

Plus loin, au Sud-Est, à trois lieues ou trois lieues & demie du Fort d'Orange, on rencontre la Ville de *Gammalamma*, dont les Portugais & les Espagnols ont été si longtems les maîtres, & qui pouvoit passer, en son tems, pour la capitale de Ternate; Elle ne contenoit qu'une rue, de la longueur d'une petite lieue, mais sans pavé. La plupart des édifices étoient de roseaux. Le reste de bois, & les deux rangs qui formoient la rue, s'étendoient le long du rivage. Cette Ville étoit sans rade, parce que la Mer y a trop peu de profondeur, & que le fond en est pierreux. Les habitans y avoient fait une jetée de pierre, pour se mettre à couvert des surprises; de-sorte que les Vaisseaux étrangers alloient mouiller ordinairement devant *Telingamma*, Village entre Ternate & Tidor, où la rade est fort bonne.

Ancienne
Ville de Gam-
malamma.

[LA Forteresse de Gammalamma, nommée par les Portugais *Nostra Senhora del*

Sa Forteresse.

(p) Voyez le Volume précédent, pag. 401.

(q) De Graaf, pag. 237. Il faut remarquer ici que les Portugais & les Espagnols ont possédé successivement les Moluques, & qu'ensuite ils en ont été les maîtres ensemble, pendant qu'ils étoient réunis sous le même Roi.

(r) Suivant Mr. Prevost c'est ce grand espace même, que les Espagnols prirent la

peine de creuser, & dont il compte la profondeur par *pieds* au-lieu de *brasses*, apparemment pour diminuer la merveille. Comment n'a-t-il point senti le ridicule qu'il y auroit de vouloir pratiquer un Port dans les terres, avant que de savoir s'il seroit possible de le faire communiquer avec la Mer? L'Original est cependant clair là-dessus, & il n'y avoit qu'à le suivre. R. d. E.

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLUQUES.

del Rosario, étoit regardée comme imprenable, tant par la bonté de ses ouvrages que par sa situation avantageuse. Antoine Brit, premier Gouverneur Portugais, commença de la bâtir en 1522, mais elle ne fût achevée qu'au bout de dix-huit ans. En 1572, les Portugais en furent chassés par le Roi de Ternate, qui y établit sa Cour (s). Les Espagnols la reprirent en 1606, & ils en font restés en possession jusqu'à l'année 1663, que Don Francisco d'Atienso leur Gouverneur, abandonna cette Place, & partit pour les Manilles, avec douze Jonques, une Galère & un autre petit Bâtiment, dans la vûe, à ce qu'on croit, d'épargner des dépenses considérables, dont on ne retireroit plus aucun fruit depuis que les Hollandois s'étoient établis à Ternate. La garnison de Gammalam na étoit ordinairement de deux cens-cinquante Espagnols, & cent Pampangres, outre plusieurs familles Portugaises, environ cent Chinoises & au tant de familles Crétiennes des Moluques. La Forteresse étoit défendue par trente huit grosses pièces de canon de fonte, & bien pourvue de toutes sortes de munitions de guerre, qu'on y envoyoit des Manills.] Les ruines & les fondemens du Château rendent encore témoignage que c'étoit une excellente Place, mais on n'y voit plus qu'un lieu désert & rempli de broussailles.

Autres Forts
détruits par
les Hollan-
dois.

[Les Espagnols avoient encore sur une éminence entre Gammamma & Maleye, un autre Fort nommé S. S. *Petro & Paulo*, à trois bons bastions revêtus de pierre, & défendus par six pièces de canon, avec une garnison de vingt-sept Espagnols & de vingt Pampangres. *Dongtel, Santa-Lucia & Calamatta*, étoient à peu près de la même force; mais de toutes ces Forteresse, à peine en est-il resté le nom. Les Espagnols les ayant évacuées, les Hollandois, aidés des sujets du Roi de Ternate, à qui l'on paya pour cet effet trois cens réales, commencèrent à les démolir l'année suivante. La garde de tant de Places au Nord & au Sud de leur établissement principal, auroit été trop à charge à la Compagnie. Ses forces sont concentrés dans le Château d'Orange, qui est plus que suffisant pour tenir en respect les habitans de cette petite Ile.]

Ile de Tidor.

II. L'ISLE de TIDOR est plus grande que celle de Ternate, au Sud de laquelle elle est située (t). Son nom signifie *fertilité & beauté*, dans l'ancien langage du Pays; mais il paroît qu'il s'écrivoit *Tidri*, du moins en caractères Arabes & Persans (v). Elle n'est pas moins fertile ni moins agréable que celle de Ternate, & elle a au si son Roi particulier. La Ville capitale, qui porte le même nom, est située sur la Côte orientale, & tellement environnée de bois, qu'à peine peut-on en découvrir quatre ou cinq maisons à une très-petite distance. Du côté de la Mer, elle est défendue par un retranchement de cailloux, de la hauteur d'un homme, & de la longueur d'environ deux portées de mousquet, qui s'étend du Nord au Sud. A l'extrémité méridionale, est une montagne ronde & assez haute. Le vieux Fort des Portugais [nommé *Romi*, situé à l'Ouest de la Ville,] étoit à une portée de canon de cette montagne, & si couvert de broussailles qu'on ne

Ville capi-
tale & sa si-
tuation.

(s) Voyez le Volume précédent, pag. 152. (v) Histoire de la conquête des Moluques.
(t) Latitude, trente minutes; Longitude, cent quarante-quatre degrés.

nté de ses ou-
 emier Gouver-
 e fût achevée
 chassés par le
 a reprirent en
 63, que Don
 & partit pour
 etit Bâtiment,
 derables, dont
 oient établis à
 de deux cens-
 amilles Portu-
 gnes des Molu-
 ques de canon
 guerre, qu'on
 bateau rendent
 n'y voit plus

ammalamma &
 bons bastions
 e une garnison
 Santa-Lucia &
 utes ces Porte-
 ant évacuées,
 a paya pour cet
 suivante. La
 ment principal,
 ncentrés dans
 respect les ha-

, au Sud de la-
 dans l'ancien
 oins en carac-
 moins agréa-
 La Ville ca-
 & tellement
 ou cinq mai-
 défendue par
 de la longueur
 Sud. A l'ex-
 e. Le vieux
] étoit à une
 lles qu'on ne
 l'ap-

uête des Mols-

L'apercevoit pas des Vaisseaux. Devant la Ville, on trouve une chaîne étroite de rochers, qui ne font qu'à un jet de pierre du rivage. On les aperçoit dans la basse marée, mais en pleine eau, ils sont couverts à la hauteur de trois pieds, & plus ou moins dans quelques endroits. Entre les terres & cette chaîne, qui court au Sud depuis la montagne jusqu'au delà du Fort, il n'y a que quatre à cinq pieds d'eau; [de-sorte qu'il est très-difficile d'y faire une descente.

TELS furent les obstacles qui firent échouer en 1607, l'entreprise de l'Amiral *Matechef* contre Tidor (x), d'où le Vice-Amiral *Sebastiaansz* avoit chassé les Portugais deux ans auparavant, après un Siège des plus mémorables (y). Les Espagnols y étoient revenus l'année précédente, & avoient relevé l'ancien Fort des Portugais, que le Vice-Amiral Hollandois avoit fait détruire. Depuis ce tems, il étoit occupé par treize Castillans & quelques Insulaires. On y avoit mis de nouveau deux pièces de canon, & cinq autres pièces sur une demie-lune proche du rivage.

PLUS loin aussi vers l'Ouest, on trouvoit le Fort *Maricco*, sur une hauteur, à la vûe de Gammalamma. C'étoit une espèce de petite Ville, environnée d'un mur de pierre à deux bastions, avec deux pièces de canon, & une garnison de quatorze Castillans, outre quelques Pampangres. Les Hollandois en étoient en possession dès l'année 1616. Les Rois de l'Isle y faisoient anciennement leur résidence, mais ils l'ont abandonnée, & se sont établis à Tidor, pour être plus à portée de trafiquer avec les étrangers.

DANS la Ville même, les Espagnols ont eû encore le Fort *Tahoula*, poste considérable par sa situation qui est sur une éminence. Il avoit anciennement cinq bastions, & dix grosses pièces de canon de fonte. La garnison étoit ordinairement de cinquante Espagnols & de huit ou dix Pampangres.

LES Espagnols ayant abandonné Tidor dans le même tems que Ternate, les Hollandois promirent au Roi trois cens réales, s'il vouloit faire raser toutes ces Forteresses, à quoi ce Prince s'engagea d'abord, mais sur sa demande & moyennant une déduction de cent réales de cette somme, on lui a laissé Tahoula pour y faire sa résidence, avec un autre petit Fort nommé *Tsobbe*, situé au Nord du premier, à la distance d'environ six cens toises, & dont il ne reste que quelques murailles ruinées. C'est dans ce lieu que se tient la Garde Européenne du Roi, consistant en un Sergent, deux Caporaux & douze Soldats Hollandois, qui l'accompagnent par-tout pour veiller sur ses actions. Chaque fois que ce Prince vient à Ternate, la Compagnie lui paye cent réales pour son entretien, & il est pourvu de tout le nécessaire. Son titre ordinaire entre les Rois des Moluques, étoit anciennement *Kie-ma Colano*, qui signifie *Roi des Montagnes*. Il a pris depuis celui de *Meikedien Kaytsili Maloko*, c'est-à-dire *Roi de la Religion, Prince héréditaire des Moluques*.

ON voit encore dans l'Isle quelques Bourgs & quelques Villages, qui ne sont pas fort peuplés. Le Pays produit assez de fruits, mais ses habitans sont obligés de se pourvoir de sago ailleurs. L'Isle est remplie de montagnes

DESCRIPTION
 DES ISLES
 MOLOQUES.

Ancien Fort
 Portugais de
 Romi.

Fort Maricco.

Fort Tahoula.

Places laissées
 au Roi.

Titre de
 ce Prince.

Productions
 du Pays.

(x) Voyez le Volume précédent, pag. 401.

(y) *Ibid.* pag. 359. & suiv.

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLUQUES

Isle de Mitarra ou Norwegue.

Isle de Motir.

Fort Hollandois de Nassau.

Isle Pottebakker ou Cavali.

Isle de Machian.
Ses productions.

Etablissement des Hollandois.

Fort de Gnofsickia.

tagnes à l'Est & au Nord. En un mot, sa forme est presque la même que celle de Ternate, dont elle n'est qu'à environ trois quarts de lieue. La petite Isle de Mitarra, nommée par les Hollandois *Norwegue*, les sépare. Elle est sous la domination du Roi de Tidor, quoique la possession lui en soit contestée par le Roi de Ternate. Cette Isle ne mérite d'autre description que la place qu'elle occupe sur la Carte.]

III. L'ISLE de MOTIR ou *Motier*, n'est guères plus considérable que par sa situation, qui la met au rang des Moluques. Elle est entre Tidor & Machian, & dépend du Roi de Ternate. C'est une Isle d'ailleurs assez grande; mais on n'en trouve aucune description qui fasse mieux connoître son étendue & ses propriétés (z). [Les longues guerres que les Rois de Tidor ont soutenu contre ceux de Ternate, l'avoient presque rendu déserte. Les Hollandois, à la prière des Ternatois, y bâtirent en 1609, un Fort de pierre à trois bastions, nommé *Nassau*, qu'ils peuplèrent en partie des naturels de l'Isle, qui s'étoient retirés à Gilolo, & en partie des habitans de *Gano* sur la Côte méridionale de cette dernière Isle. Le nombre de ces habitans montoit l'année suivante à plus de deux mille. La garnison étoit de quatre-vingt Soldats (a). Ce Fort, qui étoit situé au Nord de l'Isle, fut démoli en 1625, & l'on en transporta les habitans à Machian. L'Isle *Pottebakker*, autrement nommée *Pulo Cavali*, est si petite & d'ailleurs de si peu d'importance, qu'il suffit de dire qu'elle est au milieu du détroit qui sépare Motir de Tidor.]

IV. MACHIAN est aussi sous la domination du Roi de Ternate. Son circuit est d'environ sept lieues (b). C'étoit après Bachian, la plus fertile des Moluques, [en clou de girofle, &] en sagu, dont elle a non-seulement sa provision, mais assez pour en faire part aux Isles voisines (c). L'Amiral Paul *Van Caerden* se rendit maître de cette Isle en 1608, & y établit les Hollandois (d). Ils y ont eû autrefois trois Forts; l'un au Nord, l'autre à l'Ouest & le troisième à l'Est. Leurs noms, dans cet ordre, sont *Gnofsickia*, *Taffaso* & *Tabillolo*. Seist en fait la description suivante.

„ LE premier est sur une éminence qui a trois cens pas d'une grande
„ étendue, mais il est environné d'une muraille de maçonnerie à chaux &
„ à sable. Sa garnison est de cinquante-cinq hommes. Il commande une habitation de Maures, qui est à la portée du canon. Comme il n'est pas
„ aisé d'y transporter les marchandises, on a bâti sur le rivage une maison forte, qui est munie de quatre pièces de canon, & dans laquelle le
„ Gouverneur des trois Forts fait sa résidence avec les Facteurs. Elle est
„ environnée d'une palissade, & de logemens pour vingt Soldats qui y font
„ la garde; sans compter trente-trois familles de Mardicres, qu'on employe,
„ comme ceux de Maleye, à toutes sortes de travaux. Il y a toujours des
„ vivres

(z) Longitude, cent quarante-quatre degrés quarante minutes; Latitude, vingt minutes.

(a) Voyez le Volume précédent, pag. 443 & 445.

(b) Longitude, cent quarante-quatre degrés cinquante minutes; Latitude, dix mi-

nutes.

(c) C'est ainsi que porte l'Original, quoique Valentyn en excepte le *Sagu*, & ne parle que des autres fruits; en quoi nous croyons qu'il a raison. R. d. E.

(d) Voyez le Volume précédent, pag. 426.

ISLE DE BACHIAN. IREYLAND BATSJAN.

e la même que
de lieue. La
ne, les sépare.
ffession lui en
autre descrip-

nsiderable que
ntre Tidor &
d'ailleurs assez
eux connoître
e les Rois de
ue renduë dé-
en 1609, un
rent en partie
rtie des habi-
Le nombre de
La garnison
au Nord de
s à Machian.
e & d'ailleurs
du détroit qui

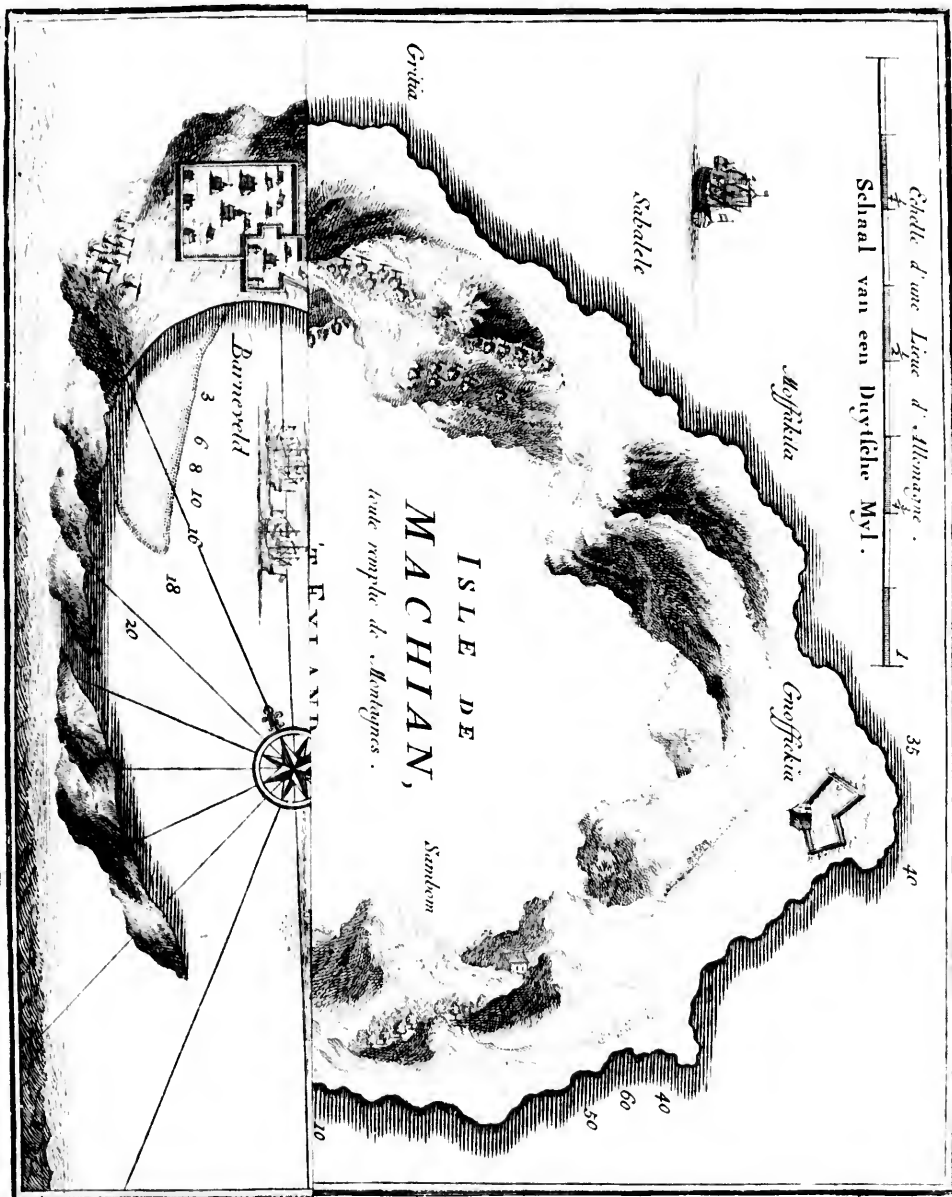
ternate. Son
la plus fertile
non-seulement
(c). L'Ami-
& y établit les
Nord, l'autre
re, sont *Gnof-
te.*

d'une grande
rie à chaux &
mande une ha-
ne il n'est pas
age une mai-
ns laquelle le
urs. Elle est
ats qui y font
on employe,
a toujours des
„ vivres

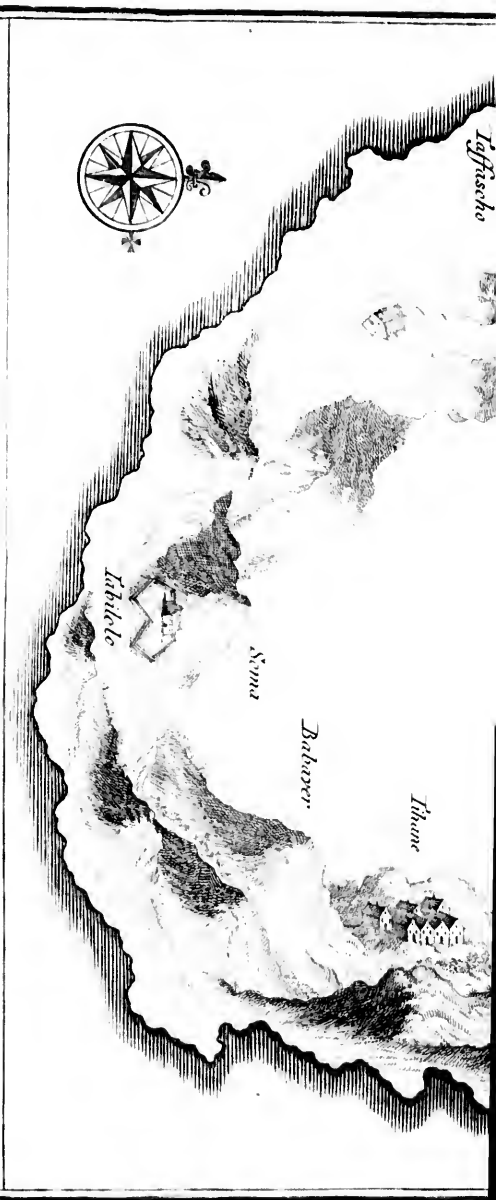
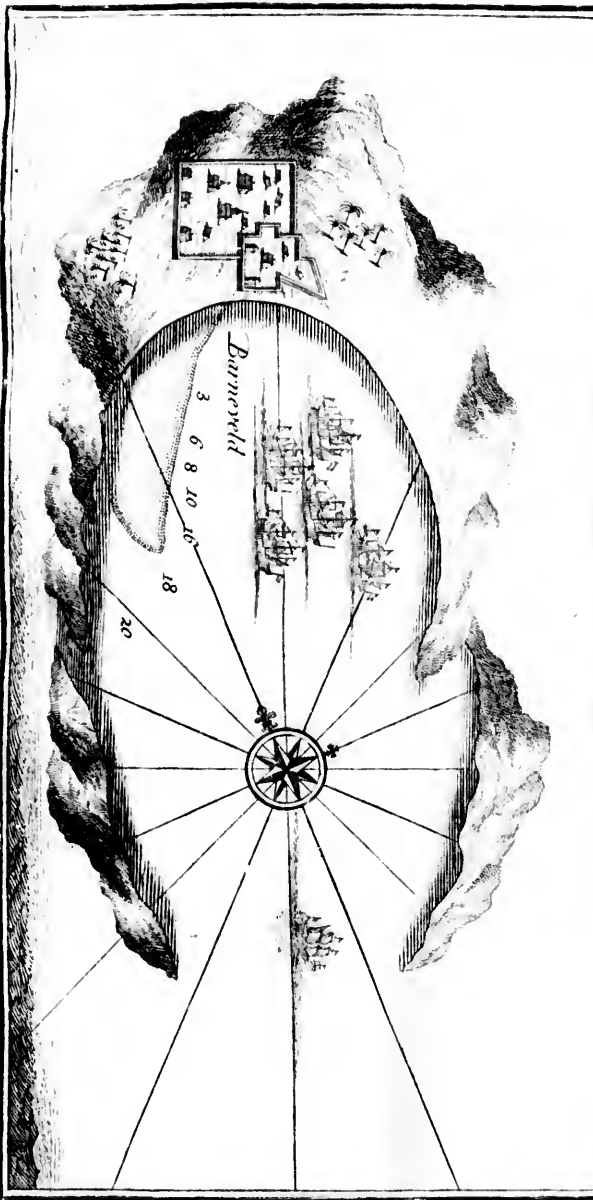
l'Original, quoi-
Sagu, & ne par-
moi nous croyons

édent, pag. 426.

ISLE DE BACHIAN. I' EYLAND BATSJAN.



ISLE DE BACHIAN. 1^{re} EYLAND BATSJAN.



Stadde d'waer Linge d' Altemeyne .
Schaal van een Duytische Myl.

35
40

Woffakia

Groffakia

Sabakle

Gritia

Taffascho

**ISLE DE
MACHIAN,**
leue romple de Montaignes .

'T EYLAND
MAKJAN, *Reuere*
geheel Bergachtig.

Sankom

Thane

Behaver

Noma



, viv
, aut
, fist
, que
, à u
confei
trois r
, l
, est
, ma
, qui
, de
, cre
, par
, lag
,
, mo
, pu
, des
, Ser
[S
ont b
porto
se ret
bastie
Ce d
mais
const
un S
Cava
bien
fin d
au d
Pou
où il
elle y
nifon
S
fort
hom
de la
le Ca
passé
du m
com

» vivres à Gnoflickia pour plus d'un an, & du riz pour trois. Aussi les deux autres Forts en tirent-ils leur subsistance. Cette Place est capable de résister à tous les assauts passagers; mais elle ne soutiendrait pas un Siège de quelque durée, parce qu'on peut lui couper l'eau, qu'il faut aller prendre à une portée de mousquet, vers la maison qui est sur le rivage". Seïst conseilla d'y faire une citerne, capable de contenir de l'eau pour deux ou trois mois; ce qui l'auroit mise à couvert de toutes sortes de crainte.

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLUQUES.

» Le Fort de *Taffaso* est plus grand que celui de Gnoflickia. Sa situation est au sommet d'une petite montagne, à cent soixante pas du rivage. Il manque aussi d'eau; mais on a fait, dans la descente, un retranchement qui assure la communication avec le puits. Il est muni de quatre pièces de canon, & sa garnison consiste en soixante hommes, quatorze Mardicres & trois Esclaves. Les campagnes qui l'environnent sont habitées par un grand nombre d'Insulaires dispersés, qui ne composent pas de Villages réguliers.

Fort de
Taffaso.

» Le Fort de *Tabillolo* est aussi sur une hauteur, à une grande portée de mousquet du rivage. Non-seulement il est sans eau; mais pour aller au puits il faut passer par des broussailles, qui rendent les habitans maîtres des passages. La garnison est de dix-neuf Soldats, sous les ordres d'un Sergent" (e).

Fort de
Tabillolo.

[SELON toute apparence, ce sont les Portugais ou les Espagnols, qui ont bâti ces trois Forts que les Hollandois trouvèrent dans l'Isle. Gnoflickia portoit aussi le nom de *Mauritius*, & *Taffaso*, dont l'Amiral Van Caerden se rendit maître, étoit appelé *les Provinces*. Le premier étoit à quatre bastions, de même que le second; & *Tabillolo*, ou *Tabalolo*, en avoit deux. Ce dernier Fort n'étoit pas situé à l'Est, comme le dit le Mémoire de Seïst, mais au Sud, suivant notre Carte. Du côté de l'Est, les Hollandois avoient construit en 1634, une petite Redoute à *Pouwatti*, où ils tenoient vingt & un Soldats; outre un autre Fort nommé *Waterland*, sur le rivage, avec un Cavalier, qui subsistoit encore en 1656, mais dont la situation n'est pas bien connue. En 1659, le Fort *Mauritius* fut réduit à un bastion, & enfin démoli deux ans après. En échange on renforça le Cavalier, qui étoit au dessous, du côté de la Mer, en retirant pour cet effet les garnisons de *Pouwatti* & de *Tabillolo*. On a fait de ce Cavalier une bonne Forteresse, où il y a eu garnison Hollandoise jusqu'en 1696, qu'elle en fut ôtée, mais elle y revint au bout de trois ans, & n'en est plus sortie depuis. Cette garnison consiste comme auparavant en un Sergent & treize Soldats.]

Eclaircisse-
mens ulté-
rieurs sur le
fort de ces
Places.

SEIST s'assura, par une exacte recherche, que l'Isle de *Machian* étoit fort peuplée. Elle avoit alors, en 1627, environ deux mille deux cens hommes, capables de porter les armes. Cette multitude d'hommes venoit de la jonction des Insulaires de *Caïo*, qui y furent transportés en 1609, par le Capitaine *S. b. t.*, & de celle de quelques habitans de *Motir*, qui y étoient passés volontairement. Sous le Fort de Gnoflickia étoit une petite Ville du même nom, qui avoit sous sa Jurisdiction cinq Bourgs, dans lesquels on comptoit environ six cens-dix hommes de milice. Entre ce Fort & celui de

Combien
cette Isle étoit
peuplée au-
trefois.

Taffaso,

(e) Mémoire de Seïst, pag. 255 & suiv.

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLUQUES.

Elle est rui-
née par les
tremblemens
de terre.

Volcan
terrible.

Ornières de
Machian.

Ile de Ba-
chian.

Ses pro-
ductions.

Deux Rois
de l'île.

Conquête
de Bachian
par les Hol-
landois.

Taffalo, on trouvoit cinq autres Bourgs, où l'on en comptoit environ qua-
tre cens quatre-vingt. Entre Taffalo & Tabillolo, on en comptoit six
cens dans sept Bourgs. & trois dans quatre Bourgs entre Tabillolo & Gnof-
fiekia (f).

[DE ces vingt-trois Bourgs ou Villages, qui étoient gouvernés par six à
sept *Sengagis*, ou Ducs, on n'en connoît plus que quatorze. Le nombre
des habitans, qu'on faisoit monter à neuf mille, vingt-deux ans avant la
venue de Seïst, qui à la vérité ne compte que les hommes de milice, est en-
core beaucoup diminué depuis, par les tremblemens de terre dont cette
Ile a été alligée. En 1646, une terrible secouïsse entr'ouvrit la montagne,
abîma plusieurs Villages, & fit périr quantité d'habitans & de bestiaux, qui
furent engloutis ou dévorés par les flammes qui sortoient de ce Volcan.
On en voit encore les ouvertures, qu'on appelle les *Ornières de Machian*,
parce qu'elles forment de larges fentes parallèles qui descendent du haut
en bas de la montagne. Le reste de l'île est fort montueux, & ses habi-
tans sont en tout semblables aux Ternatois, dont ils suivent avuglement
les sentimens.]

V. BACHIAN est aussi un Royaume particulier, comme Ternate & Ti-
dor, mais tombé en decadence par la mollesse de ses habitans. L'Historien
des Moluques traite cette Ile de grand Pays désert; quoiqu'abondant en
fagu, en fruits, en poisson. & en diverses sortes de vivres; mais il ne fait
pas connoître autrement son étendue. Il ajoute seulement qu'on y recueil-
loit peu de cloux, & que les girofles s'y étoient insensiblement détruits,
quoiqu'ils y crûssent mieux qu'en aucun autre endroit (g). [Valentyn nous
donne les noms des montagnes qui produisoient le girofle. Elles étoient
au nombre de cinquante-huit, dans la possession des *Labovas*, qui avoient
encore six districts abondans en fagu, & le Roi en comptoit une vingtaine
d'autres, qui lui appartenoient en propre.

ON doit rappeler ici, en peu de mots, une distinction qui a déjà été
faite ailleurs (h). Sous le nom de Bachian, l'on comprend deux Îles, à
la portée du canon l'une de l'autre, *Ombachian* & *Labova*, dont chacune
avoit autrefois son Roi particulier. Celui d'Ombachian s'étoit retiré à La-
bova, parce que les Tidoriens infestoient continuellement son Pays par leurs
ravages. Le Roi de Labova, s'étoit fait baptiser avec tout son peuple &
reconnoissoit l'autorité des Portugais. L'autre leur étoit aussi soumis, & ces
deux Princes, également foibles, s'unirent d'intérêts pour résister à leurs
ennemis communs.

C'EST à Labova que les Hollandois abordèrent pour la première fois en
1609, sous la conduite du Vice-Amiral *Hoën*, qui après avoir fait la paix
avec les Bandanois, renouvelé les Traités d'Amboine, & bati le Fort de
Willemstad à Ternate, se rendit encore maître de celui que les Espagnols
avoient dans cette Ile. Comme les circonstances de la conquête de Ba-
chian, ont été supprimées du Journal de l'infortuné *Verhoeven*, dont on a
donné

(f) *Ibid.* pag. 259.

(g) Histoire de la conquête des Molu-
ques, Liv. XI. pag. 23.

(h) Voyez le Volume précédent, pag.

donné l'extrait dans le Volume précédent (i), il ne sera pas hors de propos de les rapporter ici.

VERS la fin du mois de Novembre de la même année, le Vice-Amiral Hoen, qui montoit le Vaifseau les *Provinces-Unies*, partit avec le Roi de Ternate, accompagné du Yacut l'*Efpérance*, & de quinze caracores, & vint mouiller fur la Côte de Bachian, dans le deffein de s'emparer de cette Ile, pour être d'autant mieux en état de presser les Infulaires de Tidore, leurs ennemis & alliés des Espagnols. Dès qu'il y fut arrivé, il fit avancer une Chaloupe armée, portant bannière de paix, pour demander aux habitans, s'ils vouloient entendre à un Traité, & leur déclarer qu'en cas de refus, on les traiteroit en ennemis. Ces propositions furent d'abord rejetées avec beaucoup de mépris, & même en menaçant de faire feu sur la Chaloupe. Cependant le frère du Roi de Bachian s'étant rendu à bord, on convint après quelques explications, que de part & d'autre l'on vivroit en bonne intelligence, & que les Infulaires ne donneroient aucun secours aux Espagnols ni aux Mardieres. Ensuite l'on fit débarquer les Troupes, qui prirent le Fort sans la moindre résistance. Il étoit gardé par dix-huit Soldats Espagnols & cent Mardieres, mais ils s'étoient retirés vers le haut de la Riviere, où l'on ne pût les poursuivre, parce qu'il n'y avoit pas assez d'eau. On envoya le lendemain un détachement de Soldats dans quelques Pirogues, pour observer les ennemis. Ils rapportèrent que le Roi de l'Ile se trouvoit avec eux. On le somma de donner des otages pour sûreté de ses engagements; mais il ne fit aucune difficulté de se rendre lui-même aux Hollandois. Les Espagnols & les Mardieres fugitifs ayant refusé de capituler aux conditions qu'on leur offroit, devinrent la proye des Ternatois, qui n'épargnèrent pas même les femmes ni les enfans. Le 10 de Decembre, on signa un Traité d'alliance entre les Hollandois & les Rois de Ternate & de Bachian, pour se prêter mutuellement secours contre les Espagnols & les Portugais, comme contre des ennemis communs. Tous les Labovas Caretiens furent aussi mandés auprès du Vice-Amiral, pour leur faire prêter serment de fidélité & déclarer qu'ils tenoient les Espagnols & les Portugais pour ennemis. A cette condition il leur fut permis de revenir habiter sous le Fort avec leurs familles (k).

Ce n'est pas seulement par droit de conquête, que les Hollandois sont demeurés les maîtres du Pays des Labovas, auparavant dans la dépendance des Portugais. Cette possession leur a été encore confirmée par la revolte de ces Infulaires, qui en 1627, firent une conspiration pour s'emparer du Fort & le livrer aux Espagnols, après en avoir massacré la garnison. Dans cette vûe, ils envoyèrent une Pirogue avec quelques Députés à Gammalamma, demander du secours au Gouverneur pour l'exécution de leur entreprise; mais le Gouverneur de Maleye, en ayant été averti à tems, partit à bord du Vaifseau *Bonne-Espérance*, & s'étant rendu à Bachian, il fit arreter cinq des principaux Conspirateurs, parmi lesquels se trouvoit le

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLOQUES.

Circonstances de cette
expédition.

On fait des
propositions
de paix aux
Infulaires.

Ils les ac-
ceptent.

Prise du Fort
Espagnol.

Le Roi de
Bachian se
rend aux Hol-
landois.

Traité entre
les Vain-
queurs & ce
Prince.

Soumission
des Labovas.

Revolte de
ces peuples.

Exécution
de cinq de
leurs Chefs.

Sen.

(i) Pag. 248. (k) Voyage de Verboeven, au Rec. de la Comp. Tom. III. pag. 117.

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLUQUES.Les autres
refusent de se
soumettre.Le Roi de
Bachian se
range de leur
parti.Fort de
Barnevelt.Etat de
Bachian.

Sengagi, Duc ou Chef des Labovas, qui furent exécutés dans la suite à Maleye. Quatre autres s'étoient retirés dans les montagnes, où ils commandoient les rebelles. On mit leur tête à prix. Le Commissaire Seift étant arrivé à Bachian, quelque tems après, leur fit offrir un pardon général, à condition qu'ils revinssent tous incessamment occuper leurs habitations sous l'obéissance du Fort, & sous tel Chef qu'il plairoit au Gouverneur des Moluques de leur donner; mais ils rejetterent cette proposition, en déclarant qu'ils étoient sujets du Roi de Bachian; qu'ils le reconnoissoient pour leur Chef, & qu'ils n'en accepteroient point d'autre. Le Roi de son côté se récria aussi beaucoup sur ce qu'on vouloit lui enlever ses sujets, contre tout droit & raison, disant qu'il ne le souffriroit jamais. En vain lui représenta-t-on le peu de fondement de ses prétensions. Ce Prince & les Labovas persistèrent dans la résolution de ne point se soumettre. On eût lieu de se convaincre des mauvaises dispositions du Roi de Bachian, & que ce n'étoit pas sans raison qu'on l'avoit tenu suspect d'agir d'intelligence avec les rebelles. Depuis ce tems, il n'a cessé de renouveler ses prétensions sur cette partie de l'Isle, qui n'en est pas moins restée, de plein droit, dans la possession des Hollandois (1).

LE Fort que les Espagnols avoient à Labova, reçût le nom de *Barnevelt*, que le Vice-Amiral Hoen lui donna, & il y fit faire quatre bastions (m).] Seift en trouva les fortifications en bon état & la garnison de quarante-six hommes, outre quelques Esclaves mariés, quelques Mardieres libres, & vingt-cinq pauvres Chinois qui se nourrirent de leur pêche & du travail de leurs mains. [La Compagnie y a toujours entretenu garnison jusqu'à l'année 1696, qu'elle céda le Fort au Roi de Bachian, en laissant néanmoins un Sergent avec six Soldats, qui ont leur poste sur le derrière, dans une Loge séparée, pour servir de garde à ce Prince & pour observer toutes ses actions.

L'ISLE de Bachian qui est au Sud de la Ligne, peut avoir environ vingt lieues de tour. La petite Carte que nous en donnons, sous celle de Machian, ne représente que cette partie où le Fort de Barnevelt se trouve situé. Elle n'a pas toujours été si déserte qu'elle l'est aujourd'hui. Le Roi qui y régnoit avant l'arrivée des Hollandois, avoit bien douze mille hommes sous ses ordres; mais en 1707, on compte qu'il en perdit plus de dix mille, tant par la petite verole, que par d'autres disgrâces. Sa puissance est encore beaucoup déchuë depuis qu'il s'étoit brouillé avec la Compagnie, & il y a eü des

(1) Mémoire de Seift, *ubi supra*, pag. 315 & suiv. Nous ne favons sur quel fondement Mr. Prevost avoit dit que ce Roi de Bachian vivoit fort bien avec la Compagnie

(m) Mr. Prevost avoit pris furieusement le change sur cet article. „ Les Portugais, „ dit il, y avoient un Fort nommé *Labocca*; „ les Hollandois y en ont élevé un qui se „ nomme *Gammacanor* ou *Gammadour*, & „ qui s'est peuplé des habitans d'une Ville „ voisine nommée *Sabongo*“. Le Mémoire

d'*Appolonius Scot*, qui l'a induit en erreur, semble, à la vérité, le faire entendre; Car après avoir dit, que les Portugais avoient élevé un Fort à *Labova*, il ajoute dans l'article suivant. „ Plus avant dans les terres, „ il ne nous est demeuré qu'une place nom- „ mée *Gammedourre*“, &c. Mais il est clair qu'il s'agit ici de l'Isle de *Gilolo*, où ce Fort étoit situé, comme nous le remarquons ci-après.

des
etic
a. ch
O
la cre
dans
jusqu'
ner o
nues
autou
Tortu
& d'
V
re en
L
& de
mais
broux
celles
Mobi
Togh
Bing
ma,
Mab
Lemb
l'Isle
Togic
une
Xoule
aussi
de m
Villa
fouri
cbian
L
maic
des
tens
tres
L
Gom
été
sur q
Cera
vâ q
l'aut
L
X

des tems, où il n'avoit pas au delà de deux cens hommes. Le titre de ce petit Prince est *Colano Madebe*, qui signifie *Roi du haut*, parce que l'Isle de *Bachian* est la dernière des Moluques du Nord au Sud.]

ON ne prendroit pas une haute idée de la puissance des Moluques, si on la croyoit bornée à ces cinq Isles. Mais elles en ont un si grand nombre dans leur dépendance, que le seul Roi de Ternate en a possédé, [non jusqu'à soixante-douze, comme quelques Voyageurs ont écrit, sans en donner d'autres éclaircissimens, mais jusqu'à quatre-vingt-douze, toutes connues par leurs noms, sans compter encore une centaine de petites Isles situées autour de *Bangay*, & un grand nombre de celles qu'on range sous les Isles des *Tortues*, non plus qu'une vingtaine de moindres Isles qu'on rencontre de côté & d'autre dans ces Mers.

VOICI les noms de ces quatre-vingt-douze Isles, qui se trouvoient encore en 1680, sous la domination du Roi de Ternate.

L'ISLE de *Mindanao*, sur laquelle il a droit pour une partie. *Sarangani* & deux autres du même nom. Les Isles de *Talaut*, au nombre de treize, mais dont on ne compte ici que les six principales, qui sont *Lirong*, *Kabrouwang*, *Kakitang*, *Kurkarottang*, *Noussa* & *Karotta*. Ensuite viennent celles de *Limpang*, de *Cabouloufou*, de *Alemanou*, de *Cabiou*, de *Cambole*, de *Mohre* & de *Memomou*. La grande Ile *Sangir*, *Batou*, *Wingko*, *Noessa*, *Togban*, *Beokit*, *Tomane*, *Beeng*, *Torrang*, *Batouinko*, *Lavesang*, *Bellande*, *Bing*, *Para*, *Sangalouban*, *Kakbitang*, *Nitoufaba*, *Salangkere*, *Masape*, *Keama*, *Miarouma*, *Sjauw*, *Makelobe*, *Bougiassou*, *Pondang*, *Labeang*, *Massire*, *Mahono*, *Pangasare*, ou *Tagulanda*, *Roang*, *Passigi*, *Biaro*, *Banca*, *Talisse*, *Lembe*, *Ganga*, *May in*, *Piso*, & *Ouc Manado*, outre une grande partie de l'Isle de *Celebes*, depuis *Manado* jusqu'aux Golfes de *Cajeli* & de *Tomini*. Les *Togias*, ou Isles des *Tortues*, qui sont en grand nombre; *Belet*, *Bangay* & une centaine d'Isles qui en dépendent. *Gape*, *Saboubou*, *Xoula-Taljabo*, *Xoula-Mangoli*, *Xoula-Besi*, *Halamahera*, ou *Gilolo*, en grande partie; *Ceram*, aussi en partie; *Bouro*, *Amblau*, *Manipa*, *Kelang*, *Boano*, *Oma* en partie, de même que *Honimoa*, *Amboine*, ou la Côte de *Hitou*, *Solor*, ou quelques Villages de cette Ile; *Botton*, *Pantsjam*, *Saleyey*, *Pangasane*, *Majau*, *Taffouri*, *Goumon*, *Liesje-Matulla*, *Cajou*, *Gano*, *Coubi*, *Saketta*, *Ismola*, *Machian*, *Motir*, *Cavali*, *Mitarra*, ou *Norwegue*, *Ternate* & *Hieri*.

LES Rois de *Tidor* possèdent en partie les Isles des *Papous*. Ils sont maîtres d'une étendue considérable de Pays dans l'Isle de *Gilolo*, le long des Côtes orientales de *Moba*, de *Patani* & de *Weda*, sans parler des prétensions qu'ils forment sur quelques Villages de l'Isle de *Ceram*, & sur d'autres Lieux.

LES Isles d'*Oubi*, d'*Oubi-Latou*, de *Magatapi*, de *Bilang-bilang*, de *Gommomo*, & toutes les petites Isles à trois ou quatre lieues à la ronde, ont été autrefois sous la dépendance du Roi de *Bachian*, qui a aussi des droits sur quelques-unes des Isles des *Papous*, & sur neuf Villages dans celle de *Ceram*, dont la possession lui fut accordée en 1708, par la Compagnie, pourvu que les habitans y consentissent; mais ils n'ont jamais voulu reconnoître l'autorité de ce faible Prince.

LA Souveraineté de toutes les Isles & des autres Lieux du ressort de Ternate,

XI. Part.

C

ternate,

DESCRIPTION
DES ISLES.
MOLUQUES.

Puissance
des Molu-
ques.

Noms des
Isles qui ont
dépendu au-
trefois de
Ternate.

Possessions
des Rois de
Tidor.

Lieux de la
dépendance
du Roi de
Bachian.

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLUQUES.
Acquisitions
de la Com-
pagnie Hol-
landoise.

nate, appartient aujourd'hui à la Compagnie Hollandoise, en vertu du transport que le Roi *Amsterdam* lui en fit le 3 de Mars 1678. Le Roi de *Bachian* lui a aussi vendu en 1683, les petites Isles qu'il possédoit aux environs, pour la somme de huit cens réales.

Tous ces droits des anciens Souverains de Ternate, de Tidor & de *Bachian*, dont on vient de parler, sont expliqués fort au long dans les Mémoires que nous faisons profession de suivre, & l'Auteur entre à cette occasion, dans divers détails touchant les Lieux, dont nous détacherons seulement ce qui a rapport à la Géographie & à la connoissance de cette multitude d'Isles qu'on peut ranger sous le Gouvernement des Moluques, sans nous arrêter ici aux descriptions des deux grandes Isles de *Mindanao* & de *Celebes*, parce qu'elles se trouveront ensuite dans d'autres Parties de ce Recueil: Ainsi commençant au Sud de la première de ces Isles, & continuant à descendre vers le Midi, le long des Côtes orientales de la seconde, à l'Ouest des Moluques, nous acheverons nôtre tournée par *Gilolo*, qui est à l'Est de ces cinq Isles.

§. II.

Isles du ressort des Moluques.

Isles de Sa-
rangani.

LA première Isle méridionale qu'on trouve au Sud-Est de *Mindanao*, à six degrés de latitude Nord, est celle de *Sarangani*, ou *Carongan*, qui en est éloignée de quatorze à quinze lieues, & d'environ quatre-vingt-deux de Ternate. C'étoit anciennement la résidence du Roi de *Bouwissang*, qui l'est en même tems de *Candahar*, & qui fait aujourd'hui son séjour dans l'Isle de *Sangir*. Seïst conseilloit aux Hollandois de vivre en bonne intelligence avec ce Prince. Les Espagnols ont souvent formé le dessein de s'établir à *Sarangani*, parce que c'est un excellent lieu de rafraichissemens pour les Vaisseaux. L'Isle est au reste peu considérable. Ses principales productions sont la cire & le caret. On prétend néanmoins qu'il se trouve de l'or dans sa Rivière; mais la proximité du Sulchan de *Mindanao*, qui exerce un pouvoir tyrannique sur la plupart des Isles circonvoisines, tient les peuples dans une si grande sujettion, qu'ils n'osent faire aucun Commerce avec les étrangers. L'Isle entière peut mettre sous les armes environ sept cens hommes, & le nombre de ses habitans est compté à près de trois mille. Entre cette Isle & celle de *Sangir*, on en rencontre encore deux autres qui portent aussi le nom de *Sarangani*, outre plusieurs petites, dont quelques-unes ne sont proprement que des rochers.

Isles de
Talaut.

LES Isles de *Talaut* sont un peu plus à l'Est que *Sarangani*, dont elles peuvent être éloignées d'environ douze lieues, & soixante-dix de Ternate, ce qui s'entend de la plus méridionale, située sous le cinquième degré de latitude. On en compte treize, tant grandes que petites; les deux *Noussa*, *Karotta*, *Karkarottang*, *Karkalang*, *Lirong*, *Kabrouwang*, & six sans nom. Il n'y en a que six qui soyent habitées, encore sont-elles peu connus, & l'on se met d'autant moins en peine d'y faire des découvertes, qu'elles sont fort pauvres. On n'y trouve aucuns cocotiers, ce qui est assez surprenant. Les habitans

habita
passer
figure
Foutou
qu'ils
vingt
ractèr
Isle a
habita
ceper
trouv
de Sj
bouca
& cel
les. Il
Nouvo
On y
Elle f
lienes
grand
a env
bouts
de lo
des h
capab
N
Lalou
me la
pouff
tre au
Davi
mens
pliqu
leurs
le co
habita
qui f
A
puis
sept
lieue
re,
pang
res s
cont
mat
reuz

en vertu du
Le Roi de Ba-
édoit aux en-

idor & de Ba-
ns les Mémoi-
ette occasion,
seulement ce
ltitude d'Isles
ous arrêter ici
Celebes, parce
Recueil: Ains
nt à descendre
Oueft des Mo-
à l'Est de ces

Mindanao, à
rongan, qui en
vingt-deux de
lang, qui l'est
dans l'Isle de
elligence avec
ablr à Saran-
les Vaisseaux.
s sont la cire
s sa Rivière;
voir tyranni-
s dans une si
es étrangers.
ommes, & le
e cette Isle &
at aussi le nom
sont propre-

i, dont elles
de Ternate,
me degré de
deux *Nouffa*,
ans nom. Il
nuës, & l'on
lles sont fort
prenant. Les
habitans

habitans manqueroient même du nécessaire, s'ils n'étoient accoutumés à s'en passer, en vivant comme les brutes, dont ils ne diffèrent guères que par la figure. Leur principale nourriture se tire d'une plante sauvage, nommée *Foutou-foutou*, dont le fruit est fort mal-fain. Ils ont peu de riz, parce qu'ils ne savent ce que c'est que de cultiver les terres. On compte jusqu'à vingt & trente familles de ces Insulaires dans une même maison. Leur caractère n'est pas féroce, quoiqu'ils foyent d'une grande simplicité. Chaque Isle a son idiome, & un Démon particulier à qui elle est consacrée. Les habitans de Kabrouwang, qui est la plus méridionale de ces Isles, se disent cependant Chrétiens, mais ils ne le sont tout au plus que de nom. On y trouve deux Villages & quelques maisons autour de l'Isle qui dépend du Roi de Sjauw, & peut avoir environ dix lieues de circuit. Les Rois de Taboucan, de Tarouna & de Mangenitou, qui font leur résidence à Sangir, & celui de Tagulanda, dont le séjour est à Pangafare, partagent entr'eux les Isles de Lirong ou *Talani*, de Karkalang ou *Pouloutang* & de Nouffa ou *Nounouffa*. La première a cinq lieues de long sur une demie de large. On y compte huit Villages, & dix dans la seconde, qui est la plus grande. Elle forme comme un triangle. Sa longueur du Nord-Oueft à l'Est, est de sept lieues, & il y en a huit de cette pointe à celle du Sud-Oueft. Dans sa plus grande largeur de l'Oueft à l'Est, où l'on voit de fort hautes montagnes, elle a environ quatre lieues, mais elle va toujours en rétrécissant vers ses deux bouts. Nouffa, qui est la dernière de ces Isles au Nord-Est, a une demie lieue de long sur autant de large, & contient seulement trois Villages. Le nombre des habitans de ces six Isles, monte à huit mille, dont deux mille six cens capables de porter les armes.

Ne quittons point les Isles de Talaut, sans dire un mot de celles de *Lalouga*, quoiqu'on n'en connoisse ni le nombre, ni les propriétés, ni même la situation. Des hommes sauvages, d'une figure étrange, ayant été poussés vers les Isles de Talaut & de-là transportés à Ternate, firent naître aux Hollandois l'envie de chercher leur Pays. Un Commissaire nommé *David Haak* le découvrit en 1694, sans en rapporter d'autres éclaircissements. Quelques années après, ces Sauvages, qui avoient appris à s'expliquer en langue Malaye, furent renvoyés dans leur patrie; mais un de leurs Conducteurs s'étant obstiné à se rendre à terre avec eux, contre le conseil des autres, ne fut pas plutôt descendu sur le rivage, que les habitans le mirent en pièces & le mangèrent à la vûe de ses Compagnons, qui se félicitoient de n'avoir pas suivi son exemple.

Au Sud des Isles de Talaut, est la grande Isle de *Sangir*, qui s'étend depuis le quatrième jusqu'au troisième degré de latitude. Entre sa pointe septentrionale & les Isles de Talaut, qui en sont éloignées de dix-huit lieues, on en passe sept autres connues sous les noms de *Cabiou*, de *Mohore*, de *Memanou*, de *Cambole*, de *Memounou*, de *Cabouloufou*, & de *Lim-pang*. Ces petites Isles n'ont rien de remarquable si ce n'est que les Insulaires s'en servent pour y relâcher & attendre le beau tems, afin de pouvoir continuer leur voyage avec plus de confiance. Car, outre que ce sont de mauvais Mariniers, ils se persuadent qu'ils feroient infailliblement malheureux, s'ils manquoient de se rendre à l'une ou à l'autre de ces Isles, mais sur-

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLUQUES.

Isles de
Lalouga.

Isles de
Sangir.

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLUQUES.

tout à Cabouloufou, qu'ils regardent comme un lieu saint, pour y offrir leurs sacrifices, soit au Démon qu'ils craignent beaucoup, ou à quelqu'autre Divinité imaginaire. On conçoit que ce culte a dû insensiblement s'établir, sur la coutume dont on s'est d'abord bien trouvé, de relâcher dans cette Isle & de s'y arrêter jusqu'à ce que le danger soit passé, ou que l'on ait des indices certains de calme, parce que la Mer étant ici fort orageuse au moindre vent, leurs chétifs bâtimens courroient trop de risque en s'y exposant sans cette précaution.

A l'Est de Sangir, on a les Isles *Batou, Wingko, Noessa, Toghan, Boukit, Beeng, Tomare, Torrang, Batouinko, Lavesang, Bing & Bellande*. Au Sud-Ouest, *Para, Sangalouban, Kakbitang, Nitoufaba, Salengkere, Babondeke, Masape, Keama & Marouma*, ce qui fait en tout vingt-huit Isles, outre dix-huit sans nom, tant grandes que petites, parmi lesquelles il s'en trouve qui sont assez considerables.

SANGIR, qu'on nomme aussi *Sangi*, a environ quinze lieues d'étendue du Nord au Sud, mais sa largeur est fort inégale. Au bout septentrional elle est de cinq lieues; ailleurs tantôt de trois, tantôt de deux, & dans quelques endroits seulement d'une lieue & demie. Cette Isle étoit autrefois soumise à deux Rois, mais vers les années 1670 & 1680, on en a vû jusqu'à huit qui usurpoient tous ce titre. Aujourd'hui ils se trouvent réduits à quatre. Ce sont les Rois de *Candahar*, de *Tarouna*, de *Taboucan*, & de *Mangenitou*, sans compter un cinquième qui est celui de *Tamaco*, & qui relève du Roi de *Sjauw*, autre Isle voisine. Leurs Etats n'offrent qu'une description assez sèche de Bourgs & de Villages, dispersés autour de l'Isle. Ils peuvent mettre ensemble environ quatre mille hommes sous les armes, & le nombre des habitans de Sangir va à près de treize mille. Ils font tous profession du Christianisme, à l'exception des sujets du Roi de Candahar, qui sont moitié Mahométans. En 1709, les Hollandois y avoient onze Ecoles publiques. Candahar est à l'Ouest de la pointe septentrionale de l'Isle. On trouve ensuite les Royaumes de *Tarouna*, de *Mangenitou* & de *Tamaco*. A l'Est est *Taboucan*, où les Hollandois ont une Loge. La rade n'y est pas si bonne qu'à *Tarouna*. C'est-là que les Vaisseaux vont ordinairement mouiller, dans une anse fort profonde, entre ce Bourg & celui de *Mangenitou*. La Compagnie tenoit autrefois ici une garde de quelques Soldats sous les ordres d'un Sergent, mais elle en a été retirée après la mort du Roi de ce nom, arrivée en 1694. C'étoit un Prince dangereux, & qui a souvent causé de l'inquiétude aux Hollandois, par ses intelligences secrètes avec les Espagnols des Manilles, qu'il cherchoit à attirer dans l'Isle. Ces Roitelets de Sangir sont toujours en differend les uns avec les autres & donnent beaucoup d'embaras aux Commissaires qui vont chaque année faire la visite des Quartiers septentrionaux.

L'ISLE produit une abondance de sagu & de noix de cocos. Le terrain en est assez plat du côté de l'Est, mais l'Ouest est rempli de montagnes. On y découvre celle d'*Abou*, qui est d'une hauteur prodigieuse, & du sommet de laquelle il sort continuellement de la fumée. Une éruption de ce Volcan, fit périr en 1711, le Roi de Candahar avec tous ses sujets, tant Chrétiens que Maures, au nombre de deux mille & trente, y compris femmes

Volcan de
Sangir &
ses ravages.

femme
vit, f
homme
rent,
ses en
& de
sonnes
na, o
habita
cher l
quelqu
de l'E
cens s
se ref
une t
qui ét
res en
aussi e
ter de
Soldat
s'assur
cédent
passer
chaleu
voyoi
pieds
une s
renve
terre
res q
vanta
petite
surpr
re.
dont
depu
Q
déter
deux
de c
Le t
On e
font
qu'o
un b
mois
paru

offrir leurs
quelqu'autre Di-
ent s'établir,
dans cette Ile
n aît des indi-
se au moindre
exposant sans

ghan, Boukit,
au Sud-Ouest,
Masape, Kea-
dix-huit sans
ouve qui font

d'étendue du
rional elle est
dans quelques
refois soumi-
à jusqu'à huit
uits à quatre.
e Mangenitou,
ve du Roi de
ription assez
peuvent met-
nombre des
profession du
ui sont moi-
es publiques.
On trouve en-
co. A l'Est
n'y est pas si
ement mouil-
Mangenitou.
dats sous les
u Roi de ce
ouvent causé
tes avec les
Des Roitelets
onnent beau-
e la visite des

os. Le ter-
e montagnes.
, & du som-
ption de ce
sujets, tant
, y compris
femmes

femmes & enfans. Il n'étoit resté qu'une petite Négrerie, nommée *Tala-wit*, située au Nord de Candahar, où l'on comptoit environ cent soixante hommes. Ces heureux réchappés de la destruction de leur patrie, trouvèrent, le lendemain, le corps de leur Roi, qui étoit expiré, tenant un de ses enfans entre ses bras. A *Calongan*, autre Négrerie au Sud de Candahar, & de la dépendance du Roi de Tarouna, il étoit mort soixante-dix personnes, sans compter les blessés. Le reste avoit pris la fuite vers Tarouna, où le désastre n'étoit pas moins grand, puisque plus de quatre cens habitans y avoient perdu la vie. Ces infortunés furent contraints de chercher leur salut à Mangenitou, à une lieue de-là, où il étoit bien tombé quelques pierres, mais sans y causer de dommage considérable. Du côté de l'Est, les Négreries de *Brae* & de *Matane* avoient perdu au delà de deux cens soixante personnes. Les autres habitans le long de cette Côte, vinrent se réfugier à Taboucan, quoiqu'on n'y fut pas fort en sûreté, y ayant eût une trentaine de morts dans les Jardins les plus exposés: & si le vent, qui étoit d'abord Nord-Ouest, n'eût tourné au Nord & porté les matières embrasées d'un autre côté, cette Négrerie ne pouvoit manquer d'être aussi entièrement abîmée. Le troisième jour, la montagne ayant cessé de jeter des flammes, le Chef de la Loge Hollandoise de Taboucan, envoya un Soldat avec quelques Insulaires, pour visiter les Négreries de l'Ouest, & s'assurer de la vérité des rapports qu'on en avoit reçus les deux jours précédens. Leur retour confirma ces tristes nouvelles. Le chemin par où ils passèrent étoit jonché de morts. Ils en comptèrent plus de quatre cens, que la chaleur avoit étouffés, parce que leurs corps étoient encore tout entiers. On voyoit l'eau bouillonner sur le rivage, & plusieurs habitans montroient leurs pieds qui en avoient été brûlés. A Candahar, il n'étoit pas resté debout une seule maison, grande ni petite. Tout jusqu'aux arbres, avoit été renversé ou consumé, tant par l'orage & les secousses de tremblement de terre dont cette éruption fut accompagnée, que par les flammes & les pierres que le Volcan pouffoit du fond de ses entrailles avec des coups épouvantables. Dans la Négrerie Chrétienne de Candahar, ils trouvèrent une petite fille d'environ dix-huit mois, qui étoit entre deux cadavres. Leur surprise fût extrême de l'entendre pleurer & demander à boire à sa manière. Ils l'emportèrent à Taboucan & la mirent auprès d'un de ses parens, dont elle fût reconnuë. Selon toute apparence elle avoit vécu dans cet état depuis trois jours.

QUAND on a passé les petites Isles méridionales de Sangir, qui font toutes désertes, on vient à celle de *Sjawu*, située à quarante lieues de Ternate sous deux degrés & demi de latitude septentrionale. Elle a environ huit lieues de circuit. Sa forme est à-peu-près la même que celle de l'Isle de Ternate. Le terrain en est fort élevé, & il y a aussi un Volcan qui brûle toujours. On en voit souvent sortir de l'eau, des cendres & de grosses pierres, qui sont la plupart rondes comme des boulets. Il n'y a presque point de jour qu'on n'y remarque quelque chose de nouveau. Avec certains vents, il fait un bruit terrible, mais jamais il n'est plus agité que durant les deux premiers mois de l'année. Au mois de Janvier 1712, cette montagne s'étant fendue, parut toute en feu, & le coup en fût entendu jusqu'à Ternate. On y trou-

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLUQUES.

Isle de
Sjawu.

Son Volcan.

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLUQUES.

ve de fort bon souffre, quoiqu'en petite quantité. Il y a quatre Villages dans l'Isle, l'un à l'Est & les trois autres à l'Ouest, dans chacun desquels les Hollandois ont une école. On y comptoit en 1705, trois mille trois cens habitans, dont mille soixante-dix étoient en état de porter les armes. Le Pays est pauvre & ne produit que des noix de cocos, de l'huile & quelques racines. Au défaut d'autre poisson, les Insulaires séchent des requins, qu'ils trouvent excellens, quoique ce soit une fort mauvaise nourriture. Le Roi vit lui même dans une grande indigence. Cette Isle a été autrefois sous la puissance des Espagnols. Le Roi de Ternate s'en étant rendu maître en 1677, avec le secours des Hollandois, en fit cession à la Compagnie. Le Fort Espagnol fût pourvû de six pièces de canon & l'on y laissa douze hommes en garnison. Cinq ans après, les Hollandois y bâtirent un nouveau Fort au côté de l'Est, qu'ils nommèrent *Doornenburg*, & dont le Roi de Sjauw fit la cérémonie de poser la première pierre. En 1696, il y avoit encore une garde de dix Soldats, qui a été retirée depuis.

Autres Isles.

A l'Est de Sjauw, on trouve encore les Isles de *Bougiaffou*, de *Pondang*, de *Labeang*, de *Massare* & de *Mahono*, qui forment sur un demi cercle, une Baye spacieuse du Sud au Nord, au devant de la Côte orientale de Sjauw, où les Vaisseaux sont à l'abri de toutes tempêtes. A l'Ouest de Sjauw est l'Isle de *Makelehe*, dans la distance d'environ trois lieues en Mer. Elle en a deux de circuit; mais on n'y sauroit aborder qu'à son côté occidental. On voit au milieu de l'Isle, un Lac d'eau-douce autour duquel les terres s'élèvent un peu en talus, sur un bord des plus charmans, tout planté de cocotiers & d'autres arbres fruitiers. Le Roi de Sjauw y nourrit du bétail, dont il fait de tems en tems quelque présent aux Hollandois.

Isle Pangafare.

Au Sud de Sjauw est l'Isle *Pangafare*, située un peu au delà du deuxième degré de latitude, à environ dix lieues de Sangir & vingt-deux de Ternate. On l'appelle aussi *Tagulanda*, du nom de son principal Bourg où le Roi de l'Isle fait sa résidence. Il y a encore un autre Bourg, éloigné de trois lieues du premier, sans compter plusieurs petites habitations dispersées le long du rivage. En 1705, le nombre des Insulaires se montoit à mille neuf cens dix, dont seulement six cens pouvoient porter les armes. Ces peuples sont des plus dévoués aux Hollandois. Ils ont souvent demandé la permission de pouvoir se transplanter à Amboine ou ailleurs; mais on leur donnoit une garde pour les empêcher de s'en aller d'eux-mêmes, ce qui prouve que leur Isle n'est pas de trop bon rapport. Elle produit cependant quantité de noix de cocos. Il y a deux écoles à Tagulanda. Le Roi est fort zélé pour la Religion Chrétienne, & la docilité de ses sujets les porte à suivre son exemple. Ce sont d'excellens Mariniers, toujours prêts à s'exposer généreusement, avec autant de bravoure que de prudence, pour sauver les bâtimens qu'ils voyent en danger, en quoi ils sont bien différens des habitans de la plupart des autres Isles. Au besoin, les Rois de Sangir, de Sjauw & de Tagulanda, ont coutume de fournir aux ordres du Gouverneur des Moluques, une petite Flotte de vingt-cinq Corracores armées de mille deux cens cinquante hommes. Ce sont de méchans Soldats pour l'attaque; mais ils sont admirables quand il s'agit de faire des courses sur les ennemis dans les bois, & de ravager la campagne. Autrefois les

Pan-

Panga
en on
A l
La pr
banc
qu'on
trouve
toutes
Côte
entre
peu pl
trois J
Côte
autres
encore
Détro
un ba
Vaisse
que ce
virois
ve au
cieux
Ce
est du
voulic
donno
une F
Villag
trente
mais
cet en
EN
un gr
qui so
chacu
gay,
Celeb
& au
nom.
de ba
conn
bonn
A
Xoule
la pr
d'aut
ils se

Pangafarois étoient grands Pirates, mais peu à peu les Hollandois leur en ont fait perdre l'habitude.

A l'Ouest de Pangafare sont deux petites Isles nommées *Roang & Passigi*. La première est assez haute, l'autre est basse & le terrain plat. Un grand banc de rochers s'étend de cette dernière vers l'Est, mais il n'empêche pas qu'on ne puisse passer aisément entre les deux Isles. Plus loin au Sud, on trouve celle de *Biaro*, qui est composée de plusieurs petites Isles séparées, toutes désertes, de même que les autres qu'on rencontre de-là jusqu'à la Côte de Celebes. Les noms de ces Isles sont *Banca*, qui forme le Détroit entre cette Ile & la Pointe septentrionale de Celebes. *Taliffé*, située un peu plus à l'Ouest que Banca. *Ganga, May-in & Pijo*, nommées aussi les *trois Isles Wassi*, ou les *Isles de Fer*, sont au Sud-Ouest de Taliffé, sur la Côte de Celebes. Elles ont au Sud, la petite Ile *Oud-Manado*, & deux autres sans nom. A l'Est de la Pointe septentrionale de Celebes, on a encore l'Isle *Lembe*, de forme longue & étroite. Elle donne son nom au Détroit qui la sépare de la Côte orientale de Celebes, & qui est resserré par un banc & par quelques pointes de rochers vers le milieu. Cependant les Vaisseaux ne laissent pas que d'y passer en toute saison. Cette Ile, ainsi que celles de *Tajom*, de *Databans*, & plusieurs autres dispersées dans les environs, ne sont remarquables que par leurs beaux bois d'ébène. On y trouve aussi quantité de ces nids d'oiseaux, qui font un manger des plus délicieux des Indes.

CE seroit ici le lieu de parler de la partie septentrionale de Celebes, qui est du ressort de Ternate; mais nous avons déjà fait connoître que nous ne voulions point anticiper sur la Description particulière de cette Ile qu'on donnera dans la suite. Il suffit de dire que les Hollandois ont à *Manado*, une Forteresse nommée *Amsterdam*, qui est le Comptoir général de tous les Villages de cette contrée. On y entretient constamment une garnison de trente hommes, sous les ordres d'un Chef, qui est quelquefois Militaire, mais le plus souvent Sous-Marchand, parce que le Commerce qui se fait en cet endroit est assez considérable.

EN suivant la Côte orientale de Celebes, on trouve au Sud de la Ligne, un grand nombre d'Isles connus sous le nom de *Togias*, ou *Isles des Tortues*, qui sont toutes désertes, à l'exception de deux, la *grande Togia & Belet*, chacune desquelles est gouvernée par un Roi particulier. Les Isles *Bangay, Gape, Saboubou*, dont les habitans ont été transportés sur la Côte de Celebes, en ont plus de cent autres petites au Nord de celles de *Xoula*, & au Sud de *Bangay*. On les comprend ordinairement sous ce dernier nom. Elles causent beaucoup d'embaras aux Mariniers, par la quantité de bancs & de rochers qu'on rencontre entre-deux, & qui sont encore peu connus. *Pulo-Sagu*, qui est la plus méridionale de ces Isles, fournit de bonne eau & du sagu en abondance.

A l'Est des Isles de *Bangay*, sont celles de *Xoula*, au nombre de trois, *Xoula Taljabo, Xoula Mangoli*, ou *Sapelulle*, & *Xoula Besi*. On compte dans la première, huit Villages & quelques habitations dispersées de côté & d'autre. Le caractère des Insulaires les porte à la cruauté & à la perfidie. Ils sont d'ailleurs poltrons & fainéans. Les hommes, qui ne s'embarassent que

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLUQUES.
Autres Isles.

Fort Hol-
landois au
Nord de Ce-
lebes.

Isles des
Tortues.

Isles *Bangay*.

Mes de *Xoula*.

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLUQUES.

que de boire & de manger, tiennent leurs femmes dans un dur esclavage, & ce sont elles qui font tout l'ouvrage tant aux champs qu'à la maison. L'Isle produit beaucoup de sagu. Elle a une bonne baye du côté du Nord, où les Chaloupes peuvent se mettre à l'abri de toutes fortes de vents. La seconde de ces Isles en comprend trois, presque joignantes l'une à l'autre, & dont deux sont seulement habitées. Elle est au Nord de la première, & séparée par un petit détroit, que les tournans & les pointes de rochers rendent fort dangereux. On y découvre une de ces pointes qui a précisément la figure d'un homme. Les Insulaires qui passent auprès ont coutume de lui jeter quelques fruits en offrande, pour se concilier ses faveurs. Xoula Besi, située à l'Ouest de Taljabo, est la plus peuplée de ces trois Isles. Il y a dix Villages, & un Fort nommé le *Klaverblad*, où les Hollandois tiennent une garde de quelques Soldats sous les ordres d'un Sergent, cette Ile étant restée en la possession de la Compagnie. Au Sud-Est de Taljabo, on trouve l'Isle *Common*, qui a une belle Rivière, & à l'Est, une autre petite Ile nommée *Liefje Matulla*, peu considérable. Ces Isles sont toutes fort fertiles. On en tire beaucoup de riz, d'huile de cocos & de bois d'ébène bâtard, d'une espèce très-estimée.

Autres Isles.

Isles aux
environs de
Bachian.

ON a encore aux environs de Bachian, la grande Isle *Oubi*, que le Roi de Bachian a vendu à la Compagnie avec toutes les autres petites Isles situées dans l'espace de trois lieues à la ronde. Les principales sont *Oubi-Latou*, *Magatapi*, *Bilang-bilang* & *Gommomo*. La grande Oubi est remplie de montagnes. Il y avoit autrefois un petit Fort au côté occidental, où l'on entretenoit une garnison de vingt-quatre Soldats; mais on en a fait depuis une simple redoute, qui n'est gardée que par deux hommes. Plus loin, à l'Est, sont les Isles de *Gano*, de *Coubi* & quelques autres sans nom. De là vers le Nord, en approchant de Bachian, on rencontre les Isles *Saketta* & *Isnola*, qui forment, avec la Côte orientale de Bachian, le Déroit qu'on nomme le *Déroit de Patience*.

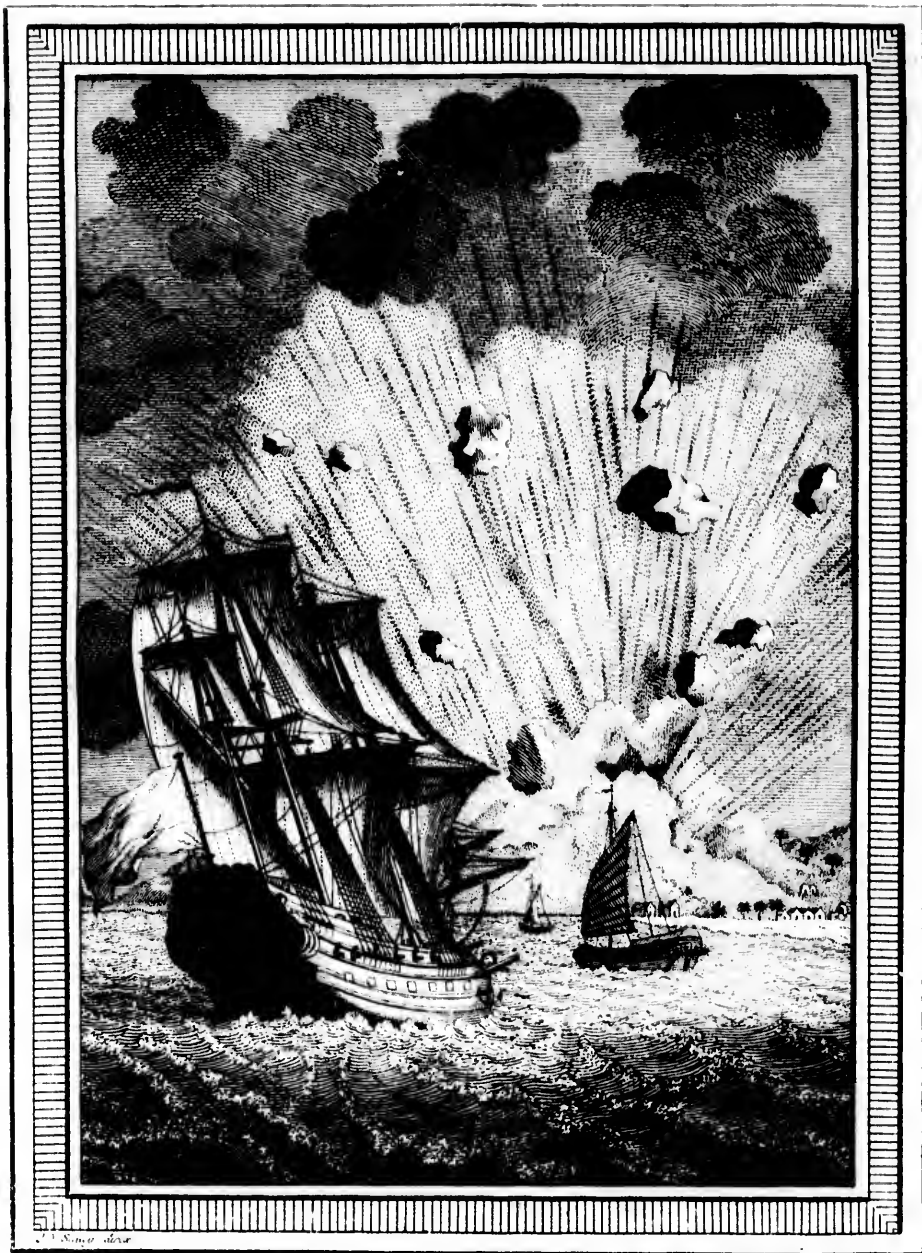
Isle de Gilolo.

GILOLO est une grande Isle, qui s'étend à deux degrés au Nord, & à un degré au Sud de l'Equateur. Elle a près de quatre-vingt lieues en longueur; mais sa largeur est fort inégale. On la divise en trois grandes parties, qui forment comme autant de branches; l'une au Nord, qu'on nomme la Côte de *Moro*, l'autre à l'Est vers le Pays des Papous & la troisième au Sud. La partie occidentale de l'Isle, qui est appelée *Batochina*, fait face à toutes les autres Isles Moluques, qui n'en sont éloignées que de six à sept lieues. Les Ternatois lui donnent le nom de *Hikimabera*, qui signifie *Terre-ferme*, parce qu'ils ont ignoré longtems que ce fût une Isle. Les Rois de Gilolo tenoient anciennement le premier rang entre les Princes des Moluques. On les désignoit sous le titre de *Gicoma Colano*, c'est-à-dire *Roi du Golfe*, parce qu'ils faisoient leur résidence près du Golfe de Gilolo, vis-à-vis de Ternate, ou un peu plus au Nord, sur la Côte de *Batochina*. Toute cette partie septentrionale est aujourd'hui sous la domination du Roi de Ternate; mais les guerres en ont presque entièrement dépeuplé le Pays. La partie orientale, qui n'est pas la moins considérable, appartient au Roi de Tidor, & comprend les Côtes de *Maba*, de *Patani* & de *Weda*. Ces deux Princes possèdent en commun l'Isle de *Morotay*, située au Nord

ur esclavage,
 à la maison.
 côté du Nord,
 e vents. La
 e à l'autre, &
 première, &
 e rochers ren-
 a précisément
 t coutume de
 veurs. Xoula
 es trois Iles.
 ollandois tien-
 nt, cette Ile
 e Taljabo, on
 e autre petite
 at toutes fort
 bois d'ébène

i, que le Roi
 petites Iles li-
 es sont *Oubi-*
 i est remplie
 ccidental, on
 on en a fait
 mmes. Plus
 ans nom. De-
 s Iles *Saketta*
 Détroit qu'on

Nord, & à
 icues en lon-
 trois grandes
 Nord, qu'on
 us & la troi-
 ée *Batochina*,
 gnées que de
Amahera, qui
 fût une Ile.
 ntre les Prin-
alano, c'est-à-
 lse de Gilolo,
 e *Batochina*.
 mination du
 t dépeuplé le
 , appartient
 & de *Weda*.
 ée au Nord
 de



MONTAGNE DE GAMMACANORRE,
faute en l'air l'an 1673.
BERG VAN GAMMACANORRE,
A^e. 1673. in de lugt gepraegen.

de Gi
 cette
 Hollar
 bitre d
 Pays,
 Terna
 L. E.
 bougo,
 demie
 canon
 secon
 & l'or
 sur la
 rivie
 pieces
 gnois
 de Mo
 forme
 du Pay
 places
 Manil
 Ap
 re, à
 de ce
 poste
 donne
 à Tof
 L'aré
 fourn
 produ
 & de
 A C
 haute
 fort d
 renve
 sevel
 obscu
 cern
 à la r
 boit
 leurs
 tant
 Anci
 de C
 de H
 d'au
 X

de Gilolo; Ils se disputent la propriété de quantité d'autres endroits de cette dernière Isle, dont il seroit assez inutile de parler, la Compagnie Hollandoise devant toujours être considérée, non-seulement comme l'arbitre des différends de ces Princes, mais comme la Souveraine de tous leurs Pays, qu'ils ne tiennent qu'à titre de Vassaux, particulièrement les Rois de Ternate, quoique les plus puissans.

Les Espagnols ont eû autrefois plusieurs Fortereselles dans cette Isle. *Sabougo*, qu'ils enlevèrent aux Hollandois en 1611, avoit quatre bastions & une demie-lune à l'entrée de la Rivière. Ce Fort étoit bien pourvû de gros canon. La garnison étoit de six Castillans & de cinquante Pampangres. Un second Fort, qu'ils prirent de même sur les Hollandois, se nommoit *Gilolo*, & l'on y tenoit cinquante à soixante Espagnols. Ces deux Forts étoient sur la Côte occidentale de l'Isle, à sept lieues du Château d'Orange. Vis-à-vis de Machian, ils avoient le Fort *Aquilamo*, situé au bord d'une petite Rivière, & environné de murailles, avec un bastion deffendu par deux pièces de canon. Sa garnison ne consistoit qu'en un petit nombre d'Espagnols & en quarante Insulaires de Tidor. Ils avoient encore sur la Côte de *Moro*, à l'Orient de Gilolo, trois autres Forts, dont les garnisons étoient formées par quarante-cinq Espagnols, & par un grand nombre de naturels du Pays, la plupart Chrétiens. Les Espagnols ont abandonné toutes ces places, dans le même tems qu'ils quittèrent Ternate, pour se retirer aux Manilles.

Après leur départ, les Hollandois, qui s'étoient fortifiés à *Gammacanorre*, à la prière des habitans de Sabougo, n'ayant plus d'ennemis à craindre de ce côté-là, démolirent cette place en 1616. On ne parle point d'un autre poste de moindre importance, nommé *Bobane*, qu'ils ont également abandonné parce qu'il leur étoit inutile. Ils n'ont plus qu'un petit Lieu fortifié à *Tosebo*; sur la même Côte, où est le Bois de *Pinang* de la Compagnie. L'arécia qu'on en tire, passe pour le meilleur de toutes ces contrées. L'Isle fournit aussi beaucoup de sagu, mais elle est peu renommée pour ses autres productions. On n'en connoît guères l'intérieur, qui est rempli de déserts & de montagnes.

A Gammacanorre, où les Hollandois ont eû leur établissement, il y a une haute montagne, qui en 1673, fâta la veille de la Pentecôte, par un tems fort calme & fort beau. Il y eût d'abord un grand tremblement de terre qui renversa les Villages d'alentour, où plusieurs milliers de personnes furent ensevelies sous les monceaux de pierres. Le lendemain, l'air étoit tellement obscurci à une distance d'environ treize miles, qu'à-peine pouvoit-on discerner les objets près de soi. Toutes les Isles voisines à plus de cent lieues à la ronde, furent couvertes d'un pied de cendre. La quantité qui en tomboit arrêtoit les Vaisseaux en pleine Mer, & les empêchoit de se servir de leurs voiles. La Mer qui étoit fort haute, inonda le plat Pays & força tant les hommes que les animaux, à chercher leur salut sur les hauteurs. Anciennement, il y a eû aussi un Volcan dans l'Isle de *Morotay*, au Nord de Gilolo. C'est-là tout ce qu'on sçait de plus remarquable de cette grande Isle. On en compte une quarantaine de petites dispersées de côté & d'autre le long de ses Côtes.

XI. Part.

D

A

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLUQUES.Forts Espa-
gnols.Fort Hol-
landois.Volcan de
Gammaca-
norre.

Isle Morotay.

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLUQUES.
Isles voisi-
nes de Ter-
nate.

A l'Ouest de Ternate, dans la distance d'environ onze lieues, on a encore les Isles de *Majaww* ou *Meau*, & *Taffouri*, dont on trouve les noms dans quelques Voyageurs. C'est dans la première de ces Isles que le Roi de Ternate faisoit construire ses Caracores, & préparer toutes choses pour leur armement. L'autre Ile a une bonne baye du côté du Nord. Les Espagnols y avoient un Fort sur une montagne escarpée. Les Hollandois le firent démolir en 1695. La petite Ile *Hieri* est au Nord, tout proche de Ternate.]

§. III.

Mœurs & Usages des Moluques.

Anciens
Mœurs &
Religion des
Moluques.

Loix grossières
du Pays.

Habille-
ment & Ca-
ractère des
habitans.

ON prétend que les Chinois occupèrent autrefois les Moluques, lorsqu'ils subjuguèrent la plus grande partie des Pays orientaux, & qu'après eux, elles eurent successivement pour maîtres, les Javanois, les Malais, les Persans & les Arabes (a). C'est aux derniers qu'on y attribue l'introduction du Mahométisme, dont les superstitions s'y mêlèrent avec celles de l'idolâtrie. Il s'y trouve d'anciennes familles, qui se font honneur de tirer leur origine des premières Divinités du Pays, sans en être moins attachées à l'Alcoran. Les Loix y sont grossières & barbares. Elles permettent la pluralité des femmes, sans en fixer le nombre, & sans aucune règle pour le bon ordre des mariages. Cependant la première femme du Roi est distinguée par le nom de *Putrix*, & ses enfans sont estimés plus nobles que ceux des autres femmes. Leur droit à la succession n'est jamais contesté par les enfans d'une autre mère. Les Loix pardonnent fort difficilement le larcin, & font grâce à l'adultère. Dans l'opinion de ces Insulaires, la propagation du genre humain doit être le premier objet de la politique. Ils ont des Ministres publics, qui sont obligés de se promener dès la pointe du jour dans toutes les rues des Villes & des Bourgs, en battant la caisse pour éveiller les personnes mariées & les exciter à remplir le devoir conjugal (b).

Les hommes portent des turbans de diverses couleurs, ornés de plumes & quelquefois de pierres précieuses. Celui du Roi de Ternate, est distingué des autres. C'est une espèce de mître, qui lui tient lieu de couronne. L'habit commun est un pourpoint ou une veste, qu'ils appellent *Chenines*, avec des haut-de-chausses de damas bleu, rouge, verd ou violet. Ils portent aussi des manteaux courts de la même étoffe, quelquefois étendus, & quelquefois racourcis & noués sur l'épaule. Les femmes entretiennent soigneusement leur chevelure, qu'elles laissent flotter de toute sa longueur, ou qu'elles relèvent en nœuds, entremêlés de fleurs, de plumes & d'au-

(a) On parle plusieurs langues différentes dans ces Isles; ce qui doit faire juger qu'elles ont été peuplées par diverses Nations. Le Malais y est la langue la plus commune. Quelques-uns ont écrit que les habitans des Moluques sont descendus des

Peuples de Java, qui furent attirés dans ces Isles par l'odeur du girofle & des autres aromates.

(b) Argenfola, Tom. I. pag. 23, & Second Voyage des Hollandois, pag. 319.

gretto
tent d
rubi
les ét
aucun
ties d
& du
appor
sans d
leurs

EN
lies &
ne pe
ment
les qu
poules
denré
riches
cette
Les h
obscu
fumen
des se
que c
Mer,
qu'ils
étran
conti
pour
[C
tion,
son r
ne tr
quelq
un m
de B
diffé
Bach
noml
nir.
enfan
cubin

(c)
tlon d
n'y po
(d)

cues, on a en-
re les noms dans
le Roi de Ter-
es pour leur an-
Les Espagnols
andois le firent
de Ternate.]

grettes (c). Leurs robes sont à la Turque ou à la Persane. Elles portent des brasses, des pendans-d'oreille, des colliers de diamans & de rubis, & de grands tours de perles. Ces ornemens sont communs à tous les états. Les étoffes de soie & d'écorce d'arbre sont en usage aussi, sans aucune distinction pour les deux sexes, & leur viennent de toutes les parties de l'Inde, qui s'empresstent de les apporter en échange pour du girofle & du poivre. On doit juger que ce n'est pas pour se garantir du froid, qu'ils apportent tant de soins à leur parure. Ce goût de propreté leur est venu sans doute avec le Mahométisme. Les hommes le portent jusqu'à parfumer leurs habits (d).

EN général les femmes sont d'une taille médiocre, blanches, assez jolies & d'une humeur vive. Avec quelque soin qu'elles soient gardées, on ne peut les empêcher de tromper leurs maris. Elles s'occupent ordinairement à filer du coton, qui croit en abondance dans toutes leurs Isles. Celles qui sont pauvres vendent du poisson sec ou frais dans les marchés, des poules, des bananes, des cannes de sucre, du gingembre verd & d'autres denrées. Mais les plus riches ne possèdent point d'argent. La principale richesse de ces Insulaires consiste en cloux de girofle. Il est vrai qu'avec cette précieuse marchandise il n'y a rien qu'ils ne puissent se procurer (e). Les hommes sont un peu bazanés, ou plutôt d'une couleur jaunâtre, plus obscure que celle du coing. Ils ont les cheveux plats, & plusieurs se les parfument d'huiles odoriférantes. La plupart ont les yeux grands & le poil des sourcils fort long. Ils le colorent d'une sorte de peinture, aussi-bien que celui des paupières. Ils sont robustes, infatigables à la guerre & sur Mer; mais paresseux pour tout autre exercice. Ils vivent longtems, quoiqu'ils blanchissent de bonne heure. Ils sont doux & officieux à l'égard des étrangers, se familiarisent aisément: mais importuns par leurs demandes continuëles, intéressés dans le Commerce, soupçonneux, trompeurs; & pour joindre plusieurs vices en un seul, ils sont ingrats (f).

[C'EST à ces trois articles précédens que Mr. Prevoit borne sa description, pour ce qui concerne les habitans des Moluques. Après avoir rapporté son récit de mot à mot, ajoutons-y quelques éclaircissemens. Valentyn ne trouve pas à ces Peuples, la moindre ressemblance avec les Chinois dont quelques-uns prétendent les faire descendre. On doit plutôt les tenir pour un mélange de diverses Nations. Les Rois de Ternate, de Machian & de Bachian, se disent sortis d'un même Dragon, mais de trois œufs différens, trouvés entre des rochers qu'on montre encore aux environs de Bachian. Les Loix qui permettent la pluralité des femmes, en fixent le nombre à quatre légitimes & autant de concubines qu'on en peut entretenir. Mais la première femme du Roi ne donne aucune prérogative à ses enfans, qui sont en tout égaux à ceux des autres femmes & même des concubines. D'ailleurs il est réglé, que le droit de succession passe aux collatéraux,

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLUQUES.

Figure des
hommes &
des femmes.

Eclaircissemens sur ce
qui précède.

(c) Argenfola, *ibid.* pag. 24. La Relation des Hollandois dit au contraire qu'elles n'y portent aucun ornement, pag. 522.

(d) Second Voyage des Hollandois, pag.

521.

(e) Pag. 522, & Argenfola, Tom. II. pag. 23.

(f) Argenfola, Tom. I. pag. 22.

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLUQUES.

téraux, & non aux descendans en ligne directe. La Couronne n'en est pas moins élective, & l'on choisit parmi ces collatéraux, celui qu'on juge à propos, sans égard à la primogéniture. On préfère ordinairement les enfans dont les mères sont de la plus illustre naissance. S'il y a eu des exemples contraires, c'est la violence qui a enfreint les loix. Le titre de *Djoue Pou-tri* signifie simplement *Madame la Princesse*. Surquoi il est à remarquer que de toutes les femmes du Roi de Ternate, il n'y en a qu'une que la Compagnie reconnoisse comme Reine, & à qui elle fasse rendre des honneurs. On ne trouve rien dans les Relations Hollandoises qui ait rapport à la fonction particulière de ces Ministres publics dont on parle au premier article, quoique la chasteté ne soit pas la vertu des Ternatois. Un homme qui n'auroit pas une maîtresse particulière, ne seroit point estimé, & passeroit pour un rustre qui ne sçait pas son monde. Les Hollandois ne sont guères plus scrupuleux sur ce point que les Insulaires. On voit peu de jeunes gens à Ternate, qui ne tiennent une fille en chambre, & ce désordre est porté si loin, que ceux même qui devroient par état l'empêcher, sont souvent les premiers à en donner l'exemple.

Artifices
des femmes.

IL n'y a pas de Pays au monde, où les femmes employent plus d'art pour séduire les hommes. Peu capables d'inspirer de l'amour par leurs traits naturels, elles les relèvent par des grâces empruntées de leurs habillemens, de leurs manières, de leurs minauderies & de leurs danses lascives. On en a même entendu qui se vantoient de pouvoir, en tournant seulement une certaine fleur d'or qu'elles portoient dans leurs cheveux, amener, quand elles voudroient, l'homme le plus indifférent à servir leur passion. On parle beaucoup aussi de leurs philtres, ou plutôt de leurs poisons, qu'elles ne manquent pas de faire prendre à leurs amans, dans un pinang, ou de quelque autre façon, dès qu'elles s'en voyent abandonnées. S'ils reviennent, elles sçavent les guérir; mais s'ils partent, le poison produit tôt ou tard son effet. Ceux qui en sont atteints tombent dans une espèce de délire, ou dans une maladie de langueur qui leur cause enfin la mort. Cependant Valentyn ne croit pas qu'elles puissent y attacher la vertu de se faire aimer, ou du moins il dit n'en avoir jamais eu l'expérience.

Habillement
du Roi.

POUR donner une idée plus juste de l'habillement des Insulaires de Ternate, nous commencerons par celui du Roi, qui sert communément de modèle à la plupart de ses Courtisans. Ce Prince est vêtu à la Hollandoise, mais ajusté d'une manière si bizarre, qu'on le prendroit plutôt pour un Charlatan que pour un Roi. Il porte tantôt un turban, tantôt un bandeau large, ouvert par le haut & orné de plumes blanches sur le derrière en forme de couronne, avec des boucles de perles & de diamans d'espace en espace. Quelquefois on lui voit un bonnet de velours, fait comme celui d'un Grenadier, & enrichi de pierres précieuses. Son habit est de velours verd ou rouge, ou de quelqu'autre riche étoffe de différentes couleurs, le plus souvent à boutons d'or avec de larges galons de même. Sur cet habit il porte un baudrier, & une épée à garde d'argent; mais ce n'est que pour les grands jours; autrement le kris est son arme familière. Quand il veut paroître magnifique, il prend encore une ceinture avec une chaînette de diamans, surmontée d'une autre d'or, qui lui pendent au devant du corps. Sa chaussure

e n'en est pas
 qu'on juge à
 ent les enfans
 des exemples
 de *Djouw Pou-*
 remarquer que
 que la Com-
 es honneurs.
 ort à la fonc-
 premier arti-
 Un homme
 né, & passe-
 ne sont guè-
 eu de jeunes-
 désordre est
 er, sont sou-

ns d'art pour
 leurs attrait
 habillemens,
 ves. On en
 ulement une
 er, quand el-
 a. On parle
 elles ne man-
 t de quelque
 ennent, elles
 rd son effet.
 ou dans une
 Valentyne ne
 ou du moins

ires de Ter-
 ment de mo-
 Hollandoise,
 our un Char-
 bandeau lar-
 ere en forme
 re en espace.
 n Grenadier,
 ou rouge, ou
 ivent à bou-
 orte un bau-
 r les grands
 eut paroître
 de diamans,
 Sa chauf-
 fure



FEMME MESTICE DE TERNATE.
 EEN MISTICE VROUW VAN TERNATE.

fure e
 en de
 landoi
 Le
 climat
 affez
 ques-
 sous-
 ni bas
 bande
 un sim
 moins
 me, c
 Les p
 qui o
 du pi
 du R
 L'I
 Javan
 s'enve
 couvr
 Les f
 mode
 loin d
 ge, f
 ce &
 cure
 ment
 Lors
 elles
 leurs
 belle
 desce
 d'étal
 à l'im
 demi-
 fine,
 leur g
 ble le
 empla
 gent.
 Tapi,
 pour

(E)
 exami

fure est une espèce de petites bottines de drap rouge avec des galons d'or en deux ou trois endroits; mais il se sert de fouliers comme les Hollandois.

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLUQUES.

Les autres Infulaires vont légèrement vêtus, à cause de la chaleur du climat, la plupart n'ayant qu'un *Badjou*, ou pourpoint de toile de coton, assez large, ouvert par devant, & qui leur va jusqu'aux genoux; Quelques-uns font de chits ou d'autre fine étoffe de soye. Ils portent la-dessous des haut-de-chausses de coton, & n'ont ni chapeaux, ni manteaux, ni bas, ni fouliers. Leur habillement de tête est un *Boulan-boulan*, ou une bande de toile rouge ou blanche, ou d'autre étoffe de soye, & quelquefois un simple bourrelet blanc. L'usage du *Distar*, qui est un beau turban, est moins commun, & il n'appartient qu'aux Princes ou aux Grands du Royaume, d'y ajouter des houppes d'or & d'argent. La plupart vont pieds nus. Les principaux se servent de sandales de bois, qu'ils nomment *Cheripous*, & qui ont un petit bouton rond qu'on passe entre les deux premiers doigts du pied; mais il ne leur est pas permis de porter ces sandales en présence du Roi.

Habillement
des hommes.

L'HABILLEMENT des femmes du commun diffère peu de celui des Javanoises, & ne consiste qu'en un morceau de toile de coton, dont elles s'envelopent le corps depuis la ceinture en bas, sans s'embarasser de se couvrir le sein, d'autant moins que cet état favorise leur incontinence. Les femmes d'une certaine qualité affectent sur ce point un peu plus de modestie, & mettent un mouchoir, mais d'une gaze si fine & si claire que loin de rien dérober à la vue, elles croient même en tirer plus d'avantage, sur-tout dans leurs danses, qu'elles exécutent avec beaucoup de grâce & d'adresse. Elles sont passionnées pour ce divertissement, qui leur procure l'occasion de se faire voir, & dont elles profitent avec empressement, parce qu'il est assez rare qu'elles se montrent dans les rues. Lors qu'elles paroissent en compagnie, ce qui ne leur arrive pas souvent, elles sont richement parées. Un de leurs principaux ornemens, outre leurs mouchoirs brodés, est le *Salindang*, espèce d'écharpe plissée, d'une belle étoffe de soye, bordée de dentelles ou de franges d'or, qui leur descend de l'épaule gauche jusqu'à la ceinture, & qu'elles ont coutume d'étaler sur leurs genoux quand elles sont assises. Les plus considérables, à l'imitation des femmes *Mestices*, portent une sorte de *Badjous*, ou de demi-chemises de gaze blanche, par dessus une *Chiole* ou camisole de toile fine, garnie de petits boutons d'or, dont elles se servent pour relever leur gorge & la tenir dans cet état, tandis que la gaze qui la couvre, semble leur prêter encore de nouveaux agrémens (g). Pour leurs robes, elles employent des morceaux de diverses étoffes de soye, rayées d'or ou d'argent, & à fleurs, dont elles s'envelopent deux ou trois fois, autour d'un *Tapi*, ou petit habit de dessous, qui les serre si fort sur le derrière, que pour la forme du corps, c'est comme si on les voyoit nues; ce qui paroît d'abord

Habillement
des femmes.

(g) Voyez la Figure, qui méritoit d'être examinée avec quelque attention. On ne pouvoit pas mieux représenter un habit blanc en gravure.

DESCRIPTION
DES ILES
MOLUQUES.

d'abord assez étrange, mais on s'y accoûtume avec le tems. On ne leur voit point de pendans-d'oreilles ni de colliers de diamans, de perles, ou d'autres pierreries, si l'on en excepte la Famille Royale, & quelques Dames de la première qualité, qui ont de belles bagues & des poingons de tête faits en forme de grandes roses de diamans ou de rubis, à la place desquels, d'autres se servent de fleurs d'or artilement travaillées, pour nouër leurs cheveux sur le derrière de la tête. On ne parlera point ici de leurs bracelets & pendans-d'oreilles d'or, qui leur sont communs avec plusieurs autres femmes de l'Orient (b). Celles qui sont de basse condition, vont pieds nus; mais pour peu qu'elles soyent distinguées, elles portent des pantouilles, comme les Mestices, & quelques-unes même des bas de soye de différentes couleurs, quoique la rouge soit la plus estimée & la plus ordinaire.

Leur figure.

LES femmes des Ternatois ne sont pas blanches, mais bazanées comme les hommes. A la couleur près, elles ont le visage agréable, l'air doux & caressant, les manières polies & engageantes. Elles ont un soin particulier de leurs dents, qui sont blanches, ou d'un noir luisant, & toujours extrêmement propres. Ce sont les femmes qui travaillent dans ce Pays. Les hommes mènent une vie fort fainéante, & il y en a très-peu qui veulent s'appliquer aux arts ou aux sciences. Quand ils ont le nécessaire, ils ne cherchent point le superflu. Rien ne leur paroît plus ridicule que de voir les Chrétiens prendre tant de peines, essuyer tant de fatigues & s'exposer à tant de dangers, souvent pour satisfaire une chimère, qui est leur ambition. Les choses vont tout autrement à Ternate. Chacun y est l'Architecte de sa propre maison: chacun fait ses habits, se creuse un canot d'un gros tronc d'arbre, pêche du poisson dans la Mer, ou va chasser dans les bois le gibier dont il a besoin pour sa nourriture.

Vie oisive
des hommes.

LEURS maisons ne sont faites que de branches de sagu, ou de bambous fendus, qu'ils crépissent de fumier & de chaux. Il est rare d'en trouver quelques-unes qui soyent construites de bois. Pour couverture, ils se servent d'*atap*, ou de feuilles de cocotier jointes ensemble. Leurs fenêtres sont de roseaux. Ils ne ferment point leurs portes de nuit, parce que n'ayant pas grand chose à perdre, ils craignent peu les voleurs. D'ailleurs s'ils ont quelque argent, ils l'enfouissent en terre. Mais la plupart sont pauvres, sur-tout depuis qu'on leur a ôté le Commerce des cloux de girofle, qui étoit autrefois la source principale de leurs richesses. La passion pour les meubles ne les domine pas. Ils les regardent comme un embarras. Une ou deux petites nattes leur tiennent lieu de tables, de bancs, de chaises, & le plus souvent même de lits. Ils se couchent dessus pour dormir, s'envelopent le corps d'un drap, & reposent leur tête sur leur coude. Les plus distingués ont une espèce de canapé avec un petit matelas. Ils n'ont ni coffres ni armoires, & pour ferrer leurs habits, s'ils en ont de rechange, ils ne se servent que de gros roseaux enfumés. Les feuilles du pisang, sont à la fois leurs assiettes, leurs napes & leurs serviettes. Leur batterie de cuisine se réduit à quelques méchans couperets, quelques

Leurs mai-
sons & leur a-
meublement.

(b) Voyez ci-dessous la Description d'Amboine.

pots à
part y
y une
quelq
leur n
LA
mune
qui on
pain d
se dor
le gib
cipale
ou l'a
L
des p
de
où ils
mont
l'arrie
vant
qu'ils
dent
dans
claire
L
taux
ne vo
doit s
conn
me n
prend
On ne
Infula
leur p
fer de
emple
derni
moen
répét
de fa
(1)
Voy.

pots à cuire, & quelques écuelles de porcelaine pour boire; encore la plupart y substituent-ils les coques de noix de cocos ou les bambous. Ajoutés-y une hache rouillée pour couper du bois, de vieux filets pour pêcher, quelques instrumens pour préparer le sagu, & c'est-là tout ce qui compose leur ménage.

La même simplicité règne dans leurs repas. L'eau est leur boisson commune, mais lorsqu'ils veulent se réjouir, ils y mêlent quelques liqueurs, qui ont la vertu de les enivrer, étant buës avec excès. Le sagu est leur pain ordinaire. Le riz n'est guères en usage que dans les occasions où ils se donnent des festins. Ils font peu de cas des légumes. La volaille ou le gibier n'est que pour les grands jours de fête, le poisson est leur principale nourriture. Ils le mangent frais, sec ou salé, & le font frire en huile, ou l'affaisonnent de beaucoup d'épiceries.

Leur manière de pêcher est assez remarquable. Ils prennent d'abord des petits poissons, avec diverses sortes de filets. Ensuite, pour en avoir de plus gros, ils mettent debout, à l'avant du bâtiment, un grand roseau, où ils passent une corde au bout de laquelle est attaché un hameçon surmonté d'une feuille pour que le vent le fasse voltiger en avant. Sur l'arrière du bâtiment est assis un homme, qui jette les petits poissons à l'avant pour attirer les gros & les prendre. Ils se servent aussi d'un panier qu'ils font descendre à fond, & après qu'il y a été quelque-tems, ils regardent s'il y a du poisson pris. S'il y en est entré, un des gens qui sont dans le bateau, plonge, & ramène le panier au-dessus de l'eau, qui est si claire dans ces parages, qu'on peut aisément voir nager les poissons.

Leurs Mariages sont peu differens de ceux des autres Peuples orientaux qui font profession du Mahométisme. Un homme qui veut se marier ne voit jamais la femme qu'il recherche avant le jour qu'il l'épouse. Il doit s'en rapporter au témoignage de quelques-unes de ses parentes qui la connoissent, & qui lui servent d'entremetteuses. Après le mariage, si la femme ne plaît pas au mari, comme il arrive souvent, il lui est permis d'en prendre une seconde, une troisième, enfin autant qu'il en peut nourrir. On ne fait pas longtems l'amour dans ce Pays. Au lieu de billets doux, les Insulaires, à l'exemple de plusieurs autres Peuples des Indes, expriment leur passion par des fleurs, des fruits & autres choses qu'ils savent disposer de manière à faire comprendre jusqu'à leurs plus secrètes pensées. Ils employent même quelquefois cette méthode dans les affaires d'Etat de la dernière importance (i). Nous ne nous étendrons pas davantage sur leurs mœurs, leurs usages & leurs coûtumes, pour éviter de tomber dans des répétitions qui n'ajouteroient rien aux remarques qu'on a déjà eü occasion de faire ailleurs (k).]

(i) Valentyn. Second Voy. des Holl., & Voy. de Schouten, pag. 91. & suiv.

(k) Voyez en particulier la Description de l'Isle de Java, au Volume précédent.

DESCRIPTION
DES ISLES
MOLUQUES.

Leurs ali-
mens.

Manière de
pêcher le
poisson.

Leurs Ma-
riages.



DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Description d'Amboine.

Isle d'Amboine comptée au rang des Moluques.

Sa Description.

L'ISLE d'Amboine, que quelques-uns mettent aussi au rang des Moluques, est située à quatre degrés de latitude du Sud. Elle fut découverte par les Portugais en 1511 (a). Les Hollandois la leur enlevèrent le 23 de Fevrier 1605 (b). Dès la même année, la Compagnie de Hollande y avoit un Gouverneur, qui se nommoit Frederic *Houtman*. Ce Gouverneur en fit à l'Amiral Matelief, qui y passa en 1707, la Description suivante : Cette Isle, dit-il, est divisée en deux parties, & presqu'en deux Isles, par deux golfes qui s'enfoncent dans les terres. On y comptoit aussi [dans la petite partie où est le Fort,] vingt habitations d'Insulaires, qui pouvoient mettre deux mille hommes sous les armes, tous Chrétiens, [du moins de nom, & dont la moitié étoient affectionnés aux Hollandois.] La grande partie de l'Isle, nommée *Hitto*, avoit quatre Villes ou quatre habitations principales, dont chacune en avoit sept autres petites sous sa juridiction. Elles pouvoient fournir quinze cens hommes pour la guerre, la plupart Maures, c'est-à-dire Mahométans, & qui relevant du Fort étoient sous la domination des Hollandois.

CE Fort tenoit en bride non-seulement toute l'Isle, mais encore les Isles voisines, jusqu'à celle de Banda. Mais il avoit proprement, dans sa dépendance, quatre autres Isles qui se nommoient en général Isles d'*Uliasser* (c), & qui abondoient en sagu. Leurs habitans s'attribuoient la qualité de Chrétiens; mais on auroit pu les nommer *Chrétiens sauvages*, puisque suivant la remarque de l'Auteur Hollandois, ils mangeoient encore la chair de leurs ennemis, lorsqu'ils les pouvoient prendre.

Deux factions des Olifivas & des Olilimas.

LES Insulaires d'Amboine étoient divisés en deux factions, qui se nommoient *Olifivas* & *Olilimas*. La plupart des Maures étoient de la seconde. *Olifivas* signifioit dans leur langue *neuf pays*, & *Olilimas*, *sept pays*. Ces deux races, anciennement habituées dans l'Isle, y étoient venues de différens Pays, & chacune avoit conservé son langage particulier, qui n'étoit pas entendu de l'autre. Presque tous les *Olilimas* étoient Mahométans, & les autres étoient un mélange de Chrétiens, de Mahométans & d'Idolâtres. Les mêmes factions régnoient dans les Isles voisines.

DANS la petite partie de celle d'Amboine, on comptoit douze races d'*Olifivas*, toutes Chrétiennes, qui pouvoient mettre sur pied douze cens trente-cinq hommes, de l'âge militaire; & onze races d'*Olilimas*, qui en pouvoient

(a) L'Édition de Paris porte en 1515, c'est-à-dire, ajoute-t-elle, en même-temps que Ternate. Or il est connu qu'Antoine Abreus, accompagné de François Serrano & de Ferdinand Magellan, vint à Amboine en 1511, & que ce fut seulement l'année suivante, que Serrano, qui avoit été séparé de lui par une tempête, depuis leur départ de Banda, arriva à Ternate, après bien des infortunes. R. d. E.

(b) Voyez dans le Volume précédent, pag. 357, les circonstances de ce grand événement, que Mr. Prevost, d'après De Graaf, avoit encore abusivement rapporté ici à l'année 1603, & le Gouvernement de *Houtman*, à l'année 1607. R. d. E.

(c) Par corruption pour *Liafe*, nom que les Insulaires donnent aussi à l'Isle *Honima*. Voyez ci-dessous. R. d. E.

rang des Mo.
 Elle fut décou-
 eur enlevèrent
 agnie de Hol-
 man. Ce Gouver-
 description sui-
 resqu'en deux
 comptoit aussi
 uaires, qui pou-
 ns, [du moins
 is.] La gran-
 tre habitations
 la juridiction
 re, la plupart
 t étoient sous

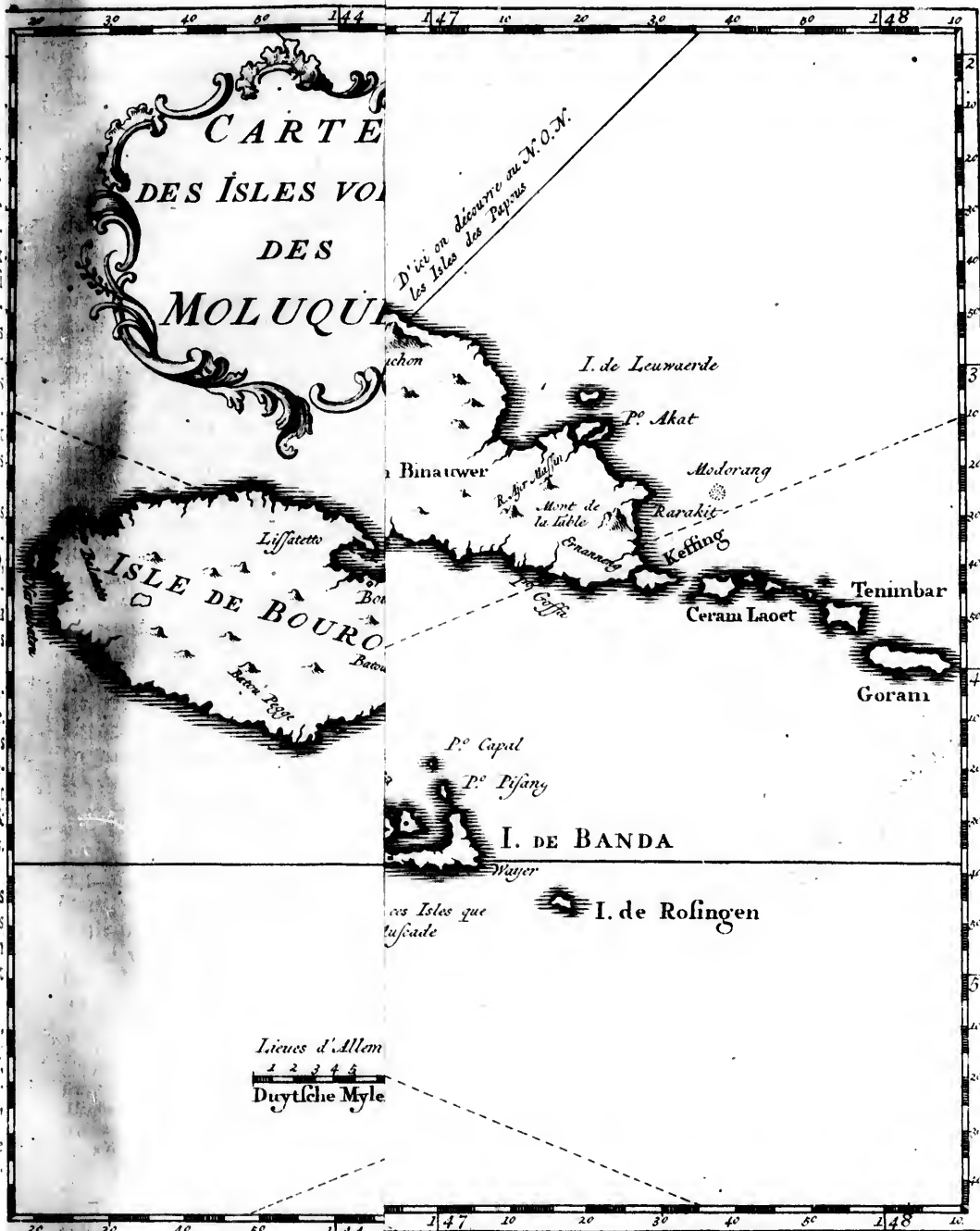
encore les Isles
 , dans sa des-
 es d'Ultaffer (c)
 ualité de Chré-
 que suivant la
 chair de leurs

s, qui se nom-
 de la seconde
 sept pays. Ces
 enues de diffé-
 er, qui n'étoit
 ahométans, &
 & d'Idolâtres.

oit douze races
 ed douze cens
 ilimas, qui en
 pouvoient

blume précédent,
 s de ce grand é-
 d'après De Graaf,
 rapporté ici à l'an-
 ment de Houtman

r *Liafe*, nom que
 si à l'Isle Honima
 E.



W. Soley dessin.

K A A I L A N D E N .

CARTE
DES ISLES VOISINES
DES
MOLUQUES.



I. Amblau

I. Bonoa

I. Kelang

I. Miskieten
I. Manipa

I. D'AMBOINE

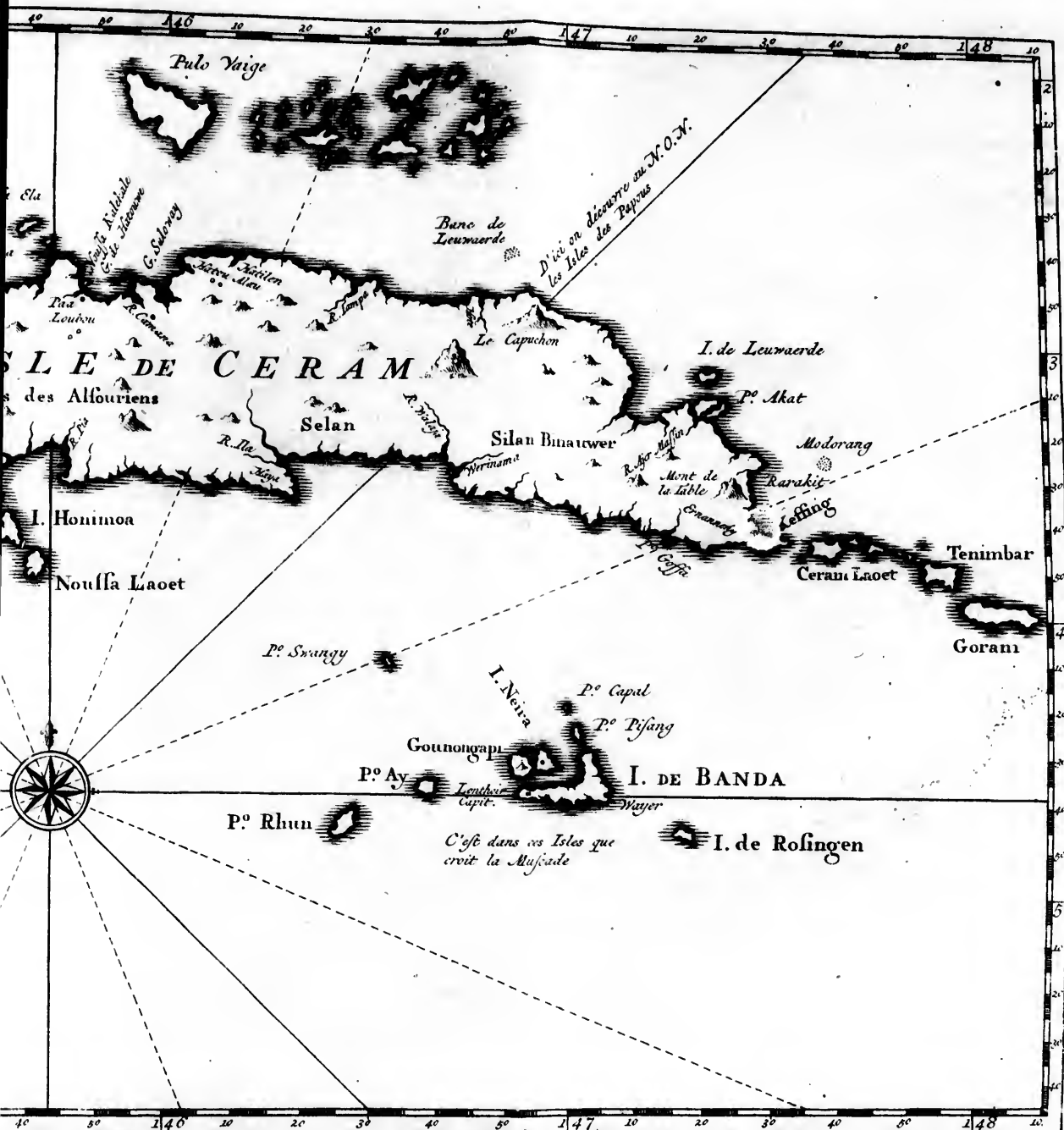
ISLE DE C
Pays des Allouriens

I. Honimoa

Nouffa Laoet

Lieues d'Allen? de 15 au Degre?
1 2 3 4 5 10 15
Duytſche Mylen 15 in een Graad.

K A A R T D E R M O L U K K E N A B U



NABURIGE EILANDEN.

pou
faifo
Roll
Sapo
man
pend
dans
étoie
voien
bre d
deux

L
Thema
lilima
hom
qui e
sivas
trois
cens
quatre
qui p
les d
hom
de Ce
l'obéi
tre ra
les ar
en po
tés de

T
vingt
même
dental
Port,
tenir
cepté
bord c
un gra

(d)
sous ce
Honima
pas la p
(e)
races d
cens ho
(f)
la Comp

XI.

pouvoient armer onze cens quatre-vingt-dix. [La race de Rossanive, qui faisoit nombre parmi ces dernières, étoit moitié Chrétienne.] Le Chef des Rossanives, en 1607, se nommoit *Fernando*. Il permit à son frère, nommé *Sapoti*, de faire le Voyage de Hollande, pour y apprendre la langue & les manières du Pays. *Sapoti* étoit un homme fort bienfait; mais il mourut pendant la Navigation, au mois d'Août de l'année suivante. A *Hitto*, ou dans la grande partie de l'Isle, il y avoit sept races d'Olifivas, dont trois étoient Chrétiennes, deux Mahométanes & deux Idolâtres. Elles pouvoient fournir mille & trente hommes de guerre. Les Olilimas, au nombre de trente races, toutes Mahométanes, pouvoient mettre en campagne deux mille cinq cens quinze hommes.

Les noms particuliers des quatre Isles d'Uliasser, sont *Hatuaba*, *Tuaba*, *Ihemaho* & *Neufalabo* (*d*). Dans la première, on comptoit quatre races d'Olilimas, qui pouvoient fournir neuf cens cinquante hommes, tous Mahométans; & quatre races d'Olifivas, deux Chrétiennes & deux Idolâtres, qui en pouvoient lever cinq cens; Dans la seconde Isle, deux races d'Olifivas, Idolâtres, qui avoient deux cens vingt hommes de milice; Dans la troisième, quatre races d'Olilimas, Mahométans, qui avoient quatorze cens hommes, & trois d'Olifivas, Idolâtres, qui en avoient deux cens quatre-vingt. A *Neufalabo*, il y avoit quatre races d'Olifivas, Idolâtres, qui pouvoient fournir six cens hommes. Ainsi dans l'Isle d'Amboine & celles d'Uliasser, on pouvoit trouver alors neuf mille neuf cens quarante hommes capables de porter les armes & tous sujets de la Hollande. Celle de *Ceram*, qui n'est qu'à deux lieues d'Amboine au Nord, étoit alors sous l'obéissance du Roi de Ternate. On y connoissoit du côté d'Amboine, quatre races d'Olilimas, Mahométans & Idolâtres, qui pouvoient mettre sous les armes huit mille deux cens hommes (*e*), & six races d'Olifivas, qui en pouvoient fournir deux cens soixante. Mais l'intérieur & les autres côtés de l'Isle, contenoient d'autres races qui n'étoient pas connues (*f*).

TOUTES les Relations Hollandoises du même tems donnent vingt ou vingt-quatre lieues de circuit à l'Isle d'Amboine, & s'expliquent dans les mêmes termes sur les deux parties dont elle est composée. Au côté occidental, suivant la Relation du Voyage de *Matelief* (*g*), on trouve un grand Port, qui s'enfonce l'espace de six lieues dans les terres, & qui peut contenir un nombre infini de Vaisseaux. Il est presque par-tout sans fond, excepté vers le Port, où le fond est de bonne tenue: sa largeur, qui est d'abord de deux lieues, se resserre ensuite de la moitié. Au côté oriental est un grand golfe qui répond à ce Port. Le terrain qui les sépare n'est que

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Isles d'Uliasser dépendantes d'Amboine.

Témoignage des anciennes Relations.

(*d*) Valentyn n'en comprend que trois sous ce nom, sçavoir *Ona* ou *Boang-besi*, *Honimoa* & *Noussa-Laoet*. On ne compte pas la petite Isle *Moulana*. R. d. E.

(*e*) L'Édition de Paris porte quarante races d'Olilimas, & seulement mille deux cens hommes. R. d. E.

(*f*) Journal de *Matelief*, au Recueil de la Compagnie de Hollande.

(*g*) Mr. Prevost, qui avoit tout brouillé dans cette Description, renvoie ici le Lecteur au Premier Voyage des Hollandois, qui n'avoient cependant pas été à Amboine. Cet Article, de même que le suivant, est tiré de la Relation de *Matelief*, & ce qui précède contient le Rapport du Gouverneur d'Amboine. R. d. E.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

d'environ quatre-vingt perches. Il est si bas qu'en le creusant de la hauteur d'un homme, on auroit joint facilement les deux golfes. Déjà même les Pirogues & les Caracores qui venoient de l'Est au golfe occidental, aimoient mieux se faire tirer par dessus cette espèce d'Isthme, que de faire le tour de l'Isle, & ce travail ne demandoit pas plus de deux heures.

L'AIR du Pays est sain, quoique la chaleur y soit excessive; le riz, le sagu, & les fruits en abondance. Le bois de construction n'y manque pas, & le brou de cocos y fournit des cordages. La plus grande partie de l'Isle étoit alors inculte, par l'indolence des habitans, qui ne se donnoient pas la peine de planter des giroflées. Mais la nature leur en fournissoit assez pour en faire un continuel commerce. Leurs mœurs, leurs usages & leurs armes étoient à peu près les mêmes qu'à Ternate (b).

Témoigna-
ge de Gilles
Seiff sur l'Isle
d'Amboine.

EN 1627, Gilles Seiff, Commissaire envoyé de Batavia, avec les Vaisseaux l'*Orange* & la *Brille*, trouva l'établissement d'Amboine dans un état beaucoup plus florissant (i). Les marchandises étoient bien conditionnées dans les magasins, les vivres en abondance & le grand Fort bien pourvu. Ce Fort, dit-il, dans sa Relation (k), est au bord du rivage. Les Vaisseaux peuvent mouiller à une demie portée de mousquet, sur un fond de bonne tenue. Ils sont à l'abri de la plupart des vents dans l'enfoncement du golfe. Seiff amenoit une recrue de cent soixante Soldats, pour renforcer la garnison du Fort, qui étoit encore composée de quatre cens cinquante hommes, mais dont une partie avoit été distribuée dans d'autres retranchemens pour la sûreté de l'Isle. Il admira, dans le Fort, un grand bâtiment qui est fait pour loger le Gouverneur & les Officiers. Sous les appartemens, sont les magasins des vivres & des autres provisions. Au dessus règne un second étage, qui contient les toiles. L'arsenal est un autre édifice, qui n'a pas moins de beauté & qui est couvert de tuiles. Les toiles se vendent dans une grande boutique du Fort, à côté de la porte qui regarde les terres, où les Etrangers, comme les Insulaires, ont la liberté d'aller choisir ce qui leur convient.

Les sujets Nègres qui habitoient près du Fort, étoient au nombre de seize cens vingt, dont plus des trois quarts étoient capables de porter les armes; & dans toute l'Isle on en comptoit trois mille soixante, que la Compagnie pouvoit employer en qualité de Soldats. Quatre habitations Mahométanes qui lui étoient soumises, deux à la pointe Ouest-Sud-Ouest de l'Isle, qui se nomment *Larique* & *Wacquesie*, & deux autres au bout occidental, nommées *Ourie* & *Affelouli*, n'étoient pas moins fidèles à l'obéissance que les Insulaires Chrétiens. *Hutua*, *Caylola* & *Cabeau*, trois habitations de l'Isle d'*Oma*, avoient pris sujet de quelques mecontentemens pour secouer le joug; mais il y en avoit trois autres, nommées *Oma*, *Abora* & *Criua*.

(b) [Journal de Matielief &] Relation du second Voyage des Hollandois aux Indes Orientales, au Tome II. du Recueil de la Compagnie.

(i) Dans l'Édition de Paris, cette Relation de Seiff se trouve placée après celle de

De Graaf, apparemment par l'erreur de ceux qui s'est glissée entre ces deux Relations, dont la première porte 1677, au lieu de 1627, & la dernière 1606, pour 1627. R. d. E.

(k) Tom. IV. du Recueil de la Compagnie, pag. 212 & suiv.

Oie
leur
quin
deux
six
cens
fulai
Isles
E
de c
dit s
qu d
d'Om
lai,
lieue
un F
loi d
les a
tions
nom
neur
besoi
qu'ha
noiffa
habit
les a
moin
pren
tres,
ver a
des l
de T
comp
confi
princ
que p
qui n
par d
dix h
recue

(l)
ces pa
doit r
vont,
monta
fortes

ant de la hau-
s. Déjà même
lfe occidental,
e, que de faire
ux heures.

live; le riz, le
y manque pas,
e partie de l'Isle
domnoient pas
ournissoit assez
usages & leurs

avec les Vaif-
e dans un état
n conditionnés
t bien pourvû.
ge. Les Vaif-
sur un fond de
l'enfoncement
lats, pour ren-
atre cens cin-
ans d'autres re-
, un grand ba-
Sous les ap-
rovisions. Au
mal est un autre
e tuiles. Les
de la porte qui
ont la liberté

au nombre de
s de porter les
ixante, que la
ere habitations
uest-Sud-Ouest
es au bout ce-
èles à l'obes-
y, trois habita-
entemens pour
Oma, Aboua &
Cricu.

er l'erreur de date
deux Relations.
1677, au lieu d.
pour 1687. R. d. E.
de la Compagnie.

Cricu, qui étoient demeurées soumises & qui contenoient les rebelles dans leurs bornes. L'Isle d'Uliasser avoit neuf Bourgs, dont sept, composés de quinze cens habitans, reconnoissoient l'autorité de la Compagnie. Les deux autres lui étoient moins attachés, mais ils ne contenoient qu'environ six cens hommes. L'Isle de Neufalaho avoit dans ses trois Bourgs quinze cens hommes, qui relévoient aussi du Fort d'Amboine. Enfin tous les Insulaires de la dépendance de la Compagnie; soit dans Amboine ou dans les Isles voisines, montoient à sept mille quatre cens hommes.

ELLE avoit quantité de Sujets dans l'Isle de Ceram, quoique la grandeur de cette Isle, qui a cinquante-six lieues de long sur seize de largeur, y rendoit ses progrès plus difficiles. On y comptoit néanmoins dans ses intérêts ou dans sa dépendance, l'habitation de *Canarie*, qui est au Nord de l'Isle d'Oma; celle de *Louma Caïa*, à quatre lieues Est de Canarie; *Lattoi & Hollai*, à deux lieues Est de *Louma Caïa*; *Quelqueponi* ou *Hatoufeli*, qui est deux lieues plus loin, & *Coacq*, qui en est à quatre, & où les Hollandois ont eû un Fort nommé *Hardewyk*. Dans toutes ces habitations, qui prenoient la loi du Fort d'Amboine, on comptoit six cens hommes capables de porter les armes. Mais plus loin, dans l'intérieur de l'Isle, il y avoit six habitations Idolâtres, qui rendoient obéissance à la Compagnie, & qui pouvoient nommer trois mille hommes; gens braves & industrieux, que le Gouverneur d'Amboine s'efforçoit de retenir dans ses intérêts (1). Lorsqu'il avoit besoin de leur secours, il les envoyoit prendre dans des Caracores, parce qu'habitant des lieux montueux, ils sont sans barques & sans aucune connoissance de la Navigation. A l'Est de Coacq, la Côte offre trois autres habitations, qui ont entr'elles six mille six cens hommes capables de porter les armes, & qui avoient prêté serment de fidélité au Fort d'Amboine, mais moins par affection que par crainte. Aussi le Gouverneur Hollandois y prenoit-il peu de confiance. Plus loin dans les terres, il y en a quatre autres, qui obéissoient mal à ses ordres, quoiqu'elles fissent profession de reléver aussi du Fort. La difficulté de réduire l'Isle entière, ou d'assujettir à des loix plus étroites la plupart des habitations soumises, venoit du Roi de Ternate, qui étoit mal alors avec les Hollandois, & qui ayant toujours compté l'Isle de Ceram dans son domaine, en possédoit encore une partie considérable. Il y entretenoit des Gouverneurs & des troupes. *Lucielle*, principal poste des Ternatois, est située sur une montagne, qui n'a d'accès que par un chemin détourné, où six hommes peuvent monter de front, mais qui n'étoit pas bien connu des Hollandois. Cette place étoit défendue par deux ou trois piéces de canon, & par une garnison de quatre-vingt-dix hommes. De *Lobou* relévoient les Bourgs d'*Augen* & de *Locki*; où l'on recueilloit tant de cloux de girofle, que la dernière moisson en avoit produit

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Sujets des
Hollandois
dans l'Isle de
Ceram.

Forces du
Roi de Ter-
nate dans la
même Isle.

(1) L'Auteur vante moins la valeur de ces payfans que leur industrie, qui les rendoit redoutables à tous leurs voisins. Ils vont, dit-il, par petites troupes, dans les montagnes, vivent de racines & de toutes sortes d'insectes, s'enveloppent le corps de

fines écorces couvertes de mousse, ce qui les fait prendre pour des troncs d'arbres, & dans cet état ils se mettent en sentinelle, pour fondre avec plus de sûreté sur les payfans. R. d. E.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Méconten-
temens mu-
tuels entre
les Insulaires
& les Hollan-
dois.

Conseils de
Seist pour
assurer l'Isle
d'Amboine
aux Hollan-
dois.

duit quatre cens barres. Il y croît aussi assez de fagu pour la subsistance des habitans. [*Thiel* est à la pointe la plus méridionale de Ceram (*m*).] *Cambelle* & *Liffidi*, qui n'en sont pas éloignés, fournissent, dans les bonnes années, trois ou quatre cens barres de girofle. Par le travers de *Cambelle*, au Nord, on trouve une Isle nommée *Kelang*, qui dépend des habitations de *Cambelle* & de *Liffidi*. Elle ne produit point de cloux; mais les habitans, qui peuvent armer quatre cens hommes, vivent de rapines & de piraterie. C'étoit particulièrement de ces six habitations, que les Hollandois avoient à redouter des obstacles. Elles étoient liées secrètement avec le Chef de *Hitto*, dont la Jurisdiction s'étendoit dans l'Isle d'Amboine, depuis l'habitation qui se nomme *les trois Freres* (*n*) à l'Ouest, jusqu'à celle de *Thiel* à l'Est, c'est-à-dire, dans une grande partie de l'Isle. Ce Chef, ou ce Capitaine, qui avoit trois mille hommes de guerre sous ses ordres, plus adroit & plus dissimulé qu'aucun de ses Prédécesseurs, ne laissoit pas de vivre en bonne intelligence avec les Hollandois; mais quoique leur sujet, comme tous les autres habitans de l'Isle, il prenoit la qualité de leur allié; & les Hollandois étoient informés que depuis deux ans il attendoit des secours, que le Roi de Ternate lui faisoit espérer pour se déclarer contre eux. Seist ne déguise pas les raisons qui avoient irrité ce Prince. 1^o. Jean (*o*) *Speelt*, Gouverneur d'Amboine avant *Gorcum* qui étoit alors, avoit employé toutes ses forces pour ruiner le girofle dans tous les lieux qui dépendoient de Ternate. 2^o. Les Hollandois vouloient introduire leur monnoye pour payer les cloux. 3^o. Ils violoient les privilèges de ses rades, en y enlevant les Jonques de *Macassar*. 4^o. Ils s'efforçoient d'appesantir les chaînes des habitans, pour les tenir plus facilement en bride dans tous les lieux où la Compagnie avoit porté ses conquêtes; ce que le Roi de Ternate ne prétendoit pas souffrir à l'égard des habitans de la Côte de Ceram, qu'il regardoit toujours comme ses sujets. D'un autre côté le Gouverneur d'Amboine étant convenu avec les Insulaires, de leur payer régulièrement le girofle à soixante réales de huit la barre Portugaise, s'opposoit au Commerce étranger, quoiqu'ils eussent souvent l'occasion de tirer cent & jusqu'à cent vingt réales de la barre. Ces divers sujets de plainte avoient produit des mécontentemens qui s'étoient déclarés, & dont on ne devoit attendre à l'avenir que des violences & des hostilités ouvertes.

SEIST, pour remédier à tant de maux, jugea d'abord [qu'il seroit] à propos de bâtir de nouvelles Forteresses dans tous les lieux où l'autorité du Gouverneur avoit besoin de ce soutien, sur-tout à *Larique* & à *Ourie*, & d'y mettre des garnisons proportionnées. Il conseilla non-seulement de chasser tous les Négocians étrangers, Malais, Javanois, & *Macassars*, mais encore d'enlever leurs Jonques ou de les brûler dans les Ports. Son principe étant que les affaires de la Compagnie ne seroient jamais bien établies dans l'Isle d'Amboine, si tous les habitans n'étoient parfaitement soumis, il proposa d'extirper ou de chasser toutes les races Mahométanes, pour intro-

(*m*) C'est apparemment *Sibil* ou *Siel*, nom de cette pointe de *Houwamobel*, & d'une ancienne habitation qui n'en étoit pas éloignée. On ne doit pas le confondre avec *Thiel*, situé

à l'Est d'Amboine.

(*n*) Ce n'est point une habitation, mais trois petites Isles ainsi nommées. R. d. E.

(*o*) De Graaf l'appelle *Herman Speelt*.

troc
de
soie
pou
te
de
trep
qu'o
man
Gou
ter
tout
Holl
dout
trac
Ter
enco
de qu
ses
étoic

IL
Justic
mem
Conf
pas p
nes,

PE
d'Am
On y
géné
préfe
Fortif
Yach
Vaiss
munit
rosie
tie de
sur les
dent,

„
„ l'
„ à la
„ de
„ Le

(*p*)
pag. 28

roduire des Chrétiens à leur place. C'étoit en même-tems le seul moyen de tenir en bride les Mahométans de Ceram. Mille Hollandois lui paroissent suffire, avec les Insulaires qui étoient affectionnés à la Compagnie, pour chasser, dans l'espace de cinq ou six mois, le Capitaine de Hitto & toute sa faction. Il comprenoit qu'après cette expédition, on auroit besoin de cinq ou six ans pour repeupler l'Isle; mais avant que de commencer l'entreprise, il vouloit qu'on s'assurât du nombre de Chrétiens nécessaire, & qu'on les tint prêts pour l'usage auquel on devoit les employer. Il recommanda aussi qu'on tint la main à l'exécution d'un Règlement fort utile du Gouverneur Gorcum, qui obligeoit chaque sujet de la Compagnie de planter & de cultiver chaque année dix girofles. On ne sçauroit douter que tous ses projets n'ayent été remplis dans le tems, puisque la puissance des Hollandois s'est si bien soutenue dans l'Isle, & qu'ils ne sont parvenus sans doute à ce point, que par les voyes dont la politique de Scift leur avoit tracé le plan. Cependant il paroît par le Traité de 1638 entre le Roi de Ternate & la Compagnie, que les races Mahométanes de Hitto subsistoient encore. C'est dans ce Traité célèbre que moyennant la somme annuelle de quatre mille réales de huit, le Roi de Ternate s'engagea pour lui & pour ses successeurs, à livrer aux seuls Hollandois tous les cloux de girofle qui étoient sous sa dépendance (p).

Il y a trois Conseils établis à Amboine; le Conseil d'Etat, le Conseil de Justice, & le Conseil journalier. Le premier, qui est composé de quinze membres, juge souverainement toutes les affaires civiles & criminelles. Le Conseil de Justice est composé de six personnes. Le troisième, qui n'est pas plus nombreux, connoît, en première instance, des affaires communes, qu'il rapporte au Conseil de Justice (q).

PENDANT l'année où Scift exerça sa commission, les fraix des garnisons d'Amboine & des Comptoirs de sa dépendance montèrent à 438394 livres. On y comptoit plus de six cens personnes aux gages de la Compagnie. En général, les principaux fraix sont pour l'entretien des garnisons, pour les présens, pour les Ecoles & les Etudiens, pour les Hôpitaux, pour les Fortifications, pour l'Eglise, & pour l'entretien d'un Vaisseau, de deux Yachts, & d'une Frégate; sans y comprendre ceux qui se font pour deux Vaisseaux qu'on y envoie tous les ans de Batavia, chargés de vivres & de munitions de guerre, & qui remportent dans cette Capitale les cloux de girofle qu'on a recueillis. Les droits qu'on lève sur le vin, sur l'entrée & la sortie des marchandises, sur les bestiaux; la capitation sur les Chinois; les droits sur les Cabaretiers, sur les Distillateurs d'arrack, sur les Maisons qui se vendent, sur les cocos, &c., montèrent la même année à 13947 livres (r).

LE Christianisme, suivant la remarque de l'Auteur, ne fait pas dans l'Isle d'Amboine des progrès qui répondent au zèle de la Compagnie, ni à la dépense qu'elle fait dans cette île. Il lui en coûte chaque mois plus de cinq cens livres pour les Ecclésiastiques & pour les Maîtres d'Ecole. Le Service divin se fait le Dimanche; mais il ne paroît pas qu'on mar-

(p) Recueil de la Compagnie, Tom. IV. pag. 288.

(q) Mémoire de Scift. (r) *Ibidem.*

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Trois Con-
seils d'Am-
boine.

Fraix de la
Compagnie
pour cet éta-
blissement.

Etat du
Christianisme
dans l'Isle.

la subsistance
m(m).] Cam-
es bonnes an-
de Cambelle,
es habitations
mais les habi-
rapines & de
ne les Hollan-
retement avec
Amboine, de-
jusqu'à celle
de. Ce Chef,
us ses ordres,
ne laissoit pas
oique leur su-
qualité de leur
s il attendoit
e déclarer con-
é ce Prince.
i étoit alors,
tous les lieux
introduire leur
ges de ses ra-
voient d'appe-
t en bride dans
que le Roi de
a Côte de Ce-
e côté le Gou-
ur payer régu-
se, s'opposoit
le tirer cent &
plainte avoient
on ne devoit
es.
qu'il seroit] à
l'autorité du
& à Ourie, &
seulement de
facassars, mais
Son princé-
bien établies
ent soumis, il
nes, pour in-
tro-

habitation, mais
nées. R. d. E.
erman Spelt.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

„ que beaucoup d'empressement pour y assister. Le sermon & le service
„ en Hollandois commencent à huit heures & durent jusqu'à dix. Le
„ sermon en langue Malaie succède & finit à onze heures & demie. Il s'y
„ trouve environ trois cens Infulaires, mais on y voit très-peu de Hollan-
„ dois. Le Ministre catéchise le même jour cinq ou six enfans, & le reste
„ de la semaine se passe sans aucune devotion publique." Seist ajoûte qu'il
„ ne comprend pas pourquoi l'on n'apporte pas plus de soins à la conversion
„ des Maures. „ Ils ne feroient pas tout-à-fait inutiles. On satisferoit au
„ devoir de la conscience & l'on y trouveroit assurément des avantages
„ temporels. J'ai même oui dire qu'il s'en trouve beaucoup qui sont dans
„ des dispositions favorables, & qui prêteroiient volontiers l'oreille aux
„ instructions. Le Consistoire avoit *une fois pris la résolution* de leur envoyer
„ un Ecclésiastique, pour demeurer parmi eux & les exhorter sans cesse;
„ mais elle est demeurée sans effet".

Ecoles pu-
bliques.

LES Ecoles sont assez bien servies. On en compte seize à Amboine &
dans les Isles de sa dépendance; mais on y manque de papier & de plumes,
ce qui fait que les enfans n'y peuvent apprendre qu'à lire. D'ailleurs les
Maîtres se lassent du travail, après y avoir employé quelque tems; & ceux
qui leur succèdent ayant besoin de passer des années entières à étudier la
langue, les progrès sont malheureusement retardés. Mais l'Auteur obser-
ve que tout imparfaits que sont ces nouveaux Chrétiens, & quoique la plu-
part n'ayent rien de plus que la profession extérieure du Christianisme, ces
foibles rayons de lumière servent du moins à leur donner quelques idées de
vertu. Ils ont plus de douceur & de bonne foi que les Maures, & le Gouver-
neur Hollandois prend plus de confiance à leurs engagements (s).

UNE

(s) Dans le nouvel ordre où nous avons
mis les Descriptions des Moluques & d'Am-
boine de Mr. Prevost, ne sachant que faire
du reste de son récit, & ne voulant cepen-
dant rien perdre de ce qui peut s'y trouver
de remarquable, nous ne voyons pas d'autre
moyen que de le renvoyer ici dans les Notes.

„ Les sujets de plainte qui avoient aliéné
„ le Roi de Ternate, & qui l'avoient porté
„ même à faire la paix avec les Espagnols,
„ n'empêchèrent pas Seist de suivre le cours
„ de sa commission. Il alla mouiller avec
„ ses deux Vaisseaux dans la Rade de Ternate,
„ sans aucune marque d'attention pour
„ les ressentimens de ce Prince. La pré-
„ sence de son Escadre, & le renfort d'hom-
„ mes qu'il menoit aux Etablissmens de la
„ Compagnie, furent une nouvelle mortifi-
„ cation pour les Ternatois". (Ici suit la
Description des Forts de Ternate, dont nous
avons fait usage sous l'Article des Moluques.
Seist ajoûte seulement que „ les fraix de l'en-
„ tretien de Maleye & de Tolucco montèrent

„ cette année à 96117 liv." *Memoire de
Seist, pag. 237 & suiv. Après d'autres détails
concernant les Isles de Bachian & de Macbian,
que nous avons également rapportés à leur pla-
ce, Mr. Prevost continué de cette manière.*

„ Enfin Seist nous donne, à la fin de son
„ récit, les noms des Forts que les Espagnols
„ conservoient encore aux Moluques; ce
„ qui ne se trouve jusqu'ici dans aucun autre
„ Voyageur. Ils en ont, dit-il (1), trois à
Ternate, qui se nomment Gammalamma, Don-
giel & Callematte; & deux à Tidor, nommés
Tahoula & Romi. Pour la garde de ces
Fort, ils entretiennent deux galères, dont cha-
cune est armée de sept pièces de canon & de
vingt-trois hommes. Ils se fortifient de toutes
parts, ils augmentent leurs garnisons, ils for-
ment de grands projets pour nous chasser. C'est
à nous d'y prendre garde & de renforcer nos
nôtres.

„ Ce conseil d'un habile Observateur n'est
„ pas demeuré sans effet. Les forces de la
„ Compagnie Hollandoise n'ayant fait
„ qu'augmen-

(1) Memoire de Seist, pag. 296.

UN
latitud
mais
s'arrê
gue p
aux I
boine.
les de
empon
Isle en
l'autre
un Fo

„ qu'au
„ de fi
„ éat d
„ ques
„ lebre
„ fait d
„ four
„ fessio
„ dans
„ te de
„ tion q
„ On y
„ finité
„ On y
„ réguli
„ bien
„ recoiv
„ nition
„ confere
„ Isle, F
„ tageux
„ boine.
„ établis
„ de leur
„ ébranl
„ qu'ils
„ côté c
„ succès
„ tant q
„ des V
„ ce que
„ & de B
„ compte
„ de la C
„ e. viron
„ Nous p
„ qui fait q
„ des cloux
„ ans dans
„ rent à u

(1) Rapp
mandam la

UNE Relation de 1687 (t), place l'Isle d'Amboine à quatre degrés de latitude méridionale, & à cent quarante deux degrés de longitude (v); mais elle ne lui donne que quinze ou seize lieues de tour. Il est naturel de s'arrêter aux derniers éclaircissémens, sur-tout si l'on considère qu'une longue possession des Isles Moluques doit avoir apporté beaucoup de lumières aux Hollandois. L'Auteur fait une peinture curieuse de l'état présent d'Amboine. Il donne un quart de lieue de large à la langue de terre qui sépare les deux golfes. On la nomme, dit-il, le *Pas de Baguawal*. Si elle étoit emportée par l'eau, ou creusée par l'industrie des hommes, une même Isle en composeroit deux. L'un des deux côtés se nomme *Rosanive*, & l'autre *Hitto* (x). Le côté de Rosanive contient la Ville d'Amboine & un Fort Hollandois, qui se nomme *la Victoire*. Celui de Hitto est aussi bridé

DESCRIPTION
D'AMBOINE.
Derniers e
claircissémens
sur l'Isle
d'Amboine.

Rosanive
& Hitto.
Forts Hol-
landois.

& le service
à dix. Le
emie. Il s'y
u de Hollan-
s, & le reste
t ajoute qu'il
a conversion
atisferoit au
ses avantages
qui sont dans
Porcille aux
leur envoyer
r sans celle;

Amboine &
& de plumes.
D'ailleurs les
ems; & ceux
à étudier la
Auteur obser-
uoique la plû-
tianisme, ces
ques idées de
s, & le Gou-
(s).

UNE

„ Memoire de
s d'autres détails
& de Machian,
portés à leur plus
cette manière.)
à la fin de son
le les Espagnols
Moluques; ce
uns aucun autre
- il (1), trois à
malamma, Don-
i Tilor, nomma
la garde de ces
alères, dont chr-
de canon & de
fortifient de toutes
rnifions, ils for-
us chasser. Ceci
de renforcer le
bservateur n'est
es forces de n
n'ayant fait
„ qu'augmen-

„ qu'augmenter par les progrès continuels
„ de son Commerce, sur-tout lorsqu'elle
„ eût chassé les Espagnols des Isles Molu-
„ ques, & que s'étant fortifiée dans son cé-
„ lèbre établissement de Batavia, elle en eût
„ fait comme un arsenal d'où elle pouvoit
„ fournir des secours à toutes ses autres pos-
„ sessions, on trouve d'année en année,
„ dans les Mémoires de ses Agens, une sui-
„ te de prospérités qui causent de l'admira-
„ tion quand on les compare à leur origine.
„ On y voit sortir comme du néant une infi-
„ nité de Forts & de nombreuses garnisons.
„ On y voit des Provinces qui se forment
„ régulièrement, avec un rapport fidèle &
„ bien ordonné à leur centre, d'où elles
„ reçoivent leurs Gouverneurs & leurs mu-
„ nitions. On voit les Rois de Ternate
„ consentir à brûler tous les girofles de leur
„ Isle, pour rendre ce Commerce plus avan-
„ tageux aux Hollandois dans celle d'Am-
„ boine. Enfin l'on y voit leur puissance
„ établie sur des fondemens si solides, que
„ de leur propre aveu elle ne peut être
„ ébranlée par les Peuples du Pays, &
„ qu'ils ne la croient pas plus en danger du
„ côté de l'Europe. L'Histoire de leurs
„ succès n'appartient à cet Ouvrage qu'au-
„ tant qu'elle se trouve mêlée avec les récits
„ des Voyageurs; mais on lira volontiers
„ ce que Daniel Braems disoit d'Amboine
„ & de Banda aux Etats-Généraux, dans le
„ compte qu'il leur rendit des Etablissémens
„ de la Compagnie en 1687, c'est-à-dire,
„ environ cent ans après sa formation.
„ Nous possédons Amboine en propre (1); ce
„ qui fait que la Compagnie est seule maîtresse
„ des cloux de girofle qui se recueillent tous les
„ ans dans cette Isle. Les habitans nous le li-
„ vrent à un certain prix réglé; mais la Com-

pagnie est obligée de prendre toute la moisson au même prix, quelques grande qu'elle puisse être; d'où il arrive que la quantité va souvent au-delà du débit qu'on en peut faire. Ainsi cette Isle produit plus de clou de girofle qu'il n'en peut être débité & consommé dans tout le reste du Monde. Par cette raison, il n'est plus nécessaire, comme autrefois, d'obliger les Insulaires d'Amboine à planter tous les ans un certain nombre de jeunes arbres. Aussi n'y prend-on plus garde depuis quelques années.

Cette Isle & sa Forteresse sont beaucoup plus exposées aux entreprises étrangères que Banda, non-seulement à cause de leur grandeur, mais encore parcequ'il y a plus de soixante mille habitans; sans compter les pyrateries auxquelles Amboine a toujours été exposée de la part des Insulaires voisins. On n'y sçauroit pourvoir avec trop de précaution; car c'est une des plus importantes possessions de la Compagnie dans les Indes. Batavia fournit à cette Isle, comme à Banda, toute la subsistance nécessaire, parce-que les habitans sont si paresseux qu'il n'est presque pas possible de leur faire cultiver la terre. Et comme le trafic qui s'y fait en toiles & en habillemens n'est pas considérable, les charges de la Compagnie monteroient au-delà des profits, si le grand débit des cloux de girofle ne la dédommageoit amplement. Ce profit excède six fois au moins les dépenses auxquelles ce Pays donne occasion. R. d. E.

(1) C'est la Relation de De Graaf, que l'Edition de Paris datte de l'année 1606, comme on l'a remarqué ci-dessus. R. d. E.

(v) Edit. de Paris, cent soixante & dix degrés, ce qui seroit à peu près la longitude de Nova Britannia. R. d. E.

(x) Ici Mr. Prevost avoit fait entrer l'article de *Sipoi*, qui appartient aux Relations de 1607, où nous l'avons remis. R. d. E.

(1) Rapport fait aux Etats-Généraux par Daniel Braems, Facteur général de Livres à Batavia & commandant la dernière Flotte arrivée, &c., au Recueil de la Compagnie, Tom. I. pag 132.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

bridé par un Fort, mais peu comparable à l'autre par la grandeur & la force. La Victoire passeroit pour une bonne Place en Europe. Sa forme est en losange. Elle est entourée de hautes & épaisses murailles & de profonds fossés; flanquée de quatre gros bastions revêtus de pierre, bien pourvue d'artillerie, & munie d'une grosse garnison. On y voit de grands bâtimens, des magasins, des ateliers & des appartemens commodes. Cependant le Gouverneur Hollandois & les principaux Officiers refusent d'y loger (y), parce-que l'Isle est sujette à de fréquens tremblemens de terre, qui ébranlent les grands édifices, & qui fendent quelquefois les rochers mêmes. Ils habitent hors de l'enceinte du Fort, dans des maisons de bois & de bambou. En 1672, plusieurs montagnes demeurèrent entr'ouvertes par un de ces terribles accidens. Des Villages entiers furent engloutis dans les entrailles de la terre; & les lieux où ils existoient offrent encore des creux qui ont vingt & trente brasses de profondeur. Tous les gros bâtimens se ressentirent d'une si violente secousse, & la plupart furent entièrement renversés.

Ville d'Amboine.

LA Ville d'Amboine s'étend derrière le Fort de la Victoire. Les rues en sont belles & régulières. Elle est traversée de quelques canaux sur lesquels on a bâti des ponts. On y compte deux Eglises, plusieurs Hôpitaux, & des maisons d'Orphelins & de discipline. L'Ecclesiastique s'y fait en langue Hollandoise & en Malais. Dans l'une des deux Eglises, on voit les armes de tous les Gouverneurs Hollandois, depuis *Frederic Houtman*, qui fût le premier (x). Le dernier Gouverneur Portugais avoit été *Gaspard de Melo*.

ROBERT Padbrugge, qui y commandoit en 1687 (a), avoit fait faire quantité d'ouvrages, tels que des bâtimens, des digues, des canaux & des palissades. Il avoit détourné le cours d'une Rivière, qui se nomme l'*Elephant*, & lui avoit fait creuser un nouveau lit, dans la seule vue d'augmenter les fortifications de la Place. On y travailloit encore à l'arrivée de l'Auteur. Mais la plupart desespéroient du succès de ces entreprises. Elles avoient été tentées plus d'une fois inutilement. Les grandes pluies détruisent tout, parce-que le fond du terrain manque de solidité. Dans la saison de ces pluies, on voit couler des torrens. Les Rivières s'enslent & se débordent. L'eau pénétrant au travers des sables, les détrempe jusqu'aux fondemens des édifices. Les terres s'éboulent. Le pied des palissades se découvre,

(y) Ils y sont retournés depuis, par ordre du Gouvernement de Batavia. R. d. E.

(z) De Graaf en marque la succession jusqu'en 1687. Après *Houtman* suivent *Gaspard Janzoon*, *Adrien Maartensz Blok*, *Herman van Speult*, *Jean van Gorcum*, (qui prit depuis le nom de *van Broekom*) *Philippe Lucaszoon*, *Artus Gysels*, *Antoine van den Heuvel*, *Joachim Roelofzoon Deutecom*, *Jean Ottens*, *Antoine Caan*, *Gerard Demmer*, *Arnold de Vlaming d'Outsboorn*, *Guillaume Verbeek*, *Jacob Huislaant*, *Simon Cos*, *Jean van Dam*, *Philippe Marville*, *Jacob Cops*, *Antoine*

Hurd, *Robert de Vicq*, & *Robert Padbrugge*.
Nota. *Valentyn*, d'après qui nous avons corrigé la plupart des noms de cette liste, ajoute encore ceux-ci jusqu'en 1725. *Dijk de Haas*, *Nicolas Sebagben*, *Guillaume de W'ynngaarden*, *Balthazar Coyet*, *Adrien van der Stel*, *Pierre Gabri*, & *Etienne Versluis*. R. d. E.

(a) *Mr. Prevoist* ajoute ici, lorsque *Jean Timb* y fût envoyé de Batavia pour lui succéder; mais il se trompe. *Jean Timb* étoit Gouverneur de Ternate. Voyez ci-dessus, pag. 5. R. d. E.

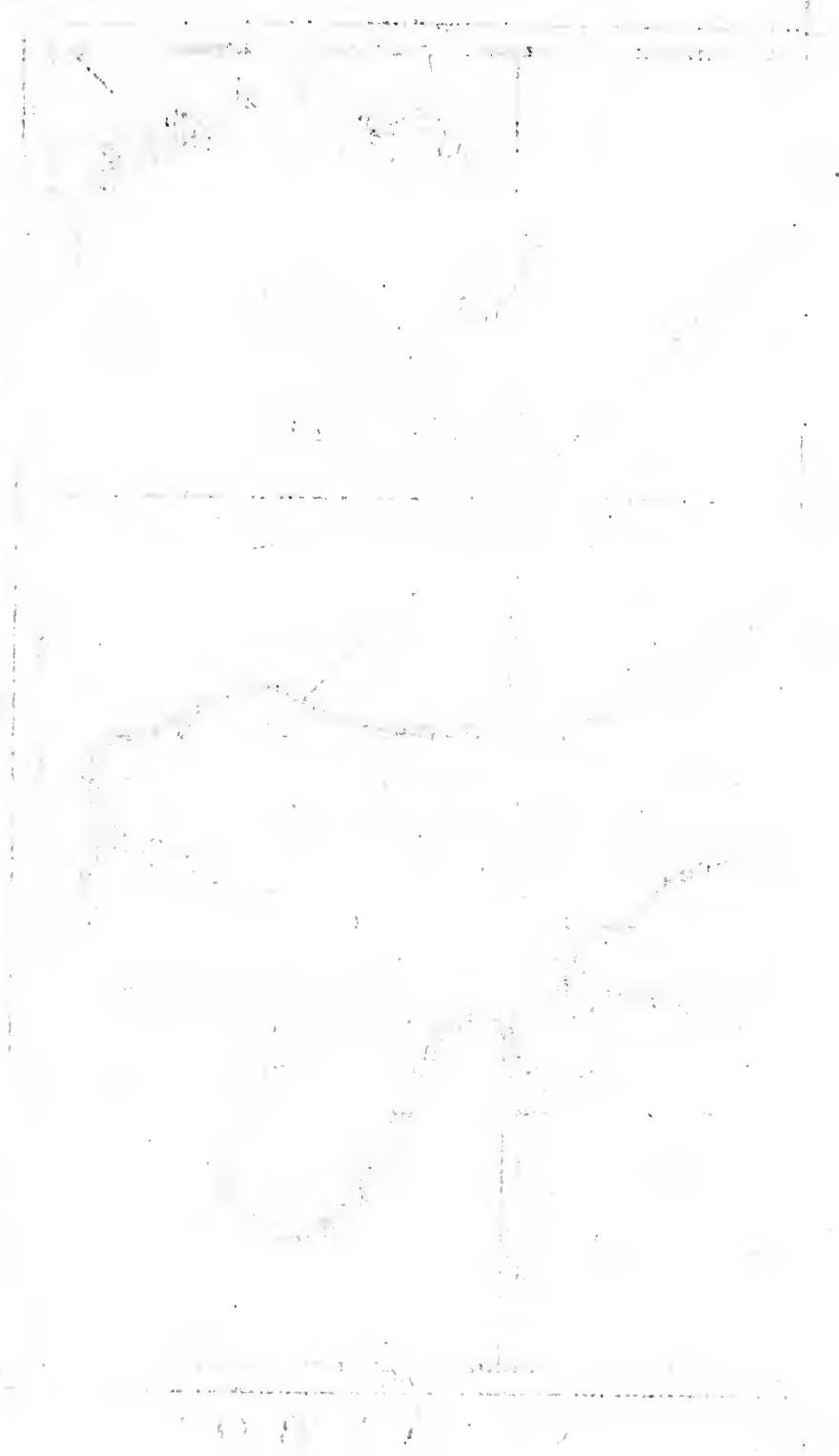
randeur & la
e. Sa forme
les & de pro-
e, bien pour-
it de grands
modes. Ce-
refusent d'y
ens de terre,
s rochers me-
ons de bois &
'ouvertes par
outis dans les
t encore des
les gros bâti-
urent entière-

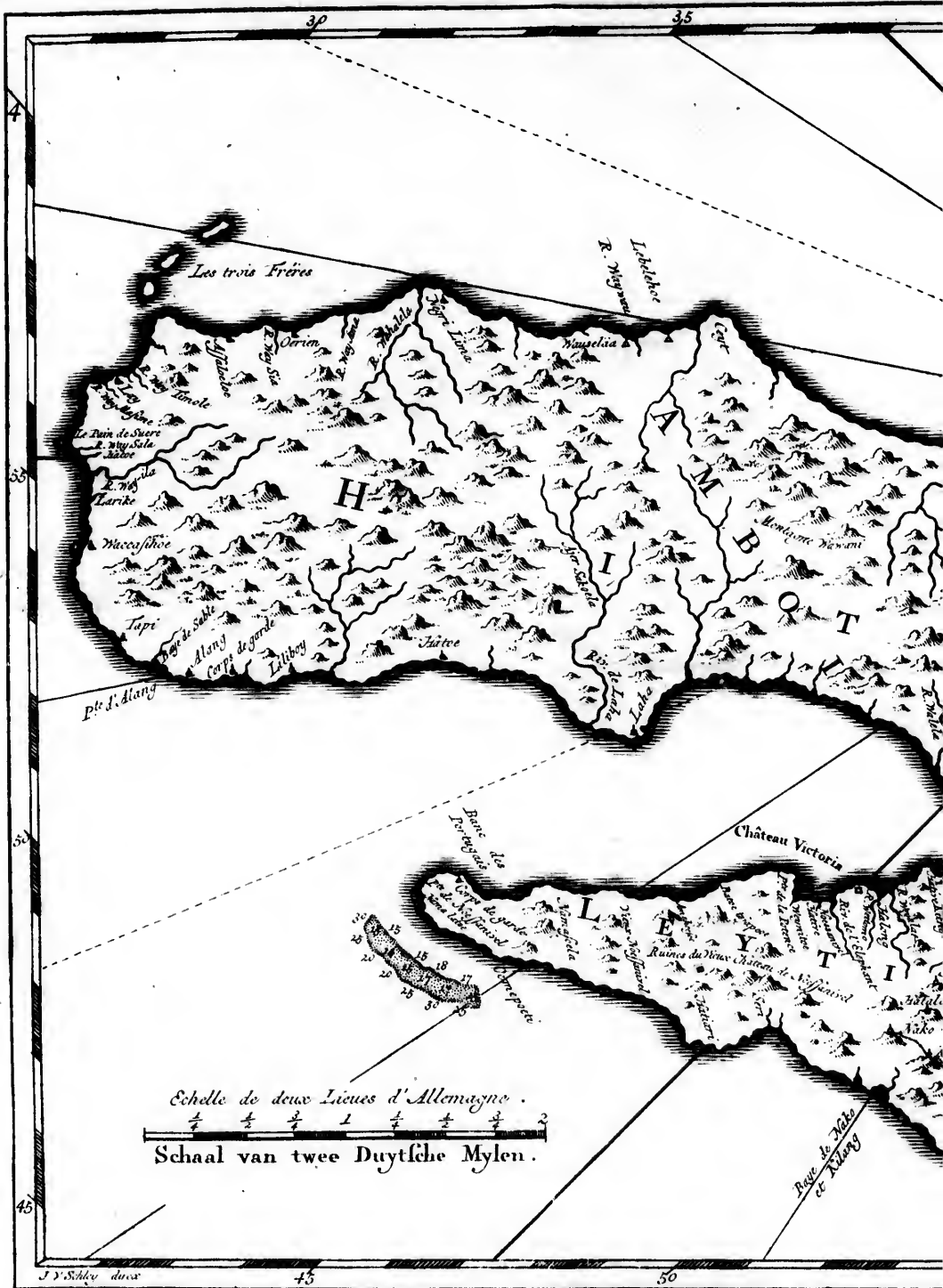
re. Les ruis-
naux sur les-
sieurs Hôpi-
légiastique s'y
eux Eglises,
Frederic Hout-
gais avoit été

oit fait faire
canaux & des
nomme l'Ele-
de d'augmen-
rivée de l'Au-
rises. Elles
bluyes détrui-
dans la saison
lent & se de-
pe jusqu'aux
palissades se
découvre,

Robert Padbrugge
qui nous avons
de cette île,
en 1725. Dik
Guillaume de
t, Adrien van
cienne Verhey.

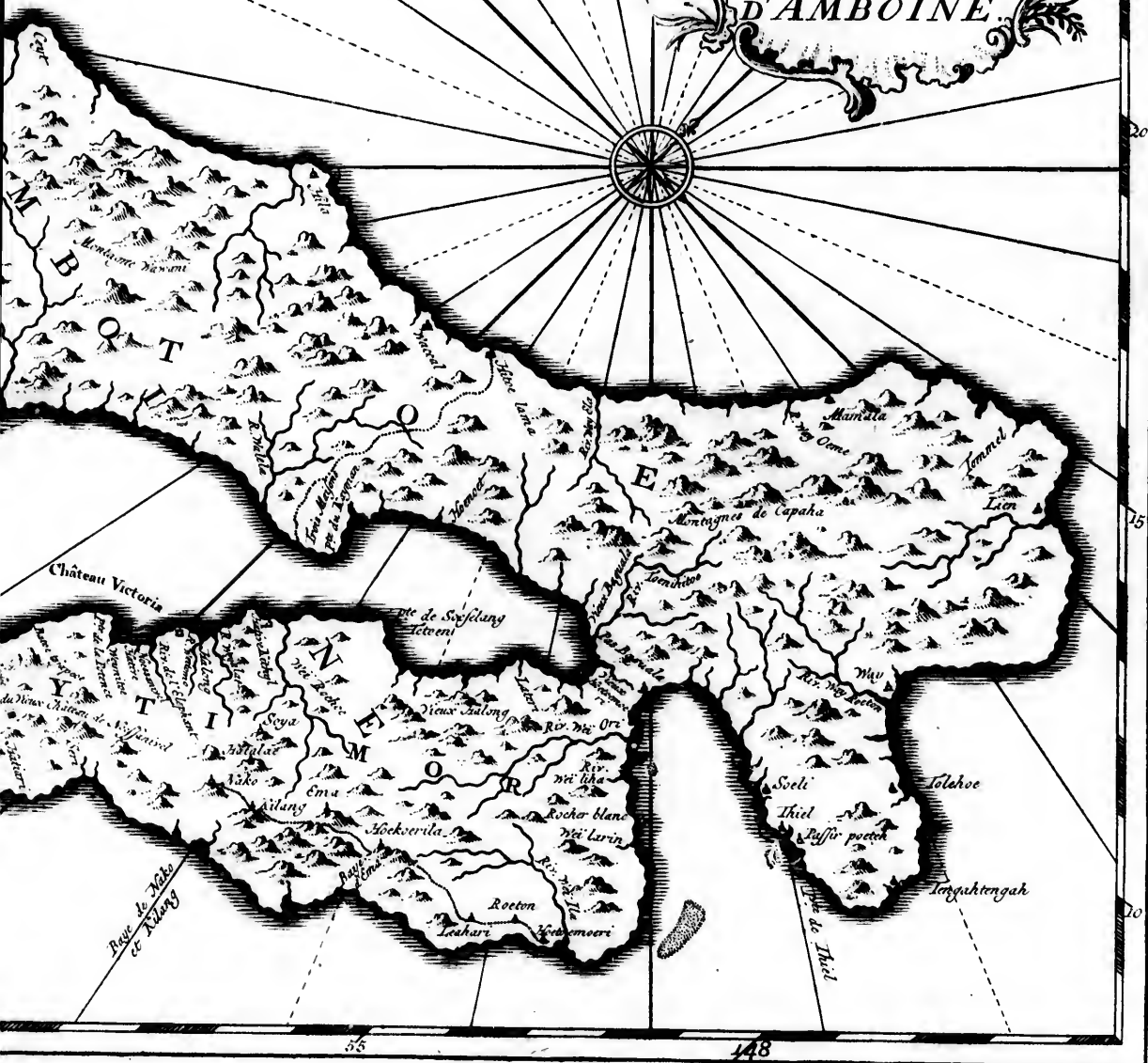
ci, lorsque Jean
pour lui succé-
can Tbin étoit
yez ci-dessus,



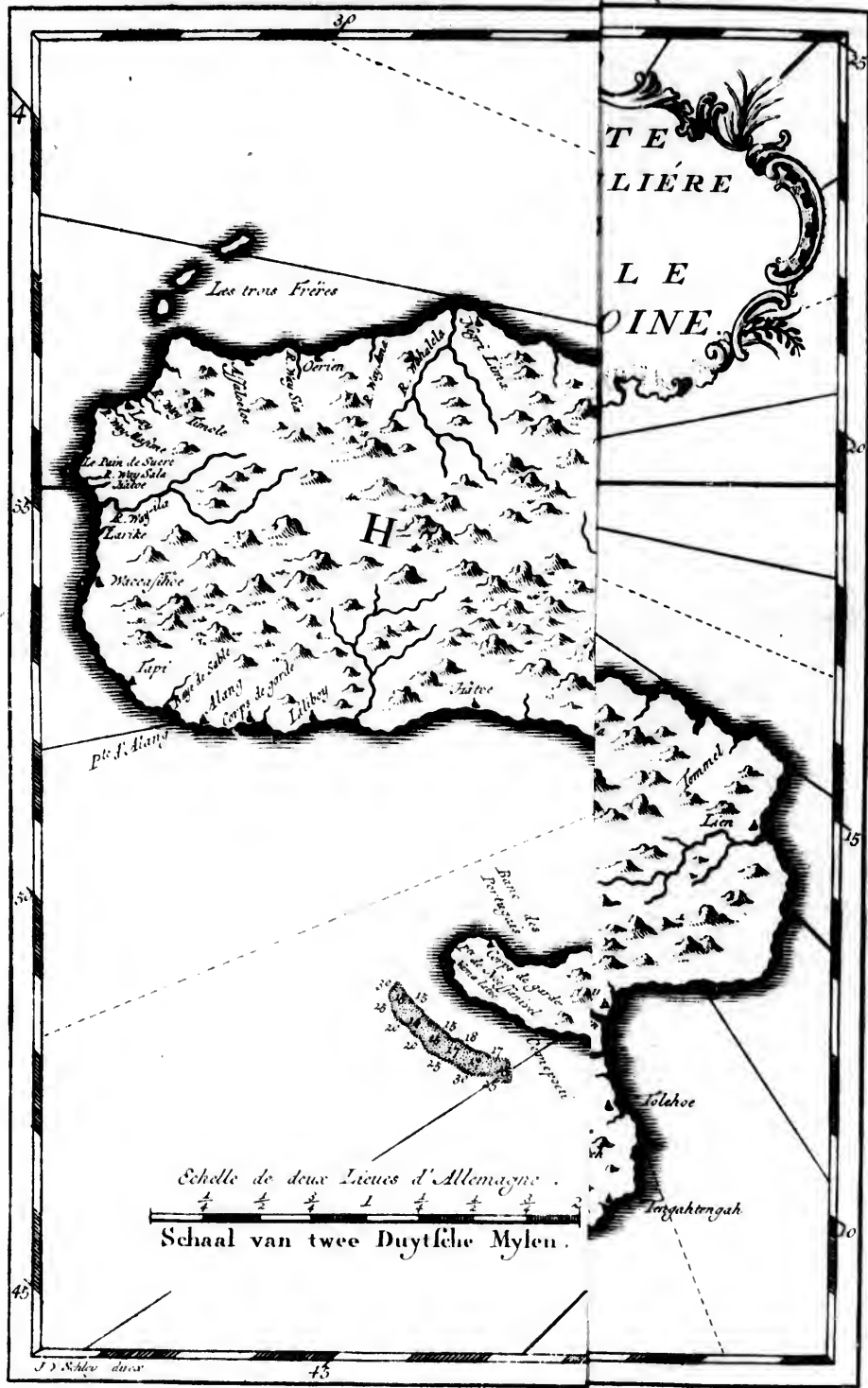


BYZONDERE KAART VAN HET

CARTE
 PARTICULIÈRE
 DE
 L'ISLE
 D'AMBOINE.



VAN HET EYLAND AMBOINA.



decouvr
il s'affen
tification
médiocr
ment; f
LE F
l'île on
TW; cel
Les qua
LES
aux env
guval, a
de Noffe
Redoute
Ceram,
large.
nommé
Xoula Be
parcequ
Kielang
n'y réfid
boine,
qu'Amb
Tour
DE
a traité
séjour d
parfaite
ce, les r
recherch
détails q
tité qui
quelque
en tire
d'Amb
Iles de
L'Is
latitude
des Iles
le se d
plus gr
La pct

(b) I
étant dé
(c) C
relevoit
XI.

découvre, & tout est entraîné dans la même ruine. Dans d'autres endroits, il s'assemble des monceaux de sable, dont la hauteur surpasse celle des fortifications (b). L'expérience apprend aux plus sages à faire des Forts de médiocre grandeur, pour se conserver le moyen de les reparer continuellement; sans quoi ils ne peuvent longtems subsister.

LE Fort de Hitto est à quatre bastions. Dans les autres quartiers de l'Isle on voit quelques Redoutes, comme à *Larika*, la Redoute *Noordse-TW*, celles de *Negri-Lima*, de *Hitto-Lama*, & celle du Pas de *Baguval*. Les quartiers d'*Ouri* & de *Way* ont des Loges un peu fortifiées.

LES Hollandois ont aussi de petits Forts dans la plupart des Isles qui sont aux environs d'Amboine. Celle d'*Oma*, qui est vis-à-vis du Pas de *Baguval*, a deux Redoutes, nommées *Harouka* & *Hoorn*. Celles d'*Anemo* & de *Noffelau* ont, l'une un petit Fort avec une Redoute, & la seconde une Redoute seulement. Ces deux Isles & celle d'*Oma* sont entre Amboine & *Ceram*, qui a près de cinquante-six lieues de longueur & quinze ou seize de large. Il y a par-tout des garnisons Hollandoises. *Bouro* a sa Redoute, nommée *Ooffburg*; *Manipe* a la sienne, qui se nomme *Wantrouw*. Celle de *Xoula Besi* porte le nom de *Klaverblad* (c). *Amblau* n'a qu'une Loge de bois, parcequ'on n'en tire que du bois de charpente & de chauffage. Quoique *Ktelang* & *Bono* soyent aussi de la dépendance d'Amboine, aucun Hollandois n'y réside. Mais d'un si grand nombre d'Isles, qui environnent celle d'Amboine, & de quantité d'autres plus petites, qui sont sans noms, il n'y a qu'Amboine même, *Oma*, *Anemo* & *Noffelau*, qui fournissent du girofle. Toutes les autres ne rapportent presque aucun profit à la Compagnie (d).

DE tous les Voyageurs qui ont écrit d'Amboine, *Valentyn* est celui qui a traité cette matière avec le plus d'ordre, de netteté & d'exactitude. Un séjour de plusieurs années qu'il a passées dans cette Isle, une connoissance parfaite des langues orientales, le libre accès auprès des personnes en place, les secours d'un grand nombre d'amis considérables, joints à ses propres recherches, répondent de la bonté de son Ouvrage. Mais parmi tant de détails dont il a composé deux gros Volumes *in folio*, on en trouve quantité qui doivent paroître assez indifferens. Un extrait raisonnable peut quelquefois apporter plus d'utilité à ses Lecteurs. Celui que nous allons en tirer, contiendra d'abord quelques éclaircissimens sur la Géographie d'Amboine. Ensuite nous passerons à la Description particulière des autres Isles de sa dépendance.

L'ISLE d'Amboine est située entre le troisième & le quatrième degré de latitude méridionale, par le cent quarante-cinquième degré de longitude des Isles Canaries. Son circuit est d'environ vingt ou vingt-une lieues. Elle se divise en deux parties. Celle du Nord, ou la Côte *Hitto*, qui est la plus grande, a huit lieues & demie de long, sur deux & demie de large. La petite partie, qui est au Sud-Est, se nomme *Leytimor*, & peut avoir en longueur

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Autres Forte
des Isles voi-
sines d'Am-
boine.

Description
d'Amboine
par Valentyn.

Sa situation &
son étendue.

(b) L'Auteur parle de tout cela, comme étant déjà arrivé de son tems. R. d. E.

(c) On doit observer ici que cette Isle relevoit alors du Gouvernement d'Amboine,

XI. Part.

mais depuis elle a été mise sous celui de Ternate ou des Moluques. Nous en avons parlé ci-dessus, pag. 24. R. d. E.

(d) Relation de 1687.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.Côte de
Hitto, divisée
en sept Can-
tons.Premier
Canton.
Hitto-Lama.

Fort de Leide.

Hila, &
Fort Am-
sterdam,
Comptoir
général.Second Can-
ton.
Mont Tanita.Troisième
Canton.Quatrième
Canton.Cinquième
Canton.Autre petit
Fort.Sixième
Canton.Fort de
Haerlem.

longueur près de cinq lieues. Sa largeur n'est tout au plus que de deux lieues.

LA Côte Hitto proprement dite, comprend sept *Oulis* ou Cantons, chacun desquels est ordinairement composé de cinq Villages ou habitations. Les noms de ces sept *Oulis* sont, *Helawan*, *Saylessi*, *Sawani*, *Hatounoukou*, *Ala*, *Nau-Binau*, & *Solematta*. Anciennement chaque Village étoit commandé par un *Orancaye*, ou Officier, subordonné au Chef de son Canton. Ces Chefs avoient rang de Conseillers dans l'Assemblée générale du Pays. Toute cette Côte étoit partagée entre quatre Princes Souverains, qui avoient établi leur résidence à *Hitto-Lama*, ou *Vieux-Hitto*, lieu célèbre du tems des Portugais, parceque c'étoit-là que se faisoit le principal Commerce du clou de girofle. *Hitto-Lama* est au Nord de la Côte Hitto, sur un grand golfe, au pied d'une haute montagne, à travers de laquelle les Hollandois ont pratiqué deux chemins pour se rendre sur la Côte méridionale. Ils y ont bâti un Fort de pierre, qui porte le nom de *Leide*, & qui est occupé par vingt Soldats, sous les ordres d'un Sergent, dont l'office est d'expédier les lettres & de pourvoir de Porteurs de chaises ceux qui en demandent pour passer les montagnes. Ce poste relève du Commandant en chef de cette Côte, qui fait son séjour à *Hila*, à deux lieues du *Vieux-Hitto*, où il y a une bonne Forteresse nommée *Amsterdam*, défendue par seize pièces de canon. Sa garnison consiste en un Sergent & quarante Soldats. C'est le Comptoir général de cette Côte, & en même-tems le lieu le plus agréable de l'Isle. Le second Canton, qui est au Nord-Est du premier, contient quelques Villages peu remarquables; mais on y decouvre deux montagnes presque inaccessibles, dont l'une nommée *Tanita* est la plus haute de toute l'Isle. Suivant le témoignage de quelques personnes qui sont parvenues jusqu'à son sommet, il y fait un froid extrême. Aussi n'y trouve-t-on aucune espèce d'animaux, si ce n'est quelques lézards noirs dans une mousse fort épaisse dont la terre est toute couverte. Les arbres même en sont chargés, & cette mousse est si humide, que l'eau en découle, pour peu qu'on la presse. Le troisième Canton se prend à l'Ouest de *Hitto-Lama*, & s'étend à quelque distance le long du rivage. Ensuite vient le quatrième Canton, où les Hollandois ont eû leur première Forteresse, nommée le *Château de Verre* (e). Une lieue & demie au dessous de *Hila*, dans le cinquième Canton, est un autre petit Fort de pierre, sans nom, bâti sur le bord d'une belle Rivière, & défendu par six pièces de canon. On y tient un Sergent avec vingt hommes, à cause de la quantité de girofle qui s'y recueille. Le sixième Canton est formé par cinq habitations, auxquelles on donne communément le nom de *Negri-Lima*, parcequ'elles sont fort proches l'une de l'autre. Le Fort de *Haerlem*, qu'on y a construit, est plus grand que le précédent; mais sa garnison est la même. Derrière le Fort s'élève une haute montagne dont l'accès est très-difficile. Le sommet offre une belle plaine, couverte d'arbres fruitiers. Le Pays entre *Hila* & *Negri-Lima* est arrosé par onze Rivières, parmi lesquelles il s'en trouve plusieurs qui sont assez considerables. Le département du Commandant de *Hila* se

(e) Voyez le Volume précédent, pag. 358.

borne à
On n'y
Hila, r
Compte
Du
Village
domain
liges so
petite l
deux pi
Sergent
qu'un s
abordèr
Isles, c
corrupt
Dans la
re nom
bateau
Vaissea
rivage.
l'on n'y
vers le
à le V
qui est
nison c
qui est
hafinou
tend e
lieue d
Il
situés à
passés
du res
de ces
Châte
nomm
paliffa
Soldat
Lama
dont l
éc d'u
jusqu
leque
golfe
vre é
fait c
Il y a

que de deux
Cantons, cha-
cun habitations.
Hatounouka,
ce étoit com-
me son Canton.
générale du Pays.
terains, qui a-
voient été célèbres de
principal Commer-
ce de Hitto, sur un
côte méridionale.
& qui est oc-
cupé par un ex-
cellent commandant en
chef du Vieux-
Pays défendue par
quarante Sol-
dats. Le lieu
Nord-Est du pre-
mier découvre deux
Cantons la plus hau-
te montagne qui soit
aussi n'y trou-
ve-t-on dans une
montagne même en
descendant, pour
le Canton de Hitto-La-
ma vient le qua-
rtier, nom-
mé Hila, dans
son nom, bâti
sur un canon. On
a vu de girofle
habitations, aux-
quelles font
construit, est
derrière le Fort
le sommet offre
le Canton de Hila & Negri-
Lima découvre plusieurs
Cantons de Hila se
borne

borne à ce Canton. Le septième est à la pointe Sud-Est de la Côte Hitto. On n'y compte que trois Villages qui sont bien aussi sous la juridiction de Hila, mais à cause de l'éloignement, les habitans portent leur girofle au Comptoir établi dans l'Isle d'Oma, qui est beaucoup plus proche.

Du côté de l'Ouest, au-delà de Negri-Lima, il y a encore quelques Villages qui dépendent d'un autre poste, & qui n'ont jamais fait partie du domaine des quatre anciens Chefs de la même Côte. Les noms de ces Villages sont *Ourien*, *Affaloulo*, *Larike* & *Wackasshou*. *Ourien* n'est qu'à une petite lieue de Negri-Lima. On y avoit autrefois un Fort de bois, muni de deux pièces de canon, & gardé par quatorze Soldats sous les ordres d'un Sergent, mais cette garnison a été retirée depuis, & l'on n'y tient plus qu'un seul homme. Près de-là est le Village *Affaloulo*, où les Portugais abordèrent pour la première fois en 1511. Vis-à-vis sont trois petites Isles, que les Hollandois nomment *les Trois Frères*, ou *Noordsen-Tel*, par corruption pour *Noussa-Telo*, qui en langue du Pays signifie *les trois Isles*. Dans la plus occidentale, qui est aussi la plus grande, il y a un Fort de pierre nommé *Flissingue*, avec une garde de neuf hommes, pour couvrir les batteaux pêcheurs, empêcher la fraude & donner avis de l'arrivée des Vaisseaux qu'ils aperçoivent en Mer. Cette Isle est à une bonne lieue du rivage. Les deux autres sont plus proche; mais personne n'y habite, & l'on n'y trouve point d'eau-douce. Deux lieues au dessous d'*Affaloulo*, vers le milieu de la pointe Sud-Ouest de la grande partie d'Amboine, on a le Village de *Larike*, situé sur le bord d'une grande Rivière. Son Fort, qui est bâti de pierre, porte le nom de *Rotterdam*. On y entretient une garnison de trente Soldats avec un Sergent, aux ordres du Sous-Marchand, qui est le Chef de ce Comptoir, & qui reçoit le girofle des environs. *Wackasshou* n'est qu'à une petite distance de *Larike*, dont la juridiction s'étend environ une lieue de ce côté-ci, jusqu'à la Baye de *Tupi*, à une demie lieue de la pointe Sud-Ouest de la grande partie d'Amboine.

Il ne reste de la Côte Hitto que les Villages de *Way*, *Souli* & *Baguval*, situés à l'autre bout de l'Isle, à l'Est & Sud-Est de cette Côte. On les a passés dans la Description que nous venons de faire des principaux lieux du ressort de Hila & de *Larike*, parcequ'ils ne dépendent point de l'un de ces deux Comptoirs, mais qu'ils sont sous la juridiction immédiate du Château la Victoire. Anciennement il y avoit à *Way*, un petit Fort nommé *Amisfoort*, qu'on a réduit depuis à une simple Loge environnée de palissades. Le Gouverneur d'Amboine y tient un Caporal avec quelques Soldats, pour fournir sa cuisine de venaison. Le Pays entre *Way* & *Hitto-Lama* à l'Ouest, est le plus élevé de l'Isle. On y voit plusieurs montagnes, dont le sommet se perd dans les nues. De *Souli* à *Baguval*, dans la distance d'une petite lieue, le terrain est assez plat & va toujours en rétrécissant jusqu'au Pas ou Isthme, qui joint la Côte Hitto à *Leytimor*, & par dessus lequel tous les Vaisseaux grands & petits se font tirer de l'un dans l'autre golfe, sur des rouleaux l'espace de deux ou trois cens pas. Cette manœuvre étoit beaucoup plus pénible avant que le Gouverneur *Padbrugge* y eût fait creuser le canal de *Mata-passo*, qui a près d'un quart de lieue de long. Il y a ici un Fort de pierre, nommé *Middelbourg*, dont la garnison con-

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Septième
Canton.

Lieux qui
relèvent d'un
autre poste.

Ourien.

Affaloulo.

Isles *Noussa-
Telo*.

Fort de
Flissingue

Larike &
Fort *Rotter-
dam*.

Wackasshou.

Autres lieux
du ressort du
Château.

Way.

Souli.
Pas de *Ba-
guval*.

Fort *Mid-
delbourg*.

- DESCRIPTION D'AMBOINE.** siste en un Sergent & vingt hommes. De cet endroit, en suivant le rivage intérieur de la Côte Hitto, on trouve encore quelques habitations peu considérables; mais on y compte une quarantaine de Rivières, la plupart assez grandes. A une petite distance en deça de la pointe d'*Alang*, au Sud-Ouest de l'Isle, où nous en étions restés, il y a une garde, composée d'un Sergent & de seize hommes, qui ont ordre de veiller sur le Commerce clandestin, & de faire faction au sommet de cette pointe, qui est fort haute, pour avertir ceux du Château, par autant de coups de canon, du nombre des Vaisseaux qu'ils voyent venir de l'Ouest ou d'ailleurs, vers Amboine.
- Pointe d'Alang.** LA petite partie de l'Isle, qui porte le nom de *Leytimor*, seroit peu considérable, sans la Ville & la Forteresse qui en font l'ornement. On y compte six Villages sur les montagnes, dont tout le Pays est rempli, & onze dans les vallons, ou le long du rivage. Cette partie est fort étroite vers son extrémité, qui s'appelle la pointe de *Noussanivel*, & que les Marins nomment mal *Rosenive*. Il y a près de-là, à l'entrée du golfe, un corps-de-garde où l'on envoie un Caporal avec quelques Soldats.
- Leytimor.** LA Ville d'Amboine est située à deux lieues & demie de cette pointe, au Nord de *Leytimor*, dans une belle plaine sur le bord du golfe. Elle est environnée au Sud-Ouest par la montagne de *Soya*: A l'Ouest par la grande Rivière de l'*Elephant*, & à l'Est par celle de *Way Tomo*, quoiqu'à proprement parler les Villages de *Noussanivel*, *Latou-Halat*, *Ourimessen*, *Marebetka*, *Soya* & *Halong*, qui sont de l'autre côté de ces deux Rivières, ne puissent pas trop bien être séparés de la Ville. Son étendue du Nord-Est au Sud-Ouest le long du rivage est d'un petit quart de lieue, & sa largeur du Nord au Sud d'environ quatorze cens pas. La Ville n'est défendue que par un rempart de terre, qui est ouvert en plusieurs endroits. Elle n'a point de portes. Les rues en sont régulières & assez spacieuses. Quoiqu'elles ne soient pas pavées, les grosses pluies y causent peu de dommage, & l'eau s'imbibe d'abord, parceque le terrain est fort spongieux. On y compte onze rues principales, qui sont divisées en une trentaine de grands quartiers, dans lesquels il y a plus de mille maisons, sans les édifices publics. Parmi ces derniers sont le Château, le Passar ou Marché, l'Eglise des Malais, deux Corps-de-garde des Bourgeois, la Maison de Ville, l'Hôpital, la Maison des Orphelins, l'Hôtel du Gouverneur, la vieille & la nouvelle Eglise Hollandoise & le Magasin aux toiles de la Compagnie.
- Scs Villages.** LE Château la *Vidvoire* occupe à-peu-près le milieu de la partie septentrionale de la Ville sur le rivage, où la Rivière *Way Tomo* se jette dans le golfe. Il y a deux portes, l'une qui regarde les terres, & l'autre qui aboutit à un mole long & large, contre lequel les Vaisseaux mouillent à vingt brasses d'eau, sur un fond de bonne tenue. En dehors de la Forteresse on avoit construit depuis quelques années, un mur de dix à douze pieds de haut, & assez épais, qui l'environne à une grande distance, & qui a aussi son fossé extérieur. La garnison du Château est sous les ordres d'un Capitaine, d'un Lieutenant & d'un Enseigne. Sur l'un des bastions on a élevé une tour, où il y a deux cloches, les seules qui soient dans la Ville. Une sentinelle y sonne les heures & les demies heures. Au Nord-Est du Château,
- Pointe de Noussanivel.**
- Ville d'Amboine.**
- Edifices publics.**
- Château la Vidvoire.**

O I S

suivant le rivage
tations peu con-
la plupart assie-
Allang, au Sud-
composée d'un
ur le Commerce
ce, qui est fort
s de canon, de
d'ailleurs, ver-

seroit peu cor-
nement. On y
est rempli, &
est fort étroite
& que les Mari-
ée du golfe, un
oldats.

e cette pointe,
golfe. Elle est
st par la grande
quoiqu'à propre-
essen, Marebei-
vières, ne puis-
du Nord-Est au
& sa largeur du
deffendue que
troits. Elle n'a
ses. Quoiqu'el-
e-dominage, &
x. On y comp-
de grands quar-
édifices publics.
lise des Malais,
, l'Hôpital, la
& la nouvelle

partie septen-
e jette dans le
autre qui abou-
uillent à vingt
e la Forteresse
douze pieds de
, & qui a aussi
lres d'un Capi-
ions on a élevé
la Ville. Une
d-Est du Châ-
teau,



(DE HOEK VAN ALLANG)

**PLAN
D'AMBOINE,**
tel qu'il étoit en 1718.

- | | |
|---|--|
| <p>A Quartier de l'Est.
B Quartier d'Abok.
C Quartier de Siga.
D Quartier de Siga.
E Quartier de Siga.
F Quartier de Siga.
G Quartier de Siga.
H Quartier de Siga.
I Quartier de Siga.
K Quartier de Siga.
L Quartier de Siga.
M Quartier de Siga.
N Quartier de Siga.
O Quartier de Siga.
P Quartier de Siga.
Q Quartier de Siga.
R Quartier de Siga.
S Quartier de Siga.
T Quartier de Siga.
U Quartier de Siga.
V Quartier de Siga.
W Quartier de Siga.
X Quartier de Siga.</p> | <p>Y (Cahoe de Na.
Avec Nymborgie.
2. Le Canal de l'Est.
1. Le Canal de l'Ouest.
2. Le Canal de l'Est.
3. Le Canal de l'Ouest.
4. Le Canal de l'Est.
5. Le Canal de l'Ouest.
6. Le Canal de l'Est.
7. Le Canal de l'Ouest.
8. Le Canal de l'Est.
9. Le Canal de l'Ouest.
10. Le Canal de l'Est.
11. Le Canal de l'Ouest.
12. Le Canal de l'Est.
13. Le Canal de l'Ouest.
14. Le Canal de l'Est.
15. Le Canal de l'Ouest.
16. Le Canal de l'Est.</p> |
|---|--|



J. J. Schlegel delin.

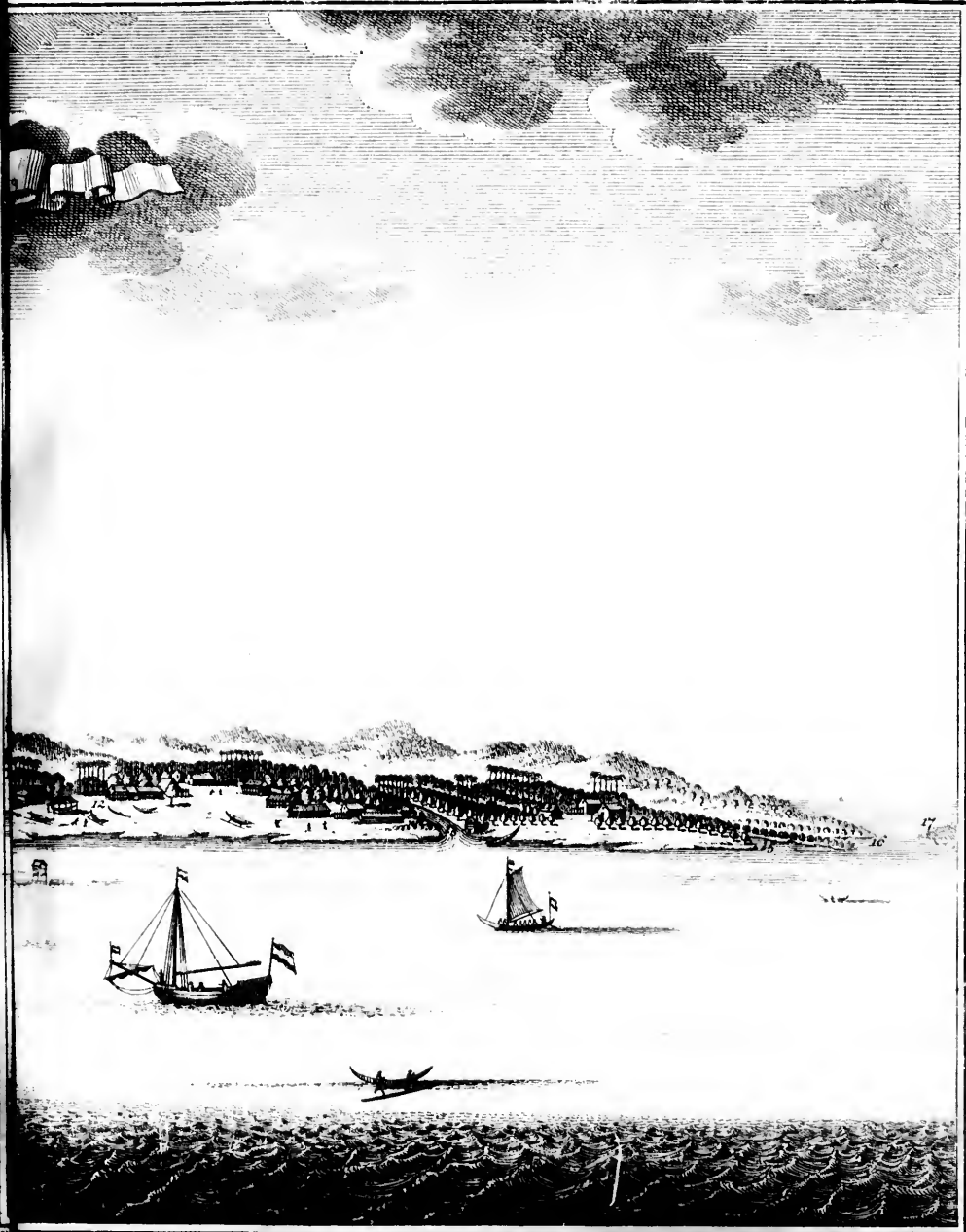
PLATTE-GROND VAN AMBOINE
zoo als het was in den Jaare 1718



PLAN VAN AMBOINA,
als in den Jaare 1718.

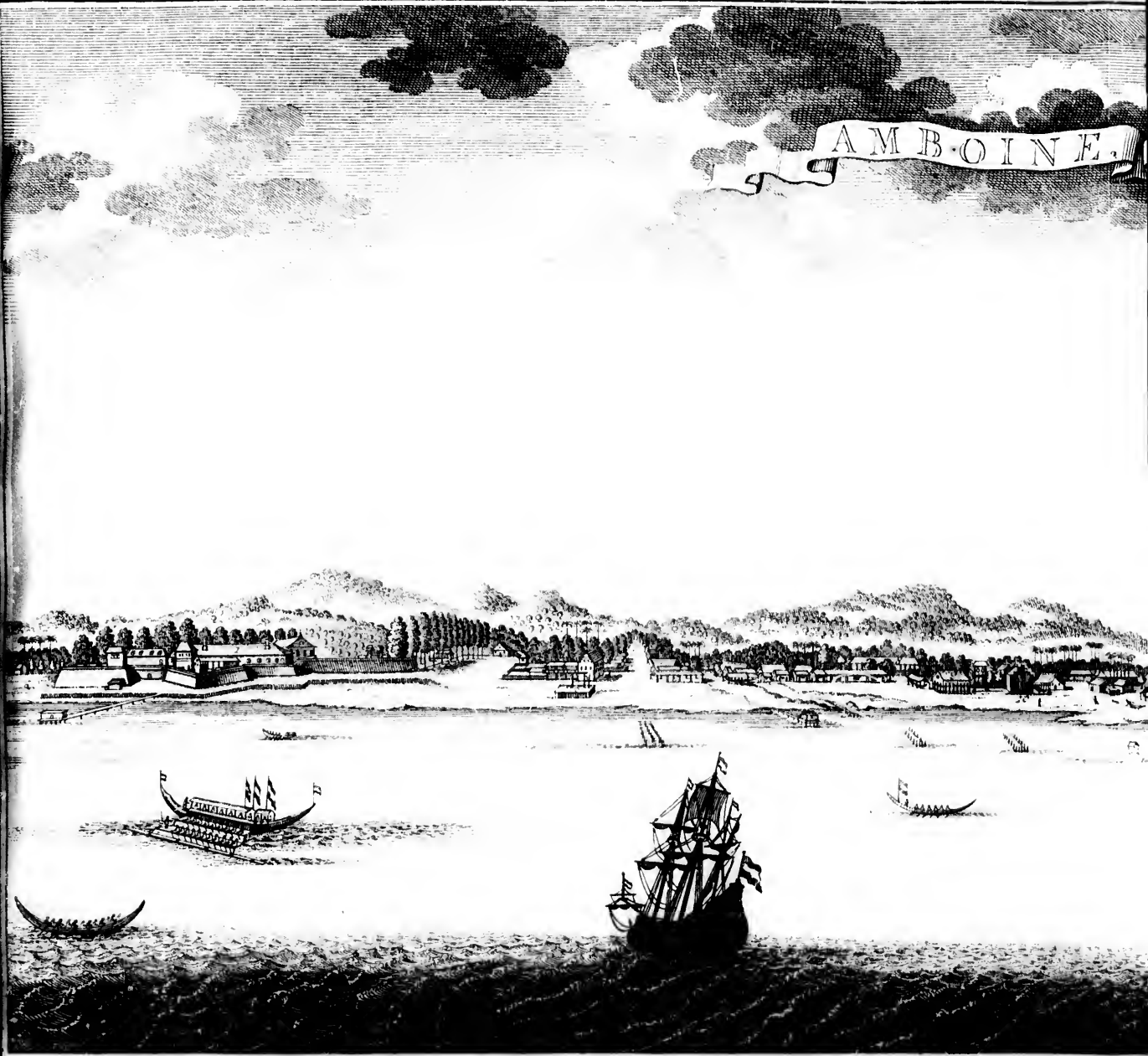


the Lib
ry
days



de l'Arak .	11. {	Quartier du Prince .	13. {	Riv. de l'Elephant .	16. {	Pointe de la Estence .
ry .		't Princen Quartier .		Riv. den Olifant .		Galg Hoek .
Bourgeois .	12. {	Luis nové .	14. {	Sátive .	17. {	Pointe d'Alang .
ays .		't Verdronke Land .		Riv. May . Vieu .		De Hoek van Alang .

AMBOINE.



Les Sites d'Amboine

- 1. } *La Fortresse*
- 1. } *'t Fortres.*
- 2. } *Le Nieuw Hôpital*
- 2. } *'t Nieuw Hôpital*

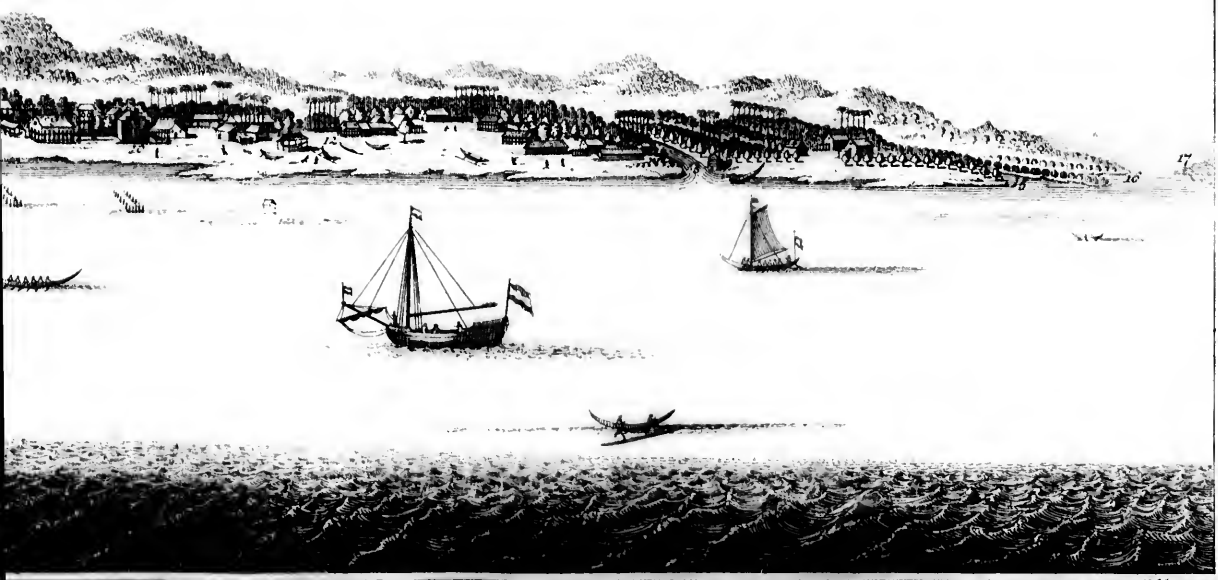
- 3. } *Maison de Ville.*
- 3. } *Stadhuis.*
- 4. } *L'apartement de la Maison de Ville*
- 4. } *Stadhuis Wooning.*

- 5. } *L'Eschaffaut.*
- 5. } *'t Gerecht.*
- 6. } *Corps de garde.*
- 6. } *'t Wagthuys.*

- 7. } *Le Passar ou Marche.*
- 7. } *Pallar of Markt.*
- 8. } *Esclij des Malais.*
- 8. } *Maleytté Kerk.*

- 9. } *Lieu où l'on distille l'Arak*
- 9. } *Araks Brandery.*
- 10. } *Corps de garde des Bourgeois*
- 10. } *Burger Wagthuys.*

BOINE.



- | | | | | | | | |
|----|-------------------------------|----|----------------------|----|---------------------|----|-----------------------|
| 9 | Lieu où l'on distille l'Arak. | 11 | Quartier du Prince. | 13 | Riv. de l'Elephant. | 16 | Pointe de la Potence. |
| | Araks Brandery. | | 't Princen Quartier. | | Riv. den Olifant. | | Galg Hoek. |
| 10 | Corps de garde des Booyans. | 12 | Duis nové. | 14 | Mâtise. | | Pointe d'Alang. |
| | Burger Wagthuys. | | 't Verdronke Land. | 15 | Riv. May, Vieu. | 17 | De Hoek van Alang. |

tea
tre
Con
I
prè
long
ce
la h
vé,
nen
La
elle
la V
U
ge,
font
Le
form
gran
ver
tant
A
re,
me
Gue
duit
jett
I
bel
a qu
Le
aux
bre
cha
L
haut
form
la fa
Maj
te.
qua
jard
L
un g
plus
pou
men

teau, dans l'enceinte de ses murailles, on trouve le Chantier, où le Maître d'Equipage fait sa demeure avec quantité d'Ouvriers au service de la Compagnie.

LE *Passar*, ou Marché, qui se fait remarquer à l'Occident du Château, près du rivage, est un des plus beaux édifices de la Ville. Il repose en longueur sur dix-neuf pilliers, & en largeur sur six, à dix pieds de distance l'un de l'autre, & l'on peut y entrer de tous côtés. Le toit, qui est à la hauteur de trente pieds, est couvert de tuiles. L'intérieur est bien pavé, & l'on a soin qu'il soit tenu propre en tout tems. Les femmes y viennent journellement avec leurs poules, leurs fruits & leurs herbes potagères. La poissonnerie est à l'un des bouts. Quelque vaste que soit cette place, elle est toujours remplie de monde. C'est un des principaux ornemens de la Ville, & en meme-tems celui dont elle tire le plus d'utilité.

UN peu plus loin du côté de l'Ouest, entre la rue des Chinois & le rivage, on a l'Eglise des Malais, autre bel édifice de bois, dont les fondemens sont de pierre. Sa longueur est de cent pieds & sa largeur de soixante. Le toit porte sur deux rangées de colonnes qui traversent l'Eglise, où elles forment dans le milieu, un espace de trente pieds de large, environné de grandes galleries. Il y a des chaises & des bancs fort propres pour le Gouverneur, pour les Membres des divers Collèges & autres principaux Officiers tant civils que militaires.

A une petite distance de cette Eglise on trouve un grand Bâtiment de pierre, servant de Corps-de-garde à la Bourgeoisie Hollandoise, qui a coutume d'y veiller toutes les nuits. Les Bourgeois Mestices, qu'on nomme les *Gueux-verds*, ont un pareil Corps-de-garde au bout du chemin qui conduit le long du rivage, près de l'endroit où la Rivière de l'Elephant se jette dans le golfe.

LE vieil Hôpital, qui a été transformé en Maison de Ville, est aussi un bel édifice de pierre, construit tout auprès la Rivière de Way Tomo. Il a quatre-vingt-dix pieds de large, & vingt-quatre de haut jusqu'au toit. Le bas sert de logement au Chirurgien, & le deuxième étage est affecté aux assemblées de la Chambre de Justice, du Conseil d'Etat, de la Chambre des Orphelins & des Commissaires pour les affaires matrimoniales. L'échafaut est vis-à-vis, de l'autre côté de la rue.

LE nouvel Hôpital est situé au-delà de la même Rivière, un peu plus haut, sur un chemin planté d'arbres. C'est un magnifique bâtiment, de forme carrée, dont chacun des côtés a cent cinquante pieds de large; la façade quatorze pieds de haut & autant pour le toit. Le Chirurgien-Major, qui en est en même-tems le Gouverneur, a son logement sur la droite. Les malades sont repartis dans les trois autres ailes. Au milieu de ce carré, est une grande cour, & de côté & d'autre de l'Hôpital, un beau jardin & un vaste cimetière.

LA Maison des Orphelins, où l'on reçoit aussi les vieillards indigens, est un grand édifice, qui n'a guères moins de trois cens pieds en carré, mais plus long que large. Il y a un beau logement pour la Régente, un autre pour le Maître-d'École, & tout autour plusieurs maisonnettes fort proprement bâties, où habitent les pauvres vieilles gens. L'intérieur offre une

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Passar ou
Marché.

Eglise des
Malais.

Deux Corps-
de garde des
Bourgeois.

Maison de
Ville.

Nouvel
Hôpital.

Maison des
Orphelins.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

vaſte cour quarrée qui a plus de deux-cens pas. Une des portes de ce bâtiment donne dans la rue des *Gucux-verds*, & l'autre mène ſur le rempart au Sud-Eſt de la Ville.

Hôtel du
Gouverneur.

L'ANCIEN Hôtel du Gouverneur, qui fait à préſent ſa demeure au Château, où il eſt logé en Prince, eſt ſitué à l'Orient, vis-à-vis de la vieille Eglife Hollandoiſe. C'eſt une fort grande maiſon, rebâtie de planches en 1689, & ſur le derrière de laquelle règne une belle gallerie, qui a plus de cent pieds de long & environ vingt de large, avec plufieurs vaſtes appartemens. A côté de cette maiſon eſt le Corps-de-garde du Gouverneur; & au-delà un jardin magnifique, qui contient bien deux à trois arpens de terre. L'on s'y promène entre une variété d'objets qui le ravit & qui étonne. On y voit une petite Ile formée par les eaux de Way Tomo, & au milieu un cabinet de verdure, orné de fleurs de toutes eſpèces, d'où l'on a les plus charmantes perſpectives qu'il ſoit poſſible de ſ'imaginer, vers les divers côtés de la montagne.

Deux Eglises
Hollandoiſes.

TOUT vis-à-vis de cette maiſon, on a encore la vieille Eglife Hollandoiſe, qui a environ cent pieds de long & cinquante à ſoixante de large. Elle eſt bâtie ſur une muraille de ſept à huit pieds de haut, & le reſte de bois, très-proprement travaillé en dedans & en dehors. C'eſt dans cette Eglife qu'on voit les armes de tous les Gouverneurs Hollandois, qui en font le principal ornement. A côté, ou ſur le derrière, eſt l'Eglife neuve, conſtruite de pierre, & de forme octogone. Chacun de ſes pans a vingt-cinq pieds de large, ce qui fait environ deux cens pieds de tour. Sa hauteur eſt de ſoixante-ſeize pieds, dont trente pour la muraille juſqu'au toit, qui eſt couvert de tuiles & ſurmonté par deux Anges maſſifs, & par d'autres ouvrages de fer d'un poids trop lourd pour que le bâtiment puiſſe reſiſter longtems aux ſecouſſes de tremblement de terre, dans un fonds marécageux. D'ailleurs c'eſt dommage que cette Eglife ſoit ſituée ſi à l'écart; autrement elle eſt parfaitement belle, bien éclairée, & toute la charpente intérieure d'un travail auffi exquis que le bois.

Magasin
aux toiles.

LE Magasin aux toiles de la Compagnie eſt dans le meilleur endroit de la Ville, vis-à-vis du Château; iſolé au milieu d'une place pour le garantir des accidens du feu, quoiqu'il ſoit d'ailleurs entièrement bâti de pierre. C'eſt une grande boutique où la Compagnie fait vendre ſes toiles & ſes étoffes, par un Adminiſtrateur qui y a ſa demeure.

Maisons.

LES Maisons ſont fort logeables à Amboine. On y reſpire une grande fraîcheur, quoiqu'elles ſoyent toutes de bois, & ſeulement à un étage, à cauſe des fréquens tremblemens de terre. Les incendies ont cependant appris à ſe ſervir de tuiles au lieu d'atap, dont il n'y a plus que les maiſons des Inſulaires qui en ſoyent couvertes. Leurs fenêtres ſont de roſeaux, & l'uſage des vitres y eſt peu commun.

Nombre des
habitans
d'Amboine.

ON fait monter le nombre des habitans de la Côte Hitto, à près de quinze mille ames, dont plus de quatre mille capables de porter les armes, & environ deux mille *Datis*. On nomme ainſi ceux que le Gouvernement employe, ſoit à ramer ou à quelques autres courvées publiques. Chaque famille eſt obligée de fournir pour cet effet un homme à ſes dépens. Les peuples de cette vaſte contrée ſont Maures ou Mahométans, à la reſerve de cinq ou ſix

portes de ce bâti-
r le rempart au

meure au Châ-
is de la vieille
de planches en
ai a plus de cent
es appartemens
r; & au-delà un
e terre. L'est
ne. On y voit
milieu un cabi-
a les plus char-
es divers côtes

Eglise Hollan-
ante de large
& le reste de
est dans cette
ois, qui en for-
se neuve, con-
ns a vingt-cin-
r. Sa hauteur
qu'au toit, qu
& par d'autres
t puisse resister
fonds marécé-
si à l'écart; au-
e la charpent

ur endroit de l
our le garantir
bâti de pierre
es toiles & les

oire une gran-
ent à un éta-
endies ont ce-
y a plus que
enêtres font de

à près de quin-
les armes, &
Gouvernement
Chaque fami-
is. Les peuples
erve de cinq ou
six



CARTE DE L'ISLE DE BOURO. || I



BOURO. || KAART. VAN 'T EYLAND BOERO.



CARTE DE L'ISLOERO.

six p
de L
font
six m
cens
depu
été
Euro
So
font
Ceram
I.
l'Occ
l'Oue
ron s
de fo
bitati
nomb
tis.
de l'I
se for
nom.
Chef
r atoi
bellic
alliés
journ
de
prem
Sept
nom
cont
nom
Tene
pagn
en pa
delà
derni
paifi
au ha
fités
touch
deux
L
avoir
l'On
vien

six petits Villages, qui ont embrassé le Christianisme. Tous les habitans de Leytimor en font profession, si l'on en excepte quelques Maures qui sont établis sur la *Montagne-rouge*. On compte dans cette partie de l'Isle six mille cinq cens ames, dix-huit cens hommes de l'âge militaire & six cens soixante Datis. Par les denombrements qui se font faits chaque année depuis 1688 jusqu'à 1708, il paroît que le montant des habitans d'Amboine a été ordinairement entre soixante-dix & quatre-vingt mille ames, dont les Européens ne forment guères que la quatre-vingt-quinzième partie.

Sous le Gouvernement d'Amboine on comprend dix autres Isles, qui sont d'Occident en Orient, *Bouro, Amblau, Manipa, Kelang, Bonoa, Ceram, Ceram-Laut, Noussa-Laout, Henimoa* ou *Liafe*, & *Boang-besi* ou *Oma*.

I. **Bouro**, qui est à douze ou quatorze lieues de la pointe de Larike à l'Occident d'Amboine, peut avoir dix-huit lieues en longueur de l'Est à l'Ouest, & treize en largeur, ou même plus, puisqu'on lui en donne environ soixante-quatre de circuit. Cette Isle n'est pas peuplée à proportion de son étendue. On n'y comptoit, du tems de l'Auteur, que quatorze habitations d'Insulaires, dont une seule étoit composée de Chrétiens. Leur nombre n'alloit qu'à environ treize cens hommes de milice & six cens Datis. Tous ces Villages, qui étoient autrefois dispersés en divers endroits de l'Isle, ont été obligés de venir s'établir sous le Fort Hollandois, où ils se sont réunis en un grand Bourg, appelé *Cajeli*, situé sur le golfe de ce nom. Cependant chaque Village a conservé son propre Orancaye ou Chef, qui y commande. Ces peuples ont été longtems soumis aux Teratois, & formoient anciennement une nation assez puissante; Mais leur rebellion sous le règne de *Mandarsjah*, ayant attiré chez eux les Hollandois, alliés de ce Prince, qui les ont abailés au point où ils sont encore aujourd'hui, toutes les autres parties de l'Isle se trouvent desertes, à la réserve des *Alfouriens*, ou *Montagnards sauvages*, qui occupent les hauteurs. Le premier Fort que les Hollandois ont eû ici en 1657, n'étoit que de bois. Sept ans après le Gouverneur d'Amboine y en fit construire un de pierre, nommé d'abord *Cosburg* & ensuite *Oostburg*, qui étant sauté en 1689, on s'est contenté depuis d'enfermer la Loge de bonnes palissades. Cette Loge porte le nom de la *Defense*. On y tient un Sergent & trente Soldats. Le Chef est un Teneur de Livres, qui est parfaitement bien dans ce poste: Mais la Compagnie en retire peu de profit. Le principal Commerce qui s'y fait consiste en padi & en bois. *Cajeli* est dans une plaine marécageuse, qui s'étend au-delà d'une bonne lieue, entre les Rivières *Way Souwel* & *Way Abba*. Cette dernière Rivière est la plus grande de l'Isle. Ses eaux sont fort troubles, mais paisibles, si ce n'est dans la saison des pluyes. Elle sort d'un Lac interne, situé au haut d'une montagne, & descend par trois cens quatre-vingt-huit sinuosités sur le rivage. On peut la remonter pendant trois journées, avant qu'on touche fonds. Il y a beaucoup de crocodiles dans cette Rivière, dont les deux bords sont presque par-tout couverts de gros arbres fort touffus.

Le golfe de *Cajeli* qui s'enfonce environ deux lieues dans les terres, peut avoir une lieue & demie de largeur à son embouchure, formée du côté de l'Ouest par la pointe de *Liffateto*, & par celle de *Rouba* à l'Est, d'où l'on vient à la pointe la plus orientale au Nord de l'Isle, nommée *Pela*, dont

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Autres Isles
de ce Gouver-
nement.

Isle de
Bouro.

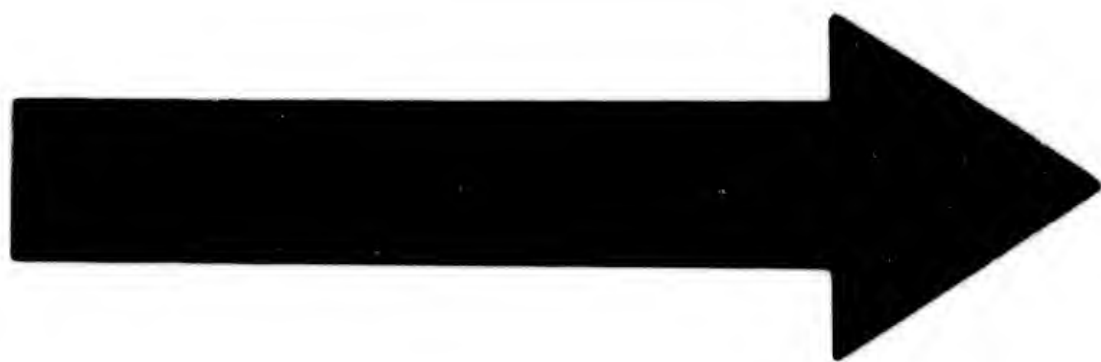
Nombre de
ses habitans.

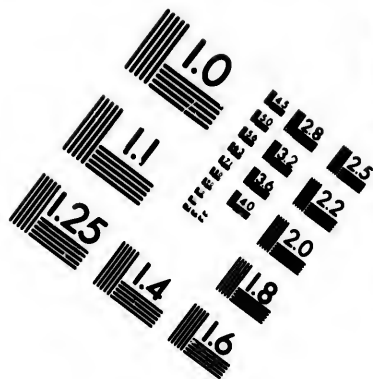
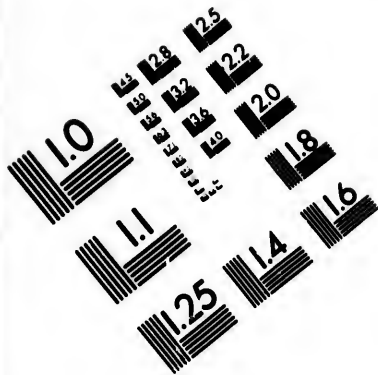
Sort de ces
peuples.

Forts Hol-
landois.

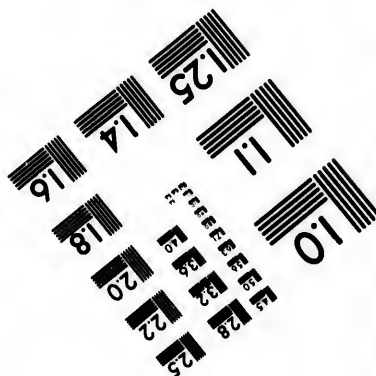
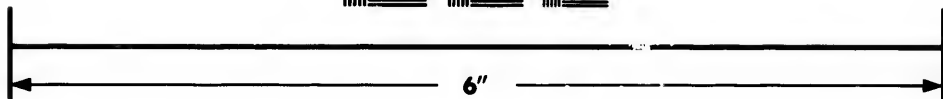
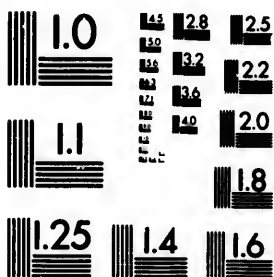
Golfe de
Cajeli.

la





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25

10
11
12

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Mont To-
mahou.

Deux peti-
tes Isles.

Beaux bois
de Bourou.

Ses autres
productions.

Intérieur
de l'Isle.

Grand Lac
dans les ter-
res.

la distance du golfe de Cajeli est comptée à quatre lieues. Il en faut bien deux avant qu'on ait doublé cette pointe. On y a établi depuis quelques années, de grandes scies pour le bois, ce qui y attire quantité de bâtimens. L'autre pointe orientale au Sud, s'appelle *Batou-Rea*. Elle est environnée d'un banc de rochers, de plus d'une lieue en rond, qui la couvre comme une espèce de demie-lune. Depuis cette pointe, toute la Côte méridionale est coupée par une infinité de Rivières, dont quelques-unes sont très-considérables. Au bout occidental, on a le Mont *Tomahou*, qui par sa hauteur se fait remarquer de fort loin en Mer. C'est le premier objet qu'on découvre dans l'Isle en venant de Batavia. Les Hollandois le nomment communément le *Mont de la Table*, parcequ'il est plat sur son sommet. On le tient pour inaccessible d'un de ses côtés. Entre ce mont, & la pointe Nord-Ouest, nommée *Balatetto*, on trouve encore quelques Rivières, dont celle de *Way Nitou* ou du *Diable*, qui sort aussi du Lac intérieur, est la principale. A l'Ouest sont deux petites Isles désertes nommées *Moamkou* & *Noambgul*, environnées de bancs de rochers. Tous ces parages en sont remplis. Le rivage septentrional est aussi arrosé par une prodigieuse quantité de Rivières. *Way Tina* & *Way Ila*, ont leur source dans le Lac intérieur dont il sera parlé ci-après. Le reste de cette Côte n'offre rien de plus remarquable jusqu'à la pointe de *Lissatetto*, où il y a un chantier fort commode pour les Vaisseaux. En général le rivage est des plus rians. Ce grand nombre de Rivières, qu'on fait monter à plus de cent-cinquante, y entretient une verdure continuelle, & on trouve par-tout, d'espace en espace, des bocâges épais, qui ne donnent pas moins de fraîcheur que d'agrément aux environs.

L'ISLE est renommée pour ses beaux bois, entre lesquels on distingue deux sortes d'ébenier, noir & blanc, & une troisième espèce bâtarde, qui tient de la nature des deux autres. La pointe de *Balatetto* en fournisoit anciennement qui avoient jusqu'à cent pieds de hauteur. L'arbre *Bala*, dont les Insulaires formoient leurs piques de bois, croissoit principalement sur cette pointe, qui en a retenu le nom. Les Hollandois s'en servent pour faire du charbon. On y a encore diverses autres sortes de bois, fort estimés pour les ouvrages de menuiserie. On en construit aussi quantité de beaux *Orembayes*.

LES pâturages y sont excellens, & le beurre qu'on y fait passe pour le meilleur de ces contrées. Le Chef de la Loge Hollandoise a jusqu'à soixante & soixante-dix vaches qui lui en fournissent, & dont le Gouverneur d'Amboine tire aussi sa part. On y cultive le riz avec beaucoup de succès. Il y croit encore une espèce d'orge, nommée *Ottong*, qui est fort bon; & le *Sago Borneo*, petite graine dont on fait de la bouillie délicateuse.

ON ne connoit guères l'intérieur de l'Isle, qui est rempli de montagnes affreuses & de vastes forêts, inaccessibles en plusieurs endroits. Elles sont le repaire de quantité de gros serpens & d'autres bêtes venimeuses. Les bords des Rivières sont infestés de crocodiles. Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est un grand Lac interne qu'on trouve au sommet d'une montagne qui occupe environ le milieu de l'Isle. Ceux qui

l'ont

l'ont v
voyage

Le p
au mo
dats &
Sud, &
vaste f
La pres
peine p
tôt s'ét
n'avoie
mouffe
noient
maux,
fort nu
demain
vière qu
belle va
leurs fa
cendre d
à travers
étoient
d'une gr
de la C
n'avoie
présente
vergers
dispersé
nière nu
de pour
la fuite
& leur
sanglier
engagè
mie jou
fangeux
Lac peu
port de
trouva
poisson
qua de
rent re
brossail
ne mer
ces de
mais le
sortes d

XI.

l'ont visité, nous ont laissé des relations fort curieuses de leur pénible voyage.

Le premier est un nommé Jean *Leipfig*, Chef de Bouro, qui s'y rendit au mois de Janvier 1668, dans un Orembaye, accompagné de quatre Soldats & de quelques Orancayes du Pays. Ils partirent de Lissela du côté du Sud, en remontant la grande Rivière *Waylla*, qui coule le long d'une vaste forêt, si épaisse & si touffue qu'il falloit pour ainsi dire percer à travers. La première nuit qu'ils passèrent dans cet affreux désert, fut si froide qu'à peine pouvoit-on faire du feu, & qu'étant allumé on le voyoit presqu'aussitôt s'éteindre. Des arbres qui paroissent de la grosseur d'un homme, n'avoient qu'un ou deux pouces d'épaisseur, tant ils étoient chargés de mousse, & si frêles que souvent lorsqu'on vouloit s'appuyer contre, ils venoient tout-à-coup à se rompre. On n'y apperçût aucune espèce d'animaux, mais seulement un grand nombre de pourceaux, qui s'y étoient fort multipliés, parceque les Maures n'en mangent pas la chair. Le lendemain ils continuèrent leur route dans ce bois, en suivant la même Rivière qu'ils laissèrent sur la gauche le troisième jour, pour entrer dans une belle vallée, où ils s'arrêtèrent cette nuit-là, & se reposèrent un peu de leurs fatigues. Après avoir encore employé deux jours à monter & descendre de fort hautes montagnes avec beaucoup de peines & de dangers, à travers d'une multitude de sangsues, grosses comme le petit doigt, dont ils étoient cruellement tourmentés, ils arrivèrent enfin le sixième jour, près d'une grande plaine qui s'étend jusqu'aux bords du Lac, dont l'éloignement de la Côte septentrionale ne leur parût être que de cinq à six lieues; aussi n'avoient-ils guères plus fait de chemin, à cause des obstacles qui s'étoient présentés à vaincre à tous momens. Ils virent dans cette plaine quelques vergers plantés d'arbres fruitiers comme ceux d'Amboine, & des cabanes dispersées de côté & d'autre, dans l'une desquelles ils couchèrent cette dernière nuit & y trouvèrent quantité de pisang, de même que des troupeaux de pourceaux; mais les Alfouriens, ou Montagnards sauvages, avoient pris la fuite à l'approche des Hollandois. Cependant ils revinrent le lendemain & leur montrèrent l'usage qu'ils faisoient de ces cochons pour attraper les sangliers. On leur offrit du saguweer à boire. Ces bonnes manières les engagèrent à y rester encore deux nuits, après quoi ils marchèrent une demie journée pour se rendre auprès du Lac, dont les bords étoient par-tout fangeux & couverts de roseaux en quelques endroits. Selon leur estime ce Lac peut avoir une lieue & demie de large. Ses eaux sont pures au rapport de *Leipfig*, qui n'étoit pas en cela d'accord avec les Soldats. On y trouva beaucoup de canards sauvages & des plongeurs, mais point d'autre poisson que des anguilles. Un méchant canot fait d'un tronc d'arbre, manqua de renverser un Soldat qui s'étoit mis dedans. Les Hollandois crurent remarquer au milieu du Lac, une petite Isle où croissoient quelques brossailles. On leur fit entendre qu'il s'y élevoit des vagues comme en pleine mer pendant les ouragans. Leur dessein étoit de flotter quelques pièces de bois pour pénétrer plus avant; mais les Alfouriens ne voulurent jamais le permettre. En vain *Leipfig* tâcha-t'il de les attirer à soi par toutes sortes de politesses. Il ne pût en persuader que huit, qui l'avoient accom-

XI. Part.

G

pagné

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Quelques
Hollandois
vont le visi-
ter.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

pagné depuis le dernier gîte; encore étoient-ils fort farouches, & même si ignorans dans la langue du Pays, qu'on ne pouvoit pas en recevoir de grands éclaircissemens. Ces Alfouriens ne faisoient aucun cas des vêtemens qu'on leur offroit, & l'argent ne les flattoit pas davantage. Accoutumés dès leur plus tendre jeunesse à la rigueur du climat, ils n'en ressentoient point les incommodités, & marchaient nuds, à la reserve d'une ceinture d'écorce d'arbre, qui leur couvroit les parties naturelles. On leur vit aussi des sabres & des couperets, ce qui prouve qu'ils vivoient en bonne intelligence avec les habitans du rivage, puisqu'ils ne pouvoient pas se procurer ces armes d'ailleurs, encore moins les fabriquer eux-mêmes. Ils invitèrent Leipsig à boire avec eux le *Matakau*, ce qui est pour ces Sauvages une espèce de ferment, par lequel ils vouloient s'assurer que les Hollandois n'étoient venus-là que dans de favorables intentions, & non pour épier leur Pays, parcequ'ils se désoient que leur but ne fût de les réduire sous leur servitude, ce qu'ils craignoient plus que la mort.

Leur retour.

LE même jour les Hollandois se remirent en marche, & passèrent d'abord plusieurs vergers des Alfouriens le long du Lac, en tirant du côté de l'Est, jusqu'à une Rivière fort rapide, qui selon toute apparence va se jeter dans le golfe de Cajeli, & sur les bords de laquelle ils campèrent cette nuit-là. A peine y furent-ils arrivés qu'ils se virent abandonnés de tous les Alfouriens, ce qui les mit dans un embarras inexprimable. Les guides qu'ils avoient toujours eût auprès d'eux, les conduisirent le lendemain par des montagnes affreuses, des rochers escarpés & des chemins épouvantables, inaccessibles pour des Hollandois. On s'aperçut trop tard qu'on étoit malmené, peut-être même à dessein; mais n'y ayant plus aucun moyen de retourner en arrière, il fallut faire de nécessité vertu, & tâcher de se franchir un passage, cent fois au péril de la vie, si l'on ne vouloit périr de faim & de misère dans les bois. Le soir on se trouva au bord de la Rivière *Way Nipel*, qui prend aussi sa source dans le Lac. Les deux jours suivans, ils ne pûrent guères s'avancer dans ces montagnes, à cause des grosses pluies & de l'indisposition de Leipsig, qui étoit d'une foiblesse extrême; mais ils firent encore trois journées d'une marche si forcée à travers d'un bois épais, qu'ils revinrent enfin sur le rivage septentrional près de l'embouchure de la Rivière *Way Nipel*, d'où prenant un Champan de *Liffela*, ils se rendirent à *Cajeli*, après vingt jours d'absence.

Le Gouverneur van der Stel tenta le même voyage.

LES suites de ce voyage furent si malheureuses pour eux, que plusieurs en demeurèrent perclus, & que pendant longtems, il ne se trouva plus de curieux qui voulussent l'entreprendre, jusqu'en 1710, qu'Adrien van der Stel, Gouverneur d'Amboine, résolut de le faire en personne. La Flotte des Coracores sur laquelle il faisoit sa tournée, étant arrivée à *Bouro*, on chercha à prendre des informations auprès d'un grand nombre d'habitans, touchant la route qu'il falloit tenir pour aller à ce Lac interne; mais les plus âgés même n'étoient pas en état de donner à cet égard les éclaircissemens nécessaires. Après bien des perquisitions inutiles de côté & d'autre, on amena enfin au Gouverneur, un *Orang-Thouba* de *Liffela*, qui déclara avoir entendu dire, que le chemin commençoit à la Rivière *Way Nipel* sur le rivage de *Liffela*, d'où l'on marchoit en deux journées de tems à une pe-

tite

tite Ne
deux b
voisins
les Alf
alloit f
Surquo
re se re
Way P
montre
endroit
vers L
l'ancre
marche
chemin
qu'ainfi
Pouteh
chemin
quoi il
cessité l
chôse,
jugeant
& revie
nebo, l
ses com
portée
fois. A
de faire
même l
l'endroi
ment v
bâties.
diverse
re Way
une inf
dangers
les Alf
une esp
détache
Cepen
taine h
gages n
qu'il co
dans le
feroit
les ord
nomme

tité Négrerie d'Alfouriens nommée *Inabo*, & que de-là il y avoit encore deux bonnes journées à faire jusqu'à *Wakabolo*, habitation des Alfouriens voisins du Lac, qui commerçoient avec ceux de *Inabo*, & ces derniers avec les Alfouriens du rivage; ajoutant qu'un de ceux-ci, nommé *Wannebo*, qui alloit souvent de *Lissela* à *Inabo*, pourroit leur en apprendre davantage. Surquoï le Gouverneur ayant ordonné qu'on le fit avertir, tandis que la Flotte se rendroit de ce côté-là, il vint à sa rencontre près de la Rivière *Way Pouteh* sous le ressort de *Tagalissa*, & promit au Gouverneur de lui montrer le meilleur chemin pour le conduire au Lac. On passa la nuit en cet endroit, & le lendemain matin 1 de Novembre, la Flotte continua sa route vers *Lissela*, aux environs de la Rivière *Way Nipel*, où ayant mouillé l'ancre, le Gouverneur descendit à terre, croyant qu'on alloit se mettre en marche; mais il fut bien surpris d'entendre dire ici à *Wannebo*, que le chemin le long de cette Rivière étoit trop pénible pour des Européens, & qu'ainsi il conseilloit de retourner avec la Flotte jusqu'à la Rivière de *Way Pouteh*, d'où l'on étoit parti le matin, assurant qu'on trouveroit-là un chemin beaucoup plus commode & tout aussi court. On lui demanda pourquoi il ne l'avoit pas fait connoître la veille, au-lieu de fatiguer sans nécessité les Rameurs: Mais à toutes ces représentations il ne répondit autre chose, si ce n'est qu'il n'y avoit pas pensé. Cependant le Gouverneur jugeant à propos de suivre son conseil, les *Corracores* revirèrent de bord, & revinrent à *Way Pouteh*, où l'on dina, & pour animer l'Alfourien *Wannebo*, le Gouverneur le fit asseoir à table à son côté, de même qu'un de ses compagnons. A cinq heures tout le cortège se mit en marche à une portée de mousquet de la Rivière *Way Pouteh*, qu'ils passèrent plusieurs fois. Après s'être avancés environ une lieue & demie, la nuit les obligea de faire halte. Le lendemain il fallut encore traverser à tous momens la même Rivière, qui coule en serpentant jusqu'au rivage. A une lieue de l'endroit où l'on avoit couché, on trouva une cabane d'Alfouriens entièrement vuide. On en avoit vû deux la veille, mais qui n'étoient pas si bien bâties. Il y avoit auprès de celle-ci un jardin, abondamment pourvû de diverses sortes de plantes. Une demie lieue plus loin, on quitta la Rivière *Way Pouteh* pour suivre celle de *Roang* sur la droite, où l'on rencontra une infinité de rochers qu'on ne franchit qu'avec beaucoup de peines & de dangers. Enfin l'on se rendit au pied d'une montagne roide, nommée par les Alfouriens *Flebit*, dont l'accès parût d'autant plus difficile, que c'étoit une espèce de sable mouvant entremêlé de petits cailloux, qui venant à se détacher au moindre choc, en entraînoient quantité d'autres jusqu'au bas. Cependant on se prépara à monter; mais lorsqu'on fut parvenu à une certaine hauteur, comme on vit que le chemin empirait toujours, que les bagages restoient en arriere, & que le Guide *Wannebo* rioit d'un embarras qu'il comptoit pour rien, au prix des obstacles qu'on auroit à surmonter dans le trajet d'une autre montagne voisine, le Gouverneur crût que ce seroit tenter l'impossible que de vouloir pousser plus loin ce voyage, & les ordres furent aussi-tôt donnés pour la retraite. Néanmoins un Sergent nommé *Conrard Keller*, à la tête de six autres Hollandois de bonne volon-

Il est obligé de rebrousser chemin.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Rapport
d'un Sergent
de sa suite.

té & de quelques Infulaires, obtint la permission de passer outre, & c'est sa Relation qu'on va suivre.

„ DEPUIS nôtre séparation du Gouverneur, nous avons trouvé le
„ reste du chemin incomparablement plus pénible. Souvent il nous a fallu
„ grimper des rochers, où il ne pouvoit passer qu'un seul homme de front.
„ Cette montagne redoutable que nous avions encore à traverser, nous a-
„ vançoit de deux jours. Le 6 nous arrivâmes près du Lac. Quand nous
„ manquions d'eau, les Maures coupoient un bambou, & nous présen-
„ toient sa liqueur qui sert de boisson ordinaire aux habitans. Nous n'a-
„ vons vû ni champs de riz, ni marécages, & les arbres n'étoient point
„ chargés de mousse comme du tems de Leipsig, parceque nous étions
„ dans la mousson seche, ce qui fait d'abord une grande difference. Les
„ nuits étoient aussi plus tempérées. Ce que nous trouvâmes de plus re-
„ marquable sur nôtre route, étoit deux petites collines de la forme d'un
„ autel, remplies d'eau en dedans, & revêtues en dehors d'une mousse
„ épaisse, qui continuellement humectée, produisoit un effet charmant
„ par la variété de ses couleurs. Certains oiseaux, d'une beauté parfaite,
„ qui ont le corps de la grosseur des serins de Canarie, la tête noire, le
„ col rouge, avec un cercle blanc autour, & les plumes d'un jaune-d'or
„ éclatant, nous firent entendre un ramage des plus délicieux. Le Lac a
„ environ trois lieues & demie de large. Il est presque par-tout rond, &
„ peut avoir quinze à seize brasses de profondeur vers le milieu. On n'y
„ pêche que des anguilles grosses comme la cuisse d'un homme. Je m'é-
„ tois mis dans un petit canot pour en mieux reconnoître la situation,
„ mais le vent m'obligea bientôt de revenir au rivage. Le Lac est sur la
„ pente d'une montagne, & l'eau y entre par la Rivière *Reysale* avec plus
„ de rapidité qu'elle ne s'écoule dans celle de *Way Nipel*. J'avois envie
„ de remonter la première de ces Rivières, d'autant plus que l'Orancaye
„ qui y commande, étoit descendu vers nous; mais les Alfouriens re-
„ fusèrent de m'y conduire, sous prétexte qu'il pourroit m'arriver quelque
„ catastrophe. Ces habitans nous parurent fort doux & sociables. Ils ne
„ vivent que d'anguilles, de pisang & de racines. Nous n'y vîmes point
„ d'arbres fruitiers. Ils n'avoient ni bétail, ni poules, mais seulement
„ quelques cochons. Nous en achetâmes deux, dont nos guides ne vou-
„ lurent point goûter, disant qu'il ne seroit pas raisonnable de manger
„ d'une chose qui leur avoit été payée. Leurs maisons sont dispersées de
„ côté & d'autre, & l'on n'en trouve jamais plus de trois ou quatre ense-
„ mble. La principale habitation qui est sur le bord du Lac, se nomme *Wa-
„ kabolo*. Après avoir passé encore la journée du lendemain dans cet en-
„ droit, nous en repartîmes le 8 au matin, & arrivâmes le quatrième jour
„ fort heureusement sur le rivage. On craignoit qu'il n'y eût des gi-
„ rofles sur la montagne, mais nous n'y en avons point apperçûs. Il
„ faut pourtant qu'il y aît quelque chose que les habitans ne veulent pas
„ nous faire connoître”.

Autre Rela-
tion.

LA même année, le Maître d'équipage *Mars*, qui fit ce voyage avec le
Chef de la Loge de Bouro, en a rapporté à l'Auteur les circonstances sui-
vantes.

vantes.
jusqu'à
min. A
rancaye
pagné
Mars,
distance
lui en
Sa prof
petite
lui pers
ce Lac
grandes
à coups
témoign
lent ora
foncer
les hab
Holland
quatre-
fées au
on ne
hautes
sans lai
ce tristi
trouvé
de rega
mais il
nir à C

II. A
seconde
de la p
& paro
à-peu-p
de larg
quinze
habitan
homme

LES
tenir e
Mais d
de d'u
pas co
plus ne
. LE
besoin
cipale

vantes. Le premier jour étant parti de Cajeli dans un bateau, il vint jusqu'à Way Nipel, d'où il ne mit que quatre jours à faire le reste du chemin. A son arrivée dans les environs de Wakaholo, il y trouva encore l'Orancaye de cette habitation, Vieillard aux cheveux gris, qui avoit accompagné Leipzig sur le bord du Lac, trente-deux ans auparavant. Selon Mars, ce Lac est situé deux lieues plus au Sud que dans la Carte, & sa distance du rivage septentrional n'atteint pas même les trois lieues. Il lui en donne six de circuit, deux de longueur & une & demie de large. Sa profondeur vers le milieu est de vingt brasses. Mars n'y vit point cette petite Isle dont les Insulaires racontaient des merveilles; mais on voulut lui persuader qu'elle étoit alors inondée. L'anguille est le seul poisson que ce Lac nourrisse. Les cercelles & les canards sauvages y paroissent en grandes troupes. Les Hollandois de la suite de Mars en tuèrent plusieurs à coups de fusil, sans avoir égard aux représentations des Alfouriens, qui témoignent craindre qu'une pareille action ne fut punie par quelque violent orage. Les Orancayes des Alfouriens & ceux du rivage durent enfoncer chacun une baguette dans l'eau, en signe de paix & d'amitié. Tous les habitans des environs étoient accourus pour jouir du spectacle de nos Hollandois. Leur nombre pouvoit se monter à cent soixante hommes, quatre-vingt femmes & une cinquantaine d'enfans. Leurs cabanes dispersées autour du Lac, forment divers petits hameaux dans chacun desquels on ne comptoit que quinze à vingt personnes; Ce ne sont par-tout que hautes montagnes, dont le pied commence immédiatement au bord du Lac, sans laisser aucune plaine entre-deux. Le froid extrême qui régnoit dans ce triste séjour, en augmentoit encore les horreurs. Enfin Mars n'ayant trouvé que des sujets de regretter ses peines, eût du moins la satisfaction de regagner le rivage au bout de deux jours, en descendant par le Sud; mais il fallut qu'il fit une route d'autant plus longue par mer pour revenir à Cajeli de l'autre côté de l'Isle.

II. AMBLAU, nommée aussi *Belauw* par les Naturels du Pays, est la seconde Isle en ordre du département d'Amboine. Elle est située au Sud de la pointe orientale de Bouro, dans la distance de deux bonnes lieues, & paroît un peu tournée au Sud-Ouest & au Nord-Est. Sa figure est à-peu-près ovale. On lui donne une lieue & demie de longueur, sur une de large. Anciennement cette Isle étoit fort peuplée, & contenoit jusqu'à quinze Villages, qui par la suite des tems ont été réduits à neuf, dont les habitans se sont montés à dix-huit cens quinze ames, quatre cens dix-neuf hommes de milice & cent quatre-vingt-trois Datis.

Isle d'Amblau

LES Hollandois ont eût en divers tems à Amblau plusieurs Redoutes pour tenir en bride les Insulaires, qui en ont souvent massacré les garnisons. Mais depuis bien des années on s'est contenté d'y envoyer une simple garde d'un Caporal & de trois ou quatre hommes, qui n'y restent même pas constamment, & qu'on a coûtume de retirer dès qu'on ne les y croit plus nécessaires.

LE Pays est pauvre & ne produit pas assez de sago pour fournir aux besoins des habitans, qui sont obligés de faire venir de Bouro leur principale subsistance. L'Isle est remplie de montagnes. Cependant il y a

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

quantité de Rivières, quoiqu'elles foyent toutes fort petites. On en connoit onze par leurs noms, & peut-être s'y en trouveroit-il davantage. La pointe du Sud-Ouest que les Hollandois nomment le *Capuchon de Moine*, paroît de loin comme une Isle séparée, étant fort étroite, haute & pierreuse. Toute la Côte est de même bordée d'une petite chaîne de rochers.

Isle Manipa.

III. *Manipa*, *Herrea*, *Basia* ou *Conden*, troisième Isle du Gouvernement d'Amboine, a bien près de quatre lieues en longueur de l'Est à l'Ouest, & sa largeur est d'environ une lieue & demie. Sa situation entre Ceram à l'Orient, & Bouro au Couchant, la met à une égale distance de ces deux Isles, qui en font l'une & l'autre éloignées de cinq lieues. On comptoit anciennement dans cette Isle plusieurs gros Villages qui pouvoient mettre quatre cens dix hommes sous les armes, & fournir deux cens cinquante-six Datis. Le nombre des habitans étoit d'environ seize cens; mais les guerres qu'ils se font attirées par leur perfidie envers les Hollandois, les ont presque réduits à rien, & ce qui en est resté, a été obligé de venir s'établir sous le canon de la Redoute *Wantrouw*, ou la *Defiance*, dont la garnison consiste en vingt hommes, aux ordres d'un Sergent, qui est en même-tems Chef de ce poste. La Compagnie n'en retire aucun profit, depuis que les giroflés y ont été détruits; mais il est toujours de son intérêt d'empêcher que les Insulaires ne se mêlent de ce Commerce. On découvre dans l'Isle quatre grandes montagnes qui leur servoient autrefois d'azile, & où ils s'étoient bien fortifiés. La Redoute *Wantrouw* est située au Sud de l'Isle. Une lieue plus loin à l'Est, on entre dans une baie, au

Redoute
Wantrouw.Isle des
Pigeons.

devant de laquelle, à une demie lieue du rivage, est la petite Isle *Pulo Toban* ou des *Pigeons*, ainsi nommée à cause de la quantité de ces oiseaux qu'on y trouve. Le terrain en est bas, & environné d'un grand banc de rochers, à l'exception de son côté septentrional, où il y a une anse toute bordée d'arbres. Au Nord de Manipa, est une autre baie, qui répond à la première, & à quelque distance en Mer, une seconde Isle plus petite que l'autre, nommée l'*Isle des Patates*, parceque ces sortes de racines y croissent en abondance. Le bout oriental de Manipa, au-delà de ces deux bayes, se termine par une pointe étroite, nommée *Ouwans*, qui s'étend à une lieue & demie, & qui est aussi toute environnée de rochers. Au Nord-

Isle des
Patates.

Isle Muskite.

Ouest on a encore la petite Isle *Muskite* ou des *Mouchérons*, qui est fort basse, & deux autres à l'Ouest, dont l'une n'est qu'un roc escarpé, auquel on a donné le nom de l'*Isle du Diable*. La pointe occidentale de Manipa, qui est à l'opposite, porte celui de *Sieël* ou de *Nourou*. De côté & d'autre de la Redoute règne un grand banc de rochers, ce qui fait que les Vaisseaux sont obligés de mouiller à une lieue du rivage.

Isle du Dia-
ble.

Isle Kelang.

IV. *KELANG*, quatrième Isle du Gouvernement d'Amboine est située à deux lieues au Nord de Manipa. Sa forme est presque carrée. On lui donne une lieue & demie d'étendue; mais à l'un de ses bouts elle est plus large que longue. On y comptoit autrefois huit gros Villages, qui pouvoient contenir environ sept cens ames, dont cent quatre-vingt hommes de milice & quatre-vingt-dix Datis. Ils dépendoient de trois Bourgs principaux, nommés *Hataputeh*, *Salatti* & *Kelang*. Leur situation avantageuse

sur

sur des
habitan
font ce
à Batav
est pau
de bon
la poix
au pied
rochers
que la
ceux de

ENT
petite I
Pa'o Ba
ce-qu'on
tagnes
mohel,
mé la P
pour se
timens
d'être b
passe b

V. B
lieues a
en long
tagnes
grande
Boan, d
trouve
trefois
& petit
trente l
cinq ce
ceux de
portés
Batavia
tint la
quelque
bitans

Quo
noa, c
étonne
dont la
de Lou
habité
retrait
crète.

sur des rochers escarpés & sur des montagnes presqu'inaccessibles, où les habitans s'étoient fortifiés, les rendoit formidables aux Hollandois. Ils sont cependant venus à bout de les réduire. Leurs Chefs ont été envoyés à Batavia, & la plûpart des Insulaires transportés à Manipa. Cette Île est pauvre, & ne produit que peu de sagu; mais en échange on en tire de bon bois de construction, sur-tout des sapins, dont les habitans vendent la poix résine. Le Pays est arrosé par une belle grande Rivière, qui coule au pied d'une haute montagne. L'entrée en est fermée par divers bancs de rochers. On y voit aussi une eau interne, nommée *Ala*, qui, de même que la Rivière, servoit aux Insulaires pour y retirer leurs bâtimens, & ceux des ennemis des Hollandois.

ENTRE cette Île & celle de Ceram, ou Houwamohel, est une autre petite Île d'une lieue de longueur sur un quart de lieue de large, nommée *Palo Babi*, ou l'*Île des Cochons*, qui n'est peuplée que de ces animaux, parce-qu'on n'y trouve point d'eau douce. Elle est remplie de hautes montagnes & de bois. Le petit détroit qui la sépare de la Côte de Houwamohel, a environ un quart de lieue de large. Les Hollandois l'ont nommée la *Passé de Nassau*, à cause que la Flotte de Nassau y passa en 1623, pour se rendre à Amboine. Le courant y est si rapide, que les petits bâtimens ne sauroient y tenir par le moindre vent, sans se mettre en danger d'être brisés contre le rivage. Du côté de Kelang il y a aussi une petite passe beaucoup plus étroite que la première.

V. BONOÀ, cinquième Île de ce Gouvernement, est située à trois lieues au Nord-Est de Kelang & deux à l'Ouest de Ceram. Elle a trois lieues en longueur, sur environ autant de large. Toute l'Île est remplie de montagnes & de rochers, principalement du côté de l'Ouest, où il y a une grande baie, au travers de laquelle est une autre petite Île, nommée *Nouffa Boan*, dont le terrain est aussi fort élevé & montueux. Sur ce rivage on trouve une eau interne & deux petites Rivières dont les bords étoient autrefois fort peuplés. On comptoit dans l'Île jusqu'à treize Villages grands & petits, qui pouvoient fournir trois cens trente hommes de milice & cent trente Datis. Le nombre des habitans se montoit à douze cens. Environ cinq cens avoient embrassé le Christianisme. Ces Insulaires à l'exemple de ceux de Kelang, ayant levé l'étendard de la rébellion, ont été aussi transportés sous le canon de la Redoute de Manipa, & leurs Chefs envoyés à Batavia ou ailleurs. Un seul Capitaine, dont la fidélité étoit reconnue, obtint la permission de rester dans l'Île avec les Chrétiens de son district, & quelques Payfans qui occupoient les hauteurs. Le Pays est pauvre, & les habitans ne vivent que de la culture de leurs terres.

QUOIQUE les Hollandois ayent été si long-tems en possession de Bonoa, ce n'est que depuis peu d'années qu'ils ont découvert, à leur grand étonnement, que cette Île est divisée par un bras de mer en deux parties, dont la plus considérable, située du côté de Houwamohel, porte le nom de *Louhou*, & l'autre est proprement l'Île de Bonoa, qui n'a jamais été habitée, à cause que le terrain en est fort pierreux. Mais elle servoit de retraite aux Insulaires, qui pour cette raison ont toujours tenu la chose secrète. Tandis que les Hollandois faisoient la garde d'un côté, les bâtimens

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Île des Cochons.

Passé de Nassau.

Île Bonoa.

Île Nouffa-Boan.

Île Louhou.

DESCRIPTION D'AMBOINE. mens de leurs ennemis s'échapoient entre ces deux Isles, ce qu'on ne comprenoit pas autrefois.

Isle de Ceram. VI. CERAM la sixième & la plus grande de toutes les Isles du Gouvernement d'Amboine, a soixante lieues de longueur de l'Est à l'Ouest, & douze à quinze lieues de large en quelques endroits. On la divise en *Grande & Petite Ceram*. L'ordre de la description demande que nous commençons par cette dernière partie, qui est la plus occidentale. On lui donne communément le nom de *Houwamohel*; mais dans les Auteurs Portugais, elle est connue sous celui de *Veranola*. Son étendue du Nord au Sud est d'environ dix lieues, & sa plus grande largeur de quatre à cinq lieues. C'est une Presqu'Isle qui tient à Ceram par une langue de terre d'une petite lieue de large, qu'on nomme le *Pas de Tanouno*. La pointe méridionale de Houwamohel, appelée *Sihel*, & par les Hollandois de *drooge rysthoek*, n'est qu'à deux lieues de la Côte Hitto. L'abord en est dangereux, à cause des rochers dont cette pointe est composée, & qui paroissent comme une muraille de ses deux côtés, sans aucun mouillage à une bonne distance. On ne trouve point d'eau dans les environs. On comptoit anciennement une quarantaine de Villages dans cette Presqu'Isle. Ils dépendoient de trois Bourgs principaux, nommés *Cambello*, *Lessidi* & *Louhou*. Les deux premiers étoient situés à l'Ouest & le dernier à l'Est. Cambello fut d'abord le centre du Commerce du clou de girofle, que les habitans de ce Bourg se vantoient d'avoir apporté les premiers des Isles Moluques dans celles d'Amboine. Les nations étrangères, attirées par cette précieuse marchandise, y abordoient en foule, malgré les incommodités de la rade. Avant ce tems, Lessidi l'emportoit de beaucoup en puissance sur Cambello; mais Louhou étoit, à divers égards, le plus considérable des trois, & c'est-là que les anciens Gouverneurs pour le Roi de Ternate avoient établi leur résidence ordinaire, jusqu'en 1620, qu'ils se retirèrent à *Lucielle*, afin de s'y fortifier contre les Hollandois. Cependant en ayant été chassés en 1637, ils revinrent occuper leur premier poste.

Houwamohel. Les Hollandois ont eû à Cambello, un Fort de pierre nommé *Hardenberg*, un autre à Lessidi, un troisième à Louhou, nommé *Overburg*, & un quatrième entre Cambello & Lessidi, sans compter trois Forts de bois, ou Loges enfermées de palissades dans d'autres endroits plus éloignés. Après le massacre général de leurs garnisons, arrivé en 1651, & le dépeuplement de Houwamohel dont il fut suivi en 1655, il n'est resté de toutes ces places que la Forteresse *Overburg*, qui occupe un espace de cinquante-quatre pieds en quarré, & où la Compagnie entretient garnison de vingt Soldats sous les ordres d'un Sergent, qui relève du Commandant de la Côte de Hitto. Cette garde est chargée de visiter continuellement le Pays, pour détruire tous les arbres d'épiceries qui s'y trouvent encore en grand nombre. Elle doit aussi donner une attention particulière aux entreprises du dehors, & veiller sur le bois de sagu de la Compagnie, qu'on a coutume d'affermir pour trois ans à quelque Bourgeois d'Amboine.

Pas de Tanouno. DE Louhou relevoient tous les Villages de la Côte orientale de Houwamohel, au nombre de dix-sept, qui y portoient vendre leur girofle. Au Nord de ce Bourg, la Négrerie de *Serolawu*, avoit dans son district des arbres

Pointe Sihel.

Trois Bourgs principaux. Cambello.

Lessidi. Louhou.

Fortes Hollandois.

Côte orientale de Houwamohel.

arbres de
de cloux
renomm
lieu célé
plus for
geufe.
tourne d
hou, d'
viron qu
bayes, d
mé la ba
Corracon
QUA
sur la C
le rivage
duquel l
fonds, d
raillies.
ne trou
quoique
& autre
fameux l
montagr
heures c
dans l'é
une de
ce Bourg
le distar
dont les
La belle
Pays co
pointe d
chons. er
jours en
Tanoun
Village
leurs pi
près bic
que leur
par la c
avoit à
pied de
ennemis
montag
le nom
une For
XI. A

arbres dont on recueilloit jusqu'à un Bahar, ou cinq cens cinquante livres de cloux. *La 'a*, où les Hollandois avoient élevé un Fort de bois, étoit renommé par ses forêts de fagu, qui s'étendoient au delà de *Locki*, autre lieu célèbre, dont les Gouverneurs de Ternate avoient fait une de leurs plus fortes places. *Luciela* ne l'étoit pas moins par sa situation avantageuse. Depuis le Cap de ce nom, qu'on appelle aussi *Houlong*, la Côte tourne droit au Sud-Ouest, & se rétrécit d'une lieue en largeur vers *Louhou*, d'où elle court au Sud jusqu'à la pointe de *Sihel*, dans la distance d'environ quatre lieues, & forme encore quelques autres petites pointes & bayes, dont la principale est celle de *Pica*, que les Hollandois ont nommé la baye de *Coescoes*, & qui étoit autrefois le rendez-vous de la Flotte des Corracores.

QUAND on a passé la pointe de *Sihel*, à deux lieues & demie au Nord sur la Côte occidentale, le premier objet digne d'attention que présente le rivage, est un grand roc, connu sous le nom de *Batou Loubang*, au pied duquel la Nature semble avoir pris plaisir à former divers autres fort profonds, dont l'extérieur ressemble assez aux portes d'une Ville avec ses murailles. Ces grottes servent quelquefois à ceux qui surpris par la nuit, ne trouvent point d'autre retraite, pour y attendre le retour de l'aurore, quoique le séjour en soit affreux & même dangereux, à cause des serpens & autres bêtes venimeuses. Deux petites lieues plus loin on arrivoit au fameux Bourg de *Cambello*, séparé de celui de *Louhou* par une fort haute montagne, à travers de laquelle les habitans se rendoient en moins de deux heures de tems de l'un à l'autre rivage. De la pointe de *Sihel* jusqu'ici, dans l'étendue d'environ quatre lieues, le Pays même n'en a pas tout-à-fait une de largeur; mais au delà de *Cambello*, la Côte s'avance bientôt de deux, de trois, & enfin de quatre lieues à l'Ouest. Une lieue & demie de ce Bourg, étoit situé *Lessidi*, derrière deux grandes montagnes. A pareille distance au Nord de *Lessidi*, étoit le Bourg d'*Erang*, dans une contrée dont les agrémens naturels retracent encore l'idée d'un Paradis terrestre. La belle Rivière *Ajer Mira* n'en est éloignée que d'une demie lieue. Le Pays continue de s'élargir à l'Ouest, pendant une lieue & demie, vers la pointe qui forme la Passé de *Nassau*, entre *Houwamohel* & l'Isle des *Cochons*. Passé cette pointe, la Côte court à l'Est, & les terres vont toujours en rétrécissant par plusieurs petites bayes & pointes jusqu'au Pas de *Tanouno*. Trois lieues d'*Ajer Mira* au Nord-Est, on trouvoit *Affaboudi*, Village dont les habitans s'étoient rendus redoutables à leurs voisins par leurs pirateries. Les Hollandois ne font parvenus à les détruire, qu'après bien des peines & des pertes considérables, tant à cause des secours que leur fournissoient les *Macassars*, les *Malais*, les *Ternatois* &c, que par la quantité de Forts dont ils s'étoient couverts, & la difficulté qu'il y avoit à les suivre dans leurs retraites souterraines & imperceptibles au pied de la montagne, d'où ils faisoient des sorties continuelles sur leurs ennemis, toujours avec quelque nouvel avantage. Au devant de cette montagne, on a en Mer plusieurs petites Isles, dont la principale porte le nom de *Noussa Nitou*, ou *Isle du Diable*, qui étoit autrefois défendue par une Forteresse. Les autres sont plus au Nord-Est vers la pointe de *Tapi*,

DESCRIPTION
D'AMBOINE.Côte occi-
dentale.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.Habitans de
Houwamo-
hel.Grande Ce-
ram.Ile Nouffa
Ela.Ile Nouffa
Camou.Côte sep-
tentrionale de
Ceram.

Pointe Cara.

qui est entre deux bayes assez profondes, nommées *Gyfels* & *Hatabouli*, dont la dernière forme dans les terres plusieurs mares d'eau singulières, au delà desquelles est un grand Lac interne nommé *Teboumina*, qui s'écoule dans la Mer par des canaux souterrains, à travers de quelques rochers. Toutes ces eaux sont remplies de Caymans. Le terrain jusqu'au Pas de Tanouuo est fort marécageux & n'offre plus rien de remarquable.

On compte que le nombre des habitans de Houwamohel se montoit anciennement à douze mille, dont deux mille trente hommes de milice & mille quarante-cinq Datis. Leurs débris ont été transportés à Amboine & dans d'autres Isles voisines, de sorte que le Pays est entièrement désert, quoique ce soit l'une des plus fertiles contrées des Indes.

LA grande partie de Ceram se divise de nouveau en Côte septentrionale & méridionale. Sa longueur est de cinquante lieues sur environ quinze de large. Au Nord du Pas de Tanouuo, la baye qui le forme, du côté de l'Ouest, est toute parsemée de bancs de rochers & de petites Isles, dont la principale, qu'on nomme *Nouffa Ela*, a bien une lieue d'étendue; mais sans eau & sans habitans. Son rivage extérieur est garni d'un banc de rochers. A l'Orient, le canal qui la sépare de la Côte de Ceram se trouve resserré par un autre banc, d'une lieue de largeur, qui règne au devant d'une pointe étroite & longue de cinq quarts de lieue du Nord au Sud, derrière laquelle est une petite anse, qui en fait comme une Presqu'Isle. Au delà de ce banc, que les Insulaires nomment *Hatouassa*, on entre dans une baye qui s'étend du Sud-Est au Nord-Ouest, à la distance d'une petite lieue en carré, terminée par une pointe droit à l'Ouest, & passe cette pointe, on rencontre la baye de *Cawa*, qui est fort spacieuse. La petite Ile *Teppers boedje*, ou *Nouffa Camou*, n'en est guères éloignée. On voit dans tous ces parages, quantité de *Doujongs*, ou vaches marines, que quelques-uns prennent pour des Sirènes. Entre la Rivière de *Cawa* & celle de *Way bolo*, à une lieue l'une de l'autre, on trouve encore une baye à-peu près de même forme que la précédente, & aussi suivie d'une pointe fort étroite. Celle qui vient après est nommée la pointe de *Calouway*, & c'est ici que commence la Côte septentrionale de Ceram. Comme elle est peu fréquentée, nous ne nous amuserons pas à en faire une description scrupuleuse. Il suffit d'indiquer les principaux endroits.

DEUX lieues à l'Est de la pointe de *Calouway*, on trouve *Nuniali*, Village fort peuplé, situé sur la pente d'une colline, à quelque distance du rivage. Ses habitans sont d'une arrogance extrême & ne veulent dépendre de personne. Leur Orancaye prend le titre de Grand-Administrateur, & préside à une des Assemblées générales du Pays. *Bolela* est à une lieue de *Nuniali*, près d'une petite baye, entre deux grandes Rivières, au pied d'une haute montagne qui ressemble à un Château ruiné, & sur laquelle on voit plusieurs habitations des Alforiens, qui s'étendent encore, par quelques hameaux dispersés, dans l'espace d'environ deux lieues; mais pendant cinq autres lieues on ne trouve plus qu'un rivage désert jusqu'à *Loubou*, où la Côte forme une grande pointe, nommée *Cara*, au devant de laquelle sont les cinq petites Isles *Nouffa Lima*, & au Nord-Ouest on a encore celle de *Nouffa Ela*, qui est un peu plus considérable. A l'Est de la pointe *Cara*,

au-delà
à toute
lieues d
entrant
deux au
& *Liffa*
une lie
renomm
vienn
qui con
de tout
de séjou
fins. S
touwe.
nommé
Saloway
fameux
l'Oranc
des Alt
Saloway
Toulouf
dans les
merce d
mata fa
vienn
chandise
Hatou
miles d
me le C
a été d
cepend
Mer, au
de, qui
Côte ce
due de
baye de
Cette b
habitan
Côte,
d'une
droits.
grande
pointe
vière
fertés,
deux c

au-delà d'une grande Rivière, est le Village de *Paa*, qui donne son nom à toute cette contrée. Ensuite vient la baie de *Hatouwe*, qui a quatre à cinq lieues de long & deux de profondeur dans les terres. Sur la droite en y entrant, on trouve la petite Ile *Cale-Cale*, & une lieue plus loin à l'Est, deux autres nommées *Soy nomi* & *Moti*, peu éloignées du rivage. *Hatouwe* & *Lissabatta*, les deux principales Négreries de cette Côte, sont situées à une lieue de-là, dans un des plus beaux districts de l'Isle. *Hatouwe* est renommée par son grand Commerce de sagu, dont quantité de bâtimens viennent chaque année y faire leur charge. Les habitans de *Lissabatta*, qui consistent en un mélange de différens peuples étrangers, ont donné de tout tems beaucoup d'embaras aux Hollandois. Ils ont souvent changé de séjour, exerçant par-tout une tyrannie insupportable sur les Villages voisins. *Saway*, autre Négrerie considérable, est à une lieue à l'Est de *Hatouwe*. Passé la pointe qui est au-delà, on rencontre deux petites Isles nommées *Noussa Oulat*, & deux bancs de sable au devant de la baie de *Saloway*. Deux lieues plus loin, toujours à l'Est, coule le fleuve *Sapalewa*, fameux par l'Assemblée générale qui se tient dans ces environs, & dont l'Orancaye de *Nuniali* est le Président, ou le premier en rang des Chefs des *Alfouriens* de cette Côte. Près de la pointe orientale de la baie de *Saloway*, nommée *Hatou Alau*, on a la Négrerie *Purmata*, entre celles de *Touloufey* & *Hatilen* qui en dépendent, de meme que deux autres plus avant dans les terres. Toutes ces Négreries sont en possession d'un grand Commerce de sagu, principalement *Touloufey*, où la rade est fort bonne. *Purmata* fait aussi un trafic considérable avec les Papous de *Messoval*, qui y viennent vendre des esclaves, de beaux oiseaux de paradis & autres marchandises. Leur rendez-vous est à *Hote*, à quinze lieues de la pointe de *Hatou Alau*. Il y a ici une grande Rivière qu'on peut remonter plusieurs miles dans l'intérieur du Pays. Elle sort d'une haute montagne qu'on nomme le *Capuchon de Moine*, parcequ'elle en a presque la figure. Ce district a été donné en 1699, par la Compagnie, au Roi de *Tidor*, qui n'en a cependant pris possession que dix ans après. Deux lieues & demie en Mer, au Nord Nord-Est de la Rivière de *Hote*, on a le banc de *Louwaerde*, qui est redoutable pour les Mariniers. Trois lieues à l'Est de *Hote*, la Côte commence à tourner au Sud-Est & ensuite au Sud, où dans l'étendue de huit lieues on a encore plusieurs Rivières, jusqu'à la grande baie de *Warou*, large de trois ou quatre lieues & profonde de deux. Cette baie donne son nom à un Village qui est assez peuplé, mais ses habitans sont encore fort farouches. Deux lieues au Nord-Est de la Côte, mais quatre de *Warou*, on découvre la petite Ile de *Louwaerde*, d'une lieue de long & d'un quart de lieue de large en quelques endroits. Au Sud, à une lieue de-là, sont deux autres Isles un peu plus grandes, dont la principale, nommée *Pulo Akat*, est tout proche de la pointe orientale de la baie de *Warou*, à l'embouchure de la grande Rivière *Ajer Masin*, qui signifie la *Rivière salée*. Ces trois Isles sont désertes, & environnées de bancs de rochers, dont celui qui borde les deux dernières s'étend encore quatre lieues au Sud-Est le long de la Côte.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Baie de
Hatouwe.

Deux Négreries capitales de cette Côte.

Assemblée
générale du
Nord.

Baie de
Warou.

Ile *Louwaerde*.

Pulo Akat.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

te, où l'on ne trouve plus d'habitations jusqu'à une grande pointe sur laquelle est situé le beau Village de *Rarakit*, au pied d'une haute montagne, couverte d'arbres. Cette Négrerie a toujours été un nid de Pirates, composé de transfuges de diverses nations, qui ont souvent causé de l'embarras aux Gouverneurs d'Amboine. Plus avant dans les terres on voit une montagne dont le sommet est plat & qui se distingue des autres par sa hauteur prodigieuse. Les Insulaires la nomment *Salangur*, & les Hollandois *le Mont de la Table*. Depuis *Rarakit*, la Côte court par une petite baye droit au Sud l'espace de quatre ou cinq lieues. La beauté de ce rivage le rend fort peuplé, & l'on y compte plusieurs gros Villages, entr'autres *Kien*, où se tient chaque semaine, un Marché général de toute cette contrée. Au devant de la baye, à quatre lieues en Mer, on a un grand banc de sable nommé *Modrang*. Sur la pointe Sud-Ouest de l'Isle on voit encore quelques Négreries auprès d'une crique qui sépare Ceram de *Keffing*, petite Isle d'une lieue & demie de longueur sur demie lieue de large, qui se termine en pointe à son bout oriental. De *Keffing* dépendent huit habitations formées par un amas de différens peuples d'un fort méchant caractère. Ils font un grand Commerce avec ceux de Nova Guinée, à qui ils portent des boîtes garnies de coquillages blancs, & toutes sortes de colifichets qu'ils échangent contre d'autres marchandises, dont ils tirent un profit considérable. Les Chaloupes que les Gouverneurs d'Amboine & de Banda envoient presque tous les ans pour croiser dans ces parages, les privent en partie de celui qu'ils trouvoient autrefois dans le Commerce clandestin des cloux de girofle & de la muscade. Aussi ne peuvent-ils point le pardonner à la Compagnie, & ils ne manquent pas d'en faire éclater leur ressentiment dans toutes les occasions.

AVANT de passer à la description de la Côte méridionale de Ceram, le voisinage de l'Isle de *Ceram-Laout*, une des onze du Gouvernement d'Amboine, nous invite à faire ici une petite excursion, pour en rapporter les principales circonstances.

VII. CERAM LAOUT est située à l'Est de la pointe de *Keffing*, dans la distance d'environ une lieue, & on lui en donne près de deux de longueur, de l'Est à l'Ouest, sur une de large. Le terrain en est élevé, montueux, & l'on n'y trouve point d'eau que celle qui se tire des puits. Son côté septentrional offre une assez belle baye; mais toute l'Isle est environnée d'un large banc de sable, qui s'étend à plus de quatre lieues à l'Est, & sur lequel on voit encore plusieurs autres petites Isles, comme *Maar*, *Pub Gesser*, *Warlau*, *Noussa Ngarat*, *Kivar*, *Kanali*, *Makoka*, *Watteou Matta*, *Matta Wouli*, *Kidan*, *Nedin*, *Noukous Grages*, *Koan* & *Magat*, qui n'ont rien de plus remarquable que leurs noms, si ce n'est qu'elles servent de retraite aux Papous. Au Sud-Est on a les Isles *Tenimbar* & *Goram*, qui sont proprement du ressort du Gouvernement de Banda.

L'ISLE est à présent déserte, & ses habitans, qui sont aussi un amas de différentes nations, se sont joints à ceux de *Keffing*, dont ils ont pris les mœurs & les manières. Ils composent onze districts, chacun desquels a son propre Orancaye, & ils se distinguent les uns des autres, par des privi-

lèges

lèges par
en 1633
fut suivie

VENC
compre
Isle est s
les habit
celle de
jusqu'au
quelle on
sur leque
en avoir
chant pet
laires en
ordinaire
tite Ile
de sable
mence la
qui de l'E
lan Binau
qu'au Pas
tagne, qu
peu confi
Keliban &
& séparé
Leur Com
ce. Les
traitables
l'usage de
à l'Ouest
si roide q
loin en M
trois côte
cendre su
un Senga
la domin
On ajoû
pagne, m
1709, on
quatre ce
d'habit
bo, on a
de en fa
quinze li
qui sont
tiennent
en a fait

lèges particuliers de Commerce. Les Hollandois leur ont fait la guerre en 1633, & la soumission de ces peuples à l'obéissance de la Compagnie, fut suivie de la destruction de tous leurs girofles.

VENONS maintenant à la Côte méridionale de Ceram, sous laquelle on comprend ordinairement Keffing, quoique mal-à-propos, puisque cette Ile est sur la pointe Sud-Ouest de la grande, où sont situées ses principales habitations. Cette pointe forme comme une autre Ile, qui dépend de celle de Keffing, dont les bornes s'étendent à deux lieues & demie à l'Ouest jusqu'au Village de *Gouli-Gouli*, qui est sur une petite baie, à l'Est de laquelle on découvre un roc rond, nommé *Solothay*, peu éloigné du rivage, & sur lequel les habitans de Gouli-Gouli s'étoient fortifiés autrefois. Après en avoir été chassés en 1659, par les Hollandois, qui y bâtirent un méchant petit Fort nommé *Oflende*, qu'on a abandonné à la paix, ces Insulaires en ont repris possession, & c'est-là que leur Orancaye fait son séjour ordinaire. Au devant de la pointe occidentale de cette baie, on a la petite Ile *Pulo Goffa*, & depuis Gouli-Gouli jusqu'à Keffing, un grand banc de sable d'une bonne lieue d'étendue. C'est d'ici proprement que commence la Côte méridionale. On la divise en quatre parties ou districts, qui de l'Est, ou de Gouli-Gouli à l'Ouest sont, *Gounilan*, *Kottarouwa*, *Sililan Binauwer* & *Silan*, outre une cinquième partie depuis cette dernière jusqu'au Pas de Tanouno. Dans le premier de ces districts, on voit une montagne, qui est la plus haute de tous les environs, & cinq ou six habitations peu considérables. Le second est plus peuplé, & contient deux Bourgs, *Kelibon* & *Kellemouri*, dont chacun a son Roi. Ils sont enfermés de murailles & séparés par une belle Rivière, qui donne son nom à cette contrée. Leur Commerce consiste principalement en sagu, qu'on y trouve en abondance. Les Maures qui habitent ces deux Bourgs sont aujourd'hui plus traitables & plus civilisés qu'ils n'étoient autrefois, ce qu'on attribue à l'usage de la langue Malaye, qu'ils parlent fort bien. Six lieues plus loin à l'Ouest, on a le Village de *Tobo*, situé sur un rocher fort haut & si roide qu'on n'y peut monter que par une échelle. Ce roc s'avance assez loin en Mer, & paroît comme une Ile séparée, que les vagues battent de trois côtés. Les habitans de ce Village ont néanmoins été obligés de descendre sur le rivage, où ils forment une belle habitation, commandée par un *Sengagi*, ou Duc, qu'on dit plus puissant que le Roi de Kelibon, dont la domination s'étend jusqu'à la baie de Warou, de l'autre côté de l'Ile. On ajoute que ce Sengagi peut bien mettre quatre mille hommes en campagne, mais ce nombre semble fort exagéré. Cependant il est certain qu'en 1709, on l'a vu paroître dans une cérémonie publique, accompagné de quatre cens hommes, tous armés de mousquets. Il compte une vingtaine d'habitations d'Alfouriens dans son domaine. Une lieue à l'Ouest de Tobo, on a *Hatoumeten*, qui est composé de trois Négreries. Le Pays abonde en sagu, que les Insulaires de Banda, qui n'en font qu'à quatorze ou quinze lieues, viennent charger dans leurs Pirogues. Tous les Villages qui sont entre Hatoumeten au Sud de Ceram, & Warou au Nord, appartiennent au Roi de Tidor, en vertu de la cession que la Compagnie lui en a faite. Trois lieues du premier de ces Villages, on a la puissante

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Côte méridionale de Ceram.

Sa division.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Négrerie de *Werinama*, une des principales de cette contrée, commandée par un Roi, & située sur la pointe orientale de la grande baie de *Haja*, au haut d'une colline où les habitans se sont bien fortifiés. Passé cette pointe, on vient sur les bords d'une belle Rivière nommée *Beirou*, au devant de laquelle est une petite Isle, éloignée de deux lieues du rivage. En 1648, les Hollandois ont découvert & détruit, dans les environs, quatre beaux bois d'épiceries, où il y avoit plus de quatre mille arbres, soit de girofle ou de noix muscades. On compte seize lieues de *Keffing* jusqu'à *Werinama*, où commence *Selan*, la quatrième partie de cette Côte, qui au dire des Nationaux, a donné son nom à toute l'Isle. La baie de *Haja* a près de huit lieues d'étendue. Ses principales Négreries sont *Hattebabou*, dont dépendent plusieurs habitations d'Alfouriens dispersées fort avant dans les terres; *Tolouti*, puissant Village, situé sur une colline qui rend ses habitans fort arrogans. *Laymou* ne lui cède ni en force, ni en nombre d'hommes; *Tebouwa*, *Folin* & *Telesey* sont un peu moindres. Le rivage fournit de beaux bois de construction. Cette contrée est aussi la plus élevée de *Ceram*, & ses montagnes, qui se voyent à seize ou dix-sept lieues en Mer, s'étendent par une chaîne à travers le Pays jusqu'à *Hote*, de l'autre côté de l'Isle. Au bout occidental de la baie est le Village dont elle emprunte le nom, situé à deux lieues de la grande Rivière *Waylla*, sur une pointe haute, garnie d'un banc de sable, qui en rend l'approche difficile. Les habitans de ce beau Village, qui font profession du Mahométisme, parlent mieux la langue Malaye que les autres Ceramois, & ils passent pour les plus spirituels de cette Côte. Cinq lieues & demie de la pointe *Haja*, on trouve une autre Négrerie de Mahométans, nommée *Tamilan*, sur un beau côteau joignant le rivage. Ses habitans sont plus blancs & de plus haute stature que le reste des peuples de l'Isle. La langue Malaye leur est aussi fort familière. Ce district se fait remarquer par ses beaux bois, & par la quantité de ses arbres fruitiers. Deux bonnes lieues en delà de *Tamilan*, on a encore une autre Négrerie, assez considérable, nommée *Sepa*, sur une grande baie fort incommode, & cinq lieues plus loin se présente la pointe de *Coak*, où les Hollandois ont eû autrefois un Fort de bois, nommé *Harderwyk*, qui ne subsiste plus. On entre ensuite dans une baie fort spacieuse, appelée la baie d'*Elipapouteh*, du nom d'un Village qui est situé presqu'au milieu de cette baie. En deça sont trois autres Villages, qui ont embrassé le Christianisme, il y a plus de cent ans, de même qu'*Elipapouteh*, dont les habitans pouvoient anciennement équiper dix Corracores. La Compagnie en a retiré de tout tems de fort bons services. On les employoit comme Ambassadeurs auprès des Alfouriens, pour les engager à descendre de leurs montagnes, quand on avoit besoin de leur secours. A l'Ouest de cette baie, une lieue d'*Elipapouteh*, on a la grande Rivière *Ajer Talla*, qui se jette dans la Mer par deux embouchures. C'est sur ce fleuve que se tient l'Assemblée générale des Alfouriens du côté du Sud. La baie d'*Elipapouteh* se termine à la pointe *Touwa*, qui est à trois lieues de celle de *Coak*. D'ici la Côte s'étend cinq lieues au Sud-Ouest, jusqu'à la pointe de *Camarien*. Sur celle de *Touwa*, on a les Villages de *Haloy* & de *Latou*, qui sont suivis de quatre

A l'Assemblée
générale du
Sud.

quatre
ges d'
distric
un bea
on en
court
autrefo
tachés
moult
ne con
au Sud
tre une
que de
des Pig
bobo l
Elle t
tout a
descrip
La bay
du Sud
Au Sud
premiè
se tier
faire u
d'en d
maître

Jus
térieur
où hab
vage.
eû occ
ce qui
seulem
vent t
Siscouk
plus a
à l'Est
la bay
leurs
ples c
rivage

LE
gite,
de cin
diffère
quoiqu
VII

quatre autres, tous Maures, & dont deux se distinguent par leurs ouvrages d'orfèvrerie. Plus loin est le Village *Roumakay*, où le Pati de ce district fait sa demeure. *Cumarieu* en est à deux petites lieues. C'est aussi un beau grand Village situé sur la pointe de ce nom, à l'Ouest de laquelle on en trouve encore deux peu considérables, & le reste de cette Côte, qui court ici au Nord-Ouest, est entièrement désert jusqu'à *Caybobo*, Bourg autrefois puissant, & dont les habitans sont toujours restés fidèlement attachés aux intérêts des Hollandois. Au Sud de *Caybobo*, à une portée de moutquet du rivage, se voit une petite Ile nommée *Noussa-Oula*, qui ne consiste presque qu'en un rocher, & une montagne aride. Une lieue au Sud du Village, après avoir passé un petit banc de sable, on rencontre une autre Ile qui a environ une demie lieue en rond. Elle n'est peuplée que de ramiers, qui lui ont fait donner le nom de *Noussa-Cassa*, ou *Ile des Pigeons*. On y trouve aussi une grande quantité de tortues. De *Caybobo* la Côte court de plus en plus au Nord, l'espace d'une lieue & demie. Elle tourne ensuite une lieue à l'Est, & encore une droite au Nord, partout avec un banc de rochers assez large. *Tanouno*, où nous avons fini la description de *Houwamohel*, est éloigné de *Caybobo* d'environ quatre lieues. La baie de *Tanouno* a bien deux lieues de profondeur & autant de large du Sud au Nord. De ce Village dépendent neuf autres petites habitations. Au Sud on a deux grandes Rivières, nommées *Gouli-Gouli* & *Eri*. La première est infestée de Caymans. C'est sur les bords de la dernière que se tient la troisième Assemblée des *Alfouriens*. Lorsqu'ils veulent faire une invasion dans la Presqu'Ile de *Houwamohel*, ils sont obligés d'en demander la permission à ceux de *Tanouno*, qui sont absolument les maîtres de ce passage.

Jusqu'ici nous n'avons fait que parcourir les Côtes de *Ceram*. L'intérieur de l'Ile contient encore une infinité de Villages & de hameaux, où habitent d'autres peuples d'une espèce toute différente de ceux du rivage. Ce sont les *Alfouriens* ou *Montagnards* sauvages, dont on a déjà eu occasion de parler plus d'une fois. Nous renvoyons à l'article suivant ce qui regarde les mœurs & les usages de ces peuples. On remarquera seulement ici qu'ils sont gouvernés par trois Rois principaux, de qui relèvent tous les autres, en qualité de Vassaux. La domination de *Radja Siscoulou*, s'étend derrière *Bolela* au Nord, jusqu'à *Tanouno*, & encore plus au Sud. Celle de *Radja Saboulau*, qui est le plus puissant, commence à l'Est du territoire du premier, & celle de *Radja Soumiet*, aux environs de la baie d'*Elipapouteh*; mais il n'est guères possible de déterminer au juste leurs limites du côté de l'Orient, où l'on a encore plusieurs autres peuples qu'on ne connoît même pas, & qui ne descendent jamais sur le rivage.

Le nombre des habitans de *Ceram*, pour autant qu'on en peut tenir registre, ne se monte, suivant l'Auteur, qu'à environ quinze mille, dont près de cinq mille capables de porter les armes, & seize cens *Datis*, ce qui ne diffère pas beaucoup de l'ancien nombre des habitans de *Houwamohel*, quoique *Ceram* ait bien en longueur & en largeur, quatre fois autant d'étendue.

VIII. *NOUSSA-LAOUT*, la huitième Ile en rang, suivant nôtre division,

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Ile Noussa-
Oula.

Ile Noussa-
Cassa.

Troisième
Assemblée
des Alfour-
iens.

Intérieur
de l'Ile.

Rois du Pays.

Nombre de
ses habitans.

Ile Noussa-
Laout.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

sion, parcequ'elle est la plus éloignée des trois qui nous restent à décrire, relève du Comptoir de l'Isle Honimoa, située à une lieue & demie au Nord-Ouest de la première, à laquelle on donne environ la même étendue du Sud au Nord. Sa largeur est seulement d'une lieue. L'Isle est presque par-tout remplie de montagnes. On compte sur son rivage sept grands Bourgs, dont deux, *Titaway* & *Amet*, sont gouvernés par des *Radjas* ou Rois, & les autres par des *Patis* ou Comtes. Le nombre des habitans se monte à quatre mille cent soixante & dix-huit, dont environ douze cens capables de porter les armes, & quatre cens *Datis*, nombre fort considérable pour une si petite Isle. Avant que ces peuples connussent le girofle, dont ils tirent aujourd'hui leur subsistance, ils ne vivoient que de leurs pirateries, mangeoient les corps de leurs ennemis, & marchaient nuds à la réserve d'une ceinture qui leur couvroit les parties naturelles. Ce sont les Portugais qui leur ont appris à se vêtir, & les Hollandois leur ont communiqué les lumières de l'Évangile; mais la profession qu'ils font d'être Chrétiens, n'empêche pas qu'ils ne reviennent encore quelquefois à leur première barbarie. L'Auteur en rapporte des exemples récents, qui font voir que la chair humaine a toujours des appas pour eux, lorsqu'ils trouvent occasion de s'en repaître sans témoins. Le Roi de *Titaway*, *Vicillard* de soixante ans, lui avoua en 1687, que dans sa jeunesse il avoit mangé plusieurs têtes de ses ennemis, après les avoir fait rôtir sur des charbons, ajoutant que de toutes les autres viandes, il n'y en avoit point de si délicate, & que les plus friands morceaux étoient les jouës & les mains. En 1702, un vieux Messager du Conseil d'Etat d'Amboine, originaire de cette Isle, d'ailleurs fort honnête homme, fut convaincu d'avoir enlevé de la potence & mangé un bras du cadavre d'un esclave, dont l'embonpoint l'avoit tenté. Ce repas lui coûta cinq cens pièces de huit, trop heureux encore d'en être quitte à si bon marché. Il y a des Ordonnances très-sévères, pour reprimer cette horrible passion, & l'on a soin de les renouveler de tems en tems. On trouve dans l'Isle, une espèce de terre sigillée, blanche, tirant beaucoup sur le gris, qui détrempée dans l'eau, forme comme un savon, que les femmes du Pays mangent avec goût, quoique celles des autres Isles n'en fassent pas le même cas, parceque cette terre leur paroît trop grasse & trop visqueuse.

Isle Honimoa.

IX. HONIMOË, neuvième Isle du Gouvernement d'Amboine, est communément appelée *Liafe* par les Insulaires, & par les Hollandois *Uliafer*, nom qu'ils donnent aussi aux Isles d'Oma & de Noussa-Laout, comme on l'a déjà remarqué ailleurs. Elle est située au Nord-Ouest de cette dernière Isle, à environ une lieue & demie de distance, & à cinq de la pointe orientale d'Amboine. A l'Ouest, elle est séparée de l'Isle d'Oma, par un détroit d'une demie lieue de large. On lui donne près de trois lieues de longueur de l'Ouest à l'Est; mais sa largeur est fort inégale. Ses quatre pointes sont à une lieue & demie l'une de l'autre du Nord au Sud, & le milieu n'occupe pas plus de trois quarts de lieue. La pointe Sud-Est, qui est la plus proche de Noussa-Laout, porte le nom de *Tetouwarou*. L'abord en est dangereux, parcequ'elle est haute, & que le courant y est fort rapide. Tout le long de la Côte orientale, règne une grande chaîne

Antropo-
phages.

chaîne
sur le b
Fort de
non, a
d'hui q
ral & c
la plus
que de
confide
situé un
chemin
chemin
Le Roi
auparav
cette cr
Au delà
désert,
hamaho
Delft,
mes, fo
Tout p
de *Boy*
Ensuite
dernier
capable
siste en
& vingt
en 1654
quatre
bois. C
jours un
forri, o
Les Ma
la nouv
côté à
rouwa,
le Villa
toutes
Le non
trois m
peut ju
cette l
parouw
ria, Bo
lot n'a
jas, qu
XI.

chaîne de montagnes jusqu'à la pointe Nord-Est, passé laquelle on vient sur le beau rivage de *Hatouwana*, où les Hollandois avoient autrefois un Fort de pierre nommé la *Maison de Velsen*, pourvu de cinq pièces de canon, avec un Sergent & vingt Soldats de garnison. Il n'y a plus aujourd'hui qu'une Loge de bois enfermée de palissades, où l'on tient un Caporal & cinq hommes. Ce poste est au milieu d'une belle plaine, d'où l'on a la plus charmante perspective sur le Pays de Ceram, qui n'en est éloigné que de deux petites lieues. Sur ce rivage on trouve cinq Villages assez considérables, nommés *Toubaba*, *Papero*, *Itawacka*, *Nollot* & *Ihamahou*, situé un peu plus avant dans les terres. D'ici l'on a pratiqué un court chemin, qui mène de l'autre côté de l'Isle en une heure de tems. Ce chemin est coupé par une petite Rivière où il y a beaucoup de Caymans. Le Roi de *Toubaba* raconta à l'Auteur, le malheur arrivé quelques années auparavant à sa fille, qui fut dévorée par un de ces animaux, en passant cette crique. A l'Ouest d'Ihamahou on ne rencontre plus de Villages. Au delà de la pointe occidentale vers le Sud-Est, le rivage est également désert, à une bonne lieue de distance, jusqu'à *Porto*, qui en est à trois d'Ihamahou, & où les Hollandois ont élevé en 1655, un petit Fort, nommé *Delft*, pourvu de six pièces de canon, avec une garnison de vingt hommes, sous les ordres d'un Sergent, qui relève du poste principal de l'Isle. Tout près de Porto, on a encore le Village de *Haria*, & plus loin celui de *Boy*, sur la pointe méridionale, qui paroît comme une Isle séparée. Ensuite on trouve les Villages de *Tijouw* & de *Saparouwa*. C'est dans ce dernier endroit qu'est située la Forteresse *Duurstede*, bâtie sur un roc, & capable d'une bonne deffense par sa nombreuse Artillerie. Sa garnison consiste en un Sergent & quarante Soldats. On envoie d'ici un Bas-Officier & vingt hommes pour tenir poste dans le Fort *Beverwyk*, qu'on a construit en 1654, sur la pointe occidentale de Noussa-Laout, & qui est muni de quatre pièces de canon. Il n'y avoit auparavant qu'une simple Loge de bois. C'est à *Duurstede*, que le Commandant des deux Isles, qui est toujours un Marchand, fait sa résidence. Ce Comptoir étoit autrefois à *Siriforri*, où il y avoit un petit Fort, nommé *Hollandia*, qui fut démoli en 1691. Les Maures habitans du Village de *Siriforri*, sont venus s'établir à l'Est de la nouvelle Forteresse. Les maisons des Chrétiens s'étendent de l'autre côté à une fort grande distance. *Oulat*, est à une demie lieue de *Saparouwa*, au Sud-Est, en allant vers la pointe de *Tetouwarou*, où l'on a encore le Village d'*Ouw*, renommé par ses ouvrages de poterie, les meilleurs de toutes les Isles d'Amboine, qui en tirent aussi une quantité prodigieuse. Le nombre des habitans de *Honimoa* se monte à plus d'onze mille, dont trois mille trois cents hommes de milice & environ onze cents Datis. On peut juger par ce nombre, de la force des treize Villages qui composent cette Isle. Ceux d'*Oulat*, de *Papero*, de *Touhaha*, de *Porto* & de *Saparouwa*, sont gouvernés par des Radjas, ou Rois; *Siriforri*, *Ouw*, *Haria*, *Boy*, *Tijouw*, *Itawacka* & *Ihamahou*, par des Patis, ou Comtes. *Nollot* n'a qu'un Orancaye. Outre ces treize Chefs, il y a encore deux Radjas, quatre Patis & un Orancaye de *Noussa-Laout*, qui forment le Conseil

XI. Part.

I

feil

DESCRIPTION
D'AMBOINE.Poste de la
Maison de
Velsen.

Fort de Delft.

Forteresse
Duurstede.Fort Bever-
wyk, à Nouf-
sa-Laout.Habitans
de Honimoa.Gouverne-
ment de l'Isle.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Avantages
du Comman-
dant Hollan-
dois.

seil du Pays, dont les Assemblées se tiennent à Saparouwa, & auxquelles le Commandant de Honimoa préside.

CE poste est un des plus lucratifs des Comptoirs externes d'Amboine. Ses profits se trouvent dans l'excédent du poids des cloux de girofle, ainsi que dans le débit du riz, des toiles, du sel, de l'arak, du poisson & autres choses; mais principalement dans les avances que le Commandant fait, à un gros intérêt, sur la moisson du girofle, quoique cela soit défendu, pour prévenir la ruine des habitans. L'Auteur dit avoir connu un de ces Commandans, à qui l'on avoit offert, en sa présence, dix mille écus pour son gain de quatre mois, sans qu'il voulût accepter le marché. Ses appointemens sont de soixante florins par mois, qu'on augmente ordinairement lors qu'il renouvelle son engagement. On lui accorde encore huit écus pour sa table, outre sa provision de vin, de chandelles & d'huile. Il est logé dans la Forteresse, où il a un Jardin magnifique. Ses troupeaux, qui sont de même entretenus aux dépens de la Compagnie, lui fournissent du lait & du beurre en abondance. S'il est avare, il revend le lait de beurre aux Soldats; autrement il est obligé de le donner pour rien. La Compagnie a ici un bel Orembaye, monté de quarante Insulaires & d'un Chasseur qui a ses gages fixes; mais les premiers ne sont payés que pour le tems qu'ils restent en course. Le Commandant s'en fert dans ses parties de plaisir & de promenade, tantôt à Noussa-Laout, tantôt à Ceram, dont un grand district est sous sa dépendance. Il a seul le droit de la chasse & de la pêche. Quant il sort, il est suivi de deux gardes, comme les Conseillers des Indes à Batavia. Il occupe le quatrième rang dans les principaux Collèges d'Amboine, s'il a celui d'ancienneté sur le Commandant de la Côte Hitto. On ne lui parle presque jamais, sans que l'audience soit précédée de quelques présens. En un mot l'on peut dire qu'il a ici une vie de Prince, & qu'il est plus craint & plus considéré dans son poste, que le Gouverneur même, quoiqu'il soit soumis à ses ordres; Mais il faut qu'il s'entende avec lui, puisqu'autrement ce dernier, qui a ses espions par-tout, sçauroit bien le trouver & lui faire rendre compte de son administration.

Son office.

LE principal office de ce Commandant est de peser & de payer le girofle des Insulaires, ce qui se fait bien en présence de deux Commis, mais cela n'empêche pas que les Vendeurs n'en souffrent souvent du préjudice, surtout lorsque ces trois personnes agissent d'intelligence ensemble. Le Commandant leur donne en échange des toiles, du sel, du riz & autres marchandises que la Compagnie lui envoie. Il a un Assistant qui est chargé de tenir les Livres; de sorte qu'à l'exception des rapports que le Commandant est obligé de faire lui même de tems en tems au Gouverneur, il se repose presque de tout son travail sur d'autres.

Productions
de l'Isle.

L'ISLE produit beaucoup de girofle. On tiroit anciennement du soufre de ses montagnes; mais il ne s'y en trouve plus. Dans la partie orientale on ramasse une espèce de pierre grise, nommée *Batou Poan*, qui est molle & que les femmes grosses du Pays mangent avec avidité, après l'avoir fait sécher pendant quelque tems à la fumée. Elles sont persuadées que cette pierre a la vertu de rendre leurs enfans blancs, quoique l'expérience leur

leur foi
mêlée d
ceux d
selle de
en four

Au s
par le t
mie lieu
Cette H
le d'y a
Cepend
caye. L
fait le
s'aviser
s'ils eû
dés par
crainte
prirent
font plu
rons de
lence C

X. O
d'Ambo
donne a
les Chr
par les
ment qu
une pet
fort rap
écueils
gea à p
trop vo
ce Vill
lante,
reçoive
bain fa
de dans
cette c
couver
de Wa
à la po
à l'Ou
ont bâ
vingt
res de
bau &
ment

leur soit le plus souvent contraire. La plus estimée est celle qui est entremêlée de blanc & de rouge. Les Insulaires choisissent les plus beaux morceaux de cette dernière couleur, pour donner la même teinture à leur vaisselle de terre. On tire de cette Isle assez d'huile de cocos & de mêche pour en fournir Amboine.

Au Sud-Ouest de Honimoa, on a encore la petite Isle *Moulana*, située par le travers du district de Boy, dont elle est éloignée d'environ une demie lieue. Sa forme est ronde, & elle a trois quarts de lieue de diamètre. Cette Isle est déserte, parcequ'elle manque d'eau-douce, & qu'il est assez difficile d'y aborder, à cause des bancs de sable qui l'environnent de tous côtés. Cependant on y avoit anciennement un Village, où commandoit un Orançaye. Longtems avant l'arrivée des Portugais, les Ternatois qui en avoient fait le siège, voyant qu'ils n'avançoient pas beaucoup dans leurs travaux, s'avisèrent d'attacher des cordages à quelques pointes de rochers, comme s'ils eussent voulu entraîner l'Isle entière après eux. Les habitans, intimidés par ces menaces, crurent qu'il étoit tems de se rendre, & dans la crainte qu'on ne pût encore quelque jour leur jouer ce mauvais tour, ils prirent le parti de se retirer à Haria & d'abandonner leur Isle, où ils ne sont plus retournés depuis, que pour cultiver leurs vergers, dans les environs desquels on trouve de fort belles crabes, qu'on nomme par excellence *Crabes de Moulana*.

X. OMA, est la plus proche des trois Isles d'Uliasser, qui sont à l'Est d'Amboine, dont elle n'est éloignée que de deux petites lieues. On lui en donne autant de large sur trois de longueur. La partie méridionale, où sont les Chrétiens, s'appelle *Bowang-Best*, & sa partie septentrionale, occupée par les Maures, porte le nom de *Hatoubaha*. On n'y comptoit anciennement que sept Villages, mais il y en a aujourd'hui onze. *Oma*, est situé à une petite demie lieue de la pointe Sud-Ouest de *Samet*, où le courant est fort rapide, & l'entrée de la baye très-difficile à cause des bancs & des écueils dont elle est remplie. Il y a eû ici un Fort jusqu'en 1656, qu'on jugea à propos de le démolir, parce qu'étant commandé par une montagne trop voisine, il ne pouvoit être d'aucune utilité. A quelque distance de ce Village, dans un lieu nommé *Sila*, on trouve une source d'eau bouillante, fermée d'une grille de bois sur laquelle les gouteux & les paralytiques reçoivent les vapeurs sulfureuses qui s'exhalent de ce puits, comme d'un bain salutaire contre ces sortes de maladies. La terre est même fort chaude dans les environs, pour peu qu'on y creuse, ce qui n'empêche pas que cette contrée ne produise quantité d'arbres de fagu & d'autres bois, qui sont couverts d'une belle verdure. A l'Est du Village d'Oma, on a encore ceux de *Wassou* & d'*Aboro*, qui n'offrent rien de remarquable. Ensuite on vient à la pointe orientale, au-delà de laquelle se voit le Village de *Holahou*, & à l'Ouest, c'est-à-dire au Nord de l'Isle, celui de *Karibou*, où les Hollandois ont bâti en 1655, un Fort de pierre nommé *Hoorn*, gardé par un Sergent & vingt Soldats, qu'on y entretient principalement pour reprimer les Maures des habitations voisines, qui portent les noms de *Pelau*, *Caylolo*, *Cahau* & *Rouboumoni*. La première de ces habitations se trouve immédiatement sous le Fort. A l'Ouest, au bout de cette baye, on a une grande

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Isle Moulana.

Simplicité
de ses anciens
habitans.

Isle d'Oma.

Ses bains
d'eau-chaude.

Fort de
Hoorn.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.Harouko,
& Fort de
Zelande.Péril auquel
l'Auteur
échape.Habitañs de
l'Isle & leurs
Chefs.Comman-
dant Hollan-
dois.

pointe, & au devant un banc de sable, qui s'étend Nord-Est sur un bon quart de lieue de large, à pareille distance du rivage. De cette pointe, tirant au Sud-Ouest, on ne rencontre plus de Villages jusqu'à Caylolo, qui en est à une lieue, presque droit à l'Occident de l'Isle, d'où les deux autres habitations Maures ne sont pas fort éloignées. Au Sud de la dernière, on a encore *Samet*, & enfin *Harouko*, beau Village, où l'on a construit en 1655, le Fort de *Zelande*, dont la garnison est ordinairement composée d'un Sergent & de vingt-quatre Soldats, qui sont sous les ordres du Commandant de l'Isle. Ce Fort est situé sur le rivage auprès d'une belle Rivière, à une bonne demie lieue de la pointe Sud-Ouest, où nous avons commencé la description de l'Isle. Comme il est difficile de doubler cette pointe, sur-tout quand il fait du vent, ceux qui veulent se rendre d'Oma à Harouko aiment mieux se servir de chaises à porteurs pour passer la montagne, qui est plate sur son sommet, & couverte de hautes herbes. Ce chemin qui a près d'une lieue de long, est fort agréable; mais l'Auteur n'oublie pas le danger éminent auquel il s'y étoit une fois trouvé exposé, & dont nous lui laisserons faire le récit à lui-même.

„ J'ÉTOIS, dit-il, sans la moindre inquiétude, dans ma chaise à porteurs, fermée de tous côtés pour me garantir contre l'ardeur du Soleil, lorsqu'après avoir fait environ un quart de lieue de chemin au dessus du vent, toute cette vaste campagne que nous avions derrière nous, parut en feu dans un instant, & les flammes qui s'élevoient jusqu'aux nuës, du milieu d'une horrible fumée, gaignoient avec une telle rapidité, qu'à peine eûs-je le tems de sortir de ma chaise, pour prendre la fuite avec tous mes gens, qui étoient bien au nombre de quarante. L'effroi dont nous étions saisis ne nous eût cependant prêté que de vaines forces, si le vent ne se fut tourné tout-à-coup, & si l'embrasement n'eût été coupé par un espace aride & sans herbes. J'appris du Maître d'Oma qu'il s'étoit déjà trouvé une fois ici dans le meme péril, mais beaucoup plus grand, puisqu'il n'avoit pu l'éviter, & qu'il s'étoit vû obligé de se jeter le visage contre terre, pour n'être point suffoqué par la fumée, abandonnant le reste aux flammes, dont lui & ses Compagnons eurent le visage un peu défiguré, les cheveux tout consumés & leurs vêtements fort endommagés. Il est vrai qu'alors l'herbe étant moins haute & plus verte, les flammes n'avoient pas le même degré de violence, mais la fumée étoit d'autant plus épaisse. J'ai échapé une seconde fois d'un pareil danger entre Rouhoumoni & Samet. Heureusement le vent n'étant pas si fort, nous eûmes le tems de nous retirer à notre aise ”.

LE nombre des habitans d'Oma se monte à près de cinq mille, dont on compte plus de treize cens hommes de milice, & six cens soixante & quinze Datis. Des sept Villages Chrétiens de cette Isle, Harouko & Samet sont gouvernés par des Rois & les autres par des Patis. Pelau, la principale des quatre habitations Mahométanes, a aussi son Roi particulier, mais il n'y a qu'un Orancaye dans les trois dernières. Le Commandant de l'Isle préside à l'Assemblée de ces Chefs. Quoiqu'il ne soit que Sous-Marchand, il a autant à dire dans son poste que le Commandant de Honimoa dans le sien, & il est en possession de tous ses avantages. Si ses profits ne sont pas

si

si confi-
toirs ex-
puisque
d'Oma
& quel-
proxim
rolle,
Côte I

A ce
ajouté
ces Isles
les usag
L'As
des. D
hautes
chers
forets
tinuelle
cipitent
de la M
de l'Eur
Mouffo
gues, q
remplie
eaux p
comme
manière
témoign
climat
traire.

IL e
lyfie, &
pelle,
cepte u
perdent
leur pr
se au ch
leur re
qui se
le qu'o
queur
les nu

LES
incom

(S) I

si confiderables, ils font de même nature, comme ceux des autres Comptoirs extérieurs; ainsi il fuffit d'en connoître un pour pouvoir juger de tous, puisqu'ils ne diffèrent guères entr'eux que du plus au moins. Du poste d'Oma relèvent aufli plusieurs Villages de la Côte méridionale de Ceram, & quelques-uns situés sur la pointe orientale d'Amboine, qui à caufe de la proximité font assignés à ce Comptoir, pour y apporter leurs cloux de girofle, quoique du reste ils foyent fous la juridiction du Commandant de la Côte Hitto.

A cette Description géographique du Gouvernement d'Amboine, nous ajoûterons ici quelques remarques générales sur la nature du climat de toutes ces Illes, avant que d'entrer dans le détail de ce qui concerne les mœurs & les ufages de leurs habitans.

L'ASPECT extérieur du Pays n'offre d'abord qu'un défert des plus rudes. De quel côté qu'on tourne les yeux, on fe voit environné de hautes montagnes, dont le fommet fe perd dans les nuës; d'affreux rochers entaffés les uns sur les autres; de cavernes épouvantables; de forêts épaiffes & de vallées profondes qui en reçoivent une obfcureté continuelle, tandis que l'oreille est frappée par le bruit des rivières qui fe précipitent dans la Mer avec un fracas horrible, fur-tout au commencement de la Mouffon de l'Éft, tems auquel les Vailfeaux arrivent ordinairement de l'Europe. Cependant les étrangers qui s'arrêtent dans le Pays jufqu'à la Mouffon de l'Oueft, y trouvent des agrémens fans nombre. Ces montagnes, qui abondent en fagu & en girofle, ces forêts toujours verdes & remplies de beaux bois, ces vallées fertiles, ces rivières qui roulent des eaux pures & argentines, ces rochers mêmes & ces cavernes, qui font comme les ombres dans un tableau, tous ces objets diversifiés en tant de manières, forment les plus magnifiques payfages du monde, & fuivant le témoignage de l'Auteur, qui ne fçauroit être fufpect, on respire fous ce climat un air fort fain, malgré ce que d'autres ont publié du contraire.

Il est vrai, dit-il, que quelques perfonnes y ont été atteintes de paralyfie, & que quantité d'autres en rapportent un teint olivâtre, ce qu'on appelle, avec beaucoup d'injuftice, la *Maladie du Pays*. Mais, fi l'on excepte un très-petit nombre de tempéramens foibles, la plupart de ceux qui perdent l'ufage de leurs membres ne doivent attribuer cet accident qu'à leur propre imprudence. On en a vû qui pour s'être endormis en chemife au clair de la Lune, dans les foirées fraîches, fe font trouvés perclus à leur reveil, fur-tout après quelque débauche. Le faguweer donne à ceux qui fe font fait une longue habitude de le boire avec excès, cette couleur pâle qu'on traite de maladie du Pays. Les Infulaires qui ufent de la même liqueur avec plus de modération, & qui ne s'exposent point à l'air pendant les nuits froides, ne font pas fujets à ces inconveniens.

LES grosses pluies & les tremblemens de terre font les deux principales incommodités de ce Pays. Durant la Mouffon (f) de l'Éft, qui commence

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Observa-
tions généra-
les sur les
propriétés du
Pays.

Causes par-
ticulières de
certaines ma-
ladies.

Saisons de
l'année.

(f) *Mouffon* en langue Malaye, signifie une Saison de l'année.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

ce au mois de May, & finit en Septembre, on voit quelquefois pleuvoir sans discontinuation plusieurs semaines entières. Malgré l'abondance d'eau qui tombe à plomb, & les torrens impétueux qui coulent des montagnes dans les lieux bas, le terrain étant fort spongieux, les campagnes sont bientôt desséchées. Mais on remarque comme une merveille de la Nature, moins facile à comprendre, que la saison de ces pluyes n'est pas la même pour toutes ces Isles. Quand il pleut à Amboine, il fait beau tems à Bouro, Manipa & autres lieux situés à l'Occident. Ce qui est encore plus surprenant, c'est qu'à l'Ouest de Houwamohel on ait à la fois la Mousson sèche, & à l'Est celle des pluyes, quoiqu'elle passe ordinairement jusqu'à l'Isle de Celebes. Cette dernière saison est souvent accompagnée de violens ouragans; mais les tremblemens de terre sont plus fréquens dans l'autre, qui commence au mois de Novembre & qui règne aussi pendant cinq mois. Dans les mois d'Avril & d'Octobre on n'a point de vents réglés. Ceux de l'Est & du Sud-Est amènent les pluyes. Ceux de l'Ouest & du Nord-Ouest causent la sécheresse, mais ils tempèrent les grandes chaleurs, qui sans cela seroient excessives. L'ardeur du Soleil dure depuis neuf jusqu'à cinq heures, après quoi l'on commence à respirer un grand air de fraîcheur qui devient même assez vif par les fortes rosées qui tombent à l'entrée de la nuit. La chaleur est cependant si rude à l'égard de la terre, qu'elle y forme souvent des ouvertures qui ont jusqu'à vingt pieds de profondeur. Elle fait tarir les rivières & sécher sur pied les vieux arbres. Les girofliers, qui demandent de l'humidité, en souffrent sur-tout beaucoup de dommage. Les tremblemens de terre sont le plus à craindre, après les pluyes qui suivent ces grandes chaleurs. Dans cette saison de sécheresse on est aussi incommodé de tems en tems par de furieux coups de tonnerre, & la foudre en tombant sur les mâts des Vaisseaux & sur les plus gros arbres, les fend quelquefois du haut en bas. L'Auteur s'est assuré, par une expérience réitérée, que c'est l'effet de véritables carreaux, dont il dit avoir vû plusieurs qui ont été réellement trouvés à l'extrémité de ces fentes; mais ses observations sur la pierre du tonnerre pouvant être de tous Pays, nous ne les rapporterons pas.

Eau blanche
dans ces
Mers.

LES Mers d'Amboine offrent un spectacle plus étrange dans la différence de leurs eaux. Deux fois l'an, avec la nouvelle Lune de Juin & d'Août, la plaine liquide paroît de nuit comme coupée par plusieurs gros sillons, qui ont la blancheur du lait, & qui semblent ne faire qu'un composé avec l'air, quoique pendant le jour on n'y remarque pas le moindre changement. Cette eau blanche, qui ne se mêle point avec l'autre, a plus ou moins d'étendue, à proportion que les vents du Sud-Est, les orages & les pluyes en augmentent le volume; mais celle du mois d'Août est la plus abondante. On la voit, principalement des Isles de Key & d'Arour, autour du Sud-Est jusqu'à Tenimbar, & Timor-Laout au Sud; à l'Ouest jusqu'à Timor, & au Nord tout près de la Côte méridionale de Ceram, mais elle ne passe pas au Nord d'Amboine. Personne ne sçait d'où elle vient, ni quelles en peuvent être les causes. L'opinion la plus commune est qu'elle se prend au Sud-Est, & sort de ce grand golfe qui est entre le Continent des Terres Australes & la Nouvelle-Guinée. Quelques-uns attribuent

cette

cette b
pourri
ses qui
vrai qu
étoit u
montag
sée, la
& d'ore
bâtime
qui y s
poisson.

UN a
certains
roissent
droits d
Insulair

LES
Anciens
ples ré
à leur
incroya
indices
souvent
que les
disent
d'une t
toujour
si quelq
vengea

L'IG
introdu
infinité
mons p
inquiét
d'un in
la jour
leurs n
pouvo
ufant
de bo
fant p

cette blancheur à de petits animaux qui luisent de nuit comme le bois pourri; d'autres s'imaginent que ce sont plutôt certaines vapeurs sulfureuses qui s'élèvent du fond de la Mer & se répandent sur sa surface. Il est vrai qu'on a plusieurs montagnes de soufre dans ces environs, mais si c'en étoit un effet, il faudroit qu'il fût le même par-tout où il y a de pareilles montagnes, & c'est ce qui ne se trouve pas. Quand l'eau blanche est passée, la Mer décharge sur ses bords une plus grande quantité d'écume & d'ordure qu'à l'ordinaire. Cette eau est fort dangereuse pour les petits bâtimens, parcequ'elle empêche de distinguer les brisants. Les Vaisseaux qui y sont exposés en pourrissent aussi plutôt, & l'on remarque que les poissons suivent l'eau noire.

UN autre objet digne d'admiration qu'on trouve dans ces Mers, ce sont certains vermissaux de couleur rouillâtre, qu'on nomme *Wacvo*, & qui paroissent toutes les années à un tems réglé le long du rivage, en divers endroits de l'Isle d'Amboine. On verra sous l'article suivant, quel usage les Insulaires font de ces vers.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Vermisseaux
annuels.

§. II.

Mœurs & Usages d'Amboine.

LES Peuples qu'on considère comme originaires de ces Isles, & qui paroissent y être venus de differens Pays, ont été peu connus des Anciens, qui les rangeoient parmi les Antropophages, & quantité d'exemples récents confirment cette idée. Leurs mœurs grossières répondoient à leur simplicité, dont l'Auteur rapporte plusieurs traits qui semblent incroyables. En effet on trouveroit dans l'instinct de quelques brutes, des indices d'un jugement beaucoup plus solide. Cette ignorance, qui a été souvent favorable aux étrangers, éclate encore dans les récits fabuleux que les Amboiniens font eux-mêmes au sujet de leur origine. Les uns se disent descendus d'un crocodile, d'autres d'un serpent, d'une anguille, d'une tortue, ou de quelque vieux tronc d'arbre. Aussi respectent-ils toujours leurs ancêtres dans les animaux dont ils prétendent être sortis, & si quelqu'un les fait mourir, ils se croient obligés de se charger de leur vengeance.

Grossièreté
des anciens
habitans de
ces Isles.

L'IGNORANCE, de tout tems mère de l'idolâtrie & de la superstition, a introduit, dans le culte & dans la manière de vivre de ces Insulaires, une infinité d'usages aussi bizarres que leurs préjugés sont ridicules. Les Démons partagent leurs principaux soins, & font l'objet continuël de leurs inquiétudes. La rencontre d'un corps mort qu'on porte à terre, celle d'un impotent ou d'un vieillard, si c'est la première créature qu'on voye dans la journée, le cri des oiseaux nocturnes, le vol d'un corbeau au dessus de leurs maisons, sont pour eux autant de présages funestes dont ils croyent pouvoir prévenir les effets, en rentrant chaque fois chez eux, ou en usant de certaines précautions. Quelques gouffes d'ail, de petits morceaux de bois pointus & un couteau, mis en la main ou sous le chevê d'un enfant pendant la nuit, leur paroissent des armes efficaces contre les esprits ma-

Leur su-
perstition.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

malins. Les Amboiniens ne vendront jamais le premier poisson qu'ils prennent dans des filets neufs, persuadés que cela ne leur porteroit point de bonheur ; mais ils le mangeront eux-mêmes, ou en feront présent à d'autres. Les femmes qui vont au marché le matin avec quelques denrées, donneront toujours la première pièce pour le prix qu'on leur en offre, sans quoi elles croiroient n'avoir aucun débit pendant le reste du jour. Aussi dès qu'elles ont vendu quelque chose, elles frappent sur leur panier, en criant de toute leur force que cela va bien. On ne fait pas plaisir aux Insulaires de louer leurs enfans, parcequ'ils craignent que ce ne soit avec dessein de les enforeceller, à moins qu'on n'ajoute à ces éloges, certaines expressions capables d'écartier toute défiance. Lorsqu'un enfant éternuë, on se sert d'une espèce d'imprécation, comme pour conjurer l'esprit malin qui cherche à le faire mourir. La moindre chose qui manque à leurs enfans est toujours quelque maléfice. Ces idées sont si invétérées parmi cette Nation, qu'on entreprendroit vainement de les détruire. Les personnes mêmes qui ont embrassé le Christianisme n'en sont pas exemptes, quoiqu'elles soyent plus circonspectes sur ce sujet que les autres. On n'admet point auprès d'un malade, ceux qui auroient été peu auparavant dans une maison mortuaire. Les filles du Pays ne mangeront jamais d'un double pifang, ou de quelqu'autre fruit double, & aucune Esclave n'en présentera à sa Maitresse, de peur que venant ensuite à accoucher, elle ne mette deux enfans au monde, ce qui augmenteroit le travail domestique. Quand une femme meurt étant enceinte ou en couche, les Amboiniens croyent qu'elle se change en une espèce de démon, dont ils font des récits aussi absurdes que le sont les précautions qu'ils prennent en pareille occasion, pour éviter ce malheur imaginaire. Les personnes attaquées de la petite-vérole, couriroient grand risque, selon eux, si on ne les veilloit pas de près, d'être emportées, sur un arbre de sagu, par le démon qui leur communique cette maladie. On ne finiroit jamais si l'on vouloit entrer dans le détail de toutes les opinions singulières des Amboiniens, à une infinité d'autres égards. Mais une des plus remarquables, & qui fait voir de-quoi l'imagination une fois frappée, peut être capable, est celle qu'ils se forment par rapport à leur chevelure, à laquelle ils attribuent la vertu occulte de soutenir un malfaiteur dans les plus cruels tourmens, sans qu'on puisse lui arracher l'aveu de son crime, à moins qu'on ne le fasse raser, ce qui ne manque pas de produire cet effet, comme l'Auteur en rapporte deux exemples arrivés de son tems.

Penchant
qu'ils ont à la
Magie.

Avec tant de penchant à la superstition, on n'aura pas de peine à concevoir que les Amboiniens sont fort portés pour la Nécromancie. Cette science réside dans certaines races particulières qui sont renommées parmi eux. Quoiqu'ils les haïssent mortellement, parcequ'ils les croyent en état de leur faire beaucoup de mal, cependant tous ces Insulaires ont recours aux sortilèges, dans les occasions où ils se flattent d'en tirer des connoissances qui puissent favoriser leurs amours, ou servir à leurs autres desseins. Ce vice règne principalement entre les femmes, qui en parlent le plus, & qui sont aussi les plus crédules. Mais si l'on examine leur magie à fond, on trouve qu'elle ne consiste le plus souvent que dans l'art funeste de pré-

parer

parer sur
postures

LES
basannés
visage re
beaux h
parmi ce
sont pre
qui a que
cheveux
tité de g
rude & c
roissent e
que pas
ont gris,
avoir con
avoient r
teint bru
quoiqu'ell
Nation,
plusieurs
leur nom
dont la p

LE nat
sément ni
ques herb
terroir qu
de ses ha
dance. R
voisines,
ye par sa
malgré le
treille de
si prodigi
envoyoit
pour en
celui du
de fruits
si le jardi
trouvent
esclaves à
de cocos.
les, des
des langa

(a) M
XI. P

parer subtilement les poisons, & que tout le reste n'est qu'un tissu d'impostures adroites.

LES Amboiniens sont de moyenne stature, plus maigres que gras, & fort basannés. Ils n'ont point le nez camus, mais bien formé, & les traits du visage réguliers. On en voit même plusieurs qui peuvent passer pour de beaux hommes, & les femmes n'y sont pas sans agrémens. On trouve parmi ces Insulaires, une espèce de gens qu'on nomme *Cakerlaks*, & qui sont presque aussi blancs que les Hollandois, mais d'une pâleur de mort, qui a quelque chose d'affreux, sur-tout quand on en est proche. Leurs cheveux sont fort jaunes & comme rouffis par la flamme. Ils ont quantité de grosses lentilles aux mains & au visage. Leur peau est galeuse, rude & chargée de rides. Leurs yeux, qu'ils clignent continuellement, paroissent de jour à moitié fermés, & sont si foibles qu'ils ne peuvent presque pas supporter la lumière; mais ils voyent fort clair de nuit. Ils les ont gris, au-lieu que ceux des autres Insulaires sont noirs. L'Auteur dit avoir connu un Roi de Hitto & son frère qui étoient *Cakerlaks*, & qui avoient non-seulement des frères & des sœurs, mais même des enfans au teint brun ordinaire. On voit aussi quelques femmes de cette espèce, quoiqu'elles soyent plus rares. Les *Cakerlaks* sont méprisés de leur propre Nation, qui les a en horreur. C'est une sorte de lépreux. On en trouve plusieurs dans le Royaume de Lovango en Afrique & ailleurs. Ils tirent leur nom de certains insectes volans des Indes, qui muent tous les ans, & dont la peau ressemble assez à celle des *Cakerlaks*.

LE naturel des Insulaires les porte à l'oïveté & à la paresse. Ils ne sèment ni ne moissonnent, & toute leur agriculture consiste à planter quelques herbes potagères ou quelques légumes. Ce n'est point à la qualité du terroir qu'il faut s'en prendre, si le Pays est de peu de rapport. La mollesse de ses habitans en est l'unique cause. Ceux de Bouro ont du riz en abondance. Rien n'empêche qu'il ne puisse croître de même dans les autres Isles voisines, si l'on vouloit se donner la peine de l'y cultiver. L'Auteur prouve par sa propre expérience, qu'on pourroit avoir de bon vin à Amboine, malgré le sentiment de ceux qui ont avancé le contraire (a). Il avoit une treille derrière sa maison, qui lui rendoit, trois fois l'année, une quantité si prodigieuse de raisins fort mûrs & délicats, qu'après les présens qu'il en envoyoit à plusieurs de ses amis, il lui restoit encore assez de grappes, pour en faire du vin excellent, dont le goût approchoit beaucoup de celui du vin de Hocheimer, si renommé en Allemagne. Toutes sortes de fruits, de légumes & d'herbes potagères, viendroient aussi à merveille, si le jardinage étoit moins négligé dans ce Pays. Les seuls Amateurs se trouvent parmi les Chinois & les Européens, qui peuvent employer leurs esclaves à ce travail. Les Amboiniens n'apportent au marché que des noix de cocos, du pinang, du pisang, des feuilles & des fruits de siri, des poules, des œufs, des racines, des melons-d'eau, des durions, des bambous, des lanças, des amandes, & divers autres fruits, ainsi que des fleurs, que

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Figure des
hommes &
des femmes.

Cakerlaks.

Fainéantise
de ces Insu-
laires.

(a) Mr. Purri, Suisse de Nation, est entr'autres de ce nombre.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

la Nature leur prodigue, pour la plûpart, sans en exiger aucuns soins. Ce sont les femmes qui sont chargées de ce commerce, & de presque tout l'ouvrage de la maison. Elles vont puiser l'eau à la rivière, dans une cruche de terre, qu'elles portent sur la tête, quelquefois fort loin, & le plus souvent en montant ou descendant, sans jamais répandre une goutte. Les hommes, dont elles sont les esclaves, s'occupent à couper du bois, ou s'amuse à la pêche, & du reste ils ne s'embarassent d'autre chose, si ce n'est dans le tems de la moisson des cloux de girofle; car alors il faut que chacun mette la main à l'œuvre. Tout autre exercice leur paroît insupportable, & ils y attachent même une espèce d'infamie, pour mieux servir leur moleste. En un mot, ils ne veulent rien faire, ni rien apprendre que par contrainte. On en trouve qui sçavent un peu tourner, mais ils sont en très-petit nombre.

Leur conduite à la guerre.

Ils ont moins de repugnance à suivre la profession des armes. Les Hollandois en employent de tems en tems quelques-uns dans leurs troupes de Java & de Macassar; mais ils passent en général pour de mauvais Soldats, quoique fort habiles à couper les têtes de leurs ennemis, qu'ils emportent en triomphe, suivant l'ancienne coutume établie chez la plûpart des Orientaux. Tout poltrons que soyent les Amboiniens, il s'en est cependant trouvé de braves, qui ont fait des merveilles au service de la Compagnie. Ces Insulaires semblent avouër eux-mêmes le défaut que l'Auteur leur reproche, par l'opinion qu'ils ont de leurs propres héros. Ils accordent moins ce titre à leur courage, qu'à l'art qu'ils ont eû de se rendre invulnérables, & c'est-là encore un des préjugés les plus accredités parmi eux, d'attribuër à certaines pierres trouvées dans divers corps, ou à certaines paroles de l'Alcoran, la vertu de les mettre à couvert contre les coups de leurs ennemis, & d'assûrer l'effet mortel de ceux qu'ils portent à ces derniers.

Légèreté de leur caractère.

L'INCONSTANCE & l'amour de la nouveauté caractérisent ces Peuples, à qui l'on ne doit pas donner trop de confiance. Les Hollandois ont souvent éprouvé combien il est nécessaire de leur ôter les moyens de suivre le penchant naturel qui les porte à former sans cesse des complots contr'eux, & à les exécuter avec autant de promptitude que de secret, dès qu'ils en trouvent l'occasion favorable. Trop de sévérité dont on useroit plus particulièrement à leur égard, seroit néanmoins dangereuse. Sensibles aux injures & aux vexations, vindicatifs & implacables, il vaut toujours mieux les flatter que de leur faire de mauvais traitemens. Cette modération est aussi fort recommandée dans tous les ordres que la Compagnie adresse à ses Officiers, & il seroit à souhaiter pour son avantage, qu'ils s'y conformassent avec plus d'exactitude qu'ils ne le font d'ordinaire.

Coutumes étranges des Amboiniens.

PARMI les Amboiniens on a aussi une infinité de coutumes étranges, qui leur sont communes avec divers autres Peuples de l'Orient, comme d'enfouir leurs trésors dans la terre; de s'accroupir pour faire leur eau, détestant l'usage d'uriner debout, qui, selon eux, ne convient qu'aux chiens, de laisser croître leurs ongles, qu'ils teignent en rouge; de se laver souvent dans les rivières, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, avec des vêtemens particuliers à ces bains, pour ne point blesser la pudeur;

d'oindre

d'oindre
en s'arr
jambes

Les
constan
ce, les
froids.

bane él
dit en
rivière

occupat
dans un

de dista
douleur
courage

fia elle-r
l'Auteur
milieu d

s'imagin
tres. A
la soufle

Punique
Des
sein, &

ensuite
premièr
maillote

linge, a
demand
chaud,
ce. On

passant
des plus
bien for

pièces p
cocotier
celui de

LOR
noit de
ces Insi

nage, a
ses pou
dans la

seulem
fon de
cueillie
breux

d'oindre leur corps d'huiles odoriférantes, de même que leur chevelure, en s'arrachant le poil par-tout ailleurs; & de s'asseoir sur une natte, les jambes croisées sous le corps.

Les différens états de l'âge de l'homme offrent encore plusieurs circonstances qui méritent d'être remarquées. Pour commencer par l'enfance, les femmes accouchent ici beaucoup plus facilement que dans les Pays froids. Celles des Alfouriens se retirent, pour cet effet, dans une cabane éloignée, sans jamais se faire accompagner de personne. L'Auteur dit en avoir vu, qui après leurs couches entroient immédiatement dans la rivière pour laver elles-mêmes leurs enfans, & retournoient ensuite à leurs occupations ordinaires. Une entr'autres, qui étoit partie du Château, seule dans un canot, pour se rendre de l'autre côté du golfe, à une bonne lieue de distance, ayant fait environ la moitié de ce trajet, fût surprise par les douleurs de l'enfantement, accoucha comme elle pût, & continua de ramer courageusement jusqu'à la rive opposée. Elle y lava son enfant, se purifia elle-même, & revint encore ce jour-là au Château. Le 20 Octobre 1708, l'Auteur bâtit à Way, un enfant, dont la mère avoit été délivrée au milieu de la rivière où elle se trouvoit seule. On ne doit cependant point s'imaginer que ces femmes soyent plus grosses & plus vigoureuses que d'autres. Au contraire, elles sont pour la plupart petites & délicates; mais la souplesse de leurs membres, dilatés par la chaleur du climat, en paroît l'unique cause.

Dès que leur enfant est né & qu'elles l'ont nettoyé, elles le mettent au sein, & lui donnent un nom de lait, indépendamment de celui qu'il reçoit ensuite au Batême. Ce surnom a toujours rapport à quelques-unes des premières circonstances de la naissance. On ne sçait ce que c'est ici d'emmailloter les enfans; mais on les envelope nonchalamment dans quelque linge, après leur avoir appliqué un bandage sur le nombril, ce climat ne demandant pas d'autres soins, qui seroient même mortels dans un Pays si chaud, comme plusieurs Européens en ont fait anciennement l'expérience. On ne porte point ici les enfans sur le bras, mais sur la hanche, en passant le bras gauche sous leurs aisselles autour du dos, dans une attitude des plus aisées. Aussi ne voit-on parmi ces Peuples, que des personnes bien formées de tous leurs membres, à moins qu'elles n'eussent été estropiées par d'autres accidens. Après la naissance d'un enfant, on plante un cocotier ou quelque autre arbre, dont le nombre des nœuds sert à indiquer celui de ses années.

Lorsqu'une fille avoit atteint l'âge de puberté, & qu'elle en donnoit des signes, ce qui arrive ici de bonne heure à l'égard de plusieurs, ces Indulaires avoient anciennement coutume de l'annoncer, dans le voisinage, avec des cérémonies fort étranges. On préparoit d'abord toutes choses pour un grand festin, & en attendant la fille devoit rester enfermée dans la maison, sans oser se laver, ni manger d'aucunes viandes cuites, mais seulement des fruits crus. Les jeunes gens du lieu, venoient ensuite; au son des instrumens, lui présenter quelques noix de cocos fraîchement cueillies. Après quoi elle étoit conduite à la rivière, au milieu d'un nombreux cortège de femmes, qui la ramenoient bien purifiée & magnifique-

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Couches
faciles des
femmes.

Manière
d'élever les
enfans.

Age de pu-
berté pour
les filles.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

ment ajustée, mais ayant la tête couverte d'un voile, tandis que les jeunes hommes de sa famille lui jetoient toutes sortes de fruits sur son passage, sans cependant jamais pouvoir l'atteindre dans le cercle dont elle étoit environnée. De retour au logis, le festin commençoit & tous les parens de la fille y étoient invités. On mangeoit, on buvoit, on dançoit, on chantoit, & ces divertissemens se continuoient pendant quelques jours de suite. Les Amboiniens, convertis à la Religion Chrétienne, n'ont pu encore renoncer entièrement à des usages qui y sont si fort opposés; mais la crainte qu'ils ont du Fiscal les oblige à se cacher avec soin, pour éviter les peines qu'on leur inflige en pareilles occasions.

Achat des
femmes dans
ce Pays.

PLUS un homme a de filles ici, plus il peut se compter riche, puisque selon l'ancienne coutume de l'Orient, on achète sa femme dans ce Pays, & celui qui en donne le plus, est ordinairement celui qui l'emporte. Cette dot, qui consiste en esclaves, en bijoux & en habillemens, est au profit des plus proches parens de la fille. Les Hollandois ont publié, en divers tems, des ordonnances très-sévères contre cet usage, qui n'en a pas moins lieu parmi les Amboiniens; mais ils le font en secret, pour n'être point recherchés. La dot étant payée, l'épouse se rend ordinairement auprès de l'époux, sans autre cérémonie. Si elle devient grosse en attendant le mariage, cela va bien; si non, il en résulte souvent de grandes dissensions. Dans ces sortes de cas, l'épouse profitant d'un reste de liberté dont elle va bientôt être dépouillée, retourne auprès de ses parens, qui lui donnent toujours raison, & l'époux ne la ramène pas sans qu'il lui en coûte de nouveaux présens. Une femme qui se trouveroit enceinte d'un autre, dans cet intervalle, n'en seroit que plus chère à son mari. C'est, suivant l'opinion de ces Peuples, un surcroît de bonheur, qui leur vient sans aucune peine. Fût-elle même déjà mère de deux ou trois enfans, cette circonstance ne gêne rien à l'affaire. La même coutume est aussi établie dans le Royaume du Tibet, à Madagascar & en Islande. On a parlé, sous l'Article de Ternate, de l'adresse des jeunes gens de ce Pays, à exprimer leur passion par des fruits & par des fleurs, ainsi que des philtres ou poisons auxquels les filles ont recours dans la vue de s'attacher leurs amans, ou de se venger de différentes manières de leur infidélité & de leurs mépris. Il seroit superflu de répéter ici ces détails, ou de les étendre aux exemples que l'Auteur en rapporte pour mettre la chose entièrement hors de doute. L'esclavage est le partage des femmes mariées. Elles sont obligées de servir leur époux, comme leur maître, soit à table ou ailleurs, sans oser jamais manger avec lui, ni l'accompagner à la promenade, ou dans quelques autres parties de plaisir.

Droit de
succession.

QUAND un père de famille vient à mourir, l'aîné des fils est le maître de tout ce qu'il possède. Il ne donne à sa mère & à ses autres frères ou sœurs, que ce qu'il juge leur être nécessaire pour vivre. Mais ce fils ne succède point à son père dans aucunes dignités héréditaires, qui passent aux collatéraux. Le fils du frère du défunt est toujours le plus proche, parceque le frère n'est pas moins inhabile à succéder à son frère, que le fils à son père.

Repas des
Amboiniens.

LES grands repas auxquels on est obligé ici, à différentes occasions, sui-

vent

nent le
dettes.
se dom
Tous le
Chacun
présens
leurs es
verts d
près ce
ce qui
l'un de
présens.

LE r
s'y rend
liers po
permett
la mère
pagnie,
bru ou
gendre
qui plus
autreme
présent
cet état
donner
séparati
l'unique

UN c
leurs fé
le tout c
On pose
reste du
différen
qu'il fau
fauces.

Roi, ou
lui-même
portion
côtés.

fait un
ou non,
braisé d
quelque
est beau
verses a
de leurs
bou, per

nent les Amboiniens, & les tiennent toujours dans la misère & dans les dettes. De ces repas il y en a d'ordinaires & d'extraordinaires. Ceux-ci se donnent pour leurs mariages, leurs batêmes, leurs enterremens, &c. Tous les parens y sont invités; mais ils n'y vont pas les mains vuides. Chacun d'eux est tenu de contribuer un certain nombre de plats. Ces présens sont portés en cérémonie, & avec beaucoup d'ostentation, par leurs esclaves, l'un après l'autre, dans de grands bassins de cuivre, couverts d'un mouchoir brodé, qui n'empêche pas qu'on ne puisse voir à peu près ce qui est dessous. On employe aussi trois ou quatre personnes pour ce qui ne feroit que la charge d'une seule, chacun voulant briller à l'envi l'un de l'autre, par le nombre de ses domestiques & par la quantité des présens.

Le mari & la femme ne vont jamais ensemble à ces festins, mais ils s'y rendent séparément, & il y a dans la maison des appartemens particuliers pour chaque sexe, parceque ces Insulaires ont certaines loix qui ne permettent pas à tous les parens du mari de voir sa femme. Le père, la mère & les enfans d'une même famille, pourroient bien manger en compagnie, quoique ce ne soit pas leur coutume; mais non le père avec sa bru ou ses petites-filles, quand elles sont grandes, ni la mère avec son gendre ou ses petits-fils, ni enfin la belle-sœur avec le beau-frère; & qui plus est, la loi leur deffend de se voir lorsqu'ils prennent leurs repas, autrement c'est une infamie qui ne peut être lavée qu'au moyen de quelque présent que l'homme est obligé de faire à la femme qu'il aura surpris dans cet état, par hazard, car à dessein cela n'arrive jamais. On auroit peine à donner des raisons de cet usage entre parens; mais pour ce qui est de la séparation des deux sexes en général, il paroît que la jalousie en est l'unique cause.

Un des premiers plats que les Amboiniens servent ordinairement dans leurs festins, est une tête de porc, le grouin ouvert, un limon dedans, & le tout orné de *Bonga-Raya*, sorte de grosses fleurs d'un très-beau rouge. On pose ce plat devant les personnes à qui on doit le plus d'attention. Le reste du porc se mange bouilli, rôti, ou assaisonné de plusieurs manières différentes, mais toujours avec beaucoup d'épicerics, & d'un si haut goût qu'il faut avoir la langue bien bonne pour pouvoir supporter de pareilles sauces. S'il y a du poisson, la tête en est la partie qu'on présente à un Roi, ou au plus notable des Convives, qui pour cette raison est nommé lui-même, *Kapala Ikan*, c'est-à-dire la tête du poisson. Après avoir pris sa portion de cette tête, il en abandonne le reste à ceux qui sont assis à ses côtés. Le poisson sec, qu'on trouve meilleur ici que la plie de Hollande, fait un des principaux alimens des Insulaires. Ils en ont de fumé, soit salé ou non, qu'ils nomment *Ikan way way*, & qu'on mange tantôt rôti sur la braise dans une croute de terre grasse, tantôt frit en huile de cocos, & quelquefois cuit dans l'eau, ou avec de l'*Achai*, certain fruit rouge, qui est beaucoup plus fort que le poivre. On apprête encore le poisson de diverses autres façons particulières à ce Pays. La chair de tortue est aussi un de leurs mets les plus estimés. On la fait bouillir, loin du feu, dans un bambou, pendant quelques heures, sans autre liqueur que le propre jus de l'animal,

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Distinction
de chaque
sexe.

Mets qu'on
sert dans les
grands festins.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

mélé avec celui qui sort du vaisseau; mais on y ajoûte quantité d'acides. On prépare ainsi plusieurs de ces roseaux, à proportion que la compagnie est nombreuse, & l'on a sur-tout soin que cette viande ne manque pas. Le *Bacassam* est de tous leurs repas. C'est une espèce de petites moules, qu'on nettoye & met en saumure, dans un pot, l'espace de cinq à six jours; après quoi on les lave bien pour les dessaler, & l'on fait cuire du vinaigre avec du gingembre verd & d'autres épicerics. Quand cette decoction est rafraîchie, on y mêle les moules & on laisse le tout reposer jusqu'au lendemain. Ensuite on en remplit de grandes bouteilles, qui étant bien bouchées, peuvent être transportées même en Europe, sans que le bacassam se gâte; mais il faut pour cet effet qu'on y verse un doigt d'huile-d'olive par dessus. On fait plus de cas du noir que du blanc, & il est aussi plus rare. Les Insulaires trempent leur poisson & leur viande dans cette sauce, que la plupart des Hollandois trouvent même fort bonne. Un autre ragoût très-commun dans ce Pays, est le *Porot-ikan*, composé des entrailles d'un poisson, que les Amboiniens salent & assaisonnent à leur manière. L'huile de cocos leur tient par-tout lieu de beurre, dont on a peine de la distinguer lorsqu'elle est fraîche. Avec le noyau de cocos rapé, ils font une espèce de lait qui cuit avec du riz, forme une bouillie peu différente de la nôtre. Leur *Papedo*, ou bouillie de farine de fagu, détrempée dans l'eau chaude, approche assez de celle qui se fait avec de la farine de blé sarrazin, mais elle est plus fade & plus aquatique. Un peu de farine de fagu rend d'abord un grand plat plein de bouillie, qu'on mange ici avec deux petits bâtons, en faussant chaque bouchée dans l'eau où l'on a fait bouillir du poisson, & ce mets est une des plus grandes friandises des Insulaires, qui ne sont jamais si bien rassasiés d'autre nourriture, qu'ils ne puissent encore en manger hors de leurs repas. Ils aiment beaucoup la venaison, principalement le cerf qu'ils font sécher au Soleil. La volaille est pour les grands festins, & dans un ménage particulier l'on ne tue guères que celle qu'on craint ne pouvoir conserver en vie. On la sert bouillie avec de l'ail, frite en huile de cocos, ou rôtie; mais avec une mal-propreté capable de donner du dégoût aux plus affamés Européens. En général toutes ces viandes repugnoient à l'Auteur, & s'il trouvoit à se dédommager, ce n'étoit que sur les œufs durs, au miroir, ou en aumelettes, dont l'apprêt est plus simple. Un œuf couvé, avec le poussin sur le point d'éclore, appartient de droit au Prince, ou au premier des Convives, comme le morceau le plus délicat selon l'estime des Amboiniens. Ce seroit faire un affront sensible à toute fille du Pays, que de lui offrir le croupion d'un poulet. Les chauve-souris préparées à la manière des Insulaires, sont un excellent manger pour eux, de-même que les *Couso-coufos*, petits animaux qui ressemblent beaucoup aux lapins. On a aussi des champignons qui croissent sur les arbres de fagu & sur le brou des noix muscades. Ces derniers sont délicieux au dire des Amateurs Hollandois; mais les Amboiniens pour la plupart préfèrent les premiers, dont il s'en trouve quelquefois qui ont bien la largeur d'une assiette. Les vers qui s'engendrent dans le bois pourri des arbres de fagu ne sont pas moins recherchés, même de beaucoup de Hollandois. Ils sont blancs, de la grosseur & longueur de la première jointure du pouce. On

les

les rôts
delié,
la plei
Châtea
ment d
jettent
pour
quatre
ils en f
diffère
reste q
faséole
neo, et
avec le
l'eau,
On voi
cuites
qui son
les son
coriand
picols,
tre les
avec du
du fagu
une cor
qu'à - c
cent les
chaque
concom
ils ont
ment a
vient c
fagu à
qui ser
se, co
s'être
leurs g
nent en
s'accor
LA
vers,
Indes,
usage.
fource
trop in
liqueur
a le T

les rôtit à des brochettes. Le *Warwo* est un autre sorte de ver, long & delié, de couleur roussâtre, comme de petits cloportes. Vers le tems de la pleine Lune d'Avril, on en voit une infinité, qui s'étendent, à l'Est du Château la Victoire, sur une grande lisière le long du rivage, principalement dans les endroits pierreux, où on peut les amasser par poignées. Ils jettent le soir une lueur semblable au feu, qui invite un chacun à sortir pour en aller faire sa provision, parcequ'ils ne paroissent que trois ou quatre jours dans l'année. Les Amboiniens les sçavent aussi bien confire, & ils en font une espèce de bacassam qu'ils disent être excellent; mais si l'on diffère seulement un jour de faler ces vers, ils s'amolissent si fort qu'il n'en reste qu'une humeur glaireuse & inutile. On fait encore un bon plat de fasséoles rouges, cuites avec du fagu, & un autre de bouillie de *Sagu-Borneo*, espèce de grain à peu près comme l'orge. Les cocos se mangent avec le fagu, & le lait qu'on tire de ces noyaux rapés & pâtris dans l'eau, sert à plusieurs autres usages, en particulier pour les pâtisseries. On voit encore dans les repas des Amboiniens, diverses sortes de racines cuites & d'herbes potagères dont il seroit trop long de rapporter les noms, qui sont pour la plupart inconnus en Europe. Ils étuvent ces herbes, ou les font frire en huile, à leur manière, avec du cumin, de la graine de coriandre, du poivre, du sel, des chevrettes sèches, qui se vendent par picols, ou cent vingt-cinq livres de poids, & plusieurs autres choses. Entre les fruits, ils ont toujours des *canari*, espèce d'amandes, qui mangées avec du sel, surpassent de beaucoup les nôtres. De ce fruit, broyé avec du fagu, & mis dans une feuille, comme on emplit les faucilles, ils font une confiture, qu'ils nomment *Bagea*, & qu'ils fument sur une natte jusqu'à ce qu'elle soit durcie, pour pouvoir la conserver longtems. Ils succent les cannes de sucre, après les avoir coupées en petits morceaux. Sur chaque assiette on sert un pisang de table, fruit qui ressemble à un gros concombre. Le fagu est leur pain ordinaire; mais dans tous les festins ils ont aussi du riz broyé, cuit & bien desséché, qu'on mange principalement avec le poisson, & quoiqu'on ait ici de bon pain de froment qui vient de Surate, de Bengale ou du Cap, les Insulaires préfèrent celui de fagu à tout autre. Les femmes font la cuisine, mais ce sont les hommes qui servent à table. On met devant chacun des Convives, un grand vase, contenant plusieurs petits plats, avec toutes sortes de viandes. Après s'être rassasiés de cette portion, ils font emporter le reste chez eux par leurs gens. Telle est en général l'économie des grands repas qu'ils se donnent entr'eux. Si le Gouverneur ou les Hollandois y sont priés, on sçait s'accommoder à leur goût & à leurs manières.

La boisson la plus commune, la plus saine & la plus ancienne de l'Univers, c'est l'eau de fontaine ou de rivière, qui passe ici pour la meilleure des Indes, & dont les Amboiniens, ainsi que les Hollandois, font un grand usage. On a même découvert, il y a près de soixante ans, une excellente source minérale, dans les environs de la Ville. Ceux qui trouvent l'eau trop insipide & trop crue pour l'estomac, y substituent la petite bière. La liqueur des noix de cocos fraîches est fort agréable. Au lieu de vin, on a le *Towak* ou *Siri*, qu'on tire de l'arbre qui porte ce fruit, & le *Saguwbeer*, qui

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Leur boisson.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

qui se distille d'un autre arbre de même nom. Son goût approche beaucoup de celui du vin d'absinthe. C'est l'effet de certain bois amer qu'on y jette & qui en augmente encore la force. On peut aisément s'enivrer de cette boisson, dont plusieurs Hollandois sont grands amateurs. Elle n'est nuisible qu'à ceux qui la prennent avec excès. Les Amboiniens n'en reçoivent jamais la moindre incommodité, parcequ'il est rare qu'ils en fassent mauvais usage. Leurs boissons fortes sont l'*Arak*, le *Knyp*, qui est moins estimé, le *Brom*, qu'on fait avec du riz, & deux autres sortes de liqueurs du Japon ou de la Chine, dont la consommation est peu considérable. Ils aiment beaucoup les vins doux d'Espagne & de France, mais celui du Rhin n'est pas de leur goût, & d'ailleurs toutes les boissons Hollandoises ne leur conviennent guères, parcequ'elles sont trop chères. Le pot de vin ou de bière, coûte six à huit escalins, & l'on doit payer jusqu'à trois réales de la bouteille d'eau-de-vie, qui contient trois pintes. Les femmes des Insulaires s'en tiennent à l'eau, pour la plupart, quoiqu'elles se laisseroient volontiers surprendre au vin d'Espagne, si les occasions d'en boire se présentent moins rarement pour elles. L'usage du thé ou du café n'est pas fort familier aux Amboiniens. Cependant ils prennent bien encore quelquefois le thé, sur-tout lorsque les Hollandois leur font visite.

Comment ils
font le feu &
le sel.

LEUR manière de faire le feu est beaucoup plus prompte que la nôtre. Ils frottent deux morceaux de bois, l'un dur, l'autre tendre & creux, auprès desquels ils tiennent une espèce de charpie qui s'allume à l'instant. Pour faire leur sel, les Amboiniens prennent certain vieux bois vermoulu, que la Mer pousse sur le rivage. Ils le conjurent, le séchent & le réduisent en cendres, qu'ils arrosent continuellement d'eau de mer, jusqu'à ce qu'il s'en forme une masse de sel au-dessous; ou bien, ils font bouillir de la même eau avec les cendres de certaines feuilles, dans un pot, pendant deux ou trois jours consécutifs; après quoi ils trouvent de fort bon sel au fond de leur vase.

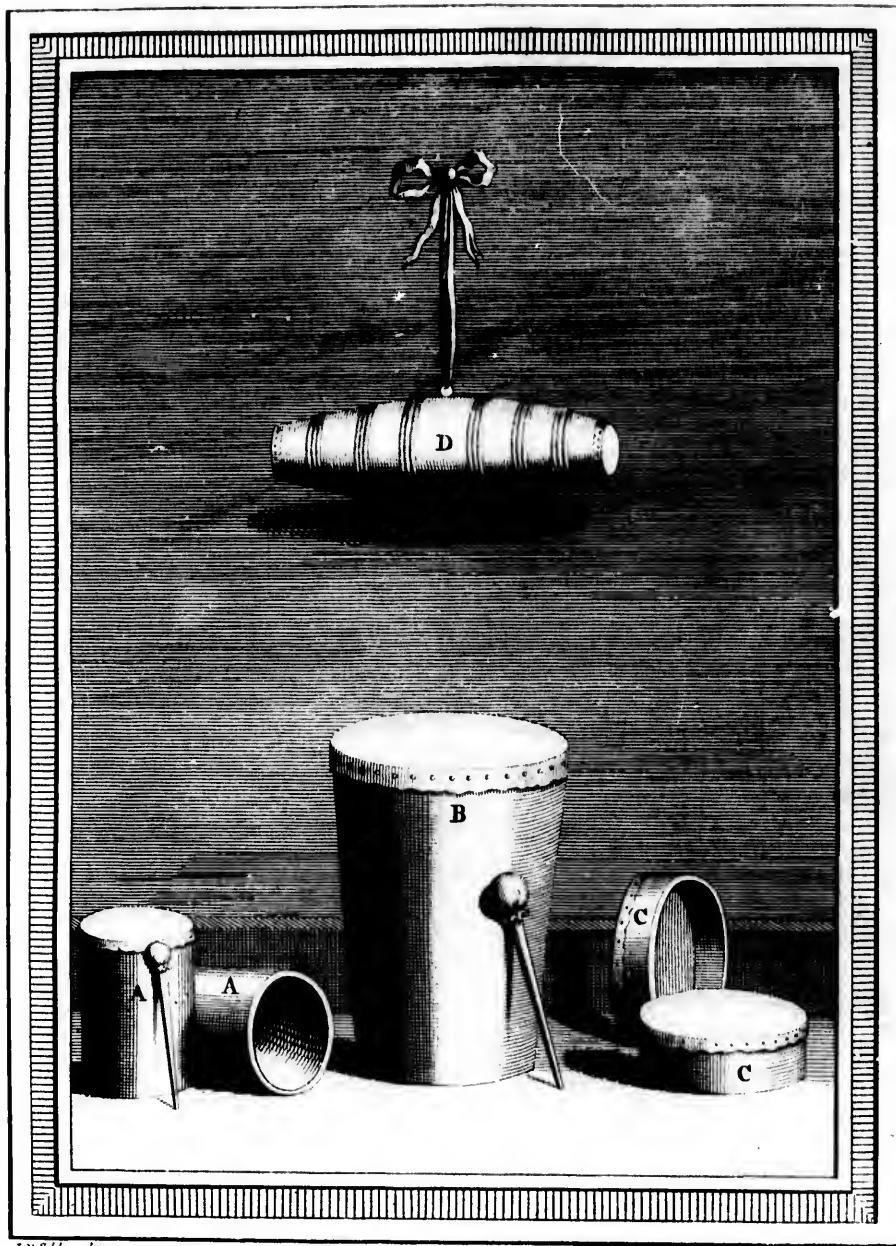
Leurs Instru-
mens de
Musique.

ON s'est fait un devoir jusqu'ici, de suivre l'Auteur sans trop l'abrégier, dans les détails qu'il nous a donnés sur tout ce qui peut avoir rapport à la table des Amboiniens, parcequ'on ne trouve rien de fort exact à ce sujet dans les autres Voyageurs. Sa description l'amène naturellement à celle des divertissemens qui sont toujours la clôture des grandes fêtes de ces Insulaires. Leur principal Instrument de Musique est la *Gongue*, assez connue par quantité de Relations précédentes. Son usage est d'ailleurs fort général dans les Indes; mais les Amboiniens en font sur-tout beaucoup de cas, & ils la rangent parmi leurs plus précieux effets. On en a de grandes & de petites. De celles-ci on en joint, sur un banc, cinq ou six ensemble, qu'un homme frappe tour à tour de deux bâtons enveloppés de quelque linge. Cet instrument, qu'on nomme *Tataboang*, sert d'accompagnement au premier, mais il se joue beaucoup plus vite, quoique toujours en cadence. Le *Tifa* tient la même mesure que les grandes gongues. C'est proprement un tabourin. On le distingue du *Kabana*, qui est plat, au lieu que l'autre est de figure cylindrique. La manière de les toucher est aussi différente. Il y en a d'une troisième espèce qui ressemblent à de petits barils qu'on porte au cou, & dont chaque bout est couvert de

beaucoup
 on y jette
 de cette
 est nuisi-
 reçoivent
 sent mau-
 est moins
 le liquors
 rable. Ils
 du Rhin
 es ne leur
 vin ou de
 réales de
 es des In-
 aifferoient
 re se pré-
 n'est pas
 core quel-

la nôtre.
 & creux,
 l'instans.
 vermoulu,
 le rédui-
 usqu'à-ce
 ouillir de
 , pendant
 on sel au

l'abrèger,
 pport à la
 à ce sujet
 celle des
 es Insulai-
 z connuë
 ort géné-
 p de cas,
 randes &
 nsemble,
 e quelque
 gnement
 s en ca-
 s. C'est
 blat, au-
 toucher
 semblent
 couvert
 de



J. V. Sahley del.
DIVERSES SORTES DE TABOURINS.
VERSCHIEDEN SOORTEN VAN TROMMELS.



3.
S.



177 Schley del.

USAGE DE CES INSTRUMENS.
 GEBRUIK DEEZER SPEELTUIGEN.

de pa
 les d
 de Pa
 L
 ler,
 Leurs
 qu'ils
 voir
 bord
 meau
 ou d'
 d'oife
 quelq
 côtés
 voulo
 expri
 chaqu
 de gr
 & que
 d'eux
 leur p
 Les h
 cheve
 gens,
 retire
 c'est la
 foye c
 loper
 ne pl
 boinie
 LE
 fes do
 d'Hif
 Pays
 tres.
 quelq
 prem
 me,
 haut
 finiff
 ceper
 fique
 & à c
 les R

(
 XI

de parchemin. Les autres ne le font que par le haut. On peut voir dans les deux Planches que nous en avons fait graver, d'un côté la forme, & de l'autre l'usage de ces tabourins (b).

Leurs danses se règlent au son des instrumens dont on vient de parler, avec tant de précision, & tant d'agilité, qu'on a lieu d'en être surpris. Leurs sauts prodigieux, leurs tours de souplesse, & les plis extraordinaires qu'ils font prendre à leurs membres, donnent trop à l'action pour pouvoir bien la représenter en idée. Après que le festin est fini, on voit d'abord paroître un homme habillé à la façon des Alfouriens, couvert de rameaux & de feuilles d'arbres, & armé d'un grand bouclier, d'un coutelas ou d'un javelot, avec un casque en tête, surmonté d'une touffe de plumes d'oiseaux de paradis. Dans cet équipage singulier il escrime pendant quelques momens en l'air, seul, ou contre un second, jettant de tous côtés des regards pleins de furie, & faisant des efforts terribles comme s'il vouloit terrasser tout le monde sous ses coups. A cet exercice, qu'ils expriment par le mot de *Tjakalile*, succèdent leurs danses ordinaires, que chaque sexe exécute séparément, soit à deux ou à quatre, avec beaucoup de grace & d'adresse, les uns tenant un poignard nud dans chaque main, & quelquefois un ou deux mouchoirs de soye qu'ils font voltiger autour d'eux; d'autres ont une belle écharpe de même étoffe, ou de chits, qui leur pend sur l'épaule gauche, & dont l'un des bouts traîne presque à terre. Les hommes portent aussi un turban sur la tête, & les femmes ornent leurs cheveux de fleurs. Ces Danseurs & ces Danseuses sont toujours de jeunes gens, hors de l'état du mariage. Quand ils commencent, ou qu'ils se retirent, ils saluent la compagnie, en joignant les mains sur la tête; mais c'est la coutume ici qu'on leur fasse toujours présent de quelques habits de soye ou d'autre belle étoffe, dont l'un des Spectateurs court leur envelopper le corps, pendant qu'ils dansent encore, comme pour les prier de ne plus se fatiguer; & ce sont-là aussi des dépenses qui ruinent les Amboiniens.

Les hommes ainsi que les femmes accompagnent ordinairement ces danses de la voix. Leurs chants, qui sont comme leurs annales, au deffaut d'Historiens, renferment entr'autres, les plus anciens événemens de leur Pays, les louanges de leurs Heros, & les faits glorieux de leurs Ancêtres. Toutes leurs périodes se terminent par *e-eeee-e-eeee*, ce qui dure quelquefois deux ou trois jours de suite sur le même ton. Ils tiennent le premier *e*, une mesure entière, & chacun des quatre *e* suivans, un huitième, descendant ainsi par degrez de ce premier *e*, dont ils font un *La* d'en-haut, jusqu'au *Ré*, tandis qu'ils mêlent quelques paroles entre-deux, & finissant toujours par leurs *e-eeee*, sans jamais remonter d'en-bas en-haut; cependant lorsqu'ils s'arrêtent tout-à-fait, c'est par *è-oooo-è*. Cette musique vocale & instrumentale a lieu non-seulement dans leurs grands festins, & à d'autres occasions particulières, mais encore sur leurs bâtimens, dont les Rameurs suivent parfaitement la cadence.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Leurs danses.

Leurs chants.

LES

(b) Les lettres de l'Alphabet indiquent le rapport de l'un à l'autre.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.Leurs mai-
sons & leur a-
meublement.

LES maisons des Amboisiens sont en général fort chétives. On en voit quelques-unes bâties de planches, qui appartiennent aux principaux de cette Nation. Les autres sont construites de *Gabba-gabbas*, ou de branches de sago, qui ont une écorce unie & luisante. Ces maisons ont une assez belle apparence, quand elles sont neuves & bien faites; mais avec le tems, lorsque les *Gabba-gabbas* commencent à pourrir, & que les cloux & les chevilles qui les tiennent serrées se lâchent, il s'y forme de grandes ouvertures, qui les rendent fort incommodes. Toutes ces maisons sont à un étage, & divisées en plusieurs chambres basses. Leur ameublement n'est guères plus riche que celui des Ternatois. Quelques banes qui leur servent de canapé, quelques nattes pour s'asseoir, de la poterie, une poêle à frire, un bassin de cuivre où ils mettent leur pisang, une lampe de même métal, deux ou trois *Toutombos*, ou boîtes de feuilles de *Nipa*, garnies de coquillages blancs, de gros étuis de bambous, en font les principales pièces. Les feuilles du pisang sont leurs nappes & leurs aliètes. Ils en prennent chaque fois de fraîches. Pour leurs cueilliers, ils n'employent que des coques de noix de cocos. L'usage des couteaux ne leur est pas connu, mais ils font tout avec un couperet qu'ils sçavent manier fort adroitement. Outre ce qui sert au ménage, ils ont encore quelques armes, comme casques, boucliers, sabres & javelots. Le reste ne mérite presque pas de nom. Il y a cependant telles maisons qui sont fort propres & assez bien meublées à la manière Hollandoise, mais elles sont rares. Une de leurs plus grandes incommodités, c'est qu'elles n'ont point de privés. Tout y sent d'ailleurs la fumée, dont ces Insulaires aiment l'odeur & le goût. Ils y pendent les bambous dans lesquels ils tiennent leur eau & leurs vêtements, qui s'y conservent aussi mieux contre la tigne.

Habillement
des hommes
& des femmes.

LEUR habillement n'offre ni plus de diversité, ni plus de magnificence. Les hommes ont un habit de dessus & un haut-de-chausses pour les Dimanches, outre ceux qui leur servent pendant la semaine. Leur habit de dessus est quelquefois un juste-au-corps, mais le plus souvent un pourpoint, sous lequel ils commencent à mettre des chemises, quoique l'usage n'en soit pas fort ordinaire aux deux sexes. Ces habits sont de coton, ou de quelque autre étoffe d'un bleu clair ou foncé, & pour la plupart sans doublure. Quelques-uns portent un chapeau, d'autres seulement un mouchoir blanc ou rouge, & même brodé autour de la tête. Les femmes ont, dans la maison, un *Outi-outi*, espèce de juppe, cousüe, mais sans plis & également ouverte par les deux bouts. Elles se l'attachent à la ceinture, sur leur *Tapi*, ou petit habit de dessous qui leur enveloppe le corps. Quand elles sortent, on leur voit encore une seconde juppe, qu'elles passent par dessus l'épaule gauche, en guise de manteau, de façon qu'il n'y a que le côté droit qui paroisse à découvert. Leur habit de dessus est un *Badjou*, sorte de chemisette, dont les manches sont fort longues & étroites, le corps large, un peu ouvert par devant, & qui leur descend jusqu'au nombril, ou même plus bas. Elles ont aussi leurs habits de rechange pour les jours de Dimanche. Mais comme on ne connoit point de mode dans ce Pays, & que les anciens usages y sont invariablement suivis, toute la différence ne consiste que dans la qualité des étoffes. Il en est de même à l'égard des

Grands,

Gran
riche
res n
mes
tis &
bas
de la
ou av
trois
ques
dues,
est or
une g
chape
mes,
Au lie
vant
chaîse
nattes
Qu
l'Auto
fort d
mens,
fortes
de pet
cepte
que p
Orient
toient
te esp
occasi
avoit
n'en
dans.
d'arge
vrien
cheve
dernie
te, be
le bor
toit h
& de
trouv
diver
ces pe
dre a

Grands, qui ne se distinguent guères des personnes du peuple, que par la richesse de leurs vêtemens, & par le nombre de leurs esclaves. Les Maures n'ont que le turban de plus que les Insulaires Chrétiens; mais leurs femmes vont habillées en tout comme les autres. Celles des Radjas, des Patris & des Orancayes Chrétiens, brillent par leurs robes de brocard, leurs bas de soye & leurs pantouffles, qui sont comme les marques distinctives de la Noblesse, les hommes & les femmes du commun marchant pieds nûs, ou avec des sandales de bois, à l'exemple des Insulaires de Ternate. Les trois principales Reines des Bourgs voisins du Château d'Amboine; & quelques autres, ont la prérogative d'une espèce de manteline, à manches fendues, qui leur descend jusques sur les genoux. Cette manteline d'Etat, qui est ordinairement de quelque magnifique étoffe de soye à fleurs, leur donne une grande considération parmi le peuple, de même que leur *Toudong*, ou chapeau à deux ou trois pointes, différent en cela de ceux des autres femmes, qui sont tout d'une venue, ou surmontés seulement d'une pomme. Au lieu d'éventail, elles ont un mouchoir à la main, qu'elles tiennent devant leurs yeux lorsqu'elles prient à l'Eglise, où elles sont placées dans des chaises, tandis que les femmes du commun se mettent par terre sur des nattes, les jambes croisées sous le corps.

Quoiqu'il soit rare de trouver des bijoux de prix, parmi ces Insulaires, l'Auteur y en a cependant vû plusieurs, dont il nous donne une description fort détaillée. On se contentera d'indiquer ici en quoi consistent ces ornemens, & ce qu'ils ont de plus remarquable. D'abord il nous représente trois sortes de beaux bracelets de femmes, dont le premier étoit garni de quantité de petites perles. Tous les bracelets des Amboiniens sont d'or, si l'on en excepte quelques *Mamacurs* de verre, fort estimés, moins pour la parure que pour certains usages superstitieux. Un des plus anciens ornemens des Orientaux, connu déjà du tems d'Abraham, est celui que les femmes portoient sur le milieu du front, & qui leur descendoit entre les sourcils. Cette espèce de bijoux semble ne s'être conservée qu'ici, où l'Auteur a eu occasion d'en examiner quelques-uns des plus étranges. Le principal avoit six pendans qui couvroient presque tout le visage. La plupart n'en ont qu'un qui tombe jusques sur le nez, & d'autres sont sans pendans. Ces boucles de front ne sont pas toujours d'or, & il y en a aussi d'argent. L'Auteur vante comme une des plus superbes pièces d'orfèvrerie qu'il ait vuës dans ce Pays, un petit pot à huile pour oindre les cheveux. Il distingue en outre deux sortes de boucles d'oreille, & de la dernière six de différentes façons, toutes d'or massif. Une troisième sorte, beaucoup plus singulière que les précédentes, envelopoit comme un étui le bord de l'oreille. Une quatrième sorte la couvroit entièrement, & c'étoit la plus magnifique. Elle étoit garnie d'un gros diamant par le haut, & de quantité de rubis. Une cinquième étoit de même fort belle. On trouve encore ici quelques ornemens de cheveux très-remarquables, & divers poinçons de tête, de l'espèce de ceux que les femmes Mestices portent à Batavia, où ils sont tout chargés de brillans. On peut joindre à ces divers bijoux extraordinaires, les colliers ou chaines d'or, dont

Leurs bijoux.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

la mode commençoit à s'établir à Amboine. On compte parmi les plus précieux ornemens des Princes du Pays, les Serpens d'or, qui sont ordinairement à deux têtes, & valent jusqu'à cent cinquante florins, ou même plus. Ces Insulaires mettent au dessus du prix de l'or même, le *Sowassa*, qui est une composition de ce métal avec certaine quantité de cuivre. Sa couleur est d'un rouge pâle. L'Auteur croit que c'est le véritable *Orichalcum* des Anciens. On en fait des anneaux, des pommeaux de cannes, des boutons de juste-au-corps, & toutes sortes de petits vaisseaux.

Pauvreté de
ces peuples.

ON voit par cette description des meubles, des habits & du petit nombre de bijoux qu'on trouve seulement parmi les plus notables des Amboiniens, que les besoins de ces Insulaires se réduisent à peu de chose; & l'on devroit par conséquent juger, qu'avec quelque application mêlée d'économie, il leur seroit facile d'augmenter leurs moyens, & d'amasser des richesses; Mais quoiqu'il y en ait plusieurs qui tirent un assez joli revenu de leurs terres & de leurs cloux de girofle, comme les Radjas, les Patis & les Orançayes, à qui l'on paye encore le droit d'un sol de chaque livre de cette épicerie, ils dépensent tout en festins, en présens & en procès, ne faisant point de difficulté de sacrifier à la chicanne une centaine de ducats pour un girofler dont la propriété se trouve contestée. Cependant il est remarquable, que dans un Pays où la mode veut que chacun s'appauvriffe, on ne voye jamais de mendiens; mais l'Auteur ajoute, pour diminuer la surpise, que les arbres produisent ici des fruits en abondance dont on n'interdit point l'usage aux passans. D'ailleurs personne ne refusera à un homme indigent, s'il le demande, de lui laisser couper autant de bois à brûler qu'il en a besoin pour un jour, quand ce seroit davantage, & s'il n'est pas trop paresseux, il peut aisément gagner trois escalins par jour, en revendant ses sagots, tandis qu'il ne lui faut que deux sols pour vivre.

Leurs armes.

COMME les Amboiniens en général ne passent pas pour bons Soldats, aussi sont-ils mal pourvus d'armes. Ils en ont cependant quelques-unes qui leur seroient d'assez grande utilité, s'ils osoient seulement voir leurs ennemis en face. On a déjà nommé les principales de ces armes, en parlant de leurs meubles. Il ne reste qu'à dire un mot de leur structure. Leurs casques sont de cuivre, & ornés des plumes de l'oiseau de paradis. Ils ont deux sortes de boucliers; les uns qui ont bien trois à quatre pieds de long sur un de large, & qui sont garnis en dehors de quelques rangées de coquillages blancs. Les autres sont de petites rondaches de jones, fort proprement entrelassés, ayant deux ou trois pieds de diamètre, avec une pointe au milieu qui les rend en même-tems offensives. Ils se servent de ces boucliers avec une adresse extraordinaire pour parer les coups de leurs ennemis (c). De l'autre main ils sont armés d'un sabre de Tambouco, ou d'un javelot. Quelques-uns y substituent l'arc & les flèches, qui sont d'un usage plus familier aux Alfouriens. Les armes à feu qu'ils ont reçu des Européens ne sont guères employées qu'à la chasse. Ils n'ont point de grosse

(c) Voyez les Figures, dont l'une représente un *Amboinien*, & l'autre un *Bouginis*, proprement originaire de Celebes.

es plus pré-
t ordinaire-
même plus.
Ja, qui est
Sa couleur
-halcum des
les boutons

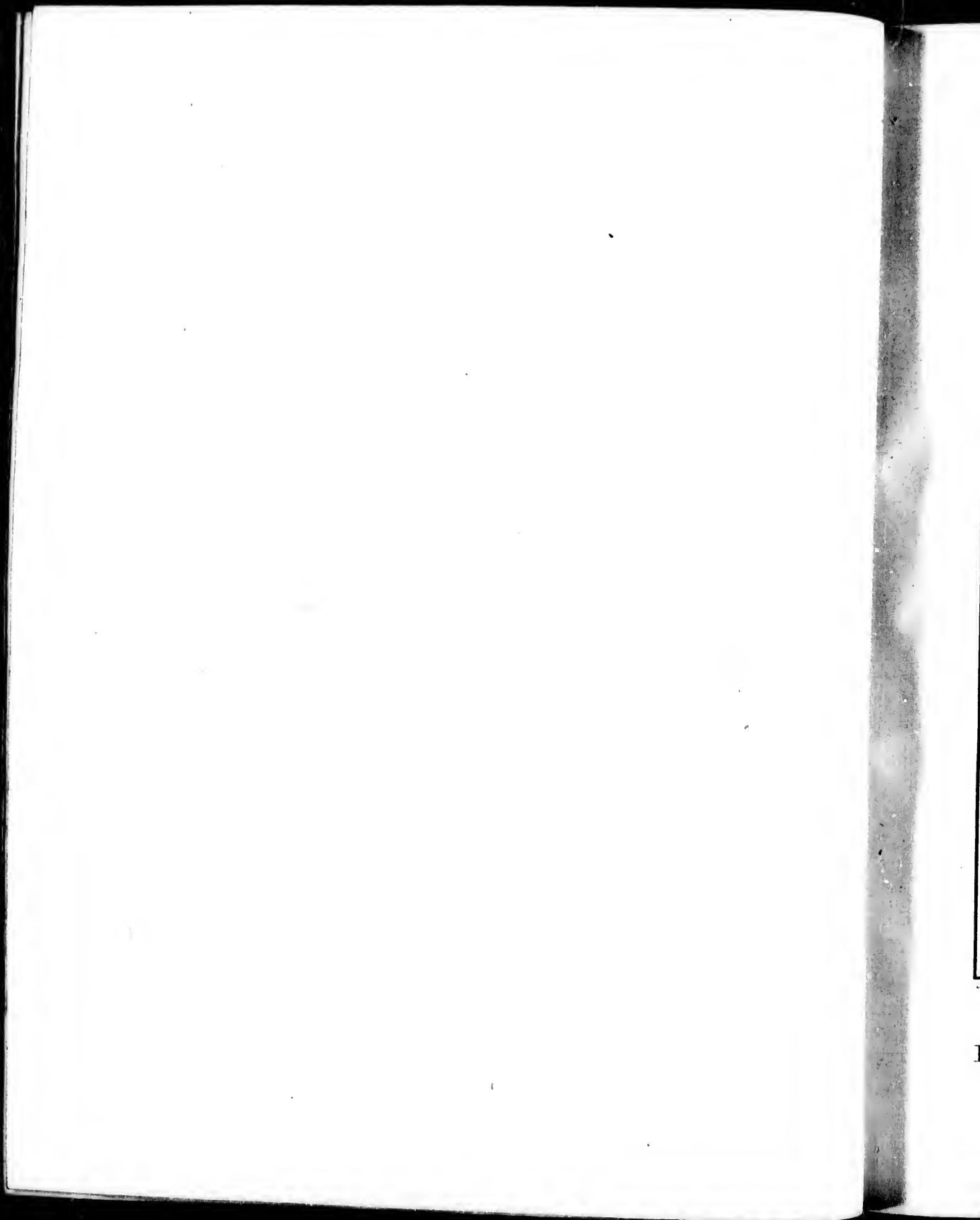
petit nom-
les Amboi-
se; & l'on
économie,
richesses;
e leurs ter-
z les Oran-
e cette épi-
ifiant point
pour un gi-
remarquable,
sse, on ne
la surprise,
erdit point
e indigent,
en a besoin
aresseux, il
agots, tan-

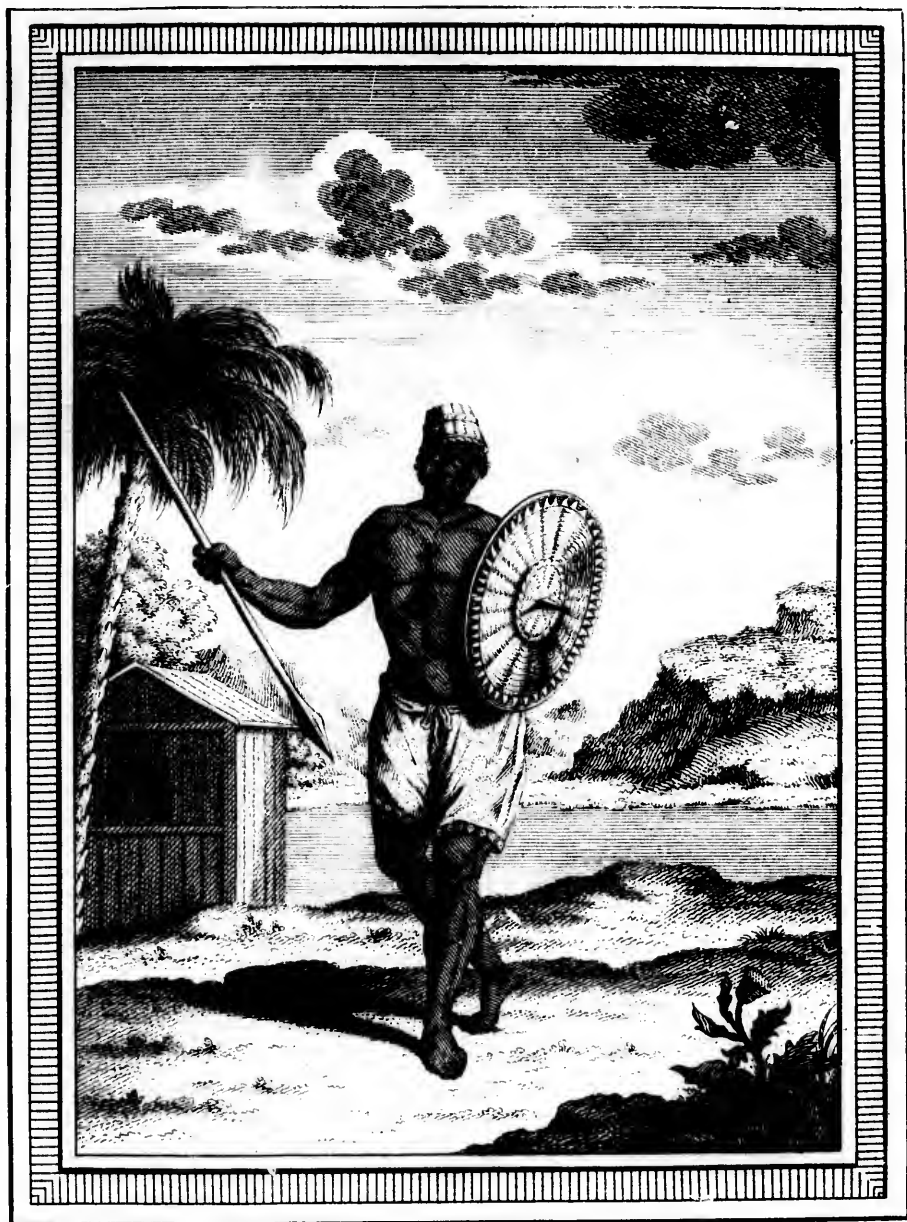
as Soldats,
es-unes qui
voir leurs
en parlant
re. Leurs
s. Ils ont
ls de long
ées de co-
, fort pro-
une point
nt de ces
e leurs en-
bouco, ou
font d'un
t reçu des
point de
grosse

na Bouginois,



INSULAIRE D'AMBOINE, | INBOORLING VAN AMBOINA
armé pour la Guerre. | ten Oorlog gewapend.





J. V. Kollon delin.

B O U G I N O I S A R M É .
E E N G E W A P E N D B O U G I N E E S .

grosse
guerre

LA

bous,

dix, de

Ils ont

qui ton

milieu

faire b

dès qu

ordina

vernail

vingt-c

qui ser

de mêt

on se f

belle te

se plac

cieux,

en ont

l'avant

hors de

me des

du Tif

qu'on t

verts,

pans le

l'Auteu

dagasca

jectures

marqué

core let

tre, ay

de large

Aussi fo

un bon

qui ont

& les p

ordina

du secon

celles-ci

outre d

CES g

quelque

nemis, c

rages. D

les Gouv

grosse artillerie, mais bien quelques petits pierriers sur leurs bâtimens de guerre.

La navigation ordinaire des Amboiniens se fait au moyen de leurs *Parabous*, ou Pirogues, espèce de canots, formés d'un tronc d'arbre, & qui ont dix, douze, jusqu'à vingt piéds de longueur, ou plus, sur un ou deux de large. Ils ont coutume d'y attacher de côté & d'autre, des *Ngadjos* ou grandes aîles, qui tombant sur la surface de l'eau les tiennent toujours en équilibre au milieu des vagues. Tant que ces aîles peuvent résister, on est en état de faire beaucoup de chemin en peu de tems avec des bâtimens si légers; mais dès qu'elles viennent à manquer, le canot se renverse. Ces Pirogues sont ordinairement montées d'un ou de deux rameurs, outre celui qui est au gouvernail. Les *Orembayes*, sont quelquefois des bateaux pêcheurs de vingt à vingt-cinq piéds de long, & de trois ou quatre de large, sans couverture, qui seroit trop embarrassante pour cet usage. On a aussi d'autres *Orembayes* de même forme que les précédens & souvent beaucoup plus grands, dont on se sert dans les parties de plaisir & de promenade. Au milieu est une belle tente quarrée, avec des bancs & des rideaux tout autour, où peuvent se placer quinze ou vingt personnes, à proportion que le bâtiment est spacieux, ce qui règle aussi le nombre des Rameurs. Les petits *Orembayes* en ont dix ou quinze, & les grands entre trente & quarante, repartis à l'avant & à l'arrière, ou de chaque côté, sur des planches qui s'élancent hors des deux bords. Leurs rames sont larges & courtes, à-peu-près comme des poëles plates. Deux hommes, dont l'un joue de la Gongue & l'autre du Tifa, leur marquent la cadence. Une troisième espèce de bâtimens qu'on trouve ici, ce sont les *Champans*, qui ont un mât, & qui, étant couverts, peuvent porter jusqu'à dix ou douze tonneaux. Avec ces *Champans* les Amboiniens se rendoient anciennement à Macassar & à Java; mais l'Auteur ne sçauroit croire, qu'ils ayent poussé leur navigation jusqu'à Madagascar, selon le sentiment de quelques Scavans, qui fondent leurs conjectures sur certaine conformité de langage & de gouvernement qu'on a remarqué entre les peuples de ces deux îles. Enfin les Amboiniens ont encore leurs *Coracores*, qui sont de grands bâtimens à deux ponts l'un sur l'autre, ayant quelquefois au-delà de cent piéds de long, & douze à quatorze de large, ou même plus. Le nom de ces bâtimens signifie une *tortue de Mer*; Aussi font-ils sont lents & pesans, quoiqu'on les trouve assez commodes avec un bon vent, parcequ'ils vont aussi à la voile. De ces *Coracores* il y en a qui ont de chaque côté deux *Gnadjos*, ou bancs de Rameurs, d'autres trois, & les plus grandes sont aujourd'hui de quatre. Sur les premières on met ordinairement cinquante Rameurs; soixante à soixante-dix & plus sur celles du second rang, & quatre-vingt, ou quatre-vingt-dix sur les dernières. Dans celles-ci il y a des espaces pour loger environ le même nombre d'hommes, outre deux ou trois beaux petits appartemens particuliers.

Ces grandes *Coracores*, qu'on a soin de pourvoir de quantité d'armes & de quelques pierriers, servent principalement en tems de guerre contre leurs ennemis, ou sont employées à éloigner les Pirates qui viennent infester ces parages. Dans la vue d'en assurer la liberté, & pour d'autres motifs particuliers, les Gouverneurs d'Amboine ont eû coutume depuis longtems d'assembler une

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Leurs bâtimens de Mer.

Flotte des
Coracores
d'Amboine.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Flotte de Coracores, & de faire toutes les années, dans la saison des calmes, une tournée par le Nord de Ceram, pour visiter les Côtes de cette Isle & les postes des environs; expédition qui demande bien cinq à six semaines, & dont les Amboiniens supportent presque tous les frais, étant obligés de travailler un mois dans l'année pour la Compagnie, sans tirer aucun salaire, afin de satisfaire à la contribution qu'ils lui doivent d'un homme de chaque famille. Ces Rameurs, dont le travail est si rude, que la sueur, desséchée par l'ardeur du Soleil, se résout comme en un sel sur leur dos, ont coutume de prendre leurs provisions pour ce voyage; mais ils trouvent bien aussi de tems en tems l'occasion de faire un bon repas de poisson, ou de quelque venaison, que les Hollandois leur donnent du superflu de leur pêche & de leur chasse, ce qui est d'un grand secours pour ces Insulaires, qui se contentent de peu de chose. D'ailleurs la Compagnie accorde à chacun d'eux une livre & demie ou deux livres de riz par jour, & sept à huit pots de knyp à chaque Coracore. Les Orancayes qui sont membres du Conseil d'Etat, ont pour cette expédition, douze pots d'arak, autant de livres de lard & de viande, & une mesure de riz par tête.

Etat de ces
Flottes.

Ces Flottes, qu'ils nomment *Hongi*, sont ordinairement composées de cinquante, soixante à soixante-cinq Coracores. Selon une liste de 1706., les Villages qui dépendent immédiatement du Château d'Amboine fournissent quatorze Coracores. Ceux de la Côte Hitto, y compris la partie de Ceram qui est de son ressort, en équipaient sept ensemble, & le poste de Larike trois. Honimoa huit, & Noussa-Laout trois. Oma six, outre trois de quelques Négreries de Ceram, qui relèvent de ce Comptoir. Les autres lieux de Ceram, étoient comptés pour huit Coracores. Bouro en donnoit cinq, & Manipa quatre. En tout soixante-une Coracores, pour le service desquelles les Insulaires devoient commander six mille sept cents dix-huit hommes. On a vû de ces Flottes qui étoient plus fortes & d'autres moins; mais il faut remarquer qu'il y a des Villages de Ceram sur lesquels on ne peut jamais faire fond. Dans les Listes de la revue générale de la Flotte de 1709, on ne trouve que cinquante-six Coracores, qui portoient soixante pierriers, & quatre-vingt dix-neuf mousquets. Il y avoit sur cette Flotte trois mille cent quatre-vingt deux Rameurs, outre neuf cents soixante & dix-huit *Natos*, ou Amboiniens destinés à quelque autre emploi que celui de ramer ou de jouer des instrumens. L'Amiral du *Hongi* est le Gouverneur d'Amboine, qui a sous ses ordres quantité de Rois & d'autres Chefs. Anciennement ils se formoient tous sur une ligne l'un après l'autre, chacun selon son rang; mais on les a partagés depuis en trois Escadres, dont la première est commandée par l'Amiral, la seconde par un Vice-Amiral, & la troisième par un Chef-d'Escadre. Il y a aussi un Fiscal de la Flotte, qui est chargé de tenir la main à l'observation des Réglemens, de dénoncer les contrevenans à la première assemblée, & d'en exiger les amendes auxquelles ils sont condamnés. L'Amiral monte la Coracore du Roi de Titaway, où il a deux ou trois petites chambres fort proprement tapissées. Outre sa garde ordinaire, il est encore accompagné d'un Officier & de cinquante à soixante Soldats. Ses ordres portent expressément qu'il fasse cette tournée tous les ans en personne; Cependant il

il y e
sur le
la Flo
captu
leur e
exacte
valeu
Qu
donne
Chefs
tiens,
ble à
de l'an
de leur
specta
voir q
soir, l
dans l
Gouve
pagnie
les de
pour le
& le C
peines.
cent tr
mes &
compte
& soix
nombre
toûjour
roitra l
couvrir
fourdes
Hollan
qui se c
yvres,
Tot
entr'eu
ils font
qu'en s
terre,
gence &
posture
Prince.
& de f
leur sec
qui ne

il y envoie quelquefois des Commissaires à sa place. Les prises qu'on fait sur les Papous ou autres ennemis, doivent être vendues au profit de toute la Flotte, en assignant une double portion à ceux qui auront eu part à la capture; mais si le bâtiment est de moindre calibre qu'une Coracore, il leur est laissé en entier. L'expédition achevée, chacun est tenu de remettre exactement ses armes & ses munitions de guerre, sous peine de payer la valeur de ce qui en auroit été endommagé ou consumé mal-à-propos.

QUELQUES mois après le retour de la Flotte, c'est la coutume ici de donner, dans le Jardin de la Compagnie, une grande fête aux Orancayes ou Chefs des Insulaires. Cette fête dure deux jours pour les Orancayes Chrétiens, & deux autres jours pour les Maures. On se met ordinairement à table à midi, & pendant le repas on boit plusieurs santés solennelles au bruit de l'artillerie. Ensuite les Rois & les Orancayes du premier rang, armés de leurs boucliers & de leurs sabres, régalent à leur tour la compagnie, du spectacle d'un combat simulé, où ils s'exercent à leur manière, & font voir quelquefois des faits épouvantables. Vers les cinq ou six heures du soir, lorsque les Insulaires se sont presque tous retirés, on ouvre un bal dans les formes, & l'on danse jusqu'à neuf ou dix heures; après quoi le Gouverneur est reconduit à son Hôtel par tous les Hollandois, & la compagnie ne se sépare pas sans avoir vuide encore plusieurs bonnes bouteilles de vin. Les choses se passent à-peu-près de même à la fête particulière pour les Mahométans; mais on leur laisse le soin d'apprêter leurs viandes, & le Cuisinier qu'ils employent à cet effet, reçoit quarante écus pour ses peines. A la fête de 1712, il y avoit, le premier jour des Chrétiens, cent trente-deux personnes; savoir cinquante-deux Hollandois, treize Dames & soixante-sept Orancayes. Le premier jour des Maures, on y comptoit cent-douze personnes, dont trente-sept Hollandois, huit Dames, & soixante-sept Orancayes. La consommation est moins proportionnée au nombre qu'à l'appetit des Convives. En un mot, une pareille fête coûte toujours plus de deux mille écus à la Compagnie; mais cette dépense paroitra bien employée, si l'on fait attention que son but principal est de découvrir, par le moyen de l'un ou de l'autre Orancaye yvre, les menées fourdes & les trahisons de quelques Insulaires mal-intentionnés contre les Hollandois, ce qui a souvent réussi autrefois. Mais plusieurs Orancayes, qui se défient d'eux-mêmes, ont la politique de feindre d'abord d'être mort-yvres, & de se faire emporter par leurs gens.

Tous ces petits Princes ou Chefs de Villages, qui ne diffèrent guères entr'eux que par leurs titres, ont une grande autorité sur leurs sujets, dont ils sont aussi fort respectés. Jamais ceux-ci n'approcheront de leurs Chefs qu'en s'accroupissant, les mains jointes sur la tête & les yeux fixés contre terre, pour recevoir leurs ordres, qu'ils vont exécuter avec toute la diligence & la fidélité imaginable, marchant toujours à reculons dans la même posture gênante, sans oser se relever qu'ils ne soyent hors de la vue du Prince. Ils sont obligés de bâtir les maisons de leurs Rois ou Orancayes, & de fournir à cet effet tous les matériaux qu'on peut se procurer par leur secours; mais en échange ces Chefs leur donnent la nourriture, ce qui ne laisse pas de leur revenir assez cher, parceque les Amboiniens étant

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Fête des
Orancayes.

Autorité de
ces Chefs sur
leurs sujets.

fort

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

fort paresseux, l'ouvrage n'avance pas. Tous les jours un *Marinjo*, ou Valet de Village, doit se trouver au *Baleou*, qui est leur maison de Ville, avec quelques Datis ou travailleurs, dont chaque famille est tenuë de fournir un à son tour, & qui sont relevés chaque jour, comme une espèce de garde. S'il y a quelque ouvrage à faire pour le service de la Compagnie, pour celui du Roi ou du Village, ces Datis y sont commandés & leur Chef peut les employer à tout ce qu'il juge à propos. Lorsqu'ils travaillent pour la Compagnie, on leur accorde un ou deux sols & une livre de riz par jour à chacun. Outre les Datis, les Princes se font suivre par d'autres de leurs sujets qui forment leur domestique, & qui sont chargés de porter après eux, du pinang, du tabac, une natte, des pipes & autres choses semblables, dont chaque pièce demande une personne particulière. Les sujets sont encore obligés de payer à leurs Chefs, le droit d'un sol par livre des cloux de girofle qu'ils vendent à la Compagnie, sans compter les amendes auxquelles ils sont condamnés pour certaines fautes, qui ne passent pas les six réales. Les Orancayes peuvent bien donner un coup de fouet à leurs sujets, mais il ne leur est pas permis de les faire mettre en prison, ce droit n'appartenant qu'au Fiscal de la Compagnie.

Alfouriens
& leur bizarre
ajustement.

Sous le second ordre des Naturels du Pays, on peut ranger les Alfouriens, ou Montagnards sauvages, peuples qui occupent les hauteurs de l'Isle de Ceram, & qui sont tout différens de ceux qu'on trouve établis sur le rivage. En général ils sont beaucoup plus grands, plus charnus & plus robustes que ces derniers; mais d'un naturel fort farouche & barbare. La plupart vont nus, sans distinction de sexe, n'ayant qu'une large & épaisse ceinture teinte en plusieurs rayes, qui leur couvre uniquement les parties honteuses. Ces ceintures sont faites de l'écorce de l'arbre *Sacca*, que l'Auteur prend pour le Sicomore blanc. Sur la tête ils portent une coque de noix de cocos, autour de laquelle ils entortillent leurs cheveux, les attachant aussi quelquefois à un morceau de bois qui leur sert en même-tems d'étui pour leur peigne, qu'on leur voit ordinairement fourrer là-dedans. Cet étrange bonnet est encore orné de trois ou quatre pannaches de hauteur l'une sur l'autre. Au-lieu d'une guirlande, leur chevelure est liée d'un cordon auquel ils enfilent de petits coquillages blancs, dont ils se garnissent de même le cou & les doigts des pieds. Quelquefois leur collier est un chapelet de verre. Ils portent aussi de gros anneaux jaunes aux oreilles, & jamais ils ne paroissent plus propres, qu'avec des rameaux d'arbres aux bras & aux genoux, dont ils ne manquent pas de se parer, sur-tout lorsqu'ils doivent se battre (d).

Loix barbares de ces
peuples.

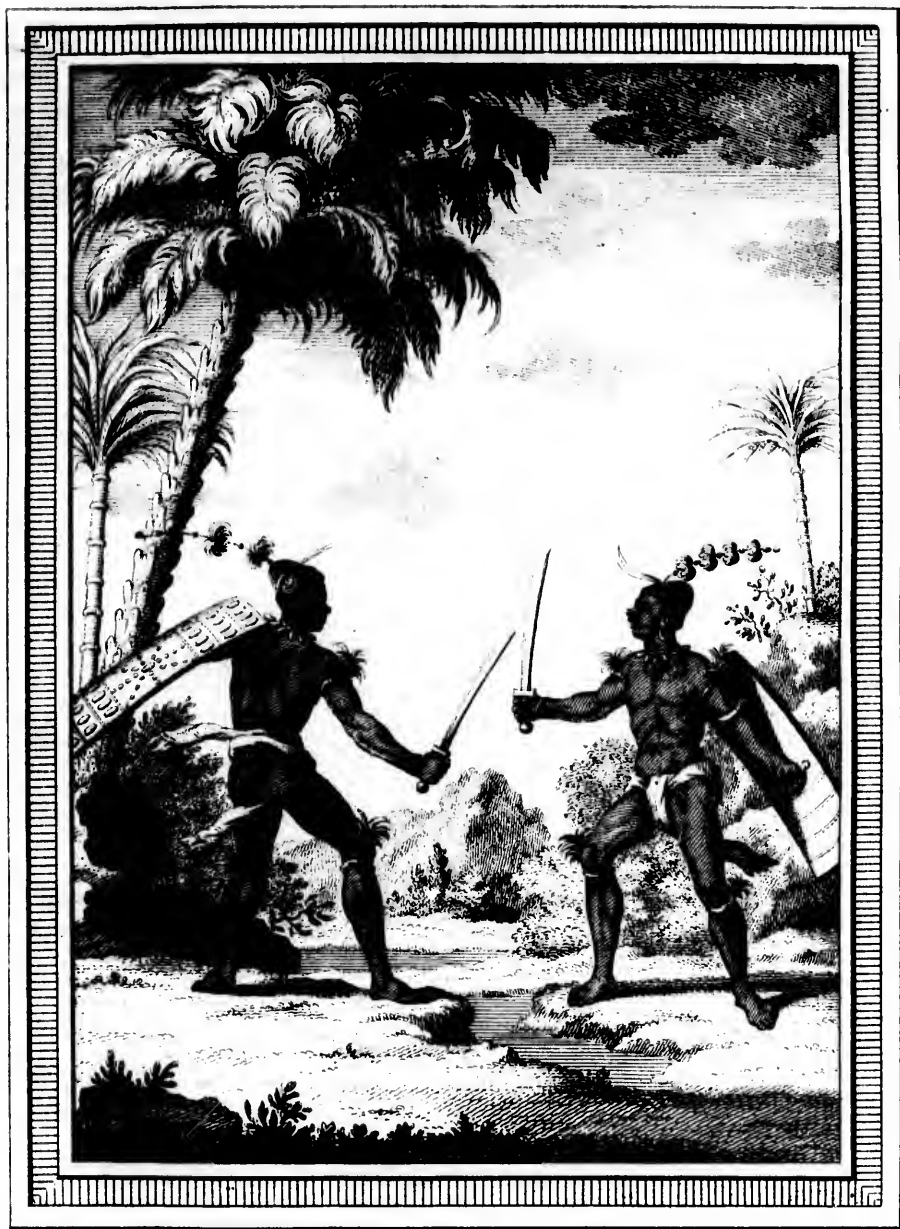
Tous ces peuples, quoique partagés en factions, comme ceux du rivage, ont les mêmes manières, les mêmes mœurs & le même culte. C'est une loi inviolable parmi eux, qu'aucun jeune-homme ne peut couvrir sa nudité, ou sa maison, se marier, ni travailler à leur *Baleou*, à moins qu'il n'apporte, pour chacune de ces installations, autant de têtes d'ennemis dans son Village, où elles sont posées sur une pierre consacrée à cet usage. Ce n'est qu'après avoir satisfait ponctuellement à ces ordres,

(d) Voyez la Figure.

Marinjo, ou
de Ville,
de four-
de espèce de
de compagnie,
des & leur
travaillent
ivre de riz
e par d'au-
chargés de
s & autres
particulière.
it d'un fol
ns compter
es, qui ne
un coup de
mettre en

les Alfou-
auteurs de
e établis sur
nus & plus
rbare. La
e & épaisse
les parties
t, que l'Au-
e coque de
x, les atta-
même-tems
edans. Cet
de hauteur
t liée d'un
s se garnit-
collier est
aux oreil-
ux d'arbres
, sur-tout

ux du riva-
ulte. C'est
peut con-
r Baileou,
autant de
Pierre con-
nent à ces
ordres,



DEUX ALFOURIENS QUI SE BATTENT.
TWEE SCHERMUTZELLENDE ALFOEREESEN.

ordres
de tête
tis. C
femme
que, i
mi, &
pensé.

Qu
têtes,
ou dix
mouffe
les pre
ennemi
un faut
où ils i
les, ch
célèbre
que ces
dus au
offrand
raude,
trouvent
quent
bien vi
faïsis de
que les
& que
sur un a
leurs tē
n'en pu

Ave
que, o
assortie
paroître
point d
entr'eux
visite u
un accu
ter d'ab
pos dél
cessaire
étrange
gis, for
vant la
lui a fa
tits enf

XI.

ordres, qu'il lui est permis de prendre femme. Celui qui compte le plus de têtes est réputé pour le plus noble, & peut aspirer aux meilleurs partis. On n'examine point à la rigueur si ce sont des têtes d'hommes, de femmes, ou d'enfans. Il suffit que la taxe soit remplie. Par cette politique, il est facile à leurs Chefs de détruire en peu de tems un Village ennemi, & de faire toujours la guerre sans qu'il leur en coûte la moindre dépense.

QUAND ces Alfouriens veulent aller en maraude pour chercher quelques têtes, ils ont coutume de battre la campagne par petites troupes de huit ou dix jeunes hommes, qui se couvrent tellement le corps de verdure, de mousse & de rameaux, que cachés sur les chemins, au milieu du bois, on les prend aisément pour des arbres, & dans cet état, si quelqu'un de leurs ennemis vient à passer, ils lui jettent une zagaye par derrière, & avec un saut lui coupent promptement la tête, qu'ils emportent dans leur Village, où ils font leur entrée solennelle, tandis que les femmes & les jeunes filles, chantant & dansant autour d'eux, les conduisent au Baileou, pour y célébrer cette victoire par des fêtes & des réjouissances publiques. Après que ces têtes ont été exposées sur la pierre des trophées, elles sont suspendues aux maisons de commune, ou jetées en certains lieux comme une offrande qu'ils font au Diable. Ces jeunes hommes, qui vont ainsi en maraude, sont souvent obligés de rôder pendant un mois ou deux, avant qu'ils trouvent l'occasion favorable de se pourvoir de têtes, parcequ'ils n'attaquent guères l'ennemi qu'à coup sûr, & s'ils le manquent, on les voit bien vite revenir les mains vuides, quelquefois même blessés, & si fort saisis de frayeur, qu'ils ne pensent plus de longtems à leur épouse. Lorsque les Alfouriens ont perdu quelques-uns de leurs gens, dans un combat, & que l'ennemi en a emporté les têtes, ils jettent seulement leurs cadavres sur un arbre, les jugeant indignes de la sépulture: Mais s'ils ont encore leurs têtes, il est permis aux parens de les enterrer, pour que l'ennemi n'en puisse point faire trophée.

AVEC de pareilles loix, qu'ils croient nécessaires à leur détestable politique, on conçoit que ces peuples ont besoin d'autres maximes qui y foyent assorties, pour leur perpétuer les occasions de les mettre en pratique, sans paroître fouler aux pieds toute justice. Leur extrême délicatesse sur le point d'honneur, est la principale source des guerres continuëles qu'ils ont entr'eux. Un rien est capable de produire ces effets. Si un Alfourien en visite un autre, celui-ci doit apporter la plus grande attention à lui faire un accueil convenable. Cette reception consiste ordinairement à lui présenter d'abord du pinang & du tabac. Oublie-t'on, par malheur, ou de propos délibéré, de joindre au fruit de pinang les feuilles de siri qui y sont nécessaires, il n'en faut pas davantage pour mettre en colère l'Alfourien étranger, qui dans la vûe de témoigner son ressentiment au maître du logis, sort sur le champ, & va s'escrimer en dansant le sabre à la main devant la porte de la maison, jusqu'à-ce que son hôte repare l'affront qu'il lui a fait, au moyen de quelques présens. Si durant cette visite, les petits enfans de la maison crachent ou se mouchent, c'est un sanglant outrage;

XI. Part.

M

ge;

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Comment
ils vont à la
chasse des
têtes.

Leur déli-
catesse sur le
point d'hon-
neur.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.Manière de
faire la guer-
re.

Leurs armes.

Leur nour-
riture.

ge; & s'ils jettent quelque chose à l'étranger, ou qu'ils lui rient au nez, leur père est tenu de laver chaque fois l'opprobre par de nouveaux présents, & pour lors la paix est faite; mais s'il le refuse, l'autre s'en plaint à ses amis, & revient deux ou trois ans après, trouver son hôte, pour lui demander satisfaction. Au cas qu'il la reçoive par un présent, l'affaire est finie, sinon il se détermine à prendre vengeance de l'opiniâtreté de cet Alfourien, qui non content d'un premier affront, ose bien encore, au bout de tant d'années, pousser le mépris à son égard jusqu'à ne lui rien offrir en faveur de la réconciliation. Vient-il à mourir sans exécuter sa résolution, ce soin passe à ses descendans, qui ne manquent pas tôt ou tard de tirer raison de l'offense. Quelquefois tous les habitans du Village prennent le parti d'un tel particulier, & vont dans le lieu de l'agresseur, pour chercher d'abord une couple de têtes, sans distinction, & les premières qu'ils peuvent abattre: surquoi il s'ensuit ordinairement une guerre ouverte. Mais avant que d'en venir à cette extrémité, l'un d'entr'eux élève la voix, appelle les Cieux & la Terre, la Mer & les Rivières, & tous leurs Ancêtres à leur secours. Après cette invocation, il se tourne vers les ennemis & leur annonce à haute voix les motifs qui les obligent de leur faire la guerre, protestant qu'ils ne viennent pas clandestinement comme des voleurs, mais à découvert, & dans la seule vue de se procurer par la force, le présent de réconciliation qu'on leur retient avec tant d'injustice. Si ce sont des Olifivas qui déclarent la guerre, ils répètent ce cri jusqu'à neuf fois. De retour dans leur Village avec une ou deux têtes qu'ils ont coupées sur les ennemis, ils les portent en cérémonie à leur Baileou, accompagnés de leurs femmes qui ne cessent de chanter & de danser autour d'eux. On donne ensuite un grand festin, dans lequel les têtes ne sont pas oubliées, les faisant servir chacune par un homme particulier, qui leur présente du pinang, du tabac & d'autres rafraîchissemens. On verse aussi neuf gouttes d'huile sur ces têtes, après quoi deux hommes les prennent & les jettent contre les piliers du Baileou, s'imaginant que s'ils manquoient à la moindre de ces cérémonies, ils n'auroient point de bonheur dans leur entreprise. Cependant pour s'en assurer d'avance, ils ont recours au Démon, qu'ils consultent de différentes manières, & dont ils attendent la réponse par certains signes. Si les présages sont chaque fois favorables, on n'hésite plus de commencer la guerre.

Pour leurs armes, ils se servent de larges sabres de Tambouco, de zagayes de bambous, & de *Toranas*, ou javelots, garnis de fer & dentelés. Ils ont aussi des flèches & de grands arcs dont ils savent tirer fort juste. On peut y ajouter encore leur *Parang*, ou couperet, qui, hors de la guerre, est bien leur meilleure arme, & celle qu'ils portent ordinairement quand ils vont au bois, avec leur *Sagou-sagou*, ou pique de bambou, & leur *Massakeke*, qui est une large corbeille faite de joncs, dans laquelle ils tiennent leurs provisions.

Ces Montagnards se nourrissent de serpens, de rats, de grenouilles & de divers autres reptiles. La chair de sanglier & le riz, qu'ils commencent à cultiver eux-mêmes, entrent bien aussi dans leurs repas; mais ils y font

p. 11

peu ac-
bouilli
de lorf-
de pot-
anime
rendre
ve ton
devient
très-bie
avantu
site ec
mens.

CE
dans ce
que Ra
qui éto
haitoit
jugea à
quitte.
manda
grand a
queur p
provi
tit rest
vie; M
couant

, de fe
,, Il n'
,, pour
,, vigo
pagne,
vie. I
d'homme
fourien
ceux c
lui-ci lo
tard, i
mulé c
moign
nus et
soin de
qu'il n
nité d
chée c
loient
diatcu

peu accoutumés. Le sagu est pour eux une friandise dont ils font de la bouillie épaisse, qu'ils mettent dans des bambous, & la mangent ainsi froide lorsqu'ils sont en voyage. Ces bambous leur tiennent lieu de marmites, de pots & de verres. L'eau est leur boisson ordinaire; mais le sagueweer anime leurs festins. Ils enterrent cette liqueur dans des marais, pour la rendre plus forte. Elle y prend aussi une couleur plus jaune, & s'y conserve toujours fraîche, quoiqu'elle perde beaucoup de son gout agréable, & devienne même fort âpre. Ils aiment l'eau-de-vie à la fureur, & savent très-bien la distinguer du vin d'Espagne. L'Auteur rapporte à ce sujet une aventure des plus singulières arrivée à un de ses Prédécesseurs, dans une visite ecclésiastique qu'il faisoit à *Elpapouteh*, pour y administrer les Sacrements.

CE Prédicateur, nommé *Montanus*, étant arrivé le soir, fort fatigué, dans ce Village, & voulant prendre quelque repos, on vint lui annoncer que Radja *Saboulau*, un des plus puissans Rois des Alfouriens montagnards, qui étoit descendu depuis quelques jours, avec une nombreuse suite, souhaitoit de le saluer. Montanus qui connoissoit ce Prince de réputation, jugea à propos de le recevoir tout de suite, pour en être d'autant plutôt quitte. On fit entrer le Radja, qui, après un court compliment, demanda d'abord de l'eau-de-vie, ajoutant en mauvais Malais, qu'il en étoit grand amateur. Le Prédicateur averti de l'effet désagréable que cette liqueur pourroit produire, répondit que comme sa visite se terminoit ici, ses provisions se trouvoient presque finies. Il alla chercher néanmoins un petit reste de vin d'Espagne, qu'il voulut lui faire boire pour de l'eau-de-vie; Mais le Radja n'en eût pas plutôt goûté qu'il le rejetta, & dit en secouant la tête: „ Ce n'est point-là une boisson d'homme; c'est une boisson „ de femme. Si c'est du brandevin, il faut que j'aye perdu la mémoire. „ Il n'y a aucune force là-dedans; ce n'est que douceur. Cela est bon „ pour les femmes; mais les hommes doivent avoir quelque chose de plus „ vigoureux. Le pauvre Prédicateur, bien embarassé avec son vin d'Espagne, se vit réduit à chercher des excuses dans la bouteille d'eau-de-vie. Le Radja en sentant l'odeur s'écria aussi-tôt que c'étoit de la *boisson d'homme*. En effet la bouteille revint promptement vuide. Le Prince Alfourien qui commençoit à s'échauffer, tira de sa corbeille quelques morceaux de serpens & de sagu qu'il offrit à Montanus; mais voyant que celui-ci les refusoit, sous prétexte qu'il n'étoit pas accoutumé de manger si tard, il voulut au moins lui faire accepter le spectacle d'un combat simulé que ses Alfouriens exécuteroient en son honneur, & pour lui témoigner sa reconnaissance de l'avoir si bien régalaé d'eau-de-vie. Montanus eût beau lui représenter qu'il se trouvoit fort fatigué, qu'il avoit besoin de repos & qu'il étoit tems de le prendre, il fallut qu'il consentit à ce qu'il ne pouvoit empêcher. Le combat commença, à la clarté d'une infinité de flambeaux, & bientôt devenant plus sérieux, la terre parut jonchée de cadavres, le sang ruisseloit de toutes parts, & les membres voloient de côté & d'autre, tandis que le Radja ne cessoit d'animer les Gladiateurs par ses promesses & par ses menaces, sans que les reprimandés

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Visite d'un
Roi Alfou-
rien à un
Prédicateur
Hollandois.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

les plus sévères du Prédicateur pûssent l'engager à terminer une scène si tragique. „ Ce sont mes sujets, lui disoit ce Prince, ce ne sont tous que „ des *chiens morts*, dont la perte n'est d'aucune importance, & je ne me fais „ pas une affaire d'en sacrifier mille pour vous marquer mon estime „ Montanus changeant un peu de ton lui répondit, qu'à la vérité c'étoit un grand honneur pour lui; mais que les loix des Hollandois ne permettoient pas de répandre le sang inutilement, & qu'il en deviendroit lui-même responsable auprès du Gouverneur, lequel ayant ses espions par-tout, ne tarderoit pas d'être informé au juste des circonstances de cette affaire. Ces dernières remontrances firent impression sur l'esprit du Radja, qui ordonna à ses gens de mettre fin au combat, dont Montanus fut d'autant plus charmé qu'il craignoit tout de bon que les Alfouriens, las de se massacrer les uns les autres, dans l'idée de lui faire plaisir, ne se donnassent à leur tour le divertissement de le tailler en pièces avec ceux de sa suite.

Rois du Pays.

CE Roi barbare n'avoit aucune marque extérieure qui le distinguât de ses sujets. C'étoit cependant un des plus puissans Princes de Ceram, & le premier des trois de qui dépendent tous les autres. Anciennement les Hollandois ne connoissoient guères ces Alfouriens; Mais du tems des Gouverneurs Philippe *Lucasz* & Artus *Gyffels*, Radja *Sahoulau* & Radja *Somiet* descendirent vers eux, & leur rendirent de très-bons services. En échange on voulut les combler de plusieurs bienfaits, qui servirent à augmenter leur considération parmi les autres Rois Alfouriens. Les trois Capitaines généraux sous lesquels tous ces petits Princes étoient partagés, virent dès-lors diminuer leur puissance & croître celle des trois Radjas, qui dans les moindres différends qu'ils avoient avec eux, les menaçoient de l'autorité du Gouverneur d'Amboine leur ami. Une chose qui n'a pas peu contribué à leur donner du relief, ce sont les présens que les Hollandois leur ont fait, pour marquer qu'ils étoient leurs allies. Radja *Sahoulau* avoit eû un écusson d'argent aux Armes de la Compagnie; Radja *Somiet*, une canne garnie d'un pommeau d'argent, & Radja *Sifeoulou*, un fauteuil de bois d'ébène. Un jour que ces trois Princes se disputoient sur le rang, ils proposèrent leurs titres d'honneur pour décider de la prééminence. Les trois derniers voyant Radja *Sahoulau* muni de l'écusson aux Armes de la Compagnie, jugèrent qu'il étoit son Grand-Garde des Sceaux, & dès ce moment ils lui cédèrent le rang sur eux. Quoique ces Radjas soyent devenus si supérieurs aux Capitaines, ceux-ci conservent encore le droit de présider aux trois Assemblées générales de Ceram, dont on a parlé dans la description de cette Ile. Les trois Radjas sont Olisivas, & ennemis mortels des Maures qui sont *Ollimas*. Les Hollandois ont souvent tiré parti de l'animosité qui règne entre ces deux factions.

Précautions
à l'égard des
étrangers.

LORSQU'UN étranger arrive dans le Pays de ces Alfouriens, ils sonnent du cor pour annoncer par-tout s'il vient en qualité d'ami, ou comme ennemi, & l'on observe la même précaution à son départ. Tout Payens que soyent ces peuples, ils sont assez fidèles à ceux qu'ils connoissent, & l'on a vu plusieurs Hollandois qu'ils ont conduits à travers leur Pays.

LES

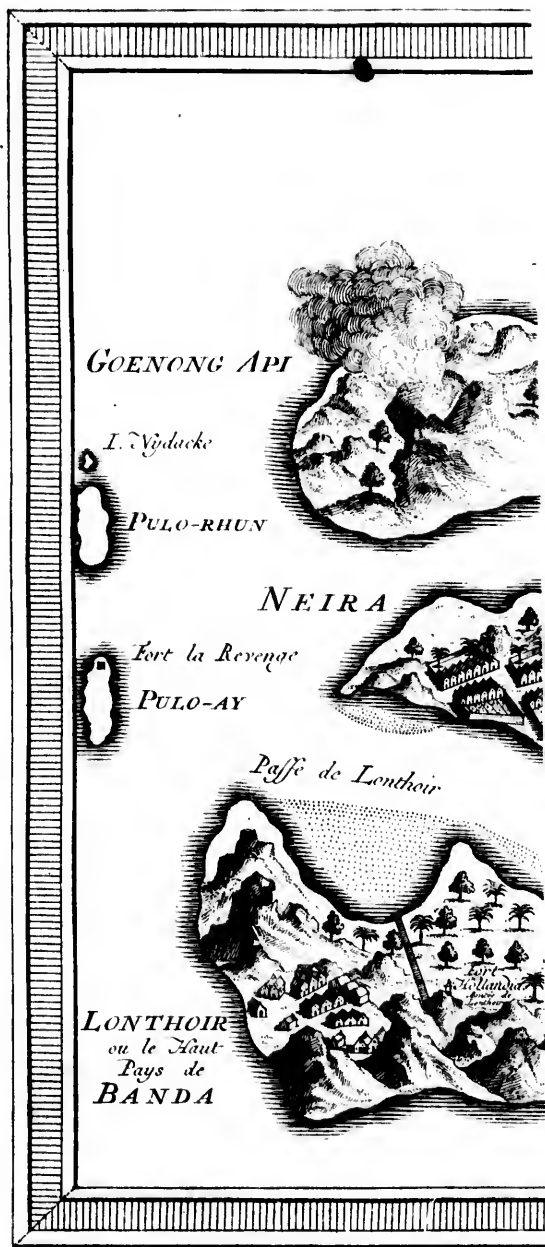
une scène si
 nt tous que
 e ne me fais
 n estime".
 é c'étoit un
 ermettoient
 t lui-même
 out, ne tar-
 faire. Ces
 qui ordonna
 t plus char-
 massacrer les
 à leur tour

stinguât de
 Ceram, &
 ciennement
 du tems des
 & Radja Sa-
 rVICES. En
 rent à aug-

Les trois
 oient parta-
 s trois Rad-
 , les mena-
 e chose qui
 présens que
 eurs allies.
 e la Com-
 argent, &
 e ces trois
 d'honneur
 Radja Sa-
 qu'il étoit
 ent le rang
 x Capitaj-
 Assemblées
 e Ile. Les
 font Olli-
 egne entre

ils sonnent
 comme en-
 payens que
 t, & l'on a

LES



GOENONG API

I. Nydacke

PULO-RHUN

NEIRA

Fort la Revenge

PULO-AY

Passé de Lonthoir

LONTHOIR
 ou le Haut
 Pays de
 BANDA

J. Schley del.

ISLES DE BANDA



J. N. Schlegel delin.

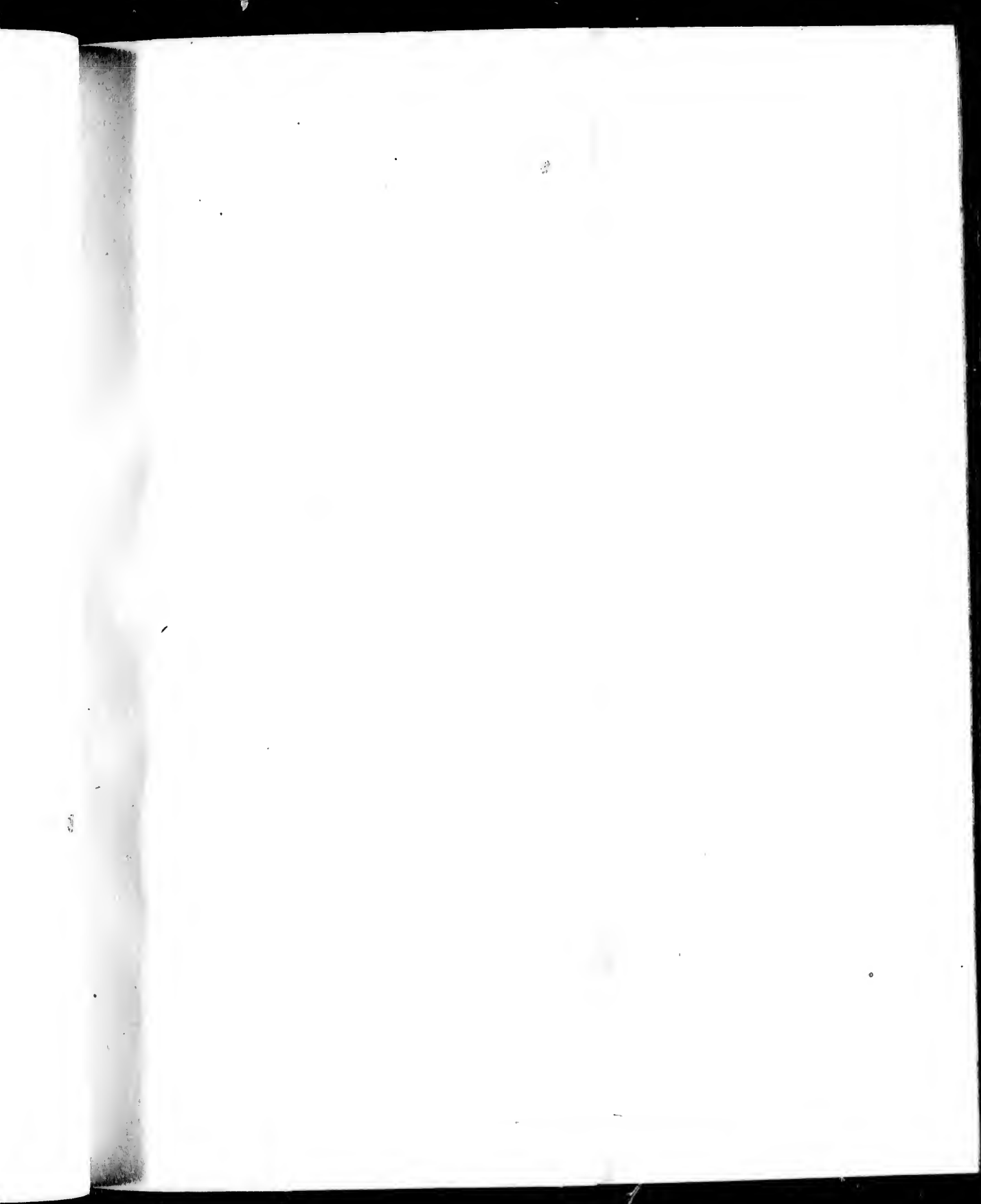
ISLES DE BANDA. I EYLAN

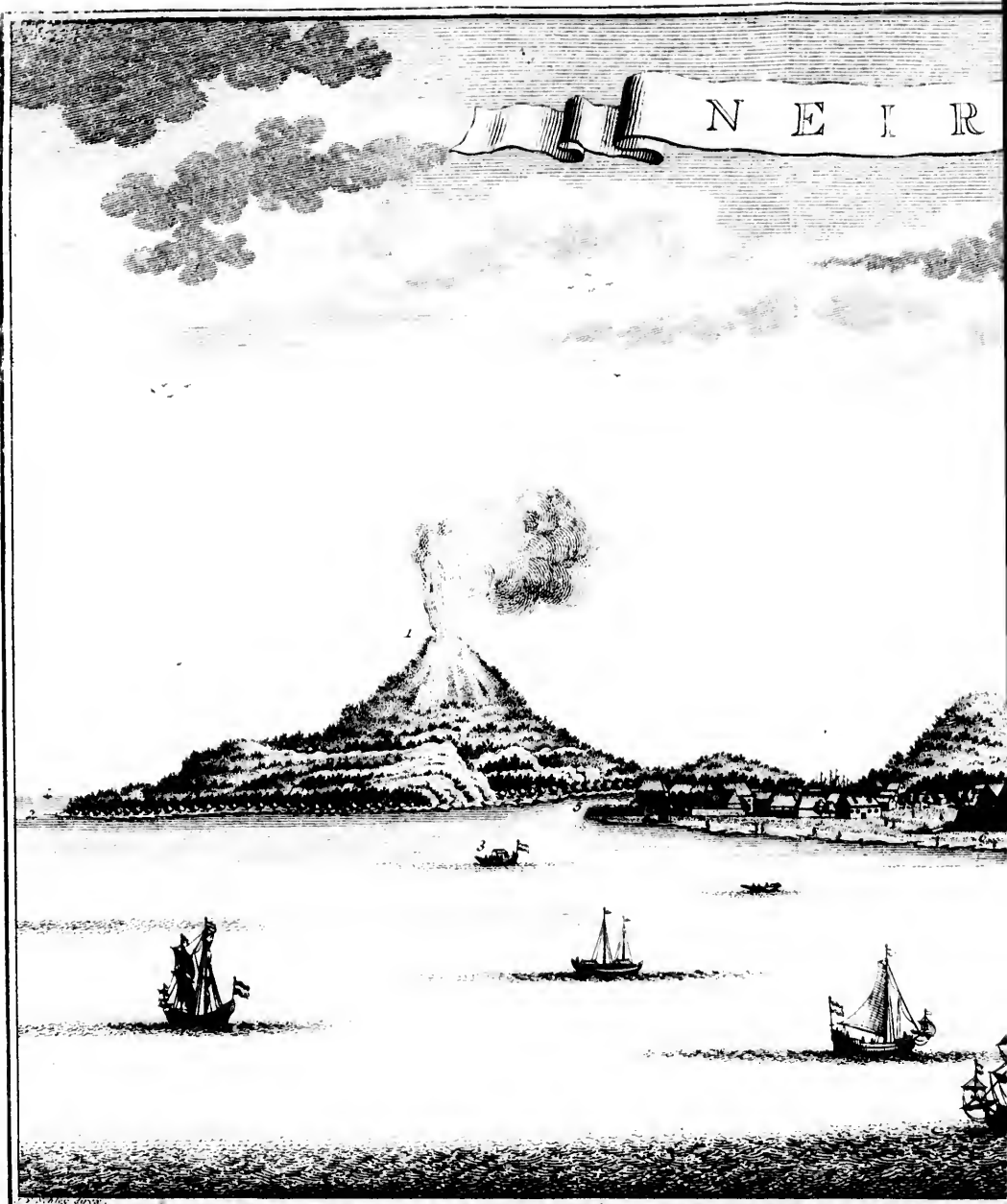


A. I EYLANDEN VAN B A N D A .



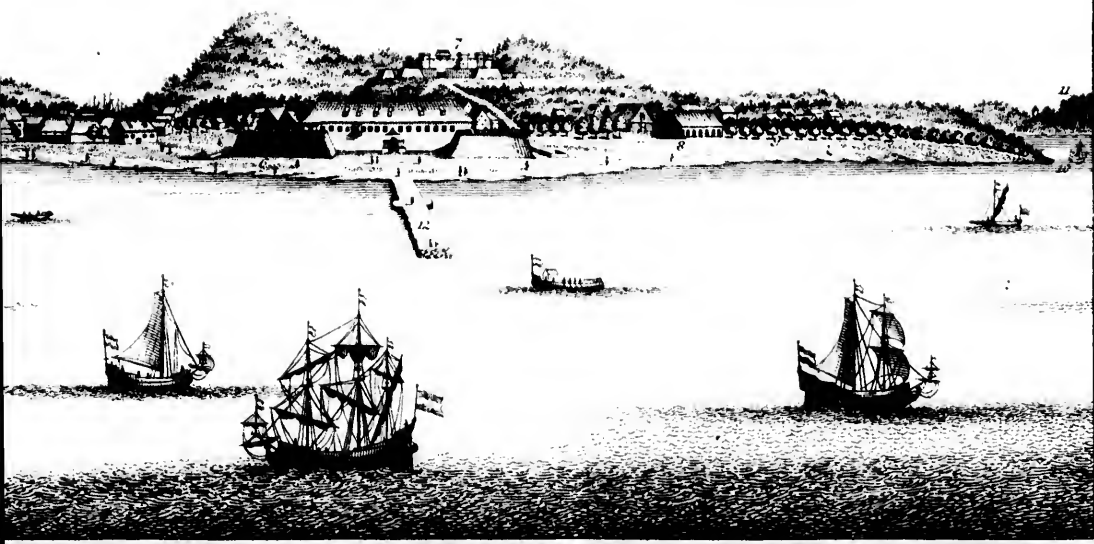
D A. I EYLANDEN VAN B A N D A.





- | | | |
|--|--|------------------------|
| 1. { <i>Le Goenong-Api, ou le Volcan de Banda.</i> | 4. { <i>Le Chantier, et quelques Maisons de Bourgeois.</i> | 7. <i>Fort Belg.</i> |
| 2. { <i>De Goenong-Api, of de brandende Berg in Banda.</i> | 5. { <i>De Werf, uevens eenige Borgers-Huyzen.</i> | 8. <i>Poiffinerie</i> |
| 3. { <i>La Passe de Lonthoir. 't Gat van Lonthoir.</i> | 6. { <i>Passe Sonne-gat entre Neira et Goenong-Api.</i> | 9. { <i>Maisons de</i> |
| 3. { <i>Un Crembage, ou Sacht de plaisir.</i> | 6. { <i>Het Sonne-gat tusschen Neira en Goenong Api.</i> | 9. { <i>Borgers-</i> |
| 3. { <i>Een Orembaey, of Speel-Vaartuig.</i> | 6. { <i>Fort de Nassau. Het Kasteel Nallau.</i> | 10. <i>Passe de C</i> |

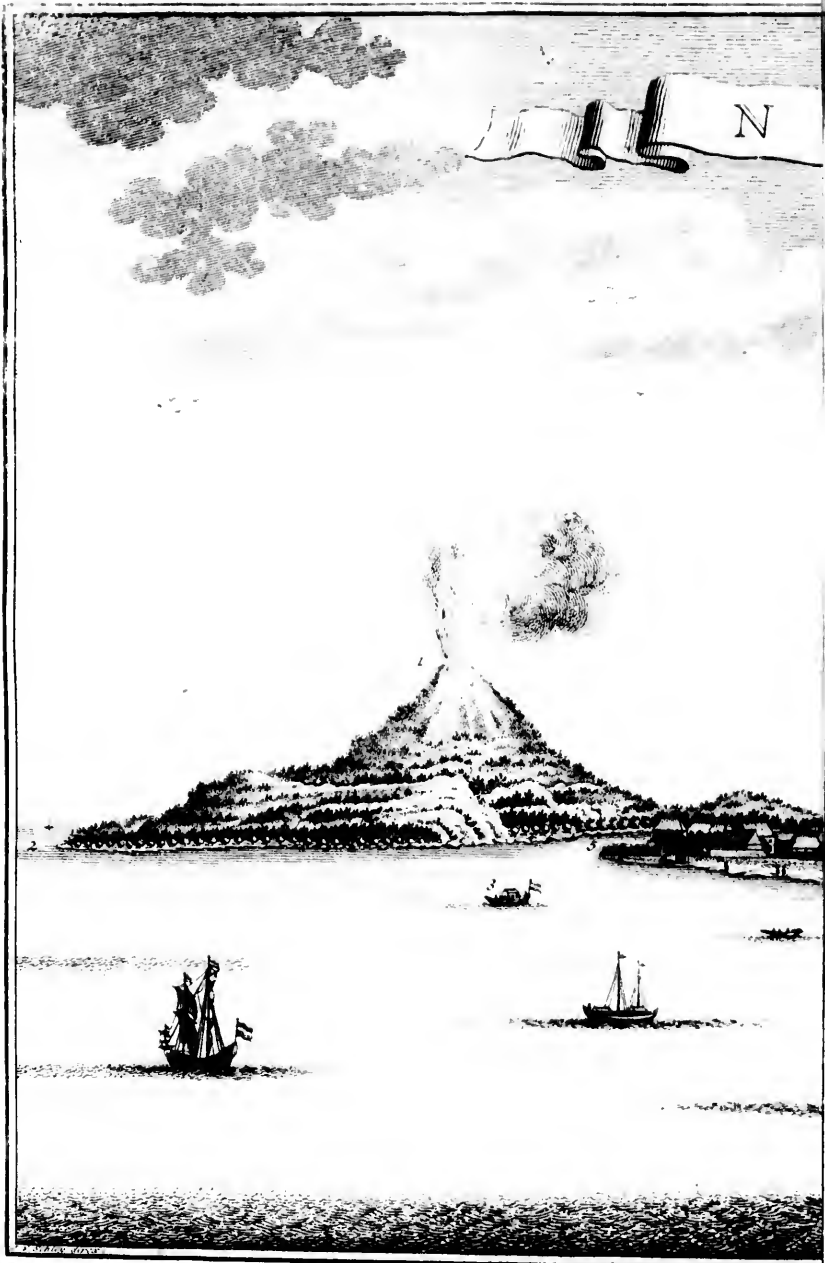
V E I R A .



de Bourgeois .
 ers-Huyzen .
 eng-Api .
 en Goenong Api .
 el Nassau .

7. Fort Belgica . 11. Het Kasteel Belgica .
 8. Poffenerie . 1. Vifch-Markt .
 9. } Maisons de Bourgeois le long du rivage .
 9. } Borgers-Huyzen langs strand .
 10. Passe de Celam . 1. t' Celamis-gat .

11. } Le Yant Dux de Banda .
 11. } Het Hooge Land van Banda .
 } Le Mole avec sa Demi-Lune .
 12. } Het Hooft met zyne Halve-Maan
 } voor 't Kasteel Nassau .



- | | | | |
|------|---|------|--|
| 1. { | <i>Le Goenong-Api, ou le Volcan de Banda.</i> | 4. { | <i>Le Chantier, et quelques Maisons de Bourgois.</i> |
| | <i>De Goenong-Api, of de brandende Berg in Banda.</i> | | <i>De Werf, nevens eenige Borgers-Huyzen.</i> |
| 2. { | <i>La Passe de Lonthoir. ¶ 't Gat van Lonthoir.</i> | 5. { | <i>Passe Sonne-gat entre Neira et Goenong-Api.</i> |
| | <i>Uta Orembaey, ou Racht de plaisir.</i> | | <i>Het Sonne-gat tusschen Neira en Goenong-Api.</i> |
| 3. { | <i>Een Orembaey, of Speel-Vaartuig.</i> | 6. { | <i>Fort de Nissou. ¶ Het Kasteel Nassa.</i> |

LES
clayes de
les nuits
blanches
qu'ils ma
qu'on n'y

D A
ce soit p
habitées
de Banda
Pulo Rhu
fang, Pu
portoien
tuation d
dans la d
quatre p
Carte, &

I. NE
Gouvern
meure.
dre. Or
ges. La
florissoit
celle de
cruelle,
Labetack
dois (a)

L'Is
gica, do
sau est c
tablirent
cidental
muni de
de dix-f
Gouvern
tres beau
cent cin
situé sur
propre &
les, qui

(a) Or
de l'arrivé
landois dan

LES Alfouriens n'ont point l'usage des lits. Ils se couchent sur des clayes de bambous, sous lesquelles ils entretiennent un petit feu, parceque les nuits sont froides sur ces montagnes. Leurs femmes seroient assez blanches si elles étoient moins enfumées. Ils n'en ont qu'une, & quoi- qu'ils marchent nuds, la chasteté est si fort en recommandation parmi eux, qu'on n'y entend jamais parler d'adultère.

DESCRIPTION
D'AMBOINE.

Lits des
Alfouriens,
& leurs fem-
mes.

Description de Banda.

DANS l'ordre du tems de la conquête, *Banda* est la première Province après *Amboine*. On donne ce nom à tout le Gouvernement, quoique ce soit proprement celui d'une de ses Isles. Elles sont au nombre de six habitées, & quatre désertes. Les Isles habitées sont, *Neira*, le *Haut-Pays de Banda*, que les Insulaires appellent *Bandan*, le *Gounong-Api*, *Pulo Ay*, *Pulo Rhun* & *Rofingyn*. Les Isles désertes sont, *Pulo Mamuok* ou *Pulo Pisang*, *Pulo Capal*, l'*Isle des Femmes* & *Pulo Seythaan*. Ces deux dernières portoient anciennement aussi les noms de *Nalacan* & de *Sakano*. La situation de ces Isles est à quatre degrés & demi de latitude méridionale, dans la distance de vingt-cinq ou trente lieues d'*Amboine*; Le gissement des quatre premières, l'une à l'égard de l'autre, se fait assez remarquer par la Carte, & la description suppléera au reste.

DESCRIPTION
DE BANDA.

Division de
ce Gouver-
nement.

I. *NEIRA* est la première en rang, parceque c'est dans cette Isle que le Gouverneur & les principaux Officiers de la Compagnie ont établi leur demeure. Sa longueur n'est que d'une lieue & sa largeur de la moitié moindre. On y voyoit autrefois plusieurs Villes, dont il ne reste plus de vestiges. La Capitale, qui se nommoit *Labetacka*, située au Nord de l'Isle, florissoit encore vers l'année 1590; mais après avoir abandonné le parti de celle de *Neira*, en 1598, ces deux Villes se sont toujours fait une guerre cruelle, & la dernière devenant la plus puissante, a insensiblement ruiné *Labetacka*, jusqu'à ce qu'en 1609, elle tomba enfin au pouvoir des Hollandois (a).

Isle de Neira.

L'ISLE est défendue par deux Forteresses nommées *Nassau* & *Belgica*, dont l'ancienneté n'est pas bien connuë. L'Auteur croit que *Nassau* est celle qui avoit été bâtie par les Portugais, & que les Hollandois rétablirent en 1609, en changeant son nom (b). Ce Fort est situé au côté occidental de *Neira*, proche du rivage. Chacun de ses quatre bastions est muni de huit pièces de canon de fonte. Ils occupent en quarré un espace de dix-sept toises & demie de longueur sur treize de large. La Maison du Gouverneur se voit du côté de l'eau sur la courtine. Il y a plusieurs autres beaux appartemens pour les Officiers de la garnison, qui peut être de cent cinquante hommes. Au Nord de ce Château est celui de *Belgica*, situé sur une colline d'une raisonnable hauteur. Il est petit, mais fort propre & flanqué de belles tours, dont on a soin de blanchir les murailles, qui ont été fenduës par les tremblemens de terre. Le Fort *Belgica* com-

Forts Nassau
& Belgica.

(a) On peut consulter les Relations pag. 147 & 440.

de l'arrivée & de l'établissement des Hol- (b) Voyez la représentation de cet an-
landois dans ces Isles. Elles sont au Tome X., cien Fort, ubi supra, pag. 441.

Description
de Banda.

commande bien celui de Nassau & toute la plaine qui est au devant sur le rivage; mais il est commandé lui même par une autre éminence qu'on avoit commencé d'aplanir du tems de l'Auteur, & quoique ce travail demandât encore quelques années pour se perfectionner, on le flattoit d'en retirer l'avantage de pouvoir mettre l'Isle entière à couvert sous le canon de cette Forteresse. On découvre au Nord du Château une montagne à laquelle les Hollandois ont donné le nom de *Papenberg*, & où se voyent encore plusieurs tombeaux de Mahométans.

Maisons de
Neira.

ON ne compte que deux ou trois grandes rues à Neira, & environ quatre-vingt maisons, dont la plupart sont solidement bâties à chaux & à pierre; elles n'ont pas plus d'un étage, & sont presque toutes couvertes d'atap, par la crainte des tremblemens de terre. Les rues ne sont point pavées & le terrain en est cependant assez ferme. Il y a ici quelques Edifices publics. Le Chantier de la Compagnie est sur la pointe la plus méridionale de l'Isle, à peu de distance d'une belle Eglise Hollandoise. A l'Est du Fort Nassau, on a l'Infirmerie, l'Hôpital, le Jardin de la Compagnie, la Poissonnerie, & quelques maisons de Bourgeois le long du rivage. En sortant de cette dernière rue on vient à deux beaux parcs ou bosquets de noix muscades, les seuls qui soyent dans cette Isle, & qui peuvent fournir ensemble deux mille livres de macis & huit mille de noix. On prend souvent le divertissement de la chasse du cerf dans ces environs. La proximité du Volcan de Gounong-Api, est cause qu'en général le terroir de Neira n'est pas des plus fertiles. Entre cette Isle & le Haut-Pays de Banda, il y a une bonne rade pour les Vaisseaux, qui peuvent aussi se rendre dans les deux Passes de l'Est & de l'Ouest.

Isle Lonthoir.

II. *BANDA*, ou le *Haut-Pays*, qu'on appelle aussi *Lonthoir*, du nom d'une de ses anciennes Villes, est la plus grande de toutes ces Isles, située à un petit quart de lieue au Sud de la première, devant laquelle sa pointe Nord-Est forme une espèce de demi-lune. On lui donne environ deux lieues & demie de longueur sur une demie lieue de large. Le terrain en est fort élevé & montueux, si ce n'est du côté de l'Ouest, où la descente est assez considérable. Outre la Négrerie de Lonthoir, on en comptoit autrefois encore une douzaine d'autres tant grandes que petites, dont la principale étoit connuë sous le nom d'*Ortattan*, ou *Orontatte*; mais les sanglantes guerres que les Insulaires se sont faites entr'eux, & celles qu'ils ont eü à essuyer de la part des Hollandois, ont entièrement depeuple le Pays de ses anciens habitans. Il suffit à nôtre dessein d'en faire connoître l'état présent en peu de mots. Du côté du Nord-Ouest on a le Comptoir de la Compagnie, qui y tient ordinairement un Marchand pour recevoir les noix muscades & le macis des propriétaires des parcs. Il est logé dans une belle maison de pierre, sur une hauteur, à quelque distance du rivage, qui est deffendu de ce côté du canal par une batterie, & de l'autre par la Redoute de Gounong-Api, de manière qu'aucun Vaisseau ne peut y passer, sans tomber sous le canon de l'un de ces deux postes. Au devant de Lonthoir règne un grand banc de sable qu'on ne sçauroit traverser que dans de petits bateaux. On se trouve, en arrivant, au pied de la montagne, qui est taillée en trois cens treize degrés assez larges pour y monter facilement à cheval;

Sa Montée.

mais

mais la
hazards
taine d
tuée la
nant à
nière,
de la m
tinétem
grand r
les pre
en bas
Rocher
se, &
ruïne.
& d'un
qu'on n
chétive
bâties e
Tou
qu'on n
pagne e
L'Auteu
ajoute,
les petit
rante-de
de noix

ON a
presque
l'Ouest
doute C
même-t
A l'Est
l'Ouest
bien for
der qu'a

III. C
pierre
un cana
assez de
Isle & l
Lonthoir
tre. I.
toute l
teur de

C'ES
quentes
tremble

mais la descente en est beaucoup plus dangereuse, quoique bien des gens s'y hazardent encore. A moitié chemin de la montée, on rencontre une fontaine dont les eaux coulent toujours. Sur la pente de cette montagne est située la Négrerie de Lonthoir, qui s'étend jusqu'à son sommet, d'où prenant à l'Est & à l'Ouest elle forme deux rues assez longues, sur-tout la dernière, qui a bien une petite demie lieue. Cette promenade aboutit à un pan de la montagne qui est comme coupé à pied droit, d'où l'on découvre distinctement les Isles d'Ay & de Rhun, & au dessous de soi, en Mer, un grand rocher, sur lequel les Bandanois poursuivant les Hollandois dans les premiers tems de leur arrivée, les obligeoient de se précipiter du haut en bas, ce qui lui a fait donner le nom de *Batou Hollanda*, c'est-à-dire, le *Rocher des Hollandois*. A l'Est de la montée de Lonthoir, on trouve l'Eglise, & près de-là, une vieille Forteresse nommée *Hollandia*, qui tombe en ruine. En 1687, elle étoit encore pourvue de quelques pièces d'artillerie & d'une petite garde. On ne peut pas aller plus loin de ce côté, à moins qu'on ne veuille s'engager dans le bois. Les maisons de Lonthoir sont fort chétives en comparaison de celles de Neira, quoiqu'il y en ait aussi qui sont bâties en pierre.

Tout le reste de l'Isle, au Nord & au Sud est repartí en divers enclos qu'on nomme ici *parcs*, & qui sont comme autant de belles maisons de campagne environnées de leurs vergers, où se recueillent les noix muscades. L'Auteur fait la description de tous ces parcs, & suivant une liste qu'il y ajoute, leur nombre se monte à vingt-cinq, d'inégale grandeur, sans compter les petits, qui peuvent livrer, une année portant l'autre, ensemble cent quarante-deux mille livres de macis, & cinq cens soixante-huit mille livres de noix.

On a construit dans l'Isle plusieurs Redoutes, qui en rendent l'accès presque impossible aux Vaisseaux étrangers. Du côté du Nord, la Passe de l'Ouest est défendue par le canon de Lonthoir, la Passe de l'Est par la Redoute *Celamme*, & celle de *Combir*, qui commande le milieu de ce canal, sert en même-tems pour la sûreté d'une source d'eau-douce commune à toutes ces Isles. A l'Est on a la Redoute *Dender*, au Sud celle de *Wajer*, & plus loin tirant à l'Ouest, une troisième nommée *Ourien*; mais ce côté extérieur de l'Isle est si bien fortifié par sa nature, que les plus petits bâtimens ne peuvent y aborder qu'avec beaucoup de peine.

III. GOUNONG-API, ou le *Volcan*, est une petite Isle située à un jet de pierre de la pointe occidentale de Neira, dont elle se trouve séparée par un canal fort étroit, appelé communément le *Somnegat*, & qui n'a plus assez de profondeur pour les Vaisseaux. Celui qui est entre le Sud de cette Isle & la pointe Nord-Ouest du Haut-Pays de Banda se nomme la *Passe de Lonthoir*, dont la largeur est d'une petite portée de canon d'un rivage à l'autre. Le Gounong-Api peut avoir environ une demie lieue de circuit, & toute l'Isle n'est qu'une montagne, qui s'élève insensiblement jusqu'à la hauteur de cinq cens cinquante-neuf pas.

C'est un des plus terribles Volcans de toutes les Indes, & dont les fréquentes éruptions ont été souvent marquées par des effets surprenans, par des tremblemens de terre, par des inondations qui sembloient devoir engloutir

DESCRIPTION
DE BANDA.

Fort Hol-
landia.

Parcs pour
la muscade.

Plusieurs
Redoutes.

Isle Gou-
nong-Api.

Son Volcan.

DESCRIPTION
DE BANDA.

la plupart des Isles voisines. Quoique Neira soit derrière l'ouverture de ce Volcan, on y a vu cependant jusqu'à trois pieds de cendres dans les rues. L'eau y est montée quelques fois à une telle hauteur qu'elle entraînoit des moles entiers avec quantité de maisons, & des pièces de canon du poids de trois mille cinq cens livres. Les coups qui partoient de cette montagne étoient si épouvantables, que tout Neira en fût ébranlé, comme d'une forte secousse de tremblement de terre. Les verroux des portes sautoient en arrière d'eux-mêmes. Le Volcan jettoit des quartiers de roche brûlante, de la grosseur de petites maisons, qui s'élevoient autant au-dessus de l'ouverture, que la cime peut être éloignée du pied de la montagne. La plupart étoient portés à l'Ouest dans la Mer; Quelques-uns retomboient en droite ligne dans le gouffre, & l'on en voyoit d'autres rouler du haut en bas, qui déracinoient de gros arbres & mettoient le feu aux buissons. Depuis 1690 jusqu'en 1696, c'est-à-dire pendant six années consécutives, ce Volcan n'a pas cessé de vomir des flammes & de pousser des pierres. Le 22 Mai, une interruption de cinq jours ayant engagé deux hommes de la garde à grimper sur son sommet, ils n'y furent pas plutôt arrivés, que la montagne recommença à jeter une si grande abondance de matières enflammées, que toute retraite leur étant coupée, ils périrent misérablement sous ces carreaux ardents. L'un d'eux eût la tête emportée, l'autre la jambe & les entrailles. Tous leurs os étoient fracassés, leurs vêtements brûlés & leur peau paroissoit rôtie sur les charbons. Dans cet état leurs cadavres vinrent rouler au pied de la montagne, qui semblant être satisfaite de cette victime, s'apaisa & mit tout à coup fin à ses ravages. Un autre téméraire fût aperçu deux jours après sur le sommet, d'où il descendit fort heureusement, sans avoir pu trouver le corps mort de son camarade, qu'il vouloit encore voir une fois avant son départ de ce Pays. Le lendemain, un Prédicateur nommé *Feilignius*, accompagné de l'Enseigne *Buston*, eût la curiosité de se transporter au même lieu, pour contempler ces merveilles de la Nature. Il dressa de tout un Rapport fort circonstancié, que l'Auteur a inséré dans son Ouvrage, à la suite des Régîtres tenus au sujet des deux précédentes expéditions. Mais quelles que soient ces découvertes, il avoué qu'elles ne sont pas d'une importance assez grande pour mériter qu'en leur faveur on expose sa vie à des dangers si éminens, sans la moindre nécessité & de pure gayeté de cœur. D'ailleurs ce sont des objets qui frappent plutôt les sens qu'ils ne peuvent satisfaire l'entendement des spectateurs.

Fort Kyk
in de Pot.

AVANT les terribles dégats du Gounong-Api, cette Isle contenoit plusieurs habitations qui ont été ensevelies sous ses cendres. On a déjà parlé de son Fort, qui se nomme *Kyk in de Pot*, & qui est bien pourvu d'artillerie. Sa garde consiste en un Sergent & quelques Soldats, qui secondés par la batterie opposée sur le rivage de Lonthoir, sont en état de fermer l'entrée de ce canal à tous les étrangers. Au pied de la montagne demeurent quelques esclaves pour avoir soin des jardins de leurs Maitres. En 1687, il n'y avoit qu'un seul Bourgeois libre sur ce rivage. L'Isle est remplie de sangliers & de vaches sauvages, qui y ont été mis longtems avant que les Bandanois eussent embrassé le Mahométisme. On y trouve des serpens d'une

d'une
mais de

IV.

Gouver
éminem
En un r
Il lui de
vent fait
Oueft d
fait bea
les bâti
posent f

LE M

le nom
garde e
doivent
qu'ils de
tent plu
de noix
vingtain
de maci
encore p
tité de v
le beur
Isles, c'
Haut-Pa
mais les

V. P

l'Isle Ay
férence
environ
l'autre f
Rhun a
de muni
Ils font
ces env
puis le c
mais pu
bitans e
pens do
me deu

(c) Ce
Carte.

(d) Or
tres Aute
lés que la

XI. A

d'une énorme grosseur, qui font non-seulement la guerre à la volaille, mais dévorent même des veaux & quelquefois des hommes.

IV. PULO AY est la plus agréable de toutes les Isles qui composent ce Gouvernement. Le terrain en est fort uni, & n'offre que quelques petites éminences, dont ses bosquets délicieux reçoivent de nouveaux charmes. En un mot, l'Auteur n'en parle que comme d'un petit paradis terrestre. Il lui donne près d'une lieue de longueur, & les bâtimens à rames en peuvent faire le tour en moins de quatre heures. Sa distance à l'Ouest-Sud-Ouest de Neira est d'environ trois lieues. C'est une jolie promenade quand il fait beau tems; mais avec un peu de vent, la Mer devient fort orageuse & les bâtimens ont bien de la peine à gagner le rivage, où les brisans les exposent souvent à être renversés.

Le Nord de l'Isle est défendu par une Forteresse régulière, qui porte le nom de la *Revenge*, & qui est bien pourvue de tout le nécessaire. Sa garde est confiée à un Enseigne, qui a quelques Soldats sous ses ordres. Ils doivent avertir ceux de Neira, par un signal, de l'arrivée des Vaisseaux qu'ils découvrent en Mer, faisant voile vers ces Isles. Sous le Fort habitent plusieurs Bourgeois Hollandois & Métifs, qui y ont aussi leurs parcs de noix muscades. L'Auteur en compte cinq principaux, qui avec une vingtaine de moindres, peuvent fournir annuellement trente mille livres de macis & cent vingt mille de noix. Les propriétaires de ces parcs sont encore plus à leur aise que ceux de Neira & du Haut-Pays. On a ici quantité de vaches & de cerfs qui paissent sous les arbres. La viande, le lait, le beurre n'y manquent pas. Une des plus grandes incommodités de ces Isles, c'est qu'on est obligé de se pourvoir d'eau-douce à Combir dans le Haut-Pays. A son défaut, on a recours à la liqueur des noix de cocos; mais les animaux des champs ne boivent que de l'eau de mer.

V. PULO RHUN, située à deux lieues & demie au Sud-Ouest (c) de l'Isle Ay, l'emporte sur celle-ci en longueur & en largeur, quoique la différence ne soit pas fort considérable. Deux bancs de sable qu'on a dans les environs de ces Isles, rendent, au moindre vent, le trajet de l'une à l'autre fort dangereux pour les Pilotes qui manquent d'expérience. L'Isle Rhun a aussi sa Redoute, qui est gardée par quelques Soldats, & pourvue de munitions en quantité suffisante. Ses habitans sont en très-petit nombre. Ils font toute leur occupation de la pêche, qui est des plus abondantes dans ces environs. Les arbres qui produisent la muscade en ont été détruits depuis le départ des Anglois (d); mais l'Auteur ne croit pas qu'ils aient jamais pu passer les cinq cens. L'Isle fournit autant d'eau-douce que ses habitans en ont besoin, & c'est bien peu de chose. On y voit de gros serpens dont quelques-uns ont des pates. L'Auteur dit qu'il avoit eû lui-même deux de ces pates pendant longtems. Le Gouverneur *Van Zyll*, lui

DESCRIPTION
DE BANDA.

Pulo Ay.

Fort la
Revenge.

Pulo Rhun.

Sa Redoute.

(c) Cette Isle est mal placée dans la Carte.

(d) On peut lire dans *Aitzema*, & autres Auteurs, l'histoire des bruyans démolés que la possession de cette petite Isle a

occasionnés entre les Compagnies Angloise & Hollandoise des Indes Orientales, & qui n'ont été terminés qu'à la Paix de Breda en 1667.

DESCRIPTION
DE BANDA.

Isle Rosingyn.

Lieu d'exil.

Sa Redoute.

Quatre Isles
désertes.

Nombre des
habitans de
Banda.

raconta, qu'on avoit trouvé ici un serpent mort, que huit Matelots avoient eû peine à trainer, & qui étoit de la grosseur d'une poutre.

VI. ROSINGYN, la dernière & la plus petite des six Isles habitées de Banda, est située au Sud-Est du Haut-Pays, dans la distance d'environ trois lieues. Le terrain en est fort rude & montueux. L'Auteur dit que toute l'herbe qu'il y a vû paroïssoit aussi dure & aussi pointue que des ronces. Les arbres fruitiers n'y croissent pas de nature, comme dans les autres Isles; mais ceux qu'on plante viennent assez bien, & anciennement les noix muscades de Rosingyn étoient réputées pour les meilleures. Les bambous y sont en abondance. On y trouve de bonne argile à cuire des briques, & l'eau-douce n'y manque pas. On y a aussi beaucoup de vaches sauvages & quantité de poisson dans la saison de la pêche.

C'EST dans cette Isle qu'on reléguoit ci-devant les Criminels dont le châtiment ne s'étend qu'au bannissement; mais depuis l'année 1694, il n'est plus permis aux autres Provinces d'y envoyer leurs Bandits, sans une permission expresse du Conseil de Batavia. Ainsi le nombre de ceux que le Gouvernement de Banda y tient encore est peu considérable. On les emploie à couper du bois, & à cuire de la chaux. La Redoute, située au Nord-Ouest de l'Isle, est pourvû d'une garnison capable de les reprimer en tout tems. L'Auteur dit qu'il n'y avoit vû que deux femmes, celle du Sergeant & celle d'un Soldat de la garde.

OUTRE ces Isles habitées, on a déjà observé qu'il y en a quatre autres qui ne le sont pas, & l'on se dispenseroit d'en dire ici davantage, si l'embaras que causent toujours leurs noms, & l'inexactitude de la plupart des Cartes, ne rendoient cette attention nécessaire. *Pulo Mamuok*, ou *Pulo Pisang*, est située tout proche de la pointe Nord-Est de Neira, au Nord-Ouest de ce promontoire dangereux du Haut-Pays, nommé *Tondjong Borong*, ou la *Pointe des Oiseaux*, dont elle se trouve séparée par la *Passé de Celamme*. Le Gouverneur a un jardin dans cette Isle, où les herbes croissent très-bien, & l'on y voit aussi quelques arbres qui poussent de grosses racines à travers des rochers, sans qu'on y apperçoive le moindre brin de terre. *Pulo Capal*, qui est un peu plus au Nord, ne présente qu'un rocher sec, dont la forme ressemble de loin à un Vaisseau, & c'est ce que signifie son nom. L'*Isle des femmes*, ou *Nalacan*, qu'on rencontre au Nord de la *Passé Sonnegat*, entre Neira & Gounong-API, est si petite qu'elle ne mérite pas de description. *Pulo Seythaan*, *Setton*, *Swanggi*, ou *Sowanggi* & *Sikano*, car on écrit ce mot différemment, se découvre à cinq lieues & demie au Nord-Ouest de Gounong-API, & paroît de loin, en Mer, comme un grand rocher, qui s'élève au dessus de sa surface, & qui est presque inaccessible de tous les côtés. On y a cependant trouvé autrefois quelques arbres fruitiers. Elle est le repaire de quantité de gros serpens. Les Insulaires voisins la croyent habitée par le Diable, & c'est de-là qu'ils lui ont donné ces noms. Lorsqu'ils en approchent, la frayeur leur fait faire des grimaces & des efforts extraordinaires, pour tâcher de s'éloigner au plus vite de cette dangereuse terre.

DANS les six Isles peuplées on comptoit anciennement jusqu'à quinze mille habitans, que l'Auteur réduit aujourd'hui à un tiers, dont les esclaves forment

ment
ce, &
veaux
da en
monter
& leur

LE
descrip
nerre
à Band
sèche
des &
occasio
claves
mieux.
des; m
vivent

LA
grande
tail dan
garnies
boine.
du Sud
qu'on
de légu
fruits,
des étu

Sou
d'autre
de la M
Terres
revuë
supplé
concer
employ
sent de
fera pa
vers é
sieurs
est tra
ce mo
de qu

ment seuls plus de la moitié, ce qui lui paroît d'une dangereuse conséquence, & à quoi l'on devoit bien pourvoir de manière ou d'autre. Ces nouveaux habitans parlent presque tous bon Hollandois. Les Naturels de Banda en ayant été détruits ou expulsés, depuis plus d'un siècle, nous ne monterons point à des tems si reculés, pour voir quelles étoient leurs mœurs & leurs coutumes.

LE Pays même nous offre peu de remarques particulières à ajoûter aux descriptions précédentes. Les tremblemens de terre & les éclats de tonnerre n'y sont ni moins fréquens, ni moins terribles qu'à Amboine. Mais à Banda les pluyes ne font jamais tant de ravages. En échange la Mousson sèche y amène de plus violens ouragans qu'ailleurs. Les exhalaisons froides & épaisses auxquelles le Haut-Pays est sujet, durant la saison des pluyes, occasionnent beaucoup de maladies, & font mourir un grand nombre d'esclaves qui ne sont pas accoutumés à ces frimas. Les Européens y résistent mieux. Ceux qui arrivent ici sont ordinairement attaqués de fièvres chaudes; mais quand ils y ont échappé une fois, ils se portent bien ensuite & vivent fort longtems.

LA principale nourriture de ces Isles est le poisson, qui y est en assez grande abondance. Les riches ont aussi beaucoup de gros & de menu bétail dans leurs parcs, & les basse-cours de leurs maisons sont toujours bien garnies de volaille; mais en général les vivres sont à meilleur prix à Amboine. Le riz & le sago qu'ils tirent de ce Gouvernement & des Isles du Sud-Est, leur tient lieu de pain, quoiqu'on en fasse ici d'excellent autant qu'on en a besoin, mais les esclaves ne le mangent pas. On y trouve peu de légumes & d'herbes potagères. Cependant les arbres donnent assez de fruits, & ce sont presque les mêmes qu'à Amboine. Le brou des noix muscades étuvé forme un de leurs mets les plus délicieux.



Sous le département de Banda on comprend encore un grand nombre d'autres Isles plus éloignées, tant au Sud-Est qu'au Sud-Ouest, sans parler de la Navigation aux Isles des Papous, à la Nouvelle-Guinée & jusqu'aux Terres Australes: Mais comme une partie de ces contrées doit passer en revue dans les Volumes suivans, on aura toujours occasion d'y revenir, pour suppléer les éclaircissimens qui pourront paroître nécessaires. Tout ce qui concerne le Politique & le Commerce de ces trois Gouvernemens sera mieux employé dans une Idée générale que l'on se propose de donner de l'état présent des Hollandois aux Indes Orientales. Le récit des grands événemens ne sera pas oublié en son tems. On nous promet des secours importans à ces divers égards. Les augmentations de l'Histoire Naturelle, demandant plusieurs nouvelles Planches, sont renvoyées à l'article général, où cette partie est traitée par ordre alphabétique. Ainsi nous nous contentons d'insérer ici ce morceau sur les Moluques, tel que Mr. Prevost l'a publié, à l'exception de quelques Notes que nous y ajoûtons.]

DESCRIPTION
DE BANDA.

Propriétés
du Pays.

Alimens.

HISTOIRE
NATURELLE
DES
MOLUQUES.

Ancienne
connoissance
du girofle.

Forme de
l'arbre.

Comment
on cueille le
fruit.

Histoire Naturelle des Moluques.

IL reste à joindre ici quelques propriétés des Isles Moluques, qui regardent l'Histoire Naturelle. On a déjà remarqué que le clou de girofle, qui fait leur principale richesse, ne croît dans aucun autre lieu du monde, à l'exception de trois ou quatre îles voisines (a), que cette propriété commune fait quelquefois ranger sous le même nom (b). Argensola remontant aux anciennes traces du girofle, prétend que les Chinois ont été les premiers qui en ont connu le prix. Ces peuples, dit-il, attirés par l'excellence de son odeur, en chargèrent leurs Jonques, pour le porter dans les golfes de Perse & d'Arabie (c). Mais il n'ajoute rien qui puisse fixer le tems de cette découverte. Pline a connu le girofle, & le décrit comme une espèce de poivre long, qu'il appelle *Caryophyllon* (d). Les Perses l'ont nommé *Calafur*. Il n'est pas question d'examiner ici lequel de ces deux noms a pris naissance de l'autre. Les Espagnols le nommoient anciennement *Girofa*, ou girofle, & depuis ils l'ont appelé *Clavo*, ou clou, à cause de sa figure. Les habitans des Moluques nomment l'arbre *Siger*, la feuille *Varaqua*, & le fruit *Chimque* ou *Chanque* (e).

L'ARBRE du girofle ressemble beaucoup au laurier par la grandeur & par la forme des feuilles; mais la tête est plus épaisse, & les feuilles un peu plus étroites. Le goût du clou se trouve dans les feuilles, & jusques dans le bois. Les branches, qui sont en grand nombre, jettent une quantité prodigieuse de fleurs, dont chacune produit son clou. Ces fleurs sont d'abord blanches. Ensuite elles deviennent vertes; puis rouges & assez dures. C'est alors qu'elles sont proprement cloux. En séchant, les cloux prennent une autre couleur, qui est un brun jaunâtre. Lorsqu'ils sont cueillis, ils deviennent d'un noir de fumée (f). Ils ne se cueillent pas avec la main, comme les autres fruits. On attache une corde à la branche, qu'on secoue avec force; ce qui ne se fait pas sans incommoder les arbres; mais ils en deviennent plus fertiles l'année d'après. Cependant quelques-uns les battent avec des gaules, comme on abat les noix, après avoir soigneusement nettoyé l'espace qui est dessous.

(a) L'île de Meao, qui est à onze lieues de Ternate; l'île d'Amboine & celles de Gilolo, de Cinomo, de Cabel & de Marigoran.

(b) Le clou de girofle croitroit dans presque toutes les îles du ressort des Moluques & d'Amboine, si l'on n'avoit soin d'en détruire les arbrisseaux, à quoi les Rois des Moluques se sont engagés par des Traités de subides. Aujourd'hui le girofle ne se recueille que dans les îles d'Amboine, d'Oma, de Honimoo & de Noussa-Laout, qui en produisent plus qu'il n'en faut pour fournir tout l'Univers. R. d. E.

(c) Histoire des Moluques, Tom. I. pag. 107. & suiv.

(d) Suivant Valentyn, on ne reconnoît point le girofle dans la description que Pline fait du *Caryophyllon*; mot qui paroît être formé des noms Arabes *Calafur* ou *Carum-fel*. R. d. E.

(e) A Amboine, on appelle le fruit *Poa Halawan*, c'est-à-dire le fruit d'or; nom qu'il mérite à double titre. R. d. E.

(f) Valentyn distingue jusqu'à cinq sortes de cloux, qui sont différens pour la couleur & pour le goût. R. d. E.

LES
part ti
queues
ne de l
pour le
le nom
les mei
du moi
les plus
qui se r
quentes
tième a
croissen
plus lo
moigna
égaleme
Ils me
Janvier

IL
fles, pa
font d'u
seau ple
ment di
une cru
quelque
la chaudi
qui ont
même v
de la te
sec & la
pour do

L'H
que les p
gent le
leur tien
multipli
roit fû
tugais,
leurs va

(g) O
avoit cen
qu'à deux
livres. S
hommes
R. d. E.

(b) L.
puis le 1

LES cloux pendent aux arbres par de petites queues, auxquelles la plupart tiennent encore lorsqu'ils sont tombés. On les vend même avec ces queues, car les Insulaires, ramassant tout ensemble, ne se donnent pas la peine de les trier. Mais ceux qui les achètent prennent celle de les nettoyer pour les transporter en Europe. Les cloux, qui restent aux arbres portent le nom de *Meres*, y demeurent jusqu'à l'année suivante, & passent pour les meilleurs, parcequ'ils sont plus forts & mieux nourris. Les Javanois du moins les préfèrent aux autres; mais les Hollandois prennent par choix les plus petits. On ne plante point le girofle. Les cloux qui tombent & qui se répandent en divers endroits, le reproduisent assez; & les pluyes fréquentes hâtent si fort leur accroissement qu'ils donnent du fruit dès la huitième année. Ils durent cent ans (*g*). Quelques-uns ont prétendu qu'ils ne croissent pas bien lorsqu'ils sont trop près de la Mer, ni quand ils en sont plus loin que la portée d'un pierrier. Mais les Hollandois rendent témoignage qu'il s'en trouve de fort éloignés de la Mer, & qu'ils viennent également dans toutes ces Isles, sur les montagnes comme dans les vallées. Ils meurent depuis la fin du mois d'Août jusqu'au commencement de Janvier (*b*).

IL ne croît point d'herbe, ni aucune sorte de verdure autour des girofles, parcequ'ils attirent tous les sucs nourriciers de la terre. Les cloux sont d'une nature extrêmement chaude. Si l'on en met un sac sur un vaisseau plein d'eau, on trouvera dans peu de tems que l'eau sera considérablement diminuée, sans que la qualité des cloux y perde rien. S'il se trouve une cruche d'eau dans le lieu qu'un Marchand choisit pour les nettoyer, quelque éloignée qu'elle soit des cloux, elle sera vuide en deux jours, par la chaleur extraordinaire qu'ils répandent autour d'eux. Les Hollandois qui ont fait cette expérience ajoûtent que la foye grege de la Chine a la même vertu. Qu'on la mette dans quelque lieu, un pied ou deux au-dessus de la terre, & qu'on arrose d'eau le pavé, on trouvera le lendemain le pavé sec & la foye toute imbibée d'eau. Les Indiens employent cette ruse, pour donner plus de poids à la foye qu'ils livrent dans le Commerce (*i*).

L'HISTORIEN des Moluques raconte, sur les Mémoires des Portugais, que les pigeons ramiers, qui sont en grand nombre dans l'Isle de *Gilolo*, mangent le reste des cloux qui vieillissent sur les arbres, & que les rendant avec leur fiente, il en renaît d'autres girofles. C'est la raison, dit-il, qui les fait multiplier par-tout (*k*), & qui s'opposera toujours aux efforts qu'on pourroit faire pour les détruire. Il rapporte aussi qu'après la conquete des Portugais, les Rois des Moluques, indignés de l'insolence & de la cruauté de leurs vainqueurs, ne trouverent pas d'autre moyen, pour s'en délivrer, que de

HISTOIRE
NATURELLE
DES
MOLUQUES.
Observations.

Propriété
singulière du
girofle.

Ce qui sert
à sa multipli-
cation.

(*g*) On en a vu un à Houwamohel, qui avoit cent trente ans, & qui produisoit jusqu'à deux bahres de cloux, ou onze cens livres. Sa tige étoit si épaisse, que deux hommes pouvoient à peine l'embrasser. R. d. E.

(*b*) Le tems propre à la moisson est depuis le mois d'Octobre jusqu'au mois de

Decembre. Si l'on néglige la véritable saison de cueillir les cloux, on risque de perdre le principal profit d'une année, parcequ'ils deviennent bientôt *meres*. R. d. R.

(*i*) Second Voyage des Hollandois, pag. 507.

(*k*) Argensola, Tom. I. pag. 112.

HISTOIRE
NATURELLE
DES
MOLUQUES.

de détruire les funestes richesses qui les expofoient à cette tyrannie. Le défe-
poir leur mit le feu à la main pour brûler tous les girofles; mais cet incendie
répondit fi mal à leurs vûes, qu'au lieu de répandre une éternelle fertilité
dans leurs Ifles, il en augmenta beaucoup la fertilité. En effet, remarque
le même Auteur, l'expérience a fait connoître que la cendre mêlée à la
terre est capable de l'engraiffer. Dans plusieurs endroits de l'Europe, on
brûle le chaume sur les terres stériles, & l'on embrase de grandes campagnes
pour les rendre plus fécondes (1).

Usages
qu'en font les
Indiens.

ON confit, aux Indes, le clou de girofle dans le sucre, ou dans le fel &
le vinaigre. Quantité de femmes Indiennes ont l'habitude de mâcher du
clou, pour donner plus de douceur à leur haleine. Mais les excellentes
qualités du girofle font d'ailleurs assez connues.

Sagu, pain
des Molu-
ques.

LE sagu, qui supplée, dans les Ifles Moluques, au défaut du riz &
d'autres grains, que la Nature leur a refusés (m), est un arbre de grandeur mé-
diocre, dont on fend le tronc pour en tirer la moëlle. Un maillet de bois
sert à l'écraser; & de cette substance, qui se réduit à-peu-près en forme
de sciure de bois, on fait une sorte de pain que les Insulaires nomment
sagu. Ce pain est fort blanc. La grandeur qu'on lui donne est celle de la
paume de la main. Tout ce que les Insulaires vendent ou achètent entr'eux,
se paye avec du sagu (n). Des branches du même arbre (o), en les cou-
pant avec adresse, il coule un jus nommé *Towak*, qui est la liqueur ordina-
re des Moluques, & dont l'usage est également agréable & sain. Les Insu-
laires ne vendent le vin de palmier qu'en secret, parceque leur loi inter-
dit toutes sortes de vins (p).

Amandiers.

ILS ont quantité d'amandiers, dont le fruit est plus gros que les a-
mandes de l'Europe. Les coques en sont si dures qu'on a de la peine à
les casser avec un marteau; mais l'usage en est excellent pour les forges,
parceque le feu en est extrêmement âpre. Chaque coque renferme deux ou
trois amandes, de forme longue (q). LE

(1) *Ibid.* pag. 106.

(m) On a remarqué, sous la Description
d'Amboine, que ce défaut doit être princi-
palement attribué à l'indolence des Insulai-
res, & que le riz croit fort bien dans plu-
sieurs de ces Ifles. R. d. E.

(n) Ceci doit être pris un peu moins
généralement. R. d. E.

(o) Valentyn distingue quatre sortes de
sagu, dont les qualités sont différentes.
Outre la farine qu'on tire de ces arbres,
les Insulaires employent les feuilles, qu'ils
nomment *Acap*, pour couvrir leurs toits. Les
Gabba-gabba, ou les branches, leur servent
à bâtir leurs maisons, & du pied de ces bran-
ches, qui est fort large, ils forment des
vaisseaux pour recevoir la liqueur qui dis-
tille de quelques arbres. Mais celui qui
donne le *Towak* est fort différent à tous
égards. C'est le *Gamouto*, ou *Sigurweer*, dont la
liqueur est aussi nommée *Sagurweer*, le *Towak*

étant proprement celle du cocotier. R. d. E.

(p) Second Voyage, pag. 508.

(q) On les nomme *Canari* à Amboine. Va-
lentyn y a vu un de ces arbres qui avoit
plus de deux cens ans, & qui étoit d'une
grosseur prodigieuse. Il en distingue quatre
espèces, sans compter les sauvages, & deux
autres sortes dont la résine jette une odeur
odoriférante.

Nota. La Figure que Mr. Prevost donne
ici, n'y est que pour le seul arbre du *Sagu*. Le
Poirer n'appartient pas à ces contrées, &
quoique les *Durions* & le *Blimbing* y crois-
sent bien aussi, on n'en parlera point sous
cet article, puisqu'ils se retrouveront dans
la grande Histoire Naturelle des Indes O-
rientales (1). C'est-là, comme on en a
déjà averti, qu'il faudra chercher des éclair-
cissements sur quelques autres propriétés par-
ticulières à ces Ifles, telles que la *Muscade*
à Banda, &c. R. d. E.

(1) Pour les *Durions*, voyez aussi l'Histoire Naturelle de Java. Tom. X. pag. 187.

. Le défaut
et incendie
elle stérilité
remarque
mélée à la
urope, on
campagnes

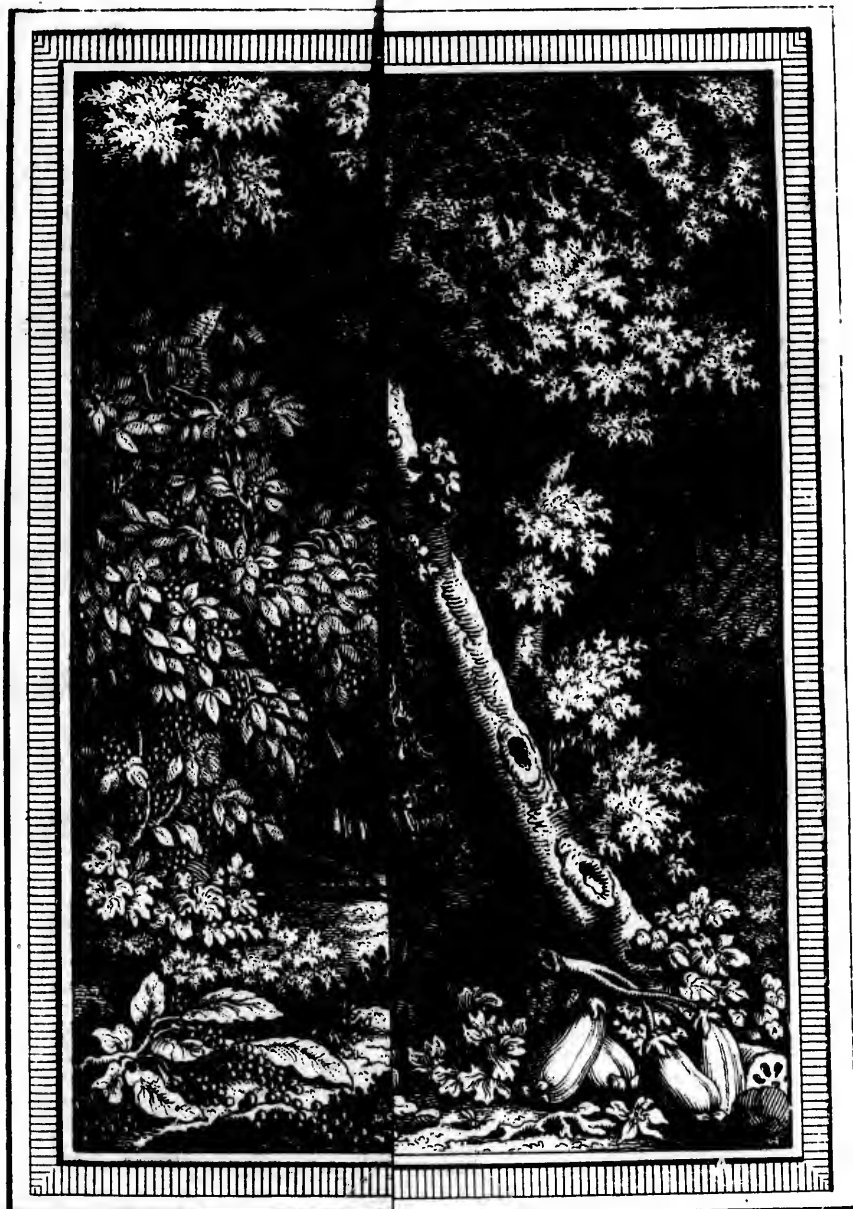
ans le sel &
mâcher du
excellentes

du riz &
endeur mé-
et de bois
en forme
nomment
celle de la
entr'eux,
n les cou-
r ordina-
Les Infu-
loi inter-

que les a-
la peine à
s forges,
e deux ou
LE

ier. R. d. E.
8.
nboine. Va-
es qui avoit
étoit d'une
ngue quatre
ges, & deux
une odeur

evost donne
du *Sigu*. Le
ontrées, &
ing y crois-
point sous
eront dans
s Indes O-
le on en a
des éclair-
priétés par
la *Muscade*



J. N. Stobey del.

s. Blimbing.



A. T. Schley del.

1. Poivre: Péper. 2. Durions. 3. Sagu: Sagoe. 4. Honds-Tonge.



Saïoe. 4. Honds-Touge, ou langue de Chien. 5. Blimbing.

LE
bonté
foient

ON
& qui
n'a jam
furent
taine h
près qu
gent ce
bant da
surface

ON
lieux p
Mer au
aisémen
petit (

LES
espèce
fruits.
roux ,
le, qui
ment ju
nard (:

T'ou
roquets
leurs fo
& fort
chassa l
très-fo
tomba
contres
Ils font

L'Is
nommen
le nom

(r) L'
rientales ,
Le tabac
ge des Inf
ment pas.

(s) L'a
nomme P
les englou
des anima
rien de ce
riture. H

LE tabac croît en abondance aux Moluques; mais il n'égalé pas en bonté celui des Indes Occidentales (r), quoique les fruits communs y soyent les mêmes, & qu'ils n'ayent rien d'inférieur.

ON y trouve de grandes couleuvres, qui ont plus de trente pieds de long & qui sont d'une grosseur proportionnée. Elles rampent pesamment. On n'a jamais reconnu qu'elles soyent venimeuses (s). Ceux qui les ont vûes affurent que lorsqu'elles manquent de nourriture, elles mâchent d'une certaine herbe dont elles doivent la connoissance à l'instinct de la Nature; après quoi elles montent sur les arbres au bord de la Mer, où elles dégorgeant ce qu'elles ont mâché. Aussi-tôt divers poissons l'avallent; & tombant dans une sorte d'yvresse qui les fait demeurer sans mouvement sur la surface de l'eau, ils deviennent la proie des couleuvres.

ON remarque ici que les crocodiles, fort différens de ceux des autres lieux pour la voracité, ne sont dangereux que sur terre; & que dans la Mer au contraire ils sont si lâches & si engourdis qu'ils se laissent prendre aisément (t). Un jour on en prit un qui avoit quatre yeux & le cœur fort petit (v).

LES *Cuzos*, ou *Couscous*, petits animaux qui se trouvent dans ces Isles, sont une espèce de lapins, qui se tiennent sur les arbres & qui se nourrissent de leurs fruits. Ils ont le poil épais, crépu & rude, de couleur entre gris & roux, les yeux ronds & vifs, les pieds petits, la queue longue & belle, qui leur sert à se pendre aux branches, pour atteindre plus facilement jusqu'aux fruits. Leur odeur est mauvaise & tire sur celle du renard (x).

Tous les Voyageurs parlent avec admiration de la facilité que les perroquets des Moluques ont à répéter tout ce qu'ils entendent. Leurs couleurs sont variées & forment un mélange agréable. Ils crient beaucoup & fort haut. On assure que dans le tems qu'on y formoit la ligue qui en chassa les Portugais, un perroquet, volant dans l'air, cria d'une voix très-forte, *je meurs, je meurs*, & que battant au même tems des ailes il tomba mort (y). Les Hollandois du second Voyage en avoient un qui contrefaisoit sur le champ tous les cris des autres animaux qu'il entendoit. Ils sont un peu plus petits que ceux des Indes Occidentales (z).

L'ISLE de Ternate a quantité d'oiseaux de Paradis, que les Portugais nomment *Paxaros del sol*, ou oiseaux du Soleil. Les habitans leur donnent le nom de *Manucodiata* (a), qui signifie oiseaux des Dieux. Les Hollandois en

HISTOIRE
NATURELLE
DES
MOLUQUES.

Couleuvres
extraordi-
naires.

Crocodiles
différens des
autres.

Cuzos.

Perroquets.

Oiseaux de
Paradis.

(r) L'Édition de Paris dit aux *Indes Orientales*, ce qui est une faute d'impression. Le tabac des Moluques n'est que pour l'usage des Insulaires. Les Hollandois n'en fument pas. R. d. E.

(s) La voracité de ces couleuvres, qu'on nomme *Petola*, est tant plus à craindre. Elles engloutissent quelquefois des hommes & des animaux tout entiers. Valentyn ne dit rien de cette autre manière d'avoir leur nourriture. Il y a quatre ou cinq sortes de plus

petits serpens, dont la morsure est mortelle, ou de très-difficile guérison. R. d. E.

(t) *Ibid.*

(v) *Ibidem.*

(x) Pag. 117.

(y) *Ibid.* & Second Voyage des Hollandois, pag. 509.

(z) Second Voyage des Hollandois, *ubi supra.*

(a) C'est *Manuco Dewata*. R. d. E.

HISTOIRE
NATURELLE
DES
MOLUQUES.

achètent quelquefois de morts à fort vil prix; mais comme ils les tiennent des habitans, on ne lit dans aucune de leurs Relations qu'ils aient jamais eu l'occasion de reconnoître s'il est vrai que ces oiseaux vivent de l'air, qu'ils ne viennent jamais à terre, qu'ils n'ont pas de pieds, & qu'ils tombent morts en traversant ces Isles (b). Telle est l'idée sous laquelle plusieurs Naturalistes les représentent. Mais quelques Voyageurs assurent avec plus de vraisemblance, sur le témoignage des Marchands Indiens, qu'ils ont deux pieds comme les autres oiseaux, & que l'opinion contraire vient de l'usage établi parmi ceux qui les prennent, de leur ôter les pieds, & de ne leur laisser que la tête, le corps & la queue, qui est composée de plumes admirables. Ils les font sécher ensuite au Soleil, ce qui fait disparaître toutes les traces des pieds (c).

Oyes noires. ON voit aux Moluques de grandes troupes d'oyes noires, dont les pieds ressemblent à ceux des perroquets. Les cannes & les grives y sont en abondance; mais le climat, ou la nourriture, n'est pas favorable aux poules, & à tout ce qui est compris ordinairement sous le nom de volaille. Ces Isles ne sont pas renommées non plus pour la pêche, quoique la Mer y offre diverses espèces de poisson. Les manatées ou les vaches marines y ressemblent à celles du Bresil. On y trouve une sorte d'écrevisse de Mer, qui cause la mort dans vingt-quatre heures, pour peu qu'on en mange. Les Côtes en offrent une autre espèce, sous certains arbres dont l'ombre ne souffre aucune herbe, & cause même des maladies à ceux qui s'y endorment. Ces écrevisses terrestres ressemblent aux langoustes. Elles ont les jambes courtes, & des dents blanches & fermes, qui leur servent à casser les fruits à coquille pour s'en nourrir. Elles naissent entre les rochers, où on les va prendre la nuit à la lumière du feu. Le corps, les jambes & la chair en font les memes qu'aux langoustes. Elles ont, près de la queue, une espèce de sachet ou de bourse, remplie d'une certaine pate dont le goût est fort agréable (d).

Bois qui
brûle sans se
consommer.

DANS toutes les Moluques, il croît une espèce de bois rougeâtre, qui brûle & fait de la flamme & de la braise, sans se consumer. Il semble tenir de la nature de la pierre. On le met aisément en pièces avec les doigts, & on peut le briser entre les dents (e). ASSEZ

(b) Il y a longtems que les Hollandois ont reconnu & publié que ce sont des fables. Dès l'année 1525, *Pigafeta* Compagnon de Voyage du fameux *Magellan*, avoit déjà devancé leur témoignage. Plusieurs Ecrivains postérieurs, comme *Gesner*, *Aldovrandus*, *Francisco Hermandes*, *Euzeb: Nierenberg* & autres, ont néanmoins combattu vivement cette vérité. Enfin, pour achever de détruire l'ancien préjugé, *Valentyn*, qui est pourtant Hollandois, nous dit que depuis environ quatre-vingt ans, les habitans des Isles d'*Aroe*, qui apportent ces oiseaux à *Banda*, avoient coûtume de leur laisser les pieds, qui sont d'une laideur ex-

traordinaire. Il est vrai qu'ils ne viennent pas à terre, parceque leurs plumes les empêcheroient de se relever & de prendre leur vol; mais ils se posent bien quelquefois sur la cime des hauts arbres. Comme on ne connoit pas leur nourriture, on ne peut point les conserver en vie, outre qu'ils sont extrêmement farouches & qu'ils mordent avec beaucoup de force. Le même Auteur en distingue sept espèces différentes, dont il y en a de blancs & d'autres noirs. R. d. E.

(c) *Ibidem*.

(d) Hist. des Moluques, *ubi sup.*

(e) *Ibidem*.

ASSEZ
te nomm
le comm
d'un pap
pieds de
le paroît
velle tou
naissent d
les, com

IL est
d'autres
d'abond
d'abond
contrées
doise à la
tugais, il
auquel on
sur l'intér
On en rev
conquises
trouver i

NOTA.
voit avoit
via, par o

Assez près de l'ancien Fort Portugais de Ternate, on trouve une plante nommée *Catopa*, d'où tombent de petites feuilles, moindres que sa feuille commune, qui ne sont pas plutôt tombées qu'on voit la tête d'un ver ou d'un papillon se former de la queue de la feuille, dont les filamens sont les pieds de l'insecte, & les plus minces se changent en aîles; de-sorte qu'elle paroît presqu'en même-tems feuille & papillon. Cet arbrisseau se renouvelle tous les ans, & pousse des fions comme ceux du chateigner, d'où naissent ces vers, qui rampent ensuite le long des filamens des grandes feuilles, comme s'ils y étoient attachés (f).

HISTOIRE
NATURELLE
DES
MOLUQUES.
Catopa,
plante qui
produit des
papillons.

(f) *Ibidem.*



IL est tems d'interrompre les Voyages des Hollandois, pour introduire d'autres Nations sur la scène; mais sans sortir des mêmes Mers, où l'abondance des Relations nous met en état de parcourir successivement toutes les contrées des Indes. Cependant, après avoir laissé la Compagnie Hollandoise à la veille de s'établir, dans l'Isle de Ceylan, sur les ruines des Portugais, il paroît nécessaire de finir ce Livre par le Voyage d'un Anglois, auquel on est redevable des plus parfaites lumières qu'on aît jamais eûes sur l'intérieur d'une Isle dont les Hollandois ne possèdent que les bords. On en reviendra plus naturellement à la connoissance des parties qu'ils ont conquises, lorsqu'on y sera ramené par une juste distribution, qui doit faire trouver ici un rang convenable à tous les Voyageurs.

NOTA. C'est ici l'article que Mr. Prévost avoit ajouté à sa *Description de Batavia*, par où nous avons terminé notre précédent Volume. Il est nécessaire de rap-
peller ces explications, pour ne pas perdre son plan de vûe. R. d. E.





Voyage de Robert Knox dans l'Isle de Ceylan.

INTRODUC-
TION.

UNE Préface modeste & judicieuse (a), annonce le mérite de cette Relation & la confiance qu'on doit au caractère de l'Auteur. Deux témoignages, en forme d'approbation; l'un, de la Cour du Comité de la Compagnie Angloise des Indes Orientales, & signé du Secrétaire; l'autre, de *Christophe Wren*, nom respecté en Angleterre; achèvent d'établir l'idée qu'on est porté à se former d'un Ouvrage qui a été composé dans l'Isle même de Ceylan, & par un Voyageur qui en sçavoit parfaitement la langue & les usages. Les Portugais & les Hollandois qui fréquentoient depuis long-tems cette Isle, n'en avoient donné qu'une connoissance imparfaite, dans quelques Relations dont elle ne faisoit pas le principal objet. Robert *Knox* est non-seulement le premier, mais le seul qui ait publié un *Voyage de Ceylan* (b). Son Editeur nous apprend qu'il étoit fils d'un Capitaine de Vaisseau, au service de la Compagnie des Indes, & qu'ayant obtenu le même degré, après avoir passé près de vingt ans dans l'Isle qu'il décrit, il fit un Voyage à *Tarquin*. „ Outre la sincérité qui se fait sentir dans son Ouvrage, j'ai remarqué, ajoute l'Editeur, dans les conversations que j'ai eues avec lui, qu'il étoit supérieur aux préjugés, & qu'il n'étoit poussé „ ni par l'intérêt, ni par l'affection, ni par la haine (c) ”.

1657.

Journal de
l'Auteur.

Accident
qui le conduit
dans l'Isle
de Ceylan.

1659.

Comment il
y est reçu.

EN 1657, le 20 Janvier, l'*Anne de Londres*, Frégate au service de la Compagnie Angloise des Indes Orientales, partit des Dunes sous le commandement du Capitaine Robert *Knox*, père de l'Auteur. Elle étoit frettée pour le Fort de St. George, sur la Côte de Coromandel, & le jeune *Knox*, à peine âgé de dix-neuf ans, n'avoit pas redouté les fatigues d'un si long Voyage. Après avoir trafiqué l'espace d'un an sur cette Côte, un jour que le Capitaine chargeoit des marchandises dans la rade de Masulipatan, pour retourner en Angleterre, il s'éleva une si furieuse tempête, que plusieurs Vaisseaux firent naufrage à sa vue, & que le sien ne pût être sauvé qu'en coupant le grand mât par le pied. Cet accident, qui le mettoit hors d'état de continuer son Voyage, lui fit prendre le parti de gagner *Cotiar*, baye commode dans l'Isle de Ceylan.

QUELQUE défiance qu'il eût des habitans, lorsqu'il fut entré dans cette baye, vingt jours de Commerce, pendant lesquels ses gens eurent la liberté d'aller à terre & de retourner à bord, dissipèrent toutes ses craintes. On leur fournit de bonne grace, pour leur argent, tous les rafraichissemens qui sont propres au Pays. Mais le Roi de Ceylan, qui apprit leur arrivée dans cet in-

(a) Elle est de l'Editeur, qui se nomme *Robert Hooke*.

(b) *Baldaus*, *Ribeyra* & autres, ont publié aussi de bonnes Relations de cette Isle, quoiqu'on ne puisse refuser à celle de *Knox*, un rang distingué entre ces Ecrivains.

R. d. E.

(c) L'Ouvrage est en deux parties, dans un seul Volume in 12. Il a été traduit de l'Anglois. La première Edition est de 1693, à Amsterdam. Il fut réimprimé à Lyon la même année.

intervall
l'en info
troupes,
lettres de
saluèrent
nommé
manda q
baye. A
doubler,
avoit dé
qu'il Pav
se en ma
arrêté, à
lui répon
ler si lo
cevoir la
pria les e
messe de
re qu'on
roient de
cedé leur
de ne pa

CEPE
à bord.
venoient
il lui ren
traversa
à peine s'
cachés au
plus de
toient co
ôté. Le
avoit pa
jour suiv
l'infortun
bres. E
qu'ils av
dans le P
s'être fait
les moye
n'étoit an
destinoit
resses, il
seau, d'a
voile, il
pitaine f
accompa

intervalle, conçut d'eux quelque soupçon, parce qu'ils avoient négligé de l'en informer. Il envoya vers le rivage un Officier à la tête de quelques troupes, qui fit prier le Capitaine de descendre, & de venir recevoir des lettres du Roi, dont il lui fit dire qu'il étoit chargé pour lui. Les Anglois saluèrent cet Officier de leur canon, & le jeune Knox fut envoyé avec un nommé *Loveland*, pour lui faire les complimens du Capitaine. Il leur demanda qui ils étoient, & combien de tems ils vouloient s'arrêter dans la baie. Apprenant qu'ils étoient Anglois & qu'ils ne pensoient qu'à se radouber, il les assura que le Roi les verroit volontiers dans ses Etats, & qu'il avoit déjà donné ordre qu'on leur accordât toutes sortes de secours; mais qu'il l'avoit chargé d'une lettre pour le Capitaine, qui devoit lui être remise en mains propres. Cet Officier, qui portoit le titre de *Diffaava*, s'étoit arrêté, à douze miles du rivage, pour attendre la réponse des Anglois. Knox lui répondit que le Capitaine ne pouvoit abandonner son bâtiment pour aller si loin, mais qu'il descendroit volontiers sur le bord de la Mer pour recevoir la lettre du Roi. Le *Diffaava* parut satisfait de cette réponse. Il pria les deux Anglois de passer à terre le reste du jour & la nuit, avec promesse de se rendre le lendemain au rivage avec eux. Le soir il leur fit dire qu'on alloit porter de sa part un présent au Capitaine, & que s'ils désiroient de lui écrire, on se chargeroit volontiers de leurs lettres. Ce procédé leur parut si suspect, qu'ayant écrit au Capitaine, ils lui conseillèrent de ne pas quitter son Vaisseau. Mais cette lettre ne lui fut pas rendue.

CEPENDANT le présent, qui consistoit en bétail & en fruit, fut envoyé à bord. Ceux qui le portoient dirent au Capitaine, que ses deux Envoyés venoient derrière avec le *Diffaava*, qui le supplioit de l'attendre à terre, où il lui remettrait la lettre du Roi. Le Capitaine, qui étoit sans défiance, traversa une petite rivière dans sa chaloupe & descendit sur la rive. Mais à peine s'y fut-il assis sous un arbre, qu'une troupe de Soldats, qui s'étoient cachés aux environs, se saisirent de lui & de toute sa suite, avec d'autant plus de facilité, que sept personnes, dont il s'étoit fait accompagner, étoient comme lui sans armes. On ne leur fit aucun mal & rien ne leur fut ôté. Le Capitaine fut porté, dans un *Hamok*, au même Bourg où son fils avoit passé la nuit, mais il n'obtint pas si-tôt la liberté de lui parler. Le jour suivant, neuf personnes de l'équipage, qui n'avoient aucun soupçon de l'infortune du Capitaine, descendirent à terre pour y couper quelques arbres. En y arrivant, ils furent arrêtés, & liés même étroitement, parce qu'ils avoient voulu faire quelque résistance. Ils furent conduits plus loin dans le Pays, & délivrés de leurs liens lorsqu'on les crut en sûreté. Après s'être saisi de dix-huit Anglois & des deux chaloupes, le *Diffaava* chercha les moyens de se rendre maître du Vaisseau. Il protesta au Capitaine qu'il n'étoit arrêté que pour donner le tems au Roi de préparer le présent qu'il destinoit à la Nation Angloise; & s'étant efforcé de le rassurer par ses caresses, il le pria de faire dire à celui qui commandoit sous lui, dans le Vaisseau, d'attendre encore quelques jours, parce qu'en mettant trop tôt à la voile, il s'exposeroit à rencontrer plusieurs Vaisseaux Hollandois. Le Capitaine seignit de se rendre à cette raison. Il fit partir deux de ses gens, accompagnés de quelques Indiens dans un petit canot. Les Indiens étant

KNOX.
1659.

Les Anglois
sont trompés
par l'artifice
des Insulai-
res.

Le Capitaine
& dix-huit
de ses gens
sont arrêtés.

Rufes des
Insulaires
pour se saisir
du Vaisseau.

KNOX.
1659.

revenus sans les deux Anglois, auxquels il avoit donné ordre de demeurer à bord, il dit au Dissauva, que les gens de son Vaisseau avoient refusé de lui obéir, parce qu'il étoit prisonnier. Cet adroit Insulaire lui proposa d'envoyer ses ordres par son fils, & de faire promettre à ce jeune homme de revenir aussi-tôt. Le jeune Knox fit cette promesse & l'exécuta. Mais son père lui avoit ordonné de redoubler la garde sur le Vaisseau, de faire charger le canon, & de recommander qu'on ne souffrit pendant la nuit l'approche d'aucun batteau. L'Auteur, avant son retour, écrivit une lettre à son père, signée de tout l'équipage, par laquelle on lui déclaroit qu'il ne devoit espérer aucune obéissance de ses gens tandis qu'il seroit prisonnier, & qu'ils étoient résolus de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Cette pièce, apportée par le jeune Knox, refroidit la chaleur du Dissauva. Il abandonna son dessein & laissa aux prisonniers la liberté d'écrire à leurs amis sur le Vaisseau, & d'en faire apporter ce qui leur étoit nécessaire. Ils demeurèrent quelque-tems dans cet état, nourris avec abondance, mais attendant vainement les ordres du Roi. Cependant, comme la saison avança, l'intérêt du Vaisseau obligea le Capitaine d'écrire enfin au Commandant, qu'il pouvoit retourner à *Porto Novo*, pour y prendre les ordres de l'Agent de leur Nation (d).

Le Vaisseau part & laisse les prisonniers.

Noms de seize Anglois captifs.

APRÈS leur départ, les prisonniers demeurèrent abandonnés à la discrétion d'un peuple barbare. Ils étoient seize, dont les noms méritent d'être conservés; le Capitaine, son fils, les sieurs *Loveland, Gregory, Beard, Gold, Rutland, Mullins, Crutch, Berry, Knight, Winn, Hubbard, Emery, Warham & Smith*. L'Auteur attribue leur disgrâce à la négligence qu'ils avoient eue de ne pas envoyer quelques présens au Roi. Ce Prince ayant rappelé le Dissauva & ses troupes, sans expliquer ses intentions à l'égard des seize Anglois, ils furent menés plus loin dans le Pays. On ne cessa pas de les bien traiter. Ils trouvèrent même une sorte de politesse dans les habitans, qui ayant été autrefois sous la domination des Portugais, ont appris d'eux les usages de l'Europe, & prennent plaisir à les observer avec les Etrangers. D'ailleurs le Capitaine avoit ses gens autour de lui; & le plaisir de vivre ensemble étoit pour eux une douce consolation. Mais cet avantage dura peu. L'ordre vint de les disperfer. L'Auteur eut, dans cette affliction, le bonheur de n'être pas séparé de son père (e).

Ils sont dispersés.

ILS furent conduits d'abord par de grands bois, dont les chemins étoient fort larges, sans y rencontrer néanmoins un seul habitant; & pendant cinq ou six jours de marche ils passèrent les nuits sur la terre, avec des branches d'arbres pour chevet. La nourriture ne leur manquoit pas. C'étoit du riz, du poisson sec, & de la viande fumée. Quelquefois leurs gardes tuoient des daims, & tiroient des arbres du miel excellent dont ils leur faisoient part. Ils trouvoient de l'eau en abondance dans les étangs & les petites rivières dont ces bois sont remplis. Lorsqu'ils furent arrivés dans des lieux moins déserts, on leur fournit des vivres préparés à la manière du Pays, avec des légumes & diverses sortes de fruits. Ils étoient traités aux dépens de la Province. La curiosité amenoit tous les habitans pour les voir. En-

(d) *Ibid.* pag. 151.

(e) *Ibid.* pag. 155.

fin près furent une Vi traités aux hal

LE Ils furent pour être miles mais l'Pa Capitaine soutenu espèce d'honneur sur la tance.

PEN pandit te mala même, re aux parer le étoit d' ne le m' l'air au

CE ici de se même simplici

APR lades, vte me trouver gé qu' trou fuis

(f) teur n'a il est fa tems il environ de quel faits pr en 1658 la capt 1660. endroit

fin près de la Ville de *Candi*, où le Roi tient sa Cour, Loveland & Gregory furent logés avec le Capitaine & son fils, & les autres furent envoyés dans une Ville plus éloignée. L'ordre du Roi portoit toujours qu'ils fussent bien traités; mais on craignoit qu'étant tous ensemble, ils ne fussent à charge aux habitans de leur demeure (f).

LE Capitaine & l'Auteur passèrent près de deux ans dans cette situation. Ils furent séparés de Loveland & de Gregory le 16 Septembre 1660 (g), pour être conduits dans une Ville qui se nomme *Bonder-Coos-Wat*, à trente miles de *Candi* vers le Nord. La situation en est agréable & commode, mais l'air extrêmement chaud, & les maisons fort sombres & fort sales. Le Capitaine eut la liberté d'en choisir une, qui n'étoit composée que d'un toit soutenu par des piliers, sans aucune muraille. On y mit pour le père une espèce de chalit, avec un matelas dessus; ce qui passe pour une marque d'honneur dans la Nation. L'Auteur n'eut qu'un simple matelas, étendu sur la terre. Les vivres leur furent toujours fournis avec la même abondance.

PENDANT la première année de leur séjour dans cette Ville, il s'y répandit une fièvre contagieuse, qui enleva un grand nombre d'habitans. Cette maladie devint si générale, que dans l'embarras où chacun étoit pour soi-même, il ne se trouva plus personne qui prît soin d'apporter leur nourriture aux deux étrangers. Ils furent obligés de faire cuire leur riz, & de préparer leurs autres alimens de leurs propres mains. Leur unique consolation étoit d'avoir quelques livres de piété, dont ils faisoient une lecture commune le matin & le soir. Lorsque la chaleur étoit passée, ils alloient respirer l'air aux environs de la Ville, où ils avoient la liberté de se promener (h).

CE seroit dérober son principal agrément à ce récit, que de le dépouiller ici de ses circonstances pour le réduire en extrait. Je n'en retrancherai pas même les réflexions de l'Auteur, qui le rendent fort intéressant par leur simplicité.

APRÈS avoir vécu quelque-tems dans cet état (i), nous tombâmes malades, mon père & moi, de la fièvre qui régnoit par toute la Province. Sa vûte me faisoit verser une infinité de larmes, sur-tout du chagrin de me trouver si mal que je ne le pouvois assister; & de son côté, il étoit si affligé qu'il me disoit souvent: „ Qu'ai-je fait de t'avoir obligé de me venir re-
„ trouver à terre? Ton obéissance t'a plongé dans cette servitude. Je
„ suis vieux, & vraisemblablement, ma vie ne sera pas longue. Mais peut-
„ être

(f) Pag. 156 & suiv.

(g) Ceci n'est pas juste. Quoique l'Auteur n'ait point marqué les dates jusqu'ici, il est facile de sçavoir à-peu-près combien de tems il avoit passé avec son père dans les environs de *Candi*. Comme il parle ensuite de quelques autres Anglois, qui avoient été faits prisonniers un an & demi avant eux, en 1658, il est clair qu'on ne doit compter la captivité des deux premiers que depuis 1660, & c'est ce qui est confirmé par plusieurs endroits de la Relation, où on lit que Knox,

dont le retour se trouve fixé à l'année 1680, avoit fait un séjour de dix-neuf ans & six mois dans l'Isle de Ceylan. Cette erreur est suivie d'une autre. Le 16 Septembre 1660, le Capitaine & son fils furent envoyés à *Bonder-Coos-Wat*; mais ils avoient déjà été séparés de Loveland & de Gregory, qui, selon l'Auteur, n'étoient restés que deux mois auprès d'eux. R. d. E.

(h) Pag. 161 & 162.

(i) Pag. 162 & suiv.

KNOX.
1695.

1660.

Situation du
Capitaine &
de son fils.

Maladie
contagieuse
qui augmente
leur misère.

Circonstan-
ces touchan-
tes de la mort
du Capitaine.

KNOX.
1660.

„ être verras-tu aussi la fin de tes malheureux jours. Dieu veuille te les faire passer sous sa protection, & répandre les bénédictions sur toi”.
 „ LA fièvre ne lui dura pas long-tems; mais il s'abandonna tellement à sa tristesse, qu'à la fin il en fut tout-à-fait accablé. „ J'ai couru, me disoit-il, dans l'amertume de son cœur, [j'ai couru long-tems les Mers,] & Dieu m'a délivré d'une multitude de périls. Je n'étois jamais tombé entre les mains de mes ennemis. Faut-il que sur mes derniers jours, je me voye Esclave des Infidèles, & que je meure éloigné de ma Patrie, où j'avois résolu de me retirer après ce Voyage, pour y passer le reste de ma vie en repos”? Pendant un peu plus de trois mois qu'il vécut encore, il ne quitta pas son lit. Il n'avoit sous lui qu'une natte & un petit matelas; & sa couverture étoit un tapis, sur lequel il étoit assis dans la chaise lorsqu'il avoit été pris. Pour moi, j'étois sans autre couverture que mes habits. Lorsque le frisson de la fièvre me prenoit, j'alluiois promptement du feu. Le bois ne nous étoit pas refusé; mais il falloit prendre la peine de l'apporter malgré ma foiblesse. Un jeune Nègre que mon père avoit amené de *Porto Novo*, & qu'on nous avoit laissé pour le servir, nous voyant Esclaves comme lui, refusoit le plus souvent de nous obéir. Ma fièvre devint régulière & me prenoit une fois en trois jours. Elle ne m'abandonna pas pendant seize mois. Lorsque les réflexions de mon père tombent sur notre infortune, il se laissoit aller à des regrets capables de toucher les cœurs les plus barbares. Je me souviens qu'une fois, il passa neuf jours sans prendre d'autre nourriture que de l'eau froide, soupirant sans cesse, & refusant tout ce que je lui présentois à manger.

1661.

IL traîna sa vie dans cette langueur jusqu'au 9 de Février 1661. La veille de sa mort, il me fit asséoir près de son lit, quoique je fusse dans l'accès de ma fièvre. Il me dit „ qu'il se sentoît proche de sa dernière heure; qu'il étoit sûr qu'avant la fin de la nuit, Dieu briseroit ses fers, & qu'il ne pouvoit m'exprimer la joye qu'il ressentoit de quitter cette vie mortelle. Il ajouta qu'il me parloit pour la dernière fois, & qu'il me conjuroit d'avoir soin de mon frère & de ma sœur, si je retournois en Angleterre, où je trouverois qu'il avoit disposé de ses biens à ma satisfaction par son testament”. A la fin de ce discours, il me donna sa bénédiction. Ensuite il me dit que n'ayant point de drap mortuaire pour l'ensevelir, il falloit que je couvrissè sa tête de sa chemise & le reste de son corps de ses habits; après quoi je l'envelopperois de la natte sur laquelle il étoit couché. Ce fut sur les neuf heures du soir, qu'il me fit ce triste adieu. Il expira dans le cours de la nuit, entre deux & trois heures du matin.

J'étois également accablé de ma foiblesse & de ma douleur. Cependant je rappelai un reste de force pour lui fermer les yeux, & pour l'ensevelir comme il me l'avoit preferit. Notre Nègre, que j'envoyai demander de l'assistance à la Ville pour l'enterrer, revint avec une de ces longues cordes qui servent à lier le bétail, & me dit qu'on ne pouvoit me donner d'autre secours, si je ne payois ceux dont j'emploierois les services. Cette barbarie me toucha sensiblement. Je n'avois aucun instrument pour creuser, & la sécheresse rendoit la terre extrêmement dure. Enfin deux ou trois

Chin.

Chingu
nous y
nous pr
Handap
curly.
la terre
délivran
voya de
voit de
pièces e
habits.
Roi fit
me quit
Ciel, q
na de m
che dan
Nègre,
me dem
à *Colomb*
haïter d
reconnu
née volé
j'acheta

REV
moins i
Province
été logé
des les f
der per
le repas
terre.
lieux qu
sion, le
peu, pa
Mer, o
Cepend
leur fit
étoient
On étoit

(t)
„ us, aj
„ du XV
„ le Ge
„ faire p
„ Crois
„ toi &
„ l'on ve

Chingulais, à qui je fis un petit présent, m'aiderent à ouvrir une fosse, & nous y enfermâmes mon malheureux père. Ce fut dans un bois, où nous nous promenions souvent, au Nord d'un champ de riz, sur le chemin de *Handapoul*, Bourg dépendant de Bonder-Coos-Wat, dans la Province de *Hot-courly*. Ainsi je demurai seul, malade & captif, sans autre consolation sur la terre, que de pouvoir jeter les yeux vers le Ciel & prier Dieu pour ma délivrance. La Cour, bien-tôt informée de la mort de mon père, m'envoya deux exprès, pour sçavoir de moi s'il ne m'avoit rien laissé. Il m'avoit donné, en mourant, une bague d'or, une pagode, & quelques autres piéces d'argent, que je m'attendois à me voir ôter, avec quelques vieux habits. Mais on se contenta de prendre l'état de ce que je possédois; & le Roi fit ordonner aux habitans de me traiter avec plus de soin. La fièvre me quitta par degrés, après m'avoir tourmenté pendant seize mois; & le Ciel, que j'implorois ardemment, m'envoya une consolation qui me donna de meilleures espérances de l'avenir. Un jour que je m'amusois à la pêche dans un petit étang, je vis passer un vieillard, qui s'informa de mon Nègre, si je sçavois lire. Cette question m'ayant fait tourner la tête, il me demanda si je voulois acheter un livre que les Portugais avoient laissé à *Colombo*, lorsqu'ils en avoient été chassés. La seule curiosité me fit souhaiter de le voir. Elle se changea dans un vif empressement lorsque je l'eus reconnu pour une Bible. Il ne me restoit qu'une pagode, que j'aurois donnée volontiers; mais j'en fus quitte pour un bonnet qui m'étoit resté, & j'achetai à ce prix une source de consolation dans tous mes malheurs (k).

REVENONS à notre méthode, pour épargner au Lecteur des détails moins intéressans. Les Compagnons de Knox avoient été conduits dans la Province de *Hottera Courly*, à l'Occident de la Ville de Candi. Ils avoient été logés séparément, à quatre ou cinq miles l'un de l'autre. Leurs Gardes les faisoient dîner & souper dans des lieux différens, pour n'incommoder personne; & coucher ordinairement dans la maison où ils avoient pris le repas du soir. Leur lit étoit une méchante natte, qu'on étendoit par terre. Ils avoient ignoré long-tems qu'il y eût si peu de distance entre les lieux qu'ils habitoient. Quelques Insulaires, par un sentiment de compassion, leur procurèrent l'occasion de se rejoindre. Mais cette faveur dura peu, parce que n'étant qu'à deux journées de *Colombo*, qui est un Port de Mer, on craignoit qu'ils ne prissent ensemble des mesures pour leur fuite. Cependant comme on apprivoise insensiblement les bêtes sauvages, le tems leur fit trouver divers moyens d'adoucir leurs Gardes. Ils apprirent quels étoient les privilèges de ceux qui sont regardés comme domestiques du Roi. On étoit obligé de leur fournir seulement des vivres, & non des habits, qui

Knox.
1661.

Consolation
que le Ciel
envoie à
l'Auteur.

Etat de ses
Compagnons.

(k), A la première ouverture que j'en
„ fis, ajoute l'Auteur, je trouvai le Vs. 50.
„ du XVIe. Ch. des Actes des Apôtres, où
„ le Geolier demande à Paul; *Que faut-il
„ faire pour être sauvé? A quoi il répond;
„ Crois en Jésus-Christ, & tu seras sauvé,
„ toi & toute ta famille*. On regardera,
„ si l'on veut, cette heureuse rencontre comme

un pur effet du hazard, & rien n'empêchoit
que Mr. Prevoit ne la donnât pour telle,
ainsi que plusieurs de ses Lecteurs pourront
prendre la guérison récente de l'Armenien
aveugle, (supposé qu'elle fût réelle) dont
il prétend faire honneur à *S. Thomas*, dit
l'Apôtre des Indes. Voyez ci-dessous la fin
de la Relation de *la Haye*. R. à. E.

lle te les
r toi".
nent à fa
me disoit.
ers,] &
ombé en-
jours, je
Patrie, où
e reste de
eut enco-
petit ma-
ns la cha-
rture que
is promp-
prendre la
mon pere
vir, nous
écir. Ma
le ne m'a-
père tom-
es de tou-
passa neuf
t sans ces-

661. La
fusse dans
dernière
ses fers,
ter cette
, & qu'il
etournois
à ma fa-
onna à
ire pour
te de son
laquelle
ce triste
eures du

Cepen-
r l'ense-
emandr
gues cor-
r d'autre
ette bar-
creuser,
ou trois
Chin-

KNOX.
1661.

Comment ils
rendirent leur
situation fort
aisée.

1662.

L'Auteur les
vifite.

On lui fait
une loi d'hon-
neur de fa
mifère.

Parti qu'il
prend de tra-
vailler.

qui commençoient néanmoins à leur manquer. Dans cette néceffité ils eurent également recours à l'épargne & à l'induftrie (1). Ayant remarqué que ce n'étoit pas un petit embarras pour le peuple, de cuire & d'appreter leur riz, ils propofèrent de fe charger eux-mêmes de ce foin, à condition qu'au lieu d'une mefure pour chacun, on leur en fourniroit deux; & pour donner une couleur de juftice à cette demande, ils ajoûtèrent que cette quantité de riz étoit néceffaire à leur fubfiftance. Avec ce furoit, qu'ils vendoient fécrètement, un peu au-deffous du prix réglé, ils fe procurèrent affez d'argent pour s'acheter des habits. Enfuite ils apprirent tous à faire des bonnets à l'aiguille, qu'ils vendoient neuf fols, quoiqu'il n'y entrât que la valeur de trois fols de fil. Ce Commerce auroit achevé de les mettre dans l'abondance, fi leur avidité ne leur en eut fait perdre le fruit. Ils firent une fi grande quantité de ces bonnets, que ne trouvant plus à les vendre au même prix, ils firent une perte confidérable fur leur marchandife. D'un autre côté le changement de leur fituation les rendit infolens, jufqu'à vouloir maîtrifer le peuple; ce qui refroidit beaucoup l'inclination que ces Indulaires avoient marquée à les fecourir (m).

[DEPUIS un an que l'Auteur fe trouvoit privé de fon père, il n'avoit pas eû la confolation de voir aucun de fes Compagnons, lorsque Gregory étant venu le furprendre agréablement, l'informa de la manière dont ils avoient fçu fe rendre leur condition plus favorable. A force d'importunités, Knox obtint de fes gardes, la permiffion de faire vifite à ceux d'entr'eux qui étoient les plus voifins de fa demeure. Sept ou huit autres, logés dans des quartiers éloignés, ayant appris fon arrivée auprès des premiers, ne manquèrent pas de s'y transporter le lendemain pour prendre part à la joye commune. Ils ne paroiffoient plus comme des prifonniers; ils avoient des maifons à eux, & ils étoient tous vêtus à la Chingulaife, ni plus ni moins que les Naturels du Pays.] Knox commençoit alors à manquer d'habits, & la néceffité le força de recourir au travail, à l'exemple de fes Compagnons. Mais lorsqu'il voulut fe mettre auffi à faire des bonnets, quelques Seigneurs du Pays lui représentèrent qu'il y avoit beaucoup de différence entre lui & les autres Anglois; qu'il étoit fils de Capitaine, & que cette qualité ne lui permettoit pas de s'avilir par des occupations indignes de lui; que le Roi n'avoit paru le négliger que pour mettre fon caractère à l'épreuve, mais qu'il lui feroit bien-tôt l'honneur de l'appeller à la Cour, & de lui donner quelque emploi d'importance; enfin que pour fa réputation il devoit fouffrir qu'on lui apportât fes alimens tout préparés, & fur-tout abandonner le defsein de faire des bonnets (n). Ces confeils auroient fait affez d'impreffion fur lui, s'ils euffent été accompagnés de quelque féours. Mais, dans l'excès de fes befoins, il répondit que la diftinction dont on le flattoit, devoit donc lui attirer un traitement plus favorable, & que n'en reffentant pas moins les néceffités de la nature, il infiftoit à demander une double mefure de riz comme on la donnoit aux Compagnons de fa mifère. Cependant, pour mettre fon honneur à couvert, il ajoûta que le foin de faire fa cuifine ne regardoit que fon Nègre. Cette ex-

plica-

(1) *Ibid.* pag. 176.

(m) Pag. 173 & fuiv.

(n) Pag. 182.

plicati
ne, c
noix d
Après
dont il
din qui
tiers.
allifan
officier
de con
le feul
la lang
pitale
Templ
chaux,
téméri
ranger
né à d'
la vola
grand r
foit de
de fa cu
d'Angl
comme
fer à r
mieux c
Europé
fulaires
& s'ils
fugitifs
gagner
Vaillea
les bois
KNOX
pris en
March,
bourgeois
Johnson
chaloup
retenus
habits.
riz, la
manque
teur ra
bons re

(o) P
XL

plication lui fit obtenir, non-seulement deux mesures de riz pour lui-même, & une pour le Nègre qui continuoit de le servir, mais encore des noix de cocos, des citrons, du poivre, du sel, des œufs & de la volaille. Après avoir pourvû à sa subsistance, il résolut de se procurer une maison dont il pût jouir librement. Il avoit remarqué, dans son voisinage, un jardin qui appartenoit au Roi, dans lequel il y avoit quantité de beaux cocotiers. Quelques Chingulais, dont il avoit gagné l'amitié, lui prêtèrent leur assistance pour s'y bâtir un logement commode. Malheureusement, ces officieux amis furent appelés par quelques affaires qui ne leur permirent pas de continuer leurs services. Il ne laissa pas d'achever son entreprise, avec le seul secours de son Nègre; mais quoiqu'il commençât fort bien à parler la langue du Pays, il n'en pouvoit connoître tous les usages. Une loi capitale (o) de l'Isle de Ceylan défend de blanchir tout autre édifice que les Temples & les Palais du Roi. Knox ayant trouvé le moyen de faire de la chaux, blanchit imprudemment le sien, à la manière de l'Europe. Cette témérité lui auroit coûté la tête, si le Roi n'eut fait grâce à sa qualité d'Étranger. Une faveur si extraordinaire fit juger aux habitans qu'il étoit destiné à d'autres distinctions. On lui laissa la liberté d'élever des porcs & de la volaille, qui multiplièrent si heureusement, qu'il s'en vit bien-tôt un grand nombre. Des noix de cocos, qui tomboient dans son jardin, il faisoit de l'huile, non-seulement pour sa lampe, mais encore pour le service de sa cuisine. Cette huile, dans sa fraîcheur, ne le cède guères au beurre d'Angleterre. Il apprit aussi à faire des bonnets à l'aiguille, qu'il vendit comme ses Compagnons. Dans cette tranquillité ils ne laissoient pas de penser à rompre leurs chaînes, & leur espérance étoit, qu'après avoir un peu mieux connu le Pays, ils trouveroient le moyen de s'échapper. Quelques Européens avoient formé vainement cette entreprise avant eux. Les Insulaires se défient de tous les Blancs qu'ils rencontrent. Ils les examinent; & s'ils ne sont pas satisfaits de leurs réponses, ils les arrêtent comme des fugitifs. Cependant il n'est pas impossible de tromper leur vigilance & de gagner quelque Port. Mais il faut être assez heureux pour y trouver un Vaisseau de l'Europe, sans quoi l'on seroit exposé à mourir de faim dans les bois (p).

Knox trouva, dans l'Isle, d'autres Captifs de sa Nation, qui avoient été pris en 1658. Ils étoient treize, qui se nommoient *Vassal*, *Merginson*, *March*, *Kirby*, *Jelf*, *Gardiner*, *Dag*, *Stapleton*, *Man*, *Smart*, *Holstein-Hambourgeois*, *Gony* & *Bingham*. Leur Vaisseau, commandé par le Capitaine *Johnson*, avoit fait naufrage aux Maldives; mais s'étant sauvés dans des chaloupes, ils avoient relâché dans l'Isle de Ceylan, où le Roi les avoit retenus. On leur avoit ôté tout ce qu'ils possédoient, à la réserve de leurs habits. Cependant ils étoient fort bien traités dans la Ville de Candi. Le riz, la volaille & les nattes leur étoient fournis en abondance. Il ne leur manquoit que de la grosse viande, & de l'argent pour en acheter. L'Auteur rapporte qu'il leur prit envie de tuer une vache, pour faire quelques bons repas, mais qu'incertains s'il leur étoit permis de prendre le bien d'au-

KNOX.
1662.

Il se bâtit
une maison &
court risque
de la vie.

Autres Cap-
tifs Anglois
que Knox
trouve dans
l'Isle.

Décision
d'un cas de
conscience
par un Mis-
sionnaire
Portugais.

(o) Pag. 185.
XI. Part.

(p) Pag. 189.
P

KNOX.
1662.

Sort funeste
de deux jeu-
nes Anglois.

d'autrui, ils proposèrent leurs doutes à un Missionnaire Portugais (q), qui avoit eu la permission de s'établir à Candi. Il leur répondit qu'ils ne devoient pas faire difficulté de manger les biens de ceux qui possédoient injustement leurs corps; & pour les encourager, après qu'ils eurent tué la vache, il en mangea le premier. Entre ces anciens Captifs Anglois, le Roi sembloit avoir pris en affection *Man & Smart*, qui étoient deux jeunes hommes fort bien faits. Cependant ayant appris que Smart étoit allé secrètement chez un Ambassadeur de Hollande, arrivé depuis peu à la Cour, il le reléqua dans les montagnes, où ce malheureux Anglois perdit la vie au bout de quelques années, par un accident tragique, après avoir épousé une femme de l'Isle, dont il eût un fils. Le sort de Man fut encore plus triste. Il y avoit au Port de Colombo un habile ouvrier Portugais, que le Roi souhaitoit d'engager à son service. Man fut employé pour lui faire cette proposition; mais n'ayant pu la lui faire goûter, il prit le parti de cacher la lettre qui contenoit son refus, dans la seule crainte d'offenser le Roi par une explication trop sincère. L'Interprète ayant eu l'indiscretion d'apprendre au Roi ce qui s'étoit passé, cet impérieux Monarque fit mettre en pièces par les éléphants, & Man qui n'avoit pas répondu à sa confiance, & le Portugais qui n'avoit pas fait cas de ses offres, & l'Interprète qui ne lui avoit pas donné plutôt cet avis (r).

1664.

Le Roi accorde la liberté aux Captifs & change de résolution.

Il n'arriva point d'autre changement dans la situation des Captifs jusqu'à l'année 1664, que le Roi reçut une lettre en leur faveur, du Chevalier *Winter*, Gouverneur du Fort de Saint-Georges. L'Ambassadeur Hollandois qui étoit à Candi, avoit été chargé aussi, par le Gouverneur de Colombo, de traiter de leur façon. Le Roi prêta l'oreille à leurs propositions, & donna ordre que tous les Captifs fussent rassemblés à Candi. Ils se trouvèrent au nombre de vingt-neuf. On leur déclara qu'ils étoient libres. Mais on leur fit entendre que si quelques-uns d'entr'eux souhaitoient de demeurer au service du Roi, il leur donneroit des Villages, des Esclaves & des emplois considérables à la Cour (s). Ce Prince, rempli, comme tous les Rois, de l'opinion de sa grandeur, s'étoit imaginé que la plupart des Anglois ne balanceroient pas sur ce choix. Mais lorsqu'il eut appris que ses offres étoient rejetées, il retracta ses promesses, & sa bonne volonté parut se changer en indignation. On avertit les Captifs de se trouver tous les jours à sa porte, pour recevoir ses ordres. Ils obéirent pendant plusieurs jours, sans qu'on leur ordonnât rien de sa part. Leur embarras étoit à pénétrer si ce délai, qui sembloit marquer de l'incertitude, venoit d'un reste de bonté pour eux, ou de la crainte d'offenser les Hollandois de Colombo (t), lorsqu'il arriva un événement qui renversa toutes leurs espérances.

Revolte de ses Sujets.

Le Palais du Roi fut attaqué pendant la nuit par un gros parti de Rebelles. [Leur dessein avoit été d'abord d'ôter la vie aux Captifs; mais s'é-

(q) Pag. 193.

(r) Pag. 194.

(s) Pag. 206.

(t) Les Captifs ayant rejeté les offres

du Roi, ne devoient point chercher d'autres motifs de leur disgrâce. Aussi l'Auteur n'en parle pas. R. d. E.

tant re-
gent p-
liberté
Cour,
chacun
peine l-
de la C-
quelqu
dès qu-
la ren-
Compa-
exacte-
voit pa-
Ce Prin-
pendant
il répo-
nourrir
leur pr-
larmes
dissent
dre par
ces. I-
Candi

CE
Il se fla-
per les
l'assista-
ronna
remit à
sa dem-
accout-
feignit
çons;
lâtres,
fournir
qu'il p-
trouve-
voient
lui rép-
les Ho-
que pa-
les pas-
prise d-
s'en re-

tant rendus à des sentimens plus moderés, ils leur avoient donné de l'argent pour les engager à se joindre à eux, dans l'espérance de recouvrer leur liberté. Munis de ce secours, & de quelque butin qu'ils avoient pillé à la Cour, nos Anglois voyant l'entreprise des Rebelles échouée, se retirèrent chacun chez soi, bien résolus de ne plus prendre part à ces troubles. A peine furent-ils de retour dans leurs maisons, qu'un des premiers Seigneurs de la Cour leur fit dire de lui aller parler. Il s'étoit mis en campagne avec quelques troupes qui paroissoient destinées à soutenir les Rebelles. Mais dès que les Captifs furent arrivés, il se déclara pour le Roi, & les mena à la rencontre des Revoltés. On ne pût les atteindre; ainsi Knox & ses Compagnons furent congédiés, après qu'on les eût assurés que le Roi seroit exactement instruit de ce qu'ils avoient fait pour son service, & qu'il n'avoit pas tenu à eux qu'ils n'en fussent venus aux mains avec ses ennemis. Ce Prince n'ignoroit pas qu'ils avoient touché de l'argent des Rebelles. Cependant loin de s'en ressentir, comme ils avoient tout lieu de le craindre, il répondit à leurs accusateurs, que puisque personne ne s'étoit offert pour les nourrir dans son absence, ils avoient eu raison d'accepter ce que la fortune leur présentait. Cette révolte ne dura que cinq jours; mais, dans les alarmes continuëles de la Cour, le Roi donna ordre que les Captifs fussent renvoyés à leurs anciennes demeures, & ne voulut plus entendre parler de leur liberté. Ils furent dispersés dans différentes Provinces. Knox se vit relégué dans celle de *Handapoune*, à l'Occident de *Candi* (v).

CE Pays lui parut d'autant plus agréable qu'il est assez près de la Mer. Il se flatta que le tems pourroit faciliter sa liberté. Cependant, pour dissiper les soupçons d'un peuple qui l'observoit nuit & jour, il bâtit, avec l'assistance de ses voisins, une maison sur le bord d'une Rivière. Il l'environna d'un fossé, autour duquel il planta une bonne haye. Ensuite il se remit à faire des bonnets, qu'il vendoit avantageusement aux environs de sa demeure. Ce petit commerce le mit dans l'abondance. Ses voisins, accoutumés à vivre familièrement avec lui, le pressèrent de se marier. Il feignit de goûter leurs conseils, dans la crainte de faire renaître leurs soupçons; mais n'ayant, dit-il, que de l'horreur pour cette union avec des Idolâtres, il leur fit considérer qu'il n'étoit pas encore assez bien établi pour fournir à l'entretien d'une femme, & qu'il vouloit d'ailleurs en choisir une qu'il pût aimer. Il passa deux années entières dans cette Province, sans trouver l'occasion de s'échapper. L'exemple de plusieurs Etrangers qui avoient été arrêtés dans leur fuite & livrés au supplice, étoit une leçon qu'on lui répétoit souvent & qu'il avoit sans cesse devant les yeux. En 1666, les Hollandois bâtirent un Fort, nommé *Arrundery*, dont il n'étoit séparé que par une chaîne de montagnes. Il tenta plusieurs fois de s'y retirer, mais les passages étoient soigneusement gardés. Le Roi, mécontent de l'entreprise des Hollandois, envoya des troupes pour les chasser de ce poste, & s'en rendit maître par la négligence de la garnison, qui fut enlevée elle-même

KNOX.
1664.
Part qu'y
prennent les
Captifs.

Ils sont de
nouveau dis-
persés.

1665.

Situation
douce de
l'Auteur.

1666.

Fort Hol-
landois d'Ar-
rundery, pris
par le Roi de
Ceylan.

KNOX.
1666.
Knox est
transféré à
Laggendeny.

Ordre étran-
ge du Roi aux
habitans de
cette Ville.

1669.

Knox aché-
te une terre.

même & menée prisonnière à Candi (x). Knox étoit avec trois Anglois dans cette Province. La crainte qu'ils ne profitassent du trouble de la guerre pour se sauver, les fit conduire dans une Ville éloignée, qui se nomme *Laggendeny*. Elle est située sur le haut d'une montagne. Knox y fut logé avec Loveland, parceque de tous les Captifs Anglois ils étoient les seuls qui fussent sans femmes. Tous les autres, désespérant de revoir jamais leur Patrie, avoient pris le parti de se marier (y).

A leur arrivée dans cette Ville, ils furent extrêmement affligés de n'y trouver que des apparences de misère. C'est-là que le Roi fait souvent conduire les criminels qu'il destine à la mort. Knox ne douta pas qu'y étant relégué par un ordre exprès de la Cour, sa vie ne fût sérieusement menacée. Cependant cette frayeur ne dura qu'un jour. Le Roi prévoyant qu'il ne manqueroit pas de s'abandonner au chagrin, après avoir été tiré d'une Province agréable pour être confiné dans des tristes montagnes, envoya le lendemain aux habitans, un des Seigneurs de sa Cour, avec ordre de leur déclarer (z) „ que les Anglois n'étoient ni criminels, ni privés des bonnes „ graces de Sa Majesté; qu'elle vouloit au contraire qu'ils fussent traités „ comme des personnes qu'elle estimoit, & qu'elle avoit dessein d'employer „ dans de grandes affaires; qu'elle ne les considéroit pas comme des pri- „ sonniers, mais comme des Etrangers honorés de sa protection; que si „ les provisions de la Ville n'étoient pas suffisantes, elle ordonnoit que les „ habitans vendissent leurs bestiaux, leurs biens, & jusqu'à leurs femmes, „ pour nourrir leurs Hôtes, & qu'ils leur cédaient leurs propres maisons”. Knox apprit, dans la suite, qu'en reléguant les Anglois dans ce lieu, le Roi n'avoit pas eu dessein de les chagriner, mais de se servir d'eux pour ruiner les habitans (a), qui s'étoient signalés dans la dernière révolte. Il ne diffimule pas que pendant trois ans qu'ils passèrent dans cette Ville, ils exercèrent avec rigueur le pouvoir qui leur étoit accordé (b). Ce ne fut pas sans peine qu'il se procura la liberté de retourner dans la Province de Handapondoune, où du profit qu'il tira de son commerce, il acheta une terre (c) dans celle d'*Oudaneur*, près de la Ville d'*Elledat*, à dix milles de Candi. Elle ne lui coûta que vingt-cinq *Larées*, qui font à la vérité une somme considérable dans l'Isle de Ceylan, quoiqu'elles ne reviennent qu'à la valeur de cinq piastres. Aussi-tôt qu'il eût acquis la propriété de ce fond, il y bâtit une maison, avec le secours de quelques Anglois qui n'étoient pas mariés (d). Dans les entretiens qu'ils avoient ensemble, ils mirent en

(x) Pag. 219. & suiv. Ceci n'arriva qu'en 1670. R. d. E.

(y) Knox dit *presque tous*; & l'on verra dans l'article suivant, que lui & Loveland n'étoient pas les seuls qui fussent sans femmes. R. d. E.

(z) Pag. 222. & 223.

(a) L'Auteur dit qu'ils en jugeoient ainsi par la déclaration que le Roi venoit de leur faire faire. Si ce Prince n'eût voulu que punir des sujets rebelles, il semble qu'il en

auroit eû assez d'autres moyens. R. d. E.

(b) On auroit peine à concevoir comment quatre hommes, malgré toute l'autorité dont ils pouvoient être revêtus, s'étoient rendus si redoutables à une Ville entière, si l'on ne sçavoit, par l'Auteur même, qu'elle n'étoit composée que de quatre ou cinq maisons. R. d. E.

(c) Pag. 229.

(d) Ceci est contradictoire avec ce qui est dit à l'article précédent: Mais ce n'est

pas

questio
n'en é
d'entr
parti d
s'impo
berté d
confer
solutio
capable
pouvoi
Compa
maître
mes.
sieurs
de; fa
s'il n'e
une pr
qui vou
de Bibl
uns acc
fes (g)
Bibliog
KNOX
un seul
miné,
fortes
leur ma
d'un de
„ avoi
„ Cour
portoit
préter
lui avo
avantag
ge de C
ler, il
lui déci
„ que
„ terre
„ pour
„ & q
pas la f
quatre
dans les
(e) P
(f) P

question s'il étoit permis d'épouser des femmes Idolâtres, & si la Religion n'en étoit pas moins blessée que d'une sale débauche, dont les plus sages d'entr'eux avoient peine à se garantir. La plupart se déclarèrent pour le parti du mariage, fondés sur divers exemples de l'ancien Testament. Ils s'imposèrent même la loi de n'épouser qu'une seule femme, malgré la liberté du Pays, & d'exiger d'elle qu'elle embrassât le Christianisme. Knox conservant toujours l'espérance de recouvrer sa liberté, persista dans la résolution de garder le célibat. Il ne vouloit se former aucun lien qui fût capable de l'arrêter, ni mettre d'obstacle à un mariage avantageux qu'il pouvoit faire quelque jour en Angleterre. Vers le même tems, un de ses Compagnons, nommé *Richard Varnham*, fut élevé à la dignité de Grand-maître de l'artillerie (e), & de Capitaine de neuf cens soixante-dix hommes. Le Roi lui donna, pour soutenir ce titre, le Gouvernement de plusieurs Villes, & lui fit présent d'une belle épée d'argent & d'une hallebarde; faveurs sans exemple pour de misérables Etrangers. Ensuite, comme s'il n'eût fermé la main si long-tems que pour l'ouvrir tout-d'un-coup, par une profusion de bienfaits, il offrit des récompenses considérables à ceux qui voudroient accepter de l'emploi dans son Armée, pour attaquer le Fort de *Bibligom* (f), qu'il avoit résolu d'enlever aux Hollandois. Quelques-uns acceptèrent cette offre & lui trouvèrent de la fidélité dans ses promesses (g), quoique la guerre se fût terminée par la reddition volontaire de *Bibligom*.

KNOX demouroit borné au revenu de son travail & de sa terre, avec un seul de ses Compagnons, qui se nommoit *Rutland*, & qui s'étoit déterminé, comme lui, à vivre dans le célibat. Ils avoient embrassé diverses fortes de commerce, qui leur rapportoit un profit considérable. Il ne leur manquoit que la liberté pour être heureux; lorsqu'un jour Knox reçût, d'un des premiers Seigneurs de la Cour, cet ordre écrit de sa main: „Après avoir reçu cette Lettre, ne manquez pas de venir incessamment à la Cour, afin d'y rendre vos respects à Sa Majesté”. Le même messager portoit un autre ordre à tous les Officiers du Pays, qui les obligeoit de lui prêter main-forte, si Knox refusoit de le suivre. Un Chingulai de ses amis lui avoit causé innocemment ce chagrin, en faisant à la Cour un portrait avantageux de ses bonnes qualités. Il ne put se défendre de faire le voyage de Candi. Mais s'étant rendu chez le Seigneur qui l'avoit fait appeler, il le surprit beaucoup, lorsqu'au lieu de rendre grâces à ses soins, il lui déclara „Que la Nation Angloise n'avoit jamais fait de tort au Roi, & que lui, qui étoit fils d'un Capitaine de Vaisseau au service de l'Angleterre, on ne pouvoit l'accuser d'être entré en ennemi dans l'Isle, ni pour y demander des faveurs; qu'il n'y étoit venu que pour négocier, & que sous de vains prétextes on l'avoit retenu contre le droit des gens; „ que

pas la faute de l'Auteur. Ils étoient encore quatre qui avoient fait vœu du célibat, dans lequel ils vécutent deux ans. R. d. E.

(e) Pag. 238.

(f) Pag. 239. En 1675. R. d. E.

(g) Ces Anglois étoient au nombre de six, & l'Auteur dit que loin d'accomplir ses promesses, le Roi les retint pour garder les portes de son Palais, où ils étoient restés & souffroient de grandes misères. R. d. E.

KNOX.

1669.

Question sur le mariage avec des femmes idolâtres.

Un des Capitifs est élevé à la dignité de grands emplois.

Knox est appelé à la Cour.

Sa fermeté à refuser les faveurs du Roi.

KNOX.
1672.

„ que depuis ce tems-là, il avoit traîné sa vie dans la misère, forcé à de
„ vils travaux pour se procurer l'habillement & la nourriture; que dans
„ l'état où ses fatigues l'avoient réduit, il n'étoit pas capable de servir
„ le Roi, & qu'il n'avoit que la mort à désirer si on lui refusoit la li-
„ berté ”.

CE Seigneur, après l'avoir écouté paisiblement, lui demanda s'il sçavoit lire & écrire en Anglois. Il répondit, „ qu'il étoit venu si jeune dans les
„ Indes & qu'il y avoit essuyé tant d'infortunes, qu'à peine sçavoit-il par-
„ ler la langue de son Pays; que le Roi trouveroit, entre les autres An-
„ glois, des personnes plus propres que lui aux dignités dont il vouloit
„ l'honorer; & que la plus grande faveur que Sa Majesté pût lui accorder,
„ après la liberté, étoit de lui laisser finir ses jours dans son petit Eta-
„ blissement ”. Le Seigneur Chingulai prit alors un air chagrin, & trait-
„ tant toutes ses raisons de ridicules, il lui dit de les aller conter à l'*Adi-
gar* (b). Heureusement ce premier Ministre se trouvoit dans un embarras
d'affaires, qui ne lui permirent pas de l'écouter. Quelques jours se passè-
rent, pendant lesquels Knox observa de ne pas quitter la Ville, pour ne
pas s'exposer au reproche d'avoir manqué de soumission; mais loin de sol-
liciter la fortune, il rejetta les instances de ses amis, sur-tout celles de
Richard Varnham, qui le pressoit à toute heure de suivre son exemple.
Enfin, demeurant inébranlable dans sa résolution, il retourna dans sa terre;
lorsque le silence du Ministre lui fit juger qu'on ne s'offenseroit pas de son
départ. Un ordre exprès du Roi le rappella bien-tôt à Candi (i). Il s'y
rendit encore, mais pour y jouer le même rôle; & le Roi, dégoûté appa-
remment par son obstination, lui laissa la liberté de se retirer. Rendu à
lui-même, & à Rutland son cher associé, il prit à son service un jeune
garçon, fils d'un des autres Captifs, pour tenir la place de son Nègre, à
qui il avoit accordé la permission de se marier. Il compte ici que sa capti-
vité avoit déjà duré seize ans (k).

1673.

Projets de
Knox & de
Rutland pour
leur liberté.

QUOIQUE sa situation fût assez douce, le désir de revoir sa Patrie ne
l'abandonnoit pas. Toutes les conversations qu'il avoit avec Rutland se
bornèrent à former des projets de liberté. Enfin cette passion se fortifia
tellement dans leur cœur au commencement de l'année 1673, qu'ils pri-
rent absolument la résolution d'exposer leur vie pour la satisfaire. Comme
ils sçavoient parfaitement la langue de l'Isle, & qu'ils avoient obtenu, par
degrés, la liberté d'aller vendre leurs marchandises dans différentes Provin-
ces, ils s'informèrent exactement des chemins, des postes gardés qu'ils a-
voient à passer, de la distance des Villes, & des lieux plus ou moins fré-
quentés. L'habitude qu'on avoit de les voir errans, fit attribuer leur cu-
riosité à de simples vûes de commerce. Ils conclurent de ces informations,
que la voye la plus sûre pour leur fuite étoit la partie septentrionale du
Royaume, parce qu'elle étoit la moins habitée.

Ils partent
sans pouvoir
s'échapper.

APRÈS s'être fournis de toutes les denrées qui convenoient à leur route,
ils invoquèrent la protection du Ciel pour entrer dans la partie du Pays
qu'ils connoissoient le moins. Tous les chemins y sont extrêmement diffi-
ciles

(b) Pag. 250.

(i) Pag. 252.

(k) Pag. 254.

ciles &
tiers, &
les cha
hayes &
tiers me
bre, lor
près la
rent de
Neure-ca
fut impo
difes, &
Ils furent

DE P
même v
ly, qui
tant fort
de pluye
le étoit d
voyage.
apprenoi
vriente d
lesquelles
pluyes,
ferme, l
sepropo
lai, à qu
confier le

LE te
au comm
ble. Ils
d'où ils f
de la Pro
bitation
caulava.
rempli d
Parroa,
Candi, &
quatorze
vince y
crainte
cidentale
vailler,
avoient
le retour

(l) Ibid.
(m) Pa

ciles & embarrassés (1). Ils consistent dans une multitude de petits sentiers, qui conduisent d'une Ville ou d'un Village à l'autre, les uns dans les champs & les autres dans les bois. D'ailleurs le pays est si couvert de hayes & de buissons, qu'à peine y voit-on trente pas devant soi. Les sentiers même y changent assez souvent, parcequ'on en ferme un grand nombre, lorsque les grains commencent à croître, & qu'on ne les ouvre qu'après la recolte. Malgré tous ces obstacles, les deux Anglois continuèrent de marcher vers le Nord & pénétrèrent jusques dans la Province de *Neure-calava*, à trois journées du lieu d'où ils étoient partis. Mais il leur fut impossible d'aller plus loin, parce qu'ayant vendu toutes leurs marchandises, on auroit commencé à les soupçonner de quelque mauvais dessein. Ils furent obligés de revenir ainsi sur leurs traces (m).

DEPUIS cette première entreprise, ils tentèrent sept ou huit fois le même voyage, avec aussi peu de succès. Ils allèrent une fois jusqu'à *Hourly*, qui est à l'extrémité du Royaume. Mais cette partie septentrionale étant fort sèche & manquant de fontaines, ils furent forcés de boire de l'eau de pluye si bourbeuse, qu'en buvant, le limon s'attachoit à leur barbe. Elle étoit d'ailleurs si puante, qu'elle leur causa une fièvre violente à chaque voyage. Cependant ils tiroient quelque fruit de leurs peines, parce qu'ils apprennoient toujours quelque chose d'utile à leur dessein, & qu'ils découvroient du moins les routes. Plusieurs années se passèrent encore, pendant lesquelles ils furent arrêtés, tantôt par la sécheresse, tantôt par les grandes pluies, & par d'autres obstacles. Mais enfin ils prirent une résolution si ferme, le 22 de Septembre (n) 1679, qu'en partant de leur maison ils ne se proposèrent plus que la mort ou la liberté. Knox y laissa un vieux Chingulai, à qui il donna quelque argent, comme s'il n'eut été question que de lui confier le soin de son bien & de ses bestiaux.

LE tems de la nuit étant le plus sûr pour leur marche (o), ils partirent au commencement de la Lune, dont la lumière leur fut long-tems favorable. Ils prirent d'abord par la montagne de *Bocaul*, qui étoit sans gardes; d'où ils se rendirent à *Bonder-Coos-Wat*, & de-là à *Nicavar*, dernière Ville de la Province de *Hotcourly*. Depuis cette Ville, on ne trouve aucune habitation jusqu'à *Parroa*, qui en est à seize miles, dans la Province de *Nuvecalava*. Tout cet intervalle n'est qu'un Désert, nommé *Parroa-mocolane*, rempli d'éléphants, de tygres & d'autres bêtes farouches. En arrivant à *Parroa*, ils résolurent de gagner *Anarodghurro*, dernière Place du Roi de *Candi*, dont ils n'avoient jamais approché de plus près que de treize ou quatorze miles. Mais ils apprirent bien-tôt que le Gouverneur de la Province y envoyoit des Officiers, pour recevoir les revenus du Roi. La crainte de les rencontrer leur fit prendre un long détour, par la partie occidentale d'*Ekponalpot*. Ils y achetèrent du fil de coton & se mirent à travailler, avec la précaution de vendre peu de marchandises, parce qu'ils en avoient besoin, comme d'un prétexte pour continuer leur marche. Après le retour des Officiers, ils rentrèrent dans leur chemin; mais ils retombe-

KNOX.
1673.

Inutilité de
plusieurs au-
tres entre-
prises.

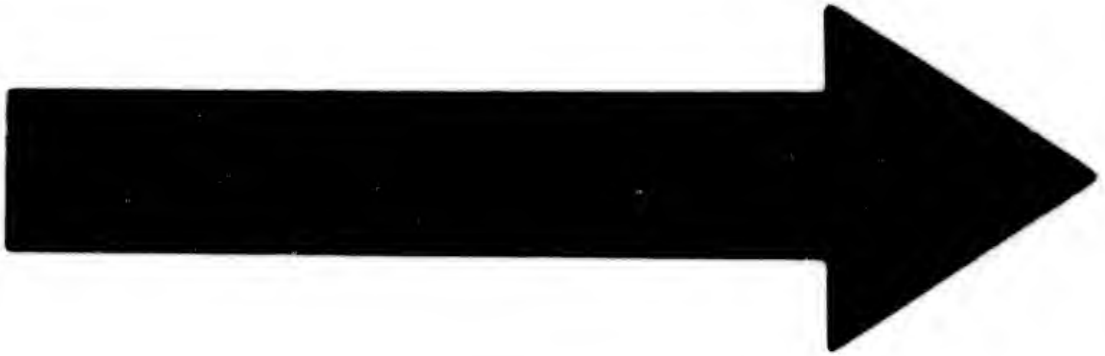
1679.

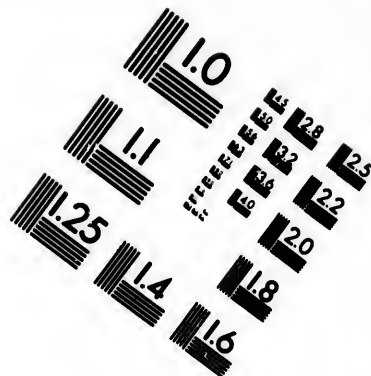
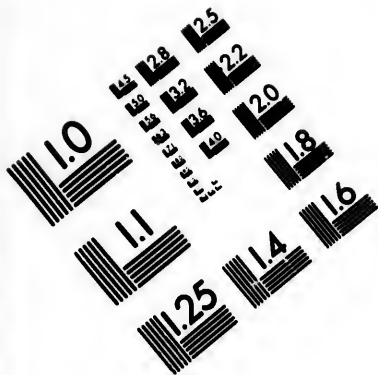
Leur éva-
sion.
Plan de
leur route.

Obstacles
qu'ils trou-
vent en che-
min.

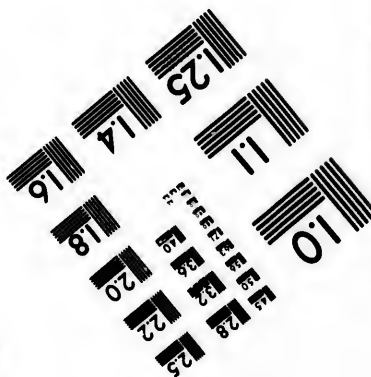
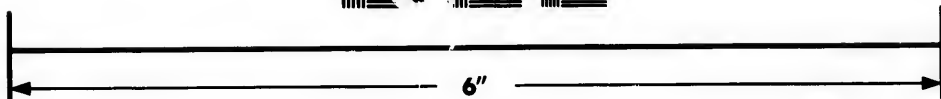
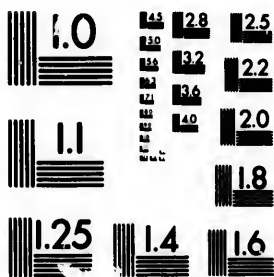
(1) *Ibid.* & suiv.
(m) *Pag.* 258.

(n) *Pag.* 264.
(o) *Ibid.* & *pag.* suiv.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

EE E 28
E E 32
E E 22
E E 20
E E 18

10
E E
E E

KNOX.
1679.

Infulaires
indépendans
du Roi & des
Hollandois.

Comment
Knox & Rut-
land trom-
pent un Gou-
verneur.

Ils arrivent à
Anarodg-
burro.

rent bien-tôt dans un autre embarras. La maison du Gouverneur de la Province se trouvoit sur leur passage, dans un lieu nommé *Collivilla*, où ce Seigneur ne demouroit que pour observer les passans. Leur frayeur fût extrême. Cependant, après un peu de délibération, ils résolurent de se présenter hardiment chez lui, comme s'ils eussent été munis d'une pleine autorité pour voyager. Cette témérité leur réussit. Ils firent quelques présens au Gouverneur; & lui ayant montré leurs marchandises, pour écarter ses soupçons, ils feignirent d'être venus chercher de la chair boucanée de daims, qui est ordinairement fort commune dans cette Province. Ils sçavoient, néanmoins, que la sécheresse de cette année avoit rendu les daims fort rares. Aussi le Gouverneur parut-il fâché de ne pouvoir leur en fournir; mais il leur conseilla d'en chercher dans les Villages voisins. Cette réponse leur causa d'autant plus de joye, qu'elle leur offroit un prétexte pour s'avancer vers Anarodgburro. Il y avoit néanmoins des difficultés d'une autre nature à surmonter. D'anciennes informations leur avoient appris, que pour trouver des lieux habités au Nord de cette Ville, il falloit marcher deux journées entières dans des déserts affreux, & qu'ensuite on entroit dans un Pays habité par des Malabares, indépendans du Roi de Candi & des Hollandois. Ils appréhendoient de tomber entre les mains de ces peuples, qui étoient alliés du Roi, & qui ne pouvoient manquer de les reconnoître pour des fugitifs en les voyant sortir de ses Etats. Malgré la force de cet obstacle, ils remirent à délibérer sur leur conduite lorsqu'ils auroient passé Anarodgburro; & ne pensant qu'à profiter de la confiance du Gouverneur, ils firent deux ballots de leurs marchandises, dans l'un desquels ils mirent secrètement ce qu'ils avoient de moins précieux. Ils prièrent ce Seigneur de souffrir qu'ils laissassent cette partie de leur bien dans sa maison, jusqu'à leur retour. C'étoit une sorte de caution volontaire, qu'ils crurent capable de prévenir tous les doutes. Ils affectèrent encore de ne marquer aucun empressement pour leur départ.

ENFIN, le Ciel leur ayant fait surmonter quantité d'autres obstacles, ils se mirent en chemin sans guide, & traversèrent d'abord une épaisse forêt, où ils eurent le bonheur de ne pas s'égarer. Ensuite ils trouvèrent une petite rivière, nommée *Malwat-oya*. Leur première idée fut qu'allant se jeter vraisemblablement dans la Mer, elle pouvoit servir à leur faire trouver facilement les Côtes. Mais la crainte que ce chemin ne fût trop long, leur fit remettre à le prendre lorsqu'ils auroient perdu l'espérance d'arriver à Anarodgburro. Ils continuèrent de marcher avec si peu de détour, qu'ils y arrivèrent heureusement. C'est moins une Ville qu'un territoire (p), auquel les Chingulais donnent aussi le nom de *Neurwaug*. Knox le regarda comme la plus grande plaine de l'Isle de Ceylan. Le centre est occupé par un étang d'un mile de longueur, environné de bois & de quantité de hameaux, dont les habitans sont des Malabares, qui parlent un langage différent de celui de Candi. On n'apperçoit leurs habitations que de fort près. En entrant dans cette plaine, les deux Anglois furent quelque tems incertains du chemin qu'ils devoient suivre. Mais ils entendirent le chant

(p) Pag. 276.

d'un
ne ba
conn

A

un ar
specta
voien
qui p
donné
leurs
rent q
liwilla
Chef
plicat
une v
fourni
ter.

temen

un Por

rent q

me de

ne pou

tions,

que les

fit abar

rent f

avoien

traité

tans qu

disés;

Ching

leur ro

reufem

nant d

d'Oste

les que

tes &

une p

épinés

de gra

des ou

garant

UN

(9)

(7)

(5)

XI.

d'un coq, qui leur fit juger qu'ils touchoient à quelque lieu habité. Ils ne balancèrent point à s'y rendre, avec autant de hardiesse que s'ils eussent connu le Pays (q).

Aussi-tôt qu'ils se furent approchés des maisons, ils s'affirent sous un arbre & déployèrent leurs marchandises. Le peuple étant accouru à ce spectacle, ils se virent environnés d'une foule d'habitans, dont ils ne pouvoient se faire entendre. Cependant ils furent abordés par un vieillard, qui parloit la langue des Chingulais, & qui leur fit diverses questions. Ils donnèrent tant de vraisemblance à leurs réponses, que joint à l'étalage de leurs marchandises, elles les firent passer pour des Marchands. Ils ajoutèrent qu'avec le dessein de vendre, & la permission du Gouverneur de Colliwilla, ils cherchoient l'occasion d'acheter de la chair boucanée. Le Chef du canton, auquel ils furent présentés, parut satisfait de cette explication. Dans la joye qui se répandit parmi les habitans, on leur donna une vieille maison pour leur retraite, & les principaux s'engagèrent à leur fournir, dans quelques jours, autant de chair qu'ils en pourroient emporter. Ils profitèrent du délai qu'on leur demandoit, pour se procurer adroitement des informations. Ayant appris la route de *Jafnapatan*, qui est un Port des Hollandois dans la partie septentrionale de l'Isle (r), ils jugèrent que le même chemin devoit conduire à *Manaar*, autre Place maritime de leur dépendance, à deux ou trois journées d'Anarodgburro. Rien ne pouvoit mieux s'accorder avec leurs desirs. Mais sur quelques objections, qu'ils tirèrent exprès de la sûreté du Pays, leur Interprète ajouta que les passages étoient continuellement gardés. Cet éclaircissement leur fit abandonner un projet dont le succès leur avoit paru certain. Ils se virent forcés de revenir à celui de suivre la rivière de Malwat-oya, qu'ils avoient laissée derrière eux (s); C'étoit le seul moyen de se dégager du traité qu'ils avoient conclu pour la chair de daim, en persuadant aux habitans qu'ils vouloient retourner à Colliwilla & revenir avec leurs marchandises, sans compter que s'ils avoient le malheur de rencontrer quelques Chingulais, ils ne devoient pas craindre qu'on eût de la contradiction à leur reprocher dans leurs vûes & dans leurs discours. Ils firent goûter heureusement, à leurs hôtes, les raisons qui les obligeoient de partir; & prenant des provisions pour dix jours, ils se mirent en chemin un Lundi, 12 d'Octobre (t). Ils s'étoient munis de quantité de choses nécessaires, telles que deux grandes feuilles de *Tallipot*, qui pouvoient leur servir de tentes & les mettre à couvert de la pluye; des fusils, pour allumer du feu; une peau de daim coupée en morceaux, pour garantir leurs jambes des épines, en traversant les bois; une petite hache au bout d'un bâton, & de grands couteaux pendus à leur ceinture, pour se défendre des tygres & des ours. A l'égard des éléphans, il n'y a pas d'autre moyen, pour s'en garantir, que de les éviter par la fuite (v).

UN Lecteur, attaché à ce récit par tant de circonstances intéressantes, trou-

Knox.
1679.

Ils y sont
bien reçus,
mais ils ne
peuvent pas
passer plus
loin.

Parti qu'ils
prennent.

Leurs pré-
paratifs pour
prendre une
autre route.

(q) Pag. 277.

(r) Pag. 281.

(s) Pag. 283.

XI. Part.

(t) Pag. 285.

(v) Pag. 286.

KNOX.
1679.

Ils suivent
les bords
d'une rivière,
dans l'espé-
rance d'arri-
ver à la mer.

Peines qu'ils
ont à souffrir.

Fausses al-
larmes.

trouvera plus de plaisir encore à suivre l'Auteur dans ses propres expressions, & sa curiosité ne fera que s'échauffer pour le dénoûment. C'est donc Knox même, qui va exposer le reste de ses aventures jusqu'à Manaar.

Nous arrivâmes (x) vers quatre heures du soir à un mile de la Rivière, dont nous étions résolus de suivre les bords. Il nous vint à l'esprit qu'on pouvoit avoir suivi nos traces, pour s'assurer si nous retourillions à Colliwilla. Dans cette crainte, nous nous assîmes près d'un rocher, sur le grand chemin, où nous attendîmes la nuit; & pour n'être pas sans excuses, l'un de nous devoit feindre de s'être trouvé mal & d'avoir été forcé de s'arrêter. Nous ne vîmes paroître personne. Aussi-tôt que le Soleil fût couché, nous quittâmes le grand chemin, & nous nous jettâmes dans le bois qui bordoit la Rivière; mais craignant toujours que notre marche ne fût découverte, nous eûmes la précaution d'y entrer en marchant à reculons sur le sable. L'obscurité nous surprit bientôt & fut redoublée par la pluie; de sorte que nous fûmes obligés de tendre nos tentes & de faire du feu, pour attendre le lever de la Lune. Nous prîmes quelques rafraîchissemens; après quoi nous étant couvert les pieds & les jambes de cuir de daim, nous recommençâmes à marcher au clair de la Lune. Mais l'épaisseur des arbres, qui rendoit la lumière très-foible, ne nous permit de marcher que trois ou quatre heures. Nous rencontrâmes un éléphant, que nous nous efforcâmes inutilement de faire fuir. Il demeura ferme dans notre passage; ce qui nous obligea d'allumer du feu entre quelques arbres, pour attendre que cette terrible bête se fût éloignée. Au lever du Soleil, nous ne découvriâmes autour de nous qu'un affreux désert, dont la vûe nous persuada, que ce lieu n'avoit jamais eu d'habitans, & que nous commencions à nous éloigner de ceux que nous avions appréhendé de rencontrer. Cette idée nous fit croire que nous pouvions marcher en sûreté pendant le jour. Mais nous fûmes bien-tôt détrompés, lorsqu'en suivant la Rivière, qui serpençoit vers le Nord, nous nous trouvâmes tout-d'un-coup au milieu de quantité de ha-meaux, que l'épaisseur des bois nous avoit empêché de découvrir. Notre frayeur augmenta beaucoup, à de grands cris que nous entendîmes autour de nous (y). Le bois étoit si clair que nous ne pouvions espérer d'y être cachés long-tems, & le parti de retourner sur nos pas nous paroissoit encore plus terrible. Dans cette consternation, nous aperçûmes un arbre, dont la grosseur extraordinaire nous fit juger qu'il étoit creux. Il étoit effectivement, & nous y trouvâmes une retraite assez spacieuse pour nous y enfoncer jusqu'au soir. L'obscurité nous étant redevenue favorable, nous traversâmes un grand chemin, pour retourner au bord de la Rivière. Cependant les mêmes cris continuoient toujours, & nous firent douter si les habitans ne nous donnoient pas la chasse. Mais des éléphans, qui brisoient les branches entr'eux & nous, servirent à nous rassurer, parce qu'il n'y avoit pas d'apparence que des hommes eussent la hardiesse d'avancer, tandis que ces fiers animaux nous tiendroient lieu de rempart; & nous jugeâmes bien-tôt, avec plus de vraisemblance, qu'ils ne faisoient ce bruit que pour éloigner les bêtes sauvages de leurs champs. Aussi dressâmes-nous nos tentes

(x) *Ibid.* & pag. suiv.

(y) Pag. 291.

tes fu
lever
Infula
Sauva
craint
la Pro
nous a
tendir
pluyes
toit qu

No
tendre
souven
mais le
les bra
nous t
nous e
s'uniff
offroit
Nous e
rempli
bords,
tenir q
dont je
sert qu

LE J
da - oya
Malaba
impossi
buisson
le long
core fa
tin, ne
que ce
tans du
plus d'i
paroiss
tions o
apperç
faisoien
égale à
préhen
sent le
avançâ

(z) F
(a) P

tes sur le bord de l'eau, où nous dormîmes d'un sommeil tranquille jusqu'au lever de la Lune. Tout le reste de la nuit fut employé à sortir du Pays des *Insulaires apprivoisés*; c'est le nom qu'on leur donne, pour les distinguer des Sauvages (z), qui habitent les bois par lesquels nous devions passer. Nos craintes, en approchant de ces barbares, étoient d'une autre nature. Mais la Providence veilloit sur nous; car nous les trouvâmes partis des lieux que nous avions à traverser. Il n'y restoit que quelques femmes, dont nous entendîmes les voix d'assez près pour distinguer leur sexe. La saison des pluies rappelloit cette farouche Nation dans ses déserts, d'où elle ne sortoit que pendant la sécheresse, pour s'approcher de la Rivière.

Nous commençâmes alors à marcher avec moins d'inquiétude & sans attendre les ténèbres, en continuant de suivre la Rivière, qui nous retardoit souvent par ses détours. Quelquefois les chemins étoient assez commodes; mais le plus souvent il nous falloit traverser des ronces, qui nous déchiroient les bras & le visage. Plus nous nous imaginions avancer vers la Mer, moins nous trouvions d'eau dans la Rivière; & pour augmenter nôtre embarras, nous en rencontrâmes d'autres, qui n'avoient pas une goutte d'eau, & qui s'unissant à la nôtre nous faisoient douter du chemin. Chaque moment nous offroit des daims, des ours & des buffes, qui prenoient la fuite à nôtre vûe. Nous commençâmes à ne plus rencontrer d'éléphants, mais la Rivière étoit remplie d'alligators (a) & de rochers. On voit en divers endroits, sur ses bords, quantité de gros piliers de pierre, qui paroissent avoir servi à soutenir quelque édifice. Je remarquai même des traces de divers ponts (b), dont je ne saurois m'imaginer quelle avoit pu être l'utilité, dans un lieu désert qui n'a jamais été propre au Commerce.

Le Jeudi, après-midi, nous passâmes une Rivière, qui se nomme *Coron-da-oya*. Elle fait la dernière séparation des terres du Roi & de celles des Malabares, dont nous n'avions pas cessé de suivre les limites. Il nous fût impossible ici de pénétrer plus loin dans les bois, à cause des épines & des buissons dont ils sont remplis. Mais comme on pouvoit marcher à pied sec le long de la Rivière, nous fîmes plus de chemin que nous n'en avions encore fait pendant le jour. Le Vendredi, entre neuf & dix heures du matin, nous observâmes des traces d'hommes sur le sable. C'étoit une marque certaine que le Pays étoit habité. Mais nous sçavions que ces habitans du Nord, quoique Malabares & Tributaires des Hollandois, avoient plus d'inclination pour le Roi de Ceylan que pour les Etrangers. Il ne nous paroïssoit pas impossible qu'ils ne nous renvoyassent à ce Prince, & nous étions occupés de cette crainte, lorsque vers trois heures après-midi nous aperçûmes, dans un détour, deux Bramines (c), assis sous un arbre, qui faisoient bouillir du riz à trente pas de nous. Quoique leur frayeur parût égale à la nôtre, peut-être aurions-nous pris la fuite, si nous n'eussions appréhendé qu'ils ne fussent armés d'arcs & de flèches, ou qu'ils ne soulevassent le Pays contre nous. Après les avoir considérés un moment, nous avançâmes vers eux d'un air soumis, & nous leur demandâmes en langue

KNOX.
1679.

Ils se rassurent, mais sont déchirés par les ronces.

Anciens monumens qu'ils rencontrent.

Ils arrivent dans un canton habité.

Leur embarras pour se faire entendre.

(z) Pag. 293.
(a) Pag. 295.

(b) *Ibidem.*
(c) Pag. 299.

KNOX.
1679.

Ils font
trompés par
un Malabare.

Leur arri-
vée sur les
terres des
Hollandois.

Chingulaise la liberté de nous approcher davantage. Ils ne nous entendoient pas; & nous ayant parlé en Malabare, qui ne nous étoit pas moins inconnu, nôtre embarras auroit duré long-tems, si nous n'avions pris le parti de nous expliquer par des signes. Ils nous répondirent de même, & nous firent entendre qu'ils nous recevroient volontiers, si nous mettions bas nos longues haches. Nous arrivâmes près d'eux, en levant les mains au Ciel, & nous leur montrâmes nos playes qui étoient encore sanglantes. Enfin l'expression de nôtre douleur & de nos besoins fût si vive, qu'elle nous attira leur compassion. Ils levoient de tems en tems les yeux, en s'écriant *Tombrane*, qui signifie *Dieu* dans la langue Malabare. Après nous être un peu rassurés mutuellement, ils nous firent signe d'aller reprendre nos haches. Ensuite ils nous offrirent du riz & des herbes bouillies, & nous leur donnâmes en échange un morceau de tabac, dont ils parurent faire beaucoup de cas. Nous leur proposâmes de nous conduire au Fort des Hollandois. Ils nous refusèrent ce service, & nous firent entendre que nous étions hors de danger. Mais leur ayant montré en argent la valeur de cinq schellings, l'un d'eux les prit, & se mit à marcher devant nous, sans attendre son Compagnon. Cependant nous fumes étonnés qu'après avoir fait un mile, il se disposa tranquillement à nous quitter. Comme il ne nous restoit plus d'argent, nous lui donnâmes un bonnet & un couteau, pour lesquels il alla un mile plus loin, en renouvelant ses signes, pour nous faire connoître qu'il ne restoit rien à craindre. Il nous auroit été facile d'employer la force pour nous faire rendre ce qu'il avoit reçu de nous, ou pour nous faire conduire sur les terres des Hollandois; mais dans la crainte qu'il ne soulevât contre nous le voisinage, nous prîmes le parti de lui dire adieu avec beaucoup d'honnêteté (d). Nous continuâmes de marcher une heure ou deux. Le soir, ayant allumé un grand feu, pour épouvanter les éléphants qui sont en grand nombre dans ces bois, nous passâmes la nuit sous nos tentes.

Le lendemain, à la pointe du jour, il fallut suivre encore la Rivière & continuer pendant deux heures une marche fort incertaine. Mais nous touchions à la fin de nos misères. Un homme que nous rencontrâmes seul, & que nous interrogeâmes en Chingulai, nous répondit, dans la même langue, qu'il appartenoit aux Hollandois, & que nous étions sur leurs terres, à six miles seulement du Fort de *Sarepa*. Nôtre joye fût si vive, qu'après lui avoir dit sans précaution, que nous nous étions sauvés de Candi (e), nous lui promîmes une grosse récompense pour nous conduire promptement au Fort. Mais il s'en excusa froidement, sur des affaires pressantes qui l'appelloient d'un autre côté, & nous demeurâmes dans la crainte d'avoir commis une imprudence. Cependant il nous conseilla de quitter la Rivière, & d'aller droit aux habitations, où nous trouverions des guides. Le seul nom du Fort nous avoit animés d'un tel courage, que sans consulter plus long-tems la prudence, nous nous jettâmes dans la première route qu'il nous montra. Elle étoit coupée par quantité d'autres chemins, qui nous firent errer long-tems avec beaucoup de fatigue. Nous commencions à nous croire trompés, & le chagrin nous fit asseoir sous un arbre. Une demie heure après, nous

vîmes

(d) Pag. 301 & suiv.

(e) Pag. 303 & suiv.

vîmes
parler
tienne
petit
autre
le Sam

KN
louer
trême
échapp
politess
Comm
l'espac
leur si
Colomb
presser
gent &
Général
les y r
glois d
sentit
lombo
route
qu'ils
veau
Anglo
duite
tion (k

L'A
Anglo
Etats d
y avoit
malfait
que ce
vement
me &
Ambass
Cour.
deux fe
la révo
tumulte
le fit ar
D'autre

(f) P
(g) K
(b) P

vîmes passer trois Malabares, dont l'un sçavoit un peu de Portugais. Sans parler de Candi, ni de tout ce qui pouvoit s'opposer encore à nôtre impatience, nous lui dîmes que nous étions Hollandois, & nous lui offrîmes un petit présent pour nous mener au premier Village. Il nous y procura un autre guide, qui nous conduisit jusqu'au Fort de Sarepa, où nous arrivâmes le Samedi 18 d'Octobre, après dix-neuf ans & six mois d'esclavage (f).

KNOX semble ici respirer, & prend ensuite un ton plus libre pour se louer de l'accueil qu'il reçut des Hollandois. Leur surprise fût d'abord extrême, parce qu'ils n'avoient jamais vû d'Européens qui se fussent encore échappés de Ceylan. Les deux Anglois furent traités avec toutes sortes de politesses, & conduits dès le lendemain sous une escorte; à Manaar, où le Commandant du Château ne les reçut pas moins civilement. Il les retint l'espace de dix jours, pendant lesquels il ne manqua rien à la douceur de leur situation. De-là ils furent transportés dans une barque à la rade de Colombo, & plusieurs Anglois qui étoient établis dans cette Ville, s'empresèrent de les venir féliciter de leur délivrance. On leur fournit de l'argent & des habits. Le Gouverneur, qui étoit fils de M. Ryklof Van Goens (g), Général de Batavia (h), & qui devoit y retourner bien-tôt, leur offrit de les y mener avec lui. Knox auroit souhaité de pouvoir passer au Fort Anglois de Saint-Georges; mais n'espérant pas d'en trouver l'occasion, il consentit à s'embarquer pour Batavia (i). Pendant le séjour qu'il fit à Colombo, il écrivit aux Captifs Européens de Ceylan, pour leur marquer la route qu'il avoit tenue dans sa fuite, & leur conseiller de la prendre lorsqu'ils se détermineroient à suivre son exemple. Il laissa sa lettre au nouveau Gouverneur de Colombo, qui lui promit de la faire remettre aux Anglois de Candi, mais qui le pria de permettre auparavant qu'elle fût traduite en Hollandois, afin qu'elle pût être utile aux prisonniers de sa Nation (k).

L'AUTEUR, occupé jusqu'à présent de lui-même & des autres Captifs Anglois, n'observe qu'à la fin de son récit, qu'on pouvoit compter, dans les Etats du Roi de Ceylan, cinquante ou soixante Hollandois, entre lesquels il y avoit des Ambassadeurs, des prisonniers de guerre, des fugitifs, & des malfaiteurs qui s'étoient sauvés des mains de la Justice. Il nous apprend (l) que ce Prince, qui se nommoit *Radja Singa*, loin d'être porté par un mouvement de haine à retenir les Européens, avoit pour eux une véritable estime & ne pensoit qu'à se les rendre utiles en les attachant à son Pays. Les Ambassadeurs mêmes n'obtenoient pas facilement la liberté de quitter sa Cour. Knox en vit cinq Hollandois, qui furent retenus successivement, & deux seulement qui furent renvoyés. Le premier s'étoit rendu à Candi, avant la révolte dont Knox fût témoin, & ne quitta pas cette Ville pendant le tumulte des armes. Le Roi, qui s'étoit retiré dans la montagne de *Gauluda*, le fit amener près de sa personne & lui donna des gardes pour l'observer. D'autres ordres l'ayant retenu dans ce lieu après la guerre, une femme

Chin.

KNOX.
1679.

Ils font bien reçus, & menés de Manaar à Colombo.

Eclaircissement sur les Hollandois prisonniers à Ceylan.

Etranger Ambassadeur des Hollandois.

(f) Pag. 305.

(g) Knox le nomme mal *van Cors*. R. d. E.

(h) Pag. 312.

(i) Pag. 316.

(k) Pag. 317.

(l) Pag. 349.

KNOX.
1679.

Chingulaife, qui avoit quelques mécontentemens domestiques, se retira chez lui. Elle avoit de l'esprit & de la beauté. L'Ambassadeur en devint passionnément amoureux. Mais ne pouvant obtenir ses faveurs, il écrivit au Roi & lui promit d'embrasser son service, s'il vouloit obliger cette femme à le traiter avec plus de complaisance. Ce Prince, qui ne cherchoit qu'un prétexte pour le retenir, accepta ses offres. Il le fit venir à la Cour avec sa maîtresse, il lui donna un logement magnifique, & fournit libéralement à sa dépense. Mais après lui avoir laissé passer une nuit avec la Chingulaife, il la lui fit enlever le lendemain. Pendant ses bienfaits diminuèrent si peu, qu'il le créa Surintendant de ses édifices & de ses forges, avec la permission de faire sa demeure dans la Capitale. Quelque tems après, ce nouveau Courtisan eut l'imprudence de donner avis au Gouverneur Hollandois d'*Arrundery*, que les Chingulais avoient résolu d'attaquer ce Fort. Sa lettre fut interceptée & remise au Roi, qui après lui avoir reproché sa perfidie, l'envoya au supplice sans vouloir écouter ses justifications (m) (n).

Le second Ambassadeur Hollandois se nommoit *Henri Drake*, & fut envoyé à Candi en 1664. Knox fait l'éloge de son caractère. Le Roi, qui ne reconnut pas moins son mérite, le retint jusqu'à sa mort, après laquelle il fit transporter son corps à Colombo dans un palanquin, avec des complimens aux Hollandois sur la perte d'un homme qu'ils devoient regretter. En 1670, il en vint un autre, chargé d'une commission particulière pour affermir la Paix. Le Roi le combla d'honneurs & le fit vêtir à la Chingulaife; faveurs dont on ne connoît pas d'autre exemple. Mais elle n'empêcha pas qu'il ne demeurât long-tems sans rien obtenir. Son humeur étoit impatiente. Il fit demander plusieurs fois son congé, qui fut différé de jour en jour. Enfin, choqué de ce retardement, il déclara que si son prédécesseur étoit mort en femme, il étoit résolu de mourir en homme de cœur. On avoit peine à comprendre le sens de cette menace, lorsqu'un jour, ayant pris ses armes, il se rendit à la porte du Palais. Là, étant son chapeau & faisant une profonde révérence, comme si le Roi eût été présent, il prononça un compliment & remercia Sa Majesté de l'honneur qu'elle lui avoit fait. Ensuite il partit couragement, suivi de quelques Nègres qui le servoient. On s'imagina que le Roi donneroit des ordres pour le faire arrêter, & qu'il le puniroit de son audace. Mais soit qu'il conçût de l'admiration pour une action si ferme, ou qu'il eût d'autres raisons de se modérer, il lui laissa la liberté de continuer sa route, & le fit même escorter par un Seigneur de sa Cour jusqu'aux terres des Hollandois (o).

Fermeté
singulière
d'un Ambas-
sadeur.

(m) Pag. 341 & suiv.

(n) Dans un *Memoire* du Sr. *Ryklof Van Goens*, le Père, Gouverneur de Ceylan, en date du 26 Decembre 1663, il est dit, qu'entre plusieurs Ambassadeurs de diverses Nations que le Roi détenoit à sa Cour, il en avoit fait assassiner un des Hollandois, nommé François *Har*, dont il ne nous apprend pas le crime. *Valentyn*, sans nommer cet Ambassadeur, qui doit cependant être le même,

[Ce. s'accorde avec Knox sur la cause de sa disgrâce. Mais il ne parle point de ses autres aventures. R. d. E.

(o) On ne trouve point son nom dans *Valentyn*. Aussi n'a-t'il fait que copier Knox. Il ajoute seulement, que cet Ambassadeur, voyant quelques Captifs Anglois à la porte du Palais, de laquelle il venoit de prendre si plaisamment congé, leur avoit encore donné pour boire. R. d. E.

[Ce. dont le
voit te
l'un &
ni soin
Le der
avoit a
trop je
bassade
Cour (e
son, en
le trans
du Pala
voyant
senter d
échapé
rent un
formé d
ner prom
maines,
à avoir
KNO
tifs Fra
gros Va
un Com
Cottiar,
tratta m
ne épée
vorable,
laisser à
sider dan
dans d'a
fortes de
& leur a
mis une
tôt, fit
qu'on eût

(p) Elle

dire depuis

(q) Va
niles.

(r) Le
d'abord qu
au milieu
qui fut ex
pauvre An

[CELUI qui vint ensuite se nommoit *Jean Baptiste*, Courtisan adroit, & dont le Roi faisoit une estime toute particulière. Jamais ce Monarque n'avoit témoigné tant de bontés à un Ministre. Il lui donna des esclaves de l'un & de l'autre sexe, fournit sa maison de tout le nécessaire, & n'épargna ni soins ni caresses pour adoucir l'amertume d'une captivité honorable (p). Le dernier Ambassadeur Hollandois qui arriva à Candi du tems de l'Auteur, avoit amené un lion, dont il vouloit faire présent au Roi, qui le trouvant trop jeune & peu conforme à l'idée qu'il s'en étoit formé, relégua l'Ambassadeur & son lion dans la Province d'*Oudipollat*, à vingt miles de la Cour (q). Au bout de quelque-tems, cet Ambassadeur, ennuyé de sa prison, entreprit de s'évader; mais ayant été repris, le Roi ordonna qu'on le transportât dans la Ville, où il fût logé dans une maison assez éloignée du Palais. D'abord il crut que c'étoit pour lui accorder audience; mais voyant que le tems se passoit sans qu'on songeât à lui, il résolut de se présenter devant le Roi, à quel prix que ce fût. En effet, un jour s'étant échappé, il prit hardiment le chemin du Palais. Ses Gardes, qui survinrent un moment après, l'empêchèrent d'exécuter son dessein. Le Roi informé de sa témérité, lui fit commander, sous peine de la vie, de retourner promptement chez lui (r), où il demeura encore pendant plusieurs semaines, désespéré du mauvais succès de son Ambassade, qui aboutit enfin à avoir une fois audience; mais sans jouir de la liberté de s'en aller.]

KNOX, qui, dans le cours de son Journal, n'a pas moins négligé les Captifs François que les Hollandois, raconte ici qu'en 1672 (s), quatorze gros Vaisseaux François étant arrivés dans l'Isle de Ceylan, pour y établir un Commerce, M. de *la Haye*, Amiral de cette Flotte, mouilla au Port de *Cottiar*, d'où il envoya trois de ses gens à la Cour de Candi. Le Roi les traita magnifiquement. Il leur fit présent à chacun d'une chaîne d'or, d'une épée damasquinée & d'un beau fusil. Sa réponse n'étant pas moins favorable, l'Amiral encouragé par de si belles espérances, prit le parti de laisser à Candi un Ambassadeur en chef, avec six autres François, pour résider dans cette Cour jusqu'au retour de la Flotte, qui devoit aller trafiquer dans d'autres lieux. Avant son départ, le Roi la fit pourvoir de toutes sortes de provisions. Il permit aux François de bâtir un Fort dans la baie, & leur accorda même des secours pour ce travail. L'Amiral après y avoir mis une garnison, & s'être engagé par son Ambassadeur, à retourner bientôt, fit route vers les Côtes de Coromandel. On ne le revit plus; & lorsqu'on eût perdu l'espérance de le revoir, les Hollandois se rendirent maîtres de

KNOX.
1679.

Audace
moins heu-
reuse d'un
autre.

Plusieurs
François cap-
tifs dans l'Isle
de Ceylan.

A quelle oc-
casion.

(p) Elle duroit encore en 1685, c'est-à-dire depuis près de quatorze ans.

(q) Valentyn dit seulement six à sept miles.

(r) Le Roi, suivant Valentyn, commanda d'abord qu'on le retint, jusqu'à nouvel ordre, au milieu de la rue où il avoit été arrêté; ce qui fut exécuté avec tant de rigueur, que le pauvre Ambassadeur se vit contraint de rester

ainsi debout sur la même place, pendant trois jours consécutifs, avant que la permission vint de le reconduire dans sa maison. Depuis l'audience qu'il eût du Roi, quelque-tems après, on n'a pas pu se procurer d'autres éclaircissements sur le sort de cet Ambassadeur. Il se nommoit *Bucquoy*, & avoit été envoyé le 24 Mars 1677.

(s) Pag. 351.

se retira
en devint
il écrivit
ette fem-
cherchoit
à la Cour
libérale-
la Chin-
mits dimi-
s forges,
que tems
Gouver-
attaquer
lui avoir
ses justi-

, & fut
Roi, qui
laquelle
s compli-
éter. En
pour affer-
ngulaise;
écha pas
oit impa-
e jour en
déesseur
. On a-
r, ayant
chapeau
e, il pro-
lui avoit
ui le fer-
ire arrê-
e Admi-
e mode-
porter par

[CE.
de sa dif-
ses autres

n dans Va-
ier Knox.
bassadeur,
à la porte
e prendre
core don-

KNOX.
1679.

Ambassade
Françoise
vers le Roi
de Ceylan.

Imprudence
de l'Ambassa-
deur.

Son triste
fort.

Divisions
des François.

de son Fort. Quelques-uns croyent, remarque Knox (t), qu'il périt dans une tempête, & d'autres, qu'il fut coulé à fond par les Hollandois. Mais il n'est question ici que de l'Ambassadeur & de sa suite.

IL partit de Cottiar à cheval, sans avoir donné avis de sa marche à la Cour. Cependant le Roi n'eut pas plutôt appris qu'il étoit en chemin, que lui ayant fait préparer une maison à Candi, il envoya au-devant de lui quelques-uns de ses principaux Officiers pour l'y conduire. L'Ambassadeur fit son entrée à cheval, malgré le soin qu'on eut de lui représenter qu'il bleffoit l'usage du Pays, & que le Roi pourroit s'en offenser. Il n'en fut pas traité moins civilement. Pendant quelques jours, sa maison fut entretenue aux dépens de la Cour; & lorsqu'on le vint prendre pour sa première audience, il y fut conduit avec beaucoup de cérémonie par les principaux Seigneurs. Le Roi ne donne ses audiences aux Etrangers que la nuit. On les introduit dans une salle, où ils attendent qu'il les fasse appeler. Le nouveau Ministre, comptant apparemment trop sur le retour de la Flotte Françoise, ou moins prudent qu'il ne convenoit à son caractère, s'impatienta d'attendre une heure ou deux, & s'imagina qu'on ne l'avoit amené que pour lui faire affront. Dans cette idée, il sortit brusquement & reprit le chemin de son hôtel. On voulut le retenir. Cet obstacle acheva de le mettre en fureur. Il porta la main sur la garde de son épée, & l'on fut contraint de le laisser passer.

LE Roi fut si choqué de cette hardiesse, qu'il donna ordre aussitôt que l'Ambassadeur & tous les François de sa suite fussent [battus &] enfermés dans une étroite prison. Ils furent désarmés & chargés de chaînes. Cependant on représenta au Roi que les gens de la suite étant domestiques, avoient été obligés d'obéir aux ordres de leur Maître. Ils obtinrent la liberté, & l'Ambassadeur demeura seul dans les fers, qu'il porta plus de six mois. Sa grace ne fut accordée qu'à l'intercession de la plupart des Grands: encore ne cessa-t-il point d'être regardé comme prisonnier; & ses gens, chagrins de la misère où il les avoit plongés, l'abandonnèrent à son humeur impérieuse, pour se procurer de quoi vivre par leur industrie. Knox en avoit connu trois, dont l'un se nommoit *Du Pleffis*, & un autre *Blame*; mais le nom du troisième étoit échappé à sa mémoire. Le Roi les chargea tous trois du soin de son plus beau cheval, en qualité de ses Ecuyers. Malheureusement pour eux, ce cheval étant mort peu de tems après, il accusa leur négligence, sans vouloir prêter l'oreille à leurs excuses. Du Pleffis & Blame furent relégués dans les montagnes. La jeunesse du troisième le fit traiter avec plus d'indulgence.

UN peu avant le départ de Knox, ce Prince entreprit de réconcilier l'Ambassadeur & ses gens. Les ayant fait assembler tous, il leur dit (v),
„ Que

(t) Pag. 353. Knox étoit mal instruit, car Voyage de M. de la Haye & son retour (1).

(v) Pag. 358.

(1) Il n'étoit guères mieux informé des circonstances de l'expédition de cet Amiral à Ceylan, comme on le fera remarquer ci-dessous, R, G, H,

„ Que
„ un l
„ vre
„ voit
„ nes
„ le m
avis ét
chez l
repas le
fierté l

KNOX
en Ang
Cour de

„ celle
„ j'y a
„ Ils fu
„ en ro
„ au Ro
„ qu'il
„ leur
„ re le

„ De S
„ te” (

un entu
reste à

nombre
nommé

Un jour
ces, &

„ Qu'il
„ de to
glorieux

MAI
Holland

(x) P
(y) C

roit le n
non plus

de Laner
très-distin

pour cett
tre, de la

pressément
Deux lect

ne en L
landois à
doit les c
circonstan

ajôte qu
XI. A

„ Que l'inimitié étoit scandaleuse entre des gens d'une même Nation, dans un Pays étranger où toutes fortes de raisons les obligeoient de bien vivre ensemble; que s'ils aimoient Dieu, leur Roi, & lui-même, qui n'avoit pour eux que des sentimens de bonté, ils renonceroient à leurs haines mutuelles; enfin, qu'il leur conseilloit de se rejoindre ensemble dans le même logement & d'éviter à l'avenir tous les sujets de division". Cet avis étoit un ordre, auquel ils furent obligés d'obéir. Ils se rendirent tous chez l'Ambassadeur, où ils furent traités aux dépens du Roi. Mais après le repas ils se retirèrent, aussi irrités que jamais contre ce Ministre, dont la fierté leur étoit insupportable.

KNOX les ayant laissés dans cet état, se crut obligé, après son retour en Angleterre, d'écrire la Lettre suivante à l'Ambassadeur de France à la Cour de Londres (x). „ M. Je prens la liberté de mander à Vôtre Excellence qu'ayant été près de vingt ans prisonnier dans l'Isle de Ceylan, j'y ai connu un Ambassadeur de France & quelques personnes de sa suite. Ils sont au nombre de huit. M. De la Haye étant arrivé avec sa Flotte, en 1672, dans le Port de *Cottiar* ou de *Trinquemale*, envoya ces Messieurs au Roi du Pays, qui les retient dans un dur esclavage. Comme je sçai qu'il leur est impossible d'écrire en Europe, la compassion que m'inspire leur état me porte à vous supplier d'en donner avis à leurs amis. J'ignore le nom de leur Chef; mais je connois un de ses parens qui se nomme *De Serle*, & MM. *Du Plessis* & *De la Roche*, Gentilshommes de sa suite" (y). L'Ambassadeur de France, après avoir reçu cette Lettre, eut un entretien avec Knox, qui lui donna d'autres éclaircissmens. Mais il reste à sçavoir quel effet ils ont produit. L'Auteur ajoûte qu'avec ce petit nombre d'Européens, il y avoit dans l'Isle de Ceylan un Jésuite Portugais, nommé le Pere *Vergonce*, qui y mourut fort âgé & très-estimé du Roi. Un jour que ce Monarque le pressoit de quitter la robbe, qui étoit en pièces, & de s'attacher à sa personne; il lui répondit courageusement; „ Qu'il se glorifioit plus de ce vieil habit & du nom de Jesus-Christ, que de tous les honneurs qu'on pouvoit lui présenter". Ce témoignage est glorieux pour un Jésuite, dans la bouche d'un Anglois (z).

Mais ne perdons pas Knox de vûe, jusqu'à la fin de ses Voyages. Les Hollandois profitèrent de son séjour à Colombo, pour tirer de lui quantité

KNOX.
1679.

Compte que
l'Auteur rend
de l'état des
Français de
Ceylan à
l'Ambassa-
deur de Fran-
ce à Londres.

Retour de
l'Auteur par
Batavia.

(x) Pag. 359.

(y) Cet Ambassadeur, dont Knox ignoroit le nom, que Mr. Prevost ne sçait pas non plus, s'appelloit Mr. *Laigne de Nanciers de Lanerolle*, Gentilhomme d'une Famille très-distinguée de France, mais Reformé & pour cette raison peu aimé du Roi son Maître, de la part de qui il étoit pourtant expressément envoyé à l'Empereur de Ceylan. Deux lettres écrites de sa propre main, l'une en Latin, au Sr. *Cat*, Prédicateur Hollandois à Colombo, & dont Valentyn possédoit les originaux, ont appris à celui-ci les circonstances que nous venons de dire. Il ajoûte qu'en 1680, le bruit couroit que

l'Ambassadeur étoit encore dans les fers; mais qu'il n'a jamais pu sçavoir s'il en étoit sorti depuis. R. d. E.

(z) En effet, les Anglois passent pour être sincères, & Knox souloit parfaitement ce caractère; Si Mr. Prevost en faisoit autant, il auroit pu ajoûter encore un trait de l'éloge de ce Jésuite, qui, dit notre Auteur, alloit souvent dans les Temples des Gentils, & mangeoit, sans scrupule, des viandes consacrées aux Idoles; de quoi il étoit extrêmement blâmé par tous les autres Chrétiens de l'Isle. C'est le même qui avoit donné la décision rapportée ci-dessus, pag. 114. R. d. E.

XI. Part.

R

KNOX.
1679.

d'éclaircissens sur l'intérieur de l'Isle. Enfin, après avoir demeuré vingt-deux jours dans ce Port, il s'embarqua pour Batavia, avec le fils du Général, au bruit de toute l'Artillerie de la Ville. Ils portoient le pavillon au grand mât, dans un Navire de huit cens tonneaux. Leur table étoit servie chaque jour de dix ou douze plats d'excellentes viandes, accompagnées de diverses sortes de vins délicieux. On employa six semaines au passage, depuis le 24 de Novembre jusqu'au 5 de Janvier suivant.

1680.

Politique
des Hollan-
dois.

LES politesses du Général de Batavia l'emportèrent encore sur celles de son fils. Mais elles étoient intéressées (a). Après avoir fait à Knox toutes les questions qui convenoient aux intérêts de la Hollande, tandis que des Ecrivains apostés recueilloient par écrit ses réponses, il lui proposa de les signer. Comme elles étoient recueillies en Hollandois, Knox, qui ne savoit pas cette langue, refusa (b) de rendre un témoignage dont on pouvoit abuser, contre son intention (c). Il offrit seulement de déclarer, par un certificat séparé, qu'il n'avoit rien dit que de conforme à la vérité. Le Général ne demanda rien de plus. Un de ses fils, nommé pour commander la Flotte qui devoit retourner cette année en Hollande, offrit à Knox le passage & sa table sur son Vaisseau, en l'assurant que MM. les Etats seroient charmés de conférer avec lui des affaires de Ceylan. Mais il demanda la liberté de passer à Bantam, où il trouva un Vaisseau Anglois, nommé le *César*, qui le rendit à Londres au mois de Septembre (d) (e).

(a) C'est à tort que Mr. Prevost ajoute ce *mais*, qui exprime mal la reconnaissance de l'Auteur, pour toutes les bontés que ce Général lui avoit témoignées, même avant sa délivrance, ayant fait souvent solliciter le Roi de Candi d'accorder la liberté aux Captifs Anglois. On ne sçauroit dire que ses bons offices fussent alors *intéressés*. Mais se pourroit-il qu'un Hollandois eût de la véritable politesse? R. d. E.

(b) Pag. 319.

(c) Knox n'avoit pas le moindre soupçon de mauvaise intention, & en effet il ne devoit point craindre qu'on abusât de son témoignage auprès du Roi de Candi; Mais il est tout simple qu'on ne signe pas un Ecrit sans l'entendre. R. d. E.

(d) Pag. 322.

(e) Ajoutons, pour terminer encore plus

agréablement un récit qui intéresse en faveur de tous les Captifs Anglois, que Knox & son Compagnon ne furent pas les seuls qui trouvèrent le moyen de se procurer la liberté. Le 2 Juin 1680, il en arriva deux au Port Hollandois de *Sitovaca*, situé à douze lieues de Colombo sur la même Rivière. Ils dirent qu'il y avoit environ vingt-deux ans, qu'ayant relâché dans l'Isle de Ceylan, avec dix autres de leurs Compatriotes, qui s'y étoient rendus à bord d'un Vaisseau de *Calpentyne*, les gens du Roi les avoient arrêtés & conduits à Candi, où ils étoient restés prisonniers depuis tout ce temps. Leurs cheveux étoient blancs de vieillesse. Il n'y a point de doute que ce ne fussent ceux de l'équipage du Vaisseau commandé par le Capitaine *Johnson*, qui fit naufrage aux Maldives. Voyez ci-dessus, pag. 113. R. d. E.

DESCRIPTION
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1679.

Introduction, qui regarde les Portugais & les Hollandois.

§. II.

Description de l'Isle de Ceylan.

ON a déjà eu l'occasion de remarquer (a) que les Portugais ont possédé autrefois une partie des Côtes de l'Isle de Ceylan, d'où ils faisoient des courses jusqu'à la Capitale, qu'ils brûlèrent plus d'une fois, sans

(a) Voyez le Voyage de Pyrard, au Tom. X. pag. 272.

meuré vingt-
 fils du Géné-
 pavillon au
 le étoit ser-
 s, accompa-
 semaines au
 nt.
 sur celles de
 à Knox tou-
 ndis que des
 pposa de les
 qui ne sga-
 t on pouvoit
 rer, par un
 rité. Le Ge-
 mmander la
 Knox le pat-
 tats seroient
 demanda la
 nommé le

ntéresse en fa-
 is, que Knox
 pas les seuls
 e procurer la
 n arriva deux
 , situé à dou-
 même Rivière.
 n vingt-deux
 e de Ceylan,
 patriotes, qui
 Vaissseau de
 avoient arrêté
 étoient restés
 . Leurs che-
 sse. Il n'y a
 c ceux de l'é-
 par le Capit-
 aux Maldé-
 3. R. d. E.



LAND CEYLON,
 ON. Door N. BELLIN, Ingenieur des Franssen Zeemands, 1750.

ont possé-
 où ils fai-
 fois, sans
 épar-

er :
 , le



Longitude des Meridien de l'Isle de Ceylon
 Lengte van 't Eiland Ceylon.

97 98 99 100

KAART VAN 'T EILAND CEYLON

Om te dienen voor de HIST. BESCHR. der REIZEN. Door N. BELLIN, Ingenieur des Franschen Zeemars, 1750.

épargne
dables,
éléphan
ce eut e
aux sien
s'étoien
après la
1655 (1
& depui
tes. Le
Nord;
& Colom
autres V
les ouve
regarder
des Côte
grande l
L'IN
Knox, e
ou *Candi*
ment *Ch*
tagnes (J
de belles
re. Il e
nos Prov
va, divi
Nord.
liages, so
pas été r
Vellas &
Roi, hab
sui vans s
signifie c
fort coup

(b) *Calit*
& *Colombo*
sui vante.
cette Ville
R. d. E.

(c) Les
plus exacte
quante-cinq
sa plus gra
que de cen
Ils compar
bon, & c'e
donner au
nam, le no

épargner le Palais du Roi ni les Temples. Ils s'y étoient rendus si formidables, qu'ils avoient forcé le Roi de leur payer un tribut annuel de trois éléphants & d'acheter la Paix à d'autres conditions humiliantes. Ce Prince eut enf. ecours aux Hollandois de Batavia, qui ayant joint leurs armes aux siennes, battirent les Portugais & les chassèrent de tous les lieux où ils s'étoient fortifiés; mais ce fut pour s'établir à leur place. Ils refusèrent après la guerre, sur-tout après s'être rendus maîtres de Colombo, en 1655 (b), d'abandonner une conquête dont ils se voyoient en possession; & depuis ce tems-là ils ont apporté tous leurs soins à se fortifier sur les Côtes. Leurs principaux Etablissmens sont *Jafnapatan* & l'*Isle de Manaar* au Nord; *Trinquemale* & *Batticalon* à l'Est; la Ville de *Point-de-Galle* au Sud, & *Colombo* à l'Ouest; sans parler de *Negombo* & *Calpentyn*, qui sont deux autres Villes, & de plusieurs Forts à l'embouchure des rivières, ou dans les ouvertures des montagnes, pour la garde des passages. On peut donc regarder les Hollandois comme les maîtres absolus de la plus grande partie des Côtes, dans une Isle qui a cent lieues de long & cinquante dans sa plus grande largeur (c). Sa figure est à-peu-près celle d'une poire (d).

L'INTÉRIEUR de l'Isle, qui avoit été peu connu avant la Relation de Knox, est soumis à un seul Souverain, qui porte le titre de Roi de *Candi*, ou *Candi-uda*. Les habitans, qui sont de véritables Nègres (e), se nomment *Chingulais*. *Candi-uda* signifie, dans leur langue, le haut des montagnes (f), & leur Pays n'offre effectivement que de fertiles côteaux & de belles montagnes, dont quelques-unes sont d'une hauteur extraordinaire. Il est divisé en grandes & petites parties; les unes, qui répondent à nos Provinces, & les autres à nos Bailliages. La Province de *Neure-calava*, divisée en cinq Bailliages, & celle de *Hotcourly*, qui en a sept, sont au Nord. Les Provinces de *Mautaly* & d'*Ouvah*, qui ont chacune trois Bailliages, sont situées à l'Est, avec quatre autres Bailliages particuliers qui n'ont pas été réduits en Provinces, & qui se nomment *Tammanquod*, *Bintana*, *Vellas* & *Paumoa*. Trente-deux Capitaines, qui dépendent entièrement du Roi, habitent avec leurs Compagnies la Province d'*Ouvah*. Les Bailliages suivans sont renfermés dans le centre du Pays: *Wallaponahoy*, dont le nom signifie cinquante trous ou vallées, & exprime la nature du terrain, qui est fort coupé de montagnes & de vallées; *Poncipot*, qui signifie cinq cens soldats;

DESCRIPTION
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1679.

Grandeur
de l'Isle & sa
forme.

Division
des Pays in-
térieurs.

Provinces
du Nord &
de l'Est.

(b) Caliture fut pris le 15 Octobre 1655. & Colombo seulement le 2 Mai de l'année suivante. Les Portugais avoient possédé cette Ville déjà près de cent cinquante ans. R. d. E.

(c) Les Hollandois qui l'ont mesurée le plus exactement, ne lui trouvent que cinquante-cinq lieues de long, & trente dans sa plus grande largeur. Son circuit n'est que de cent quatre-vingt dix-sept lieues. Ils comparent sa figure à un gros *Jambon*, & c'est cette raison qui leur a fait donner au Fort *Cays*, près de *Jaffanapatnam*, le nom de *Hammbiel*, ou *Jarret de*

Jambon; nom qui convient parfaitement à la forme de l'Isle, dans l'endroit où il est situé. R. d. E.

(d) C'est ici une erreur de Mr. Prevost, dont il se corrige dans la suite. R. d. E.

(e) Longitude, quatre-vingt dix-sept degrés vingt-cinq minutes cent secondes. Latitude, cinq degrés cinquante-cinq minutes dix secondes. On remettra la description des Côtes aux Relations Hollandaises, comme à son lieu naturel.

(f) Relation de Knox, Ire. Partie, pag. 4. & suiv.

DESCRIPTION
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1679.

dats; *Goddaporaboy*, ou cinquante pièces de terre sèche; *Hewoiattay*, ou soixante soldats; *Cote-mul*, *Horsepot*, ou quatre cens soldats; *Tanponaboy*, ou les trois cinquantaines; *Oudanour*, qui signifie la plus haute Ville; *Tattanour*, ou Ville basse, dans lequel est située la Ville royale de *Candi*, Capitale de l'Isle. Ces deux derniers Bailliages sont les meilleurs du Pays, c'est-à-dire, les plus peuplés & les plus fertiles. Aussi les habitans font-ils les principaux Sujets du Roi. C'est un proverbe Chingulai, que si la famille royale venoit à manquer, on pourroit prendre le premier venu dans l'un ou l'autre de ces deux cantons, le tirer de la charrue, le nétoyer, & qu'alors on auroit un Roi qui ne manqueroit, ni de naissance, ni de bonnes qualités (g). Entre plusieurs privilèges, ils ne peuvent avoir de Gouverneur qui ne soit né dans le Bailliage même.

Provinces
de l'Ouest.

Les Provinces de l'Ouest sont, *Oudipollat*, *Dohusbang*, *Hotteracourly*, *Portaloon*, *Tuncourly* & *Cottiar*. Les trois premières ont chacune quatre Bailliages, & chacune des deux suivantes n'en a que trois. Celle de *Cottiar* est passée au pouvoir des Hollandois, avec celles de *Baticalon* & de *Tuncourly* (b). On n'en nomme point ici dix ou douze qui leur appartiennent sur les Côtes. La plupart de ces Provinces & de ces Bailliages consistent en montagnes & en côteaux fertiles, d'où leur vient le nom général de *Candi-uda*. Cependant les Provinces de *Neure-calava*, de *Hotcourly* & de *Hotteracourly*, & les Bailliages de *Tammaquod*, de *Vellas* & de *Paunoa* (i) sont sans montagnes. Tous les Bailliages sont séparés entr'eux par de grands bois, que personne n'a la liberté de vendre ou d'employer, parcequ'ils servent naturellement de fortifications. Pendant la guerre ou les troubles civils, chaque Bailliage entretient une garde; mais cet usage cesse pendant la paix, excepté vers les lieux qui touchent aux Etablissements Hollandois (k).

Qualités du
Pays.

Le Pays, quoique montagneux, est arrosé d'un grand nombre de belles Rivières, qui tombent des montagnes. La plupart sont trop remplies de rochers pour être navigables; mais il s'y trouve du poisson en abondance. Celle de *Mavelagongue*, qui est la principale, prend sa source sur la montagne que les Portugais ont nommée *Pointe-d'Adam*, & traversant toute l'Isle vers le Nord, va se jeter dans la Mer à *Trinquemale*. Sa largeur est de la portée d'un trait d'arbalète. Les rochers, qui la rendent peu navigable, servent de retraite à un grand nombre d'*Alligators* (l). Elle passe à un quart de lieue de la Ville de *Candi*; & la rapidité de ses eaux ne permettant pas qu'on y fasse de pont, on la traverse sur de petits canots. C'est d'ailleurs une politique des habitans, de ne pas vouloir qu'il soit facile de voyager dans leur Pays, & d'aimer mieux que les chemins soient fort embarrassés (m). Dans quelques endroits, cette Rivière coule l'espace de quelques lieues sans être coupée par des rochers. Mais en général les Chingulais

(g) *Ibid.* pag. 6.

(b) Cette dernière en partie; mais il faut remarquer que les deux autres sont à l'Est. R. d. E.

(i) Dans l'Édition de Paris, *Nellas* & *Baknoa*; mais ce sont des fautes. Nous cor-

rigeons plusieurs autres noms qui sont moins défigurés. R. d. E.

(k) Pag. 8.

(l) Elle n'en est infestée que vers son embouchure. R. d. E.

(m) Pag. 10.

lais t
des d
d'poll
Elle d
La te
que t
part r
lité p
habita

ON
plus l
porte
celui
prein
Les h
dorat
eux a
innon
dan

LE
Dès l
n'est
de fro
beauc
munie
tinuel

C
les di
soufle
muer
tale j
traire
l'Isle,
la mo
quoiq
chere
Knox
faifoit
diffé
mouil
Il ple
sous d
sujette
tre an
cultu

lais tirent peu d'avantage de leurs eaux, pour le Commerce & le transport des denrées. A l'exception de la Province d'*Ouvab* & des Bailliages d'*Oudpollat* & de *Dolubang*, où le bois manque, toute l'Isle en est couverte. Elle est bien peuplée vers le centre, mais beaucoup moins vers les Côtes. La température de l'air est mal-saine dans les parties septentrionales, quoique tout le reste du Pays jouisse d'un air très-pur. Les vallées sont la plupart marécageuses & remplies de belles sources. Celles qui ont cette qualité passent pour les meilleures, parceque le riz, principale subsistance des habitans, demande beaucoup d'humidité.

ON découvre de loin, au Sud de Candi, une montagne qu'on croit la plus haute de l'Isle, & dont la figure est celle d'un pain de sucre. Elle porte, dans le Pays, le nom de *Hamael*; mais les Portugais lui ont donné celui de *Pointe-d'Adam*. Une pierre plate, qui est au sommet, porte l'empreinte d'un pied humain, plus grand deux fois que sa mesure naturelle (n). Les habitans regardent comme une action méritoire d'aller rendre leurs adorations à ce pied, sur-tout le premier jour de l'année, qui tombe pour eux au mois de Mars, & l'on voit alors, sur cette montagne, des processions innombrables d'hommes, de femmes & d'enfans. C'est de la *Pointe-d'Adam* que sort la *Mavelagongue* & plusieurs autres belles Rivières.

LE Royaume de Candi-uda est défendu naturellement par sa situation (o). Dès l'entrée, on va presque toujours en montant, & l'accès des montagnes n'est ouvert que par de petits sentiers, où deux hommes ne passeroient pas de front. Elles sont entrecoupées de grands rochers, qui font trouver beaucoup de difficulté à parvenir jusqu'au sommet, & chaque ouverture est munie d'une forte barrière d'épines, avec quelques gardes qui veillent continuellement au passage.

C'EST une variété fort remarquable que celle de l'air & des pluies dans les différentes parties de l'Isle. Quand les vents d'Ouest commencent à souffler, la partie occidentale a de la pluie, & c'est alors le tems d'y remuer & de labourer la terre. Mais, dans le même tems, la partie orientale jouit d'un tems fort sec, & c'est alors qu'on y fait la moisson. Au contraire, lorsque le vent d'Est règne, on laboure les parties orientales de l'Isle, & les grains se recueillent dans la partie exposée à l'Occident. Ainsi la moisson & le labourage occupent pendant toute l'année les Insulaires, quoique dans des saisons opposées. Le partage de la pluie & de la sécheresse se fait ordinairement au milieu de l'Isle; & souvent il est arrivé à Knox d'avoir la pluie d'un côté de la montagne de *Cauragahing*, tandis qu'il faisoit très-sec & très-chaud de l'autre côté. Il remarque même que cette différence n'est pas aussi légère qu'elle est prompte; car en sortant d'un lieu mouillé, il se trouvoit tout-d'un-coup sur un terrain qui lui brûloit les pieds. Il pleut beaucoup plus sur les terres hautes, que sur celles qui sont au-dessous des montagnes. Cependant la partie septentrionale de l'Isle n'est pas sujette à la même humidité. On y voit quelquefois, pendant trois & quatre ans entiers, une si grande sécheresse, que la terre n'y peut recevoir de culture. Il est même difficile d'y creuser des puits assez profonds pour en

DESCRIPTION
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1679.

Montagne
qui se nomme
la Pointe-
d'Adam.

Défenses
naturelles du
Royaume de
Candi-uda.

Etrange variété du cli-
mat dans un
petit espace.

(n) Pag. 12.

(o) Pag. 15.

DESCRIPTION
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1679.

Vestiges
d'anciennes
Villes.

Candi ou
Conde, capi-
tale de l'Isle.

Nellemby-
neur.

Allout-neur.

Badoula.

Digligy-
neur, où le
Roi tient sa
Cour.

tirer de l'eau qu'on puisse boire, & la meilleure conserve une âcreté qui la rend fort désagréable (p).

ON montre, dans l'Isle, plusieurs endroits où les habitans prétendent qu'il y avoit autrefois des Villes considérables, dont ces lieux portent encore les noms. Mais il y reste à peine quelques vestiges de bâtimens. Knox, après avoir parcouru plusieurs fois toutes les Provinces (q), ne compte que cinq Villes qui méritent ce titre, dans lesquelles le Roi a des Palais meublés, mais qui tombent en ruines, à l'exception de celui qu'il habite. *Candi* ou *Conde*, est la principale. Elle est située entre des montagnes, & son nom, dans le Pays, est *Hingoldagul-neure*, qui signifie *Ville du Peuple*; ou *Monneur*, c'est-à-dire, *Ville royale* ou *Capitale*. Son assiette a cet avantage, qu'étant au centre de l'Isle, on y peut aborder de toutes parts avec la même facilité. Sa forme est triangulaire; & suivant l'usage du Pays, le Palais du Roi occupe la pointe de l'Est. Elle n'est fortifiée que du côté du Sud, parce que l'accès en est plus ouvert de ce côté-là; mais ces fortifications ne consistent que dans un reipart de terre, haut d'environ vingt pieds, qui traverse la vallée d'une montagne à l'autre. Toutes les avenues de la Ville, à deux ou trois miles de distance, sont fermées par des barrières d'épines, où l'on fait une garde continuelle. La grande Rivière, qui descend de la Pointe-d'Adam, passe à un quart de lieue vers le Sud. Pendant le séjour que Knox fit dans l'Isle, le Roi quitta Candi, à l'occasion d'une révolte de ses Sujets, & son départ avoit commencé à causer la ruine de cette Ville (r).

NELLEMBY-NEUR en est une autre, dans la Province d'*Oudipollat*, à douze miles de Candi, au Sud. *Allout-neur* est située au Nord-Est de Candi, dans le Pays de *Bintana*. C'est le lieu où le Roi tient en réserve, pour les tems de guerre, de grands magasins de bled & de sel. Knox n'eut jamais l'occasion de pénétrer dans ce Bailliage; mais l'ayant découvert du sommet d'une montagne, le Pays lui parut fort uni & couvert de grandes forêts. Il est arrosé par la Rivière de *Mavelagongue*.

BADOULA, quatrième Ville de l'Isle, est à deux journées de Candi, vers l'Est de la Province d'*Ouvah*. Cette Place avoit été brûlée jusqu'aux fondemens par les Portugais. C'est dans la Province d'*Ouvah* que se trouve le meilleur tabac de Ceylan. Elle est bien arrosée, mais le bois y est rare. Les bestiaux & le riz y sont en abondance; avec cette singularité, que les animaux qu'on y élève ne peuvent vivre long-tems lorsqu'ils sont transportés dans une autre Province. [On en attribue la cause à certain arbrisseau, qui se trouve dans toutes les autres Provinces, & non dans celle-ci.] (s).

LA cinquième Ville est *Digligy-neur*, située aussi à l'Est de Candi, dans le Pays de *Hevoitattay*. C'est dans cette Ville que le Roi tient sa Cour, depuis l'année 1664 (t). Le Pays est couvert de montagnes & de rochers,

(p) *Ibid.* pag. 17.

(q) Il ne se vante pas de les avoir parcourus toutes, & le contraire paroît de reste. R. d. E.

(r) Le Roi avoit déjà établi sa résidence à *Nellemby*, avant la révolte de ses Sujets, qui le

forcèrent de se retirer à *Digligy-neur*. R. d. E.

(s) Pag. 22.

(t) Knox ajoute, lorsque ses Sujets revoltés le chassèrent de *Nellemby*; ce qui constate notre précédente Note. R. d. E.

chers
si po
te m
traite
de tr
parts
gnée

Ou
qui ce
tenu
nurode
quatre
de ce
pluſie
passe
le lon
gues
avoir
pierre
On fa
fronti
monta

LA
Mer d
entret
pointe
des vo
Port,
fait e
vent c
bitans
tuatio
ce est
le mo
fain.

Dieu
vont f
& la p
mes q
des H
côté-là

Qu
nomb
rema
voit c

(v)

chers, qui en rendent le terroir fort stérile. Cependant le Roi l'a choisie pour sa résidence, comme un lieu de sûreté par le voisinage d'une haute montagne nommée *Gauluda*, qui peut lui servir à tous momens de retraite, & où l'on peut recueillir assez de riz pour l'entretien des garnisons de trois Forts, qui en défendent l'entrée. Elle est escarpée de toutes parts, & revêtue de tant de rochers, de bois & de précipices, qu'une poignée de gens y résisteroit aux plus grandes Armées (v).

OUTRE ces cinq Villes, on trouve dans l'Isle plusieurs Places ruinées, qui conservent encore le nom de Villes & dans lesquelles divers Rois ont tenu leur Cour. Mais il en reste peu de traces. Telle est la Ville d'*Anurodgburro*, dans la partie septentrionale du Royaume. On assure que quatre-vingt-dix Rois y ont régné; & le Peuple est persuadé que les esprits de ces Princes sont autant de Saints élevés en gloire, parcequ'ils ont érigé plusieurs Pagodes & d'autres monumens de religion. La Rivière, qui passe près de cette Ville, est celle que Knox suivit dans sa fuite. On voit, le long de ses bords, quantité de pierres taillées, dont les unes sont longues & propres à faire des colonnes, & d'autres quarrées, qui paroissent avoir été destinées pour paver; sans compter les restes de trois ponts de pierre, dont les arches subsistent encore. Le Pays d'ailleurs est désert. On fait une garde exacte à quelque distance de cette Ville, parceque la frontière est ouverte de ce côté-là, & que cette partie de l'Isle est sans montagnes (x).

LA Province de *Portaloon*, située au Couchant de l'Isle, a un Port de Mer d'où une partie du Royaume tire du sel & du poisson. Ses habitans entretiennent quelque commerce avec les Hollandois, qui ont un Fort à la pointe. A l'égard des parties orientales, que l'éloignement & la difficulté des voitures au travers des montagnes empêchent de tirer du sel de ce Port, la Nature a pourvû d'une autre manière à leurs besoins. Le vent d'Est fait entrer l'eau de la mer dans le Port de *Leawawa*; & lorsqu'ensuite le vent d'Ouest amène le beau tems, cette eau se congele & fournit aux habitans plus de sel qu'ils n'en peuvent employer. *Leawawa* est dans une situation qui n'a jamais permis aux Etrangers d'en enlever le sel. Cette Place est entourée de montagnes du côté de la terre; & du côté de la Mer, le mouillage n'est jamais sans danger. D'ailleurs, l'air du Pays est fort malsain. Les Chingulais attribuent tous ces avantages à la protection d'un Dieu qui réside aux environs, dans un Village nommé *Coteragom*. Ceux qui vont faire leur provision de sel, sont obligés de lui offrir quelque présent; & la puissance de cette Idole est si redoutable aux Insulaires, que ceux mêmes qui ont trahi quelquefois leur propre Prince en faveur des Portugais ou des Hollandois, n'ont jamais voulu se lier avec eux pour l'attaquer de ce côté-là (y).

QUOIQUE les Bourgs & les Villages de Ceylan foyent en fort grand nombre, il y en a peu qui méritent l'attention d'un voyageur. Les plus remarquables sont ceux qui sont consacrés à leurs Idoles, dans lesquels on voit des *Devals* ou des Temples. Les habitans s'embarraissent peu d'al-

DESCRIPTION
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1679.

Bourgs &
Villages.

Antiquités.

Province
de Portaloon.

Sel de l'Isle.

Maisons des
Chingulais.

(v) Pag. 23. & 24.

(x) Pag. 24.

(y) Pag. 26. & 27.

DESCRIPTION
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1679.

ligner les rues & de donner quelque régularité à leurs maisons; chaque famille habite un bâtiment séparé, qui est environné ordinairement d'une haye & d'un fossé. Jamais les Chingulais ne bâtissent sur un grand-chemin. Ils ne veulent pas être observés par les passans. Leurs plus grands Villages ne contiennent pas plus de cent maisons. Le nombre ordinaire est de quarante ou cinquante, & l'on en voit aussi de huit ou dix. Mais on peut dire [de leurs Bourgs] comme de leurs Villes, que la plupart ont été ruinés par divers événemens. Ajoutez qu'ils les abandonnent, lorsque les maladies y deviennent un peu fréquentes & qu'ils y voyent mourir en peu de tems deux ou trois personnes. Ils s'imaginent que le Diable en a pris possession; & cherchant à s'établir dans des lieux plus heureux, ils abandonnent leurs maisons & leurs terres (z).

Palais du Roi.

LE Palais du Roi, à Digligy-neur, est environné d'un rempart de terre, revêtu de paille, afin que les pluyes ne le fassent pas ébouler. L'enceinte est remplie de divers bâtimens irréguliers, la plupart bas & couverts de chaume, à l'exception de quelques-uns, dont les toits sont de tuiles. Ces derniers ont deux étages, avec des galeries ouvertes à l'entour, pour donner de l'air, & entourées de balustrés, les uns d'ébène & les autres de bois peint. Les fenêtres sont enrichies de plaques d'argent & d'ébène. Le sommet de chaque édifice est orné de vases de terre ou de morefque. Tous ces bâtimens forment une espèce de labyrinthe, avec quantité de fort belles portes, dont deux sont à pontlevis. Knox relève beaucoup la beauté de ces portes. Les poteaux, dit-il, sont d'un relief admirable; & jusqu'aux ferrures & aux verrouils, tout est orné de gravures (a). On trouve, à chaque porte & à chaque passage, des sentinelles, qui sont relevées exactement le jour & la nuit. Mais les maisons communes des habitans

Maisons
communes.

(b) sont petites, basses, couvertes de paille, bâties avec des perches, sur lesquelles ils étendent quelquefois de l'argile. Il ne leur est pas permis de leur donner plus d'un étage, ni de les couvrir de tuiles, ni d'en blanchir les murailles avec de la chaux, quoiqu'ils ayent une sorte d'argile blanche, qu'ils pourroient employer à cet usage. Comme le Pays est fort chaud, la plupart abandonnent le soin de plâtrer leurs murs, & se contentent de branches & de feuilles d'arbres. Ils n'y ont pas même de cheminées. Le feu nécessaire pour la préparation des alimens se fait dans un coin, & noircit beaucoup le plancher. Cependant les grands Seigneurs ont des maisons fort belles & fort commodes, qui consistent ordinairement dans deux bâtimens opposés l'un à l'autre & joints par une muraille; ce qui forme une cour quarrée. Ils bordent les murs de bancs d'argile, frottés de fiente de vache, qui les rend impénétrables à la pluye. Leurs domestiques & leurs esclaves habitent d'autres maisons autour d'eux.

Maisons des
Seigneurs.

(z) Pag. 29.

(a) *Ibid.* III. Part. pag. 7.

(b) *Ibid.* IV. Part. pag. 198.

D
ple de
dans
culier
autres
ne lab
deme
arbre
ques
tes fa
sa fui
nuit.
le Jou
des N
LA
Nègre
porté
les cro
ont pe
plûpan
nance
ne. I
font n
Ils ne
celui d
estime
ceur,
ment d
font p
tions d
diffère
meure
sans,
rel, tr

(a)
(b)
& ne de
bitans.
(c)
ne comm
semble s
lais. M

§. III.

Mœurs & Usages de l'Isle de Ceylan.

DANS le Royaume de Candi, Knox distingue deux sortes d'habitans; les uns, qu'il nomme *Wadas*, & qui paroissent avoir été le premier peuple de l'Isle. C'est une sorte de Sauvages (a), qui sont encore répandus dans les bois de plusieurs Provinces (b) & qui se conduisent par des loix particulières. Quelques-uns sont soumis au Roi & lui payent un tribut. Les autres ne reconnoissent pas de maîtres, & n'ont ni maisons ni Villes. Ils ne labourent jamais la terre, & ne se nourrissent que de leur chasse. Leur demeure est sur les bords des Rivières, où ils passent la nuit sous le premier arbre que le hazard leur présente, avec la seule précaution de mettre quelques branches d'arbres autour d'eux, pour être avertis de l'approche des bêtes farouches, par le bruit qu'elles font en les traversant. Knox vit, dans sa fuite, divers lieux où quelques troupes de ces Sauvages avoient passé la nuit. C'est apparemment des *Wadas* qu'il faut entendre ce qu'on a lu dans le Journal de Pyrard, qui compare la figure des Insulaires de Ceylan à celle des Nègres d'Afrique.

LA Nation principale est celle des *Chingulais*, qui ressemblent moins aux Nègres d'Afrique qu'à de véritables Européens (c). Knox est moins porté à suivre l'opinion des Portugais, qui les font venir de la Chine, qu'à les croire fortis des Malabares, avec lesquels il convient néanmoins qu'ils ont peu de ressemblance. Ils sont fort bien faits, & mieux même que la plupart des Indiens. Ils ont beaucoup d'adresse & d'agilité. Leur contenance est grave, comme celle des Portugais (d). Ils ont l'intelligence fine. Leur langage est agréable, & leurs manières obligeantes. Mais ils sont naturellement trompeurs & remplis d'une présomption insupportable. Ils ne regardent pas le mensonge comme un vice honteux. Le larcin est celui qu'ils abhorrent le plus, & qui n'est presque pas connu parmi eux. Ils estiment la chasteté, quoiqu'ils la pratiquent peu; la tempérance, la douceur, le bon ordre dans les familles. On ne leur voit guères d'emportement dans l'humour; & s'ils se fâchent, on les apaise facilement. Ils sont propres dans leurs habits & dans leurs alimens. Enfin, leurs inclinations & leurs usages n'ont rien de barbare. Knox met néanmoins de la différence entre ceux qui habitent les montagnes & ceux qui font leur demeure dans les vallées & les plaines (e). Ceux-ci sont obligeans, compatissans, honnêtes pour les Etrangers. Mais les autres sont de mauvais naturel, trompeurs & désobligeans, quoiqu'ils affectent de paroître civils & officieux,

(a) IV. Part. pag. 107.

(b) Ils occupent un Canton particulier, & ne demeurent auprès d'aucuns autres habitans. R. d. E.

(c) L'Auteur dit en propres termes, qu'il ne connoît point de Nation au monde qui ressemble si fort aux Européens que les *Chingulais*. Mais Mr. Prevoist avoit avancé plus

haut que c'étoient de véritables Nègres. Il falloit bien donner une certaine tournure à ces paroles; Car autrement l'autorité de Knox ne devoit pas être mise en compromis avec celle de Pyrard. R. d. E.

(d) *Ibid.* pag. 107.(e) *Ibid.* pag. 117.

MOEURS
ET USAGES
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1679.

Deux sortes
de Nations.
Celle qui se
nomme les
Wadas.

Chingulais,
Nation prin-
cipale.

Leur carac-
tère.

MŒURS
ET USAGES
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1679.
Habillement
commun des
Chingulais.

cieux, & que leur langage & leurs manières ayent plus d'agrément que dans les vallées.

L'HABILLEMENT commun des Chingulais est un linge autour des reins, & un pourpoint, tel, dit Knox, que celui des François; avec des manches qui se boutonnent au poignet & qui se plissent sur l'épaule comme celles d'une chemise. Leur tête est couverte d'un *bonnet de Tunis*, ou d'autre sorte, avec des oreilles à la mode du Pays. Ils portent, au côté gauche, une espèce de coutelas, & un couteau dans leur sein, aussi du côté gauche (*f*). Les femmes ont ordinairement une camisole de toile qui leur couvre tout le corps, & qui est parsemée de fleurs bleues & rouges. Elle est plus ou moins longue, suivant leur qualité. La plupart portent un morceau d'étoffe de soye sur la tête, des bijoux aux oreilles, & d'autres ornemens autour du col, des bras & de la ceinture. Elles n'ont pas la figure moins agréable que les Portugaises, dont l'Auteur croit qu'elles ont appris à se faire respecter. L'usage du Pays leur accorde une liberté dont il est rare qu'elles abusent (*g*). Elles peuvent recevoir des visites & s'entretenir avec des hommes, sans être gênées par la présence de leurs maris. Quoiqu'elles ayent des Suivantes & des Esclaves pour exécuter leurs ordres, elles se font honneur du travail & ne se croient pas avilies par les soins domestiques.

Habillement
des Nobles.

LES Nobles ont des pourpoints de toile de coton, blanche ou bleue, & un double linge autour des reins; l'un blanc, sur la peau, & l'autre coloré, par-dessus. Ils portent une ceinture bleue ou rouge, & un couteau dont le manche est travaillé. La poignée est damasquinée d'or ou de cuivre, & le fourreau tout couvert d'argent cizelé. Ils ont à la main une canne peinte, & sont suivis d'un valet, nud tête, en longs cheveux qui lui pendent sur le dos, avec une forte de bourse à la main, une boîte d'argent bien gravée, en forme de boîte à montre, qui contient de la chaux. Les Grands & les jeunes gens portent les cheveux longs & flottans sur leurs épaules. Mais dans leurs voyages & leurs exercices, ils les nouent par derrière. Ils se perçoient autrefois les oreilles, comme les Malabares; mais le Roi ne s'étant pas assujetti à cet usage, la mode en étoit presqu'abandonnée. Les hommes ont aux doigts des bagues de cuivre & d'argent. Les plus riches en ont d'or. Personne ne porte d'étoffe de soye (*h*).

Parure des
femmes de
qualité.

LE luxe des femmes de qualité surpasse beaucoup celui de leurs maris, & les hommes mettent même une partie de leur gloire (*i*) à faire paroître leurs femmes avec éclat. Elles aiment la simplicité dans leurs maisons; mais elles n'en font jamais sans être couvertes d'une espèce de chemise de la plus belle toile de coton, brodée de fleurs & de branches, avec des bracelets d'argent, & les doigts du pied & de la main chargés de bagues. Elles ont des colliers d'argent ou d'or, qui leur pendent sur le sein; des bijoux précieux aux oreilles, qu'elles font percer dès l'enfance; & pour

(*f*) Knox dit *du côté droit*, comme on le lit aussi dans d'autres Auteurs. R. d. E.

(*g*) Le libertinage est si commun aux femmes de ce Pays, que l'Auteur dit qu'on n'y

prend pas garde. Il employe près de quatre pages à décrire leurs galanteries. R. d. E.

(*h*) *Ibid.* pag. 213.

(*i*) *Ibidem.*

rendr
qui le
grand
garde
d'aut
reste
leurs
Leurs
les je
coup
gent
liers
seul

LE
ni des
taires
férieu
dition
cette
diffé
merce
ne ma
d'épo
qu'ar
qu'à c
duit à

LA
dreous
qu'on
Roi ch
disting
homme
talons
leur ép
les au
jupes
me, c
gé qu
public
me de
leur,
toûjou
ricie

(k)

(l)

(m)

rendre les trous plus grands, elles y mettent une feuille de bétel roulé, qui les agrandit en effet jusqu'à faire croire aux Etrangers que ce sont deux grands cercles qu'elles ont de chaque côté du visage. Mais ce qu'elles regardent comme un ornement parut à Knox une difformité, dont il étoit d'autant plus choqué qu'elles ont d'ailleurs les traits fort agréables. Le reste de leur parure leur sied assez bien. Elles mettent de l'huile de coco à leurs cheveux, pour les rendre luisans, & les laissent flotter par derrière. Leurs mains sont nues. Une écharpe de soye, rayée ou à fleurs, qu'elles jettent négligemment sur leur tête ou sur les épaules, leur donne beaucoup de grace. Elles ont au milieu du corps une ou deux ceintures d'argent de trait. Mais, avec tous ces ornemens, elles ne portent pas de souliers, non-plus que les hommes, parceque cet honneur est réservé au Roi seul (k).

Les rangs, ou les degrés de distinction, ne viennent ni des richesses ni des emplois, mais de la seule naissance, & sont par conséquent héréditaires (l). De-là vient que personne ne se marie & ne mange avec un inférieur. Une fille, qui se laisseroit séduire par un homme de moindre condition qu'elle, perdrait la vie par les mains de sa famille, qui ne croiroit cette tache bien lavée que dans son sang (m). Il y a néanmoins quelque différence en faveur des hommes. On ne leur fait pas un crime d'un commerce d'amour, avec une femme de la plus basse extraction, pourvu qu'ils ne mangent ni ne boivent avec elle, & qu'ils ne lui accordent pas la qualité d'épouse. Autrement ils sont punis par le Magistrat, qui leur impose quelque amende, ou les met en prison. Celui qui porte l'oubli de son rang jusqu'à contracter un mariage de cette nature, est exclus de sa famille, & réduit à l'ordre de la femme qu'il épouse.

La plus haute Noblesse est composée de ceux qui se nomment *Hondreous* (n), nom tiré apparemment de celui de *Hondreoune*, qui est le titre qu'on donne au Roi & qui signifie *Majesté*. C'est dans cet ordre que le Roi choisit ses grands Officiers & les Gouverneurs de Province. Ils sont distingués par leurs noms & par la manière dont ils portent leurs habits. Les hommes les portent jusqu'à la moitié de la jambe, & les femmes jusqu'aux talons. Les femmes de ce rang font passer aussi un bout de leur robe sur leur épaule, & le font descendre négligemment sur leur sein; au lieu que les autres femmes vont nûes depuis la tête jusqu'à la ceinture, & que leurs jupes ne passent pas leurs genoux; à moins qu'il ne fasse un froid extrême, car alors tout le monde a la liberté de se couvrir le dos, & n'est obligé qu'à faire des excuses aux *Hondreous*, qui se trouvent dans les lieux publics. Une autre distinction est celle de leurs bonnets, qui sont en forme de mitres, avec deux oreilles au-dessus de la tête, & d'une seule couleur, soit blanche ou bleue. La couleur du bonnet & des oreilles [qui sont toujours rouges,] doit être différente pour ceux d'une naissance inférieure (o).

MORURS
ET USAGES
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1679.

Mariage
borné aux
personnes du
même ordre.

Haute No-
blesse.

KNOX

(k) *Ibid.* pag. 215.

(l) Pag. 123. 125.

(m) Pag. 124.

(n) Pag. 126.

(o) *Ibid.*

MOEURS
ET USAGES
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1679.

Les Chrétiens
sont
compris dans
ce nombre.

Autres or-
dres de la so-
ciété Chin-
gulaise.

Distinction
de certains
Artisans.

L'ordre en
paroit pris de
leur nécessité.

KNOX s'étend avec raison sur ces différences, non-seulement parce qu'elles donnent l'idée d'une police bien entendue, mais encore parce qu'elles sont peut-être l'unique exemple d'une subordination si parfaite dans toutes les parties d'une société. Il y a deux sortes de Hondreous, qui ne différencient l'un de l'autre que par rapport au mariage. Tous les [Chrétiens, tant les Noirs que] les Blancs, sont considérés comme Hondreous, & jouissent des mêmes privilèges. Cependant deux choses diminuent l'honneur qu'on leur porte; l'une, qu'ils mangent du bœuf; l'autre, qu'après avoir satisfait aux nécessités naturelles, ils ne lavent pas leurs mains; ce qui passe dans le Pays pour une abomination. La distinction des Nobles ne peut être augmentée que par un honneur particulier que le Roi confère, & qui est une espèce de Chevalerie. Le Roi leur donne cette marque suprême de grandeur, en mettant autour de leur tête un ruban brodé d'or & d'argent, avec le titre de *Mundiana*; faveur si rare, que du tems de Knox, il n'y avoit dans le Royaume que deux ou trois Grands qui l'eussent reçue (p).

L'ORDRE qui suit les Hondreous est celui des Orfèvres, des Peintres, des Taillandiers & des Charpentiers. Ces quatre professions tiennent le même rang entr'elles, & sont peu distinguées de la Noblesse par leurs habits, mais ne peuvent manger ni s'allier avec elle par des mariages. Les Taillandiers ont perdu néanmoins quelque chose de leur ancienne considération; & Knox en rapporte la cause, comme une preuve singulière de la délicatesse des Chingulais sur le rang. Un jour, quelques Hondreous étant allés chez un Taillandier, pour faire raccommoder leurs outils, cet artisan qui étoit appelé par l'heure de son dîner, [craignant qu'ils ne voulussent le partager avec lui, ferma la porte sur soi &] les fit attendre si long-tems dans sa boutique, qu'indignés de cet affront ils sortirent pour l'aller publier; sur quoi il fut ordonné que les personnes de ce rang-là, seroient pour jamais privées de l'honneur qu'elles avoient eues jusqu'alors, de faire manger les Hondreous dans leurs maisons. Cependant les Taillandiers ont peu rabaissé de leur fierté, sur-tout ceux qui sont employés pour les ouvrages du Roi. Ils ont un quartier de la Ville, pour lequel d'autres qu'eux n'osent travailler; & leur ouvrage ordinaire consistant à raccommoder les outils, ils reçoivent, pour payement, au tems de la moisson, une certaine quantité de grains en forme de rente. Les outils neufs se payent à part, suivant leur valeur, & le prix est ordinairement un présent de riz, de volaille, ou d'autres provisions. Ceux qui ont besoin de leur service apportent du charbon & du fer. Le Taillandier est assis gravement, avec son enclume devant lui, la main gauche du côté de la forge, & un petit marteau dans la main droite. On est obligé de souffler le feu, & de battre le fer avec le gros marteau, tandis que le tenant il se contente de donner quelques coups pour lui faire prendre la forme nécessaire. S'il est question d'emoudre quelque chose, on fait la plus grosse partie du travail, & le Taillandier donne la dernière perfection. C'est la nécessité qui paroît avoir attiré tant de distinction à ce métier, parceque les Chingulais ayant peu de Commer-

ce
vrie
A
port
n'om
n'ap
des
poin
ge a
ce p
pour
boud
L
dans
On l
qui
au f
ils lu
tent
cher
L
profé
heur
succé
tamb
dant
fre a
fesse
sous
niers
natte
prop
l'autr
profé
artifa
de fo
ne pe
le.
de po
servir
corps
ne de
ni se

(q)
(r)

ce au-dehors, ne peuvent tirer leurs instrumens que de leurs propres ouvriers (q).

APRÈS ces quatre professions vient celle des Barbiers, qui peuvent porter des camifoles, mais avec lesquels personne ne veut manger, & qui n'ont pas le droit de s'asseoir sur des chaises. Cette dernière distinction n'appartient qu'aux rangs qui les précèdent. Les Potiers sont au-dessous des Barbiers. Ils ne portent point de camifoles, & leurs habits ne passent point le genou. Ils ne s'assoient point sur des chaises, & personne ne mange avec eux. Cependant, parce qu'ils font les vaisseaux de terre, ils ont ce privilège, qu'étant chez un Hondreou, ils peuvent se servir de son pot pour boire à la manière du Pays, qui consiste à se verser de l'eau dans la bouche sans toucher au pot du bord des lèvres (r).

LES Lavandiers, qui viennent après eux, sont en très-grand nombre dans la Nation. Ils ne blanchissent que pour les rangs supérieurs à eux. On les voit dans les rues, hommes & femmes, avec un linge sur l'épaule, qui est la marque de leur profession. Ils se servent de lie, qu'ils mettent au fond d'une cuve remplie d'eau; & plaçant le linge au-dessus de la cuve, ils lui laissent recevoir les vapeurs qui le pénètrent (s). Ensuite ils le mettent tremper dans la rivière; & sans le frotter, ils le battent contre un rocher, & le nettoient parfaitement sans le déchirer.

LES Tisserands forment le degré suivant (t). Outre le travail de leur profession, ils sont Astrologues & prédisent les bonnes saisons, les jours heureux & malheureux, le sort des enfans à l'heure de leur naissance, le succès des entreprises, tout ce qui appartient à l'avenir. Ils battent du tambour. Ils jouent du flageolet. Ils dansent dans les Temples & pendant les sacrifices. Ils emportent & mangent toutes les viandes qu'on offre aux Idoles [ainsi que la chair des vaches mortes, ce qui dénote la bassesse de la condition.] Les *Kiddeas*, ou les faiseurs de paniers sont au-dessous des Tisserands. Ils font des vans pour nettoyer les grains, des paniers, des lits & des chaises de canne. On compte ensuite les faiseurs de nattes, nommés *Kinneraks*, qui travaillent avec beaucoup d'adresse & de propreté. Mais dans cet ordre, il est défendu aux personnes de l'un & de l'autre sexe de se couvrir la tête. Les Gardes d'éléphants forment aussi une profession particulière; comme les *Jaggoris*, qui font le sucre. Jamais ces artisans ne changent de métier. Le fils demeure attaché à la profession de son père. La fille se marie à un homme de son ordre. On leur donne pour principale dot les outils qui appartiennent au métier de leur famille. Il ne leur est pas permis, non-seulement de s'asseoir sur des sièges, & de porter des camifoles, ni aucun linge au-dessous du genou; mais de se servir même du linge qu'ils portent autour des reins, pour couvrir leur corps, à moins que la maladie ou l'excès du froid ne les y obligent. Ils ne doivent pas non plus prendre les noms qui sont propres aux Hondreous, ni se dire jamais d'une condition plus haute que celle où ils sont nés. Les

noms:

(q) Pag. 130 & 131.
(r) Pag. 133.

(s) Pag. 134.
(t) Pag. 135.

MŒURS
ET USAGES
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1679.

Dernier
degré du
Peuple.

Eslaves.

Espèce
d'hommes
fort singu-
lière.

noms des Hondreous se terminent toujours par *Oppou*, & ceux des autres par *Adgab* (v).

LES *Poddas* forment le dernier ordre du Peuple, qui est composé de Manœuvres & de Soldats, gens dont l'extraction passe pour la plus vile, sans qu'on en puisse donner d'autre raison, que d'être nés tels de pères en fils (x). Knox, en parlant des Eslaves, ne nous apprend pas mieux comment ils se trouvent réduits à cette condition (y). Leurs Maîtres, dit-il, leur donnent des terres & des bestiaux pour leur subsistance; mais plusieurs d'entr'eux méprisent cette manière de gagner leur vie, & ne sont guères moins riches que leurs Maîtres, excepté qu'on ne leur permet pas de se faire servir eux-mêmes par d'autres Eslaves. On ne leur ôte jamais ce qu'ils ont amassé par leur diligence & leur industrie. Lorsqu'on achète un nouvel Eslave, on le marie d'abord, & on lui forme un établissement, pour lui faire perdre l'envie de s'enfuir. Les Eslaves qui descendent des Hondreous conservent l'honneur de leur naissance (z). Ce qu'on peut recueillir d'une observation si vague, c'est qu'il n'y a point de Pays connu où l'esclavage ait moins de rigueur. Knox donne des idées plus claires d'une autre partie de la Nation, qui forme encore une propriété singulière de l'Isle de Ceylan. Ce sont, dit-il, les *Gueux*, qui pour leurs mauvaises actions ont été réduits par les Rois au dernier degré de l'abjection & du mépris. Ils sont obligés de donner, à tous les autres Insulaires, les titres que ceux-ci donnent au Roi & aux Princes, & de les traiter avec le même respect. On raconte (a) que leurs ancêtres étoient des *Dodda Vaddas*, c'est-à-dire, des Chasseurs, qui fournissoient la venaison pour la table du Roi; mais qu'un jour, au-lieu de venaison, ils présentèrent de la chair humaine à ce Prince, qui l'ayant trouvée excellente, demanda qu'on lui en servit de la même espèce. Mais cette horrible tromperie fut découverte [par un Barbier], & le ressentiment du Roi en fut si vif, qu'il regarda la mort des coupables comme un chatiment trop léger. Il ordonna par un Décret public, que tous ceux qui étoient de cette profession ne pourroient plus jouir d'aucun bien, ni exercer aucun métier dont ils pussent tirer leur subsistance, & qu'étant privés de tout commerce avec les autres hommes, pour avoir outragé si barbarement l'humanité, ils demandoient l'aumône de génération en génération dans toutes les parties du Royaume, regardés de tout le monde comme des infames, & en horreur dans la société civile. En effet, ils sont si détestés, qu'on ne leur permet pas de puiser de l'eau dans les puits

(v) Pag. 135 & suivantes.

(x) Pag. 136.

(y) Ce n'est pas la faute de Knox si Mr. Prevost l'ignore. Il le lui explique assez clairement. Dans une dette de riz, on en emprunte à cinquante pour cent, & la dette double en deux ans. Les habitans étant pauvres sont souvent hors d'état de satisfaire leurs Créanciers, qui ont le droit de se saisir de la personne de leur Débiteur, de sa femme & de ses enfans; de sorte qu'on a vû souvent, que des familles entières ont été faites es-

claves pour une mesure de riz. Il est permis, & même ordinaire à un homme en nécessité, de vendre ou d'engager sa personne & ses enfans. D'ailleurs le Roi condamne quelquefois tous les parens d'un criminel à la servitude. Ajoutez que si une esclave a des enfans d'un homme libre, ils sont tous esclaves à son maître, & que les esclaves entr'eux ne peuvent faire que leurs semblables. R. d. E.

(z) Pag. 137.

(a) Pag. 138.

puits
mand
leurs
tent r
homme
bout d
cessive
y en a
aux ho
telle d
autori
frir qu
maltra
tout a
bres,
nes qu
aîsée
les aff
dre &
préten
vent se
quetée
qui dan
le parti
freuse
connoi
cher lib
(c). S
Officier
les aux
tant d'
fois lai
dieuse
supplic

LE
rendent
pour le
ges, q
le & m

(b) L
même m
ne veuler
cequ'ils l
leur diff

(c) R
caison, q
be, qu'on

puits (b). Ils sont réduits à celle des trous & des rivières. On les voit mandier en troupes, hommes, femmes & enfans, portant leur bagage & leurs alimens dans des paniers au bout d'un bâton. Leurs femmes ne portent rien. Elles dansent & font divers tours de souplesse, pendant que les hommes battent du tambour. Ils font tourner un bassin de cuivre, sur le bout du doigt, avec une vitesse incroyable. Ils ont l'adresse de jeter successivement neuf balles, & de les recevoir l'une après l'autre, de sorte qu'il y en a toujours sept en l'air. Lorsqu'ils demandent l'aumône, ils donnent aux hommes les titres d'Altesse & de Majesté, & aux femmes ceux de Comtesse & de Reine. Leurs demandes sont aussi pressantes, que s'ils étoient autorisés à les faire par des Lettres-Patentes du Roi. Ils ne peuvent souffrir qu'on les refuse. D'un autre côté, comme il n'est pas permis de les maltraiter ni de lever même la main sur eux, on est obligé malgré foi de tout accorder à leurs importunités. Ils se bâtissent des cabanes sous les arbres, dans des lieux éloignés des Villes & des grands chemins. Les aumônes qu'ils arrachent de toutes parts, leur font mener une vie d'autant plus aisée, qu'ils sont exempts de toutes sortes de droits & de services. On ne les assujettit qu'à faire des cordes de la peau des vaches mortes, pour prendre & lier les éléphants; ce qui leur procure un autre privilège, qui est d'en prétendre la chair & de l'enlever aux Tisserands. Ils disent qu'ils ne peuvent servir le Roi & faire de bonnes cordes, lorsque les peaux sont déchiquetées par d'autres mains; & sous ce prétexte ils résistent aux Tisserands, qui dans la crainte de se souiller en touchant une race détestée, prennent le parti de fuir & d'abandonner leurs droits. Pour donner une idée plus affreuse encore, de cette étrange sorte de vagabonds, Knox ajoute qu'ils ne connoissent aucune loi de parenté, & qu'ils ne font pas difficulté de coucher librement, les pères avec leurs filles, & les garçons avec leurs mères.

(c). Souvent, lorsque le Roi condamne au dernier supplice quelques grands Officiers qui l'ont mérité par leurs crimes, il livre leurs femmes & leurs filles aux Gueux, & ce châtement paroît plus terrible que la mort. Il cause tant d'horreur aux femmes, que dans le choix que le Roi leur a quelquefois laissé de se précipiter dans la rivière, ou d'être abandonnées à cette odieuse race, elles n'ont jamais balancé à préférer le premier de ces deux supplices (d).

LE Gouvernement du Royaume de Candi a ses loix & ses maximes, qui rendent la Nation fort heureuse, lorsque le Roi n'abuse pas de son autorité pour les violer. Il y a deux Officiers principaux, ou deux premiers Juges, qui se nomment *Adigars*, & qui sont chargés de l'administration civile & militaire (e). C'est à leur Tribunal qu'on appelle, en dernier ressort, dans

MOEURS
ET USAGES
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1679.

Etrange punition des femmes de qualité.

Gouvernement des Chingulais.

Adigars.

(b) Les Barbiers éprouvent à leur tour le même mépris de la part de ces Gueux, qui ne veulent rien prendre de leurs mains, parcequ'ils les regardent comme les Auteurs de leur disgrâce. R. d. E.

(c) Knox remarque, à une autre occasion, que les Chingulais disent en proverbe, qu'on ne sauroit rien reprocher aux Rois

ni aux Gueux; les premiers étant au-dessus de tout, & les derniers d'une condition déjà trop méprisable. En conséquence de cette maxime, l'inceste est aussi bien permis aux Rois qu'aux Gueux, & Raja-Singa avoit eû un enfant de sa propre fille. R. d. E.

(d) Pag. 138 & suiv.

(e) *Ibid.* III Part. pag. 61 & suiv.

MOEURS
ET USAGES
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1679.

Dissauvas,
& autres
grands Offi-
ciers.

Cours de
Justice.

Noms
d'honneur.

Fortunes
incertaines.

dans toutes les affaires où l'on ne s'en tient pas au jugement des Gouverneurs particuliers des Provinces & des Villes. Ces deux Officiers en ont de Subalternes, qui portent, pour marque de leur dignité, un bâton crochu par le haut. De quelques ordres qu'on leur confie l'exécution, la vûe de ce bâton est aussi respectée que le sceau même des Adigars. Si l'Adigar ignore ses fonctions, ces Officiers l'en instruisent. Dans toutes les autres charges il y a des Officiers inférieurs, qui suppléent à l'ignorance du premier par leur expérience & leurs lumières (f).

LES *Dissauvas*, qui suivent immédiatement les Adigars, sont les Gouverneurs des Provinces & des Comtés. Mais tous les Gouverneurs n'ont pas le titre de Dissauvas, non plus que d'autres grands Officiers, qui sont proprement les Généraux & qui commandent en chef un certain nombre de soldats. Ainsi la qualité de Dissauva est un titre particulier d'honneur que le Roi joint à la dignité. Dans ces créations, il a moins d'égard à la capacité qu'au rang de la naissance, & l'opinion commune des Chingulais est toujours favorable aux choix qui tombent sur la première Noblesse. En nommant quelqu'un pour remplir une dignité, le Roi lui donne en même-tems de grandes marques d'affection & de faveur, dans la vûe apparemment de le rendre plus respectable aux peuples qu'il doit gouverner. Il lui fait présent d'une épée dont la poignée est damasquinée d'argent & de cuivre, & le fourreau couvert de lames d'argent; d'un couteau & d'une hallebarde. Il lui donne, pour sa subsistance, plusieurs Bourgs, qui sont habités par des gens de toutes sortes de métiers, avec le revenu que le trésor royal en tiroit, & une espèce de terre que les habitans sont obligés de labourer pour l'usage du Gouverneur. Les Gouvernemens des Provinces assujettissent ceux qui en sont revêtus à faire leur résidence à la Cour, où leur fonction ordinaire est de veiller à la garde du Roi. Mais ils ont, dans toutes les parties de leur juridiction, des Officiers qui les représentent. Ils ont des Cours de Justice, composées des principaux habitans de chaque Bourg, & de la Sentence desquelles on appelle à eux, avant que de faire passer les plaintes jusqu'aux Adigars. On peut appeller au Roi même, en se jettant à terre devant lui lorsqu'il sort de son Palais. Cependant cette voye, qui paroît une ressource toujours ouverte contre l'injustice, n'est pas sans danger. Il arrive quelquefois que le Roi fait battre & enchaîner le suppliant, pour l'avoir importuné; & l'affaire languit alors pendant plusieurs années (g).

LES noms d'honneur qu'on donne aux Grands, sont, celui d'*Ouffavis*, lorsqu'ils sont à la Cour; ce qui revient à nôtre *Messire*; & lorsqu'ils sont éloignés du Roi, ceux de *Sibatta* & de *Disbondren*, qui signifient *Seigneurie* ou *Excellence* (b). S'ils sortent à pied, c'est toujours en s'appuyant sur le bras d'un Ecuyer. L'Adigar joint à cette marque de grandeur, un homme qui marche devant lui, avec un grand fouët qu'il fait clacquer, pour avertir le peuple de se tenir à l'écart. Ces Courtisans, au milieu de leurs plus grands honneurs, sont exposés à des infortunes qui rendent leur situation

(f) *Ibidem.*

(g) Pag. 62 & suiv.

(b) Pag. 75.

peu
d'et
la n
être
d'au
L
Gar
pas
Pays
le,
qu'o
gues
les,
posé
long
bran
de l
une
les l
exact
passé
pout
prof
pres
reur
sage
hom
tent
L
tiver
haut
succ
de c
glig
té,
place
bons
font
vent
Jama
conf
entre
s'ils
bois,

(i
X

peu digne d'envie. C'est une disgrâce fort ordinaire, pour un Seigneur, d'être enchaîné dans une obscure prison. Ils sont toujours prêts à mettre la main l'un sur l'autre pour exécuter l'ordre du Roi, & ravis même d'en être chargés, parce que celui dont le ministère est employé pour la ruine d'autrui est revêtu ordinairement de sa dépouille (i).

Le pouvoir du Roi consiste dans la force naturelle de son Pays, dans ses Gardes, & dans l'artifice plutôt que dans le courage de ses Soldats. Il n'a pas d'autres Châteaux fortifiés que ceux qui le sont par la Nature. Tout le Pays n'étant qu'un amas de hautes montagnes, dont l'accès est fort difficile, peut être regardé comme un Fort imprénable. Les barrières d'épines qu'on entretient à tous les passages, sont redoublées à l'approche de la guerre, non-seulement à l'entrée des montagnes, mais dans toutes les Villes, les Villages & les chemins de traverse. Ces portes d'épines sont composées d'une espèce d'arbrisseau, dont les branches sont garnies d'épines, longues de trois ou quatre pouces, & aussi fortes que des cloux de fer. Ces branches, qui sont de la grosseur d'un gros bâton, sont courbées l'une près de l'autre & liées à trois ou quatre pieux droits qui sont plantés, comme une porte de dix ou douze pieds de hauteur, & si bien ajustées qu'on peut les hauffer & les baisser pour passer par dessous. On fait une garde fort exacte dans tous les chemins & les passages qui mènent à la Cour. Il n'y passe personne, sans un sœcau, qu'on reçoit de quelques Officiers établis pour cette distribution. Les sœcaux sont différens, suivant la qualité ou la profession de ceux qui les demandent. Celui qui se donne à un Soldat représente un homme armé, avec une pique sur l'épaule; celui d'un Laboureur, un homme portant deux sacs aux deux bouts d'un bâton, suivant l'usage du Pays pour porter des fardeaux; celui d'un Blanc est le portrait d'un homme qui a l'épée au côté & un chapeau sur la tête. [Tous ceux qui sortent de la Ville sont rigoureusement visités] (k).

La Milice est composée des Gardes du Roi, qui viennent faire alternativement leur service à la Cour, & de ce qu'on appelle Soldats du Pays-haut, qui sont dispersés dans toutes les parties de l'Isle. Les Gardes se succèdent de pères en fils sans être enrôlés, & jouissent au lieu de paye, de certaines terres qu'on leur abandonne, mais qu'ils perdent lorsqu'ils négligent leur devoir. S'ils veulent quitter leur service, ils en ont la liberté, en renonçant à leurs terres, qui sont données à d'autres pour les remplacer. Leurs armes sont l'épée, la pique, un arc, des flèches & de bons fusils. Pour tentes, ils se servent de feuilles de *Tallipot* (l), qui sont légères & fort commodes. Dans quelque partie de l'Isle qu'ils se trouvent, le bois ne leur manque jamais pour faire des pieux sur lesquels ils tendent leurs feuilles. Jamais ils ne livrent bataille en pleine campagne. Jamais ils n'attendent l'ennemi pour le repousser. Leur habileté militaire consiste à dresser des embuscades & à boucher les chemins. Ils se cachent entre les rochers & les arbres, d'où leur mousqueterie est redoutable, & s'ils craignent d'être forcés dans ces retraites, ils se retirent au fond des bois, où il devient impossible de les trouver. Une autre de leurs défenses est

MOEURS
ET USAGES
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1697.

Forces du
Royaume.

Passaports
singuliers.

Milice
Chingulaise.

Méthode
militaire du
Pays.

(i) Pag. 76.
XI. Part.

(k) Pag. 82 & suiv.

(l) Pag. 86.

MOEURS
ET USAGES
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1697.

Religion de
l'Isle de Cey-
lan.

Temples &
Prêtres.

idoles.

est de faire tomber sur leurs ennemis de grands arbres touffus, qu'ils coupent exprès, & de faire pleuvoir sur eux une grêle de flèches & de balles, tandis qu'ils les voyent dans l'embarras. Mais avec cette méthode ils n'ont jamais pu défendre les Côtes de leur Isle, qui sont plus nûes que leurs montagnes. Cependant ils ont acquis beaucoup d'expérience par les longues guerres qu'ils ont eûes avec les Portugais & les Hollandois. La plupart de leurs Généraux ayant servi sous les Européens, dans les intervalles de paix, ont pris le goût de nôtre discipline, qui les a rendus capables de battre quelquefois les Hollandois, & de leur enlever plusieurs Forts. Le Roi donnoit autrefois un prix réglé à ceux qui lui apportoient la tête d'un ennemi. Mais ce barbare usage ne subsiste plus (m).

LA Religion des Chingulais est l'Idolâtrie. Ils rendent des adorations à plusieurs Divinités, qu'ils distinguent par différens noms, & dont la principale est celle qu'ils appellent *Ojja Polla Maups*, c'est-à-dire, dans leur langue, Créateur du Ciel & de la Terre (n). Ils croient que ce Dieu suprême envoie d'autres Dieux ici bas, pour y faire exécuter ses ordres, & que ces Dieux inférieurs sont les ames des gens de bien, qui sont morts dans la pratique de la vertu. Une autre Divinité du premier ordre est celle qu'ils nomment *Buddou*, à laquelle il appartient de sauver les ames, & qui étant descendue autrefois sur la Terre, se monroit quelquefois sous un grand arbre nommé *Bogaba*, qui est depuis ce tems-là un des objets de leur culte. Elle remonta au Ciel du sommet d'une haute montagne, où l'on voit encore l'empreinte d'un de ses pieds. Le Soleil & la Lune sont aussi des Dieux pour les Chingulais. Ils donnent au Soleil le nom d'*Irri*, & à la Lune celui de *Handa*, auquel ils joignent quelquefois celui de *Haumi*, titre d'honneur des personnes les plus relevées, & celui de *Dio*, qui signifie Dieu dans leur langue, mais qu'ils ont emprunté apparemment des Portugais (o).

Le nombre de leurs Pagodes & de leurs Temples surpasse toutes les idées qu'on peut s'en former. On en voit plusieurs d'un travail exquis, bâtis de pierre de taille, ornés de statues & d'autres figures, mais si anciens, que les habitans mêmes en ignorent l'origine. Il est certain qu'ils la doivent à des ouvriers plus habiles que les Chingulais, puisque la guerre en ayant ruiné plusieurs, ils n'ont pas été capables de les rebâtir. Quelques-uns de ces édifices, sur-tout ceux qui sont dédiés au Dieu *Buddou*, ont la forme d'un colombier quarré & sont à double étage. Les chambres hautes n'ont pas moins leurs Idoles que le Temple inférieur. Il s'y en trouve d'une figure monstrueuse, les unes d'argent, d'autres de cuivre & de différens métaux. On y voit aussi des bâtons peints, des targes & d'étranges fortes d'armes (p), des hallebardes, des flèches, des lances & des épées. On n'aperçoit point d'armes dans le Temple du *Budelou*, qui est un Dieu de paix. Les figures y représentent des hommes qui ont les jambes croisées, vêtus de caïaques jaunes, les cheveux frisés, & les mains l'une sur l'autre devant eux comme les femmes. Chaque Temple a ses revenus en terres, qui leur viennent de la libéralité des Rois, & Knox avance hardi-

ment

(m) Pag. 90.
(n) Pag. 146.

(o) Pag. 147.
(p) Pag. 149.

ment, que l'Eglise possède plus de Villes que la Couronne. Ces biens sont employés à la subsistance des Prêtres, à l'entretien des édifices & aux provisions nécessaires pour le sacrifice. D'ailleurs les Temples ont leurs Officiers comme le Palais du Roi, & jusqu'à des éléphants, qui ne sont entretenus que par une ostentation de grandeur. Outre les Temples publics, il est permis aux particuliers de se bâtir des Chapelles dans leurs cours, où ils mettent une image de Buddou, avec des chandelles & des lampes (q).

LES Chingalais ont trois sortes de Prêtres, comme trois sortes de Dieux & de Temples. Le premier ordre du sacerdoce est celui des *Tirinaxes*, qui sont les Prêtres de Buddou (r). Leurs Temples se nomment *Vehars*. Ils ont une maison à *Digligy*, où ils tiennent leurs assemblées. On ne reçoit, dans cet ordre, que des personnages d'une naissance & d'un savoir distingués. Ce n'est pas même tout d'un coup qu'ils sont élevés au rang sublime de *Tirinaxes*. Ceux qui portent ce titre ne sont qu'au nombre de trois ou quatre, qui font leur demeure à *Digligy*, où ils jouissent d'un immense revenu, & sont comme les Supérieurs de tous les Prêtres de l'Isle. On nomme *Gonnis* les autres Ecclésiastiques du même ordre. L'habit des uns & des autres est une casaque jaune, plissée autour des reins, avec une ceinture de fil. Ils ont les cheveux rasés & vont nûe tête, portant à la main une espèce d'éventail rond, pour se garantir de l'ardeur du Soleil. Ils sont également respectés du Roi & du peuple. Leur règle les oblige de ne manger de la viande qu'une fois le jour; mais ils ne faut pas qu'ils ordonnent la mort des animaux dont ils mangent, ni qu'ils consentent qu'on les tue. Quoiqu'ils fassent profession du célibat, ils sont libres de renoncer à leur ordre lorsqu'ils veulent se marier. Le second ordre des Prêtres (s) est de ceux qui se nomment *Koppubs*, & qui appartiennent aux Temples des autres Divinités. Leur habit n'est pas différent de celui du peuple, lors même qu'ils exercent leurs fonctions. Ils ne sont obligés qu'à se laver & à changer de linge avant la cérémonie. Comme on ne sacrifie jamais de chair aux Dieux dont ils sont les Ministres, tout leur service se réduit à présenter à l'Idole, du riz bouilli & d'autres provisions. Leurs Temples qui se nomment *Devals*, ont peu de revenu. Aussi ces Prêtres labourent-ils la terre & ne sont-ils pas exempts des charges de la société. Les Prêtres du troisième ordre sont les *Jaddezes* (t), employés au service des Esprits, qui se nomment *Dayautans*, & dont les Temples s'appellent *Cauwels*. Un homme dévot bâtit à ses dépens un Temple, dont il devient le Prêtre ou le *Jaddeze*. Il fait peindre sur les murs, des hallebardes, des épées, des flèches, des boucliers & des images. Mais ces Temples sont peu respectés du peuple. L'emploi le plus commun des *Jaddezes* est pour les sacrifices qui se font au Diable, dans les maladies ou dans d'autres dangers; non que les Chingalais prétendent l'adorer, mais ils le craignent: & pour écarter les maux qu'ils le croyent capable de leur causer, ils lui sacrifient souvent de jeu-

MOEURS
ET USAGES
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1697.

Trois sortes de Prêtres.

Sacrifices faits au Diable.

(q) Pag. 151.

(r) Pag. 153 & suiv.

(s) Pag. 158.

(t) Pag. 159 & 160.

MOEURS
ET USAGES
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1697.

Témoigna-
ge de l'Au-
teur sur les
Diabes de
Ceylan.

Remarques
sur cet arti-
cle.

jeunes cocqs (v). Knox est un Voyageur sensé, comme son Ouvrage en fait foi; honnête-homme en apparence, & loué à ce titre par diverses personnes d'honneur qui l'ont connu familièrement, zélé Protestant, & par conséquent ennemi outré de la superstition, & peu porté à reconnoître des événemens surnaturels: voici néanmoins dans ses propres termes, ce qu'il pense de l'Empire du Diable sur les Chingulais.

„ J'AI vû souvent (x) des hommes & des femmes si étrangement pos-
sédés, qu'on ne pouvoit s'empêcher de reconnoître que leurs agitations
venoient d'une cause surnaturelle. Dans cet état, les uns fuyoient au
milieu des bois, en poussant des cris ou plutôt des hurlemens. D'autres
demeuroient muets & tremblans, faisant des contorsions, ou parlant
comme des fous, sans aucune liaison dans leurs discours. Quelques-uns
en guérissent. D'autres en meurent. Je puis affirmer que souvent le
Diable crie la nuit d'une voix intelligible, qui ressemble à l'aboyement
d'un chien. Je l'ai moi-même entendu. Les habitans du Pays remarquent,
& j'ai fait la même observation, qu'immédiatement avant qu'on l'en-
tende, ou bien-tôt après, le Roi fait toujours mourir quelqu'un. Les rai-
sons qu'on a de croire que c'est la voix du Diable, sont celles-ci: 1°. Qu'il
n'y a point de créature dans l'Isle dont la voix ressemble à celle qu'on en-
tend; 2°. qu'on l'entend souvent dans un lieu d'où elle part tout-d'un-
coup, pour aller se faire entendre dans un autre plus éloigné, & plus vi-
te qu'aucun oiseau ne peut voler; 3°. que les chiens memes tremblent à
ce funeste bruit; enfin que c'est l'opinion de tout le monde”. Il est ai-
sè de juger que dans ces idées, l'Auteur devoit trembler autant que les
Chingulais & leurs chiens (y); mais à juger sérieusement de ses quatre
preuves, il n'y a que la première d'embarassante, en supposant que tous
les animaux d'une Isle aussi grande que Ceylan, aussi couverte de bois &
aussi déserte dans quelques-unes de ses parties, puissent être parfaitement
connus. Mais dans cette supposition meme, ne sçait-on pas que la faim ou
la douleur fait pousser quelquefois des cris fort étrangers aux animaux les
plus familiers? A l'égard du prompt changement du lieu, il n'y a qu'à se
figurer deux ou trois animaux éloignés entr'eux, qui erient successivement,
excités peut-être par les cris l'un de l'autre. Au-reste, cette observation
de Knox n'a paru nécessaire ici, que pour expliquer l'excès de supersti-
tion (z) qu'il attribue aux Chingulais, & la multitude de fêtes & de pra-
tiques religieuses qu'ils observent avec une fidélité qu'il admire (a). Ils
croient d'ailleurs la resurrection des corps, l'immortalité de l'ame & un etat
futur

(v) *Ibid.*

(x) Pag. 167 & suiv.

(y) Cependant il dit qu'il n'a jamais ap-
pris que l'organe de cette voix, est fait du
mal à personne; ainsi il devoit en avoir moins
de frayeur que les chiens des Chingulais,
qui n'ont pas la même assurance. R. d. E.

(z) Pag. 171 & suiv.

(a) Knox au contraire leur trouve peu
de zèle pour leur culte, ne s'embarassant
guères de matières de religion sur lesquelles
on ne les entend jamais discourir, à moins
qu'ils ne soyent malades ou fort vieux, &
ils sont les premiers à rire de leurs super-
stitions avec les étrangers. R. d. E.

futur
attac

LE
presq
est à
plus
font
& les
coles,
tant
tres
d'Aff
du S
mana
mer
trepr
la sou
ne fo
auxqu
est pa
est de
mais
Soleil
font
Ongbo
vice
tagen
en aut
yant
jectur
heure
une e
C'est
vase p

LE
coude
du Ri
autant
mesur
tout
se dis
une f
un Pa
me pa
donne

(b)

futur de récompense & de punition. Ces trois principes suffisent pour les attacher à leurs idées de religion.

Ils tirent peu de secours des sciences pour leur conduite, car ils vivent presque tous dans une profonde ignorance. Ce que la plupart apprennent est à lire & à écrire, mais ils peuvent ignorer l'un & l'autre sans en être plus méprisés. Leurs livres ne traitent que de religion & de médecine, & sont écrits sur des feuilles de Tallipot. Ils se servent, pour leurs lettres & leurs écrits ordinaires, d'une autre sorte de feuilles qui se nomment *Taulcoles*, & qui reçoivent plus aisément l'impression, quoiqu'elles n'ayent pas tant de facilité à se plier (*b*). Leurs plus habiles Astronomes sont les Prêtres du premier ordre; ce qui n'empêche pas que les opérations annuelles d'Astronomie ne soient réservées aux Tisserands. Ils prédisent les éclipses du Soleil & de la Lune. Ils font, pour le cours de chaque mois, des Almanacs où l'on voit l'âge de la Lune, les bonnes saisons pour labourer & semer la terre, les jours heureux pour commencer un voyage & d'autres entreprises. Ils se prétendent fort versés dans la science des étoiles, qui est la source de leurs lumières sur tout ce qui appartient à la santé & à la bonne fortune. Ils comptent neuf planètes, c'est-à-dire, sept comme nous, auxquelles ils ajoutent la tête & la queue du dragon (*c*). Le tems se compte parmi eux depuis un ancien Roi qu'ils nomment *Sacavarly*. Leur année est de trois cens soixante-cinq jours, & commence le 28 du mois de Mars; mais quelquefois le vingt-sept ou le vingt-neuf, pour l'ajuster au cours du Soleil. Elle est divisée en douze mois, & leurs mois en semaines, qui sont de sept jours comme les nôtres, & qui se nomment *Frida*, *Sanduda*, *Ongboruda*, *Bodada*, *Braspotenda*, *Secourata*, & *Henourada*. Les jours du service ecclésiastique sont les Mercredis & les Samedis. Les Chingulais partagent le jour en trente heures, qui commencent au lever du Soleil, & la nuit en autant de parties qui commencent au coucher de cet astre. Mais n'ayant ni horloges ni quadrans solaires, ils ne jugent du tems que par conjectures, ou par l'état d'une fleur commune, qui s'ouvre régulièrement sept heures avant la nuit. Le Roi est le seul qui employe pour la mesure du tems une espèce de clepsidre, dont le soin forme un office particulier du Palais. C'est un plat de cuivre, percé d'un petit trou, qu'on fait nager dans un vase plein d'eau, jusqu'à-ce qu'il se remplisse & qu'il aille au fond.

LEURS mesures de grandeur (*d*) sont le *Rian*, qui se prend depuis le coude jusqu'au bout du doigt du milieu; & le *Wadorian*, qui est le double du Rian. La moindre mesure pour le grain est un *Potta*, qui en contient autant qu'un homme en peut prendre avec la main. Quatre Pottas font une mesure qui se nomme *Bonder Nellia*, c'est-à-dire, *mesure royale*, & qui est tout ce qu'un homme peut manger de riz en un jour. C'est la portion qui se distribue au nom du Roi. Quatre Bonder Nellias font un *Courney*, qui est une fort jolie mesure de canne, en forme de panier. Dix Courneys font un *Pale*, & se donnent au prix commun pour une *Larée*, qui est la cinquième partie d'une pièce de huit; mais au tems de la moisson, deux Pales se donnent pour une Larée. Quatre Pales font un *Ommouna*, qui est la mesure

MŒURS
ET USAGES
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1697.

Leurs sciences & leur papier.

Astronomes Chingulais.

Leur office.

Leur mesure du tems.

Leurs poids & mesures.

(b) Pag. 272.

(c) Pag. 276.

(d) Pag. 238 & suiv.

MOEURS
ET USAGES
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1697.

Leur mon-
noye.

Combien
leur Commer-
ce est borné.

Prix des
denrées.

Bétel, &
manière dont
les Chingu-
lais l'em-
ploient.

re par laquelle on compte ordinairement le grain. Le plus petit des poids de l'Isle est un *Collonda*, dont six font une pièce de huit. Il y a des demi *Collondas* & des quarts. Ces poids sont composés de petits grains rouges qui croissent dans le bois, & dont on compte dix pour un *Collonda*. Vingt font le *Pallam*. Les Chingulais n'ont que trois sortes de monnoye courante (e); l'une, anciennement fabriquée par les Portugais, qui porte d'un côté le portrait du Roi, & celui d'un Moine de l'autre. Elle se nomme *Tangum Massa* & vaut environ dix sols. Il y a aussi des demi *Tangums*. La seconde est une monnoye que tout le monde peut faire avec la permission du Roi, & qui a la forme d'un hameçon pour la pêche. L'argent en est meilleur que celui des pièces de huit. La troisième sorte est celle du Roi, qu'il est défendu de contrefaire, sous peine de mort. Elle se nomme *Ponnam*; & de la petiteffe qu'elle est, il en faut soixante-quinze pour une pièce de huit. En général l'argent étant fort rare dans le Royaume, tout se vend & s'achète ordinairement par des échanges. Les habitans font très-peu de Commerce avec les Etrangers. Pendant que les Portugais occupoient les Côtes de l'Isle & qu'ils vivoient en paix avec eux, le Roi permettoit des communications mutuelles, dont les deux Nations tiroient un égal avantage; mais il n'en veut aucune avec les Hollandois, quoiqu'ils l'ayent ardemment recherchée (f). Ainsi le négoce des Chingulais est resté entr'eux. Il se borne aux productions du Pays, parce que celles d'un canton ne ressemblent point à celles d'un autre. En rassemblant ainsi tout ce que la Nature accorde aux différentes parties du Royaume, ils ont de quoi subsister sans le secours des régions étrangères. L'agriculture est leur principal emploi, & les Grands ne dédaignent pas de s'y appliquer. Un homme de la première qualité travaille sans honte à la terre, pourvu que ce soit pour lui-même. Mais il se deshonne s'il travaille pour autrui, ou dans la vûe de quelque salaire. Le seul office qu'il ne puisse exercer sous aucun prétexte est celui de portefaix, parce qu'il passe pour le plus vil. Il n'y a point de marchés dans l'Isle entière. Les Villes ont quelques boutiques où l'on vend de la toile, du riz, du sel, du tabac, de la chaux, des drogues, des fruits, des épées, de l'acier, du cuivre, & d'autres marchandises (g). Dans les cantons où le riz est le plus cher, la valeur de six mesures de Paris ne se vend que quatre sols & demi; six poules ne coutent pas plus, & le prix d'un cochon de lait est le même. Un cochon gras vaut quarante-deux sols, & une chèvre grasse environ trente sols. Quatre mille feuilles de bétel (h) se donnent pour neuf sols, quoique ces feuilles fassent toutes leurs délices. Ils en mâchent tout le jour. Ils s'en remplissent la bouche en se couchant; ils les y conservent jusqu'à ce qu'ils s'éveillent, & se lèvent alors pour en prendre d'autres. Cet usage est égal dans les deux sexes. Ils seroient plus volontiers sans viandes & sans habits que sans bétel. Knox avoue qu'en ayant usé long-tems, il lui étoit devenu impossible de s'en priver. Il est sain, dit-il, il entretient dans la bouche une forte de parfum, qui

(e) Pag. 241 & suiv.

(f) Pag. 231.

(g) Pag. 238.

(h) L'Auteur dit *noix de bétel*. Ce sont les noix d'aréca qui se mâchent avec ces feuilles. R. d. E.

donn
rend
honte
Leur
part
humi
cette
ches
de s'
prend
tranch
& de
mâch
de l'a
enfem
Ce
blable
en fon
d'eau-
LE
cune p
expres
est si
copieu
ment
ze titre
primer
à l'état
rer.
reurs,
qui l'é
un exc
substitu
fent; /
fans,
combien
nes (i)
Av
surpris
un cer
l'habit
le part
obligé
autrem

(i) F

(k) F

donne une odeur fort agréable à l'haleine; & ce qui ne sert pas moins à le rendre précieux aux Chingulais, il leur noircit les dents, qu'ils auroient honte d'avoir blanches, parceque c'est la couleur de celles des chiens. Leur manière de l'employer diffère peu de celle qui est commune à la plupart des Indiens. Ils portent une petite boîte (*i*) qui contient de la chaux humide. Chaque fois qu'ils veulent renouveler leur bétel, ils prennent de cette chaux, qu'ils étendent sur la feuille. Ils y enferment quelques tranches de la noix d'arcea, la roulent & se mettent à la macher, avec le soin de s'en frotter quelquefois les dents pour en augmenter la noirceur. On prend aussi du bétel sans étendre la chaux sur la feuille; & sans y rouler les tranches de noix, ils se contentent de prendre de la chaux entre les doigts & de se la mettre dans la bouche. Ceux qui s'attachent à cette méthode mâchent ainsi la noix & la feuille à part; mais toujours accompagnées l'une de l'autre & de chaux, quoique ces trois ingrédients ne soyent pas roulés ensemble.

CETTE chaux n'est le plus souvent que de la chaux commune, & semblable à la nôtre. Mais lorsqu'elle leur manque, sur-tout en voyageant, ils en font une autre de certaines coquilles qui se trouvent dans leurs rivières d'eau-douce, & qui ressemblent à celles des escargots (*k*).

LEUR langue est si particulière à leur Nation, que Knox ne connoît aucune partie des Indes où elle soit entendue. Ils ont à la vérité quelques expressions qui leur sont communes avec les Malabares; mais le nombre en est si petit, qu'ils ne peuvent mutuellement s'entendre. Le Chingulais est copieux, doux, élégant, & tient du caractère de ces Insulaires, qui aiment la flatterie, les titres & les complimens. Ils n'ont pas moins de douze titres pour les femmes, suivant le rang & la qualité. *Toi & Vous* s'expriment de sept ou huit manières différentes, qui sont proportionnées aussi à l'état, à l'âge, au caractère de ceux à qui l'on parle & qu'on veut honorer. Ces attentions de politesse ne sont pas moins familières aux Laboureurs, & aux Manœuvres qu'aux Courtisans. Ils donnent au Roi des titres qui l'égalent à leurs Dieux; & lorsqu'ils lui parlent d'eux-mêmes, c'est avec un excès d'humiliation. Ils éloignent jusqu'à l'idée de leur personne, en y substituant les êtres les plus vils. Ainsi, au-lieu de dire *J'ai fait*, ils disent; *le membre d'un chien a fait telle chose*. S'il est question de leurs enfans, ils les transforment de même; & quand ce Prince leur demande combien ils en ont, ils répondent qu'ils ont *tel nombre de chiens & de chiennes* (*l*).

AVEC un respect si extraordinaire pour leur Souverain, on ne fera pas surpris qu'ils n'ayent pas d'autres loix que sa volonté. Cependant ils ont un certain nombre de vieilles coûtumes, qui se conservent par la force de l'habitude. Leurs terres passent des pères aux enfans, à titre d'héritage, & le partage dépend du père; mais si l'aîné demeure seul possesseur, il est obligé d'entretenir sa mère, ses frères & ses sœurs, jusqu'à-ce qu'ils soyent autrement pourvus (*m*). Les règles ne sont pas moins constantes pour la

MORCENS
ET USAGES
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1697.

Langue de
Ceylan.

Loix de
l'Isle.

(i) Pag. 248 & 249.
(k) Pag. 250.

(l) Pag. 267.
(m) Pag. 252.

des poids
des demi
ins rouges
da. Vingt
ye couran-
porte d'un
se nomme
Languins.
permission
ent en est
le du Roi,
omme Pen-
r une piè-
e, tout se
s font très-
gais occu-
e Roi per-
tiroient un
quoiqu'ils
lais est res-
celles d'un
insi tout ce
ont dequoi
leur prin-
Un homme
ce soit pour
s la vue de
in prétexte
a point de
h l'on vend
des fruits,
Dans les
Paris ne se
& le prix
rante-deux
illes de bé-
outes leurs
ouche en se
èvent alors
es. Ils fe-
tel. Knox
de s'en pri-
arsum, qui
dou-

tel. Ce sont
avec ces feuil-

MOEURS
ET USAGES
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1697.

Mariages &
divorce.

Liberté des
femmes.

Egards pour
leur sexe.

Deuil des
femmes.

Funérailles
des Grands.

distinction des biens, pour le payement des dettes, pour les mariages & les divorces. Leurs mariages sont une pure cérémonie, qui consiste dans quelques présens qu'un homme fait à sa femme, & qui lui donnent droit sur elle lorsqu'ils sont acceptés. Les pères ne laissent pas de donner pour dot à leurs filles, des bestiaux, des esclaves & de l'argent. Mais si les deux parties ne se conviennent pas, une prompte séparation leur rend la liberté, & le mari en est quitte pour rendre ce qu'il a reçu. Cependant la femme ne peut disposer d'elle-même, qu'après qu'il s'est engagé dans un autre mariage. S'ils ont des enfans, les garçons demeurent au père, & les filles suivent la mère. Les hommes & les femmes se marient ordinairement quatre ou cinq fois, avant que de se fixer solidement. Il est rare qu'un homme ait plus d'une femme; mais une femme a souvent deux maris. L'usage permet à deux frères, qui veulent vivre ensemble, de n'avoir qu'une femme entr'eux. Les enfans communs les reconnoissent tous deux pour pères & leur en donnent le nom (*n*). Un homme qui surprend sa femme au lit avec un amant, peut les tuer tous deux (*o*); mais les Chingulais connoissent peu les tourmens de la jalousie, & ne se croient pas deshonorés lorsque leurs femmes se livrent à des hommes d'une égale condition (*p*). Ces commerces d'amour ne passent pour un crime qu'avec des amans d'une naissance inférieure. La plus grande injure qu'on puisse faire à une femme, est de lui dire qu'elle a couché avec dix hommes de la lie du peuple (*q*). D'ailleurs la complaisance des hommes est extrême pour les femmes. Les terres dont elles héritent ne payent rien au Roi. Elles sont exemptes des droits de la douane, dans les Ports & sur les passages. Leur sexe est respecté jusques dans les animaux; & par une loi, qui est peut-être sans exemple, on ne paye rien non-plus pour ce que porte une bête de charge femelle (*r*). Mais des usages si galans n'empêchent pas que pour conserver la subordination de la Nature, il ne soit défendu aux femmes, sans aucune distinction de naissance & de qualité, de s'asseoir sur un siège en présence d'un homme (*s*). L'autorité des pères sur leurs enfans va jusqu'à pouvoir les donner, les vendre ou leur ôter la vie dans l'enfance, lorsqu'ils les prennent en aversion, ou qu'ils se trouvent incommodés du nombre (*t*).

On ne connoît pas, dans l'Isle de Ceylan, le barbare usage qui oblige les femmes de divers Pays des Indes à se brûler vives après la mort de leurs maris. Le deuil même, auquel la bienséance les assujettit, ne consiste qu'à laisser pendre leurs cheveux pendant quelques jours, & à faire retentir les louanges du Mort par leurs cris & par le récit de ses vertus; après quoi elles ont la liberté de se consoler promptement par un nouveau mariage. Les Morts de basse extraction sont enterrés fort simplement dans les bois. Mais on brûle les personnes de qualité avec beaucoup de cérémonies (*v*). La première consiste à laver le corps. Ensuite, après en avoir tiré les intestins & l'avoir rempli de poivre, on le met dans un tronc d'arbre, qu'on coupe

(*n*) Pag. 227.
(*o*) Pag. 220.
(*p*) Pag. 223.
(*q*) Pag. 270.

(*r*) Pag. 229.
(*s*) Pag. 227.
(*t*) Pag. 229 & 230.
(*v*) Pag. 227.

ages & les
dans quel-
roit sur el-
pour dot à
deux par-
liberte, &
femme ne
tre maria-
s filles sui-
ent quatre
homme ait
usage per-
ne femme
ur pères &
e au lit a-
is connoi-
rés lorsque
Ces com-
naissance
ne, est de
) D'ail-
Les ter-
des droits
t respecté
exemple,
nelle (r).
a subordi-
distinction
d'un hom-
r les don-
prennent

qui oblige
t de leurs
insiste qu'à
etentir les
s quoi el-
iage. Les
ois. Mais
(v). La
les intef-
re, qu'on
coupe



De schilder dree.

MANIERE DONT LES CHINGULAIS BRULENT LEURS MORTS.

T VERBRANDEN DER DOODEN, BY DEN CHINGULEZEN.

coupe &
n'est pas
fort lent
pour la
fieurs h
quelque
de bois
pèce de
mélés d
aucune
ramasse
qu'on en
La dern
petit ter
Roi, qu
Mort n'
le buche
dans un
en plusie
qu'ils do
Malabar
tant de

LA V
jets à d
giens, i
leurs ar
sont affli
santé.
leurs ali
vertes d
point de
viandes
bandonn
bestiaux
voient h
ses Sufe
très-vil
naireme
chair ou
sur-tout
fert qu'
vent l'
opère d
plus pa

(x) F
(y) F
XI.

coupe & qu'on creuse exprès, pour attendre l'ordre du Roi, sans lequel il n'est pas permis de lui faire d'autres funérailles. Cet ordre est quelquefois fort lent; mais lorsqu'il arrive, on met le corps sur un chalit, ce qui passe pour la plus grande distinction, couvert d'un drap jusqu'à la tête; & plusieurs hommes le portent sur leurs épaules jusqu'au bucher, qui est dans quelque partie éminente d'un champ ou d'un grand chemin. C'est une pile de bois, de trois ou quatre pieds de haut, au-dessus de laquelle est une espèce de dais en forme d'arcade, avec des pendans de toile peinte, entremêlés de branches de cocotier. On y place le corps sur son chalit, sans aucune formalité de religion; & lorsqu'il est consumé par les flammes, on ramasse toutes les cendres en un monceau de la forme d'un pain de sucre, qu'on entoure de bonnes hayes, pour en fermer l'accès aux bêtes farouches. La dernière cérémonie est d'y semer de l'herbe, qui en fait avec le tems un petit terre fort verd. Knox vit rendre ainsi les derniers devoirs à l'oncle du Roi, qui étoit Chef des *Tirinanxes* & comme le Primat de la Nation. Si le Mort n'est pas d'une si haute qualité, on le brûle dans son tronc d'arbre, & le bucher n'est composé que de branches & de feuillages. L'Auteur parle, dans un autre lieu, de diverses inscriptions fort anciennes, qui se trouvent en plusieurs endroits sur des rochers, & dont les caractères sont si profonds qu'ils doivent durer jusqu'à la fin du Monde (x). Il ne peut juger s'ils sont Malabares ou Chingulais; mais dans une Nation qui brûle les Morts avec tant de pompe; il est naturel de les prendre pour d'anciennes épitaphes.

La vie des Chingulais est d'ailleurs assez longue; & quoiqu'ils soient sujets à diverses maladies, pour lesquelles ils n'ont ni Médecins ni Chirurgiens, ils trouvent, au milieu de leurs bois, dans l'écorce & les feuilles de leurs arbres, des remèdes & des préservatifs pour tous les maux dont ils sont affligés (y). Leur régime sert beaucoup aussi à la conservation de leur santé. Ils se tiennent le corps fort net, ils dorment peu, & la plupart de leurs alimens sont simples. Du riz à l'eau & au sel, avec quelques feuilles vertes & le jus d'un citron, passe pour un bon repas. Ils ne mangent point de bœuf, & cette chair est en abomination parmi eux. Les autres viandes & le poisson même les tentent si peu, qu'ils les vendent ou les abandonnent aux Etrangers qui se trouvent dans leur Pays. Ils auroient des bestiaux & de la volaille en abondance, si les bêtes farouches ne leur en enlevoient beaucoup; sans compter que le Roi croit son repos intéressé à tenir ses Sujets dans la misère (z), & permet même à ses Officiers de prendre à très-vil prix leurs poules & leurs porcs. Les Grands se font servir ordinairement cinq ou six mets, entre lesquels il n'y a qu'un ou deux plats de chair ou de poisson. Leurs autres mets sont des fruits & des légumes, mais sur-tout du riz, qui est la nourriture commune, à laquelle tout le reste ne sert qu'à donner du goût. Leur boisson ordinaire est de l'eau. Ils ne boivent l'*Arrack*, qui est une sorte d'eau-de-vie, qu'avant le repas, afin qu'il opère davantage (a). Leur vaisselle est de porcelaine ou de cuivre. Les plus pauvres se servent de feuilles. Ils ne manquent jamais de se laver la

MŒURS
ET USAGES
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1679.

Manière de
les brûler.

Maladies &
remèdes des
Chingulais.

Leur régi-
me sert à leur
santé.

(x) Pag. 284.

(y) Pag. 286.

(z) Pag. 203.

(a) Pag. 204.

Mœurs
ET USAGES
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1679.

Gayeté de
leur humeur.

Rigueur
des supplices,
& cruauté
du Roi.

Si on le
voit
dans
la prison.

Si on le
voit
dans
la prison.

bouche & les mains après avoir mangé; & leur manière de boire (b) est en tenant le vaisseau à quelque distance & versant la liqueur dans la bouche. Ils ont différentes sortes de pâtisseries & de confitures, dont ils se font des présens mutuels. Cette vie sobre entretient également leur santé & la gayeté de leur humeur. Ils chantent sans cesse, jusqu'en se mettant au lit; & la nuit même, lorsqu'ils s'éveillent. Leur manière de se saluer est libre & ouverte. Elle consiste à lever les mains, la paume en haut, & à baisser un peu le corps. Le plus distingué ne lève qu'une main pour son inférieur; & s'il est fort au-dessus par la naissance, il remue seulement la tête. Les femmes se saluent en portant les deux mains au front. Leur compliment ordinaire est *Ay*, qui signifie, *comment vous portez-vous?* Ils répondent, *Hundoi*; c'est-à-dire, *fort bien* (c). Tous leurs discours ont le même air de douceur & de politesse.

Avec tant d'humanité dans le fond du caractère, Knox admira long-tems que ces Insulaires eussent besoin d'être conduits avec beaucoup de rigueur, & que la Justice du Roi s'exerçât par des supplices cruels. Mais il reconnut enfin qu'il ne falloit en accuser que le penchant de ce Prince, qui le portoit naturellement à la cruauté. Cette malheureuse inclination se déclaroit non-seulement par la nature des peines, mais encore par leur étendue. Souvent des familles entières étoient punies des fautes d'un seul. Le Roi, dans sa colère, ne condamnoit pas sur le champ un criminel à la mort. Il commençoit par le faire tourmenter, en lui faisant arracher avec des tenailles, ou brûler avec un fer chaud, diverses parties de la chair, pour lui faire nommer ses complices. Ensuite il lui faisoit lier les mains autour du col (d) & le forçoit de manger ses membres. On a vu des mères manger ainsi leur propre chair & celle de leurs enfans. Ces misérables étoient menés ensuite par la Ville jusqu'au lieu de l'exécution, suivis des chiens dont ils devoient être la proie, & qui étoient si accoutumés à cette boucherie, que d'eux-mêmes ils suivoient les prisonniers lorsqu'ils les voyoient traîner au supplice. On voyoit ordinairement, dans ce lieu, plusieurs personnes empalées, & d'autres, pendus ou écartelés. Le Roi se feroit aussi d'éléphans pour exécuter les sentences de mort. Ils percent le corps d'un homme; & le déchirant en pièces, ils dispersent ses membres. On couvre leurs dents, d'un fer bien aiguilé à trois tranchans (e); car les éléphans apprivoisés ont les dents coupées par le bout, afin qu'elles croissent mieux. Les prisons n'étoient jamais sans un grand nombre de ces malheureux; les uns chargés de chaînes, à qui l'on fournissoit leur subsistance; d'autres, qui avoient la permission de l'aller demander de porte en porte avec un Gardé. On en faisoit toujours mourir quelques-uns, sans aucune forme de procès, & toute leur famille étoit souvent enveloppée dans leur châtiment. Ceux qui étoient capables de travailler, obtenoient la permission d'élever une boutique dans la rue, vis-à-vis la prison, & de sortir pendant le jour pour vendre leur ouvrage; mais ils étoient renfermés à l'approche de la nuit. En

fin

(b) *Ibid.*
(c) Pag. 210.

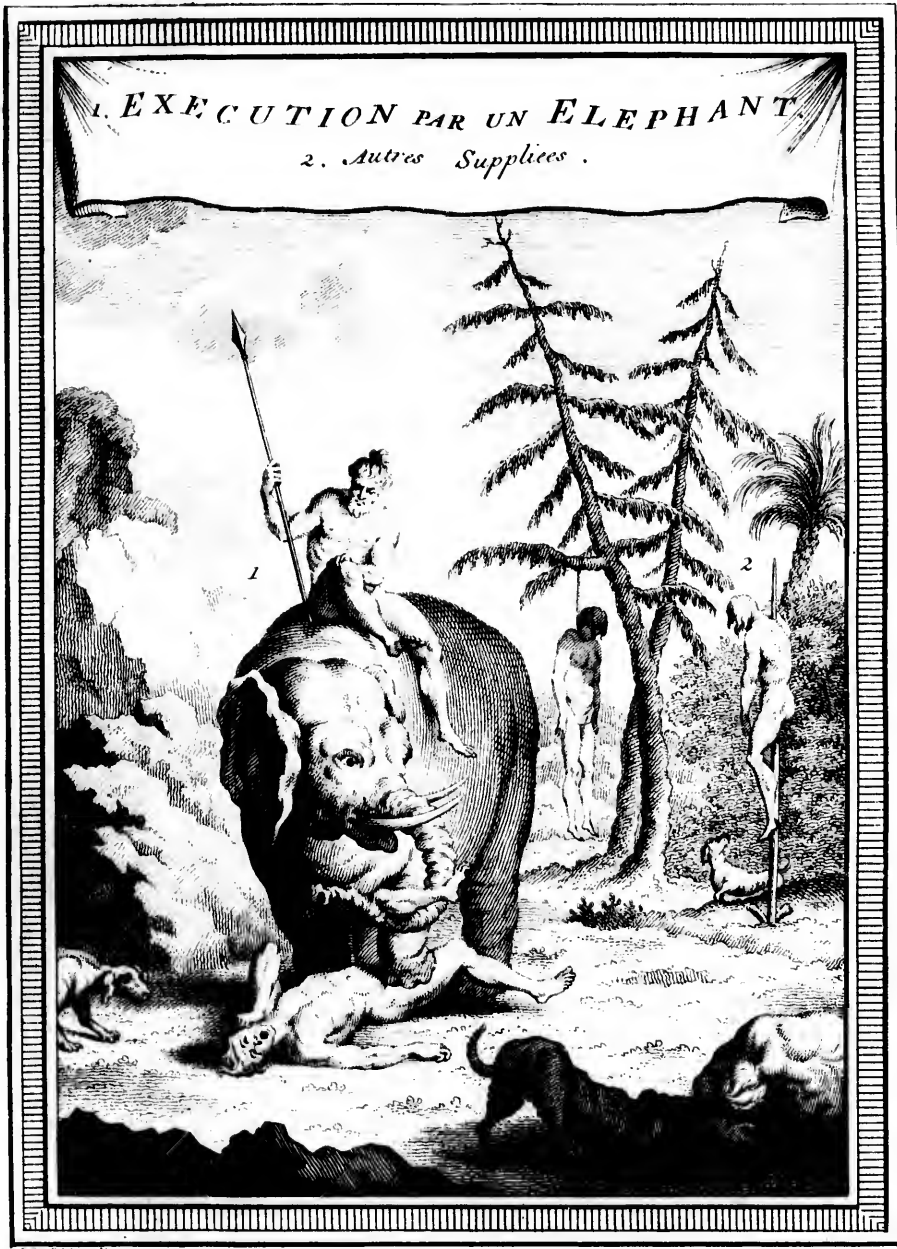
(d) Pag. 28.
(e) Tom. I. pag. 98.

re (b) est
a bouche.
e font des
& la gaye-
au lit; &
st libre &
baïffer un
rier; &
Les fem-
ment ordi-
, *Hundoï*;
e douceur

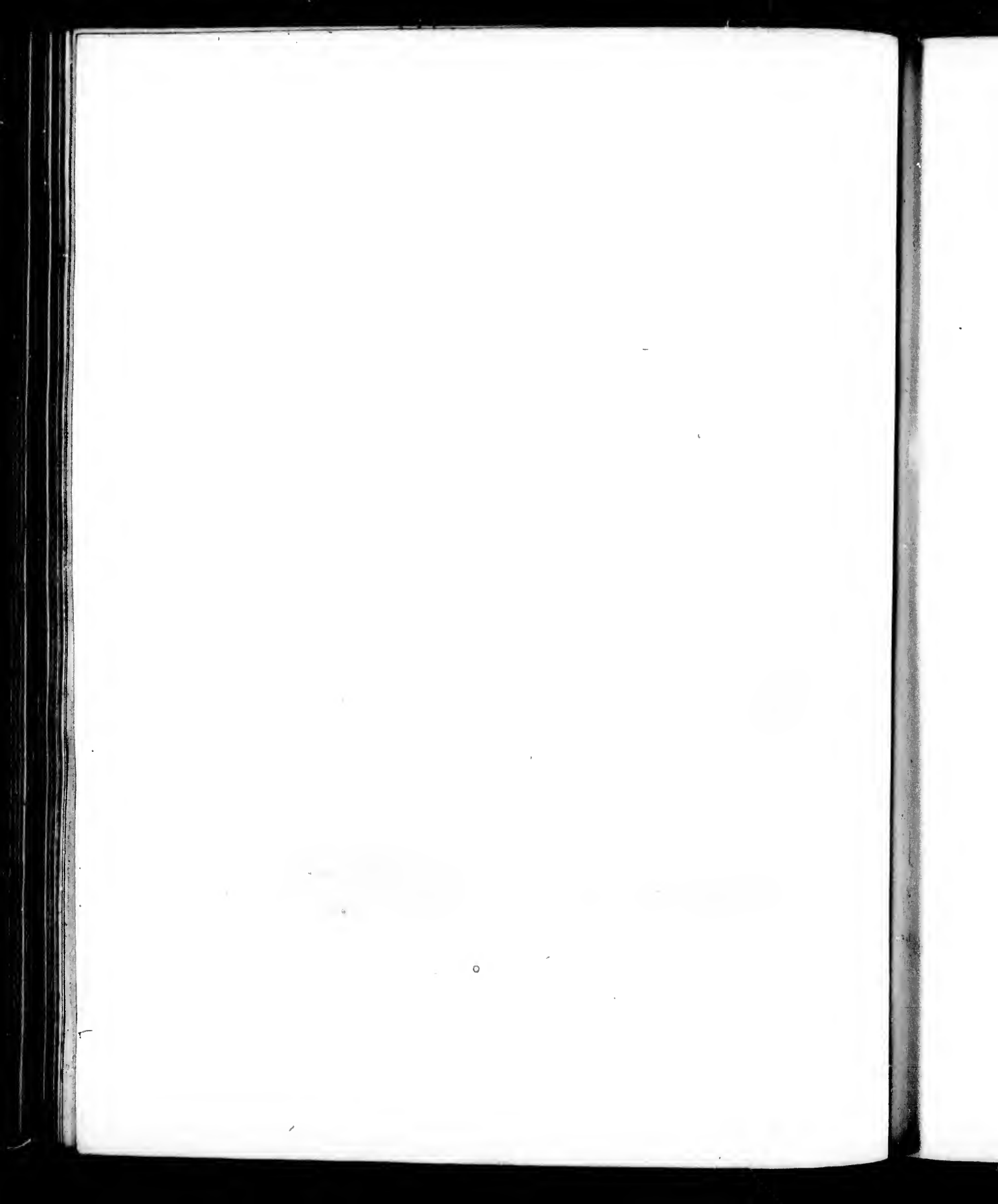
long-tems
e rigueur,
s il recon-
ce, qui le
n se déclai-
r étenduë.

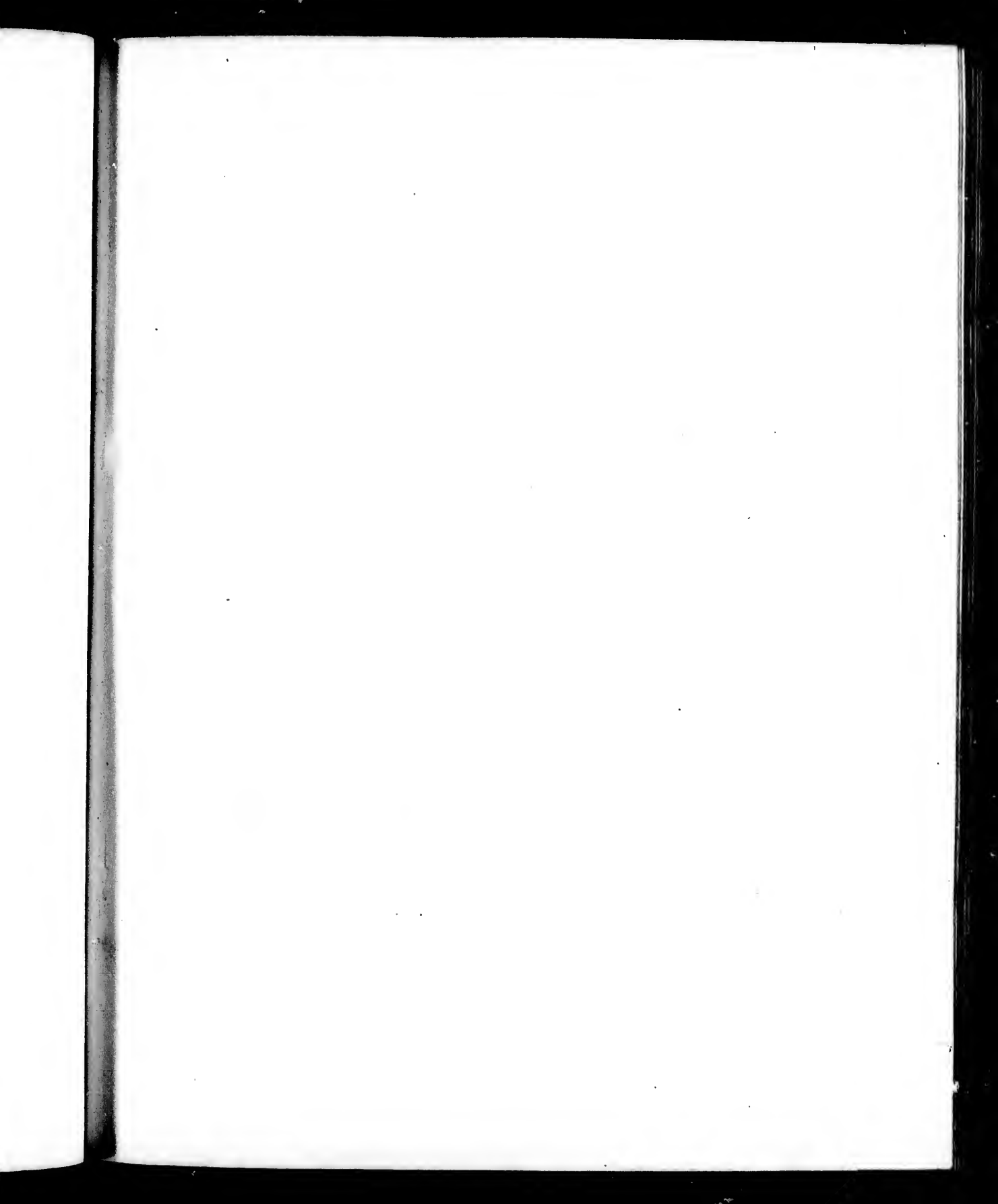
Le Roi,
mort. Il
ec des te-
, pour lui
autour du
es manger
coient me-
ns dont ils
erie, que
traîner au
onnes em-
l'éléphans
omme; &
urs dents,
pprivoifés

Les pri-
uns char-
ni avoient
e. On en
s, & tou-
Ceux qui
ne bouti-
pour ven-
uit. En-
fin



1. STRAF-OEFFENING, DOOR EEN' OLIFANT.
2. Andere Straffen.







(f) Schley delin.

1. RAJA SINGA, KONING VAN KANDY.

2. De Tirinanxi, of Hooge-Priester der Chingulezen.

fin ce
d'un p
de jeun
suite d
pables.
nom qu
mais d
été bap
d'épou
Radja-
jeunes
fils. C
soit âg
s'il par
excepte
lités qu
dans l'u
Etrange
tacher p
été divi
degrés.
celle au
tes. K
pas sans
fers.

(f) Pag

ON f
&
la tête d
ductions
roit emp
de divers
server.

CE qu'
ble que p
la culture
voirs &
nir aussi f
le Pays et
pas moins

fin ce Roi sanguinaire fit mourir son propre fils (f), sur le simple soupçon d'un projet de révolte, & prenoit souvent plaisir à faire couper la tête à de jeunes gens des meilleures familles du Royaume, pour la faire mettre ensuite dans leur ventre (g), sans déclarer de quel crime il les croyoit coupables. On a là, dans le Journal de Knox, qu'il se nommoit *Radja-singa*; nom qui signifie le *Roi lion*. Il ne descendoit pas directement du sang royal, mais d'un second mariage de la Reine, veuve de son Prédécesseur, qui ayant été baptisée & nommée *Donna Catharina* par les Portugais; n'avoit pas laissé d'épouser, après la mort du Roi, le Chef des Tirinanxes. Elle en eût *Radja-singa*, & ce Pontife, qui gouvernoit pendant la minorité de deux jeunes Princes, abusa de sa puissance pour faire passer la Couronne à son fils. Ce Monarque étoit d'une taille médiocre, mais bien prise. Il paroïssoit âgé d'environ cinquante ans, observe Knox, mais sans nous apprendre s'il parle du tems de son arrivée dans l'Isle ou de celui de sa fuite. Si l'on excepte la cruauté, l'orgueil & l'ambition, *Radja-singa* possédoit mille qualités qui le rendoient digne du Trône. Il étoit sobre, prudent, modéré dans l'usage de tous les plaisirs, ami des Arts, & si porté à favoriser les Etrangers, qu'il ne les retenoit malgré eux dans ses Etats que pour les y attacher par ses bienfaits. Le Pays qui se trouvoit réuni sous ses loix avoit été divisé en neuf Royaumes, que ses Prédécesseurs avoient conquis par (b) degrés. Il falloit soutenir un gouvernement mal affermi, & résister sans cesse aux entreprises des Etrangers, qui s'étoient rendus maîtres de ses Côtes. Knox justifie sa cruauté par ces deux motifs; & cette apologie n'est pas sans force dans la bouche d'un homme qui avoit porté vingt ans ses fers.

(f) Pag. 87.

(g) Pag. 81.

(b) Voy. les Relations Holland.

§. IV.

Histoire Naturelle de l'Isle de Ceylan.

ON se confirmera dans l'idée qu'on a dû se former du caractère de Knox & dans la confiance qu'il demande pour son récit, en apprenant, à la tête de cet article, qu'il ne promet point une Histoire parfaite des productions de Ceylan, telle qu'on pourroit l'attendre d'un Naturaliste qui auroit employé tous ses soins à cette étude; mais une simple Relation (a) de diverses propriétés de l'Isle; que ses malheurs lui ont laissé le tems d'observer.

CE qu'il rapporte du riz & de la manière de le cultiver, n'est remarquable que par l'industrie des habitans. On sçait que l'eau est nécessaire pour la culture du riz, & l'on conçoit facilement qu'avec le secours des réservoirs & des canaux, les plaines du Royaume de Candi-uda peuvent devenir aussi fertiles que les plus humides vallées. Mais si l'on se rappelle que le Pays est un amas de montagnes, il paroît surprenant qu'elles ne foyent pas moins cultivées. Les Insulaires ont trouvé le moyen de les aplanir en

(a) Pag. 51.

MORURS
ET USAGES
DE L'ISLE
DE CEYLAN.
1679.

Origine du
Roi & son
caractère.

L'Auteur
excuse sa
cruauté.

HISTOIRE
NATURELLE
DE CEYLAN.

Remarque
préliminaire.

Singularité
de l'Isle de
Ceylan dans
la culture du
riz.

HISTOIRE
NATURELLE
DE CEYLAN.

Réservoirs
d'eau au fom-
met des mon-
tagnes.

Plusieurs
sortes de riz.

Diverses
sortes de
grains.

Raisons qui
empêchent
les Chingu-
lais de culti-
ver certains
fruits.

forme d'amphitéâtre (*b*) dont les sièges ont depuis trois pieds jusqu'à huit de largeur, les uns plus ou moins bas que les autres, à proportion que la colline a plus ou moins de roideur. On les unit, en les rendant un peu creux; ce qui forme une sorte d'escalier, par lequel on peut monter jusqu'au dernier siège. Comme l'île est fort pluvieuse, & que d'un autre côté les sources sont si communes sur les montagnes qu'il s'en forme un grand nombre de rivières, on a pratiqué de grands réservoirs presqu'au niveau des plus hautes sources, d'où l'on fait tomber l'eau sur les premiers sièges, & couler par degrés aux autres rangs. Ces réservoirs sont en très-grand nombre & de différentes grandeurs. Les uns ont une demie lieue de long, d'autres un quart de lieue seulement, & leur profondeur est de deux ou trois brasses. A présent qu'ils sont bordés d'arbres, on les prendroit pour de simples côteaux. On ne les fait pas plus profonds, parce que l'expérience a fait connoître qu'ils seroient moins commodes, & qu'après les grandes sécheresses, qui tarissent quelquefois jusqu'aux sources, ils seroient plus difficiles à remplir. Dans les parties septentrionales du Royaume, où l'on ne trouve ni sources ni rivières, on est borné à l'eau de pluie, qu'on retient dans des réservoirs en forme de croissant. Chaque Village a le sien; & lorsqu'ils sont bien pleins, on regarde la moisson comme assurée. Le seul inconvénient est qu'il s'y trouve des alligators (*c*), qui se retirent à la vérité dans le bois, & de-là dans les rivières, lorsqu'ils commencent à manquer d'eau; mais la saison des pluies les ramène.

ON distingue, dans l'île, plusieurs sortes de riz, qui portent des noms différens, quoiqu'elles diffèrent peu pour le goût, & que cette variété ne vienne que du tems qu'il leur faut pour meurir (*d*). L'une meurit en sept mois, d'autres en six, en cinq, en quatre & en trois mois. Celle qui meurit le plutôt est de meilleur goût, mais rapporte moins. Il y en a même une espèce qui meurit à sec (*e*), & qu'on sème dans les lieux où l'art ne peut conduire d'eau. Ce seroit un trésor pour les Orientaux, si elle n'étoit inférieure aux autres pour l'odeur & pour le goût. Outre le riz, l'île fournit diverses sortes de grains, qui n'en approchent pas pour la bonté, mais qui deviennent une ressource lorsque le riz manque. Tels sont le *Coracan*, petite graine qui ressemble à celle du senevé, & qui rapporte beaucoup dans les bonnes terres; le *Tanua*, graine aussi petite que l'autre, & fort commune dans les parties du Nord; le *Moung*, qui ressemble à la vesce; l'*Omb*, petite graine, qui se mange bouillie comme le riz, mais qui enivre & cause des maux de cœur lorsqu'elle est trop nouvelle; le *Minere*, le *Boumas* ou le *Caravances*, & le *Tolla*, autres graines, dont la dernière donne de l'huile aux habitans pour s'oindre le corps.

LES Chingulais ont quantité d'excellens fruits; mais ils en auroient beaucoup davantage s'ils les aimoient assez pour donner quelque soin à leur culture (*f*). Ils s'attachent peu à ceux qui n'ont d'agréable que le goût, & qui ne sont pas propres à leur servir d'aliment lorsque le grain commence à leur

(*b*) Pag. 33.

(*c*) Pag. 37.

(*d*) Pag. 31.

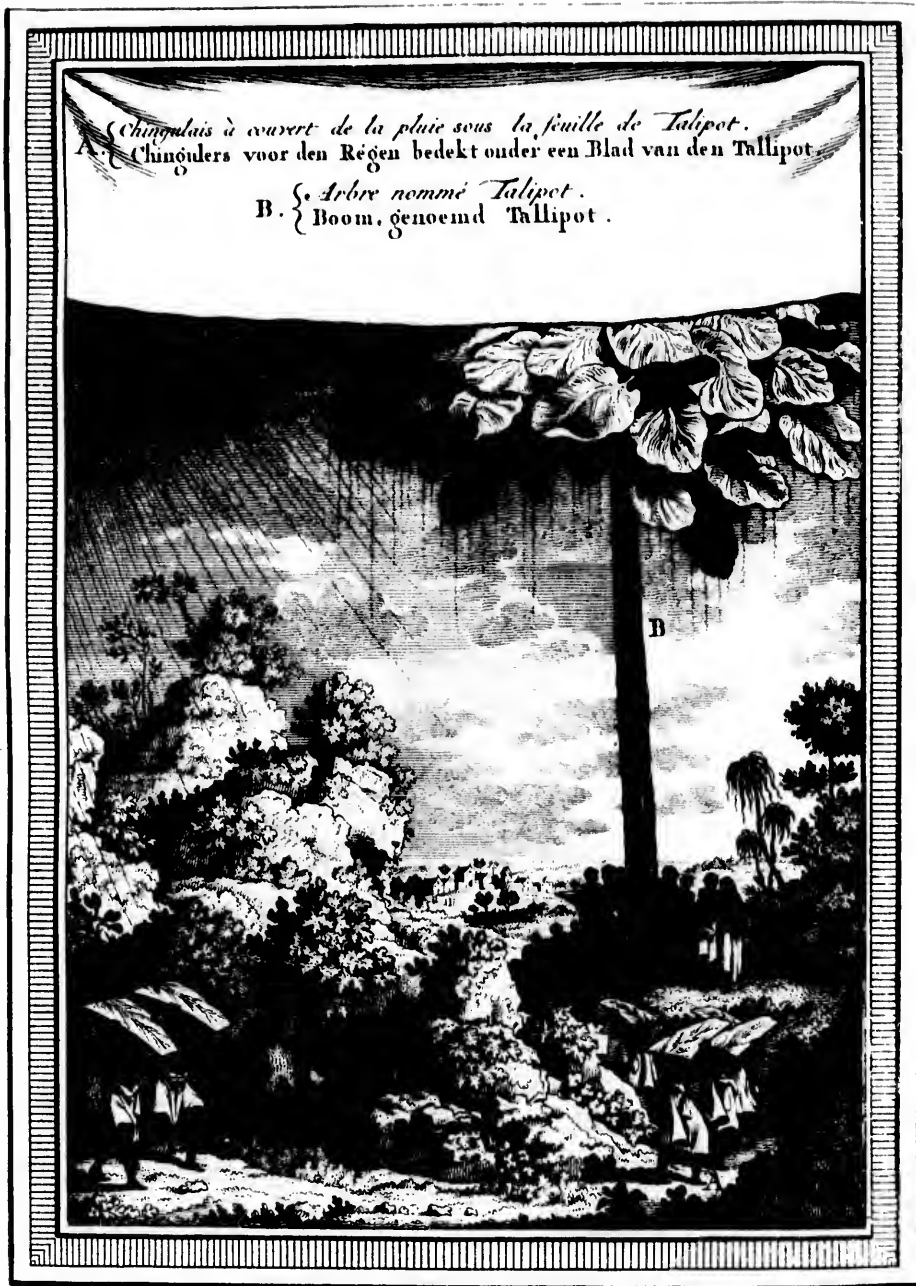
(*e*) Pag. 38.

(*f*) Pag. 52.

usqu'à huit
ion que la
ant un peu
onter jus-
autre côté
un grand
au niveau
ers sièges,
très-grand
e de long,
ux ou trois
it pour de
expérience
es grandes
oient plus
e, où l'on
qu'on re-
a le sien ;
urée. Le
etirent à la
nencent à

des noms
variété ne
it en sept
e qui meu-
n a même
où l'art ne
i elle n'é-
riz, l'île
la bonté,
ont le Co-
orte beau-
autre, &
e à la ves-
mais qui
le *Minere*,
a dernière

oient beau-
a leur cul-
e goût, &
mmence à
leur



et de B. de la pl. de la

leur
 sent d
 dimin
 Natur
 nom d
 té de
 vère c
 l'usage
 qui me
 Cour,
 leurs t
 tels qu
 qui se
 verd,
 secours
 couleur
 de dix
 éparfé
 nous m
 rassafier
 Sa grain
 On les
 leur pro
 cette (a
 LE
 des Ind
 moins f
 prendro
 nent da
 d'une c
 aux cer
 Carollas
 passer p
 quelque
 à toutes
 plantain
 sucre, l
 lans, le
 taring,
 L'Is
 vent fe
 mier, q
 pour la

(g) Pa
 (b) Pa
 (i) Pa

leur manquer. Ainsi les seuls arbres qu'ils plantent sont ceux qui produisent des fruits nourrissans. Les autres croissent d'eux-mêmes; & ce qui diminue encore les soins des habitans, c'est que dans tous les lieux où la Nature fait croître des fruits délicats, les Officiers du Pays attachent, au nom du Roi, une feuille autour de l'arbre & font trois nœuds à l'extrémité de cette feuille. On ne peut alors y toucher, sans s'exposer au plus sévère châtement & quelquefois même à la mort. Lorsque le fruit est mûr, l'usage est de le porter dans un linge blanc au Gouverneur de la Province, qui met le plus beau dans un autre linge & l'envoie soigneusement à la Cour, sans qu'il en revienne rien au propriétaire (g). L'Isle produit d'ailleurs tous les fruits qui croissent aux Indes. Mais elle en a de particuliers, tels que le *Mango* (h), qui est commun aux environs de Colombo; le *Jacks*, qui se nomme *Polos*, lorsqu'il commence à pousser; *Cose* lorsqu'il est tout verd, & *Waracha* ou *Vellas* dans sa maturité. Ce fruit, qui est d'un grand secours pour la nourriture du peuple, croît sur un fort grand arbre. Sa couleur est verdâtre. Il est hérissé de pointes, & de la grosseur d'un pain de dix-huit livres. Sa graine, à laquelle on donne le nom d'*œufs*, est éparée comme les pepins dans une citrouille. On mange le *Jacks* comme nous mangeons le clou, & son goût en approche. Un seul suffit pour rassasier six ou sept personnes. Il peut se manger crud lorsqu'il est mûr. Sa graine ou ses œufs ressemblent aux châtaignes par la couleur & le goût. On les fait cuire à l'eau ou sous la cendre, & les habitans en ont toujours leur provision. Un seul *Jacks* donne jusqu'à deux ou trois chopines de cette (i) graine.

Le *Jombo* est encore un fruit que Knox n'a vu dans aucun autre endroit des Indes. Il a le goût d'une pomme. Il est plein de jus, & n'est pas moins sain qu'agréable. Sa couleur est un blanc mêlé de rouge, qu'on prendroit pour l'ouvrage du pinceau. Entre les fruits sauvages qui viennent dans les bois, on distingue les *Muvros*, qui sont ronds, de la grosseur d'une cerise, & dont le goût est très-agréable; les *Dongs*, qui ressemblent aux cerises noires; des *Ambellos*, qu'on peut comparer à nos groseilles; des *Carollas*, des *Cabellas*, des *Cabela*, des *Pookes* & des *Pollas*, qui peuvent passer pour autant d'espèces de bonnes prunes; des *Paragiddes*, qui ont quelque ressemblance avec nos poires. Entre les fruits qui sont communs à toutes les parties de l'Inde, tels que les noix de coco, celles d'aréca, les plantains, les bananes, toutes sortes d'oranges & de limons, les cannes de sucre, les melons-d'eau, les grenades, le raisin noir & blanc, les mirabolans, les codjux, &c. On distingue une sorte de citron qui se nomme *Pautaring*, & qui est beaucoup plus gros que les deux (k) poings.

L'ISLE de Ceylan produit trois arbres, dont les fruits à la vérité ne peuvent se manger; mais qui sont remarquables par d'autres utilités. Le premier, qui se nomme *Tallipot* (l), est fort droit, & ne peut être comparé, pour la hauteur & la grosseur, qu'à un mât de Vaisseau. Ses feuilles sont si

HISTOIRE
NATURELLE
DE CEYLAN.

Mango.
Jacks.

Jombo.

Fruits sauvages.

Pautaring.

Trois arbres
singuliers.
Le Tallipot
& ses propriétés.

(g) Pag. 54.

(h) Pag. 3.

(i) Pag. 59 & suiv. Il s'en trouve dans

d'autres lieux des Indes.

(k) Pag. 62.

(l) Pag. 64 & suiv.

HISTOIRE
NATURELLE
DE CEYLAN.

si grandes, qu'une seule peut couvrir quinze ou vingt hommes & les défendre de la pluie. Elles se fortifient en séchant, sans cesser d'être souples & maniables. La Nature ne pouvoit faire un présent plus convenable au Pays. Quoique ces feuilles ayent beaucoup d'étendue, lorsqu'elles sont ouvertes, elles peuvent être resserrées comme un éventail; & n'étant pas alors plus grosses que le bras, elles pesent fort peu dans la main. Elles sont naturellement rondes, mais les Insulaires les coupent en pièces triangulaires, dont ils se couvrent en voyageant, avec le soin de mettre le bout pointu par-devant, pour s'ouvrir le passage au travers des buissons. Elles les garantissent tout à la fois de la pluie & du Soleil. Les Soldats en font des tentes. Knox apporta, dans sa Patrie, une de ces feuilles, dont on a vu qu'il s'étoit servi fort heureusement dans sa fuite. Elles croissent au sommet de l'arbre, comme celles du cocotier; mais il ne porte de fruit que l'année de sa mort. C'est une autre singularité, qui doit s'attirer d'autant plus d'attention, qu'alors uniquement il pousse de grandes branches, chargées de très-belles fleurs jaunes, d'une odeur à la vérité trop forte, qui se changent en un fruit rond & dur, de la grosseur de nos plus belles cerises. Mais ce fruit n'est bon que pour semer. Le tallipot ne porte donc qu'une seule fois, mais il est si couvert de fruit & de graine, qu'un seul arbre suffit pour ensemençer toute une Province. Cependant l'odeur des fleurs est si insupportable près des maisons, qu'on ne manque jamais d'y abattre ces arbres lorsqu'ils commencent à pousser des boutons; d'autant plus que si on les coupe auparavant, on y trouve une fort bonne moëlle, qu'on réduit en farine pour faire des gâteaux qui ont le goût du pain blanc (m). C'est encore une ressource pour les Insulaires, lorsque le riz leur manque vers le tems de la moisson.

Le Ketule.

Le second arbre, dont Knox parle avec admiration, est le *Ketule* (n), qu'il représente aussi droit que le cocotier, mais moins haut & beaucoup moins gros. Sa principale propriété consiste à rendre une espèce de liqueur, qui se nomme *Tellegie*, extrêmement douce, très-saine & très-agréable, mais sans aucune force. On la reçoit deux fois par jour, & trois fois des meilleurs arbres, qui en donnent jusqu'à douze pintes dans un seul jour. On la fait bouillir jusqu'à la réduire en consistance, & c'est alors une espèce de cassonade noire, que les habitans nomment *Jaggory*. Avec un peu plus de peine, ils peuvent la rendre aussi blanche que le sucre, auquel d'ailleurs elle ne cède rien en bonté. Knox explique la manière dont on tire cette liqueur. Lorsque l'arbre est dans sa maturité, il pousse, vers sa pointe, un bouton qui se change en un fruit rond, & qui est proprement sa semence. Mais on ouvre ce bouton, en y mettant divers ingrédients, tels que du sel, du poivre, du citron, de l'ail & diverses feuilles qui l'empêchent de meurir. Chaque jour on en coupe un petit morceau vers le bout, & la liqueur en tombe. A mesure qu'il meurit & qu'il se fane, il en croît d'autres plus bas, chaque année, jusqu'à ce qu'ils gagnent la tête des branches; mais alors l'arbre cesse de porter & meurt, après avoir subsisté huit ou dix ans. Ses feuilles ressemblent à celles du cocotier, & tien-

(m) Pag. 66.

(n) *Ibid.* & suiv.

nent à
des c
qu'il e
sans t
tres.
me d'
mais f
roit c
battre

LE
lan si
(o).
roître
trouve
de Ri
portem
la can
s'écher
quoiqu
force
On s'e
rier, p
le du la
côtés,
s'élargi
carlate.
que cel
Septem
deur &
une hu
blanche
le corps
chand
L'O
fruit a
deux bo
dur, qu
L'eau c
l'espace
si prof
LE
deux de
au milie

(o) Pa
(p) *Ibi*
(q) Pa

nent à une écorce fort dure & pleine de filets, dont on se sert pour faire des cordes. Elles tombent pendant tout le tems qu'il croît ; mais lorsqu'il est arrivé à sa grosseur, elles demeurent plusieurs années sur l'arbre sans tomber, & lorsqu'elles tombent, la Nature ne lui en rend pas d'autres. Son bois, qui n'a pas plus de trois pouces d'épaisseur, sert comme d'enveloppe à une moëlle fort blanche. Il est fort dur & fort lourd, mais sujet à se fendre de lui-même. La couleur en est noire. On le croiroit composé de pièces de rapport. Les Insulaires en font des pilons pour battre le riz.

LE troisième arbre est celui qui porte la *Canelle* & qui rend l'Isle de Ceylan si chère aux Hollandois. On le nomme dans le Pays, *Corunda-gaubah* (o). Il croît dans le bois, comme les autres arbres ; & ce qui doit paroître surprenant, les Chingalais n'en font pas plus de cas (p). On en trouve beaucoup dans diverses parties de l'Isle, sur-tout à l'Ouest de la grande Rivière de *Mavela-gongue* ; fort peu dans d'autres : & quelques-unes n'en portent pas du tout. L'arbre est d'une grandeur médiocre. Son écorce est la canelle, qui paroît blanche sur le tronc, mais qu'on enlève & qu'on fait sécher au Soleil. Les Insulaires ne la prennent que sur les petits arbres, quoique l'écorce des grands ait l'odeur aussi douce & le goût de la même force (q). Le bois est sans odeur. Il est blanc & de la dureté du sapin. On s'en sert à toutes sortes d'usages. Sa feuille ressemble à celle du laurier, par la couleur & l'épaisseur, avec cette seule différence, que la feuille du laurier n'a qu'une côte droite, sur laquelle le verd s'étend des deux côtés, & que celles de la canelle en ont trois, par le moyen desquelles elles s'élargissent (r). En commençant à pousser, elles ont la rougeur de l'écarlate. Frotées entre les mains, elles ont l'odeur du clou de girofle plus que celle de la canelle. Le fruit, qui meurt ordinairement au mois de Septembre, ressemble au gland ; mais il est plus petit. Il a moins d'odeur & de goût que l'écorce. On le fait bouillir dans l'eau, pour en tirer une huile qui surnage, & qui étant congelée, devient aussi dure & aussi blanche que du suif. L'odeur en est fort agréable. Les habitans s'en oignent le corps. Ils en brûlent aussi dans leurs lampes. Mais on n'en fait des chandelles que pour le Roi.

L'ORULA est un arbre de la grosseur du pommier, qui porte un petit fruit assez semblable à l'olive (s), excepté qu'il est plus pointu par les deux bouts. La peau en est d'un verd-rougeâtre & couvre un noyau fort dur, que les habitans employent pour se purger & pour teindre en noir. L'eau dans laquelle on le fait tremper, après l'avoir pilé, emporte, dans l'espace d'une nuit, la plus forte rouillure du fer, & prend néanmoins une si profonde noirceur qu'elle pourroit servir d'encre.

LE *Dounekaia-gaubah* est un arbrisseau, dont les feuilles sont larges de deux doigts & longues de sept ou huit pieds, armées d'un rang d'épines au milieu & des deux côtés. On les fend pour en faire des nattes. Cet

HISTOIRE
NATURELLE
DE CEYLAN.

Le *Corunda-gaubah*, qui porte la Canelle.

Forme de
ses feuilles.

Usage qu'on
fait de son
fruit.

L'Orula.

Le *Dounekaia-gaubah*.

(o) Pag. 69.

(p) *Ibidem*.

(q) Pag. 72.

(r) *Ibidem*.

(s) Pag. 72.

HISTOIRE
NATURELLE
DE CEYLAN.

arbrisseau porte un bourgeon fort long, qui a la forme d'un pain de sucre, & qui est d'abord enveloppé de feuilles comme un chou. Leur couleur est d'un beau jaune d'or, & l'odeur en est excellente. Le bourgeon venant à s'ouvrir, s'étend en plusieurs bouquets de petites fleurs blanches. On se sert des racines du *donnekaia-gauhah* pour faire des cordes, en les réduisant en courroyes qu'on (t) entrelasse.

Le Capita-
gauhah.

LE *Capita-gauhah* (v), autre arbrisseau, de la grosseur du bras, est médicinal dans son bois, dans son écorce & ses feuilles. Il n'y a pas de bêtes qui en veuillent manger, sans en excepter les chèvres, qui broutent quelquefois du pur poison (x). La feuille est d'un beau verd, ronde, mal-unie & de la grandeur de la paume de la main. Son bois, quoique verd, est admirable pour le feu, & les Orfèvres ne brûlent pas d'autre charbon.

Rattans.

QUOIQUE les *Rattans* ne soyent pas particuliers à l'Isle de Ceylan, ils y croissent avec plus d'abondance qu'en tout autre lieu, en s'étendant fort loin sur la terre, ou le long des arbres à la hauteur d'environ vingt brasses. Ils sont d'abord couverts d'une écorce qui les défend des injures de l'air, & si hérissés d'épines & de pointes, qu'on n'ose y toucher. Mais à mesure que l'arbrisseau croît, l'écorce mûrit & tombe. Il porte un fruit de la forme & de la grosseur d'une grappe de raisin, mais dont la peau est jaunâtre & écailée comme le corps d'un poisson. Sa chair est blanche & renferme un noyau. Les habitans font de ce fruit une liqueur aigre & rafraîchissante (y).

Betel & son
arbrisseau.

L'ARBRISSEAU qui porte la feuille de *Betel* (z) croît en serpentant, comme le lierre, autour des arbres, sur-tout autour des jeunes arbres qu'on plante & qui croissent aussi dans la même proportion. Cette feuille est longue dans sa forme, mais plus large vers la queue & pointue par le bout. Sa couleur est un verd-naissant. La graine, qui ressemble au poivre-long, n'est d'aucun usage. Elle tombe & pourrit sur la terre, & l'on ne perpétue l'arbrisseau que par ses rejettons.

Arbres qui
portent la
noix d'Aréca.

LA noix d'*Aréca*, qui sert avec le betel, ne croît que dans les parties méridionales & occidentales de l'Isle. Les arbres qui la portent sont hauts & droits, mais rarement plus gros que le gras de la jambe. On n'en voit pas dans les champs, mais seulement dans les Villages, où ils forment comme un bois, sans aucun enclos pour distinguer ceux qui appartiennent à différens maîtres. Les habitans y mettent leur marque, à laquelle ils les reconnoissent. On ne les plante point. La noix tombe lorsqu'elle est mûre & prend bien-tôt racine. Ces noix croissent par pelotons au sommet de l'arbre, & leur couleur, qui est rougeâtre dans leur maturité, forme un spectacle fort agréable. On les fait sécher au Soleil jusqu'à ce que la coquille soit un peu pourrie, & l'on prend ensuite la peine de les racler l'une après l'autre, avec un couteau de bois (a). Vingt milliers de ces
noix

(t) Pag. 74.

(v) Il paroît que *Gauhah* signifie arbre en Chingulais.

(x) Pag. 75.

(y) Pag. 76.

(z) Pag. 77.

(a) Pag. 66.

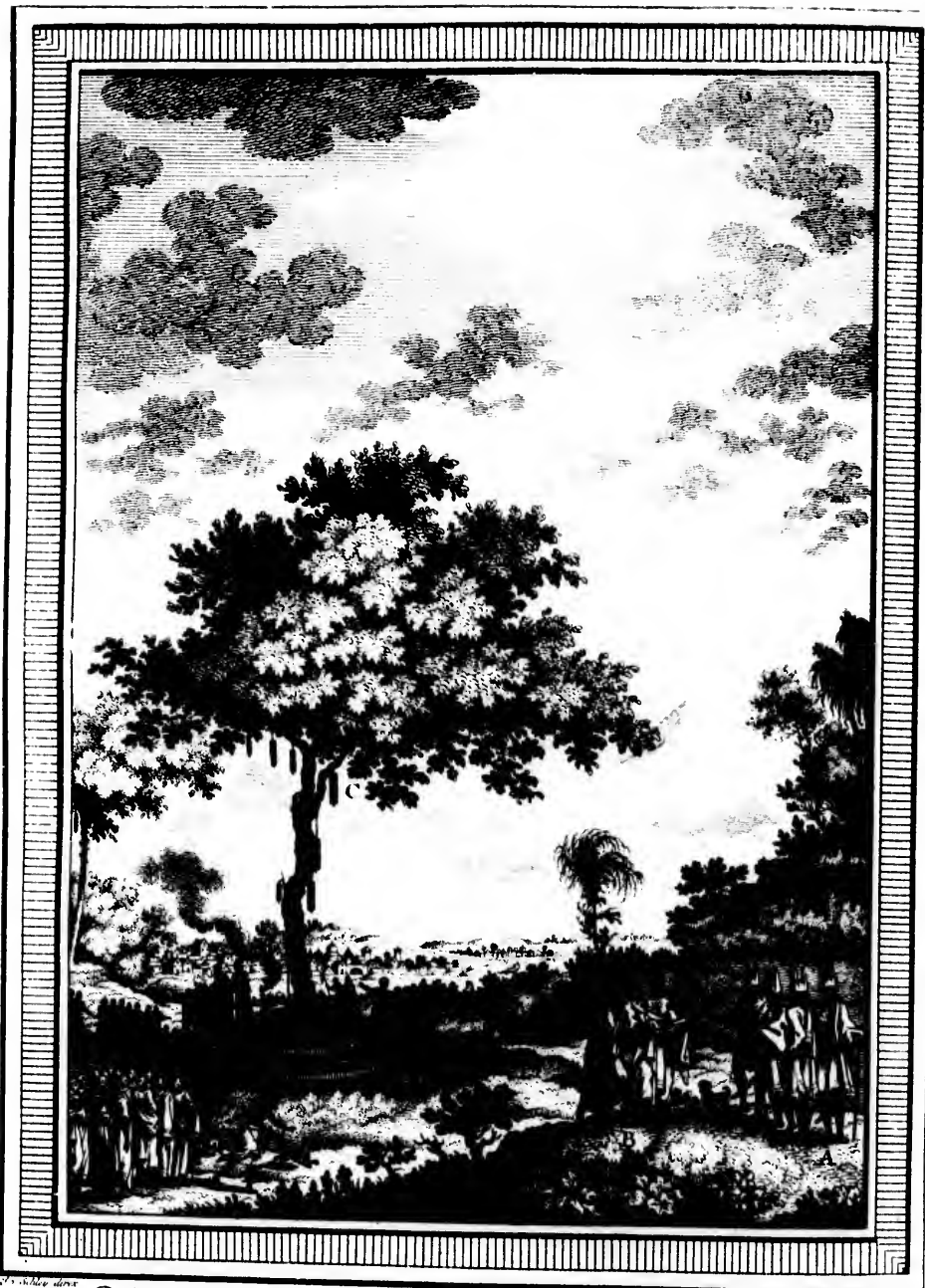
e sucre,
leur est
venant à
n se fert
ifant en

est mé-
s de bê-
oroutent
l, ron-
n bois,
lent pas

ylan, ils
lant fort
gt braf-
jures de
Mais à
un fruit
peau est
inche &
re & ra-

oentant,
es qu'on
e est lon-
le bout.
re-long,
e perpé-

s parties
ont hauts
n'en voit
ent com-
ennent à
e ils les
n'elle est
sommel
orme un
e la co-
acler l'u-
de ces
noix



A. Nobles Chingulais: Chinguleesfe Edellieden.
 B. Chingulaises: Chinguleesfe Mevrouwen.
 C. Bayea cù l' Arbre Dieu: De Boom Bogahah, of Heilige-Boom

noix
 le pri
 les s'e
 fourni
 des la
 de pro
 KN
 nomm
 rendre
 tremb
 l'Isle
 plante
 ges.
 part e
 tent a
 plante
 UN
 non-f
 du sp
 des fè
 Il est
 croill
 gais &
 s'acc
 roient
 même
 fauce
 demar
 goût
 la tig
 feuille
 premi
 long
 feuille
 ces r
 corps
 fort b
 moins
 comm
 signif
 croill
 la ter
 taux,

(b)
 (c)
 (d)
 XI

noix ne se vendoient qu'un écu lorsque Knox arriva dans l'Isle. Mais le prix en étoit fort diminué à son départ, quoiqu'au défaut d'argent elles s'employent comme une espèce de monnoye, avec laquelle on se fournit de tout ce qui est nécessaire (b). Le bois de l'arbre sert à faire des lattes & des palissades, & les feuilles, pour envelopper toutes fortes de provisions.

KNOX parle, dans son Journal, du *Bogahab*, que les Européens ont nommé l'*Arbre-dieu* (c), parceque les Chingulais le croient sacré & lui rendent une sorte d'adoration. Cet arbre est fort grand, & ses feuilles tremblent sans cesse, comme celles du peuplier. Toutes les parties de l'Isle en offrent un grand nombre, que les Chingulais se font un mérite de planter, & sous lesquels ils allument des lampes & placent des images. On en trouve dans les Villes & sur les grands-chemins, la plupart environnés d'un pavé, qui est entretenu fort proprement. Ils ne portent aucun fruit, & ne sont remarquables que par la superstition qui les fait planter.

UN Européen, qui arrive dans l'Isle de Ceylan, est surpris d'y trouver non-seulement des choux, des carottes, des raves, du fenouil, du baume, du spermint, du fenevé, du romarin, de la sauge, des concombres & des fèves, mais jusqu'à des laitues (d) & d'autres herbes pour les salades. Il est vrai qu'à la réserve du spermint & du fenevé, tous ces végétaux n'y croissent pas naturellement, & qu'ils y ont été transplantés par les Portugais & les Hollandois. Knox en conclut que toutes nos autres plantes ne s'accommoderoient pas moins du même terroir (e), & qu'elles y acqué- roient peut-être un nouveau degré de force & de bonté. L'Isle a d'elle-même quantité d'excellentes herbes, qui se mangent bouillies, avec une sauce au beurre, ou qui servent à l'assaisonnement du riz. Quelques-unes demandent d'être six mois en terre (f) pour meurir parfaitement, & leur goût ne le cède pas à celui de nos asperges. Les unes ont les feuilles & la tige aussi rouges que du sang; d'autres sont vertes, & d'autres ont la feuille verte & la tige blanche. On distingue deux sortes de racines; la première, de celles qu'il faut planter près des arbres ou des échalas, le long desquels leur tige monte quelquefois jusqu'au sommet. La tige & les feuilles ne sont utiles à rien & séchent tous les ans; mais quelques-unes de ces racines ne laissent pas de croître dans la terre jusqu'à la grosseur du corps humain (g). Elles sont rondes, raboteuses & mal-faites, mais d'un fort bon goût. Celles qui ne montent pas le long des arbres n'en ont pas moins la tige haute & les feuilles fort larges. Elles sont rondes & longues comme le doigt d'un homme; d'où leur vient le nom d'*Angul-alloes*, qui signifie *Racine des doigts*. Leur couleur est blanche ou rouge. Celles qui croissent dans les bois sont beaucoup plus grosses, & plus enfoncées dans la terre. Knox ne sçait à quoi comparer plusieurs autres sortes de végétaux, qui s'apprentent & se mangent avec le riz, & qu'il trouvoit excellens; tels

HISTOIRE
NATURELLE
DE CEYLAN.

Le Bogahab,
ou l'arbre-
dieu.

Herbes Eu-
ropéennes
transplantées
à Ceylan.

Grosses de
certaines ra-
cines.

(b) Pag. 58.

(c) Pag. 78.

(d) Pag. 74.

XI. Part.

(e) *Ibidem*.

(f) Pag. 83.

(g) Pag. 82.

HISTOIRE
NATURELLE
DE CEYLAN.

Simple d'une
vertu ad-
mirable.

tels que les *Carowelas*, les *Wattaculs*, les *Morongos*, les *Cacorebouns* & quelques autres (*b*).

Les Chingulais ont un nombre extraordinaire de simples ou d'herbes médicinales. Leurs boutiques de pharmacie sont dans les bois. C'est là qu'ils composent leurs médecines & leurs emplâtres, avec des herbes, des feuilles & des écorces. L'Auteur vante, sans les nommer, celles qui guérissent si promptement un os rompu, qu'il se rejoint dans l'espace d'une heure & demie. Il vérifia par sa propre expérience la vertu d'une écorce d'arbre qui se nomme *Amaranga*, & qui s'emploie pour les abcès dans la gorge. On lui en fit mâcher, pendant un jour ou deux, en avançant sa salive; & quoiqu'il fût très-mal, il se trouva guéri en vingt-quatre heures (*i*).

Fleurs.

Fleur qui
fert d'horlo-
ge.

Ils ont quantité de belles fleurs sauvages, qu'un peu de culture ne manquera pas d'embellir, sur-tout leurs fleurs odoriférantes, que les jeunes gens des deux sexes se contentent de cueillir, pour orner leurs cheveux & les parfumer. Leurs roses rouges & blanches ont l'odeur des nôtres. Rien ne mérite tant d'attention qu'une fleur nommée *Sindrie-mal*, qui croît dans les bois, & que son utilité fait transplanter dans les jardins. Sa couleur est rouge ou blanche. Elle s'ouvre sur les quatre heures après-midi; & demeurant épanouie jusqu'au matin, elle se ferme alors pour ne s'ouvrir qu'à quatre heures. C'est une sorte d'horloge, qui sert à faire con-

Picha-mauls.

noître l'heure dans l'absence du Soleil (*k*). Le *Picha-mauls* est une fleur blanche, dont l'odeur tire sur celle du jasmin. On en apporte au Roi, chaque matin, un bouquet enveloppé dans un linge blanc & suspendu à un bâton. Ceux qui le rencontrent en chemin sont obligés de se détourner, dans la crainte apparemment qu'ils ne l'infestent par leur haleine. Quelques Officiers tiennent des terres du Roi pour ce service; & leur charge les obligeant de planter ces fleurs dans les lieux où elles viennent le mieux, ils ont le droit de choisir le terrain qui est de leur goût, sans examiner à qui il appartient (*l*). Ils l'environnent d'une haye ou d'un fossé, afin qu'il ne puisse servir à d'autre usage, jusqu'à ce que les fleurs cessent d'y croître heureusement. Le *Hop-mauls* est la fleur d'un grand arbre, & son unique production. L'odeur en est si fine, qu'elle passe pour la principale de celles qui servent à l'ornement de la tête.

Animaux
de l'Isle de
Ceylan.

L'ISLE de Ceylan a des vaches, des buffes, des cochons, des chèvres, des daims, des lièvres, des chiens, des jackals, des singes, des tygres, des ours, des sangliers, des éléphants & quelques autres bêtes fauves, des lions, des chevaux & des ânes; mais elle n'a point de brebis (*m*). Entre les bêtes fauves on distingue un animal, nommé *Memima*, qui n'est pas plus gros qu'un lièvre, mais qui ressemble parfaitement à un daim. Il est gris & tacheté de blanc, & la chair en est excellente. Le *Gawvera* est une sorte de taureau sauvage, qui a l'échine aigue, les quatre pieds blancs & la moitié des jambes de la même couleur. Knox en vit un, qui étoit gardé parmi les animaux du Roi, avec un tygre noir, un daim blanc & un éléphant moucheté.

Memima.

Le Gauvera.

LES

(*b*) Pag. 83.

(*i*) Pag. 85.

(*k*) Pag. 87.

(*l*) Pag. 88.

(*m*) Pag. 89.

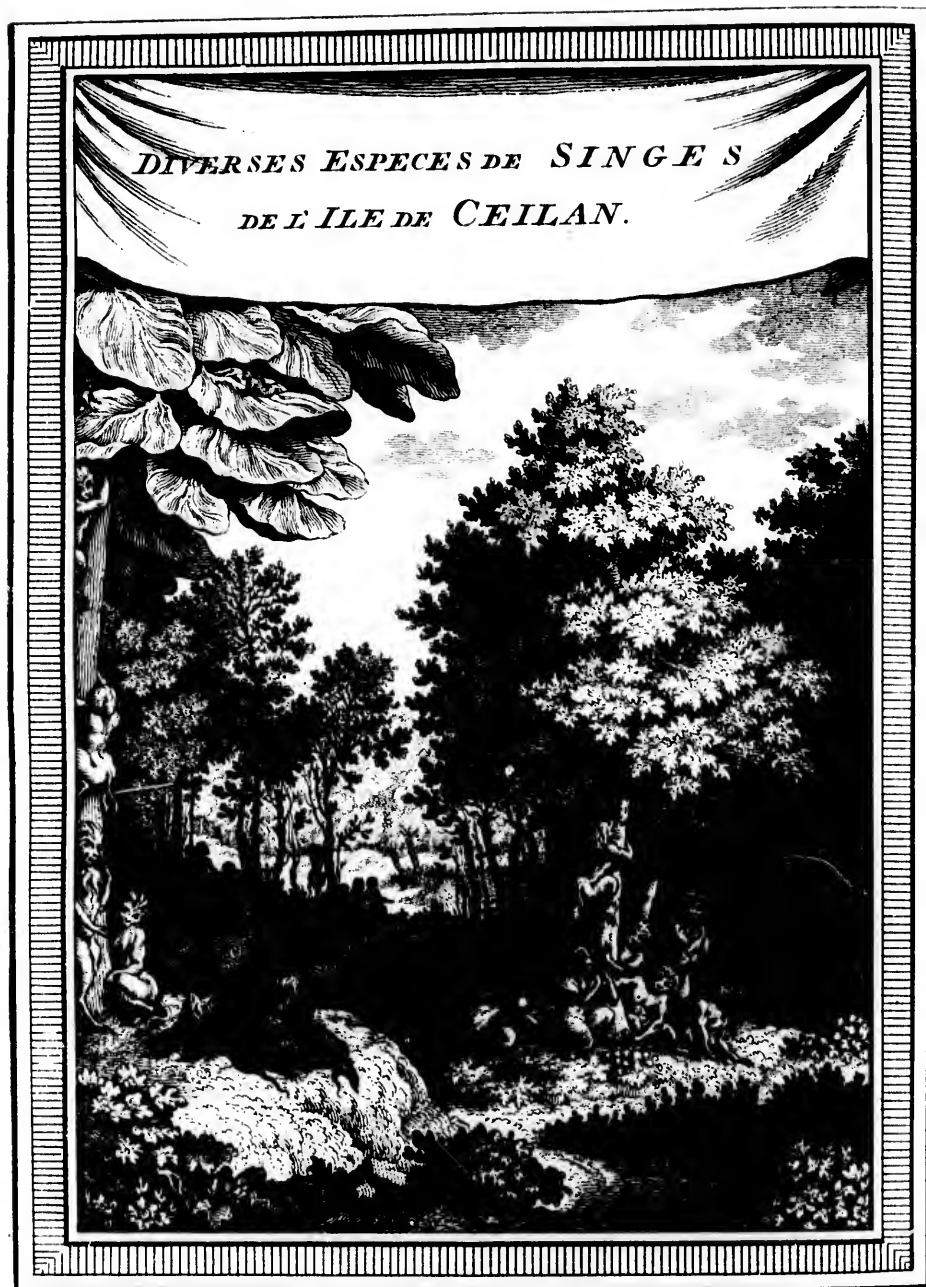
ns & quel-

herbes mé-
est. à qu'ils
des feuil-
guérissent
e heure &
ce d'arbre
s la gorge.
salive; &
(i).

re ne man-
les jeunes
s cheveux
des nôtres.
, qui croit
. Sa cou-
près-midi;
r ne s'ou-
faire con-
t une fleur
e au Roi,
pendu à un
détourner,
ne. Quel-
eur charge
le mieux,
examiner à
, afin qu'il
d'y croître
son unique
ale de cel-

es chèvres,
es tygres,
auves, des
m). Entre
st pas plus
Il est gris
st une for-
anes & la
étoit gar-
lanc & un

LES



VERSCHIEDEN SOORTEN VAN AAPPEN, VAN 'T EILAND CEILON.

L. e.
de di
les de
ont le
oreille
d'autr
corps
de co
Wand
bois,
nomm
cheve
me.
qu'elle
tes le
ses e

L. A.
que le
à-peu
que le
trouv
les d'
& for
qu'ell
quelq
reufes
font u
la ter
Les c
expos
la gra
font a
qu'on
mord
bles c

L. B.
espèc
cre.
trent
maïso
rien l
des n
nuen
vent.

(3)
(0)

LES singes sont non-seulement en grande abondance dans les bois, mais de diverses espèces, dont quelques-unes ne peuvent être comparées à celles des autres Pays. Il s'en trouve d'aussi grands que nos épagneuls, qui ont le poil gris & le visage noir, avec une grande barbe blanche d'une oreille à l'autre, qui les feroit prendre pour des vieillards. On en voit d'autres de la même grosseur, mais d'une couleur différente. Ils ont le corps, le visage & la barbe d'une blancheur éclatante. Cette différence de couleur ne paroissant pas changer l'espèce, on les nomme également *Wanderous*. Ils causent peu de mal & se tiennent constamment dans les bois, où ils ne vivent que de feuilles & de bourgeons. D'autres, qui se nomment *Rillours*, sont sans barbe; mais ils ont le visage blanc & de longs cheveux sur la tête, qui descendent & se partagent comme ceux de l'homme. Cette espèce est extrêmement nuisible, par les ravages continuels qu'elle commet dans les grains. Les Chingulais estiment la chair de toutes leurs espèces de singes, & celle des écureuils, dont ils ont aussi diverses espèces (n).

LA variété des fourmis n'est pas moins admirable dans l'Isle de Ceylan que leur abondance. Celles qu'on nomme *Coumbias* & *Tale-coumbias*, sont à-peu-près semblables aux nôtres pour la grandeur; avec cette différence, que les premières sont rougeâtres, & que les autres, qui sont noires, ne se trouvent que dans les arbres pourris & sentent extrêmement mauvais. Celles d'une troisième espèce, qu'on appelle *Dimbios*, sont grandes & rouges, & font leurs nids sur les branches des grands arbres, dans des feuilles qu'elles ramassent ensemble, de la grosseur de la tête humaine. On voit quelquefois plusieurs nids sur le même arbre; & la crainte de mille dangereuses piqûres ne permet alors à personne d'y monter. Les *Coura-atches* sont une quatrième sorte de fourmis, grandes & noires, qui vivent dans la terre, où elles font des trous à-peu-près de la forme de ceux des lapins. Les champs sont si remplis de ces terriers, que les bestiaux sont sans cesse exposés à se casser les jambes. Les *Coddias* sont d'un fort beau noir & de la grandeur des précédentes. Elles vivent aussi dans la terre; mais elles sont accoutumées à faire des excursions en troupes fort nombreuses, sans qu'on sçache ce qu'elles font, ni quel est le terme de leur marche. Elles mordent cruellement, lorsqu'on les blesse ou qu'on les détourne; peu nuisibles d'ailleurs quand on les laisse tranquilles (o).

LES *Vacos* sont en beaucoup plus grand nombre que toutes les autres espèces de fourmis. La terre en est couverte. Leur grandeur est médiocre. Elles ont le corps blanc & la tête rouge. Tout ce qu'elles rencontrent est dévoré. Elles mangent le drap, le bois, la paille qui couvre les maisons, tout en un mot, à l'exception du fer & de la pierre. On n'ose rien laisser dans une maison qui n'est point habitée. Elles montent le long des murailles & se font avec de la terre une sorte de voûte, qu'elles continuent dans toute l'étendue de leur chemin; à quelque hauteur qu'elles arrivent. Si cette arcade se rompt en quelque endroit, elles reviennent toutes sur

HISTOIRE
NATURELLE
DE CEYLAN.
Singes
nommés
Wanderous.

Rillours.

Variété sur-
prenante de
fourmis.

Coumbias.

Dimbios.

Coura-atches.

Coddias.

Vacos, &
leur singula-
rité.

(n) Pag. 109. & suiv.

(o) Pag. 99. & suiv. L'Auteur ne donne

pas une idée fixe de leur grandeur.

HISTOIRE
NATURELLE
DE CEYLAN.

sur leurs pas pour réparer leur édifice, & continuent leur marche après ce travail. Les habitans s'apperçoivent aisément de leur approche, par la vûe de ces petites voûtes, & sont obligés à des précautions continuelles pour les détruire ou les éloigner (p). Dans les lieux qui sont sans maisons, elles élèvent de petites montagnes de terre, hautes de quatre, cinq ou six pieds, & si fortes qu'il n'est pas aisé de les abattre avec des pieux. Ces petites hutés, qui se nomment *Humbosses*, sont composées de voûtes ou d'arcades, & bâties d'une terre très-fine, dont le Peuple se sert pour fabriquer des Idoles. Les vacos multiplient prodigieusement, mais elles meurent aussi par pelotons; car lorsque les aîles leur sont venues, elles s'envolent en si grand nombre vers l'Occident, qu'on a peine à voir le Ciel; & s'élevant à une hauteur qui les fait perdre de vûe, elles ne cessent de voler que pour tomber mortes après s'être épuisées (q). Les oiseaux qui se retirent un peu tard en font leur proye, & les poules s'en nourrissent plus volontiers que de riz. Knox ajoute qu'il ne s'arrête point à diverses autres espèces de fourmis.

Trois sortes
d'abeilles.

IL n'y a guères moins de variété dans les abeilles de l'Isle. L'Auteur en distingue trois sortes (r). L'une, qu'on nomme *Meemasses*, ressemble à celles de l'Europe, & se loge dans le creux des arbres ou dans les trous des vacos. Elle y fait son miel, que les Insulaires tirent facilement après en avoir chassé, par leur soufle, ces petits animaux, dont l'aiguillon n'est pas redoutable. Les *Bamburos*, qui forment la seconde espèce, sont plus grandes & d'une couleur plus vive que les nôtres. Leur miel est aussi clair que de l'eau. Elles font leurs niches sur les plus hautes branches des arbres, sans prendre soin de les cacher. Dans certaines saisons, des Villes entières vont recueillir ce miel dans les bois, & chacun en revient chargé. La troisième sorte d'abeille est noire, & n'est pas plus grosse que nos mouches communes. Elles se nomment *Conameyas*, qui signifie *Abeille aveugle*, & font leur miel dans les creux des arbres, mais en si petite quantité que les Chingalais l'abandonnent aux enfans.

Espèce singulière de
sangue terrestre.

ILS ont une sorte de sangsues noirâtres, qui vivent sous l'herbe, & qui sont fort incommodés aux Voyageurs qui marchent à pied. Elles ne sont pas d'abord plus grosses qu'un crin de cheval, mais en croissant elles deviennent de la grosseur d'une plume d'oie, & longues de deux ou trois pouces (s). On n'en voit que dans la saison des pluies. C'est alors que montant aux jambes de ceux qui voyagent pieds nuds, suivant l'usage du Pays, elles les picquent & leur succent le sang avec plus de vitesse qu'ils n'en peuvent avoir à s'en délivrer. On auroit peine à concevoir une action si prompte, si l'Auteur n'ajoutoit que le principal embarras vient de leur multitude, qui seroit perdre le tems, dit-il, à vouloir leur faire quitter prise (t). Aussi prend-on le parti de souffrir leurs morsures, d'autant plus qu'on les croit fort saines. Après le voyage, on se frotte les jambes avec de la cendre; ce qui n'empêche pas qu'elles ne continuent de saigner

(p) Pag. 103.
(q) Pag. 105.
(r) Pag. 106.

(s) Pag. 108.
(t) Pag. 110.

gner
nôtre
A
que
mier
coup
roque
En
leur
premi
forte
la va
moins
pied
qui
re
se po
est au
d'une
la têt
re de
qui n
du ca
L
privé
qui p
Les c
des c
pourt
qui n
dans
d'ind
res co
endro
U
manq
nomm
portie
use d
le dai
mée

(v)
(x)
(y)
(z)
ce foy

gnier long-tems. On voit aussi des sangsues d'eau, qui ressemblent aux nôtres.

A l'égard des oiseaux de Ceylan, Knox ne nomme, de ceux de l'Europe, que des corbeaux, des hochequeues, des becassines, des pigeons, des ramiers & des paons. Il y a vû, dit-il, des oiseaux qui ressembloient beaucoup à la becasse & à la perdrix; mais ils sont très-rars. Les petits perroquets verts y sont en grand nombre & ne peuvent apprendre à parler (v). En recompense, le *Mal-couda* & le *Cau-couda*, deux autres oiseaux de la grosseur du merle, dont le premier est noir & l'autre d'un beau jaune d'or, apprennent très-facilement. Les bois & les champs sont remplis de plusieurs fortes de petits oiseaux, qui ne servent qu'à l'ornement de la Nature, par la variété & l'agrément de leur plumage. Leur grosseur est celle de nos moineaux. On en voit de blancs comme la neige, qui ont la queue d'un pied & la tête noire, avec une touffe de plumes qui les couronne. D'autres, qui ne diffèrent qu'en couleur, sont rougeâtres comme une orange mûre (x), & couronnés d'une touffe noire. L'oiseau qu'on nomme *Carlo* ne se pose jamais à terre, & se perche toujours sur les plus hauts arbres. Il est aussi gros qu'un cygne, de couleur noire, les jambes courtes, la tête d'une prodigieuse grosseur, le bec rond, avec du blanc des deux côtés de la tête, qui lui forme comme deux oreilles, & une crête blanche de la figure de celle d'un coq. On en voit ordinairement trois ou quatre ensemble, qui ne font que sauter de branche en branche. Leur cri ressemble à celui du canard & se fait entendre d'un mile. On estime leur chair (y).

Le Roi nourrit des oyes, des canards, des coqs d'Inde & des pigeons privés; mais c'est pour le seul amusement, car il n'en mange jamais: ce qui porte à croire que ce ne sont pas des productions naturelles du Pays. Les étangs offrent quantité d'oiseaux aquatiques, la plupart plus gros que des cygnes; qui vivent de poisson, & qui ont l'adresse de se dérober aux poursuites des alligators. Il n'y a point de rivières, d'étangs, ni de fossés, qui ne soient remplis de poisson. Les gros saumons sont en abondance dans la grande Rivière Mawielle-ganga (z), mais les habitans manquent d'industrie pour les prendre. Ils ont peu de filets, & Knox ne leur a guères connu que l'usage des paniers pour la pêche. On nourrit, en plusieurs endroits, du poisson pour l'usage & pour l'amusement du Roi (a).

UN Pays chaud, pluvieux, & rempli d'étangs & de bois, ne sauroit manquer de produire un grand nombre de serpens. Celui que les habitans nomment *Pimberah*, est de la grosseur d'un homme, & d'une longueur proportionnée. Sa proie ordinaire est le bétail & les bêtes sauvages; mais il use d'adresse pour les prendre. Il se tient caché dans les sentiers où passe le daim, & le tue du coup d'une espèce de cheville, dont sa queue est armée (b). Il avale quelquefois un chevreuil entier, dont les cornes lui

HISTOIRE
NATURELLE
DE CEYLAN.

Oiseaux de
l'Isle.

Le Mal-
couda & le
Caucouda.

Le Carlo.

Oiseaux de
rivière &
poisson.

Serpens ex-
traordinaires.

Le Pimbe-
rah.

(v) Pag. 118.

(x) Pag. 119.

(y) Pag. 120.

(z) L'Auteur ne dit pas proprement que ce soient des saumons; mais bien des pois-

sons qui sont de la grosseur de cette espèce.
R. d. E.

(a) Pag. 124.

(b) Pag. 126. On ne s'attache qu'aux

serpens qui sont propres au Pays.

HISTOIRE
NATURELLE
DE CEYLAN.
Le Polonga.

Le Noya.

Le Caroula.

Le Gerende.

L'Hiekanel-
nella.

Le Democulo,
araignée terrible.

Le Duberria.

Le Kobbera
guion.

Le Tolla
guion.

percent le ventre & le tuent lui-même (c). Le *Polonga* n'a que cinq ou six pieds de longueur; mais son venin est fort dangereux, sur-tout pour les bestiaux. Knox en vit de deux fortes; l'une verte, & l'autre d'un gris rougeâtre, tacheté de blanc. Le *Noya* est grisâtre & n'a pas plus de quatre pieds de longueur. Il tient quelquefois la moitié de son corps élevé pendant deux ou trois heures, ouvrant sa gueule entière, au-dessus de laquelle on croiroit lui voir une paire de lunettes (d). Cependant il n'est pas nuisible, & par cette raison les Indiens lui donnent le nom de *Noya Rodgerah*, qui signifie *Serpent royal*. Lorsqu'il rencontre le *Polonga*, ils commencent un combat qui ne finit que par la mort de l'un ou de l'autre. Le *Caroula*, long d'environ deux pieds & fort venimeux, se cache dans les trous & les couvertures des maisons, où les chats lui donnent la chasse & le mangent. Les *Gerendes* sont en grand nombre, mais sans venin, & ne font la guerre qu'aux œufs des petits oiseaux & aux levraux. L'*Hiekanel* est une sorte de lézard venimeux, qui se cache dans le chaume des maisons, mais qui n'attaque pas les hommes s'il n'est provoqué. On ne se représente pas sans frémir une grosse araignée de Ceylan, nommée *Democulo*, longue, noire, velue, tachetée & luisante, qui a le corps de la grosseur du poing & les pieds à proportion (e). Elle se cache ordinairement dans le creux des arbres & dans d'autres trous. Rien n'est plus venimeux que cet insecte. Sa blessure n'est pas mortelle; mais la qualité de son venin trouble l'esprit & fait perdre la raison (f). Les bestiaux sont souvent mordus ou piqués de ces animaux monstrueux, & meurent sans qu'on y puisse remédier. Les hommes trouvent du secours dans leurs herbes & leurs écorces, lorsqu'ils employent promptement cette ressource (g).

Le *Duberria* est un gros serpent d'eau, qui n'a point de qualité dangereuse. On redoute beaucoup plus un animal amphibie qui se nomme *Kobbera Guion*, & qui ressemble beaucoup à l'alligator. Il a cinq ou six pieds de longueur. Quoiqu'il plonge souvent dans l'eau, sa demeure ordinaire est sur la terre, où il mange les corps morts des oiseaux & des autres bêtes. Sa langue, qui est bleue & fourchue s'allonge en forme d'aiguillon. Elle est effrayante, lorsqu'il la tire pour siffler ou pour bâiller. Cependant loin de piquer & de mordre les hommes, il se contente de siffler lorsqu'il les aperçoit. Mais si les chiens s'approchent trop de lui, soit pour aboyer ou pour le mordre, il les frappe si vivement de sa queue, qui ressemble à un fouet d'une aune de longueur, qu'il les fait fuir en criant. La chair de cet animal n'est pas bonne à manger.

Le *Tolla Guion*, que Knox prend pour le Guana des Indes Occidentales (h), est au contraire un mets excellent pour les Chingulais; & la raison qu'ils apportent pour en prouver la bonté, c'est que si l'envie prend de vomir, on ne rejette jamais cette chair, quoique l'estomac se décharge de tous les autres alimens. Le *Tolla-guion* vit d'herbes & de feuilles. Avec la même forme à-peu-près que celle du *Kobbera-guion*, il est plus

(c) *Ibidem*.

(d) Pag. 27.

(e) Pag. 131.

(f) Pag. 132.

(g) *Ibidem*.

(h) Pag. 134.

noirâ
es tr
L'
qui e
nouv
plant
empa
yeux
tes d
noya
phirs
de l'a
tire d
mine
de la
qu'ils
Mais
nelle
ont ti
noit,
affaire
qui re

„
„ Cor
„ nell
„ Por
„ ver
„ n'a
„ cau
„ aut
„ pag
„ né
„ mon
„ de l
„ la p
„ fair
„ tret
„ ciem
„ une
„ ave
„ tiles

(i) I
de avec
la lang
(k)
(l)
(m)

noirâtre & moins grand. Sa retraite est dans le creux des arbres & dans les trous (i).

L'ISLE de Ceylan a plusieurs sortes de pierres précieuses; mais le Roi, qui en possède un fort grand nombre, ne permet pas qu'on en cherche de nouvelles (k). Dans les lieux où l'on sçait qu'elles se trouvent, il a fait planter des pieux pointus, qui menacent ceux qui en approcheroient d'être empalés vifs. On tire, de quelques Rivières, des rubis, des saphirs & des yeux de chat pour ce Prince. Knox vit plusieurs petites pierres transparentes de diverses couleurs, dont quelques-unes étoient de la grosseur d'un noyau de cerise, & d'autres plus grosses. Il vit aussi des rubis & des saphirs. Le fer & le cristal sont communs dans l'Isle, & les habitans font de l'acier de leur fer. Ils ont aussi du soufre, mais le Roi défend qu'on le tire des mines. Ils ont quantité d'ébène, beaucoup de bois à bâtir, de la mine de plomb, des dents d'éléphant, du turmeric, du musc, du coton, de la cire, de l'huile, du riz, du sel, du poivre, qui y croît fort bien & qu'ils recueilleroient en abondance s'ils avoient occasion de s'en défaire (l). Mais les marchandises qui sont véritablement propres au Pays, sont la canelle & le miel sauvage. On jugera des avantages que les Hollandois ont tiré depuis leur conquête, par l'idée générale que *Daniel Braems* en donnoit, il y a cinquante ans, aux États-Généraux, dans son *Rapport sur l'état des affaires de la Compagnie de Hollande aux Indes Orientales*: Voici l'article qui regarde Ceylan.

„ C'EST une grande Isle, séparée de la partie méridionale de la Côte de Coromandel par un petit trajet de Mer. Elle est renommée pour la canelle, qu'elle produit abondamment. C'est cette épicerie qui a porté les Portugais à faire la conquête des Côtes, & la Compagnie à les leur enlever. Les Pays hauts sont restés sous l'obéissance du Roi de Candi, qui n'a jamais pu être subjugué par les Portugais ni par les nôtres, à cause des chemins impraticables du Pays dont il est le maître, & des autres difficultés de cette entreprise. Ce Prince, à l'égard de la Compagnie, se contente d'être toujours sur la défensive. C'est ce qui a donné jusqu'ici, à nos gens, la commodité de faire sans empêchement les moissons de la canelle; mais plusieurs doutent que cette tranquillité soit de longue durée, & craignent que la Compagnie ne soit troublée dans la possession d'une Isle si importante. La dépense qu'elle est obligée de faire à Ceylan est très-considérable, par les pensions des Villes, les entretiens des Forts, les passages, les munitions, les Commandans, Officiers, Garnisons & Commis à l'inspection du négoce; ce qui emporte une partie du profit, qu'il seroit facile d'augmenter, en retranchant, avec la moitié des postes, les garnisons, les Officiers & les Commis inutilés (m)”.

(i) La douceur de tous ces noms s'accorde avec ce que Knox dit ailleurs de celle de la langue.

(k) Pag. 135.

(l) Pag. 136.

(m) Recueil de la Compagnie Hollan-

doise des Indes Orientales, Tome I. pag. 156. On verra, dans quelques Relations des Hollandois, ce qui concerne leurs Etablissements, avec la description des lieux qu'ils possèdent.

HISTOIRE
NATURELLE
DE CEYLAN.

Pierres précieuses.

Fer, cristal, soufre.

Rapport de Braems sur l'Isle de Ceylan.

ETABLISSE-
MENS HOL-
LANDOIS
À CEYLAN.

Remarque
préliminaire.

[Supplément à la Description de l'Isle de Ceylan.

IL restoit à désirer quelques éclaircissémens par rapport aux possessions des Hollandois sur les Côtes de l'Isle de Ceylan, dont Knox n'a pas eu la même occasion de s'instruire que de l'intérieur du Pays. Mr. Prevost avoit renvoyé ces détails aux Relations Hollandoises, comme à leur lieu naturel; & quoique nulle raison ne dût l'empêcher d'incorporer le tout ensemble, on n'auroit pas regretté la peine de rapprocher ces parties séparées, s'il eût bien voulu se souvenir de sa promesse; Mais, à l'exception d'un seul article, que nous aurons soin de distinguer ici de nos Additions, se trois derniers Volumes qui regardent l'Asie, ne contiennent rien qui puisse satisfaire l'attente du Public sur cet objet: C'est donc dans la vue d'y suppléer, que nous allons donner ici une idée générale de l'Isle de Ceylan, & des Forteresses qui en desfondent les Côtes.

Division de
l'Isle.

LA domination de l'Isle est partagée aujourd'hui entre deux Puissances. Le Roi de Candi est maître de l'intérieur du Pays, & la Compagnie Hollandoise possède presque toutes les Côtes. Il n'y a que les *Wadas* ou *Bedas*, peuples sauvages du Nord de l'Isle, qui soyent encore dans l'indépendance.

Etats du
Roi de Can-
di, & des
Hollandois.

LES Etats du Roi de Candi, qui s'étendent du Nord-Ouest au Sud-Est, aboutissent à la Mer par ces deux côtés; & ceux des Hollandois les resserrent au Nord, à l'Est & au Sud-Ouest. Les parties Orientales des Etats du Roi se fournissent de sel à *Leawawa*, & celles du Couchant à *Portaloon*; seul Port à la faveur duquel il entretient quelque Commerce avec les Etrangers. Les Hollandois l'environnent par un assez grand nombre de Places. On ne parlera que de ces Forteresses, en commençant au Sud, où nous reviendrons achever le tour de l'Isle.

Point-de-
Galle.

LA Ville de *Point-de-Galle*, située au Sud-Ouest de l'Isle (a), occupe l'espace d'une demie-lieue de terrain dans l'enceinte de ses remparts. Du côté des terres, elle est munie d'un fossé profond, qui a bien dix-huit pieds de large, & de bonnes murailles, flanquées de trois bastions principaux. La plus grande partie de la Ville est sur une éminence. Quoiqu'ouverte, du côté de la Mer, les bancs & les écueils dont elle est environnée, en desfondent suffisamment l'approche. On y voit, sur le haut d'un rocher, un Corps-de-Garde auprès du Pavillon de la Compagnie. La Forteresse est sur une pointe de terre que la Mer baigne du côté du Nord. Pour pouvoir mouiller dans la baye qui est au-delà, il faut que les Navires passent tout proche de plusieurs Ouvrages qui la commandent, & qui sont bien pourvus de gros canon de fonte. L'entrée en est très-dangereuse, à cause de la quantité de pointes de rochers qu'on trouve à son embouchure, & qui la rendroient même impraticable, sans le secours des Pilotes-Côtiers, ou Lamaneurs, que tous les Bâtimens sont obligés de faire venir de la Ville. Cette baye, qui est fort spacieuse, seroit d'ailleurs excellente, si les Vaiffeaux n'y étoient quelquefois exposés, lorsque les vents d'Ouest soufflent avec un peu de violence.

LES

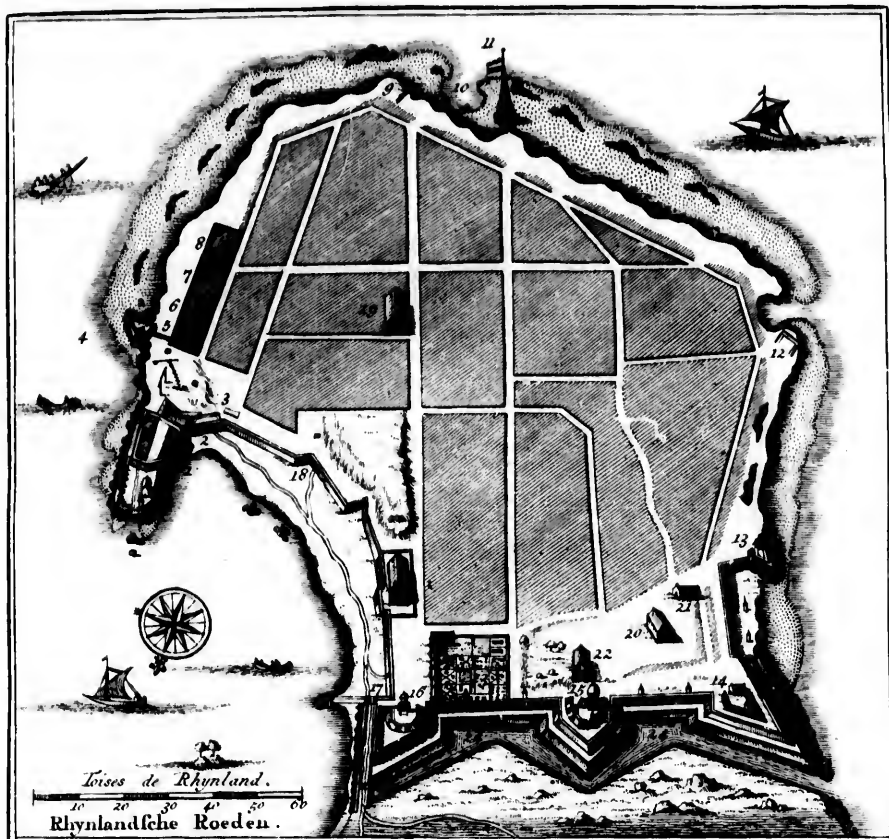
(a) Longitude cent deux degrés. Latitude septentrionale six degrés.

offessions
 pas ed
 Prevoit
 leur lieu
 tout en-
 ties sépa-
 exception
 additions,
 rien qui
 ns la vie
 e de Cey-

uiffances.
 e Hollan-
 ou Belas,
 l'indépen-

Sud-Est,
 s les ref-
 des Etats
 Portaloen;
 les Etran-
 de Places.
 u nous re-

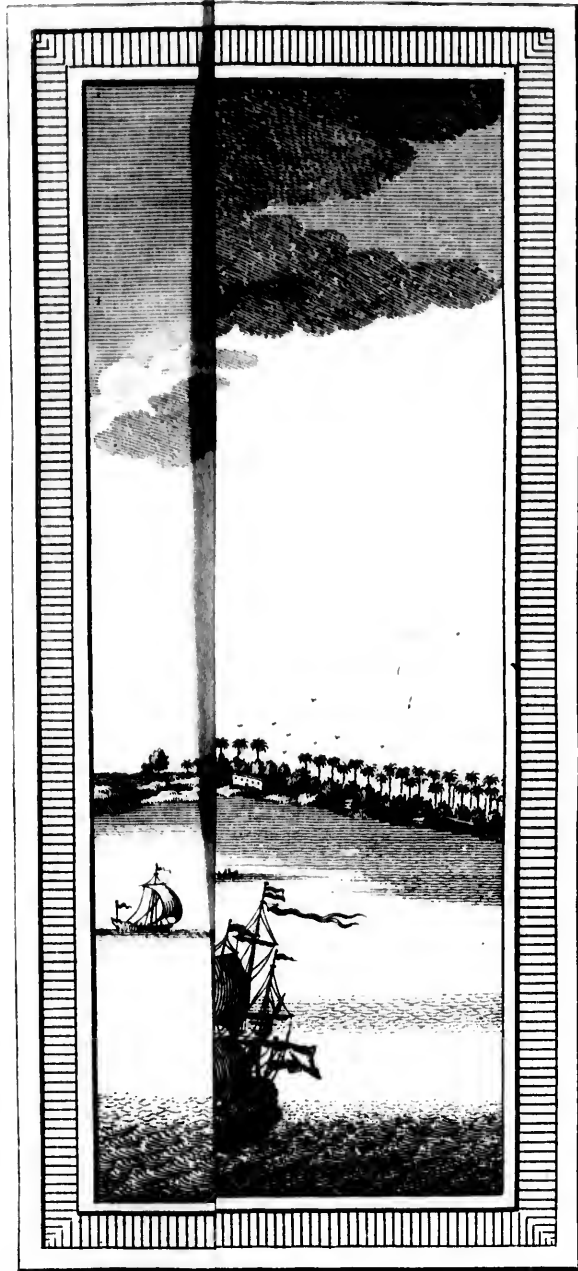
), occupe
 arts. Du
 huit pieds
 principaux.
 ouverte,
 nnée, en
 n rocher,
 Forteresse
 Pour pou-
 es passent
 sont bien
 , à cause
 chure, &
 ôtiers, ou
 e la Ville.
 i les Vaif-
 ft soulent
 LES



PUNTO GALE

- | | | | |
|----------------------------|---------------------------|-------------------|-------------------------|
| 1. Le Fort Noir. | 13. Bastion neuf. | 1. Zwart Fort. | 13. Nieuwe-Punt. |
| 2. Magazin. | 14. Bastion de la Mer. | 2. Pak-huys. | 14. Zee-Punt. |
| 3. Tannerie. | 15. Bastion du Milieu. | 3. Ian-kleppery. | 15. Middel-Punt. |
| 4. Aker-Sloot. | 16. Grand-Garde. | 4. Aker-Sloot. | 16. Hoof-Wagt. |
| 5. Fabrique. | 17. Porte. | 5. Fabrieks-Huys. | 17. Poort. |
| 6. Maison de la Maîtreise. | 18. Porte d' Eau. | 6. Meesters-Huys. | 18. Water-Poort. |
| 7. Infirmerie. | 19. Grande Eglise. | 7. Zieken-Huys. | 19. De Groote Kerk. |
| 8. Jardin de l'Infirmerie. | 20. Eglise. | 8. Zieken-Tuyn. | 20. Kerk. |
| 9. Petite Demi-Lune. | 21. Maison de Correction. | 9. Halve-Maantje. | 21. t Spin-Huys. |
| 10. Petite Baye. | 22. Magazin à Poudre. | 10. Baayken. | 22. Kruyt-Huys. |
| 11. Bâton de Pavillon. | 23. Gouvernement. | 11. Vlagge-Spil. | 23. t Gouverneurs-Huys. |
| 12. Nouvel Ouvrage. | 24. Les Fossez. | 12. Nieuw-Werk. | 24. Water-Gracht. |





17 Schley dross.



J. Schlegel del.

GEZIGT VAN PUNTO DE GALLE



O DE GALLE.

Les
assez la
re, &
Jardins
plus av
des val
des en
allées,
séjour
air fort
terre,
portant
long-te
lui don
due.

& de q
dres d'
très co

DE
chemin
du mor
prairie
fource
part de
cipales
maison
assez é
enferm
Place,
Portug

HU
lombo,
leffe, c
que de
dont le
pierre.
tuée p
de Cey
& peup
maître
beauco
ce imp
la diffic
dre le
On y v
d'eau,

XI.

LES Maisons de Point-de-Galle sont fort bien bâties ; les rues droites & assez larges , mais point pavées. On y voit plusieurs beaux Edifices de pierre , & quelques Eglises construites par les Portugais. Il y a quantité de Jardins dans la Ville & au dehors. Les environs sur le bord de la baye & plus avant dans les terres , offrent de charmantes campagnes , des côteaux , des vallons & des plaines agréables. On y a pratiqué de belles promenades en divers endroits , même à travers des rochers & des montagnes. Ces allées , connus sous le nom de *Gravettes* , contribuent beaucoup à rendre le séjour de Galle un des plus délicieux de l'Isle. On y respire d'ailleurs un air fort sain , dont on est redevable à l'élevation du terrain ; & les vents de terre , ou ceux de mer , y entretiennent une fraîcheur continuelle. Cette importante Place fut prise par les Hollandois , le 13 Mars 1640. , & elle a été long-tems la meilleure Forteresse qu'ils eussent dans l'Isle de Ceylan. On lui donne encore aujourd'hui le second rang , & sa juridiction est fort étendue. Le Conseil est composé d'un Commandant en chef , d'un Marchand , & de quelques Subalternes. On y tient une garnison nombreuse sous les ordres d'un Capitaine-Lieutenant & d'un Enseigne. Il s'y fait un Commerce très considérable.

DE Point-de-Galle tirant au Nord , on compte une grande journée de chemin jusqu'à *Caliture* , petite Ville , qui est dans la plus agréable situation du monde , au sommet d'une haute montagne , à l'extrémité d'une vaste prairie & sur l'embouchure d'une belle Rivière de même nom , qui prend sa source au Pic-d'Adam. La Forteresse , qui est environnée d'un double rempart de terre , & pourvue d'une garnison suffisante , passe pour une des principales Places de l'Isle. Ses remparts sont si hauts qu'ils dérobent la vue des maisons , & d'ailleurs on n'y peut monter que par un seul passage , qui est assez étroit. Du côté des terres , elle est défendue par quatre petits Forts , enfermés de bonnes palissades , & qui sont vis-à-vis l'un de l'autre. Cette Place , dont tout le mérite consiste dans sa force naturelle , fut prise sur les Portugais le 15 Octobre 1655.

HUIT lieues au Nord de Caliture , on trouve [la célèbre Ville de *Colombo* , où l'on voit les débris de plusieurs grands Edifices , tombés de vieillesse , ou ruinés par les guerres & les sièges. Des rues entières n'offrent que de l'herbe & des ronces. Cependant , il en reste encore de très-belles , dont les maisons sont spacieuses , claires , bien exhausées , & bâties de pierre. Il y reste des Eglises & d'agréables promenades. Colombo est située presque au septième degré de latitude du Nord , sur la Côte occidentale de Ceylan. Il y avoit cent trente ou quarante ans qu'elle avoit été bâtie & peuplée par les Portugais , lorsqu'en 1656 , les Hollandois s'en rendirent maîtres , après un Siège de sept mois. La conquête de cette Ville étonna beaucoup les principaux Rois des Indes , qui la regardoient comme une Place imprégnable. Depuis que la Compagnie Hollandoise en a pris possession , la difficulté de la garder , sans une garnison fort nombreuse , lui a fait prendre le parti d'en diminuer l'étendue , & d'en faire une Forteresse régulière. On y voit de bonnes portes , des remparts , des bastions , un fossé plein d'eau , beaucoup d'artillerie , & tout ce qui peut la rendre capable d'une

XI. Part.

Y

longue

ETABLISSE-
MENS HOL-
LANDOIS
à CEYLAN.

Caliture.

Colombo,
Capitale des
Hollandois.

ETABLISSE-
MENS HOL-
LANDOIS
à CEYLAN.

longue résistance. Derrière la Ville à l'Est & au Nord les campagnes sont agréables & bien cultivées, avec un mélange de bois, pleins de canelle, d'étangs, de marais & de rivières (b)]. Un lac enfermé, de ce côté, un bon tiers de son enceinte. Elle est située dans un terrain très-mauvais. Son Port, formé par un beau mole qui en deffend l'entrée, est fort bon pour les Vaisseaux de médiocre grandeur, quoiqu'ils n'y foyent pas à l'abri des vents du Nord-Ouest; mais les gros Navires sont obligés de mouiller à la rade, qui est éloignée d'une demie lieue de la baye. Malgré ces incommodités, c'est encore la plus considérable de toutes les Villes que la Compagnie possède dans l'Isle, parcequ'elle est dans le quartier où se trouve la meilleure canelle, & en plus grande abondance.

C'EST aussi à Colombo que le Gouverneur Hollandois fait sa résidence. Tous les Comptoirs de l'Isle en relèvent & reçoivent leurs ordres du Grand Conseil, ou Conseil de Police. Il y a encore d'autres Tribunaux, & un très-grand nombre d'Officiers, tant civils que militaires. La garnison, qui est fort nombreuse, est commandée par un Capitaine, un Lieutenant & un Enseigne. La Maison du Gouverneur peut passer pour un des plus beaux Bâtimens qui se voyent dans toutes les Indes. On en doit dire autant de divers autres Edifices publics, & en un mot de tout ce qui distingue le plus avantageusement les principaux Gouvernemens de la Compagnie.

Negombo.

CINQ lieues au-dessus de Colombo, sur le bord de la Mer, se présente une autre importante Forteresse, nommée *Negombo*, qui est presque toute environnée d'eaux, & qui a été aussi bâtie par les Portugais en vûe de couvrir les districts de la canelle. On la leur enleva en 1640. Ils la reprirent la même année, mais en 1644, elle tomba de nouveau au pouvoir des Hollandois. Ses remparts de terre ont vingt-deux pieds d'épaisseur, & sont flanqués de quatre bons bastions, dont deux bordent le rivage, & les deux autres regardent les terres. Anciennement on y voyoit encore divers autres Ouvrages qui ont été démolis, depuis la conquête de Colombo, par la même raison qu'on a eû de diminuer les fortifications de cette dernière Place. On y tient un Marchand, avec quelques Subalternes, pour veiller aux intérêts de la Compagnie. La situation de ce poste est des plus agréables.

Rivière de
Chilauw.

LA grande Rivière de *Chilauw*, qu'on rencontre dix lieues au Nord de Negombo, forme ici la séparation des Etats du Roi de Candi, & en même-tems les limites du Pays de la canelle. Une lieue au Nord-Ouest de cette Rivière, se voit l'Isle *Calpentyn*, à pareille distance du rivage. On lui donne environ six lieues de longueur, du Sud au Nord, sur une demie de large. Le Fort, qui porte son nom, est situé à une lieue de la pointe Nord-Est de l'Isle, au Sud de la petite Isle de *Caredive* (c). On y tient une garnison suffisante. Celui d'*Aripo* ou *Sarepo*, sur la Rivière *Coronda Weya*, à douze lieues de celle de Chilauw, est ordinairement gardé par un Sergent & vingt-quatre Soldats, qui y sont pour la sûreté du Banc aux Perles. Cette Con-
tree

Isle Calpen-
tyn & son
Fort.

Fort d'A-
ripo.

(b) C'est ici l'article que nous avons détaché de la Relation de Gautier *Schouten*, que Mr. Prevôt a insérée dans le Tome XI. de l'Édition de Paris.

(c) On l'appelle aussi *Coudremale*, du nom d'une montagne voisine sur le rivage de Ceylan.

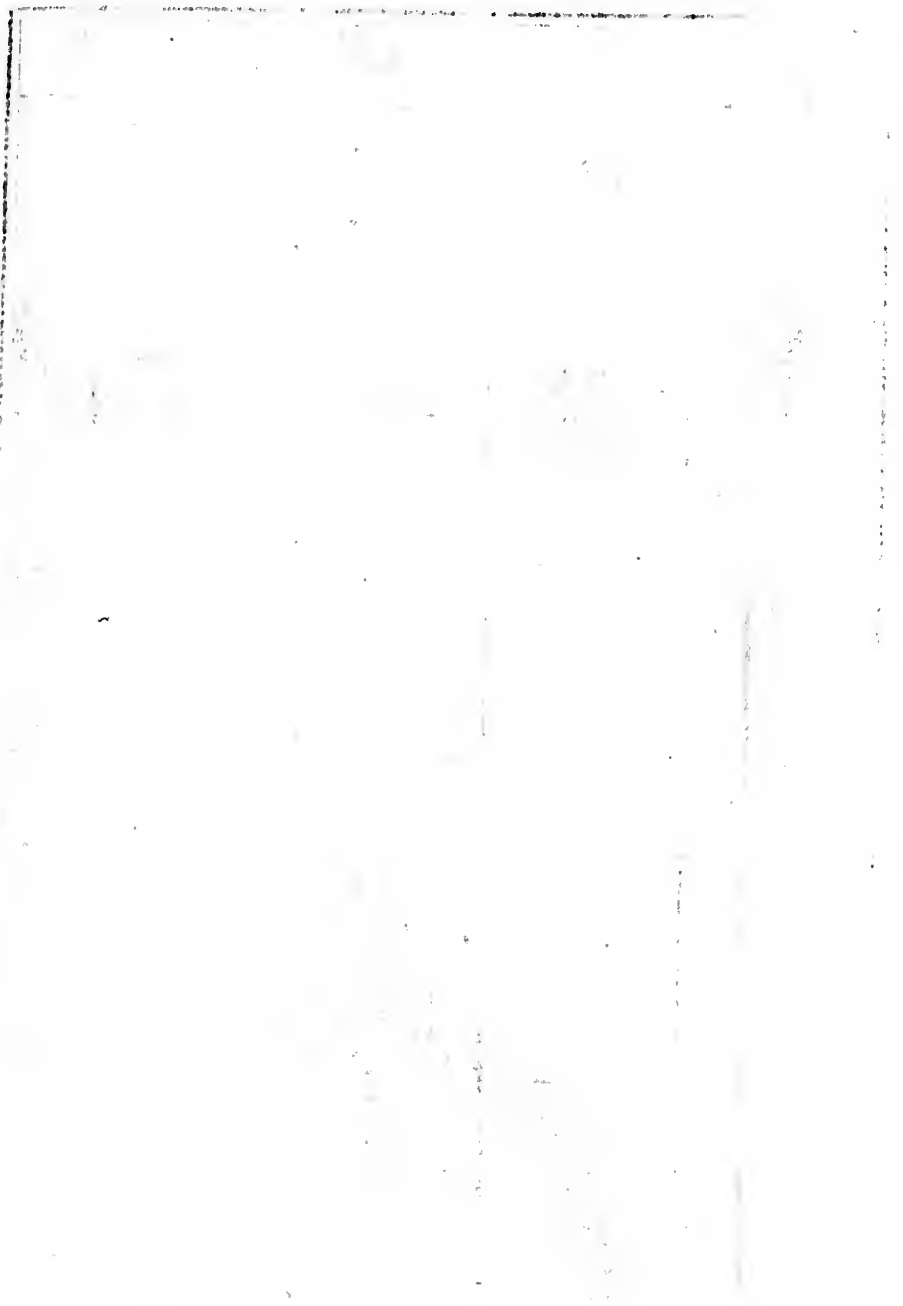
pagnes sont
de canelle,
ce côté, un
côté, un
côté. Son
côté pour les
côté des vents
côté à la rade,
côté commodités,
côté compagnie pos-
côté la meilleure

résidence.
côté du Grand
côté, & un
côté garnison, qui
côté maintenant &
côté plus beaux
côté autant de
côté distingue le
côté royaume.

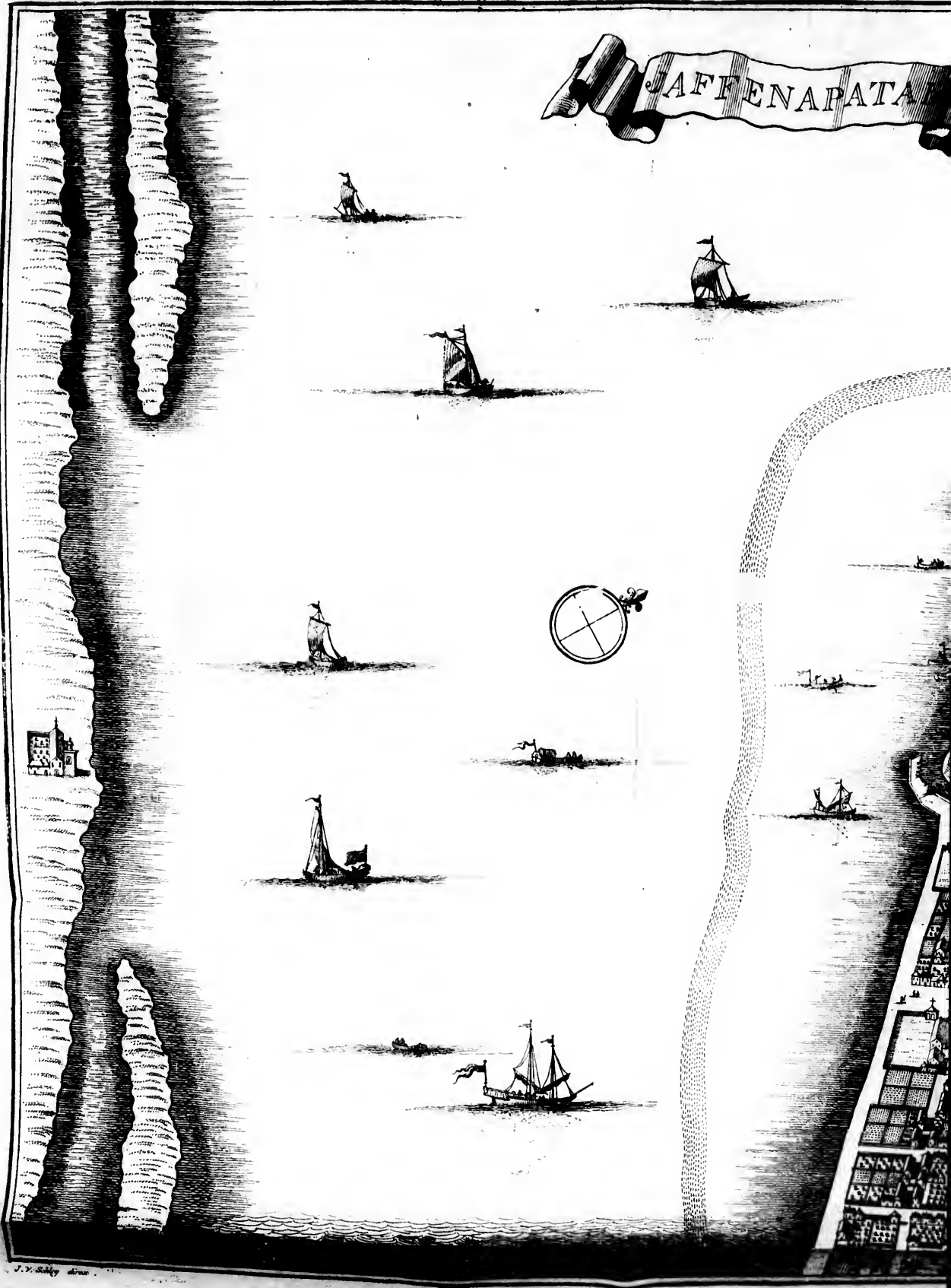
présente une
côté environ-
côté voir les dif-
côté la même
côté Hollandois.
côté et flanques
côté deux autres
côté des Ouvra-
côté même rai-
côté place. On
côté des intérêts

Nord de
en même-
de cette
à lui don-
de large.
Nord-Est de
garnison
à douze
& vingt-
cette Con-
trée

le, du nom
rivage de

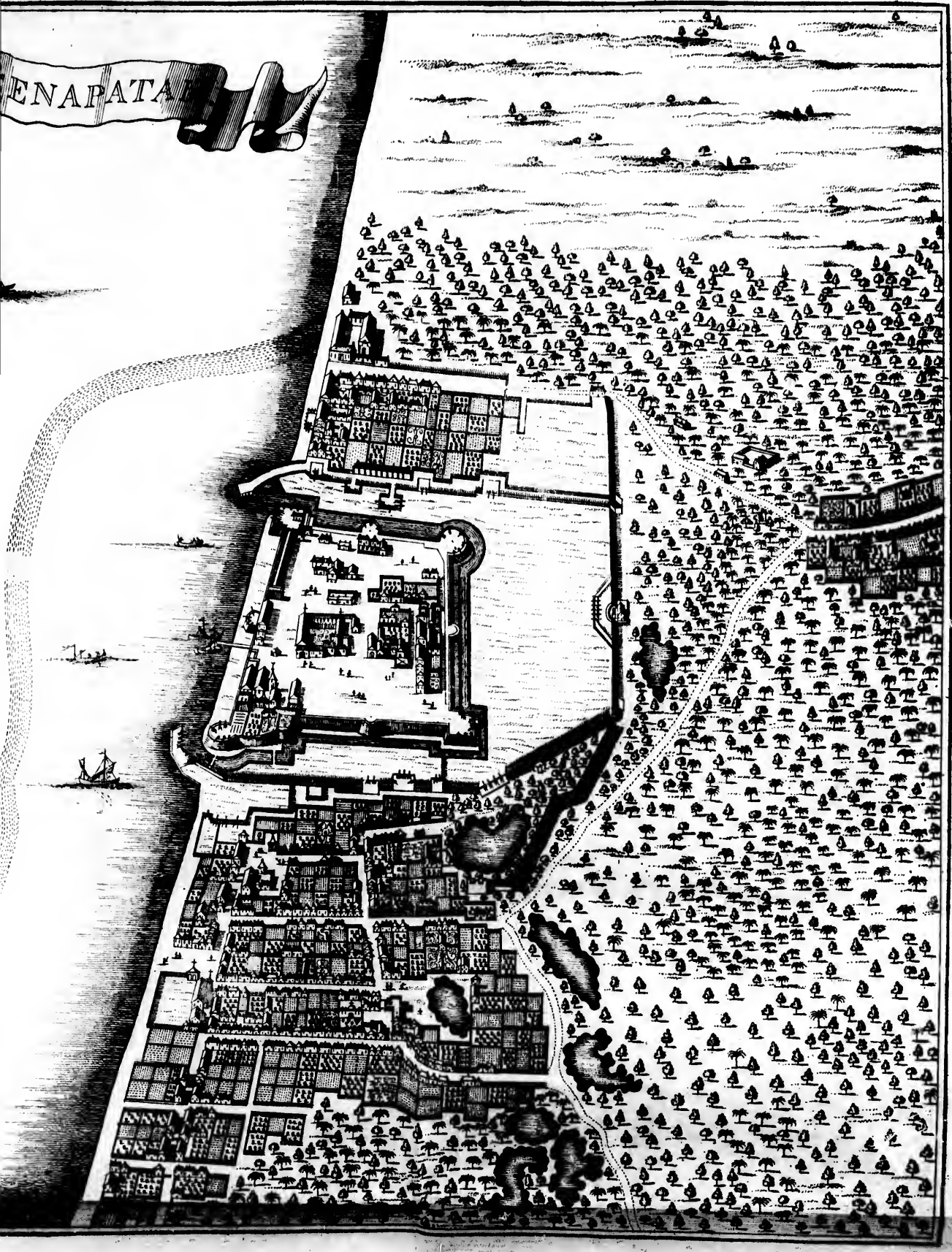


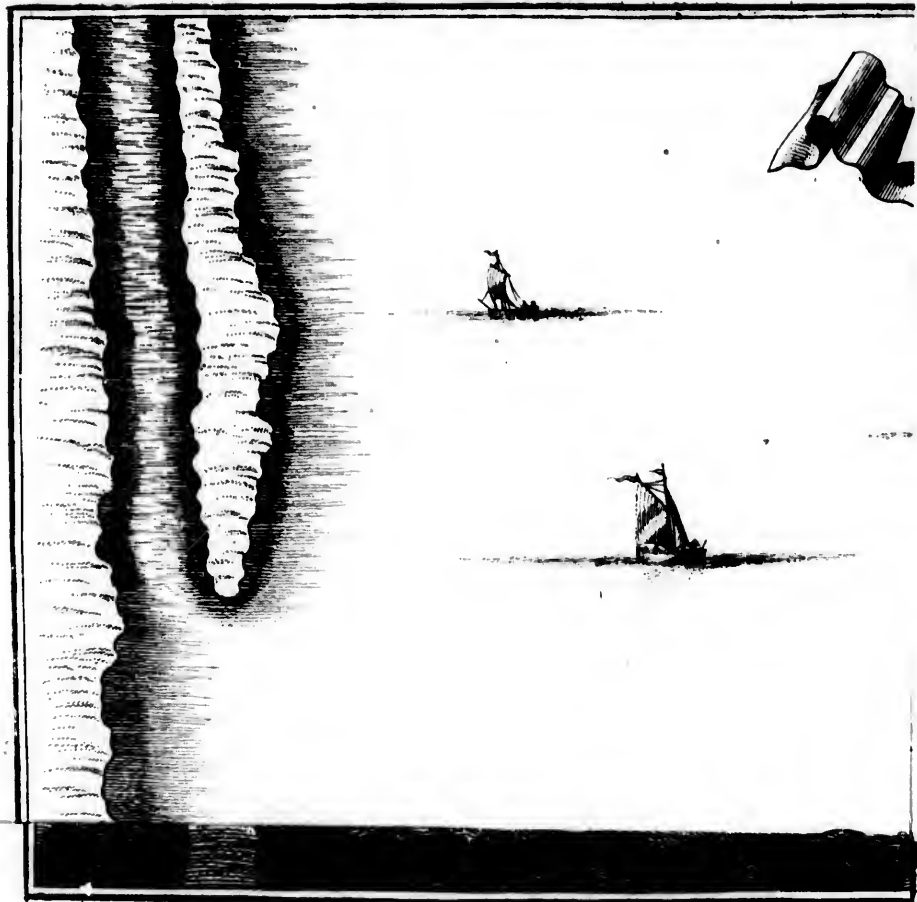
JAFFENAPATA



J. V. Schöy delin.

ENAPATA





J. D. Schlegel delin.

trée fo
ché, q
est for
la garr

L'Is
large,
Ile et
Villag
Cepen
Les H
de la C
geur.

fés pl
son co
munit
en poi
des Pe
Côte d

A l'
une es
dans l'
d'Adam
lan ten
ou fix
passer

Au
dont le
mière
second
Celle d
les deu
mer l'
de Jaff
une g
encore
bois.

JAN
me pa
au No
chelepa
té de b

(d)
centes
grés vi

trée fournit abondamment aux besoins de la vie, & tout y est à si grand marché, qu'un bœuf ne coûte qu'une demie risdale. En échange, l'air d'Aripo est fort mal-sain & l'on y perd beaucoup de monde, ce qui oblige à changer la garnison tous les quatre mois.

L'ISLE de *Manaar*, qui a environ cinq lieues de longueur sur deux de large, est située par le neuvième degré de latitude septentrionale (d). Cette Isle est très-peuplée. Outre la Ville du même nom, on y compte six gros Villages. *Manaar* n'est proprement qu'un Bourg ouvert, peu considérable. Cependant on y voit encore quelques beaux Edifices du tems des Portugais. Les Hollandois se rendirent maîtres de l'Isle en 1658. Elle n'est séparée de la Côte de Ceylan que par un canal qui n'a pas plus d'une lieue en largeur. La petite Forteresse qui domine sur ce canal est environnée de fossés pleins d'eau & de bons remparts flanqués de quatre bastions. Sa garnison consiste en cent hommes, & elle est bien pourvue de toutes sortes de munitions de guerre. L'Isle abonde en fruits, en bestiaux, en volaille & en poisson. C'étoit anciennement un des meilleurs endroits pour la pêche des Perles, qui se fait aujourd'hui, avec plus de succès, à *Tutucorin*, sur la Côte de Maduré.

A l'Ouest de *Manaar* on découvre plusieurs Bancs de fable, qui forment une espèce de Barre entre cette Isle & celle de *Ramanacoyl* ou *Ramanancor*, dans l'étendue de douze à treize lieues. Ces Bancs portent le nom de *Pont d'Adam*, & l'on croit avec beaucoup de vraisemblance, que l'Isle de Ceylan tenoit anciennement à la terre ferme, dont elle n'est séparée que par cinq ou six petits canaux, où les Bâtimens de moyenne grandeur ne peuvent passer qu'avec beaucoup de peine.

Au Nord du *Pont d'Adam* & de *Manaar*, on trouve quantité d'Isles, dont les trois principales sont nommées *Amsterdam*, *Leide* & *Delft*. La première n'est pas fort peuplée; mais on compte trois grands Villages dans la seconde. Son côté occidental est défendu par une ancienne Forteresse. Celle de *Cays*, que les Hollandois ont nommée *Hammenbiel*, est située entre les deux Isles, sur le canal qui conduit à *Jaffanapatan*, dont elle peut fermer l'entrée à tous les Vaisseaux. Ce poste étant regardé comme la clef de *Jaffanapatan*, on a soin de le tenir toujours bien pourvu d'artillerie, avec une garnison suffisante. Entre l'Isle de *Leide* & celle de *Delft*, on voit encore plusieurs autres petites Isles qui sont toutes désertes & couvertes de bois.

JAFFANAPATAN, ou *Jaffanapatnam*, formoit anciennement un Royaume particulier, qu'on divise aujourd'hui en quatre Provinces, *Welligamme* au Nord-Ouest, *Warmoratie* au Nord-Est, *Timmeratie* au Sud-Ouest, & *Pachelepali* au Sud-Est. Le terrain en est bas presque par-tout, fertile & planté de beaux arbres. Le Pays est bien peuplé, & l'on y compte jusqu'à cent soixante

ETABLISSE-
MENS HOL-
LANDOIS
À CEYLAN.

Isle de *Manaar*.

Sa Forteresse.

Pont d'Adam.

Plusieurs autres Isles.

Fort *Hammenbiel*.

Royaume de *Jaffanapatan*.

(d) Suivant des observations plus récentes, la hauteur du Pole est de huit degrés vingt-sept minutes. La longitude est assez exactement marquée à quatre-vingt dix-huit degrés, quarante-cinq minutes. *Lettres éditantes*, Recueil XV, pag. 37.

ETABLISSE-
MENS HOL-
LANDOIS
À CEYLAN.

Forteresse
& Ville de
Jaffanapatan.

Forts Can-
gienture,
Punto das
Pedras & Ca-
lieraw.

Baye & For-
teresse de
Trinquemale.

Fort Oosten-
burg.

Cotiar &
ses Forts.

soixante Bourgs & Villages, dans une étendue de douze à treize lieues de l'Ouest à l'Est, où il tient à l'Isle de Ceylan par une langue de terre fort étroite. La plus grande largeur de cette Presqu'Isle se prend droit au Nord, où elle est bien de six à sept lieues.

LA Forteresse, ou la Citadelle de Jaffanapatan, est située au Sud de la Province de Welligamme. Elle est environnée de hautes murailles, flanquées de quatre bons bastions & de quatre demi-lunes, avec des fossés profonds, une contrescarpe & un petit Fort qui commande la Barre du Port. Sa garnison est beaucoup plus nombreuse que celle du Château de Batavia. C'est le troisième Comptoir de la Compagnie dans l'Isle de Ceylan. Le Commandant y fait sa résidence avec un grand nombre d'autres Officiers. La Ville, qui a plus d'une lieue de circuit, est ouverte de toutes parts: mais ses environs sont gardés par plusieurs Redoutes qui dominent les passages. On y voit plusieurs beaux édifices publics. En général les maisons y sont bien bâties & les rues fort propres. Cette importante Place fut soumise à la Compagnie, le 21 Juin de l'Année 1658, après un Siège de trois mois & demi, qui coûta près de seize cens hommes aux Portugais. Au Nord de la même Province, qui forme le bout de l'Isle, on a encore le Fort *Cangienture*, & plus loin sur la pointe Nord-Est, celui de *Punto das Pedras*, d'où suivant la Côte orientale on vient à *Calieraw*, autre Fort situé sur cette langue de terre qui joint le Pays de Jaffanapatan à l'Isle de Ceylan, ou au Pays des *Weddas*, Peuples qu'on connoit par la Description de Knox, & qu'il ne faut pas confondre, comme quelques Cartes, avec les *Wannias* Malabares leurs voisins, qui habitent la partie occidentale du Nord de l'Isle.

CE Pays des *Weddas*, qui n'offre que de vastes & épaisses forêts, où personne n'a la curiosité de pénétrer, s'étend, au Sud, le long de la Côte orientale jusqu'à *Trinquemale*, Place considérable par son Port, qui est l'un des plus beaux & des meilleurs de Ceylan. Les Hollandois y ont une Forteresse à quatre bons bastions, bien garnis de canons, sur une Peninsule, ou langue de terre qui s'avance dans la Mer. Elle borde toute la terre qui forme cette Peninsule & l'Isthme, & bouche, du côté de terre, le chemin de la montagne de la *Pagode* qui la couvre du côté de la Terre & de la Mer. Elle commande toute l'entrée du Port qui est fort commode. On ne parlera point des différentes Bayes intérieures ni de toutes les Isles que la Mer forme en cet endroit, parceque la Carte particulière, que nous joignons ici, peut tenir lieu de la description la plus complete; Mais on se contentera de faire observer, que l'entrée de cette grande Baye, qui se voit derrière l'Isthme de *Trinquemale*, est aussi défendue, de ce côté, par un Fort nommé *Oostenburg*, bâti sur la cime d'une montagne escarpée; & de l'autre côté du canal, par les Redoutes des Isles du *Milieu* & de la *Compagnie*. *Cotiar* est au fond de la Baye de ce nom, du côté du Sud-Ouest, où les Hollandois ont encore deux petits Forts, nommés *Patienture* & *Erkelenchene*, pour la garde des passages. On aura occasion, dans la suite de ce Volume, de rapporter encore quelques autres circonstances très-curieuses touchant ces établissemens (e). Les

Hol-

(e) Voyez ci-dessous le Journal de M. de la Haye.

ze lieues de
e terre fort
nd droit au

u Sud de la
railles, stan-
s fossés pro-
du Port. Sa
utavia. C'est

Le Com-
ficiers. La
parts; mais
es passages.
ifons y font
t soumise à
ois mois &
u Nord de
ore le Fort
nto das Pe-
Fort situé
le de Cey-
n de Knox,
es *Wannias*

rd de l'Isle.
forêts, où
de la Côte
t, qui est
y ont une

Peninsule,
a terre qui
le chemin
de la Mer.

n ne parle-
la Mer for-
ns ici, peut
era de faire
l'Isthme de
Oostenburg,

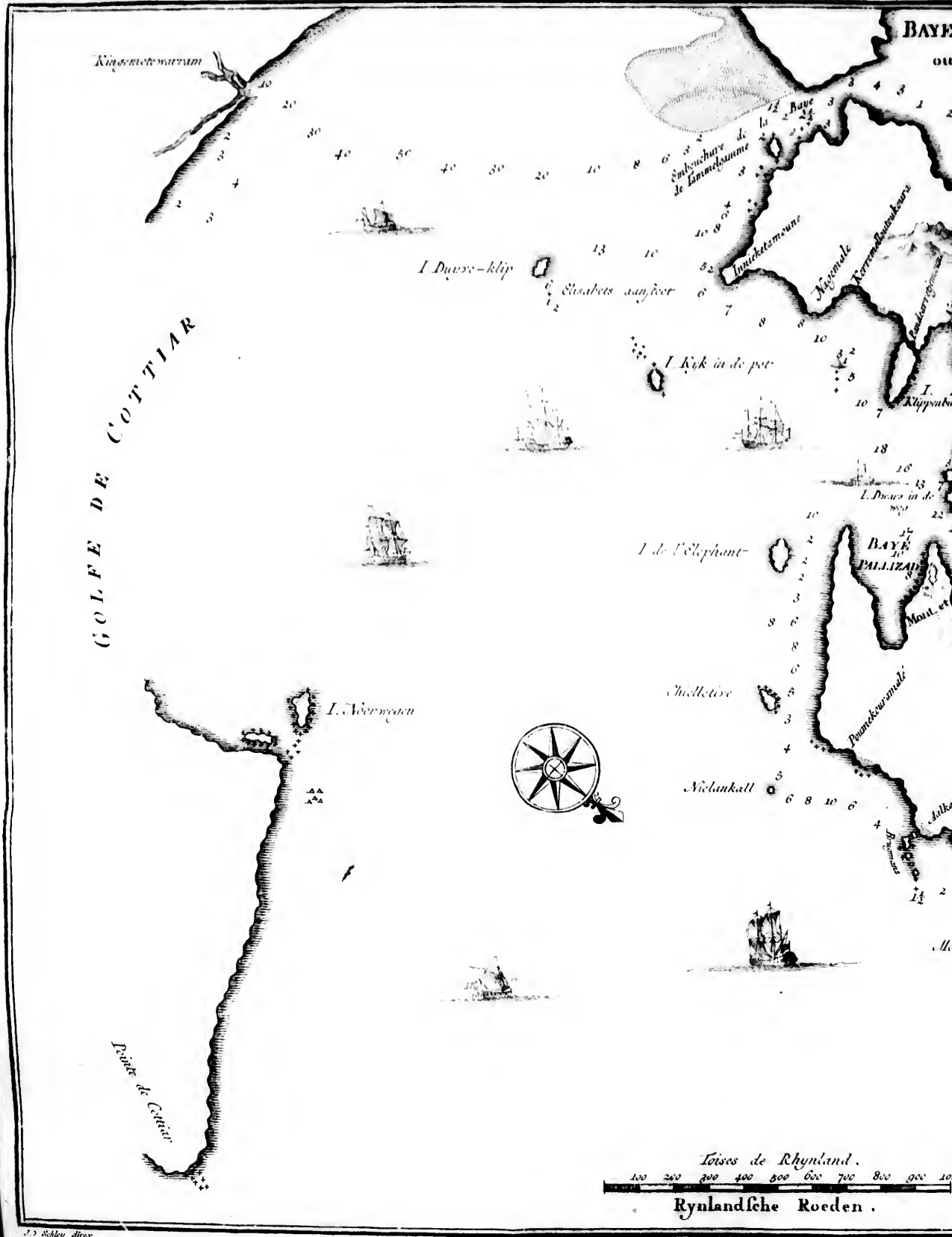
canal, par
fond de la
ncore deux
s passages.

ncore quel-
s (e). Les
Hof-

TAMMELGAMME

de Candelay





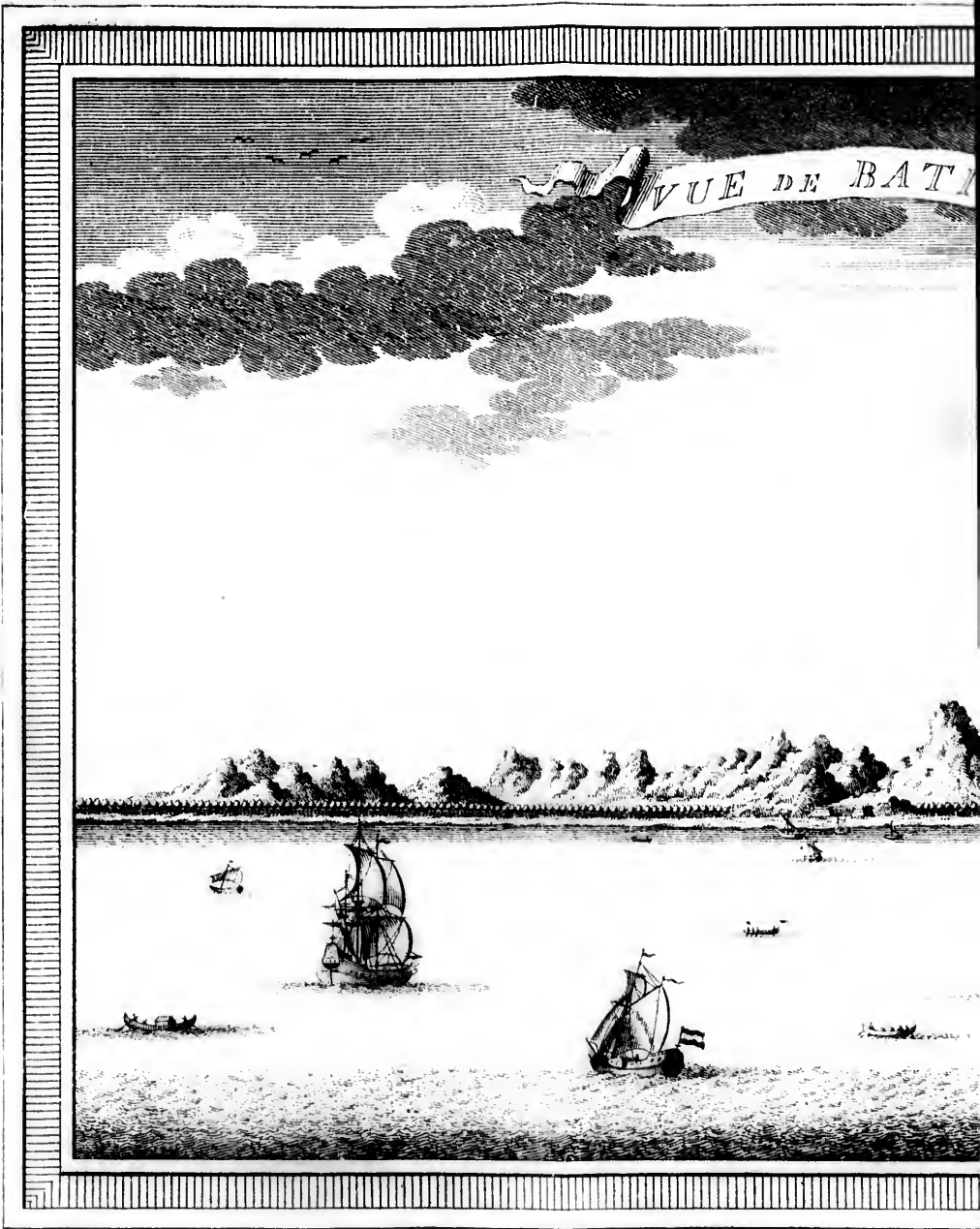
J. J. Schley delin.

BAYE DE TRINQUEMALE. || BAA



E. || BAAY VAN TRICOENMALE.

(e) Voyez ci-dessous le Journal de M. de la Haye.

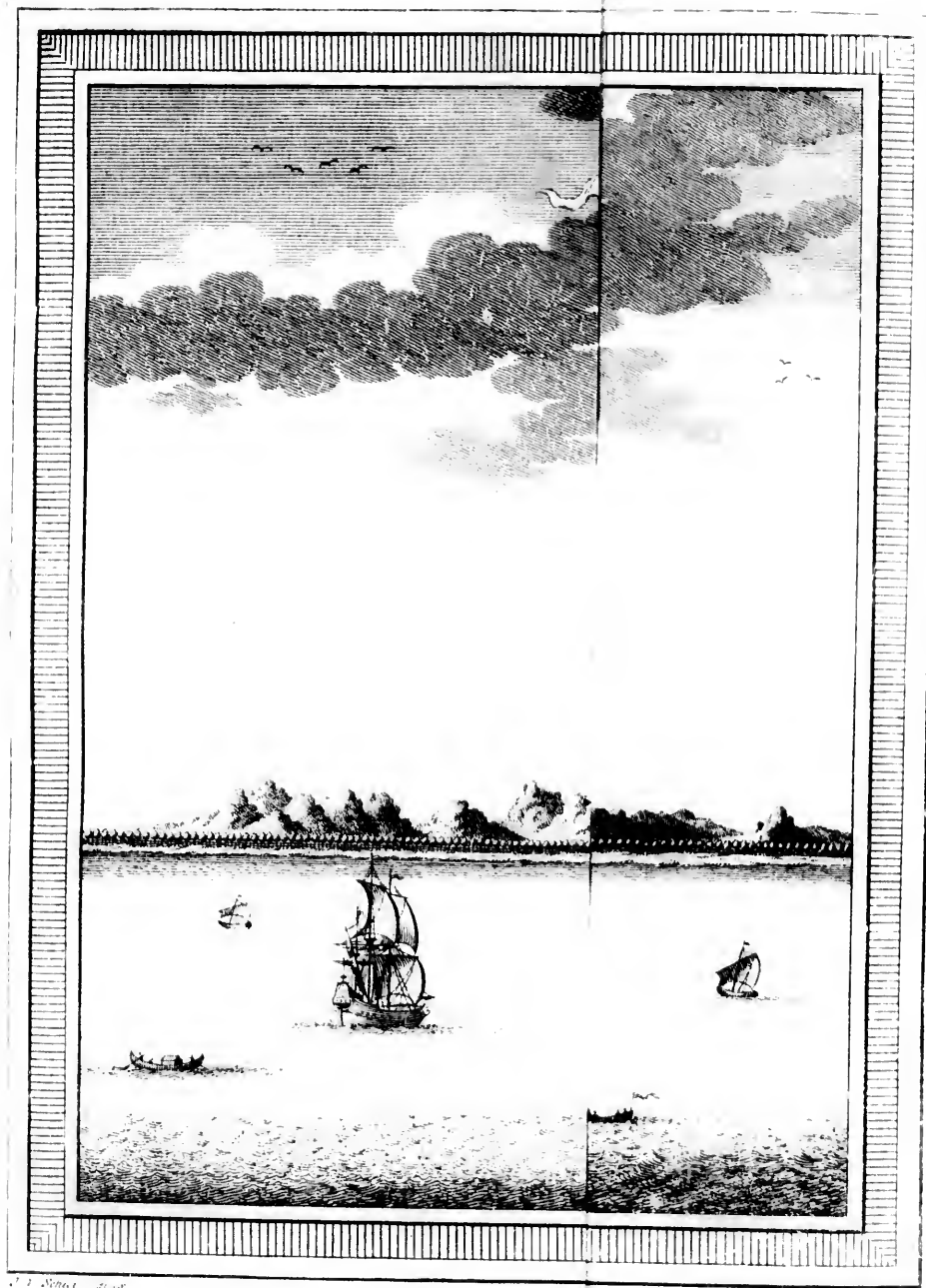


J. J. Schley del.

GEZIGT VAN BATA



T VAN BATICALO.



J. J. Wynne del.

G. I.

Holla
 La ga
 fortes
 Qu
 le aut
 septen
 premi
 berges
 1638.
 chure
 mouill
 hautes
 ces de
 cent h
 Hollan
 de-Ga
 plus q
 ciers f

DE
 confide
 Cepen
 Fort de
 fe fait
 le Bou
 On ne
 de-Gal
 l'île.
 frent le
 font fa
 Coucha
 qui ren
 timens

Ou r
 sieurs C
 tre les p
 bo, est
 le point
 Danaga
 Denuaca
 Galle,
 cette ét
 d'Adam
 coule au
 bligam
 long du

Hollandois ne s'y maintiennent guères que pour en éloigner les étrangers. La garnison de Trinquemale est assez nombreuse & bien pourvue de toutes sortes de munitions de guerre.

QUINZE lieues au Sud de Cotiar, on trouve *Baticalo*, ou *Matecálo*, Ville autrefois considérable, à sept degrés cinquante-cinq minutes de latitude septentrionale. Ce fût à Baticalo que les Hollandois abordèrent pour la première fois, le 31 Mai 1602, sous la conduite de l'Amiral George *Spilbergen* (f). Le Fort que les Portugais y avoient bâti, leur fût enlevé en 1638. Il est situé dans une Isle de deux lieues de circuit près de l'embouchure de la Rivière de ce nom, au fond d'une Baye spacieuse, qui offre un mouillage excellent pour les Vaisseaux. Cette Forteresse est revêtue de hautes murailles de pierre, flanquées de trois bastions, montés de seize pièces de canon & de quelques pierriers. Sa garnison est ordinairement de cent hommes. Trinquemale & Baticalo étoient anciennement ce que les Hollandois nomment des *Commandemens*, comme sont encore ceux de *Pont-de-Galle* & de *Jassanapatan*, mais depuis nombre d'années on n'y envoie plus que des *Chefs de Comptoir*, d'un rang fort inférieur, avec quelques Officiers subalternes.

DE Baticalo tirant au Sud & au Sud-Ouest, on trouve peu de places considérables, mais beaucoup de montagnes & de salines le long du rivage. Cependant toute cette Côte obéit à la Compagnie, qui possède encore le Fort de *Mature*, situé droit au Midi de l'Isle. C'est dans ses environs que se fait la chasse des éléphants. La *Baye Rouge*, à l'Ouest de laquelle est situé le Bourg de *Billigam*, a bien deux lieues de profondeur sur autant de large. On ne compte que quatre lieues de chemin, pour se rendre d'ici à *Point-de-Galle*, où nous avons commencé la Description des Places maritimes de l'Isle. En général elle a peu de bons Ports. Les Côtes Orientales, qui offrent les meilleurs mouillages, sont d'ordinaire basses, & les Vaisseaux y sont sans abri, du moins dans les Bayes extérieures. Celles du Midi & du Couchant sont hérissées de rochers; la Mer voisine y est garnie de Bancs qui rendent la Rade de difficile abord & le mouillage peu sûr, les gros Bâtimens étant toujours en danger de ne point trouver de fond.

OUTRE les Places fortes sur le rivage, les Hollandois ont encore plusieurs Châteaux dans l'intérieur du Pays, pour la garde des passages. Entre les principaux Postes, celui d'*Alauw*, à douze lieues à l'Est de *Negombo*, est regardé comme la clef des *Quatre-Corles* & des *Sept-Corles*. C'est le point de réünion de tous les chemins qui conduisent à travers le Pays. *Danaga*, *Arandore*, *Ruanelle*, *Tontotte*, *Dorrawaecke*, *Sitavaca*, *Saffragam*, *Denuaca*, *Openacké* & *Bibligamme*, dernière frontière de la Jurisdiction de *Galle*, sont autant de Postes qui forment comme une chaîne derrière toute cette étendue de Pays depuis *Chilauw* à l'Ouest, droit par le Midi du *Pied-d'Adam*, jusqu'à *Magamme*, six lieues à l'Est de la Rivière de *Walurwe*, qui coule au Sud-Est de l'Isle. L'espace qu'ils renferment entre *Alauw* & *Bibligamme*, n'est que de quinze miles; tandis que les Postes qu'ils couvrent le long du rivage en occupent pour le moins trente-six à quarante. Les Hollan-

ETABLISSE-
MENS HOL-
LANDOIS
À CEYLAN.
Baticalo &
son Fort.

Fort de Ma-
ture.

Postes dans
l'intérieur du
Pays.

(f) Voyez la Relation de son Voyage, au Tome X.

ETABLISSE-
MENTS HOL-
LANDOIS
À CEYLAN.

dois font par-là maîtres de vingt-sept Corles ou Provinces. Ils confinent à la Principauté d'Ouva & aux *Weddas* du côté de l'Est, par la possession de trois Provinces maritimes. Les Malabares sont leurs Vassaux chez les *Wannias*, dans le Royaume de *Jaffanapatan*, du côté du Nord & dans les Isles voisines. Enfin, si tout ce qu'ils possèdent à Ceylan étoit continu, cette étendue emporteroit bien la moitié de l'Isle.

LAISSONS à Knox la description de l'intérieur du Pays; mais ajoutons, pour l'entière satisfaction des Lecteurs, une Division générale de ses principales parties, qui peut du moins servir à rectifier les noms dans les Cartes Géographiques.

Division gé-
nérale de
l'Isle de Cey-
lan.

L'ISLE de Ceylan comprend six Royaumes, qui ont été successivement réünis à l'Empire, & qui se divisoient en plusieurs Principautés, Comtés, Marquisats & Bailliages, dont on doit la connoissance exacte à la vanité que *Raja Singa* prétendoit tirer de ces titres.

Six Royau-
mes.

LES noms des six Royaumes, sont 1. *Candi*, *Candia*, ou *Conde Ouli*, qui signifie en langue Chingulaise, la haute Montagne. 2. *Cotta*. 3. *Sitavaca*. 4. *Dambadan*. 5. *Amorayapoure*. 6. *Jaffanapatnam*.

OUTRE ces six Royaumes, il y a encore six Principautés; onze Comtés; quatre Marquisats, & neuf Bailliages, dont les différens noms composoient le titre de *Raja Singa*, quoique sa domination ne s'étendit pas aux Places maritimes.

Six Princi-
pautés.

LES Principautés sont les suivantes: 1. *Ouva*. 2. *Mature*. 3. *Denuca*, autrement nommée les *Deux-Corles*. 4. Les *Quatre-Corles*. 5. Les *Sept-Corles*. 6. *Matale*.

Onze Com-
tés.

SOUS les Comtés sont compris: 1. *Trinquemale*, proprement *Tricoen-Male*, c'est-à-dire Montagne de *Tricoen*, Divinité des Malabares (g). 2. *Baticalo*. 3. *Velase*. 4. *Bintene*. 5. *Dembra*. 6. *Panciapate*. 7. *Veta*. 8. *Purtelan*. 9. *Vallare*. 10. *Galle*. 11. *Billigam*.

Quatre Mar-
quisats.

LES Marquisats sont ceux-ci: 1. *Duranura*. 2. *Ratienura*. 3. *Tripane*. 4. *Accipate*.

Neuf Bail-
liages.

ET voici les noms des neuf Bailliages: 1. *Alican*. 2. *Colombo*. 3. *Negombo*. 4. *Chilaw*. 5. *Madampe*. 6. *Calpenty*. 7. *Ahipo*. 8. *Man-Aur*, & 9. *La Pêcherie des Perles*.

UNE division beaucoup plus particulière, représentera toute l'Isle de Ceylan en trente-quatre Corles ou grandes Provinces; & en trente-deux autres de moindre rang.

Trente qua-
tre grandes
Provinces
particulières.

ENTRE les premières on compte d'abord celles qui sont situées depuis *Galle* au Sud, tirant vers le Nord-Ouest le long du rivage, & dont voici les noms: 1. *Corle de Galle*. 2. *Walalawitte Corle*. 3. *Pasum Corle*. 4. *Reygam Corle*. 5. *Salpitti Corle*. 6. *Colona Corle*. 7. *Hewegam Corle*; ces deux dernières sont un peu plus avant dans le Pays, ou à l'Est. 8. *Hina Corle*, aussi plus orientale. 9. *Pittigal Corle*. 10. *Migonme* ou *Mangul Corle*.

REPRENONS la description au Sud pour venir de *Billigam* droit au Nord, où l'on trouve ces Provinces. 11. Le Pays de *Mature*, qui

(g) D'autres donnent à ce nom la signification de Montagne des trois Pagodes.

onfinent à
ffession de
chez les
& dans les
contina,

ajoutons,
les prin-
les Cartes

essivément
Comtés,
la vanité

nde Oudr,
3. Sit-

onse Com-
s compo-
t pas aux

3. Denna-
5. Les

t Tricoen-
2. Bai-
7. 8. Pu-

. Tripant.

3. Ne-
Man-dar,

l'île de
-deux au-

es depuis
ont voici
4. Rey-
ces deux
rle, aussi

droit au
re, qui



LE PIC D'ADAM.

*1. Empreinte du Pied d'Adam,
sur le sommet de la Montagne.*

ADAMS BERG.

*1. Vertooning van Adams Voet,
boven op den Berg.*

a bien
l'Oric
fragant
ou les
cette
d'Ada
Deux-
gam C
Corle,
d'Ada
Corle,
witte
Corles
beauc
de Bill
Corle,

Le s
1. Les
Nord,
3. Mai
Corles.
d'Adam
à l'Est,
Couten
71, No
à l'Est
à l'Oue
pat, à l
17. Il
rient de
Nord-E
les envi
wecalaw
23. Tom
limitrop
Nord de
28. Le
de l'isle
napatan
qui sont
déjà été

La g
1. Geurs
trouver
donnés
er à tot

a bien la même étendue à l'Est. 12. *Billigam Corle*. 13. *Dolajidas Corle*, à l'Orient de la précédente. 14. *Koekele Corle*. 15. *Naudum Corle*. 16. *Saffragam Corle*. 17. *Morruta Corle*, à l'Est de Saffragam. 18. *Denuaca*, ou les *Deux-Corles*, au Nord de Morruta. 19. *Corne Corle*, à l'Orient de cette dernière Province. 20. *Witte Corle*, située dans les environs du Pic-d'Adam. 21. *Attacolan Corle*, à l'Est de la Principauté de Denuaca ou des Deux-Corles. 22. *Correwitte Corle*, au Nord de Saffragam. 23. *Attulagam Corle*, au Nord de Witte Corle. 24. Les *Quatre-Corles*, ou *Panawal Corle*, au Nord-Est d'Attulagam Corle, & immédiatement à l'Ouest du Pic-d'Adam. 25. *Mende Corle*, à l'Est de la même Montagne. 26. *Cadduata Corle*, à l'Est de Mende Corle. 27. *Debegamle Corle*, au Nord de Correwitte Corle. 28. *Happittigam Corle*, à l'Est de Hina Corle. 29. Les *Sept-Corles* au Nord de la même Province. 30. *Billigal Corle*, qui est encore beaucoup plus septentrionale que les Sept-Corles. 31. *Gampele Corle*, à l'Est de Billigal. 32. *Tun Corle*, au Nord de la même Province. 33. *Houtera Corle*, & 34. *Hot Corle*, toutes deux à l'Orient de Chilauw.

LES trente-deux autres Provinces de moindre rang, sont les suivantes : 1. Les neuf *Navajas*, au Sud, à l'Orient de Billigam, d'où remontant au Nord, on rencontre; 2. *Jale*, au Sud-Est, ou au Sud de Cadduata Corle. 3. *Malwana*, dans les environs de Colombo. 4. *Balane*, dans les Quatre-Corles. 5. *Deleswage*, qui commence immédiatement au Nord du Pic-d'Adam. 6. *Coutemale*, au Nord de cette dernière Province. 7. *Panoa*, à l'Est, & au Nord de Jale. 8. *Oudipollat*, un peu plus septentrionale que Coutemale. 9. *Hewahette* ou *Hewoyhatty*, au Nord-Est d'Oudipollat. 10. *Jatti*, Nord-Ouest de Hewoyhatty, & au Midi de Candi. 11. *Goddaponahoy*, à l'Est de Jatti. 12. *Jotta Kinde*, à l'Est de Hewahette. 13. *Tumponahoy*, à l'Ouest de Candi. 14. *Horsepot*, au Nord de cette Capitale. 15. *Porcipot*, à l'Orient de la même Ville. 16. *Vallaponahoy*, à l'Est de Porcipot. 17. *Vilacen*, Nord-Est de Vallaponahoy. 18. *Matecalo* ou *Baticalo*, à l'Orient de l'Isle, où est située la Ville & le Port de ce nom. 19. *Mactale*, au Nord-Est de Candi. 20. *Palawi*, à l'Est de Calpentyn. 21. *Bintene*, dans les environs de la Ville de ce nom, sur la Rivière de Trinquemale. 22. *Newecalawa* ou *Neucalawa*, dans le centre du Pays, au Nord de Hot Corle. 23. *Tommakol*, un peu au Sud de Cotiar. 24. *Cotiar*, & 25. *Trinquemale*, limitrophes l'une de l'autre sur la Côte orientale de l'Isle. 26. *Hourli*, au Nord de Newecalawa. 27. Le *Pays des Weddas*, à l'Ouest de Trinquemale. 28. Le *Pays des Wanhias*, qui s'étend le long du rivage occidental au Nord de l'Isle. Enfin, l'on y ajoute les quatre Provinces du Royaume de Jaffanapatan, que nous avons nommées. Nous passons sur la liste des Villes, qui sont au nombre de plus de cinquante, parceque les principales ont aussi déjà été décrites.

LA grande Montagne, nommée le *Pic-d'Adam*, est si fameuse, que les Voyageurs, qui n'aiment pas les détails Géographiques, doivent être charmés de trouver ici un délassement agréable dans la belle Figure que nous leur en donnons. Mais ce seroit peut-être abuser de leur patience, que de s'arrêter à tous les récits fabuleux que les Chingulais font entrer dans la description

ETABLISSE-
MENTS HOL-
LANDOIS
À CEYLAN.

Trente-deux
autres petites
Provinces.

ETABLISSE-
MENS HOL-
LANDOIS
À CEYLAN.
Description
du Pic d'A-
dam.

tion de cette montagne, & dont quelques Auteurs ont enrichi leurs Ecrits (b).

LE Pic-d'Adam est à quatorze ou quinze lieues de Colombo, & sa hauteur le fait découvrir de plus de douze miles en Mer. Avant que d'arriver à sa cime, on trouve une grande plaine fort agréable, arrosée de plusieurs ruisseaux, qui tombent de la montagne, au pied de laquelle ils forment un étang où les Gentils vont souvent en pèlerinage & ne manquent pas de s'y baigner, d'y laver leur linge & leurs habits, persuadés que cette eau a la vertu d'effacer tous leurs péchés. Après ce premier acte de superstition, ils grimpent jusqu'au haut de la montagne par des chaînes de fer qu'on y a attachées, & sans lesquelles il seroit impossible d'y monter, tant elle est escarpée, quoiqu'on y ait pratiqué des degrés en quelques endroits. Le chemin est d'environ un bon quart de lieue. A certaine distance du sommet, on a élevé deux colonnes de pierre surmontées d'une autre pierre en travers, où pend une grosse cloche de métal, avec son battant percé pour y passer une courroye de cuir, que tous les Pelerins doivent tirer, en frappant un coup sur la cloche, pour savoir s'ils sont purifiés, parceque ces Idolâtres s'imaginent que quand ils ne le font pas, la cloche ne donne point de son, quoique jamais ce malheur imaginaire ne leur arrive. Le sommet de la montagne offre une surface plane de cent-cinquante pas de long, & cent-dix de large. Au milieu est cette pierre plate, qui porte, dit-on, l'empreinte d'un pied humain gigantesque, longue de deux palmes, & large de huit pouces. On a planté quelques arbres autour de cette pierre. A gauche sont quelques huttes où se retirent les Pelerins. A main droite on voyoit anciennement une belle Pagode, dont les Chingalais racontent des merveilles. Baldeus fait la description de soixante-huit statues & figures qui se trouvoient dans plusieurs niches de la montagne. C'est du Pic-d'Adam, comme on l'a déjà remarqué, que sortent la plupart des Rivières qui arrosent l'Isle de Ceylan.]

(b) Voyez *Diego de Couto*, V. Dec. Liv. 6, pag. 121. *Baldeus*, Descript. de Coromandel, pag. 154. *Ribeyro* & quelques autres.



inspirer
à quelq
miers T
ques Vo
mériquo
sous plu
soit que
re assez
surpris

HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XV^{me} SIÈCLE.

ONZIÈME PARTIE.

LIVRE SECON D.

VOYAGES DES FRANÇOIS AUX INDES
ORIENTALES.

VOYAGE DE RENNEFORT.

INTRODUCTION.



QUELQUES Voyages particuliers, entrepris sans commif-
sion & sans autorité, tels que ceux de *Pyraud*, de *Vitré*, de
la *Boulaie le Goux*, &c., avoient pû faire tourner la curiosité
des François vers les Indes Orientales; mais il ne paroît pas
que la description d'un si beau Pays, ait eu pendant long-
tems plus de force que l'exemple de leurs voisins, pour leur
inspirer le désir de s'y former des Etablifsemens. Ils se bornoient encore
à quelques Navigations vers les Côtes d'Afrique, où l'on a vû dans les pre-
miers Tomes de ce Recueil, qu'ils avoient établi divers Comptoirs; à quel-
ques Voyages dans la Mer-rouge, & à de foibles entreprises du côté de l'A-
mérique; & soit que les guerres civiles, qui les avoient tristement occupés
sous plusieurs règnes, eussent trop partagé leur attention & leurs forces;
soit que se renfermant dans leurs avantages naturels, ils n'eussent pas enco-
re assez compris quelle utilité ils pouvoient tirer des grandes Indes, on est
surpris de les voir comme oblinés dans l'indifférence & l'inaction, tandis

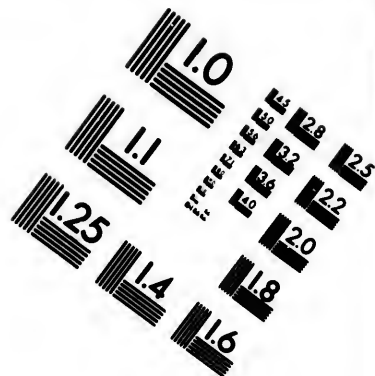
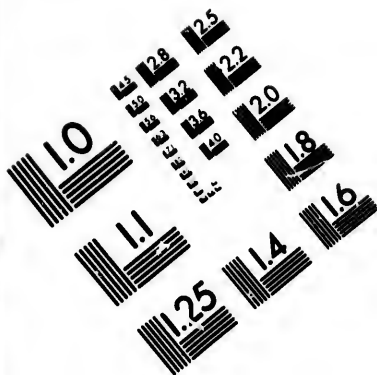
XI. Part.

Z

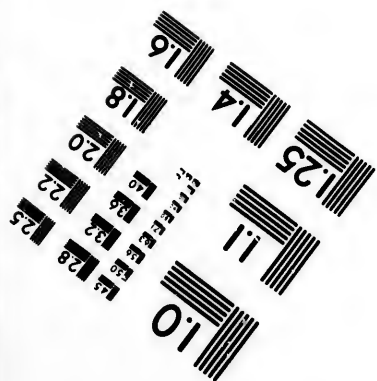
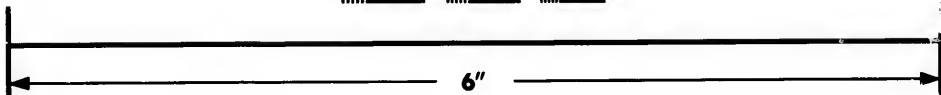
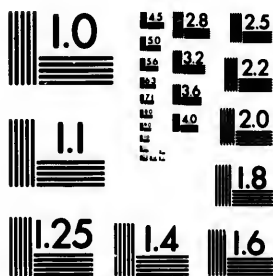
INTRODUC-
TION.

que





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
E 128
E 125
E 122
E 120
E 118
6

11
10
E 128
E 125

INTRODUC-
TION.

Compagnie
de Madagaf-
car, en 1642.

M. le Maré-
chal de la
Meilleraie
s'y substitue.

Il s'associe à
M. Fouquet.

que la plupart des autres Nations de l'Europe marchent à grands pas dans une si belle carrière. Il falloit un *Colbert* pour réveiller leur langueur. Cependant le Cardinal de Richelieu lui en auroit dérobé la gloire, si les troubles de son administration n'eussent interrompu ses projets. En 1642, il se forma sous ses auspices une Compagnie de *Madagascar* (a), qui ne se proposoit de faire un Etablissement dans cette Isle, que pour assurer à ses Vaisseaux la facilité de pénétrer plus loin. Elle y fit d'abord quelques progrès. Mais ses fonds étoient si médiocres, qu'après la mort de son Protecteur, elle tomba par sa seule foiblesse. C'est de-là néanmoins qu'il faut tirer des éclaircissimens pour l'expédition de 1664, & pour le Voyage de *Rennefort*.

DANS la décadence de cette Compagnie, M. le Maréchal de la *Meilleraie*, [Parent du Cardinal,] conçut le dessein de relever, pour sa propre utilité, une entreprise mal-soutenue. Il fit partir quatre Vaisseaux, équipés à ses fraix, sous la conduite de *la Roche Saint-André*. Ensuite s'étant joint à M. *Fouquet*, alors Sur-intendant des Finances, il arma un autre Navire, dans la seule vûe de détruire deux Vaisseaux marchands qu'un foible reste de la Compagnie avoit tenté de remettre en Mer. Mais cette nouvelle dépense n'étoit pas nécessaire pour le rendre maître absolu à Madagascar, parceque la principale ressource des Associés périt avec *Flacourt*, qui après avoir passé sept ans dans l'Isle (b), sans aucune assistance, fit naufrage en revenant en France pour y représenter sa misère. Sur cette nouvelle, M. *Fouquet* fit partir, pour son intérêt particulier, une Frégate nommée l'*Agile-noir*, sous le commandement de *Hugo*, Hollandois, avec ordre d'enlever le Fort de Madagascar, à ceux qui s'en étoient saisis au nom du Maréchal de la Meilleraie. Cette Frégate étoit revenue peu auparavant sous le nom de *Saint-Paul*. Le Capitaine *Veron*, qui la commandoit, étant dévoué au Maréchal, lui avoit apporté de l'Isle, des cuirs, du bois d'ébène, de l'indigo, du benjoin, de l'aloës & diverses gommés, avec quelques pierreries, des essais de mine, de l'ambre gris & d'autres raretés, qui l'ont empêché de céder ses droits tant qu'il a vécu. Ce fut de *Veron*, dont M. *Fouquet* ne se défioit pas, que le Maréchal apprit le départ de *Hugo* & la commission dont il étoit chargé. Le Sur-intendant avoit fait changer de nom à la Frégate pour déguiser son dessein. Mais quand la fortune l'auroit favorisé, sa disgrâce, qui arriva bientôt, l'eut empêché d'en recueillir le fruit.

LORS-

(a) Le Chef se nommoit *Ricaut*, Capitaine de Marine, & l'Ordre étoit pour dix ans. Le premier Navire parti de France au mois de Mars, & commandé par le Capitaine *Cocquet*, se nommoit le *Saint-Louis*. Le Sieur *Proris*, qui commandoit les François de l'Etablissement, jeta les fondemens du Fort *Dauphin*, dans un lieu nommé *Tolonbaten*. Voyez la Relation de *Flacourt*, pag. 203 & suiv.

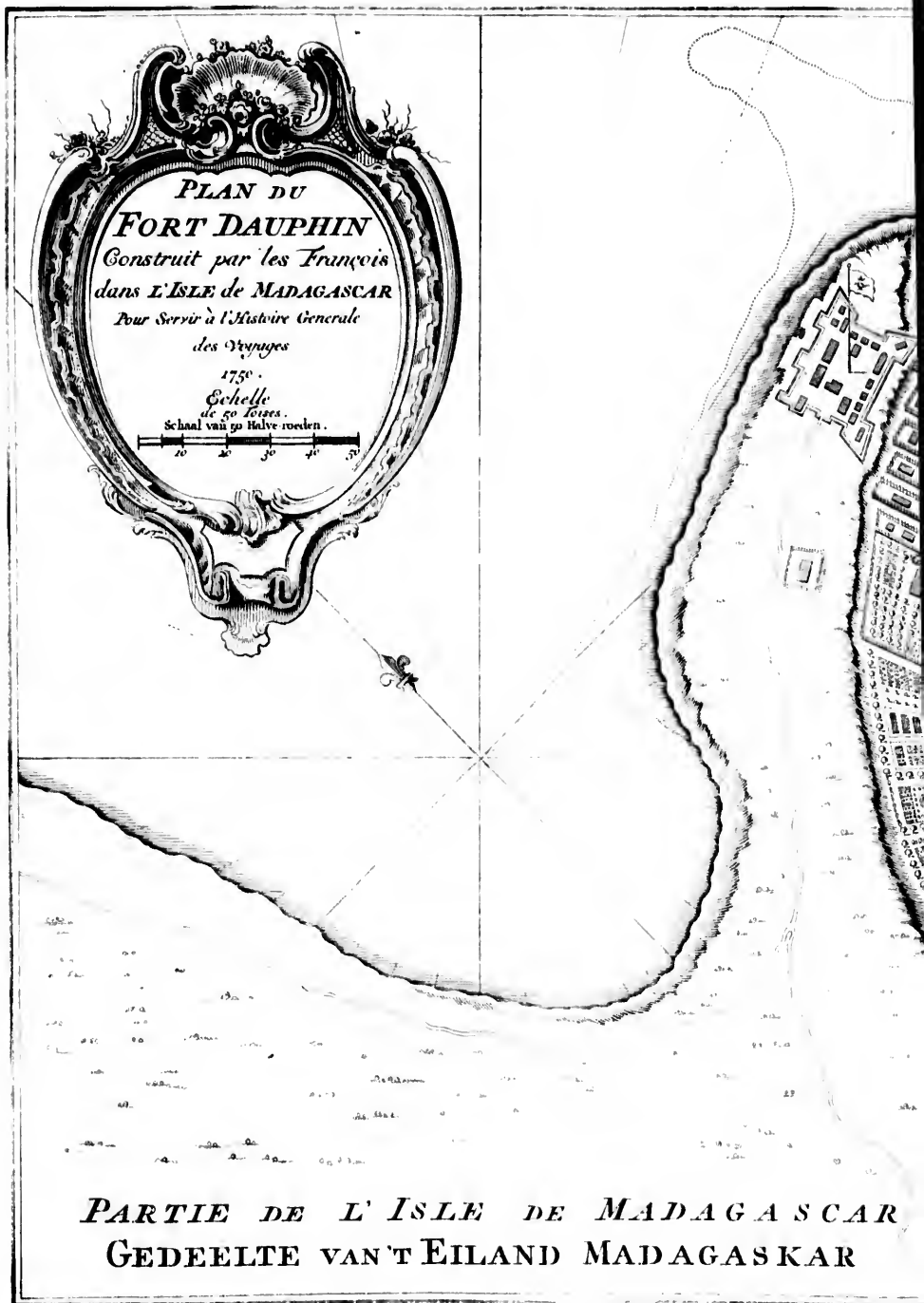
(b) Il étoit parti de France en 1648. Nous avons de lui une Histoire de l'Isle de Madagascar, publiée à Paris en 1661, avec

une Relation des principaux événemens qui sont arrivés dans l'Etablissement François jusqu'en 1654, & celle même de sa route. On n'apprend point dans cet Ouvrage qu'il ait péri sur Mer; l'on y voit au contraire son retour (1). Mais quoiqu'on ne puisse lui refuser un rang entre les Voyageurs, la nature de son Ouvrage lui donne moins droit à ce titre qu'à celui d'Historien. Aussi n'entrera-t'il dans ce Recueil que pour enrichir la Description de Madagascar par ses observations, & pour y faire figure un moment par quelques circonstances de son Journal.

(1) Ce n'est pas en revenant en France, mais en retournant à Madagascar, qu'il fit naufrage. R. d. E.

ls pas dans
gueur. Ce-
si les trou-
1642, il se
ne se pro-
à ses Vaif-
es progrès.
Protecteur,
ut tirer des
Rennefort
e la Meille-
la propre
aux, équi-
uite s'étant
autre Na-
d'un foible
cette nou-
u à Ma-la-
lacourt, qui
e, fit nau-
cette nou-
e Frégate
dois, avec
lis au nom
eu aupara-
mmandoit,
s, du bois
nes, avec
es raretés,
le Veron,
e départ de
avait fait
and la for-
pêché d'en
LORS-

ennemis qui
François jus-
a route. On
age, qu'il ait
contraire son re-
sle lui refuser
nature de son
ce titre qu'à
a-t'il dans ce
escription de
s, & pour y
ques circol-



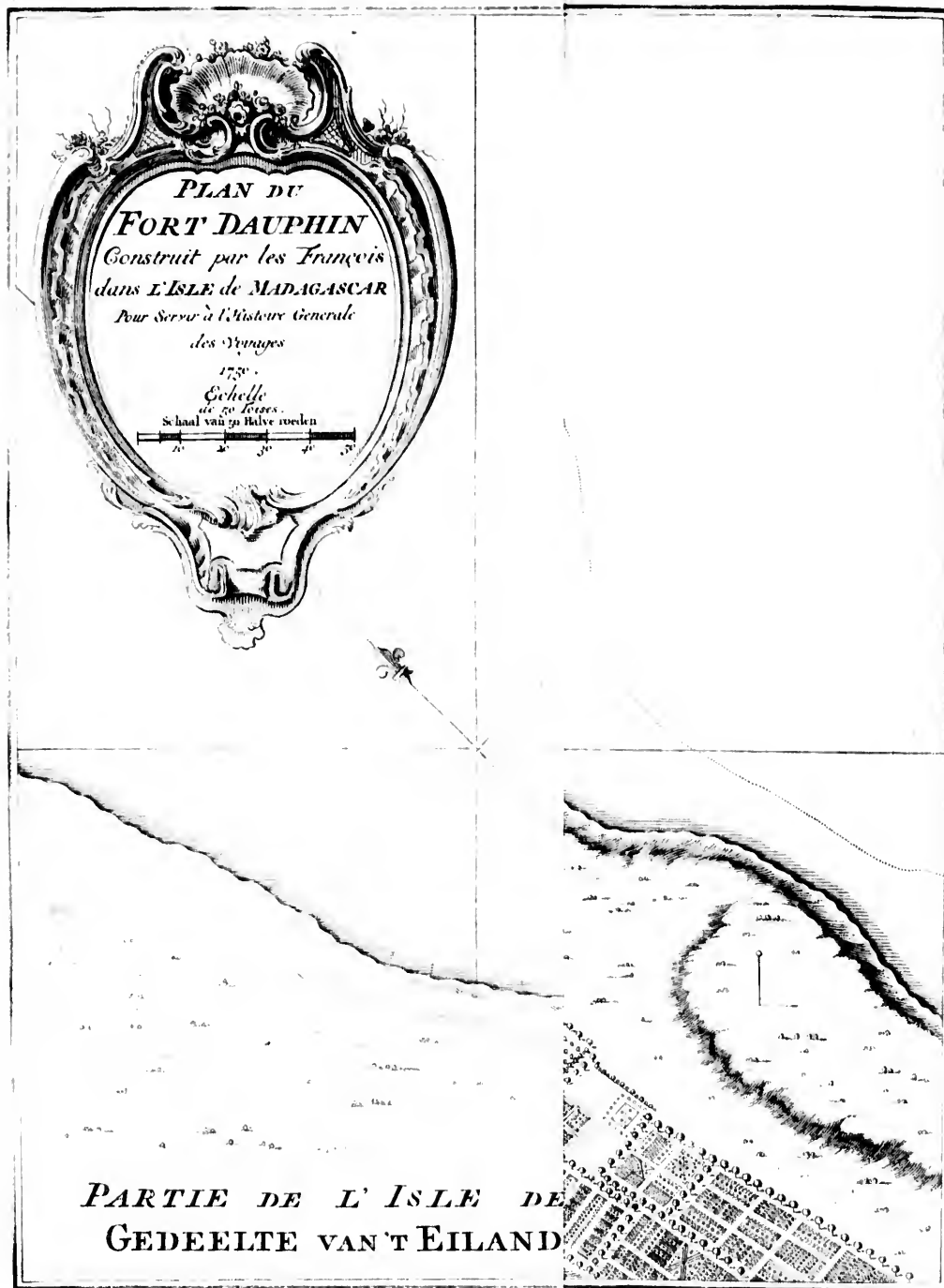
37 Schlegel del.

GRONDTEKENING VAN 'T FORT DAUPHIN, *do*
Om te dienen tot de Historische Beschry



DAGASCAR
MADAGASKAR

DAUPHIN, door de Franssen gebouwd in 't EILAND MADAGASKAR.
Historische Beschryving der Reizen . A. 1750 .



Fr. Schlegel delin.

GRONDTEKENING VAN 'T FOND MADAGASKAR.
Om te dienen

Lo
 daga
 la pet
 & le r
 vingt-c
 pointes
 terre m
 l'isle,
 deux r
 ficile d
 arbres,
 font de
 du Ciel
 nom de
 Il avoit
 doivent
 Vaissea
 leur du
 six ving
 petite p
 rient &
 ches, q
 neur, q
 on avoi
 plus gr
 corps-de
 tiques,
 toits, q
 qui deve
 verneur
 melons
 des chou
 avec leu
 pelle, &
 lontaire
 DAN
 tir, le C
 quipage
 Million
 aborder
 ques-un
 ger fous
 phin, à
 anciens
 rejeta p
 de faire
 tres. A

LORSQUE la Compagnie de 1642, avoit pris possession de l'Isle de Madagascar, elle y avoit établi cent François; deux à *Galemboulle*, deux dans la petite Isle de *Sainte-Marie*, vis-à-vis du même lieu, huit à *Mananbarre*, & le reste au *Fort Dauphin*, siège du Gouvernement. Ce Fort est situé à vingt-cinq degrés dix minutes de latitude méridionale, entre deux grandes pointes qui font une anse de sept lieues de tour, sur une petite langue de terre nommée *Tholanbare*. La Côte est fort élevée dans cette partie de l'Isle, & divisée par plusieurs bayes si semblables, que sans le secours de deux rochers, qui se présentent à un quart de lieue du rivage, il seroit difficile de reconnoître le Fort. Mais la vue de cette Côte est agréable. Ses arbres, qui s'élèvent beaucoup, sont toujours revêtus de verdure, s'ils n'en sont dépouillés par une vieillesse de quatre ou cinq cens ans, ou par le feu du Ciel qui y tombe souvent avec des éclats terribles. Le Fort portoit le nom de *Fort Dauphin*. Dans le plan de son érection, il devoit être carré. Il avoit au Nord deux petits bastions de cailloux sur le roc, qui commandoient un port, ou plutôt un bassin, capable de recevoir seulement quatre Vaisseaux. L'enceinte du reste de la place n'étoit que de pieux, de la grosseur du bras, dont le tour avoit été réduit à cent cinquante pas de long & six vingts de largeur. La principale porte regardoit l'Occident, & une petite plaine qui formoit une perspective agréable. L'autre regardoit l'Orient & la Mer. On avoit élevé, dans l'enceinte, une Chapelle de planches, qui pouvoit contenir quatre cens personnes. La maison du Gouverneur, qui étoit du même côté, n'étoit pas bâtie plus magnifiquement. Mais on avoit employé, pour la construction de la cuisine & du magasin, les plus gros morceaux de pierre qui s'étoient trouvés autour des roches. Le corps-de-garde, & douze casés, pour le logement des Soldats & des domestiques, étoient de pieux & de joncs. Tous ces édifices n'avoient, pour toits, que des feuilles. Cependant on voyoit les fondemens d'une maison qui devoit être de pierre de taille, & qui étoit destinée pour loger le Gouverneur. Son jardin, qui étoit à la principale porte du Fort, offroit des melons de toutes les espèces, des concombres, de la chicorée, des laitues, des choux & des poix. De l'autre côté se présentoient cinquante casés, avec leurs jardins. Au centre étoit la maison des Missionnaires, une Chapelle, & un Séminaire de jeunes Nègres, pris à la guerre ou donnés volontairement.

DANS le dernier Vaisseau que le Maréchal de la Meilleraie avoit fait partir, le Capitaine, qui se nommoit *Kercadiou*, n'avoit d'autorité que sur l'équipage. Un Chef de Colonie y commandoit quatre-vingt passagers; & le Missionnaire, nommé *M. Etienne*, y avoit vingt hommes à ses gages. Ils abordèrent à Madagascar vers la fin du mois de Septembre 1663; & quelques-uns des passagers, mécontents de leur Chef, le quittèrent pour se ranger sous les ordres du sieur de *Chamargou*, alors Gouverneur du Fort Dauphin, à qui M. de la Meilleraie envoyoit une nouvelle commission. Les anciens François n'étant plus qu'au nombre de soixante-dix, Chamargou ne rejetta pas ceux qui s'offrirent à lui; & ses provisions le mettant en état de faire mieux subsister ses gens, cette raison lui en attira beaucoup d'autres. Ainsi le Chef de la Colonie, à qui il en resta fort peu, se vit force

INTRODUCTION.

Etat de la Colonie Française de Madagascar.

Fort Dauphin.

Son Fort & ses édifices.

Vaisseau du Maréchal de la Meilleraie.

Chamargou, Gouverneur du Fort Dauphin.

INTRODUC-
TION.

Usage qu'il
fait de son
autorité.

Courfes de
diverses trou-
pes Fran-
çoifes.

Histoire de
Dian Manan-
gue.

Son caract-
tère.

On veut le
convertir au
Christianisme.

de renoncer à l'établissement dont il avoit formé le projet, & de reconnoître pour supérieur un Officier dont il ne devoit pas dépendre.

AVANT l'arrivée de ce Vaisseau, les Grands d'une partie de l'Isle, qui avoient été soumis anciennement par la force des armes, se dispensoient d'apporter au Fort Dauphin les tributs qu'on leur avoit imposés. La puissance des François, qu'ils voyoient réduits presque à la moitié du premier nombre & fort désunis entr'eux, ne leur paroissoit plus capable de les tenir en bride. Mais lorsque Chamargou se trouva fortifié par des secours auxquels il ne s'étoit pas attendu, il fit lever les tributs dans les Provinces de *Pangaterre* & de *Mandererei*. Ceux qui furent trop lents à le satisfaire se virent enlever leurs troupeaux. Le Missionnaire même, sous prétexte de prendre une parfaite connoissance du Pays, eut la liberté de mêler, aux troupes du Gouverneur, quelques-uns de ses gens qui participoient au butin. La mort du Chef de Colonie acheva d'affermir l'autorité de Chamargou. Pour éteindre entièrement les divisions, il prit le Lieutenant de cette petite troupe pour le sien. Alors, ne trouvant autour de lui que de l'obéissance, il envoya trente hommes en course, depuis les *Matatanes* jusqu'à la baie de *Saint-Augustin*, qui en est à quatre-vingt lieues; & dans l'espace de deux mois, toute cette étendue de Pays fut soumise. La *Cyfe*, dont la valeur sera célébrée dans la Relation de Rennefort, fut envoyé d'un autre côté avec vingt Soldats, pour reconnoître l'Isle, soixante lieues plus au Nord que les *Matatanes*. Quarante des anciens François obtinrent un Commandant, pour aller jusqu'à l'extrémité de l'Isle qui regarde l'Afrique, c'est-à-dire, plus loin qu'on n'avoit encore pénétré; dans l'espérance d'y trouver, avec quantité de bestiaux, des aiguemarines, des émeraudes & des rubis. On ne voyoit aucune raison de craindre que des expéditions si propres à répandre la gloire de la Nation, pussent affoiblir le centre de sa puissance, lorsqu'il n'avoit plus d'ennemis voisins, & que l'abondance y régnoit par les tributs de deux cens mille hommes, qui regardoient, comme une faveur, dans leur propre Pays, que cent soixante-dix Aventuriers ne leur ôtassent pas la vie. Ainsi, le Fort Dauphin jouit quelque-tems d'une tranquillité profonde. Le Missionnaire, persuadé que le règne de la paix est celui de l'Évangile, jugea qu'il étoit tems de penser à l'exercice de son ministère. Mais l'impétuosité d'un zèle mal-entendu, devint également funeste à l'établissement des François & à celui de la Religion.

UN Grand de l'Isle, nommé *Dian Manangué*, s'étoit rendu redoutable aux Insulaires par la protection des François, qui avoient cru se fortifier en augmentant la puissance d'un de leurs tributaires. Il commandoit, le long de la Rivière de *Mandererei*, sur l'étendue de Pays qui est entre la Province d'*Anoffy*, où les François avoient leurs principales forces, & les États de plusieurs Grands qui avoient été soumis à l'Ouest & au Sud. Les secours du Fort ayant animé ses troupes, tout avoit fléchi sous ses armes. Il passoit, parmi les Insulaires mêmes, pour le plus vaillant & le plus spirituel de tous leurs Princes. Cette opinion, qui étoit généralement répandue, fit juger au Missionnaire que la conversion d'un homme si respecté, seroit un exemple qui entraîneroit du moins celle de tous ses sujets. La langue Françoisé, que *Dian Manangué* entendoit fort bien, rendant son in-

struc.

struc
le M
ordre
feme
qu'il
nouv
contr
re lui
prene
causa
neant
& m
pour
Le M
enne
seule
roien
ze jo
l'exp
tre pi
perso
vella
dans
de, c
ce, c
sionn
loit c
Dian
il éto
jectio
posa
grace
quitta
chez
IL
cinq
s'app
venir
cérém
ce.
& de
Dian
qu'il
dant
ment
celui
qu'il

struction facile, il fût appellé au Fort Dauphin par le Gouverneur, à qui le Millionnaire avoit fait approuver son dessein. Il se hâta d'obéir à cet ordre; & se croyant invité à quelque délibération de guerre, il offrit joyeusement toutes ses forces au service des François. Le Gouverneur l'assura qu'il n'avoit pas de meilleurs amis, & qu'ils vouloient lui en donner une nouvelle preuve en se rendant utiles à son bonheur, comme ils avoient contribué à sa puissance & à sa gloire. Sur cette ouverture, le Millionnaire lui parla de la Religion Chrétienne, & le conjura, en l'embrassant, de prendre part avec eux à la félicité qu'elle promet. Cette proposition lui causa d'autant plus d'étonnement qu'elle lui parut méditée. Il répondit néanmoins, avec douceur, qu'il laisseroit aux personnes de sa dépendance, & même à ses enfans, la liberté d'embrasser le Christianisme; mais que pour lui-même, il ne pouvoit quitter ses femmes & sa manière de vivre. Le Millionnaire lui déclara que les François n'avoient pas de plus grands ennemis que ceux du véritable Dieu, & que s'il refusoit leur Religion, non-seulement ils ne vouloient plus d'alliance avec lui, mais qu'ils lui enleveroient toutes ses femmes. Dian, ébranlé de cette menace, demanda quinze jours pour délibérer. Ils lui furent accordés; mais il ne parut point à l'expiration de ce terme. Le Gouverneur l'ayant fait appeler sous un autre prétexte, avec la précaution d'engager sa parole pour la sûreté de sa personne, il ne balança point à se rendre au Fort. Le Millionnaire renouvela inutilement ses sollicitations. De part & d'autre, on s'étoit contenu dans les bornes de l'amitié. Cependant les réponses d'un homme intrépide, qui n'avoit fait que se confirmer depuis quinze jours dans sa résistance, commencèrent à causer quelque allarme au Gouverneur. Il tira le Millionnaire un peu à l'écart, pour lui dire qu'étant armé d'un pistolet, il alloit casser la tête à cet opiniâtre; M. Etienne condamna ce dessein. Mais Dian étoit trop rusé & trop soupçonneux pour ne pas entrevoir le péril dont il étoit menacé. Il changea insensiblement de langage; & par quelques objections auxquelles le Millionnaire n'eut pas de peine à répondre, il le disposa sans affectation à regarder ce changement comme un miracle de la grace. Le Gouverneur s'applaudit de sa modération. Enfin l'on ne se quitta, qu'après être convenus du jour auquel Dian devoit être baptisé chez lui.

IL retourna plein d'inquiétude au Pays des *Machicores*, qui est à vingt-cinq lieues du Fort Dauphin. Un de ses fils, qui avoit reçu le baptême, s'apercevant de son trouble, & n'ignorant pas que le Millionnaire devoit venir dans peu de jours, fit le Voyage du Fort, pour demander que la cérémonie fût différée. Malheureusement le zèle l'emporta sur la prudence. M. Etienne, accompagné seulement d'un Clerc, d'un autre François & de six Nègres qui portoient les ornemens sacerdotaux, se rendit chez Dian Manangue. Il y fut reçu civilement. Mais on lui fit comprendre qu'il s'étoit livré à des espérances trompeuses. Il employa inutilement, pendant quelques jours, les prières & les exhortations. Enfin dans l'emportement de sa charité, sa prudence l'abandonna jusqu'à déclarer la guerre à celui qu'il vouloit convertir. Dian, plus modéré en apparence, protesta qu'il perdoit l'amitié des François avec beaucoup de regret; mais qu'il lui

INTRODUCTION.
Comment
il s'en défend.

Adresse avec
laquelle il
s'échappe.

Il empoisonne
le Millionnaire.

ETIENNE
CROSS.

étoit impossible de les satisfaire. Il pria le Missionnaire, qui se dispoisoit à partir, de prendre encore un repas chez lui, affectant toujours un respect mêlé de crainte, qui sembloit laisser encore quelque espérance de sa conversion. M. Etienne, aussi imprudent dans sa confiance que dans ses menaces, se rendit à cette invitation. Les viandes qu'on lui offrit étoient infectées d'un poison si subtil, que son Clerc en mourut trois heures après le festin. Pour lui & l'autre François, Dian Manangue, impatient de les voir encore en vie, les fit assommer tous deux à coups de baton.

Il fit massacrer quarante François.

UNE action si barbare lui ôtant toute espérance de se reconcilier avec le Gouverneur, il ne pensa plus qu'à finir cette tragédie par l'entière destruction des François. On attendoit incessamment le retour des quarante hommes qui étoient sortis du Fort. Ce fut sur eux qu'il tourna les premiers coups. Après avoir communiqué sa fureur à son beau-frère, qui se nommoit *Lavatangue*, il le fit avertir, par ses espions, du jour où ce corps de François entra sur ses terres. [De quelque résolution dont Dian Manangue s'efforçait de l'animer, un si grand nombre de François l'étonna, & ne souhaitant qu'à vivre en paix avec eux, il leur offrit quatre mille bœufs, à condition qu'ils le laisseroient en repos: mais ils lui en demandèrent quarante mille. Desespéré de ce mauvais parti, il prit celui de leur envoyer une vache rouille, ce qui étoit leur déclarer la guerre. Le combat fut marqué pour le lendemain. Les François, qui croyoient trop connoître la timidité de leurs ennemis pour craindre ces menaces, ne se préparèrent point à la défense.] Ils allèrent camper sans défiance à une lieue de sa cemeure. Là s'étant amusés à cueillir des cannes de sucre, qu'ils lièrent autour de leurs fusils, ils furent attaqués par les gens de *Lavatangue* & massacrés jusqu'au dernier. On n'apprit ce triste événement, au Fort, que par le récit d'un Portugais, seul de sa Nation parmi les François, qui s'étoit sauvé heureusement du carnage.

Ceux du Fort entreprennent de le punir.

L'ÉTAT où le Gouverneur se trouvoit réduit par la perte de quarante hommes, ne l'empêcha pas de s'armer généreusement pour les venger. M. *Manier*, Missionnaire, qui restoit seul de sa profession, après la mort de M. Etienne (c), déploya le drapeau militaire, & prit l'office de le porter. Trente François, soutenus d'un petit nombre de Nègres fidèles, marchèrent aussitôt vers la résidence de leur ennemi. Chamargou, qui se mit à leur tête, avoit espéré de le surprendre. Mais dans l'attente du coup qui le menaçoit, il avoit déjà rassemblé quatre mille hommes, & s'étoit posté aux environs de son *Donac* (d), après les avoir divisés en plusieurs troupes. Chamargou occupa le donac, plaça des sentinelles & fit faire une garde régulière. Au commencement de la nuit, Dian faisant feu pour feu & répondant aux coups de fusil des sentinelles, avec des armes de même espèce, qu'il avoit eues des François, s'approcha du donac & le fit environner. Il profita de l'obscurité, qui empêchoit nos gens de sortir, dans la crainte de quelque piège, pour faire jeter des tisons embrasés sur un toit couvert de

Danger auquel ils sont eux mêmes exposés.

(c) L'un & l'autre étoient de la Maison de S. Lazare de Paris.

(d) C'est le nom que les Insulaires donnent aux Palais de leurs Princes.

de se
qu'en
prit
marg
fit fo
bit
faisan
gues
quatr

L
il ne
legon
comb
ser la
Dian
procl
des b
matin
l'autr
tête.
vière
gereu
étoit
ment.
rus p

IL
avant
re &
dagaf
mond
Maré
qui ét
tes de
rent f
autan
pour
eut le
de ra
Princ
homm
mes c
à qu
des C
d'An
contr
nom
par l'

de feuilles sèches, où les François ne pouvoient se garantir des flammes, qu'en se précipitant dans les zagaies de ses troupes. Cependant le feu ne prit pas, & la pointe du jour qui survint fit retirer les assiégés. Chamargou se tint dans le donac. Mais ayant besoin d'eau & de vivres, il fit sortir quatre François avec quelques Nègres. Dian, dont rien n'égalait la vigilance, surprit ces quatre hommes & les massacra. Ensuite se faisant suivre de vingt de ses familiers & de trois cens Nègres armés de zagaies, il se présenta aux sentinelles & les poussa jusqu'au donac, où il tua quatre autres François.

Le Gouverneur comprit trop tard qu'avec ce qui lui restoit de monde, il ne pouvoit soutenir les efforts de quatre mille hommes, aguerris par les leçons mêmes des François, sous lesquels ils avoient long-tems appris à combattre. Il résolut de retourner au Fort Dauphin. Comme il falloit passer la Rivière de Mandererei, il en suivit le bord, pour trouver un gué. Dian qui l'observoit, quoiqu'un reste de ménagement l'empêchât de s'approcher, à découvert, se hâta de traverser la même Rivière, & se couvrit des bois, pour faire autant de chemin que les François sur la Rivière. Un matin à la pointe du jour, tandis qu'ils étoient à fonder le gué, il parut à l'autre bord, vetu du surplus du Missionnaire & son bonnet carré sur la tête. Les François qui lui virent étendre son Armée sur le bord de la Rivière, pour s'opposer à leur passage, abandonnèrent une entreprise si dangereuse. Ils campèrent dans une petite plaine, où leur unique ressource étoit d'espérer encore que leurs ennemis n'oseroient les attaquer ouvertement. Mais ce camp auroit été leur tombeau, si le Ciel ne les eût secourus par d'autres voyes.

Il y avoit dans l'Isle un François, nommé *le Vacher de la Case*, dont les aventures méritent d'être publiées, en faveur de son courage extraordinaire & du service qu'il rendit dans cette occasion à l'établissement de Madagascar. Il s'étoit embarqué en 1656, sans autre motif que de voir le monde, dans un Vaisseau qui faisoit le Voyage de cette Isle, pour M. le Maréchal de la Meilleraie. A son arrivée, les François du Fort Dauphin, qui étoient en fort petit nombre, se trouvoient exposés à quantité d'insultes de la part de leurs voisins & de leurs tributaires. Mais lorsqu'ils se virent fortifiés par les secours du Vaisseau, ils s'animèrent à la vengeance, autant pour l'intérêt de quelques Grands qui leur avoient été fidèles, que pour celui de leur propre gloire & pour la conservation du Fort. La Case eut son quartier chez *Dian Rassatte*, Prince d'*Ambouille*. Il seroit trop long de raconter tous ses exploits. Son coup d'essai fut de tuer *Dian Ramaël*, Prince de *Mandarerei*, qui venoit brûler *Ambouille* à la tête de quinze mille hommes. Bientôt après, il vainquit dans un combat singulier, avec les armes du Pays & à la tête de deux Armées, *Dian Dalax*, allié de Ramaël. [à qui il eût la générosité de faire rendre sa Province.] Ensuite les Princes des *Caramboules* & des *Mahaphales*, à la pointe méridionale de l'Isle, & ceux d'*Anossy* ayant pris les armes contre divers amis des François, il marcha contre eux, il les destit dans un combat, il enleva leurs familles & un grand nombre de leurs sujets, qu'il envoya aux Commandans du Fort Dauphin, par l'ordre desquels ils furent tués tous à coups de zagaies. On excepta néan-

INTROUVE
TIOX

Ils tombent
dans une fu-
nerie extre-
mité.

Histoire de
le Vacher de
la Case.

Ses grandes
qualités & ses
exploits mili-
taires.

INTRODUC-
TION.

Prince Nè-
gre marié à
Paris.

La Cafe est
mécontent
du Gouver-
neur du Fort
Dauphin.

Il épouse
une Princesse
Nègre.

Chamargou
veut le faire
assassiner.

néanmoins quelques enfans de Princes, deux desquels furent conduits en France à M. de la Meilleraie, qui en fit élever un entre ses Pages. On l'a vû depuis Gentilhomme de M. le Duc de Mazarin, sous le nom de *Panola*; & s'étant marié à Paris, il étoit en 1684, Officier d'Infanterie dans l'Isle Sainte-Marguerite.

LES victoires de la Cafe continuèrent avec beaucoup d'éclat, & ce fut alors que la puissance de Dian Manangue, qui ne régnoit auparavant que vers la frontière, au Midi d'Anoffy, s'accrût tout-d'un-coup par le présent que les François lui firent de leurs conquêtes. Mais Chamargou, qui étoit déjà Gouverneur du Fort Dauphin, ne put voir sans jalousie la distinction dont un simple aventurier jouissoit parmi les Insulaires. La Cafe fut reçu froidement à son retour; & ni ses importants services, ni sa conduite, qui étoit capable de concilier aux François toute la Nation, ni l'intelligence de la langue Madecasse, qu'il avoit acquise en peu de tems, ne purent lui faire obtenir le moindre emploi. Son mécontentement fut égal à l'injure. Dian Rafifatte, qui en fut informé, & qui le regardoit comme son défenseur & son ami, demanda qu'il lui fût renvoyé. Il fit même valoir la nécessité de punir un Grand du Pays, qui s'étoit emporté en injures contre les François. Le refus du Gouverneur détermina la Cafe à quitter le Fort, avec cinq François & trois cens Nègres qui s'attachèrent à sa fortune. Cependant, pour ôter à sa fuite l'air d'une odieuse désertion, il commença par soumettre l'ennemi des François, qu'il contraignit de payer au Fort Dauphin un tribut annuel de cent onces d'or, deux cens bœufs & trois cens paniers de racines. Ensuite il se rendit à la Cour de Dian Rafifatte, qui lui donna sa fille. Cette Princesse, nommée *Dian Nong*, n'avoit pas peu contribué aux empressemens que son père avoit marqués pour le retour de la Cafe. Après la mort de Rafifatte, qui arriva plutôt qu'on ne s'y attendoit, elle fut déclarée Souveraine d'Ambouille par l'autorité de son amant.

CEPENDANT Chamargou, dont cet événement ne fit que redoubler la haine, envoya quelques gens affidés pour tuer la Cafe & les cinq François qui l'avoient suivi. Ces assassins en surprirent un, qu'ils massacrèrent; mais les autres se tinrent sur leurs gardes. Bientôt les Grands des Provinces que la Cafe avoit vaincus, apprenant qu'il étoit réduit lui-même à se défier des François, reprirent leur indépendance. Le soin du tribut fut abandonné; & les François, obligés de reprendre les armes, n'eurent obligation qu'à Dian Manangue de la conservation de leurs conquêtes. La Cafe, toujours affectionné à sa Patrie, & fâché du préjudice qu'ils se causoient volontairement par leurs divisions, prit le parti de se rendre au Fort Dauphin, dans la résolution de se soumettre au Gouverneur, & de s'engager tout à la fois à payer le tribut & à le faire payer par ses voisins. Mais Chamargou ayant fait tuer à coups de pistolets, dans une revue, quatre François qu'il accusoit de conspiration, la Cafe entendit le bruit des coups; & dans la crainte du même sort, il se retira au milieu de trois cens Nègres dont il avoit composé sa garde.

VERS le même-tems, un Officier François nommé *du Rivau*, qui avoit partagé le commandement du Fort, s'embarqua dans un Vaisseau Hollan-

dois,

dois,
pour
Cham
renfer
tandis
conti
quatre
quet,
Gouv
& de
Mais
de rec
zèle l
Fort,
nie n
vers l
les gu
tes co
le diff
dence
brage.
marg
ces da
où les
fit pro
ne tra
voient
pour a
ce Pri
Havre
vre, l
à la si
TE
Kerca
ménag
lui do
voit c
Kerca
se, qu
Gouve
fait po
rencon
mille l
CE

(e)
XI.

dois, qui avoit pris des rafraichissemens à Madagascar & qui faisoit voile pour Batavia. Ainsi le pouvoir absolu étant demeuré entre les mains de Chamargou, la Cafe crut sa reconciliation plus difficile que jamais. Il se renferma dans sa Souveraineté d'Ambouille, où il mena une vie tranquille, tandis que les François accablés de maladies dans leurs habitations, virent continuellement diminuer leur nombre. Ils étoient réduits à moins de quatre-vingt, lorsque le Capitaine Hugo, envoyé secrètement par M. Fouquet, parut avec sa Frégate (e). Suivant ses ordres secrets, il proposa au Gouverneur d'abandonner les intérêts de M. le Maréchal de la Meilleraie, & de s'unir à lui pour s'emparer de Madagascar au nom du Sur-intendant. Mais Chamargou eut assez d'honneur pour rejeter ses offres. Il comptoit de recevoir du Maréchal des secours qui ne pouvoient être éloignés; & son zèle lui ayant fait découvrir que Hugo cherchoit à gagner les Soldats du Fort, il prit des mesures qui l'assurèrent de leur fidélité. L'état de la Colonie n'en fut pas moins languissant. Les tributs venoient avec lenteur. Divers Pays, où Dian Manangue avoit ordre de les lever, étoient ruinés par les guerres que les François y avoient portées pendant vingt ans. Les fortes contributions devoient venir des Provinces voisines d'Ambouille; mais le différend de la Cafe avoit rendu les Princes plus indépendans: & la prudence ne permettoit pas de les attaquer, dans la crainte qu'il n'en prît ombre. Enfin la difficulté devint si grande pour les subsistances, que Chamargou délibéra d'abandonner le Fort, & de se rendre avec toutes ses forces dans les terres de Lavatangue, Prince d'une partie occidentale de l'Isle où les vivres sont en abondance, & beau-frère de Dian Manangue. Il lui fit proposer une alliance avec les François. Mais Lavatangue répondit qu'il ne traitoit qu'avec des Souverains, & qu'ayant appris que les François avoient un Roi dans leur Pays, il étoit disposé à s'embarquer dans ses canots pour aller faire alliance avec lui. L'Auteur observe agréablement, que si ce Prince Nègre eût pu traverser ainsi trois mille lieues de Mer, aborder au Havre de Grace, & remonter la Seine jusqu'au pied de la galerie du Louvre, la pompe des plus magnifiques Ambassades n'auroit pas été comparable à la singularité de cette aventure.

TELLE étoit la situation des François du Fort Dauphin, à l'arrivée de Kercadiou. Ce sage Officier, qui connoissoit la Cafe, avoit commencé par ménager son rappel & sa reconciliation avec le Gouverneur. Ensuite, pour lui donner occasion de mériter sa grace par de nouveaux services, on l'avoit envoyé en parti vers le Nord de l'Isle, à la tête de vingt François. Kercadiou étoit retourné en France; & c'étoit pendant l'absence de la Cafe, qu'étoit arrivé le meurtre du Missionnaire & des quarante François. Le Gouverneur, en partant du Fort pour marcher à la vengeance, lui avoit fait porter par quelques Nègres l'ordre de le venir joindre. Ils l'avoient rencontré dans son retour, au milieu de cinq mille esclaves & de quinze mille bêtes qu'il avoit enlevées.

CE brave guerrier n'eût pas plutôt reçu ordre de Chamargou, que laissant dix

(e) On a remarqué qu'elle se nommoit l'*Aigle-Noir*, & qu'elle avoit changé de nom. XI. Part. . Aa

INTRODUCTION.

Tranquillité de la Cafe dans sa Souveraineté.

Chamargou est tenté de violer son devoir.

Embarras où il tombe.

Plaifante idée d'un Prince Nègre.

La Cafe est rappelé au Fort.

Effets singuliers de son courage.

INTROU-
CTION.

Il sauve
Chamargou
& un corps
de François.

Décadence
de la Colonie
Françoise.

La Cafe
poursuit Dian
Manangue.

dix François & des Nègres pour conduire ses prises, il ne pensa qu'à s'avancer à grandes journées vers la résidence de Dian Manangue. En chemin, il rencontra d'autres coureurs, qui venoient l'avertir de l'extrémité où ses Camarades étoient réduits. Il marchoit avec dix François, & mille Nègres accoutumés à vaincre sous ses ordres. Rien ne peut être comparé à sa diligence. Il joignit Chamargou, dans la petite plaine où il s'étoit campé le même jour. Il le pria de tenir l'arrière-garde; & marchant droit à la Rivière, dont Dian Manangue occupoit le bord, il entra le premier dans l'eau en faisant feu sur les ennemis. La terreur de son nom eût plus d'effet que la force, pour leur faire abandonner la Rivière. Il la passa. Comme la nuit approchoit & qu'elle pouvoit lui dérober Dian Manangue, il poursuivit avec vigueur un gros de Nègres où il le croyoit renfermé. *Razabel*, favori de ce perfide, eut la hardiesse de faire front, & lui donna, aux dépens de sa vie, le tems de se sauver. Les ténèbres ayant forcé la Cafe d'interrompre sa poursuite, il rejoignit le lendemain Chamargou, qui avoit passé la Rivière, & l'escorta d'un air triomphant jusqu'au Fort. Peu de jours après, les dix François, qu'il avoit laissés à la garde des prises, arrivèrent avec des restes peu considérables d'un si grand butin, parce qu'ils étoient tombés à leur retour dans une troupe de fuyards, qui leur en avoient enlevé la meilleure partie.

DE cent soixante-dix François qui se trouvoient dans l'Isle après le départ de Kercadiou, quarante, massacrés par Lavatangue, trois, empoisonnés ou assommés par Dian Manangue, huit, tués en courant à la vengeance, & douze, morts de maladie, laissoient de pitoyables restes qui avoient besoin de fatigue & de précaution pour se conserver. Si l'on excepte Dian Nong, Princesse d'Ambouille, *Dian Romoufaye*, Prince de l'*Anse aux Gallions*, & quelques Matatanois, tous les Insulaires qui connoissoient les François étoient leurs ennemis-déclarés. La réputation de la Cafe, que les Naturels appelloient *Dian Pouffe*, du nom d'un ancien Conquérant de leur Isle, valoit autant qu'une Armée; mais il auroit fallu plusieurs Héros de la même valeur, parceque les attaques se préparoient de plusieurs côtés. Dian Manangue animoit l'Isle entière contre les François; & le désespoir de se reconcilier jamais avec eux, l'ayant déterminé à se perdre ou à les détruire, il faisoit profession de ne plus reconnoître pour son Pays & sa résidence, que le terrain où ses troupes étoient campées. Il surprenoit les sentinelles. Il venoit enlever les bestiaux jusqu'à la porte du Fort.

DANS une extrémité si pressante, Chamargou fit réparer ses clotures, & miner de la pierre de roche, pour se bâtir une maison capable de défense. La Cafe, qu'il ne put se dispenser de revêtir enfin de la qualité d'Enseigne du Fort & de Commandant des troupes, se mit à la tête de trente François & d'un corps de Nègres, pour chercher Dian Manangue & le pousser dans toutes ses retraites. Il suivit ses traces jusqu'aux Matatanes, où il se fortifia de cinq cens sujets de *Dian Ramabaie* & de *Dian Ramahirac*, qui s'étoient maintenus dans l'alliance des François. Mais Dian Manangue, qui connoissoit mieux qui lui toutes les routes, ne le vit pas plutôt éloigné du Fort, qu'il trouva le moyen de s'en rapprocher. Il y resserra les François dit.

d'isp
auro
il en
fix
nanb
man
la g
la m
M. l
de p
le r
tir.
nom
des
cée
auta
Dau
lorf
Lest
féco
le lib
C
fa ja
moin
Pays
l'allia
ler le
prem
intér
C
latio
Secr
titre
Beau
Com
& H
trom
Mém
néan
tions
Ren
dera
plus

(f
prop
Pécla

dispersés; & sans la crainte du canon, qui le força de se retirer, il ne leur auroit laissé que le chemin de la Mer pour ressource. En se retirant même, il enleva mille bœufs que la Cafe avoit laissés en dépôt dans sa marche, & six cens autres bêtes que le Gouverneur tenoit en réserve au Fort de *Mananbare*, sous la garde d'un Lieutenant nommé *Maison-Blanche*, qui y commandoit dix François & deux cens Nègres. Tant d'infortunes réduisirent la garnison du Fort au désespoir. Quelques-uns osèrent s'emporter contre la mémoire du Missionnaire, auquel ils reprochoient toutes leurs disgraces. M. Manier, qui avoit porté l'étendart avec si peu de succès, se vit obligé de prendre la défense de son Compagnon, & de soutenir publiquement que le reste des François ne devoit leur conservation qu'aux prières de ce Martir. Il menaça d'excommunier ceux qui manqueroient de respect pour son nom, & le Gouverneur joignit la menace d'une rigoureuse peine à celle des censures ecclésiastiques. Ces défenses produisirent une modération forcée, qui changea le chagrin en un poison mortel. Plusieurs en moururent, autant que de maladie & de misère. *Maison-Blanche*, Lieutenant du Fort Dauphin, fut de ce nombre. Tous les autres s'attendoient au même sort, lorsqu'une faveur peu espérée du Ciel ramena la Cafe avec cinq mille bêtes. Les transports de joye furent proportionnés à l'excès de la consternation. Un secours si nécessaire fit regarder encore une fois ce brave homme comme le libérateur de la Colonie.

CEPENDANT Chamargou, qui ne pouvoit surmonter les mouvemens de sa jalousie, prit bientôt la résolution de l'engager dans une autre course; moins pour chercher *Dian Manangue*, à qui ses ruses & la connoissance du Pays assuroient toujours le moyen de se dérober, que pour confirmer dans l'alliance des François un grand nombre de Princes dont il menaçoit de brûler le Pays. Mais la mort du Maréchal de la Meilleraie, & l'arrivée du premier Vaisseau d'une nouvelle Compagnie, changèrent tout-d'un-coup les intérêts & les dispositions (f).

C'EST l'Histoire de cet événement, qui fait le principal sujet de la Relation de *Souchu de Rennefort*. Il fit le Voyage de Madagascar en qualité de Secrétaire d'un nouveau Conseil qui avoit été créé pour cette Ile, sous le titre de Conseil de la France Orientale, & dont le Président étoit M. de *Beauisse*, frère uterin de M. de *Flacourt*, Directeur général de l'ancienne Compagnie. Son Ouvrage fut publié à Paris en 1687, in 4°. chez *Senouze & Hortemels*; avec un avis de ces deux Libraires, qui porte qu'on s'est trompé au titre, & qu'au lieu d'*Histoire des Indes Orientales*, on doit dire *Mémoires pour servir à l'Histoire des Indes Orientales*; ce qu'il ne faut entendre néanmoins que de la seconde Partie, qui contient, entre diverses expéditions, un Voyage à *Surate* & dans l'Isle de *Ceylan* (g). En général, *Rennefort* étoit homme d'esprit, & d'un caractère assez judicieux. Sa modération paroît jusques dans ses plaintes; quoique le sujet n'en pût être plus important, puisque son honneur & sa fortune y étoient intéressés. Il écrit

(f) Tout ce détail est tiré des Avant-propos de *Rennefort*, comme nécessaire à l'éclaircissement de son Voyage.

(g) On en a une Edition in 8°. sous le même titre d'*Histoire des Indes Orientales*, à la Haye, chez *Moetjens*, 1701. R. d. E.

INTRODU-
TION.Désespoir de
la garnison du
Fort.Elle doit
son salut à la
Cafe.Caractère de
l'Auteur.

INTRO-
DUCTION.

écrit avec plus de correction & de goût que la plupart des Voyageurs. C'est dans ses propres termes qu'on va représenter le plan d'une entreprise, qui auroit eu plus de succès, si ses représentations & ses offres lui eussent fait accorder plus de part à l'exécution.

§. I.

RENNEFORT.
1665.

Préparatifs du Voyage & Navigation de la Flotte Française.

Formation
d'une Com-
pagnie des In-
des Orienta-
les.

LA France étant devenue tranquille, après la Paix des Pyrenées, par le mariage de Louis XIV & par la naissance d'un Dauphin, les Chefs de l'administration, qui avoient enfin reconnu par l'exemple des Etats voisins, combien les Voyages de long cours & le Commerce étranger contribuent à l'abondance & à la prospérité d'une Nation, obtinrent du Roi, par une Déclaration du mois de Mai 1664, l'Etablissement d'une Compagnie Française pour le Commerce des Indes Orientales. M. Colbert, qui avoit formé le plan de cette entreprise, se reposa du détail sur un Secrétaire du Conseil, qui fut établi comme premier Syndic à la tête de neuf célèbres Négocians. Ces dix premiers Syndics s'associèrent à quelques autres Négocians de Paris, & mandèrent aux Echevins de Rouen, Lyon, Bourdeaux, Nantes, Amiens, S. Malo, la Rochelle, Marseille, Tours, Caen, Dieppe, le Havre & Dunkerque, qui sont les Villes les plus marchandes du Royaume, d'élire aussi leurs Syndics, pour composer avec ceux de Paris une Chambre de direction générale, qui choisiroit les Villes où l'on jugeroit à propos d'établir des Chambres de direction particulière, & qui fixeroit le nombre des Directeurs. Le Roi, par sa Déclaration, prêtoit trois millions de livres à la Compagnie, sans intérêt, & sans prétendre aucune part au profit pendant dix ans; se chargeant même de toutes les pertes qui pourroient arriver pendant cet intervalle: & pour rendre les Directeurs plus attentifs à leurs fonctions, chaque Directeur de Paris devoit être intéressé de vingt mille livres au moins, & celui d'une autre Ville, de dix mille, dans les fonds de la Compagnie.

Ce que le
Roi y met du
sien.

Comparai-
son des espé-
rances de la
France avec
celles de ses
voisins.

CETTE bonté du Roi & l'état florissant du Royaume étoient des dispositions plus solides & plus favorables, que ne l'avoient jamais été celles qui avoient donné naissance aux Compagnies de Hollande & d'Angleterre. [On tient que] les quatre premiers Vaisseaux que les Anglois envoyèrent aux Indes furent coulés à fond par les Hollandois, avec tous les hommes qui étoient dessus; & cette nouvelle ayant passé jusqu'à Londres par l'indiscrétion de quelques Matelots de Hollande, les Anglois exercèrent une si fâricuse vengeance, que pour appaiser leur ressentiment, la Compagnie Hollandoise se vit obligée de leur donner des sommes considérables. Ce différend, & la foiblesse de ces deux Compagnies dans leur origine, n'ont pas empêché qu'elles ne soient devenues très-puissantes, sur-tout celle des Hollandois, qui n'ont pas moins de Vaisseaux & de Places fortes aux Indes qu'en Europe. Aussi les François, animés par cette réflexion, entrèrent-ils fort ardemment dans les vûes du Ministère. Le zèle fut égal dans tous les ordres. On arrêta de faire un fond de quinze millions, sur lequel on

con-

conçut des espérances proportionnées à l'importance de cette somme, qui surpassoit beaucoup celles que d'autres Nations avoient employées au même Etablissement. Les Intéressés, qui devoient fournir leur part en trois payemens, firent le premier entre les mains des Sindics, à l'Hôtel des Indes Orientales, où l'argent du Roi fut porté au bruit des tambours & des trompettes.

APRÈS s'être assuré d'un fond si considérable, la Compagnie résolut d'envoyer dans les Cours de Perse & des Indes, diverses personnes d'expérience & de capacité, pour se concilier la faveur des Princes dont les États devoient être le principal théâtre de son Commerce. Elle choisit le Sieur de *Lalain*, Gentilhomme ordinaire du Roi; le Sieur de *la Boulaie le Goux*, Gentilhomme Angevin, connu par la Relation de ses Voyages; le sieur *Mariage*, Marchand de Rouen, qui étoit revenu depuis peu d'Arabie, où il avoit passé sept ans, & qui sçavoit les langues Orientales; le sieur *Bebert* & le sieur *du Pont*. *Lalain* & *Mariage* furent destinés pour la Perse, le premier en qualité d'Envoyé du Roi, & l'autre sous le titre de Marchand de la Compagnie. *La Boulaie*, honoré aussi du titre d'Envoyé de Sa Majesté, & les deux autres, en qualité de Marchands, eurent ordre de passer à la Cour du Mogol & dans celles des autres Rois des Indes. Ils partirent tous au commencement d'Octobre 1664.

PENDANT que les Directeurs généraux dressaient des instructions pour ceux qui devoient être chargés des intérêts de la Compagnie, on travailloit au Havre, à la Rochelle & à S. Malo, à l'armement de quatre Vaisseaux. Le premier étoit une Frégate nommée le *S. Paul*, montée de trente-deux pièces de canon & de quatre-vingt Matelots, sous le commandement du Sieur *Veron d'Oleron*, Capitaine d'une expérience recon nue. *Kercadiou*, Gentilhomme Breton, revenu depuis six mois de Madagascar, commandoit le second; qui étoit une Flutte, nommée le *Taureau*, montée de vingt-deux canons & de soixante-quatre hommes d'équipage. Le troisième, nommé le *Vierge de bon port*, de vingt pièces de canon & de soixante mariniers, avoit pour Capitaine le Sieur *Truchot de la Chesnaie*, de S. Malo. Enfin, le quatrième, petite Frégate, nommée le *Anglé-blanc*, étoit commandée par le Sieur de *la Clocheterie*, de la Rochelle, homme d'une valeur & d'une résolution singulière, qui depuis quelques années avoit, [disoit-on,] enlevé aux Espagnols, avec un seul bâtiment, deux grands Navires chargés de piastrés & d'esclaves, & qu'on avoit vû rentrer dans la rade de Brest avec seize Vaisseaux de prise à la queue du sien. Les Matelots des quatre Vaisseaux de la Compagnie étoient des meilleurs du Royaume, parceque la paix ne leur offroit point alors d'autre occasion de s'employer, & les deux cens trente hommes d'équipage furent l'élite de plus de mille qui se présentèrent. On ne comptoit pas d'abord moins de quatre cens Passagers, entre lesquels étoient le Sieur *De Beaujé*, Président du Conseil de la France Orientale; *Remesfort*, Auteur de cette Relation, Secrétaire du même Conseil, & le Sieur *De Montaubon*, ancien Conseiller au Présidial d'Angers, qui fut pourvû de la Charge de Lieutenant Civil de Madagascar. Mais, le jour du départ, ce nombre se trouva diminué par la crainte de la Mer, dont la plupart avoient vû de près

RENNEFORT.
1665.
Fonds de la
nouvelle
Compagnie.

Elle députe
dans les Cours
des Indes.

Vaisseaux
qu'elle fait
équiper.

Nombre des
passagers.

Raison qui
le fait dimi-
nuer.

RENNEFORT.
1665.

Départ de
Brest.

Service que
les François
reçoivent des
Nègres.

Ils rendent
visite à l'Al-
cade.

l'agitation continuelle dans un trop long séjour qu'ils avoient fait à Brest. Il n'entra dans les quatre Vaisseaux que deux cens quatre-vingt-huit passagers.

LE départ de la Flotte & les circonstances de sa navigation n'ont rien de remarquable jusqu'au 30 de Mars, qu'elle arriva heureusement à la vûe du Cap-Verd. Les Portugais, les Anglois & les Hollandois s'étoient long-tems disputé une petite Isle voisine, dont les derniers étoient alors les maîtres. On salua leur Fort. Un Officier, nommé *Nalot*, qui fut envoyé au Commandant, avec quatre Soldats, & reçu fort civilement, reconnut que cette Isle avoit une lieue de tour; qu'elle étoit munie de deux Forts, l'un sur le roc, pour la défendre du côté de la Mer; l'autre dans la plaine, pour la garde des magasins; qu'ils étoient munis de quarante pièces de canon, & que la garnison étoit de deux cens hommes. Le Commandant fit rendre leur compliment aux François des quatre bords & leur envoya des rafraichissemens; mais se désiant de quatre Vaisseaux bien armés, dont le dessein lui étoit inconnu, il se tint sur ses gardes & n'eut depuis aucun commerce avec la Flotte.

LES quatre Vaisseaux entrèrent, le lendemain, dans la première baye qui se présente après le Cap-Verd, & mouillèrent à demie-lieue du rivage. Aussi-tot quatre Chaloupes, chargées d'Officiers, de Soldats & de Matelots, voguèrent vers un endroit de la Côte où quantité de Nègres les attendoient sans armes & leur montroient que l'abord étoit facile. Les Chaloupes étant arrêtées à plus de six toises de la terre par le sable & la basse Mer, une foule de Nègres se jeta dans l'eau avec tant d'empressement, pour transporter les François au rivage, que les Matelots mêmes, qui se déshabilloient pour rendre ce service aux Officiers, furent contraints de le recevoir. Après avoir témoigné beaucoup de joye de l'arrivée de la Flotte, ils firent entendre, en langue Portugaise, que leur Alcade aimoit les François & qu'il recevroit volontiers leur visite.

VERON, Capitaine-Amiral, & Rennefort, escortés par douze fusiliers, se firent conduire dans un Village éloigné de six cens pas, composé d'environ cent cases rondes de quatre pieds & demi de hauteur, dont la couverture se terminoit en pointe, comme celle de nos glaciers. Chaque case étoit ceinte d'une double palissade de branches de palmier, avec une petite cour à l'entrée. La cour de l'Alcade, qui surpassoit toutes les autres en grandeur, étoit au milieu de quatre cases, dans l'une desquelles il logeoit. Ses femmes en occupoient deux autres, & la quatrième étoit pour son cheval. Les François le trouvèrent assis sur une sellette de bois, au milieu de cette cour. Il étoit noir, âgé d'environ quarante ans, bien fait, d'une contenance fière & sérieuse. Sa tête étoit couverte d'un turban de coton blanc & bleu, & ses épaules d'une sorte de tapis ou étoffe informe, qui est mieux connue sous le nom de *pagne*. Une autre pièce le couvroit depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Ses jambes & ses bras étoient nus; & sous les pieds il avoit un morceau de cuir, qui lui tenoit lieu de sandales. Ses Officiers étoient à terre, les uns étendus, d'autres assis sur leurs talons; & le principal Conseiller, qui se nommoit *Jean Amsterdam*, âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, se tenoit accoudé sur les genoux de son Maître.

Après

Après
quitté
en bu
resta-
d'eau
ge de
de bo
cade
tête à
Fran
les ho
sexe,
disting
le tre
de l'A
& de
Cette
fages

DA
tre N
jetter
rassasi
son b
en ber
homme
tres de
tant e
indifer
dans l
restées
sauvés
feuille
roit en
Voyag
qu'on
Franç
lui un
péril d
bits.

,, exe
,, gen
autre
même
de M

(4)

Après les premières civilités, que l'Alcade reçut & rendit gravement sans quitter sa fellette, les François lui présentèrent un flacon d'eau-de-vie. Il en but un grand coup, & le Conseiller ayant suivi son exemple, à peine en resta-t-il pour le troisième. On convint ensuite de payer six bouteilles d'eau-de-vie, six aunes de toile & une barre de fer, pour le droit d'ancrage de chaque Navire, & une bouteille d'eau-de-vie pour la charge d'eau & de bois de chaque Chaloupe. Pendant cet entretien, les femmes de l'Alcade, qui étoient dans leurs cases, où la curiosité leur faisoit montrer la tête à chaque instant, lui firent dire qu'elles désiroient beaucoup de voir les François. Il leur accorda cette satisfaction. Elles étoient vêtues comme les hommes, avec si peu de différence qu'on n'auroit pu reconnoître leur sexe, si la Nature, qui n'y étoit pas déguisée, n'en eût fait elle-même la distinction. Mais il ne manque rien à la description de leurs usages, dans le troisième Tome de ce Recueil. Avant la fin de l'audience, il arriva près de l'Alcade cinquante de ses principaux Officiers, armés de coutelas, d'arcs & de flèches, quelques-uns de demi-piques & d'autres de simples zagaies. Cette visite imprévue causa quelque défiance aux François; mais les plus sages exhortèrent les autres à cacher leur émotion.

DANS cet intervalle, une scène fort triste occupoit l'attention des quatre Navires dans la baie. *Le Tourneur*, Lieutenant du *Taureau*, avoit fait jeter quelques filets près du rivage, & la pêche avoit déjà fourni de quoi rassasier plus de cent cinquante personnes, lorsqu'un coup de canon tiré de son bord lui fit abandonner cet amusement. Il vit le pavillon du *Taureau* en berne, une Chaloupe la quille en haut, des barrils qui flottoient & des hommes à la nage, dont les uns s'efforçoient de gagner la terre & les autres de retourner vers le Navire. Il sçut bien-tôt que trente hommes s'étant embarqués dans cette Chaloupe & plusieurs jeunes gens s'étant poussés indifféremment, elle avoit été surchargée d'un côté jusqu'à se renverser dans les flots. On se hâta d'envoyer au secours les Chaloupes qui étoient restées & trois canots conduits par des Nègres. Dix-huit François furent sauvés; mais il en périt douze (a), avec le vieillard Nègre, principal Conseiller de l'Alcade, qui ayant entendu nommer le Capitaine Kercadiou, s'étoit empressé de l'aller voir à bord, parce qu'il l'avoit connu dans un autre Voyage, & revenoit yvre d'eau-de-vie. Ce naufrage mérite l'attention qu'on y donne ici, par deux particularités dignes de mémoire. Un jeune François, nommé *Plançon*, qui nageoit parfaitement bien, voyant près de lui un autre jeune homme de ses amis qui ne sçavoit pas nager, oublia le péril où il étoit lui-même pour le secourir, & lui dit de s'attacher à ses habits. Mais les forces lui manquèrent & ils périrent ensemble. „ Rare „ exemple d'amitié, observe l'Auteur, & malheureuse fin de deux jeunes „ gens bien faits, d'un caractère doux & dignes d'un meilleur sort”. Un autre François, nommé *Giron de la Martinette*, joignit plus de prudence au même sentiment de générosité. Un petit garçon de dix ans, fils du Sieur de Montaubon, alloit périr à ses yeux. Il le prit d'un bras; & nageant

RENNETORT.
1665.

Ils voyent
ses femmes.

Naufrage
d'une Cha-
loupe rem-
plie de Fran-
çois.

Deux exem-
ples d'une
généreuse
amitié.

(a) De ce nombre étoit *M. Barsabette*, Prêtre de la Maison de S. Lazare de Paris.

RENNEFORT.
1665.

de l'autre, il le monta sur la quille de la Chaloupe renversée. Ensuite, lui ayant recommandé de se laisser tourner par le mouvement de la vague, & de ne pas quitter le bois qu'on ne le vint prendre, il se remit lui-même à la nage, & son adresse autant que sa force lui fit rencontrer un canot, dans lequel il monta. Mais ce canot, qui n'étoit capable de porter que trois hommes, lui paroissant surchargé de cinq qui s'y trouvoient déjà, il ne balança point à s'élaner encore dans la Mer, pour nager bien loin vers le rivage, où il eût le bonheur d'aborder. Une Chaloupe y amena aussi le jeune Montaubon, dont la vie rendit long-tems témoignage à la générosité de son libérateur (b).

Mort & funérailles d'un Grand du Pays.

D'UN autre côté, la mort du Conseiller Jean Amsterdam n'ayant pas été long-tems ignorée des Nègres, ses femmes accoururent au rivage. Elles firent le tour de l'anse, en versant des larmes & priant les ondes, qui battoient jusqu'à leurs pieds, de leur rapporter le corps de leur mari. Lorsqu'elles virent commencer la nuit, sans avoir pu retrouver cet objet commun de leur amour, elles accusèrent la Mer de cruauté, avec des gémissemens qui se faisoient entendre de fort loin. Leurs plaintes étoient d'autant plus justes, que le supplice du Pays est de noyer les coupables. Elles se retirèrent dans la case du Mort, où elles s'arrachèrent les cheveux, tandis que deux jeunes hommes se tenant aux deux côtés de la porte, firent entendre des sons lugubres sur deux instrumens ronds, de la forme de nos timballes. Un des fils du Conseiller, voyant passer quelques François, les pressa d'entrer, & leur fit connoître que si les habitans du Cap-Verd étoient sensibles à la douleur, ils n'étoient pas moins capables d'une juste résignation aux volontés du Ciel. Après trois jours de gémissemens continuels, on fit un sacrifice pour Amsterdam. Ses parens allumèrent un feu de branches de palmier, autour duquel cent personnes de l'un & de l'autre sexe pouvoient de grands cris vers le Soleil couchant, pour le prier d'être favorable à l'esprit du Mort. Ils les continuèrent long-tems; tandis que le Prêtre (c), après avoir tenu les mains étendues pendant un quart-d'heure vers le Soleil, égorga un bœuf, fit brûler ses entrailles & coupa la victime, dont il donna un morceau à chaque parent du Mort.

Adresse d'un Prêtre Nègre.

RENNEFORT, qui étoit homme d'esprit & qui affecte de la supériorité sur les opinions vulgaires, ne laisse pas de raconter sérieusement, que le même Prêtre qui avoit rendu les derniers devoirs au Conseiller Amsterdam, se trouvant avec le Missionnaire François, dont il vouloit mériter l'estime & l'admiration, tira un couteau d'un pied & demi de lame, en appuya la pointe sur son estomac, & lui dit de le pousser de toute sa force. Ce défi étonna le Missionnaire; & sur son refus, le Prêtre Nègre frappa plusieurs fois du poing sans le faire entrer. L'Auteur suppose qu'il s'étoit frotté du jus de quelque herbe, dont la vertu arrêta le fer. Il juge aussi que le Missionnaire fut fort prudent de ne pas hazarder l'épreuve d'un *secret de nature*, que les superstitieux auroient pu prendre pour un miracle (d).

CE

(b) Relation de Rennefort, pag. 19.

(c) On a vu au Tome IV. de ce Recueil, que les Prêtres de toutes les Côtes

d'Afrique se nomment *Marabouts*, *Marabouts* & *Marbuts*.

(d) *Ibid.* pag. 23.

CE
a déjà
à trois
trouva
d'Océ
de ce
bœufs
Roi D
doient
dans l

LE
haute
La var
étoit
avoir
des su
dont
,, il f
,, fan
,, diff
,, nen
furent
qu'au
passer
me.
sept jo
lotes
voient
ritable
qu'ils
rées q

DE
fait vo
feu de
jour,
dont l
nécess
lieues
neuf
nomm
l'Ami

(e)
de Roi
(f)
torze

(1) L
XI

CE qu'il rapporte des usages du Pays n'ajoute rien aux descriptions qu'on a déjà lûes, non-plus que celle qu'il fait de *Rufisque*, Ville ou grand Village à trois lieues de la baye où les quatre Vaisseaux étoient entrés. Mais on y trouva trois François, qui y exerçoient le Commerce pour la Compagnie d'Occident; & quelques Officiers de la Flotte s'étant rendus chez le Chef de ce Comptoir, y virent, devant sa case, environ quatre mille peaux de bœufs en pile & trente dents d'éléphants. Il leur dit qu'il avoit pouvoir du Roi *Daman* (e), de qui l'Alcade de Rufisque & celui du Cap-Verd dépendoient, de faire la traite des cuirs, de l'ivoire & de tout ce qui se trouvoit dans ses États, en lui payant un droit de huit pour cent.

LES quatre Vaisseaux remirent à la voile le 11 d'Avril, après avoir pris hauteur devant Rufisque, qui est à quatorze degrés vingt minutes du Nord (f). La variation de l'aiman se trouva de quarante minutes vers l'Est. Le 16, on étoit à huit degrés de la Ligne; mais l'Auteur ne marque ce point que pour avoir occasion d'observer que le tems doit être fort variable dans les latitudes suivantes, puisqu'on ne s'y apperçut d'aucune de ces grandes altérations dont quantité de Voyageurs font un sujet d'effroi. „ A la vérité, dit-il, „ il fait chaud sous le Soleil; mais il est constant aussi que sa force lui fait „ fant tirer sans cesse quantité de vapeurs de la Mer, il ne sçauroit tout „ dissiper, & qu'il en retombe des rosées & de petites pluies, qui entretien- „ nent l'air dans une température supportable (g)”. Huit jours de calme furent le plus fâcheux obstacle que les François eurent à combattre presqu'au milieu de la Zone torride. Ensuite un vent favorable leur ayant fait passer la Ligne le 28, ils s'amuserent beaucoup par la cérémonie du baptême. A cinq degrés au Midi le vent cessa & fit place encore à un calme de sept jours. Ensuite il s'empara si brusquement de leurs voiles, que les Pilotes étoient surpris d'avancer cinq ou six lieues par jour plus qu'ils n'avoient jugé; au lieu que depuis le Cap-Verd jusqu'à l'Equateur, leurs véritables hauteurs diminueoient de cinq à six lieues les estimes de la cingle, qu'ils faisoient à l'œil; ce qui vient, suivant l'opinion de l'Auteur, des marées qui prennent leur cours de la Ligne au Midi & au Septentrion.

DEPUIS le départ de Rufisque, les quatre Vaisseaux avoient toujours fait voile ensemble. Mais le *Taureau* tenoit mal le vent. On perdoit son feu de vûe pendant la nuit; & les autres étant obligés de le rejoindre de jour, on s'écarta de la route jusqu'à craindre les rochers nommés *Abrolhos*, dont la rencontre, en cette saison, fait perdre le Voyage d'Orient, par la nécessité de relâcher. On n'évita ce danger qu'en reculant de quatre-vingt lieues; après quoi, tournant le cap au Midi, on doubla les *Abrolhos* à dix-neuf degrés. L'*Aigle-blanc* fut menacé d'un autre péril. Un Missionnaire, nommé *Bourret*, qui y faisoit la fonction d'Aumônier, se rendit à bord de l'Amiral pour donner avis d'une querelle si violente entre les passagers & les

RENNEFORT:
1665.

François qui
étoient alors
à Rufisque.

Observa-
tions de l'Au-
teur sur sa
route.

Divers dan-
gers qui me-
nacent la
Flotte.

(e) *Daman* est un titre qui revient à celui de Roi (1).

(f) La latitude du Cap-Verd est de quatorze degrés, quarante-cinq minutes. R. d. E.

(g) La Relation de Pyrard, & celles de plusieurs autres, en donnent une idée toute différente.

(1) L'Auteur écrit *Damen*; mais la plupart des autres Voyageurs *Damsi*. R. d. E.

• RENNEFORT.
1665.

les gens de l'équipage, qu'ils étoient prêts de partager le Navire & le canon, & de se livrer le combat de la poupe à la proue. Le Capitaine ayant été appelé, on apprit de lui-même que ce différend avoit commencé par une dispute de Religion, entre les passagers Catholiques & la plus grande partie de l'équipage, qui étoit composé de Protestans. Le Président fit tomber ses reproches sur les Chefs, & deux des plus emportés furent condamnés à passer dans l'Amiral.

Autres observations de l'Auteur.

OBSERVONS avec l'Auteur, que dans ces latitudes éloignées les gens de Mer aiment la pluye, parceque l'eau des Navires se corrompt. Quoiqu'elle se rétablisse, elle ne laisse pas de retenir le goût du bois des tonneaux, & si le fond de calle n'est pas menagé avec assez de soin pour faire le tems où la corruption cesse, elle recommence à se corrompre, & ne cesse guères d'être mauvaise. Ainsi l'on regarde la pluye comme une faveur du Ciel, dont on profite en étendant des draps pour la recueillir. Mais l'eau est le plus souvent salée; car s'étant formée dans l'air, des exhalaisons de la Mer, elle y demeure quelquefois si peu, qu'elle n'a pas le tems de se purifier. S'il est difficile de conserver les eaux, l'embaras n'est pas moindre pour les vivres. Le vin de France ne résiste pas assez & perd bientôt sa bonté. Celui d'Espagne est toujours excellent. Avec une bonne provision de ce vin, si l'on pouvoit trouver le moyen de prendre terre une fois par mois, pour faire de l'eau & se procurer des légumes & quelques viandes fraîches, les personnes du tempérament le plus délicat soutiendroient facilement tous les Voyages de Mer (b).

Ouverture des boîtes de la Compagnie.

LE 3 de Juin, à la hauteur du Cap de Bonne-Espérance, l'Amiral assambla sur son bord tous les Officiers & les Marchands de la Flotte, pour assister à l'ouverture de quatre boîtes de fer blanc, cachetées du sceau de la Compagnie, que ses ordres portoient de faire à cette hauteur. Elles contenoient les commissions de divers Offices, pour ceux qui devoient les remplir à Madagascar. Mais le Marchand de la *Vierge de bon Port*, qui se nommoit *Chervy*, & qui étoit dépositaire de celle de ce Vaisseau, refusa d'ouvrir la sienne & demeura sur son bord. Cette singularité blessa l'esprit du Président. Il ne put voir sans chagrin que des Marchands nommés pour être ses Conseillers formassent déjà des cabales. Il résolut de quitter les Vaisseaux; & se trouvant dans l'Amiral, qui étoit le meilleur des quatre, il espéra qu'en se dispensant de reconnoître l'Isle de Mascaregne, où l'on avoit ordre d'aborder, il pourroit arriver le premier à Madagascar (i).

Bourasques & tempêtes.

PENDANT qu'il s'occupoit de ce dessein, la Flotte eut besoin de toute l'habileté de ses Mariniers, pour se défendre contre les vents & les flots à la hauteur du Cap des Aiguilles. La Mer y fait un choc qui la répoullé bien loin, avec des tournans si rapides qu'ils sont pirouëtter les Vaisseaux. Les quatre Navires François y perdirent quelques voiles. Dans l'Amiral, celle de misène & celle du petit hunier furent emportées. Les coffres, les cabanes, les mousquets rouloient au hazard. Tout fut désamarré entre les ponts & sur le tillac, & cinq ou six hommes furent blessés. Ce désordre n'étoit que le prélude d'une furieuse tempête. La nuit du 7 au 8 de Juin.

(b) *Ibid.* pag. 34.

(i) *Ibid.* pag. 36.

la bar
s'étan
vant,
fût m
perdo
ral en
bre, c
tonna
gouve
quand
tés du

CE
dent a
taine,
prétex
des su
doit t
lité leu
part.

des tro

VE
& le S
couran
descen
cherch
mi. I
suivant
l'incert
celle d
ce, l'a
de fon
de plus

(k)

SI l'
M
mouve
désian
ayant
neur d
tre côt
par tro

la barre du gouvernail de l'Amiral rompit, & les fenêtres de la chambre s'étant ouvertes, l'eau y entroit de la grosseur d'un homme. Le jour suivant, l'agitation de la Mer devint encore plus violente, quoique le vent fût médiocre. Les quatre Vaisseaux, comme ensevelis entre les vagues, perdoient la vûe l'un de l'autre à peu de distance. Une vague prit l'Amiral en poupe, fit soulever le gouvernail, qui enfonça le banc de la chambre, & mouilla le Navire jusques par-dessus les dunettes; accident qui étonna beaucoup le Capitaine & les Pilotes, & qui leur fit croire que le gouvernail avoit touché. Il est ordinaire de recevoir des coups de Mer quand on vogue de largue ou de bouline, & que la Mer brise contre les côtés du bâtiment; mais un coup de vent arrière parut fort étrange (k).

Ces menaces d'un élément perfide augmentèrent le désir que le Président avoit de quitter les autres Vaisseaux. Il l'avoit fait agréer au Capitaine, qui souhaitoit autant que lui de se voir au Port. Mais il falloit un prétexte pour justifier cette séparation, & les mettre tous deux à couvert des fuites. Le Président eut recours au certificat de son Médecin, qui rendoit témoignage que l'air de terre étoit nécessaire à sa santé. Cette formalité leur parut suffisante, & l'onzième jour de Juin, le *Saint-Paul* fit route à part. L'Auteur, qui se trouvoit sur le même bord, perd ici de vûe celle des trois autres Vaisseaux pour suivre le cours de ses propres aventures.

VERON, Capitaine-Amiral du *Saint-Paul*, fit gouverner entre l'Ouest & le Sud jusqu'à trente-neuf degrés de latitude; pour éviter les dangereux courans, qui sont entre Madagascar & les Côtes de Mosambique. Ensuite descendant entre l'Est & le Nord, vers la pointe méridionale de l'Isle qu'il cherchoit, il découvrit la terre le 9 de Juillet, à vingt-quatre degrés & demi. Il courut, sans perdre la Côte, jusqu'à vingt-cinq degrés. Le jour suivant, à dix heures du matin, après avoir tiré un coup de canon, dans l'incertitude de la situation du Fort, il remarqua de la fumée, qu'il prit pour celle d'un autre coup par lequel on lui répondoit. Dans cette confiance, l'ancre fut jettée devant une petite langue de terre, à trente brasses de fond. Il n'étoit mort qu'un Matelot à bord, dans un Voyage estimé de plus de quatre mille lieues sur les Journaux (l).

(k) *Ibid.* pag. 37 & 38.

(l) *Ibid.* pag. 38 & 39.

§. II.

Etablissement de la Compagnie Orientale à Madagascar.

SI l'on se rappelle que Chamargou commandoit au Fort Dauphin pour le Maréchal de la Meilleraie, on ne fera pas surpris que les premiers mouvemens, entre cet Officier & ceux du Vaisseau, ayent couvert de la défiance, & qu'ils ayent été accompagnés d'une juste précaution. Veron ayant mis ses Chaloupes en Mer, envoya demander des ôtages au Gouverneur du Fort, pour la sûreté de l'Officier qui iroit traiter avec lui. De l'autre côté, pendant que le Trompette s'avançoit au rivage, un canot conduit par trois Nègres aborda le Vaisseau, & l'on apprit d'eux la mort tragique

RENNEFORT.
1665.

Le Président se sépara de la Flotte.

Sous quel prétexte.

Il arrive à Madagascar.

Défiance mutuelle des François du Fort Dauphin & du Vaisseau.

RENNEFORT.
1665.

Rennefort
est député au
Gouverneur
du Fort.

Avec quel-
le précaution
le Gouver-
neur se rend
à bord.

Il affecte de
déguiser sa
misère.

du Sieur Etienne, Supérieur de la Mission. On voulut s'informer de la situation des François dans l'Isle; mais ces trois Nègres étoient des espions de Chamargou, dont on ne put tirer aucun éclaircissement. Cependant il fit passer le soir à bord quatre François pour ôtages (a).

LE Président, pour commencer l'exercice de son autorité, fit assembler les Officiers qui se trouvoient sur le *Saint-Paul*, & chargea Rennefort d'aller traiter avec le Gouverneur. Ce ne fut pas sans lui avoir fait valoir l'honneur qu'il auroit de prendre possession de l'Isle, puisque le Roi par sa déclaration, ordonnoit d'élever une pyramide, sur laquelle devoit être, avec les armes de Sa Majesté & celles de la Compagnie, le nom & les armes de l'Officier qui prendroit possession. Rennefort s'étant fait conduire à terre, accompagné d'un Lieutenant & de quatre Commis, déclara au Gouverneur les volontés du Roi & la mort de M. le Maréchal de la Meilleraie. Il lui offrit les provisions de Commandant des armes, & de second Conseiller au Conseil souverain, que S. M. établissoit à Madagascar pour le gouvernement des Indes Orientales. Ensuite il lui remit une lettre, que M. le Duc de Mazarin lui écrivoit. Chamargou, après l'avoir luë, dit qu'il étoit disposé à quitter le Fort, puisque le Duc de Mazarin avoit cédé ses prétentions sur Madagascar; mais qu'au paravant il souhaitoit de rendre les honneurs dûs à la mémoire de M. de la Meilleraie, qui avoit maintenu si long-tems & si généreusement les François dans l'Isle. A l'égard des offres de la Compagnie, il remit à délibérer, lorsqu'il seroit libre, s'il devoit les accepter ou retourner en France (b).

COMME il étoit sans pain & sans vin, dans le triste état qu'on a représenté, il ne put offrir à ses hôtes que du gibier, du riz & de l'hydromel. On lui proposa de se rendre à bord, pour y prendre les mesures nécessaires avec le Président, qui étoit revêtu des pouvoirs du Roi & de la Compagnie. Il y consentit, à condition que le Lieutenant & les trois Commis demeurassent en ôtage dans les murs du Fort. Sa défiance ne parut point offensante. Il s'embarqua dans la Chaloupe avec Rennefort. Le Capitaine se présenta pour le recevoir à l'entrée du Vaisseau, & le conduisit dans la Chambre, où le Président l'entretint long-tems des ordres du Roi & du projet de l'établissement. Il lui montra les sceaux de Sa Majesté, dont il fut obligé de lui expliquer la legende Latine (c). A la fin de cet entretien, il lui confirma les offres qui le regardoient personnellement. Chamargou, sans expliquer ses intentions, demanda encore qu'il lui fût permis de remettre sa réponse après qu'il auroit quitté le commandement que M. de la Meilleraie lui avoit confié. A son départ, qui fut honoré de quelques coups de canon, les Officiers du Vaisseau lui firent présent de vingt-quatre flacons de vin d'Espagne; & la Chaloupe ne l'eut pas plutôt remis à terre, qu'il envoya au Bâtimement un veau, du riz & des légumes.

IL se hâta de faire avertir le Commandant du Fort de Mananbare, à six lieues du Fort Dauphin, de laisser seulement deux François, de huit qui com-

(a) *Ibidem.*

(b) Pag. 40 & 41.

(c) C'étoit, *Sigillum Ludovici decimi*

*quarti Galliarum Regis, ad usum supremi
Consilii Gallie Orientalis.*

comp
obéir
rema
étoit
voul
re qu
L
bres
car a
chier
décha
sept
chine
seau
taine
A
pour
ser le
14 de
jetté,
qui ap
droit
milice
au ser
leur
roien
des a
ciaren
L
voier
gés c
tant a
de tr
entre
été si
fion
Dans
trouv
lets,
balles
Lieut
quitt
qu'il
les e
A
teint
vage

composoient sa garnison, & de se rendre près de lui avec les autres. Ils obéirent pour la dernière fois à ses ordres. Ils visitèrent le Vaisseau. On remarqua, par les témoignages de leur joye, combien son arrivée leur étoit nécessaire, malgré l'adresse & la dissimulation du Gouverneur, qui vouloit être plaint du trouble qu'on apportoit à sa possession, & faire croire qu'il avoit puissamment affermi dans l'Isle l'autorité du gouvernement.

Le treizième jour de Juillet fut choisi pour rendre les honneurs funèbres à M. le Maréchal de la Meilleraie. Tous les François de Madagascar assistèrent à son service, & son éloge fut prononcé par le Sieur *Flachier*, Prêtre, Docteur en Théologie. La cérémonie fut terminée par une décharge de tout le canon du Fort, auquel celui du *Saint-Paul* répondit de sept coups. Le Docteur Flachier étoit parti anciennement pour la Cochinchine, sous la protection de Madame la Duchesse d'Aiguillon; & son Vaisseau ayant eu le malheur d'échouer au Cap de Bonne-Espérance, le Capitaine Kercadiou y passant en 1663, l'avoit amené à Madagascar.

Après avoir laissé à Chamargou le tems de satisfaire sa reconnoissance pour son bienfaicteur, Rennefort se rendit au Fort Dauphin, pour y dresser les articles qui étoient déjà concertés. Ils portoient que le lendemain, 14 de Juillet, le Gouverneur remettrait au porteur des ordres de Sa Majesté, l'Isle de Madagascar & le Fort; qu'on feroit l'inventaire de tout ce qui appartenoit à M. le Duc de Mazarin, & que la Compagnie lui en tiendrait compte; que le Gouverneur demeureroit Commandant de toute la milice de l'Isle; que les anciens François de Madagascar seroient engagés au service de la Compagnie; qu'ils payeroient un tribut pour les terres qui leur appartenoient en propre, & qu'ils seroient guet & garde, ou qu'ils seroient transportés en France. Ces articles furent approuvés par l'assemblée des anciens habitans, à l'exception du Gouverneur, qui remit encore à déclarer ses intentions.

Le 14, tous les Passagers & les Matelots du *Saint-Paul*, qui se trouvoient en état de porter les armes, descendirent au rivage & furent rangés en ordre de bataille. Rennefort s'y rendit au bruit du canon, & s'étant avancé à leur tête vers la principale porte du Fort, il les quitta, suivi de trois Mousquetaires, pour s'approcher du Gouverneur, qui l'attendoit entre deux files des siens. Il lui présenta un double des articles qui avoient été signés le jour précédent, en lui déclarant qu'il venoit prendre possession de l'Isle au nom du Roi, pour la Compagnie des Indes Orientales. Dans l'inventaire du Duc de Mazarin, qui fut fait immédiatement, on trouva quatorze pièces de canon de fer sans afuts, cinq cens petits boulets, mille livres de chaînes à charger, cent grenades vuides, cinquante balles ramées, une petite quantité de plomb & un baril de poudre. *Budée*, Lieutenant du Vaisseau, s'étant ensuite avancé avec sa troupe, Chamargou quitta le Fort au bruit du canon & de celui du *Saint-Paul*; & ses gens, qu'il avoit laissés au corps-de-garde, allèrent le joindre aussi-tôt que *Budée* les eut relevés.

Après cette prise de possession, le Président de Beauffe, qui étoit atteint d'une maladie sérieuse, se fit conduire à terre dans son lit; & du rivage, il fut porté par huit Nègres au logement des Gouverneurs du Fort.

RENNEFORT.
1665.

Obsèques
de M. le Maréchal de la Meilleraie.

Articles signés pour la Compagnie.

Rennefort prend possession de l'Isle en son nom.

Le Président se loge dans le Fort.

RENNEFORT.
1665.

Chamargou
s'engage au
service de la
Compagnie.

Divisions
qui naissent
entre les
Français.

Effet de leur
arrivée sur les
Grands du
Pays.

Sa foiblesse & son grand âge sembloient lui annoncer une mort si prompte, que Chamargou en conçut l'espérance de rentrer bien-tôt dans le poste qu'il venoit de lui résigner. Aussi différa-t-il d'accepter les propositions qu'on lui faisoit au nom de la Compagnie. Il s'établit dans une habitation voisine du Fort, avec les anciens François de l'Isle qui voulurent s'attacher à sa fortune. Cependant l'espérance continuelle où l'on étoit de voir arriver les trois Vaisseaux, & la diminution des infirmités du Président, lui firent accepter des emplois qui lui parurent solides, & qu'il s'exposoit à perdre par de plus longs délais. Lorsqu'il eut reçu ses Lettres de Commandant des armes dans l'Isle de Madagascar & de second Conseiller du Conseil souverain des Indes, il prit un logement dans le Fort & fit présent de cinquante bœufs pour la subsistance de la garnison.

MAIS cet arrangement ne pouvoit être utile, dans les vûes de la Compagnie, qu'autant qu'il devoit s'accorder avec un plan général, dont l'exécution étoit impossible avant l'arrivée des trois autres Vaisseaux. Des mesures imparfaites, telles qu'on commençoit à les prendre dans leur absence, produisirent la division, mal beaucoup plus funeste que ceux auxquels on croyoit remédier. Le Président voulut exercer toute l'autorité qu'il ne devoit avoir qu'à la tête du Conseil; & Chamargou, qui n'étoit pas disposé à la reconnoître sans droit & sans forme, se plaignit qu'en attendant l'arrivée de ceux qui devoient lui donner tout son poids, on ne l'appellât point à la direction des affaires. Dans son ressentiment, il menaça de quitter le Fort & de s'établir dans un autre endroit de l'Isle avec ceux qui voudroient le suivre. Rennefort, pour concilier les intérêts de ces deux hommes, proposa d'établir un Conseil provisionnel. Son sentiment fut appuyé de celui de la Cafe & de Veron. Mais le Président, dont l'ambition étoit flattée de commander seul, fut extrêmement choqué de cette opposition; & dans la crainte qu'elle ne vint à se fortifier, il prit le parti de se réconcilier avec Chamargou, en partageant avec lui le gouvernement. L'un prit toutes les dispositions des magasins & du commerce, & l'autre, celles de la milice & de la guerre. Cependant, pour donner quelque apparence de justice à leur conduite, ils formèrent une sorte de Conseil, composé de gens qui leur étoient entièrement dévoués. En vain Rennefort eut la fermeté de protester contre cet établissement, au nom de la Compagnie & du véritable Conseil. Il n'en tira point d'autre fruit que de demeurer sans fonction; exposé au ressentiment de ceux qu'il offensoit, si l'amitié de la Cafe & du Capitaine-Amiral ne l'eussent mis à couvert de la violence (d).

PENDANT ces agitations domestiques, les Grands, qui avoient secoué le joug des François, depuis la révolte de Dian Manangue, faisoient observer tout ce qui se passoit dans le Fort. L'arrivée d'un Vaisseau, qui devoit être bien-tôt suivi de trois autres, en ramena plusieurs à la soumission. *Dian-Ramoufaie* & les Matatanois envoyèrent le tribut; & *Dian-Bel*, Prince des Ampatres, fit présent de cinquante-huit bœufs, dont Chamargou ne fit pas difficulté de se saisir.

DIAN-

(d) *Ibid.* pag. & suiv.

DIAN-NONG, Princesse d'Amboullé, qui en étoit devenuë Souveraine, par la protection de la Case, vint au Fort avec un nombreux cortège, autant pour y faire briller ses charmes que pour rendre son hommage. Elle se fit apporter dans un *Tacon*, espèce de brancard que deux hommes soutiennent sur leurs épaules, accompagnée de douze femmes qu'on portoit de même, de cinquante autres femmes & de quatre cens hommes à pied. Etant descenduë à cinq cens pas du Fort, pour y faire camper son corps de troupes, elle se mit en marche avec ses femmes, précédée seulement de vingt gardes, armés de zagaies & de boucliers, avec la Case à leur tête. Elle fut reçue dans le Fort. La Case, lui servant d'Interprète, dans la visite qu'elle rendit au Président, témoigna pour elle combien elle se croyoit redevable aux François, & demanda la continuation de leur amitié. Ses douze femmes présentèrent douze petites corbeilles de jonc, remplies de fleurs d'orange, de jasmin & de grenades, avec six manilles d'or, d'argent, & une pierre précieuse sur chaque corbeille. Les cinquante autres offrirent aussi chacune leur panier, plein des meilleurs fruits du Pays, & d'excellentes racines dont le goût vaut celui des marons de Lyon. Dian Nong, en se retirant, laissa vingt bœufs à la porte. Ce présent fut donné de fort bonne grace, mais reconnu avec si peu de libéralité, que la Princesse, qui sçavoit bien que les grains de verre qu'on lui donna, n'étoient pas d'un grand prix, s'en retourna peu satisfaite. Elle déclara librement que des gens qui s'entendoient si mal en générosité pour des Princes dont l'amitié leur étoit nécessaire, devoient espérer peu de succès dans leur entreprise (e).

DIAN-NONG étoit d'une taille au-dessus de la médiocre. Elle avoit la peau belle & la gorge bien-faite, quoiqu'elle eût trois enfans du Sieur de la Case; les dents admirables, le fond des yeux d'une blancheur éblouissante, & la prunelle brune. Son habillement étoit un corset sans manches, & un pagne de soye, de coton & d'herbe, qui la couvroit jusqu'aux genoux. Elle portoit des tours de grains de corail, d'or & de petites coquilles fort rares, à la manière des Dames du Cap-Verd, mais sans aucun de ces petits paquets remplis de caractères, qui se nomment *Grisgris*, & qui sont aussi respectés à Madagascar que sur les Côtes d'Afrique. Elle avoit renoncé à cette superstition en abjurant le Mahoméisme. Sa coëffure étoit composée de petites tresses de ses propres cheveux, qui tomboient jusqu'à la moitié de son corset par les côtés, & qui étoient tournés en rond par derrière. Toutes les Dames de sa suite étoient parées dans le même goût; mais le prix ou la rareté des grains marquoit les différences de leur qualité. Elles avoient les oreilles percées; & le trou qui étoit de la grandeur d'un petit œuf, étoit rempli d'un bois rond enrichi de plaques d'or (f).

DIAN-MANANGUE, devenu le plus cruel ennemi des François, après avoir été le plus fidèle de leurs alliés, n'apprit pas sans effroi l'arrivée du premier Vaisseau de leur Flotte. Ses terreurs augmentèrent beaucoup par la naissance d'un monstre demi-homme & demi-taureau, dont une vache se délivra dans son camp: présage qui, dans l'opinion des Insulaires, annonce d'affreux défaits; quoique l'Auteur assure qu'il ne soit pas tout-à-fait extraor-

RENNEFORT.
1665.
Visite de la
Princesse
Dian Nong au
Fort.

Figure de
cette Prin-
cesse.

Allarmes
de Dian Ma-
nangue.

(e) *Ibid.* pag. 76. 77.

(f) *Ibid.* pag. 78. 79.

RENNEFORT.
1665.

Chamargou
s'embarrasse
par sa politi-
que.

Avanture
d'un Missien-
naire.

traordinaire dans leur Isle. Les Grands qui avoient embrassé son parti commençaient à trembler pour eux-mêmes. C'étoit le tems de renouveler avec eux l'alliance de la Colonie. Mais les deux Commandans François, après s'être accordés pour le partage de l'autorité, paroissoient plus divisés que jamais dans la manière de l'exercer. Chamargou avoit repris ses espérances en voyant décliner la santé du Président. Il employoit toute son adresse à gagner les nouveaux venus par des promesses & des présens; & pour ôter aux anciens l'occasion de s'engager dans le parti opposé à ses intérêts, il leur proposa des courses avantageuses, sous le commandement de la Cafè, qu'il étoit bien-aise aussi d'éloigner. Ce Guerrier, qui n'étoit attaché à la Compagnie par aucun lien, partit sans difficulté sur l'ordre de son Gouverneur. Deux jours après son départ, on fut averti que Dian Manangue s'approchoit du Fort avec six à sept mille hommes. L'alarme fut d'autant plus vive, qu'il ne restoit presque personne qui fût exerce à combattre les Nègres; & Chamargou se repentit trop tard d'avoir oublié sa fûreté pour satisfaire son ambition. Cependant il comprit qu'en se déterminant à tout risquer, il pouvoit tirer parti de la crainte du Président pour l'avantage même de ses vûes. Il donna ordre que ceux qui vouloient combattre sous son enseigne fussent prêts dans deux heures à le suivre. Tous les François, sans consulter le Président, se rangèrent autour de lui, avec quatre cens Nègres que Dian Ramoufaie lui donna sous la conduite de son fils. Il partit avec beaucoup de résolution; mais Dian Manangue trouva sa ressource ordinaire dans les chemins détournés. On sçut même qu'il ne s'étoit proposé, par une marche si prompte, que d'éprouver le courage des nouveaux venus (g).

Tout ce qu'il y avoit de François bien intentionnés dans le Fort, attendoient impatiemment l'arrivée des trois Vaisseaux, comme le principal fondement de leurs espérances communes pour le bon ordre & le progrès de la Colonie. Le 14 d'Août, on aperçut du Fort un petit Bâtiment, qu'on prit pour une Chaloupe. Elle doubloit la pointe d'*Itapere*, du côté du Nord; ce qui fit juger que les trois Vaisseaux avoient abordé dans quelque partie de l'Isle & qu'ils envoyoient prendre langue. Le Capitaine-Amiral, qui l'aperçut aussi de son bord, envoya au-devant d'elle son Enseigne & son Ecrivain dans une Chaloupe, avec un Pilote & quelques Matelots. Chamargou se hâta d'en faire avertir le Président, qui, dans la crainte qu'on ne donnât de mauvaises impressions de son gouvernement, fit pointer une pièce de canon sur la Chaloupe du Capitaine, pour la couler à fond. La pièce fut tirée, mais avec peu de succès, parce qu'elle étoit rechargée extraordinairement pour porter plus loin. Au second coup, elle recula si brusquement, que le feu de la lumière ayant volé sur le magasin, prit aux feuilles sèches qui le couvroient. Les poudres y étoient dans des barils. On en prit une si vive alarme, que le Président se fit emporter hors du Fort, & que Chamargou fit retirer ce qu'il avoit de plus précieux. Cependant les

(g) Ils n'étoient qu'au nombre de soixante. On ne trouva point Dian Manangue, qui n'osoit plus rien entreprendre, & l'avis de sa

marche n'étant qu'une ruse de Chamargou, ce Commandant ne pouvoit par conséquent pas en être si fort en peine. R. d. E.

les
dre
For
gre
vell
tan
peti
d'un
dre
tres
sçae
bapt
E
vire
Gall
mun
dép
ce q
frir
côté
diffic
deux
Fran
diffic
Renr
au P
des i
Envo
deux
firen
leur
y arr
tres,
L
qu'on
S. Pa
let.
ridio
lades
té de
dante
des e
fir.
pores

les secours furent assez prompts pour empêcher que le feu ne prît aux poudres. Le petit Bâtiment qui avoit doublé Itapere, s'étant approché du Fort, on le reconnut pour une Pirogue, dans laquelle il y avoit douze Nègres, qui la mirent aussi-tôt à sec. On apprit d'eux qu'à la première nouvelle de l'arrivée d'un Vaisseau, le Sieur Manier, Missionnaire des Matanés, s'étoit mis dans cette Pirogue pour se rendre au Fort; mais que ce petit Bâtiment ayant tourné dès le premier jour, il eût péri sans le secours d'un Nègre, qui l'avoit sauvé à la nage. Cet accident lui avoit fait prendre son chemin par terre. Il arriva le lendemain, accompagné de six autres Nègres; & dans le compte qu'il rendit de sa Mission, il avoua que ne sachant point assez la langue du Pays pour se faire entendre, il n'avoit baptisé que trois personnes (b).

ENFIN, peu de jours après, l'avis vint au Fort que deux des trois Navires, le *Taureau* & la *Vierge de bon-port*, étoient à l'ancre dans l'*Anse aux Gallions*. Le Président & Chamargou prévoyant que leurs mesures communes ne seroient pas agréables aux Officiers qui alloient paroître, leur dépêchèrent quelques-uns de leurs partisans pour leur témoigner l'impatience qu'ils avoient de partager avec eux le Gouvernement, & pour leur offrir tous les avantages qu'ils pouvoient desirer. Rennefort partit de son côté pour se rendre aux Vaisseaux; mais si mal guidé & par des chemins si difficiles, qu'après avoir marché dans l'eau jusqu'aux genoux l'espace de deux lieues, il fut arrêté par la chute d'une rivière qu'il ne put passer. Un François de la Ferté-Jouarre, qui l'accompagnait, surmonta toutes les difficultés pour joindre le Sieur de *Montaubon*, & le prier, de la part de Rennefort & de plusieurs autres Officiers, de leur accorder, en arrivant au Fort, une conversation particulière, dans laquelle ils lui promettoient des informations nécessaires à l'Etablissement de la Compagnie. Mais les Envoyés du Président, beaucoup plus intéressés à prévenir les Chefs des deux Vaisseaux, leur avoient déjà donné des idées plus flatteuses, qui les firent entrer au Fort dans la disposition de profiter des conjonctures pour leur propre utilité (i). *Montaubon*, *Cheroy*, *des Essarts*, *Nalot* & *Houdry* y arrivèrent par terre, avec six Commis & cinquante hommes. Les autres, qui étoient restés à bord, vinrent mouiller dans le Port.

Le récit de leur navigation n'eut d'intéressant que les éclaircissemens qu'on reçut d'eux sur l'Isle de *Mascaregne*. Après avoir vû disparaître le *S. Paul*, ils avoient cherché cette Isle, où ils étoient arrivés le 9 de Juillet. Elle est située entre vingt & un & vingt-deux degrés de latitude méridionale. Sa figure est ronde, & son circuit de soixante lieues. Les malades qui descendirent au rivage furent promptement rétablis, par la bonté de l'air & par l'excellence des rafraîchissemens. La chasse y étoit abondante & si facile, que les tourterelles, les ramiers & les perroquets, loin de s'effrayer de la vûe du Chasseur, venoient à l'entour & se laissoient choisir. Les taureaux, les vaches & les chèvres étoient en grand nombre. Les pores, qui n'étoient pas moins nombreux, vivoient de tortues de terre, qui

RENNEFORT.
1665.

Deux des
trois autres
Vaisseaux ar-
rivent dans
l'Isle.

Premiers
effets de leur
arrivée.

Eclaircissemens sur l'Isle
de Bourbon,
autrefois
nommée Mas-
caregne.

(b) Ibid. pag. 82.

(i) Ibid. pag. 83.

RENNEFORT.
1665.

qui y rampoient de toutes parts; & les tortues de mer se promenoient sur le sable, où il n'étoit pas difficile de les arrêter. Quelques Chasseurs indifférens rendirent les oiseaux plus rares, en les épouvantant à coups de fusil; mais les animaux de terre, & les poissons d'étangs & de rivières y étoient toujours innombrables. La plupart des arbres y distilloient des gommess précieuses. Ils étoient fort hauts, propres à bâtir des maisons, mais d'un bois extrêmement dur, & trop lourd pour la construction des Vaisseaux, & facile d'ailleurs à se fendre en séchant. La terre paroissoit très-féconde, & les eaux y étoient excellentes, sans aucun animal dangereux. On trouvoit, sur le rivage, de l'ambre-gris, du corail, & les plus beaux coquillages du monde. La moitié de l'Isle avoit été autrefois embrasée, & le feu y avoit laissé de grandes marques de sa violence. Avec tant d'avantages, elle n'avoit, dans toute sa circonférence, aucun endroit où le mouillage fut sûr. Les ouragans y sont fréquens, & si terribles, qu'ils déracinent les arbres & qu'ils y brisent ou abîment les Navires (k).

On trouve
deux Fran-
çois dans cet-
te Isle déserte.

Six Passagers, qui avoient entrepris de la reconnoître, trouvèrent deux François, qui s'étoient construit une case près d'une fontaine, entourée de tabac, de racines & d'herbes potagères, dont ils y avoient apporté les graines. Ils nourrissoient, dans un enclos, quantité de pores & de cabris, non-seulement pour leur subsistance, mais encore pour en vendre aux Etrangers qui n'avoient pas le tems d'en prendre à la chasse. L'un de ces deux Solitaires se nommoit Louis *Payen*, natif de Vitry-le-François, homme de bonne mine & de compagnie agréable, quoiqu'il vécut depuis trois ans dans ce désert, après en avoir passé sept à Madagascar. L'autre étoit soumis à ses ordres, & s'engagea dans la suite au service de la Compagnie. Le premier, repassant en France, fut pris par les Anglois & perdit tout ce qu'il portoit d'utile à sa fortune. Après avoir obtenu la liberté, il se fit Hermite dans le Pays de sa naissance, où l'Auteur le croyoit encore vivant lorsqu'il publia cette Relation (l). Outre ces deux habitans, l'Isle en avoit dix autres, sept hommes & trois femmes, qui y étoient passés avec eux de Madagascar. Mais s'étant révoltés contre les deux François, ils avoient cherché leur retraite dans des montagnes inaccessibles, où six Soldats furent envoyés inutilement pour les découvrir. Le *Taureau* & la *Vierge de bon-port* avoient laissé à Mascaregne un Marchand, nommé *Baudry*, avec un des principaux Commis, qui se nommoit *Renaud*, & vingt Ouvriers sous son ordre. *L'Aigle-blanc*, quatrième Vaisseau de la Flotte, avoit pris sa route de cette Isle de Bourbon à *Galemoulle*, Province de Madagascar, pour y aller reconnoître l'état d'un ancien Etablissement François, nommé le *Port Gaillard*.

Habitans
qu'on y laisse.

Le Président, pour effacer les premières impressions de sa conduite, déclara qu'il étoit résolu de suivre le plan des Directeurs Généraux, & d'exécuter à l'égard de ceux qui venoient d'arriver, tout ce qu'il leur avoit fait espérer par ses Députés. Le Conseil reçut la forme de son établissement. Mais tous les Officiers de ce Corps prirent les sentimens de leur Chef pour Rennefort; & s'ils ne purent lui ôter la qualité de Secrétaire, ils

Rennefort
demeure sans
être employé.

(k) *Ibid.* pag. 85. & suiv.

(l) *Ibid.* pag. 87.

ils é
posit
fidéli
lui-m
lui c
le de
porte
dre,
pour
des c
dre,
sie ju
D
tère:
la Co
voir
té fit
porta
le Co
d'And
fusils
ge, i
quelq
vincer
des m
avoit
racher
loigne
„ Em
„ ce
„ qu'
„ fait
„ mo
pas n
gneur
ployé
les es
LE
qui d
qui m
Passa
pour
voier
puis
Mari

ils évitèrent soigneusement de l'employer. Il attribua cette sâcheuse disposition à des vûes criminelles, qui leur faisoient redouter son zèle & sa fidélité pour la Compagnie. Leur espérance étoit de le faire renoncer de lui-même à l'exercice de son emploi, par les dégoûts qu'ils affectoient de lui causer. Le 9 de Septembre, on lui fit signer des ordres expédiés pour le départ du *S. Paul*. Il étoit une heure après minuit lorsqu'ils lui furent portés, & c'est l'unique fonction qu'il fit de sa Charge. Houdry reçut ordre, suivant les instructions de la Compagnie, de partir sur ce Vaisseau, pour aller reconnoître les lieux où l'on pouvoit établir des Comptoirs & des correspondances. Il devoit se rendre dans l'Isle de *Socotra*, & prendre, autant qu'il lui seroit possible, des informations sûres de la Côte d'Asie jusqu'au Sein Persique.

DANS l'intérieur du Fort, chacun s'attachoit particulièrement à ses intérêts, & faisoit tourner à son avantage les profits & les fonds mêmes de la Compagnie (m). On consumoit les provisions. On négligeoit de pourvoir à la nécessité des Ouvriers & des Soldats. Enfin la dernière extrémité fit courir à la traite, dans quelques Villages des environs, d'où l'on apporta des racines, des fèves, du miel & du riz. Pour soulager le Fort, le Commandant fut prié de mener soixante François dans les Provinces d'Anosly & d'Ambouille, sous prétexte d'y reprendre un certain nombre de fusils qu'on y avoit laissés. Pendant seize jours qu'il employa dans ce voyage, il trouva tous les lieux abandonnés sur son passage. A peine surprit-il quelques Esclaves, par lesquels il fut informé que les habitans de ces Provinces s'étoient retirés, avec leurs troupeaux, dans des précipices au pied des montagnes. Quelques Seigneurs, qu'il fit assurer de l'inclination qu'il avoit pour la paix, le joignirent dans sa route & lui jurèrent un nouvel attachement. Un d'entr'eux tendant la main vers un quarré de pieux, éloigné d'environ deux cens pas, dit au Commandant, „ qu'il voyoit les „ *Emonouques* ou les tombeaux de son père & de ses deux frères, morts sur „ ce même champ, dans un combat qu'ils avoient livré pour les François; „ qu'il le prioit de ne pas troubler leurs Esprits dans la promenade qu'ils y „ faisoient invisiblement le jour & la nuit, & que c'étoit le premier témoignage qu'il lui demandoit de son affection ». Chamargou n'en alla pas moins son camp dans le lieu où cette prière lui étoit adressée; & le Seigneur Nègre, craignant que les pieux mêmes des tombeaux ne fussent employés à faire du feu, fit apporter au camp d'autres provisions de bois par ses esclaves (n).

LE 2 de Novembre, on aperçut de la pointe *Tholanbare* un Bâtiment qui descendoit vers le Midi avec le vent & la marée. C'étoit l'*Aigle-blanc*, qui mouilla le lendemain au Port. Il s'étoit rendu à *Galebouille*. Seize Passagers y étant descendus avec deux Chefs de Colonie, avoient trouvé pour seuls habitans, dans le Fort Gaillard, deux François, desquels ils avoient appris que leur Commandant, nommé *Belleville*, avoit fait voile depuis six mois, avec un de leurs Compagnons, pour la petite Isle de *Sainte-Marie*, qui est située un peu au-dessus de cette Province. Ce Vaisseau,

RENNEFORT.
1665.

Course de
Chamargou.

Un Nègre
le prie de res-
pecter les tom-
beaux.

Arrivée du
quatrième
Vaisseau de la
Flotte.

(m) *Ibid.* pag. 90.

(n) *Ibid.* & pag. suiv.

RENNEFORT.
1665.

déchargé de dix-huit personnes, & d'une partie de ses marchandises, avoit pris la route de Sainte-Marie, dans la seule vûe d'y prendre Belleville & le François qu'il avoit avec lui (o). Il les reçut sur le bord d'une anse qui regarde Madagascar, sans que l'Auteur explique le dessein qui les y avoit conduits; & s'étant chargé de quelques rafraîchissemens pour le Fort Dauphin, il y alla répandre la joye par ce foible soulagement. Chamargou, qui revint au Fort sans avoir tiré le moindre fruit de son voyage, se crut trop heureux de trouver quelques provisions fraîches à son retour. On donna deux commissions d'Enseigne à deux jeunes Passagers qui l'avoient suivi; l'un nommé d'Epinay, d'une bonne Maison de Bretagne; & l'autre, qui se nommoit Nicole de Blainville, fils du Président de Chartres (p).

Mort du
Président de
Beauffe, &
ses derniers
sentimens.

LA fatigue du travail & les inquiétudes de l'ambition avoient jetté le Président de Beauffe dans un état de langueur, qui ne lui permettoit plus d'espérer une longue vie. Il pria un des Missionnaires d'inviter Rennefort à lui rendre une visite; & lorsqu'il le vit paroître: „ Point de rancune, lui dit-il; je vais mourir. Que demandez-vous de moi? ” Rennefort lui répondit qu'il souhaitoit de le voir en bonne santé. „ J'ai toujours eu de l'amitié pour vous, reprit-il. Si j'ai fait quelque chose qui n'ait pas répondu à ce sentiment, je vous en demande pardon; & si vous m'avez causé des déplaisirs que mon amitié ne méritoit pas, je vous les pardonne de bon cœur ”. Il ajoûta que le Sieur de Montaubon succéderoit à son Emploi, & qu'il falloit se soumettre à la forme de Gouvernement, que les plus forts ne manqueroient pas d'établir. Rennefort lui déclara que plusieurs raisons lui faisoient desirer de retourner en France, & qu'il étoit assez jeune pour espérer de pouvoir revenir à Madagascar. Il se plaignit de n'avoir pas eu le Brevet de Secrétaire du Roi, & de ne lui pas succéder, comme on lui en avoit donné l'espérance à Paris. „ Je meurs trop-tôt, répondit le Président, & vous n'êtes pas assez âgé pour devenir mon Successeur. D'un autre côté, ne faites pas de fond sur les promesses de ceux qui nous ont embarqués. Je leur ai donné les Mémoires de feu mon frère (q) & les miens. J'ai été Directeur d'une Compagnie qui envoya des Vaisseaux à Madagascar il y a quelques années. On me faisoit espérer que je serois ici le maître. Cependant on a nommé des Facteurs qui prétendent l'être autant que moi ”. Après cette explication, le Président découvrit à Rennefort des sentimens dignes de ses lumières; & lui voyant verser des larmes, il en répandit aussi. Ensuite l'ayant prié de l'embrasser, il lui dit le dernier adieu. Sa mort arriva le 14 Décembre 1665.

Son caractère.

PIERRE de Beauffe, Président Garde des Sceaux du Conseil Souverain de la France Orientale, joignoit à d'excellentes qualités naturelles, un mérite acquis par l'expérience du monde & par l'étude. Rennefort lui accorda *le fond d'un très-honnête homme*, & tout à la fois, du sçavoir & de l'agrément. La fortune, ajoûte-t-il, ne l'ayant pas assez favorisé pour mettre sa famille dans l'élevation qu'il desiroit, il en avoit cherché les moyens dans l'étude de la Chymie; & rebuté enfin de cette chimère, il avoit quitté sa

Pa-

(o) Pag. 92 & 93.

(p) Pag. 94 & 95.

(q) M. de Flacourt.

Patric
dans

V
y app
de pa
re élo
formé
taper
chess
sembl
récit
pour
la val

C
Paul,
Baye
S. Pa
taine
avoit
deme
honn
dans
il fit
défen

LA
Offici
& d'u
me V
Daup
recue
si la F
région
Sa de
rappo
les bi
d'amb
voier
rayon
faren

D
Fran
ve la

(r)
(s)
(t)
(u)

l'ouv

Patrie pour tenter la fortune par une autre voye. Montaubon lui succéda dans ses deux Charges.

VERS la fin du mois de Décembre, quelques Nègres du Fort Dauphin y apportèrent des pierres précieuses; les unes jaunes, qui passèrent pour de parfaites topases; les autres brunes & de la même espèce, mais encore éloignées de leur perfection. La mine en fût découverte dans un étang, formé à deux lieues de la Mer, par une rivière qui s'y jette à la pointe d'Itapere. La plupart des François coururent avidement à la source de ces richesses. Mais le plus grand nombre fût épouvanté par les crocodiles, qui sembloient garder l'étang. Ceux que cette crainte ne fût pas capable d'arrêter, se trouvèrent rebutés par la puanteur de l'eau, qu'il falloit remuer pour découvrir les pierres, & par la nécessité de demeurer long-tems dans la vase pour les retirer (r).

CE fût l'année suivante, dans le cours du mois de Février, que le S. Paul, dont on a rapporté le départ du Fort Dauphin, ayant relâché dans la Baye d'Antongil, y fut joint par le Taureau; & que Houdry, Marchand du S. Paul, également las de ses courses & de ses démêlés avec Veron, Capitaine de son bord (s), prit le parti de renoncer aux projets dont on lui avoit confié l'exécution, & de jeter sur le rivage de cette Baye les fondemens d'un Fort, qui fut nommé *Saint-Louis*. Il s'y établit avec quinze hommes; & quelqu'un l'ayant informé qu'à quatre ou cinq brasses de fond dans la Mer, il étoit resté quatre pièces de canon d'un ancien naufrage, il fit plonger des Matelots, qui les tirèrent heureusement pour servir à sa défense (t).

LA Flotte Françoisse perdit, vers le même tems, deux de ses principaux Officiers; Le Tourneur, Lieutenant du Taureau, homme d'une vigilance & d'une activité infatigables; & peu après, Kercadiou, Capitaine du même Vaisseau. La mort de Kercadiou fut pleurée de tout le monde au Fort Dauphin. Il avoit fait quatre Voyages aux Indes Orientales, dont il avoit recueilli peu de fruit. Cependant, pour employer les termes de l'Auteur, si la France distribue des lauriers à ceux qui vont porter sa gloire dans ces régions éloignées, elle n'en doit pas être avare pour cet illustre Capitaine. Sa dernière course à Sainte-Marie & dans la Baye d'Antongil n'avoit pas rapporté beaucoup d'utilité pour les vivres; mais elle fut très-heureuse pour les bijoux & les parfums. Il n'en revint personne qui n'eût quelque pièce d'ambre gris. On avoit trouvé les rivages couverts de coquilles, qui avoient perdu seulement un peu de leur lustre, pour avoir été battues des rayons du Soleil. Mais celles qu'on avoit détachées du pied des roches furent conservées comme les plus belles du monde (v).

DEPUIS la mort du Président, Rennafort se dispoisoit à retourner en France, lorsqu'il eut la satisfaction de voir arriver au Fort Dauphin le brave la Cafe, qui revenoit couvert de nouveaux lauriers. Il ne le nomme jamais

RENNAFORT.
1665.

Découverte
d'une mine de
topases.

1666.

Origine du
Fort de S.
Louis dans la
Baye d'An-
tongil.

Mort de
deux des prin-
cipaux Offi-
ciers de la
Flotte.

Eloge de
Kercadiou.

Belles co-
quilles.

Nouveaux
exploits de la
Cafe.

(r) Pag. 96 & 97.

(s) Pag. 100 & suiv.

(t) L'érection du Fort *Saint-Louis* fût
l'ouvrage du Lieutenant le Tourneur, qui

mourut peu après. On a toujours crû, a-
joute l'Auteur, qu'il avoit été empoisonné,
& cela par ses propres Compatriotes. R. d. E.
(v) *Ibid.* pag. 105.

RENNFORT.
1666.

mais sans joindre à son nom quelque marque d'honneur ; & ses exploits, dit-il, doivent être regardés comme le principal ornement de cette Relation. On a vû qu'il étoit parti avec trente François & un corps de Nègres auxiliaires. Il employa quatre jours à grimper & à descendre la montagne de *Vattenaefme*, qui est à quatre lieues du Fort (x), & s'étant rendu dans la Province d'Ambouille, il y trouva quinze cens Nègres des Pays bas de l'Isle, & douze cens Ambouillois auxquels il avoit promis de les associer à son entreprise. [Ils marchèrent plusieurs jours en corps jusqu'à une grande plaine, nommée *Irappoure*, qui est l'entrée du Pays des *Matatanes*, où] deux mille autres Ambouillois l'ayant joint le lendemain [de son arrivée,] il se vit une Armée de six mille six cens hommes (y), sans y comprendre les trente François. Après les avoir animés par des représentations de combats & par d'autres exercices, il les divisa en deux corps, pour trouver plus facilement les moyens de subsister ; l'un de quinze cens Nègres, commandé par *Dian Ramahaie*, avec dix François ; & l'autre, dont il prit lui-même la conduite. Le rendez-vous étoit la plaine de *Mananbambe* ; & le premier objet de la guerre, d'attaquer *Dian Ravaras*, un des plus redoutables ennemis des François (z).

Il gagne une
bataille.

LA Case, dont la marche fut retardée par le passage de plusieurs grandes Rivières, fut surpris, à son arrivée dans cette plaine, de voir en feu quantité de Villages, que Ramahaie détruisoit pour châtier les habitans de leur désertion. Il approuva cette ardeur, & fit brûler lui-même une Ville nommée *Manampy*, à dix-neuf degrés trente minutes. Ensuite s'étant arrêté une lieue plus loin, dans la plaine de même nom, ses espions lui rapportèrent que Ravaras avoit paru avec dix-huit mille hommes sur les montagnes voisines. Huit François, qui s'étoient détachés pour reconnoître le Pays, alloient tomber dans cette nombreuse Armée, si la Case ne se fût hâté, en leur faveur, de faire avancer ses troupes. Son nom, qu'elles répétoient pour cri de bataille, & la vivacité de ses mouvemens, avoient déjà fait précéder l'épouvante. Ravaras ne pût contenir ses gens dès la troisième décharge des armes à feu. Ils prirent la fuite avec tant de vitesse & de confusion, qu'à peine Ramahaie, qui avoit ordre de les poursuivre, put-il en arrêter mille, dont la moitié fut tuée sur le champ & le reste gardé pour l'esclavage.

Femme
Chrétienne
d'un Prince
Nègre.

APRÈS cette victoire, la Case s'arrêtant quelques jours dans la plaine de Manampy, envoya dix François & mille Nègres au-delà d'une Rivière nommée *Manghourou*, dans le Pays des *Lavaleffes*, dont le nom signifie *Porteurs de longues zagaies*, Nègres moins noirs que les autres habitans de l'Isle. Le Chef de ce Parti avoit ordre de demander au Prince des *Lavaleffes* une fille que le Sieur *Pronis*, premier Commandant des François dans l'Isle, avoit eu d'une femme Nègre. Elle étoit Chrétienne, & depuis la mort de

(x) Mr. Prevost a mal compris ici l'Original. La Case se trouvoit à *Imours*, qui est à trois lieues du Fort, d'où il alla coucher quatre lieues par delà *Imours*, au pied de la montagne, qu'il fut un jour à grimper & à descendre. R. d. E.

(y) Seulement cinq mille six cens. R. J. E.
(z) On ne croit pas devoir supprimer cette expédition, parcequ'en satisfaisant la curiosité du Lecteur sur les progrès de la Case, elle sert, par les détails, à la Géographie de l'Isle de Madagascar.

son P
ce de
& se
vint u
bêtes
où la
ves.
guerr
factio
ses pr
ghout
un de
cet a

LA
de se
vingt
neuf
nes.

impor
ment
corps
dix F

le tier
autres
arrivé
voltig
attaqu
turelle

ros Fr
tous l
il trou
voient

tes le
vérite
le For
qui n

s'attr
rieux
mé F

Cr
les N
Comp
vice.
lui fi

son père elle n'avoit pas cessé de demeurer dans cette Province. Le Prince des Lavaleffes, qui en avoit fait une de ses femmes, refusa de la rendre & se retira dans des lieux où il étoit impossible de le forcer. Son refus devint un prétexte pour le pillage. Les François lui enlevèrent quinze cens bêtes & huit cens Esclaves, qu'ils conduisirent dans la plaine de Manampy, où la Case étoit déjà revenu avec quinze mille bêtes & trois mille Esclaves. Cependant le Prince Nègre, appréhendant la continuation de cette guerre, voulut passer lui-même au camp de la Case & lui accorder la satisfaction qu'il demandoit. Il s'embarqua dans une Pirogue avec quatre de ses principaux Conseillers. Mais tandis qu'il traversoit la Rivière de Manghourou, quelques Chasseurs François tirèrent sur la Pirogue & blessèrent un de ses Conseillers. L'effroi qu'il en eut le fit retourner à la rive, & cet accident fit perdre l'occasion de délivrer la fille de Pronis (a).

LA Case alla camper dans la plaine de Manambambe, où il fit la revue de ses troupes & de son butin. Il lui restoit cinq mille cinq cens quatre-vingt Nègres, n'en ayant perdu que vingt dans son expédition; & vingt-neuf François, parcequ'une maladie avoit arrêté le trentième aux Matatanes. On compta cinq mille Esclaves & vingt mille bœufs. Comme il étoit impossible de trouver assez de fourrage, & de faire traverser assez promptement les Rivières à tant d'hommes & d'animaux, la Case en fit trois corps; & choisissant le bord de la Mer pour son retour, il se fit suivre de dix François, de ses trois cens Gardes & de douze cens Amboullois, avec le tiers des prises. Ramahaie & Ramahirac prirent la conduite des deux autres corps. Le rendez-vous fut assigné dans la plaine d'Itaphoure, où ils arrivèrent tous presqu'en même-tems. De plusieurs Armées ennemies, qui voltigèrent autour d'eux dans leur route, il n'y en eut pas une qui osât les attaquer; sans qu'on puisse apporter d'autre cause d'une timidité si peu naturelle à ces Insulaires, que la haute opinion qu'ils avoient conçue du Héros François. Il partagea le butin avec les Nègres & leur laissa presque tous les Esclaves. Sa chère Dian Nong vint le recevoir à Manambare, où il trouva aussi Chamargou, qui sous prétexte que les anciens François n'avoient aucun engagement avec la Compagnie, se mit en possession de toutes les richesses qu'ils avoient enlevées aux ennemis de leur Nation. A la vérité, il en mit les deux tiers à part, pour M. le Duc de Mazarin. Mais le Fort ne fut pas soulagé, soit par la foiblesse ou l'infidélité du Conseil, qui ne devoit pas souffrir, suivant la remarque de l'Auteur, qu'on fit subsister des droits que M. de Mazarin avoit cédés, ni ceux que Chamargou s'attribuoit pour la qualité de Gouverneur qu'il n'avoit plus. Cet impérieux Officier tenoit ses bestiaux à deux lieues du Fort, dans un lieu nommé *Fanshere*, qu'il se proposoit de faire ériger en Marquisat (b).

PENDANT la réputation & l'autorité, dont la Case jouissoit parmi les Nègres, firent sentir au Conseil de quelle importance il étoit pour la Compagnie de s'attacher un homme dont elle pouvoit espérer tant de service. Il lui envoya une Commission de Lieutenant, & deux jours après il lui fit présent d'une belle épée, avec des félicitations sur le succès de son

RENNEFORT.
1666.

Butin de
la Case.

Chamargou
se l'attribue.

Honneurs
rendus à la
Case par le
Conseil.

Voya-

(a) Pag. 106 & suiv.

(b) Pag. 113.

RENNEFORT.
1666.

Si généro-
sité.

Arrivée d'un
Houcre Fran-
çois.

Madagascar
nommée l'Isle
Dauphine.

Retour de
Rennefort en
France sur la
Vierge de
bon-port.

Voyage. Ce Guerrier, qui depuis neuf ans n'avoit tiré que des mauvais traitemens & des chagrins pour fruit de tant de belles actions, parut extrêmement sensible à l'honneur qu'il recevoit du premier Corps de sa Nation. Il offrit d'entreprendre la conquête entière de l'Isle (c); mais il avoit encore des ennemis secrets, dont la jalousie traversa ses glorieux desseins. Lorsqu'il eut appris que Rennefort retournoit en France, il le pria d'assurer les Directeurs généraux & la Cour même, qu'avec des secours médiocres, il exécuteroit ce qu'il avoit proposé au Conseil, & qu'il demandoit, pour unique récompense (d), de n'être pas sujet à rendre compte de ce qui lui seroit accordé. On verra, dans le Supplément qui sera joint à cette Relation, quel fond l'on auroit pu faire sur ses offres. Rennefort, affligé de le voir presque nud, lui envoya des dentelles & deux justaucorps; mais plus sensible à l'honneur qu'à l'abondance & aux commodités de la vie, il ne voulut recevoir ce présent qu'après avoir fait accepter à son Bienfaiteur quelques pierreries qui faisoient toute sa richesse (e).

LE 12 de Février, on vit entrer dans le Port un Houcre, nommé le *Saint-Louis*, qui étant parti au mois de Juillet de l'année précédente, apportoit une Colonie de cinquante hommes, sans autre artillerie que deux petites pièces. On apprit, par cette voye, les changemens qui s'étoient faits dans la Direction générale de la Compagnie, & que par un ordre du Roi l'Isle de Madagascar avoit été nommée *Isle Dauphine* (f). La Chevalerie, Capitaine de la *Vierge de bon-port*, n'en eut que plus d'empressement pour son retour en France. Il avoit promis à la Compagnie d'abrèger son Voyage autant qu'il lui seroit possible. En vain le Conseil & Chamargou, qui devoient espérer peu d'approbation pour leur conduite, s'efforcèrent de retarder son départ, sous prétexte de lui donner, au lieu de son Vaisseau, qui étoit fort usé, le *Taureau*, presque neuf & vacant par la mort de ses Officiers. Il mit à la voile, avec Rennefort, dans son ancien Navire, qui avoit fait vingt fois le Voyage de l'Amérique, & qui devint le sujet de vingt paris au Fort Dauphin, qu'il ne pourroit pas doubler le Cap de Bonne-Espérance (g).

L'ANCRE fut levée le 20 de Février, & la navigation ne fut troublée par aucun accident jusqu'à l'Isle de Sainte-Hélène. On ne regarda pas même comme une disgrâce de trouver dans cette Isle un Fort Anglois, dont les gens du Vaisseau n'avoient encore aucune connoissance (h); & Rennefort ne s'attache au récit de ce qui s'y passa, que pour faire une triste comparaison des politesses que les François y reçurent, avec la manière dont

(c) Pag. 114.

(d) Pag. 115.

(e) *Ibidem*.

(f) Il est dit dans la Déclaration qui ordonnoit ce changement de nom, que c'étoit, pour reconnoître envers Dieu, les grâces qu'il verroit tous les jours si abondamment sur la Famille-Royale, & particulièrement d'avoir beni le Mariage de S. M., par la naissance d'un *Dauphin*, (alors âgé de 4

ans), qui, dans son enfance, donnoit déjà de si belles espérances de seconder un jour la piété & la vertu de ses Ayeux". R. d. E.

(g) Pag. 117.

(h) L'Original ne le dit pas; au contraire, il se trouvoit sur le Vaisseau quelques Matelots à qui l'Isle de Sainte-Hélène étoit bien connue, & qui y avoient vu autrefois une habitation Angloise. R. d. E.

dont ils furent traités par les Anglois à la fin de leur Voyage (i). On étoit à une demie lieue du rivage, lorsque dans une petite baye qui s'ouvroit à la vue, on découvrit un Fort portant pavillon Anglois. On le salua aussitôt de trois coups de canon, & l'on fut remercié d'un coup. Une Chaloupe s'étant approchée à la portée du pistolet, demanda, en langue Angloise, d'où étoit le Navire. On lui répondit, *de France*. De quel quartier de France? *de S. Malo*. D'où vient-il? *de Madagascar*. Le nom du Capitaine? *La Chesnaye*. Qu'il descende, reprit-on, & qu'il vienne montrer ses Commissions au Gouverneur. *Enseignez-nous un lieu de bon ancrage*. On leur répondit qu'on pouvoit mouiller en sûreté dans cet endroit même. Les ancres y furent jettées sur vingt-quatre brasses (k).

LE Lieutenant du Vaisseau, qui se nommoit *La Poupardrie*, se disposant à descendre au-lieu du Capitaine, qui étoit fort indisposé, un Officier Anglois du Fort arriva au Bâtement, le reconnut & fournit des rafraîchissemens. La Poupardrie se rendit au Fort avec lui, fit voir les Commissions du Capitaine & demanda la permission de faire de l'eau, qui lui fut accordée fort civilement. Le lendemain [premier d'Avril,] Rennefort, accompagné de l'Ecrivain, [du Maître des Matelots] & de cinq ou six des principaux Passagers, alla rendre visite au Gouverneur, qui leur fit saluer sa femme & deux de ses filles. Il leur présenta quelques liqueurs, en attendant le dîner. Ensuite les ayant menés lui-même à la chute d'un ruisseau, qui tombe d'entre deux grands rochers à côté du Fort, il prit la peine d'en faire détourner un courant de la double grosseur du bras, qu'il fit réduire en tuyaux commodes pour remplir les tonneaux.

LE dîner fut servi avec beaucoup de propreté, en viandes moitié Angloises & moitié Françoises. On eut les Dames à table, & la liberté n'y régna pas moins qu'en France. Rennefort fut choqué seulement, quelorsqu'on en fut aux sântés, elles furent bûes de tout le monde dans le même verre (l). La Chesnaye s'étant fait apporter sur le sable, dans son lit, fut transféré par l'ordre du Gouverneur dans la plus belle chambre du Fort. Le Logement étoit à main gauche, élevé en menuiserie à la manière d'Angleterre, & couvert de tuiles qui avoient servi de lest à quelque Vaisseau. On y montoit par un balcon de six marches, qui donnoit dans une grande salle d'armes bien entretenue. Les quatre coins de la salle ouvroient quatre appartemens, chacun de trois chambres, tendus & meublés d'étoffes des

RENNEFORT.
1666.

Comment il
est reçu des
Anglois à
Sainte-Helène.

Fort Anglois.

Ses appartemens.

Indes

(i) C'est Mr. Prevost lui-même qui arrête ici les Lecteurs exprès pour leur faire faire cette *triste comparaison*. Rennefort n'y pensoit pas, & d'ailleurs on verra, par la suite de ce récit, que les Anglois les avoient assez bien traités pour des ennemis. R. d. E.

(k) Pag. 139 & suiv.

(l) Cette plaisanterie de Mr. Prevost tombe entièrement à faux. L'Original dit que les Anglois & les François bûrent tous, dans le même gobelet, les sântés de leurs deux Rois;

Mais on ne lit point, & il ne se peut pas non plus, que Rennefort fût choqué d'un usage qui est si commun en Europe, même parmi le beau monde, où l'on boit bien aussi les grandes sântés, en cérémonie, dans un gobelet qui fait la ronde autour de la table; & pour preuve que le Gouverneur de Ste. Helène n'étoit pas réduit à un simple verre, c'est qu'avant le dîner, les liqueurs furent présentées, par les Dames, aux trois Officiers François, dans trois petits gobelets d'argent. R. d. E.

RENNEFORT.
1666.

Ses forces
& la situa-
tion.

Etat où
étoit alors
cette Isle.

Cabinet du
Gouverneur.

Indes & de tapis de Perse, de lits & de sièges d'ébène gris & noir, bien tournés & semés de cloux dorés. Entre quelques tableaux, on y voyoit le portrait du Roi Charles II, dans l'endroit le plus apparent de la chambre du Gouverneur, d'où celui de Cromwel avoit été ôté & mis dans la ruelle du lit, le visage vers la tapisserie; sur-quoi l'Auteur observe, que la Politique règne jusques dans les lieux les plus éloignés & les plus solitaires. A main droite, vingt casés alignées servoient de cazernes aux Soldats de la garnison. Le Fort étoit environné de rochers d'une hauteur effrayante, à l'exception du côté de la Mer. Sa forme étoit triangulaire. Deux de ses bastions portoient sept pièces de gros canon de fer, pointées sur l'eau; & le troisième, qui faisoit le derrière, armé de quatre pièces, auroit pu servir comme de second Fort, si le premier eût été forcé. Les deux premiers étoient flanqués de deux redoutes, chacune avec deux pièces de canon qui rasôient la Mer & qui défendoient l'accès de l'Isle.

ON connoît l'Isle de Ste. Helène par quantité de Relations précédentes; mais celle-ci est la première où elle paroisse régulièrement habitée. Le Gouverneur, nommé *Robert Stringer*, étoit âgé d'environ cinquante-cinq ans. Le nombre des habitans montoit à cinquante Anglois & vingt femmes, qui étoient entretenus de biscuit, d'huile & de bœuf salé, aux dépens de la Compagnie Angloise des Indes Orientales. La plupart avoient des habitations dans l'Isle, & venoient à leur tour faire guet & garde au Fort. Ils avoient quelques Nègres pour les services pénibles. Rennefort admira la quantité de pois, de fèves, de raves, de navets, de choux, d'ananas, de bananes, de citrons, d'oranges, de grenades & de melons, qui étoient le fruit d'une soigneuse culture. Le railin même y meurissoit; & rien ne s'y trouvoit contraire aux commodités de la vie qu'une prodigieuse quantité de rats, auxquels le Gouverneur se proposoit de faire une sanglante guerre. Les cabris y païssoient en grand nombre. On y avoit porté des chevaux; mais ils étoient devenus si farouches, que lorsqu'on les poursuivoit jusqu'aux extrémités de l'Isle, ils se précipitoient du sommet des rochers dans la Mer, plutôt que de se laisser prendre. Les perdrix & les pintades y faisoient le divertissement de la chasse. M. Stringer commettoit à ses Nègres le soin d'environ quatre-vingt vaches, & laissoit à quatre femmes celui du lait & du beurre (m).

IL fit voir aux François les curiosités de son cabinet, entre lesquelles Rennefort admira les ossemens d'un *Lamantin*, ou d'une vache marine, nommée aussi *Manatée*, & la peau préparée pour en faire un justaucorps, qui devoit être à l'épreuve du pistolet. On y voyoit un poisson volant, le plus gros dont on eût l'exemple, quoiqu'il ne le fût pas plus qu'un maquereau ordinaire; de l'ambre-gris, & toutes les espèces d'étoffes & de curiosités qu'on apporte des Indes; cinq livres de civette, dans une bouteille de verre, estimées cinq ou six mille livres. Les Officiers du Vaisseau achetèrent, pendant leur séjour, des boîtes de civette, des bagues de coralline, des manches de couteau d'agate, du satin de la Chine, des porcelaines, des cannes du Japon & d'autres marchandises Indiennes, dont

les

les Anglois de l'Isle étoient bien pourvus. Deux chats musqués, ou deux civettes, leur coûtèrent soixante piastres (n).

Le Capitaine un peu moins malade, se fit conduire au Vaisseau pour y recevoir le Gouverneur Anglois, sa femme, son fils, ses deux filles & son gendre. On y but encore les santés des Rois de France & d'Angleterre. Enfin le 7 d'Avril, après avoir levé les ancres & reçu du Gouverneur des lettres pour la Compagnie Orientale de Londres (o), on fit aux Anglois des remerciemens de leur politesse par la bouche des canons, auxquels ceux du Fort répondirent coup pour coup. Il seroit difficile de comprendre comment de si belles apparences d'amitié se changèrent bien-tôt en cruelles hostilités, si l'on différoit plus long-tems à faire observer que la paix étoit rompue entre les deux Nations, & que ce fâcheux événement, qui avoit déjà fait répandre beaucoup de sang en Europe, étoit encore ignoré dans les regions éloignées (p).

PENDANT sept jours, la navigation fut fort douce jusqu'à l'Isle de l'Ascension, où l'on mouilla le 15, du côté du Nord, à sept degrés quarante minutes de latitude du Sud, hauteur qui est précisément celle du milieu de l'Isle. A peine le Vaisseau fut-il arrêté, que des milliers d'oiseaux vinrent se percher sur les mâts & les cordages. La chute de cinq cens, qui furent tués dans l'espace d'un quart d'heure, n'empêchoit pas que les autres ne continuaissent de voltiger autour du Navire. Ils devinrent si importuns qu'ils mordoient les chapeaux & les bonnets de vingt hommes qui descendirent au rivage. On avoit relâché dans cette Isle pour y prendre des tortues. Les Pêcheurs furent disposés sur deux anses, où ils en prirent dès la première nuit dix ou onze, dont chacune pesoit trois ou quatre cens livres. Deux François étant montés au plus haut endroit de l'Isle, allumèrent quelques broffailles sèches, d'où le feu se communiqua aux pierres sulfureuses dont elle est composée, & causa un vaste & prompt embrasement. On sçait d'ailleurs que l'Isle de l'Ascension n'a que sept lieues de tour, & qu'à l'exception des tortues, des oiseaux & du sel, qu'on y trouve tous-jours en abondance, elle est stérile dans toutes ses parties (q).

RENNEFORT observe, dans la suite de la route, qu'après avoir passé la Ligne le premier jour de Mai, on recommença [le 4,] pour la première fois, à voir l'étoile du Nord, vers le troisième degré de latitude méridionale; & que le 4 de Juin, à trente degrés, la croisade, qui avoit servi de guide quand le Soleil de midi avoit manqué au-delà de l'Equateur, cessa de se faire voir. Le vent favorable ayant permis le lendemain de dresser le cap sur les Isles Açores, on remarqua que depuis l'Isle de l'Ascension, le Vaisseau avoit dérivé de quatre cens cinquante lieues. Les singes & les cameleons qui étoient à bord moururent à cette hauteur. La Mer, sous le Tropique du Cancer jusqu'à trente-huit degrés, étoit couverte d'herbes (r).

LE 17, après avoir doublé les Açores, on vit l'eau bondir avec tant de force

RENNEFORT.
1666.

Rupture de
la paix entre
la France &
l'Angleterre.

Observa-
tions de l'Au-
teur.

Rencontres
diverses.

(n) *Ibid.* pag. 143.

(o) L'Édition de Paris porte *Paris. R. d. E.*

(p) Pag. 144.

(q) Pag. 149.

(r) Pag. 150.

RENNEFORT.
1666.

Présages du
malheur qui
menace le
Vaisseau
Français.

Superstition
des Matelots.

force, qu'on étoit dans la crainte de quelque écueil. Mais on fut rassuré par le spectacle agréable des élancemens d'un *Espadon*, qui retombant sur une balcine, la perçoit de l'épée d'épée qu'il a sur la tête. Sa grosseur est celle d'un homme. Rennefort admira beaucoup le courage d'un animal si médiocre; qui s'obstinoit à tuer un monstre trente fois plus gros que lui. Il observa l'industrie de la Nature dans d'autres petits poissons, qui nagent autour d'une coque de limon blanc, attaché à des branches de *Gesmon* dont ils se nourrissent. Lorsqu'ils sont poursuivis de quelqu'un de ces monstres, qu'il appelle les tirans de l'Empire de Neptune, ils se serrent sous ce limon, qui est presque aussi brûlant que l'eau-forte, & doivent leur sûreté à l'instinct qui fait craindre ces herbes à leur ennemi.

DEPUIS quarante jusqu'à quarante-trois degrés (*s*), on vit des mâts rompus, des vergues & des hunes de Vaisseaux, qui donnèrent l'idée d'un épouvantable débris. Le choc de tant de pièces étoit à redouter pour la *Vierge de bon-port*, vieux Bâtiment pourri & prêt à s'ouvrir. On fut informé dans la suite qu'il s'étoit donné un furieux combat entre les Flottes combinées de France & de Hollande, & celle d'Angleterre; mais quel regret n'eût-on pas de n'avoir pas mieux profité de cette espèce d'avertissement, pour éviter l'infortune dont on étoit menacé? A quarante-six degrés, pendant un calme de huit jours, un épervier se percha sur le grand mât du Navire, & prit ensuite son vol vers la Rochelle. Il montrait le bon chemin; mais les ordres de France & de Madagascar n'étoient pas de le suivre, & l'on devoit aborder au Havre de Grace, pour la commodité de transporter la charge des Vaisseaux à Rouen & à Paris par la Rivière de Seine. L'agitation des flots fut violente depuis quarante-sept jusqu'à cinquante-un degrés. On vit des baleines d'une prodigieuse grosseur, qui firent redouter leur approche. Les Matelots alarmés s'écrièrent que le cœur du Président de Beauffe, qu'on apportoit de Madagascar, causeroit la perte du Vaisseau, & demandèrent qu'il fut sacrifié à la sûreté commune, comme les Momies d'Egypte sont jettées à la Mer aussi-tôt qu'elles sont découvertes. La superstition l'emporta, & le cœur fut enseveli dans l'Océan. Enfin l'on entra dans la Manche, entre les Sorlingues & l'Isle d'Ouessant. Le lendemain, la terre qui s'offrit du côté droit fut prise pour celle de France, par le Pilote même, qui étoit du Havre, & qui crut reconnoître la *Heve* (*t*).

LA joye d'un si heureux retour ne peut être représentée par aucune expression. On n'avoit perdu que deux personnes, qui s'étoient noyées par leur imprudence. Toutes les marchandises étoient bien conservées. Le Vais-

(*s*) Mr. Prevost avoit mis trente au lieu de quarante. C'est la fameuse Bataille qui fut donnée entre les Anglois & les Hollandois, le 11 Juin de cette année, & qui dura quatre jours. Les premiers y perdirent vingt-trois gros Navires, outre plusieurs petits Bâtimens, & les derniers seulement six Vaisseaux; mais les Français n'eurent point de part à cette glorieuse action, & tout le

monde sçait que les vents contraires empêchèrent constamment la jonction de leur Flotte. S'ils eussent aussi bien remporté la victoire sans le secours de leurs Alliés, Mr. Prevost n'auroit apparemment pas manqué de reprendre son Auteur d'une partille bévée. R. d. E.

(*t*) Pag. 149 & suiv.

Vais
les v
dix h
re les
après

U

pour

Pend

tacha

sale d

mouf

leva

perce

tôt (

re? (

il? a

gleten

Quel

guern

arines

Natic

ceque

cruell

d'un

du gr

L'A

pas at

De sé

hors

mé P

dans

mort

non c

bient

de fi

les en

vire p

Vierg

la len

un bo

allum

LE

pluic

les de

(v)

(x)

Vaisseau avoit été orné de banderolles neuves, les galeries peintes, & tous les vieux habits d'étoffe des Indes, pour vêtir dix matelots qui devoient conduire les Officiers à terre; & tous avoient le cœur & les yeux sur cette terre, après laquelle on soupiroit depuis si long-tems (v).

UNE grande Chaloupe, qu'on crut disposée à s'approcher du Vaisseau pour lui offrir un Pilote-Côtier, passa d'abord à force de rames sous la proue. Pendant qu'elle s'éloignoit, on vit paroître trois Navires, dont l'un se détacha vers le Bâtiment François, qui voguoit pesamment; si lourd & si sale de la longueur du Voyage, qu'il avoit les côtés revêtus d'un pied de mousse. La Chesnaie fit arborer pavillon blanc. L'autre ayant pris le vent, leva pavillon Anglois à la portée du pistolet, & l'on reconnut qu'il étoit percé pour trente-deux pièces de canon, dont les bouches parurent aussitôt (x). Un Officier Anglois demanda dans sa langue; d'où est le Navire? On répondit, *de France*. De quel endroit? *de Saint-Malo*. D'où vient-il? *de Madagascar*. Aussi-tôt cent voix s'écrièrent, *amène pour le Roi d'Angleterre*, & un boulet de canon siffla dans les voiles de la *Vierge de bon-port*. Quel fut l'étonnement des François, qui n'avoient encore été avertis de la guerre que par d'aveugles pressentimens? Ils se hâtèrent de préparer leurs armes. La Chesnaie, dans la confiance d'une pleine paix entre les deux Nations, avoit même négligé de régler les quartiers pour le combat, parce que la route qu'il tenoit n'étoit pas fréquentée des Corsaires. Une si cruelle surprise ne l'empêcha pas de faire tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme de courage, quoiqu'à demi-malade, & de se poster au pied du grand mât pour commander le gouvernail & la mousqueterie (y).

L'ARTILLERIE fut disposée en peu de tems; mais les Anglois n'avoient pas attendu, pour tirer, que les François fussent préparés à se défendre. De soixante-onze hommes, dont le Vaisseau étoit monté, il y en avoit dix hors de combat avant qu'on eut mis le feu au canon. Un passager, nommé *Petit de la Lande*, ayant une jambe & un bras rompu, & trois cloux dans une épaule, demandoit d'être placé sur les haubans, pour attendre la mort en combattant du bras qui lui restoit. Enfin l'on fit feu; & si le canon des François ne donnoit qu'un coup pour trois, leur mousqueterie fit bientôt disparoître les Anglois du tillac. Mais, quoique le Vaisseau eût de si bons Tireurs qu'ils prenoient au front ceux qu'ils pouvoient ajuster, les ennemis s'animant ensuite d'une ardeur singulière, sortoient de leur Navire pour charger le canon par dehors. La Poupardrie, Lieutenant de la *Vierge*, se portoit dans tous les lieux où il remarquoit de la foiblesse ou de la lenteur. Il pointoit presque toutes les pièces. Il y mettoit le feu: mais un boulet ennemi le prenant sous le bras, tandis qu'il souffloit la mèche pour allumer un canon, éteignit sa vie & sa valeur.

Le Capitaine Anglois, après avoir tâté tous les côtés du bâtiment par plusieurs volées, fit tirer, en passant à proue, deux canons chargés de balles de mousquets, pour nettoyer le tillac. Elles enveloppèrent Rennafort fans

RENNFORT.
1666.

La Vierge de bon-port est attaqué par les Anglois.

Combat.

(v) Pag. 152.

paroître étrangère à ce Recueil.

(x) La description du combat ne doit pas

(y) *Ibid.* pag. 154.

RENNEFORT.
1666.

Erreur fu-
nelle aux
Français.

Etat de leur
Vaisseau.

Ils deman-
dent quartier.

Civilité du
Capitaine An-
glois.

sans le toucher. Alors l'ennemi s'approchant à la longueur d'une demie-picque, les cris de cent hommes montés sur les haubans, le sabre d'une main & le pistolet de l'autre, firent connoître que leur dessein étoit d'en venir à l'abordage. Mais ils se refroidirent au mouvement que les François firent eux-mêmes pour aller à eux (z), & s'étant éloignés après le coup de pistolet, ils donnèrent lieu de croire qu'ils abandonnoient le combat. Cependant ils retournèrent bientôt avec une nouvelle furie; & deux bordées de seize pièces, qui jouoient successivement & sans interruption, causèrent d'autant plus de mal aux François, que ne pouvant virer avec la même facilité que le Navire ennemi, ils ne lui répondoient que de neuf coups qu'ils avoient de ce bord. La vue de la terre les avoit animés jusqu'alors à la manœuvre des voiles, dans l'espérance de se retirer sous le Fort, ou de voir paroître du secours. Mais le *Quesne*, ce même Pilote, qui avoit cru reconnoître le Havre avec tant de certitude, s'écria qu'il s'étoit trompé, & que la Côte qu'on appercevoit étoit celle de l'Isle de *Guernesay*. Il avoit reçu un coup de mouquet dans les dents, qui ne l'empêcha pas de publier cette fâcheuse nouvelle, & l'Auteur rend témoignage qu'il ne cessa pas d'agir en homme de résolution. La connoissance de son erreur fit tomber les cordages des mains des Matelots, & cesser de tirer les pièces de derrière, où l'on n'avoit pas épargné la poudre, pour avancer la retraite par l'effort qu'elles faisoient en reculant.

LE corps du Vaisseau étoit fort maltraité. Plusieurs coups de canon qui l'avoient percé dans l'eau faisoient des voyes si larges, que les deux pompes ne suffisoient pas pour le soulager. L'embaras du fond ne permettant pas non plus de boucher les trous, quelqu'un proposa de demander quartier. Il n'en fut pas crû (a). Le canon continua de jouer encore l'espace d'une heure, jusqu'à ce que l'eau, qui entroit dans la soute aux poudres, & la multitude des blessés, qu'il devenoit impossible de soulager, firent penser tout le monde à se rendre. Le Capitaine étoit résolu de se brûler. On pria Rennafort de s'opposer à cette résolution désespérée, & de prendre le commandement. Il donna ordre en particulier, à deux Matelots, d'arrêter le Capitaine s'il vouloit s'avancer vers les poudres; & voyant que le Navire prenoit eau par quatre ouvertures, qu'il y avoit quarante hommes ou morts ou hors de combat, que la plupart des canons étoient démontés, & que pour comble d'infortune un autre Vaisseau venoit encore sur eux, il déclara qu'il étoit tems de se soumettre. On cria aussi-tôt bon quartier. Les Anglois l'accordèrent; mais leur réponse ne fut pas entendue d'abord assez clairement, pour sauver la vie à un jeune-homme qui eut la cuisse emportée d'un coup de canon. Cependant on entendit enfin distinctement *bon quartier*, avec ordre de baisser le pavillon. Les François mirent toutes leurs armes sur le tillac, & les deux Bâtimens s'étant joints, le Capitaine Anglois, son sabre à la main, monta sur les haubans de son Navire, d'où il coupa les cordages de sa prise. Ses gens entrèrent dans la *Vierge*, sans faire d'autre injure aux François que de les dépouiller. La Chefnaie & Rennafort furent conduits dans la chambre de poupe du Vainqueur, qui se

(z) Pag. 155.

(a) Pag. 157.

se nommoit *Goodman*, & qui leur témoigna civilement, que la valeur avec laquelle ils s'étoient défendus lui donnoit envie de les servir (b).

CEPENDANT CEUX qui étoient dans le Vaisseau François, s'apercevant qu'il se remplissoit d'eau, se mirent à jeter des cris terribles, pour implorer la pitié de ceux qui pouvoient les secourir. Mais l'assistance ne put être assez prompte. Ce Navire, chargé de six-vingts hommes, tant Anglois que François, vivans, blessés, morts & mourans, de cuirs, de tabac, de bois d'ébène, de benjoin, d'or, d'ambre-gris, de poivre & d'aloès, disparut en un instant, sans qu'il restât la moindre apparence de mâts, de voiles & de cordages. Vingt hommes, qui attendoient, sur le gaillard, à se mettre à la nage, lorsque le Navire ne les fôstiendroit plus, furent accablés de la voile de misene. Les autres entreprirent de nager vers les Vaisseaux Anglois, & les Chaloupes furent envoyées à leur secours. Plusieurs périrent, & l'on vit manquer à quelques-uns la voix & la vie au moment qu'on les croyoit prêts de monter à bord. L'Auteur confesse, à l'honneur du Capitaine Anglois, qu'il n'épargna aucun soin pour sauver ces malheureux. Il tira plusieurs coups de pistolet sur les gens de ses Chaloupes, pour exciter leurs efforts. Il avoit même délibéré s'il feroit approcher son Navire de celui qui se perdoit; mais le risque d'être accroché par des désespérés, qui pouvoient l'entraîner dans leur ruine, l'empêcha de hazarder un Vaisseau qui étoit confié à sa conduite (c).

EN cherchant, dans la suite, comment il pouvoit être arrivé que des Officiers, des Pilotes & des Matelots, qui avoient couru long-tems les Côtes de la Manche, eussent pris une terre pour une autre, on reconnut que cette erreur avoit été volontaire. Il est certain, suivant le témoignage de Rennefort, que presque tous les coffres étoient à double fond & cachoient ces pierreries. La correspondance étant ordinaire, pendant la paix, entre l'Isle de Guernesay & Saint-Malo, ceux qui apportoient des richesses secrètes espéroient qu'en les laissant dans cette Ile, ils éviteroient d'être visités dans les Ports de France (d).

LE Capitaine Anglois, qui avoit perdu quarante hommes, prit dans les barques & les petits Bâtimens qui se trouvoient à Guernesay, des Matelots pour les remplacer. Le Général *Lambert*, qui s'étoit flatté de succéder à *Cromwel*, étoit alors prisonnier au Château (e). Le 17 de Juillet, la Chesnaie & Rennefort, avec vingt-six autres prisonniers François, furent transportés dans l'Isle de *Wight*. La Chesnaie y mourut au commencement d'Août, de la même maladie qu'il avoit eue pendant quatre mois, & dont il se croyoit délivré lorsqu'il perdit son Vaisseau (f). Rennefort demeura prisonnier, sur sa parole, au Château de *Caresbrooke*, qui servoit de demeure à Milord *Colpeper*, Gouverneur de l'Isle. Il en donne la description; il est situé à trois lieues de *Corves*, sur une petite montagne. Outre la force naturelle de son assiette, il est muni d'ouvrages avancés, d'un double fossé de

RENNEFORT.
1666.

Le Vaisseau
François s'a-
bîme dans les
flots.

A quoi le
malheur des
Français doit
être attribué.

Sort des
prisonniers.

Mort de la
Chesnaie.

Description
du Château de
Caresbrooke,
dans l'Isle de
Wight.

(b) Ce témoignage est bien glorieux pour un Anglois dans la bouche d'un François!
R. d. E.

(c) Pag. 156. & suiv.

(d) *Ibid.* pag. 161.

(e) Pag. 165.

(f) Pag. 165.

RENNEFORT.
1666.

Trait curieux du règne de Charles II. Roi d'Angleterre.

Sort de Robert d'Anvers.

de bons remparts, & de soixante pièces de canon. Il a deux cours, avec une haute Tour au milieu, & trois grands corps de logis, dont l'un, qui est magnifiquement meublé, ne sert de logement qu'au Roi. Les deux autres contiennent les appartemens du Gouverneur & de sa famille. Au côté droit de la Tour, on montre trois petites chambres fort tristes, où le Roi Charles I. fut prisonnier l'espace d'un an. Celui qui l'y avoit gardé, & qui avoit commandé dans l'Isle pour le Parlement, y étoit alors confiné. C'étoit le célèbre *Robert d'Anvers*, de la Maison des *Villers*, qui étoit à la tête de la Cavalerie Angloise lorsque ce malheureux Prince fut mis sur l'échaffaut. Il fut cité, après le rétablissement de Charles II. On lui demanda s'il étoit Gentilhomme. Son arrogance lui fit répondre qu'il n'en connoissoit point, & qu'il étoit Anglois populaire. Il fut tenu trois jours dans l'incertitude de sa sentence. Enfin la Chambre des Seigneurs lui fit délivrer acte de sa roture, qu'il avoit déclarée, & le condamna aux horreurs d'une prison perpétuelle. C'étoit un homme d'un caractère ferme. Il sçavoit toutes les langues de l'Europe. Mais sa situation lui étoit devenue si insupportable, que depuis un an, dans l'amertume d'un noir chagrin, il se privoit volontairement de la lumière du Soleil. Il se mettoit au lit, lorsque le jour alloit paroître, & ne se levait qu'à l'arrivée de la nuit (g).

Retour de Rennefort en France.

RENNEFORT passa neuf mois dans l'Isle de Wight, sans trouver à sa prison d'autre désagrément que sa longueur. Il fut échangé, au mois d'Avril 1667, pour trois Maîtres de barques; & s'étant rendu à Londres, qu'il trouva presque entièrement consumé par le fameux incendie du mois de Septembre précédent, il en partit bientôt pour retourner en France. Les propositions de la Case, qu'il fit à la Compagnie, ne furent pas mieux reçues qu'elles ne l'avoient été à Madagascar. On n'écoula pas plus favorablement ses conseils pour le succès de l'Etablissement dans cette Isle, & pour celui de l'entreprise des Indes. „ Il reconnut, dit-il, que la Compagnie étoit peu disposée à faire le bonheur de ceux que la fortune avoit „ condamnés. Mais il lui resta la consolation d'avoir été fidèle à tous les „ devoirs de son emploi; & il ne tint pas à lui qu'on ne profitât mieux de „ quelques expériences qui lui avoient coûté la perte de son bien, le naufrage & la prison (h).

(g) Pag. 166 & 169.

(h) Pag. 187 & 188.

§. III.

MONDEVERGUE.
1666.

Voyage de Mondevergue, ou Supplément au Voyage de Rennefort.

Départ d'une Flotte de dix Vaisseaux.

ON a dû prendre assez d'intérêt à l'état du Fort Dauphin, à la fortune de la Case & à celle de l'Etablissement François, pour regretter que les Mémoires de Rennefort se trouvent interrompus par son retour. Mais la Relation qu'il a rédigée lui-même sur les Mémoires d'autrui, me fournira de-quoi satisfaire abondamment la curiosité du Lecteur (a).

DÉS

(a) Elle est à la suite du Voyage de Rennefort, avec d'autres Voyages, qui trouveront place dans ce Recueil.

DÈS le mois de Mars 1666, François de Lopis, Marquis de Mondevergue, revêtu par le Roi des Charges de *son Amiral & Lieutenant-Général pour commander les Places & les Vaisseaux des François, au-delà de la Ligne Équinoxiale*, étoit parti de la Rochelle pour Madagascar, avec une Flotte de dix Navires de la Compagnie, escortée par quatre Vaisseaux du Roi, sous la conduite du Chevalier de *la Roche*, Chef d'Escadre. Les Bâtimens de la Compagnie se nommoient le *Saint-Jean du Port*, Amiral, de six cens tonneaux & trente-six pièces de canon; la *Marie*, de même port & de même force; le *Terron*, de trois cens cinquante tonneaux & vingt-quatre canons; le *Saint-Charles*, de trois cens tonneaux & vingt-quatre canons; la *Mazarine* & la *Duchesse*, chacun de deux cens tonneaux & de vingt-quatre pièces de canon; & quatre Houcres de quatre-vingt-dix tonneaux, nommés le *Saint-Denis*, le *Petit Saint-Jean*, le *Saint-Luc* & le *Saint-Robert*. Les Capitaines, sous M. de Mondevergue étoient, les Sieurs de *Favet*, de *Boispean*, de la *Garenne*, *Gournay*, la *Bucbe*, *Chanlatte*, *Louvel*, *Firlin* & la *Moësse*. Cette Flotte portoit, avec divers Officiers employés par la Compagnie, les Sieurs de *Faye* & *Caron*, Directeurs du Commerce; d'*Epinay*, Procureur-Général du Conseil des Indes; quatre Compagnies d'Infanterie, commandées par les Sieurs *Bechon*, Capitaine du Régiment de Duras; de *Nez*, Capitaine de Navarre; *Merlimont* de Schulemberg, & d'*Erguien* de la Fere; huit Marchands, quatre François & quatre Hollandois; dix Chefs de Colonie avec leurs Engagés, trente-deux femmes & quelques enfans. On faisoit monter tout ce nombre à deux mille hommes, dans lesquels on comprenoit les équipages (b).

APRÈS une longue navigation, qui promena les François au Brésil, & de-là au Cap de Bonne-Espérance, ils arrivèrent le 10 de Mars 1667, à la vûe de Madagascar; & divers obstacles, qu'ils eurent encore à combattre, ne les empêchèrent pas de mouiller cinq jours après dans la rade du Fort Dauphin. Leur étonnement fut extrême de voir ce fameux Fort, où leur Nation étoit établie depuis vingt-cinq ans, en si mauvais état qu'à-peine offroit-il quelques huttes pour le logement des principaux Officiers. Il ne présentoit, du côté de la Mer, que deux petits bastions ruinés, & quelques pieux irréguliers, avec neuf pièces de canon de fer, sans affuts & sans aucune élévation. Des premiers Agens de la Compagnie, les uns étoient morts, d'autres étoient retournés en France, & le reste étoit allé tenter fortune dans des lieux plus heureux. Des quatre Vaisseaux qui les avoient apportés, la *Vierge de bon-port*, chargée des avis & des richesses de la Colonie, avoit péri dans son combat contre les Anglois. La Frégate le *Saint-Paul*, qui étoit sortie du Fort Dauphin avec un Marchand & des Commis, pour aller reconnoître les Côtes des Indes, n'avoit pas passé la baye d'Antongil. Elle avoit perdu ses Officiers & son Marchand, qui s'étoient mis hors d'état de finir ce Voyage par leur méintelligence & leurs dissipations. Ensuite, étant revenue au Fort, elle avoit fait voile en France sous la conduite de *Cornuel*, qui de Pilote étoit devenu Capitaine. Le *Taureau* s'étoit perdu, faute de cables & de cordages, en allant reconnoître

MONDEVER-
GUE.
1666.

1667.

Etat du Fort
Dauphin à son
arrivée.

(b) *Ibid.* pag. 190. & 191.

XI. Part.

Ee

MONDEVER-
GUE.
1667.

tre le Nord de l'Isle. Il ne restoit que l'*Aigle-blanc*, & le Houcre *Saint-Louis*, qui étoient au Port sans Officiers & sans agrets. Le *Saint-Louis* s'étant rendu dans la baye d'Antongil, pour acheter du riz & l'apporter au Fort, où les François étoient à l'extrémité du besoin, son Capitaine, nommé de *la Vigne*, & *Guibillon*, qui y faisoit l'office de Marchand, avoient débarqué avec si peu de prudence, qu'un Grand du Pays, mécontent de leur Nation, les avoit assassinés. En un mot, le Fort Dauphin n'avoit plus d'autres Officiers que *Chamargou*, qui continuoit d'y exercer le commandement des armes pour la Compagnie, la *Cafe & Budée* ses Lieutenans, & *Chervey*, seul chargé de la partie du commerce & des provisions, contre lequel tous les Engagés demandoient justice, en se plaignant qu'il les faisoit périr de misère (c).

Ordre de
police établi
par le nou-
veau Gouver-
neur général.

MONDEVERGUE & les deux Directeurs, qui ne trouvèrent aucune provision dans les Magasins de la Compagnie, parceque chacun des anciens Chefs avoient fait tourner les profits à leur seule utilité, furent obligés de régler la subsistance en argent. Ils ordonnèrent un écu par jour aux Capitaines, trente sols aux Lieutenans, dix-huit aux Enseignes, douze aux Sergens & six aux Soldats; aux Marchands quarante sols, aux Sous-Marchands vingt-cinq, aux Chefs de Colonie vingt, aux Commis quinze, aux Ouvriers dix, & six aux Engagés. Ensuite, pour mettre un frein à l'avidité des anciens habitans, qui avoient excessivement encheri les vivres, on fit publier que les pièces de cinquante-huit sols seroient reçues pour quatre francs, sous peine de cinq cens livres d'amende. Alors les Directeurs achetèrent des vivres des anciens François, & redonnèrent à deux sols ce qui leur en coûtoit cinq (d).

Installation
de Monde-
vergue en
qualité de
Gouverneur
général.

APRÈS l'établissement de cette sage police, on déclara quelle devoit être la forme du Gouvernement. Dans une Assemblée générale des habitans, où les quatre Compagnies d'Infanterie furent rangées sous les armes, le Gouverneur général monta sur une estrade élevée de deux pieds, au milieu de laquelle étoit un fauteuil, avec deux bancs couverts de tapis aux armes de France & parsemés de fleurs de lis. De Faye, Caron, Chamargou & d'Epinay, qui composoient le Conseil, furent placés à la droite du Gouverneur. La gauche étoit pour les Ecclésiastiques; mais ils se dispensèrent d'assister à cette cérémonie. Les lettres du Roi furent lûes par *Giron de la Martinette*, Commis dans l'absence du Secrétaire. Elles furent enregistrées dans les formes; après quoi l'installation de Mondevergue fut célébrée par une décharge de tous les canons du Fort & des Navires, & de la mousqueterie des quatre Compagnies. Le pouvoir de Mondevergue étant absolu sur la Milice & les Officiers de marine, en qualité de Gouverneur général & d'Amiral, il pourvut à plusieurs Charges vacantes. Les troupes campèrent dans une petite plaine, où les Officiers firent bâtir des huttes & des cases. Ce lieu fut proprement le siège du Gouvernement, car l'intérieur du Fort étoit habité par des Marchands, par les Commis & les Chefs de Colonie, dont tous les égards étoient pour les Directeurs. On forma cinq Conseils, sous les noms de Conseils de Milice, de Marine, de

Divisions
entre les
Chefs.

(c) *Ibid.* pag. 120. & suiv.

(d) Pag. 222.

Commerce, de Subsistance & de Colonie. Les Directeurs s'attribuèrent le droit de présider aux trois derniers ; ce qui devint une source de division, parceque Mondevergue se trouvant blessé d'être au-dessous de deux Marchands, refusoit ordinairement d'y assister. Il arriva même que dans une occasion où la plupart des habitans l'avoient prié de s'y trouver, pour apporter quelque remède aux besoins de la Colonie, il prit querelle avec de Faye, & que son Capitaine des gardes, choqué de voir porter si peu de respect à son Maître, menaça ce Directeur de le maltraiter. Ce différend, qui ne se termina point par une reconciliation sincère, & qui fut porté jusqu'en France, contribua beaucoup dans la suite à la disgrâce de Mondevergue (e).

CEPENDANT les vivres continuoient de manquer dans la Colonie, & tous les efforts des Chefs n'y pouvoient établir pour long-tems l'abondance. On y voyoit quelquefois arriver beaucoup de riz, & les Journaux font foi que dans l'espace de dix-neuf mois, il en fut déchargé six cens mille livres, ou trois cens tonneaux. Mais il étoit toujours ménagé avec peu de conduite, & quelquefois pillé par des gens que la faim réduisoit au désespoir. La Casé, dont le zèle ne ralentissoit pas plus que le courage, amena plusieurs fois des milliers de bestiaux, qui ne furent pas mieux ménagés ; sans compter que les pluies continuelles en faisoient périr un grand nombre. Ce Héros de Madagascar, qui étoit sans cesse en course, signaloit souvent sa valeur par de nouvelles victoires. L'Auteur raconte, à l'occasion des combats livrés aux Nègres (f), que n'ayant jamais vu de cheval dans leur Isle, ils furent effrayés d'en voir paroître un, qui avoit été apporté sur la Flotte. Ils le nommèrent *Dian Beliche*, qui signifie *Roi des Diables* ; & dans une action, où Chamargou le fit monter par un de ses domestiques, les ennemis, au nombre de huit ou dix mille, se renversèrent avec une confusion surprenante à la vue de ce terrible animal. On en fit un grand carnage, & leur Chef périt dans la mêlée. Cependant un de ses favoris, nommé *Chafafac*, désespéré de la mort de son Prince & résolu de ne pas lui survivre, attendit *Dian Beliche* de pied ferme, & lui lança une zagaie qui le blessa au poitrail. Le sang qu'il vit couler lui ayant appris que ce monstre n'étoit pas immortel, il acheva de le tuer à coups de zagaie, sans épargner le Cavalier, qui avoit été renversé. Quelques François, qui arrivèrent trop tard pour arrêter la première fureur du Nègre, le tuèrent à coups de fusil (g).

MAIS les avantages qu'on avoit remportés sur les Nègres, & la reconciliation même qui se fit avec *Dian Manangue*, le plus redoutable ennemi des François, ne servit pas autant qu'on se l'étoit promis à faire prospérer l'Etablissement. Les Directeurs se persuadèrent enfin que Madagascar n'étoit pas tenable, & que la Compagnie devoit chercher plus loin des facilités, qu'ils désespéroient de trouver dans cette Isle. Ils renvoyèrent en France quelques-uns de leurs Agens pour faire ces représentations à la Compagnie ; & sans attendre leur retour, Caron se chargea de passer à Surate,

MONDEVER-
GUE.
1667.

Mauvaise
conduite des
Directeurs.

Effroi qu'un
cheval cause
aux Infidèles.

Dégouts
qu'on inspire
à la Com-
pagnie.

(e) Pag. 224, 225 & 230.

(f) Pag. 233, 234.

(g) *Ibid.*

MONDEVER-
GUE.
1667.
Un Directeur
abandonne la
Colonie.

te, dans l'espérance d'y acheter des marchandises qu'on pût envoyer en France, & qui fissent montre du moins, pour l'argent qui en étoit sorti. Il partit le 27 d'Octobre, avec plusieurs autres Marchands, sur le *Saint-Jean du Port*, accompagné d'un seul Houcre. Sa navigation fut heureuse. Les Courtiers Baniens lui ayant bientôt fait trouver à Surate de-quoi charger son Vaisseau, il se hâta de le renvoyer à Madagascar, pour donner des preuves de sa diligence & de sa capacité. Ce Navire arriva au Fort Dauphin le 21 Juin 1668, avec une riche cargaison de toiles des Indes, de salpêtre, de poivre, de sucre & d'autres marchandises (b). Les besoins n'ayant fait qu'augmenter dans la Colonie pendant son absence, on le fit mettre à la voile pour l'Europe, avec les Mémoires de tout ce qui s'étoit passé depuis plus d'un an dans l'Isle de Madagascar. D'un autre côté, le Conseil fit sortir du Fort quantité de bouches inutiles, sur la *Couronne* & le *Saint-Denis*, pour aller attendre à Socatora le tems de se rendre à Surate. On leur donna la valeur de soixante & dix mille francs en argent & en plomb, avec ordre de l'employer en bled, en riz, & en autres rafraîchissemens pour le soulagement du Fort (i).

1668.

Le second
Directeur la
quitte aussi.

BIEN-TÔT de Faye, qui avoit toujours attendu de France une Flotte considérable & des présens d'importance pour se rendre à Surate, ennuyé du retardement & las de son inutilité & de sa misère, prit aussi la résolution de partir. Trois Vaisseaux qui arrivèrent le 28 d'Août lui en offrirent l'occasion. Mais en s'embarquant pour Surate, les chagrins qu'il avoit essayés dans son séjour à Madagascar lui firent écrire en France qu'il conseilloit d'abandonner entièrement cette Isle. Il représentoit qu'elle devoit être moins regardée comme un objet de Commerce, que comme un lieu de repos & de rafraîchissement pour les Flottes qui seroient envoyées plus loin. „ Son but, suivant la remarque de l'Auteur, étoit de faire un Commerce „ de marchandises rassemblées dans des Magasins, & non de faire sortir „ des entrailles d'une terre inconnue, des richesses dont la découverte de „ mande de grands soins, & autant de patience que d'application”. Il partit le 19 d'Octobre, après avoir remis les sceaux du Roi entre les mains d'Epinaï (k). Mais il alloit chercher la mort à Surate, où une dysenterie le mit au tombeau le 30 d'Avril de l'année suivante (l).

1669.

Langueur
qui règne au
Fort Dau-
phin.

APRÈS son départ, on ne vit régner, dans le Fort Dauphin, qu'une affreuse langueur. Quelques Vaisseaux de la Compagnie, qui y relâchèrent par intervalles, furent témoins de la misère des habitans, sans pouvoir contribuer à les secourir. Il se passa une année entière jusqu'à l'arrivée de la Frégate le *Saint-Paul*, commandée par *Cornuel*, qui mouilla dans la rade le 2 d'Octobre 1669. Elle venoit de France pour se rendre à Surate. *Preaux Mercey*, Capitaine de la Marine, qui portoit les ordres du Roi & de la Compagnie dans les Pays orientaux, remit à Mondevergue un brevet de Lieutenant-Général de l'Isle Dauphine, dont le Roi honoroit Chamargou; Charge assez inutile, mais dont il ne laissa pas de prêter serment entre les mains du Gouverneur, à la tête des troupes & des François de l'Isle. Un

Gen-

(b) Pag. 242 & suiv.
(i) Pag. 247.

(k) Pag. 250 & suiv.
(l) Pag. 288.

Gen-
de la
tiqu
feau
Com
phin
vend
fage
ce.
cour
Paul
M
lesq
mer
de l
déb
que
diss
te.
toit
just
H
Sain
par
quat
perd
D
pean
puté
infos
Caro
infos
car.
autr
Mon
la p
bre
& s
E
du
vag
par
dan
l'ay

Gentilhomme, nommé *de Chemefon*, qui employoit son bien pour la Mission de la Chine, étoit arrivé aussi par cette Frégate, avec quelques Ecclésiastiques dévoués à la conversion des Infidèles. Ils attendoient plusieurs Vaisseaux du Roi, qu'ils avoient laissés prêts à partir, avec une Flotte de la Compagnie, pour se rendre à Surate. Pendant qu'ils étoient au Fort Dauphin, on y vit arriver le *Saint-Denis* & le *Saint-Jacques*, deux Houcres qui venoient de Surate chargés de rafraîchissemens, & qui annoncèrent le passage de deux autres Vaisseaux, partis du même lieu pour retourner en France. Le *Saint-Denis* remit presqu'aussi-tôt à la voile pour lui servir d'avant-coureur, & pour donner avis, à la Chambre générale, de l'arrivée du *Saint-Paul* à Madagascar (m).

MONDEVERGUE avoit reçu, par cette Frégate, des lettres du Roi par lesquelles Sa Majesté lui laissoit le choix ou de conserver son Gouvernement, ou de retourner à la Cour. Il fit assembler les principaux François de l'établissement & les troupes, pour leur en faire la lecture. Ensuite il déclara qu'il prenoit le parti de conserver son emploi. Mais soit qu'il eût quelque ordre secret de quitter, ou que son inclination l'y portât, il ne se disposa pas moins à s'embarquer sur les Vaisseaux qu'on attendoit de Surate. Ainsi son unique but, dans la lecture qu'il avoit fait de ses lettres, étoit de se faire honneur de la nomination du Roi, & d'en conserver les droits jusqu'à son départ.

HUIT jours avant l'arrivée des deux Vaisseaux de Surate, le Houcre le *Saint-Jean*, partant du Fort Dauphin pour les Indes, fût poussé sur la Côte par un vent si furieux, qu'il s'y brisa. Sa cargaison, qui étoit de quarante-quatre pièces de canon, d'ancres, de voiles & de câbles, fut entièrement perdue. Mais de trente-cinq hommes il ne se noya qu'un Matelot (n).

DANS les Vaisseaux la *Marie* & la *Force*, qui arrivèrent de Surate, *Boispean*, qui les commandoit, amenoit prisonnier, par l'ordre de Caron, un Député des François de Surate à la Chambre générale de Paris, qui n'avoit été informé de sa détention qu'après s'être embarqué. Il se nommoit *Joubert*. Caron écrivoit à Mondevergue, que par des raisons particulières, dont il informoit la Compagnie, il étoit à propos de retenir ce Député à Madagascar. Il l'en prioit même, mais sans lui expliquer autrement ses motifs. D'un autre côté, *Joubert* se plaignant de la violence avec laquelle il étoit traité, Mondevergue & d'Epinay, jugèrent qu'ils ne devoient avoir aucun égard à la prière de Caron, ni empêcher un Député d'aller rendre compte à la Chambre générale; sur-tout après la mort du Sieur de Faye dont il étoit parent, & sous la protection duquel il avoit fait le Voyage des Indes (o).

ENFIN Mondevergue s'étant embarqué sur la *Marie*, au bruit du canon du Fort & de la mousqueterie des troupes, qui le conduisrent jusqu'au rivage, fit mettre à la voile le 15 d'Avril 1670. Il avoit engagé la Case à partir avec lui, par un sentiment de reconnoissance pour ses services, & dans la vûe de faire connoître son mérite en France (p). Mais le vent l'ayant séparé de l'autre Vaisseau, dans lequel étoit *Joubert*, il ne put doubler

MONDEVER-
GUE.
1669.

Mondever-
gue prend le
parti de re-
tourner en
France.

1670.

Il s'embar-
que, & les
vents le re-
poussent dans
l'île.

(m) Pag. 364.

(n) *Ibid.* & pag. suiv.

(o) Pag. 366.

(p) *Ibid.*

MONDEVER-
GUE.
1670.

Arrivée
d'une Flotte
& d'un nou-
veau Gou-
verneur.

De la Haye
succède à
Mondever-
gue.

La Cafe est
nommé Ma-
jor de l'Isle.

Guerre sans
succès.

bler le Cap de Bonne-Espérance. Les tempêtes, qui continuèrent d'arrêter sa navigation, l'obligèrent de retourner à Madagascar. Il y fut reçu avec les honneurs dont il avoit toujours joui; & personne n'osa lui contester ses droits. Cette prolongation d'autorité dura jusqu'au mois de Novembre, qu'on vit arriver au Fort Dauphin une Flotte royale de dix Vaisseaux, commandée par M. de la Haye, avec la qualité d'Amiral & de Gouverneur de Madagascar.

Tous ces bâtimens étoient fort bien armés en guerre, depuis cinquante-six jusqu'à trente-quatre pièces de canon (q). Une Flotte si nombreuse avoit rencontré, vers la hauteur du Cap de Bonne-Espérance, un autre Vaisseau François, dans lequel étoit M. Pallu, Evêque d'Héliopolis, & d'autres Missionnaires qui alloient à Siam & à la Cochinchine. Presque tous les Matelots de ce Vaisseau, nommé le *Phenix*, étoient morts ou hors d'état de servir; & sa perte étoit infaillible, si la *Clide*, Capitaine de la Flûte, ne lui eût donné trente hommes pour le conduire jusqu'à Madagascar, où il arriva heureusement (r).

Le *Navarre*, principal Vaisseau de la Flotte, portoit le pavillon d'Amiral des Mers du Midi; & la *Marie*, dans laquelle Mondevergue s'étoit embarqué, le portoit aussi. Mais l'autorité de l'ancien Gouverneur expirant à l'arrivée du nouveau, la *Marie* reçut ordre de mettre pavillon bas. Ensuite on éleva un trône sous la porte du Fort, où de la Haye fit lire les patentes du Roi, qui lui donnoit un pouvoir absolu pour le gouvernement & l'exercice de la justice, sans en excepter les Ecclésiastiques. Il reçut le serment d'obéissance, qui fut suivi de la publication d'une amnistie générale de la part du Roi, dans laquelle étoient compris les Originaires mêmes du Pays, & d'un ordre sous peine de mort à tous les François, qui étoient au service des Etrangers, d'entrer au sien ou à celui de la Compagnie Française. Le nouveau Gouverneur étant descendu du trône déclara que le Roi nommoit Chamargou Lieutenant-Général, & la Cafe Major de l'Isle; après quoi il en prit possession pour Sa Majesté, à qui la Compagnie l'avoit enfin rendu. L'Auteur observe ici que la Compagnie avoit été trompée, & qu'elle n'auroit pas consenti volontiers à ce désistement, si elle eût mieux connu l'infidélité de ceux qui ne lui avoient fait prendre une mauvaise idée de son établissement, que parce qu'ils manquoient de génie & de résolution pour en faire valoir les avantages (s).

DE LA HAYE, dont l'autorité étoit sans bornes, & par conséquent bien différente de celle de Mondevergue, qui ne pouvoit rien exécuter sans l'approbation des Directeurs & du Conseil, résolut d'abord de nettoyer les environs du Fort Dauphin, de tout ce qui étoit capable de lui donner de l'inquiétude. Dian Ramoufaie paroissant balancer à lui rendre l'hommage, il donna ordre à Chamargou & la Cafe de l'y forcer par les armes. Ce Grand, le plus proche voisin des François & jusqu'alors leur allié, avoit marié depuis peu une de ses filles à *Ramilange* leur ennemi. Comme il pouvoit leur nuire & qu'il sembloit s'y être engagé par cette alliance, la prudence obligeoit de prévenir le mal qu'il pouvoit causer. On le somma de renvoyer au

(q) Pag. 378 & suiv.

(r) Pag. 380.

(s) Pag. 381.

au F
avoit
res.
refus
dit c
traits
dans
lieux
tant
& la
C
l'Isle
remp
sans
son n
prevo
s'app
ne po
il tr
nistra
laissa
déclar
sans a
soit a
rabler
tre lu
So
daga
étoier
être le
jouit
soit à
les O
quell
ment
Il n'y
Meill
zèle y
de M
Denis
me à

(t)
(v)
tion.
(x)

au Fort toutes les armes à feu qu'il avoit eûes des François, & celles qu'il avoit négociées d'un petit Vaifseau Hollandois qui avoit abordé fur ses terres. Il répondit avec audace qu'il ne rendroit les armes qu'avec la vie. Ce refus lui attira la guerre, jufques dans le lieu de fa réfidence. Il s'y défendit courageufement, & fe voyant contraint de céder, il fit une belle retraite. On jugea que le nouveau Gouverneur n'avoit pas été bien fervi dans cette occafion. Chamargou, qui n'obéiffoit pas volontiers dans des lieux où il avoit commandé, fut bien-aifé de lui donner ce dégoût; d'autant plus qu'il ne trouvoit pas, dans fon Gouvernement, la même douceur & la même politelfe que dans celui de Mondevergue (t).

CE Prédéceffeur, que fes vertus avoient fait regréter, demeura dans l'Ifle affez long-tems pour jouir de la douceur d'une comparaifon dont il remportoit tout l'avantage. Il ne fe rembarqua qu'au mois de Février 1671, fans autre chagrin que celui de ne pas être accompagné de la Cafe (v), que fon nouvel emploi attachoit pour toute fa vie à Madagafcar. Mais il ne prevoit pas le fort qui l'attendoit en France. Pendant fa route, il ne s'apperçut pas qu'il étoit obfervé par quatre Gardes, qui avoient ordre de ne pas lui permettre de quitter le Vaifseau. En arrivant au Port-Louis, il trouva un Commiffaire nommé pour lui demander compte de fon administration. Après quelques difcuflions, dont le détail eft ignoré, on lui laiffa le choix du Château de Saumur, ou de celui d'Angers, dont on lui déclara que le Roi lui faifoit une prifon. Il mourut au Château de Saumur, fans avoir pû obtenir la liberté de fe préfenter au Roi, qui lui connoiffoit autant de fageffe que de valeur, & qui l'auroit écouté plus favorablement qu'une troupe de Marchands & de Financiers déchainés contre lui (x).

SON départ avoit femblé porter le dernier coup à l'Etabliflement de Madagafcar. La Haye reconnoiffant bien-tôt que fon habileté & fon pouvoir étoient bridés par des refforts secrets, qui ne lui permettroient jamais d'y être le maître abfolu, prit le parti d'y laiffer l'empire à ceux qui en avoient jouï les premiers, & de paffer avec fa Flotte à *Mafcaregne*, qui començoit à fe nommer *l'Ifle de Bourbon* (y). Mais il s'y fit accompagner de tous les Officiers qu'il avoit amenés de France. Ainfi *l'Ifle Dauphine*, pour laquelle on avoit formé en France de fi glorieux projets, fut prefqu'entièrement abandonnée par le Roi, comme elle l'avoit été par la Compagnie (z). Il n'y resta que ceux qui avoient commandé pour M. le Maréchal de la Meilleraie, avec les anciens François, & quelques Miffionnaires que leur zèle y retint. De la Haye étant arrivé devant l'Ifle de Bourbon, le premier de Mai 1671, fit reconnoître fon autorité dans l'habitation de *Saint-Denis*, qui avoit été formée au mois d'Août 1665 (a), & publia, comme à Madagafcar, l'amniftie & les Ordonnances du Roi. Celle qui regardoit

MONDEVER-
GUE.
1670.

On en re-
jetta la faute
fur Chamargou.

1671.

Retour &
fort de Mon-
devergue.

La Haye
abandonne
auffi Mada-
gafcar.

Il donne
une forme à
l'Etablifse-
ment de l'Ifle
de Bourbon.

(t) Pag. 382.

(v) Voyez fa mort, à la fin de la Descrip-
tion.

(x) Pag. 378 & 379.

(y) Elle portoit déjà ce nom du tems de
Flacourt.

(z) Pag. 383.

(a) Voyez ci-deffus la Relation de Ren-
nefort.

MONDEVER-
GUE.
1671.

doit la chasse fut exécutée si rigoureusement, que trois François ayant été pris dans cet exercice, on les fit tirer au billet. Un Gentilhomme, sur qui le sort tomba, fut attaché au tronc d'un arbre, pour y être passé par les armes. Cependant les fusiliers avoient ordre de tirer en l'air, pour lui donner seulement toute la peur. Mais elle fit tant d'impression sur lui, qu'il en mourut bien-tôt (b).

Sort du Di-
recteur Ca-
non.

LA Compagnie des Indes Orientales avoit renoncé si absolument à l'Isle de Madagascar, que dans la crainte de donner quelque jalousie au nouveau Gouvernement, elle avoit défendu à ses Vaisseaux d'y aborder même pour faire de l'eau. Son Etablissement favori étoit alors à Surate, où, depuis la mort de Faye, elle avoit envoyé deux Directeurs généraux, nommés *Blot & Guefton*. Caron, qui l'étoit encore, fut rappelé en France, sous prétexte qu'on y avoit besoin de ses lumières pour la continuation d'une si grande entreprise, mais en effet pour rendre compte de sa conduite, sur les plaintes que Joubert avoit portées contre lui. Mais son Vaisseau en ayant rencontré un autre, dont le Capitaine lui inspira des craintes, il voulut entrer dans la Rivière de Lisbonne, pour se mettre à couvert du ressentiment de ses Maîtres. Lorsqu'il se croyoit prêt à descendre au rivage, après avoir été visité de la part de M. de *Saint-Romain*, alors Ambassadeur de France à la Cour de Portugal, son Bâtiment fut poussé contre un rocher qui le brisa. Il y périt, avec toutes les richesses qu'il apportoit des Indes (c).

Dépense
inutile en pré-
sents pour le
Grand Mo-
gol.

LA HAYE, qui avoit apporté de France des présens pour le Grand Mogol, fit le voyage de Surate avec sa Flotte, dans le dessein de se rendre à *Delli* pour les présenter lui-même. Il fut extrêmement mortifié d'y trouver, entre les mains d'un Directeur de la Compagnie, l'ordre de les remettre au Comptoir François. Ces présens consistoient en un carosse magnifique, une chaise à porteurs, de très-belles tapisseries, quelques pièces de canon, & diverses étoffes très-riches. Mais un obstacle qu'on nous laissa ignorer, ayant empêché le Directeur d'exécuter sa commission, ils demeurèrent dans la Loge de Surate, où ils étoient encore lorsque cette Relation fut publiée (d). La Haye continua son Voyage dans plusieurs parties des Indes. Nous en avons le Journal, qui suivra immédiatement cet article. Mais on n'y trouve rien qui ait rapport à la situation où il avoit laissé le Fort Dauphin; & c'est par d'autres voyes, que l'Editeur du Voyage de Mondevergue s'est procuré de tristes éclaircissimens sur le sort des François du Fort Dauphin (e).

Eclaircisse-
ment sur les
François res-
tés au Fort
Dauphin.

„ L'AMIRAL de la Haye, dit-il, passant par Madagascar à son retour de
„ *Saint-Thomé*, envoya une Chaloupe au Fort Dauphin, pour s'informer
„ de ce qui s'y étoit passé depuis son départ. On n'y trouva que des Né-
„ gres, qui parurent surpris que des François leur demandassent où étoient
„ les François. Ils répondirent; vous ne sçavez donc pas que les Hollan-
dois

(b) Le Journal du Voyage de M. de la Haye dit que c'étoit pour avoir volé des fruits dans les jardins du Roi.

(c) Pag. 385 & suiv.

(d) Pag. 386.

(e) A la fin de l'Ouvrage, pag. 387 & suivantes.

„ dois font descendus ici, qu'ils en ont tué une partie, & qu'ils ont fait
 „ passer le reste sur leurs Vaisseaux. Ces Nègres traitèrent fort bien les
 „ gens de la Chaloupe & leur firent présent de divers rafraîchissemens pour
 „ M. de la Haye. Mais depuis, un Capitaine François allant à Surate &
 „ passant à la vûe du Fort Dauphin, le fit reconnoître par une Chaloupe,
 „ dont la plupart des Matelots furent tués à coups de zagaies par les Nè-
 „ gres. Le récit de M. de la Haye a donné lieu à l'opinion qui s'est répan-
 „ due, que pendant la guerre de la France avec la Hollande, les Hollan-
 „ dois avoient détruit l'Etablissement des François dans cette Isle. Mais
 „ les gens de cet Amiral avoient été trompés par les Nègres, & l'on sçait
 „ aujourd'hui comment l'Isle de Madagascar fut entièrement abandon-
 „ née (f).

„ UN Capitaine, nommé le B., commandant un Houcre, dans lequel
 „ il passoit, à l'Isle de Bourbon, de jeunes filles tirées des Hôpitaux de Pa-
 „ ris, voulut aborder auparavant à Madagascar, dans l'espérance d'y ven-
 „ dre à plus haut prix des eaux-de-vie dont il étoit chargé, & de rendre
 „ son Commerce plus prompt & plus avantageux. Il s'avisa de publier
 „ qu'on n'y verroit plus de Vaisseaux du Roi, non plus que de la Com-
 „ pagnie. Son eau-de-vie fut vendue fort cher. Cependant les Mission-
 „ naires se dispoisoient secrètement à s'embarquer dans le Houcre, où le
 „ Capitaine leur avoit promis de les recevoir. Mais ce Bâtiment fut si fu-
 „ rieusement agité dans la rade, que s'étant brisé sur la Côte, tous ceux
 „ qui se sauvèrent du naufrage se virent dans la nécessité de demeurer
 „ au Fort. Les filles avoient été mises à terre; de sorte qu'il n'en périt
 „ aucune.

„ ON vit arriver, peu de tems après, un grand Vaisseau qui alloit à Su-
 „ rate, & qui reçut à bord, non-seulement les Missionnaires, mais tous ceux
 „ qui voulurent quitter l'Isle. Le Gouverneur même, nommé *de la Bretefche*
 „ & gendre du fameux de la Case, qui étoit mort, y mit sa femme, ses
 „ belles-sœurs & le reste de sa famille. Chamargou, qui avoit maintenu si
 „ long-tems son autorité dans l'Isle, avoit payé aussi le dernier tribut à la
 „ Nature. Il avoit laissé deux enfans naturels, que les Missionnaires con-
 „ duisirent en France.

„ LORSQUE ce Vaisseau se dispoisoit à lever l'ancre, il se faisoit dans l'Isle
 „ un Traité pernicieux pour le reste de l'Etablissement. La guerre étant
 „ allumée depuis quelque-tems entre Dian Manangue, soutenu de plusieurs
 „ Grands, & d'autres Nègres dont la Bretefche avoit embrassé le parti, les
 „ alliés des François, qui les voyoient partir successivement de l'Isle, se
 „ déterminèrent à faire secrètement leur accord avec Dian Manangue, dans
 „ la crainte d'être accablés sans ressource, lorsqu'ils auroient perdu leurs pro-
 „ tecteurs. La même raison rendit les domestiques Nègres des habitations
 „ Françaises, faciles à suborner. Ces perfides, qu'on nommoit ordinai-
 „ rement

MONDEVER-
 OUE.
 1671.

Faux bruits
 qui font pla-
 ce à la vérité.

Mort de la
 Case & de
 Chamargou.

Fin tragique
 de l'Etablisse-
 ment Fran-
 çois à Mada-
 gascar.

(f) Voyez ci-dessous la description, vers la fin. On verra dans la suite comment les
 François y sont retournés.

XI. Part.

Ff

MONNEVER-
GUE.
1671.

„ rement *Marmittes*, égorgèrent tous les François qu'ils purent surpren-
dre. Heureusement pour les autres, le Navire étoit encore dans la ra-
de. Ayant été averti par un signal, il envoya sa Chaloupe au pied du
Fort Dauphin, pour recevoir les misérables restes de ce fameux Etablif-
sément (g) ”.

(g) L'Auteur ajoute, que les quatre premiers Commandans de l'Isle de Bourbon ont été les Sieurs *Renaud, La Hure, Dorgeret & Florimond.*

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.

Jugement
sur divers
Ecrivains.

Description de l'Isle de Madagascar.

S'IL y a quelque fond à faire sur la fidélité d'un Ecrivain, c'est particulièrement dans les circonstances où cette Description fut composée. *Rennefort*, qui l'envoya, de Madagascar même, à la Compagnie des Indes, avoit non-seulement à soutenir l'opinion qui l'avoit fait nommer Secrétaire du Conseil, mais encore à redouter la critique des anciens François de l'Isle, qui auroient pris plaisir à démentir son témoignage (a). On peut donc supposer hardiment qu'elle n'a pas besoin d'autre recommandation. Celle de *Vincent le Blanc*, a toujours passé pour fautive, & n'est fondée d'ailleurs que sur le rapport d'autrui. François *Cauche*, qui a publié, en 1651, une *Histoire de Madagascar*, n'en avoit connu qu'un Canton par ses propres yeux, & tenoit tout le reste de divers Matelots, aussi peu capables de faire de justes observations que de les écrire (b). *Flacourt*, Directeur général de la Compagnie de l'Orient, & Commandant pour le Roi dans l'Isle de Madagascar, auroit été plus capable de satisfaire la curiosité du Public, dans l'Ouvrage qu'il publia sous le même titre, s'il n'eût été soupçonné d'avoir embelli son sujet, pour accrediter le nouvel Etablissement (c). Cependant comme il y auroit de l'injustice à pousser ce soupçon plus loin, son témoignage doit avoir quelque poids dans les parties du moins qui regardent

Nota. La Carte générale de l'Isle de Madagascar, ou l'Isle Dauphine, se trouve dans le Tome sixième, pag. 540, de cet Ouvrage.

(a) Depuis l'arrivée de *Rennefort* à Madagascar jusqu'à son départ de cette Isle, il n'en étoit pas parti un seul Vaisseau pour l'Europe, avant le Navire *la Vierge de bonport*, à bord duquel il revint en France. Ainsi sa description ne peut pas avoir été envoyée de Madagascar même. L'arrangement des matières, & le commencement du Ch. XXIV. de l'Original, aura fait prendre le change à Mr. *Prevost*, qui d'ailleurs n'avoit pas besoin de cette circonstance pour constater l'authenticité de la Relation de *Rennefort*, comme il auroit pu se passer de dire de celle de *Knox*, qu'elle a été composée dans l'Isle même de Ceylan; ce qui n'est pas plus juste. Un Ecrivain imposteur ou véridique à Ceylan ou à Madagascar, le fera

encore en Angleterre ou en France, & le changement de lieu ne change point le caractère. R. d. E.

(b) C'est *Flacourt* qui porte ce jugement. Voyez son *Avant-Propos*. Il est assez singulier qu'on adopte son témoignage quand il parle contre un autre, & qu'on le tienne suspect quand il parle pour soi-même. R. d. E.

(c) L'Auteur du Journal de Mr. de la Haye accuse *Flacourt* d'avoir rempli ses Relations de faussetés, dans la même vue. Mais, en ce cas, il est assez surprenant que *Rennefort* n'ait point censuré l'Ouvrage de ce dernier, qui étoit cependant public depuis l'année 1661. Pour concilier tous les droits, il faut supposer, comme cela est en effet, qu'à l'arrivée de M. de la Haye, les choses avoient bien changé de face à Madagascar, par la mauvalle conduite des François. R. d. E.

gard
que
L
dans
don
deca
Fran
d'A
min
goil
circ
les
pou
tuga
qu'i
abar
S
du
terre
tes.
verd
coup
du b
les
pour
faine
diers
arbre
form
beau
fable
beau
L
par u
les d
dant
On r
ceux
Gran
(d
lomé
Plinc
& pa
(e
113.
(f

gardent l'Histoire Naturelle, à laquelle il paroît s'être attaché avec quelque soin.

L'ISLE connue sous les différens noms, de *Madagascar*, qu'elle porte dans les Relations de *Marco Polo*; de *Saint-Laurent*, que les Portugais lui donnèrent après l'avoir découverte le jour de cette Fête, en 1492; de *Madagascar*, que lui donnent ses habitans naturels, & d'*Isle Dauphine*, que les François lui ont donné en 1665 (d), est située le long des Côtes Orientales d'Afrique. Elle s'étend depuis onze jusqu'à vingt-cinq degrés cinquante minutes de latitude méridionale, qui font trois cens trente-six lieues Françoises de longueur. Sa plus grande largeur est de cent vingt lieues, & sa circonférence d'environ huit cens (e). C'est la plus grande Isle de toutes les Mers connues. Elle a été visitée de toutes les Nations de l'Europe, qui poussaient leur Navigation au-delà de l'Equateur, particulièrement des Portugais, des Anglois & des Hollandois; mais il paroît que les difficultés qu'ils ont trouvées à s'en rendre maîtres, ou à s'y établir, leur en ont fait abandonner le dessein (f).

SA pointe, au Sud, s'élargit vers le Cap de Bonne-Espérance; & celle du Nord, beaucoup plus étroite, se courbe vers la Mer des Indes. Cette terre est extrêmement relevée par des montagnes fort droites & fort hautes. Mais on y voit de très-agréables plaines, & de grands bois toujours verts, dont les arbres sont si durs que la coignée s'émouffe au premier coup. Il faut vingt années à leurs rejettons, pour atteindre à la grosseur du bras. On trouve dans les bois quantité de fosses, où l'amas des feuilles & des branchages se corrompant avec l'eau de pluie, engendre une pourriture qui infecte l'air, & qui rend les habitations voisines assez malsaines aux Étrangers. Cependant les citronniers, les orangers & les grenadiers n'en croissent pas moins en abondance. Ils se mêlent avec d'autres arbres, dont les fleurs ressemblent au jasmin d'Espagne; & ce mélange forme naturellement des berceaux qui surpassent la régularité de l'art. Ces beaux lieux sont plus fréquens à quelques miles des bords de la Mer; & le sable délié, que le vent y souffle, est propre à les entretenir dans leur beauté (g).

L'ISLE est arrosée dans toutes ses parties par de grandes Rivières, & par un grand nombre de fontaines, dont les eaux sont meilleures que celles de France. On y voit des Villes, des Bourgs & des Villages. Cependant le nombre de ses habitans n'est pas proportionné à son étendue (h). On n'en compte pas plus de seize cens mille, tous Noirs, à l'exception de ceux d'une petite Province au-dessus des Matatanes, & de la plupart des Grands, qui étant descendus des Arabes conservent encore quelque chose de

(d) Elle est nommée *Memutbias* par Ptolomée; *Cerné*, suivant quelques-uns, par Plin; *Sarandip* par le Géographe Nubien & par les Arabes. [*Flacourt*, pag. 116.]

(e) [Relation de *Rennefort*] pag. 44 & 118.

(f) Pag. 45.

(g) Pag. 118.

(h) *Flacourt* nomme plusieurs Provinces & diverses Rivières (pag. 4 & suiv.); mais avec peu d'exacritude dans les grandeurs & les divisions. C'est néanmoins ce qu'on a de plus détaillé sur la Géographie de l'Isle.

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.

Situation & grandeur de l'Isle.

Idee générale du Pays.

Nombre des habitans.

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.

Leur figure
& leur caractère.

Figure des
femmes.

Elles sont
capables de
tendresse &
de fidélité.

Raison
pour laquelle
l'Isle n'est pas
plus peuplée.

de leur teint; mais il noircit insensiblement & chaque génération y apporte quelque différence (i) (k).

LES Madagascarois, ou les *Madecasses*, sont grands, agiles, & d'une contenance fière. Ils sçavent prendre un air riant, sous lequel ils cachent le fond d'un grand dessein ou d'une forte passion, avec autant d'art que les plus grands fourbes de l'Europe. Ils sont capables d'Arts & de Sciences. Il y a peu de métiers en Europe, dont ils n'ayent du moins des idées grossières, & qu'ils n'exercent avec utilité. Ils écrivent en caractères Arabesques, de la droite à la gauche. Ils s'appliquent à l'Astrologie, & leurs prédictions se font par des points nombrés, qui ressemblent beaucoup à la *Nomancie* & à la roué de Pythagore. Les femmes y sont bien-faites, & d'une complexion fort amoureuse. L'Auteur leur attribue de la bonne mine & de la beauté, des yeux brillans, des dents admirables, une peau fort douce, mais fort noire: & qui voudra, dit-il, considérer sans prévention que ce noir est inaltérable & n'a pas les inégalités des teints blancs, y trouvera une beauté plus constante; elles sont d'ailleurs fort propres. Elles se servent de la pâte dont on a parlé à l'occasion de Dian Nong, & leur parure est celle qu'on a représentée dans le même article (l).

ELLES ont quelquefois des Amans, qu'elles aiment avec autant de fidélité que de tendresse. Le Commandant François de l'Isle de Sainte-Marie en avoit épousé une, qu'il surprit avec un Nègre. Il employa la double autorité de Gouverneur & de Mari, pour faire attacher le Nègre à un arbre, où il le fit percer de quatre coups de zagaie. On le crut mort. La Dame eut le soin d'envoyer reconnoître s'il l'étoit effectivement; & lui ayant trouvé quelque reste de force, elle lui sauva la vie, en faisant mettre dans ses playes des blancs de poule écorchée vive (m). Les Insulaires ont beaucoup de complaisance pour les femmes. Jamais ils ne marquent de colère ni de tristesse en leur présence. Ils y trouvent au contraire une source de joye, qui les dispose toujours à jouer, à chanter & à danser. Enfin, là comme dans tous les Pays du monde, les femmes sont le charme de la société, & la consolation de ceux qui sont maltraités par l'usage ou par la cruauté des hommes, qui se traitent mutuellement comme des tygres.

UNE raison qui s'oppose beaucoup à la multiplication des habitans, est l'usage établi dans l'Isle, de distinguer des jours heureux & malheureux pour la naissance des enfans, & d'abandonner impitoyablement ceux qui n'arrivent pas au monde dans un jour heureux. Les autres, au contraire, sont reçus comme les favoris du Ciel. Ils sont lavés dans quelque eau courante & soigneusement nourris par leurs mères, qui les portent sur leur dos dans une toile. Celles qui ont les mammelles assez longues, les donnent par-dessus l'épaule. Celles qui les ont plus courtes, portent leurs enfans de-

(i) Pag. 127.

(k) C'est-à-dire à proportion qu'ils se mêlent avec les véritables Originaires; car sans cela la couleur reste inaltérable dans la

même génération. R. d. E.

(l) Pag. 123. Voyez ci-dessus la Relation de Rennafort.

(m) Pag. 130.

devant elles. On trouve à Madagascar, comme au Cap-Verd, des mères & des nourrices qui n'ont pas plus de dix ans. Elles sont un mois sans sortir, après leurs couches; & deux mois après elles portent, pour marque de leur délivrance, un petit ballet de feuilles de latanier. A l'égard des mariages, on ne fait aucune information sur la conduite des filles. Elles ont la liberté de disposer de leurs faveurs. Un Grand épouse ordinairement quatre femmes, qui sont logées séparément, parce qu'il leur est difficile de s'accorder sur un intérêt aussi sensible que l'affection de leur mari. Un Insulaire, qui veut se marier, demande une fille à ses parens, & leur donne, pour l'obtenir, des bœufs, des moutons, des manilles d'or & d'argent, ou d'autres richesses proportionnées à son rang. La religion n'entre pour rien dans les cérémonies du mariage (n).

ON voit, à Madagascar, des femmes qui sortent de l'ordre commun par leur courage & par leurs vertus. Les Annales du Pays célèbrent une *Dian-Rena*, qui fit la conquête de l'Isle, & dont l'histoire est écrite. *Dian-Nong*, maîtresse ou femme de *la Case*, offre mille exemples de générosité & de courage. Elle l'avoit suivi plusieurs fois à la guerre. Il lui avoit dû plus d'une fois la vie. Chamargou, qui cherchoit à le faire périr, avoit payé des Nègres pour l'assassiner. Ils le surprirent endormi & sans gardes, dans sa propre maison, où ils auroient pénétré jusqu'à lui, si *Dian Nong*, la zagaie à la main, ne se fût mise en état de les arrêter & ne lui eût donné le tems de se reconnoître. Elle l'avoit sauvé dans une autre occasion, où elle fut blessée en combattant généreusement pour sa défense (o).

LES habitans de Madagascar ont des loix, dont ils ne connoissent pas l'origine, mais qui s'observent avec beaucoup d'uniformité dans toutes les parties de l'Isle. On perce les mains aux voleurs. On coupe la tête aux meurtriers, avec des fers de zagaie. C'est le *Robandrian*, ou le Grand de la Province, qui juge avec les Chefs de chaque Village. Il ne prend rien pour le procès d'un criminel, & croit gagner assez de purger le Pays d'un scélerat. Mais, dans les causes civiles, on lui amène, pour son droit, un nombre de bestiaux proportionné à l'importance du procès.

LE Vassal ne peut jamais se dispenser de suivre son Chef à la guerre. Il fuit lorsqu'il le voit fuir ou tomber d'un coup mortel. Il se présente aux coups avec courage, lorsqu'il est animé par l'exemple; & si la mort est inévitable, il la reçoit sans murmure. Aussi la fuite d'une Armée de Nègres commence-t-elle toujours par leurs Chefs; & de-là vient que les memes combattans qui tournoient le dos au premier effort des François, devenoient au contraire braves & résolus sous leur conduite. Si le Grand est vainqueur, la cruauté est le premier effet de sa victoire. Il extermine ordinairement la race de son ennemi. S'il est vaincu & que son ennemi lui laisse la vie, il meurt quelquefois de honte & de chagrin (p).

LES Villes sont ordinairement d'environ mille cases. Elles sont entourées d'un fossé large & profond de six pieds, & d'une forte palissade sur la crête intérieure. Le *Donac*, ou la maison du Seigneur, s'élève au-dessus des

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.

Mariages.

Héroïnes de
Madagascar.Loix &
Justice.La bravoure
des Nègres
dépend
de leurs
Chefs.

Leurs Villes.

(n) Pag. 131.

(p) Pag. 128.

(o) Pag. 139.

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.

des autres, quoiqu'elle ne soit bâtie que de planches & couverte de feuilles, comme celles de ses plus vils sujets. Après le coucher du Soleil, tous les habitans qui ne sont pas arrêtés par l'âge ou la maladie, s'assemblent autour du Donac, pour danser & pousser des cris de joye. Ils battent la terre de la plante des pieds, avec un air d'emportement qui effraye les Etrangers. Ils chantent ou racontent, en hurlant, les exploits de leurs Ancêtres. Ils exaltent la valeur de leur Prince. Ils lui prédissent toutes fortes de prospérités. Les femmes dansent en rond, au son d'un Instrument composé d'une grosse canne, avec des filets qui servent de corde. Elles en jouent presque toutes, en se l'appuyant sur la mammelle gauche, qu'elles font entrer dans une demie-calebasse attachée au bout de la canne. Elles touchent les cordes de la main droite, & le son est accompagné de leur chant (q).

Leurs Cases.

LES cases, ou les huttes communes, ressemblent à celles du Cap-Verd; c'est-à-dire, qu'elles sont si basses qu'on ne peut s'y tenir debout. Les Bourgs n'ont pour défense qu'une palissade de pieux. Les Villages sont sans pieux & sans fossés. Quelquefois même ils changent de situation. Quatre Nègres élèvent facilement une case & la transportent sur leurs épaules. Mais les usages y sont les mêmes que dans les Villes. Lorsqu'un Seigneur en visite un autre, celui qui reçoit cet honneur prête à son hôte celle de ses femmes pour laquelle il lui remarque du goût, & ce seroit lui faire un insigne affront que de ne pas s'en servir. Les richesses de l'Isle consistent en troupeaux, dont le soin regarde les hommes, comme celui de cultiver le riz & les racines est abandonné aux femmes. Elles se servent d'un bâton pour faire un trou en terre, à côté du gros orteil de leur pied droit. Elles y laissent tomber les grains de riz; ou, s'ils s'en écartent en tombant, elles les y poussent avec le même orteil. Les racines se plantent de même. C'est une occupation commune aux deux sexes, de faire des pagnes ou des tapis de coton, qu'ils teignent de diverses couleurs. Ils n'ont pas de métiers dressés; mais étendant leurs filets à terre, ils y passent d'autres filets, avec de petits bâtons qu'ils lèvent & qu'ils baissent. L'or, l'argent & les pierres précieuses n'ont d'usage, parmi eux, que pour l'ornement des femmes (r).

Agriculture
de Madagafcar.Nourriture
des habitans.

LEUR nourriture ordinaire se réduit au lait de vaches, au riz & aux racines. S'ils mangent quelques pièces de bœuf rôti, ce n'est qu'aux jours de fête ou de grande cérémonie. Ils les rôtissent avec la peau, après l'avoir nettoyée, comme on nettoye celle de porc. Leur liqueur chérie est une espèce d'hydromel, composé de trois quarts d'eau & d'un quart de miel qu'ils font bouillir & écumer, & qu'ils conservent dans de grands vaisseaux de terre noire. Elle y acquiert un goût fort agréable, mais nuisible à l'estomac des François. Ils font aussi un vin de cannes de sucre & de bananes. Le premier est plus fort que leur liqueur de miel; & l'autre n'a que de l'agrément, sans aucune force (s).

Leur habillement.

L'HABIT le plus somptueux d'un Madecasse est un pagne sur les épaules, & un autre qui le couvre de la ceinture aux genoux; avec des semelles de cuir

(q) Pag. 125.

(r) Pag. 126.

(s) Ibid. & pag. 127.

cuir pour sandales, & une sorte de panier sur la tête. Les gens du commun ne portent, comme la plupart des Nègres d'Afrique, qu'un petit morceau de toile par devant, & un autre derrière; ou une ceinture, dont les deux bouts pendent & les couvrent fort mal.

ON a vû, dans la Relation du premier Voyage des Hollandois, comment ces Insulaires enterrent leurs Morts; & dans celle de Rennefort, quel respect ils ont pour les tombeaux. Mais ils ne joignent nulle pratique de religion à ces devoirs funèbres. Ils n'ont d'ailleurs aucun Temple, ni d'autre Divinité connue que celle qu'ils se font chacun dans leur case, & qui est une espèce de grillon qu'ils nourrissent au fond d'un grand panier, dans lequel ils mettent aussi ce qu'ils ont de plus précieux. Ils donnent à cet assemblage le nom de leur *Oly*. Ils dansent autour, avec un emportement qui ressemble à la fureur; & lorsqu'ils se croient inspirés de cet *Oly*, ils exécutent courageusement ce qui se présente à leur imagination. Quoiqu'ils n'aient pas d'autres principes que ceux de la Nature, ils sont livrés à mille superstitions; & dans leurs grossières idées d'Astrologie, ils ne voyent & ne s'imaginent rien à quoi ils n'attachent quelque liaison avec l'avenir (t). Lorsqu'on les interroge sur l'origine de leur existence & de celle du Monde, on ne tire d'eux que des fables ridicules. Cependant l'usage de la circoncision, qu'on croit généralement répandu dans l'Isle, ne laisse aucun doute que des Juifs ou des Mahométans n'y aient porté quelques lumières de religion. Cette cérémonie se fait de trois en trois ans. On bâtit, dans chaque Ville, une halle élevée sur des piliers de bois & ceinte de pieux en palissade. Le Grand, après avoir égorgé un taureau, dont il répand le sang autour de cet espace avec du vin de miel, ouvre la palissade & plante à cette ouverture un bananier chargé de ses feuilles & de ses fruits, auquel il suspend une ceinture teinte du même sang. Ce lieu passe alors pour sacré. On n'en approche qu'avec respect, & ce sentiment permet encore moins d'y entrer. Les pères des enfans, qui doivent être circoncis, jettent pendant les huit premiers jours de la Lune de Mars; & pour dernier acte de cette pénitence, ils les promènent dans les rues sur leurs épaules, enveloppés dans leurs pagnes. Les jeunes gens à marier suivent la procession, armés de leurs zagaies, dont ils font des gestes menaçans comme s'ils alloient au combat. Après avoir tourné trois fois autour du lieu sacré, ils s'arrêtent devant l'ouverture, où, se séparant en deux troupes, ils s'exercent par de feintes attaques jusqu'à ce qu'ils tombent de lassitude sur des nattes qu'on leur a préparées. Le lendemain, un Prêtre, dont l'office est de chasser les mauvais Esprits des enfans, court en furieux dans chaque case, menace les Esprits, les force de sortir & de se réfugier dans un poulet qui est lié à la porte du Grand, & qu'il écrase. Ensuite les pères & les mères se présentent au Grand, avec autant de bœufs & de poulets noirs qu'il y a d'enfans, & le prient de nommer le jour de la circoncision. Ce jour arrive. Le Grand, assis à l'entrée de la halle, sur une table couverte de pagnes, reçoit les offrandes des mères. Il entre dans la halle. Il se place au centre, & les pères lui présentent leurs enfans

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.

Leur Religion.

Cérémonie
de leur cir-
concision.

sur

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.

Entretien
de l'Auteur
avec un Om-
bialle.

Animaux
de l'Isle.

sur une pierre fort polie, qui sert de théâtre à l'opération. Chaque père égorge aussitôt son poulet, dont il fait distiller le sang sur la playe de l'enfant. La mère trempe du coton dans le sang du poulet & dans celui du bœuf, qu'on égorge aussi, & le lie sur la blessure (v). Si l'on compare cette cérémonie avec celle des Nègres d'Afrique, on y trouvera si peu de différence, qu'elles doivent venir de la même source (x).

RENNEFORT, surpris de ne pas trouver des principes de religion plus développés dans les habitans de Madagascar, voulut sçavoir d'un de leurs Sçavans, sur quoi il fondoit l'adoration d'un aussi vil animal que celui qu'ils nourrissent dans leurs Olys. L'Ombialle, tel est le nom par lequel on les distingue, lui répondit fort gravement, que dans le sujet ils respectoient le principe, & qu'il falloit déterminer un sujet pour fixer l'esprit. Cette réponse causa de l'admiration à Rennefort (y). Mais se rappelant les reveries des Egyptiens & de tant d'autres Peuples, il demanda à l'Ombialle, si le Soleil ne lui paroissoit pas plus adorable que son Grillon. Il me le paroît autant, lui dit le Prêtre Nègre: & ramassant un caillou; dans cette pierre que tu vois, ajouta-t-il, le Soleil est tout entier. Pour expliquer cette doctrine, il continua de lui dire, que plus l'objet paroissoit humble, plus il représentoit le véritable Etre; que la Nature s'ouvroit pour s'expliquer elle-même; qu'un rayon de la lumière qui anime ce véritable Etre, s'épanchant de tous côtés, pénétroit tous les sujets; qu'il y avoit à la vérité moins d'éclat dans les sujets les plus simples; mais que par cette raison même il y avoit plus de sa vertu, & un certain amas du principe qui s'y pouvoit recueillir plus facilement. Il refusa de donner plus d'étendue à son explication; mais il soûtit qu'on pouvoit donner à une figure la vertu du véritable Etre. Rennefort lui demanda, en riant, s'il sçavoit quelque secret qui pût l'empêcher de se noyer lorsqu'il retourneroit en France. L'Ombialle lui donna un morceau de fer rond & plat, de la grandeur d'un quart-d'écu, sur lequel étoient sept fois trois pointes, & quelques caractères Arabes, en l'assurant qu'aussi long-tems qu'il le porteroit sur lui, il n'avoit rien à craindre de l'eau pour sa personne. Rennefort avoue qu'il portoit ce talisman lorsqu'il étoit sur son Vaisseau qui périt dans la Manche; mais il ne veut pas qu'on le soupçonne de lui avoir attribué son salut (z).

IL n'y a point de Pays connu, où les bœufs & les vaches foyent en aussi grand nombre qu'à Madagascar. On en distingue trois espèces; l'une, qui a les cornes telles qu'on les voit communément en France; une autre qui les a pendantes; & la troisième, qui n'en a point. Mais les trois espèces ont une bosse de graisse entre les épaules & le col. Les moutons ont la queue large d'un demi-pied, & traînante jusqu'à terre. On trouve par-tout des pores sauvages & privés, & quantité de cabris, quoique l'Isle soit infestée par des animaux que les habitans nomment *Farafes*, de la nature du loup

(v) Pag. 132 & 133.

(x) Voyez la Relation de *Moors*, au III^eme. Tome de ce Recueil.

(y) Une si parfaite identité dans le culte de deux Religions différentes, étoit en

effet frappante, & ce n'est pas sans raison que Mr. Prevost fait passer Rennefort de l'étonnement à l'admiration, en appuyant un peu sur ses termes. R. d. E.

(z) Pag. 134. & 135.

loup, mais encore plus voraces. On est obligé d'entretenir, nuit & jour du feu dans les cases, pour en éloigner de si dangereux ennemis. Entre plusieurs espèces de singes, il s'en trouve une qui n'est pas moins redoutable, du moins dans les lieux qui en sont peuplés. Un Chasseur François, attaqué par une troupe de ces méchans animaux, n'eut l'obligation de sa vie qu'à son chien (a). Les Insulaires croient en général que les singes sont une espèce d'hommes fainéans, qui ne veulent pas prendre la peine de se bâtir des cases. Les crocodiles sont communs dans les rivières de l'Isle, d'où ils se répandent dans les étangs. On trouve dans les forêts quantité de chats sauvages, qui ne sont pas moins timides que nos lièvres. Les chiens & les porc-épics y sont en abondance. On y rencontre une infinité de couleuvres, quelques-unes aussi grosses que la cuisse, mais sans aucune qualité nuisible. Rennefort, après avoir confirmé par son expérience que les caméléons prennent la couleur de l'objet sur lequel ils sont posés, ajoute qu'elle leur entre par les yeux, comme un petit filet de vin qui tombe dans un verre le rougit peu à peu (b).

LES rivières & les étangs de Madagascar sont remplis de poisson, & ses Côtes maritimes offrent une abondance continuelle de rayes, de folles, de dorades, de rougets, de turbots & de bonites. Les huîtres y sont de la grandeur de la main, mais d'un goût douçâtre, qui les rend moins agréables que les nôtres (c).

ON y trouve des perdrix rouges & grises, plus petites de moitié que celles de France & moins succulentes; des tourterelles, des ramiers, un nombre infini de canards & de cercelles; des perroquets gris, dont les jeunes sont d'un goût plus exquis que les ramiers & les tourterelles; des faisans, des poules pintades & des poules communes; des poulets-d'inde, dont la race y est venue de l'Europe; des oiseaux de la grandeur du cygne, que les François nomment *Flamans* d'après les Portugais, qui les ont nommés *Flamingos*. Le nombre des petits oiseaux y est infini, & leur ramage véritablement délicieux. Les mouches à miel & les vers à foye travaillent sur presque tous les arbres; les mouches, dans une sorte de ruches, qu'elles se bâtissent sur de fortes branches, & quelquefois dans le creux des troncs; les vers à foye, dans leurs coques, dont tous les branchages sont chargés (d).

FLACOURT, qui s'étoit appliqué particulièrement à l'Histoire Naturelle de l'Isle, nomme quantité d'autres animaux, & s'attache plus soigneusement à leur description (e).

LE *Tendrac* est une espèce de porc-épi, dont les Insulaires trouvent la chair excellente, quoique Flacourt, qui la trouvoit fade, longue & molle, n'en ait jamais pu manger. Ces animaux dorment six mois, pendant lesquels ils s'enterrent dans des trous assez profonds, où ils ne prennent

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.

Rivières & Etangs.

Oiseaux.

Autres animaux observés par Flacourt.

Le Tendrac.

(a) Pag. 119.

(b) Pag. 120.

(c) *Ibidem*.

(d) Pag. 120. 121. Voyez la Relation

XI. Part.

du premier Voyage des Hollandois.

(e) Histoire de l'Isle de Madagascar, pag. 151. & suiv.

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.

- Le Foffa. Le Saca.
- Vondsira.
- Falanouc.
- Tfitfibi.
- Tretretrete.
- Antamba.
- Mangarfahoc.
- Breh.
- Famocantrara.
- Mandouts.
- Scorpion d'eau.
- nent aucune nourriture. Leur poil, qui est auffi piquant que celui du hérisson, tombe alors, & renaît lorsqu'ils se réveillent.
- Le *Foffa* est une forte de blereau, qui mange les poules. Sa chair est d'auffi bon goût, lorsqu'il est jeune, que celle du levraut.
- Le *Saca* est une espèce de chat-sauvage. Il s'en trouve de très-beaux, qu'on prend assez facilement lorsqu'ils cherchent à s'accoupler avec les chats domestiques. La plupart de ceux-ci ont la queue recoquillée.
- Le *Vondsira* est un petit animal semblable à la belette, rouge-brun, qui aime beaucoup le miel, & qui jette une odeur de musc.
- Le *Falanouc* est la vraie civette. Cet animal est fort commun dans l'Isle; & dans plusieurs Provinces, les habitans en mangent la chair.
- Le *Tfitfibi* est une espèce d'écureuil gris, qui se cache dans des trous d'arbres, & qu'il est très-difficile d'appriivoiser.
- Le *Tretretrete* est un animal de la grandeur d'un veau de deux ans, qui a la tête ronde & une face d'homme, les pieds de devant & de derrière semblables à ceux du singe, le poil frisé, la queue courte & les oreilles de l'homme. Il ressemble, dit Flacourt, au *Tanacht*, décrit par Ambroise Paré. C'est un animal fort solitaire, que les Insulaires évitent avec autant de soin qu'il les fuit.
- Le *Antamba* est une forte de grand chien farouche, qui a la tête ronde & quelque ressemblance avec le léopard. Il dévore les hommes & les veaux. Sa retraite est dans les montagnes les moins fréquentées, d'où il descend pour exercer ses ravages.
- Le *Mangarfahoc* est un grand animal, qui a le pied rond comme le cheval, & de longues oreilles. Lorsqu'il descend des montagnes il voit à-peine devant lui, parceque ses oreilles lui cachent les yeux. Son cri est celui d'un âne. Flacourt le prend pour un âne sauvage.
- Le *Breh* est une forte de grand cabri, fort sauvage, qui a une seule corne sur le front.
- Le *Famocantrara* est un petit animal, assez semblable au lézard, qui vit d'insectes & qui se tient attaché à l'écorce des arbres, où l'on a peine à l'apercevoir. Il tient le gosier ouvert, pour y recevoir des araignées & des mouches, dont il fait sa nourriture. Au-dessus du dos, de la queue, des jambes, du col & à l'extrémité du museau, il a comme de petites pattes, ou des griffes, qui lui servent à s'attacher contre les arbres, mais qui n'empêchent point qu'il ne saute très-rapidement sur la poitrine des Nègres, lorsqu'ils s'approchent d'un arbre où il se trouve. Ils le craignent beaucoup, parcequ'il se colle si fortement sur leur peau, qu'ils ne peuvent s'en défaire qu'avec le secours d'un rasoir.
- Le *Mandouts* est une espèce de couleuvre, entre plusieurs autres qui ressemblent à celles de France: mais celle-ci est de la grosseur de la cuisse humaine. Elle vit de rats, & de petits oiseaux qu'elle mange dans les nids.
- Les marais & les eaux croupies sont infestés d'une espèce de scorpion, que les bestiaux avallent quelquefois en buvant & qui leur cause la mort.

L'INSECTE qui se nomme *Vancoho* est une forte d'araignée, qui a le ventre gros, rond & noir. La Nature n'a rien de plus dangereux. Un homme qui en est piqué, tombe aussitôt sans connoissance. Flacourt a vû des Nègres demeurer deux jours en pamoison & froids comme la glace, pour une piqûre fort légère en apparence. Les remèdes des Infulaires sont des décoctions d'herbes, & beaucoup de soin à tenir le Malade près d'un grand feu.

L'*Anacalife* est une bête rampante, qui s'engendre entre l'écorce des arbres pourris, longue de cinq ou six pouces, & remplie de jambes comme la chenille. Elle est plate & menue. Elle a la peau très-dure. Son venin est aussi subtil que celui du scorpion & du vancoho.

LES rats, les fouris, les cloportes, les perce-oreilles, les punaises & les autres insectes, qui sont fort incommodés aux habitans de Madagascar, leur causent moins de mal ensemble qu'une autre petite bête, qui se nomme *Acolatau*, assez semblable au barbou. Toutes les cases des Nègres en sont remplies. Elle ronge tout ce qui s'y trouve, meubles & habits. Sa multiplication est surprenante. Quoiqu'elle soit d'abord très-petite, elle devient grosse comme le pouce. Il lui croit enfin des aîles, qui ne la rendent pas plus dangereuse, mais qui en augmentent l'incommodité lorsqu'elle commence à voler.

ENTRE diverses sortes de vers, il y en a qui ont la tête faite comme la mèche d'une charrière, & qui percent le bois le plus dur en le rongant. Ils font un trou à mettre le doigt, de la grosseur de leur corps. D'autres, qui rongent le bordage des Navires, ont la tête de la même forme, mais sont couverts d'écaïlles. Ils ne percent la planche qu'obliquement, sans en sortir jamais; ce que Flacourt regarde comme une grace de Dieu; parce qu'autrement, dit-il, il n'y auroit point de Navire qu'ils ne fissent couler à fond.

L'*Anacandef* est une petite couleuvre, menue comme un tuyau de plume, qui entre dans le fondement des hommes. Elle se darde & se glisse si promptement, tandis qu'on satisfait aux nécessités communes, que si l'on perd un moment pour la retirer, elle entre dans le fondement, perce les intestins & cause des douleurs qui sont suivies de la mort.

LE *Herechereche* est une mouche luisante, dont tous les bois sont remplis, comme d'autant de bluëtes de feu, qui forment un spectacle singulier pendant la nuit. Quelquefois elles s'attachent en grand nombre aux maisons. Flacourt crut un jour la sienne en feu; mais ayant été défabusé, il ne trouva qu'un sujet d'amusement & d'admiration dans ce qui avoit causé sa frayeur. La variété infinie des mouches, dans l'Isle de Madagascar, lui fit abandonner l'entreprise de les décrire.

ENTRE plusieurs espèces de fourmis, il y en a qui donnent un miel très-agréable. On en distingue deux sortes; l'une ailée, qui fait son miel dans le creux des arbres; l'autre sans aîles, qui le fait dans de grosses motes de terre, nommées *Vontontanes*, élevées en pointe, dures, & percées d'une infinité de trous, qui servent de passages à une multitude incroyable de ces petits animaux.

LES vers à foye sont de quatre sortes: 1°. ceux qui produisent une

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.
Vancoho.

Anacalife.

Acolatau.

Diverses
sortes de vers.

Anacandef.

Herechere-
che.

Fourmis qui
donnent du
miel.

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.

Quatre sortes de vers à soye.

seule cocque & qui ressemblent aux nôtres, avec cette différence que cette cocque est armée de petites épines. 2°. Ceux qui produisent quantité de petites cocques enfermées dans une grande, qui en contient quelquefois plus de cinq cens. 3°. Ceux qui font leur soye dans un arbre, nommé *Anacou*, qui ressemble au cyprès & qui croît au bord de la Mer. Les cocques sont seules; suspendues à un petit filet, & couvertes, à l'entour, de petits fêus des feuilles de l'arbre. Cette soye est la plus fine & la plus forte. 4°. Enfin ceux qui font leur soye sur un arbre, nommé le *Vontaquier*, dans de petites cocques, qui sont aussi seules. Flacourt assure que dans l'Isle de Sainte-Marie, les habitans mangent ces vers, lorsqu'ils sont en fèves, & qu'ils en jettent la soye.

SES observations embrassent aussi les oiseaux & les poissons. Mais dans le nombre infini des espèces, on ne s'arrêtera qu'à celles qui paroissent particulières à l'Isle (f).

Poules, Faisans & Perroquets.

EN général les volailles sont plus petites à Madagascar qu'en France. Les œufs de poule n'y sont pas plus gros qu'un œuf de pigeon. Quoiqu'il y ait quantité de gros faisans, tels que les nôtres, on en distingue une petite espèce, qui a les plumes violettes, le bec rouge, & dont la chair est excellente. Les gros perroquets sont noirs. Il s'en trouve de rouges-bruns, mais fort petits; & de verts, qui ne sont pas plus gros qu'un paifereau.

Le Foulimene ou l'oiseau de feu.

LE *Foulimene*, ou l'oiseau de feu, a véritablement les plumes de la couleur de l'écarlate. Sa beauté fait regretter la difficulté de l'élever. Il meurt en hiver; & si l'on en met plusieurs ensemble, ils s'entrebattent continuellement.

Trois sortes d'Aigrettes.

MADAGASCAR a trois sortes d'Aigrettes; de blanches, de noires & de grises. Elles vivent le long des eaux & sur le bord de la Mer. Leurs plumes sont d'une beauté extraordinaire.

Vourondoul.

LE *Vourondoul* (g) est une espèce d'orfraye, qui sent de loin un homme moribond ou atténué par la maladie, & qui vient faire des cris, aux environs ou au-dessus de la case.

Vouronchontsi.

LE *Vouronchontsi* est un oiseau blanc, qui suit toujours les bœufs & qui vit de mouches. Les François l'ont nommé *Aigrette de bœufs*, parcequ'il a quelque ressemblance avec l'aigrette; mais ses plumes n'ont pas la même beauté.

Rassangue.

LES oyes sauvages, qui se nomment *Rassangues*, ont une crête rouge sur la tête.

Taleva.

LE *Taleva* est un oiseau de rivière, de la grosseur d'une poule, qui a les plumes violettes, le front, le bec & les pieds rouges. Flacourt en parle avec admiration. Les oiseaux aquatiques sont rarement gros dans l'Isle de Madagascar. D'un grand nombre, que l'Auteur nomme, la plupart ne le sont pas plus qu'un pigeon. Il distingue plusieurs sortes de cerelles.

(f) Flacourt, *ibid.* pag. 163.

dans la langue Madecasse (1).

(g) *Vouron* signifie Oiseau en général,(1) M. PÉREZ écrit toujours *Voron*, R. d. E.

LE *Mentavaza* est un oiseau d'excellent goût, qui vit sur la fable de la Mer, & qui a le bec long & crochu. Sa couleur est grise; & sa grosseur, à-peu-près celle d'une perdrix.

LE *Vouronpatra* est une espèce d'autruche, qui se retire dans les lieux déserts, & qui fait ses œufs d'une singulière grosseur.

LE *Hotabota* est un petit oiseau, qui sans ressembler à la caille, habite comme elle les champs cultivés & ne s'élève guères au-dessus de la superficie. Les cailles du Pays sont plus petites qu'en France, & volent si peu qu'on les prend à la course.

LE *Vouron-ambova* est un oiseau nocturne, qui a le cri d'un petit chien, & qui imite aussi les plaintes d'un petit enfant nouveau né.

LE *Fany* est une chauve-fouris, de la grosseur d'un chapon, qui se pend aux arbres secs, par deux crochets que la Nature a mis au bout de ses ailes, dans lesquelles elle se trouve enfermée comme dans une bourse. L'Auteur assure qu'elle ne fait pas d'œufs. Elle *enfante*, dit-il, ses petits entre ses ailes, & les allaite comme une chienne. Elle a le corps velu, & le museau pointu comme un renard. On ne connoît point d'oiseau si gras, quoiqu'elle se nourrisse uniquement de fruits.

ENTRE les poissons qui ne sont pas connus hors de Madagascar, Flacourt n'en remarque point de plus extraordinaire, que le sanglier de Mer. Il en vit un, de la grosseur d'un bœuf, & sans écailles, mais velu comme un sanglier, qui avoit un trou sur la tête & une nageoire sur le dos, les pieds de crocodile, deux yeux fort petits, environ cinquante dents de chaque côté de la gueule, aussi grosses que les doigts humains; la queue velue, & de la longueur d'une brassé, qui diminuoit en pointe. Ce monstre étoit mort, proche du Fort Dauphin, où la Mer l'avoit jetté, & commençoit à sentir si mauvais qu'on n'osa l'écorcher.

LE *Fiantfandoc* est un autre poisson des mêmes Côtes, qui n'est couvert que d'os au lieu de peau; mais l'Auteur n'en donne pas d'autre description. Les coquillages y sont d'une beauté admirable, & d'une variété de formes qui ne l'est pas moins. Dans les roches de la Mer, la Nature paroît avoir imité les arbres, les buissons & d'autres excrescences qui ne se voyent ordinairement que sur la terre. On y trouve jusqu'à des grappes de raisin & des potirons. Ces rochers sont une espèce de corail blanc.

ENTRE les fruits & les plantes Rennefort vante une noix particulière à l'Isle, qui a l'odeur de toutes les épiceries. Sa grosseur est celle de la noix muscade; mais elle est plus brune & plus ronde. La Nature produit du poivre, aux environs mêmes du Fort Dauphin, mais en petite quantité, parcequ'il y manque de culture. Le bled & le raisin n'y arrivent point à leur maturité, sujet continuel de plainte pour les Etablissements Européens, quoique cette privation soit compensée par l'abondance du riz blanc, qui croît dans les lieux bas lorsqu'il est soigneusement cultivé, & par celle du riz rouge, qui n'est pas moins abondant sur les montagnes (*b*). Le tabac y est très-commun, mais d'une violence extraordinaire. On se dispense de

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.

Le Mentavaza.

Le Vouronpatra.

Le Hotabota.

Le Vouronambova.

Etrange chauve-fouris.

Sanglier de Mer.

Le Fiantfandoc, poisson couvert d'une peau osseuse.

Fruits & Plantes.

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.Racines.

L'Ouvifoutchi.La Cambare.

Ouvihare..

Offeque.

La Mavondre.

Racines qui
viennent fans
culture.

Fandre.

nommer quantité d'arbres, de fruits, de plantes & de racines qui font les mêmes qu'en Afrique & dans les Indes. Mais Flacourt en décrit plusieurs qui font propres à Madagascar.

OUTRE les ignames, dont l'Isle a plusieurs sortes, on y trouve quantité d'excellentes racines. Aussi les habitans en font-ils leur principale nourriture. La meilleure est 1^o. l'*Ouvifoutchi* (i), qui devient très-gros dans une bonne terre. On en voit de la grosseur du corps d'un homme; mais ordinairement de celle de la cuisse. Les habitans, dans leur commerce, en donnent cent [ou cent] cinquante pour une vache.

2. LA *Cambare* est de même grosseur; mais on en donne cinq cens pour un *Ouvifoutchi* (k).

3. LES *Ouvihares* (i) sont les moindres & les moins chères, quoiqu'elles soyent aussi fort estimées; mais elles multiplient plus que les autres. On coupe ces racines en pièces pour les planter. Elles demandent huit mois pour arriver à leur maturité. L'*Offeque* est fort amère. Mais les Nègres, qui l'aiment beaucoup, la font bouillir pour lui ôter cette qualité. Séchée ensuite au Soleil, elle se garde plusieurs années sans corruption; & pour la manger, on la fait ramollir dans l'eau.

4. LA *Mavondre* est une autre racine d'un goût très-agréable, de la grosseur d'un œuf de poule. La peau en est amère, mais la chair a le véritable goût des marons. Les *Valeves* & les *Triats* sont aussi des racines qui se cultivent.

5. D'AUTRES viennent sans culture; telles que les *Ouvienpassos*, qui se trouvent dans les bois, & sur le bord de la Mer. Elles sont de la grosseur & de la longueur du bras. Leur goût tire sur celui des cambares: les *Ouvirandres* sont de la grosseur du pouce & de fort bon goût. Elles croissent dans les étangs & poussent une feuille longue comme la main, & large de deux doigts: les *Ovidambous* sont la racine d'une sorte de vigne, qui porte des raisins noirs, tirant sur le goût du muscat, & dont le bois meurt tous les ans. Cette racine, qui est d'ailleurs peu agréable, ne se mange que dans les tems de famine; les *Vabalaies* sont grosses comme la tête d'un homme, & leur goût est celui de la poire de bon-chrétien. Elles ont l'écorce grise, & se mangent crues ou cuites. Elles sont l'unique nourriture du peuple, dans quelques cantons où elles croissent en abondance: les *Fangbits* deviennent monstrueusement grosses. Elles appaisent tout à la fois la faim & la soif. On les mange crues, & la digestion en est facile. Leur écorce est rougeâtre. Elles croissent sous un petit buisson, & l'on en voit de plus grosses que le corps d'un homme.

LA *Fandre* est une herbe rampante, dont la racine se mange, comme celle du *Hombouc*, qui est une autre herbe. Les *Sonzes* sont une espèce de choux, dont les feuilles sont rondes, & si larges, que de quelques-unes on pourroit faire un parasol. Ces feuilles, cuites avec la viande, ont le goût de nos carreaux; & leur racine ne l'a pas moins agréable que le cul d'artichaut.

6. LES

(i) Flacourt, *ubi sup.* pag. 114. & suiv.

chi. R. d. E.

(k) L'Original porte pour cent *Ouvifout-*(l) *Ouvi* signifie Racine, en général.

6. LES *Houmimes*, ou *Voamifas*, sont de petites racines de la grosseur du pouce, qui multiplient extrêmement. Elles approchent du goût des navets. Le *Tantamou* est la racine d'une espèce de nenuphar qui a la fleur violette. On la fait cuire dans l'eau ou sous la braïse. Les hommes & les femmes en sont également friands, parceque sa vertu, contraire à celle de nôtre nenuphar, est d'exciter à la luxure.

L'*Ampemba* est une sorte de millet, qui croît de la hauteur d'une pique, & qu'on cultive soigneusement. Il est difficile à digérer. Les *Voanghenbes* sont de petites sèves, d'un fort bon goût lorsqu'elles sont vertes. Les *Voandfourus* sont de petits pois de la grosseur de la vesce, que Flacourt trouvoit aussi bons que les nôtres. Les *Antacs* sont une espèce de fasséoles.

7. LE *Voandfou* est une espèce de fèves, qui multiplient beaucoup. Elles croissent en terre, chacune dans sa gousse. Les feuilles de l'herbe ressemblent à celles du treille.

8. LES *Varvattes*, ou les *Ambarvatsis*, sont des plantes qui ressemblent au genêt d'Espagne. Elles fleurissent de même, & portent une gousse qui contient une petite graine semblable à de la vesce; elles croissent de la hauteur d'un petit cerisier. Les vers à foye se nourrissent de leurs feuilles.

9. ON ne nomme les bananes, que pour faire honneur à Madagascar par la variété de leurs espèces. Il s'en trouve de grosses comme le bras, & d'autres qui n'ont pas plus d'un pouce d'épaisseur, mais toutes fort bonnes & très-nourrissantes. Dans plusieurs cantons, on fait des pagnes de filaments de la tige du bananier, qu'on prendroit pour des étoffes de foye.

10. L'*Ananas* n'est pas excellent aux environs du Fort Dauphin.

11. LES cannes de sucre n'y servent qu'à faire une boisson très-forte, qui se conserve peu, & qui se boit le troisième jour.

12. LE *Voanato* est le fruit d'un gros arbre, qui croît sur le bord de la Mer. Sa chair est pâteuse, mais nourrissante. Les habitans la mangent, ou seule, ou avec du lait & du miel. L'arbre qui porte ce fruit est rouge, dur, pesant, incorruptible, excellent pour bâtir.

13. LE *Vontaca* est un fruit de la grosseur d'un coing, revêtu d'une coque aussi dure que la gourde. Il est rempli de grosses graines plates, semblables à la noix vomique, mais plus petites. La chair est agréable & de bonne odeur dans sa maturité. Flacourt croit que c'est ce qu'on appelle aux Indes *Cydonium Bengalense*.

14. LE *Voarots* est le fruit d'un grand arbre, très-branchu depuis le pied, qui s'élève en forme ovale. La feuille ressemble à celle de l'olivier. Le fruit est une espèce de cerise un peu aigre, mais qui a peu de chair, parceque le noyau en est très-gros. Elle croît par bouquets; & l'on en distingue trois couleurs, la rouge, la blanche & la noire.

15. LES *Tamarindes* de Madagascar sont les plus beaux arbres du Pays, par leur grandeur, leur grosseur, & l'épaisseur de leurs branches. Les gousses, qui portent le fruit, ne sont pas plus grandes que celles des fèves de France. Outre les qualités du fruit, qui sont connues dans la Médecine, Flacourt assure que l'écorce du bois & le bois même, bouillis dans l'eau, sont un spécifique contre l'enflure & l'obstruction du foye. Les habitans nomment cet arbre *Monte*.

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.

Houmimes.
Tantamou.

Ampemba.

Voandfou.

Varvattes.

Bananes de
diverses for-
tes.

Ananas &
cannes de su-
cre.

Voanato.

Vontaca.

Voarots.

Tamarinde.

16. LE

qui sont les
rit plusieurs

ouve quan-
r principale
très-grosse
un homme;
ur commer-

q cens pour

, quoiqu'el-
s autres. On
t huit mois
les Nègres,
té. Séchée
n; & pour

ble, de la
air a le vé-
racines qui

fos, qui se
e la grosseur
res: les Ou-
les croissent
& large de
e, qui porte
meurt tous
ge que dans
un homme,
corce grise,
du peuple,
bits devien-
faim & la
r écorce est
voit de plus

ge, comme
une espèce
elques-unes
de, ont le
le cul d'ar-

6. LES
a général.

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.Voaverome.
Voalelats.
Voanounouc.

Voathious.

Voavalouts.

Azonvalala.

Voafoutre.

Entsafacale.

Voafontsi.

16. LE *Voaverome* est un fruit violet, aussi petit que la groseille rouge, doux & très-agréable. On s'en sert pour teindre en noir & en violet.

17. LE *Voalelats* est une sorte de meure blanche, dont l'arbre néanmoins, ni les feuilles, ne ressemblent point à nos meuriers. Ce fruit est d'une agreur excessive.

18. LE *Voanounouc* est le fruit d'une espèce de figuier, dont les feuilles approchent de celles du poirier. Ce fruit ressemble, par la forme & le goût, aux figues de Marseille. L'arbre coupé jette du lait, & l'écorce sert à faire des cordages. Il croît fort haut; ce qui n'empêche que quelques-unes de ses branches ne touchent à terre, où elles prennent racine & forment d'autres arbres. Flacourt en a vu quatre, qui étoient devenus des arbres de deux brasses de tour. Il a parlé d'un autre arbre de l'Isle de Sainte-Marie, dont le fruit n'est pas plutôt tombé qu'il prend racine & forme un bois si épais qu'il est impossible d'y passer. Cet arbre se nomme *Thious*, & le fruit *Voathious*. Madagascar a une autre espèce de figuier, nommé *Nonnoue-iffaie*, dont le fruit est bon, mais aussi petit qu'une cerise.

19. LE *Voavalouts* est le même fruit qui se nomme *Durion* aux Indes; de très-bon goût, mais fort pierreux.

20. *Azonvalala* est le nom d'un petit fruit rouge; agréable au goût, & de la grosseur de la groseille rouge. Il croît sur un arbrisseau, qui se forme en buisson.

21. LE *Voafoutre* est un fruit de la grosseur d'une poire de muscat, qui étant bouilli, ou roti, a le goût de la châtaigne. L'arbre croît assez haut. C'est le bois le plus dur du Pays. Il prend un beau poli, de couleur tannée. Ses feuilles sont de la longueur de celles de l'amandier, mais déchiquetées, avec une fleur, à chaque déchiqueture, de la même forme & de la même couleur que celles du romarin, sans aucune odeur. De cette fleur se forme le fruit, qui croît aussi autour des feuilles & à l'extrémité. Flacourt en parle avec admiration.

22. L'*Entsafacale* est le fruit d'un arbre de la grandeur de l'amandier, droit, peu branchu, dont les feuilles ressemblent à celles du noyer. Le fruit est long, comme un bâton de casse & divisé aussi par petites cellules, mais tendre jusques dans son écorce. Il est jaune dehors & dedans. Le suc qui en sort est doux, & jette une odeur qui l'est aussi: on en voit de noirs & de gris blancs. Il ne naît, ni des branches, ni des feuilles, mais de l'écorce du tronc, à laquelle il tient par une petite queue; ce qui a paru fort admirable à l'Auteur.

23. LE *Voafontsi*, ou *Voadourou*, est le fruit de la plante du balizier, des feuilles duquel on couvre les maisons. Ces feuilles, étant employées sèches, durent six ans sans pourriture. Les tiges, qu'on fait sécher aussi, servent à faire des parois & des enclos. Des feuilles vertes, les Nègres font des nappes, des assiettes, des cuillères, des gobelets à boire. Elles sont longues d'une brassée, & larges d'environ deux pieds. Quelques-unes ont jusqu'à huit & dix pieds de haut, sans la tige, qui en a quelquefois plus de douze. La plante croît en forme de pannache. Son fruit a celle d'un grand trochet, de la longueur d'un épi de bled de Turquie; mais il

il est couvert d'une écorce fort dure, & chaque grain est de la grosseur d'un pois. Il est enveloppé dans une forte de chair bleue, dont les Nègres font de l'huile. Du grain, ils font de la farine, qu'ils mangent avec du lait.

Les *Alamoutous* sont une espèce de prunes noires, qui ont le véritable goût de la prune, & dont l'arbre, qui est épineux, ressemble aussi au prunier par la feuille: mais au lieu de noyau, ce fruit a dix ou douze petits pepins plats.

Les grenades & les oranges de Madagascar sont excellentes. Les oranges qu'on nomme *Voangissais*, croissent par bouquets de dix ou douze, & leur chair a le goût du raisin muscat. On distingue, dans l'Isle, sept sortes de citrons, qui sont différentes par leur grosseur & par leurs qualités. Mais le plus admirable est celui qui se nomme *Voatrimon*. Il est cornu & gros comme la tête d'un enfant. Son écorce est excellente à confire.

24. LE *Voaravensara* est le fruit d'un arbre, nommé *Ravensara*, de la grandeur de notre laurier, auquel il ressemble aussi par la feuille, quoiqu'il l'ait plus petite. Son fruit est une noix verte, dont l'écorce & la chair ont le goût du girofle. L'arbre ne produit que de trois en trois ans. On distingue le mâle & la femelle. Sa fleur ressemble aussi à celle du girofle. Les habitans se servent de la noix pour assaisonner leur poisson, avec du gingembre & de la feuille d'ail. Mais ils la rendent rare, sans y penser, par l'imprudence qui leur fait couper les arbres, pour en recueillir plus aisément le fruit & les feuilles.

25. LE poivre blanc est en abondance dans tous les bois. Il se nomme *Lale-vitsit*. C'est la pâte des tourterelles & des ramiers. Mais les François n'ont pas découvert de poivre noir à Madagascar. Ils ont trouvé dans l'Isle de Bourbon, des *Cubebes*, qu'on nomme aux Indes *Poivre à queue*, ou *musqué*.

26. LE *Longouze*, ou *Cardamome*, fruit aussi rouge que l'écarlate, dont la chair est blanche & tirant sur l'aigre, & qui produit une graine noire que nous avons nommée grand *Cardamome*, est en fort grande abondance à *Gatemboule* & *Sainte-Marie*.

27. LE vrai gingembre y est d'une beauté singulière.

28. LA *Zedoaire* y croît de tous côtés sur les montagnes.

29. LA *Tametane*, que nous avons nommée *Terra merita*, dont la racine est aussi jaune que le safran (ce qui lui a fait donner aussi le nom de *Saffran Indique*) vient ici d'elle-même, & viendrait encore mieux si elle étoit cultivée. Elle sert aux teintures.

30. LES cocotiers sont rares dans l'Isle.

31. LE *Voazatre* est un fruit qui croît en forme de glane d'oignons, d'un arbre moyen, dont les feuilles sont longues & larges, en forme d'éventail. De ces feuilles, on fait des nattes, des cordages & des paniers. Le fruit, qui est de la grosseur d'un œuf, contient une substance molle, ou plutôt une espèce d'humeur, qui a le goût de notre pain d'épice.

32. LE palmite, grand arbre, qui du haut de sa tige pousse un rejetton des feuilles qu'il doit produire & qu'on appelle le chou de palmite, croît

XI. Part.

Hh

ici

DESCRIPTION
DE MADA-
GASCAR.

Alamoutous.

Grenades
oranges & ci-
trons.

Voaravend-
sara.

Lale-vitsit,
ou poivre
blanc.

Grand Car-
damome.

Zedoaire.
La Tameta-
me.

Voazatre.

Palmire.

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.
Voachits.

ici parfaitement. Ce chou a le goût du chardon, ou de la tige des choux communs.

33. LE *Voachits* est une espèce de vigne, dont le raisin a le goût du verjus de France. Sa feuille est ronde, comme celle du lierre, & son bois est toujours verd.

Vrayes vignes.

34. ON a trouvé dans le canton d'*Alfissac* de vraies vignes, dont Flacourt planta quelques sèps au Fort Dauphin. Il en mangea les premiers raisins, [au mois de Janvier] en 1655.

Ambouton.

35. L'*Ambouton* est une petite herbe qui vient dans les prez, d'un goût un peu rude & amer. Les Nègres en mangent, dans les tems de famine. Mais dans les autres tems ils se contentent de la mâcher, comme une espèce de bétel, pour se noircir les dents, les gencives & les lèvres, & pour se rendre l'haleine agréable.

Lengou.

36. LE *Lengou* est une sorte de noix à plusieurs angles, qui croît sur une herbe rampante, & que l'on mâche pour le même usage que la précédente.

Zamale.

37. LA *Zamale* est une autre herbe, extrêmement puante, qui guérit les ulcères des gencives, & dont les nourrices frottent celles de leurs enfans, pour les préserver ou les guérir des douleurs des dents.

Tamboure ou Bétel.

38. LE Bétel porte le nom de *Tamboure*, à Madagascar, & se mâche, comme aux Indes, avec un peu de chaux vive & de noix d'aréca, que les Insulaires nomment *Foureufourou*.

Fanshaa.

LE *Fanshaa* est un arbre qui a la feuille de la fougère, & dont le bois est fort dur & marqueté d'ondes noires. Il croît fort grand; & lorsqu'il est coupé, il jette une liqueur rougeâtre. Flacourt le prend pour le *Lix arborea*.

Latac-anghometlahé.

39. LE *Latac-anghometlahé*; c'est-à-dire, *Testicule de Taureau*, avec lequel il a de la ressemblance, est le fruit d'une herbe rampante, qui porte des fleurs blanches, de l'odeur du jasmin, mais plus grandes & en bouquet.

Singofau.

LE *Singofau* est une grande feuille, longue de trois palmes, épaisse & large de quatre doigts, qui sortant d'une plante s'attache au tronc des arbres. Les Nègres broient cette feuille, après l'avoir chauffée au feu, & s'en frottent le tour des yeux pour s'éclaircir la vue.

Rhombe à grandes feuilles.

40. LA *Rhombe* à grandes feuilles est une espèce de menthe sauvage, qui a la double odeur de canelle & de girofle, & qui s'élève de la hauteur de deux coudées.

Mouyta.

41. LE *Mouyta*, herbe qui croît le long des eaux & dans les lieux marécageux. Les Nègres s'en servent pour les maux de tête. Flacourt le prend pour le *Cyperus Orientalis*.

Tongue.

42. *Tongue* est le nom d'une herbe qui sert contre le mal de cœur & les poisons. Elle a la fleur du jasmin & la racine fort amère. C'est la racine qu'on employe.

Anramitaco.

43. L'*Anramitaco* est une plante qui croît de la hauteur de deux coudées. Elle porte au bout de ses feuilles une fleur ou un fruit creux. semblable à un petit vase, qui a son couvercle, & qui ne laisse pas de se remplir d'eau lorsqu'il pleut. On en distingue de rouges & de jaunes.

Voamenes.

44. LES *Voamenes* sont une espèce de petits pois rouges, peu différens

de ceux qu'on nomme *Condoure* aux grandes Indes, & qui servent de même au lieu de borax, pour fonder l'or. Après les avoir pilés, on y mêle un peu de jus de citron, & l'on trempe l'or dans le suc avant que de le mettre au feu.

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.

45. LE *Fionouts*, ou *Voulibohits*, est une herbe qui a les fleurs mouche-tées de jaune, & dont les feuilles, qui sont fort grasses, servent à faire tomber le poil. Elle a l'odeur du melilot. On la brûle toute verte, pour en tirer les cendres, qui servent à la teinture noire & bleue. Cette cendre se nomme *Foufouts*.

Fionouts.

46. LE *Fimpi* est un arbre de la grandeur de l'olivier, dont l'écorce est grise & sent le musc. Elle a le goût plus piquant que le poivre. Flacourt croit que c'est le *Costus Indicus*. Elle sèche comme la canelle, devient blanche, & jette une très-bonne odeur au feu. Le bois en est très-dur & sent aussi fort bon. En quelques endroits de l'Isle, cet arbre rend une gomme qu'on employe dans les parfums. Elle est noire en dehors; mais brisée, elle devient blanche & grise.

Fimpi.

47. LE *Mandriſe* est un bois marbré, violet dans le cœur, qui a les feuilles petites comme l'ébenier.

Mandriſe.

48. LE *Mananghamette* est un bois rouge-brun, qui noircit comme l'ébène.

Mananghamette.

49. ON trouve à Madagascar trois espèces d'ébenier. La principale, qui porte le nom de *Hazon Maimbi*, c'est-à-dire, *bois noir*, est un grand arbre dont les feuilles sont d'un verd obscur & aussi petites que celles du grand myrthe. L'écorce du bois tire aussi sur le noir.

Ebenier.

50. L'*Aloës* est commun à Madagascar. Il y vient de la grandeur de l'olivier. Ses feuilles, qui sont vertes & pressées, ont l'odeur de myrthe.

Aloës.

51. LE *Souirſafa*, herbe déchiquetée, est excellente pour la fièvre, en l'appliquant broyée sur la région du foye & du cœur. Elle a le goût un peu acide de l'alleluya.

Souirſafa.

52. L'*Anacomptis*, arbre qui porte un fruit un peu plus long & moins gros que le doigt, de couleur brune, tachetée de gris-blanc. Ce fruit jette une sorte de lait doux, qui sert à faire cailler le lait de vache. Les feuilles ressemblent à celles du poirier.

Anacomptis.

53. LA *Tarantantilla* est une espèce de bouys.

Tarantantilla.

59. UNE espèce de figuier dont le fruit est amer.

Figues amères.

60. *Hota*, herbe à trois feuilles, qui a la vertu d'étancher le sang des playes (m).

Hota.

65. LE *Sanzene-lahé*, est un bois dont l'odeur approche de celle du cummin, quoiqu'elle soit plus forte. L'écorce, qui a l'odeur plus agréable, ressemble à celle du sureau. Les habitans se servent du bois pour les bleffures & pour la fièvre.

Sanzene-lahé.

L'*Encafatrabé* est un bois qui a le cœur verd, & qui est marbré. Il

L'encafatrabé.

(m) Il règne ici & ailleurs un grand desordre dans les nombres de l'Original, que nous n'entreprendrons pas de corriger, parceque ces

chiffres ont rapport à certaine Planche dont il sera parlé ci-après. R. d. E.

- DESCRIPTION DE MADAGASCAR.
 Le Mera. Azonorouts. Tomboubitfi. Fatra. Sandraha. Cocombe. Envilasse. Zaa. Fiou. Tamboureciffa. Voanane. Tsimandats. Rangante. Manière dont les Nègres préparent l'Indigo.
- a l'odeur du bois de rose ; & frotté avec de l'eau sur une pierre, il guérit les Nègres de leurs maux de cœur.
- LE *Mera* est un arbre qui a la feuille de l'olivier, le cœur jaune, autant de dureté que le bouys, mais qui est sans odeur. L'*Azonorouts* est un arbre d'un beau bois, qui sert à faire des peignes.
- LE *Tomboubitfi* est un arbre qui a le cœur orangé. Le *Fatra* est, suivant Flacourt, l'arbre qui porte le benjoin. Le *Sandraha* en est un autre, qui avec le mérite d'être fort haut & fort droit, a celui d'être plus noir que l'ébène, & d'être aussi uni que la corne. Mais les plus gros n'ont pas plus de sept pouces de diamètre.
- LE *Cocombe* est encore un bois noir, mais ordinairement tortu. Il croît dans les lieux pierreux. Ses feuilles sont très-petites & en moindre nombre que ses épines. Sa fleur est d'une odeur très-agréable, & le bois même en rend une assez bonne au feu. Il est assez gros, mais fort court.
- L'*Envilasse* est une autre espèce d'ébène, qui ressemble beaucoup au sandraha.
66. LE *Zaa* est un arbre rampant, du bois duquel on fait les manches des zagaies.
67. UNE espèce d'absynthe fort amère.
68. LE *Fiou* est une herbe qui n'est composée que de petits filamens.
69. LE *Tamboureciffa* est un arbre qui produit une sorte de pommes, dont la plus singulière propriété est de s'ouvrir en quatre, aussi-tôt qu'elles sont mûres. Leur chair est remplie de grains, couverts d'une peau épaisse & tendre, de couleur orangée, dont on fait une teinture semblable au rocou d'Amérique.
70. LA *Voanane* est un fruit d'un demi-pied de long, qui a quatre quartiers, & qui se mange. Son goût est celui d'une poire pierreuse. Il arrête le flux de ventre.
71. LE *Tsimandats* est une herbe que les Nègres employent pour guérir la grosse vérole.
72. LA *Rangante* en est une autre, à laquelle ils attribuent la même vertu.
73. L'*Indigo* ou l'*Anil*, qui se nomme *Banghets* à Madagascar, est fort commun dans l'île & sert aux teintures des Nègres. Voici la manière dont ils le préparent. Ils en amassent une certaine quantité lorsqu'il commence à fleurir, & le mettent pourrir dans de grands vaisseaux pleins d'eau, où ils le remuent chaque jour avec un bâton. Lorsqu'il est pourri, ce qui ne demande que trois ou quatre jours, ils ôtent les tiges & les filamens. Ensuite, remuant encore ce qui reste, ils font écouler l'eau dans d'autres cuves. Elle se trouve teinte en violet-brun. Ils la passent au travers d'un sas ; après quoi ils jettent environ une chopine d'huile d'olive sur quatre ou cinq muids de cette eau. Ils la remuent long-tems, avec une forte de moulinet. Enfin l'ayant laissée rasseoir, jusqu'à ce que la lie se précipite au fond, ils la font écouler par un petit trou couvert d'une toife ; & la lie qui reste, séchée à l'ombre, est la teinture qui se nomme *Banghets* ou *Indigo*.

74. LE *Vabon-ranou* ou *Linghirouts*, est une plante qui vient d'un gros oignon. Elle pousse une racine très-grosse, qui étant rapée & mêlée dans la bouillie des enfans, chasse ou tue infailliblement leurs vers. La fleur est fort belle & croît sur le bord des étangs. Les feuilles, broyées avec de l'eau, la font mousser comme le savon. Aussi s'en sert-on pour se nettoyer le visage.

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.
Linghirouts.

75. FORME d'une feuille de bananier lorsqu'elle est jeune.

76. GRAINE à fleur bleue, qui est mortelle pour les poules qui en mangent.

77. GRAINE à fleur jaune.

78. L'*Anacau* est un arbre semblable au cyprès, qui croît sur les bords de la Mer.

L'*Anacau*.

79. *Souhiforoua* est le nom d'un fort grand arbre.

Le *Souhiforoua*.

80. LE *Soasumach* est un autre arbre, dont la graine ressemble au *Sumach*.

Le *Soasumach*.

81. *Mihobats*. 82. *Tocamboa*, fruit d'un arbre qui ressemble à une petite poire, & qui fait mourir les chiens.

Mihobats.
Tocamboa.

83. L'*Azon-passech* est un arbre qui porte un fruit de très-bon goût, de la grosseur d'une datte. 84. *Voarodoul*, fruit jaune, dont on fait peu de cas.

Azon-passech.
Voarodoul.

85. LE *Vahats* est un arbrisseau, dont la racine est propre pour la teinture. Elle fait un beau nacarat. Mais avec un peu de jus de citron, elle fait un jaune-doré.

Vahats.

86. L'*Anghive* est un autre arbrisseau, dont la racine, bête en décoction, guérit la strangurie & soulage la gravelle. Son fruit est de la grosseur de la grosseille verte. On en distingue une autre sorte, qui est la grande, & dont le fruit est gros comme un œuf de poule & rouge comme l'écarlate. Il se mange.

Anghive.

87. L'*Andian-bouloha* est un arbrisseau qui croît le long du rivage de la Mer & qui a la feuille semblable à notre cynoglossé. Il a sa graine par bouquets.

Andian-bouloha.

89. *Varaucoco* est le nom d'un arbrisseau rampant, qui s'entortille aux grands arbres. Il porte un fruit violet, de la grosseur d'une pêche, dans lequel se trouvent quatre gros grains ou quatre noyaux. Sa chair est douce & d'un goût agréable, mais pâteuse. Du bois de l'arbre, on fait des cercles pour les seaux & les petits barils. L'écorce rend une gomme rouge & résineuse. La seconde peau, brûlée à la chandelle, fond comme la gomme laque, dont elle a aussi l'odeur.

Varaucoco.

90. *Rhaa* est le nom que les Indulaires donnent à l'arbre qui produit le sang de dragon. On n'en parle ici que pour en distinguer un autre, nommé *Mafoutra*, qui jette aussi du sang. 91. Son fruit a la grosseur & la forme d'une petite poire, excepté que le gros du fruit est du côté de la queue. Il contient un noyau, qui n'a qu'une peau peu ferme, & dans ce noyau est une amande de la forme, de la couleur & de l'odeur d'une noix-muscade. Les Nègres tirent de ces amandes une huile, que Flacourt traite de souverain remède pour l'érysipelle, les inflammations & les démangeaisons de la peau.

Rhaa, qui produit le sang de dragon.

- DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.
Jasmins de
Madagascar.
Honnits-ancazon.
Voahé.
Langhare.
Mimbouhe.
Harame.
Seva.
Himabavale.
Endrachen-drach.
Tsimandan.
Frocosse.
Hirare.
Voatolalac.
Mandourvatte.
Salonta.
92. LE *Lalonde* est le jasmin de Madagascar, qui a les feuilles plus grandes que celui de l'Europe. Il croît en arbrisseau, & ne rampe ni ne s'attache. Sa fleur jette une odeur admirable.
93. LE *Honnits-ancazon* est un arbrisseau qui porte une fleur de l'odeur du jasmin, mais beaucoup plus blanche. La queue de la fleur, qui est blanche aussi, a plus de six pouces de long.
94. LE *Voahé* est un arbrisseau, qui porte des fleurs blanches semblables à celles du *Lilium-convallium*.
95. LE *Langhare* est un autre arbrisseau, qui croît ordinairement en buisson. Ses feuilles sont longues & déchiquetées, comme celles du chataigner, mais plus dures & un peu plus piquantes par ses dentelures. Son bois est droit. Ses fleurs naissent sans queue, sur l'écorce de son tronc, qui en est toute couverte. Elles sont aussi rouges que du sang, & d'un goût un peu âcre, qui provoque la salive en les mâchant. C'est un purgatif assez fort, que les Nègres traitent de poison.
96. LE *Mimbouhe* est un arbre dont la feuille jette une fort bonne odeur, & peut passer pour un bon cordial.
97. LE *Harame* est un grand arbre, d'où sort la gomme qu'on appelle *Tacamacha*. C'est plus proprement une résine, fort odorante lorsqu'elle est fraîche. Sa grande vertu est de résoudre les tumeurs froides & d'arrêter les fluxions froides. C'est aussi un baume excellent pour les playes. Son fruit est aussi gros que nos noix vertes, & très-résineux. On fait, de son bois, des planches pour les navires & les barques.
98. LE *Seva* est un arbrisseau, dont les feuilles sont verd-brunes par-dessus, blanches & cotonnées par-dessous, & de la grandeur de celles de l'amandier. Elles ont une qualité astringente, qui les rend bonnes pour le flux de ventre.
99. LE *Himabavale* est un arbre, dont les feuilles viennent six à six, en bouquet. C'est un bon cordial, par l'excellence de son odeur.
100. L'*Endrachen-drach*, arbre dont le bois est jaune & jette l'odeur du sandal-citrin. C'est le plus dur de tous les bois. Il ne se corrompt pas plus que le marbre; ce qu'exprime son nom, qui signifie *perpétuel & sans fin*. Sa pesanteur est égale à celle du fer. L'arbre est grand & gros.
101. LE *Tsimandan* est un arbre dont la feuille est souveraine pour les maux de cœur, & contre la peste & les maladies contagieuses.
102. LE *Frocosse* est un arbrisseau, qui porte de petites gouffes rondes & bonnes à manger.
103. LE *Hirare* est une espèce de *Solanum-soporiferum*, dont la fleur est blanche, en forme de clochette, mais un peu plus longue. Son fruit, qui ressemble à celui du *Stramonium*, a la même vertu. Flacourt croit que c'est ce que les Médecins nomment *Datura*.
104. LE *Voatolalac* est un arbrisseau épineux, dont le fruit l'est aussi & se nomme *Bassy*. Il est renfermé dans une gouffe.
- LE *Mandouvatte*, arbrisseau, dont le bois sert à faire des manches de zagaies, porte un fruit semblable aux avelines.
- LE *Salonta* est une espèce de tithimale, qui n'a qu'une tige à quatre cornes, & qui porte, à la cime, douze ou quinze feuilles en forme de bouquet,

quet, semblables aux feuilles de *Laureole*. Ses fleurs sortent entre les feuilles & font couleur de chair. Elle croît de la hauteur d'une toise.

106. LE *Sira-manghits*, arbre dont les feuilles & le bois jettent une odeur agréable, qui est celle du sandal blanc & citrin. C'est un spécifique admirable pour les maux de cœur, & pour fortifier le foye & les parties nobles. L'écorce a l'odeur du girofle & jette une résine jaune.

107. L'*Aboulaza* est un arbre, excellent aussi pour les maux de cœur.

108. *Laberic*, espèce d'arbre qui ressemble au *Ravier*. Sa fouche est droite & creuse. Les feuilles croissent à l'entour, en forme spirale; ce qui forme un spectacle très-agréable.

109. LE *Mihohats* est un arbrisseau, dont on vante la vertu cordiale & confortative.

110. LE *Sinhaboric* est une herbe qui ressemble beaucoup à l'aigremoine, tant en forme qu'en vertu.

111. LE *Rombave* est un arbrisseau, dont on fait de très-bons cercles, & qui jette une gomme blanche.

112. L'*Aborach* est une espèce d'*Arnoglossé*, qui en a aussi la vertu.

113. LE *Lalonda-fecats*, qui signifie *Jasmin-bâtard*, est une sorte de jasmin à petites fleurs.

114. LE *Tfangou-manghits* est une espèce de scolopendre, qui a plusieurs feuilles longues & étroites, rangées de côté & d'autre, & qui jettent une odeur agréable. Les femmes en font des couronnes & des guirlandes.

115. LE *Fooraha*, arbre qui jette un baume verd, très-souverain pour les playes, les coupures & les contusions. Les femmes en mêlent dans leurs huiles, pour s'oindre les cheveux.

116. *Arindranto* est le nom d'un arbre, dont le bois rend une excellente odeur au feu, lorsqu'il est pourri.

117. L'*Ouvi-lassa* est une plante rampante, dont la racine ressemble au jalap, & jette une gomme semblable à la scammonée. Flacourt éprouva inutilement sa vertu, quoique les Nègres la croient purgative, jusqu'à donner le flux de sang.

119. ESPÈCE de scolopendre à plusieurs feuilles.

120. LE *Lassa* est un arbre dont on tire une espèce de filamens, qui ressemblent aux crins de cheval, & qui servent à faire des lignes pour la pêche.

121. LE *Vahia* est une herbe rampante, comme le lierre-terrestre, qui jette une excellente odeur.

122. LE *Vouli-vaza* est un arbrisseau qui porte un bon fruit, de la grosseur de la prune-impériale & rempli de petits grains. Sa fleur est la plus agréable que Flacourt eût jamais sentie. Elle a l'odeur de jasmin, de cannelle, de fleur d'orange & de girofle, mêlées ensemble. Elle est fort épaisse, blanche & bordée d'un peu de rouge. Sa longueur est celle du narcisse. Flétrie, elle jette une odeur encore plus fine; ce qui fait qu'on la porte dans la poche.

123. ESPÈCE de gentianelle, qui est fort cordiale.

125. LE *Farifates* est un arbrisseau dont la racine est jaune, l'écorce un peu

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.
Sira-manghits.

Aboulaza.
Laheric.

Mihohats.

Sinhaboric.

Rombave.

Aborach.
Lalonda-fecats.

Tfangou-manghits.

Fooraha.

Arindranto.

Ouvi-lassa.

Lassa.

Vahia.

Vouli-vaza.

Farifates.

peu

- DESCRIPTION DE MADAGASCAR.
- Limiraven.** peu épaisse & fort jaune, le goût amer & astringent. Les habitans s'en servent contre les maux de cœur & les poisons.
- Ampalatangh-vari.** 127. LE *Limiraven* est un arbre dont les feuilles croissent cinq à cinq & ressemblent à celles du châtaignier. Leur vertu est cordiale.
- Tavebotrech.** 129. L'*Ampalatangh-vari*, autrement le *Fitouraven*, est un grand arbre, dont les feuilles sont astringentes.
- Tanhetanhe-anhela.** 130. LE *Tavebotrech*, arbre dont le bois en décoction avec le *Tangourach*, qui est le bois de mer, & du miel, est excellent contre toutes les maladies du poulmon, de la poitrine & contre la pleurésie.
- Fafara.** 131. *Tanbetanhe-anhela* est le nom d'une herbe très-astringente, dont on se sert pour arrêter le sang des playes.
- Lanbingue.** 132. LE *Fafara*, herbe dont la décoction & le marc appliqué ont une vertu admirable pour la guérison de l'hernie.
- Sanghira.** 133. LE *Lanbingue*, herbe souveraine pour le flux de ventre, prise en décoction & appliquée.
- Monteroh.** 134. *Sanghira*, espèce d'indigo que les Nègres regardent comme un spécifique pour les maladies contagieuses.
- Ampouli.** 135. LE *Monteroh* est une herbe fort visqueuse, dont la vertu est émolliente, comme la mauve & la guimauve.
- Tendrocosse.** 138. HERBE, nommée *Ampouli*, dont la racine broyée dans l'eau est souveraine pour les maux de cœur.
- Halampou.** 141. *Tendrocosse*, herbe dont la décoction est souveraine pour faire venir le lait aux femmes ou pour l'augmenter, & pour fortifier toutes les parties nobles.
- Voalacalaca.** 142. *Halampou*, arbre, dont le bois sent l'eau-rose & ne se corrompt jamais.
- Saldits.** 143. *Voalaca-lava* est le nom d'un arbre, dont le fruit ressemble au poivre noir, sans en avoir le goût. Il est astringent & dessicatif. Les ramiers & les tourterelles en font fort friands.
- Pendre.** 144. LE *Saldits* est une plante agréable, qui tient de la nature de l'arbrisseau & qui porte des fleurs d'un rouge-écarlate, en forme de pannache. Sa graine a la grosseur & le goût du pignon. C'est un puissant vomitif, qui peut passer pour un poison. Sa racine, bûe en poudre, en est l'antidote.
- Apocapouc.** LA *Pendre* est une plante qui a la feuille piquante, & qui jette dix ou douze fleurs blanches d'une odeur merveilleuse. Les femmes en font tremper dans leurs huiles, pour s'oindre les cheveux.
- Ovivau.** L'*Apocapouc* est un arbre, dont le fruit, qui est de la grosseur d'une amande, passé pour un poison, mais qui entre néanmoins dans les huiles pour les cheveux.
- Voulou.** L'*Ovivau* est un autre arbre qui produit aussi une espèce d'amande, dont on fait une huile pour les cheveux & qui se mange.
- LE *Voulou*, qui est le *Mambou* ou *Bambou* des Indes, croît en abondance dans plusieurs parties de Madagascar. On trouve, dans cette plante, le *Tabaxir* ou *Sacar-mambu*, espèce d'amidon ou de sucre insipide, dont les habitans font peu d'usage, aussi-bien que du fruit, qui ressemble au grain de seigle, & qui est de la grosseur d'une petite fève. On ne pourroit faire

re d'excellente farine. Mais le bois de la plante s'emploie de mille façons, comme aux Indes.

ON trouve, sur les feuilles d'un arbrisseau de Madagascar, une espèce de sucre, qui est formé par certains papillons. Il a la douceur & la dureté du sucre. Les habitans, qui l'aiment beaucoup, prétendent qu'il est souverain pour la toux & pour les fluxions de poitrine. Le petit animal qui le produit s'engendre sur l'écorce de l'arbrisseau, en forme de mouche noire, dont les ailes sont blanches à l'extrémité. Cette mouche ressemble d'abord à une fleur, qui seroit attachée sur l'écorce. Un mois après, elle se détache & se transforme en un petit papillon. Les uns sont rouges, d'autres verts, d'autres jaunes. Ils commencent par ronger une partie des feuilles de l'arbrisseau; après quoi ils font leur sucre, qui acquiert la dureté du sucre de Candi.

145. L'*Ampoufouchi* ou l'*Afouth*, est un arbre de la nature de celui qu'on nomme *Mabaut* en Amérique. Il sert à faire des cordages. Aucun bois n'en approche pour la légèreté. Il est blanc. Son charbon, qui est aussi très-léger, seroit fort bon pour faire de la poudre à tirer.

146. LA *Manonarive* est une herbe cordiale. 147. Herbe astringente, nommée *Menavonbe*. 148. *Maroinfi*, herbe bonne, comme la précédente, pour étancher le sang & pour arrêter le flux de ventre.

149. *Hanghatmah*, petite plante, d'une fort belle forme d'arbrisseau, que les Nègres emploient pour la brûlure.

150. L'*Anazé* est un arbre singulier, qui croît dans quelques cantons de Madagascar, tel que les *Mabafales*, les *Ampatres* & *Anossi*. Il devient gros par le pied & se termine en pyramide. Il porte une espèce de gourde, remplie d'une pulpe blanche, qui tire sur l'aigre & sur le goût de la crème de tartre, dans laquelle se trouvent plusieurs noyaux, durs, & de la grosseur des noyaux de pin.

151. LE *Tavevoul* est un arbre dont les feuilles croissent sans queue autour des branches. On les y croiroit collées. Elles sont longues & étroites.

L'*Ouvivave* est une espèce de canne noueuse, dont la racine est bonne à manger & tire sur le goût de l'igname.

LE *Soumontfoui* est un arbre qui a le cœur tirant sur le violet, & marbré. On s'en sert pour teindre en rouge.

ON trouve aussi, à Madagascar, beaucoup d'aloës, & des ébeniers noirs & gris. Les femmes y pétrissent une pâte, avec un jus d'herbe qui fait tomber le poil.

L'AUTEUR vante beaucoup un petit arbrisseau, dont la feuille ressemble à celle du *Philaria*, & qui est extrêmement propre à chasser du corps humain toutes fortes d'humeurs malignes, sans en excepter le poison vénérien. Il remarque, à cette occasion, que les maux de cette nature sont communs à Madagascar, & qu'on y connoît heureusement la vertu de cette plante. On en mâche les feuilles, on les avale & l'on s'étend ensuite devant un grand feu. L'humeur agitée trouve ordinairement une issue par-dessous la plante d'un des deux pieds. Mais Rennefort ajoute que l'art manque aux habitans pour guérir l'ulcère. Ce qui est chassé de l'intérieur

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.

Gommes.

s'arrête, dit-il, au-dehors (n). On voit quantité de ces Insulaires, guéris dans le fond, qui ne laissent pas d'avoir extérieurement la moitié du corps gâtée (o).

La gomme de *Tacamaca*, l'eucens & le benjoin, sont des richesses qui se trouvent dans la même Ile. L'ambre-gris n'y est pas rare sur les Côtes. L'Auteur embrasse le sentiment de ceux qui le croient un fray de poisson, durci au Soleil. S'il s'en trouve, dit-il, de grandes pièces, c'est un assemblage fortuit de plusieurs frays. En un mot, comme le musc vient d'un animal terrestre, il ne trouve pas plus de difficulté à recevoir un autre parfum de quelqu'animal de Mer (p).

Minéraux.

L'ISLE a quantité de Talc, dont on garnit les fenêtres au-lieu de verre; des mines de charbon, de salpêtre & de fer, dont les Insulaires font des rasoirs, des zagaies, & des instrumens à couper & à scier le bois. Ils ont de l'or & de l'argent; mais on ignore de quels lieux ils tirent ces deux métaux. Comme on n'a jamais allé pénétré dans l'intérieur du Pays pour découvrir la source de ces richesses, on est réduit à des conjectures, qui portent sur la ressemblance de hauteur & de parallèle avec d'autres Pays où l'on a trouvé beaucoup d'or. L'Auteur est persuadé qu'ils en ont des mines. Cependant, non-seulement ils en refusent la connoissance aux Etrangers; mais, pour en écarter l'idée, ils assurent que ce qui se trouve d'or & d'argent parmi eux leur est venu d'une Flotte d'Arabes, qui se rendirent maîtres de l'Isle au commencement du quinziesme siècle, & qui établirent des Commandans de leur Nation dans tous les quartiers. C'est aussi l'origine qu'ils attribuent à leurs Grands, & la raison qu'ils donnent pour expliquer comment ils sont moins noirs que le commun des autres habitans. En effet, ils le sont de moitié moins que ces femmes vagabondes, qui portent en France le nom de *Bobémiennes* (q).

Pierres précieuses.

EN pierres précieuses, Madagascar fournit des rubis-balais, des aiguemarinés, des topases, des opales & des améthistes. Un jour Rennefort fut surpris de se voir présenter, par un Soldat du Fort, une pierre triangulaire, couleur bleu-céleste & de la grosseur d'un œuf de pigeon, qui ne lui couta presque rien. Ce Soldat l'avoit eue d'un Nègre, qui l'avoit trouvée sur le bord de la Mer. Rennefort l'ayant conservée, avec les pierreries du brave la Case, qui étoient des aiguemarinés, des améthistes, de petites opales, des topases, &c., eût la satisfaction, en passant à son retour par l'Isle de Sainte-Hélène, de la voir admirer par les Anglois, comme une merveille de

(n) [Rennefort] pag. 121. 122.

(o) Voyez la Relation du premier Voyage des Hollandois.

Nota. Mr. Prevost avoit joint ici, d'après Flacourt, la Figure de toutes ces Plantes; mais quoique nous nous fussions fait une loi de ne jamais retrancher aucune de ses Planches, il n'a pas été possible de faire grace à celle-ci, étant très-défectueuse à divers égards, non-seulement pour le dessin & la gravure, mais encore pour l'arrangement des Plantes, qui sont toutes pélemêle &

comme jettées au hazard dans plusieurs petits carrés. On n'a d'ailleurs qu'à se rappeler ce que nous avons remarqué plus haut, du desordre qui règne dans les Numéros de la description, relatifs à ceux des Figures; de sorte qu'après avoir bien cherché leur rapport, si quelqu'un en avoit la patience, il pourroit encore aisément prendre une Plante pour l'autre. R. d. E.

(p) Pag. 123.

(q) Pag. 123 & 125.

de la Nature. Mais elle eût le sort de son Vaisseau, dans le naufrage qu'il fit presqu'au Port (r).

L'AUTEUR du Journal qui a été publié sous le nom de M. de la Haye, confirme la plupart de ces observations. On trouve, dit-il, à Madagascar, des topases, des améthistes, & quelques autres pierres qui tiennent toujours de ces couleurs: mais on en fait peu de cas aux Indes. M. Caron, arrivant à Surate, en présenta neuf au Gouverneur de la Ville, qui les refusa, en riant de ce présent, quoiqu'elles fussent des plus belles qu'on eût jamais vues, & que la moindre fût de la grosseur d'un œuf de caille. On les fit voir à plusieurs Orfèvres, qui n'offrirent pas plus de neuf roupies pour la plus grosse. On a vu dans cette Isle, suivant le même Ecrivain, des aigue-marines & d'autres pierres qu'on nomme *de lait*, parcequ'elles tirent sur le blanc. Elles sont plus estimées qu'aucune autre. Un Nègre du côté septentrional de l'Isle troqua pour quelques marchandises, avec des Portugais, un diamant de fort grand prix, qui étant tombé entre les mains du Viceroi de Goa, fut envoyé comme un trésor de Madagascar à la Cour de Portugal. L'ambre-gris qui se trouve dans l'Isle passe pour le meilleur de toutes les Indes, & l'on en rencontre presque par-tout. Mais les Nègres, connoissant fort bien sa vertu, ne s'en défont pas volontiers & le montrent rarement aux Etrangers. Le cristal y est aussi fort beau, sur-tout dans la Province de Galemboule, où l'on en tire des pièces de six pieds de long & de quatre de large sur autant d'épaisseur. Les Nègres n'y travaillent que le soir, apparemment parcequ'ils n'aiment point à le voir embarquer dans nos Navires.

A l'égard de l'or & de l'argent, le même Auteur observe, que si Madagascar en a des mines, c'est dans la pointe du Nord, dans le quartier des vieux & des nouveaux *Massélages*. C'est-là particulièrement que les Arabes ont habité; & pendant le gouvernement même de M. de la Haye, un Marchand de Surate, nommé *Bangi-Ravadas*, y envoyoit tous les ans un Navire de cent soixante tonneaux, qui rapportoit de précieuses richesses, pour quelques pagnes de soye, du coton, de la cornaline & de l'agate qu'il y portoit. Un Portugais du Mozambique, nommé *Vincent Dorade*, assura l'Auteur qu'en 1669, étant aux *Massélages*, un Nègre lui avoit donné un rendez-vous pour lui montrer l'endroit des mines; mais qu'ayant été découvert par d'autres Nègres, il avoit été arrêté & condamné à mort le lendemain.

DES *Roquettes*, Commandant aux *Mattalanes* pour la Compagnie Française, a crû que ce lieu étoit le véritable endroit des mines. Il en apporta pour raison, que tout l'or qu'on a découvert dans l'Isle venoit de ce quartier; qu'il y avoit vu de la poudre d'or entre les mains d'un Nègre, & que lui ayant demandé d'où il la tiroit, cet Insulaire lui avoit répondu qu'il y en avoit beaucoup à cinquante lieues de sa demeure. Mais quoique des *Roquettes* fût homme d'esprit, que pendant plus de trois ans il ait rapporté tous ses soins à ce grand objet, & que la langue du Pays, qu'il parloit parfaitement, lui donnât beaucoup de familiarité avec les Nègres, il ne put

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.

Remarques
sur les Pierres
de Madagafcar.

Cette Isle a
des mines
d'or.

(r) Voyez sa Relation.

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.

Conclusion.

Eclaircissements sur la
Cafe & sa famille.

Observations sur divers points
qui regardent l'Isle.

Jugement sur l'Etablissement des
Français.

put pousser plus loin ses découvertes. L'Auteur conclut par les réflexions suivantes. „ La verité est qu'on a vû l'or assez commun aux Mattalanes; „ mais ce n'étoit qu'une certaine quantité, qui couroit toujours dans le „ commerce de cette contrée parmi les Noirs seulement. Depuis que les „ François y ont envoyé de la cornaline, il y est devenu plus rare, parce- „ qu'ils en ont troqué beaucoup pour cette marchandise, qu'ils aiment avec „ tant de passion, que non-seulement ils donneroient leur or, mais jusqu'à „ leurs femmes & leurs enfans pour s'en procurer. Comme leur avidité „ pour la cornaline est toujours la même, & que pour en obtenir ils a- „ vouent qu'ils n'ont plus d'or à donner, on peut croire hardiment qu'ils „ n'en ont pas de mine, & que l'or qu'ils avoient leur étoit venu des Ara- „ bes (s)”.

ON apprend dans le même Journal que la Cafe, dont on a vû tant de fois le nom, mourut au mois de Juin 1670, d'une colique du Pays; que le 19 du mois suivant, *la Breteche*, Lieutenant réformé, ayant épousé la fille aînée de ce brave Guerrier, obtint sa Charge de Major de l'Isle, avec une des Compagnies d'Infanterie qui étoient au Fort Dauphin; que le 27, la Princesse Dian Nong, à qui l'Auteur donne toujours le nom de *Madame de la Cafe*, se remaria secrètement avec un François nommé *Tomassin*, & que M. de la Haye fut mécontent de ce mariage. Elle faisoit alors sa demeure dans un lieu nommé *Andravoule*, qui avoit appartenu à son premier mari, & où M. de la Haye lui avoit rendu une visite éclatante, peu de jours après son arrivée (t).

EMPRUNTONS du même lieu quelques observations qui ne peuvent qu'enrichir cet article, & qui paroissent le fruit de l'expérience pendant un long séjour à Madagascar.

SUIVANT l'opinion des plus experts, on lui donne de trop, dans les Cartes, deux degrés Ouest en longitude, & vingt-cinq ou trente lieues en latitude. Le Fort Dauphin est situé précisément à vingt-cinq degrés de latitude Sud, & à soixante-neuf degrés quarante minutes de longitude. C'est non-seulement le principal, mais encore le premier endroit de l'Isle où les François se soyent établis. Les Relations de Flacourt sont remplies de faussetés, dont le but étoit d'attirer, par de flatteuses espérances, un grand nombre d'habitans à la Colonie dans son origine (v).

LE Port, ou l'*Anse Dauphine*, est assez bon pour cinq ou six Navires; mais s'ils veulent être en sûreté, ils doivent mouiller fort près de la terre, sous le Fort, & se tenir sur quatre amarres. Toutes fortes de vents y agitent les flots, sur-tout ceux du Sud & du Sud-Est, qui soufflant dans l'ouverture, exposent toujours les Navires à quelque danger. Ceux du Sud-Ouest sont encore plus dangereux, par le Ressac, qui cause une agitation épouvantable. L'Anse a trois lieues d'ouverture. En y entrant, on découvre un rocher nommé *Stapere*, qui s'avance d'une bonne lieue dans la Mer & qui sert de marque pour reconnoître le Fort. LA

(s) Journal du Voyage de M. de la Haye, tude Sud. R. d. E. en 1670, pag. 98 & suiv.

(t) Mr. Prevost avoit mis ici, à 25 degrés de latitude E à 69 degrés 40 minutes de lati-

(v) *Ibid.* pag. 76. 78. 79 & 81. Voyez l'Introduction de cette Description.

LA Pointe, sur laquelle il est bâti, a toujours été reconnue pour le canton le plus sain de l'Isle. C'est du Pays la nomment *Ibollohware*, & donnent le nom d'*Anossi* à la Province. Il s'y trouve peu de bestiaux, & de là sont venus les malheurs des François, qui étoient obligés de faire continuellement des partis pour en tirer des autres Provinces. La longueur du chemin & la difficulté des passages, étoient aux Insulaires le désir de leur en amener. Le riz ne leur venoit aussi que d'*Antongil* & de *Galembole*, lieux fort éloignés. Il falloit y envoyer des Navires, sans quoi il leur étoit impossible de subsister. Leurs habitations étoient au nombre de cinq ou six; les unes à trois lieues, d'autres à cinq, & plus ou moins loin du Fort. Elles ne leur servoient guères qu'à nourrir les bestiaux qu'ils enlevoient dans leurs courses. Cependant ils y cultivoient un peu de tabac; mais ils n'en ont jamais assez recueilli pour en vendre. Les autres denrées qu'ils devoient à leur travail étoient employées à l'entretien de leur vie, & celle dont ils tiroient le plus d'avantage étoit le vin de miel. Les traités qu'ils faisoient avec les Princes de l'Isle, & dont Flacourt relevoit les avantages avec tant d'éclat, ne leur ont jamais donné que des espérances imaginaires (x). Enfin, si l'on excepte la pureté de l'air, le lieu qu'ils avoient choisi étoit le moins favorable à leur Établissement.

LA Baye d'*Antongil* est à l'Est de l'Isle, par seize degrés cinquante minutes de latitude, & soixante-treize degrés dix minutes de longitude. Les Navires y sont en sûreté de tout tems, du moins s'ils mouillent au fond de la Baye, qui a dix-huit lieues de profondeur. Son ouverture est large de cinq ou six lieues, & va toujours en augmentant; ce qui rend la sortie assez difficile. Cependant le fond étant bon par-tout, on y louvoye facilement. Il est malheureux que les pluies ayent des qualités dangereuses, qui rendent cette partie fort mal-saine. Les François y avoient formé une habitation, que cette raison leur a fait abandonner. *Antongil* n'auroit pas laissé de fournir beaucoup de riz au Fort Dauphin, si les Nègres du Pays s'étoient crûs assurés d'un Commerce régulier. Mais ne voyant pas venir tous les ans des Navires à la traite, ils n'en semoient pas autant qu'ils l'auroient pu; & les François, qui venoient par intervalles, étoient ordinairement renvoyés avec cette excuse. Les Hollandois y chargent presque tous les ans deux Flutes, qu'ils font partir du Cap de Bonne-Espérance, & dont l'une passe à *Moriare*, pour y laisser son riz au Comptoir Hollandois. C'est le meilleur riz, non-seulement de l'Isle, mais du Monde entier. Le fer, le cuivre & l'étain en menilles, sont les marchandises les plus recherchées des Nègres. Mais il y faut toujours joindre de la raffade & de la verroterie (y).

LA Baye de *S. Augustin*, qui est au Sud-Ouest, par les vingt-six degrés de latitude & soixante-six de longitude, n'est pas favorable aux Navires dans le mauvais tems, parceque le fond y est si dur qu'il fait chasser les ancres au moindre vent. Son ouverture est large de quatre ou cinq lieues, & son enfoncement d'une demie. Elle est remplie de bancs de sable, qui causent beau-

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.

Baye d'Antongil.

Baye de S. Augustin.

(x) Pag. 83.

(y) *Ibid.* pag. 83 & 84.

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.

beaucoup de brisâns. Le premier fond est de vingt-huit à trente brasses près de la terre. Le vent qui en vient est dangereux, & celui qui vient de Mer l'est encore plus. Les Anglois ont eû long-tems ce lieu pour entrepôt, dans leurs Voyages aux Indes; mais ils ne mouilloient pas dans la Baye. Ils se tenoient à l'abri d'une Isle qui en est à deux lieues en Mer, où ils avoient un petit Fort de terre dans une plaine fort aride. La plupart des gens qu'ils y avoient laissés étant morts de maladie, ils ont abandonné cet Etablissement. On trouve dans cette Baye, de l'eau & du bois, par la facilité que les Chaloupes ont, en haute Mer, d'entrer dans deux Rivières où les Nègres fournissent des bestiaux pour du sel, qui y est extrêmement rare. Ils aiment beaucoup aussi la poudre à tirer, quoiqu'on ne leur voye pas d'armes à feu. Avec un peu de familiarité, on trouve parmi eux du caret, qui est assez beau, des coquillages, & une sorte de gomme qui ressemble au sang de dragon, & dont ils se servent comme de poix pour calfater leurs canots (z).

Pointe du Nord peu connue.

LA Pointe Nord de Madagascar, qui est par onze degrés quarante-cinq minutes de latitude, & soixante-treize degrés quarante-trois minutes de longitude, est encore peu connue, parcequ'étant remplie de petites Isles, de rochers & de bancs, la navigation y est toujours dangereuse. En 1668, un Navire de la Compagnie Française, sous le commandement du Capitaine *Le Bourg*, fut chargé de cette découverte par M. de Mondevergue. Il avoit à bord un Commis intelligent, nommé *Perrier*, qui avoit ordre de tenir un Journal exact des Bayes, des Anses, des Rivières & des Ports, avec toutes les circonstances qui pouvoient être utiles aux projets de la Compagnie. Leur rapport surpassa toutes les espérances qu'on en avoit conçues. Ils avoient mouillé dans plusieurs bayes, sur-tout dans celle des Vieux & des Nouveaux *Maffelages*, dont ils firent une admirable peinture. Mais, jusqu'à présent, ces lumières sont demeurées sans aucun fruit (a).

Observations de Flacourt sur la langue de Madagascar.

AJOUTONS, à cette Description, quelques observations curieuses de Flacourt, sur le langage, les lettres, le papier & l'encre de Madagascar (b).

POUR découvrir, dit-il, l'origine de la langue Madecasse, il faudroit être versé dans la connoissance des langues Orientales, avec lesquelles il semble qu'elle a quelque rapport. C'est une langue très-abondante, qui règne dans toutes les parties de l'Isle, mais qui reçoit quelque variété de la différence des accens. La prononciation est brève dans plusieurs Provinces, longue dans d'autres, plus affectée dans quelques-unes.

CETTE langue a des mots composés, suivant la méthode Grecque. La conjugaison des verbes est régulière; actif & passif, modes & tems distingués.

LES lettres, dont les Ombiaffes se servent, sont les véritables lettres des Arabes, au nombre de vingt-huit & de la droite à la gauche. Mais quelques-unes se prononcent différemment; par exemple, la lettre *ze* prend le son du *zeta* pour les Madecasses. *Iabo*, qui signifie *je*, se prononce *zabo*.

(z) Pag. 85.

(a) Pag. 87 & 88.

(b) Flacourt, *ubi sup.* pag. 194 & suiv.

zabo. La lettre *the*, que les Arabes prononcent *T*, est *ts* dans la bouche d'un Madécasse. Il nommeroit *Tsiare* ce qu'un Arabe appelleroit *Tiare*. Le *vau* se change en *b*. L'usage de ces lettres est venu, dans l'Isle, depuis environ deux cens ans (c), avec les Arabes dont on a déjà parlé.

Le papier se fait avec la moyenne écorce d'un arbre, qui se nomme *Avo*; si douce, que dans plusieurs cantons on en fait des pagnes, qui approchent de la soie. Il se fait à-peu-près de la même manière qu'en France, quoique les Nègres y employent moins d'ustenciles & d'appareil. Sa couleur est jaunâtre; mais il ne boit point, pourvu qu'avant que de coller les feuilles, on les mouille dans une décoction de riz & qu'on les lisse ensuite, après les avoir fait sécher. On fait bouillir, l'espace d'un jour, cette écorce dans un grand chaudron, avec une très-forte lessive de cendres. On la pile dans un mortier de bois, pour la réduire en bouillie. On détrempe cette bouillie dans de l'eau bien nette. Ensuite un chaffis, composé de certains petits roseaux fort délicats, sert à la prendre & à la faire un peu égouter; après quoi elle est versée sur une feuille de balisier, qu'on a frottée d'un peu d'huile, & sur laquelle on la fait sécher au Soleil. Aussitôt que chaque feuille est sèche, on la frotte avec le mucilage de la décoction de riz. On la fait sécher une seconde fois, on la lisse, & l'on peut alors s'en servir.

L'ENCRE se fait avec la décoction d'un bois nommé *Arandranto*, qu'on laisse tarir jusqu'au degré d'épaisseur qui convient. Cette encre est fort bonne, sans être aussi noire que la nôtre. Cependant, avec le mélange d'un peu de couperose, elle devient aussi noire & plus luisante que celle qui se fait de noix de galle. C'est du même bois que fort le *Carabé*, ou la gomme d'ambre. Flacourt eût la curiosité d'en tirer lui-même, par des incisions qu'il fit à l'écorce.

LES plumes de Madagascar sont des morceaux de canne, de la longueur de la main & de la grosseur de nos plumes, qui se taillent par le bout & qu'on fend comme les nôtres. Mais il faut toujours observer que ces connoissances & leur usage sont renfermés entre les Ombiaffes. Ils ont même des Livres, & l'Auteur en vit un assez grand nombre, dont il rapporte les titres. La plupart sont des Traités de Médecine & d'Astrologie. Celui qu'ils nomment *Fassini*, est un Dictionnaire des langues Arabe & Madécasse. Quelques exemples donneront une légère idée de celle du Pays:

Jours de la Semaine

&

Planetes qui y président.

Alabadi, Dimanche.*Samoussi*, le Soleil.*Alatinin*, Lundi.*Azobora*, la Lune.*Alatalata*, Mardi.*Alotarida*, Mars.*Alaroubia*, Mercredi.*Alacamari*, Mercure.*Alacamiffa*, Jeudi.*Azoali*, Jupiter.*Alazouma*, Vendredi.*Alimouzetfari*, Venus.*Alasaboutsi*, Samedi.*Alimareche*, Saturne.*Eringandro*,

Semaine.

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.

Papier.

Encre.

Plumes.

Quelques
exemples de
la langue Ma-
decasse.

LES

(c) Flacourt écrivoit vers 1655: Ainsi c'est un siècle de plus.

DESCRIPTION
DE MADAGASCAR.

LES années se comptent par les jours de la semaine: c'est-à-dire, de sept en sept, dont la première se nomme l'*Année du Dimanche*; la seconde, celle du *Lundi*, &c. C'est l'année du *Vendredi*, que se fait la circoncision. Le premier mois commence à la nouvelle Lune de Mars.

Vatrevate, Mars.
Saffard, Avril.
Atsibi, Mai.
Valascira, Juin.
Fessa, Juillet.
Maca, Août.

Hiabia, Septembre.
Sacamajeb, Octobre.
Sacavé, Novembre.
Voulanbitou, Décembre.
Asaramangbits, Janvier.
Asarabé, Février.

LES heures du jour se connoissent par l'ombre de l'homme, debout au Soleil. Ils la nomment *Saa*. La douzième heure de la nuit, qu'ils appellent *Terac-anrou*, c'est six heures du matin. La première heure du jour se connoît par l'ombre de l'homme, qu'on mesure par les plantes des pieds, ou des semelles. Il faut qu'on en puisse compter vingt-quatre. Chaque heure a son nom propre.

FLACOURT fit traduire, en langue Madecasse, la plupart de nos Formules communes de Prières. Quelques-unes suffiront ici, pour le dessein qu'on s'est proposé (d).

(d) Notre Pere, qui êtes aux Cieux, votre Nom soit sanctifié, votre Royaume nous arrive, votre volonté soit faite sur la Terre comme au Ciel; donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien; pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé, & ne nous induisez point en tentation, délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

Je vous salue, Marie, pleine de grace, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes, & béni soit le fruit de votre ventre, Jesus, Amen.

Je crois en Dieu le Pere Tout-puissant, Créateur du Ciel & de la Terre, & en Jesus-Christ son fils unique, notre Seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit, né de la Vierge Marie, qui a souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, mort & enseveli, est descendu aux Enfers, & le troisième jour est resuscité de mort à vie, est monté aux Cieux, est assis à la droite de Dieu le Pere Tout-puissant, d'où il viendra juger les Vivans & les Morts. Je crois au Saint-Esprit, la Sainte Eglise Catholique, la Communion des Saints, la Remission des péchés, la Résurrection de la chair, la Vie éternelle. Amen.

1. Un seul Dieu tu adoreras, & aimeras parfaitement.
2. Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement.

Amproy antisca izau banautangb andangbitsi; angbaranau bofifabots, vabouacbanau bevi aminay, fiteianau boefiazangb an tane ten andangbitsi; maboumebobanau anrou aniou abinaibane antisca, amanbanau mangbafaca banay ola antisca. Tonazabai mangbafaca bota anrou mauouanay, amanbanau aca mabatetseanay abin fruetsevetse ratsi, feba banau metezabanbay tabin baratsian abi. Amin.

Salama Ramadriana, masimpou Tompon antisca botangb aninau banau missabots ravanga vaiuaue abi, nare nifabotse engbe zanaca, nitondanrou Rbayssa. Amin.

Zabo macatau abinabandire rai mangbit auuanb abi: nambouatseri engbe langbit se amantane, aman abin Rabyssa Cbristou zananea avri irere tompon antisca ni nitanaberi tabin masin pangbabé nitzabanbare nivelomeri tabin, Ramariaua mibole niaret seri tandan raportio Pilato nitsanpanri ni mate nalleven-gbri, nare nirorou anbasou, anrou sabatellou nitambellome tauuangbareo ommate nanon gbari andangbitsi aretounouetseri anchavana nib zabanbare rai ommabatauaa abi tafara bo avri manzaca oulou velome amau oulou mate. [Zabo macatau abin masin pangbabé, abini fuouri nib ou lou masin, abini fangbafac nibota abi abini fit ambelome nib ounoufou, abini velome tsmate. Amin.]

1. Hanaubo mangbandrian zabanbare irere nabanau mitaiaba avritacouia.
2. Acamifante banau avau angbara vi zabanbare na raba ase coua.

3. Le Dimanche tu garderas , en servant Dieu dévotement.
4. Père & mère honoreras , afin que tu vives longuement.
5. Homicide point ne feras , de fait ni volontairement.
6. Luxurieux point ne feras , de corps ni de consentement.
7. Le bien d'autrui tu ne prendras , ni retiendras à ton escient.
8. Faux témoignage ne diras , ni mentiras aucunement.
9. L'œuvre de chair ne désireras , qu'en mariage seulement.
10. Biens d'autrui ne convoiteras , pour les avoir injustement.
1. Tous les Dimanches Messe oiras , & Fêtes de commandement.
2. Tous tes péchés confelleras , à tout le moins une fois l'an.
3. Ton Créateur tu recevras , au moins à Pâques humblement.
4. Les Fêtes tu sanctifieras , qui te sont de commandement.
5. Quatre Temps, Vigiles jeûneras , & le Carême entièrement.
6. Vendredi chair ne mangeras , ni le Samedi même.

3. *Acamiafa avau alabadi febabanau ma nonpobo anib zabanbare anrou isangbe.*

4. *Hanau mibafsi rai nib aman reine naboubanau nivelome lavabobats.*

5. *Acabanau mamonne oulonto , na anib fiteia coua.*

6. *Acabezaubo anau na anifucia , na anvatant.*

7. *Acamangbalats anau rabanoulou na tsiare mitane azeanpob.*

8. *Anisabad anau tfito , acamavende banau.*

9. *Acamiteia banau na mila oulon lebatf miracbebau anau aminri.*

10. *Acamibenefiteia raba noulou , acamarrangou anau lebatfimidiazze.*

1. *Anrou alabadi abibanau mitainou la Messe aman nib fiffavatsf reo iraba abi.*

2. *Mitataba anau botanib abi faba irache abini taun abi.*

3. *Hanau bo bazonb vatanb nib rabyffa nabobane aze anrou niffavats ni Pâques.*

4. *Acamiaffa anrou fiffavatsf.*

5. *Anrou zauma aman sabouf acabonmancbena na ououf nib rabarab.*

6. *Hanaubo mia fouche faba reo effapoul anrou aman effats bobats , aman anrou ni bira abi (1).*

(1) On trouve , dans la Relation de *Cauche* , quelques Dialogues en François & en Madecasse , pag. 175. & suiv. Mais Flacout assure que loin d'être exacts , il n'y a point d'habitans de l'isle qui les puisse entendre. Voyez l'*Avant-propos* de Flacout.

Voyage de la Haye , aux Indes Orientales.

DE LA HAYE.
1670.

Introduction.

CETTE Relation (a) est liée si naturellement avec celle qui la précède , qu'elle seroit déplacée dans tout autre ordre. Elle lui donne autant de jour qu'elle en reçoit. L'Editeur observe avec raison , qu'elle mérite d'être distinguée par sa simplicité & son exactitude ; deux qualités qui font le principal prix d'un Journal. Tout ce qu'elle renferme est de M. de la Haye même , & du Sieur Caron , alors Directeur général aux grandes Indes pour la Compagnie de France , qui accompagna toujours M. de la Haye depuis son arrivée à Goa jusqu'à la prise de Saint-Thomé. L'Editeur oseroit de montrer les originaux signés de leur main. M. de la Haye étoit un Gentilhomme François , qui se trouvoit Gouverneur de Saint-Venant , & Colonel d'un Régiment d'infanterie , lorsque le Roi lui confia le commandement de sa Flotte. Après avoir exécuté tout ce qu'on va lire , il continua de porter les armes en France ; & Rennefort nous apprend qu'il fut tué au Siège de Thionville , où il faisoit les fonctions de Lieutenant-Général des Armées du Roi. Ses provisions de Lieutenant-Général pour le

(a) Elle fut publiée à Paris en 1698 , chez Robert Seneuze & Nicolas Pepie , in 12° , sous le titre de *Journal d'un Voyage des grandes Indes*. On n'en connoît pas d'autre édition.

XI. Part.

K k

DE LA HAYE.
1670.

Motifs du
Voyage.

En quel état
de la Haye
trouve l'Isle
de Bourbon.
1671.

le Roi dans l'Isle Dauphine & dans toutes les Indes, sont à la tête de l'Ouvrage, dattées à Saint Germain en-Laye le 5 Décembre 1669.

L'ESCADRE des Vaisseaux du Roi étoit composée de cinq Vaisseaux de guerre, d'une Frégate d'avis & de trois Flottes, qui portoient deux mille cinquante hommes (b). Cette Flotte, la plus puissante que les François eussent jamais fait partir pour les Indes, devoit non-seulement relâcher à Madagascar & à l'Isle de Bourbon, pour y faire reconnoître de la Haye en qualité de Gouverneur général au nom du Roi (c); mais ses ordres portant de visiter les Etablissmens François des Indes, elle devoit passer dans tous les lieux où la Compagnie avoit commencé à porter son Commerce sous la glorieuse protection de Sa Majesté. Les vents semblèrent respecter les ordres de Louis le Grand. On a vû dans la Relation de Rennefort, que le nouveau Gouverneur de Madagascar arriva dans cette Isle le 24 d'Octobre, & qu'après y avoir passé environ six mois dans l'exercice de sa dignité, il se rendit, avec toute la Flotte, à l'Isle de Bourbon, pour en prendre aussi possession au nom du Roi. C'est de ce point qu'il faut le suivre ici, pour éviter d'inutiles répétitions.

IL trouva quatre habitations déjà établies dans cette nouvelle Colonie, par cinquante François qui l'avoient formée sous le gouvernement du Sieur *Renaud*, au nom de la Compagnie Orientale (d). Il s'y fit reconnoître le 6 de Mai 1671, au nom du Roi; & le premier acte de son autorité fut de substituer à l'ancien Gouverneur un Capitaine reformé d'Infanterie, nommé *de la Hure*. Des quatre habitations Françaises, qui se nommoient *Saint-Paul*, *Saint-Denis*, *Sainte-Marie* & *Sainte-Sufanne*, les trois dernières étoient dans la plus belle partie de l'Isle, depuis le Cap de *Saint-Bernard*, jusqu'à la Rivière de *Sainte-Sufanne*. Le beau Pays s'étend encore plus loin, & n'a pas moins de quinze lieues de long sur quatre de large; mais on s'étoit réduit dans des bornes où les terres qu'on avoit cultivées étoient très-fertiles, & rendoient avec usure tout ce qu'on leur avoit confié. Le bled, le riz & toutes sortes de légumes y meurissoient parfaitement. La vigne, qu'on y avoit plantée depuis deux ans, n'y croissoit pas moins; mais le raisin n'y parvenoit point à la même maturité; sans compter qu'il étoit mangé par les oiseaux aussi-tôt qu'il commençoit à meurir. Les Vaisseaux mouilloient depuis sept ans devant *Saint-Denis*, le seul endroit du beau Pays où les Chaloupes pussent aborder; ce qui donnoit beaucoup de peine aux habitans de *Sainte-Marie* & de *Sainte-Sufanne* pour le trans-

(b) L'Auteur nomme les Vaisseaux & les Capitaines: le *Navarre*, monté par l'Amiral & commandé par *M. de Turelle*; le *Triomphe*, commandé par *M. Ferrand*; le *Flamand*, par *M. Dumaine*; le *Jules*, par *M. de Lucé*; le *Bayonnais*, par *M. des Marets*; [la Frégate] le *Diligence*, par *M. de la Houffaye*; [& les Flottes] le *Sultane*, par *M. de Beaulieu*; l'*Europe*, par *M. Desprès*; & l'*Indienne*, par *M. de la Clide*. [Le premier étoit monté de 56 pièces de canon & du port de 1000 tonneaux; le 2d. de 30 canons & 900 ton-

neaux; le 3me. de 45 canons & 700 tonneaux; le 4me. de 36 canons & 500 tonneaux; le 5me. de 34 canons & 500 tonneaux, & les trois Flottes de 400 tonneaux chacune.]

(c) Voyez dans la Relation de Rennefort, tout ce qui se passa dans l'Isle à son arrivée.

(d) Voyez la Relation de Rennefort, où l'on trouve l'origine de cet Etablissement, & une description de l'Isle.

ète de l'Ou-
 vaisseaux de
 deux mille
 les François
 relâcher à
 la Haye en
 ordres por-
 passer dans
 Commerce
 nt respecter
 nesfort, que
 e 24 d'Octo-
 de sa digni-
 en prendre
 suivre ici,

 le Colonie,
 ent du Sieur
 reconnoître
 autorité fir-
 terie, nom-
 noient Saint-
 dernières é-
 nt - Bernard,
 e plus loin,
 e; mais on
 ees étoient
 onfié. Le
 ment. La
 pas moins;
 mpter qu'il
 Les Vais-
 endroit du
 beaucoup de
 r le trans-
 port

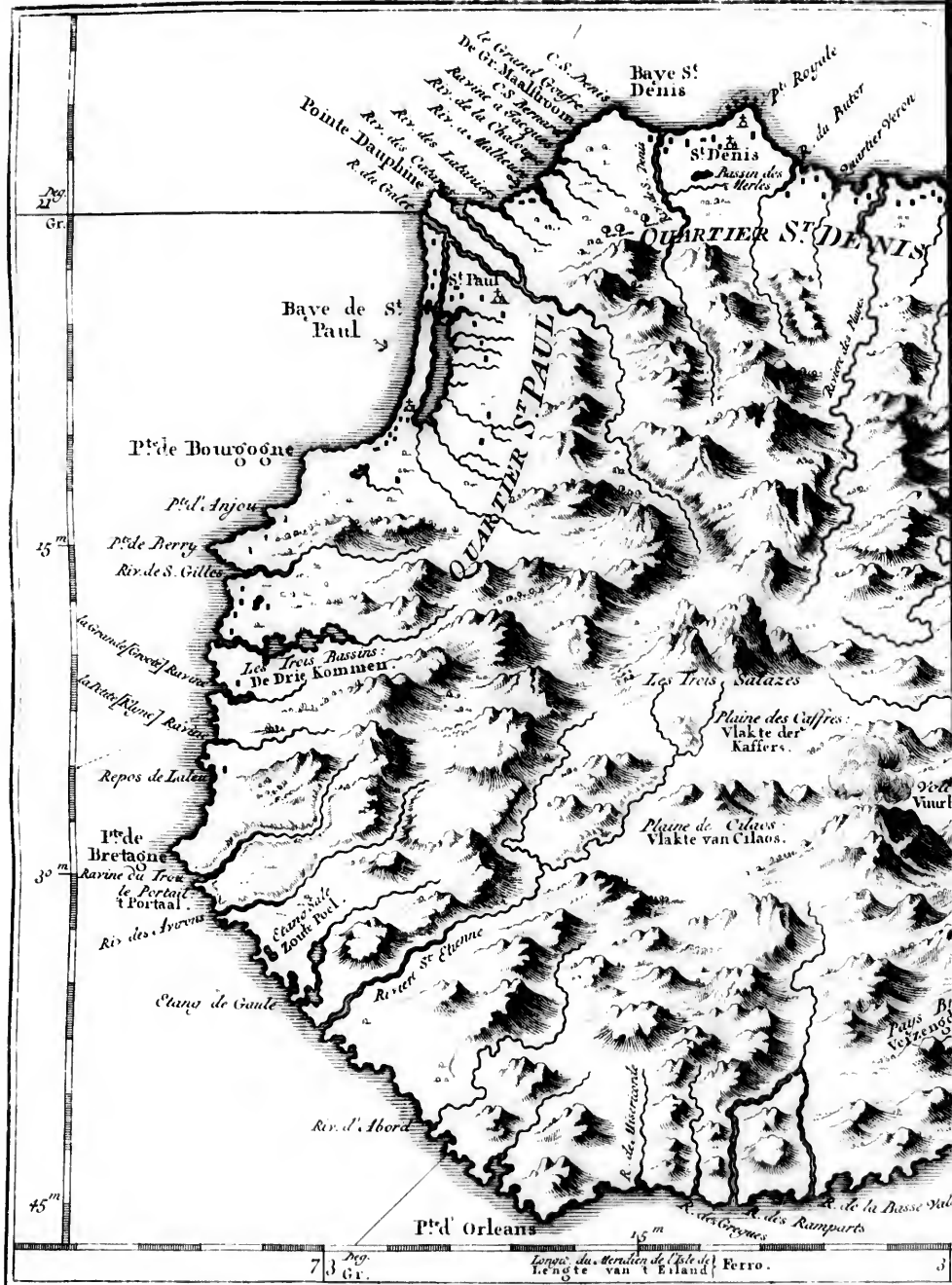
 & 700 ton-
 & 500 ton-
 o tonneaux,
 neaux cha-

 de Renne-
 l'Isle à son

 nesfort, cù
 abliissement,

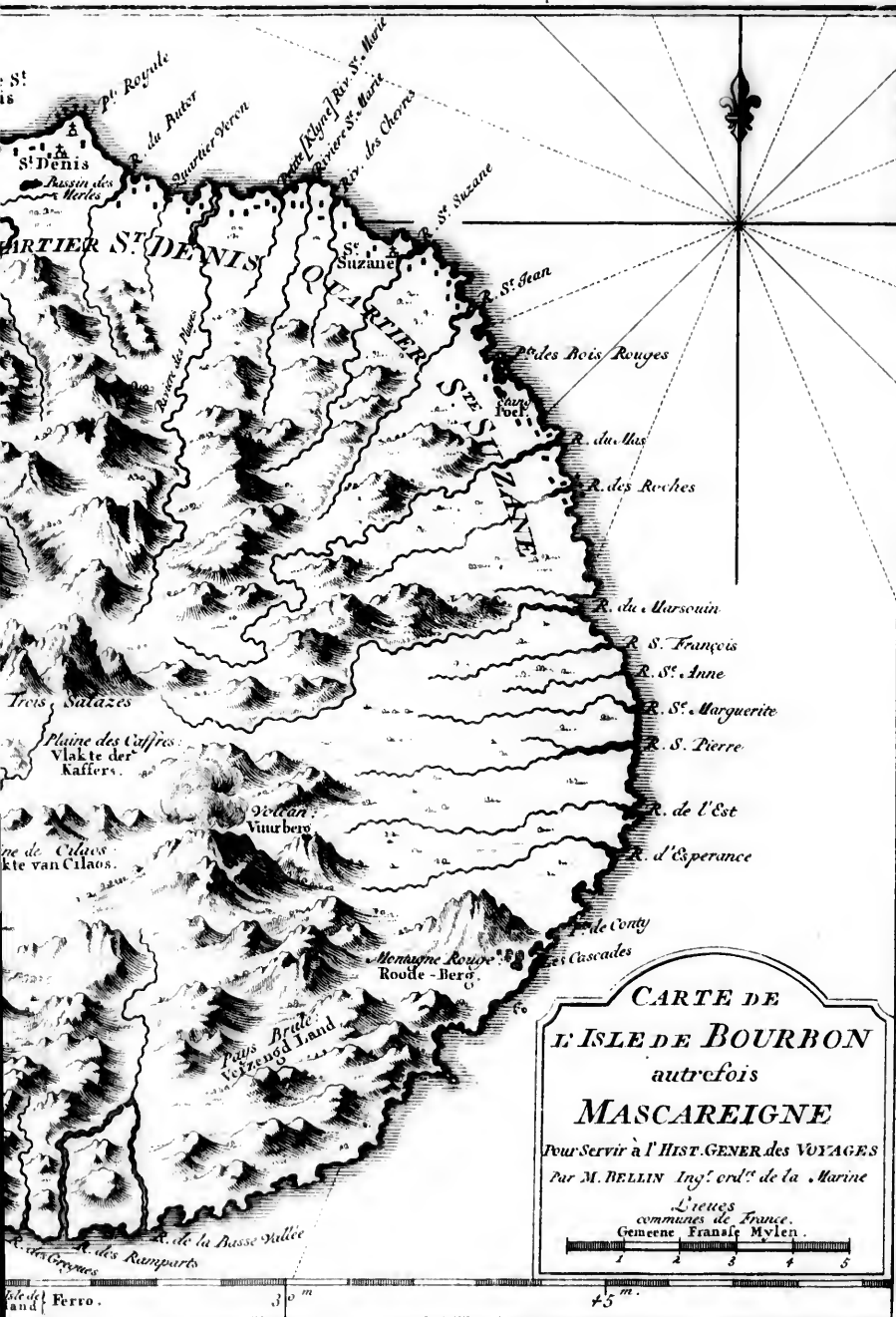


URBON OF MASCARENNAS.
Deor M. BELLIN, Ingenieur des Fransjen Zeevaards.



7 1/2 Gr.

KAART VAN 'T EILAND BOURBON OF M
 om te dienen voor de HIST. BESCHR. DER REIZEN. Door M. BELLIN.



CARTE DE
L'ISLE DE BOURBON
autrefois
MASCAREIGNE
Pour Servir à l'HIST. GENER. des VOYAGES
Par M. BELLIN Ingénieur de la Marine
L'ettes
communes de France.
Geneve Franck Mylen.

BOURBON OF MASCARENNAS.
N. Door M. BELLIN, Ingenieur des Franshen Zeevaards.

por
n'et

S

de

Elle

espa

ver

lem

pe a

qu'c

te c

est

don

une

mo

est

ferv

vièr

L

te-c

men

étoie

pou

avo

& d

mois

reto

ne f

bons

dans

& q

A

de B

repr

mit

où il

gati

fut v

mais

tion

cend

çoife

chel

Ce

Haye

trava

port de leurs denrées. Cet endroit n'est qu'une rade, où le mouillage n'est pas sûr.

SAINT-PAUL avoit été la première habitation des François dans l'Isle de Bourbon, & l'ancien Gouverneur y avoit toujours fait sa résidence. Elle est au pied d'une montagne, à deux lieues du bord de la Mer. Cet espace forme une belle plaine, arrosée alors d'un étang qui se débouchoit vers la Mer lorsque les pluyes l'ensfloient trop. On aidoit même à l'écoulement des eaux, par une large saignée, qui pouvoit recevoir une Chaloupe aussi long-tems que l'eau couloit, mais qui se remplissoit de sable lorsqu'elle venoit à diminuer. Les Vaisseaux font plus sûrement sur cette Côte qu'en aucun autre endroit de l'Isle, parceque non-seulement la Mer y est moins grande, mais les deux pointes y forment comme une anse, qui donne quelque abri. La Rivière de *Saint-Gilles* est bornée d'un côté par une de ces pointes, qui se nomme le *Gallet*. Ce lieu paroissoit fort commode pour une habitation, si la terre y pouvoit être cultivée; mais elle est couverte de pierres qui la rendent difficile à défricher. L'Auteur observe qu'avec un peu de travail on auroit ouvert avantageusement la Rivière, qui tire à son embouchure trois brasses d'eau, fond de roche (e).

LES taureaux & les vaches que M. de la Meilleraie y avoit laissés, trente-cinq ans auparavant, en revenant de Madagascar, s'y étoient extrêmement multipliés, mais moins que les porcs & les cabris. Tous ces animaux étoient devenus si sauvages, qu'il falloit des chiens & des chasses réglées pour les prendre. Les habitans avoient déjà remarqué que chaque espèce avoit son tems. Celui des porcs & des cabris commençoit au mois de Juin & duroit jusqu'en Janvier. Les pigeons descendoient des montagnes au mois de Novembre, & se trouvoient excellens jusqu'au mois de Mai, qu'ils retournoient dans leur retraite. Les perroquets commençoient en Mars & ne se retiroient qu'au mois de Novembre: non que ces animaux ne fussent bons toute l'année; mais au tems qu'on vient de nommer, ils trouvoient dans le plat Pays certaines graines qui servoient beaucoup à les engraisser, & qui les rendoient incomparablement plus délicats (f).

APRÈS avoir exécuté les ordres du Roi dans les Isles de Madagascar & de Bourbon, M. de la Haye, qu'on y avoit honoré du titre de Viceroy, reprit celui d'Amiral pour continuer son Voyage avec son Escadre. Il mit à la voile le 12 d'Août; & dès le 27, il eut la vûe de l'Isle d'*Anjouan*, où il relâcha pour se procurer quelques rafraîchissemens. Le reste de sa navigation fut heureux jusqu'au 27 [de Septembre], qu'il arriva devant *Surate*. Il y fut visité à bord, non-seulement par les Directeurs du Comptoir François, mais par le fils même du Gouverneur de *Surate*, qui lui apporta une collation de confitures à la mode du Pays; & dans les occasions qu'il eut de descendre à terre, soit pour y conférer sur les affaires de la Compagnie Française, soit pour donner au Sieur Caron le cordon de l'Ordre de *Saint-Michel*, qui lui étoit envoyé par le Roi, il fut reçu avec toutes les distinctions

DE LA HAYE.
1671.

De la Haye
fait voile aux
grandes In-
des.

Il arrive à
Surate.

(e) Journal du Voyage de M. de la Haye, pag. 71. & suiv. On y a beaucoup travaillé depuis, comme on le verra dans la suite. (f) Pag. 70. 71. 72. & suiv.

DE LA HAYE.
1671.

Scruple de
l'Evêque
d'Heliopolis.

1672.

Etat de Surate.

Richesse de
quelques Né-
gocians.

Gouverne-
ment du Mo-
gol à Surate.

tions qui convenoient à son rang. Les Nations Françoisé, Angloise & Hollandoise avoient alors, sur les bords du *Sualis*, qui est la rade de Surate, chacune leur Loge & leur Comptoir, pour faciliter la décharge des marchandises qui n'étoient pas pour Surate, en attendant le tems de les envoyer aux autres Comptoirs qu'elles avoient dans les Indes. Ce fut dans ce lieu que de la Haye fit la cérémonie de donner l'Ordre de Saint-Michel au Directeur de la Compagnie Françoisé. L'Evêque d'*Heliopolis*, Chef des Missions de l'Inde, refusa d'y célébrer la Messe, quoique cette circonstance fût portée dans les instructions de l'Amiral. On jugea que ses difficultés venoient de la Religion Protestante, dont le Directeur faisoit profession. Mais ce Prélat devoit croire, suivant la remarque de l'Auteur, que la Cour qui sçavoit à qui elle faisoit l'honneur de conférer l'Ordre de Saint-Michel, n'avoit pas pris cette résolution sans avoir bien examiné si les Statuts peuvent s'accorder avec la qualité de Protestant (g).

L'AMIRAL, un peu mortifié de trouver, entre les mains de Caron, des ordres contraires à l'espérance qu'il avoit eue de se rendre lui-même à *Delly*, pour y porter au Grand Mogol les présens du Roi qu'il avoit à bord (b), leva l'ancre le 9 de Janvier 1672. L'Auteur donne une légère idée de Surate. C'est une Ville célèbre des Etats du Grand Mogol, qui avoit été revêtue, depuis cinq ans, de murailles & de bastions. Les habitans s'étoient vus obligés à cette dépense par les courses d'un Prince du Pays, révoite contre le Mogol. Surate est arrosée d'une très-belle Rivière, où l'Amiral prit plaisir à jeter l'ancre, & qui peut recevoir des Navires de douze cens tonneaux. La Ville n'est pas moins grande que Lyon. Son Commerce l'a peuplée d'un million d'ames. Les *Banians*, Secte Indienne, qui ne s'attache qu'au trafic & qui méprise toute autre fonction, y sont les plus opulens. On en pouvoit compter jusqu'à trente qui étoient riches de deux cens mille écus, & plus du tiers de ce nombre qui jouissoient de deux ou trois millions. Le Fermier-Général de la Province de *Madaba*, nommé le *Dessaie*, en possédoit trente, & l'on en donnoit vingt-cinq à *Vergivara*, autre Négociant, qui faisoit des avances avec intérêts aux Marchands Mores & Européens. Il jouissoit en propriété de l'Isle de *Grandivie* & de plus de dix lieues de Pays aux environs, dont il tiroit la meilleure partie du bois qui s'employoit dans Surate à bâtir ou à brûler. Les lieux où Surate fait son principal Commerce sont *Mocka*, *Mascate*, *Bassora*, la Perse, Cambaye, Patan, le Bengale, &c. Outre les profits que ses Marchands tirent de leurs retours, ils fournissent toutes les marchandises que ceux des autres Nations chargent pour l'Europe & pour les Indes. Ils tiennent toutes les manufactures voisines, aussi-bien que celles d'Agra & du Malabar, d'où viennent l'indigo & le salpêtre, deux marchandises qui sont toujours d'une ressource assurée pour l'Europe (i).

Le Grand Mogol tient, dans cette Province, un Secrétaire d'Etat, qui fait sa résidence à Surate, non-seulement pour faire payer les troupes, qui

(g) Pag. 105. 108. & 109.

(b) On a lu, dans la Relation de Rennefort, que ces présens demeurèrent au Comp-

toir de Surate.

(i) Pag. 110. 111. 112.

y font quelquefois envoyées, mais encore pour y faire administrer soigneusement la justice, & pour s'opposer particulièrement à l'avarice des Gouverneurs. Il est chargé de rendre compte au Souverain, du départ de deux Navires qui portent les Pelerins à la Meeque, & dont le Grand Mogol tire un revenu annuel de quatre ou cinq millions. L'autorité du *Cadi*, ou du Grand Prêtre, n'a gueres moins d'étendue. Tous leurs Officiers doivent être ou Mogols ou Persans. L'Auteur parle avec admiration de leur figure & de leurs manières. Ils sont blancs, dit-il, bien faits, de haute taille, & d'une modération qui s'attire naturellement du respect. Ils tiennent pour maxime que dans toutes sortes d'évenemens, un homme doit toujours conserver la liberté de sa raison, & que l'emportement n'est jamais pardonnable. Leur politesse est extrême pour les Etrangers (k).

LA Religion est libre à Surate, & l'Auteur ne croit pas qu'en aucun lieu du Monde, Dieu soit honoré par une plus grande variété de cultes. Mais les détails de Religion & d'usages seroient ici déplacés. Ils demandent même d'autres garants que MM. de la Haye & Caron, qui reconnoissent modestement, après quelques vagues remarques, „ qu'ils ont eû peu „ de soin de s'en informer, & qu'ils n'ont pas le talent d'en raisonner „ juste (l).

L'ESCADRE ayant remis à la voile s'arrêta le lendemain devant *Daman*, Ville assez forte, & bien bâtie, qui appartient aux Portugais, mais presque sans Commerce depuis la diminution de leur puissance aux Indes Orientales. Ensuite l'Amiral alla mouiller devant *Verfara*, Forteresse de la même Nation, d'où il envoya complimenter le Gouverneur, qui eut la politesse de l'en venir remercier à bord. C'étoit un engagement à descendre, qui fut encore fortifié par la curiosité de visiter le Fort. La Haye & Caron s'y étant rendus, observèrent que le bassin ne pouvoit servir de retraite en hiver, qu'à des Navires de trois ou quatre cens tonneaux, & que l'entrée en est difficile, quoiqu'il n'y ait pas moins de cinq brasses d'eau en basse Mer. La Place ne consiste qu'en une Redoute, sur laquelle on aperçoit quatre ou cinq pièces de canon. Le Fort n'est renfermé que de pieux. Mais les Portugais n'y ont rien à redouter, parce qu'à l'exception du Havre, ils n'y possèdent rien qui puisse les exposer à la jalousie de leurs voisins. Ils n'y font aucun Commerce; & les habitans de cette partie du Malabar, sont des Pêcheurs qui vivent misérablement de leur profession.

LE 25, on mouilla dans la rade de *Goa*, où l'Amiral fut extrêmement satisfait de trouver à l'ancre un Navire François nommé *le Breton*, qui lui apporta cent mille francs pour l'entretien des troupes. Il descendit à Goa, pour y avoir quelques conférences avec le Viceroi Portugais. L'Auteur observe que leur abord fut également fier de part & d'autre, & la cérémonie très-courte. Cette Ville, qui est grande comme Rouen, n'est plus que l'ombre de ce qu'on l'a vûe dans sa prospérité. Les édifices qui se présentent le long de la Rivière rendent encore témoignage à son ancien éclat. „ Elle étoit autrefois, dit l'Auteur (m), ce que Surate est aujourd'hui pour

(k) Pag. 113 & 114.

(l) Pag. 115.

(m) Comparez cette description avec celle de Pyrard, à la fin de sa Relation.

DE LA HAYE.
1672.Liberté de
Religion.Ville de Da-
man aux Por-
tugais.
Fort de
Verfara.L'Amiral se
rend à Goa.Etat de cet-
te Ville.

DE LA HAYE.
1672.

„ le Commerce. Mais depuis que les Hollandois ont soumis les Portugais,
 „ le Commerce y a manqué & s'est retiré avec les Baniens & les Bramines,
 „ S'il s'y trouve encore quelques Marchands qui négocient en Perse, au
 „ Pegu, aux Manilles & à Macao, leur fond est si modique qu'ils sont obli-
 „ gés de s'assembler quatorze ou quinze, pour former une cargaison de qua-
 „ rante ou cinquante mille livres. Leurs plus grands retours sont de Mo-
 „ zambique, d'où ils tirent quelque peu d'or & quantité d'yvoire, qu'ils
 „ débitent à Surate, à *Diu*, &c." Au-lieu de ces nombreuses Caragues,
 qui ont fait long-tems l'ornement & la terreur de la Mer, ils ne reçoivent
 tous les ans, du Portugal, qu'un ou deux Navires, qui leur apportent du
 vin, de l'huile & quelques denrées, & qui prennent à Goa quelques effets
 pour Lisbonne. Les Jésuites, si l'on en croit l'Auteur, sont les seuls qui
 ne se soyent pas ressentis de la décadence de cette superbe Ville. „ Ils y
 „ jouissent encore de sept cens cinquante mille livres de rente (n) & d'une
 „ autorité presqu'absolue".

Mirzeou,
Comptoir
Français.

Comment
il fut établi.

L'AMIRAL continua sa route vers *Mirzeou*, Forteresse bâtie ancienne-
 ment par les Portugais, qui en avoient été chassés depuis dix ans, & où
 le Sieur de *Flacourt* (o) avoit établi un Comptoir pour la première Com-
 pagnie de France, près d'une Ville nommée aussi *Mirzeou*, & première Pla-
 ce de la dépendance du Roi de *Canara*, sur la frontière du *Visapour*. Cet
 Etablissement a été négligé depuis, par la seule raison que les Directeurs
 ne le reconnoissoient pas pour leur ouvrage. Mais l'Auteur de cette Re-
 lation, qui y avoit été employé pendant dix mois pour la même Com-
 pagnie, en parle avec regret, & s'étend sur ses avantages avec un de-
 tail, dont le tems n'est pas assez éloigné pour le faire regarder com-
 me inutile. *Mirzeou*, dit-il, n'est qu'à trois lieues au Nord de l'autre
 côté de la Rivière, qui sépare les terres de *Visapour* & de *Canara*. Ce fut
 en allant de *Surate* à *Ballicpatan*, pour la traite du poivre, que *Flacourt* y
 établit un Comptoir. Il apprit, en ce lieu, comment le beau poivre qui
 s'achetoit à *Radiapour* étoit porté de *Sonda* à *Oubdin*, & que c'étoient les lon-
 gues voitures & les droits excessifs des douanes, qui le rendoient si cher
 pour la Compagnie. *Sonda* n'étant qu'à deux journées & demie de *Mir-
 zeou*, il comprit que par cette voye les François pouvoient avoir à cinq
 sols la livre, le poivre qui leur revenoit à huit & treize sols dans *Radiapour*.
 Cette découverte l'obligea d'en écrire au Sieur *Caron*. Il reçut ordre d'ob-
 tenir du Roi de *Visapour* les mêmes droits, pour la Compagnie, que ceux
 dont les Anglois jouissoient à *Coroual*, qui est une autre Forteresse de la mê-
 me dépendance. Cette grace fut obtenue. *Flacourt* établit son Comptoir,
 où il confia les intérêts de la Compagnie à un Commis, qui se nommoit
Aubert. Quinze jours après, un Envoyé du Roi de *Sonda* vint offrir le
 poivre au plus vil prix. Mais lorsque le Commis en informa les Directeurs
 de *Surate*, il reçut de *Caron*, pour toute réponse, un triste récit de la mau-
 vaïse intelligence des François à *Surate*, & des dettes de la Compagnie.

Dans

(n) Pag. 131.

(o) Neveu de *Flacourt*, qui avoit été
 Directeur pour la première Compagnie à

Madagascar. Voyez la Relation de *Ren-
 nefort*.

Dans la suite il ne laissa pas de recevoir huit mille roupies, qui servirent à le délivrer de ses engageemens. Mais le Comptoir fut enfin réduit à de si fâcheuses extrémités, que les Facteurs se virent forcés de le vendre aux Anglois pour subsister (p). Outre le négoce du poivre, celui des toiles y est plus sûr qu'à Radiapour, & tous les Navires qui partent pour la Perse & pour Bassora, y peuvent charger du riz à meilleur compte. L'Auteur répète avec douleur, que malgré tous ces avantages, la Chambre générale, qui méprise tout ce qui lui vient de ses intérieurs, ferma les yeux sur ses propres intérêts & ne se rendit point à des raisons si puissantes (q).

PENDANT que l'Amiral étoit allé visiter Mirzeou, il avoit envoyé un Vaisseau de son Escadre à *Tiercery*, autre Comptoir François, dont le même Flacourt avoit alors la direction. Le Commerce y consistoit en poivre, qui se débitoit en Perse, à Bassora, à Mocka & à Mascate. Ce poivre est fort menu, comme sur toute la Côte, & le meilleur pour les Indiens, parcequ'ils ne s'en servent qu'en grain, & qu'ils ne le concassent pas comme nous. Il ne revenoit qu'à deux sols neuf deniers la livre (r). Mais le Pays est mauvais, & l'on n'y trouve pas d'autres rafraichissemens que du bois, de l'eau & de la volaille.

LE 10 [de Février], après avoir rencontré le Vaisseau qui revenoit de *Tiercery*, l'Escadre mouilla devant la Rivière de *Panniany*. Flacourt, qui étoit venu rendre ses devoirs à l'Amiral, fut envoyé à terre vers le Samorin, pour le complimenter de la part du Général François, & de Caron Directeur pour la Compagnie. On apprit le soir que deux Princes, neveux du Samorin, devoient venir le lendemain à bord. L'Amiral donna ordre aux barques longues & aux Chaloupes de l'Escadre d'aller les prendre au rivage. Elles les amenèrent vers midi, accompagnés du Secrétaire-d'Etat du Samorin & de quelques Officiers. Après les avoir reçus avec beaucoup de civilité, on les conduisit dans la chambre de l'Amiral, où ils renouvelèrent le Traité d'alliance avec la Compagnie. On leur promit la protection du Roi de France, à condition qu'ils ne s'engageroient dans aucune guerre sans en avoir donné avis au Ministre du Roi dans les Indes, ou dans son absence, aux Directeurs des Comptoirs François. Non-seulement ils y consentirent, mais ils ratifièrent la donation déjà faite des terres d'*Allicot*, &c (s). Les affaires firent place au plaisir. Entre quantité de liqueurs & de confitures qui leur furent présentées, ils ne s'arrêtèrent qu'au rossolis de Turin, dont ils burent avec tant d'excès, qu'en retournant à terre au milieu de la nuit, ils ne se souvenoient plus de ce qu'ils devoient rapporter au Samorin.

LE premier de ces Princes se nommoit *Herampate*. Il étoit fils d'une sœur du Samorin; & les loix du Royaume le rendoient successeur présomptif de son oncle maternel, à l'exclusion des Princes fils du Monarque régnant. L'autre se nommoit *Macanvour*, & portoit le titre de second Prince du sang. Ils se ressembloient beaucoup par les traits du visage; tous deux

DE LA HAÏE.
1672.

La Compagnie l'a négligé mal à propos.

Tiercery, autre Comptoir François.

Alliance des François avec le Samorin.

Deux Princes, ses héritiers.

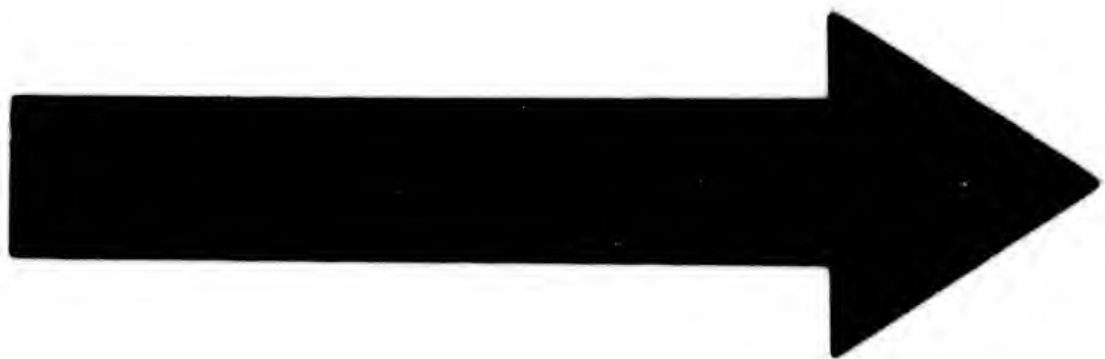
Leur caractère.

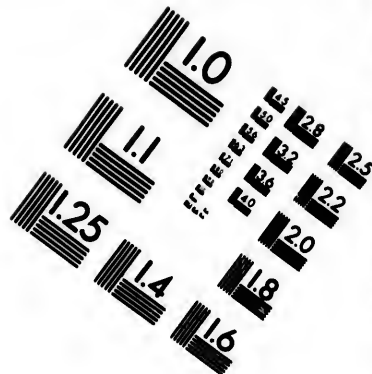
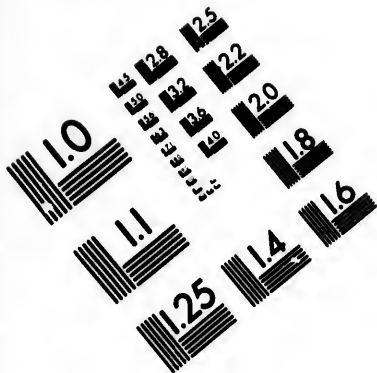
(p) Pag. 135. jusqu'à 139.

(q) Pag. 139. & 140.

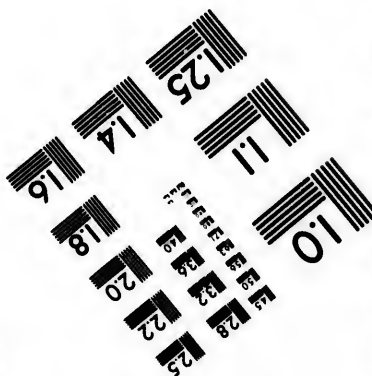
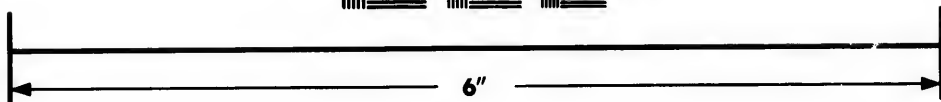
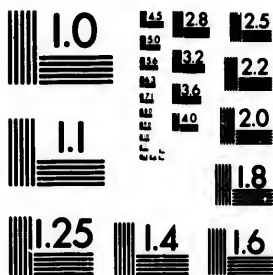
(r) Pag. 140 & suiv.

(s) Pag. 142.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
19
20
22
25

10
11
12
13
14

DE LA HAYE.
1672.

deux le visage plein, l'œil ferme, & la taille bien fournie quoique médiocre. Mais ils étoient d'une humeur différente. Le premier étoit affable, enjoué, libre, & sans goût pour les cérémonies; l'autre, froid & réservé. Ils étoient arrivés à bord dans deux barques différentes. Le Prince successeur avoit paru le premier. Leur suite étoit une; mais ils étoient vêtus richement. Lorsque le second s'étoit approché du premier, il s'étoit deshabillé par respect; & l'on apprit que l'usage du Pays, entre les Princes, ne permet pas à un Prince inférieur de se présenter vêtu devant celui qui le surpasse en dignité (t).

Caron rend
visite au Sa-
morin.

Comment il
est reçu.

LE 15 au matin, Caron, accompagné de dix autres Officiers de la Compagnie, se rendit à terre pour faire ratifier au Samorin les conventions du jour précédent. Il trouva ce Prince dans une maison voisine de la Rivière, où il s'étoit rendu la veille. Elle avoit moins l'apparence d'une maison royale que d'un simple colombier. Il attendoit les François à cinq ou six pas de la porte, sous une espèce de *Divan*, d'où il les conduisit au pied d'une échelle de planche qui répondoit à une trappe qu'il falloit lever pour entrer dans la salle d'Audience. Cette salle ressembloit fort au grenier d'une maison de Village. On y voyoit, sur une mauvaise estrade, un vieux tapis & un coussin fort sale. Le Samorin s'y assit. On jeta sur le plancher un autre tapis pour le Directeur François; mais lorsqu'on s'aperçut que cette situation lui étoit incommode, on lui apporta un petit coffre sur lequel il ne fit pas difficulté de s'asseoir. On fit la lecture des articles, qui furent expliqués par un Interprète, approuvés & signés. Caron demanda la liberté de se retirer, & après avoir embrassé le Samorin & les Princes ses neveux (v). Son départ fut célébré par une décharge de quantité de boîtes à feu. L'Auteur, qui étoit du cortège, observe que sur les bruits répandus en Europe, les François s'étoient formé de hautes idées de la grandeur & de la magnificence de ce Monarque; mais que loin de trouver autour de lui quelque sujet d'admiration, ils n'y virent qu'une troupe de misérables, sans aucune apparence de dignité. Le Samorin étoit de petite taille, maigre & décharné. Il ne paroissoit âgé que d'environ soixante ans; mais ses infirmités ne lui permettant pas de s'appliquer aux affaires, il étoit gouverné par les deux Princes ses neveux, dont on louoit d'ailleurs le bon naturel. Ils accompagnèrent tous deux le Directeur François jusqu'au rivage. Le Prince successeur le conjura de rendre leur alliance aussi durable que le Soleil & la Lune; & pour la confirmer, il lui fit présent d'une bague qu'il portoit au doigt (x).

Erreur dans
l'opinion qui
s'étoit répan-
due de ce
Prince.

Les Fran-
çois pren-
nent posses-
sion d'Alli-
cot.

L'AMIRAL & le Directeur se rendirent à terre le 17, pour visiter le domaine d'Allicot, que le Samorin avoit donné à la Compagnie. Ils y trouvèrent une Loge, où les Hollandois entretenoient quelques Gardes & leur pavillon au sommet d'un arbre. Mais à l'approche des François, cette petite garnison se retira, après avoir mis le feu à la maison qu'elle abandonnoit. Le pavillon fut ôté, pour faire place à celui de France. Les Hollandois ont toujours disputé ce territoire à Flacourt, qui l'avoit obtenu du Samorin en 1670. Ils ont offert de produire des contrats, par lesquels

(t) Pag. 143.

(v) Pag. 144.

(x) Pag. 144 & 145.

leurs droits étoient établis depuis plus de quinze ans, & l'Auteur avoit vu à Surate quantité de protestations entre les Directeurs des deux Comptoirs. Mais l'Amiral, qui crut ce différend fini par le nouveau Traité, laissa de l'argent & des munitions à Flacourt, pour élever une Redoute dans le domaine d'Allicot (y).

L'ESCADRE partit le 19; & courant au Nord sur vingt brasses d'eau, fond qu'on est obligé de tenir à cause des brisans qui sont marqués proche de *Batacallor*, elle s'arrêta le 20, à l'entrée de cette baie. L'Amiral & le Directeur, qui n'ignoroient pas dans quelle inquiétude leur Flotte avoit jeté les Hollandois, s'approchèrent d'une petite Forteresse qu'ils ont au bord de la Rivière, pour sonder leurs dispositions. Le Commandant du Fort envoya prier l'Amiral d'expliquer les siennes. On répondit à son Envoyé, qu'on n'avoit dessein que de faire de l'eau; & sur cette réponse le Commandant fit offrir des rafraîchissemens à la Flotte. Mais on les attendit inutilement, & l'on ne reçut pas d'autres nouvelles du Fort (z).

LE lendemain, en remettant à la voile, l'objet d'un si long Voyage cessa d'être un mystère, & l'Amiral déclara ouvertement que ses ordres étoient pour *Trinquemale*, Baie célèbre de l'Isle de Ceylan. Tel étoit le sujet du départ de l'Escadre, & ce secret qui avoit causé tant d'alarmes en Europe & aux Indes. Cependant ceux qui connoissoient les affaires Orientales, avoient fort bien jugé, que les vûtes de Caron regardoient l'Isle de Ceylan, ou quelque autre lieu négligé par les Hollandois, qui jouissoient paisiblement de la plus riche partie du Commerce des Indes.

CARON, né en Hollande, mais originaire de France, avoit quitté le service des Hollandois pour s'attacher à celui de la Compagnie Françoisse. Un long séjour dans les Indes, où il étoit employé dès l'année 1644 (a), lui avoit fait reconnoître que les Hollandois avoient fort mal-entendu leurs intérêts, lorsqu'ils avoient choisi Batavia pour le centre de leur Etablissement. Ce poste est trop à l'Est; & les Portugais avoient commis la même faute en choisissant Goa, qui est trop à l'Ouest. Ceylan est comme au milieu des Indes. Le Commerce peut s'y faire, des quatre endroits du vent & des moussons. Tous les Navires qui arrivent de l'Europe vont tomber d'eux-mêmes & sans ordre à la vûte de cette Ile. Les plus importantes places

(y) Pag. 148 & 149.

(z) Pag. 152.

(a) Il paroît par le Rapport que le Sieur Caron fit aux Etats Généraux en 1642, qu'il avoit déjà servi vingt-trois ans la Compagnie aux Indes. En 1639, il fut fait Chef du Comptoir Hollandois de *Firando* au Japon, où il se trouvoit depuis vingt ans. Au bout de deux ans ayant quitté ce poste, il se rendit à Batavia, & de-là en Hollande. A son retour aux Indes, l'année suivante, avec le caractère de Conseiller ordinaire, & de Directeur-Général du Commerce des Indes, il prit la Forteresse de *Negombo* sur les Portugais de Ceylan, en 1644, & fut en-

voyé la même année en qualité de Gouverneur à *Tayovan*, dans l'Isle de *Formose*. Deux ans après, le Sr. Caron n'étoit plus qu'un simple particulier sans emplois. Il revint en Hollande l'année 1651, en compagnie de son Ami, le Sr. *Corneille van der Lyn*, Gouverneur-Général des Indes, qui avoit aussi obtenu son rappel. Le premier, pour satisfaire à la fois son ressentiment & son ambition, prit ensuite le parti de passer au service de la France, qui auroit pu retirer les plus grands avantages de ses vastes connoissances sur les affaires des Indes Orientales, si on l'eut mis seul à la tête de ce Commerce. R. d. E.

DE LA HAYE.
1672.

Fort Hol-
landois de
Batacallor.

L'objet du
Voyage de la
Haye est dé-
voilé.

Les Fran-
çois veulent
s'établir dans
l'Isle de Cey-
lan.

Fonde-
mens de ce
projet.

DE LA HAYE.
1672.

Avantages
de la Baye de
Trinquemale.

Les Hol-
landois ne
possèdent rien
justement
dans cette

des Indes, c'est-à-dire, le Bengale & Coromandel, font dans le même chemin. Enfin Caron avoit persuadé au Ministère de France (b), que la Compagnie Françoisse, cherchant à se faire un Etablissement général où les Navires de France pussent aborder facilement, décharger, & de-là choisir librement leur route, n'en pouvoit pas désirer de plus avantageux que la Baye de Trinquemale ou de *Cotiary*. „ Voilà, dit-il dans sa lettre, une „ Place qui a toutes les qualités qu'on voudroit trouver réunies; une Pla- „ ce enrichie, dans ses environs, de hautes terres, & des bois pour ser- „ vir à tout; une Place où peuvent hiverner, carener, radouber & mouil- „ ler, en toute sûreté, mille Navires, à l'abri de toutes sortes de vents, „ avec un fond de sable vaseux qui naît par-tout de quinze, douze, dix, „ sept, six, & jusqu'à cinq & quatre brasses d'eau proche la Côte; en un „ mot une Place à laquelle tous les Navigateurs n'ont encore rien trouvé „ ni connu de pareil dans les quatre parties du Monde, & où l'on pourra „ s'établir & se fortifier, avec la dixième partie de la dépense que les Hol- „ landois ont faite à Batavia, & les Portugais à Goa”. Si les Hollandois, „ ajoute-t-il, n'ont pas fait état de Trinquemale & de *Cotiary*, c'est que ces deux lieux étoient trop éloignés de leurs forces au côté de l'Ouest, qui font *Point-de-Galle*, *Colombo*, *Negombo* & *Jafnapatan*, où ils trouvent beaucoup plus de canelle qu'il ne leur en faut (c).

IL avoit fortifié de si belles idées dans l'esprit du Ministère, en lui représentant que les Hollandois n'avoient aucun droit de s'y opposer, parcequ'ils ne possédoient rien en propre dans l'Isle de Ceylan. Ils étoient convenus en 1636, par un Contrat formel avec le Roi, de chasser les Portugais de son Isle, avec la condition expresse, que les Places, les Villes & les Fortereffes qu'ils prendroient sur les Portugais seroient aussi-tôt livrées à ce Prince, qui les feroit démolir, & qui payeroit en canelle, à un prix réglé, les fraix & les dépenses de la guerre. Sur cette convention, les Hollandois avoient pris en 1638, les Fortereffes le *Pagode*, près de Trinquemale, & celle de *Batacallor*, & les avoient fidèlement remises au Roi de Ceylan, qui les avoit fait grossièrement démolir. Ensuite s'étant rendus maîtres de *Point-de-Galle*, de *Negombo*, de *Colombo* & *Jafnapatan*, ils avoient retenu toutes ces Places, contre la foi de leur engagement, & sous divers prétextes; mais cette infidélité même n'empêchoit pas qu'en écrivant au Roi, ils n'eussent toujours reconnu qu'elles lui appartenoient, & qu'ils ne les nommassent dans leurs lettres les *Fortereffes de Votre Majesté Impériale* (d). Le Roi n'ayant pas laissé de leur en demander plusieurs fois la restitution, & d'employer même les armes pour s'y rétablir, ils ne lui avoient pas donné d'autre raison que l'envie qu'ils avoient de les garder pour lui, dans la crainte que les Portugais ne s'y rétablissent (e) (f).

C'est-

(b) On lit dans une Lettre du Sieur Caron à M. Colbert, qui est à la fin du Journal de la Haye, toutes les raisons sur lesquelles il établissoit son sentiment.

(c) Lettre de M. Caron, *ubi sup.*

(d) *Ibidem.*

(e) *Ibi.*

(f) La fausseté de ce raisonnement est démontrée avec tant d'évidence, par les documens les plus authentiques, qu'il seroit superflu de s'étendre ici sur une matière si incontestable. On peut voir ces pièces, en entier, dans *Baldus* & quelques autres Historiens. Le droit des Hollandois est fon-

fais
Eta
de
vin
gois
que
gar
que
mal
Sur
mat
I
Tri
acc
fais
mar
dre
par
Bay
çois
Enst
plus
qu'à
Baye
mili

dé, 1
des
1637
Princ
1649
seffo
gais
Leur
contr
voit
re.
la re
les e
Holl
cette
reme
qu'un
ga,
giti
les v
de la
Allie
qu'à
R. c

C'ÉTOIT sur ce fondement que la Compagnie François se propoisoit de faire alliance avec le [Roi de] Ceylan, & de former avec sa permission un Etablissement dans la Baye de Trinquemale, sans entreprendre néanmoins de chasser les Hollandois de leurs possessions. La justice de ce dessein devint encore plus claire, lorsque le Roi eut accepté la proposition des François, & qu'il eut promis de leur abandonner en propriété Cotiary & Trinquemale. Mais pour réussir dans un sujet de cette importance, il auroit fallu garder moins de ménagement avec les Hollandois (g), & ne pas attendre que les forces de l'Escadre François fussent consumées par la mort ou les maladies. D'ailleurs on s'étoit trop ouvert sur le plan de l'entreprise, à Surate & dans d'autres lieux, d'où les Hollandois avoient reçu des informations qu'ils n'avoient pas négligées (b) (i).

L'ESCADRE François étant donc arrivée le 22, à l'entrée de la Baye de Trinquemale, l'Amiral & le Directeur se mirent dans une barque longue, accompagnée de quatre Houcres & de quelques Chaloupes armées, pour faire de leurs propres yeux les premières observations. *Turelle*, qui commandoit le *Navarre*, eut ordre de suivre jusqu'au signal, avec toute l'Escadre. On découvrit d'abord sur la pointe du Nord, une Forteresse, bâtie par les Hollandois, qui porte le nom de la Baye (k). Plus loin, dans la Baye même, on apperçut au Sud, un autre Fort, qui salua le pavillon François de sept coups de canon (l). L'Amiral fit répondre de cinq coups. Ensuite on découvrit au Nord-Ouest un enfoncement, qui forme un des plus beaux bassins du monde, où le fond est à choisir depuis dix brasses jusqu'à vingt-cinq. Outre l'entrée par où les petits Bâtimens avoient passé, la Baye en a une seconde, formée par une Ile qui est située précisément au milieu de ces deux ouvertures (m) (n).

L'AMIRAL

dé, 1°. sur deux Lettres du Roi de Ceylan, des 9 Septembre 1636, & 26 Novembre 1637: Et 2°. sur un Traité conclu avec ce Prince le 23 Mai 1638, & renouvelé en 1649. La guerre les a de plus mis en possession de toutes les Places où les Portugais s'étoient autrefois établis dans l'Isle. Leur alliance les obligeoit de s'y maintenir contre ces Ennemis communs. Le Roi devoit supporter seul tous les fraix de la guerre. De quel droit pouvoit-il leur demander la restitution de ces Fortereses, avant qu'il les eût remboursé de leurs avances? Les Hollandois lui ont toujours déclaré, qu'à cette condition ils étoient prêts à les lui remettre. Dans la suite ce qui n'étoit qu'une hypothèque, à l'égard de *Raja Singa*, est devenu une conquête doublement légitime, par les trahisons, les perfidies & les violences sans nombre, que ce Monstre de la Nature a mises en usage contre des Alliés qui jusques-là ne s'étoient appliqués qu'à remplir fidèlement leurs engagements. R. d. E.

(g) C'est-à-dire qu'il auroit fallu établir ses droits sur une injustice aussi criante que celle qu'on reproche, quoiqu'à tort, aux Hollandois. R. d. E.

(b) *Ibidem.*

(i) En quoi ils avoient fait plus sage-ment que les François, qui auroient dû se taire sur une entreprise de cette importance. La vérité est, que le Sr. *Vaſi Goens*, Gouverneur de Ceylan, avoit déjà été averti par ses Lettres de Hollande, du départ de la Flotte & des desseins de l'Amiral de la Haye. R. d. E.

(k) Les Hollandois la prirent sur les Portugais en 1640. R. d. E.

(l) C'est le Fort de *Cotiar*, que les Hollandois abandonnèrent à l'approche des François, parcequ'ils auroient pu aisément être coupés de l'autre Forteresse tant par mer que par terre. Voyez ci-dessous. R. d. E.

(m) Pag. 153. 154.

(n) On la nomme *Dwars-in-de-weg*, ou l'Isle du milieu. Voyez notre Carte de la Baye de Trinquemale. R. d. E.

DE LA HAYE.

1672.

En quoi les François manquèrent dans leur entreprise.

Ils arrivent dans l'Isle de Ceylan.

Premières observations de l'Amiral.

DE LA BAYE.
1672.

Il travaille
à se rendre
maître de
l'entrée de la
Baye.

Ruse des
Hollandois.

Comment
ils vivoient
avec le Roi
de l'Isle.

Ménage-
ment que les
François gar-
dent pour
eux.

L'AMIRAL, après avoir dépêché un bon Pilote, pour reconnoître particulièrement toutes les bayes, fit mettre à terre un homme du Pays, qu'il avoit pris en passant devant *Mangalor*, avec ordre d'amener à bord quelque Infulaire de qui l'on pût prendre langue. Le lendemain, il alla visiter une pointe, qui pouvoit être fortifiée; & dans la vûe de se rendre maître des entrées, il mit une Compagnie d'Infanterie dans l'Isle qui forme les deux passages. Le travail fut commencé. Vers le soir cinq Nègres du Pays, qui furent amenés à bord, & deux desquels se disoient Gouverneurs des terres voisines, pour le Roi de Candi, déclarèrent qu'ils avoient reçu ordre de ce Prince, d'offrir toutes sortes de rafraîchissemens aux Vaisseaux François. Ils racontèrent à l'Amiral, que les Hollandois étoient en paix avec le Roi depuis six ans. Leur récit parut suspect. Cependant ils furent traités civilement, & l'Amiral leur remit une lettre de civilité pour leur Prince, dont ils promirent d'apporter la réponse. Mais on apprit bien-tôt, par une Chaloupe qui avoit été envoyée à terre, que ces cinq hommes étoient Malabares, & que ceux qui s'étoient dits Gouverneurs pour le Roi, n'étoient que les Commandans de quelques Compagnies de Malabares au service des Hollandois. On fut informé aussi qu'ils étoient venus par l'ordre du Gouverneur de Trinquemale, pour observer le dessein des François, & qu'ils lui avoient porté la lettre qu'on leur avoit confiée; que depuis six mois les Hollandois étoient en guerre avec le Roi de Candi, du côté de Colombo; qu'ils avoient fait venir à Trinquemale deux cens Malabares; qu'ils avoient tué depuis peu trente Chingulais, qui sont les Natures du Pays, & qu'ils avoient chassés les autres de la Côte de cette Baye (o).

LE Nègre de Mangalor étant revenu le 25, avec un des sujets du Roi de Candi, on apprit, avec plus de confiance, que ce Prince attendoit depuis long-tems les François, mais que leur lenteur lui faisoit craindre qu'on ne lui eût donné de fausses espérances; qu'il avoit actuellement la guerre avec les Hollandois, & que depuis peu il les avoit lui-même attaqués à *Corlas* (p); que cinq mois auparavant il leur avoit fait essuyer une attaque, par quatre de ses Généraux; que ces ennemis de l'Isle avoient brûlé depuis quelques jours & abandonné leur Fort de Cotiary; enfin que le Roi avoit quantité de canelle à vendre, parceque regardant les Hollandois comme ses ennemis, il y avoit long-tems qu'il ne faisoit plus de Commerce avec eux. L'Amiral fut curieux de vérifier sur le champ s'ils avoient abandonné leur Fort. S'y étant rendu lui-même, il le trouva effectivement désert. Mais il y restoit trois pièces de canon (q), & quelque provision de poudre, sans aucun boulet. On n'y toucha point; & pour éviter toutes sortes de plaintes, on ne voulut pas s'emparer du Fort: d'autant plus que loin de commander la Rivière qui vient de Candi, il en étoit assez éloigné

(o) Pag. 155 & suiv.

(p) Dans la Province des *Quatre-Corles*, à l'Ouest de l'Isle, du côté de Colombo, où est situé le Fort *Arandourre*, que les Hollandois perdirent en 1670. R. d. E.

(q) Suivant un Ecrit du Sr. *Van Rbeede*, ennemi du Gouverneur Van Goens, on y avoit laissé vingt-une pièces de canon. R. d. E.

gné (r); Cependant l'ordre fut donné de pousser le travail dans l'Isle qui sépare les deux entrées, & d'y construire des Magasins. L'Amiral prit aussi le parti d'envoyer, à la Cour de Candi, trois François avec des lettres pour le Roi, accompagnés d'un corps de Cadets qui devoient les escorter pendant quelques jours, & du *Topase* de Mangalor (s) pour leur servir d'Interprète.

MALGRÉ les soins que les François & les Hollandois sembloient avoir apportés jusqu'alors, à ne se donner mutuellement aucun sujet de plainte, il étoit bien difficile qu'avec des intérêts si opposés, l'une & l'autre Nation demeurât long-tems dans cette espèce d'équilibre. Les Hollandois furent les premiers qui parurent en sortir (t). Le 2 d'Avril, le Patron d'une petite barque apporta sur la Flotte une lettre du Gouverneur de Trinque-male, qui portoit un ordre insolent aux François de sortir de la Baye du *Repos*, où l'Escadre avoit mouillé, avec un reproche d'y être entré sans saluer le pavillon du Fort. On ne fit aucune réponse à la lettre; & quelques Officiers se contentèrent de dire au Porteur, que lorsque ses Maîtres écrivoient avec le respect qu'ils devoient à la France, on pourroit leur répondre (v). On ne laissa pas de le saluer de trois coups de canon, auxquels il eut l'audace de répondre d'un seul. Quelques jours après, deux François de la garnison du Fort étant venus se rendre sous le pavillon de l'Amiral, une Chaloupe Hollandoise vint les redemander, & déclara que s'ils n'étoient pas rendus, le Gouverneur recevroit tous les François qui passeroient au Fort. On lui donna pour réponse les copies imprimées d'une Ordonnance du Roi, qui obligeoit tous ses sujets de retourner au service de leur Patrie. On ajouta que c'étoit l'unique explication qu'on avoit à donner au Gouverneur (x), & qu'à l'égard de sa première lettre, on en feroit connoître l'insolence en Europe, où M. les Etats en seroient informés (y) (z). D'autres déserteurs du Fort assurèrent qu'on y étoit dans une vive inquiétude, & qu'avant l'arrivée de l'Escadre le Gouverneur avoit reçu ordre d'arborer tous ses pavillons sur les avenues & les pointes de la Baye; mais que par une négligence irréparable il avoit laissé la Place vuide. Ceux qui connoissoient assez les Hollandois pour sçavoir qu'ils négligent peu les affaires im-

DE LA HAYE.
1672.

Les ressentiments commencent à éclater.

Les François méprisent les injures.

(r) C'étoit bien-là apparemment la véritable raison de cette *moderation*. Le même motif qui avoit porté les Hollandois à abandonner ce Fort, étoit suffisant pour empêcher les François de s'y établir. On va voir qu'ils cherchoient un meilleur poste. R. d. E.

(s) C'est un nom Indien, comme celui de *Lascarin* & de *Chingulay*.

(t) C'est encore beaucoup que les Hollandois parurent seulement sortir les premiers de cet équilibre. Mr. Prevost a raison de ne pas trancher le mot, parceque le contraire pourroit paroître trop sensible. En effet, les Hollandois n'étoient-ils pas en guerre ouverte avec les Chingulais? Et s'il est bien permis de chercher ses ennemis chez ses amis, pourquoi le seroit-il moins de chercher ses

amis chez ses ennemis, sur-tout quand ils y amènent une Flotte, & qu'ils veulent y bâtir des Fortereffes, &c? R. d. E.

(v) Pag. 160.

(x) Les Hollandois étoient tout aussi en droit de réclamer leurs déserteurs, que le Roi de France de rappeler ses sujets. On ne voit rien-là qui puisse mettre les premiers dans leur tort. R. d. E.

(y) Pag. 161 & 162.

(z) La guerre que Louis XIV. avoit déclarée à la République, par des motifs jusqu'ici inconnus, n'étoit pas une circonstance fort propre à faire obtenir aux François la satisfaction qu'ils croyoient leur être due pour une lettre si insolente. R. d. E.

DE LA BAYE.
1672.

importantes, jugèrent que ce bruit n'avoit été répandu dans le Fort que par des vîtes politiques, soit pour faire supposer qu'ils croyoient leurs droits certains, ou pour faire entendre qu'ils étoient résolus de les soutenir (a).

Cependant l'Amiral ayant écrit le 28 au Gouverneur, par un de ses Gardes, cet Envoyé rendit témoignage à son retour, qu'il avoit été reçu fort civilement. Le Gouverneur avoit promis de répondre dans l'espace de deux jours. Il avoit fait tirer sept coups de canon, au départ du Garde; ce qui sembloit marquer qu'il avoit changé d'humeur, ou reçu de nouveaux ordres. Sa réponse fut apportée par un Officier qui la remit au corps-de-garde François, mais qui partit en murmurant de la contrainte où l'on tenoit les Hollandois, dans un lieu qui leur appartenoit par des droits légitimes (b).

Etat de
l'Escadre
Françoise.

On apprit à bord que les Députés de l'Amiral étoient arrivés à la Cour de Candi, & qu'ils y avoient été reçus avec autant de joye que de civilité. Bien-tôt plusieurs Grands de l'Isle parurent sur le rivage, escortés d'une troupe nombreuse; & quelques-uns passèrent sur le Navire, pour y faire leurs complimens à l'Amiral. Ils lui promirent quantité de rafraîchissemens de la part du Roi, mais ils en apportèrent peu. Cependant les besoins de l'Escadre devenoient pressans. On y avoit déjà perdu un grand nombre de Soldats, & plusieurs Officiers de considération, entre lesquels l'Auteur nomme M. de *Grateloup*, Maréchal de Camp, M. le Chevalier de *Certaine*, qui commandoit le *Fules*, & M. de *Turelle*, Chef d'Escadre. Les malades se multiplioient tous les jours. Quelques Grands de l'Isle pressèrent l'Amiral de les envoyer à terre, & lui promirent de ne les y laisser manquer de rien. Il se rendit lui-même à *Cotiary*, pour leur faire dresser des tentes à deux lieues de la Mer, sur les bords de la Rivière de Candi. Le soir il rendit visite aux Grands, qui étoient campés dans un lieu voisin, & qui vinrent au-devant de lui avec une suite de trois cens hommes armés de mousquets, d'arcs & de picques.

Arrivée
d'une Flotte
Hollandoise.

Les circonstances changèrent beaucoup le 15 [Mai], lorsqu'on vit paroître à l'entrée de la Baye, une Flotte Hollandoise de quatorze Navires (c), qui mouilla sous la pointe du Nord, devant le Fort de *Trinquemale*. On régla aussitôt, dans un Conseil, l'ordre que l'Escadre devoit tenir en cas d'attaque. Ensuite un Officier, nommé *Beauregard*, fut envoyé à l'Amiral Hollandois, pour lui demander si son dessein étoit d'entrer dans la Baye. Il devoit lui dire, dans cette supposition, que le Viceroi (d) le prioit de prendre toute autre route, & fondeoit cette prière sur le don que le Roi de *Ceylan*, juste Souverain de la Baye, en avoit fait aux François (e). *Beauregard* fut assez mal reçu. L'Amiral Hollandois qui se nommoit *Ryklof* [*Van Goens*], lui répondit qu'il ne communiquoit ses desseins à personne; que s'il avoit celui d'entrer dans la Baye, il n'en demanderoit pas la permission, & que le lendemain il s'expliqueroit par écrit (f).

Premières
explications
entre les deux
Amiraux.

(a) Pag. 162 & 163.

(b) Pag. 170.

(c) Pag. 175 & suiv.

(d) M. de la *Haye* prenoit la qualité de Viceroi dans les lieux qui passoient pour ap-

partenir au Roi.

(e) Insolence pour insolence, & rien de plus, parceque la prétension du Viceroi étoit ridicule. R. d. E.

(f) Pag. 176.

EN

EN effet on vit arriver le 16, à bord du *Navarre*, un Capitaine & un Lieutenant Hollandois, qui apportoit une lettre au Viceroi, de la part de M. Ryklof Van Goens (*g*), Amiral de la Flotte Hollandoise & Gouverneur de l'Isle de Ceylan. Elle contenoit que M.M. les Etats & la Compagnie de Hollande, lui ayant confié le soin & la défense de toutes leurs Places de guerre dans l'Isle de Ceylan, & le long séjour que la Flotte Françoise faisoit dans cette Baye, qui étoit une dépendance de son Gouvernement, lui donnant un juste ombrage, il prioit M. le Viceroi d'en sortir; que le lieu de lui-même étoit peu capable de lui fournir des rafraichissemens; que s'il en avoit besoin, il lui offroit ceux qui se trouveroient sur sa Flotte; qu'il étoit même disposé à l'accompagner dans quelque autre lieu, pour s'en procurer ensemble; enfin, qu'il le prioit de lui faire connoître au plutôt ses intentions. Les deux Envoyés furent reçus avec plus de civilité, que les Hollandois n'en avoient eu pour Beauregard (*b*). Le Viceroi, dans sa réponse, à laquelle il fit joindre une copie de la lettre qu'il avoit envoyée le 28, au Gouverneur de Trinquemale, assuroit l'Amiral que son intention étoit d'entretenir la paix, l'union & l'amitié, qui subsistoient depuis si long-tems entre le Roi son Maître & M.M. les Etats des Provinces-Unies; que celui qui pensoit à la rompre devoit prendre garde aux suites; que cette Baye appartenoit au Roi de Ceylan, & que les Hollandois n'y pouvoient justifier aucun droit; qu'il s'étonnoit fort de la prière qu'on lui faisoit de sortir d'un lieu, qui appartenoit maintenant aux François, par le droit légitime d'une donation volontaire, & qu'il n'avoit pas été moins surpris de se voir traité en ennemi dans tous les Ports Hollandois où il avoit passé (*i*): qu'il offroit néanmoins à l'Amiral toute l'assistance & tous les secours dont il pouvoit avoir besoin.

Dès le même jour, on fit revenir les malades à bord; & le lendemain on reçut des Grands les expéditions de la donation des Bayes de Trinquemale, Cotiary & dépendances. Le Viceroi se rendit le jour suivant à Cotiary, pour en prendre possession au nom de la France, & le pavillon y fut planté. Deux jours après, on reçut par une nouvelle lettre, la dernière résolution du Conseil Hollandois. Beauregard fut envoyé le 24, avec la réponse du Viceroi, & reçu avec beaucoup de civilité. On s'empressa de lui demander s'il apportoit la paix ou la guerre. Il répondit que M. le Viceroi n'avoit pas d'autre ordre ni d'autre intention que d'entretenir la paix; que si les Hollandois néanmoins vouloient commencer la guerre, il avoit assez de force pour la soutenir: que d'ailleurs le Roi de Ceylan lui offroit quinze mille hommes, prêts à la commencer, & lui promettoit d'y en joindre bien-tôt vingt mille autres, & de faire même une partie de la dépense. Quelque sens que les Hollandois pussent donner à cette explication, ils affectèrent de la recevoir comme une assurance de paix; & dans les témoignages de leur joye, ils burent à la bonne intelligence des deux Nations (*k*).

(*g*) L'Édition de Paris le nomme mal Ranjone. R. d. E.

(*b*) La réponse des Hollandois étoit aussi beaucoup plus civile que la demande que

cet Officier leur étoit venu faire. R. d. E.

(*i*) C'est ce qu'on ne remarque point jusqu'ici dans le cours du Journal. R. d. E.

(*k*) Pag. 177. 178. 181.

DE LA HAYE.

1672.

Ils s'expliquent par écrit.

Donation du Roi de Ceylan en faveur des François.

EN

, & rien de Viceroi é-

DR LA HAYE.
1672.

Les François se bornent à la défensive.

Les Hollandois s'entendent mal en ruse.

CEPENDANT le Viceroy, qui ne pensoit effectivement qu'à demeurer sur la défensive, apporta tous ses soins aux préparatifs qui pouvoient le mettre à couvert de toute surprise. Il donna des ordres pressans pour faire achever les Fortifications de la petite Isle. Quelques Navires Hollandois étant entrés dans la Baye de Cotiary, il fit mouiller une de ses Frégates, nommée la *Diligence*, vis-à-vis du pavillon François, qui étoit planté sur une espèce de halle, que les Grands avoient fait construire pour servir de Marché, avec ordre de se laisser couler à fond plutôt que d'en partir, mais de ne pas tirer la première, & de se défendre seulement lorsqu'elle seroit attaquée ou qu'elle verroit insulter le pavillon. Il étoit gardé par un Enseigne & douze Soldats, qui avoient reçu les mêmes ordres. Bien-tôt le nombre des Navires Hollandois augmenta dans la Baye jusqu'à treize. Ils s'approchèrent plusieurs fois du pavillon, & même de l'Escadre, avec toutes les apparences qui précèdent ordinairement le combat; mais lorsqu'ils étoient à la portée du canon, ils faisoient vent arrière; & ces tentatives n'aboutirent qu'à sortir de la Baye pour aller remouiller devant leur Fort. L'Auteur observe qu'ils manquoient de prudence, & que rien n'étoit plus mal imaginé que ce stratagème, parceque les gens du Pays, qui observoient leur conduite, & qui ne pouvoient la prendre que pour une marque de crainte, se confirmoient dans la haine qu'ils leur portoient, & dans l'espérance qu'ils avoient conçue de l'arrivée des François (1). Aussi le Viceroy fit-il arborer le même jour un pavillon de France sur une autre pointe de la Baye, vis-à-vis de laquelle il fit jeter l'ancre au Vaisseau le *Flamand*, pour marquer sa possession (m).

IL se passa néanmoins, sur terre, quelques petites actions où les armes furent employées avec divers succès, mais sans aucun avantage considérable. Quelques corps-de-garde François, qui étoient gênés par l'ordre de ne pas commencer l'attaque, furent enlevés sans résistance. D'autres, forcés de sortir des bornes qu'on leur avoit imposées, repoussèrent la violence & firent tourner le dos à leurs ennemis. Le Vaisseau le *Phenix*, qui ayant été séparé de l'Escadre revenoit au rendez-vous dans la Baye, tomba au milieu de la Flotte Hollandoise, où il fut retenu, sans qu'on touchât néanmoins à sa cargaison. Mais ce n'étoient pas les difficultés de la guerre qui commençaient à causer de l'embarras aux François. Ils avoient d'autres combats à soutenir contre la disette des vivres & contre les maladies. Quelques buffes qui leur étoient envoyés par les Grands de l'Isle, étoient bien éloignés de suffire à leurs besoins, & tous les environs de la Baye ayant été ravagés depuis long-tems par les Hollandois, ne pouvoient leur fournir d'autres rafraichissemens (n). Les troupes Chingulaïses, qui étoient sur le rivage avec leurs Grands, ne souffroient pas moins de l'éloignement où elles étoient de toutes sortes de provisions. Elles battirent un corps de Hollandois, qui avoit entrepris de ruiner les moissons de riz pour l'année suivante; mais les dépouilles qu'elles leur enlevèrent ne consistoient que dans leur bagage, de la poudre, des balles, & quelques barils de vin d'Espagne (o).

LE

(1) Pag. 187.

(m) *Ibidem*.

(n) Pag. 205. 206 & suiv.

(o) Pag. 216.

Embarras
où la disette
& les mala-
dies jettent
l'Escadre
Françoise.

L.
des
pose
pour
leme
ce q
des l
rent
à sca
répo
que
doit
au R
prom
l'ran
stanc
de J
ce P
caus
avec
voier
d'auc
dans
de vi
venu
L'
fader
le V
Rela
artic
de l'
fuade
land
ble à
surpr
des i
duct
récit

(p)
sur le
(q)
(r)
tité d
(s)
Prevo
formé
XI

LE Viceroy, effrayé sur-tout du nombre de ses morts & de ses malades (p), jugea que l'honneur du nom François ne lui permettoit pas d'exposer son Escadre à demeurer sans Matelots pour la servir, & sans Soldats pour la défendre. De concert avec le Directeur, qui le pressoit continuellement de ne pas attendre l'extrémité, il prit enfin la résolution de sauver ce qui leur restoit d'hommes, & d'aller chercher des rafraichissemens dans des lieux plus favorables. Les Grands, informés de son dessein, en parurent fort ailligés. Ils craignoient pour leur tête, lorsque leur Roi viendrait à sçavoir que la disette avoit forcé les François de partir. Le Viceroy leur répondit qu'il étoit satisfait de leur bonne volonté; qu'il comprenoit bien que toutes les terres voisines étant ruinées par leurs ennemis, il ne dépendoit pas d'eux d'y faire naître l'abondance, & qu'il en rendroit témoignage au Roi par une Ambassade (q) qu'il avoit dessein de lui envoyer. Il leur promit de revenir aussi-tôt qu'il lui seroit possible, & de laisser une garnison Françoisé dans la petite Ile qu'il avoit fortifiée. Leurs plaintes & leurs instances n'en furent pas moins vives. Quatre d'entr'eux s'étant rendus le 5 de Juillet à bord du *Navarre*, y portèrent une Lettre du Roi, par laquelle ce Prince leur marquoit, qu'ayant appris avec chagrin combien les maladies causoient de préjudice aux François, il leur envoyoit sept Médecins de sa Cour avec toutes sortes de drogues pour leur guérison. Ils ajoutèrent qu'ils avoient fait bâtir sur le champ des loges, où les Malades ne manqueroient d'aucune commodité. La réponse du Viceroy fut qu'il se préparoit à partir dans trois jours: qu'il remercioit beaucoup le Roi, mais qu'il avoit besoin de vivres encore plus que de remèdes, & que ces secours d'ailleurs étoient venus trop tard (r).

L'AUTEUR du Journal ne donnant pas ici plus de lumière sur l'Ambassadeur qui fut envoyé à la Cour de Candi, ni sur le nombre d'hommes que le Viceroy laissa dans le Fort de l'Isle, on exhorte le Lecteur à consulter la Relation de *Knox*, qui contient des éclaircissemens fort curieux sur ces deux articles. Il y apprendra aussi, qu'après avoir attendu inutilement le retour de l'Escadre Françoisé, le Roi de Ceylan & tous ses sujets demeurèrent persuadés qu'elle avoit péri dans les flots, ou par les forces supérieures des Hollandois. Cette idée pouvoit naître aux Insulaires, & paroître vraisemblable à *Knox* même, pendant le séjour qu'il fit dans leur Ile. Mais il est surprenant qu'ayant achevé sa Relation en Angleterre, il n'ait pas cherché des informations qui auroient dissipé ses doutes, ou du moins que son Traducteur n'ait pas pris la peine de reformer ce qui manque à la vérité de son récit (s).

LA

(p) Il y avoit soixante-dix-huit malades sur le seul *Flamand*.

(q) Voyez la Remarque suivante.

(r) Pag. 125 & suiv. On supprime quantité de regrets & d'instances des Insulaires.

(s) N'est-il pas aussi surprenant, que Mr. Prevost, étant en France, ne se soit pas informé de plusieurs circonstances qui man-

quent, & à la Relation de *Knox*, & à celle de Mr. de la Haye. Le nom de l'Ambassadeur se trouve dans une des Notes que nous avons ajoutées à la première de ces Relations, & il nous reste à remarquer sur la seconde, que lorsque les Hollandois s'emparèrent du Fort des François, il y avoit encore cent douze pièces de canon, avec une

M m

DE LA HAYE.

1672.

Les maladies obligent les François d'abandonner leur entreprise.

Regrets des Insulaires.

Remarque sur un oubli important.

XI. Part.

DE LA HAYE.
1672.
L'Escadre
Françoise
quitte l'Isle
de Ceylan.

Elle relâche
à Tranque-
bar.

Civilités du
Gouverneur
Danois.

LA veille du jour qui avoit été marqué pour le départ de l'Escadre, le Viceroi & le Directeur firent partir une Flute, sous le commandement de *Beuregard*, Capitaine des Gardes du Viceroi, avec leurs dépêches pour la France, & l'ordre exprès de ne les remettre qu'entre les mains du Roi. Le lendemain 9 Juillet, toutes les ancrs furent levées, & l'on mit à la voile dès la pointe du jour, pour sortir de la Baye de Cotiary. Les Navires Hollandois étoient rangés, & liés les uns aux autres avec des cables, devant leur Forteresse. On passa fort près d'eux, sans y remarquer le moindre mouvement qui menaçât l'Escadre. Ils triomphoient sans doute de voir abandonner volontairement ce qu'ils n'avoient osé tenter d'obtenir par la force. *Beuregard* prit librement la route de l'Isle de Bourbon, dans sa Flute; & de la Haye fit gouverner vers Coromandel, où il espéroit de trouver des rafraichissemens. On arriva le 11, à la vûe de la Terre-Ferme, devant *Negapatan*, dont on n'étoit qu'à trois lieues. Une grande muraille blanche, & le pavillon Hollandois qui s'élevoit à côté d'une grande pagode en forme de pyramide, firent découvrir aussi-tôt cette Place. Mais comme il y avoit peu de secours à s'y promettre, on prit le parti d'aller mouiller le lendemain à *Tranquebar*, Ville & Forteresse qui appartenoit aux Danois depuis plusieurs années, & qu'ils avoient fait soigneusement réparer (1).

Le Gouverneur Danois, qui n'avoit alors dans sa rade que deux petits Navires de sa Nation, envoya complimenter aussi-tôt le Commandant de l'Escadre Françoise, & lui fit offrir des rafraichissemens. Mais lorsqu'il apprit qu'elle portoit un Amiral de France, il fit saluer le pavillon avec les plus grands honneurs (2). Ensuite il renvoya les Députés à bord, pour supplier l'Amiral d'aller se rafraichir dans le Château, avec offre d'aller lui-même au-devant de lui. De la Haye répondit qu'il iroit avec joye remercier le Gouverneur de toutes ses civilités. Une heure après, on vit paroître dans deux barques, M. le Gouverneur & sa suite. Mais il fut trois heures à ramer contre le vent, & la force de l'orage l'obligea de retourner à terre. L'Amiral, sensible à tant de politesses, partit le lendemain dans ses propres Chaloupes, avec ses Gardes & un grand nombre d'Officiers; ce qui n'empêcha pas le Gouverneur de venir encore au-devant de lui, pour le conduire au rivage. Il avoit fait préparer un riche palanquin & six chevaux de main. Mais l'Amiral voulut aller à pied jusqu'au Château. Toute la garnison étoit sous les armes, & le canon joua continuellement. On servit un fort beau dîner, pendant lequel on but les santés de Leurs Majestés Très-Chrétienne & Danoise. L'Amiral ne fit pas difficulté de déclarer qu'il étoit absolument dépourvu de vivres; & n'en desirant point qu'il ne fût dif-

une garnison de deux cens cinquante hommes & cent cinquante Indiens, qu'ils firent tous prisonniers de guerre; Mais un autre fait, dont il est étonnant qu'on ne parle point ici, c'est que l'Amiral Van Goens, qui commandoit une Flotte de seize Navires, attaqua Mr. de la Haye dans son poste, prit

trois de ses Vaisseaux, outre le *Phenix*, savoir le *Saint-Jean*, l'*Europe* & l'*Indienne*, & l'obligea de se sauver avec le reste vers la Côte de Coromandel, où toute cette belle Flotte fut détruite dans la suite. R. d. E.

(1) Pag. 232.

(2) Pag. 233.

dispo
de r
vola
de;
salée
grac
depu
mem
lui.
bris
féren
joye
çois
nois
voye
mett
prix
conn
beau
vail

A
mit
ne M
Riviè
que
avoie
avec
& ga
prop
n'en
l'abo
quie
en fa
gnoie
gemo
ils e
du p
tant
n'avo
avoie
L'

(x
(y
quelq
conn

disposé à payer, il proposa au Gouverneur de lui fournir trois cens milliers de riz, trois cens vaches ou bœufs, trois cens pores & huit cens pièces de volailles (x). Les Danois ne parurent point embarrassés de cette demande; mais ils manquoient de goudron, de cordages, de vin & de viande salée d'Europe. Sans les tenir quittes de ce qu'ils promettoient de si bonne grace, on prit la résolution de se rendre à *Madraspatan*, où il étoit arrivé depuis vingt jours cinq Navires Anglois. L'Amiral fut reconduit avec les memes honneurs jusqu'au rivage. Le Gouverneur se rendit à bord avec lui. On s'y étoit attendu: & d'un présent de vingt vaches, de vingt cabris & de quelques bonnes pièces de volaille qu'il y avoit envoyé, avec différentes espèces de légumes, on avoit préparé un excellent souper, où la joye & la politesse ne régnèrent pas moins que la bonne chère. Les François rendirent les honneurs de l'artillerie avec usure, & le Gouverneur Danois se retira fort satisfait. L'Amiral, pressé de partir, le pria de lui envoyer le lendemain ce qu'il avoit de riz, de bestiaux & de volailles, en promettant de prendre le reste à son retour de *Madraspatan*. Il lui laissa le prix de tout ce qu'il s'étoit engagé à fournir; & pour lui marquer une reconnaissance indépendante de leur Traité, il lui fit présent d'un fusil d'une beauté extraordinaire, d'une épée & d'un baudrier en broderie, d'un travail fort riche (y).

Après avoir reçu des Danois tout ce qu'ils pouvoient accorder, on remit le 16 à la voile avec le vent le plus favorable, parcequ'on étoit en pleine Mousson pour le Nord. On arriva le lendemain à l'embouchure de la Rivière de *Porto-novo*, où l'on avoit sçu du Gouverneur de *Tranquebar*, que les Officiers du *Phenix* avoient traité pour quelques vivres, & qu'ils avoient fait d'avance une partie du paiement. L'Amiral descendit à terre avec quelques Officiers & ses Gardes; mais ayant laissé sa suite au rivage & gardant l'*incognito* sous le nom d'un Marchand, il fut informé, par ses propres yeux, que la Rivière n'a que six pieds d'eau, de haute Mer, & n'en a guères plus d'un en basse marée; que les grandes vagues y rendent l'abordage aussi rude qu'à *Tranquebar*; que le riz & les vivres ne manquoient pas dans le Pays, mais qu'il falloit vingt-cinq ou trente jours pour en faire une certaine provision. L'Amiral & deux hommes qui l'accompagnoient passerent la nuit à terre, pour éviter l'embarras de chercher un logement. Le lendemain, dès la pointe du jour, ils entrèrent dans la Ville. Ils en parcoururent les rues & visitèrent le Marché. L'Amiral s'informa du prix des vivres. Il s'entretint avec divers Marchands. Mais tout étant plus cher qu'à *Tranquebar*, il n'y acheta rien. La Flute l'*Europe*, qui n'avoit pas rejoint l'Escadre, avoit chargé les provisions pour lesquelles on avoit eu de l'inquiétude (z).

L'ESPÉRANCE qui restoit à l'Amiral étoit de relâcher à *S. Thomé*, où les

DE LA HAV. 1672.

Elles lui sont rendues sur l'Escadre.

L'Amiral descend à Porto-novo.

Il se rend *incognito* dans la Ville.

L'Escadre arrive à S. Thomé.

(x) Pag. 235.

(y) Pag. 237. On verra dans la suite quelques Relations Danoises, qui feront connoître l'origine & l'état de cet Etablissement.

ment du Dannemarc.

(z) Pag. 240 & 241. La hauteur prise devant Porto-novo étoit de onze degrés trente minutes du Nord.

DE LA HAYE.
1672.

les vivres sont ordinairement en abondance. On leva l'ancre pour suivre la Côte. Le 19 après midi, on eut la vûe des *Sept Pagodes*, à une lieue de terre du côté de l'Ouest; & le 20, on mouilla devant la Ville de S. Thomé, qui appartenoit au Roi de *Golconde*. Trois Navires Anglois, qui étoient devant Madraspatan, Forteresse de leur Nation, apprirent à l'Amiral qu'il s'étoit fait une ligue offensive & deffensive entre la France & l'Angleterre, & que ces deux Couronnes avoient déclaré la guerre aux Hollandois. Il envoya deux de ses Officiers à Madraspatan, pour saluer le Gouverneur. Mais n'ayant d'abondance à se promettre que du côté de S. Thomé, il en députa deux autres au Gouverneur de cette Ville, pour lui demander la permission de prendre des vivres, du bois & de l'eau, après être convenus du prix.

Brutalité du
Gouverneur
More.

COURBASSON, Lieutenant du *Navarre*, & *Tbibaud*, qui furent chargés de cette commission, trouvèrent tant de difficultés à surmonter les briens, qu'ils furent obligés de mouiller le grapin & de mettre leur pavillon en berne. Une barque du Pays vint au-devant d'eux; mais ceux qui la conduisoient leur firent défenſe, de la part du Gouverneur, de descendre au rivage. Un ordre si dur ne les empêcha pas d'envoyer un Matelot, qui fut conduit devant le Gouverneur, & qui lui en fit des plaintes. Cet orgueilleux More répondit qu'il ne prétendoit pas qu'aucun Chrétien mît le pied sur ses terres, & qu'il n'avoit pas d'autre réponse à faire aux Officiers François. Ensuite il fit donner, aux yeux du Matelot, trente coups de bâton à l'Indien qui l'avoit amené devant lui. Cette nouvelle, qui fut communiquée aussi-tôt à l'Amiral, lui fit assembler le Conseil, & l'on y résolut de faire une seconde tentative auprès du Gouverneur. Le même jour au soir on apprit, par une Lettre de *Flacourt*, envoyée depuis un mois de la Côte de Malabar à Madraspatan, que les Hollandois s'étoient saisis de la Terre d'*Allicot*, & l'avoient forcé de se retirer (a).

Il renouvel-
le ses injures.

CE fut le 22, que *Maillé*, Commandant des Cadets, fut conduit à terre pour renouveler au Gouverneur la proposition de l'Amiral. En arrivant au rivage, il le trouva couvert de Mores, qui feignirent même de s'opposer à sa descente. Cependant il se fit conduire chez le Gouverneur, qui, après avoir répété ce qu'il avoit dit au Matelot, ajoûta qu'il feroit couper la tête au premier François qui viendroit lui faire la même demande (b).

Les François
pensent à la
vengeance.

UN procéde si barbare, & la mort d'un Courier de la Compagnie Françoisise, qui avoit été assassiné quelques années auparavant dans cette Ville, parurent des offenses qui demandoient une vengeance éclatante. On résolut, au Conseil, d'attaquer la Ville; & sur le champ l'ordre fut donné aux Pilotes de sonder les lieux où les Navires pouvoient mouiller à la portée du canon.

Dès la nuit suivante, toute l'Escadre s'approcha de la Place, le côté en travers, pour commencer à faire jouer l'artillerie. Les Mores jettèrent quantité de fusées volantes, dans la vûe apparemment de faire connoître qu'ils étoient préparés. Elles n'empêchèrent point l'Amiral de se met-

tre

(a) Pag. 242 & suiv.

(b) Pag. 245.

tre le lendemain dans une Chaloupe, suivie de quelques autres, chargées d'Infanterie, & de chercher un lieu commode pour le débarquement. Cependant il envoya demander, pour la troisième fois, au Gouverneur, s'il vouloit lui fournir des vivres pour son argent; mais il n'obtint, pour réponse, que des injures & des menaces (c).

Au même instant, il fit dire au Cominandant d'un Navire Anglois, qui étoit à l'ancre vers la Ville, de se mettre au large; & ses Chaloupes s'étant rangées au Nord de la Place, le signal de la flamme rouge fut donné pour faire jouer le canon. Pendant le premier feu on descendit à terre, en échouant quelques Chaloupes. L'Amiral fit mettre en bataille ce qu'il avoit de monde, avec ordre de marcher droit à la Ville. Cet air d'intrépidité parut effrayer les Mores. Ils se hâtèrent d'arborer pavillon blanc sur un bastion. L'Amiral s'avança vers la Place. Un Religieux Portugais vint conférer avec lui. Pendant leur entretien, on ôta la flamme rouge, & le canon cessa de tirer. Mais les troupes Françoises continuèrent leur route au Sud, le long du bord de la Mer. Les Mores promirent des vivres. *Fournier*, Secrétaire de l'Amiral, eut ordre d'acheter sur le champ ce qu'il en trouveroit, & de le distribuer aux troupes qui étoient à terre. Avant que de retourner à bord, l'Amiral les fit camper à une portée de mousquet de la Ville.

LE 24, on lui remit, sur le *Navarre*, une Lettre du Père *Ephraim de Newers*, Capucin (d), qui lui conseilloit de ne pas se fier aux promesses des Mores, & d'exécuter promptement son entreprise, s'il avoit quelque dessein sur la Ville, parceque le Traité n'étoit qu'un artifice, dont ils espéroient du tems pour l'arrivée d'un secours considérable qu'ils attendoient. Il ajoutoit que S. Thomé étoit la meilleure Place de la Côte, & par conséquent la plus importante pour la Compagnie. On tint Conseil. Cet avis, joint aux insultes récentes, déterminâ l'Amiral à ne plus garder de ménagement. Il descendit à terre, suivi de quantité d'Officiers & de Volontaires. Le Directeur même suivit cet exemple, avec une partie de sa maison. *Beaurepaire*, Major de l'Escadre, eut ordre de faire descendre les Matelots avec des haches, & de faire débarquer pendant la nuit les munitions de guerre.

L'AMIRAL continua de reconnoître la Place, à la clarté des étoiles. Vers la pointe du jour, il donna ordre à *Rebré*, Capitaine d'Infanterie, d'aller se poster, avec sa Compagnie, près d'un bastion qui fait face à la terre du côté du Nord. On y porta deux échelles, l'une de corde & l'autre de bois. Au Sud, on pointa quatre pièces de canon, pour battre une fausse porte sous le bastion le plus proche de la Mer. Les Mores firent des rondes pendant toute la nuit & tirèrent par intervalles. On scût, à la pointe du jour, qu'il étoit entré cette nuit quelques Soldats dans la Ville, & qu'on en avoit fait sortir les enfans & le bagage (e).

A six heures du matin, tout étant disposé pour l'attaque, on n'attendoit qu'une barque, qui devoit apporter des munitions de l'Escadre, lorsque

DE LA HAYE.
1672.
Troisième
insulte du
Gouverneur.

La guerre
est déclarée.

Les Mores
coupent.

Les conseils
d'un Capucin
font attaquer
la Ville.

Vive attaque.

(c) Pag. 246.

(d) Pag. 247.

(e) Pag. 248.

DE LA HAYE.
1672.

Les François
se rendent
maîtres d'une
porte de la
Ville.

Le Gouver-
neur est fait
prisonnier.

Actions de
grace rendues
dans la Cathé-
drale.

Etat de la
Ville & perte
des Mores.

que les Mores commencèrent à tirer de la Ville sur les Navires. On fit à l'instant le signal, pour avertir les Vaisseaux de faire feu. En même-tems la porte, devant laquelle étoient les quatre petites pièces, fut attaquée, & bien-tôt rompue à la faveur de la mousqueterie & des grenades. On commençoit à s'ouvrir un passage au travers des pierres, lorsqu'on fut averti que Rebré étoit monté à l'escalade, & qu'étant entré dans la Ville, par son bastion, il s'étoit déjà rendu maître de la principale porte. L'Amiral se mit à la tête de quelques troupes pour l'aller joindre. Un Soldat lui présenta les clefs de la porte, qui avoient été ôtées à quelques Nègres dans leur fuite. Il les remit à Rebré, avec de grands éloges de son action; & sur le champ il le nomma Gouverneur de la Place (f).

ON détacha une partie des troupes à la suite des fuyards, avec défense néanmoins de tuer ni de maltraiter personne. Le Gouverneur avant été arrêté parmi les prisonniers, fut amené à l'Amiral, devant lequel il se mit à genoux. Les François n'avoient perdu personne dans une action si brusque; mais il se trouva dix blessés, entre lesquels on comptoit *Montagu*, Enseigne du *Fules*, & *Vallancour*, jeune Volontaire. L'Amiral tourna vers le Ciel les premiers mouvemens de sa reconnoissance. Il fit chanter le *Te Deum* dans la Cathédrale de S. Thomé, qui fut trouvée dans le même état où les Portugais l'avoient laissée; c'est-à-dire, avec ses tableaux & tous ses autres ornemens. Il alla faire ensuite le tour des remparts, d'où il découvrit la Cavalerie Morefque, qui étoit venue apparemment au secours de la Ville, mais qui se retiroit après avoir reconnu qu'elle arrivoit trop tard. Les magasins de munitions se trouvèrent assez bien fournis de poudre, de boulets de pierre, de fusées & de mousquets. L'Amiral visita aussi les Villages voisins, pour rassurer les Mores, qui commençoient à déloger. Il se fit montrer le riz en grain & en paille, & les autres provisions. A son retour, il reçut les complimens du Gouverneur de Madraspatan; & les Portugais étant venus en troupes pour le féliciter de sa victoire, il leur accorda la liberté de se rétablir dans leurs maisons (g). Les jours suivans furent employés à faire apporter dans la Ville les provisions des Villages voisins, & des munitions de l'Escadre. On n'y trouva point d'opposition de la part des Mores, qui paroissoient consternés de leur perte; & l'Amiral eut le tems de donner tous ses ordres pour la conservation d'une Place dont il reconnut l'importance. Mais, sans prévoir encore d'où viendroient les plus grands obstacles, il jugea qu'avec si peu de monde il auroit besoin d'une fermeté extraordinaire pour soutenir long-tems une si grande entreprife. La Ville de S. Thomé, que les Portugais ont pris plaisir à fortifier tandis qu'ils en étoient les maîtres (h), est revêtue d'une excellente muraille de pierres de roche, très-dures & très-bien cimentées, qui a dix-huit pieds de haut. Elle est défendue par seize bastions, & la garnison étoit de sept cens hom-

(f) Pag. 249 & 250.

(g) Pag. 251.

(h) Ils avoient changé son nom de *Meliaspou* en celui de *S. Thomé*, à l'honneur de

l'Apôtre S. Thomas, qui y a souffert, dit-on, le martyre, après avoir prêché l'Évangile aux Indiens. Le Port est excellent.

hommes; ce qui n'avoit point empêché que cent vingt Mousquetaires & cinquante Matelots François ne s'en fussent mis en possession. Les ennemis y avoient perdu quatre-vingt hommes; trois cens s'étoient sauvés par une porte, deux cens avoient sauté par-dessus les murailles, & le reste étoit demeuré prisonnier avec le Gouverneur & son fils, qui furent envoyés à bord du *Jules*. Mais on ne pouvoit douter que les Mores ne pensassent bien-tôt à réparer leur honte. L'Amiral, pour communiquer à ses gens le desir de garder leur conquête, voulut que les seize bastions prissent des noms François (i). Il donna ordre que les Mores fussent bien traités, autant pour les accoutumer à la domination de leurs nouveaux Maîtres, que pour rendre la vie douce aux François, en faisant régner également l'abondance sur l'Escadre & dans la Ville. Tous les habitans du Pays, apprivoisés par les caresses des Vainqueurs & par la fidélité du paiement, apportèrent leur riz sans violence. On vit arriver aussi quantité de bœufs & de volaille. Quelques maisons furent réparées pour servir de Magasins. Une partie du canon de la Flotte borda les remparts, & l'on distribua des munitions dans tous les quartiers. L'Amiral ne fit pas même difficulté d'engager à son service une Compagnie de *Lascarins* & de leur avancer leur paye, qui étoit de trois livres par mois & douze pour le Commandant (k).

IL avoit employé tranquillement quinze jours à ces dispositions, lorsqu'il fut averti qu'on voyoit paroître, à trois lieues de la Ville, un Corps d'Infanterie & de Cavalerie d'environ six mille hommes. Cette nouvelle lui annonçoit un Siège, qu'il prit la résolution de ne pas attendre dans ses murs. Le 9 d'Août au soir, ayant rassemblé quatre cens hommes, auxquels il fit distribuer de la poudre & des balles, il partit à leur tête vers le milieu de la nuit. Caron fut laissé à la garde de la Place, avec le nouveau Gouverneur. L'Armée Française arriva près du Camp des Mores à la pointe du jour. L'avant-garde, commandée par Maillé, fut découverte en entrant dans un champ de riz fort bourbeux. La sentinelle More, qui entendit du bruit, tira son coup. Aussi-tôt toute la Cavalerie ennemie fit un mouvement. Mais quelques François, qui s'étoient avancés les premiers, ayant fait feu sur le Camp, & l'avant-garde suivant avec la même ardeur pour les soutenir, on trouva peu de résistance. L'Infanterie Moresque prit la fuite, tandis que la Cavalerie se tint à l'écart par Escadrons, & l'on passa au travers du Camp, qui étoit déjà comme abandonné (l). Cependant le corps de réserve, commandé par *Chateaupers*, & l'arrière-garde par *Rochambeau*, furent attaqués à la faveur d'un petit Village sur la gauche du Camp, où la plus grande partie des fuyards s'étoient déjà rendus. L'Amiral, qui avoit prévu cet événement, s'étoit tenu à la queue, d'où tournant brusquement sur la droite, il fit feu si à propos sur les Mores & sur quel-

DE LA HAYE.
I 672.

Les François
se préparèrent à
soutenir un
Siège.

Approche de
six mille Mo-
res.

L'Amiral va
les attaquer
& les défait.

(i) Voici les noms: 1. le bastion de la Haye; 2. le Caron; 3. le Major; 4. le Colbert; 5. le Portugais; 6. la Porte royale; 7. la Marie; 8. le S. Louis; 9. le Redan; 10. le Rebré; 11. le Soleil; 12. le Dauphin; 13. le François; 14. le Bourbon; 15. le Marin;

16. l'Amiral. Il y a un autre bastion avancé, qu'on nomme le Fort sans peur.

(k) Journal de la Haye, II. Partie, pag. 3.

(l) Ibid. pag. 5.

DE LA HAYE.
1672.

Pénil où sa
vie est expo-
sée.

Retraite
glorieuse des
Français.

Représailles
exercées con-
tre les Mores.

Siège qui
dure deux
ans.

quelque Cavalerie qui les suivoit, qu'il les eut bien-tôt dispersés. Lorsqu'il les vit en fuite, il s'écarta pour quelques besoins dans un chemin creux, où il fut attaqué par sept hommes, dont les uns étoient armés de pistolets & les autres de sabres. Il para le coup du premier & le tua. Un autre, étant venu à la charge, emporta dans le ventre la moitié de son épée, qui s'y rompit. Cette vigueur & la noblesse de son maintien parurent inspirer de la crainte aux autres; mais un d'entr'eux, néanmoins, se jetta sur lui le poignard levé. Son bonheur amena quelques François, qui le délivrèrent d'un danger si pressant. Il en fut quitte pour une légère blessure à la main. Quelques-uns l'accusèrent d'imprudenc; mais d'autres firent tomber le reproche sur ses Gardes & sur quantité d'Officiers sans commandement, qui ne devoient pas abandonner sa personne (m).

TOUTES les troupes s'étant rassemblées autour de lui, il les mit en bataille près du Camp même des Mores. Ce ne fut pas sans peine qu'il leur ôta le desir de s'arrêter au pillage. La Cavalerie se tenant hors de la portée du mousquet, on ne pouvoit entreprendre de l'attaquer; mais il étoit à craindre qu'elle ne profitât du moindre désordre pour tomber sur les Vainqueurs. On prit le parti de retourner à la Ville. L'avant-garde ayant commencé à défilier, on détacha des Mousquetaires pour escarmoucher sur les ailes. Ensuite les deux autres corps marchèrent dans le même ordre, suivis par les Mores jusqu'à une demie-lieue de la Place. Il n'étoit que dix heures du matin lorsque les François y rentrèrent, sans autre perte que trois morts & douze blessés. Les ennemis avoient perdu beaucoup de monde, & quelques chevaux pris ou tués. L'Amiral éleva, au poste de Commissaire d'artillerie, un Soldat nommé *La Roche*, qui lui avoit sauvé la vie, & qui prit le nom de *La Jonquiere* en changeant de condition.

LA Cavalerie Moresque exerça sa vengeance par l'incendie de quelques Villages voisins de la Ville. On sortoit sur elle, aussi-tôt qu'on la voyoit paroître; elle prenoit la fuite au moindre mouvement des François. Quelques Mores ayant pris un Lascarin de la garnison, lui coupèrent la tête & la plantèrent à la vûe des murs. Le frère de ce malheureux vint demander à l'Amiral un des principaux prisonniers, pour lui faire le même traitement. Il souhaitoit qu'on lui donnât le fils de l'ancien Gouverneur; mais sa demande fut rejetée avec indignation. Cependant on lui remit un prisonnier, auquel il coupa aussi-tôt la tête, qu'il porta près du Camp des Mores. L'intention de l'Amiral étoit de leur faire comprendre que leurs prisonniers seroient traités comme ils traiteroient ceux de la Ville.

CE n'étoit que le prélude d'une guerre qui devoit durer deux ans entiers; avec des circonstances qui n'appartiennent pas à un Recueil de Voyages, mais qui mériteroient un rang distingué dans l'Histoire. Les Mores formèrent, par degrés, un Siège qui ne fut interrompu, dans certains intervalles, que par les excès de leur crainte ou de leurs pertes. Il fut poussé d'abord avec une vigueur qui coula la vie à leurs plus braves Généraux,

(m) Pag. 6 & 7.

raux, & qui ne fut pas moins funeste aux François. La Haye même y fut blessé plusieurs fois. Rebré, dont l'Auteur ne parle jamais sans éloge, y périt les armes à la main. Quantité d'autres Officiers y trouvèrent aussi leur dernière heure, avec le regret sans doute de n'avoir pas répandu leur sang sur un plus grand théâtre, ou de ne l'avoir pas employé plus utilement pour leur Patrie. Mais la plupart avoient du moins l'espérance que S. Thomé demeurant aux François, on conserveroit la mémoire des Héros qui l'auroient conservée. Ils se flattoient que les avis qu'on prit soin de donner en France, & de l'importance de l'entreprise, & du besoin qu'elle avoit d'être soutenue par quelques secours, exciteroit la Cour ou la Compagnie à ne pas les abandonner entièrement. Cependant la Place, l'Escadre, le Général & les Troupes furent oubliés, comme des choses étrangères à la France. Les Directeurs mêmes du Comptoir de Surate n'y prirent qu'un médiocre intérêt. On vit l'Escadre insensiblement anéantie par la fureur des vents & par divers combats, la garnison réduite presque à rien par des attaques & des sorties continuelles, & le petit nombre d'Officiers & de Soldats qui survécurent, atténué par la faim & la misère. Une Flotte de vingt & un Vaisseaux Hollandois, qui survint dans ces circonstances, & dont les troupes se joignirent à celles des Mores, acheva de réduire les François à des extrémités sans exemple, & les mit enfin dans la nécessité de composer pour le salut de leurs tristes restes (n).

LES conditions furent honorables. Elles portoient en substance, que les François remettroient la Ville, avec l'artillerie & les munitions; mais que tous les honneurs de la guerre leur seroient accordés, & que les Hollandois leur prêteroient, pour leur retraite en France, deux Navires bien équipés, & montés, l'un de vingt pièces de canon, l'autre de dix, qui seroient restitués dans le même état à la Compagnie de Hollande; que le Directeur général de celle de France, avec ses domestiques, ses armes & ses équipages, seroit transporté à Surate dans les Vaisseaux Hollandois; ou que s'il vouloit faire le Voyage par terre, on lui fourniroit les secours & les passeports nécessaires (o). La date du Traité est le 6 de Septembre 1674. Il fut exécuté avec autant de politesse que de fidélité. Les Hollandois abandonnèrent aux François deux bons Vaisseaux, nommés le *Velsen* & le *Rammekens*, où l'on mit aussi-tôt le pavillon de France. Tous les Matelots qui se trouvoient dans la Ville furent envoyés à bord; & le 23, l'Amiral étant parti avec la garnison, s'embarqua pour se rendre au *Velsen*, après avoir fait remettre les clefs de la Ville aux Commissaires Hollandois par *Serillac*, qui avoit exercé les fonctions d'Aide-Major. Le premier Commissaire de Hollande, nommé *Piget*, conduisit l'Amiral jusqu'à son

DE LA HAYE.
1672.

1674.

Traité de
la reddition
de S. Thomé.

Départ de
la Haye &
des François
pour retourner
en France.

(n) La plus grande partie du Journal contient les événemens de ce Siège. On ne sauroit le lire sans regretter de le voir comme enseveli dans l'oubli. Cet Amiral De la Haye mérite un rang entre nos grands Hommes.

(o) Pag. 189 & suiv. Remarquez que M. Caron étoit retourné en France dès le mois d'Octobre 1672. Voyez son sort dans la Relation de Rennefort. Il eut pour successeur à S. Thomé, M. *Baron*, venu de Surate au mois de Mai.

DE LA HAYE.
1674.

Onires que
le Roi de Gol-
conde fait à
la Haye, par
estime pour
son mérite.

Eclaircisse-
mens sur S.
Thomé & sur
le tombeau de
l'Apôtre S.
Thomas.

Histoire
merveilleuse.

son Navire, & lui fit un compliment, sans affectation, sur le courage & la conduite extraordinaires avec lesquels il avoit soutenu l'honneur & les intérêts de la France pendant un Siège de deux ans, que ses difficultés ne rendoient pas moins mémorable que sa longueur. Le Directeur François se rendit à Madraspatan, où il devoit attendre des commodités pour se retirer à Surate. L'ordre du départ fut donné sur les deux Vaisseaux pour la nuit suivante. Tout parut calme & sérieux dans la Ville & sur la Flotte Hollandoise. On n'y entendit aucune marque de réjouissance. Enfin, pour employer les termes de l'Auteur. „ On peut dire que jamais Vaincus „ ne furent traités avec plus d'honnêteté, & qu'on ne voit guères de Vain- „ queurs plus modestes & plus retenus (p).

LA réputation de la Haye étoit si bien établie parmi les Mores, que trois jours avant son départ il reçut, par un de leurs Chefs, une Lettre du Roi de Golconde, qui lui marquoit. „ Que dans l'opinion qu'il avoit de „ ses grandes qualités, il ne faisoit pas difficulté de lui avouer qu'il s'esti- „ meroit heureux d'avoir pour Général de ses Armées un si illustre & si „ généreux Guerrier, & que s'il vouloit accepter ses offres, il lui donnoit „ le choix d'une de ses Provinces, & promettoit à tous les François qui „ voudroient le suivre à Golconde, des emplois proportionnés à leur mé- „ rite”. L'Envoyé répéta, de bouche, des témoignages si flatteurs de l'estime d'un grand Monarque (q).

LE silence de l'Auteur, sur la navigation des deux Vaisseaux, donne lieu de supposer que le retour des François fut heureux; & ce qu'on a lu, dans l'Introduction de cet Article, semble marquer que les services de la Haye ne demeurèrent pas sans récompense.

QUELQUES Remarques sur S. Thomé, que l'Auteur a recueillies, dit-il, avec beaucoup de soin (r), & dont il y auroit de l'injustice à ne pas lui faire honneur, termineront agréablement cet extrait de son Journal. Suivant ses observations, cette Ville continue de rétinir dans sa situation & dans celle des lieux voisins, depuis *Sadraspatan* jusqu'à *Rimougoit*, tous les avantages qui la rendirent autrefois chère aux Portugais. Elle est située sur la Côte de Coromandel, dans le Royaume de *Carnate*, Province de *Meliapour*, sur les ruines de l'ancienne *Callames*. Elle fut bâtie par les Envoyés d'un Roi de Portugal, & la Religion eût beaucoup de part à cette entreprise. Il étoit question de découvrir des races de Chrétiens, qui s'étoient dispersées après le martyre de l'Apôtre S. Thomas, & dont on supposoit que les descendans avoient toujours vécu dans l'oppression. Les Portugais s'établirent d'abord dans un Bourg nommé *Palliacate*, huit lieues au Nord de *Meliapour*, d'où ils firent partir quantité de gens pour cette découverte. Comme on étoit persuadé que le corps de ce saint Apôtre reposoit dans ces quartiers, les Députés reçurent ordre de prendre les plus soigneuses informations. Cependant ils ne furent redevables de cet éclaircissement qu'au hasard. Un jour qu'ils passoient devant une petite Pagode ronde, & que la curiosité les y eut fait entrer, ils y trouvèrent un Vieil-

(p) Pag. 208 & précédentes.

(q) Pag. 203 & 204.

(r) Pag. 209 & suiv.

lard
que
& d
men
l'aya
valet
nom
ce q
du q
nom
fait d
la vù
à pas
nes d
n'avo

L
leur C
d'en
meuc
leuse
servir
gode
Ville
comm
depuis
souffr
doma
nom l
premi

L
la Mo
n'y eu
état,
conclu
grand
pucins
lurent
maître

A
petite
est un
un Co
ou cin
gazes.

(s) M
par des
(t) C

DE LA HAYE.
1675.

lard Arménien, qui y demouroit depuis dix-sept ans, & qui leur apprit que c'étoit le Tombeau de S. Thomas. Telle étoit du moins son opinion; & dans la joye de se voir avec des Chrétiens, il ne leur cacha pas comment il étoit parvenu à cette précieuse connoissance. Quelque accident l'ayant rendu aveugle, il s'étoit fait servir par un homme du Pays. Ce valet, qui aimoit à chanter, proferoit quelquefois dans ses chansons le nom de S. Thomas. Surpris de l'entendre, l'Arménien lui avoit demandé ce que signifioit ce nom, & de qui il l'avoit appris. Le valet avoit répondu que c'étoit celui d'un Chrétien qu'on avoit fait mourir depuis un grand nombre d'années, & dont il connoissoit la sépulture. L'Arménien s'y étoit fait conduire aussi-tôt; il y avoit fait sa prière, & le Ciel lui avoit rendu la vue. Ce miracle n'ayant pû lui laisser aucun doute, il s'étoit déterminé à passer le reste de sa vie dans un lieu où il avoit reçu des marques si certaines de la faveur divine & de la présence du saint Apôtre. Son valet, qui n'avoit pas cessé d'y demeurer avec lui, confirma ce témoignage (s),

Les Portugais étant retournés à Palliacate avec une nouvelle si agréable, leur Gouverneur fit aussi-tôt dresser un Autel dans la Pagode. Il se hâta d'en donner avis au Viceroi de Goa, qui envoya ses ordres pour y commencer un Etablissement. Le Roi de Portugal, informé de cette merveilleuse aventure, fit bien-tôt partir des Vaisseaux chargés de tout ce qui peut servir à la construction d'une grande Ville. Elle fut bâtie autour de la Pagode, qui en devint l'Eglise Cathédrale; & s'étendant jusqu'à l'ancienne Ville de Meliapour, on s'accoutuma par degrés à regarder les deux Villes comme une seule, qui prit le nom de S. Thomé. Le Roi de Golconde, qui depuis vingt-cinq-ans s'étoit rendu maître du Royaume de Carnate, ne put souffrir qu'une Puissance étrangère possédât cette importante partie de son domaine. Il fit assiéger la Place en 1662, c'est-à-dire, dans un tems où le nom Portugais avoit cessé d'être redoutable aux Indiens. Elle fut prise le premier jour de Mai (t).

Les Portugais avoient apporté tous leurs soins à la fortifier du côté de la Mer; & leurs ouvrages étoient peu alterés en 1672, quoique les Mores n'y eussent fait aucune réparation. Les Eglises mêmes étoient en assez bon état, & l'on y voyoit encore plusieurs précieux ornemens (v). Avant la conclusion du Traité, de la Haye fit transporter à Madraspatan la plus grande partie de ces richesses ecclésiastiques, pour être remises aux Capucins, parceque les Hollandois, moins scrupuleux que les Mores, ne voulurent pas répondre qu'elles seroient respectées lorsqu'ils en seroient les maîtres (x).

A quelques lieues de S. Thomé on trouve plusieurs Bourgs & quelques petites Villes, dont la situation est avantageuse au Commerce. *Sadraspatan* est un petit Bourg d'environ sept lieues au Sud, où les Hollandois avoient un Comptoir. Il s'y étoit établi quelques Ouvriers, qui y faisoient quatre ou cinq fortes de toiles, entre lesquelles on estimoit particulièrement les gazes. Mais le principal objet des Hollandois, dans cet Etablissement, avoit

A quelle occasion la Ville de S. Thomé est bâtie.

Les Portugais la perdent.

Villes voisines de S. Thomé.

(s) Un pareil miracle devoit être confirmé par des milliers de témoignages. R. d. E.

seroient venus fort à propos. R. d. E.

(v) Pag. 210 & suiv.

(t) C'est ici que les miracles de S. Thomas

(x) Pag. 202.

DE LA HAYE.
1675.

avoit été une forte de belle pierre grise qu'ils faisoient tailler sur les lieux; & dont ils transportoient beaucoup à Batavia (y).

CONVELLAND, qui se trouve directement entre Sadraspatan & S. Thomé, est un autre Bourg où les Anglois entretiennent aussi des Ouvriers en toiles. Les vivres y sont toujours en abondance; c'est-à-dire, le riz, les pois, quelques espèces de grains, le sel, les bestiaux & la volaille, qu'on y obtient à meilleur compte qu'en aucun autre endroit de la Côte.

MADRASPATAN, qui s'appelle aussi *Madras*, est une Ville, éloignée d'une lieue au Nord de S. Thomé, où les Anglois avoient fait élever un Fort, nommé le *Fort S. Georges*, à quatre bastions réguliers. Elle étoit assez peuplée, sur-tout de Portugais, qui avoient été chassés de S. Thomé par les Mores (z).

PALLIACATE, où les Hollandois s'étoient établis depuis quarante-cinq ans, est encore une Ville de la même Côte, qui étoit alors mieux peuplée que celle de Madras. Le Fort, qui se nomme *Guedres*, étoit aussi à quatre bastions. Un grand nombre d'Ouvriers, que les Hollandois y rassembloient de toutes parts, avoient rendu cette Place considérable par ses manufactures. Ils tiroient d'ailleurs, des environs, une grosse quantité de salpêtre.

Remarques
sur le Journal
de la Haye.

OUTRE le motif de faire honneur de ses Remarques à l'Auteur du Journal de la Haye, on a celui d'offrir au Lecteur l'occasion d'observer les progrès des Etablissmens Européens, & de comparer l'état où il les trouve dans une Relation, avec l'idée qu'on lui en a fait prendre dans une autre. Mais il ne faut pas manquer de se souvenir ici que l'Auteur, resserré dans S. Thomé pendant le Siège, n'avoit pu étendre les connoissances dont il se vante, qu'aux lieux les plus voisins de cette Ville. Il paroît avoir ignoré que les Hollandois possèdent la Ville de *Negapatan*, qu'ils ont enlevée aux Portugais dans la partie méridionale de Coromandel, & les Comptoirs de *Guenepatnam*, de *Majulispatan*, de *Pelicol*, de *Datskorom*, de *Benlispatanam*, de *Naguernautie*, &c., où il se fait non-seulement un grand Commerce de toiles de coton, mais encore un débit considérable des marchandises qu'ils y apportent, telles que des épiceries, du cuivre du Japon, de l'étain, de la mine d'or, &c. En relevant aussi les avantages des Etablissmens de cette Côte, il ne devoit pas dissimuler que le Commerce y étoit alors exposé aux violences continuelles des Mores, parceque la plupart des Gouvernemens du Pays étant affermé, les Fermiers, qui se trouvoient soutenus par les forces du Roi de Golconde, employoient toutes sortes de moyens pour amasser de l'argent. Aussi les Directeurs Hollandois se plaignoient-ils des vexations auxquelles ils étoient exposés, & dont ils ne pouvoient se garantir que par des présens si considérables, que la sûreté qu'ils obtenoient par cette voye, ne diminueoit guères moins les profits de leur Commerce. Ce fut même le prétexte qu'ils firent valoir, dans la suite,

(y) Pag. 212 & 213.

(z) Si l'on s'en rapporte aux Voyageurs Anglois, *Madras*, ou *Madraspatan*, n'a pas moins de cent mille habitans, dont vingt

mille sont Catholiques & vivent paisiblement sous la direction des Capucins, qui jugent de tous leurs différends. On verra la description de cette Ville dans un autre article.

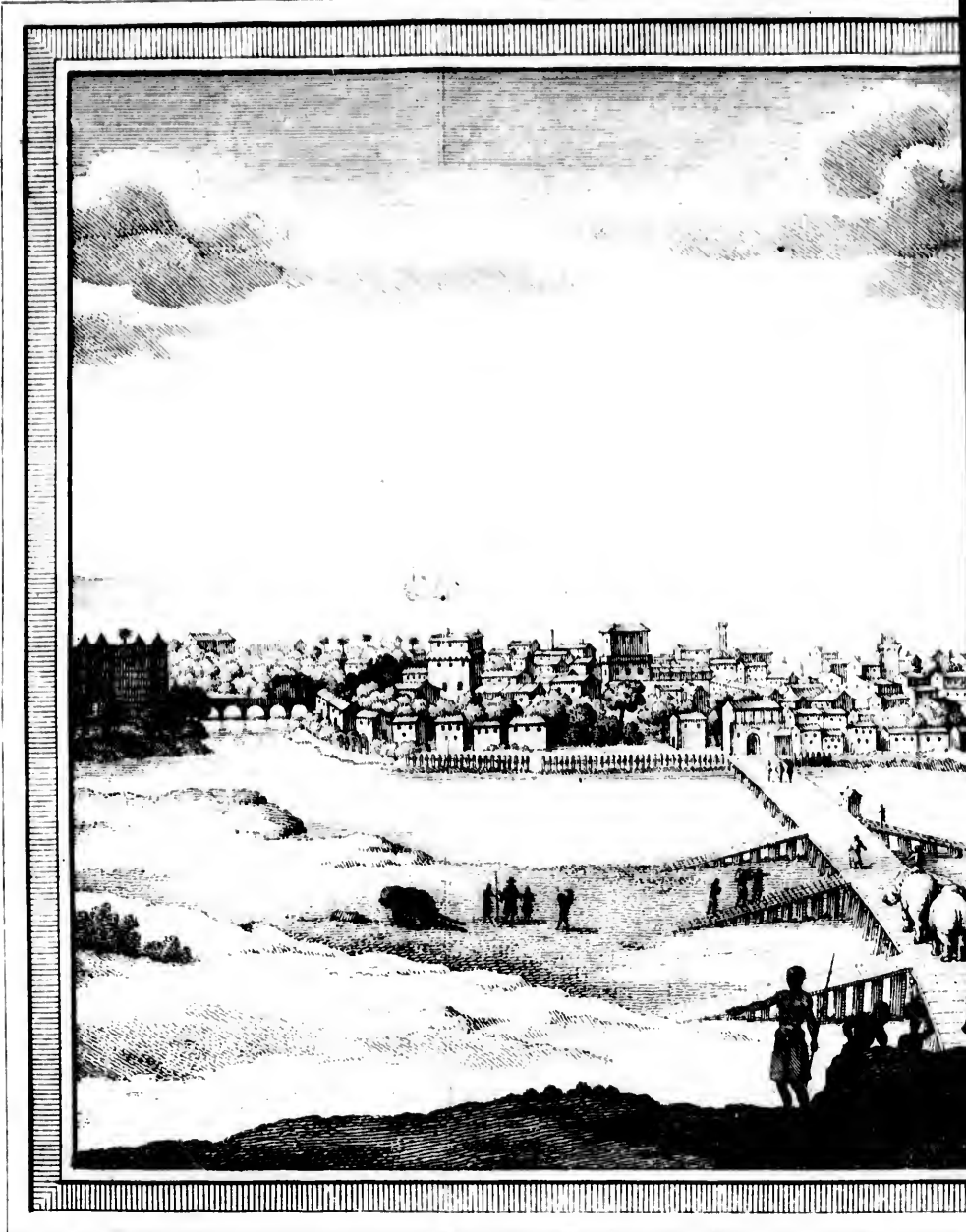
sur les lieux,

an & S. Tho-
s Ouvriers en
, le riz, les
blaille, qu'on
ôte.
lle, éloignée
it élever un
Elle étoit af-
le S. Thomé

uarante-cinq
mieux peu-
étoit aulli
Hollandois y
idérable par
grosse quan-

eur du Jour-
ver les pro-
l les trouve
is une autre.
resserré dans
nces dont il
avoir igno-
ont enlevée
s Comptoirs
le *Benispat-*
d Commerce
marchandises
oon, de l'é-
s Etablisse-
erce y étoit
plûpart des
trouvoient
es fortes de
ollandois se
dont ils ne
e la sûreté
s profits de
dans la sui-
te,

t paisiblement
qui jugent de
la description.
ele.

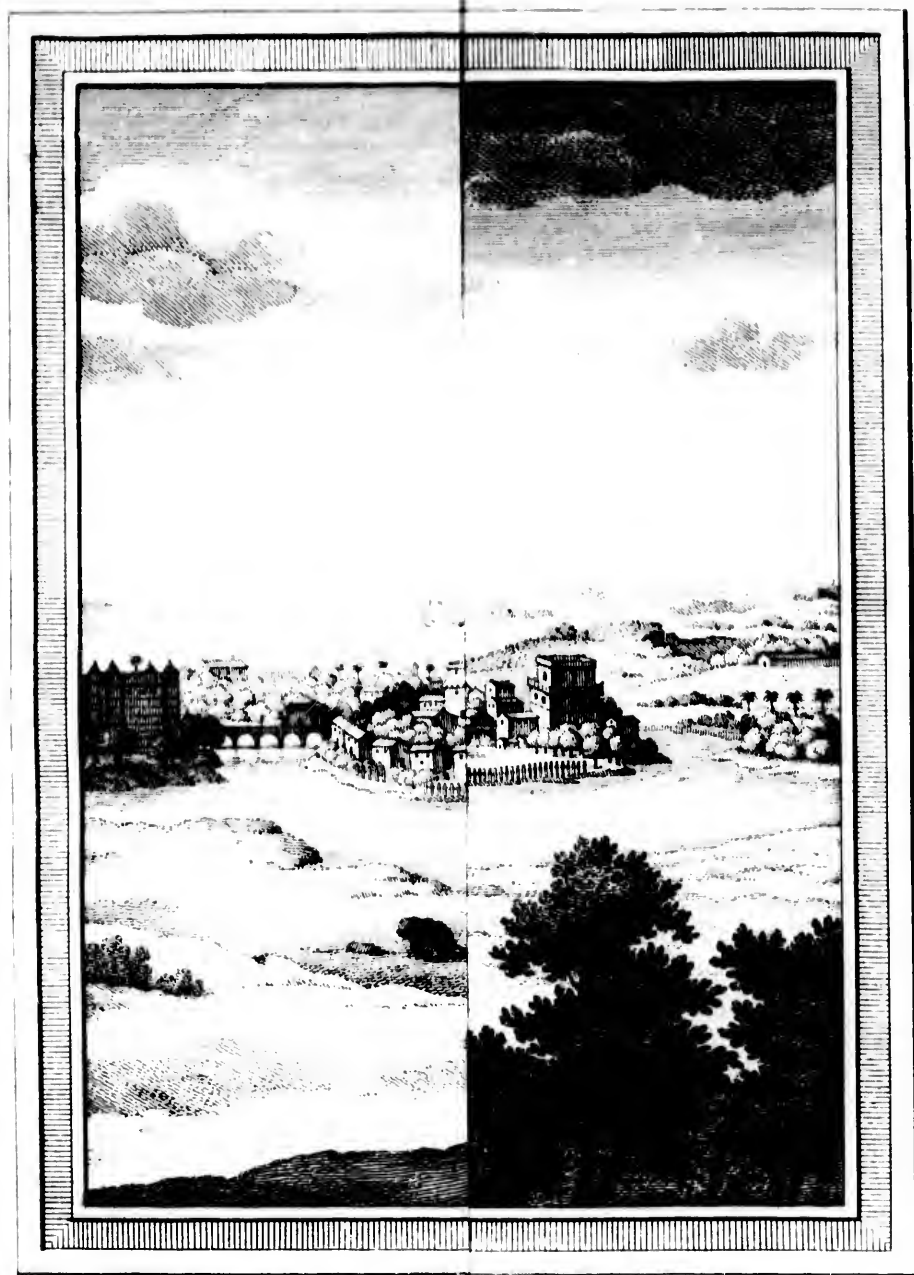


J. V. Schley del.

MASULIP



SULIPATAM.



J. J. Schley del.

te,
teu
fouv
serv
avo
tout
moi
qu'à
sous
qu'i
pare
méc
font

(
l'Et
aux
(
fem
M
Caro

C
jug
l'ex
der
trou
C'et
reg
néa
que
lati
fera
me
abf
qui
lors
cer
que
I
ver
pré

(
IX.
van
diat

te, pour s'emparer de *Masallipatan* par la force des armes (a). Mais l'Auteur du Journal regrettoit si amèrement la perte de S. Thomé, & répète si souvent que la Compagnie Françoisé auroit dû ne rien ménager pour la conservation d'un poste si favorable à ses entreprises, que dans le dessein qu'il avoit apparemment de faire goûter cette idée en France, il a supprimé tout ce qui pouvoit donner de l'éloignement pour son opinion. Il n'est pas moins remarquable qu'il ne dise rien à l'avantage de *Pondichery*, qui n'est qu'à vingt-cinq lieues de S. Thomé, & qui commençant alors à se former sous les plus heureux auspices, méritoit mieux que *Tiercery* & *Mirzeou* (b) qu'il en expliquât l'origine & les progrès. Mais cette négligence sera réparée dans d'autres Relations; comme toutes les Villes, qui sont ici nommées, trouveront place dans la Description générale des Pays où elles sont situées.

(a) Recueil des Voyages qui ont servi à l'Etablissement de la Compagnie Hollandoise aux Indes Orientales, Tom. I, pag. 154.

(b) Voyez l'Histoire de ces deux Etablissemens François, dans le cours du Journal.

Nota. On apprend, dans une Lettre de M. Caron à M. Colbert, que de la Haye avoit

laissé, dans la petite Isle de la Baye de Trinqueemale, un Officier, nommé *De l'Esboire*, pour commander les François, & le Père *Maurice*, en qualité d'Intendant. Ils furent pris à composition honnête par les Hollandois, & menés prisonniers à Batavia.

Voyages de Carré & de L'Estra aux Indes Orientales.

CEUX qui s'attachant à l'esprit d'un Ouvrage, consultent les Préfaces, pour s'instruire des vûes de l'Auteur, & pour se mettre en état de juger s'il est fidèle à les suivre dans le cours de son travail, reconnoîtront ici l'exécution de mes nouvelles promesses (a). Ils ne peuvent avoir lu les dernières Relations du Tome précédent, sans être fort satisfaits de retrouver ici le fond des mêmes sujets & la suite des mêmes événemens (b). C'est ce soin de rapprocher les Voyages contemporains, sur-tout ceux qui regardent les mêmes lieux, que les Anglois ont négligé, & qui paroît néanmoins absolument nécessaire pour donner à ce Recueil un air historique; c'est-à-dire, pour le rendre digne de son titre (c). La multitude de Relations anciennes & modernes, qu'ils ont laissées par derrière, & que je serai obligé de rappeler sur la scène, pour achever l'article de l'Asie, ne me permettra pas toujours d'observer la même règle. Aussi n'ai-je promis absolument ce nouvel ordre que dans un plan qui me sera propre; & qui ne peut commencer qu'avec les Voyages en Amérique. Mais jusqu'à lors, en continuant malgré moi de suivre le plan des Anglois, je m'efforcrai du moins de suppléer à ses défauts par des liaisons aussi naturelles que les rapports du tems & des lieux pourront les fournir.

ICI, j'ai l'avantage de trouver les deux Relations qui vont faire l'ouverture de ce Volume, liées comme d'elles-mêmes avec celles qui les précédent (d).

INTRODUC-
TION.

(a) Voyez l'Avertissement du Tome X.

(b) C'est ici le commencement du Tome IX. de l'Édition de Paris. La nôtre a l'avantage que ces Relations se trouvent immédiatement jointes ensemble, R. d. E.

(c) N'est-ce pas ce qu'ils ont fait ? R. d. E.

(d) Voyez ci-dessus l'Introduction au Voyage de Rennefort, pag. 177. & suivantes; & la Relation de la Haye, pag. 257.

CARRÉ.
1668.

Voyage de Carré (a).

Motif du
Voyage.

M. Caron
est chargé de
la direction
du Commerce
Oriental.

En quelle
qualité Carré
le fait.

Raisons qui
font abandonner Ma-
dagascar.

Etat de l'Isle
de Bourbon.

UN reste de François s'obstinoit encore, avec moins de prudence que de courage, à combattre les obstacles qui s'opposoient à leur Etablissement de Madagascar, lorsque le grand Colbert, dont les vûes s'étendoient beaucoup plus loin que cette Isle, mais qui ne vouloit pas y laisser périr absolument les espérances du Commerce, jetta les yeux sur M. Caron, Hollandois fort versé dans les affaires de l'Orient, où il avoit été long-tems à la tête de sa Nation. Quelques sujets de mécontentement l'ayant fait retourner en Hollande, son chagrin & son inclination l'avoient fait passer au service de la France. Il fut nommé Directeur général de la Compagnie des Indes; & dans cette qualité, il reçut ordre de partir pour Madagascar, où la situation de la Colonie Françoisse demandoit un prompt secours.

CARRÉ fut chargé de le suivre, sans autre commission que d'observer tout ce qu'il verroit de remarquable dans son Voyage, & d'en dresser des mémoires. Ils arrivèrent heureusement au Fort Dauphin. Mais ayant bientôt reconnu, que c'eût été ruiner les affaires de la Compagnie, que de s'arrêter à faire la guerre aux Habitans de l'Isle, Peuple farouche, qui leur auroit donné beaucoup d'exercice, & dont la défaite entière leur auroit apporté peu de profit; ils prirent le parti de faire voile vers Surate, Ville fameuse par le Commerce de toutes les Nations, & déjà connue des Marchands François par quelques Voyages particuliers (b). La Compagnie, remarque l'Auteur, ne pouvoit pas choisir, dans le Monde entier, un lieu plus propre à ses desseins, ni lui, faire un Voyage plus agréable.

AVANT que de prendre cette route, ils visitèrent l'Isle de Bourbon, où les François avoient déjà jetté des fondemens si solides, que leur Colonie croissoit de jour en jour. La Description qu'il fait de l'Isle n'ajouteroit rien à celle qu'on a lûe dans la Relation de Mondevergue; mais il y vit un oiseau,

(a) Ce Voyageur ne se fait connoître que par la protection particulière dont M. Colbert l'honoroit, & par la commission qu'il avoit eue, avant son Voyage aux Indes (publié à Paris en 1699, chez Claude Barbin, in-12, 2 Volumes, & dédié à Madame la Duchesse de Montfort), de visiter les Etats de Barbarie, les Isles de la Méditerranée, & quelques Ports de l'Océan, dont il avoit rendu compte à ce Ministre. Sa Relation n'est pas mal écrite. Elle a quelque chose de prévenant dans l'exorde. „ Je n'écrirai rien, dit l'Auteur, qui ne puisse servir à l'instruction des hommes, ou leur plaire au moins par le charme de la nouveauté. Ce que je dirai de moi ne sera qu'en passant, & par la nécessité absolue d'en parler. Le Monde n'a que faire du

détail de mes Avantures. Il ajoute, qu'il supprimera les bagatelles, & qu'avec cette double précaution, il évitera les deux écueils où échouent presque tous les auteurs de Relations. Cependant il paroît avoir oublié cette promesse dans le récit de plusieurs Avantures galantes, auxquelles il s'arrête volontiers. Ses remarques sont d'ailleurs judicieuses. Après son Voyage de Surate, qui ne compose qu'environ le quart de son Ouvrage, il prit son chemin par la Perse, d'où il se rendit en divers endroits de la Turquie, & revint en France à la fin de 1671. Il fit ensuite un autre Voyage aux Indes, dont les principales circonstances font le sujet de son second Tome.

(b) Voyage de Rennefort, pag. 189.

oiseau, qu'il n'avoit vû, dit-il, dans aucun autre lieu. Les habitans le nomment le *Solitaire*, parce qu'aimant en effet la solitude, il ne se plaît que dans les Cantons les plus écartés. Il est toujours seul, & jamais on n'en trouve deux ni plusieurs ensemble. On le compareroit au coq-d'inde, s'il n'avoit les jambes plus hautes. La beauté de son plumage est admirable. C'est une couleur changeante, qui tire sur le jaune. Sa chair est exquise. Caron voulut garder deux de ces oiseaux, pour les envoyer en France & les faire présenter au Roi: mais ils moururent de mélancolie, dans le Vaisseau, sans avoir voulu boire ni manger (c).

LA Navigation fut heureuse jusqu'à Surate. L'Auteur faisant profession de passer sur les événemens communs, ne s'arrête pas même à l'établissement du Comptoir François dans cette Ville, & se borne à le représenter florissant sous la conduite de M. Caron, qui conservoit, dit-il, à l'âge de soixante-dix ans, autant de courage & de résolution que de prudence.

THEVENOT remarque, dans la troisième Partie de ses Voyages (d), qu'à son arrivée aux Indes, en 1666, le Gouverneur de Surate faisoit de grandes informations sur la Compagnie Française. Il avoit reçu deux Envoyés de France, la *Boulaie le Goux & Beber* (e), qui étoient venus solliciter la liberté du Commerce, & qui devoient se rendre à la Cour d'Agra dans la même vûe. Comme tous les autres Européens qui étoient établis à Surate, se croyoient intéressés à faire exclure les François, ils employoient toutes sortes d'artifices pour inspirer aux Indiens une mauvaise idée de ces dangereux Rivaux. Le Gouverneur étoit déjà disposé à leur rendre de mauvais offices à la Cour, lorsqu'un Capucin, nommé le Père *Ambroise*, Supérieur de la Mission de son Ordre, entreprit de le désabuser. Ce Missionnaire s'étoit fait respecter par sa probité. Il fut reçu favorablement à l'Audience, & les premières explications lui firent concevoir quel étoit le plus grand obstacle qu'il eût à vaincre: On avoit persuadé au Gouverneur, que les François qui devoient venir étoient des Corsaires.

CETTE calomnie avoit eû d'autant plus de facilité à se répandre, que deux ans auparavant, un Corsaire Hollandois, nommé *Lambert Hugo*, étant entré dans la Mer-rouge avec commission de M. de Vendome, Amiral de France (f), & quelques François sur son bord, avoit enlevé quelques Vaisseaux. Mais ce qui causoit le plus d'allarme aux Indiens, c'étoit l'histoire d'un Navire qui portoit le bagage de la Reine de Visapour, & qui avoit échoué vers l'Isle de Socotra. Cette Reine, qui alloit en pèlerinage à la Mecque, s'étoit trouvée hors des atteintes du Corsaire en passant heureusement dans un Vaisseau Anglois: mais s'étant contentée, pour son bagage,

(c) L'Auteur compare cette Isle au Paradis terrestre, & fait un éloge admirable de son climat & de ses productions.

(d) Voyages de Thevenot, III. Part., pag. 59 & suiv.

(e) *Ibid.* pag. 61.

(f) On a vû ci-dessus, dans le Voyage de Rennelfort, pag. 168, que *Hugo*, (dont

le nom de Batême étoit *Hubert*) avoit été envoyé en course dès l'an 1661, par M. *Fouquet*, Sur-intendant des Finances. D'ailleurs M. de *Vendome* n'étoit que *Sur-intendant des Mers*. La Charge d'*Amiral de France*, supprimée en 1627, ne fut recréée qu'en 1669, en faveur du Duc de *Fernandois*, fils naturel de Louis XIV. R. d. E.

CARRÉ.
1668.
Bel oiseau
nommé le
Solitaire.

Carré arri-
ve à Surate.

Etat de la
Compagnie
Françoise à
Surate.

Important
service qu'un
Capucin lui
rend.

Avanture
d'un Corsaire
Hollandois,
qui avoit
commission
de France.

lence que
r Etablis-
s s'éten-
y laisser
M. Caron,
été long-
t l'ayant
t fait pas-
la Com-
rtir pour
n prompt

l'observer
resser des
yant bien-
e de s'ar-
qui leur
eur auroit
ate, Vil-
onnie des
La Com-
londe en-
ge plus a-

arbon, où
r Colonie
jouteroit
y vit un
oiseau,

onte, qu'il
avec cette
es deux é-
ous les fai-
nt il paroît
le récit de
xquelles il
sont d'all-
age de Su-
le quart de
par la Per-
troits de la
fin de 1671.
ux Indes,
font le su-

CARRÉ.
1668.

ge, d'un Navire qui lui appartenoit, Hugo le rencontra & ne cessa point de le pousser avec tant de vigueur, que le Capitaine fut contraint de se faire échouer. Quoique le Corsaire ne pût s'avancer tout d'un coup vers sa proye, il ne perdit pas courage. Après avoir attendu avec patience quelles feroient les suites du désespoir des Indiens, il remarqua facilement que l'eau leur manquoit, & qu'ils ne pouvoient résister long-tems à ce besoin. En effet, ils eurent tant à souffrir, qu'ils prirent le parti de cacher dans la Mer ce qu'ils portoient d'or, d'argent & de pierres fines, & d'avoir recours au Corsaire même, pour sauver leur vie; dans l'espérance qu'il se contenteroit de ce qui restoit sur leur Vaisseau. Hugo, étant arrivé près d'eux, apprit de quelque perfide de leur propre troupe, qu'ils avoient fait descendre dans la Mer, quantité d'argent, de bijoux & d'étoffes précieuses, que la Reine apportoit pour faire ses présens au Prophète & à ses Ministres. Il lui fut aisé d'arracher plus de lumières à ceux qui avoient été chargés de l'exécution. Thevenot rapporte que le Capitaine & le Charpentier furent long-tems tourmentés, & qu'on menaça d'égorger le fils du Charpentier aux yeux de son Père (g). Enfin Hugo fit retirer toutes les richesses qui avoient été confiées à la Mer, & s'en saisit comme du reste de la charge.

Elle rend
les François
odieux dans
les Indes.

Comment
le Père Am-
broise les re-
met en es-
time.

CETTE action avoit fait tant de bruit, dans les Indes, que le nom du Corsaire, qu'on y prenoit pour un François, étoit en abomination. Le Gouverneur de Surate en parla vivement au Père Ambroise, qui eût beaucoup de peine à lui persuader que Hugo n'étoit pas François, quoiqu'il eût paru avec le Pavillon de France, & qu'il eût quelques François sur son bord. Il n'excusoit pas du moins les Soldats ou les Matelots de cette Nation, d'avoir aidé à ses brigandages; & revenant toujours aux préventions qu'on lui avoit inspirées, il soutenoit qu'il n'y avoit que le dessein de voler qui pût les avoir amenés aux Indes. Le Missionnaire avoit en réserve une autre réponse. Il assura le Gouverneur qu'ils n'étoient venus que pour venger l'outrage qu'on avoit fait à quelques gens de leur Pays, dans *Aden*, Ville de l'Arabie heureuse. Il lui raconta ce qui s'étoit passé depuis quelques années dans ce Port. Une Patache de M. le Maréchal de la Meilleraie ayant été séparée de son Vaisseau par la tempête, & forcée de se retirer dans le Port d'Aden, les *Sunnis*, après l'avoir bien reçue, après avoir promis aux gens de l'équipage de les traiter en amis, avoient fait circoncire, malgré leur résistance, tous ceux qui étoient descendus au rivage. Cette barbare violence, ajoûta le Père Ambroise, n'avoit pas empêché que le Roi de France n'eût désapprouvé l'action du Corsaire, parce qu'ayant quelques François sur son bord, il avoit fait une mauvaise renommée au reste de la Nation. Mais c'étoit pour détruire cet injuste préjugé, que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit établi une Compagnie de Commerce, qui devoit apporter aux Indiens plus d'avantage que la France n'en pouvoit jamais tirer des Indes, avec ordre exprès de n'y exercer aucun acte d'hostilité.

Effet de son
discours.

CETTE apologie ferme & sincère produisit un changement merveilleux dans l'esprit du Gouverneur. Il pria le Père Ambroise de l'écrire en lan-

(g) *Ibidem.* pag. 63 & suiv.

essa point
de se fai-
up vers sa
ence quel-
ement que
ce besoin.
er dans la
ir recours
se conten-
rès d'eux,
ait descen-
eufes, que
inistres. Il
chargés de
tier furent
harpentier
esses qui a-
charge.

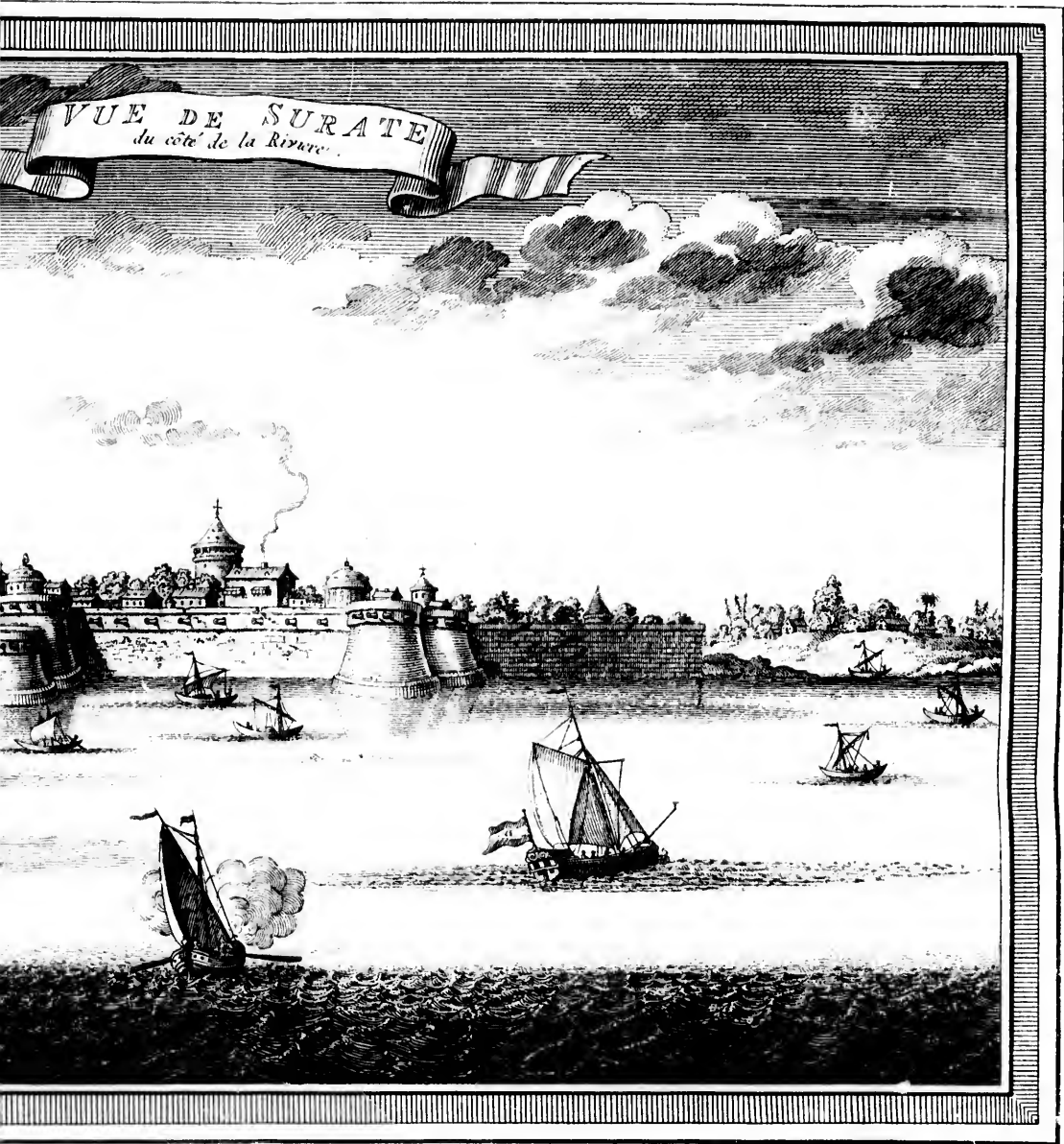
le nom du
tion. Le
eût beau-
oiqu'il eût
r son bord.
tion, d'a-
ions qu'on
e voler qui
e une au-
pour van-
Aden, Vil-
is quelques
eraie ayant
rer dans le
romis aux
e, malgré
tte barbare
le Roi de
t quelques
u reste de
e Sa Ma-
ce, qui de-
n pouvoit
acte d'hof-

nt merveil-
l'écrire en
lan-



J. Schley del.

GEZIGT VAN
van de Zyde der



GT VAN SURATTE ,
van de Zyde der Rivier .



J. Schley dess.

kan
l'é
aux
den
neu
fa
tre
P
ati
Sun
" J
" t
" l
" C
" S
" S
Inc
Elle
Por
clin
dou
des
d'h
d'u
néc
dan
" a
" v
" C
I
tea
pou
qui
I
pris

(
(
(
ving
la R
Vale
X

langue Persienne. Il se hâta de l'envoyer à la Cour. Le Grand Mogol, se l'étant fait lire, n'en fut pas moins satisfait. On ne fit plus que des carésses aux deux Envoyés de la Compagnie. Les Anglois mêmes, dont le Président étoit ancien ami du Père Ambroise, leur rendirent toutes sortes d'honneurs (b). Telle étoit la disposition des esprits, à l'arrivée de Caron; & sa prudence ayant achevé de surmonter les obstacles, on vit bien-tôt naître, sous les plus heureux auspices, un Comptoir du nom François.

CARRÉ.
1668.

LA commission particulière de Carré lui fit chercher à se faire des liaisons utiles, dans la vûe de s'instruire à fond de tout ce qui regarde la Ville de Surate (i). „ Elle n'a pas toujours été ni si grande, ni si peuplée qu'aujourd'hui. Elle doit à ses malheurs une partie de son éclat. Les Portugais l'ayant rasée en 1520, sous la conduite d'Antoine Sylveira, les habitans ne furent pas plutôt délivrés de ces dangereux Ennemis, qu'ils entreprirent de la relever de ses ruines; & comme ils se promettoient de réparer toutes leurs pertes par le Commerce, ils lui donnèrent une forme marchande, la plus commode & la plus superbe qu'ils purent imaginer (k) ”.

Idée que
l'Auteur donne
de Surate.

SURATE est située (l) sur la Côte de Malabar, à l'extrémité de la Mer Indienne, au vingt-unième degré & demi de latitude septentrionale (m). Elle est arrosée par le Taphy (n), belle & grande Rivière, qui forme un Port, où les plus gros Bâtimens de l'Europe peuvent entrer facilement. Le climat est fort chaud; mais son ardeur excessive est tempérée par des pluies douces, qui tombent dans la saison où le Soleil a le plus de force, & par des vents qui soufflent régulièrement dans certains mois. Ce mélange d'humidité & de chaleur fait le plus fertile & le plus beau Pays du Monde, d'un terrain qui seroit naturellement sec & inhabitable. Le riz & le bled nécessaires pour la nourriture d'une si grande Ville, y croissent en abondance, avec tout ce qui peut servir à la bonne chère. „ Les Européens, „ ajoute l'Auteur, y sçavent trouver jusqu'aux délices du goût & de la „ volupté; plus habiles sur ce point, mais plus malheureux que les Indiens (o) ”.

LA grande Place de Surate est environnée de belles maisons. Le Château qui la termine n'est pas un des moindres ornemens de la Ville. Il a, pour fossé, la Rivière même, qui vient laver le pied de ses Bastions, & qui en rend l'approche très-difficile.

LES habitans n'épargnent rien pour embellir leurs maisons. On est surpris de voir les dehors aussi ornés d'ouvrages de menuiserie, que les appartements.

Beauté des
Edifices.

(b) Voyage de Carré, Tom. I. pag. 12.

(i) Ibid. pag. 14.

(k) Ibid. pag. 16.

(l) Voyez ci-dessous le Voyage d'Ovington.

(m) Selon une Carte très-particulière de la Rivière de Surate, qui se trouve dans Valentyn, cette Ville est située au vingt-

unième degré cinq minutes; latitude qui s'accorde assez avec la Carte de l'Indoutan, publiée par Mr. Bellin, & que nous donnons dans la suite. R. d. E.

(n) C'est Taptá; D'autres la nomment aussi Tap-Gyl, ou Tinde. R. d. E.

(o) Ibid. pag. 19.

CARRÉ.
1668.

temens les plus propres (p). L'intérieur est d'une magnificence achevée. On y marche sur la porcelaine, & de toutes parts les murs brillent de cette précieuse matière; outre une quantité infinie de vases, qui donnent aux chambres un air incomparable de fraîcheur & de propreté. Les fenêtres ne reçoivent pas le jour, comme en Europe, par des carreaux de verre, mais par des écailles de crocodile ou de tortue, ou par des naces de perles, dont les différentes couleurs adoucissent l'éclat du Soleil, & rendent la lumière plus agréable sans la rendre plus obscure. Les toits sont en plateformes, & servent le soir à la promenade: souvent même on y fait tendre les lits, pour y passer la nuit plus fraîchement. C'est presque le seul moyen d'éviter les grandes chaleurs, qui se font sentir la nuit dans l'intérieur des maisons, tandis que l'air est frais au dehors.

Comptoirs
des Nations
étrangères.

OUTRE les maisons publiques, qui sont l'ouvrage des Magistrats, Carré vante celles que d'autres Nations avoient fait bâtir comme à l'envi, & qui occupent de grands quartiers de la Ville. On distinguoit, par différens étendarts, les Comptoirs des François, des Anglois & des Hollandois. Ces trois grands édifices joignoient à leur beauté, l'avantage d'être si bien fortifiés, qu'ils étoient à couvert de toutes sortes d'insultes.

Surate est
pillée par Se-
vagy.

LES François n'étoient établis que depuis un an dans Surate, lorsqu'une dangereuse expérience leur fit sentir ce qu'ils devoient à la prudence de leur Directeur, pour avoir tourné ses premiers soins à la sûreté du Comptoir. Un célèbre Avaturier, nommé *Sevagy* (q), qui après avoir fait la terreur de l'Asie par ses armes, étoit parvenu à se former un Royaume aux dépens du Mogol & des Rois de Vilapour & du Decan, entreprit de réparer l'épuisement de ses trésors, qu'il avoit employés dans différentes guerres, par le pillage de Surate. C'étoit la seconde fois qu'il avoit recours à cet expédient; mais quoiqu'il eût réüssi dans une autre occasion par la surprise, il employa dans celle-ci des voyes fort opposées. Le seul usage qu'il fit de la ruse fut pour gagner le Gouverneur: & lorsqu'il se crut sûr de l'avoir fait entrer dans ses intérêts par l'espérance du partage, il envoya demander hautement à la Ville une somme de dix millions, avec menace d'aller la piller lui-même, si sa demande étoit rejetée. Carré parle de cette intelligence, sur la foi d'un Officier du Gouverneur (r), qui n'avoit pas ignoré la trahison de son Maître, mais qui avoit manqué de courage ou d'honneur pour la découvrir aux habitans.

Hardiesse
de ce Con-
querant.

SEVAGY douta si peu du succès, qu'après le refus auquel il s'attendoit, il fit avertir la Ville du jour & de l'heure qu'il choisiroit pour y entrer (s). Mais avant que de s'approcher des murs, il envoya un Officier de son Armée aux Comptoirs des trois Nations de l'Europe qu'il redoutoit le plus, les François, les Anglois & les Hollandois, pour leur recommander de faire paroître leurs étendarts sur leurs terrasses, & leur promettre que ce

(p) *Ibid.* pag. 21. On s'arrête ici à cette idée générale de Surate, parceque les détails sont plus exacts dans la Relation d'Ovington.

(q) Voyez son Histoire dans Thevenot.

(r) Carré, pag. 93.

(s) *Ibidem.*

signe les mettroit à couvert de la fureur du Soldat. M. Caron le fit remercier, dans les termes les plus obligeans. Cependant il mena l'Officier dans le lieu où les Marchands de France s'assembloient; & lui ayant fait remarquer quantité d'artillerie, prête à jouer, il lui déclara nettement, que le quartier des François se croyoit à couvert, sur d'autres fondemens que la bonté de Sevagy.

CET heureux brigand, qui n'étoit pas éloigné de la Ville, se présenta bien-tôt aux Portes. Le Gouverneur étoit monté au Château, pour y donner des conseils dignes d'un traître, & capables de favoriser la trahison. Sous prétexte de foudroyer Sevagy de la Forteresse, il fit abbatre un mur qui couvroit sa marche, & qui lui avoit déjà donné la facilité de faire filer ses troupes. C'étoit lui ouvrir la Ville, & l'assurer du succès de l'intelligence. Les habitans voulurent s'avancer; mais il étoit trop tard, & l'Ennemi se répandoit déjà dans la Ville. Carré regarde comme une chose étonnante, que Sevagy n'ayant que douze mille hommes, les habitans ne firent pas la moindre résistance (t); soit que la terreur eut abbatu les esprits, ou que tant d'hommes, différens de Nation & d'intérêts, peu versés d'ailleurs au métier des armes, fussent plus propres à s'embarrasser mutuellement qu'à s'entreprêter du secours. La violence fut extrême; & la vie même des habitans ne fut point épargnée. Les François montrèrent une contenance si ferme, que non-seulement ils préservèrent leur Comptoir du pillage, mais qu'ils chassèrent même, de quelques maisons voisines, quantité de Soldats que la fureur & l'avarice y avoient amenés. M. Caron, avec le sang-froid de sa Patrie, fit éclater toute la bravoure d'un François (v).

CARRÉ ajoute que la trahison du Gouverneur de Surate n'ayant pu demeurer long-tems secrète, le Grand Mogol s'en défit par le poison. „Vengeance indigne d'un Monarque, qui jouit d'un pouvoir absolu sur ses sujets; mais fort usitée dans cette Région, & pour laquelle on employe une sorte de Moines, nommés *Faquirs*, qui ont l'art de composer des poisons fort subtils. Le Gouverneur fut empoisonné par une lettre qu'il reçût du Mogol, & qui le fit tomber sans vie, en la baisant, suivant l'usage des Orientaux. Les Chirurgiens François, qui lui ouvrirent la tête, remarquèrent sans peine la trace du poison: sur-quoi l'Auteur observe judicieusement, qu'une punition de cette nature ne regardant que la personne du coupable, & laissant des doutes sur la conduite du Prince, perd les deux grands effets du châtement, qui sont l'exemple, & la précaution pour l'avenir (x) ”.

AVANT la fin des troubles de Surate, M. Caron fit partir Carré pour la Perse, avec des ordres particuliers qui regardoient les affaires de la Compagnie. L'objet de cette commission n'est pas mieux expliqué; mais l'Auteur fait gloire d'avoir toujours réservé une partie de son attention (y) pour observer les talens & les usages des hommes, & pour se procurer des connoissances, qui servent, dit-il, plus que l'or & l'argent, au vrai bonheur de la vie.

CARRÉ.
1668.

Comment les François sont garantis du pillage.

Defolation des habitans.

Le Gouverneur est puni par son Souverain.

Remarque sur cette punition.

Carré est envoyé en Perse.

C E-

(t) Carré, *ibid.* pag. 75 & suiv.

(v) *Ibid.* pag. 97.

(x) Pag. 99.

(y) *Ibid.* pag. 102.

CARRÉ.
1668.
Idée qu'il
donne de ce
Pays & de ses
habitans mo-
dernes.

Il se rend à
Bassora par
Bander-
Abassy.

Révolution
de Bassora
dont il est
témoin.

Politique
extraordinaire
d'un Gé-
néral Turc.

CEPENDANT, pour ne pas répéter ce qui se trouve dans un grand nombre de Livres, il se réduit à cette observation sur la Perse; „ qu'il n'y a „ peut-être point de Pays au Monde où les anciennes coutumes se foyent „ si bien conservées. On est surpris d'y retrouver les loix & les usages „ du tems de Darius & de Xerxes, & les Persans d'aujourd'hui presque „ semblables aux *Perses* d'Herodote & de Xenophon: preuve certaine de „ l'excellence de leurs loix & de la sagesse du Gouvernement, qui a cette „ ressemblance avec celui de l'ancienne Egypte, où pendant plusieurs mil- „ liers d'années, il n'étoit arrivé, suivant le témoignage de Platon, nul „ changement considérable dans les loix fondamentales & dans les usa- „ ges (z) ”.

POUR sortir de Perse, Carré s'embarqua au Port de *Bander-Abassy*, le meilleur & le plus commode de cette Région. Il remonta l'Euphrate jusqu'à *Bassora*, Ville célèbre d'Arabie, où il fut témoin d'une partie de la révolution qui rendit les Turcs maîtres de cette Place. Elle avoit été de tout tems sous la puissance des Arabes, quoique le Sophi de Perse & le Grand-Seigneur eussent cherché comme à l'envi l'occasion de s'y établir. Sa situation sur l'Euphrate, qui la rend importante pour le Commerce des marchandises de l'Orient, promettoit beaucoup d'avantages au premier de ces deux Monarques qui l'emporteroit par la force ou l'adresse. Ce succès étoit réservé aux Turcs. Après avoir chassé par leurs intrigues, *Husseïn*, Prince Arabe, qu'ils obligèrent de chercher une retraite à la Cour du Mogol, ils n'employèrent pas moins heureusement les armes contre un autre Prince de la même Nation, qui avoit succédé à *Husseïn*, & qui se vit dans la nécessité d'aller mendier un asile auprès du même Sevagy dont on a raconté l'histoire (a).

PENDANT cette guerre, Carré se trouvoit dans Bassora, ou sur son Vaisseau. Il servit à sauver tous les Chrétiens de la Ville (b); & ses services s'étendirent jusqu'aux Marchands Indiens, qui transportèrent, pendant la nuit, sur son Bâtiment, ce qu'ils avoient de plus précieux. Mais l'Armée Ottomane s'étant avancée, & le tumulte croissant dans la Ville, qui n'étoit pas ravagée avec moins de fureur par les Soldats Arabes, qu'elle ne s'attendoit à l'être bien-tôt par les Turcs; l'Auteur, pour s'épargner la vûe de tant de malheurs, auxquels il ne pouvoit apporter qu'un foible soulagement, leva l'ancre & fit voile vers l'Île de *Garack*.

IL ajoûte que les Arabes ayant massacré tous les Turcs qui se trouvèrent dans Bassora, & les ayant même fait périr au milieu des tourmens (c), on ne pouvoit attendre, de la rage du Vainqueur, qu'une désolation entière pour cette malheureuse Place. Cependant le Bacha de *Babylone*, qui commandoit l'Armée Ottomane, sacrifia la vengeance à l'intérêt. Il fut averti que le tems du négoce approchoit pour cette année, & que les Marchands étrangers s'étoient arrêtés dans les Îles voisines, pour attendre quel seroit le sort de la Place. Une sage politique lui fit concevoir qu'il ne falloit pas

(z) Pag. 103 & suiv.

(a) Le récit de cet événement est exact dans la Relation de Carré.

(b) *Ibid.* pag. 126.

(c) Pag. 127.

les effrayer. Il feignit d'ignorer tout ce qui devoit exciter sa colère ; & contre l'usage des Turcs, il n'employa ses forces qu'à rétablir la paix. Il fit porter les Enseignes blanches dans Bassora. Des Herauts-d'armes publièrent en son nom, dans les Places de la Ville & dans les Villages voisins, que loin de nuire aux habitans, il venoit les délivrer de la tyrannie de leurs anciens Maîtres & relever leurs privilèges sous la protection du Grand-Seigneur. Il dépêcha des Couriers dans tous les lieux où les Marchands s'étoient retirés, pour les inviter au Commerce & leur promettre toutes sortes de faveurs & de libertés. Cette conduite, qui mérite d'être observée dans un Général Turc, eut le succès qu'il s'en étoit promis (d) ; & Bassora ne trouva que de l'avantage dans la révolution de son Gouvernement.

CARRÉ fut informé de l'heureuse fin du Siège, dans l'Isle de Garack, où les ordres du Bacha furent portés aussi, & l'engagèrent, comme divers autres Marchands, à retourner à Bassora, dans la crainte de choquer les Turcs, dont la protection étoit souvent nécessaire à la Compagnie. Mais, pendant le séjour qu'il avoit fait dans l'Isle de Garack, il s'étoit procuré des lumières intéressantes, & sur l'intérieur de l'Isle, & sur la fameuse pêche de Perles.

L'ISLE de Garack, une des plus considérables du Golfe Persique, est également éloignée des Côtes de Perse & d'Arabie. Sa situation est dix lieues au-dessus de l'embouchure de l'Euphrate. Elle regarde au Nord, la Ville de *Benderrich* ; & vers le Midi, l'Isle de *Baharen*, où se pêchent les plus belles Perles de l'Orient. Le Golfe Persique étant autrefois partagé entre plusieurs petits Souverains, l'Isle de Garack appartenoit alors aux Juifs. On voit encore les ruines de leur Ville, qui devoit être grande & belle, à juger par quelques monumens que le tems & la guerre ont épargnés.

LA Synagogue, bâtie en forme de pyramide, sert aujourd'hui de Mosquée aux Mahométans. Mais les bords & les Isles du Golfe ont souffert de grandes révolutions. Les Portugais, pendant qu'ils étoient Maîtres d'*Ormuz*, avoient réduit tous ces petits Etats sous leur puissance : le Roi de Perse, *Chack Abbas*, les en chassa par la force des armes. Cette révolution fut la dernière. Les Isles, habitées aujourd'hui par des Arabes, n'offrent plus que les cadavres de leurs Villes, & quelques vestiges de leur ancienne grandeur (e).

Au lieu d'une Ville superbe, on ne voit plus, dans l'Isle de Garack, qu'une Bourgade composée de ses ruines. Elle est située sur un côteau, d'où la vûe seroit fort agréable, si le terrain de l'Isle n'étoit pas sec, pierreux & brûlé par les ardeurs du Soleil. Quelques troncs d'énorme grosfeur, & quantité de racines, que la force des hommes ne peut arracher, rendent témoignage qu'il y avoit anciennement des bois ; mais il n'y reste que du côté de l'Orient quelques bocâges assez frais, & quelques palmiers, plus propres, suivant les termes de l'Auteur, à servir de modèle pour re-

CARRÉ.
1668.

Rétablissement
du Commerce à Bas-
sora.

Motifs qui
obligent Car-
ré d'y retour-
ner.

Descript'on
de l'Isle de
Garack & de
la pêche des
Perles.

Bourgade de
Garack, qui
a succédé à
l'ancienne
Ville.

(d) *Ibidem.*

(e) *Ibid.* pag. 132. & suiv.

CARRÉ.
1669.

Belles Perles
de Garack.

Manière
dont elles se
pêchent.

Ce qu'on
trouve avec
les Perles.

Carré est
renvoyé en
France.

présenter un lieu mêlé d'horreur & d'agrément, qu'à servir à la commodité des Insulaires. Carré prit plaisir à remarquer les traces de l'ancienne Ville, & un bel Aqueduc de pierre de taille qui la traverçoit; témoignage sensible de la puissance de ses anciens Rois.

CETTE Isle seroit peu importante au Commerce, s'il ne se trouvoit des Perles sur ses Côtes. Elle en fournit à toutes les parties de l'Asie; elle en fait passer en Europe; & les connoisseurs conviennent qu'il y en a peu d'aussi belles.

LA pêche des Perles, dans l'Isle de Garack, commence au mois d'Avril, & dure six mois entiers.

AUSSI-TÔT que la saison est arrivée, les principaux Arabes achètent des Gouverneurs, pour une somme d'argent, la permission de pêcher. Il se trouve des Marchands, qui employent jusqu'à vingt & trente Barques. Carré se procura plusieurs fois le spectacle de leur industrie & de leur travail. Ces Barques sont fort petites. Elles n'ont que trois hommes; deux pour les conduire. Le troisième est le Plongeur, qui courant tout le risque, a la plus grande part au profit. Lorsqu'ils sont arrivés sur un fond de dix à douze brasses, ils jettent leurs ancrs. Le Plongeur se pend au cou un petit panier, qui lui sert à mettre les nacres. On lui passe sous les bras & on lui attache au milieu du corps, une corde de longueur égale à la profondeur de l'eau. Il s'assied sur une pierre, qui pese environ cinquante livres, attachée à une autre corde de même longueur, qu'il serre avec les deux mains, pour se soutenir & ne la pas quitter lorsqu'elle tombe avec toute la violence que lui donne son poids. Il prend soin d'arrêter le cours de sa respiration par le nez, avec une sorte de lunette qui le lui serre. Dans cet état, les deux autres hommes le laissent tomber dans la Mer, avec la pierre sur laquelle il est assis, & qui le porte rapidement au fond. Ils retirent aussi-tôt la pierre; & le Plongeur demeure au fond de l'eau, pour y ramasser toutes les nacres qui se trouvent sous sa main. Il les met dans le panier, à mesure qu'elles se présentent, sans avoir le tems de faire un grand choix, qui seroit d'ailleurs assez difficile, parce qu'elles n'ont aucune marque à laquelle on puisse distinguer celles qui contiennent des Perles. La respiration lui manque bien-tôt: il tire une corde, qui sert de signal à ses Compagnons; & revenant en haut dans l'état qu'on peut s'imaginer, il y respire quelques momens. On lui fait recommencer le même exercice; & toute la journée se passe à monter & à descendre. Cette fatigue épuise tôt ou tard les Plongeurs les plus robustes. Il s'en trouve néanmoins qui résistent long-tems; mais le nombre en est petit: au-lieu qu'il est fort ordinaire de les voir périr dès les premières épreuves.

C'EST le hazard qui fait trouver des Perles dans les nacres. Cependant on est toujours sûr de tirer pour fruit du travail, une huitre d'excellent goût, & quantité de beaux coquillages, qui feroient l'ornement de nos plus riches cabinets.

APRÈS le retour de Carré à Surate, M. Caron, qui vouloit envoyer en France des nouvelles de la Compagnie, pour ne rien faire sans l'agrément du Ministre & sans la participation des Directeurs, lui proposa de remettre en Mer pour cette course. Il n'avoit personne auprès de lui, qui eût plus de

de part à sa confiance, & qui connût mieux les affaires (f). D'ailleurs il s'imagina que M. Colbert ayant lui-même envoyé l'Auteur en Orient, le reverroit plus volontiers que tout autre : & peut-être aussi qu'ayant des vûes particulières d'intérêt, qui avoient déjà fait naître quelques soupçons, il étoit bien aisé d'éloigner un François intelligent & fidèle. Si ce dernier motif entra dans sa résolution, Carré n'en eut pas d'autre aussi pour entreprendre le Voyage. „ Il vouloit découvrir, dit-il, le caractère de ce Hollandois, à ceux qui le connoissant mal, pouvoient s'y être trompés, „ comme il déclare qu'il s'y étoit trompé lui-même ; & s'il ne pouvoit faire passer en d'autres mains un emploi qu'il lui voyoit mal „ exercer, il se proposoit du moins de donner sur sa conduite des avis qu'il croyoit nécessaires à l'utilité du Commerce & de la Compagnie (g) ”.

IL partit de Surate le 21 de Février 1671, sur un Vaiffeau Anglois qui faisoit voile à Bander-Abassy (h), d'où il prit son chemin par terre jusqu'au bord de la Méditerranée. Ses observations en Perse, en Arabie, en Syrie, & dans d'autres lieux qu'il eut à traverser, n'ont rien d'assez remarquable pour mériter d'être recueillies entre les Relations mêmes qui regardent ces Régions, & qui appartiennent aux Voyages par terre. A plus forte raison ne doivent-elles rien changer ici à l'ordre qu'on s'est proposé. Leur plus heureux sort sera de reparoître à la suite, dans quelque-une de nos Descriptions. Mais, en faveur de la singularité, je m'arrête un moment à la rencontre que Carré, voyageant à cheval, fit dans un désert d'Arabie.

IL s'étoit pourvu, en Perse, d'un guide Arabe, nommé *Agi-Hassem*, dont on lui avoit garanti le courage & la fidélité. Un jour, que la disette d'eau, ou plutôt l'infection que les sauterelles avoient répandue dans tous les puits qui se trouvent sur la route, les avoient réduits, pour unique ressource, à une petite provision d'eau fraîche qu'ils portoient dans des outres, ils apperçurent, à quatre cens pas d'une colline, un Cavalier bien monté qui venoit vers eux à toute bride. Ils s'arrêtèrent avec quelque défiance, dans un lieu rempli de brigands. Ils le couchèrent en joue ; Carré armé de son fusil, & l'Arabe de son arc. Le Cavalier retint son cheval, & leur cria, en langue Turque, qu'il ne pensoit point à les insulter. En leur tenant ce discours, il reculoit sur ses traces, pour se mettre hors de la portée du fusil, qui lui étoit suspect. Lorsqu'il se crut en sûreté, il fit un signe de la main ; & baissant la pointe de sa lance, il fit entendre aux deux Etrangers qu'il desiroit de leur parler.

AGI-HASSEM ne balança point à s'approcher de lui. Carré le laissa un moment ensemble. Après quelques mots d'explication, le Cavalier s'étant assuré qu'il n'avoit rien à craindre, descendit de cheval, & la conversation devint commune ; mais les complimens ne furent pas longs. Il étoit si plein de son malheur, qu'il ne pouvoit parler d'autre chose. J'ai, leur dit-il, derrière cette colline, une grosse compagnie de gens que j'amène d'Alep.

Avan-

CARRÉ.
1669.
Motifs douteux de cet ordre.

1671.

Carré prend sa route par terre.

Remarque sur son Journal.

Avanture extrêmement singulière.

(f) *Ibidem.* pag. 140.

(g) Pag. 141. Voyez ci-dessus la Rela-

tion de la Hays.

(h) Pag. 142.

CARRÉ.
1671.

Avancez; vous allez être témoins de nôtre funeste situation, & peut-être aiderez-vous à nôtre salut.

CARRÉ & son guide montèrent la colline. Il découvrirent bien-tôt la Caravane, composée d'une vingtaine de valets, & d'environ cent chameaux, qui servoient à porter deux cens filles, âgées de douze à quinze ans. Elles étoient dans un état, dont la seule vûe inspiroit la pitié; couchées par terre, la plupart fort belles, mais les yeux baignés de larmes & le desespoir peint sur leurs visages. Les unes jettoient des cris pitoyables, d'autres s'arrachioient les cheveux.

„ JAMAIS de ma vie, dit l'Auteur, je ne ferai aussi touché que je le
„ fus de ce spectacle; & quoique j'entrevisse une partie de la vérité, je
„ demandai au Cavalier Turc qui étoient ces misérables filles, & d'où venoient leurs lamentations? Il me répondit, en Italien, que je voyois sa
„ ruine entière; qu'il étoit un homme perdu, & plus desespéré cent fois
„ que toutes ces filles ensemble. Il y a dix ans, ajoûta-t-il, que je les élève dans Alep, avec des soins & des peines infinies, après les avoir achetées bien cher. C'est ce que j'ai pû rassembler de plus beau en Grèce,
„ en Georgie, en Arménie; & dans le tems que je les conduis pour les vendre, à Bagdad, où la Perse, l'Arabie & le Pays du Mogol s'en fournissent, j'ai le malheur de les voir périr faute d'eau, pour avoir pris le
„ chemin du désert, comme le plus sûr.

„ CE récit m'inspira une égale horreur pour sa personne & pour sa profession. Cependant je feignis d'autres sentimens, pour l'engager à nous apprendre le reste de son aventure. Il continua librement; & nous montrant des fosses, qui venoient d'être comblées; j'ai déjà fait enterrer, nous dit-il, plus de vingt de ces filles, & dix Eunuques, qui sont morts pour avoir bû de l'eau des puits. C'est un poison mortel pour les hommes & les bêtes. A peine même y trouve-t-on de l'eau; ce ne sont que des fauterelles mortes, dont l'odeur seule est capable de tout infecter. Nous sommes réduits à vivre du lait des chameaux femelles; & si l'eau continue de nous manquer, il faut m'attendre à laisser dans ce désert la moitié de mes espérances.

„ PENDANT que je détestois au fond du cœur la barbarie de cet infâme Marchand, la compassion dont j'étois rempli pour tant de malheureuses filles me tiroit les larmes des yeux. Mais je me crus prêt à mourir de faifissement & de douleur, lorsque j'en vis neuf ou dix qui touchoient à leur fin, & que j'apperçus sur les plus beaux visages du monde, les dernières grimaces de la mort.

„ JE m'approchai d'une d'entr'elles, qui alloit expirer; & coupant la corde qui attachoit nos outres, je me hâtois de lui offrir à boire. Mon guide Arabe devint furieux. Je compris, par l'excès auquel il s'emporta, combien ces Peuples ont de férocité dans les mœurs. Il prit son arc, & d'un coup de flèche il tua la jeune fille que je voulois secourir. Ensuite il jura qu'il traiteroit de même toutes les autres, si je continuois de leur donner de l'eau. Ne vois-tu pas, me dit-il, d'un ton brutal, que si tu prodigues le peu d'eau qui nous reste, nous serons bientôt réduits à la même extrémité? Sçais-tu que d'ici à vingt lieues

„ il

(i
(k
Carré
Fran
Siège
de G
mille
mé.
X

„ il n'y en a pas une goutte qui ne soit empoisonnée par les sauterelles
 „ pourries? En me tenant ce discours, il fermoit les outres & les atta-
 „ choit au cheval, avec une action si violente & tant de fureur dans les
 „ yeux, que la moindre résistance l'eut rendu capable de m'attaquer moi-
 „ même.

„ CÉPENDANT il conseilla au Marchand Turc, d'envoyer quelques-
 „ uns de ses gens, avec des chameaux, dans les marais de *Taiba*, qui ne
 „ devoient pas être fort éloignés, & dans lesquels il se trouve des eaux
 „ vives qui pouvoient avoir été garanties de la corruption. Mais la crain-
 „ te que les Arabes de cette Ville ne vinssent enlever ce qui lui restoit de
 „ sa marchandise, l'empêchoit de prendre ce parti, & nous le laissâmes
 „ dans une irrésolution, dont nous ne vîmes pas la fin.

„ JE ne dirai rien des cris que j'entendis jeter à tant de victimes inno-
 „ centes, lorsque nous voyant partir, elles perdirent l'espérance qu'elles
 „ avoient eue, pendant quelques instans, de trouver du soulagement à
 „ la soif qui les consumoit. Ce souvenir m'afflige encore. *Agi-Haf-*
 „ sem en prit une, qu'il mit en croupe derrière lui; dans le dessein,
 „ me dit-il, de la donner à ses femmes. En effet, l'ayant transportée
 „ jusqu'aux fauxbourgs d'Alep, il l'y mit en dépôt, pour la prendre à son
 „ retour ”.

CARRÉ, s'étant rendu fort heureusement à *Saïde*, trouva dans ce Port
 un Vaisseau François, dont le Capitaine se nommoit *Coulon*, qui le rendit
 le 9 d'Octobre à Marseille (i).

IL se loue beaucoup de l'accueil qu'il reçut à la Cour, & de l'honneur
 qu'il eût d'entretenir souvent le Roi, des aventures & des observations de
 son Voyage. Mais il fait entendre que la reconnoissance de M. Colbert n'é-
 gala pas ses services & répondit mal à son attente.

CÉPENDANT ayant reçu ordre, peu de tems après, de retourner par
 terre en Orient, il accepta cette nouvelle commission, qui le conduisit
 dans différentes Cours des Indes. Le second Tome de son Ouvrage est
 annoncé, à la fin du premier, comme une Relation de ce second Voyage;
 mais il semble que l'Auteur s'y soit oublié lui-même, pour n'entretenir ses
 Lecteurs que d'événemens étrangers à son sujet, & de quelques Histoires
 galantes qui méritent peu d'attention. Il n'explique pas même l'objet de sa
 commission; & si l'on excepte quelques circonstances des conquêtes de *Se-*
vagy, qu'il fait regarder comme un Héros du premier ordre, & quelques
 remarques sur le Siège de *Saint-Thomé*, qui servent à vérifier l'expédition
 de M. de la Haye (k), ce Tome ne contient rien dont on doive regretter
 ici la suppression.

CARRÉ.
 1671.

Retour de
 Carré en
 France.

Second Vo-
 yage de l'Au-
 teur aux Indes
 Orientales.

Jugement
 sur ce second
 Voyage.

§. II.

(i) *Ibid.* pag. 403.

(k) Voyez la Relation de son Voyage. Carré raconte que ce fut à *Sevagy*, que les François eurent l'obligation de la levée du Siège. Ce Conquérant ayant attaqué le Roi de *Golconde*, le força de rappeler soixante mille hommes qu'il avoit devant *Saint-Thomé*. Tom. II. pag. 81.

XI. Part.

A l'occasion de *Sevagy*, l'Auteur raconte un trait de jalousie sans exemple, qui arriva en 1672, tandis qu'il étoit à *Donguéry*. *Abdelkam*, un des principaux Seigneurs de *Vifapour*, & Général des Forces du Royaume, s'étant lassé du métier des armes, avoit pris le parti de se retirer dans son Sérail, où ses grandes richesses lui avoient facilité le moyen

Pp

de

de rassembler deux cens des plus belles femmes du monde. Dans cette situation, il reçut l'ordre de reprendre le commandement d'une Armée contre Sevagy. Lorsqu'il se vit obligé de partir, sa jalouse s'alluma si furieusement, qu'elle lui inspira le plus noir de tous les desseins. Il s'enferma pendant huit jours au milieu de ses femmes, & ce tems fut une suite continuelle de fêtes & de plaisirs. Le dernier jour, pour s'épargner dans l'absence toutes les inquiétudes de l'amour, il fit égorger à ses yeux ses deux cens femmes. Ensuite s'étant mis à la tête des troupes, il ne parut respirer que le sang & le carnage. Sevagy, qui se faisoit honneur de joindre l'humanité à ses qualités héroïques, conçut tant d'horreur pour cet abominable meurtrier, qu'il craignit de fouiller sa gloire en s'exposant au fort des armes avec lui. Il lui fit proposer une conférence, sous prétexte d'accommodement. Abdelkam accepta l'offre. Ils devoient se trouver tous deux sans suite, entre les deux Armées. Lorsqu'ils se furent approchés l'un de l'autre, Sevagy tira son poignard, & profitant de la surprise de son ennemi, il le lui en-

fonça dans le sein, en lui reprochant son crime, & lui déclarant, que celui qui avoit violé les loix de la Nature devoit être exclus du droit des gens. Il se retira aussitôt vers ses gens, qui fondirent sur l'Armée, de Vissapour, conternée par la mort de son Général, & qui la taillèrent en pièces. Le corps d'Abdelkam fut porté dans la Ville voisine, où Sevagy le fit exposer comme un Monstre dévoué à la malédiction publique. Cependant Carré ajoute qu'en 1673, faisant par terre le Voyage de Surate à Saint-Thomé, & passant par *Abdelpour*, dont Abdelkam avoit été Gouverneur, il vit au Palais un grand nombre d'ouvriers, occupés à tailler des pierres qui devoient servir au Mausolée d'Abdelkam. L'épitaque étoit déjà faite. Il fut surpris d'y lire, non-seulement le récit de sa mort, mais encore la malheureuse catastrophe des deux cens femmes que ce Monstre avoit sacrifiées à sa jalouse. Il auroit dû nous dire aussi quel jugement l'Épitaque en portoit, & si les amis du Mort lui en faisoient une vertu. *Tom. II. pag. 8. & suiv.*

§. II.

*Voyage de L'Estra.*L'ESTRA.
1671.INTRODUC-
TION.Occasion
du Voyage.

QUOIQUE le témoignage de sincérité qu'un Voyageur rend à ses propres intentions, & la hardiesse même avec laquelle il en appelle au témoignage d'autrui (a), ne suffisent pas toujours pour exciter une confiance absolue; ces deux motifs ne sont pas sans force, lorsqu'ils se trouvent soutenus par une narration simple & judicieuse, qui est le caractère ordinaire de la vérité. *L'Estra* se donnant pour un Aventurier, qui entreprit le Voyage des Indes, dans l'unique vûe de satisfaire sa curiosité par de longs Voyages, n'a que ces trois avantages à faire valoir pour accréditer son récit. Mais le rapport de ses aventures, avec des faits déjà connus, en est un autre, dont il aura l'obligation au nouvel ordre de ce Recueil, & qui sera sensible pour ceux qui auront lû les Relations précédentes.

IL forma le dessein de son Voyage en 1671, à l'occasion du départ de *M. Belot*, qui alloit exercer à Surate la Commission de Directeur du Commerce, pour la Compagnie des Indes. Son embarquement se fit au Port-Louis, le 4 de Mars, sur le *Saint Jean-Baptiste*, armé de trente-six pièces de canon, en marchandise & en guerre, & commandé par le Capitaine *Herpin*. L'équipage étoit de deux cens cinquante hommes, tous jeunes & resolu;

(a) Préface. L'Ouvrage porte pour titre, *Relation ou Journal d'un Voyage nouvellement fait aux Indes Orientales*, conte-

nant les Etablissements de plusieurs Nations, &c. in-12. à Paris, chez Etienne Michallet, 1677.

ui reprochant son
que celui qui avoit
devoit être exclus
etira aussi-tôt vers
l'Armée, de Vi-
mort de son Gé-
nt en pièces. Le
rté dans la Ville
exposer comme un
édiction publique.
qu'en 1673, faisant
rate à Saint-Tho-
our, dont Abdel-
r, il vit au Palais
ers, occupés à tail-
t servir au Mausé-
pas étoit déjà fai-
non-seulement le
ore la malheureu-
cens femmes que
s à sa jalouffe. Il
quel jugement l'E-
lé amis du Mort
Tom. II. pag. 8.

end à ses pro-
en appelle au
citer une con-
rsqu'ils se trou-
le caractère or-
, qui entreprit
iriosité par de
pour accrédi-
déjà connus,
ce Recueil, &
dentes.

du départ de
teur du Com-
se fit au Port-
ente-six pièces
r le Capitaine
tous jeunes &
résolus;

de plusieurs Na-
chez Etienne Mi-

résolus; détail auquel l'Auteur ne s'arrête, que pour faire juger quel auroit été le regret public, si cette belle jeunesse eût péri à la vue du Port, comme elle en fut menacée. Le Vaisseau ayant mouillé le même jour dans la rade de l'Orient (b), y vit bien-tôt arriver un grand Bâtiment, nommé le *Soleil d'Orient*, qui portoit M. *Gueyton*, autre Directeur de la Compagnie, & Député vers le Grand-Mogol au nom du Roi, avec un équipage de trois cens hommes, & soixante pièces d'artillerie. Il étoit commandé par M. de *Labreda*. Ces deux Navires avoient ordre de faire voile ensemble, & n'attendoient qu'un vent favorable, qui se leva le sept. Mais à peine étoient-ils sortis de la rade, qu'ils essuyèrent une tempête si violente, que pendant trois jours les mâts les plus forts du *Soleil d'Orient* ne purent soutenir l'impétuosité des vents & des flots. Il les perdit tous avec un désordre si extraordinaire, que le Capitaine desespéré de son malheur, & se voyant prêt à périr, sans recevoir aucun secours du *Saint Jean-Baptiste*, dont il ne remarquoit pas que le péril étoit égal au sien, tourna sa fureur contre ce Vaisseau, & voulut lui lâcher sa bordée pour le couler à fond. Mais *Gueyton*, & quelques Pères Capucins qui lui servoient d'Aumôniers, adoucirent ce transport & lui firent tourner ses vœux vers le Ciel. Les deux Navires n'eurent plus d'autre ressource que de se soulager d'une partie de leur charge, qui fut jettée dans la Mer, & de s'abandonner à leur destinée. Cependant le calme revint à la fin du troisième jour. Il s'éleva, pendant la nuit, un brouillard épais, qui fit perdre de vue le *Soleil d'Orient*. Herpin conclut qu'au lieu de le chercher il devoit profiter de la Mousson, qui étoit déjà fort avancée. Il prit la route du Cap-Verd, où il arriva le 16 de Mai. Suivant la supputation des Pilotes, il avoit fait neuf cens lieues depuis le Port-Louis (c).

LA suite de sa navigation fut plus heureuse, & parut même agréable à l'Eltra, qui n'ayant jamais fait de long Voyage sur Mer, trouva beaucoup d'amusement dans la variété continuelle des objets. Les différens lieux où le Vaisseau relâcha offrirent une matière à ses observations. La pêche & la chasse firent successivement ses plaisirs (d). Mais ce qui étoit nouveau pour lui ne le seroit pas pour un Lecteur, qui a vu plus d'une fois la plupart des mêmes remarques dans les Voyageurs précédens.

IL arriva le 26 d'Octobre à Surate. Le Vaisseau n'avoit perdu que huit hommes dans une si longue course, & quelques Déserteurs qui étoient demeurés au Cap de Bonne-Espérance. Herpin mouilla dans la grande rade de Surate, à trois lieues de la petite rade de Sualis, où se trouvoit alors une Flotte de France, composée de huit Vaisseaux de guerre, & commandée par M. de la Haye (e). Il salua le Pavillon François de trente-six coups de canon; M. Belot s'étant fait porter à terre alla rendre ses premiers devoirs à M. de la Haye, qui attendoit le retour de M. Caron, Directeur général, occupé alors à former un Comptoir dans l'Isle de Java. Il n'arriva de

L'ESTRA.
1671.

Autre Vais-
seau qui joint
celui de
l'Eltra.

Tempête
horrible.

Suite de la
Navigation.

Arrivée à
Surate, &
rencontre de
M. de la Haye.

Comptoir
François éta-
bli à Bantam.

(b) L'Édition de Paris dit dans la rade de
Goa. R. d. E.

(c) Voyage de l'Eltra, pag. 6 & précé-
dentes.

(d) Ibid. pag. 14 & suiv.

(e) Voyez ci-dessus le Voyage de cet
Amiral.

L'ESTRA,
1671.

Ouragan
annuel à Su-
rate.

Adresse d'un
Directeur
Français pour
éviter une cé-
rémonie hu-
miliante.

Supplément
au récit de
Carré sur le
pillage de
Surate.

de Bantam que le 15 de Novembre, fort satisfait de son Voyage, & de l'estime qu'il avoit trouvée bien établie, pour les François, dans l'esprit du Roi & de toute la Nation (f). M. Belot, après lui avoir communiqué sa Commission, se retira dans Surate pour l'exercer. Les François avoient alors deux Comptoirs dans ce Pays; l'un dans la Ville de Surate; l'autre à Sualis, entre ceux des Anglois & des Hollandois, pour servir de principal magasin à leurs marchandises. Cependant un ouragan terrible, qui s'éleve régulièrement une fois l'année, les obligeoit de transporter à grands frais leurs marchandises dans la Ville. Il dure quelquefois douze & quinze jours, avec des circonstances si effrayantes, que tous ceux qui habitent les bords de la Mer, prennent la fuite, & cherchent un asile dans les murs de Surate (g).

LES Directeurs François, Anglois & Hollandois, qui arrivoient dans les Comptoirs de leurs Nations, étoient obligés, en rendant leur visite au Gouverneur de la Ville, d'observer quelques cérémonies humiliantes, & surtout de laisser leurs fouliers à la porte d'une grande salle, pour marcher sur des tapisseries de brocard d'or. Mais en 1667, un Directeur François se délivra de cette servitude en prenant des mules fort riches, avec lesquelles il ne fit pas difficulté de fouler aux pieds le faste Indien. Les autres suivirent son exemple (h).

L'AUTEUR raconte, avec un détail de circonstances qui ne se trouve pas dans Carré, comment les François se sauvèrent du pillage de Sevagy, en 1670, tandis que les Anglois & les Hollandois ne purent garantir leurs Comptoirs. Il donne à Sevagy vingt mille hommes, au lieu de douze (i); & les sommes que cet illustre Voleur enleva, tant aux Habitans qu'à ces deux Nations, montèrent, dit-il, à quarante millions. Dans le desordre, une Compagnie de ses Gardes, composée de huit cens hommes, se présenta devant le Comptoir François. M. Caron s'étoit préparé à les recevoir. Il leur demanda ce qu'ils desiroient, & s'ils venoient de la part de Sevagy, qui avoit toujours pris la qualité d'Ami des François. Quelques Gardes répondirent arrogamment qu'ils vouloient sçavoir si la Loge ne contenoit que des marchandises Françaises. Alors le Directeur général exhorta les plus hardis d'entr'eux, à mettre le bras dans la bouche de trois canons, qu'il avoit fait bracquier sur le pas de la porte, chargés chacun de six livres de balle. Il ajoûta que les richesses de la Compagnie de France y étoient renfermées. Tous les François du Comptoir étoient d'ailleurs sous les armes, pendant que le Maître canonier tenoit d'une main la mèche allumée, & de l'autre un pistolet à deux coups. Une réponse & une contenance si fières eurent le pouvoir d'arrêter les furieux. Après avoir conté quelque-tems entr'eux, ils firent des excuses à M. Caron, & le prièrent de leur montrer du moins les Loges des Anglois & des Hollandois. Mais il rejetta cette demande avec mépris, en continuant de se tenir sur la porte, un pistolet dans la main droite, & sa demie picque à

(f) Ibid. Pag. 35.

(g) Ibid. Pag. 37.

(h) Pag. 38.

(i) Voyez la Relation précédente. Carré ne dit rien de contraire au récit de l'Estra, mais il paroît en avoir ignoré le détail.

„ la gauche. Son refus les irrita. Dans leur retraite, ils tirèrent un coup de mousquet à la tête d'un Soldat François, qui eut la curiosité de les regarder par une fenêtre. De-là, s'étant répandus dans la Ville avec toute l'Armée, ils y exercèrent leur furie pendant huit jours (k) ”.

L'ESTRA passa deux mois entiers à Surate, jusqu'au 26 de Décembre, que M. de la Haye fit mettre à la voile, pour le grand Voyage qu'il avoit entrepris par l'ordre du Roi. Le Capitaine Herpin se joignit à l'Escadre, & fit la même route jusqu'à l'Isle de Ceylan. La conformité du récit de l'Auteur est si parfaite, dans les circonstances de cette navigation, avec celui du Journal de la Haye (l) que cette remarque seule atteste sa fidélité. Mais il quitta l'Escadre, dans la Baye de Trinquemale, pour se rendre à Tranquebar sur le *Phoenix*, qui devoit aller charger des provisions de bouche, avec deux autres Vaisseaux. Avant son départ, il fut témoin des premières opérations de l'Armée Françoisé, & son récit s'accorde encore avec la Relation qu'on a déjà lûe.

ICI la scène changea tristement pour lui, par le malheur qu'il eut de tomber, avec son Vaisseau, entre les mains des Hollandois. La *Melliniere*, qui commandoit le *Phoenix*, se laissa tromper par de fausses apparences de paix & d'amitié. Il refusa de se défendre, sous prétexte qu'il n'avoit pas reçu cet ordre de l'Amiral. Un seul coup de canon, qu'il eût pû tirer pour avertir la Flotte, l'auroit délivré de quatre Navires ennemis, qui n'auroient pû éviter eux-mêmes le sort qu'ils firent essuyer au Vaisseau François (m).

LA Melliniere s'étant rendu sans résistance, „ tous les gens de son bord „ furent forcés, à grands coups de bâton, de descendre dans les Chaloupes Hollandoises, où ils furent traités comme des lâches (n) ”. L'Estra, qui se fait honneur d'avoir marqué plus de fermeté, n'en fut pas moins puni, comme d'une autre sorte de crime qui convenoit mal à sa situation. Tous les Prisonniers furent embarqués le 2 de Juillet, sur un Vaisseau Hollandois, nommé l'*Ossidorp*. Les Soldats & les Matelots furent mis à fond de calle, où ils étoient couchés sur du sel & du sable mouillé, sans aucune ouverture pour respirer l'air. Leur nombre s'étoit augmenté jusqu'à cent cinquante, par la prise de deux autres Vaisseaux de la Flotte Françoisé (o). On les laissa deux fois vingt-quatre heures, sans autre nourriture qu'une poignée de riz. L'Auteur avoit d'abord eû la hardiesse de se plaindre. Le Capitaine Hollandois, homme fort brutal, s'étoit emporté contre lui avec une insolence à laquelle il avoit affecté de répondre encore plus fièrement, dans l'espérance que les autres Prisonniers, prenant son parti, ils pourroient exécuter la résolution qu'ils avoient formé de se rendre maîtres du Navire. Mais il n'auroit trouvé dans aucun d'eux assez de courage pour le seconder (p).

(k) *Ibidem.* pag. 55 & suiv.

(l) Voyez ce Journal ci-dessus.

(m) Pag. 142 & suiv.

(n) Ne méritoient-ils pas d'être traités de même, par leurs propres Compatriotes ? R. d. E.

(o) Ceci confirme en partie ce que nous avons dit dans notre Note, pag. 273, de la prise de quatre Vaisseaux, dont le Journal de la Haye ne parle pas. R. d. E.

(p) Pag. 140.

L'ESTRA.
1671.

L'Auteur
suit M. de la
Haye jusqu'à
l'Isle de Cey-
lan.

Preuve de
la fidélité de
son récit.

1672.

Il est pris
par les Hol-
landois.

Les Fran-
çois de son
Vaisseau sont
punis de leur
lâcheté.

Comment
ils sont traités
par les
Hollandois.

L'É-

L'ESTRA.
1672.

Exemple de
cruauté dans
les Hollan-
dois.

Les Prifon-
niers font
conduits à
Negapatan.

Deux Fran-
çois font con-
damnés au
fupplice.

L'ÉTAT auquel il se voyoit réduit lui fit craindre d'être traité, avec les Compagnons de fa misère, comme les Hollandois avoient traité leurs prifonniers Portugais après la prife de Cochin. Ils les avoient embarqués, fous promesse de les conduire dans une Ifle, où ils devoient leur fournir en abondance tout ce qui leur feroit néceffaire pour s'y établir & la peupler. Mais après s'être éloignés du rivage, ils les avoient fait couler à fond par de faux fabords qu'ils avoient pratiqués dans leurs Navires (q) (r). L'Eftra fe préparoit à la mort, & la defiroit même, pour être bien-tôt délivré d'une chaleur & d'une puanteur infupportables. Déjà quelques-uns de fes Compagnons étoient morts comme enragés, en écumant par le nez & par la bouche. Le defefpoir infpira aux autres un moyen de fe faire entendre. Ils crièrent tous que fi l'air leur étoit refusé plus long-tems, ils alloient ouvrir le Vailfeau pour couler à fond. Cette menace força les Hollandois d'ouvrir une écoutille, & de leur jeter des cordes pour retirer les morts. Tel fut l'unique féours qu'ils reçurent jufqu'au Port de *Negapatan* (s).

ON les fit débarquer dans ce Port, où ils furent logés dans une ancienne Eglife, à demi découverte & ruinée, qui avoit été dédiée à Saint-Thomas, par les Portugais, mais que les Hollandois faisoient fervir d'Ecurie & de Magafin. Ils y furent traités avec moins de rigueur (t); mais ce changement ne les empêcha point de chercher les moyens de s'échapper. L'Eftra étoit veillé plus foigneufement que tous les autres. Quelques-uns trouvèrent le moyen de sortir par un vieux tombeau. Les Gardes s'en apperçurent & fermèrent bien-tôt cette voye.

IL y avoit dans cette troupe de malheureux, deux Soldats François (v) qui étoient depuis dix ans au fervice des Hollandois dans les Indes Orientales. L'un étoit de Saint-Denis, en France, & l'autre de Bretagne. Ils avoient demandé fouvent leur congé, au Général Ryklof [van Goens], fans avoir pû l'obtenir: ce qui leur avoit fait prendre le parti de fe fauver dans le *Phenix*, où le Capitaine les avoit reçus à Tranquebar. Mais ayant été reconnus, après la prife de ce Navire, & quelques jours après leur arrivée à Negapatan, ils furent conduits au Général Ryklof, qui les condamna tous deux au dernier fupplice. L'Eftra s'étoit lié affez particulièrement avec eux, pour être vivement touché de leur mort. Il avoit reconnu du

mé-

(q) Pag. 148 & fuiv.

(r) Ce fait demanderoit bien d'autres garants que l'Eftra, qui ne parloit que fur des faux bruits repandus par les ennemis du Général *Van Goens*. Après la prife de *Cochin* & de *Cananor*, en 1663, les Portugais fe retirèrent à *Goa*, où le Gouverneur de *Cananor*, *Antonio Cardofa*, eût même la tête tranchée, pour punition de fa lâcheté. On a les Capitulations de ces deux Fortereffes; mais il n'y eft pas fait la moindre mention d'une pareille promesse. Ainfi, tant que M. Prevost, qui adopte fi aifément le témoignage de fes Voyageurs contre les Hollandois, ne

nous aura point prouvé le contraire, nous tenons ce récit, & fon Exemple de cruauté de la marge, pour fabuleux. R. d. E.

(s) *Ibid.* pag. 123.

(t) Sans doute parce que la place le permettoit; mais quand on fait tant de Prifonniers fur Mer, il faut bien quelquefois les mettre à fond de calle. Mais pourquoi ne les pas couler à fond comme les Portugais? Les François auroient-ils moins droit à la cruauté des Hollandois? R. d. E.

(v) Carré fait le même récit, avec peu de différence.

mérite au Breton; &, dans la familiarité de leur amitié, il avoit appris de lui les aventures qui l'avoient amené aux Indes (x).

C'ÉTOIT un homme de vingt-huit ans, d'une taille bien prise, les yeux vifs, pleins de feu, & qui marquoient beaucoup d'esprit. Ses longs Voyages lui avoient brûlé le teint, sans avoir altéré la beauté de ses traits. Il avoit la physionomie noble, du courage & de la politesse. Enfin toutes ses manières ne démentoient pas sa naissance, qui étoit d'une Maison connue. Il avoit été destiné à l'Église, en qualité de Cadet, par un Père qui rapportoit tout à l'établissement de son aîné. Cependant on n'avoit rien négligé pour son éducation; mais étant devenu amoureux d'une jeune personne, à laquelle il inspira les mêmes sentimens pour lui, il ruina les projets de son Père en reprenant l'épée; & bien-tôt, en la tirant trop heureusement contre un Rival, qui perdit la vie par ses mains. Il prit la fuite avec le même bonheur, accompagné de sa Maîtresse, qui lui fit le sacrifice de sa fortune. Un Navire Hollandois, dans lequel ils trouvèrent un asile, les conduisit à Amsterdam. Mais n'ayant pu se réconcilier avec leur famille & se trouvant sans secours, ils se virent dans la nécessité d'accepter l'offre qu'on leur fit de les mener aux Indes & de les y faire subsister avec honneur. Le jeune Aventurier jugea, dans la fuite, que ce dessein leur avoit été inspiré par l'ordre de leurs Parens, pour les éloigner de l'Europe & faire oublier leur faute. Ils partirent avec un Capitaine Hollandois, qui devoit les conduire à Batavia. Dans le cours du Voyage, cet Officier prit des sentimens si passionnés pour la jeune Bretonne, que pour se délivrer de ses importunités, & pour épargner à son mari les inquiétudes de la jalousie, elle fut obligée de feindre une maladie continuelle. Mais cette ruse lui servit d'autant moins, qu'elle rendoit son mari tranquille sur le danger. Le Capitaine prit un prétexte pour mouiller à la rade de Sualis, & proposa au jeune François de le loger, avec sa femme, chez un Marchand Hollandois de ses amis, qui étoit établi à Surate. Elle se lia dans cette Ville avec une jeune Portugaise, qui après la mort de son mari attendoit une occasion pour se rendre à Goa. Ce fut sur cette liaison, que le Capitaine Hollandois forma le plan d'un artifice qui lui réussit. Il proposa au jeune Breton de faire une course jusqu'à Negapatam, où il lui fit envisager des avantages qui le rendroient indépendant du secours d'autrui. C'étoit assez pour le déterminer aux plus difficiles entreprises. Il prit la résolution de partir; & peu de jours avant son embarquement il découvrit ses espérances à sa femme, pour la consoler d'une séparation qui devoit durer peu & tourner à leur bonheur commun. Elle conçut ce qu'elle avoit à craindre de son éloignement; & ses pleurs ne pouvant l'arrêter, elle prit le parti de lui découvrir la passion du Capitaine. Mais loin d'être refroidi par cette confidence, il la regarda comme une invention de l'amour, pour lui faire abandonner son projet. Il s'embarqua comme à la dérobée. D'un autre côté, le Capitaine Hollandois avoit affecté du zèle pour la Portugaise. Il s'étoit engagé à lui procurer les commodités qu'elle cherchoit pour son départ. Le passage d'un Vaissseau, qui devoit relâcher à Goa, favorisant ses perfides intentions, il attendit si tard

L'ESTRA.

1672.

Histoire
d'un Gentil-
homme Bre-
ton.

(x) Pag. 145 & suiv.

L'ESTRA.
1672.

à l'en avertir, que dans la diligence qu'elle fut obligée d'apporter à ses préparatifs, pour ne pas manquer l'occasion; elle s'embarqua aussi sans avoir fait ses adieux à la jeune Françoisse. Il fut aisé au Capitaine de donner la plus noire de toutes les couleurs à ces deux événemens. Il représenta le départ du Mari & de la Portugaise comme une fuite concertée, qui ne laissoit aucun doute de leur amour mutuel. Cette fable eût tant de vraisemblance pour la malheureuse Bretonne, que résistant aussi peu aux embarras de sa situation qu'aux tourmens de la jalousie, elle tomba dans une maladie mortelle. Le Capitaine Hollandois prit soin d'elle sans aucune affectation. Il feignit même d'être guéri de l'amour, & de ne donner ses soins qu'à la pitié. Enfin, prenant prétexte de ses affaires, pour hâter son départ, il lui offrit, dans la foiblesse où elle étoit encore, de la conduire à Batavia, suivant ses premières vûes, & de lui procurer dans cette Ville, les secours qu'elle s'en étoit promis en quittant la Hollande. La nécessité l'obligea d'accepter cette offre. Elle porta sa langueur à Batavia, où le Capitaine, après l'avoir fait traiter long-tems dans sa maison, eût l'indignité de la mettre à l'Hôpital, lorsqu'il fut obligé de retourner en Europe. L'Estra la vit dans cet excès d'infortune, & lui fit le récit des aventures & de la mort de son Mari (y).

Il avoit appris de lui-même que s'étant embarqué à Sualis, sur la foi du Capitaine, avec une recrue de cinquante Soldats, dont il croyoit avoir la conduite, il avoit bien-tôt reconnu que les Matelots & les Soldats n'avoient ordre de lui obéir qu'en apparence. Il avoit regretté alors d'avoir pris si peu de confiance aux avis de sa femme; & son desespoir auroit éclaté, si les véritables Officiers du Vaisseau ne lui eussent ôté la liberté de rien entreprendre. Il n'avoit pu étouffer ses plaintes devant le Gouverneur de Negapatan: mais cet Officier, aussi barbare que celui qui l'avoit trahi, lui avoit répondu qu'étant venu aux Indes pour servir la République, il devoit commencer par faire le devoir d'un bon Soldat, & se rendre digne des emplois & de la récompense qu'on lui avoit fait espérer; qu'il lui donnoit deux ans, pour faire connoître son zèle & sa fidélité; & qu'on auroit égard ensuite aux services qu'il auroit rendus. Après l'expiration de ce terme, il avoit demandé son congé au même Gouverneur, & la permission de retourner à Surate ou en Hollande. Mais, se voyant remis d'une année à l'autre, il avoit pris la résolution de se procurer la liberté par la fuite (z).

LES Prisonniers François obtinrent enfin la Ville de Negapatan pour prison, en attendant l'arrivée de M. Ryklof, qui devoit les prendre sur la Flotte & les conduire à Batavia. L'Auteur profita de cet intervalle pour faire quelques observations. *Negapatan* a tiré ce nom de la quantité de serpens que la Nature y produit (a). On en voit d'une grosseur prodigieuse, mais familiers & peu nuisibles. Les habitans en nourrissent dans leurs maisons, avec du riz & du lait. La Ville étoit à demi-ruinée, depuis les guerres des Hollandois. Ses murailles, en quelques endroits, n'avoient pas plus de douze pieds de hauteur. Elles sont flanquées de douze bastions, mon-

Observations de l'Auteur sur Negapatan.

(y) *Ibid.* pag. 161 & suiv. (z) Pag. 163. (a) Ce nom signifie *Pays aux Serpens* (1).

(1) *Naga*, en langue Malabar signifie un *Serpent*, & *Paten*, ou plutôt *Patnam*, une *Ville*. R. d. E.

montés d'une soible artillerie. La Forteresse est peu considérable, & n'a que des fossés secs, d'une médiocre profondeur. Ils sont remplis par une petite Rivière, que le sable dont elle est quelquefois comblée par le vent, fait disparaître dans certaines saisons, ou qui prend alors un autre cours. On entre dans cette Forteresse par un Pont-levis, qui conduit à une grotte longue de quarante pas, sur huit de largeur, unique logement de la garnison; sur lequel on a placé douze pièces d'artillerie, qui battent sur mer & sur terre (b). La garnison de la Ville & de la Forteresse monte au plus à deux cens hommes.

QUOIQUE Negapatan ne soit pas aussi agréable que la plupart des Villes Indiennes, sa situation est extrêmement commode pour le Commerce. Les Hollandois y ont quantité de beaux Magasins, qui leur servent à renfermer les richesses de l'Isle de Ceylan & de la Côte de Coromandel. Avant qu'ils eussent enlevé cette Ville aux Portugais, elle avoit un Collège de Jésuites, pour l'instruction des Enfans du Pays. *Tranquebar* offrit un asile aux débris de cet établissement, qui y subsiste encore (c). La volaille & les fruits sont fort communs à Negapatan; mais le pain est si cher, qu'avec un appétit commun on en mangeroit aisément pour un écu à chaque repas. Le riz fait la principale nourriture des habitans.

AUSSI-TÔT que les François eurent abandonné la Baye de Trinque-male, dans l'Isle de Ceylan, Ryklof, qui étoit convenu, dans la Capitulation, de conduire ses Prisonniers en Europe (d), les distribua sur divers Navires de son Escadre, pour les promener de Port en Port, & les faire voir aux Indiens, comme les misérables restes d'une Flotte qu'il se vançoit d'avoir entièrement détruite, & qu'il ne laissoit vivre que parcequ'il avoit besoin d'Esclaves (e). En effet, il les faisoit traiter avec une rigueur extrême. De soixante qu'il avoit embarqués sur un seul Vaisseau, dix-huit moururent de misère dans le passage de Negapatan à Batavia, & tous les autres tombèrent malades. L'Auteur fut mis avec quelques Officiers sur l'*Osdorp*, ce même Navire où sa patience avoit été long-tems exercée. Ils y étoient au nombre de quatorze, qui furent employés à la manœuvre, comme de simples Matelots, à l'exception d'un Capucin, nommé le Père *Guillaume*, que les Hollandois accabloient continuellement de railleries & d'insultes, & qui les souffroit avec une modération digne de son caractère (f).

ILS furent conduits d'abord à *Bengale*, où les Hollandois ont un très-beau Comptoir, dans un lieu que les habitans nomment *Ougli*, à trente lieues de l'embouchure du *Gange*. L'entrée de ce Fleuve est si dangereuse, par la quantité de bancs de sable dont elle est remplie, que les Hollandois, après y avoir perdu un grand nombre de Navires, ont été obligés d'atta-

(b) Pag. 165.

(c) Pag. 166.

(d) L'Esttra raconte avec beaucoup d'exac-titude & de fidélité, tous les desastres des François dans la Baye de Trinque-male, & les principales circonstances du Siège de Saint-Thomé. Ce récit confirme le Journal de la Haye, qu'on peut consulter. Ce qu'on raconte ici en est comme la suite & devient in-

XI. Part.

téressant par cette raison.

(e) Il auroit dû séparer sa Flotte pour conduire tout de suite ces Prisonniers en Europe, sans faire tant de *bravades*. R. d. E.

(f) Pag. 187. Il n'avoit pas autre chose à faire, puisqu'on l'exemptoit de la manœuvre. Mais ceci n'offre-t'il point une contradiction manifeste? R. d. E.

Qq

L'ESTRA.
1672.

Usage que
les Hollan-
dois font de
cette Ville.

Comment
Ryklof dispo-
se des Prison-
niers Fran-
çois.

Bravades
des Hollan-
dois.

Comptoir
Hollandois
d'Ougli.

L'ESTRA.
1672.
Ville de
Bengale & ri-
chelle du
Pays.

cher de toutes parts de grosses pièces de bois flottantes, pour faire connoître le danger. Cependant tous les bras du Gange peuvent recevoir, entre ces bancs, des Navires de cinq & six cens tonneaux. La Ville de Bengale (g) est située sur le bord du Fleuve, dans un lieu fertile & temperé. Il n'y manque rien aux délices de la vie. Les Manufactures, & le travail continuel des habitans, y jettent une autre sorte d'abondance, qui fait régner le luxe dans toutes les conditions. C'est de-là que viennent les plus belles mousselines de l'Inde, les riches tapis, les couvertures brodées & quantité d'étoffes précieuses. Le Directeur Hollandois, qui est logé & traité comme un Roi, tire de ce Commerce, pour sa Compagnie & pour lui-même, des richesses inestimables.

Remarque
sur les Habitan-
s.

Liberté des
femmes.

LES Habitans du Pays sont officieux pour les Etrangers, & s'empres- sent même d'aller au-devant des Vaisseaux: mais ils vendent cher leurs services; & le vol, qu'ils exercent avec beaucoup d'habileté, augmente encore leurs profits. La plupart sont de très-belle taille. Ils connoissent si peu la jalousie, qu'ils ne s'offensent point des libertés qu'un Etranger prend devant eux avec leurs femmes. Les plus riches ont quantité d'Esclaves, qu'ils ont droit de vendre sans les avoir achetés; parceque ce sont ordinairement des Pauvres, qui leur donnent un droit absolu sur leur personne & sur leur vie, en se mettant volontairement à leur service (b). L'usage est même établi, parmi les Pauvres, de vendre leurs enfans, & jusqu'à leurs femmes, s'ils en trouvent l'occasion. D'autres les louent pour trente sous par mois; Un Etranger obtient une belle Indienne, qui lui sert de femme & de servante, & qui s'estime heureuse de lui donner des enfans. Elles les mettent au monde avec si peu de peine, qu'un quart-d'heure après l'accouchement, elles reprennent leurs fonctions domestiques. L'Auteur, qui paroît s'affectionner à leur éloge, ajoute qu'elles ont une propreté naturelle, qui surpasse celle des Européennes (i).

Tous les Peuples, qui habitent les rives du Gange, croient ce Fleuve sacré. Ils s'y baignent en famille, six fois le jour, dans l'opinion qu'il a la vertu de purifier le corps & l'âme; & la plupart ordonnent, en mourant, qu'on y jette leurs corps (k).

PENDANT un mois de séjour que l'Estra fit sur le Gange, il obtint la liberté de sortir & de se promener, à condition de revenir coucher chaque jour au soir sur le Vaisseau. Il se rendoit ordinairement dans un Village, nommé *Barnagor*, où il délibéra plusieurs fois s'il ne profiteroit pas de l'occasion que la fortune sembloit lui offrir, pour se mettre en liberté. Mais que seroit-il devenu, dans un Pays qu'il connoissoit peu, & sans espérance de rejoindre l'Escadre Françoisé?

AUSSITÔT que les Navires Hollandois eurent pris leur charge, le Directeur de Bengale donna ordre au Capitaine de rassembler tous les François, & de leur imposer des travaux pénibles jusqu'à Batavia. L'Auteur fut embarqué sur le *Loofduinen*, dont le Capitaine étoit honnête-homme; qua-

(g) C'est par erreur qu'on donne ici le nom du Pays à une Ville. R. d. E.
(b) Pag. 139. & suiv.

(f) Pag. 194.
(k) *Ibidem*. On verra ci-après la Description générale.

qualité rare, observe-t-il, sur les Vaisseaux Hollandois (1). Cet Officier entendoit la langue Françoisè, qu'il avoit apprise à Bourdeaux. Il fit appeler les quatorze Prisonniers qui lui étoient tombés en partage. Il leur fit des excusés sur les apparences de rigueur qu'il seroit obligé de prendre avec eux, parcequ'il avoit des ménagemens à garder avec les Maîtres, & les gens de son Equipage: mais il leur promit son affection & des secours réels. En effet, il leur fit donner, outre la nourriture ordinaire, une provision d'eau-de-vie & trois porcs salés. Des manières si généreuses consolèrent beaucoup les François, & leur firent espérer quelque changement dans leur sort. Ils employèrent huit jours à descendre, depuis Ougli jusqu'à l'embouchure du Gange, quoique le Navire fut remorqué par deux Barques longues, nommées *Chalingues*. Les détours du Fleuve & ses bancs de sable, rendent le danger continuël. Le *Loosduinen* en fit une triste expérience.

Ils étoient heureusement arrivés à l'embouchure, & l'on n'attendoit qu'un vent favorable pour mettre à la voile, lorsqu'il devint si contraire, que malgré toute l'attention des Matelots, le Vaisseau échoua sur un banc de sable. Le Capitaine eût une double crainte dans cette disgrâce; l'une de faire naufrage; & l'autre, d'être attaqué par des Anglois qui avoient paru sur la Côte avec quatre Navires. Il donna promptement avis de son malheur au Directeur du Comptoir d'Ougli, qui dépêcha aussitôt une Frégate de trente-six pièces de canon, commandée par *Van der Cam*, homme sans foi & sans honneur (m). Ce secours rassura un peu les Hollandois; mais il ne put empêcher la perte du *Loosduinen*. La marée & les lames d'eau l'élevoient de la hauteur d'une picque, & le laissoient tomber sur le banc, avec tant de violence que les mâts les plus forts & les hauts bords furent brisés. Le Capitaine pénétré de douleur, & les larmes aux yeux, cria plusieurs fois, *sauve qui peut, & sauve sans hardes*; ce qui causa beaucoup de confusion, parceque chacun voulut se jeter dans la grande Barque, qui n'avoit pas encore été retirée à bord. Les Hollandois repoussèrent les Prisonniers, & parloient de les laisser périr, avec un grand nombre d'Esclaves qu'on avoit achetés à Bengale. Mais le Capitaine opposa son autorité à cette violence, & recommanda aux François de lui porter leurs plaintes, si quelqu'un manquoit à l'obéissance jusqu'au dernier moment. Il ordonna même au Père Guillaume de faire le devoir de sa profession. Ce vertueux Capucin donna l'absolution à ceux qui voulurent la recevoir, malgré les railleries des Matelots Hollandois, qui s'efforcèrent de le pousser dans la Mer (n), en criant aux François, „qu'ils pouvoient

(1) S'il est rare, & même très-rare, de trouver un honnête-homme parmi certains Ordres Ecclésiastiques, voudroit-on chercher cette qualité sur les Vaisseaux Hollandois? Ce trait vient ici fort à propos pour faire honneur de l'humanité du Capitaine Hollandois à la langue Françoisè de *Bourdeaux*. C'est dommage seulement, que les Marins de cette Nation polie, ne mettent pas mieux en pratique leurs préceptes. Ils ne sont ni moins bar-

bares, ni moins dénaturés que les autres, & l'expédition de M. du *Quejne* en 1690., offre des exemples de brutalité dont les Algériens ne sont peut-être pas capables. Mais faut-il sortir de France, & courir sur l'Océan, pour trouver ces exemples? R. d. E.

(m) *Ibidem*, pag. 200 & suiv.

(n) Conciliez ceci avec l'ordre du Capitaine. R. d. E.

L'ESTRA.
1672.

Naufrage
de l'Auteur.

Brutalité
des Matelots.

L'ESTRA.
1672.

„ mourir à present , puisqu'ils étoient prêts , & que le Père alloit leur „ montrer le chemin ”. Ainsi leur brutalité sembloit braver le péril. Cependant il étoit si pressant , que le Marchand du Navire ne put entrer dans sa Chambre , pour y prendre des sacs remplis d'or ; & qu'ayant exhorté l'équipage à se charger de ce précieux dépôt , personne n'eut la hardiesse d'accepter sa commillion. Le Navire étoit prêt à se fendre ; & le Capitaine , qui l'avoit fait sonder , en avoit averti tous ses gens. Il demanda inutilement du secours , par quelques coups de canon , à un Bot , qui n'étoit éloigné que d'une demie lieue , mais qui se trouvoit arrêté par le vent contraire. Alors le Marchand se jeta dans la grande Barque avec deux Pilotes ; & s'étant saisi d'un sabre , il voulut empêcher qu'on n'y entrât en foule. Ses menaces ne purent empêcher tout l'Equipage de s'y précipiter à sa fuite. L'Estra y descendit aussi avec le Père Guillaume & les autres François. Ils s'y trouvèrent extrêmement pressés par le nombre , qui montoit à cent dix hommes. Le Capitaine s'embarqua le dernier , dans sa Chaloupe , avec vingt-cinq hommes & les plus habiles Nageurs , pour se rendre comme les autres , à bord du Bot , où le vent les portoit tous (o).

Ce qu'il y eut de plus déplorable dans ce naufrage , ce fut la perte d'environ cent jeunes Esclaves , des deux sexes , tous entre dix-huit & vingt ans. La plupart des filles étoient proprement vêtues , à la manière de Bengale , avec de longs pagnes de différentes couleurs , des colliers , des brasses , & une sorte de coiffure qui n'est pas sans agrément. Elles se couvrirent le visage ; & mêlant leurs prières à celles des garçons , qui invoquoient le secours de leurs dieux , cette malheureuse troupe se jeta dans la Mer (p) ; à l'exception de sept jeunes hommes , qui se mirent sur un mâ de hune , à l'aide duquel ils gagnèrent , avec des planches brisées qui leur servoient de rames , une Île du Gange , après avoir passé cinq jours & six nuits à la merci des flots , sans autre nourriture qu'un peu de riz , que l'un d'entr'eux avoit emporté dans un sac pendu à son cou (q).

Histoire
d'un jeune
Indien &
d'une Indienne.

ENTRE ces jeunes victimes du sort , on avoit distingué dans le Vaisseau un garçon & une fille , dont l'Auteur raconte l'histoire avec complaisance. Ils surpassoient tous les autres en esprit & en beauté. Le Ministre du Vaisseau , qui les avoit achetés à ses propres fraix , leur avoit remarqué plus de politesse & de modestie qu'il ne s'en trouve ordinairement dans leur condition. On ne donnoit pas plus de dix-huit ans au garçon , & plus de quinze à la fille. Il s'aimoient. Leurs parens , qui les avoient vendus , suivant le barbare usage du Pays , avoient observé de les vendre au même Maître , pour leur accorder du moins la satisfaction de n'être pas séparés dans leur infortune. Lorsque tous les autres Esclaves , auxquels on n'avoit ouvert leur prison qu'à l'extrémité , se virent sans aucune espérance de secours , & qu'ils témoignoiient leur desespoir par des cris & des plaintes ,

ces

(o) *Ibid.* pag. 203.

(p) *Ibid.* C'étoit dans l'espérance de se

sauver à la nage ; mais il paroît qu'ils se noyèrent.

(q) Pag. 204.

ces
dieu
suiv
soin
non
voit
voit
L'A
l'aide
Hol
Cha

L
ayan
autr
rend
Vill
mer
la r
mai
rend
tend
la g
qui t
de S
Le l
l'Off
Gan
sirec

U
dise
dit à
reut
que
doit
sub
re ;
ze à
vre
Vill
la p
de p

(r
dit-il
(s
(t
que

ces deux Amans s'entretenoient d'un air attendri, & se faisoient des adieux fort touchans (r). L'espérance d'être réunis dans une autre vie, suivant les promesses de leurs Bramines, paroïssoit les occuper plus que le soin de leur conservation. Cependant après avoir vû que le plus grand nombre de leurs Compagnons s'étoit jetté à la nage, & que d'autres avoient faisi plus habilement le secours des mâts, ils congruent qu'ils pouvoient trouver quelque ressource dans le second de ces deux exemples. L'Amant choisit ce qu'il jugea de plus propre à soutenir sa Maîtresse. Il l'aida heureusement à s'y placer; & tous deux arrivèrent à l'Isle, où les Hollandois n'eurent ni le tems, ni le pouvoir de les faire rentrer dans les Chaloupes (s).

LE naufrage du *Loofduinen*, arriva le 17 de Septembre 1672. Le vent ayant euré le jour suivant, on s'approcha de la terre, où l'Estra & les autres eurent la liberté de descendre, pour attendre quelque Navire qui se rendit à Batavia. Ils se reposèrent pendant quelques jours dans un petit Village. Le Père Guillaume, se promenant dans les rues, fut agréablement surpris de se voir aborder par un Portugais, qui lui baïsa les mains & la robbe, & qui le pria civilement d'accepter des rafraîchissemens dans sa maison. L'Estra, qui l'accompagnoit, reçut la même invitation. Ils furent traités tous deux avec une abondance à laquelle ils ne s'étoient pas attendus. Le Portugais, qui étoit un Officier de sa Nation, leur apprit que la guerre étoit déclarée entre la France, l'Angleterre & la Hollande; ce qui avoit obligé M. l'Evêque d'Heliopolis, dans son Voyage au Royaume de Siam, où le zèle Apostolique le conduisoit, de se réfugier à *Bellefore*. Le Père Guillaume ayant témoigné une vive passion de voir ce Prélat, l'Officier Portugais lui donna un Batteau & un guide, pour traverser le Gange pendant la nuit. Il eut, à *Bellefore*, la satisfaction qu'il avoit désirée.

UN Navire, nommé le *Lion rouge*, qui avoit chargé de riches marchandises au Comptoir d'Ougli, prit à bord les Prisonniers François, & les rendit à Batavia, le 6 de Janvier de l'année suivante. Ils furent traités rigoureusement, pendant une si longue Navigation (t). Loin de trouver quelque adoucissement à leur sort, en arrivant au centre de la puissance Hollandoise, ils furent assemblés, pour se voir assigner le fond d'une misérable subsistance, qui consistoit en huit doubles sous pour deux jours de nourriture; c'est-à-dire, dix-huit deniers par jour (v). Ensuite on les dispersa, quinze à quinze, dans les Navires du Port, où ils furent assujettis à la manœuvre des Matelots. Cependant les Malades furent menés à l'Hôpital de la Ville. L'Auteur qui s'étoit fait un ami de son nouveau Capitaine, obtint la permission de visiter la Ville, à condition de retourner le soir à bord, & de payer un Soldat qui ne devoit pas le perdre de vûe. Il avoit eu le bonheur

L'ESTRA.
1672.

- L'Auteur
gagne la ter-
re.

Accueil
qu'il reçoit
d'un Portu-
gais.

Rencontre
de M. l'Evê-
que d'Heli-
opolis.

1673.

Les Fran-
çois sont con-
duits à Bata-
via.

Comment
ils y sont
traités.

Faveur ac-
cordée à
l'Estra.

(r) L'Auteur les observe, & trouva, fut difficile.

dit-il, leurs baisers fort touchans.

(s) Pag. 207 & suiv.

(t) Le trajet de Bengale à Batavia n'est que de six cens lieues; mais la Navigation

(v) Si c'est des deniers de France, il en faudroit bien 192, & 128 de ceux de Hollande. R. d. E.

L'ESTRA.
1673.

Maetsuyker
Gouverneur
de Batavia,
prend le ti-
tre de Roi.

Il avoit été
Jésuite.

L'Auteur
trouve à Ba-
tavia la Veu-
ve du Gen-
tilhomme
Breton.

Sort d'un
Prince de
Ceylan, Pri-
sonnier des
Hollandois.

heur de sauver assez d'argent pour fournir à cette dépense, & à celle d'un honnête entretien.

LA description qu'il fait de Batavia n'ajoute rien à celle qu'on a tirée des Voyageurs Hollandois dans une autre partie de ce Recueil (x). Il observe que le Gouverneur général des forces & du Commerce de Hollande, se nommoit *Maetsuyker*; qu'il avoit été Jésuite, & qu'il avoit enseigné les Belles-Lettres au Collège de Gand; qu'il prenoit le titre de Roi des Indes Orientales, au-lieu du titre ordinaire de Général (y) (z), & que la magnificence de sa Cour répondoit à cette qualité. Il étoit alors âgé de soixante-dix ans; ce qui ne l'avoit pas empêché d'épouser une jeune femme de seize à dix-huit ans, que l'Auteur vit passer dans les rues de la Ville, accompagnée d'une garde de quarante hommes à cheval. C'étoit une des plus belles personnes & des mieux faites qu'il eût jamais vûe. Elle mourut en couche l'année d'après (a).

CE fut pendant son séjour à Batavia, que l'Auteur eut la satisfaction de voir la Veuve du Gentilhomme Breton, dont on a lû les aventures. Elle étoit logée chez un Marchand Portugais, établi depuis long-tems à Batavia. Il lui apprit la mort de son Mari, comme il apprit d'elle la suite de ses aventures depuis son départ de Surate. Quoique ses chagrins & ses longs voyages l'eussent beaucoup changée, elle ne laissoit pas d'être encore belle, „ & capable, ajoute l'Estra, d'inspirer de l'amour à un cœur „ sensible. Le Capitaine Hollandois n'étoit pas le seul qu'elle eût tou- „ ché: mais, pour demeurer fidèle à son Mari, elle n'avoit jamais „ voulu s'engager dans de nouvelles amours. Depuis son arrivée à „ Batavia, elle avoit trouvé quelque accès auprès de la Gouvernante, „ qui l'ayant tirée de l'Hôpital, où le Capitaine Hollandois l'avoit lais- „ sée, lui faisoit donner de-quoi vivre honnêtement. L'Auteur trou- va tant de charmes dans son entretien, qu'il ne passa pas un jour sans la voir (b).

ELLE avoit une Esclave de l'Isle de Ceylan, qui lui avoit procuré la con- noissance d'un malheureux Prince, frère du Roi de Ceylan, que les Hollan- dois retenoient depuis long-tems prisonnier. L'Estra le vit chez elle, dans un état dont il fut touché. Il étoit vêtu comme un pauvre Soldat (c). On lui donnoit chaque jour, pour son entretien, une risdale, sur laquelle il étoit obli-

(x) Au Tome X.

(y) Pag. 215.

(z) La Relation le nomme mal *Massue-
re*. On dit qu'il avoit été Jésuite; & en
effet il en avoit toute la politique. Mais il
est faux qu'il ait jamais pris le titre de Roi
des Indes Orientales; & à moins que de s'é-
lever au dessus de la Compagnie, il y au-
roit de l'absurdité à croire qu'un Gouverneur
général pût s'en former seulement l'idée,
quoiqu'il passe pour tel dans l'esprit de quel-
ques Princes Indiens. R. d. E.

(a) Pag. 216.

(b) Pag. 225 & précédentes.

(c) Toutes ces plaintes sont à pure

perte, & la violation du droit des gens de-
vient un objet de risée, à l'égard de certain
Avanturier, dont nous ne nous amuserons
pas à rapporter ici l'histoire, qui est bien
différente dans ses circonstances. Il suffit
de faire remarquer, que le Roi de Candi,
qui régnoit alors, n'a jamais eû de frère qui
ait commandé ses Armées, & qui soit tombé
entre les mains des Hollandois. Le personna-
ge, dont il doit s'agir ici, ne leur a pas non plus
causé le moindre préjudice, que ce qu'il leur
en a coûté pour son entretien, dans l'incer-
titude si ce qu'on disoit de sa naissance illus-
tre étoit véritable; mais jamais on n'a pû s'en
procurer des preuves. R. d. E.

obligé de nourrir deux Gardes Caffres, qui ne le quittoient jamais. Sa captivité, & les rigueurs qu'il essuyoit depuis plus de huit ans, n'avoient point abbatu son courage. Il commandoit les Armées du Roi son frère, lorsqu'il étoit tombé entre les mains des Hollandois, qui, loin de le traiter en Prince ou en Général, avoient violé le droit des gens & les usages de la guerre, pour se vanger des pertes qu'il leur avoit causées. Ils l'avoient relegué pendant plusieurs années dans une petite Isle, qu'ils nomment l'*Isle des malheurs* (d), & qui est l'exil ordinaire des scélérats de leur Nation. L'Esra se proposoit d'avoir un long entretien avec ce Prince: mais un des Caffres qui le gardoient, rompit leur conversation, en les menaçant tous deux d'en donner avis au Gouverneur (e).

UNE maladie, dont l'Auteur fut attaqué à bord, l'obligea d'accepter les secours de l'Hôpital, qui lui furent offerts comme une faveur. Il y fut conduit, sous la protection de son Capitaine, mais logé & nourri aussi mal qu'une troupe d'autres Prisonniers, François & Anglois, qui étoient réduits au même sort, & qui le souffroient d'autant plus impatiemment, qu'ils voyoient les Malades Hollandois fort bien traités. Deux Médecins de l'Hôpital, qui savoient tous deux la langue François, n'avoient pas même la liberté de leur parler en secret. Leur unique soulagement venoit de quelques Indiens, qui s'approchoient de la grille de leurs fenêtres, pour leur vendre du fruit & du poisson, dont ils étoient obligés de faire part à leurs Gardes. L'incommodité qu'ils recevoient du nombre des malades, & de la chaleur, leur fit demander au Gouverneur la permission de prendre quelquefois l'air, & de se baigner dans le canal qui est au pied des murs. Ils obtinrent cette grâce, après l'avoir sollicitée long-tems; mais seulement pour le matin & le soir, & pour huit Prisonniers à la fois. Les femmes Hollandoises, qui sont extrêmement libres à Batavia, s'approchèrent d'eux, & régurent volontiers leurs caresses. Le Gouverneur, qui en fut bien-tôt averti, rétracta ses ordres. Alors plusieurs François, désespérés de cette rigueur, cherchèrent les moyens de sortir de leur prison, en trompant la vigilance de leurs Gardes.

APRÈS avoir examiné la situation du lieu, les plus adroits firent un trou dans le mur, sous un lit; & dès la nuit suivante, ils s'échappèrent au nombre de vingt, qui se rendirent heureusement à Bantam. Cette Ville n'est éloignée de Batavia que de quatorze lieues. Ils s'y trouvèrent en sûreté, parceque le Roi étoit ennemi des Hollandois, & que la Compagnie François y avoit un Comptoir. Mais le Chef de leurs Gardes, que d'autres François avoient enyvré pour favoriser leur fuite, ayant été rigoureusement puni de sa négligence, ceux qui furent moins heureux, dans leur fuite, se virent resserrés plus étroitement (f).

CEPENDANT le tems calma cet orage. Ils se retrouvèrent assez libres pour tenter un second effort, qui devoit les délivrer tous à la fois. Un autre trou qu'ils firent, pendant la nuit, sur un égout qui passoit sous l'Hôpital, leur ouvrit une voye sûre. Vingt-cinq d'entr'eux étoient déjà sortis,

(d) Plutôt l'Isle *Onruft*, ou *sans repos*; ainsi nommée parcequ'on y travaille toujours à la construction des Vaisseaux. R. d. E.

(e) Pag. 239 & précédentes.

(f) *Ibid.* pag. 245-246.

L'ESTRA.
I 673.

L'Auteur tombe malade. Traitement qu'il reçoit à l'Hôpital.

La galanterie des Prisonniers leur attire de la rigueur.

Vingt d'entr'eux s'échappent.

Tentatives des autres.

L'ESTRA.
1673.

Comment
ils en furent
punis.

Vengeance
du Général
Maetsuyker.

Sort funeste
de quelques
Français.

1674.

L'Auteur &
ses Compagnons sont
renvoyés en
Europe.

1675.

tis, lorsque leurs Gardes furent réveillés par le bruit. L'Estra, & ceux qui n'avoient pû fuir, se hâtèrent de se coucher, & feignirent d'être endormis, tandis que les fugitifs, ayant passé le Canal à la nage, s'étoient arrêtés dans de grandes herbes, pour y attendre leurs Compagnons. La nouvelle de leur fuite répandit si promptement l'allarme, que la Garde étant sortie avec des flambeaux, les trouva dans cette retraite. Ils furent dépouillés, outrageusement maltraités, & conduits nus dans des cachots. La plupart avoient de l'argent & quelques hardes, qui demeurèrent aux Hollandois. On leur fit la grace de les reconduire le lendemain à l'Hôpital, mais défigurés de coups & de fatigue. Cette disgrâce n'empêcha point quelques-uns d'entr'eux de faire une troisième tentative, qui n'eut pas plus de succès. Le Général Maetsuyker, irrité de tant d'entreprises téméraires, se fit amener les principaux Officiers François. Il leur demanda ce qui pouvoit les porter à ces résolutions désespérées. Il leur promit qu'ils seroient mieux traités. Mais apprenant d'eux que rien ne pouvoit les faire renoncer au desir naturel de la liberté, il fut choqué de cette réponse; & les ayant renvoyés dans leur prison, il les y fit nourrir pendant quelque-tems au riz & à l'eau (g).

L'AUTEUR ne doute pas que ce ne fût pour se vanger de tant d'obstination, qu'il fit embarquer quatorze François, dans un Navire chargé de chaux & de pierre qu'il envoyoit au Cap de Bonne-Espérance, avec ordre de les y employer au travail des fortifications. Ce Navire échoua sur un banc de sable à trente lieues du Cap. Comme la terre n'étoit pas éloignée, les François se sauvèrent à la nage, ou sur des planches. Mais ils se trouvèrent dans des bois remplis de bêtes farouches, où leur vie fut plus exposée que dans le péril qu'ils venoient d'éviter. Quelques-uns furent dévorés. D'autres n'évitèrent ce sort qu'en montant sur des arbres, où la peur & la faim les mirent dans un autre danger. Un Hollandois, qui avoit sauvé son fils à la nage, en le portant sur ses épaules, ne put le défendre des bêtes, qui le dévorèrent à sa vûe. Le Chirurgien du Navire le *Phenix*, fut tué par un éléphant. Enfin, de quatorze François, il n'y en eut que huit qui arrivèrent au Cap de Bonne-Espérance. Ils y furent mieux traités qu'ils ne se l'étoient promis. Le Gouverneur du Cap refusa de les foumettre au travail des Esclaves, & prit le parti de les renvoyer à Batavia (b).

LEUR captivité, comme celle des autres Prisonniers François, fut prolongée jusqu'à la fin de l'année 1674. Ils étoient encore au nombre de quatre-vingt-dix-huit, qui furent embarqués sur une Flotte de sept Vaisseaux, que le Général Maetsuyker faisoit partir pour Amsterdam; & qui furent également distribués dans chaque bord. Cette Flotte sortit de la Rade de Batavia le 17 de Novembre. Elle arriva le 12 de Février au Cap de Bonne-Espérance; sans avoir eu un seul jour de mauvais tems. Les Capitaines Hollandois refusèrent à leurs Prisonniers la liberté de descendre au rivage, dans la crainte qu'ils n'observassent les nouvelles fortifications. Il étoit arrivé depuis peu au Cap, un nouveau Gouverneur, qui entre plusieurs ordon-

(g) Pag. 248. 249.

(b) Pag. 252.

ordonnances avoit défendu, sous peine de mort, les combats à coups de couteau. Cette loi fut violée par quelques Matelots de la Flotte; & les coupables s'étant sauvés à bord, on fit d'inutiles recherches pour les soumettre au châtimement. Le Gouverneur, irrité contre tous les Equipages, qui vouloient dérober le crime à sa justice, fit défense à tous ses sujets de leur fournir de l'eau & des vivres. Pendant trois jours que cette ordonnance fut exécutée avec rigueur, toute la Flotte souffrit beaucoup; & les Prisonniers François furent exposés à périr de faim & de soif. On remit enfin les criminels aux Officiers du Gouverneur, & l'abondance fut bientôt rétablie (i).

Le reste du Voyage n'eut rien de plus remarquable que la frayeur des Hollandois, en apprenant d'un Vaisseau Anglois, vers le Banc de Terre-neuve, qu'on avoit vû passer depuis quelques jours, dans cette Mer, deux Escadres Françoises. L'Amiral, nommé *Corneille Valkenier*, ne put cacher ses allarmes. Sa femme, qui revenoit avec lui du Tonquin, tomba évanouie au seul récit des Anglois. Leur crainte étoit pour d'immenses richesses, qu'ils avoient amassées dans le Commerce des Indes. Tous les Matelots Hollandois renouvelèrent leurs persécutions contre les Prisonniers, & les menacèrent de les précipiter dans les flots, s'ils avoient le malheur de rencontrer l'Armée Françoisse. L'Esira & ses Compagnons, qui se trouvoient dans le Vaisseau de l'Amiral, au nombre de quatorze, faisoient des vœux au Ciel pour la rencontre des Navires de leur Nation. Ils étoient résolus de se défendre, si l'on entreprenoit de les outrager; & de concert, ils avoient déjà formé le dessein de mettre le feu aux poudres (k). D'un autre côté, ils espéroient qu'un combat avec les deux Escadres Françoises les mettroit en état de se dédommager avantageusement de toutes leurs pertes. L'Amiral Hollandois étoit si chargé de richesses, que ce spectacle seul étoit capable de les tenter. Leur espérance augmenta beaucoup lorsqu'ils entendirent crier du haut des mâts, *Navire, Navire*; & leur joye fut proportionnée à la crainte des Hollandois. Mais on ne découvrit, à la portée du canon, qu'un Corsaire de Hollande, qui venoit des Isles de l'Amérique, & qui salua humblement l'Amiral.

L'AUTEUR perdit, dans le cours de sa navigation, un des Compagnons de son sort, avec lequel il s'étoit lié d'une amitié fort étroite. Non-seulement il exprime ses regrets en homme sensible; mais les croyant justifiés par le mérite de celui dont il pleure la perte, il s'étend sur son portrait & sur ses aventures. *Saint Albert* (c'est le nom qu'il lui donne) joignoit à la figure la plus noble, toutes les qualités d'une noble ame. Il n'avoit jamais connu son père ni sa mère. En sortant de l'enfance, il avoit passé quelques années au Collège de la Flèche, d'où il n'étoit sorti que par le chagrin d'entendre dire publiquement que sa naissance n'étoit pas légitime, & qu'il étoit fils d'une Dame, dont le mari avoit été tué deux ou trois ans avant qu'elle l'eût mis au monde. Un Conseiller au Parlement de Paris, qui avoit payé jusqu'alors les fraix de son entretien, le rappella près de lui; mais ce fut pour lui déclarer que son père & sa mère étant inconnus

L'ESTRA.
I 675.

A quelle occasion ils font exposés à mourir de faim & de soif.

Les Hollandois craignent la rencontre de deux Escadres Françoises.

Résolution de l'Esira & de ses Compagnons.

Avanture extraordinaire d'un François.

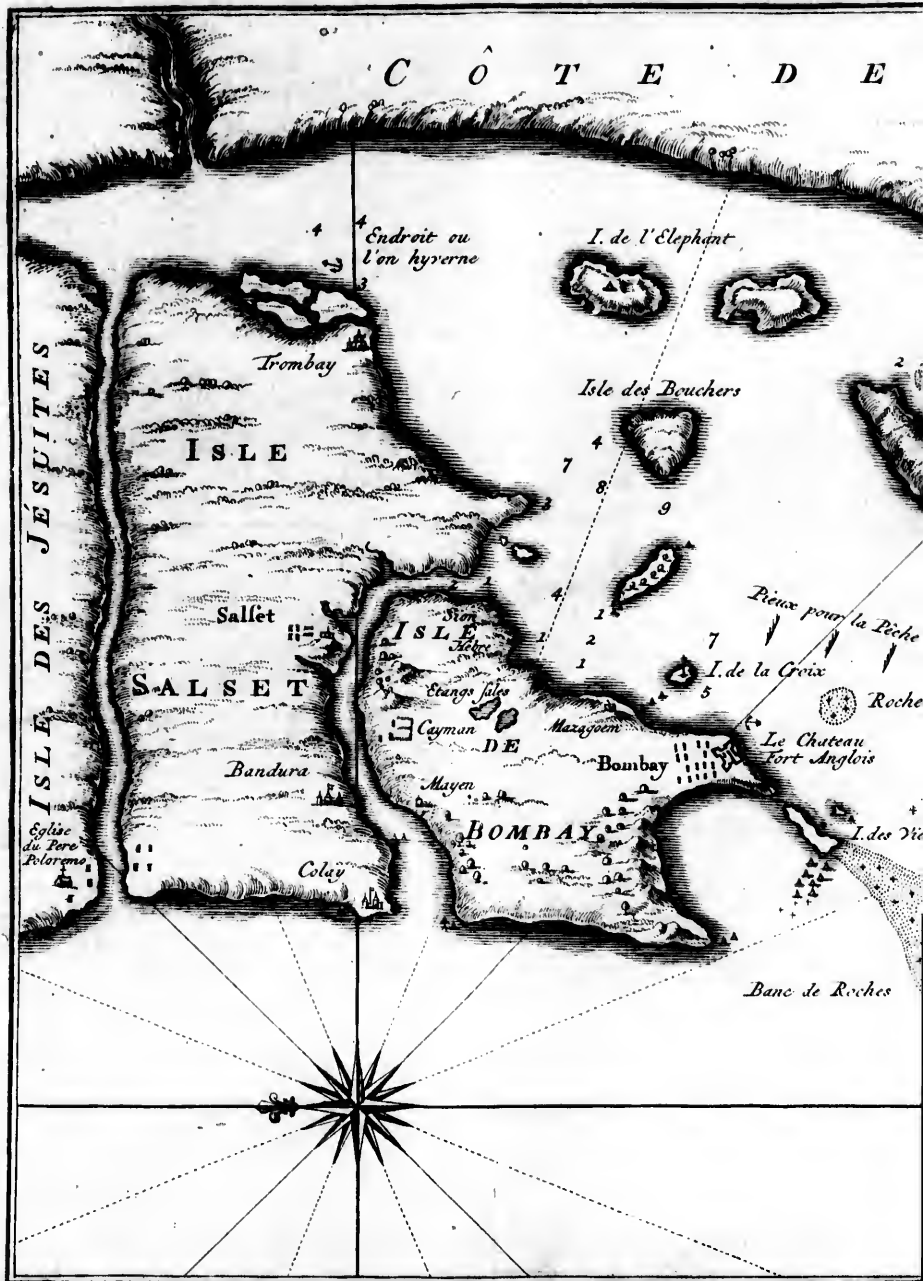
(i) Pag. 258.

(k) Pag. 262.

L'ESTRA:
1675.

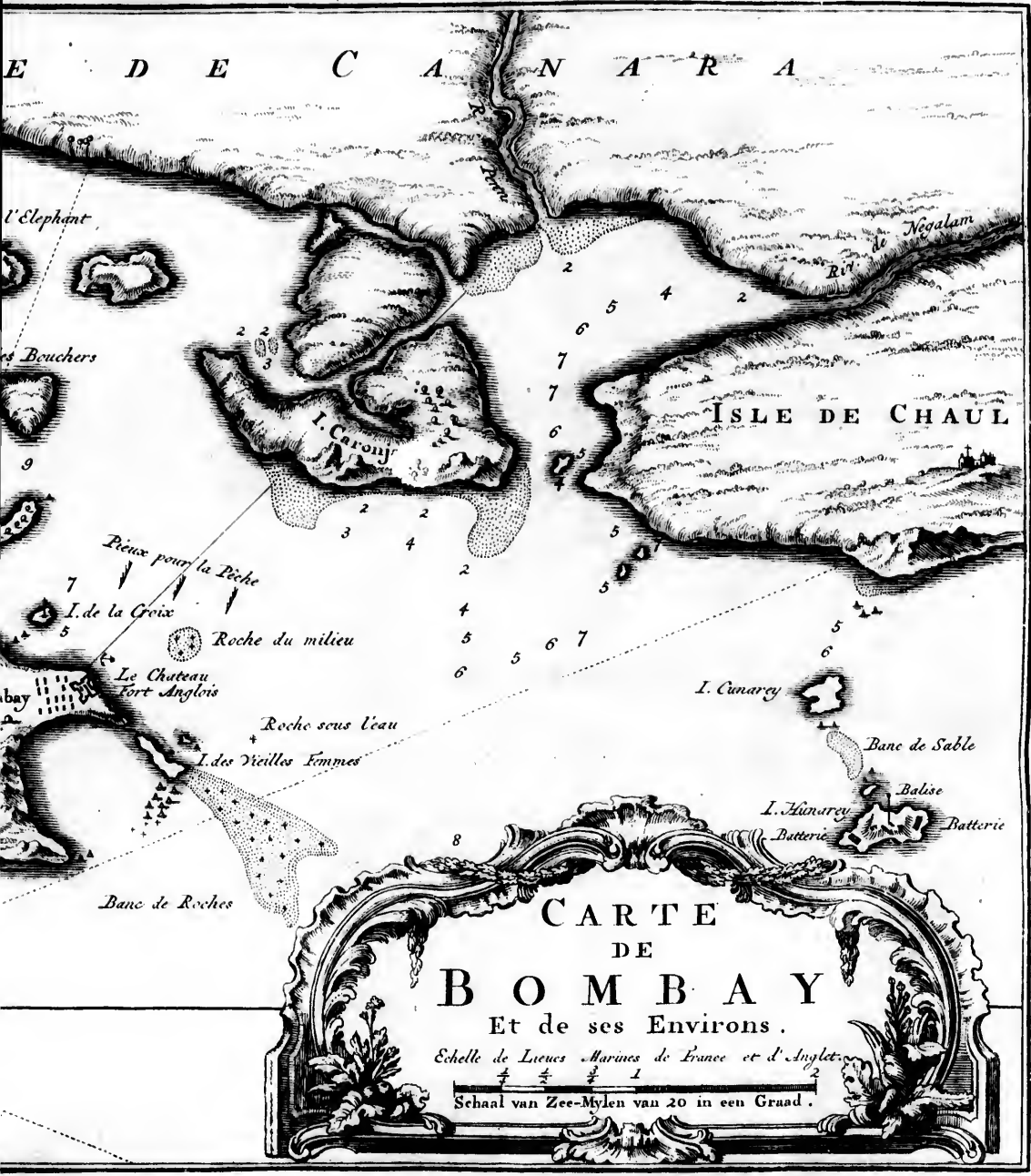
& ne lui ayant laissé aucun bien, tout ce qui lui restoit à faire pour lui, étoit de le prendre à son service en qualité de Laquais. Saint Albert rejeta cette offre avec indignation. Il sortit dans le même mouvement; & se trouvant sans aucune ressource, pressé d'ailleurs par la faim, il entra dans l'Eglise des Feuillans, où une Dame, à qui il demanda noblement l'aumône, parut fort touchée de sa situation. Elle le prit dans son carrosse. Les éclaircissements qu'elle reçut de lui achevèrent d'échauffer sa pitié. Elle lui fit continuer ses études, après lui avoir déclaré qu'elle le destinoit à l'état Ecclésiastique. Il en prit l'habit; & son application répondit aux espérances qu'il avoit fait concevoir de ses talens naturels. Mais, après avoir fini son cours, il se sentit si peu d'inclination pour l'Eglise, que dans la crainte d'irriter sa Bienfaitrice, il prit le parti de quitter Paris sans lui dire adieu. Son dessein étoit de passer en Italie, où les troubles de Naples attiroient un grand nombre d'Avanturiers. L'argent lui ayant manqué à Turin, il écrivit à la même Dame dont il avoit éprouvé si long-tems la générosité. Elle ne lui fit point de réponse. Mais lorsque le desespoir commençoit à lui inspirer des idées funestes, il reçut un secours qu'il ne put attribuer qu'à elle. Un François, Domestique d'un Ambassadeur, qui étoit en chemin pour Rome, vint lui dire qu'il avoit ordre de le présenter à son Maître. Il se laissa conduire, sans desirer plus d'explication. L'Ambassadeur parut satisfait de le voir, & le prit à sa suite en qualité de Gentilhomme. L'argent qu'il reçut, & l'affection avec laquelle on continua de le traiter, lui firent connoître qu'il étoit bien recommandé. Cependant sa fortune dura peu. Il eut le malheur de plaire à l'Ambassadrice. Le Mari, qui s'en aperçut, poussa la jalousie jusqu'à le faire mettre dans un cachot, où il demeura jusqu'à la fin de l'Ambassade. Retombant alors dans la misère, il se rendit à Naples, où M. de Guise s'étoit jetté depuis quelques mois. Il fut pris par les Espagnols, & conduit en Espagne avec d'autres Captifs. Après y avoir passé quelque-tems dans une prison, il obtint la liberté de s'embarquer pour la Flandres. Une grande maladie l'obligea de s'arrêter à Bruxelles, tandis que ses Compagnons retournoient en France. Diverses lettres qu'il avoit écrites à la Dame qui avoit pris soin de son éducation, & qu'il avoit quelquefois eues la pensée de croire sa véritable mère, ne lui ayant pas fait obtenir de réponse, il se vit bien-tôt sans autre ressource que l'Hôpital. Entre plusieurs Dames, qu'une affectation de charité portoit à visiter les Hôpitaux de Bruxelles, ils'en trouva une sur qui la figure de Saint Albert fit une si forte impression, qu'après avoir commencé par lui faire une aumône de cinquante écus, elle n'épargna rien pour hâter le rétablissement de sa santé. Ce penchant devint une passion violente, lorsque l'ayant vû dans un autre état, elle trouva dans l'objet de sa charité, un homme de la meilleure mine du monde, qui avoit infiniment d'esprit, qui parloit de tout avec une grâce admirable, & qui se faisoit distinguer par un air de qualité, répandu dans toute sa personne. Elle sacrifia tout à l'amour. Après avoir traité Saint Albert en homme aimé, la crainte de le perdre lui fit prendre le parti de l'épouser secrètement. Cependant un reste de raison lui ayant fait comprendre qu'il ne pouvoit soutenir long-tems, à Bruxelles, le rôle d'un Seigneur François sorti des Prisons d'Espagne, sous lequel il avoit paru

3
e pour lui, é-
Albert rejet-
ement; & se
entra dans
l'aumône,
Les éclair-
Elle lui fit
à l'état Ec-
x espérances
avoir fini son
crainte d'ir-
dire adieu.
les attiroient
à Turin, il
a générosité.
mmençoit à
put attribuer
toit en che-
à son Maî-
Ambassadeur
entilhomme.
e le traiter,
a fortune du-
ri, qui s'en
achot, où il
la misère,
quelques mois.
tres Captifs.
a liberté de
e s'arrêter à
. Diverses
éducation,
nière, ne lui
essource que
é portoit à
ure de Saint
par lui faire
le rétablisse-
isque l'ayant
n homme de
i parloit de
un air de
noir. Après
erdre lui fit
de raison lui
elles, le rô-
uel il avoit
paru

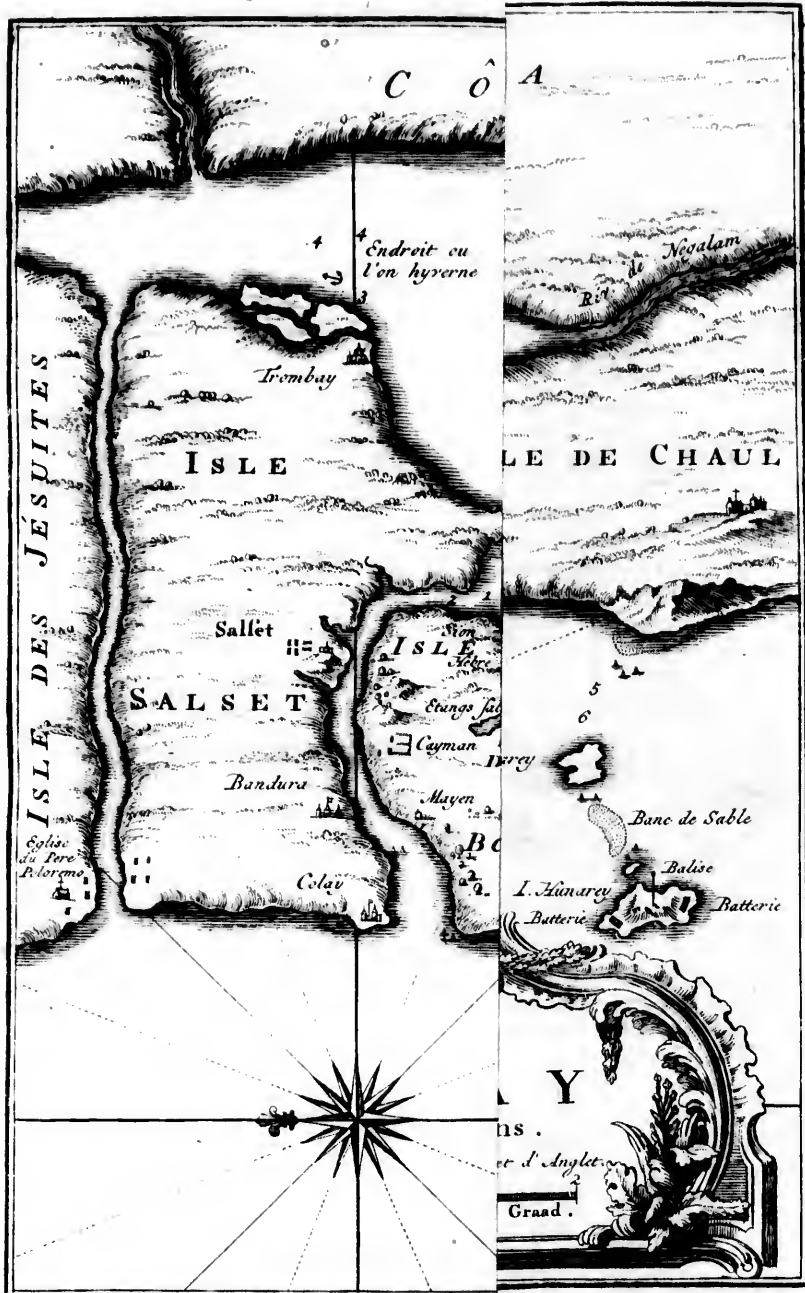


J. V. Schley del.

KAART VAN B
en omleggende



T VAN BOMBAY
en omleggende Plaatzten.



J. J. Solley delin.

K

par
mil
il f
emp
toû
par
pou
des
l'ab
tim
Il e
ans
reto
l'Ac
T
rent
gue
fent
four
jusq
Voy
va l

C
rem
app
leur
avec
geu
J
barc
que
des
juge
à n

(a
fon, e
tient
me d
Roya

paru en sortant de l'Hôpital, elle partit avec lui pour Madrid, où sa famille tenoit un rang considérable. Enfin leur mariage ayant été découvert, il se vit exposé à toutes sortes de dangers. L'assassinat, le poison furent employés successivement. Il fut blessé plusieurs fois, & sa valeur l'ayant toujours dégagé, il n'en eut pas moins la honte de voir casser son mariage par le crédit d'une famille puissante, qui ne perdit pas ensuite un moment pour le faire enlever. Il fut mis dans un Vaisseau qui partoît pour les Indes, & dont le Capitaine s'étoit engagé à le précipiter dans la Mer, ou à l'abandonner dans quelque Isle déserte. Une tempête, qui inspira des sentimens plus doux à ce barbare Officier, lui fit obtenir la vie & la liberté. Il essuya quantité d'autres aventures, jusqu'à l'âge d'environ cinquante ans, qu'après avoir servi les Hollandois, & reçu d'eux la permission de retourner en Europe, il mourut fort chrétiennement entre les bras de l'Auteur (1).

L'ESTRA.
1675.

Tous les François, qui avoient été renvoyés sur la même Flotte, arrivèrent heureusement au Texel, d'où ils furent conduits dans une Barque longue au Port d'Amsterdam. Les Directeurs de la Compagnie des Indes eurent la curiosité de les voir; & pour leur faire perdre le souvenir de leurs souffrances, ils leur donnèrent à chacun huit ducats, avec des passe-ports jusqu'à Dunkerque. L'Estra, guéri de la passion qu'il avoit eue pour les Voyages, n'eût plus d'ardeur que pour se retirer dans sa maison, où il arriva le 1 d'Août 1675 (m).

L'Estraren-
tre en France.

(1) Pag. 277. & précédentes.

(m) Pag. 282.

Voyages de Jean Ovington (a), à Surate & en d'autres lieux de l'Asie & de l'Afrique.

CE nom a déjà paru avec honneur dans le troisième Tome de ce Recueil, où les Auteurs Anglois ont crû devoir emprunter d'avance les remarques d'Ovington sur les Isles Canaries, & sur divers autres lieux qui appartiennent à cette partie de leur Ouvrage. Excellente méthode, qui leur auroit épargné un grand nombre de répétitions, s'ils l'avoient suivie avec plus de constance. Elle ne me laisse à représenter ici le même Voyageur, que dans sa navigation & son séjour aux Indes Orientales.

INTRODUC-
TION.

JEAN OVINGTON étoit Chapelain du Roi d'Angleterre, lorsqu'il s'embarqua pour les Indes. Il y porta des yeux sçavans, qui lui firent remarquer, avec plus d'étendue & de jugement qu'on n'en trouve dans la plupart des Voyageurs, tout ce qui s'offrit de curieux à son attention. C'est le jugement que Nicéron porte de lui, & ce qui l'avoit déterminé sans doute à nous donner la traduction de son Journal. Il n'étoit pas prévenu en sa faveur

Qui étoit O-
vington & son
caractère.

Le Père Ni-
ceron a tra-
duit son Jour-
nal.

(a) Publiés à Londres chez Jacob Tomp-
son, en 1696, avec un Supplément qui con-
tient: 1°. La dernière Révolution du Royau-
me de Golconde; 2°. Une Description des
Royaumes d'Arrakan & du Pegu; 3°. Un

Mémoire sur les Monnoyes des Royaumes
de l'Inde, de Perse, de Golconde, &c.
4°. Des observations sur les Vers à foye,
in-12.

INTRODUCTION.

faveur jusqu'à ne pas reconnoître les défauts de son style, qui est diffus & quelquefois trop empoullé; sans compter que l'esprit de parti & les préjugés de Religion y ont fait entrer quelques déclamations qui n'ont aucun rapport au sujet. Mais, en apportant tous ses soins à le purger de ces trois défauts, le Traducteur en a fait un Livre excellent.

Son observation.

„ IL faut, pour voyager avec fruit, observe-t-il judicieusement, de la science, de la curiosité, de la patience, de la circonspection : de la science, pour connoître ce qui mérite d'être remarqué dans chaque Pays, & pour s'en instruire à propos: de la curiosité, pour prendre plaisir à tout ce qui peut être de quelque utilité & pour le rechercher avec soin: de la patience pour soutenir les fatigues & les peines qui accompagnent cette recherche: de la circonspection, pour examiner tout, pour n'être pas trompé par la crédulité ou la mauvaise foi d'autrui. Sans ces qualités, on voyage inutilement pour le Public. Nicéron les trouve dans le Voyageur qu'il a traduit, & se flatte, dit-il, qu'un Lecteur attentif les y découvrira comme lui”.

OVINGTON.
1690.

LA Scène sera transportée tout-d'un-coup de Gravesand, où l'Auteur s'embarqua, le 11 d'Avril 1689, sur le *Benjamin*, qui faisoit voile pour Surate, dans le Port de *Bombay*, sans contredit, un des meilleurs des Indes, où il arriva heureusement le 29 de Mai 1690 (b).

L'Auteur arrive à Bombay.

L'ISLE de Bombay, dont les Anglois ont fait un de leurs principaux Etablissemens aux Indes Orientales, tire ce nom, qui est une corruption de bonne Baye, de l'excellence de son Port. Elle a long-tems appartenu à la Couronne de Portugal, qui la céda volontairement à l'Angleterre, en 1662, à l'occasion du mariage de l'Infante de Portugal avec le Roi Charles II; & ce Prince en abandonna la possession à la Compagnie Angloise des Indes Orientales, pour la commodité de ses Vaisseaux & de son Commerce.

Signes qu'on remarque à l'approche des Indes.

AVANT que d'avoir découvert la terre ferme des Indes, Ovington vit nager, autour du Vaisseau, plusieurs serpens de différentes grandeurs; signe que la terre n'est pas éloignée, parcequ'on n'en voit jamais loin des Côtes. Une autre marque, qui fit connoître qu'on approchoit des Terres, fut une grande quantité de sauterelles, qui voloient sur le Vaisseau, jusqu'à trente lieues en Mer. Elles avoient environ deux pouces de long, & le chemin qu'elles avoient fait, doit faire juger de la force de leurs ailes. Pendant que l'Auteur étoit à Surate, on vit un nombre infini de ces animaux passer sur la Ville, & former une nuée si épaisse, qu'elle obscurcissoit la clarté de la Lune, qui étoit alors dans son plein. Elles alloient vers le Sud (c).

Description de Bombay.

BOMBAY n'est qu'une petite Isle, située proche la Côte de Malabar, à dix lieues de *Chaul* au Nord, & huit de *Bacaim* au Sud (d). Elle est remplie de cocotiers, dont les noix apportent quelque profit à leurs Maîtres; mais on n'y voit guères d'autre bled ni d'autre bétail que celui qu'on y trans-

(b) Voyages d'Ovington, Tom. I. pag. 127.

(d) A dix-neuf degrés de latitude du Nord.

(c) *Ibid.* pag. 126.

transporte des lieux voisins. L'eau n'y vaut rien non plus; ce qui, joint au mauvais air, est souvent funeste aux Anglois. L'Auteur attribue ces deux incommodités de l'Isle à la qualité des terres, qui sont fort basses autour du Fort, & à la puanteur du poisson, qu'on employe au lieu de fumier pour la nourriture des arbres. Le Vaisseau Anglois étoit arrivé au tems de la Mousson, qui est toujours accompagné de pluyes & d'orages. Dans l'espace de trois mois, on vit mourir tristement vingt Passagers, de vingt-quatre qu'ils étoient, & quinze Matelots de l'Equipage. Ovington & le Capitaine du Vaisseau tombèrent eux-mêmes dans une si grande langueur, que ni la tempérance, qui est la meilleure médecine, ni la force des remèdes ne pouvoient les rétablir; & ce qui prouve sans réplique, qu'ils ne devoient en accuser que l'air du Pays, c'est qu'à-peine eurent-ils fait la moitié du chemin vers Surate, que leur santé se rétablit. M. Georges Cook, qui commandoit dans Bombay, sollicita beaucoup Ovington de s'y arrêter, & lui fit des offres d'autant plus avantageuses, que l'Isle étoit alors sans Ministre. Mais l'exemple de tant de morts l'avoit effrayé. Elles sont si fréquentes dans le cours d'une année, qu'elles ont fait passer en proverbe, que deux Moussons, à Bombay, font l'âge d'un homme (e). C'est une source de dépense & d'inquiétude continuelle pour la Compagnie Angloise, qui est obligée d'y faire transporter sans cesse de nouveaux Habitans, pour remplacer ceux qui sont enlevés, & des Chirurgiens, avec toutes les drogues & tous les remèdes de l'Europe.

La quantité prodigieuse de vermine, & d'insectes venimeux, qui se forment dans l'Isle, au tems des Moussons, est une autre preuve de la corruption de l'air. Les araignées y sont alors grosses comme le pouce, & les crapaux ne le sont guères moins qu'un petit canard. Les blessures & les contusions s'y guérissent rarement. De vingt enfans, à peine en arrive-t-il un à l'âge de maturité. Aussi l'Isle n'est-elle peuplée que par les Colonies qui s'y renouvellent, quoique la Compagnie permette aux Anglois de s'y marier, & qu'elle y fasse transporter les jeunes filles qui souhaitent d'y aller chercher des maris. Une contenance honnête est la seule qualité qu'on demande à celles qui arrivent dans cette vûe; & souvent elles y épousent les principaux Marchands (f).

L'ISLE de Bombay est défendue par un Fort, bâti suivant les règles de l'art, & muni de plusieurs pièces de canon, qui commandent le Port & tous les lieux voisins. C'est la résidence du Gouverneur. Il offre d'ailleurs plusieurs beaux édifices, qui sont habités par des Anglois & des Portugais. La Religion Catholique y est exercée librement, & les Portugais y ont leurs Eglises; tandis que les Anglois, qui sont les Maîtres de l'Isle, n'ont encore pû parvenir à s'en donner d'autre qu'une Chambre du Fort, où leur service se fait deux fois le jour (g). L'Auteur apporte pour raison, la guerre qu'ils ont eue avec le Mogol. Les Infidèles ne sont pas moins libres que les Chrétiens dans leur culte. Ovington, étant entré dans un de leurs Temples, fut étonné de le trouver si petit, qu'à-peine pouvoit-il

OVINGTON,
1690.
Mauvais air
de l'Isle.
Ses causes
& ses effets.

Autres effets
de la corrup-
tion de l'air.

Mariages
des Anglois
de Bombay.

Religion de
l'Isle.

Ovington vi-
site un Tem-
ple d'Idolâ-
tres.

(e) *Ibid.* pag. 136. & suiv.

(f) Pag. 142 & 143.

(g) Pag. 144.

OVINGTON.
1690.

contenir en même-tems neuf ou dix personnes. Il vit l'Idole, qui ne consistoit qu'en un visage d'étain, avec un nez large & écrasé, & des yeux de la grandeur d'un écu. Une petite bourse, qui étoit suspendue d'un côté, servoit à recevoir les offrandes du Peuple; & de l'autre, on voyoit un peu de riz brulé, que le Bramine avoit offert à cette étrange Divinité. A l'entrée de la porte, un Trompette jouoit pendant toute la durée du sacrifice (b).

Origine de
la guerre en-
tre les An-
glois & le
Grand Mogol.

LA guerre que les Anglois ont eue long-tems avec le Mogol, a fait beaucoup de tort à l'Isle de Bombay, en ruinant ses arbres fruitiers, qui faisoient la seule richesse des Insulaires. L'Auteur raconte que dans le premier établissement des Anglois à Surate, le Grand-Mogol & le Président de la Compagnie étoient convenus qu'ils auroient la liberté du Commerce, en payant deux & demi pour cent de toutes les marchandises qu'ils seroient entrer ou sortir. Bien-tôt cette somme fut augmentée, sans raison, à quatre pour cent. On voulut assujettir les Facteurs de la Compagnie, qui portoient des boutons d'or sur leurs habits, à payer un droit particulier, chaque fois qu'ils passeroient la Rivière de Surate. L'Intendant de la Marine, qui étoit obligé de la passer souvent pour se rendre à *Soualy*, auroit bien-tôt payé la valeur de ses boutons (i).

Bombay est
assiégé par les
Mogols.

Ces deux sujets de plainte, joint à quelques autres mécontentemens, causèrent une rupture ouverte. Après quelques escarmouches sur Mer, le Mogol entreprit d'assiéger Bombay. Jean *Child*, qui avoit succédé à Jean *Wiburn*, dans le Gouvernement de cette Isle, mais sans avoir hérité de ses qualités militaires, quoiqu'il eût été revêtu du titre de Baronet de la Grande-Bretagne, & nommé Général des forces Angloises dans les Indes, négli-gea de fortifier l'Isle. Il fut attaqué en 1688, par une Armée de vingt-cinq mille hommes, auxquels il n'en avoit que deux mille cinq cens à opposer. C'étoit dix contr'un. Malgré cette inégalité, les Anglois se défendirent avec courage. Mais les Mogols ayant appris, des Déserteurs, l'art de faire des mines & la manière de se mettre à couvert par des tranchées & des gabions, il devint impossible de résister à la force & à l'habileté réunies. Le Général Anglois se vit contraint de faire la paix, à des conditions que l'Auteur dissimule, mais qui ne devoient pas être avantageuses, puisqu'elles étoient l'effet de la nécessité. *Child* mourut avant que l'accommodement fût tout-à-fait conclu; & sa mort fut attribuée au chagrin de n'avoir pu sauver l'honneur de ses Maîtres. Il avoit amassé d'immenses richesses dans son emploi (k).

Isle de l'E-
léphant & ses
singularités.

A trois lieues de Bombay s'offre une petite Isle, nommée l'*Eléphant*, qui tire ce nom d'une figure d'éléphant, taillée en pierre, de grandeur naturelle, & placée au milieu d'une campagne, où elle frappe les yeux de ceux qui arrivent dans l'Isle. On voit aussi, dans le même endroit, un cheval de pierre, représenté si naturellement, qu'à quelque distance on le prendroit moins

(b) Pag. 145.

(i) Pag. 147.

(k) Pag. 152 & précédentes. Sa Veuve épousa M. *Georges Weldon*, qui succéda au

Gouvernement, & qui ne s'y enrichit pas moins: d'où l'Auteur conclut qu'il y a beaucoup à gagner au service de la Compagnie.

moi
ce q
tuga
Dou
serv
des
Idol

I
phan
Sa g
haut
pili
de di
on co
ou q
Quel
mont
voit
scept
tites
dont
che.
pren
de pe
ses co
ment
tispic

V
Vaiff
forte
puis q
le Pa
de fo
ayant
quelq
gania
l'exéc
préci
le rest
LE
seaux
cordé
jetter

(l)

(m)

(n)

moins pour une simple représentation que pour un animal vivant. Mais ce qui rend cette Isle plus célèbre, c'est une fameuse Pagode, dont les Portugais ont raconté beaucoup de merveilles, & pour laquelle l'Impératrice Douairière des Mogols avoit une vénération extraordinaire. L'Auteur observe qu'on appelle *Pagode*, un Temple Payen, ou un lieu destiné au culte des Idoles. Ce nom, dit-il, vient du mot Persan *Pout*, qui signifie une Idole, & de *Gbeda*, qui signifie Temple.

Il fait la description de la Pagode, ou du Temple de l'Isle de l'Éléphant. Elle est taillée dans le roc, sur le penchant d'une haute montagne. Sa grandeur est d'environ cent vingt pieds en quarré, & quatre-vingt de hauteur. La voute, qui n'est qu'un grand rocher, est soutenue par seize piliers de pierre, éloignés de seize pieds l'un de l'autre, & de trois pieds de diamètre. Ils sont taillés avec beaucoup d'habileté. Aux deux côtés, on compte quarante ou cinquante figures d'hommes, dont chacune a douze ou quinze pieds de haut, & qui sont entr'elles dans une exacte symétrie. Quelques-unes ont six bras. D'autres ont trois têtes. D'autres sont si monstrueuses, qu'elles ont les doigts de la grosseur de la jambe. On en voit qui portent sur la tête des couronnes fort bien travaillées, ou des sceptres dans les mains. Quelques-unes ont sur la tête plusieurs autres petites figures, qui font en posture dévote. Ovington en remarqua plusieurs, dont les unes s'appuyent sur des femmes, & d'autres sur la tête d'une vache, qui est un animal fort respecté dans les Indes; d'autres enfin, qui prennent une jolie fille par le menton, & d'autres qui déchirent en pièces de petits enfans. Il regarda cette variété de figures agréables & monstrueuses comme différens objets du culte des Idolâtres, qui choisissent apparemment celles qui leur inspirent le plus de respect ou de dévotion. Le frontispice de la Pagode n'a rien de remarquable (1).

VERS le milieu de Septembre, c'est-à-dire, à la fin des Mouffons, le Vaisseau reçut ordre de partir pour Surate. Il rencontra dans sa route une sorte de Pirates, nommés *Sanganians*, qui n'osèrent l'attaquer, parceque depuis quinze jours ils avoient appris; par une aventure singulière, à respecter le Pavillon Anglois. Un Capitaine de cette Nation, qu'ils avoient entouré de fort près, n'avoit pas jugé à propos de s'opposer à l'abordage: mais ayant fait retirer tous ses gens de dessus les ponts, il y avoit fait porter quelques barils de poudre & plusieurs petites pièces d'artillerie. Les *Sanganians* n'y étoient pas plutôt montés, qu'il y avoit fait mettre le feu; & l'exécution avoit été si heureuse, que la plupart ayant été brûlés, tués ou précipités dans les flots, la crainte du même sort avoit fait fuir aussi-tôt le reste (m).

LE *Benjamin* arriva sans obstacle à la barre de Soualy, où les seuls Vaisseaux de l'Europe ont la liberté d'aborder. Cette permission n'est point accordée aux Indiens (n). Ils doivent entrer dans la Rivière de Surate, ou jeter l'ancre à son embouchure, qui est à deux lieues de Soualy, comme Soualy

Ovington.
1690.

Origine du
nom de Pago-
de.

Description
d'une célèbre
Pagode de
l'Isle de l'É-
léphant.

L'Auteur se
rend à Surate.

Défense bi-
zarre d'un
Vaisseau An-
glois contre
des Pirates.

Situation
des Comptoirs
Européens à
Soualy.

(1) Pag. 156 & précédentes.

(m) Pag. 158.

(n) L'Auteur devoit dire au contraire,

que c'est aux Vaisseaux Européens que l'en-
trée de la Rivière n'est pas permise.

OVINGTON.
1690.

Grandes
huitres atta-
chées à un
Vaiſſeau.

Obſerva-
tions particu-
lières de l'Au-
teur concer-
nant Surate.

Fineſſe de
l'or & de l'ar-
gent du Pays.

Amandes
amères qui
ſervent de
monnoye.

Mefures &
Poids de Su-
rate.

Oppoſition
des uſages In-
diens aux
nôtres.

ſoualy eſt à quatre lieues de Surate. C'eſt-là que les Vaiſſeaux Européens chargent & déchargent leurs marchandises, & qu'elles ſont gardées dans des cours & des magafins, pour être transportées dans d'autres lieux, ou rembarquées ſuivant l'occafion. Les Faſteurs Anglois, François & Hollandois, ont leurs Maisons, ou leurs Comptoirs à un demi-mile de la Mer, éloignées d'une portée de fuſil l'une de l'autre (o).

OVINGTON remarque, comme un événement extraordinaire, qu'en nettoyant ſon Vaiſſeau, après l'avoir déchargé, on y trouva une groſſe quantité de grandes huitres, qui ſ'y étoient attachées ou formées de toutes parts, & qui furent trouvées de ſi bon goût, que le Capitaine en fit part à tous les Anglois de Surate (p).

LA Description que l'Auteur fait de cette Ville n'ajoute rien à celle qu'on a lûe dans d'autres Relations (q): mais il y joint diverſes obſervations qui lui ſont propres. Premièrement il fixe la grandeur de ſa circonférence, qui eſt, dit-il, en y comprenant les Fauxbourgs, d'environ trois miles d'Angleterre; & ſa forme, dont il fait une eſpèce de demi-cercle, ou de croiſſant, à cauſe du détour de la Rivière ſur laquelle elle eſt bâtie, & qu'il nomme *Tapty* ou *Tindy* (r).

L'OR de Surate eſt ſi fin, qu'en le transportant en Europe, on peut y gagner douze ou quatorze pour cent. L'argent, qui eſt le même dans tous les Etats du Mogol, ſurpaſſe celui du Mexique & les écus de Seville. Il a moins d'alliage que tout autre argent. L'Auteur n'y a jamais vu de pièces rognées, ni d'or ou d'argent qui eût été falſifié. La *Roupie* d'or en vaut quatorze d'argent; & celle d'argent, vingt-fept ſous d'Angleterre. On y voit quelques monnoyes étrangères, mais en petit nombre; & des pièces de cuivre, dont ſoixante ſont une roupie. Il ſ'y trouve encore une eſpèce de monnoye plus baſſe. Ce ſont des amandes amères, dont ſoixante valent une pièce de cuivre (s).

TOUTES les monnoyes étrangères payent, à la ſortie comme à l'entrée de Surate, deux & demi pour cent. Celles qui tombent entre les mains des Officiers du Grand-Mogol ſont fondues & converties en roupies, ſur leſquelles on met la marque de l'Empereur régnant. Après ſa mort, ces pièces perdent un ou deux ſoixantièmes de leur valeur (t).

LES étoffes de ſoye & les toiles de cotton ſe vendent à Surate par *Cubits*, qui ſont une meſure de vingt-fept pouces de long. Le riz, le bled, & les autres choſes qui ſe vendent parmi nous au boiſſeau, ou avec des meſures creuſes, ſont vendues au poids dans Surate. Le poids ordinaire eſt un *Scar*, qui eſt de treize onces & un quart. Le *Meund* contient quarante *Scars* (v). „ Ainſi les uſages, obſerve l'Auteur, ſont tout-à-fait oppoſés „ aux nôtres, dans les choſes mêmes qui devoient être ſemblables, telles „ que les ſcies & les ferrures, qui n'ont aucune reſſemblance avec les nôtres. Il ſemble même que les animaux n'ayent pas, aux Indes, les mêmes „ mes

(o) Pag. 158.

(p) *Ibidem*.

(q) Voyez particulièrement Thevenot, Carré, l'Eſtra, &c.

(r) Pag. 212 & ſuiv.

(s) Pag. 218 & précédentes.

(t) Pag. 219.

(v) Ces obſervations ne ſont pas exactes. Voyez ci-deſſous. B. d. E.

„ n
„ c
„ C
Elle
fans
dans
Leu
été
„ à-
„ T
„ m
„ p
L
reme
ſont
riots
C
Les
croir
„ tir
„ de
„ te
„ po
„ de
O
au C
neur
publi
lais,
Marc
S'il ſe
fique
qui l'
au bo
ſimpl
perſo
Gouv
de C
tion
D
C.ſic
prém
L
loix,

„ x
„ y
X

„ mes inclinations que parmi nous. Dans le Tonquin, par exemple, les chiens veillent toute la nuit pour exterminer les rats & les souris (x)”.
 „ ON apporte à Surate, des marchandises de toutes les parties de l'Asie. Elles y sont achetées par les Européens, les Turcs, les Arabes, les Persans, & les Arméniens. Il n'y a point de Marchands qui se répandent plus dans le monde & qui voyagent avec autant d'ardeur que les Arméniens. Leur langue est une des plus usitées dans l'Asie. De tout tems, ils ont été célèbres par leur Commerce. „ C'étoit dans leur voisinage, c'est-à-dire, sur le *Phafe*, en Georgie, qu'étoit autrefois la Toison d'or; „ Toison fameuse parmi les Anciens, mais qui n'étoit qu'un grand Commerce de laine, de peaux, & de fourrures, que les Peuples du Nord y „ portoient (y)”.
 „ Les Marchands Indiens, qui viennent par terre à Surate, se servent rarement de chevaux pour le transport de leurs marchandises, parce qu'ils sont tous employés au service du Prince. Ils les amènent dans des charriots, sur des dromadaires, des chameaux & des ânes.
 „ Ce sont les Hollandois qui apportent à Surate toutes sortes d'épiceries. Les Anglois y apportent particulièrement du poivre. Mais, s'il faut en croire l'Auteur, les premiers ne sont pas toujours de bonne foi. „ Ils „ tirent quelquefois une certaine quantité d'huile, d'essence, ou d'esprit, „ des cloux de girofle, de la canelle, &c. Ensuite les exposant en vente, ils ne font pas difficulté d'en tirer le même prix que s'il n'y étoit „ point arrivé d'altération. C'est une tromperie qui s'exerce à Batavia; & „ de-là vient qu'il se trouve tant d'épiceries sèches & insipides (z)”.
 „ Outre le Gouverneur militaire de Surate, qui demeure constamment au Château, comme s'il y étoit prisonnier, les Habitans ont leur Gouverneur civil, qui est chargé particulièrement de l'administration des affaires publiques & de la justice. Il ne s'éloigne guères plus souvent de son Palais, pour être sans cesse à portée de recevoir les Requêtes des principaux Marchands, & de régler les affaires qui demandent une prompte expédition. S'il sort pour prendre l'air, il est assis sur un éléphant, dans un fauteuil magnifique. Outre le conducteur de l'animal, il a près de lui un domestique, qui l'évente & qui chasse les mouches, avec une queue de cheval attachée au bout d'un petit bâton, de la longueur d'un pied. Cet éventail, tout simple qu'il doit paroître, est le seul en usage parmi les Grands, & pour la personne même de l'Empereur. Entre différentes marques de grandeur, le Gouverneur de Surate nourrit plusieurs éléphans. Il entretient une Garde de Cavalerie & d'Infanterie, pour la sûreté de sa personne & pour l'exécution de ses ordres (a).
 „ Dans les affaires de conséquence, il doit prendre l'avis de trois grands Officiers de la Ville, qui partagent alors avec lui le dépôt de l'autorité suprême.
 „ Le premier, qui porte le titre de *Cogy*, est un homme versé dans les loix, & dans tout ce qui appartient aux usages civils de l'Empire.

ORINGTON.
1690.

Commerce de Surate.

Reproche de tromperie que l'Auteur fait aux Hollandois.

Deux Gouverneurs de Surate.

Faite du Gouverneur civil.

Son Conseil, composé de trois Officiers.

Le Cogy.

LE

(x) Pag. 220.

(y) Pag. 222.

XI. Part.

(z) Pag. 226.

(a) Pag. 228 & précédentes.

Ss

Européens
dées dans
lieux, ou
& Hol-
le la Mer,

ire, qu'en
ne grosse
ées de tou-
aine en fit

celle qu'on
vations qui
érence, qui
niles d'An-
ou de croif-
ie, & qu'il

peut y ga-
dans tous
eville. Il a
u de pièces
or en vaut
rre. On y
des pièces
e une espèce
oixante va-

ne à l'entrée
e les mains
roupies, sur
mort, ces

ate par Co-
riz, le bled,
avec des me-
ordinaire est
ent quarante
fait opposés
lables, telles
avec les nô-
ndes, les mê-
„ mes

tes.

ont pas exactes.

OVINGTON.
1690.
Le Vacanaviche,
Et le Katoual.

LE second, nommé le *Vacanaviche*, est un Officier preposé par l'Empereur, pour donner avis chaque semaine, à la Cour, de tout ce qui arrive de remarquable & d'important (b).

LE *Katoual*, troisième Ministre de l'autorité Impériale, est établi pour empêcher les desordres & pour les punir. Il est obligé de faire trois rondes de nuit dans les rues de la Ville; à neuf heures du soir, à minuit, & à trois heures du matin. A cinq heures, le tambour bat & la trompette sonne, pour marquer la première heure du jour. Le *Katoual* est toujours accompagné de plusieurs Domestiques, & d'une Compagnie de Soldats, armés d'épées, de lances & de flèches. Quelques-uns portent une arme fort dangereuse, qui consiste dans une baguette de fer, longue d'environ deux pieds & terminée par une boule de même métal, avec laquelle on brise le crane d'un seul coup. Ceux qui sont surpris dans une faute légère, en sont quittes pour quelques jours de prison. Le châtement des fautes considérables est la bastonnade.

Paix &
sûreté qui
régne à
Surate.

QUOIQUE Surate soit habitée par toutes sortes de Nations, les querelles & les disputes mêmes y sont rares. Les Indiens idolâtres, plus propres à recevoir une injure qu'à la faire, évitent soigneusement tous les crimes odieux & nuisibles à la société, tels que le meurtre & le vol. Ovington apprit, avec étonnement, que dans une si grande Ville il y avoit plus de vingt ans que personne n'avoit été puni de mort. L'Empereur se réserve le droit des Sentences capitales, ou ne le communique qu'aux Tribunaux les plus éloignés de sa Cour. Ainsi, dans les cas extraordinaires, on informe ce Monarque du crime; & sans faire venir le coupable, il impose le châtement (c).

Elles s'é-
tendent
jusqu'aux
Campagnes
voisines.

S'IL se fait quelque vol à la Campagne, dans la dépendance de Surate, un Officier, qui se nomme le *Poursdar*, est obligé d'en répondre. Il a sous ses ordres plusieurs Compagnies de gens armés, qui observent continuellement les grands chemins & les Villages, pour donner la chasse aux voleurs (d). En un mot, comme il y a peu de Villes où le Commerce soit aussi florissant qu'à Surate, il n'y en a guères où l'on apporte autant de soins au maintien du repos & de la sûreté publique.

LES observations de l'Auteur, sur les différentes Religions & sur les usages des Indiens, appartiennent moins à la Description de Surate qu'à l'article général des Indes, où elles doivent entrer avec celles de quantité d'autres Voyageurs. Cependant on en peut détacher ce qui est propre à Surate & aux lieux voisins.

Hôpital
pour les
vaches, les
chiens, &c.

OVINGTON parle, avec complaisance, d'un grand Hôpital, dans le voisinage de cette Ville, entretenu par les Baniens, pour les vaches, les chevaux, les chèvres, les chiens, & d'autres animaux, qui sont malades, ou estropiés, ou trop vieux pour le travail. Un homme qui ne peut plus tirer de service d'un bœuf, & qui est porté à lui ôter la vie pour s'épargner la dépense de le nourrir, ou pour se nourrir lui-même de sa chair, trouve un Baniens charitable, qui ne manque pas, lorsqu'il est informé du dan-

(b) Un autre Officier, nommé le *Har-carvab*, marque ce qui se fait chaque jour.

(c) Pag. 231.

(d) Pag. 233.

danger
quelques
fois
terme n

PRÈ
punaise
des hon
re qui l
un lit d
que la d
puisse l

A l'an

Indiens

gner, q

assoupi

chir; &

dans sa

l'air est

bées, il

plus de

l'espace

ne de G

ceux qu

modéré.

moins p

nution d

tit trem

ne maîs

coup les

maladie

OVIN

fora, de

seau ce

LES

ne à se

sur-tout

le vin.

dechine.

viennen

la viande

lon un

Les Eur

l'usage

(e) Pa

(f) Ib

(g) Ib

danger de cet animal, de le demander au Maître, & qui l'achetant quelquefois assez cher, le place dans cet Hôpital, où il est bien traité jusqu'au terme naturel de sa vie (e).

PRÈS du même Edifice (f), on en voit un autre qui est fondé pour les punaises, les puces, & toutes les espèces de vermines qui succent le sang des hommes. De tems en tems, pour donner à ces animaux la nourriture qui leur convient, on loue un pauvre homme, pour passer une nuit sur un lit dans cet Hôpital; mais on a la précaution de l'y attacher; de peur que la douleur des piqueures l'obligeant de se retirer avant le jour, il ne puisse les nourrir à l'aïse de son sang (g).

A l'arrivée d'Ovington, il y avoit six ans qu'il s'étoit répandu parmi les Indiens de Surate, une maladie contagieuse, qui continuoit encore d'y régner, quoique ce ne fût pas toujours avec la même violence. Elle sembloit assoupie dans le tems des Mouffons, où l'air ne manque point de se rafraîchir; & c'étoit immédiatement avant cette saison, qu'elle se faisoit sentir dans sa plus grande force. Avant que les pluyes commencent à tomber, l'air est d'une sécheresse & d'une chaleur extrêmes. Lorsqu'elles sont tombées, il s'élève des vapeurs chaudes, & si malfaisantes, qu'elles causent plus de maladies qu'il n'y en a dans tout le reste de l'année. Alors, dans l'espace d'une seule matinée, on voyoit porter, hors de la Ville, une centaine de Gentils, pour y être brûlés, outre les Mores qu'on entéroit, & ceux qui mouroient dans les Fauxbourgs: ce qui montoit, par un calcul modéré, au nombre de trois cens par jour. La Ville n'en paroïssoit pas moins peuplée, & l'on ne s'apercevoit pas des effets du mal par la diminution des Habitans. La naissance de cette peste fut précédée par un petit tremblement de terre, qui allarma un peu, mais qui ne renversa aucune maison, & qui ne causa de mal à personne. Ce qui surprenoit beaucoup les Mores, c'étoit de voir les Européens comme inaccessibles à une maladie qui causoit tant de ravages parmi les Naturels du Pays (b).

OVINGTON reçut avis, en 1691, qu'il étoit mort de la peste, à Balfora, deux cens mille personnes dans l'espace de dix-huit jours. Mais ce fléau cessa bien-tôt (i).

LES maladies ordinaires de Surate, dont les Européens ont de la peine à se garantir, sont différentes sortes de fièvres, la plupart mortelles; sur-tout pour ceux qui se livrent aux plaisirs de la table & qui aiment trop le vin. D'autres meurent d'une maladie, que les Habitans nomment *Merdechine*. C'est un vomissement violent & un grand cours de ventre, qui viennent particulièrement d'avoir mangé avec excès, au même repas, de la viande & du poisson. On guerit le malade en lui appliquant sur le talon un fer rouge, dont la cicatrice l'empêche quelque-tems de marcher. Les Européens sont encore attaqués d'une espèce de paralysie, qui leur ôte l'usage & le mouvement des membres. Elle vient de s'être trop exposé

Ovington.
1690.

Hôpital
pour les pu-
ces & les
punaises.

Peste terr-
ble à Surate.

Ses renou-
vellemens &
ses effets.

1691.

Peste à
Balfora.
Maladies
ordinaires à
Surate.

(e) Pag. 313.

(f) Ibidem.

(g) Ibid. pag. 314.

(b) Ibidem. Tomé II. pag. 56.

(i) Ibidem.

OVINGTON.
1691.
Poudre
blanche pour
la fièvre.

Pulparrock,
beau Monas-
tère près de
Surate.

aux brouillards pénétrants de la nuit. Le meilleur remède est de fréquenter les bains, qui sont en grand nombre dans ce Pays (k).

Les bons effets de la poudre blanche, dans les fièvres, en ont rendu l'usage commun dans les Etats du Mogol; & l'Auteur observe qu'elle est employée avec le même succès en Angleterre, où les Médecins Anglois en ont envoyé. En général, dit-il, les remèdes dont on se trouve le mieux dans cette Région, sont rafraîchissans, parceque la plupart des maladies viennent de chaleur (l).

A deux miles de Surate, on visite un lieu fort agréable, qui se nomme *Pulparrock*. Il est voisin de la Rivière, & fort orné de bocages & d'allées d'arbres. Le terrain en est uni, excepté sur les bords mêmes de la Rivière, où s'élevant un peu, il rend la vûe plus étendue sur l'eau. La chaleur de l'air y est adoucie par l'ombrage d'une infinité d'arbres & par la proximité de l'eau. C'est un Monastère de *Faquirs*, qui ont pris soin de rendre cette habitation commode & délicieuse. Ils ont employé l'art, pour y perfectionner les beautés de la Nature. Les environs de Surate n'ont rien qui puisse être comparé à cette belle retraite. Aussi les *Faquirs* qui l'habitent ont-ils plus de fierté que dans les autres lieux. On sçait que c'est une espèce de Moines mendiens, qui font des quêtes pour augmenter leurs revenus. Un Frère *Quêteur* du Monastère de *Pulparrock*, ayant un jour rencontré, hors de Surate, le Président de la Compagnie Angloise, lui demanda impudemment vingt roupies. Le Président, pour badiner, lui en offrit dix-neuf. Il les refusa, dans l'opinion qu'il n'étoit pas de sa grandeur de diminuer une obole de sa première demande (m).

(k) *Ibid.* pag. 57.

(m) Pag. 65 & 75.

(l) Pag. 55.

DESCRIPTION
DU PAYS DE
SURATE.

THEVENOT.
Remarques
de Thevenot
sur le Pays de
Surate.

Raisin de
Naapoura.

Description du Pays de Surate.

THEVENOT, qui étoit à Surate en 1666 (a), & qui n'a pas manqué d'y faire ses observations, avec ce caractère judicieux qui le fait distinguer entre les Voyageurs, s'écarte peu de tout ce qu'on a lu jusqu'ici, & sert par conséquent à le confirmer par son témoignage. Mais il y joint plusieurs remarques qui paroissent être échappées à la curiosité d'Ovington.

On mange, dit-il, du raisin à Surate, depuis le commencement de Février, jusqu'à la fin d'Avril. Le goût n'en est pas excellent; & quelques-uns s'étoient imaginé que ce défaut lui venoit de l'impatience des Habitans, qui ne le laissoient point assez meurir. Cependant les Hollandois, qui ont pris le parti de le laisser autant qu'il se peut sur le sep, n'en font qu'un vin fort aigre, qu'il est impossible de boire si l'on n'y mêle du sucre. Ce

(a) Voyez la troisième Partie de ses Voyages. On ne le cite ici qu'en extrait, parceque Surate n'étoit pas son terme, & qu'il ne faisoit qu'y passer pour se rendre dans l'Indostan. Voyez ses propres Relations.

raisi-
rate
gate
L
mun
un p
disti
O
qu'o
conc
poin
n'en
se ti
goût
T
de S
conc
est d
la th
nos
thole
dans
rent
que
O
Pada
le le
cent
des r
n'ent
faire
plus
naire
de l'a
Mon
roup
gent
noye
denic
ou ar
noye
entre
E
(b
(c)

raffin, qui est blanc, ne laisse pas d'être fort gros. On l'apporte à Surate, d'une petite Ville, nommée *Naapoura*, dans la Province de *Balagate* (b).

Les liqueurs du Pays ne valent guères mieux que le vin. La plus commune est composée de *Sagre*, ou sucre noir, qu'on met dans de l'eau, avec un peu d'écorce de *Baboul*, pour lui donner quelque force. Ensuite on les distille ensemble.

On fait aussi de l'eau-de-vie de *Tary*. C'est une liqueur assez agréable, qu'on tire de deux sortes de palmiers; l'une qui se nomme *Codgiour*; la seconde, qui n'est autre que celle du cocotier. Thevenot observe qu'il ne vient point de dattes aux palmiers d'où l'on tire du tary, & que ceux d'où l'on n'en tire point produisent des dattes sauvages. Le bon tary est celui qui se tire la nuit. N'étant point échauffé par l'ardeur du Soleil, il est d'un goût doux & piquant, qui approche de celui des châtaignes (c).

THEVENOT est plus exact qu'Ovington, sur les poids & les mesures de Surate. Le poids qui se nomme *Candi*, vaut vingt *Mans*; mais le poids de Commerce est le *Man*, qui est de quarante livres; & la livre de Surate est de quatorze onces, ou trente-cinq *Tholes*. L'or & l'argent se pesent à la thole; & la thole est de quarante *Mangelis*, qui font cinquante-six de nos carats. Deux tholes un tiers & demi valent une once de Paris. La thole pèse autant qu'une roupie d'argent. Le man pèse quarante livres dans toutes les Indes; mais ces livres, qu'on nomme *Serres* à Surate, diffèrent dans chaque Pays. Celles de Surate, par exemple, sont plus fortes que celles de Golconde. Celle d'Agra est de vingt-huit onces.

On compte les grandes sommes par *Leks*, par *Crouls* ou *Courous*, par *Padans* & par *Nils*. Il faut cent mille roupies pour faire un lek, cent mille leks pour faire un courou, cent mille courous pour faire un padan, & cent mille padans pour faire un nil. On voit, parmi les grands Seigneurs, des roupies d'or, qui valent environ vingt & une livres de France; mais qui n'entrent point dans le Commerce ordinaire. Leur principal usage est pour faire des présens. La roupie commune, qui est d'argent, ne vaut guères plus de vingt-neuf sous de nôtre monnoye, quoiqu'on la fasse passer ordinairement pour trente. On fabrique, tous les ans, des roupies; & celles de l'année valent quelque chose de plus que les précédentes, parceque les Monnoyeurs prétendent que l'argent s'use toujours (d). Il y a des demi-roupies, & des quarts de roupies. Le *Mahmoudy* est une autre monnoye d'argent, qui vaut environ onze & demi de nos sous. Le *Pecha* est une monnoye de cuivre, de la grandeur de la roupie, qui vaut un peu plus de dix deniers, & qui pèse six de nos drachmes. On donne soixante-huit *Paden*, ou amandes amères, pour un pecha. Ces amandes, qui passent pour monnoye à Surate, viennent de Perse, & sont le fruit d'un arbrisseau qui croît entre les rochers.

ENFIN Thevenot fait remarquer que la monnoye d'argent du Grand-Mo-

DESCRIPTION
DU PAYS DE
SURATE.
THEVENOT.
Liqueurs de
Surate.

Poids &
Mesures.

Monnoyes.

Finesse de
l'argent du
Mogol.

(b) *Ibid.* pag. 47.

(c) Pag. 49.

(d) Ovington attribue cette différence de valeur à la mutation des règnes.

DESCRIPTION
DU PAYS DE
SURATE.
THEVENOT.

Puits &
Réservoirs
célèbres.

Mogol est plus fine qu'aucune autre; parcequ'il n'arrive point d'Etranger, dans l'Empire, qui ne soit obligé de changer l'argent qu'il apporte, soit piaftres, soit d'autres espèces, en monnoye du Pays. Il est fondu aussitôt, & l'on en raffine l'argent pour faire des roupies (e).

L'AUTEUR ajoute; à la description du Cimetière des Anglois, qu'on voit à peu de distance, un grand Puits de forme quarrée, couvert de plusieurs arcs de brique, qui sont éloignés l'un de l'autre de plusieurs pieds. On y descend par divers escaliers; & le jour y entre, depuis le haut jusqu'en bas, par des espaces qui sont entre les arcs. Mais quoique cet ouvrage soit estimé, il n'approche pas d'un Réservoir d'eau, qui est proche d'une des Portes de Surate, nommée la *Porte de Daman*, où commence la plus belle promenade du Pays. Cette Porte est couverte & entourée des branches d'un bel arbre, qui se nomme *War*, & que les Portugais appellent *Arbre de racines (f)*. L'ombre en est admirable, & d'un grand secours pour ceux qui vont au Réservoir. Il a seize angles, dont chaque côté a cent pas de long. Le diamètre de tout l'ouvrage est d'une portée de mousquet. Il est pavé de grandes pierres unies, avec des degrés à l'entour, qui règnent depuis le bord du bassin jusqu'au fond, en manière d'amphitéâtre. Ces degrés sont chacun d'un demi-pied de hauteur. Leur matière est une belle pierre de taille, qui vient de Cambaye. On a menagé trois descentes en talus, pour servir d'abreuvoirs.

Au milieu de cette belle pièce d'eau, s'élève un bâtiment de pierre, quarré, & large d'environ quatre toises, où l'on monte par deux petits escaliers. C'est un lieu où l'on va prendre le frais & divers amusemens; mais il faut un Bateau pour y passer. Le grand Bassin se remplit d'eau de pluye, dans la saison. Après avoir coulé au travers des champs, & formé une espèce de canal, sur lequel on a bâti des Ponts, elle se rend dans un espace fermé de murs, d'où elle passe dans le Réservoir par trois trous taillés en rond, qui ont plus de quatre pieds de diamètre. On ne bâvoit point autrefois d'autre eau à Surate: mais on y a découvert cinq sources ou cinq puits, qui en fournissent aujourd'hui à toute la Ville. L'Auteur parle avec admiration du Réservoir, & le compare aux plus beaux ouvrages que les Romains ayent jamais fait pour l'utilité publique (g).

Jardin de
la Princesse.

UN quart de lieue plus loin, on trouve, pour promenade, le *Jardin de la Princesse*, ainsi nommé parcequ'il est l'ouvrage d'une Sœur du Grand-Mogol. C'est un grand plant d'arbres de plusieurs espèces, tels que des manguiers, des palmiers, des mirabolans, des vars, des maifas, & plusieurs autres, plantés avec beaucoup d'ordre. On y voit quelques allées fort droites, dont quatre traversent le Jardin en croix, avec un petit canal au centre. Vers le milieu du Jardin, on a bâti un Édifice à quatre faces, qui ont chacune leur *Divan*, & un Cabinet à chaque coin. Devant chaque Divan se présente un bassin quarré, plein d'eau, d'où sortent des ruisseaux qui pas-

(e) Pag. 52 & précédentes.

(f) C'est le *Waringin*, ou *Pitjsaar*, que les Persans nomment *Lul*, & les Indiens

Cast. Voyez la description ci-dessous. R. d. E.

(g) *Ibid.* pag. 72.

passé
du,
de l'

L.
éten
se d
pren
ve a
plir
toise
voit
Com
souvi

L.
si bo
à-dit
On y
faire
met
grais
Habi
conc
que
fonna

L.
man
y ap
bled
bond

L.
bitan
chaq
vière
viro
hyve
sour
dix l
re; n
de Su
de la

T.
belle
extra
me,
qui t

(b)

passent par les principales allées. Mais, quoique ce Jardin soit bien entendu, on n'y voit point nos berceaux & nos parterres, ni rien qui approche de la beauté de nos eaux (b).

L'ARBRE *Var*, que Thevenot eut la curiosité d'examiner dans toute son étendue, s'appelle aussi *Ber*, *Arbre des Banians*, & *Arbre des racines*, à cause de la facilité que ses branches, qui portent de grands filamens, ont à prendre racine, & par conséquent à reproduire d'autres branches. Il arrive ainsi qu'un seul arbre, auquel on laisse la liberté de s'étendre, peut remplir un fort grand terrain. L'Auteur en vit un, qui avoit plus de trente toises de diamètre; c'est-à-dire, dans l'étendue de ses branches, qu'on avoit coupées régulièrement, & qui formoient une fort belle promenade (i). Comme les Indiens croient cet arbre sacré, ils prennent soin de l'orner; & souvent, de l'accompagner d'une Pagode.

LE terroir de Surate est d'une terre grise, fort brune, & naturellement si bon qu'on ne le fume jamais. On y sème le bled après les pluies, c'est-à-dire, après le mois de Septembre: la moisson se fait au mois de Février. On y plante aussi des cannes de sucre. L'usage, pour les planter, est de faire de grands sillons, dans lesquels, avant que de placer les cannes, on met plusieurs de ces petits poissons qui se nomment *Goujons*. Soit qu'ils engraisent la terre, soit qu'ils donnent une qualité particulière aux cannes, les Habitans prétendent que sans ce secours elles ne produiroient rien. Ils couchent leurs boutures sur ces poissons, l'une au bout de l'autre; & de chaque nœud de canne ainsi enterrée, il naît une canne de sucre, qu'on moissonne dans la saison (k).

LE riz ne croît pas moins heureusement aux environs de Surate. Les manguiers, les palmiers de toutes les espèces, & d'autres sortes d'arbres, y apportent autant d'utilité que d'agrément. Les terres qui produisent le bled ne s'arrosent jamais; parceque les rosées, qui tombent le matin en abondance, suffisent pour les rendre fécondes.

LA Rivière de *Tapty* est toujours un peu salée à Surate. Aussi les Habitans ne s'en servent-ils que pour se laver le corps; usage qui s'exerce ici chaque jour au matin, comme dans toutes les parties de l'Inde. Cette Rivière est peu considérable. Dans la haute marée, elle n'a de largeur qu'environ la moitié de la Seine. Cependant les eaux de pluie la grossissent en hyver, jusqu'à la faire déborder avec beaucoup de ravage. Elle prend sa source dans un Canton des montagnes du Decan, nommé *Gehar-conde*, à dix lieues de *Brampour*. Quand la Mer est basse, elle coule jusqu'à la Barre; mais la marée avance ordinairement deux lieues au-delà. Le vrai Port de Surate est *Soualy*, à deux lieues de la Barre, & à quatre lieues & demie de la Ville.

THEVENOT regarde sans difficulté Surate & son Canton, comme la plus belle partie de la Province du Guzarate, indépendamment des avantages extraordinaires que cette Ville tire de son Commerce; & la Province même, comme la plus agréable de l'Indostan. C'étoit autrefois un Royaume, qui tomba sous la domination du Grand-Mogol *Ekbar*, vers l'année 1595.

DESCRIPTION
DU PAYS DE
SURATE.

THEVENOT.
Arbre Var
& ses singularités.

Terroir de
Surate.

Manière
dont on l'en-
graisse.

Rivière de
Tapty.

Révolution
qui a fait pas-
ser le Royaume
de Guza-
rate au pou-
voir du Mo-
gol.

(b) *Ibid.* pag. 73.

(i) Pag. 74.

(k) Pag. 73.

DESCRIPTION
DU PAYS DE
SURATE.
THEVENOT.

Il y fut appelé par un Seigneur du Pays, à qui le dernier Roi de Guzarate, nommé Sultan *Mahmoub*, en avoit donné le Gouvernement général à sa mort, en lui confiant la tutelle de son fils unique. L'ambition de ce Gouverneur lui fit autant d'Ennemis qu'il y avoit de Grands dans le Royaume. Enfin desespérant de se soutenir par ses propres forces, il eut recours au Mogol, sous prétexte d'implorer sa protection pour son Pupille, qui se nommoit *Mudafér*. Ekbar entra dans le Guzarate avec une Armée. Il soumit tous les Seigneurs qui entreprirent de s'opposer à lui, & que le Gouverneur lui faisoit regarder comme les Ennemis de son Roi. Mais au-lieu de se borner à la possession d'une seule Ville, qu'on lui avoit promise avec son territoire, il se rendit maître de tout le Royaume; il fit le Roi & le Gouverneur prisonniers; & sa politique, autant que la force, lui fit trouver le moyen d'assurer cette conquête à ses Successeurs. Cependant le malheureux *Mudafér*, s'étant échappé de sa prison, fit quelques efforts pour se rétablir: mais il fut vaincu; il retomba dans les chaînes; & le desespoir lui fit prendre enfin le parti de s'ôter la vie de ses propres mains (1).

(1) *Ibidem*, pag. 15 & 19.



OVINGTON.
1691.
Etat des
affaires des
Anglois à
Surate.

OVINGTON, passant aux affaires de sa Nation, raconte sur des témoignages certains, que la Compagnie Angloise des Indes Orientales employe chaque année cent mille livres sterling, pour le soutien de son Commerce aux Indes, & pour l'entretien de ses principaux Officiers. *Surate*, dit-il, le *Fort Saint-Georges*, *Gomron* en Perse, & *Bengale*, sont les principaux Sièges du Commerce de la Compagnie (a).

CHAQUE partie des Etats du Mogol a ses marchandises particulières, que les Agens de la Compagnie prennent soin d'acheter, & qu'ils tiennent prêts pour l'arrivée des Vaisseaux. Si cette attention étoit négligée, l'Auteur ne doute pas que la Compagnie ne fût bien-tôt supplantée par d'autres Nations de l'Europe. Il en connoit une, dit-il, sans la nommer, qui avoit proposé depuis quelque-tems au Grand-Mogol, de lui payer des droits plus considérables que ceux qui sont établis, à condition d'obtenir le privilège exclusif du Commerce dans ses Etats. „ Ces entreprises, ajoûte Ovington, obligent nôtre Président d'être continuellement attentif sur la „ conduite de nos Rivaux, & de faire des présens à la Cour, pour s'assurer de leur protection (b) ”.

Maison que
les Anglois
ont à Surate.

LA Maison que les Anglois occupent à Surate appartient au Grand-Mogol, & passe pour une des plus belles de la Ville. Elle est à son Nord-Ouest. Outre les appartemens du Président, elle peut loger quarante personnes. L'Empereur *Aureng-zeb*, de qui les Anglois la louoient immédiatement, pour la somme de soixante livres sterling, recevoit rarement cette somme; parcequ'il leur permettoit de l'employer aux réparations & même aux embellissemens de l'édifice. On y trouve plusieurs caves, des magasins, un réservoir d'eau & un bain (c).

C'EST

(a) Ovington Tom. II. pag. 91. (b) Tom. II. pag. 92. (c) *Ibid.* pag. 93.

C
les d
vern
gran
de tr
seaux
dans
pour
libert
de H
Co
lorsq
donn
LE
de Liv
perfo
y rap
ceux
LE
te à la
tous le
servic
ne cha
LE
lèves,
son po
pagnie
d'Élev
passe
portio
le loge
ticulie
& qu'
font fl
ne rép
empru
cent d
du Va
la pré
LA
les se
au Pré
lui, c
Maîtr
ciers.

(d
XI.

C'EST dans ce Palais que le Président Anglois des parties septentrionales de l'Inde fait sa résidence. Il est quelquefois élevé à la dignité de Gouverneur de Bombay, & revêtu du titre d'*Honorable*. On peut acquérir de grandes richesses dans ce poste. Outre les appointemens annuels, qui sont de trois cens livres sterlings, & les profits que le Président tire des Vaiffeaux, il a le pouvoir d'exercer le Commerce pour son propre compte, dans toutes les parties de l'Orient. Aussi quelques années suffisent-elles pour l'enrichir. Tous les Officiers de la Compagnie ont, comme lui, la liberté du Commerce particulier; avantage que les Agens de la Compagnie de Hollande n'ont jamais obtenu (*d*).

COMME il est important de connoître l'ordre des grandes entreprises, lorsqu'il est fondé sur l'expérience & justifié par le succès, nous n'abandonnerons point l'Auteur dans ce détail.

LE Président de Surate a trois principaux Officiers, qui sont, le *Teneur de Livres*, le *Garde des Magasins*, & le *Pourvoyeur des Vaiffeaux*. Ces quatre personnes composent le Conseil, dans lequel le Président a deux voix. On y rapporte & l'on y juge toutes les affaires qui regardent la Compagnie & ceux qui la servent.

LE Secrétaire assiste toujours au Conseil, quoiqu'il n'en soit pas. Il monte à la première place qui devient vacante. Le même ordre est établi pour tous les autres postes, où l'on monte par degrés, suivant l'ancienneté des services; à moins que par quelque disposition extraordinaire, la Compagnie ne change quelque chose à ses principes.

LE Ministre, les Anciens & les jeunes Facteurs, les Ecrivains & les Elèves, composent le reste des Habitans du Palais. Chacun demeure dans son poste, pendant trois ou cinq ans, suivant ses engagements avec la Compagnie, avant que d'être élevé à de nouveaux degrés; comme de celui d'Elève à celui d'Ecrivain, & de celui-ci au degré de Facteur, d'où l'on passe aux plus hautes dignités. Outre les gages ordinaires, qui sont proportionnés à chaque degré, la Compagnie leur donne à tous la nourriture & le logement. D'ailleurs les avantages qu'ils peuvent tirer du Commerce particulier vont si loin, que de Surate à la Chine, ils gagnent cent pour cent; & qu'en y faisant porter seulement de l'argent pour en rapporter de l'or, ils sont sûrs d'un profit de cinquante pour cent. Ceux qui jouissent d'une bonne réputation, sans être assez riches pour former ces entreprises, peuvent emprunter, dans le Pays, des sommes considérables, à vingt-cinq pour cent d'intérêt, & ne sont obligés de satisfaire leur créancier qu'au retour du Vaiffeau. S'il périt en chemin, la somme est perdue pour l'Indien qui la prête (*e*).

LA Compagnie entretient aussi quarante ou cinquante Domestiques, pour les services qui conviennent à leur profession. Ils se présentent le matin au Président pour recevoir ses ordres; & le soir ils paroissent encore devant lui, comme des sujets dont le bonheur dépend de la satisfaction de leur Maître. Avec ces Ouvriers, la Compagnie entretient des Valets aux Officiers. Le Président en a plusieurs. Le Teneur de Livres en a deux. Le

OVIINGTON,
1691.

Ce que c'est
que leur Pré-
sident.

Avantage
des Officiers
Anglois sur
ceux de
Hollande.

Ordre de
leur établisse-
ment à Surate.

Profit ex-
traordinaire
des Officiers
subalternes.

Nombre
d'Ouvriers &
de Valets,
entretenus
par la Com-
pagnie.

(*d*) *Ibid.* pag. 94.

(*e*) Tom. II. pag. 96.

OVINGTON.
1691.

Table des
Officiers
Anglois.

Plaifante
naïveté d'un
Indien.

Ragoûts
Indiens.

Faite du
Préfident &
des Faîteurs
Anglois.

Miniftre & les autres ont chacun le fien. Dans un Pays où les Anglois font fans Troupes & fans aucun fecours militaire, la politique les oblige de fe faire un appui du grand nombre de leurs Domestiques. Quoique la plupart foyent Indiens ou Mores, l'Auteur vante leur fidélité, jufqu'à dire naïvement „ que lorsque le Préfident a deffein de frauder les droits du Prince en „ quelque chose de confidérable, il en commet le foin à fes Domestiques, „ qui s'en acquittent avec adresse (f) ”.

PERSONNE de ceux qui habitent le Palais ne peut passer la nuit dehors, fans la permission du Préfident. On sert tous les jours une table commune, pour le Préfident & pour tous les Officiers, qui s'y placent suivant leur degré d'ancienneté. Elle est couverte de ce que Surate & fes environs offrent de meilleur. Les vins de Chiras & l'arack, les vins de l'Europe & la bière d'Angleterre n'y font point épargnés. Il y a peu de tables, chez les personnes mêmes les plus qualifiées de l'Empire, qui foyent si bien servies. Cette dépense est confidérable pour la Compagnie, sur-tout en vins de l'Europe, & en bière, qui ne peuvent manquer d'être fort chers aux Indes. Ovington raconte qu'un riche Indien, ayant eû la curiosité de voir les Anglois à table, parut extrêmement surpris, à l'ouverture d'une bouteille, de voir sortir la liqueur avec force, aussi-tôt qu'on eût ôté le bouchon. Le Préfident lui ayant demandé le fujet de son admiration, il répondit qu'il n'étoit pas étonné de voir ainsi sortir la liqueur, mais qu'il ne pouvoit comprendre comment on avoit pu la faire entrer dans la bouteille (g).

LA table des Anglois de Surate est servie en vaiffelle d'argent; & pour satisfaire tous les goûts, ils ont trois Cuisiniers, un Anglois, un Portugais & un Indien, qui appréntent les mets chacun à leur manière. Le ragoût le plus ordinaire aux Indes est le *Pilau*. C'est du riz bouilli, dont tous les grains demeurent séparés, qu'on assaisonne avec des épices, & sur lequel on met une pièce de volaille bouillie. L'Auteur en explique plusieurs autres, & parle de diverses fauces qui excitent beaucoup l'appétit. Le *Cabob*, sur lequel il s'étend le plus, est un composé de bœuf & de mouton, que l'on coupe en petits morceaux, sur lesquels on jette du fel & du poivre, & que l'on trempe dans de l'huile où l'on a mêlé de l'ail. On les passe ensuite dans une broche, avec quelques herbes, qui ont été trempées aussi dans de l'huile mêlée d'ail. Ensuite on les fait rôtir au feu. C'est un mets que l'Auteur trouve fort agréable (h). Les Naturels du Pays aiment beaucoup l'*Affa foetida*, qu'ils appellent *Hin*. Ils en mettent un peu dans leur pain, qui en reçoit un goût désagréable, mais qu'ils croient fort utile pour la santé. On mange tant d'*Affa foetida*, dans Surate, que l'air qu'on y respire le sent quelquefois fortement (i).

LES jours de réjouiffance, le Préfident invite tous les Officiers de la Compagnie à passer la journée dans quelque beau Jardin, hors des murs de Surate, où l'ombrage & la fraîcheur servent à l'entretien de la joye. Le Préfident & sa femme s'y font porter dans des palanquins, soutenus sur les épau-

(f) *Ibid.* pag. 99.
(g) *Ibidem.* Pag. 100.

(h) *Ibidem.* Pag. 103.
(i) *Ibidem.*

épau-
après
Persan
leur s
équip
richie
val co
Après
se ouv
né d'a
ou à c
la Vil
forten
se. C
des A
plutôt
Anglo
IL s
Surate
par de
rons d
l'un po
compa
aussi le
re Hol
le fit é
fes; a
plaisir
LE
la Mai
y retin
& aux
apprit
été pr
par de
qu'on l
sterling
ayent
vie po
richem
près a
rendre
ON
toit en

(k) F
(l) T

épaules de quatre hommes. Ils sont précédés de deux grands étendards, après lesquels marchent quelques chevaux de main de grand prix, Arabes & Persans, avec des harnois magnifiques. Les anciens Facteurs viennent à leur suite, montés sur d'autres chevaux, qui ne sont pas moins richement équipés. Les selles sont de velours brodé; les brides & les croupières, enrichies d'or & d'argent. Le Chef des Domestiques paroît ensuite, à cheval comme les Maîtres, mais suivi de quarante ou cinquante Valets à pied. Après cette première division vient le Conseil, dans un carosse, qu'on laisse ouvert, à moins qu'il ne s'y trouve des femmes. Ce carosse est tout orné d'argent, & tiré par deux bœufs. Le reste des Facteurs suit en carosse ou à cheval. C'est dans cet équipage que le Président passe au travers de la Ville, lorsqu'il veut en sortir (k). Le Ministre & les Conseillers ne sortent jamais sans avoir quatre ou cinq Domestiques derrière leur carosse. Ce faste leur attire les respects du Peuple. Dans l'idée qu'il se forme des Anglois, il s'adresse, dans ses besoins, au Président de la Compagnie plutôt qu'au Gouverneur, dont la grandeur paroît éclipée par celle des Anglois.

Ils ont, comme tous les Européens, un Cimetière à un demi mile de Surate, qu'ils tâchent d'embellir à l'envi par des tombeaux magnifiques, & par de superbes édifices (l). C'est un des principaux ornemens des environs de la Ville. Les deux plus beaux de ces édifices ont été construits, l'un pour *Jean Oxonton*, & l'autre pour le Président *Aungers*. Ils sont accompagnés de tours & de minarets. Le Cimetière des Hollandois offre aussi les siens, dont les deux plus remarquables sont, celui d'un Commissaire Hollandois; & l'autre, celui d'un Commandant de la même Nation, qui le fit élever avant sa mort, & qui fit mettre au sommet trois grandes tasses; apparemment, observe l'Auteur, pour faire ressouvenir ses amis du plaisir qu'ils avoient eu de boire avec lui (m).

Le 27 d'Août 1691, c'est-à-dire, pendant qu'Ovington étoit à Surate, la Maison des Anglois fut investie par une Garde à pied & à cheval, qui les y retint Prisonniers. Cet orage se fit sentir d'un autre côté aux François & aux Hollandois, par la défense qu'ils reçurent de sortir de la Ville. On apprit bien-tôt le sujet de ce traitement. Un riche Vaisseau More avoit été pris par des *Hommes à chapeau*, c'est-à-dire, suivant le langage du Pays, par des Européens; & le Capitaine, nommé *Abdel-Gheford*, demandoit qu'on lui restituât neuf lecks de roupies, qui font plus de cent mille livres sterling. Ce Vaisseau passoit de Mocka à Surate. Quoique les Indiens ayent peu de goût pour le combat, & qu'ils n'exposent pas volontiers leur vie pour quatre roupies qui font leurs gages d'un mois, comme ils étoient richement chargés, ils s'étoient défendus vaillamment; & ce n'étoit qu'après avoir perdu beaucoup de monde qu'ils avoient pris le parti de se rendre (n).

On accusoit les Européens de cette prise, parceque le Pirate, qui s'étoit emparé du Vaisseau, avoit arboré les Pavillons Anglois, François & Hol-

Ovington.
1691.

Leur Cimetière est orné de beaux édifices.

Tombeau singulier d'un Hollandois.

Orage qui tombe sur les Européens de Surate.

Dequoi ils sont accusés.

(k) Pag. 105.

(l) Tom. II. pag. 110.

(m) *Ibid.* pag. 111.

(n) *Ibidem.* pag. 114 & suiv.

OVINGTON.
1691.

Comment
cette querelle
fut terminée.

1692.

Autre per-
secution
contre les
Anglois.

Leur accu-
sateur est
convaincu de
calomnie.

Eclaircisse-
ment sur les
Pirates nom-
més Sanga-
niens.

Hollandois. Le Président Anglois, qui se nommoit *Barthelemy Harris*, défendit ardemment sa Nation. Premièrement, il récusâ le témoignage d'Abdel-Ghefort, son accusateur, parceque ce n'étoit pas la première fois qu'il eût attribué le même attentat à des Vaisseaux Européens, & que dans une autre occasion il avoit été convaincu d'imposture. En second lieu, l'arrivée d'un ou de plusieurs Navires Anglois dans cette Mer, ne pouvoit être ignorée au Comptoir de Soualy ni dans la Maison Angloise de Surate; & le Président attestoit le Ciel qu'il n'en avoit aucune connoissance. Enfin, il s'engageoit d'honneur à payer tout ce qu'on lui demandoit, si son Ennemi pouvoit apporter des preuves incontestables que le Vaisseau, qui avoit fait la prise, appartint à la Compagnie d'Angleterre. Ces raisons, & les bons offices du Gouverneur, qui se portoit d'autant plus à favoriser les Européens, que le Port étant fermé pour leurs Vaisseaux, pendant cette querelle, il commençoit à s'apperecevoir que la recette diminuoit à la Douane, disposèrent la Cour à revenir de ses préventions. Cependant les Anglois demeurèrent prisonniers jusqu'au 2 de Décembre, & ne recommencèrent à jouir de leurs privilèges qu'après d'heureux éclaircissements, par lesquels on apprit que le Navire, auteur de la prise, étoit Danois. Les ressentimens du Grand-Mogol se tournèrent contre cette Nation, sur laquelle il résolut d'exercer toutes sortes d'hostilités (o).

L'IMPLACABLE Abdel-Ghefort fut le seul, au milieu de la joye commune, qui conserva toute sa haine pour les Anglois. Il renouvela ses calomnies, l'année suivante, en répandant le bruit que deux de ses Vaisseaux, qui revenoient de Mocka, étoient encore tombés entre leurs mains, & qu'ils les avoient pillés. On leur ôta la liberté avec la même rigueur; & les instances furent si pressantes, pour leur faire restituer ce qu'on accusoit leur Nation d'avoir enlevé, qu'ils déclarèrent enfin qu'ils aimoient mieux abandonner tout-à-fait le Pays que de se soumettre à cette injustice. Cependant l'imposture fut bien-tôt reconnue. Abdel-Ghefort avoit caché, dans l'eau, une partie de l'argent qu'il se plaignoit d'avoir perdu. Il en voulut faire transporter secrètement une autre partie dans un palanquin; mais quelques Soldats de la garde observant que les Porteurs paroissoient fatigués du poids, se défièrent de la vérité. Ils arrêterent le palanquin, qu'ils trouvèrent rempli d'or. Abdel, convaincu d'un si noir artifice, demeura chargé de la honte & de l'opprobre qu'il vouloit faire tomber sur les Anglois (p).

SA première perte avoit été réelle; & malgré les prétendus éclaircissements qui avoient fait tourner l'indignation de la Cour contre les Danois, Ovington paroît persuadé que cette prise ne devoit être attribuée qu'aux *Sanganiens*. Il en prend occasion de raconter l'aventure d'un Capitaine Anglois, qui ayant été pris par ces Pirates, & s'étant sauvé de leurs mains, lui communiqua ses observations sur leur Pays & sur leurs usages.

SAY (c'est le nom du Capitaine) après avoir perdu son Vaisseau par le naufrage, vers l'Isle de *Macire*, & s'être arrêté long-tems à Mascate, pour ré-

(o) *Ibid.* pag. 140.

(p) *Ibid.* pag. 124 & précédentes.

répar
Bâtin
confé
dans
de lo
Corfa
Mer
mais
ils en
entré
quatr
& Sa
nèren
qu'ils
attiré
rent c
couv
timen
plove
playe
avec
appan
tems
L'u
quant
canon
leur h
tis, i
amis
tenoi
dans l
de se
LA
seaux
à sa C
peau.
lut s
gnore
la pié
d'un
boiffe
U
qu'il a
les Ca
s'imag

réparer sa perte, s'embarqua, pour l'Isle de Bombay, dans un nouveau Bâtiment qu'il avoit fait construire des débris de l'autre, & fit voile de conserve avec dix-huit ou vingt Navires Indiens, qui alloient à Surate & dans d'autres Ports du Mogol. A peine les eut-il quittés, qu'il découvrit de loin deux voiles qui venoient à lui, & qu'il reconnut bien-tôt pour des Corfaires. Il fit des efforts inutiles pour les fuir, jusqu'à jeter dans la Mer une partie de ses marchandises, pour rendre son Vaisseau plus léger: mais ils le suivirent avec tant d'obstination, que l'ayant joint vers le soir, ils en vinrent furieusement à l'abordage. C'étoient des Sanganiens. Ils entrèrent dans le Vaisseau Anglois, l'épée à la main, au nombre d'environ quatre-vingt. Ils tuèrent d'abord tous ceux qui firent quelque résistance, & Say n'auroit pas été plus épargné. Mais le premier coup qu'ils lui donnèrent ne tomba que sur sa main, qui fut presque à moitié coupée; & lorsqu'ils étoient prêts à redoubler, des boutons d'or, qu'il avoit à son habit, attirèrent leur attention & servirent à lui racheter la vie. Ils se contentèrent de le dépouiller, & ne lui laissèrent qu'un petit morceau de toile pour couvrir sa nudité. Ensuite, paroissant plus humains après la prise du Bâtiment, ils lui firent prendre de l'opium avec de l'eau; remède qu'ils employent ordinairement pour réparer leurs forces. Ils pansèrent même sa playe, avec du sucre, qu'ils y mirent d'abord pour arrêter le sang; puis avec de l'huile & de la laine. Say, qui comptoit peu sur la vertu d'un appareil si simple, fut agréablement surpris de se voir guéri en fort peu de tems (q).

L'UN des Vaisseaux Sanganiens portoit dix pièces de canon & cent cinquante hommes d'équipage. L'autre étoit une petite Galère, de quatre canons & de cinquante hommes. Ils employèrent un mois à retourner dans leur Pays. En approchant d'*Aramra*, qui étoit le Port d'où ils étoient partis, ils tirèrent un coup de canon, suivant leur usage, pour avertir leurs amis de leur retour. Malheureusement la pièce qu'ils employèrent appartenoit à Say, qui avoit eu la précaution d'y cacher quinze cens sequins, dans l'espérance de les dérober à leur avidité. Ainsi ce salut lui coûta près de sept cens livres sterling (r).

LA Reine du Pays ayant appris l'arrivée & la victoire de ses deux Vaisseaux, se fit amener le Capitaine Anglois. Il fut obligé, pour se rendre à sa Cour, de faire deux ou trois miles à pied, sans souliers & sans chapeau. La Reine, lui parlant par le moyen d'un Interprète Portugais, voulut sçavoir de lui ce qu'étoit devenu son argent. Il lui répondit qu'il l'ignoroit, parcequ'il ne vouloit pas se faire un crime de l'avoir caché dans la pièce de canon. Cette réponse la satisfit si peu, qu'après l'avoir menacé d'un esclavage perpétuel, elle donna ordre qu'on ne lui accordât pour toute boisson que de l'eau salée (s).

UN Corsaire du Pays s'étoit emparé depuis peu d'un Vaisseau Portugais, qu'il avoit amené dans le même Port. Comme on avoit remarqué dans les Captifs de ce Bâtiment, un respect singulier pour les images, la Reine s'imagina que le Capitaine, étant Européen comme eux, devoit être de la

OVINGTON.
1692.

Say, Capitaine Anglois, est pris par ces Pirates.

A quoi il doit la vie.

Comment il est pansé de ses blessures.

Il perd son argent par une Aventure bizarre.

Il est mené Captif au Port d'Aramra.

Comment Say est délinqué.

(q) *Ibid.* Tom. II. pag. 145.

(r) *Ibid.* pag. 146.

(s) Pag. 147.

OVINGTON.
1692.

Situation
d'Aramra &
du Pays des
Sanganiens.

Caractère
de ces Pirates.

Exemple sin-
gulier de leur
bonne foi.

Description
de Mascate.

Sa situation
& ses avanta-
ges.

la même Religion. L'inutilité de ses menaces la fit penser à se faire apporter quelques images de Saints; & faisant appeller Say, elle lui promit d'ajouter foi à son témoignage, s'il vouloit les baiser pour preuve de sa bonne-foi. Quoiqu'il eut les principes de son Pays sur ce culte, il ne fit pas difficulté de baiser les images; & quelques jours après, il obtint la liberté de s'embarquer sur un Vaisseau Arabe qui faisoit voile à Mascate (t).

LE Port d'*Aramra*, où il avoit été mené, est à l'opposite des Côtes d'Arabie, entre *Sindy* & le Cap *Fugalt*, à quelque distance de Diu, qui appartient aux Portugais. Le Pays des Sanganiens se trouve situé entre la Perse à l'Occident, & l'Indoustan à l'Orient. Ces Peuples, livrés presque uniquement à la piraterie, ne vivent que des prises qu'ils font sur Mer. Ils croisent depuis Ormuz jusqu'au Golfe de Cambaye, & sur les Côtes du Malabar, suivant qu'ils y sont attirés par l'espoir du butin. Leurs Vaisseaux ne paroissent pas forts; mais étant bons voiliers, il leur arrive rarement d'être pris, parcequ'ils se retirent lorsqu'ils se croient les plus faibles (v).

QUOIQUE le métier qu'ils exercent leur inspire des sentimens d'injustice & de cruauté, ils n'en sont pas moins fidèles à l'observation de leurs promesses. Le Capitaine Anglois l'éprouva par un exemple singulier. Après avoir perdu tout son bien, il ne lui restoit qu'une centaine de sequins, qu'il avoit cachés dans un coin du Vaisseau. Son Cuisinier lui dit que le Boffeman du Vaisseau de guerre des Pirates, qu'on avoit mis sur le sien, pour y commander en chef, promettoit de rendre la moitié de l'argent qu'on voudroit lui confier. Say prit le parti de livrer ses sequins, à cette condition. Le Boffeman les mit dans un linge, qu'il attacha au bout d'une petite corde, & les jeta ainsi dans la Mer. Il sçavoit qu'on devoit fouiller tous ceux qui descendoient au rivage, & que personne n'étoit exempt de cette recherche, jusqu'à-ce que le Vaisseau fût entièrement déchargé. Le lendemain, il alla chercher le paquet qu'il avoit jetté dans l'eau, & l'ayant retrouvé facilement, il rendit la moitié de la somme au Capitaine. Une fidélité si admirable dans un Corsaire, charma Say, & le porta même à lui offrir dix sequins de plus, comme une juste récompense. Mais il répondit, en les refusant, qu'il vouloit garder exactement sa parole (x).

C'EST d'après le même Capitaine, & sur ses Mémoires, qu'Ovington fait une description de *Mascate*, qu'on ne trouve avec autant d'exactitude & d'étendue dans aucun autre Voyageur.

CETTE Ville, qui appartient à l'Arabie heureuse, est située sur le Golfe Persique, à l'Orient du Mogol. Quoiqu'aucune des trois Arabies ne soit aussi fertile que d'autres Pays, moins renommés, celle-ci, suivant la remarque de l'Auteur, a mérité le nom d'*Hyemen* ou d'*Heureuse*, parcequ'elle est plus fertile que les deux autres. Mascate est une Ville de Commerce, supérieure à toutes les autres Villes qui sont situées près du Golfe d'Ormuz. Elle n'a pas moins de trois miles de circonférence, entre le Cap de

(t) Pag. 147 & 148.

(v) Pag. 149.

(x) Pag. 150.

de A
te m
Canc
Ville
teaux

L

fins
rayon
de Z
poiss
peu
née:
treti
On y
des a
datte
ge d
assur

T

d'une
be,
les y
fleuri
la te
cette
vé le
d'arb
me,
assez
la sup

L

nière
fait,
laiffe
ce lie
me a
bestia
une c

L

Ils or
bileté
Portu
est in
mout
estim

(y)

de *Raz-al-gate*, & celui de *Moccandon*, au vingt-troisième degré trente minutes de latitude du Nord, & précisément sous le Tropique du Cancer. Sa Baye est petite, mais environnée de hauts rochers. La Ville est revêtue de fortes murailles, & défendue par cinq ou six Châteaux (y).

LA chaleur y est plus violente que dans une infinité d'endroits plus voisins de la Ligne. Les sables & les hautes montagnes y réfléchissent les rayons du Soleil avec tant de force, qu'on peut donner au Pays la qualité de Zone torride, plus qu'à tout autre lieu entre les Tropiques. Un petit poisson, mis dans le trou d'un rocher, vers le milieu du jour, y est rôti en peu de tems. Il pleut rarement à Mascate, & tout au plus une fois l'année: mais les fortes rosées qui tombent la nuit, rafraîchissent la terre, entretiennent les plantes dans leur fraîcheur, & rendent les fruits excellens. On y trouve en abondance des oranges, des citrons, des limons, du raisin, des abricots, des pêches, & plusieurs sortes de racines & de liqueurs. Les dattes y croissent avec une faveur si singulière de la Nature, qu'on en charge des Vaisseaux pour tous les Ports du Mogol, où le débit en est toujours assuré. Aussi font-elles le principal Commerce du Pays (z).

TOUTES les montagnes voisines de Mascate sont d'une sécheresse & d'une stérilité qui inspire de l'horreur. On n'y voit en aucun tems ni herbe, ni fleurs, ni arbres. Mais lorsqu'en approchant de la Côte on jette les yeux sur les vallées, on les trouve remplies d'une verdure perpétuelle, fleuries, couvertes de toutes les plantes qui peuvent servir à l'ornement de la terre & à la nourriture des hommes & des bêtes. L'Auteur admira moins cette différence, lorsqu'il eût reconnu l'industrie des Habitans. Ils ont trouvé le moyen de creuser une infinité de canaux, dont les bords sont plantés d'arbres, & qui répandent l'eau de toutes parts; avec cet avantage extrême, qu'en donnant de l'humidité aux racines des plantes, ils fournissent assez d'eau pour arroser deux fois le jour, c'est-à-dire, soir & matin, toute la superficie de la terre.

LES bestiaux du Pays sont nourris de poisson, qu'on apprête d'une manière que les Européens pourroient imiter. Loin de le donner frais, on fait, dans la terre, un grand fossé, où l'on en met une grosse quantité qu'on laisse pourrir, jusqu'à devenir une espèce de terre. Ensuite l'ayant tiré de ce lieu, on le fait bouillir avec de l'eau dans des pots de terre; ce qui forme alors une sorte de bouillon gras & épais, qu'on laisse refroidir & que les bestiaux mangent volontiers. Cette nourriture les engraisse & leur fait une chair de fort bon goût (a).

LA plupart des Habitans de Mascate sont maigres & de taille moyenne. Ils ont le teint bazané & la voix foible. On vante leur courage & leur habileté à manier l'arc & les flèches. Depuis qu'ils ont eû la guerre avec les Portugais, ils se sont exercés à l'usage des armes à feu. Leur nourriture est indifféremment de la chair & du poisson. Ils mangent du bœuf, du mouton, des chèvres & des daims. La chair de chameau est celle qu'ils estiment le plus & qu'ils croyent la plus saine. Ils ont plusieurs sortes de

Ovington.
1692.

Excessive
chaleur du
Pays, qui
n'empêche
pas la ferti-
lité.

Ses produc-
tions.

Industrie
des Habitans.

On engraisse
les bestiaux
avec du pois-
son pourri.

Caractère &
nourriture
des Habitans.

(y) Pag. 126.

(z) *Ibidem*, pag. 128. suiv.

(a) *Ibidem*, pag. 130.

OVINGTON.
1692.

Leur tem-
pérance ex-
traordinaire.

Singularité de
leur Justice.

Leur civili-
té pour les
Etrangers.

poissons; mais ils font scrupule d'en manger de certaines espèces, sur-tout de ceux qui sont sans écaille. Le Pays porte beaucoup de bled, dont ils pourroient faire du pain, s'ils n'avoient tant de goût pour les dattes, qu'ils en mangent avec la chair & le poisson. C'est un usage qui règne dans toute l'Arabie (b).

DE tous les Sectateurs de Mahomet, on n'en connoît pas qui s'abstiennent, avec autant de rigueur que les Arabes de Mascate, du vin & de toutes les liqueurs fortes. Ils condamnent même, comme des boissons défendues par la loi, le thé & le café, dont tous les autres Mahométans font leurs délices. Ils ont en horreur la fumée du tabac; & celui qu'on porte dans leur Pays est brûlé sans rémission. Leur unique liqueur est le sorbet, qu'ils composent d'un mélange d'eau, de jus d'orange & de sucre. Aulli prennent-ils la qualité d'Arabes rigides, de purs Mahométans, & de vrais Disciples du Prophète. Ils sont tous élevés dans ces principes.

LA manière dont la Justice s'administre parmi eux, & leur caractère doux & obligeant, ne sont pas moins remarquables que leur tempérance. Le Gouverneur de la Ville fait faire une garde exacte, pour la sûreté de la Ville, & pour arrêter tous les desordres dans leur naissance. Il n'est pas permis aux Chaloupes d'aborder à terre, ni d'aller d'un Vaisseau à l'autre, depuis le coucher jusqu'au lever du Soleil. Le pouvoir de punir est interdit aux Pères & aux Maîtres, à l'égard de leurs Enfants & de leurs Domestiques, par cette seule raison, qu'en l'exerçant ils peuvent y faire entrer de l'humeur & de l'excès (c). C'est la Justice qui règle le châtimement de toutes sortes de fautes; parceque les Magistrats, qu'on avertit des fautes commises, étant sans passion & sans préjugé, en examinent mieux la nature & mettent plus de justice dans le degré de la peine. S'il se commet quelque meurtre ou quelque vol, ce qui est plus rare à Mascate que dans aucune autre partie du Monde, on ne propose point de mort violente pour le coupable. Il est enfermé dans une prison, où il meurt de lui-même (d). La Justice d'ailleurs est administrée promptement. Quoique le Gouverneur soit accompagné d'un Conseil nombreux, ce n'est pas la pluralité des voix qui décide: il prononce seul, & tous les Spectateurs approuvent la sentence (e).

LES Habitans de cette partie de l'Arabie sont d'une civilité surprenante à l'égard des Etrangers. Quoiqu'extrêmement attachés à leurs principes, ils ne connoissent point ce zèle furieux, qui exerce la Religion aux dépens de l'humanité (f). Un Voyageur peut faire cent miles dans leur Pays, sans avoir besoin d'armes, ni d'escorte. Il peut dormir en

(b) Pag. 131.

(c) On ne connoît point d'autre exemple de cet usage.

(d) On ne sçait si l'Auteur veut dire qu'il y demeure jusqu'à la fin naturelle de sa vie,

ou seulement qu'on l'y laisse mourir de faim (1).

(e) Pag. 135.

(f) Belle leçon pour une partie des Chrétiens. R. d. E.

(1) Puisqu'on ne propose point de mort violente pour le Criminel, on en doit conclure qu'il demeure en prison jusqu'à la fin naturelle de sa vie. R. d. E.

plei-
le r
pen
cum
A
tern
de
ento
ses
leur
il re
pein
pour
gal,
le C
l'unc
tira
une
plus
heur
pren
quatr
L
exce
milli
riche
rent
le, f
naire
ne fe
une
se.
me t
ges p
haut
cevo
quell
Vais
laisa
avoit
te gu
dans
ruine
rage
(8)
X

pleine campagne, avec sa bourse à son côté. Le Capitaine Say fonde le témoignage qu'il leur rend, sur sa propre expérience. Il ajoute que pendant plusieurs années qu'il passa parmi eux, il n'entendit parler d'aucun vol (g).

APRÈS son naufrage, il eut le bonheur de sauver sa vie, & d'arriver à terre avec tous ses gens, mais nud, & dans un état déplorable. La vûte de son infortune toucha de compassion les Habitans du lieu. Ils lui firent entendre, par des signes, qu'ils lui offroient leur assistance, pour sauver ses effets & les débris de son Vaisseau. Un d'entr'eux, qu'il prit pour leur Chef, fit un monceau de sable; & l'ayant divisé en trois parties, dont il réserva deux, il offrit l'autre au Capitaine. Il vouloit dire que pour sa peine & celle de ses gens il demandoit les deux tiers des sommes qu'on pourroit sauver. Say, qui le comprit, & qui trouva ce partage trop inégal, branla la tête, pour faire connoître qu'il ne l'approuvoit pas. Alors le Chef Arabe fit une nouvelle division en deux parts égales; & prenant l'une, il donna l'autre au Capitaine. Le traité fut conclu à ce prix. On tira du Vaisseau treize ou quatorze mille livres, qui furent partagées avec une balance, dans laquelle le Chef eut grand soin que sa part ne fut pas plus forte que celle du Capitaine. Le Roi du Pays, touché aussi du malheur des Anglois, diminua volontairement, en leur faveur, les droits qu'il prenoit sur les marchandises, & se réduisit à deux pour cent, au lieu de quatre qu'il exigeoit des Etrangers (h).

LES Portugais avoient obtenu la liberté de s'établir à Mascate. Ils y exerçoient paisiblement leur Religion; & le Roi leur avoit accordé la permission d'y bâtir, non-seulement une Eglise, mais même un Collège. Les richesses qu'ils y acquirent par degrés les rendirent insolens. Ils entreprirent d'usurper l'autorité. Les Arabes, qui ont l'humeur douce & tranquille, souffrirent pendant quelque-tems cet abus avec une patience extraordinaire. Mais le voyant monter à l'excès, & commençant à craindre qu'ils ne se rendissent entièrement maîtres de la Ville, ils les y assiégèrent avec une Armée nombreuse. La défense des Portugais fut longue & courageuse. Ils se renfermèrent dans leur Eglise & leur Collège, dont ils firent comme une double Citadelle. Mais leurs Ennemis ayant fermé tous les passages par lesquels ils pouvoient espérer du secours, s'étoient emparés des hauteurs qui dominoient ces deux Postes. Enfin les Portugais, qui ne recevoient point de Goa, ni de leurs autres Etablissements, l'assistance à laquelle ils s'étoient attendus, s'embarquèrent secrètement dans deux ou trois Vaisseaux qui étoient dans le Port, & profitèrent de la liberté qu'on leur laissa de se retirer. On voyoit encore les trous, que le canon des Arabes avoit faits pendant le Siège à leur Eglise & à leur Collège (i). Depuis cette guerre, l'antipathie est devenue si vive entre les deux Nations, que dans tous les lieux où le Commerce les conduit, elles ne cherchent qu'à se ruiner mutuellement. Les Arabes ne le cèdent point aux Portugais en courage, & sont toujours les plus forts sur Mer. Ils ne parlent jamais d'eux, sans

OVINGTON.
1692.

Ce qui arriva parmi eux au Capitaine Say, après son naufrage.

Les Portugais chassés de Mascate.

Haine entre les Portugais & les Arabes.

(g) Pag. 136.

XI. Part.

(h) 137. & 138.

V v

(i) Pag. 141.

OVINGTON.
1692.

fans quelque terme de mépris. Leurs Vaisseaux portent quelquefois jusqu'à cinq cens hommes; & comme ils partent toujours bien escortés, les Portugais s'efforcent de les éviter, ou n'en viennent guères aux mains fans disadvantage (k).

Avec quelle douceur les Prisonniers sont traités à Mascate.

LES Arabes de Mascate traitent leurs Prisonniers de guerre avec une civilité, fort éloignée de la barbarie qu'on attribue à leur Nation. Loin d'en faire des Esclaves, ils ne leur imposent aucun office servile, ils leur assurent une vie tranquille, & leur fournissent chaque jour une abondante nourriture. S'ils s'efforcent de leur faire embrasser le Mahométisme, c'est par de simples exhortations ou par des promesses. Aussi la plupart de leurs Captifs prennent-ils du goût pour des chaînes si douces, & ne pensent-ils point à la fuite (l).

Divers Ports, peu connus des Européens.

L'AUTEUR ayant eu l'occasion de visiter plusieurs autres Ports de cette Côte, qui sont peu connus des Européens, rassemble ici ses observations, pour les faire servir de supplément à ce que d'autres Voyageurs ont écrit avant lui (m).

Temps de la Navigation pour la Mer-rouge.

LES Vaisseaux, dit-il, qui vont de Surate à la Mer-rouge, partent ordinairement vers le mois de Mars. Ils arrivent au terme de leur Navigation vers le milieu d'Avril, ou du moins avant le 20; car ceux qui n'y sont pas avant ce tems trouvent des vents contraires, qui leur ferment l'entrée de cette Mer. Ils sont alors obligés de passer l'Isle de *Socotra*, & de se mettre à l'abri du Cap de *Guardafu*, pour éviter la violence des courans, qui règnent le long des Côtes de l'Arabie. Les Pilotes se croient hors de danger lorsqu'ils ont doublé ce Cap (n).

Port de Dofar.

A cent cinquante miles du Cap de *Guardafu*, vers l'Occident, on rencontre une petite Isle blanche, après laquelle on trouve plusieurs Villes de Commerce sur la Côte de l'Arabie heureuse. La première, qu'Ovington ait visitée, se nomme *Dofar*, Place médiocre, dont les Habitans connoissent peu les loix de l'hospitalité. Ils sont trompeurs dans le Commerce & sans égards pour les Etrangers. Leurs marchandises sont l'*Oliban*, les noix de coco & le beurre. Ils professent le Mahométisme, avec un zèle si extraordinaire, que la plupart se vantent d'être favorisés des inspirations du Ciel. Le Roi du Pays a des démêlés fréquens avec les Rois de *Ser* & de *Cassen*, ses voisins; mais rarement jusqu'aux dernières violences de la guerre, qui sont l'effusion du sang (o).

Port de Cassen.

A l'Occident de *Dofar*, on trouve *Cassen*, au quinzième degré. Le Port de cette Ville est à couvert des vents d'Ouest, & fort exposé à ceux de l'Est. La Place n'a rien de remarquable par ses édifices & ses fortifications. Les Habitans sont si pauvres, que le Roi du Pays est obligé d'exercer le Commerce, pour soutenir sa dignité. Il lui vient quelques Bâtimens chargés de riz, de dattes, & d'une espèce d'habillement de poil qui se fait en Perse, & qu'on échange pour de l'oliban, de l'aloes & du beurre. Ses sujets, occupés des simples nécessités de la vie, ne pensent qu'à se les

(k) *Ibidem*.

(l) Pag. 142.

(m) Voyez les Relations du premier Tome

de ce Recueil, sur-tout celle de Castro.

(n) *Ibidem*, pag. 154.

(o) *Ibid.* pag. 157.

proc
mép
écus
une
vice
lorsq
au c
pour
est M

O
ble p
Port
de C
beur
Pr
& de
étoie
le Ro
Princ
la pos
riches
Etats
Aden

Ad
toit c
de l'A
Contr
maiso
mont
Ville
auroit
la mo
bitans
la my
Avril

A
de Ba
de ce
décou
passag
aussi-
au M
Gella
A

(p)

(q)

procurer par des échanges, & portent l'indifférence pour l'argent jusqu'au mépris. Cependant ils ont quelques monnoyes courantes, telles que des écus, des *Abassis*, des *Mamodes*; & pour petite monnoye, ils employent une espèce de graine, qui se compte par poignée. La friponnerie est un vice si bien établi dans cette Nation, qu'on y croit une chose bien acquise, lorsqu'on se l'est procurée par quelque fraude. Elle n'est pas moins livrée au crime que la bienséance défend de nommer. Le tems le plus propre pour entrer dans le Port de Cassen, & par conséquent pour le Commerce, est Mai, Juin & Juillet.

ON trouve ensuite une autre Ville, nommée *Ser*, beaucoup plus estimable par l'honnêteté de ses Habitans, & plus célèbre par la bonté de son Port, qui attire les Vaisseaux de Mascate, de Bander-Abassi, de Surate, de Galla & de tous les Ports de la Côte d'Ethiopie. Ils y chargent du beurre, de la myrrhe, des esclaves, de l'oliban & de l'aloès.

PLUS loin, au douzième degré de latitude, est une des plus anciennes & des plus agréables Villes de l'Arabie. C'est *Aden*, dont les Portugais étoient autrefois les Maîtres, mais que les Turcs leur enlevèrent; comme le Roi d'*Yemen* l'a prise ensuite aux Turcs, pour l'unir à ses Etats. Ce Prince porte le nom de Roi d'*Yemen*, qui signifie *Arabie heureuse*; nonqu'il la possède toute entière, mais parceque l'étendue de son Royaume & ses richesses le rendent fort supérieur à tous les autres Rois de l'Arabie. Ses Etats s'étendent l'espace de quatre cens miles sur la Mer-rouge, depuis Aden jusqu'à *Geron* (p).

ADEN étoit autrefois (q) un des plus fameux Ports de cette Côte. C'étoit comme un Magasin général des marchandises du Mogol, de la Perse, de l'Arabie & de l'Ethiopie. On y trouvoit des Marchands de toutes ces Contrées, qui s'y établissoient pour la facilité de leur Commerce. Les maisons y étoient propres & bien bâties. On voyoit, sur le sommet des montagnes, quantité de Châteaux qui formoient un spectacle agréable. La Ville étoit naturellement si bien fortifiée, que par mer & par terre, elle auroit pu se défendre avec peu de Soldats contre un Ennemi puissant. Mais la moleste ordinaire des Orientaux a fait perdre tant d'avantages aux Habitans. Tout leur Commerce est borné aujourd'hui au café, à l'aloès, à la myrrhe & à l'oliban. Les mois favorables pour l'entrée du Port sont, Avril, Mai, Juin, Juillet, & une partie du mois d'Août.

AU-DE-LÀ d'Aden, on découvre les sept Isles, qui forment le détroit de Babel-Mandel, & proprement l'entrée de la Mer-rouge. La principale de ces petites Isles se nomme *Babbs*. Avant que d'arriver à ce détroit, on découvre un terrain élevé, avec une ouverture, qu'on prendroit pour un passage qui conduit dans la Mer-rouge: mais l'Isle de *Babbs*, qui se présente aussi-tôt, empêche qu'on ne puisse s'y tromper. Cette ouverture, qui est au Midi de la terre, sert à la décharge d'une grande Rivière qui mène à *Gella*, un des plus grands Ports d'Ethiopie.

A quinze lieues du détroit, on arrive à *Mocka*, qui fans avoir plus de

(p) Pag. 162.

(q) On en a vû la description au premier

Tome. Ovington ne remarque que les différences présentes.

OVINGTON.
1692.

Port de Ser.

Port d'Aden.

Décadence
du Port d'Aden.Détroit de
Babel-Mandel, & ses
Isles.Gella, grand
Port d'Ethiopie.Etat de
Mocka.

OVINGTON.
1692.

deux cens ans d'antiquité, est devenu le principal Port de la Mer-rouge. Il est aussi fréquenté par les Vaisseaux de l'Europe que par les Indiens, & l'on y trouve des Marchands de toutes les Nations du Monde. La principale marchandise qu'ils en tirent est le café, qui s'y trouve en abondance. Il en vient beaucoup à *Betlesuck*, à *Sonany*, à *Ajab* & dans d'autres lieux, mais si mal emballé que c'est un embarras considérable pour les Marchands. Le prix est environ quarante écus le *Babar*. Cette espèce de fève est sujette à la nielle, comme le bled. Elle croît près des eaux. Chaque gouille a toujours deux grains, qui se séparent lorsqu'elle est ouverte. La feuille ressemble, en grandeur, à celle du laurier; mais elle est plus claire. L'arbre est petit, & ne porte pas long-tems; mais on a soin de le remplacer.

Privilège
des Euro-
péens.

LES Européens payent, à *Mocka*, trois pour cent, de tout ce qu'ils font entrer ou sortir. Ils ont le privilège de pouvoir mettre leurs marchandises dans les maisons qu'ils louent, sans être obligés de les porter à la Douane. Les autres Marchands payent deux de plus pour cent, c'est-à-dire, cinq; & sont assujettis à la visite de leurs marchandises. Tout ce qui se vend ou qui s'achète au poids est porté à la Douane pour y être pesé. Le *Babar* de *Mocka* est de quatre cens vingt livres. Il contient quinze *Fraffels*, chacun de vingt-huit livres. Le *Fraffel* contient dix *Manns*; le *Mann*, quarante *Tuckeas*, & le *Tuckea* dix *Coffilas*. Les mesures creuses, pour les choses liquides, sont le *Teman*, qui contient quarante *Memecdas*. Chaque *Memecda* fait trois pintes d'Angleterre, ou trois chopines de France. Les mesures de longueur, qui servent à mesurer les toiles & les étoffes de soye, sont de vingt-quatre pouces, & s'appellent *Covit* ou *Guz*. On vend aussi les toiles & les étoffes à la pièce.

Poids &
Mesures.

Monnoyes.

LES monnoyes se prennent au poids, suivant leur degré de finesse. Ce sont des écus de toutes les espèces, & des ducats de Venise, d'Allemagne, de Barbarie, de Turquie & d'Egypte. On nomme *Comasses*, de petites monnoyes qui changent de valeur, suivant la volonté du Gouverneur Turc. Les comptes se font par *Cabeers*, dont quatre-vingt font un écu; comme ceux de France se font par sous & par livres (r).

Port de Mo-
sach.

MOSACH, autre Port à dix lieues de *Mocka* au Nord-Ouest, n'est renommé parmi les Indiens que par le Commerce du sel. Ce Port est voisin de *Zebith* & de *Betlesuck*. Il n'est séparé que par trois lieues de Mer, d'une Ile nommée *Jutor*, qui avoit autrefois un Volcan.

Ile d'Ho-
medda.

HODECDA est une Ile à soixante miles de *Mocka*, environ au quatorzième degré cinquante minutes de latitude, où l'on trouve une anse très-commode pour la construction des Vaisseaux, & un fort bon Port. On y apporte quantité de café des lieux voisins.

Ile de Co-
moran.

COMORAN est une autre Ile, avantageusement située au quinzième degré vingt minutes, & longue de dix miles sur deux de largeur. Le terroir en est bon; mais les Habitans sont d'un caractère si dangereux, qu'on leur a donné les noms de voleurs & de bandits. Une Baye, qui forme la partie Orientale de l'Ile, offre un mouillage sûr, à l'abri des vents & des orages.

Mais

(r) Pag. 168 & précédentes.

Mais l'Isle même n'a pas d'autre avantage que celui de fournir aux Vaisseaux de l'eau excellente, des bestiaux & du poisson. Elle n'est éloignée de la terre ferme que d'un mile.

DEPUIS 1687, que les Anglois, pour se vanger du Mogol, ont troublé le Commerce de Mocka & pillé les marchandises qu'on transportoit de cette Ville à Surate, les Vaisseaux de leur Nation n'osant y retourner, ont fait choix, dans la même Mer, d'une autre Ville nommée *Lobia*, au quinzième degré quatre minutes. Leur exemple y a conduit quantité de Marchands & de Vaisseaux Indiens. Mais l'entrée du Port est dangereuse, sans le secours des Pilotes du Pays (s).

GEZEON, au dix-septième degré, est le dernier Port qui mérite quelque attention sur cette Côte. La pêche des Perles le rend célèbre & procure des richesses considérables aux Banians. L'Isle de *Fersham*, qui en est éloignée de trois lieues, est remarquable par la même pêche, & par la grande quantité de bled qu'elle envoie dans toutes les parties de l'Arabie heureuse.

DE Gezeon à *Camphida*, il ne se trouve aucun Port favorable au Commerce; & quand la Nature en auroit formé, les Arabes de ce Canton, qui sont des brigands, accoutumés à vivre de rapine, ne permettroient pas aux Marchands d'en approcher. *Camphida*, situé au dix-neuvième degré cinq minutes, est une Ville dont les Turcs avoient acquis depuis peu la possession. Ils y ont un Gouverneur, avec cinquante Soldats; autant pour la sûreté des droits, dans un Port où quantité de gens débarquent pour se rendre à la Mecque, que pour contenir leurs nouveaux sujets dans la soumission (t).

QUELQUES autres remarques, que l'Auteur paroît avoir empruntées des Mémoires d'autrui, n'ajoutent rien, pour la connoissance de cette Mer, au sçavant Journal de Jean de *Castro* (v).

APRÈS un séjour de trois ans dans divers Comptoirs Anglois, Ovington, voyant son Vaisseau prêt à remettre à la voile, ne put résister à l'impatience de revoir sa Patrie. Il remonta sur le *Benjamin*, le 14 de Février 1693. Le Voyage fut non-seulement heureux, mais agréable, jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, où le Vaisseau Anglois arriva le 16 de Mai. Il y trouva dix Bâtimens de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, tous richement chargés, qui en attendoient quelques autres des Indes, pour mettre ensemble à la voile. Il en étoit parti, depuis peu, six pour la Hollande. Cette Compagnie, suivant les lumières d'Ovington, entretient au moins cent Vaisseaux, qui lui apportent d'immenses richesses. A ne parler, dit-il, que de Surate, où son Commerce n'est pas comparable à celui qu'elle fait dans les autres endroits des Indes, & n'en est au plus que la vingtième partie, on compte que le profit qu'elle en tire monte à quinze cens mille florins (x).

Ovington.
1692.

Port de Lobia où les Anglois ont porté leur Commerce.

Gezeon, Port célèbre par la pêche des Perles.

Port de Camphida.

1693.

Retour de l'Auteur dans sa Patrie.

Richesse du Commerce Hollandois.

LA

(s) *Ibid.* pag. 173.

(t) Pag. 175.

(v) Voyez le premier Tome de ce Recueil.

(x) Pag. 186. L'Auteur parle, dit-il, sur des témoignages certains.

OVINGTON.
1693.

LA description qu'on a déjà donnée de la Colonie Hollandoise du Cap de Bonne-Espérance & de tout ce qui appartient au Pays (y), doit laisser peu de curiosité au Lecteur pour les remarques d'Ovington. Quinze jours qu'il passa au Cap ne peuvent l'avoir mis en état d'étendre ses lumières aussi loin que *Kolben*, qui s'y étoit établi, pendant plusieurs années, dans la seule vûe de rassembler tous les matériaux dont il a composé son Ouvrage.

Stratagème,
qui sauve le
Vaisseau d'O-
vington.

LE *Benjamin* leva l'ancre, le 2 de Juin, avec les Hollandois. Une tem-
pête furieuse, qui le sépara de cette Flotte, & la rencontre de deux Arma-
teurs François, dont il ne se garantit que par un stratagème, en faisant le-
ver tout-d'un-coup toutes ses voiles & paroître tout son monde, pour faire
croire que c'étoit un Vaisseau de guerre bien armé, furent les seules avan-
tures qui lui causèrent de l'embarras dans sa route. Il arriva le 18 Septem-
bre à Kingale, en Irlande, où, pour rendre grâces au Ciel du succès de leur
Navigation, le Capitaine, les Officiers & les Matelots firent entr'eux la
somme de vingt-huit livres sterlings, qui fut distribuée aux pauvres de la
Ville; & l'on mit dans l'Eglise une inscription, pour conserver la mémoire
de cette aumône. La crainte des Armateurs François obligea le *Benjamin*
d'attendre long-tems une escorte, avec laquelle il se rendit enfin, le 5 Dé-
cembre, à Gravesand.

(y) Voyez la Relation de *Kolben* au
sixième Tome de ce Recueil.

Nota. A la suite de cette Relation, Mr.
Prevost donne un *Voyage de Pierre William-
son Floris au Golfe de Bengale*, qui, dit-il,
„ a été oublié par les Auteurs Anglois,
„ quoiqu'il eût le même droit qu'un grand
„ nombre d'autres Marchands, de trouver
„ place dans les premières Parties de ce
„ Recueil. Mais c'est malheureusement
Mr. Prevost qui ne se souvient plus de l'a-

voir traduit lui-même. On peut le voir au
Tome II. de notre Edition, pag. 307; &
comme ce premier Extrait est beaucoup plus
ample & plus exact que le dernier, nous
ne balançons point de supprimer celui-ci,
pour épargner au Public le désagrément de
lire deux fois les mêmes choses. Si Mr.
Prevost étoit susceptible de bon conseil, il
feroit fort bien de laisser en paix les *Anglois*
& les *Hollandois*, puisqu'il y a si peu d'hon-
neur, pour lui, à gagner avec eux. R. d. E.

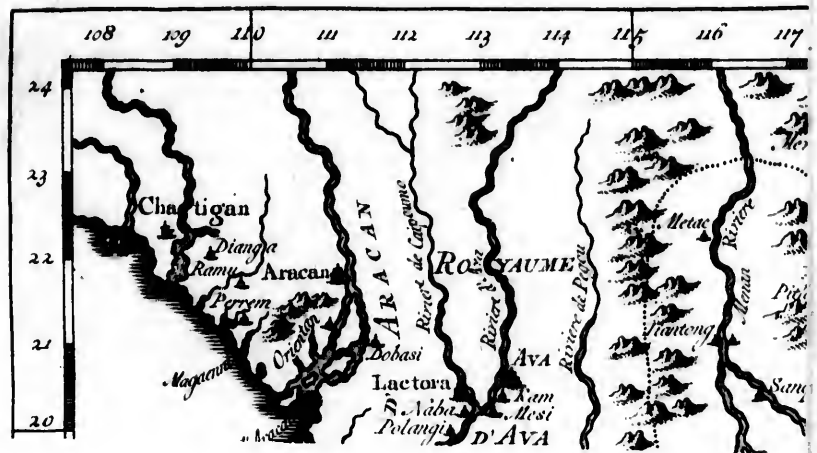


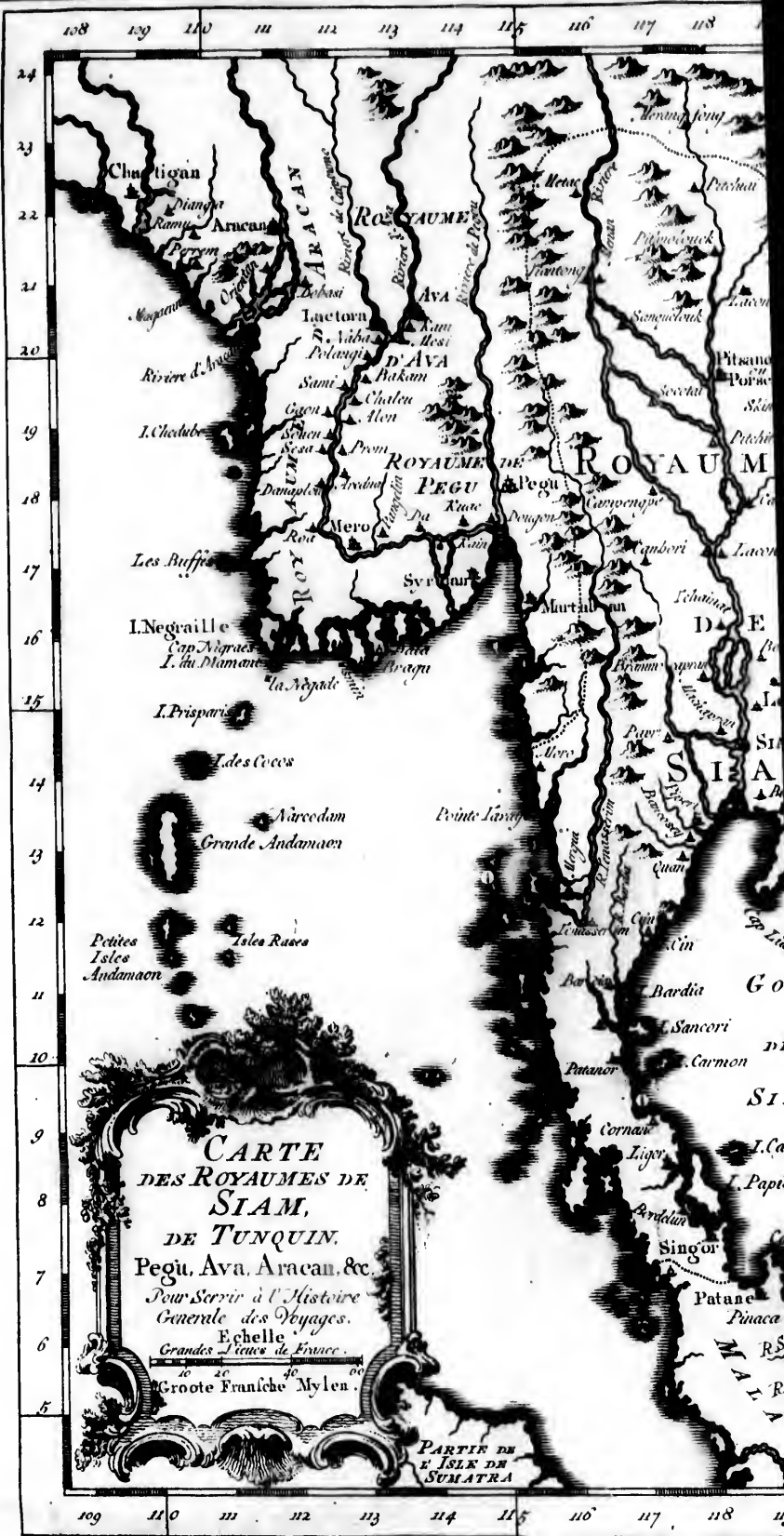
Cap de
laisser
Quinze
les lu-
nnées,
sé fon

ne tem-
Arma-
fant le-
r faire
s avan-
eptem-
de leur
eux la
s de la
émoire
enjamin
e 5 Dé-

voir au
307; &
coup plus
er, nous
celui-ci,
ément de
Si Mr.
conseil, il
es Anglois
eu d'hon-
R. d. E.

cription



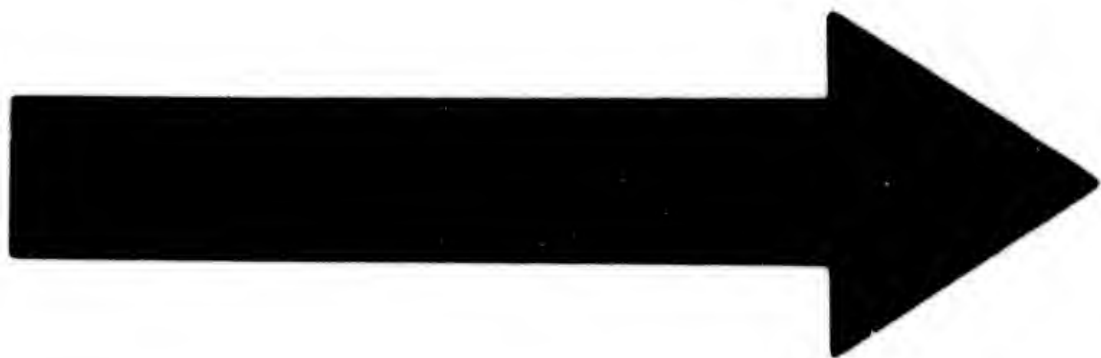


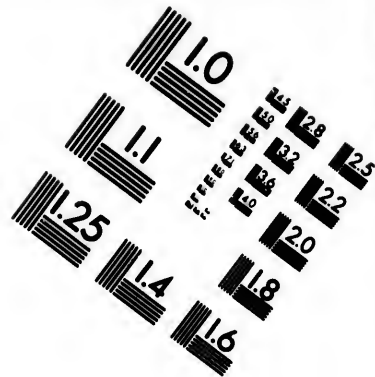
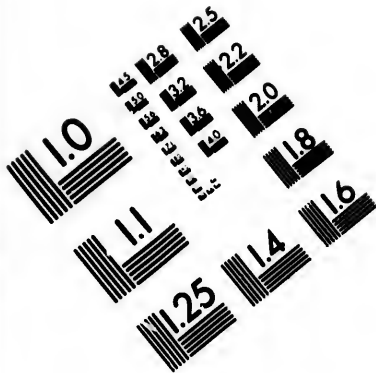
J. N. decc.

KAART DER KONINGRYKEN SIAM, TONKIN,
 Pegu, Ava, Aracan, &c.
 Om te dienen tot de HISTORISCH

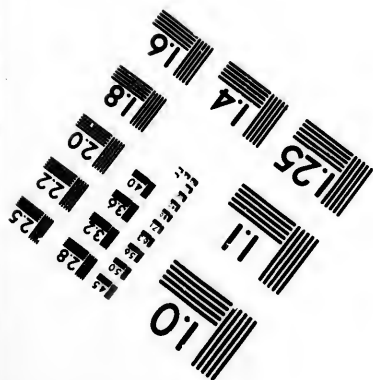
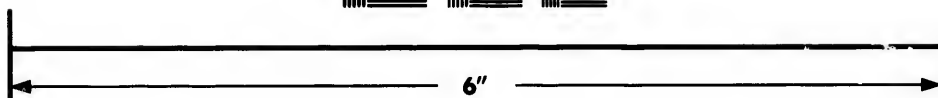
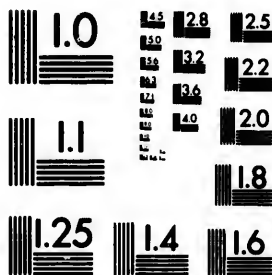


SIAM, TONKIN, PEGU, AVA, ARAKAN. &c.
 de HISTORISCHE BESCHRYVING der REIZEN.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**

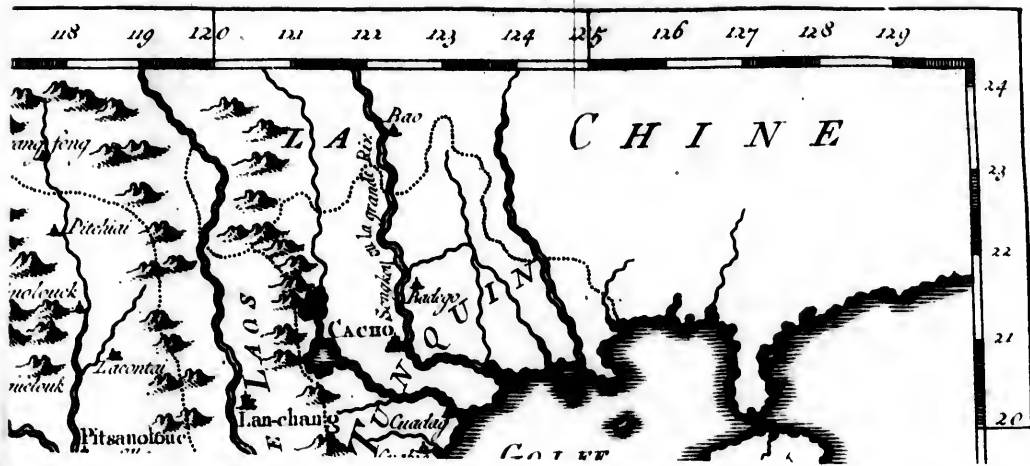


**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
E E E E E
128 125
132 122
136 120
118

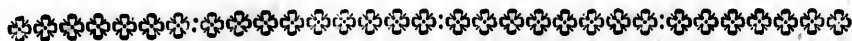
11
10
13
12



F
 Pay
 con
 tou
 été
 l'ac
 cett
 mo
 se c

O
 le la
 au l
 Nigr
 ce q
 quêt
 L
 eupe
 mon
 de r
 teau
 mes
 Sièg
 féc e
 mod
 quar
 cana
 l'aut
 ce,
 que
 L
 voit
 serv
 liées

(a
 donn



Description du Royaume d'Arrakan.

EN traversant le Golfe de Bengale & les bouches du Gange, pour passer du Royaume de Golkonde à la Côte opposée, on aborde dans un Pays peu fréquenté des Vaisseaux Européens, parcequ'il n'a point de Port commode pour leur grandeur, mais dont le nom se trouve néanmoins dans toutes les Relations, & fait desirer des éclaircissements qui n'ont jamais été que fort incertains sur le témoignage des Indiens. *Daniel Scheldon*, Facteur de la Compagnie Angloise, ayant eu l'occasion de pénétrer dans cette Contrée, apporta tous les soins à la connoître, & dressa un Mémoire de ses observations, qu'Ovington reçut de lui, à Surate, & qu'il se chargea de publier.

INTRODUCTION

§. I.

Description Géographique.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
D'ARRAKAN.

CE Pays, ou ce Royaume, porte le nom d'*Arrakan* ou d'*Orrakan*. Il a pour bornes, au Nord-Ouest, le Royaume de Bengale, dont la Ville la plus proche est *Chatigam* (a); au Sud & à l'Orient, le Pegu, & au Nord le Royaume d'Ava. Il s'étend sur la Côte jusqu'au Cap de *Nigraes*. Mais il est difficile de marquer exactement ses limites, parce qu'elles ont été plusieurs fois étendues ou resserrées par diverses Conquêtes.

Bornes du
Royaume
d'Arrakan.

LA Capitale est *Arrakan*, qui a donné son nom au Pays. Cette Ville occupe le centre d'une vallée, d'environ quinze miles de circonférence. Des montagnes hautes & escarpées l'environnent de toutes parts & lui servent de remparts & de fortifications. Elle est défendue d'ailleurs par un Château si fort, que le Roi de *Brama*, l'ayant assiégée avec trois cens mille hommes, & quarante mille éléphants, se vit obligé de lever honteusement le Siège. Il y passe une grande Rivière, que *Magin* appelle *Chaberis*, divisée en plusieurs petits ruisseaux, qui traversent toutes les rues pour la commodité des Habitans. Ils se réunissent en sortant de la Ville, qui est à quarante-cinq ou cinquante miles de la Mer; & ne formant plus que deux canaux, ils vont se décharger dans le Golfe de Bengale; l'un à *Crietan*, & l'autre à *Dobazi*: deux Places qui ouvreroient une belle porte au Commerce, si les marées n'y étoient si violentes, fut tout dans la pleine Lune, que les Vaisseaux n'y entrent point sans danger.

Capitale &
sa situation.

LES Edifices communs d'Arrakan sont fort pauvres. Cependant on y voit plusieurs grandes Places, dont la forme n'est pas désagréable, & qui servent de marchés. Les maisons sont composées de pièces de bambou, liées avec des cannes fort souples, qui tiennent lieu de cloux. Mais, dans

Edifices
d'Arrakan.

(a) Cette Ville a été nommée mal à propos *Bengale*, par les Portugais, qui lui ont donné le nom du Royaume.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
D'ARRAKAN.

Richesse
incalculable
du Palais du
Roi.

les Palais des Princes & de la Noblesse, on employe différentes sortes de bois; & le dedans est enrichi d'ornemens de sculpture & de peinture.

LE Palais du Roi est d'une grande étendue. Sa beauté n'égale pas sa richesse. Il est soutenu par des pilliers fort larges & fort élevés, ou plutôt par des arbres entiers, qu'on a couvert d'or. Les appartemens sont revêtus des bois les plus précieux que l'Orient fournisse, tels que le sandal, rouge ou blanc, & une espèce de bois d'aigle. Au-milieu du Palais est une grande salle, distinguée par le nom de *Salle-d'or*, qui est effectivement revêtue d'or dans toute son étendue. On y admire un dais d'or massif, autour duquel pend une centaine de lingots du même métal, en forme de pains de sucre, chacun du poids d'environ quarante livres. Il est environné de plusieurs statues d'or de la grandeur d'un homme, creusées à la vérité, mais épaisses néanmoins de deux doigts, & ornées d'une infinité de pierres précieuses, de rubis, d'émeraudes, de saphirs, de diamans d'une grosseur extraordinaire, qui leur pendent sur le front, sur la poitrine, sur les bras, & à la ceinture. On voit encore, au milieu de cette salle, une chaise carrée de deux pieds de large, entièrement d'or, qui soutient un Cabinet, d'or aussi, & couvert de pierres précieuses. Ce Cabinet renferme deux fameux pendans, qui sont deux rubis, dont la longueur égale celle du petit doigt, & dont la base approche de la grosseur d'un œuf de poule. Ces joyaux ont causé des guerres sanglantes entre les Rois du Pays, non-seulement par rapport à leur valeur, mais parce que l'opinion publique accorde un droit de supériorité à celui qui les possède. Les Rois d'Arrakan, qui jouissoient alors de cette précieuse distinction, ne les portoient que le jour de leur couronnement.

ON voit, dans un autre appartement du Palais, la statue d'un Roi de Brahma, qui fut massacré par ses Sujets. Elle est si bien faite, qu'on ne peut la regarder sans admiration. Comme c'est un des Saints du Pays, auquel on attribue le pouvoir de guérir les maladies, sur-tout le flux de sang, elle est visitée par un grand nombre d'Adorateurs.

LA Ville d'Arrakan renferme six cens Pagodes ou Temples. On fait monter le nombre de ses Habitans à cent soixante mille. Le Palais royal est sur le bord d'un grand Lac, diversifié par plusieurs petites Isles, qui sont la demeure d'une sorte de Prêtres, auxquels on donne le nom de *Raulins*. On voit, sur ce Lac, un grand nombre de Bateaux, qui servent à diverses commodités, sans communication néanmoins avec la Ville, qui est séparée du Lac par une digue. On prétend que cette digue a moins été formée pour mettre la Ville à couvert des inondations, dans les tems tranquilles, que pour l'inonder dans un cas de guerre où elle seroit menacée d'être prise, & pour l'ensévelir sous l'eau avec tous ses Habitans.

LE bras de la Rivière, qui coule vers Orietan, offre un spectacle fort agréable. Ses bords sont ornés de grands arbres toujours verts, qui forment un berceau continuel, en se joignant par leurs sommets, & qui sont couverts d'une multitude de paons & de singes, qu'on voit sauter de branches en branches. Orietan est une Ville, où, malgré la difficulté de l'accès, les Marchands du Pegu, de la Chine, du Japon, de Malaca, d'une par-

partie
d'abo
nant
couro
est C
toùjo
monta
ce lie
leur d
feroce
verien

EN
Mer;
est for
il faut
du Peg
quarti
Idole d
un pie
que.
Roi de
positio
ciliere

LA
Diang
elle est
Côte,
Port d
gale,
pas me
qu'elle
le est
malgre
joindre
gol, q
te à la
nombre
ils fur
rer dan

Au
& de
à celui
qui les

(b)
tracan;
Eurang-
XI.

partie du Malabar, & de quelques parties du Mogol, trouvent le moyen d'aborder pour l'exercice du Commerce. Elle est gouvernée par un Lieutenant général, que le Roi établit à son couronnement, en lui mettant une couronne sur la tête, & lui donnant le nom de Roi, parceque cette Ville est Capitale d'une des douze Provinces du Royaume d'Arrakan, qui sont toujours gouvernées par des têtes couronnées. On voit près d'Orietan une montagne, nommée *Naum*, qui donne son nom à un Lac voisin. C'est dans ce lieu qu'on relègue les criminels, après leur avoir coupé les talons pour leur ôter le moyen de fuir. Cette montagne est si escarpée, & les bêtes féroces y sont en si grand nombre, qu'il est presque impossible de la traverser.

En remontant, on trouve la Ville de *Perrem*, qui est voisine aussi de la Mer; &, plus loin de quelques journées, celle de *Ramu*. Mais la route est fort dangereuse. Par Mer, il s'élève souvent des tempêtes. Par terre, il faut traverser les montagnes de *Pré*, qui séparent le Royaume d'Arrakan du Pegu, & qui sont remplies d'animaux sauvages. On distingue, dans ce quartier, une montagne nommée *Pora*, qui signifie, dans la langue du Pays, *Idole* ou *Dieu*. Elle tire ce nom d'une grande Idole, qui est au sommet, sur un piedestal, les jambes croisées, & qui fait l'objet de la superstition publique. Ce Canton est arrosé par une Rivière, d'où l'on a voulu persuader au Roi de tirer un Canal jusqu'à la Ville d'Arrakan: mais il a rejeté une proposition qui ouvrirait l'entrée de ses Etats aux Puissances voisines, & qui faciliteroit leurs courses jusqu'à sa Capitale.

La dernière Ville de quelque considération, qui soit sur cette Côte, est *Dianga* ou *Diango*, qui paroît appartenir au Royaume de Bengale, dont elle est frontière, comme celle de *Chatigam*. Les autres Places de la même Côte, qui dépendent du Roi d'Arrakan, sont *Coromotia*, *Sedoa*, *Zara* & le Port de *Magaeni*. On y peut joindre l'Isle de *Sundiva*, dans le Golfe de Bengale, à vingt milles au plus de la terre ferme d'Arrakan. Cette Isle n'a pas moins de cent milles de tour. On y fait une si grande quantité de sel, qu'elle en peut fournir chaque année la charge de deux cens Vaisseaux. Elle est tellement fortifiée par la Nature, qu'il seroit impossible d'y aborder malgré ses Habitans. Aussi les Portugais ont-ils toujours souhaité de la joindre à leurs Conquêtes. Ils l'avoient enlevée, en 1602, au Grand-Mogol, qui en avoit depouillé le Prince légitime, & qui consentit dans la suite à leur abandonner ses prétentions. Mais n'étant point en assez grand nombre pour résister tout à la fois aux Insulaires & au Roi d'Arrakan (b), ils furent contraints de céder leur établissement à ce Prince, & de se retirer dans diverses Places du Bengale.

Au Nord du Royaume d'Arrakan, sont les Villes d'*Affaram*, de *Tipora* & de *Chacomas*, que l'on dit être les Capitales d'autant de Royaumes soumis à celui d'Arrakan. Mais l'Auteur, qui ne put les visiter, croit que ceux qui les gouvernent ne sont que des Vicerois, qui portent cependant le titre de

DESCRIPTION
DU ROYAUME
D'ARRAKAN.

Orietan, &
son Gouver-
neur couron-
né.

Villes de
Perrem & de
Ramu.

Montagne &
Idole de
Pora.

Dianga &
autres Villes.

Isle de Sun-
diva, & ses
avantages.

Villes d'Af-
saram, de
Tipora & de
Chacomas.

(b) L'Édition de Paris dit ici Roi d'*Affaracan*; mais c'est une faute d'impression. *Eurang-Zeb* s'empara de l'Isle en 1666, par

la trahison des transfuges Portugais d'Arrakan. R. d. E.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
D'ARRAKAN.

de Rois, comme ceux dont il a déjà parlé. Il n'apprit rien de ces Villes, si ce n'est qu'étant des Places frontières, elles ont de bonnes garnisons. Tavernier rapporte qu'il rencontra, dans ses Voyages, trois Marchands de Tipora, qu'il appelle *Tipra*; qu'ils aimoient fort à boire, & qu'ils lui dirent qu'il n'y avoit rien dans leur Pays qui convînt aux Etrangers; qu'il s'y trouvoit à la vérité une mine d'un or fort bas, & de la soye qui est fort grosse; mais que ces deux choses faisoient le revenu du Roi, qui ne tire aucun subside de ses Sujets; excepté que ceux qui ne sont pas d'un rang, qu'on peut comparer à la Noblesse de l'Europe, sont obligés, tous les ans, de travailler six jours, pour le Roi, à la mine d'or ou à la soye.

Port de Dobazi.

Isle de Munay, célèbre par ses Pagodes.

EN sortant d'Arrakan par le bras méridional de la Rivière, on se rend à Dobazi, Ville dont le Port est très-fréquent par les Indiens. De-là, suivant la Côte, on arrive à *Chudabe*, qui est un Port assez commode (c). Près de *Chudabe* est le Cap *Nigraes*, & l'Isle de *Munay*, célèbre par ses Pagodes, ou ses Temples, entre lesquels on en voit un qui se nomme *Quiay-figrau*, ou le Temple du Dieu des atômes du Soleil; & un autre nommé *Quiay-Doces*, ou le Temple du Dieu des affligés de la Terre. Cette Isle n'est pas moins remarquable par la résidence du Chef des *Raulins*, qu'on nomme *Xoxom-Pongri*. C'est le Chef de tous les Prêtres & les Ministres de la Religion. C'est lui qui règle tout ce qui concerne le culte. Sa personne est si respectée, que le Roi même lui donne toujours la droite, & ne lui parle jamais sans lui faire une révérence profonde. *Mendez-Pinto*, qui parle de cette Isle, la place dans le Royaume de Pegu. Il assista aux funérailles d'un de ces grands hommes, qu'il appelle les *Raulins de Munay*. Mais l'Auteur, passant sur cette description, remarque seulement que le Roi & tous les Seigneurs sont obligés de suivre le corps, & que c'est le Roi qui fait les fraix des funérailles. Ils montent, dit-il, à cent mille ducats, sans compter les habits que ce Prince & la Noblesse donnent à quarante mille Prêtres.

Ville de Siriam, & ce qu'elle a de remarquable.

EN quittant *Munay* & doublant le Cap de *Nigraes*, on se rend à *Siriam*, dont quelques-uns font la dernière Ville du Royaume d'Arrakan, quoique d'autres la mettent dans le Pegu. On convient néanmoins de sa situation, puisque tout le monde la place aux confins des deux Empires. Ce fut dans cette Ville que le Roi d'Arrakan se retira avec son Armée victorieuse, après avoir pillé la Ville de *Tangu*, qui appartenoit au Roi de *Brama*, & dans laquelle il avoit trouvé non-seulement de grandes richesses, mais encore l'éléphant blanc & les deux Rubis auxquels la prééminence de l'Empire est attachée. *Siriam* n'a plus son ancienne splendeur. Elle étoit autrefois la Capitale d'un Royaume, & la demeure d'un Roi. On voit encore les traces d'une forte muraille, dont elle étoit environnée. Le dernier Roi y ayant été assiégé par le Roi de Pegu, avec une Armée innombrable, soutint un si long Siège, que le tiers des Habitans y périt. Enfin, réduit à l'extrémité, il aima mieux s'empoisonner, que de tomber entre les mains de son Ennemi, qui s'empara de ses trésors, & transporta dans le Pegu toute la Noblesse

(c) Il y a une Isle, dans ces environs, qui se nomme *Cbudabe*; mais si c'est la même chose que *Cbudabe*, elle est assez éloignée du Cap *Nigraes*. R. d. E.

blesse du Pays. De Siriam à Arrakan, on peut faire le Voyage sur une petite Rivière, qui va d'une Ville à l'autre.

APRÈS ces observations, auxquelles il manque d'avoir mieux fait connaître les distances des Villes, Sheldon passe aux mœurs & aux usages des Habitans.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
D'ARRAKAN.

§. II.

Mœurs & Usages d'Arrakan.

LES Habitans estiment, dans leur figure & dans leur taille, ce que les autres Nations regardent comme une disgrâce de la Nature. Ils aiment un front large & plat; & pour lui donner cette forme, ils appliquent aux enfans, dès le moment de la naissance, une plaque de plomb sur le front. Leurs narines sont larges & ouvertes; leurs yeux petits, mais vifs; & leurs oreilles pendantes jusqu'aux épaules, comme celles des Malabares. La couleur qu'ils préfèrent à toutes les autres, dans leurs habits & leurs meubles, est le pourpre foncé.

Figure des
Habitans.

On sert beaucoup de mets, dans leurs festins; mais l'Auteur n'en vit aucun qui fût capable de plaire aux yeux, ni de flatter le goût. Ils se font un mets délicieux des rats, des fouris & des serpens: jamais ils ne mangent de poisson qui ne soit pourri. Ils en font alors une espèce de moutarde, qu'ils mêlent avec leurs autres mets. Les pauvres employent à cet usage un poisson si puant, que l'odeur en est insupportable aux Étrangers. Les riches préfèrent un poisson moins corrompu, qu'ils adoucissent encore par d'autres mélanges. La mode, entre les Grands, est de faire servir sur leurs tables une centaine ou deux de petites assiettes, dont chacun choisit celle qui lui plaît. Ils n'ont pas l'usage du pain; mais ils y suppléent par du riz broyé, qu'ils réduisent en farine.

Leurs ali-
mens.

DANS leurs maladies, ils font appeler les *Raulins*, qui sont tout à la fois leurs Médecins & leurs Prêtres. Le Raulin souffle d'abord sur le malade & prononce quelques prières. Si cette cérémonie est sans effet, comme il arrive toujours, il ordonne un sacrifice à l'honneur de *Chior-Baos*, c'est-à-dire, du Dieu des quatre vents, auquel il ne manque pas d'attribuer la cause du mal. Ce sacrifice, qui se nomme *Calonco*, consiste dans l'immolation de plusieurs pièces de volaille & d'autres animaux gras, en aussi grand nombre que la fortune du malade le permet. On le recommence quatre fois pour les quatre vents; à moins qu'on ne s'aperçoive d'une prompte guérison. Toutes les viandes sont abandonnées aux Prêtres. Mais si le mal est opiniâtre, la femme du malade, ou son plus proche Parent, se charge d'une autre opération. On prépare une chambre, qui est ornée de riches tapis, & dans un coin de laquelle on dresse un Autel, avec une Idole dessus. Les Prêtres & les Parens du malade s'y assemblent. On les y traite pendant huit jours, avec toutes sortes de mets & de musique. La personne qui entreprend cette cérémonie est obligée de danser aussi long-tems qu'elle peut se soutenir sur ses jambes; & lorsque les forces commencent à lui man-

Leurs Mé-
decins & leurs
remèdes.

Pratiques
superstitieu-
ses.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
D'ARRAKAN.Adresse
des Prêtres.

Funérailles.

Ce que pro-
duit l'opinion
de la métemp-
sycose.Religion
du Pays.Forme des
Temples.

quer, elle prend, de la main, une corde qu'on laisse pendre exprès au plancher, pour lui servir d'appui; en continuant de danser jusqu'à ce qu'elle tombe entièrement épuisée. Alors la musique redouble, & tous les Spectateurs supposent que pendant son évanouissement, le Danseur converse avec l'Idole. Si sa foiblesse ne lui permet pas de continuer long-tems cet exercice, le plus proche Parent est obligé de prendre sa place. Le malade meurt ou se rétablit. Dans le second cas, on le porte au Temple, où il est oint d'huile & de parfums, depuis la tête jusqu'aux pieds. S'il meurt, le Prêtre déclare que les sacrifices & les cérémonies n'ont pas été agréables aux Dieux; & que s'ils n'ont pas accordé au mort une plus longue vie, c'est par un effet de leur bonté, & pour le récompenser dans un autre corps.

Les funérailles n'offrent pas moins de superstitions. Aussi-tôt qu'un homme est mort, on le met au milieu de sa Maison, où les Prêtres tournent autour du corps, en prononçant quelques prières, pendant que d'autres brûlent des parfums. Quelques Domestiques font le guet, & frappent sur de larges morceaux de cuivre, pour éloigner un chat noir, qu'on suppose toujours prêt à nuire aux morts. Si ce terrible chat passoit sur le cadavre, l'ame seroit obligée d'errer honteusement dans ce monde, privée du bonheur auquel elle étoit destinée. Avant que de porter le corps au bucher, on invite une autre sorte de Prêtres, qui se nomment *Graus*; & si quelque occupation les empêche de venir, c'est une marque que l'ame est condamnée à quelque malheureux sort. Les ornemens du cercueil sont proportionnés à la fortune du mort. Comme l'ancienne doctrine de la métempycose est établie dans la Nation, l'usage est d'y peindre des figures de chevaux, d'éléphans, de vaches, d'aigles, de lions, & des animaux les plus nobles, afin que l'ame puisse trouver un logement honorable. Cependant l'humilité porte quelques mourans à vouloir qu'on y représente des rats, des grenouilles, & d'autres animaux vils, comme une demeure qui convient mieux à leur ame corrompue. On porte le corps dans un champ voisin de la Ville, où il est réduit en cendre. Ce sont les Prêtres qui doivent mettre le feu au bucher; tandis que les Parens & les amis, vêtus de blanc, qui est la couleur du deuil, avec un ruban noir autour de la tête, versent des larmes & poussent des gémissemens.

La Religion n'est composée d'ailleurs que de superstitions ridicules. Les moindres événemens, tels que l'aboyement d'un chien, passent pour des présages considérables, sur lesquels on consulte les Prêtres. Outre les Idoles des Temples, qui sont en si grand nombre, qu'on en compte jusqu'à vingt mille dans un seul, chaque maison a les siennes, auxquelles les Habitans ne manquent pas d'offrir une partie des alimens qu'on leur sert. Ils portent leurs marques, imprimées, avec un fer chaud, sur les bras ou sur les épaules. Ils jurent par ces Dieux domestiques. Les personnes riches envoient quelques plats aux Temples.

Ces édifices, qui portent le nom de *Pagodes*, sont bâtis en forme de pyramide ou de clocher; plus ou moins élevés, suivant le caprice des Fondateurs. En hiver, on a soin de couvrir les Idoles, pour les garantir du froid;

froid,
célèbre
une pr
ne dan
jaune.
laisser
de fer
ont me
ce sang
Prêtres
tant de

LES
de Pon
rafés.
leur to
celibat
ques.
Rois d
ils font
premiè
struiser
aussi,
de leur

LE
un sièc
tes dan
ble, en
Flotte
de tren

LE
titre de
ce. Il
même.
les, qu
douze
fait élé
condui
quelle
nétré l
l'une a
qui lui
Il donn

LE
voisins
, de l

froid, dans l'espérance d'être un jour récompensé de cette attention. On célèbre, chaque année, une Fête, qui porte le nom de *Sansaporan*, avec une procession solennelle à l'honneur de l'Idole *Quiay-Pora*, qu'on promène dans un grand chariot, suivi par quatre-vingt-dix Prêtres vêtus de satin jaune. Dans son passage, les plus dévots s'étendent le long du chemin, pour laisser passer sur eux le chariot qui la porte; ou se picquent à des pointes de fer qu'on y attache exprès, pour arroser l'Idole de leur sang. Ceux qui ont moins de courage s'estiment heureux de recevoir quelques gouttes de ce sang. Les pointes mêmes sont retirées avec beaucoup de respect par les Prêtres, qui les conservent précieusement, dans les Temples, comme autant de reliques sacrées.

LES Prêtres, ou les *Raulins*, sont divisés en trois ordres, sous les noms de *Pongrins*, de *Pangians* & de *Xoxoms*. Ils sont tous vêtus de jaune & rasés. Les *Pongrins* portent une espèce de mitre, avec une pointe, qui leur tombe par derrière. Ils s'engagent, par un vœu, à l'observation du célibat. S'ils y manquent, ils sont dégradés & réduits à l'état des Laïques. Les uns vivent dans des Monastères magnifiques, fondés par des Rois ou par des Seigneurs; & d'autres dans leurs propres Maisons: mais ils sont tous soumis à un Chef, qu'ils nomment *Xoxom-Pongrin*. C'est à ce premier ordre de Prêtre que l'éducation des enfans est confiée. Ils les instruisent dans la connoissance de leur Religion & de leurs loix. On voit aussi, dans divers endroits du Royaume, des Hermites, à qui l'austérité de leur vie attire beaucoup de vénération.

LE Roi d'Arrakan est un des plus puissans Princes de l'Orient. Depuis un siècle, cet Etat a reçu beaucoup d'accroissement, par diverses Conquêtes dans les Royaumes de Pegu & de Bengale. Il fit une perte considérable, en 1605, dans une guerre contre les Portugais, qui lui ruinèrent une Flotte de cinq cens quarante voiles, & qui battirent par terre une Armée de trente mille hommes.

LE Gouvernement est entre les mains de douze Princes, qui portent le titre de Rois, & qui résident dans les Villes Capitales de chaque Province. Ils y habitent de magnifiques Palais, qui ont été bâtis pour le Roi même, & qui contiennent de grands Serrails, où l'on élève les jeunes filles, qu'on destine au Souverain. Chaque Gouverneur choisit, tous les ans, douze filles, nées la même année, dans l'étendue de sa Jurisdiction, & les fait élever aux dépens du Roi jusqu'à l'âge de douze ans. Ensuite, étant conduites à la Cour, on les fait revêtir d'une robe de coton, avec laquelle elles sont exposées à l'ardeur du Soleil, jusqu'à ce que la sueur ait pénétré leurs robes. Le Monarque, à qui l'on porte les robes, les sent l'une après l'autre, & retient pour son lit les filles dont la sueur n'a rien qui lui déplaît, dans l'opinion qu'elles sont d'une constitution plus saine. Il donne les autres aux Officiers de sa Cour (a).

LE Roi d'Arrakan prend des titres fastueux, comme tous les Monarques voisins. Il se fait nommer „ *Paxda*, ou Empereur d'Arrakan, possesseur „ de l'Eléphant blanc & des deux Pendans d'oreille, &, en vertu de cette

DESCRIPTION
DU ROYAUME
D'ARRAKAN.

Dévotions
singulières.

Trois ordres
de Prêtres.

Forces &
administra-
tion de l'Etat.

Comment
on élève des
femmes pour
le Roi.

Titres & faste
du Roi d'Ar-
rakan.

(a) Pag. 286.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
D'ARRAKAN.

Cruel effet
de la super-
stition.

„ possession, héritier légitime de Pegu & de Brama, Seigneur des douze Provinces de Bengale & des douze Rois qui mettent leur tête sous la plan- te de ses pieds ”. Sa résidence ordinaire est dans la Ville d'Arrakan. Mais il employe deux mois de l'Été à faire par eau le voyage d'Orietan, suivi de toute sa Noblesse, dans des Barques sabelles & si commodes, qu'on prendroit ce Cortège pour un Palais ou pour une Ville flottante. Il continue d'y rendre la Justice & de s'occuper des affaires publiques. Le principal motif de son voyage est de visiter la Pagode du Dieu Quiay-Poragray, auquel ce Prince envoie tous les jours un repas magnifique. Cette superstition engage quelquefois les Rois d'Arrakan dans des actions fort inhumaines. Sheldon en rapporte un exemple singulier. Quelque faux Prophète ayant prédit à un de ses Monarques qu'il ne vivroit pas long-tems après son couronnement, cette cérémonie fut différée l'espace de douze ans. Mais le Roi, pressé enfin par ses Peuples, consulta un célèbre Mahométan, pour apprendre de lui s'il n'y avoit pas quelque moyen de détourner le malheur dont il étoit menacé. Ce barbare, qui n'avoit en vûe que la destruction des Ennemis de son Prophète, lui conseilla d'immoler six mille de ses Sujets, quatre mille vaches blanches, & deux mille pigeons blancs; d'en prendre les cœurs, & d'en faire une composition dont l'usage lui prolongeroit la vie: ce qui fut cruellement exécuté (b).

SHELDON ne pût se procurer aucune lumière sur l'origine des Rois d'Arrakan. Mais il apprit que pour conserver la race Royale dans toute sa pureté, le Roi est obligé d'épouser l'aînée de ses sœurs (c).

(b) Pag. 288.

553. de l'Édition Angloise; pag. 257. de la

(c) Voyez le Voyage d'Ovington, pag. Traduction, Tom. II.

RHODES.
1619.

INTRODUC-
TION.

Voyage d'Alexandre de Rhodes, aux Indes Orientales.

QUEL fond de richesse pour ce Recueil, si tous les Jésuites, que le zèle de la Religion a conduits au-delà des Mers, avoient publié des Relations de leurs Voyages! On a vû, dans celles de la Chine, ce qu'on pourroit attendre de leurs lumières. Mais quoique tous les Missionnaires n'aient pas les mêmes talens pour les sciences & le même goût pour les observations, on seroit sûr du moins de leur exactitude & de leur bonne-foi; deux qualités qui manquent à la plupart des Voyageurs, & qu'on ne peut contester à de pieux Ministres de l'Évangile. Le Père de Rhodes ne s'en attribue pas d'autres. Sa Relation fut imprimée en 1653 (a). Elle regarde particulièrement le Tonquin, dont il a donné aussi l'Histoire. On y trouvera mille exemples de toutes les vertus Apostoliques; mais les loix que je me suis imposées ne me permettent d'en détacher que ce qui a rapport au plan de cet Ouvrage.

L'Av.

(a) Un seul Tome in-4°, chez les Cramoisis.

s douze
la plan-
arrakan.
orietan ,
s, qu'on
Il con-
e prin-
y - Pora-
Cette
fort in-
aux Pro-
ng - tems
e douze
ore Ma-
de dé-
t en vte
immoler
pigeons
t l'usage

257. de la

5.

que le
blié des
ne , ce
Mission-
ût pour
eur bon-
& qu'on
de Rho-
en 1653
li l'Hif-
oliques ;
her que

L'Ar-



KAART VAN DEN LOOP DER RIVIER VAN TONKIN
van Cachho tot aan de Zee.

L'A
par ses
s'emba
„ le,
„ leme
„ qui
qui lui
son Or
l'Eglise
Refect
conten
cette M
ses, qu

CE

trois g
Sainte-
Cap de
du sc
de Goa

LES

des, qu
la Ville
quels le
ne pût
termes.

„ plai

„ tion

„ ne à

„ resses

„ ne da

„ oblig

„ ne fa

„ comp

„ pas,

„ je sai

„ ger le

„ homr

„ vent

„ retra

ON

pre lan

les ord

(b) V
des, pag

(c) Ib

(d) L

L'AUTEUR, destiné à la Mission du Japon par le Souverain Pontife, & par ses propres desirs, se rendit de Rome à Lisbonne, où il avoit ordre de s'embarquer. „ Il vit avec beaucoup de satisfaction, dans cette belle Ville, le, quatre Maisons de sa Compagnie, où les Jésuites travaillent fort utilement aux devoirs de leur vocation, qui embrasse généralement tout ce qui appartient au salut des ames. Il visita le Collège de Conimbre, qui lui parut plus magnifique & plus commode qu'aucune autre Maison de son Ordre. Il est composé de seize grands corps de logis, sans compter l'Eglise, qui n'est guères moins spacieuse que celle du Jesus de Rome. Le Refectoire, qui n'est pas compris dans cette multitude de Bâtimens, peut contenir trois cens personnes; nombre ordinaire des Religieux qui habitent cette Maison. Il n'y faut pas comprendre non plus le Bâtiment des Clafses, qui est tout-à-fait magnifique (b).

CE fut le 4 d'Avril 1619, que les Missionnaires mirent à la voile avec trois grands Vaisseaux. Ils s'étoient embarqués au nombre de six, sur la *Sainte-Therese*. Trois mois & demi de Navigation leur firent doubler le Cap de Bonne-Espérance. Ils essayèrent plusieurs tempêtes & les ravages du scorbut, qui ne les empêchèrent point d'arriver heureusement au Port de Goa, le 5 d'Octobre (c).

LES curiosités de cette fameuse Ville occupèrent moins le Père de Rhodes, que les exercices de sa piété & de son zèle. Il restoit encore, dans la Ville & dans les Villages voisins, plusieurs Payens à la conversion desquels les Jésuites Portugais s'étoient attachés. Mais l'Auteur avoue qu'il ne pût goûter leur méthode. Sa censure mérite d'être rapportée dans ses termes. „ Je ne saurois dissimuler deux choses, qui me donnèrent un déplaisir bien sensible, & qui à mon avis ne servent pas peu à l'obstination des Infidèles. Je fais fort bien que c'est sur-quoi j'ai eû souvent peine à les résoudre. On fait ordinairement beaucoup d'honneur & de caresses à ceux qui sont encore Payens; & puis quand ils sont bâtifiés, on ne daigne pas les regarder. De plus, quand ils se convertissent on les oblige de quitter l'habit du Pays, qui est celui de tous les Payens. On ne sauroit croire combien ce changement leur paroît rude. Je n'ai pas compris pourquoi l'on exige d'eux une chose que N. S. ne leur demande pas, & qui les éloigne néanmoins du Baptême & du Paradis. Pour moi, je fais qu'à la Chine, j'ai résisté vigoureusement à ceux qui vouloient obliger les nouveaux Chrétiens à couper leurs grands cheveux, que tous les hommes portent aussi longs que les femmes, & sans lesquels ils ne peuvent aller librement dans les Compagnies (d). Je leur disois que l'Evangile retranchoit les erreurs de l'esprit & non les cheveux de la tete (e).

ON n'entendra pas moins volontiers le Père de Rhodes, dans son propre langage, lorsqu'il fait le recit de ses travaux, pendant trois mois que les ordres de ses Supérieurs le retinrent dans la même Ville.

„ MON

RHODES.
1619.

L'Auteur part de Lisbonne.

Ses observations avant son départ.

Il arrive à Goa.

Il n'y approuve pas la méthode des Jésuites Portugais.

Chasse des Missionnaires.

(b) Voyage du Père Alexandre de Rhodes, pag. 13.

(c) *Ibid.* pag. 18.

(d) Les Chinois coupent leurs cheveux.

& ne gardent qu'un toupet depuis la Conquête des Tartares.

(e) *Ibid.* pag. 2.

RHODES.
1619.

„ MON occupation domestique , dit-il , fut d'apprendre la langue Canarine , qu'on parle dans l'Isle de Goa. Mais nôtre plus bel exercice , étoit d'aller à la chasse des Enfans Payens qui avoient perdu leurs Pères. Les Rois de Portugal ont témoigné leur piété , en se réservant le droit de prendre les Enfans orphelins des Infidèles , de les faire bâtiser , & de leur donner une éducation Chrétienne , dans des lieux où l'on fournit à leur entretien , jusqu'à-ce qu'ils soyent en âge de se déterminer par leurs propres lumières. On voit à Goa un grand Hôpital destiné à cet usage , & confié à l'administration des Jésuites.

„ MAIS comme les Payens s'efforcent de dérober leurs Enfans au zèle des Missionnaires , on a beaucoup de peine à les découvrir. Nous portions nos recherches de toutes parts , & nous prenions des informations pour trouver les Enfans qu'on nous cachoit. Dans une seule maison , j'en trouvai sept , que j'amenai au Seminaire. La mère prit le parti de nous suivre à la Ville & au Baptême. On en bâtit six cens , qui firent une assez heureuse chasse (f) .

Isle de Salfette & Martyre de quelques Jésuites.

APRÈS une maladie dangereuse , l'Auteur fut envoyé dans une Isle voisine de Goa , nommée *Salfette* , où le Père Rodolphe *Aquaviva* & quatre autres Jésuites avoient obtenu en 1583 , la Couronne du Martyre. „ Il ne fait , dit-il avec une chaleur Apostolique (g) , si leur sang , versé pour une si bonne cause , a fait tomber la bénédiction du Ciel sur cette terre ; mais il fait que toutes les Idoles en sont bannies , & que de cent mille Habitans il n'en reste pas un qui n'ait embrassé le Christianisme . Il y trouva un Jésuite François , nommé le Père *Crucius* , célèbre aux Indes par l'éclat de son mérite , & qui avoit appris si parfaitement les principales langues du Pays , que non-seulement il les parloit comme un Indien , mais qu'il avoit composé , en Canarin , un fort beau Poëme de la Passion de Nôtre Seigneur , que les Chrétiens chantoient à l'Eglise. De Rhodes acheva de se perfectionner aussi dans la même langue (h) .

Crucius , Jésuite célèbre aux Indes.

1622.

APRÈS avoir passé deux ans , tant à Goa qu'à Salfette , il reçut ordre enfin de partir pour le Japon , sur un Vaisseau qui devoit porter à Malaca un Seigneur Portugais , nommé pour commander dans la Citadelle. Il passa par *Cochin* , qui n'est qu'à cent lieues de Goa. Les Jésuites y ont un Collège , dans lequel ils enseignent toutes les sciences. La violence des vents , qui arrêta longtems le Vaisseau Portugais vers le Cap de *Comoin* , donna occasion à l'Auteur de visiter la fameuse Côte de la *Pêcherie* , qui tire ce nom de l'abondance des Perles qu'on y pêche (i) . „ Les Habitans connoissent , dit-il , dans quelle saison ils doivent chercher ces belles larmes du Ciel , qui se trouvent endurcies dans les huîtres. Alors les Pêcheurs s'avancent en Mer , dans leurs Barques. L'un plonge , attaché sous les aisselles avec une corde , la bouche remplie d'huile & un sac au cou. Il ramasse les huîtres qu'il trouve au fond ; & lorsqu'il n'a plus la force de retenir son haleine , il employe quelque signe pour se faire retirer. Ces

L'Auteur visite la Pêcherie des Perles , au Cap de Comoin.

(f) *Ibid.* pag. 22.
(g) *Ibid.* pag. 23.

(h) *Ibid.* pag. 25.
(i) *Ibidem.*

„ Pêc
„ nain
„ les
„ met
„ Qu
„ LA
les plu
& les
l'Aute
„ suit
„ dan
„ rapt
„ Ciel
„ il n
„ LE
est ren
versa l
pour y
extrém
Port de
ment,
Prince
prendre
Saint-I
„ le,
„ Tho
„ che.
„ la M
elle
„ Div
de fabl
l'arrivé
cle sent
gue co
travail
fable av
aborde
n'ont p
res, au
t-il enc
chaleur
n'y me
elle n'e
rissent

(k) Pa
(l) Pa
XI.

„ Pêcheurs font si bons Chrétiens, qu'après leur pêche ils viennent ordinairement à l'Eglise, où ils mettent souvent de grosses poignées de Perles sur l'Autel. On fit voir à l'Auteur une chafuble qui en étoit entièrement couverte, & qui étoit estimée deux cens mille écus dans le Pays. „ Qu'est-elle valu, dit-il, en Europe (k) ”.

LA principale Place de cette Côte se nomme *Tutucorin*. On y trouve les plus belles Perles de l'Orient. Les Portugais y avoient une Citadelle, & les Jésuites un fort beau Collège. Il étoit arrivé, par des malheurs que l'Auteur ignore, qu'on avoit ôté cette Maison à sa Compagnie. „ Les Jésuites s'étant retirés, on dit que les Perles & les Huitres disparurent dans cet endroit de la Côte. Mais aussi-tôt que le Roi de Portugal eût rappelé ces zélés Missionnaires, on vit revenir les Perles; comme si le Ciel eût voulu marquer que lorsque les Pêcheurs d'ames seroient absens, il ne falloit pas attendre une bonne pêche de Perles (l) ”.

LE passage de la Manche, qui sépare l'Isle de Ceylan de la terre ferme, est rempli d'écueils dangereux, qu'on appelle *Chilao*. De Rhodes les traversa heureusement, jusqu'à la petite Isle de *Manaar*, où il ne s'arrêta que pour y admirer un grand nombre de bons Chrétiens. Il se rendit à l'autre extrémité de l'Isle de Ceylan, dans la Province de *Jafanapatan*, & de-là au Port de *Negapatan*, sur la Côte de Coromandel, où il vit, avec étonnement, une magnifique Eglise, bâtie par les Portugais & rentée par un Prince Idolâtre. Le changement de la Mousson ne lui permit pas d'aller prendre à *Meliapor*, l'esprit des deux Apôtres des Indes, Saint-Thomas & Saint-François Xavier. „ Il regretta de n'avoir pû voir, dans cette Ville, le miracle renommé de la pierre, sur laquelle on raconte que Saint-Thomas fut percé de lances. On dit qu'elle est ordinairement fort blanche, sans aucune marque de sang; mais qu'au jour de sa Fête, pendant la Messe, elle devient rouge, peu-à-peu, & toute teinte de sang, dont elle distille quelques gouttes (m) ”.

DIVERS obstacles, dont le plus dangereux fut d'échouer sur un banc de sable à la vue du Cap de *Rachado*, retardèrent jusqu'au 28 de Juillet, l'arrivée de l'Auteur à *Malaca*. Il attribue le salut du Vaisseau à un miracle sensible de son Reliquaire, qu'il plongea dans la Mer au bout d'une longue corde. En moins d'une minute, sans que personne de l'équipage y travaillât, le Bâtiment, dit-il, qui avoit été longtemps immobile, sortit du sable avec une force extrême & fut poussé en Mer. Il observe qu'on peut aborder dans tous les tems de l'année au Port de Malaca; avantage que n'ont pas les Ports de Goa, de Cochin, de Surate, ni, suivant ses lumières, aucun autre Port de l'Inde Orientale (n). Quoique Malaca, observe-t-il encore, ne soit qu'à deux degrés de la Ligne, & que par conséquent la chaleur y soit extrême, cependant les fruits de l'Europe & le raisin même n'y meurent point. La raison, dit-il, en paroît fort étrange, mais elle n'est pas moins certaine: c'est faute de chaleur que ces fruits n'y meurent pas. Il ajoute, pour s'expliquer, „ que le Soleil donnant à plomb

RHODES.
1622.

Obligation
que les Pê-
cheurs ont
aux Jésuites.

Suite de la
Navigation
de l'Auteur.

Il arrive à
Malaca.

Ses obser-
vations.

(k) Pag. 31.

(l) Pag. 32. & suiv.

XI. Part.

(m) *Ibid.* pag. 35.

(n) Pag. 37.

RHODES.
1622.

„ sur la terre, devoit à la vérité tout brûler & rendre le Pays inhabitable. Les Anciens en avoient cette opinion: mais ils ignoroient le secret de la Providence, qui a voulu qu'il fût le plus habité du Monde. Le Soleil, dans le tems qu'il a toute sa force, attire tant d'exhalaisons & de vapeurs, que c'est alors l'hiver du Pays. Les vents, qui sont impétueux, les pluyes continuelles, tiennent cet astre caché, & s'opposent à la maturité de tous les fruits qui ne sont pas propres au climat (o)”.

1623.

Il s'embarque pour Macao.

NEUF mois de séjour à Malaca, pour attendre le tems propre à la Navigation, auroient causé beaucoup d'impatience à l'Auteur, si son zèle n'eût trouvé l'occasion de s'exercer en bâtissant, dans cet intervalle, au moins deux mille Idolâtres. Il prit la route de la Chine, avec un autre Jésuite, nommé le Père *Cardin*, dans un Vaisseau qui partoît pour *Macao*. Un mois de Navigation, pendant lequel ils échappèrent heureusement à la poursuite de quatre Vaisseaux Hollandois, les rendit au Port de *Macao*, le 29 de Mai 1623.

Ses observations sur la Chine.

QUOIQUE le Père de Rhodes n'ait connu les Chinois que dans cette Ville & dans celle de *Canton*, sa modestie, qui lui fait attacher peu de prix à ses remarques, lorsqu'il se compare, dit-il, à tant d'habiles Auteurs qui ont décrit plus au long les merveilles de la Chine, n'empêche pas qu'il ne se trouve de fort bonnes observations entre les siennes. Elles ont été mêlées, & comme fondues, dans le Tome septième de ce Recueil, avec celles de tous les Voyageurs, qui ont visité ce grand Empire. Il est le seul qui fasse observer, en relevant les vertus du thé, qu'il y a une manière de le prendre différente de celle qui est en usage aujourd'hui parmi nous; c'est de le réduire en poudre, qu'on jette dans de l'eau bouillante, & qu'on avale avec la liqueur, au-lieu de la simple teinture qu'on prend suivant la méthode ordinaire (p).

Beauté du Collège & de l'Eglise de Macao.

IL vante la beauté du Collège de *Macao*, qui peut être comparé aux plus célèbres de l'Europe; sur-tout la magnificence de l'Eglise, à laquelle il ne préfère que celle de Saint-Pierre de Rome. „ C'est dans cette Maison, dit-il, que se forment ces grands Ouvriers, qui remplissent tout l'Orient des lumières de l'Evangile. De-là sont venus tant de Martyrs, qui couronnent nôtre Province. Dans le seul Japon, elle en compte quatre-vingt dix-sept (q)”.

L'Auteur est envoyé dans la Cochinchine.

LES vûes du Père de Rhodes étoient toujours pour le Japon; & sa soumission pour d'autres ordres, qui le retinrent un an & demi, soit à *Macao*, soit à *Canton*, fut une violence qu'il fit à son zèle. Cependant de nouvelles dispositions de ses Supérieurs l'obligèrent d'abandonner entièrement son premier projet, pour se rendre à la *Cochinchine*. Cette Mission, qui avoit été commencée en 1615, par le Père *Buzoni*, & le Père *Carvaille*, avoit besoin d'Ouvriers Apostoliques. D'ailleurs, les portes du Japon se trouvoient

(o) Pag. 39 & suiv.

(p) Pag. 51. Tant s'en faut que le Père de Rhodes soit le seul qui parle de cette manière de prendre le thé, que Mr. Prevost dit la même chose, d'après *Kempfer*, par

rapport au Japon, dans le Volume X. pag. 651. de l'Edition de Paris. Voyez aussi le Voy. de *Hagenaer*, & plusieurs autres. R. d. E.

(q) Pag. 59.

voie
Chri
ne,
mé.

1624

D
pour

IL

paré

cens

alors

son l

heur

cessi

n'y a

Mais

L

s'éte

ne q

Elle

à l'O

sion

naux

Kebu

posés

fort

d'app

ter be

LE

elle n

pect

cinqu

les pe

ils se

LA

loix

n'y o

& plu

LA

quatr

voya

l'entr

tous

fans

(r)

Tonqu

voient fermées, par une violente persécution qui s'y étoit élevée contre le Christianisme. Le Père de *Mattos* reçut ordre de partir pour la Cochinchine, avec cinq autres Jésuites de l'Europe, entre lesquels l'Auteur fut nommé. Ils s'embarquèrent à Macao, dans le cours du mois de Décembre 1624, & leur Navigation ne dura que dix-neuf jours.

DE Rhodes fait une courte peinture du nouveau champ qui s'ouvroit pour son zèle.

IL n'y avoit pas cinquante ans, que la Cochinchine étoit un Royaume séparé du *Tonquin*, dont elle n'avoit été qu'une Province pendant plus de sept cens ans (r). Celui qui secoua le joug étoit l'Ayeul du Roi, qui occupoit alors le trône. Après avoir été Gouverneur du Pays, il se révolta contre son Prince, & se fit un Etat indépendant, dans lequel il se soutint assez heureusement, par la force des armes, pour laisser à ses Enfans une succession tranquille. Leur puissance y étant mieux établie que jamais, il n'y a pas d'apparence que cette Souveraineté retourne jamais à ses anciens Maîtres.

LA Cochinchine est dans la Zone torride, au midi de la Chine. Elle s'étend depuis le douzième degré jusqu'au dix-huitième. L'Auteur lui donne quatre cens miles de longueur; mais sa largeur est beaucoup moindre. Elle a pour bornes, à l'Orient, la Mer de la Chine; le Royaume de Laos à l'Occident; celui de Champa au Sud; & le Tonquin au Nord. Sa division est en six Provinces, dont chacune à son Gouverneur, & ses Tribunaux particuliers de Justice. La Ville, où le Roi fait son séjour, se nomme *Kebue*. Si les Bâtimens n'en sont pas magnifiques, parcequ'ils ne sont composés que de bois, ils ne manquent pas de commodité; & les colonnes fort bien travaillées, qui servent à les soutenir, leur donnent beaucoup d'apparence. La Cour est belle & nombreuse, & les Seigneurs y font éclater beaucoup de magnificence dans leurs habits.

LE Pays est fort peuplé. L'Auteur vante la douceur des Habitans; mais elle n'empêche pas, dit-il, qu'ils ne soyent bons Soldats. Ils ont un respect merveilleux pour leur Roi. Ce Prince entretient continuellement cent cinquante Galères, dans trois Ports; & les Hollandois ont éprouvé qu'elles peuvent attaquer, avec avantage, ces grands Vaisseaux avec lesquels ils se croyoient maîtres de l'Inde (s).

LA Religion de cet Etat est celle de la Chine. Ce sont aussi les mêmes loix & les mêmes usages. On y voit des Docteurs & des Mandarins, qui n'y ont pas moins de crédit, mais que l'Auteur trouve moins orgueilleux & plus traitables que les Chinois.

LA fertilité du Pays rend les Habitans fort riches. Il est arrosé de vingt-quatre belles Rivières, qui donnent de merveilleuses commodités pour voyager par eau dans toutes ses Parties, & qui servent par conséquent à l'entretien du Commerce. Des inondations réglées, qui se renouvellent tous les ans aux mois de Novembre & de Décembre, engraisent la terre sans aucun soin. Dans cette saison, il n'est pas possible de voyager à pied,

(r) Voyez ci-dessous la Description du Tonquin. (s) Pag. 63.

RHODES.
1624.

Idee qu'il en donne.

La Cochinchine, ancienne Province du Tonquin.

Sa situation.

Kebue, Ville Capitale.

Forces du Pays.

Religion & loix.

Qualités & productions du terroir.

RHODES.
1624.

ni de fortir même des maisons sans une barque. De-là vient l'usage de les élever sur des colonnes, qui laissent un passage libre à l'eau.

IL se trouve des mines d'or dans la Cochinchine: mais les principales richesses du Pays sont le poivre, que les Chinois y viennent prendre; la foye, qu'on fait servir jusqu'aux filets des Pêcheurs, & aux cordages des Galères; & le sucre, dont l'abondance est si grande, qu'il ne vaut pas ordinairement plus de deux sous la livre. On en transporte beaucoup au Japon, quoique les Cochinchinois n'entendent pas bien la manière de l'épurer (t).

ON s'imagineroit qu'une Contrée qui ne porte point de bled, de vin ni d'huile, nourrit mal ses Habitans. Mais, sans expliquer en quoi consiste leur bonne chère, l'Auteur assure que les tables de la Cochinchine valent celles de l'Europe (v).

Bois précieux de Calambouc.

C'EST le seul Pays du Monde où croît cet arbre renommé, qu'on appelle *Calambouc* (x), dont le bois est un parfum précieux, & sert d'ailleurs aux plus excellens usages de la Médecine. On en distingue trois sortes; la plus estimée se nomme *Calamba*. L'odeur en est admirable; le bois, en poudre ou en teinture, fortifie le cœur contre toutes sortes de venins. Il se vend au poids de l'or. Les deux autres sont l'*Aquila* & le *Calambouc* commun, qui ont aussi de grandes vertus, quoiqu'inférieures à celles du premier (y).

Remarque sur les nids d'oiseaux qui se mangent.

L'AUTEUR assure, contre le témoignage de plusieurs autres Voyageurs, que c'est aussi dans la seule Cochinchine que se trouvent ces petits nids d'oiseaux, qui servent d'affaisonnement aux potages & aux viandes. On pourroit croire, pour concilier les récits, qu'il parle d'une espèce particulière (z). Ils ont, dit-il, la blancheur de la neige. On les trouve dans certains rochers de cette Mer, vis-à-vis des terres où croissent les calamboucs, & l'on n'en voit point autre part. C'est ce qui le porte à croire que les oiseaux, qui font ces nids, vont succer ces arbres, & que de ce suc, mêlé peut-être avec l'écume de la Mer, ils composent un ouvrage si blanc & de si bon goût. Cependant ils demandent d'être cuits avec de la chair ou du poisson & l'Auteur assure qu'ils ne peuvent être mangés seuls (a).

Châtaignes qui croissent dans un sac.

LA Cochinchine produit des arbres, qui portent pour fruit de gros sacs, remplis de châtaignes. On doit regretter que le Père de Rhodes n'en rapporte pas le nom & qu'il n'en explique pas mieux la forme (b). „ Un „ seul

(t) Pag. 64.

(v) Pag. 65.

(x) Cependant il croît particulièrement à *Sumatra*, au Japon & dans quelques autres lieux. Voyez le Tom. X. de ce Recueil, pag. 186. R. d. E.

(y) Voyez l'article de la Chine, & celui du Tonquin.

(z) Cette défaite, toute adroite qu'elle soit, n'empêche pas qu'on ne reconnoisse l'ignorance du Père de Rhodes. Le Père l'achard étoit dans la même idée; & néanmoins il est constant que ces nids d'oiseaux

se trouvent dans les Moluques, à Gilolo, Celebes, Amboine, Patane, Java, &c. On en distingue deux sortes, les uns plus blancs que les autres; mais ceux de la Cochinchine ne forment pas une espèce particulière, supposé qu'il y en ait; car *Baron* soutient le contraire. D'ailleurs il n'est ici question que des nids, & non de la différence qu'il peut y avoir entr'eux. R. d. E.

(a) Pag. 64.

(b) On peut se consoler de l'omission, & ce fruit est si connu dans presque toutes les

„ feu
„ t-e
„ ter
„ que
„ nô
„ reu

LE
tent l
faire
Roya
due au
de la C
un ga
ficatio
nonça
vingt-
fer ce
avait
rendit
en eur
trois s
tous le
en exe
Rhode
moire
Mission
dre for

DE
tionnai
Catech
faire g
LES
son zél
qu'à ce
dèles,
dont le
leurs c
tugais
qui n'a

les Cont
que Mr.
Jaca, a
la defec
pé du m
tion du l

(r) Vo
ci-dessous,
Pag. 151.

„ seul de ces sacs fait la charge d'un homme. Aussi la Providence ne les a-t-elle pas fait sortir des branches, qui n'auroient pas la force de les soutenir, mais du tronc même. Le sac est une peau fort épaisse, dans laquelle on trouve quelquefois cinq cens châtaignes, plus grosses que les nôtres. Mais ce qu'elles ont de meilleur est une peau blanche & savoureuse, qu'on tire de la châtaigne avant que de la cuire (c) ”.

LES difficultés de la langue étant un des plus grands obstacles qui arrêtent le progrès des Missionnaires, l'Auteur comprit que cette étude devoit faire son premier soin. On parle à-peu-près la même langue, dans les Royaumes du Tonquin, de Caubar, & de la Cochinchine. Elle est entendue aussi dans trois autres Pays voisins: mais elle est entièrement différente de la Chinoise. On la prendroit, sur-tout dans la bouche des femmes, pour un gazouillement d'oiseaux. Tous les mots sont monosyllabes, & leur signification ne se distingue que par les divers tons qu'on leur donne en les prononçant. Une même syllabe, telle par exemple que *Daï*, peut signifier vingt-trois choses tout-à-fait différentes. Le zèle de l'Auteur lui fit mépriser ces obstacles. Il apporta autant d'application à cette entreprise qu'il en avoit donné autrefois à la Théologie; & dans l'espace de quatre mois, il se rendit capable de prêcher en langue de la Cochinchine. Mais il avoue qu'il en eut l'obligation au secours d'un petit garçon du Pays, qui lui apprit, en trois semaines, les divers tons de cette langue, & la manière de prononcer tous les mots. Ce qu'il y eut d'admirable, & ce qui mérite d'être proposé en exemple, c'est qu'ils ignoroient la langue l'un de l'autre. Le Père de Rhodes étoit surpris de trouver, dans cet Enfant, une pénétration & une mémoire admirables. On le fit servir, dans la suite, de Catechiste aux autres Missionnaires; & par affection pour son Ecolier, il se fit honneur de prendre son nom (d).

DE Rhodes, après son retour en Europe, fit imprimer à Rome, un Dictionnaire Cochinchinois, Latin & Portugais, avec une Grammaire, & un Catechisme qui contient la méthode que les Missionnaires employent pour faire goûter aux Payens les Mystères du Christianisme (e).

LES succès de l'Évangile, pendant dix-huit mois que l'Auteur exerça son zèle à la Cochinchine, appartiennent moins à l'Histoire des Voyages qu'à celle de l'Église Chrétienne. Il y avoit vû croître le nombre des Fidèles, lorsque le Père *Baldinoti* fut envoyé de Macao, dans un Royaume dont les Jésuites ne s'étoient point encore ouvert l'entrée, parceque tous leurs efforts s'étoient tournés vers le Japon. C'étoit le *Tonquin*, où les Portugais même n'avoient porté que depuis peu leur Commerce. *Baldinoti*, qui n'avoit aucune connoissance de la langue, reconnut bien-tôt qu'il n'avoit

rien
les Contrées des Indes, qu'il est étonnant, que Mr. Prevost ne se soit pas souvenu du *Yaca*, après en avoir déjà fait tant de fois la description (1). Mais il paroît si frappé du merveilleux qui règne dans la Relation du Père de Rhodes, qu'il n'y cherche

plus que des choses extraordinaires. R. d. E.

(c) Pag. 66.

(d) C'est l'Ecolier qui prit le nom du Père de Rhodes. R. d. E.

(e) Pag. 74 & précédentes.

(1) Voyez entr'autres Tome VIII. pag. 351. Tome X. pag. 184. de notre Édition; ci-dessus, pag. 157. & ci-dessous, dans la Description du Tonquin. On le retrouve encore, avec une Figure, dans le Volume XI. pag. 151, de l'Édition de Paris, qui nous reste à donner.

RHODES.
1624.

Langue de
la Cochinchine,
& comment
l'Auteur
l'apprend.

Dictionnaire
& Grammaire
de cette lan-
gue.

L'Auteur
passe au Ton-
quin.

RHODES.

1627.

Il arrive au
Port de
Chouaban,
qu'il nomme
Saint-Joseph.

Comment il
est reçu du
Roi.

Succès de
l'Évangile au
Tonquin.

rien à se promettre sans cet important secours. Ses représentations lui firent obtenir, pour associé, le Père de Rhodes. Mais la guerre, qui étoit allumée entre le Tonquin & la Cochinchine, fit juger à leurs Supérieurs, qu'il y avoit quelque péril à passer d'un Royaume à l'autre. De Rhodes fut rappelé à Macao, d'où il partit le 12 de Mars 1627, pour se rendre droit au Tonquin (f).

APRÈS huit jours de Navigation, il arriva heureusement au Port de Chouaban, dans la Province de Sinoa. Le jour de son arrivée, étant le 19 de Mars, où l'on célèbre la Fête de Saint-Joseph, il donna ce nom au Port, qui l'a porté depuis dans toutes les Relations Portugaises (g). A peine le Navire eût-il jetté l'ancre, qu'il fut rempli d'une multitude de curieux, attirés par la beauté des marchandises. L'Auteur, pour représenter son ardeur dans ses termes: „ commença aussi-tôt à leur débiter la sienne, & à „ leur dire qu'il avoit une marchandise plus précieuse & à meilleur marché „ que toutes les autres; qu'il la donneroit pour rien à qui la voudroit; que „ c'étoit la vraie loi & le vrai chemin du bonheur. Il leur fit là-dessus un „ petit sermon, parceque dans leur langue *Dane* signifie également *Loi* & „ *Chemin*. Il eût la satisfaction, dit-il, de prendre deux personnes fort sages de ce premier coup de filet; & pendant peu de jours qu'il passa dans ce Port, il fit d'autres Conquêtes au Christianisme (h).”

LE ROI (i) du Tonquin étoit alors à la tête d'une Armée de six vingt mille hommes & de quatre cens Galères. Les soins de la Guerre continuèrent de l'occuper pendant deux mois; mais à son retour, il reçut avec bonté les complimens du Missionnaire, qui lui présenta une horloge à roue, un sable, & un livre de Mathématique, imprimé en langue Chinoise. C'étoit une ouverture, pour passer du cours des autres à la puissante main qui les gouverne. Le Roi parut satisfait du présent & de l'explication. Il fit l'honneur au Père de Rhodes de le faire manger avec lui. Un autre jour il le fit appeler, pour apprendre de lui l'usage de l'horloge & du sable. Le Missionnaire monta l'horloge & fit sonner les heures. En même-tems, il tourna le sable, en disant au Roi que l'horloge recommenceroit à sonner aussitôt que toute la poudre seroit en bas. Cette expérience, qui fut aisément vérifiée, causa tant d'admiration à toute la Cour, qu'elle mit aussi-tôt le Missionnaire dans une haute faveur. Le Roi lui fit bâtir une Maison dans la Capitale, qui se nomme *Cacho* (k). Les rues de cette Ville sont larges; son circuit d'environ six lieues, & le nombre des Habitans presque infini (l).

LA bénédiction du Ciel, répandue visiblement sur les travaux du Père de Rhodes, rendit bien-tôt l'Eglise du Tonquin florissante. Mais après avoir exercé tranquillement son ministère, pendant plusieurs années, il fut exposé

(f) Pag. 91.
(g) Les Relations Angloises & Hollandoises ne lui donnent plus ce nom (1).
(h) Pag. 91.
(i) Voyez ci-dessous dans la Description du Tonquin, ce que c'est que ce Roi,

(1) C'est *Cuatang*, R. d. E.

nommé autrement le *Chova*, pour le distinguer de l'Empereur.

(k) L'Auteur le nomme *Checho*, mais *Baron*, né au Tonquin même, écrit *Cacho*. Voyez ci-dessous sa Description.

(l) Pag. 94.

le à
ner à
n'eu
l'Éva
d'eff
Tou
rema
quin
à de
D
Phili
fente
quitt
qui
après
marc
de Ju
„ au
„ qu
„ er
„ il
„ eù
„ Ce
tant
mém
„ Qu
„ jou
„ jou
„ do
„ le
„ tra
„ co
„ qu
„ jou
„ un
„ qu
„ ch
„ Rh
„ co
„ mé
„ jou
„ dis
„ l'u
(m)
car il

se à des persécutions qui le forcèrent de quitter le Royaume & de retourner à la Cochinchine. Divers efforts, qu'il tenta pour se rétablir à Cacho, n'eurent pas d'autre effet que de lui faire mériter la qualité de *Confesseur* de l'Evangile, par les fatigues & les mauvais traitemens qu'il ne cessa point d'essayer. Il se vit même à la veille d'obtenir la Couronne du Martyre. Tous ces événemens composent la plus grande partie de sa Relation. Ses remarques, quoique judiciaires, sur le Gouvernement & les usages du Tonquin, paroissent l'ouvrage d'un homme qui donnoit sa principale attention à des soins plus importants (m).

DANS l'intervalle de ses entreprises Apostoliques, il fit un Voyage aux Philippines, sans autre dessein que de profiter d'une occasion qui se présentoit pour se rendre à Macao. Une violente persécution l'obligeant de quitter la Cochinchine, il s'embarqua le 2 de Juillet 1641, sur un Vaisseau qui faisoit voile à *Bolinao*. Il entra dans ce Port le 28 du même mois, après avoir essuyé une dangereuse tempête. Mais il fut surpris de remarquer, à son arrivée, que les Habitans ne comptoient que Samedi 27 de Juillet. „ Il avoit mangé de la viande le matin, parcequ'il se croyoit „ au Dimanche; & le soir il fut obligé de faire maigre, lorsqu'on l'assura „ que le Dimanche & le vingt-huitième n'étoient que le lendemain. Cette „ erreur lui causa d'abord beaucoup d'embarras; mais en y pensant un peu, „ il comprit que de part & d'autre on avoit fort bien compté, quoiqu'il y „ eût, dans les deux comptes, la différence d'un jour”.

Ce qu'il y a d'étonnant dans l'embarras du Père de Rhodes, c'est qu'étant aux Indes depuis si long-tems il n'eût jamais eût l'occasion de faire la même remarque. Il s'applaudit de l'explication qu'il donne à son erreur. „ Quand on part d'Espagne, dit-il, pour aller aux Philippines, on va toujours de l'Orient contre l'Occident. Il faut par conséquent que tous les „ jours deviennent plus longs de quelques minutes; parceque le Soleil, „ dont on suit la course, se lève & se couche toujours plus tard. Dans „ le cours de cette Navigation, la perte est d'un demi jour. Au contraire, les Portugais, qui vont du Portugal aux Indes Orientales, avancent „ contre le Soleil, qui se couchant & se levant toujours plutôt, rend chaque jour plus court de quelques minutes, & leur donne ainsi l'avance du „ jour en arrivant au même terme. D'où il est aisé de conclure que les „ uns gagnant & les autres perdant un demi jour, il faut nécessairement „ que les Portugais & les Espagnols qui arrivent aux Philippines par des „ chemins opposés, trouvent un jour entier de différence. Le Père de „ Rhodes, venu à l'Orient, par le chemin des Portugais, avoit vécu par „ conséquent un jour de plus que les Espagnols des Philippines. Par la „ même raison, continue-t'il, de deux Prêtres qui partiroient au même „ jour, l'un de Portugal, vers l'Orient, l'autre d'Espagne vers l'Occident, „ disant chaque jour la Messe & arrivant le même jour au même lieu, „ l'un auroit dit une Messe plus que l'autre: & de deux Jumcaux, qui étant „ nés

(m) On ne parle ici que de sa Relation; Tonquin, dont Baron parle avec estime. car il a publié une Histoire particulière du

RHODES.

1627.

Persécutions
qui chassent
l'Auteur.

1641.

Son Voyage
aux Philippi-
nes.Erreur dans
les comptes
des jours.L'Auteur
en explique la
cause.

RHODES.
1641.

Comment
les Hollan-
dois ont fer-
mé le Japon
aux Mission-
naires Chré-
tiens.

„ nés ensemble, feroient le même Voyage par les deux routes opposées, „ l'un auroit vécu un jour de plus (n)“.

CEUX pour qui cette remarque ne sera pas aussi merveilleuse qu'elle le fut pour l'Auteur, apprendront de lui plus volontiers l'origine de la persécution qui fermoit alors aux Missionnaires l'entrée des Ports du Japon. Après avoir observé que *Manille* (o), la principale des Philippines, est au treizième degré d'élevation de la Ligne, & que c'est-là qu'on compte le dernier terme de l'Occident, quoique ces Isles soyent à l'Orient de la Chine, dont elles ne sont éloignées que de cent cinquante lieues, il ajoute.

„ COMME on les prend pour le bout des Indes Occidentales, qui appar- „ tiennent aussi aux Espagnols, deux Hollandois prirent occasion de cette „ idée pour renverser le Christianisme au Japon. Ils firent voir à l'Empe- „ reur, dans une Mappemonde, d'un côté les Philippines, & de l'autre „ Macao, que le Roi d'Espagne possédoit alors à la Chine, en qualité de Roi „ de Portugal. Voyez-vous, lui dirent-ils, jusqu'où la domination du Roi „ d'Espagne s'est étendue? Du côté de l'Orient, elle est arrivée à Macao; „ & du côté de l'Occident, aux Philippines. Vous êtes si près de ces deux „ extrémités de son Empire, qu'il ne lui reste que le vôtre à conquérir. „ A la vérité, il n'a pas aujourd'hui des troupes assez nombreuses, pour „ entreprendre tout-d'un-coup la Conquête du Japon: mais il y envoie des „ Prêtres, qui, sous le prétexte de faire des Chrétiens, font des Soldats „ pour l'Espagne; & lorsque le nombre en sera tel qu'ils le desirent, „ vous éprouverez, comme le reste du Monde, que sous le voile de „ la Religion, les Espagnols ne pensent qu'à vous rendre l'Esclave de leur „ ambition (p)“.

L'EMPEREUR du Japon, allarmé de cet avis, jura une guerre irréconciliable à tous les Missionnaires Chrétiens. L'Eglise n'a jamais essuyé de persé-

(n) Pag. 147 & suiv.

(o) Ou *Luçon*.

(p) C'est un fait destitué de toutes preuves, & qui n'auroit pas dû sortir de la bouche d'un pieux Ministre de l'Evangile, s'il eût été moins intéressé à justifier la conduite de ses Confrères, dont le zèle Apostolique se renferme rarement dans les bornes de leur vocation, & qui ne sont que trop souvent servir la Religion de manteau à leurs vûes particulières. On verra dans la suite, sous l'article du Japon, quels sont les sentimens de divers Auteurs sur les causes de cette cruelle persécution. La plupart les rapportent à certaines Lettres interceptées & communiquées aux Ministres Japonois, à qui elles dévoient le fond d'une conspiration prête à éclater contre la vie de l'Empereur & contre l'Etat; Les Portugais, en niant ces Lettres, ont accusé très-injuste-

ment les Hollandois de les avoir fabriquées. Une si grande diversité d'opinions, prouve tout au plus l'incertitude des causes qu'on s'efforce d'établir de part & d'autre. Ce qu'il y a de plus vraisemblable, & ce dont on aura le moins de peine à convenir, c'est que l'orgueil & l'avarice de quelques Jésuites Portugais, ont été les principaux instrumens de leur disgrâce. Mais indépendamment de tout ce qu'on vient de dire, qu'a-t-on besoin de chercher dans la Politique, les motifs d'une persécution que le zèle mal-entendu pour la Religion étoit seul capable de produire? On ne sauroit rejeter cette supposition, sans avouer en même-tems, que les Japonois sont beaucoup plus sentés à cet égard que quelques Européens, & la comparaison ne seroit pas fort à l'avantage d'une partie des Chrétiens. R. d. E.

perfect
florissā

DE

Couven

le de l'

plusien

ne rest

terre n

font si

Elles ne

tent l'o

tres ma

L'AR

pour al

chine O

il fut c

de dem

tempor

les beso

sieurs I

présente

tres du

une mon

de cette

qua le 2

Portuga

L'OR

tourner

rendre f

Flotte P

la bonte

Dom Se

les Port

IL ar

dans ce

Holland

maîtres

des Port

Rhodes

d'autres

„ CR

„ tes c

„ reme

(q) P

(r) P

(s) V

Philippin

XI.

persécution plus obstinée que celle qui a rempli de sang toutes les Villes de ce florissant Royaume, où le Christianisme avoit fait des progrès surprenans (q).

DE Bolinao, où de Rhodes ne vit rien de plus remarquable qu'un beau Couvent d'Augustins déchauffés, il se rendit par terre à Manille, Capitale de l'Isle. Dans ce Voyage, qui fut de cent bonnes lieues, il rencontra plusieurs autres Couvens de Saint Augustin & de Saint Dominique. A peine restoit-il quelques Idolâtres dans toutes les Isles Philippines. Mais la terre n'en est ni belle ni fertile. Les avantages qu'en tire le Roi d'Espagne sont si médiocres, qu'il a quelquefois été sur le point de les quitter (r). Elles ne peuvent passer que pour un entrepôt commode, où les Espagnols portent l'or & l'argent du Perou, pour en rapporter les belles foyes & les autres marchandises de la Chine & du Japon (s).

L'ARDEUR infatigable de son zèle lui fit braver toutes sortes de périls, pour aller recommencer ses travaux dans les deux Royaumes de la Cochinchine & du Tonquin: mais après y être rentré plusieurs fois secrètement, il fut choisi par ses Supérieurs pour faire le Voyage de Rome, dans la vûe de demander au Pape & aux Princes Chrétiens, des secours spirituels & temporels pour tant d'Eglises désolées, dont personne ne connoissoit mieux les besoins. Lorsqu'on sçut à Macao qu'il devoit partir pour l'Europe, plusieurs Indiens de ses amis lui offrirent de l'accompagner, & d'autres lui présentèrent leurs Enfants. Il en choisit trois, l'un Chinois, les deux autres du Tonquin & de la Cochinchine, pour faire voir, dit-il, à l'Europe, une montre de trois nouvelles Chrétientés (t). Mais ses Supérieurs le privèrent de cette satisfaction, en réduisant son cortège à un seul Chinois. Il s'embarqua le 20 de Décembre 1645, sur une belle Flotte de huit grands Navires Portugais qui partoient pour Lisbonne.

L'ORDRE de ses Supérieurs l'obligeoit de s'arrêter à Malaca, pour retourner en Europe par la voye des Hollandois. On n'avoit pensé qu'à rendre son Voyage plus prompt, en lui épargnant plusieurs courfes que la Flotte Portugaise devoit faire dans divers Ports des Indes. Mais il admira la bonté de la Providence, qui veilloit à sa conservation. Le Vaiffeau de Dom Sebastien *Lobo de Sylveria*, dans lequel il auroit achevé sa route avec les Portugais, fut enseveli dans les flots.

IL arriva heureusement à Malaca, le 14 de Janvier 1646. En entrant dans cette Ville, les larmes lui vinrent aux yeux. C'étoit le jour auquel les Hollandois célébroient l'anniversaire de leur Conquête. Ils s'étoient rendus maîtres de cette importante Place, six ans auparavant, par la négligence des Portugais de Goa, qui avoient différé trop long-tems à la secourir. De Rhodes fait une peinture de sa douleur, qui auroit moins de grace (v) dans d'autres termes, que les siens:

„ CERTES, cette fête fut bien lugubre pour moi, quand j'allois par toutes ces rues, où je voyois toutes les marques de la vraye Religion entièrement abolies. J'avoue que j'avois le cœur sensiblement affligé, me remem-
brant
„ pré-

(q) Pag. 146 & précédentes.

(r) Pag. 147.

(s) Voyez ci-dessous la Description des Philippines.

XI. Part.

(t) III. Partie, pag. 3.

(v) Si Mr. Prevost y trouve de la grace, personne ne portera envie à son bon goût.
R. d. E.

Zz

RHODES.
1641.

Idée que l'Auteur donne des Philippines.

Ses fatigues dans d'autres lieux.

1645.

Son retour en Europe.

1646.

Il prend la voye des Hollandois par Malaca.

Triste description de l'état de cette Ville.

RHODES.
1646.

„ présentant l'extrême changement de ce que je voyois pour lors, & de ce
„ que j'avois vû, vingt-trois ans auparavant, en cette si belle Ville, pen-
„ dant neuf mois que j'y avois séjourné en nôtre Collège, qui étoit bâ-
„ ti sur une colline agréable. Hélas! nôtre Eglise, consacrée à la glorieuse
„ Mère de Dieu, où le grand Saint Xavier avoit prêché si souvent, & où il
„ avoit fait de si grands miracles, servoit alors pour la prêche des Hérétiques.
„ J'y avois laissé grande quantité d'autres Eglises, magnifiquement bâ-
„ ties, & fort bien dorées (x). Je les voyois abbatues ou misérablement pro-
„ fanées. Rien ne me toucha tant que lorsque j'entendis l'ancienne cloche
„ de nôtre Collège sonner pour des usages détestables; & même je remar-
„ quai une chose du-tout indigne de personnes qui se disent être Chrétiens-
„ nes: on ne permettoit pas aux Catholiques du Pays la moindre petite
„ Chapelle; & l'on permettoit aux Idolâtres d'avoir un Temple à l'entrée
„ de la Ville, où ils faisoient leurs infâmes sacrifices. Et puis, dites que
„ Messieurs les Hérétiques ont Jesus-Christ en leur cœur”.

Civilités
que de Rho-
des reçoit du
Gouverne-
ment.

MALGRÉ ces plaintes, l'Auteur se loue beaucoup des civilités qu'il re-
çut du Gouverneur Hollandois de Malaca. Il étoit souvent appelé à sa
table. Un jour, dit-il, qu'il se promenoit dans une grande galerie de sa
Maison, où l'on voyoit, entre plusieurs belles peintures, celles de Saint
Ignace & de Saint François Xavier; ce très-honnête Seigneur le pria de lui
raconter quelques traits de leur vie. Après ce récit, dont il parut char-
mé, il prit le Missionnaire par la main, & lui dit: „ Je vous assure, mon
„ Père, que si j'étois Catholique je me ferois de vôtre Ordre; parceque
„ j'ai vû de mes yeux, au Japon, le grand courage que vos Pères té-
„ moignoient dans les horribles tourmens qu'on leur faisoit souffrir pour la
„ Religion (y)”. Enfin sa faveur parut si déclarée pour de Rhodes, que
le Ministre de la Religion l'ayant accusé d'un excès d'inclination pour les
Catholiques, on lui ôta, peu de tems après, ce Gouvernement, pour lui
donner celui des Moluques, où l'on crut, suivant l'idée de l'Auteur, qu'il
ne verroit pas tant de Prêtres (z).

Il se rend à
Batavia.

APRÈS avoir passé quarante jours à Malaca, sans pouvoir trouver dans
ce Port de Vaisseau qui fit voile en Hollande, Rhodes prit le parti de se
rendre dans l'Isle de Java, „ où les Hollandois ont, dit-il, un Port rempli
„ de Vaisseaux qui tiennent en sujettion toutes ces grandes Mers”. Dans
cette Navigation, qui ne fut que d'onze jours, il arriva au Vaisseau, qui
le portoit, un accident fort singulier, qu'il attribue à la protection du pre-
mier Martyr de la Cochinchine, nommé André, dont il portoit la tête à
Rome. Le 25 de Février, pendant que le vent étoit favorable, l'impru-
dence des Matelots les fit heurter contre un gros rocher, qui étoit presqu'à
fleur d'eau. Le bruit ne fut pas moindre que celui du tonnerre, & le coup
avoit été si violent, que le Navire demeura comme fixé sur l'écueil. Plus-
ieurs planches, qu'on vit flotter aussi-tôt sur l'eau, ne laissèrent aucun dou-
te

Accident
fort merveil-
leux.

(x) Si nous ne craignons de gêner la grace
de cette peinture, nous mettrions ici dorées, au-
lieu de dorées. R. d. E.

(y) Pag. 7 & 8.

(z) Ibid. pag. 9. C'est *Flaming van Outs-*

boorn. Il fut rappelé la même année, parce-
que n'étant que Gouverneur *ad interim*, il s'en
étoit arrogé le titre. Il obtint ensuite le Gou-
vernement d'*Amboine*, & non celui des *Mol-*
luques. R. d. E.

te qu'
dis qu'
Malac
rempli
n'avoit
tion,
Port d
perçut
que le
rempli
voir ce

LES
venoit
sonna
tion; r

Il donn

„ rem

„ posé

„ donn

„ Pont

„ mier

„ blem

„ de M

„ mém

„ minu

IL se

tité de

de sa p

mois.

broit d

rompu

pelle a

ces. M

mener

tugais

grand,

homme

ter ses

Minist

jours a

ter le c

lébré l

Gouve

landois

(a) I

te qu'il ne fût prêt à périr. Cependant il se remit de lui-même à flot, tandis que l'Auteur & deux autres Missionnaires, qui étoient partis avec lui de Malaca, faisoient leur prière au Martyr. Les Matelots, surpris qu'il ne se remplit pas d'eau, jugèrent qu'ayant été doublé en plusieurs endroits, il n'avoit perdu que des planches extérieures. Ils continuèrent leur Navigation, sept jours entiers, avec beaucoup de bonheur. Mais en arrivant au Port de Batavia, où l'on pensa aussi-tôt à radouber le Vaisseau, on s'aperçut, avec admiration, qu'il avoit une grande ouverture sur le bas; & que le rocher, qui avoit brisé les planches, s'étant rompu lui-même, avoit rempli le trou d'une grosse & large pierre. Toute la Ville accourut pour voir cette merveille (a).

Les Hollandois de Batavia, mécontents des avantages que les Portugais venoient de remporter au Bresil, ne voulurent pas recevoir les deux Missionnaires qui accompagnoient l'Auteur, parcequ'ils étoient de cette Nation; mais ils lui permirent d'entrer dans leur Ville en qualité de François. Il donne une légère idée de cette Place. „ Elle est bien bâtie, & régulière, remment fortifiée à la moderne. Les rues y sont longues & très-bien disposées. Une grande Rivière, qui se distribue dans toute la Ville, y donne des commodités incroyables. Elle est couverte de quantité de Ponts. Il n'y a presque point de rue qui ne soit bordée de grands Palmiers. Les Maisons n'y sont pas hautes, parcequ'on y craint les tremblemens de terre. La situation de Batavia est presque la même que celle de Malaca, de l'autre côté de la Ligne. On y voit les mêmes fruits, les mêmes chaleurs, & les mêmes merveilles de la Providence pour en diminuer l'excès (b)”.

Il se trouvoit, dans Batavia, plusieurs François Catholiques, & quantité de Portugais, auxquels le Missionnaire s'empressa de rendre les services de sa profession. Son zèle se fatigait paisiblement pendant l'espace de cinq mois. Mais, un jour de Dimanche, 29 de Juillet, la Messe, qu'il célébroit dans sa maison, devant un grand nombre de Catholiques, fut interrompue par l'arrivée du Juge criminel de la Ville, qui entra dans la Chapelle avec ses Archers. De Rhodes se hâta de consumer les saintes espèces. Mais il fut saisi, à l'Autel même, par les Archers, qui voulurent le mener en prison, revêtu des habits Sacerdotaux. Sept Gentilshommes Portugais mirent l'épée à la main pour sa défense. Le desordre auroit été fort grand, s'il n'eût supplié ses défenseurs de l'abandonner à la violence des hommes. Le Juge, touché apparemment de sa générosité, lui laissa quitter ses habits; mais s'étant saisi néanmoins de tout ce qui appartenoit à son Ministère, il le fit conduire dans la prison publique, d'où il fut mené, deux jours après, dans un cachot noir, destiné aux criminels qui ne peuvent éviter le dernier supplice. Son procès fut instruit. Outre le crime d'avoir célébré la Messe à Batavia, il fut accusé d'avoir travaillé à la conversion du Gouverneur de Malaca, & d'avoir brûlé plusieurs Livres de la Religion Hollandoise. Il se justifia sur ce dernier article, en protestant que quelque

RHODES.
I 646.

De Rhodes
est reçu à
Batavia.

Idée qu'il
en donne.

Il est surpris
dissant la
Messe, & mené
en prison.

De quoi il
est accusé.

(a) *Ibid.* pag. 10 & 11.

(b) Pag. 12. Le P. de Rhodes étoit assez mauvais Géographe, R. d. E.

RHODES.
1646.
Etrange
Sentence
qu'on porte
contre lui.

Comment
elle est exé-
cutée.

pinion qu'il eût de ces Livres, il ne lui en étoit jamais tombé entre les mains. Mais il n'en reçut pas moins sa Sentence, qui contenoit trois articles. Par les deux premiers, il étoit condamné à un bannissement perpétuel de toutes les terres de Hollande, & à payer une amende de quatre cens écus d'or. Le troisième, qui lui fut le plus douloureux, portoit, que les ornemens Ecclésiastiques, les Images & le Crucifix, qu'on lui avoit enlevés, seroient brûlés par la main du Bourreau, & qu'il assisteroit, sous un Gibet, à cette exécution. Ses représentations & ses larmes ne purent fléchir ses Juges. S'il fut dispensé de paroître sous le Gibet, il n'eut cette obligation qu'à la politique du Gouverneur, qui craignit un soulèvement des Catholiques de la Ville. On suppléa même à cette espèce d'adoucissement; en faisant pendre deux voleurs, tandis qu'on brûloit le Crucifix & les Images (c).

DES deux autres articles, le premier ne put être exécuté sur le champ, parceque le Père de Rhodes n'étoit point assez riche pour satisfaire au second. Il fut retenu pendant trois mois dans les chaînes; & sa réponse, aux offres qu'on lui faisoit de le rendre libre, aussi-tôt qu'il auroit payé l'amende, étoit de protester qu'il vivoit content de son sort & qu'il regardoit ses souffrances comme une faveur du Ciel.

AU mois d'Octobre, quelques Vaisseaux arrivés de Hollande apportèrent des lettres de la Compagnie des Indes, qui nommoient *Corneille Van der Lyn*, Gouverneur général des Etablissements Hollandois (d), après la mort d'*Antoine Van Diemen*, qui avoit enlevé Malaca aux Portugais. Entre les réjouissances publiques, qui se firent à l'entrée du nouveau Gouverneur, tous les Prisonniers furent délivrés. Non-seulement de Rhodes fut élargi sans payer les quatre cens écus; mais Van der Lyn le vengea, par quelques bastonades, qu'il donna de sa main au principal Juge, pour le punir de son excessive rigueur. Ensuite l'ayant comblé de caresses, auxquelles il joignit des excuses pour sa Nation, il lui laissa la liberté de partir. Quelques Portugais, qui faisoient voile à Macassar, le regurent avec joye dans leur Vaisseau, & consentirent volontiers à la prière qu'il leur fit de le conduire à Bantam, qui n'est qu'à douze lieues de Batavia. Il espéroit de trouver, dans cette Ville, quelque Vaisseau Anglois, prêt à retourner en Europe.

IL y reçut un traitement fort opposé à la rigueur des Hollandois. *Aaron Beeka*, Gouverneur général des Anglois dans les Indes, le força d'accepter sa table, & lui offrit toute sorte de protection. Cependant, l'occasion qu'il avoit espérée ne pouvant se présenter que dans l'espace d'un an, il fut obligé de retourner au Navire des Portugais, & de partir avec eux pour Macassar (e).

UN voyage si contraire à ses vûes devint encore plus chagrinant par les obstacles de la saison, qui retinrent le Vaisseau en Mer pendant deux mois & cinq jours. Enfin il arriva heureusement au Port de Macassar, le 21 de Décembre; & sa consolation fut d'y trouver une belle Maison de son Ordre, où il fut reçu avec beaucoup d'affection. M L.

(c) *Ibid.* pag. 28 & précédentes.

(d) Il en exerçoit déjà les fonctions de-
puis le 19 Avril 1645; ainsi il n'y a pas

d'apparence que la sentence eut été exé-
tée, sans son aveu. R. d. E.

(e) *Ibid.* pag. 30.

Il quitte Ba-
tavia.

Il est bien
traité des An-
glois à Ban-
tam.

Voyage
qu'il est obli-
gé de faire à
Macassar.

M
de C
Sud.
danc
cos.

Mais
brasil
de l'
raiso

, me
, va
, M

L

très-l

l'Eur

sent
haut

pieds

IL

de l'

d'em

celle

trang

à Ma

pables

Amba

puffe

tr'eux

défaut

Prédic

DE

tre de

Ce Sei

avoit l

soit sa

tendo

loit jo

& de

fier l'a

de se

défend

de l'au

de rég

ce, qu

généra

(f)

MACASSAR est une grande Ile, plus connue des Européens sous le nom de *Celebes*, dont le principal Port est à quatre degrés de la Ligne du côté du Sud. Elle est fertile en riz. Tous les fruits des Indes y croissent en abondance, sur-tout cette belle espèce de Palmiers qui portent les noix de cocos. Elle n'est pas moins riche en toutes sortes d'animaux & de volaille. Mais on n'y trouve point de pores, depuis que les Habitans, qui ont embrassé le Mahométisme, les ont entièrement exterminés. La température de l'air y est saine. Les chaleurs n'y sont pas insupportables, par la même raison qui les tempère à Malaca. „ Le Soleil, dit l'Auteur, se fait lui-même un beau Parasol, lorsqu'il devoit tout brûler. Il attire tant de vapeurs & d'exhalaisons dans sa plus grande force, que le gros hiver, à Macassar, est le tems que les Européens nomment l'été”.

LA principale nourriture des Habitans est le poisson, qui est toujours à très-bon marché dans l'Ile, & si bon, qu'au jugement de l'Auteur celui de l'Europe n'en approche point. Comme l'air y est si temperé qu'on n'y ressent jamais de grand froid, les hommes vont nus depuis l'estomac en-haut; mais les femmes sont entièrement couvertes depuis la tête jusqu'aux pieds, & leur visage même est caché (f).

IL y avoit peu d'années que ces Peuples étoient encore dans les ténèbres de l'Idolâtrie. Après avoir reconnu la vanité des Idoles, ils résolurent d'embrasser une autre Religion: mais, incertains s'ils devoient prendre celle des Chrétiens ou celle de Mahomet, ils prirent une voye fort étrange pour se conduire dans ce choix. Ils envoyèrent des Ambassadeurs à Malaca, pour supplier les Chrétiens de leur accorder des Ministres capables de les instruire; & dans le même-tems, ils firent partir une autre Ambassade pour le Roi d'Achem, auquel ils demandèrent des Kassis, qui pussent leur expliquer les dogmes de Mahomet. Ils étoient convenus entr'eux d'embrasser la Religion de ceux qui arriveroient les premiers. Un défaut de zèle, que l'Auteur reproche aux Chrétiens de Malaca, laissa aux Prédicateurs d'Achem le tems de publier & d'établir leur secte (g).

DE Rhodes fut présenté au Gouverneur du Royaume, qui portoit le titre de *Carrim Patingaloo*. Il lui trouva beaucoup de raison & de probité. Ce Seigneur connoissoit tous les principes de la Religion Chrétienne. Il avoit lû curieusement les Histoires de l'Europe; & l'étude de nos livres faisoit sa principale occupation, sur-tout celle des mathématiques, qu'il entendoit fort bien, & pour lesquelles il avoit tant de passion qu'il y travailloit jour & nuit. L'opinion que tous les Grands avoient de son caractère & de ses grandes qualités pour le Gouvernement, les avoit portés à lui confier l'administration pendant la minorité du Roi. Il avoit dépendu de lui de se mettre la Couronne sur la tête: mais sa modération naturelle l'avoit défendu contre les amorces de l'ambition. Il s'étoit démis volontairement de l'autorité souveraine, aussi-tôt que le jeune Monarque avoit été capable de régner. Aussi la reconnaissance avoit-elle tant de pouvoir sur ce Prince, qu'il n'entreprendoit rien que par son Conseil. Le titre de Gouverneur général lui avoit été conservé, avec une autorité presque égale à celle du Roi.

RHODES.
1647.

Il donne
une idée de
cette Ile.

Eloge & caractère
du
Gouverneur
du Royaume.

(f) *Ibid.* pag. 32 & 33.

(g) *Ibidem.* pag. 33 & 34.

RHODES.
1647.

Roi. C'étoit lui qui avoit appelé les Jésuites à Macassar, & qui les y avoit maintenus contre diverses factions qui étoient opposées à leur établissement. Il assistoit à leurs Sermons. Il parloit respectueusement des Mystères du Christianisme. On l'eût pris pour un Portugais, lorsqu'il parloit la langue de cette Nation. Mais avec de si belles dispositions, & sans aucun dérèglement connu dans les mœurs, il fermoit l'oreille aux instances des Missionnaires, qui le pressoient de se soumettre au joug de l'Évangile, parcequ'ils croyoient la conversion du Royaume attachée à la sienne. Il applaudissoit à leurs raisonnemens; il les louoit de remplir le devoir de leur profession; mais il demuroit sans réponse, lorsqu'ils lui propofoient de recevoir le Baptême (b).

Opinion
combattue
sur Saint-
François Xa-
vier.

„ DANS les conversations que j'eus avec lui, dit l'Auteur, il m'écoutoit sans s'émouvoir; mais il répondoit peu à mes exhortations. Une Eclipse, se de Lune, que je lui prédis, quelques jours avant qu'elle parût, n'avoit pas laissé de lui inspirer de la confiance & du goût pour moi. Un jour qu'il me parloit de Saint-François Xavier, avec de grands témoignages d'estime, & qu'entre les Conquêtes magnifiques, je comptois vingt-mille personnes qu'il avoit bâties à Macassar, dans le seul Royaume de Tolo, il m'assura que le Royaume de Tolo, où cet Apôtre avoit travaillé avec tant de succès, n'étoit pas celui de Macassar, mais celui des Moluques”.

L'Auteur
part de Ma-
cassar dans un
Vaisseau An-
glois.

CINQ mois se passèrent, jusqu'à l'arrivée d'un Vaisseau Anglois, dans lequel de Rhodes fut reçu avec tant d'honneur, qu'outre un Logement fort commode, on lui fit toujours prendre la première place à table. Sa Navigation le conduisit d'abord à *Giapara*, beau Port de l'Isle de Java, où il fut traité civilement par le Roi, qui haïssoit beaucoup les Hollandois. De là, repassant à Bantam, il y retrouva, dans le Chef des Anglois, les mêmes sentimens de bonté dont il avoit déjà eû occasion de se louer. Il en fait un nouvel éloge, & sa reconnaissance le porte toujours à regretter que ses Bienfaiteurs ne fussent pas éclairés des vraies lumières de la Religion: sentiment digne de son zèle; mais qui est peut-être accompagné d'un peu d'injustice, lorsqu'il le porte à juger que ceux dont il loue la probité n'étoient pas attachés de bonne-foi à leurs erreurs, & que l'intérêt humain prévaloit contre le reproche de leur conscience.

Civilités
qu'il reçoit de
cette Nation.

MALGRÉ l'offre qu'on lui fit encore, de le conduire droit en Angleterre, s'il vouloit attendre l'arrivée de la Flotte Angloise, „ avec assurance, dit-il, de n'y recevoir aucun déplaisir, quoiqu'il y fût reconnu Pretre & Jésuite, il résolut de s'avancer vers l'Europe, dans le même Vaisseau qui l'avoit apporté de Macassar. Tous ses Compagnons de Voyage étoient des Hérétiques, dont il ne laissa pas de recevoir toutes sortes de bons offices. Mais il expliqua les motifs de cette politesse. C'étoit aux Jésuites de Goa que les Anglois se croyoient redevables de leur traité avec les Portugais (i)”.

Raison qu'il
en apporte.

Il s'embar-
que à Bantam
pour Surate.

LE vent fut assez favorable aux Anglois pour passer le Détroit de la Sonde; mais il devint bien-tôt si contraire au dessein qu'ils avoient de se rendre

(b) *Fag. 35 & suiv.*

(i) *Ibid. pag. 41.*

dre à
droit
fort
tour
dre à
fut a
pour
trée

„
„ reg
„ ter
dans
exerg
des m
tien.
me fi
més l
re Ho
Collèg
mènie
étoit
ken, f
De R
glois.
leurs
sachan
prien

LE
de Bor
Europ
prit de
gurent
Como

EN
arrivé
à l'enl
lui do
le Got
ble de
tes les
tage é
que la
ferte.
fin, c
moran

(k)

dre à Surate, qu'au-lieu d'aller, du cinquième degré d'élevation australe, droit au Septentrion, où est toute l'Inde, ils furent obligés de s'écarter fort loin & d'aller prendre les vents du côté de Madagascar (k). Là, ils tournèrent du côté de l'Afrique, comme si leur dessein étoit été de se rendre à la Mer-rouge. Dans cette Navigation, qui dura deux mois, & qui fut au moins de deux mille lieues, ils observèrent de mesurer leur course, pour arriver à Surate, vers le commencement du mois d'Octobre, où l'entrée du Port est aisée. Ils y mouillèrent le 3 de Septembre.

„ François Breton, Président de leur Comptoir dans cette Ville, y reçut magnifiquement le Père de Rhodes. Il s'efforça de lui faire accepter un Logement dans sa Maison; & le voyant déterminé à se loger dans celle d'un Capucin François, nommé le Père François Zenon, qui exerçoit depuis long-tems son zèle à Surate, non-seulement il lui envoya des meubles, mais il lui fournit tout ce qui étoit nécessaire à son entretien. Pendant quatre-mois que l'Auteur passa dans une retraite, qu'il nomme si douce, il vit arriver de Goa quatre Jésuites; trois desquels, nommés le Père Antoine Botel, Portugais, le Père Cesky, Allemand, & le Père Henry Buscé, Flamand, partirent peu de jours après pour leur grand Collège d'Agra, fondé depuis trente ans par les libéralités d'un riche Arménien. Le quatrième, qui se nommoit le Père Torquato Parifimo, Italien, étoit venu déguisé en Marchand Anglois, pour se rendre au Port de Suaken, sur la frontière d'Ethiopie, dans le dessein d'y secourir les Chrétiens. De Rhodes ne dissimule pas les obligations que ce Missionnaire eût aux Anglois. Non-seulement ils favorisèrent son entreprise, en le recevant dans leurs Vaisseaux; mais ils lui rendirent des services importans à Suaken; & sachant que sa vie étoit menacée par une conspiration des Mahométans, ils prirent sa défense & le sauvèrent de leurs mains (l).

Le chagrin de ne pouvoir trouver un Vaisseau, prêt à doubler le Cap de Bonne-Espérance, fit prendre à l'Auteur la résolution de retourner en Europe par un chemin plus fâcheux, mais beaucoup plus court. Il entreprit de traverser la Perse & la Natolie jusqu'à Smyrne. Les Anglois le reçurent pour la troisième fois dans un de leurs Vaisseaux, qui faisoit voile à Comoran. Ils partirent le 3 de Février.

EN passant à la vûe d'Ormuz, ils admirèrent le changement qui étoit arrivé, dans cette petite Isle, depuis qu'ils avoient aidé le Roi de Perse à l'enlever aux Portugais. Malgré sa stérilité, & la chaleur excessive qui lui donne l'apparence d'une fournaise, le Commerce y étoit florissant, sous le Gouvernement du Portugal. On y voyoit arriver une quantité incroyable de Marchands, avec les richesses de la Chine, des Moluques, de toutes les Indes Orientales, de la Perse, de l'Arabie, de l'Arménie; & l'avantage étoit merveilleux pour les Européens, d'y trouver rassemblé tout ce que la terre a de précieux. Depuis trente ans, l'Isle étoit entièrement déserte. Les Persans avoient transporté leur Commerce dans un Port voisin, qui se nommoit autrefois *Bandelké*, & qu'on appelle aujourd'hui *Comoran* (m). DE

(k) *Ibid.* pag. 43 & 44.

(l) Pag. 50 & précédentes.

(m) Pag 51.

RHODES.
1647.
Sa route.

Il arrive à
Surate, où il
est bien traité.

Les Anglois
favorisent les
Jésuites.

1648.

Retour de
l'Auteur par
la Perse.

Changement
d'Ormuz.

RHODES.
1648.
Rencontre
agréable que
l'Auteur fait
sur le chemin
d'Ispahan.

DE Rhodes, y étant arrivé au commencement de Mars, y séjourna peu. La Compagnie d'un François & d'un Flamand, qui devoient aussi traverser la Perse, lui fit prendre avec eux le chemin d'Ispahan. Après avoir marché quelques jours, pour se rendre à *Chiras*, il fit une rencontre qui lui causa beaucoup de joye. „ Il étoit à pied, disant son office, assez „ loin de ses Compagnons, lorsqu'il aperçut, dans le chemin, un homme de „ fort bonne mine, bien monté, vêtu en Persan; c'est-à-dire, portant le „ turban, la veste, le cimeterre, la barbe longue & quarrée. Il le prit „ pour un Seigneur Persan ou Arménien.

„ L'ÉTRANGER, qui vit de son côté un chapeau & une robe noire au „ Père de Rhodes, le reconnut pour un Prêtre de l'Europe. Il le salua „ civilement en latin. Sa prononciation fit juger à l'Auteur qu'il étoit „ François. Il lui répondit dans cette langue, qui leur étoit naturelle à „ tous deux. Un transport de joye les porta aussi-tôt à s'embrasser. Ils „ s'entretenrent, l'espace d'une demie-heure, avec tant de satisfaction, „ qu'ils prirent l'un pour l'autre les plus tendres sentimens de l'amitié (n) ”.

Il fait une
étroite amitié
avec la Bou-
laie le Goux,
Voyageur cé-
lébre.

C'ÉTOIT un Gentilhomme-Poitevin, nommé *de la Boulaie le Goux*, qui a publié depuis une Relation de ses Voyages, & qui fut envoyé, dix-sept ans après, à Surate, par les Directeurs de la Compagnie Françoisise des Indes Orientales, pour y négocier la permission du Commerce (o). De Rhodes, s'étendant sur son mérite, dit de lui qu'il avoit traversé „ la plus „ grande partie de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique; qu'il avoit vécu „ parmi les Turcs, les Arabes, les Persans, les Arméniens, les Indiens, „ & d'autres Nations plus barbares; & qu'ayant conservé beaucoup de „ prudence, de vertu & de Religion dans toutes ses courses, avec la sa- „ tisfaction continuelle d'avoir obtenu l'amitié de tout le monde, il avoit „ fait voir qu'un bon Chrétien & un bon François peut traverser le Mon- „ de sans avoir aucun ennemi (p) ”. Dans la suite, l'Auteur le revit à Rome, où le Cardinal *Caponi* lui marquoit une considération singulière. Ils se rejoignirent enfin à Paris; & dans leurs entretiens sur les Pays qu'ils avoient parcourus, ils formèrent le plan d'un nouveau Voyage, qu'ils devoient faire ensemble, mais qui est demeuré apparemment sans exécution.

Il arrive à
Ispahan.

Idée de cette
Ville.

DE Rhodes employa trente jours, sans aucun intervalle de repos, pour se rendre à la Capitale de Perse, qu'il nomme *Ispahan*. „ C'est, dit-il, „ une des plus grandes & des plus belles Villes qu'il eut jamais vues dans „ le Monde. Toutes les rues y sont droites & fort larges. Les Bâtimens „ y sont magnifiques. On trouve, au milieu de la Ville, une belle Place „ quarrée, beaucoup plus grande que la Place royale de Paris, dont toutes les Maisons sont égales, & peintes ou dorées en dehors, avec une grande galerie qui règne à l'entour. La foule du Peuple étoit si grande, „ dans toutes les rues, que l'Auteur n'auroit pu les traverser, sans le se- „ cours

(n) *Ibid.* pag. 53.

(o) Voyez ci-dessus, la Relation de Ren-

nefort.

(p) De Rhodes, pag. 54.

„ co
„ se
M
vert
on v
Jardi
trui
fesse
les v
c'est
que l
circo
D
fut fu
Relig
tins
leur
au no
ligieu
lébre
la Pe
gion.
qui n
l'âge
Enfan
Carme
te (s
LA
une g
dant t
han.
l'insul
d'un r
ne, C
par so
de to
qu'un
d'Aoc
tresfoi
Perse
Ho
un be
gne f
bre,
de ma

(q)
XI

„ cours de quelque Valet, qui marchoit devant lui pour fendre la pres-
 „ se (q) ”.

MAIS il ne trouva rien de plus magnifique qu'un grand chemin cou-
 vert, & long d'une lieue, qui est rempli de belles maisons, & par lequel
 on va d'Isphahan à *Julfa la neuve*, quartier des Arméniens. On y voit les
 Jardins du Roi de Perse, que de Rhodes croit fort beaux sur la foi d'au-
 trui, aussi-bien que son Palais, qui est au centre de la Ville; car il con-
 fesse, avec une indifférence Apostolique, qu'il n'eut pas la curiosité de
 les voir (r). Ce qu'on peut recueillir de cette rigueur à mortifier ses sens,
 c'est que la bonne-foi ne pouvant être moins recommandable à ses yeux
 que l'esprit de pénitence, on doit se fier à son témoignage sur toutes les
 circonstances qu'il a soin d'observer.

DANS une multitude de Peuple, de toutes les Nations du Monde, il
 fut surpris de trouver si peu de Catholiques, qu'il y avoit presqu'autant de
 Religieux; quoique le nombre des Couvens se réduisit à trois, les Augus-
 tins, les Carmes Deschaux & les Capucins. Les deux premiers doivent
 leur fondation aux Rois de Portugal. Celui des Capucins, qui étoient alors
 au nombre de cinq, est entretenu par le Roi de France. Tous ces Re-
 ligieux ont la liberté de marcher publiquement avec leurs habits, & de cé-
 lébrer les saints Mystères dans leurs Eglises. Les Arméniens, dont toute
 la Perse est remplie, ne sont pas moins libres dans l'exercice de leur Reli-
 gion. L'Auteur assure même que malgré la rigueur des loix du Pays,
 qui ne permettent pas à un Mahométan d'abandonner sa Secte après
 l'âge de raison, il s'en trouve un grand nombre qui permettent que leurs
 Enfans reçoivent le Baptême, lorsqu'ils sont dangereusement malades. Un
 Carme, nommé le Père *Denis*, en avoit bâtié seul plus de quaran-
 te (s).

LA prudence ne permettant point à de Rhodes de s'engager seul dans
 une grande étendue de Pays, dont il ignoroit la langue, il attendit, pen-
 dant trois mois, une Caravane d'Arméniens, avec lesquels il partit d'Ispha-
 han. Ses amis l'obligèrent de se vêtir en Arménien, pour le garantir de
 l'insulte des Turcs. S'étant mis en marche le 28 de Juin, il eut besoin
 d'un mois entier pour se rendre à *Tauris*, qui passe pour l'ancienne Ecbata-
 ne, Capitale de la Médie. Cette Ville lui parut admirable par sa grandeur,
 par son Commerce, par la multitude de ses Habitans, & par l'abondance
 de tout ce qui est nécessaire à la vie. On y achétoit, pour un sou, ce
 qu'un homme peut manger de pain dans une semaine. Il en sortit le 15
 d'Août, & quelques jours de marche le firent arriver à *Julfa l'ancienne*, au-
 trefois Capitale de l'Arménie, mais dépeuplée depuis peu par le Roi de
 Perse, qui s'étoit rendu maître du Pays (t).

Hors des murs de cette Ville, qui n'est aujourd'hui qu'un désert, il vit
 un beau monument de l'ancienne piété des Arméniens. C'est une Campa-
 gne fort étendue, qui ne contient pas moins de dix mille tombeaux de mar-
 bre, merveilleusement travaillés. Sur chacun, on voit une grande pierre
 de marbre blanc, haute de douze pieds, & large de huit, gravée de plu-
 sieurs

RHODES.
1648.

Remarque
sur l'Auteur.

Catholiques
d'Isphahan.

De Rhodes
part avec une
Caravane.

Tauris.

Julfa l'an-
cienne.

(q) *Ibid.* pag. 55.

(r) Pag. 56.

(s) Pag. 59.

(t) Pag. 63.

RHODES.
I 648.
Tombeaux
de Julfa.

L'Auteur é-
vite heureuse-
ment la mort.

Il se rend à
Irvan.

Fables qu'il
rejette.

Son embar-
ras pour le
Chinois qu'il
avoit amené.

sieurs belles figures, & couronnée d'une grande croix. Un célèbre Docteur de l'Eglise Arménienne avoit bâti une Eglise sur une montagne voisine, où il vivoit éloigné des hommes. Il avoit fait autrefois le voyage de Rome; & les Habitans du Pays étoient persuadés qu'il en avoit rapporté beaucoup d'argent. A peine eut-il appris l'arrivée de l'Auteur à Julfa, que s'empresant de le visiter, il lui proposa d'aller voir son Eglise. De Rhodes y consentit; mais il se crut fort heureux de n'avoir pas eu la même complaisance pour la proposition que le Docteur lui fit, de passer quelques mois dans sa solitude, en lui promettant de le conduire lui-même jusqu'à Rome. Quoiqu'il n'eût pas d'autre motif, pour le refuser, que la sûreté qu'il trouvoit dans sa Caravane, il admira la conduite de la Providence, qui veilloit à la conservation de sa vie. Deux jours après son retour, quelques Turcs, qui croyoient de grosses sommes au Docteur, pillèrent son Hermitage, & le tuèrent, lui & tous ses Domestiques; fort que l'Auteur auroit partagé avec lui (v).

IL sortit de Julfa, pénétré de reconnoissance pour le Ciel; & prenant le chemin d'Irvan, il arriva au commencement de Septembre, dans cette Ville, aujourd'hui la principale d'Arménie. Elle est située au pied d'une grande montagne, où l'on prétend qu'après le déluge l'Arche de Noé se reposa. Les Habitans du Pays l'appellent No. Il prétendent que les débris de l'Arche se conservent encore sur la cime. Mais l'Auteur trouva d'autant moins de vraisemblance dans cette opinion, qu'on lui peignit en même-tems la montagne comme un désert inaccessible. Il n'eut pas plus de respect pour une autre fable des Arméniens, qui prétendent que dans l'endroit où Noé fit son sacrifice, on voit des arbres qui ne portent pour fruit que des croix. Le Roi de Perse a près d'Irvan, une Forteresse dont les Turcs s'étoient saisis, mais qu'il leur avoit enlevée depuis peu, & qu'il avoit mise à couvert de leurs insultes par de nouvelles fortifications (x).

TANT de fatigues & d'allarmes, que de Rhodes avoit esluées depuis son départ de Macao, ne lui avoient pas fait perdre le Chinois dont il étoit accompagné, & qui lui étoit d'autant plus cher qu'il l'avoit bâti de sa propre main. Quelques Arméniens sensés lui conseillèrent ici de ne pas l'exposer aux insultes des Turcs. Son teint, qui étoit un peu bazané, comme celui de tous les Chinois, & la petitesse de son nez, l'avoient déjà fait prendre pour un Tartare; & cette idée pouvant faire soupçonner qu'il étoit Mahométan, il étoit à craindre qu'un faux zèle ne le fit arrêter sur les terres de la Turquie. Un juste intérêt, pour un jeune homme, d'excellent naturel & d'un esprit merveilleux (y), obligea l'Auteur de le conduire dans la Ville de *Naxivan*, à quatre journées de celle d'Irvan, pour le remettre entre les mains d'un Archevêque de l'Ordre de Saint Dominique, qui devoit faire bien-tôt le voyage de Rome. Il eut la satisfaction de trouver ce Prélat disposé à l'obliger. Le jeune Chinois, pendant le tems qu'il continua de demeurer en Arménie, apprit si parfaitement la langue du Pays, qu'ayant passé pour un Arménien du cortège des Dominiquains, il arriva heureusement à Rome, où il rejoignit le Père de Rhodes (z).

ON

(v) *Ibidem.* pag. 64.

(x) *Ibidem.*

(y) Pag. 65.

(z) Pag. 66.

ON
dence
nent
& leu
cinq
rance
du Pa
le Sain
de l'A
& le
tien
UN
nc, l'
tiers,
avec
de ce
qu'il n
table,
IL
manit
Comp
se voy
Cepen
dans E
de rep
vier;
de la M
reposé
nuits
Bourg
Chrétie
d'Habi
qui eu
voir le
dresse
princip
glise d
prendre
PER
l'Aute
Habit
Véniti
Turcs.
çois,
Vaisse

(a)

ON voit à trois lieues d'Irvan, un fameux Monastère, qui est la résidence ordinaire du Patriarche d'Arménie. Les Moines qui l'habitent mènent une vie exemplaire. Ils passent cinq heures de chaque nuit à l'Eglise; & leur jeûne est si rigoureux, que dans toute l'année ils n'en exceptent que cinq ou six Fêtes solennelles. Mais l'Auteur les trouva tous d'une ignorance extrême. Le Patriarche même étoit engagé dans toutes les erreurs du Pays, quoiqu'il fit profession d'être Catholique, & qu'il eût traité avec le Saint-Siège, pour s'unir à l'Eglise Romaine. Ce Monastère est le seul de l'Arménie, auquel les Mahométans permettent l'usage des cloches, & le Roi de Perse fournit des sommes considérables pour son entretien (a).

UNE fièvre aiguë, dont l'Auteur fut saisi avant le départ de sa Caravane, l'obligea de renoncer à cette escorte. Il fut arrêté trois mois entiers, dans Irvan, jusqu'au passage d'une autre Compagnie de Marchands, avec laquelle il entra dans les Etats du Grand-Seigneur. En sortant de cette Ville, il trouva les Campagnes couvertes de neige; spectacle qu'il n'avoit pas eû depuis trente ans. Le froid lui parut bien moins insupportable, que les excès de chaleur qu'il avoit soufferts dans la Zone torride (b).

IL traversa la basse Arménie, où les Turcs ont beaucoup moins d'humanité que les Persans, pour les Voyageurs étrangers. De Rhodes & ses Compagnons n'obtenoient pas même la liberté d'entrer dans les Villes. Ils se voyoient souvent réduits à coucher sur la neige, au milieu des champs. Cependant, après dix-huit jours d'une pénible marche, ils furent reçus dans *Erzerum*, la plus belle Ville de toute la basse Arménie. Quinze jours de repos redoublèrent leurs forces. Ils sortirent d'*Erzerum*, le 11 de Janvier; & dans l'espace de vingt jours ils arrivèrent à *Togat*, grande Ville de la Natolie, dont on leur ouvrit aussi les portes. Mais, après s'y être reposés vingt jours, ils retombèrent dans la dure nécessité de passer les nuits sur la neige. A quelque distance de *Togat*, ils passèrent dans un Bourg, rempli d'Arméniens, qui avoient abandonné depuis peu la Religion Chrétienne pour embrasser celle de Mahomet. D'un fort grand nombre d'Habitans, un vieillard & deux femmes fort âgées avoient été les seuls qui eussent résisté à la corruption publique. Ils s'empresèrent de venir voir le Père de Rhodes, qui les reçut avec autant de respect que de tendresse, comme des âmes choisies par le Ciel, & qui les confirma dans les principes du Christianisme, sans leur parler des articles contestés entre l'Eglise de Rome & celle des Arméniens, qu'ils n'étoient pas capables de comprendre (c).

PENDANT quarante jours que la Caravane employa jusqu'à Smyrne, l'Auteur fut étonné de voir les Campagnes désertes, & les Villages sans Habitans. On lui dit que la cause de cette désolation étoit la guerre des Vénitiens, qui avoit déjà coûté plus de quatre cens mille hommes aux Turcs. A Smyrne, où il arriva le 17 de Mars, il trouva des Jésuites François, avec lesquels il passa quelques jours, pour attendre le départ d'un Vaisseau Génois, qui le rendit heureusement au Port de Gènes.

RHODES.
1648.
Grand Monastère d'Irvan.

Pénible Voyage de l'Auteur jusqu'à Erzerum.

1649.
Il arrive à Togat en Natolie.

Bourg entier qui embrasse le Mahométisme.

Descrip-

(a) Pag. 68.

(b) Pag. 71.

(c) Pag. 73. & 74.

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

Description du Tonquin.

INTRODUC-
TION.

J'AI l'avantage singulier, dans la Description d'un Pays dont l'intérieur est peu connu, de trouver un Guide auquel il ne manque rien pour exciter la confiance, & dont le témoignage est capable même d'ôter toute espèce de crédit aux Voyageurs, dont les Relations ne s'accordent point avec la sienne. C'est l'idée sous laquelle on nous le présente, en nous apprenant qu'il étoit né au Tonquin, qu'il y avoit passé une grande partie de sa vie, & qu'il joignoit une rare probité aux lumières de l'étude (a).

Eclaircisse-
mens sur
l'Auteur &
sur l'Ouvra-
ge.

„ SON premier dessein n'étoit pas d'entreprendre une Description de
„ *sa Patrie*, mais seulement de relever les erreurs du célèbre *Tavernier*,
„ qui a pris trop de confiance à des témoignages incertains, dans la Rela-
„ tion qu'il a publiée du même Pays. Ce n'est que par degrés, & pour
„ n'avoir pû résister à l'ennui de corriger des fautes continuelles, qu'il s'est
„ déterminé à composer lui-même un Ouvrage, non-seulement plus exact,
„ mais plus curieux & plus instructif. Outre le préjugé, qui doit être en
„ sa faveur, lorsqu'il est question de représenter la situation, le gouverne-
„ ment, la religion & les usages d'un Royaume dans lequel il est né, il
„ proteste qu'il s'est attaché inviolablement à la vérité, sur toutes les cho-
„ ses qu'il a connues lui-même; & qu'ayant vécu avec des personnes de
„ tous les rangs & de tous les états, il a tiré ses lumières, sur les choses
„ douteuses, de ceux qu'il a crus les plus sincères & les mieux instruits. Il
„ appelle, pour sa propre intégrité, au témoignage de plusieurs Anglois
„ d'un nom respectable. Il demande de l'indulgence pour son style, qui
„ est un premier essai dans la langue Angloise (b) (c). Enfin il donne
„ les

(a) Il se nomme *Baron*. Son Ouvrage a été publié dans le III. Tome du Recueil de *Churchill*, en 1732.

(b) L'Éditeur n'explique pas si *Baron* étoit Tonquinien d'origine, ou seulement Anglois, né au Tonquin.

(c) On connoit un nommé *Henri Baron*, qui étoit au service des Hollandois, & qui accompagna en 1655, les Srs. *de Goyer* & *de Keyser*, comme Secrétaire, dans leur Ambassade auprès de l'Empereur de la Chine (1). Suivant *Valentyn*, qui dit l'avoir appris d'une personne très-bien instruite, on lui est redevable de la plupart des connoissances qu'on a de ce vaste Empire, & dont d'autres Écrivains ont profité dans la suite. En 1663, il étoit Chef du Comptoir Hollandois du Tonquin, & il en partit la même année, avec ceux de sa Nation, & les Jé-

suites Missionnaires qui reçurent ordre de sortir de ce Royaume. C'est ce qu'on recueille d'une sçavante Lettre du Sr. *Baron* au Sr. *Buschbof*, Prédicateur à Batavia, remplie de curieuses recherches sur l'antiquité de la Religion des Chinois, &c. Que ce soit lui, ou peut-être son fils, qui ait composé cette Description, toujours est-il certain qu'il n'étoit pas Tonquinien d'origine; & son récit le donne d'ailleurs assez à connoître.

Quant à l'Ouvrage même, il mérite certainement toute la confiance que Mr. *Prevoil* veut qu'on en prenne, quoiqu'au fond, on ne puisse pas dire qu'il soit nouveau, puisqu'à l'exception des erreurs que l'Auteur reproche à *Tavernier*, & de quelques-uns de ses détails qu'il supprime, la plupart de ceux où il entre, sont presque les mêmes dans les deux Relations. Mais ce qu'il y

(1) Voyez le Tom. VII. pag. 9. de ce Recueil.

„ les plans mêmes, dont son Livre est enrichi, pour l'Ouvrage d'un Seigneur du Tonquin, qui les a levés sur les lieux. Dans les Lettres, par lesquelles il recommande son Manuscrit aux Editeurs de Londres, il leur laisse la liberté de corriger ses termes; mais il insiste sur la fidélité qu'ils doivent au sens de sa narration (d)”.

QUELQUES remarques, qui tiennent lieu de Préface, & dans lesquelles il ne ménage point Tavernier, donneront une idée de sa critique.

„ LE Royaume de Tonquin, dit-il, a plus d'obligation au Pere *Martin* (e), & au Pere Alexandre de *Rhodes*, qu'à Tavernier. Si les Relations de ces deux Jésuites ne s'accordent pas toujours avec l'état présent du Pays, on peut attribuer cette différence aux altérations inévitables du tems. Mais Tavernier s'est couvert de la honte d'une infinité de mensonges.

„ IL parle d'onze & douze Voyages que son frère a faits, d'Achen, de Batavia & de Bantam au Tonquin (f). C'est sur ce témoignage, & sur celui de quelques Bonzes ou Prêtres du Tonquin, venus à Bantam pendant son séjour dans cette Ville, qu'il a composé une Histoire fabuleuse & remplie d'absurdités.

„ PREMIÈREMENT, le Tonquin n'a point de Bonzes ou de Prêtres, de quelque lieu que ceux de Tavernier fussent venus à Bantam (g). Il dit que les Tonquiniens, dans leurs Voyages, ont toujours avec eux leurs femmes & leurs familles. S'il parle des Voyages qu'ils font d'un Village à l'autre, sur les Rivières du Pays, peut-être ces compagnies nombreuses ne sont-elles pas sans exemple: mais ils ne voyagent jamais hors de leur Patrie; à l'exception peut-être de quelques misérables qui s'engagent au service des Étrangers, ou qui cherchent autrement le moyen de vivre. Il observe que les Tonquiniens marquèrent beaucoup d'admiration, lorsqu'il leur montra son Atlas, & les Cartes particulières de plusieurs Royaumes dont ils ne connoissoient pas l'existence. Cette remarque suppose que Tavernier ait été dans le Pays (h). Mais Baron n'a jamais appris qu'on y ait vu d'autre Tavernier, qu'un homme de ce nom, au service des Hollandois. Les onze ou douze Voyages de son frère ne lui paroissent pas moins imaginaires.

„ IL

a de plus singulier, & ce qui ne doit pas paroître indifférent, après toutes les disputes que l'Ouvrage de Tavernier a excitées dans le monde littéraire, c'est que la meilleure partie de la censure de Baron, tombe moins sur ce fameux Voyageur, que sur le Père Joseph *Tiffannier*, dont la Relation, envoyée du Tonquin même, a été publiée en 1663; la grande conformité qui se trouve entre ces Mémoires & ceux de Tavernier ne laissant aucun doute, que le dernier n'en ait emprunté la plupart des choses qu'il rapporte. Mais nous nous contenterons de faire remarquer les erreurs qui lui sont communes avec le R. P. Jésuite. R. d. E.

(d) On trouve un petit Avertissement & deux Lettres de l'Auteur à la tête de l'Ouvrage.

(e) Ou plutôt *Marini*. R. d. E.

(f) Description du Tonquin par Tavernier, au Tom. III. de ses Voyages, pag. 2 & 3.

(g) Le Père *Tiffannier* dit cependant qu'il y en a un grand nombre, & il leur donne les mêmes noms. Voyez sa Relation, pag. 158 & 159. R. d. E.

(h) On suppose ici une chose que Tavernier ne dit pas, puisque c'est aux Tonquiniens venus à Batavia & à Bantam, qu'il avoit montré son Atlas & ses Cartes. R. d. E.

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

Remarques
critiques sur
Tavernier.

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

„ IL vante le courage & l'habileté de son frère. C'est à quoi Baron n'oppose rien: mais il ne peut convenir que ce frère eût autant de bonne-foi que d'habileté & de courage. Par exemple, s'il étoit vrai qu'il eût été si bien reçu des Habitans du Tonquin, & qu'il eût vécu si familièrement avec eux, il faudroit qu'en peu de tems ils eussent extrêmement dégénéré. Mais ils n'ont jamais eût tant de familiarité avec les Etrangers. Il les évitent & les méprisent. Baiser la main du Roi n'est pas un usage du Tonquin (i). Lorsque le frère de Tavernier y parloit si facilement la Langue Malayenne, il auroit pû parler également François, à des gens qui n'entendent ni l'une ni l'autre de ces deux langues. Cependant c'est sur les admirables informations qu'il se procura dans sa familiarité à la Cour, joint au récit d'un grand nombre de Tonquiniens qui se trouvoient à Bantam, quoiqu'ils ne sortent jamais de leur Pays, que Tavernier a fondé une Relation qu'il donne pour exacte & fidèle”.

Aussi Baron lui reproche-t-il durement de n'avoir donné que ses songes. Il n'épargne pas plus ses Cartes & ses Dessains, qu'il traite d'inventions remplies d'ignorance; & pour en juger, il exhorte le Lecteur à les comparer avec les siennes.

(i) Valentyn, longtems après le P. Martini, *Relat. du Tonquin*. Ch. IV., & l'Auteur de la Relation des *Ev. François*, vantent fort néanmoins, l'affabilité & la politesse des Tonquiniens envers les Etrangers. Le Père

Tiffannier, rapporte plusieurs de leurs coutumes, qui font bien voir, dit-il, que ces Peuples ne doivent pas être mis au rang des Nations barbares. Pag. 128 & 129. R. d. E.

§. I.

Situation & étendue du Tonquin.

Pourquoi le Tonquin n'a pas été connu plutôt.

IL n'est pas surprenant que ce Royaume n'ait pas été plutôt connu des Européens que la Chine, puisque sa découverte est postérieure de quelque-tems à celle de ce grand Empire. Les Portugais n'envoyèrent leurs Vaisseaux sur les Côtes du Tonquin, qu'après avoir visité les Chinois (a). A la vérité, le Tonquin étoit anciennement une Province de la Chine, & il lui paye même encore un tribut: mais ce n'est pas cette raison qui a retardé la connoissance d'un Pays qui étoit gouverné depuis quatre cens ans par ses propres Rois, lorsque les Portugais commencèrent leurs découvertes dans les Indes. Il y a plus d'apparence que ce retardement est venu du caractère des Tonquiniens, qu'aucun motif de commerce ou de confédération ne peut faire sortir de leur Patrie. Ils tiennent beaucoup de la vanité des Chinois, dont ils imitent d'ailleurs le gouvernement, les sciences, & les caractères d'écriture; quoiqu'ils haïssent leur Nation.

Climat du Pays.

L'AUTEUR ignore pourquoi Tavernier (b) suppose qu'on croit ordinairement le climat de cette Contrée fort chaud; puisqu'elle est située sous le Tropique, & même plus au Nord dans quelque partie. Cependant il assure qu'elle est fort tempérée; ce qu'il attribue au grand nombre de Rivières dont

(a) Voyez le Tom. I. de ce Recueil.

(b) Tavernier ne dit guères autre chose que ce que l'Auteur dit lui-même dans la sui-

te, & il est en cela assez d'accord avec le Père Tiffannier. R. d. E.

dont
dit-il
ses,
sique
Mai
terre
leur
On n
bitan
plus
grain

LE
par le
ces de
Le Cl
de M
qu'on
cours
lards,
de Jui
fés en
côté.
les arb
spectiv

LE
& qui
ges ter
leur ar
cinq ou
nus fou
pelle A
leur es
nestes
quin,
mais il
aux mi

Pot
n'en de
de la
bitans.

LA
nomme

(c)
nomes d
ces vent
exhalais

dont elle est arrosée, & aux pluies régulières qu'elle reçoit; sans compter, dit-il, qu'on n'y voit point de ces grandes montagnes stériles & sablonneuses, qui causent une chaleur extrême dans plusieurs endroits du Golfe Persique. Il est vrai que les pluies, qui tombent régulièrement aux mois de Mai, de Juin, de Juillet & d'Août; & quelquefois plutôt, rendent la terre fort humide; mais elles servent si peu à rafraichir l'air, que la chaleur au contraire est insupportable pendant le cours de Juillet & d'Août. On ne sçauroit douter que le Pays ne fût très-fertile en fruits, si tant d'Habitans, qui font leur principale nourriture du riz, ne se croyoient pas plus obligés d'employer leurs terres & leur industrie à la culture de ces grains.

LE Royaume est borné au Nord-Est par la Province de *Canton*; à l'Ouest par les Royaumes de *Laos* & de *Bowes*; au Nord, par deux autres Provinces de la Chine, *Yunan* & *Kansî*; au Sud & au Sud-Est, par la *Cochinchine*. Le climat est sain & tempéré, depuis le mois de Septembre jusqu'au mois de Mars; quelquefois très-froid aux mois de Janvier & de Février, quoiqu'on n'y voye jamais de neige ni de glaces; assez mal-sain pendant le cours d'Avril, de Mai & de Juin, autant à cause des pluies & des brouillards, que parceque le Soleil arrive alors à son Zenith. Les mois de Juin, de Juillet & d'Août, sont d'une chaleur excessive. Les vents sont ici divisés entre le Nord & le Sud; c'est-à-dire, qu'ils durent six mois de chaque côté. Le Pays est délicieux depuis le mois de Mai jusqu'au mois d'Août: les arbres sont alors dans leur verdure, & les campagnes offrent une perspective charmante.

LES vents impétueux, que les Matelots Européens nomment *Ouragans*, & qui portent ici le nom de *Typhons*, exercent leur empire avec des ravages terribles, sur cette Côte & dans les Mers voisines. Mais le tems de leur arrivée est fort incertain. Quelquefois ils ne s'élèvent qu'une fois en cinq ou six ans, & même en huit ou neuf. Quoiqu'ils ne soyent pas connus sous le même nom, dans les autres Mers Orientales, celui qu'on appelle *Elephant*, dans la Baye de Bengale & sur la Côte de Coromandel, ne leur est pas fort inférieur, & se fait redouter aussi des Matelots par ses funestes effets. L'Auteur se plaint de n'avoir pu trouver, dans tout le Tonquin, un Astronome, qui lui ait appris la cause de cet étrange phénomène: mais il se garde bien d'assurer, comme Tavernier, qu'il doit être attribué aux mines du Japon (c).

POUR l'étendue, il n'en accorde pas plus au Tonquin que nos Cartes n'en donnent au Portugal; quoique Tavernier la représente égale à celle de la France (d): mais on y compte quatre fois le même nombre d'Habitans.

LA Baye de Tonquin renferme plusieurs Isles, dont la principale est nommée par les Habitans *Twon-Bene*. Les Hollandois lui ont donné le nom

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

Ses bornes.

Typhons,
vents dange-
reux sur les
Côtes du
Tonquin.

Étendue de
ce Royaume.

Baye de
Tonquin &
ses Isles.

(c) Tavernier ne l'assure pas. Les Astronomes de ces quartiers-là, dit-il, croyent que ces vents tempétueux prennent naissance des exhalaïsons qui se forment dans les mines du

Japon. R. d. E.

(d) Il semble que Tavernier y comprend aussi la Cochinchine, dont il parle quelques lignes plus haut. R. d. E.

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

Avantages
de l'Isle
Twon-Bene.

Richesse de
sa Douane.

Cacho, Ca-
pitale du
Royaume.

Combien
elle est peu-
plée.

nom d'*Isle des Brigands*. Elle est située au dix-neuvième degré quinze minutes de latitude du Nord. Sa longueur est d'une lieue & demie, sur une demie lieue de largeur; terre haute dans sa plus grande partie, à la distance d'une lieue de la Côte. Un Vaisseau peut passer entre deux; mais les Pilotes doivent suivre le côté de l'Isle à la portée du mousquet, sur six, sept & sept brasses & demi d'eau, fond vaseux. Du même côté de l'Isle, qui est celui de l'Ouest, on trouve deux petites Bayes, dont la plus septentrionale est renommée dans le Pays, par une petite pêche de Perles, à laquelle personne n'ose s'employer sans une permission spéciale de la Cour. Il se trouve aussi de l'eau-douce dans ces deux Bayes, & la meilleure de toute la Côte. La pointe Sud-Ouest de l'Isle est bordée d'une chaîne de rochers, qui s'étendent l'espace de cent pas dans la Mer, & que les brisans font remarquer au départ de la marée. Le reste de la Côte est sans danger.

Le Nord-Ouest de la même Isle offre une belle Baye, où l'on trouve entre trois & quatre brasses d'eau, sur un fond de glaise, & qui est toujours rempli de Barques pour la pêche; outre celles d'un Village voisin, dans lequel on ne compte pas moins de trois ou quatre cens Habitans. C'est dans cette Isle qu'est la Garde avancée, ou le Guet général; office le plus lucratif du Royaume pour ceux qui l'exercent, parceque toutes les Barques de *Tingway* & de *Guian*, & celles qui se rendent dans l'une ou l'autre de ces deux Provinces, doivent payer ici des droits, qui montent à une risdale & demie pour une grande Barque, & les autres à proportion. Le revenu de cette espèce de Douane ne monte pas à moins d'un million de risdals par an. Le terroir de l'Isle est si pierreux, & coupé par tant de montagnes, qu'il n'est pas extrêmement favorable à l'agriculture. On y nourrit même peu de bestiaux; mais il s'y trouve un grand nombre de gazelles, qui se retirent entre les rochers & les brossailles. Les Habitans tirent leur provision de riz des Villages voisins. Cependant, avec un peu de travail & d'industrie, ils pourroient se faire un fort bon Port, & se procurer des commodités en abondance.

Si l'on excepte la Ville de *Cacho*, il n'y en a pas trois dans tout le Royaume qui méritent la moindre attention. Mais les Villages, que les Habitans nomment *Aldeas*, sont si proches l'un de l'autre, qu'il est impossible d'en fixer le nombre, quand on ne s'est pas fait une étude de les compter.

CACHO, Capitale du Tonquin, est située au vingt-unième degré de latitude du Nord, à quarante lieues de la Mer. Elle peut être comparée, pour la grandeur, avec plusieurs Villes fameuses de l'Asie: mais elle l'emporte sur presque toutes par le nombre de ses Habitans, sur-tout le premier & le quinzième jour de leur nouvelle Lune, qui est le jour du marché, ou du grand *Bazar*. Tout le Peuple des Villages voisins y est amené par son Commerce, & le nombre en est presque incroyable. Il reste si peu de passage dans les rues, quoique fort larges, que suivant le témoignage de l'Auteur & dans ses propres termes, „ c'est avancer beaucoup que d'y faire cent pas dans une demie-heure”. Cependant il règne un ordre admirable dans la Ville. Chaque marchandise qu'on y vend, a sa rue qui lui est assignée;

assigne
les Ile

C
raux,
justic
spacie
qui en
Ville,
gers,
si gran
Ville
qu'ils
embra
cours
dent t
tion d
grace
pêche

CA
que le
tres M
Isle fa
l'Habita
l'Empi
d'ou c
chures
extrém
l'abond
amène
pendant
tion d
n'habi
ment

(e)
article.

(f)
primer

(g)
qu'ils d
comme

LE
retier
XI.

assignée; & ces rues appartiennent à un, deux, ou plusieurs Villages, dont les Habitans ont droit seuls d'y tenir boutique.

C'EST à Cacho que le Roi fait sa résidence ordinaire avec ses Généraux, les Princes, tous les Grands du Royaume, & toutes les Cours de Justice. Quoique les Palais & les Edifices publics occupent un terrain fort spacieux, ils n'ont rien de plus éclatant qu'un grand Bâtiment de bois, qui en fait la principale partie. Le reste, comme toutes les maisons de la Ville, est bâti de bambous & d'argile; à l'exception des Comptoirs étrangers, qui sont de brique, & qui font une figure distinguée au milieu d'un si grand nombre de chaumières. Cependant les triples murs de la vieille Ville & du vieux Palais donnent, par leurs débris, une haute idée de ce qu'ils devoient renfermer dans le tems de leur splendeur. Le Palais seul embrassoit, dans sa circonférence, un espace de six ou sept miles. Ses cours pavées de marbre, ses portes, & les ruines de ses appartemens, rendent témoignage à son ancienne magnificence, & font regretter la destruction d'un des plus beaux Edifices de l'Asie. Mais en attribuant cette disgrâce aux ravages de la Guerre, l'Auteur n'explique pas les raisons qui empêchent de la réparer.

CACHO est aussi le quartier perpétuel d'un Corps formidable de Milice, que le Roi tient prêt pour toutes sortes d'occasions. L'Arсенal & les autres Magalins de guerre occupent le bord de la Rivière, près d'une petite Ile sablonneuse, où l'on conserve le *Thecala* (e). Cette Rivière, que les Habitans nomment *Songkoy*, ou la grande Rivière, prend sa source dans l'Empire de la Chine. Après un fort long cours elle vient traverser Cacho, d'où elle va se décharger dans la Baye d'*Aynam*, par huit ou neuf embouchures, dont la plupart reçoivent des Vaisseaux médiocres. Elle est d'une extrême commodité pour la Capitale, où elle fait régner continuellement l'abondance, par la multitude infinie de Barques & de Bateaux qu'elle y amène, chargés de toutes sortes de marchandises & de provisions. Cependant les Habitans des Provinces, qui font leur principale occupation de ce Commerce, ont tous leurs maisons dans quelque Village, & n'habitent point dans leurs Barques, comme Tavernier l'assure faussement (f) (g).

(e) Ce nom sera expliqué dans un autre article.

(f) Pag. 3. On ne croit pas devoir supprimer une critique utile.

(g) S'ils font quantité de belles galères, qu'ils dorment & qu'ils embellissent à merveille, comme dit le Père Tislanier, il est assez

croyable qu'ils y passent la meilleure partie de leur tems, d'autant plus que leurs maisons, suivant l'article précédent, ne sont pas à beaucoup près si bien enjolivées. D'ailleurs les inondations, le commerce, & la pêche y entrent aussi pour quelque chose. R. d. E.

§. II.

Forces du Royaume.

LE Tonquin devoit être compté entre les Puissances formidables, si la force d'un Etat ne consistoit que dans le nombre des hommes. Il entretient continuellement une Armée de cent quarante mille Combattans,

XI. Part.

Bbb

bien

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

Ses Edifices.

Restes
magnifiques
d'un ancien
Palais.

Rivière de
Songkoy qui
traverse Ca-
cho.

Abondance
qu'elle y ap-
porte.

Grande Ar-
mée qui est
continuelle-
ment entreteneue.

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

Cavalerie.
Eléphans.
Armée na-
vale.

Qualités de
la Milice.

Guerres des
Tonquiniens.

Discipline
des Troupes.

bien exercés à l'usage des armes; & dans l'occasion, ce grand Corps peut être augmenté au double: mais comme le nombre sert peu sans le courage, l'Auteur avoue qu'il n'y a point de Soldats moins redoutables que les Tonquiniens. D'ailleurs la plupart de leurs Chefs sont des Eunuques, qui ne conservent dans l'ame aucun reste de virilité.

LA Cavalerie monte à huit ou dix mille hommes, & le nombre des Eléphans à trois cens cinquante. Les forces maritimes consistent dans deux cens vingt Bâtimens grands & petits, plus propres à la Rivière qu'à la Mer, & qui ne servent guères aussi qu'aux fêtes & aux exercices d'amusement. Chacun est armé, à la proue, d'un canon de quatre livres de balle. Ils n'ont pas de mâts; & tous leurs mouvemens se font à force de rames. Les Rameurs sont exposés à la mousqueterie & à tous les instrumens de guerre. La Cour entretient, avec cette Flotte, environ cinq cens Barques, qui se nomment *Twinges*, & qui sont assez légères à la voile, mais trop foibles pour la guerre; quoiqu'elles servent fort bien au transport des vivres & des Troupes (a).

L'ARSENAL de Cache est fourni de toutes sortes d'Artillerie, & de tous les calibres; soit de la fabrique des Habitans, soit achetée des Portugais, des Anglois & des Hollandois. Il ne manque pas non plus de toutes les munitions convenables.

OUTRE la mollesse naturelle des Soldats du Tonquin, rien ne contribue tant à leur ôter le courage, que la nécessité de passer toute leur vie dans une condition pénible, sans aucune espérance de s'élever au-dessus de leur premier grade. La valeur même, dans ceux qui peuvent avoir l'occasion de se distinguer, ne change rien à leur état; ou du moins ces exemples sont si rares, qu'ils ne peuvent inspirer d'émulation. L'argent, ou la faveur de quelque Mandarin du premier ordre, sont les seules voyes qui puissent conduire aux distinctions.

LEURS Guerres ne consistent que dans le bruit, & dans un grand appareil de bagage. La moindre querelle les fait entrer dans la Cochinchine, où ils passent le tems, soit à considerer les murs des Villes, soit à camper sur le bord des Rivières. Mais une légère maladie, qui emporte quelques-uns de leurs gens, les rebute aussi-tôt, & leur fait crier que la Guerre est cruelle & sanglante. Ils se hâtent de retourner vers leurs frontières.

ILS ont quelquefois des Guerres civiles, que l'adresse termine plutôt que la valeur. Dans leurs anciens démêlés avec les Chinois, on les a vus combattre avec assez de résolution; mais ils y étoient forcés par la nécessité. Cependant on ne cesse pas de les exercer au maniment des armes, & cet exercice continuel fait la plus grande partie de leur profession. Ils reçoivent chaque jour une portion de riz pour leur nourriture, & leur paye annuelle n'est que d'environ trois écus; mais ils sont exempts de toutes sortes de taxes. Ceux qui n'ont pas leur quartier dans la Capitale, sont dispersés dans les Aldeas, sous le commandement des Mandarins, qui sont chargés de pourvoir à leur subsistance. Chaque Mandarin est revê-

(a) *Ibidem.*

tu de
deas.

On
se glo
feroit
au no

Q

le frei
révolt
tion,
de par
rarem
tentat

LE
de deu
gnité.
toutes
sirs se
& au c
la curi
& tout
une fa

ILS
ment
aux of
chant.
bes; &
choses
à press
si rien
langu
ple.
emplo
Grecq
LE

tu de l'utorité du Roi, pour commander dans un certain nombre d'Aldeas.

ON ne voit dans le Tonquin, ni Châteaux, ni Places fortifiées. L'Etat se glorifie de n'avoir pas besoin d'autre appui que ses Troupes; ce qui ne seroit pas sans fondement, remarque l'Auteur, si leur courage répondoit au nombre (b).

(b) Pag. 7 & 8.

§. III.

Caractère & Mœurs des Habitans.

QUOIQUE la valeur ne soit pas une qualité commune au Tonquin, la douceur & le goût de la tranquillité sont moins le caractère général des Habitans, qu'une humeur inquiète & turbulente, qui demande le frein continuel de la sévérité pour les contenir dans l'union (a). Les révoltes & les conspirations y sont fréquentes. Il est vrai que la superstition, à laquelle tout le peuple est misérablement livré, a souvent plus de part aux désordres publics, que les entreprises de l'ambition; & que rarement les Mandarins & les autres Seigneurs prennent part à ces attentats.

LES Tonquiniens n'ont pas l'humeur emportée; mais ils sont la proie de deux passions beaucoup plus dangereuses, qui sont l'envie & la malignité. Autrefois le premier de ces deux dérèglemens leur faisoit désirer toutes les richesses & les curiosités des Nations étrangères; mais leurs desirs se réduisent aujourd'hui à quelques pièces d'or & d'argent du Japon, & au drap de l'Europe. Ils ont toujours eû cette espèce d'orgueil qui ôte la curiosité de visiter les autres Pays. Leur estime se borne à leur Patrie; & tout ce qu'on leur raconte des Pays étrangers passe à leurs yeux pour une fable (b).

ILS ont la mémoire heureuse & la pénétration vive; cependant ils n'aiment pas les sciences pour elles-mêmes, mais parcequ'elles les conduisent aux offices & dignités publiques. Leur ton, en lisant, est une espèce de chant. Leur langage, comme celui des Chinois, est plein de monosyllabes; & quelquefois ils n'ont qu'un seul mot pour exprimer onze ou douze choses différentes. L'unique distinction consiste à prononcer pleinement, à presser leur haleine, à la retenir, à peser plus ou moins sur l'accent. Aussi rien n'est-il si difficile aux Etrangers que d'atteindre à la perfection de leur langue. Il n'y a point de différence entre celle de la Cour & celle du Peuple. Mais dans les manières qui regardent les Loix & les Cérémonies, ils employent la Langue Chinoise, comme on se sert en Europe des Langues Grecque & Latine.

LES deux sexes ont la taille bien proportionnée, mais petite plutôt que gran-

(a) *Ibidem.*

(b) Pag. 9.

B b b 2

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

Les Tonquiniens sont lâches, remuans & superstitieux.

Leurs passions principales.

Qualités de leur esprit.

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.

1685.
Leur figure,
& leurs
qualités cor-
porelles.

Leurs ha-
bits.

Etat du
Peuple, &
combien il est
chargé de
taxes.

grande. En général, ils sont d'une constitution foible; ce qui vient, peut-être, de leur intempérance, & de l'excès avec lequel ils se livrent au sommeil. La plupart ont le teint aussi brun que les Chinois & les Japonois: mais les personnes de qualité sont presque aussi blanches que les Portugais & les Espagnols. Ils n'ont pas le nez & le visage aussi plats qu'à la Chine. Leurs cheveux sont noirs; & c'est un ornement de les avoir longs. Les Soldats, pendant leurs exercices, & les Artisans, dans les fonctions de leur métier, les relèvent sous leurs bonnets, ou les lient au sommet de leur tête. Quoique les enfans des deux sexes ayent les dents fort blanches, ils n'arrivent pas plutôt à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, qu'ils se les noircissent, comme les Japonois. Ils laissent croître aussi leurs ongles, suivant l'usage de la Chine; & les plus longs passent pour les plus beaux. Cependant ce dernier usage est borné aux personnes de distinction (c).

LEURS habits sont de longues robes, peu différentes de celles des Chinois, mais qui ne ressemblent point à celles du Japon, ni à la figure de Tavernier, qui leur donne des ceintures; mode qu'ils ne connoissent point (d). Il leur est défendu, par une ancienne tradition, de porter des sandales ou des souliers; à l'exception des Lettrés & de ceux qui sont parvenus au degré de *Tancy* ou de Docteurs. Cette coutume néanmoins s'observe aujourd'hui avec moins de rigueur.

LA condition du Peuple est assez misérable. On leur impose de grosses taxes & des travaux pénibles. Un jeune homme est assujéti, dès l'âge de dix-huit ans, ou de vingt dans quelques Provinces, à payer trois, quatre, cinq, six risdals chaque année, suivant la fertilité du terroir de son Aldea. Ce tribut se lève à deux termes; aux mois d'Avril & d'Octobre, qui sont le tems de la moisson du riz. Il n'y a d'exempts que les Princes du sang royal; les Domestiques de la Maison du Roi; les Ministres d'Etat; les Officiers publics; les Lettrés, depuis le grade de *Singdo*; les Officiers de guerre & les Soldats, avec un petit nombre, qui ont obtenu ce privilège par faveur ou à prix d'argent, & seulement pour la durée de leur propre vie. Un Marchand, qui s'est établi dans la Capitale, n'en est pas moins taxé dans l'Aldea d'où il tire son origine. Il demeure sujet aussi au *Vecquan*, qui est le service du Seigneur; c'est-à-dire, qu'il est obligé de travailler par lui-même, ou par des personnes à ses gages, aux réparations des murs, des grands chemins, des Palais du Roi, & de tous les ouvrages publics.

LES Artisans de toutes les professions doivent employer six mois de l'année au *Vecquan*, sans aucun espoir de récompense pour leur travail; à moins que la bonté du Maître ne le porte à leur accorder la nourriture. Ils peuvent disposer d'eux-mêmes pendant les six autres mois; tems bien court, observe l'Auteur, lorsqu'ils sont chargés d'une nombreuse famille.

DANS

(c) *Ibidem*.

(d) Tavernier aura un peu rencheri sur le Pere Tiffannier, qui dit qu'on ferme ces

robes avec une attache assez grande du côté droit. Ce sont ses propres termes. Voyez sa Relation, pag. 133. R. d. E.

DANS les Aldeas, dont le terroir est stérile, les pauvres Habitans, qui ne sont pas en état de payer la taxe en riz ou en argent, sont employés à couper de l'herbe pour les Eléphans & la Cavalerie de l'Etat. A quelque distance qu'ils puissent être des lieux où l'herbe croît, ils doivent la transporter dans la Capitale, tour-à-tour & à leurs propres fraix. L'Auteur observe que l'origine de ces usages vient d'une juste politique des Rois du Pays, pour contenir dans la dépendance un Peuple si remuant, qui ne laisseroit pas de repos à ses Maîtres, s'il n'étoit forcé sans cesse au travail. Chacun jouit d'ailleurs de ce qu'il peut acquérir par son industrie, & laisse paisiblement à ses héritiers le bien dont il se trouve en possession (e).

L'AÎNÉ des fils succède à la plus grande partie de l'héritage. La loi donne quelque chose aux filles; mais presque rien, lorsqu'elles ont un frère.

C'EST une ambition commune au Tonquin, d'avoir une famille opulente & nombreuse. De-là vient l'usage des adoptions, qui s'étend indifféremment aux deux sexes. Les enfans adoptés entrent dans toutes les obligations de la Nature. Ils doivent rendre, dans l'occasion, toutes sortes de services à leur père d'adoption, lui présenter les premiers fruits de la saison, & contribuer de tout leur pouvoir au bonheur de sa vie. De son côté, il doit les protéger dans leurs entreprises, veiller à leur conduite, s'intéresser à leur fortune; & lorsqu'il meurt, ils partagent presque également sa succession avec ses véritables enfans. Ils prennent le deuil, comme pour leur propre père, quoiqu'il soit encore en vie (f).

LA méthode de l'adoption est fort simple. Celui qui aspire à cette faveur fait proposer ses intentions au Père de famille, dont il veut l'obtenir; & s'il est satisfait de sa réponse, il va se présenter à lui avec deux flacons d'arrack, que le Patron reçoit. Quelques explications font le reste de cette cérémonie.

LES Etrangers, que le Commerce ou d'autres raisons amènent au Tonquin, ont eu souvent recours à cet usage pour se garantir des vexations & de l'injustice des Courtisans. L'Auteur raconte qu'il avoit reçu l'honneur de l'adoption, d'un Prince qui étoit alors héritier présomptif du grand Général de la Couronne: mais qu'après lui avoir fait quantité de présens, par lesquels il croyoit s'être assuré une longue protection, il perdit sa dépense & ses peines, parceque ce Seigneur devint fou (g).

LA plupart des *Aldéens*, ou des Paysans, composent un Peuple grossier, & si simple, qu'il se laisse aisément conduire par l'excès de sa crédulité & de sa superstition. Avec ce caractère mobile, il est extrêmement bon ou extrêmement mauvais, suivant la différence des impressions qu'il reçoit. C'est une grande erreur, dans les Relations Européennes du Tonquin, que de représenter ce Peuple comme une troupe de Vagabonds, qui vivent dans leurs Bateaux sur des Rivières, & qui passent d'un lieu à l'autre avec leurs femmes & leurs enfans, sans autre motif que l'indigence, qui leur fait chercher continuellement de-quoi satisfaire leurs besoins. L'occasion ordinaire

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.
Misère des
Pauvres,

Héritages.

Adoption.

Comment se
fait l'adop-
tion.

Habitans des
Villages.

(e) *Ibid.* pag. 9.

(f) *Ibid.* pag. 10.

(g) *Ibid.* pag. 10.

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

Mariages du
Tonquin.

de toutes ces courses est le Commerce intérieur du Royaume, & la nécessité de s'acquitter du service public. Mais il arrive quelquefois aussi que la grande Rivière qui vient de la Chine & les grosses pluies des mois de Mars, d'Avril & de Mai, causent des inondations si terribles, que le Pays paroît menacé de sa ruine. Des Provinces entières se trouvent couvertes d'eau, avec une perte infinie pour les Habitans, qui sont alors forcés d'abandonner leur demeure & de se retirer dans leurs Bateaux (b).

Les Tonquiniens ne peuvent se marier sans le consentement de leurs pères & de leurs mères, ou du plus proche parent qui représente ces chefs de famille. Le tems ordinaire du mariage pour les jeunes filles est l'âge de seize ans. Toute la cérémonie consiste à les demander, en faisant quelques présens au père, & si la demande est acceptée, on s'explique de bonne-foi sur les richesses mutuelles. Le mari envoie chez la fille tout ce qu'il destine à son usage. On convient d'un jour, où, dans une procession solemnelle de tous les parens & de tous les amis, elle est portée avec tout ce qu'elle a reçu de son mari, dans la maison qu'il a fait préparer pour leur demeure. On s'y réjouit le soir. Mais Tavernier s'est trompé, lorsqu'il y mêle des Magistrats & des Prêtres. L'Auteur assure qu'ils n'y prennent aucune part (i).

Polygamie.

QUOIQUE la Polygamie soit tolérée au Tonquin, c'est la femme, dont les parens sont les plus qualifiés, qui prend le premier rang entre les autres & qui porte seule le titre d'épouse. La loi du Pays permet le divorce aux hommes. Les femmes n'ont pas le même privilège, & l'Auteur ne connoit point d'autre cas où elles puissent quitter leur mari, sans son consentement, que celui de l'autorité d'une famille puissante, dont elles abuseroient pour l'emporter par la force. Un mari, qui veut répudier sa femme, lui donne un billet signé de sa main & de son sceau, par lequel il reconnoît qu'il abandonne tous ses droits & qu'il lui rend la liberté de disposer d'elle-même. Sans cette espèce de certificat, elle ne trouveroit jamais l'occasion de se remarier. Mais lorsqu'elle y est autorisée par l'acte de sa séparation, ce n'est point une tache d'avoir été au pouvoir d'un autre, & d'en être abandonnée. Elle emporte, avec ce qu'elle a mis dans la société du mariage, tout ce que son mari lui a donné en l'épousant. Ainsi sa disgrâce n'ayant fait qu'augmenter son bien, elle en a plus de facilité à former un nouvel engagement. Les enfans qu'elle peut avoir eû demeurent au mari. Cette compensation d'avantages rend les divorces très-rare (k).

Adultère &
sa punition.

UN homme de qualité, qui surprend sa femme dans l'action de l'adultère, est libre de la tuer, elle & son amant, pourvu que cette sanglante exécution se faisse de ses propres mains. S'il remet sa vengeance à la Justice,

(b) C'est une remarque que Tavernier n'a pas manqué aussi de faire, après avoir dit que les Tonquiniens aiment fort à demeurer sur les Rivières. R. d. E.

(i) „ Les mariages se font ici d'ordinaire par les Parens, & avec le consente-

ment du Village”. Kelat. du Père Tiffannier, pag. 134. Tavernier ne parle que des Juges du lieu, & non des Prêtres. R. d. E.

(k) *Ibid.* pag. 12.

tiée
par
fent
qui
L'A
des
de a
du I
L
reco
nent
escla
E
ne se
gran
dign
tent
est r
tie d
T
fente
n'y se
matin
tirant
qui re
comm
tion
S
lui of
moins
der.
& leu
de lac
royal
tortue
ses ye
mans
cas,
porté

(l)
mais e
de To
(m)
(n)
cette
P. Tiff
tel à t

tée, la femme est écrasée par un éléphant, & le suborneur reçoit la mort par quelque autre supplice. Dans les conditions inférieures, le mari offensé doit recourir aux loix, qui traitent sévèrement les coupables, mais qui exigent des preuves du crime qu'il n'est pas toujours aisé d'apporter. L'Auteur accuse Tavernier d'avoir pris plaisir à tromper ses Lecteurs par des fables, en racontant ici une aventure de son frère (1) qui s'accorde aussi peu avec le caractère des Habitans qu'avec les usages & les loix du Pays.

LA civilité Chinoise a fait beaucoup de progrès au Tonquin. Mais en reconnoissant sa source, l'Auteur y fait observer des différences, qui viennent d'un mélange d'anciens usages, & qui rendent les Tonquiniens moins esclaves de la cérémonie que les Chinois.

ENTRE les personnes de qualité, les Princes & les grands Mandarins ne sortent que sur des Eléphans ou dans de riches Palanquins, suivis d'un grand nombre d'Officiers, de Soldats & de Valets. C'est le rang ou la dignité qui règle la grandeur du cortège. Ceux d'un degré inférieur sortent à cheval, & ne sont jamais escortés de plus de dix personnes. Mais il est rare aussi qu'ils en aient moins, parceque l'escorte fait une grande partie de leur suite.

TOUTES leurs visites se font le matin. C'est une incivilité de se présenter dans une Maison de distinction vers l'heure du dîner, à-moins qu'on n'y soit invité. Les Seigneurs se rendent même à la Cour de fort grand matin. Ils y remplissent leurs devoirs jusqu'à huit heures. Ensuite, se retirant chez eux, ils s'y occupent de leurs affaires domestiques; & le tems qui reste jusqu'à l'heure du dîner est réservé pour la retraite & le repos, comme une préparation nécessaire avant que de donner au corps la réfection des alimens (m).

SI celui qui rend la visite est d'un rang supérieur, on doit se garder de lui offrir les moindres rafraichissemens, sans en excepter le bétel (n); à-moins qu'il ne fasse au Maître de la maison l'honneur de lui en demander. L'usage des Seigneurs est de faire toujours porter avec eux leur eau & leur bétel. Les boîtes, où le bétel est renfermé, sont ordinairement de laque, noir ou rouge. Cependant les Princes & les Princesses du sang royal en ont d'or massif, enrichies de pierres précieuses & d'écaille de tortue. Mais celles dont Tavernier exagère la valeur n'ont jamais ébloui ses yeux à la Cour du Tonquin, puisqu'on ne voit dans le Pays, ni diamans, ni rubis, ni émeraudes (o), & que les Habitans en font si peu de cas, qu'on ne peut pas même supposer que les Etrangers y en aient apporté (p).

DANS

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

Civilité des
Tonquiniens.

Cortège des
Grands.

Visites &
cérémonies.

(1) L'avanture n'est pas de son frère, mais elle arriva du tems qu'il étoit à la Cour de Tonquin. R. d. E.

(m) *Ibid.* pag. 12.

(n) Si Tavernier, pag. 193. ne fait pas cette distinction, c'est encore d'après le P. Tiffannier, qui dit qu'ils présentent le bétel à tous ceux qui les visitent. Pag. 134.

R. d. E.

(o) Qu'on lise Tavernier avec plus d'attention que Baron n'a fait en cet endroit, on trouvera qu'il parle des boîtes qu'il avoit vû à la Cour du Grand-Mogol. Relation du Tonquin, pag. 193. R. d. E.

(p) *Ibid.*

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.
Conversa-
tion.

DANS la conversation, chacun doit éviter les sujets tristes, & faire tourner tous les discours à la joye, qui est le caractère assez naturel des Habitans. C'est par la même raison qu'ils visitent rarement les malades, & qu'à l'extrémité même de la vie, ils n'avertissent point leurs parens de mettre ordre à leurs affaires. Cet avis passeroit pour une offense. Aussi meurent-ils, la plupart, sans avoir disposé de leur héritage par un testament; ce qui donne lieu à des procès continuels pour la succession de ceux qui meurent sans enfans (q).

LES Salles des Grands ont plusieurs alcoves, où chacun est assis sur des nattes, les jambes croisées. La distinction du rang est réglée par la hauteur des places. Il est faux que ces nattes soyent aussi précieuses que les plus beaux tapis de Perse & de Surate. Les plus chères, celles que l'Auteur compare aussi fausement à du velours, ne s'achètent pas plus de trois ou quatre schellings. Il n'abuse pas moins de l'attention de ses Lecteurs lorsqu'il donne, aux mêmes nattes, neuf aunes quarrées d'étendue (r). Les tapis & les coussins ne sont pas connus, même à la Cour. On n'y voit point d'autres lits que des nattes, avec une sorte d'oreiller, fait aussi de joncs ou de roseaux, qui sert de chevet ou d'appui.

Alimens.

LES alimens des Seigneurs sont assez recherchés, quoique leurs préparations & leurs assaisonnemens ne paroissent point agréables aux Etrangers. Le Peuple vit de légumes, de riz & de poisson salé. On ne se sert ni de nappes ni de serviettes; & cette dépense, qui n'a pour objet que la propreté, seroit inutile dans un Pays où les doigts ne touchent jamais aux plats ni aux mets. Toutes les viandes sont coupées avant le service; & l'on mange, suivant la mode Chinoise, avec deux petits bâtons, qui tiennent lieu des fourchettes de l'Europe. Les plats ne sont pas de bois vernissé, comme Tavernier l'assure (s), mais de porcelaine du Japon ou de la Chine, qui est fort estimée. Les personnes de qualité mangent avec une sorte de décence. Mais le commun des Habitans, que l'Auteur représente comme les plus gourmands de tous les hommes, ne pensent qu'à se remplir avidement l'estomac, & ne répondroient pas même aux questions qu'on leur feroit à table; comme s'ils craignoient, dit l'Auteur, que le tems qu'ils employeroient à parler ne diminuât leur plaisir, ou leur portion d'alimens. Autant que l'excès des liqueurs fortes est rare parmi le Peuple, autant est-il en honneur à la Cour & parmi les gens de guerre. Un bon bûveur y passe pour un galant homme. Dans les repas qu'ils se donnent entr'eux, les convives ont la liberté de demander tout ce qu'ils desirent; & celui qui traite regarde cette occasion de les obliger, comme une faveur. Leurs complimens, lorsqu'ils se rencontrent, ne consistent point à se demander comment ils se portent, mais où ils ont été & ce qu'ils ont fait. S'ils re-

(q) *Ibidem.*

(r) Tavernier dit qu'il avoit apporté une de ces nattes en France, où elle a été admirée pour sa finesse. Elle étoit faite de petits joncs deliés, unie & aussi douce que du velours. Il ajoute qu'il l'avoit achetée à Bantam d'un Tonquinien; & c'est en quoi

il peut avoir été trompé lui-même. D'ailleurs si les nattes du Tonquin y sont à bon marché, cela n'empêche pas qu'elles ne puissent être chères dans d'autres Pays. R. d. E.
(s) On tire cependant du Tonquin toutes sortes d'ouvrages de laque, dont on fait beaucoup de cas. R. d. E.

mar
den
rep
de
le c
H
més
vent
médi
les d
des
de t
les
chan
bre
tent
y jo
habi
sur c
néral
poëti
tent
bouff
blée
sique
tarre
avec
& qu
res,
qui fa
heure
L. E
ques-
L. E
ment
du R
nière
L. E
vrières
l'égar
qui ce
M.

(t)
(v)
un plus
spectacl
XI.

marquent, à l'air du visage, que quelqu'un soit indisposé, ils ne lui demandent point s'il est malade, mais combien de tasses de riz il mange à chaque repas, & s'il a de l'appétit ou non. L'usage des grands & des riches est de faire trois repas par jour; sans y comprendre une légère collation dans le cours de l'après midi (t).

DE tous les passe-tems du Tonquin, les plus communs & les plus estimés sont le chant & la danse. Ils s'y livrent ordinairement le soir, & souvent ils y employent toute la nuit. C'est ce que Tavernier nomme *des Comédies*; nom fort impropre (v), observe l'Auteur, du moins s'il a prétendu les comparer à celles de l'Europe. On n'y a jamais vû, comme il le dit, des machines & de belles décorations. Les Tonquiniens n'ont pas même de théâtres. Mais outre les maisons des Mandarins, qui ont quelques salles destinées à ces amusemens, on voit dans les Aldeas, des *Maisons de chant*, où les Habitans s'assemblent, sur-tout aux jours de Fêtes. Le nombre des Acteurs est ordinairement de quatre ou cinq, dont les gages montent à une risdale pour le travail d'une nuit. Mais les Spectateurs libéraux y joignent quelques présens, lorsqu'ils sont satisfaits de leur habileté. Leurs habits sont d'une forme bizarre. Ils ont peu de chansons. Elles roulent sur cinq ou six airs; la plupart à l'honneur de leurs Rois & de leurs Généraux, mêlées néanmoins d'interjections amoureuses & d'autres élégances poétiques. La partie de la danse est bornée aux femmes; mais elles chantent aussi: & dans l'action même elles sont souvent interrompues par un bouffon, le plus ingénieux de la troupe, qui s'efforce de faire rire l'assemblée par ses bons mots & ses postures comiques. Leurs instrumens de musique sont des trompettes, des timbales de cuivre, des hautbois, des guitarras & plusieurs espèces de violons. Ils ont une autre sorte de danse, avec un bassin rempli de petites lampes, qu'une femme porte sur sa tête, & qui ne l'empêche pas de faire toutes sortes de mouvemens & de figures, sans répandre l'huile des lampes, quoiqu'elle s'agite avec une légèreté qui fait l'admiration des Spectateurs. Cette danse dure presqu'une demie-heure.

LES femmes ont aussi beaucoup d'habileté à danser sur la corde, & quelques-unes le font avec beaucoup de grace (x).

LES combats de coqs sont fort en honneur au Tonquin, particulièrement à la Cour. Les Seigneurs font des paris considérables contre les coqs du Roi, qui doivent néanmoins être toujours victorieux. Aussi cette manière de flatter appauvrit-elle les Courtisans.

ILS prennent beaucoup de plaisir à la pêche; & la multitude de leurs Rivières & de leurs Etangs leur en offrent continuellement l'occasion. A l'égard de la chasse, ils s'y exercent peu; parcequ'ils ont à-peine une forêt qui convienne à cet amusement.

MAIS le principal de leurs passe-tems est la fête du nouvel an, qui arrive

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

Amusemens,
danfes, chants
& spectacles.

Combats de
coqs, pêche,
chasse.

Fête du nou-
vel an.

(t) *Ibid.* pag. 13.

(v) Le Père Tiffanier, qui devoit avoir un plus grand mépris pour ces sortes de spectacles, n'a pas dédaigné de les honorer

XI. Part.

de ce nom; à quoi Tavernier aura apparemment cru pouvoir joindre des machines & des décorations. R. d. E.

(x) *Ibid.* pag. 13.

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

vers le 25 de Janvier, & qui est célébrée pendant l'espace de trente jours. C'est le tems auquel tous les plaisirs se rassemblent, soit en public, soit dans l'intérieur des maisons. On élève des théâtres au coin des rues. Les instrumens de musique retentissent de toutes parts. La gourmandise & la débauche sont portées à l'excès. Il n'y a point de Tonquinien si misérable, qu'il ne se mette en état de traiter ses amis; dût-il se réduire à mendier pendant toute l'année (y).

Superstition
populaire.

C'EST un usage établi, de ne pas sortir de sa maison le premier jour de cette fête, & de tenir les portes fermées, dans la crainte de voir ou de rencontrer quelque chose qui puisse être de mauvais augure pour le reste de l'année. Le second jour, chacun visite ses amis & rend ses devoirs aux Supérieurs.

QUELQUES-UNS comptent la nouvelle année depuis le 25 de leur dernière Lune, parce qu'alors le grand Sceau de l'Etat est mis dans une boîte pour un mois entier, pendant lequel l'action des Loix est suspendue, toutes les Cours de Judicature sont fermées, les débiteurs ne peuvent être saisis, les petits crimes, tels que les querelles & les vols demeurent impunis, & la punition même des grands crimes est renvoyée à d'autres tems, avec la seule précaution d'arrêter les coupables. Mais la nouvelle année commence proprement, comme on l'a dit, vers le 25 de Janvier, & dure un mois suivant l'usage de la Chine (z).

Erreurs de
Tavernier.

L'AUTEUR fait remarquer, en concluant cet article, combien Tavernier se trompe dans la plupart de ses observations; sur-tout lorsqu'il représente les Tonquistiens comme un peuple laborieux & plein d'industrie, qui fait un utile emploi de son tems. C'est un éloge, dit-il, qu'on ne peut refuser tout-à-fait aux femmes; mais les hommes sont généralement paresseux, & ne penseroient qu'à satisfaire leur gourmandise s'ils n'étoient forcés au travail (a).

C'EST une autre erreur, dans Tavernier, de prétendre que les Tonquistiens se font un deshonneur d'avoir la tête découverte. Un Inférieur ne paroît jamais que la tête nue devant son Supérieur; & ceux qui reçoivent quelque ordre du Roi, verbal ou par écrit, ne peuvent l'entendre ou le lire sans avoir commencé par ôter leur robe & leur bonnet. A la vérité, les criminels, qui sont condamnés à la mort, ont la tête rasée, pour être reconnus facilement s'ils échappoient à leurs Gardes; mais cette raison est fort différente de celle qu'apporte Tavernier (b). Il ne se trompe pas moins, lorsqu'il parle de criminels écartelés ou crucifiés. Ces supplices ne sont pas connus dans le Pays (c).

(y) *Ibidem.*

(z) *Ibid.* pag. 15.

(a) Suivant le P. Tiffannier, les Tonquistiens sont experts à faire des mousquets, des coutelas & des lances. Ils construisent de belles Galères. Enfin, ils ont l'imagination très-heureuse pour imiter la plupart des ouvrages de l'Europe; mais ils n'ont pas, *quelquefois*, ajoute-t-il, assez de patience pour endurer le travail & pour y employer le tems nécessaire. R. d. E.

(b) Le P. Tiffannier, parlant d'une au-

dience que les Jésuites eurent du Bova, dit en propres termes. „ Nous fîmes quatre pro-
„ fondes révérences, avec nôtre bonnet en
„ tête: car dans le Tonquin & dans la Chi-
„ ne, personne ne paroît la tête découverte
„ devant le Roi, si ce n'est ceux qui sont
„ coupables de quelque crime. De-là vient
„ que nos Pères ont coutume de dire la Mes-
„ se avec le bonnet en tête, pour se confor-
„ mer aux usages du Pays”. Pag. 270.
R. d. E.

(c) Pag. 14.

§. IV.

Sciences & Savans du Tonquin.

A l'exemple des Chinois, les Tonquiniens estiment beaucoup le savoir, parceque c'est leur unique voye pour s'élever aux honneurs. Le succès de leur application dépend, comme dans tous les Pays du Monde, des qualités naturelles de leur esprit, sur-tout de l'excellence de leur mémoire, qui est de toutes les facultés la plus nécessaire pour l'espèce de science à laquelle ils aspirent. Elle consiste particulièrement dans un grand nombre de Caractères hieroglyphiques. De-là vient que parmi leurs Lettrés, il s'en trouve qui n'ont pris leurs degrés qu'après quinze, vingt, ou trente ans d'étude, & que plusieurs étudient toute la vie sans y pouvoir parvenir. Aussi n'ont-ils pas de terme fixe pour le cours de leurs études. Ils peuvent s'offrir à l'examen, aussi-tôt qu'ils se croient capables de le soutenir. Le Pays n'a pas d'Écoles publiques. Chacun prend, pour ses enfans, le Précepteur qui lui convient (a).

ILs n'ont adopté, des sciences Chinoises, que celle de la Morale, dont ils puisent les principes dans la même source, c'est-à-dire dans les Livres de Confucius. Leur ignorance est extrême dans la Philosophie naturelle. Ils ne font pas plus versés dans les Mathématiques & dans l'Astronomie. Leur Poësie est obscure. Leur Musique a peu d'harmonie. Enfin, l'Auteur ne s'attachant qu'à la vérité, dans le jugement qu'il porte de son Pays, admire que Tavernier ait pu prendre les Tonquiniens pour le peuple de l'Orient le plus versé dans toutes ces connoissances (b).

LES Lettrés du Tonquin doivent passer par divers degrés, comme ceux de la Chine, pour arriver au terme de leur ambition. Ce n'est pas la Noblesse; car les honneurs meurent ici avec la personne qui les a possédés; mais toutes les dignités du Royaume sont la récompense du mérite littéraire. Le premier degré est celui de *Singdo*, qui revient à celui de Bachelier en Europe; le second, celui de *Hung-Cong*, qu'on peut comparer à celui de Licentié; & le troisième celui de *Tancy*, qui donne proprement la qualité de Docteur. Entre les Docteurs, on choisit le plus habile, pour en faire le Chef ou le Président des Sciences, sous le titre de *Trangivin*. La corruption, la partialité, & toutes les passions, qui ont tant de part à tout ce qui se fait au Tonquin, cèdent pour ce choix à l'amour de l'ordre & de la justice. On y apporte tant de soins & de précautions qu'il tombe toujours sur les plus dignes sujets (c).

LA différence n'est point assez remarquable entre les Elections de la Chine & celles du Tonquin, pour mériter le détail que l'Auteur leur donne dans son récit (d). Il suffira d'observer que d'être rejeté dans un examen, n'est

(a) Pag. 15.

(b) *Ibid.*(c) *Ibid.*

(d) Tout le détail où Tavernier entre à

cet égard, est tiré de la Relation du Père Tiffannier, qui a cru ces loix trop curieuses, dit-il, pour ne pas mériter d'être écrites. Pag. 121 & suiv. R. d. E.

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

Quelles
sont les qua-
lités nécessai-
res pour les
sciences du
Pays.

Sciences du
Tonquin.

Degrés des
Lettrés.

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.
L'étude
donne tou-
jours de l'es-
pérance.

Médecins.

Maladies &
remèdes.

n'est pas une raison pour ne plus se présenter dans les autres ; & qu'on peut espérer, jusqu'à la fin de sa vie, d'acquérir à force d'étude ce qu'on n'a point obtenu par les premiers efforts. Ajoutons qu'il y a quantité d'offices inférieurs, tels que ceux de Secrétaires des Provinces & des Mandarins, qui demandent moins une bouche éloquente qu'une bonne plume (e).

TAVERNIER a pris dans son imagination l'habileté qu'il attribue aux Tonquiniens, pour les feux d'artifices & pour les machines. L'éloge qu'il fait de leur industrie est un vol qu'il fait aux Chinois, dont ils imitent fort imparfaitement l'exemple. Ils ne réussissent pas mieux dans la Médecine, quoiqu'ils en étudient les principes dans les Livres Chinois, qui leur apprennent à connoître & à préparer les simples, les drogues & les racines. La confusion de leurs idées ne permet guères de se fier à leurs raisonnemens. L'expérience est la plus sûre de leurs règles : mais comme elle ne leur donne pas la connoissance de l'anatomie & de tout ce qui entre dans la composition du corps humain, ils attribuent toutes les maladies au sang ; & l'application de leurs remèdes ne suppose jamais aucune différence dans la constitution du corps. Tavernier a cru parler des Médecins Chinois, lorsqu'il relève l'habileté de ceux du Tonquin à juger des maladies par le pouls (f).

LA peste, la gravelle & la goutte, sont des maux peu connus dans ces Contrées. Les maladies les plus communes au Tonquin, sont la fièvre, la dysenterie, la jaunisse, la petite-verole, &c., pour lesquelles on emploie différens simples, & sur-tout la diète & l'abstinence. La saignée s'y pratique rarement, & la méthode du Pays ne ressemble point à celle de l'Europe. C'est du front que les Tonquiniens se font tirer du sang, avec un os de poisson, dont la forme a quelque ressemblance avec la flamme des Maréchaux Européens. On l'applique sur la veine ; on la frappe du doigt, & le sang rejaillit aussi-tôt. Mais leur grand remède est le feu, dans la plupart des maladies. La matière dont ils se servent pour cette opération est une feuille d'arbre, bien séchée, qu'ils battent dans un mortier, & qu'ils humectent ensuite avec un peu d'encre de la Chine. Ils la divisent en plusieurs parties, de la grandeur d'un liard, qu'ils appliquent en différens endroits du corps. Ils y mettent le feu avec un petit papier allumé, & le malade a besoin d'une patience extrême pour résister à la douleur (g). Mais quoique l'Auteur ait vû pratiquer continuellement cette méthode, & qu'il en ait entendu louer les effets, il n'en a jamais vérifié la vertu par sa propre expérience. L'usage des ventouses n'est pas ici moins commun, & s'exerce à-peu-près comme en Europe ; mais on se sert de calebasses, au lieu de verres.

LES

(e) *Ibid.* pag. 17.

(f) *Ibid.* pag. 18. „ C'est une merveille, dit Tiffannier, de voir la science des Médecins du Tonquin. Ils n'ont que fort peu de livres, mais ils les étudient si bien, qu'ils trouvent même des remèdes pour les maladies qu'on juge incurables en Europe. Enfin il ajoute, qu'ils tâtent le

pouls en trois endroits. Tavernier, qui paroit avoir emprunté ce dernier article de Tiffannier, ne donne pas la même habileté que lui aux Médecins du Tonquin ; en quoi il est assez d'accord avec Baron. R. d. E.

(g) *Ibidem.*

tion
l'au
pou
sur
fans
cua
com
qui
des
bes
aval
L
tu.
Bang
nom
cert
qui
lité
sière
Qu'd
cent

(b)
(i)
(k)
ritoit
elle p

IL
leur
Habi
alime
la for
du pi
re do

(a)
Repos
nemen
Cochin
moient
plus co

LES Tonquiniens entendent si peu la Chirurgie, que pour les dislocations & les fractures des os, ils n'employent que certaines herbes, dont l'Auteur vante l'effet. Ils ont un autre remède, qui consiste à réduire en poudre les os crus d'une poule, dont ils font une pâte qu'ils appliquent sur la partie affectée, & qui passe pour un souverain spécifique. Leurs enfans sont sujets à des obstructions dangereuses, qui arrêtent toutes les évacuations naturelles. Leur remède pour cette maladie est un cataplasme, composé de *Coakroch* & d'oignons rotis, qu'on applique sur le nombril, & qui a souvent un prompt succès (b). Ils prennent, pour d'autres maladies, des coquillages de Mer, réduits en poudre, sur-tout des écailles de crabes, qu'ils croyent converties en pierres par la chaleur du Soleil, & qu'ils avalent en potion (i).

LES Grands ont l'usage du thé, mais sans y attacher beaucoup de vertu. Ils employent particulièrement un thé du Pays, qu'ils appellent *Chia Bang*, & qui n'est composé que de feuilles. Mais ils en ont un autre, nommé *Chia-way*, qui ne consiste que dans les bourgeons & les fleurs d'un certain arbre, qu'ils font bouillir, après les avoir fait sécher & rôtir, & qui forme une liqueur fort agréable. Elle se boit chaude; moins pour l'utilité que pour le plaisir. L'Auteur accuse ici Tavernier d'une erreur grossière, lorsqu'il donne la préférence au thé du Japon sur celui de la Chine. Qu'on en juge, dit-il, par la différence du prix, qui est de trente pour cent (l).

(b) Pag. 18.

(i) *Ibid.*

(k) C'est-là, en effet, une erreur qui méritoit d'être relevée; Mais après tout ne peut-elle pas provenir d'une transposition de

mots, assez ordinaire aux Imprimeurs? car il n'est pas croyable que Tavernier, qui avoit passé quarante ans dans les Indes, ignorât cette différence. R. d. E.

(l) *Ibidem.*

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.
Chirurgie.

Thé du
Tonquin.

§. V.

Gouvernement, Loix & Politique du Tonquin.

IL est certain que les Tonquiniens ont été de tous tems une Nation différente de celle des Chinois, qui les appellent *Mansos*, ou Barbares, & leur Pays *Gannam* (a), parcequ'il est situé au Sud de la Chine, & que les Habitans ont beaucoup de ressemblance avec les autres Indiens, dans leurs alimens, dans l'usage de colorer leurs dents & d'aller pieds nuds, & dans la forme de leur gros orteil droit, qui s'écarte beaucoup des autres doigts du pied (b). Mais il ne faut point espérer d'éclaircissemens sur la manière dont ce Pays étoit gouverné, avant qu'il devint une Province de la Chine,

Remarques
sur l'origine
des Tonqui-
niens.

(a) Ou plutôt *Ngan-nan*, c'est-à-dire, *Repos Austral*; nom qu'on donnoit anciennement aux Royaumes de Tonquin & de la Cochinchine, dans le tems qu'ils ne formoient encore qu'une seule Province des plus considérables de la Chine. Cette Pro-

vince s'étendoit depuis le douzième jusqu'au vingt-troisième degré de latitude septentrionale. *Lettres Éclaircissantes*, Recueil XXIII. pag. 93. R. d. E.

(b) Pag. 19.

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

Leur anti-
quité.

Diverses ré-
volutions de
cet Etat.

ne, parceque les Habitans n'ayant alors aucuns caractères d'écriture, ils n'ont pu conferver d'anciennes Histoires; & que celles qu'ils ont composées depuis, ne peuvent passer que pour autant de fictions & de fables.

Ils prétendent que l'usage des caractères Chinois fut introduit dans leur Nation, avant le règne de *Ding*, un de leurs premiers Rois, qui suivant le calcul de leurs meilleurs Historiens, vivoit il y a plus de deux mille ans. En admettant cette Chronologie, l'Auteur conclut que le Tonquin avoit été déjà conquis par les Chinois, ou qu'il s'étoit soumis volontairement à leur Empire; parcequ'il n'est pas vraisemblable que les caractères & une partie des loix & des usages de la Chine, eussent pu s'y introduire tout-d'un-coup, avec l'étendue que les mêmes Auteurs leur donnent sous ce règne. D'ailleurs, son raisonnement s'accorde, dit-il, avec les Chroniques Chinoises, qui représentent la Chine, vers le même-tems, dans un grand état de splendeur, & qui étendent ses limites jusqu'à Siam. Il n'y a point d'apparence que le Tonquin eût évité le joug; non-seulement, parceque sa situation l'exposoit aux premiers efforts des Conquistans, mais encore plus parceque ce fut immédiatement après leurs conquêtes qu'il fut incorporé à leur Empire (c).

CEPENDANT il se peut que les Chinois n'en ayent pas conservé long-tems la possession, après l'avoir soumis, & que l'ayant peut-être abandonné aux invasions des Tartares, *Ding* soit monté sur le Trône après leur départ. C'est l'opinion de quelques Historiens du Tonquin, qui lui font usurper la dignité Royale avec l'assistance d'un grand nombre de vagabonds. Ils s'accordent peu sur les circonstances de son usurpation; mais ils racontent, avec assez de conformité, que le Roi *Ding* ne fut pas long-tems en possession de la Couronne sans exciter des mécontentemens & des plaintes, qui furent suivies d'une révolte ouverte, dans laquelle il fut massacré. Cet événement produisit des guerres civiles, qui durèrent long-tems. Enfin la Nation, lassée de se déchirer par ses propres mains, choisit pour Chef un puissant Prince du Pays, nommé *Ledayhang*, & lui abandonna le gouvernement avec le titre de Roi.

CE fut sous son règne que les Chinois rentrèrent dans le Tonquin. On ne trouve point leurs motifs expliqués dans l'Histoire; mais d'autres événemens font juger que cette Guerre avoit commencé par la révolte de quelques Chinois, qui avoient cherché un azile dans le Pays. Les Tonquiniens, ayant embrassé leur querelle, la soutinrent long-tems, & remportèrent l'avantage dans plusieurs batailles. Leur Roi *Ledayhang* étant mort, apparemment les armes à la main, ils lui donnèrent pour Successeur *Libalvié*, Prince d'une valeur égale à sa politique, qui continua de se défendre avec le même succès. Il vainquit les Chinois dans six ou sept batailles; il rétablit la paix & l'abondance dans ses Etats; & pendant le cours d'un règne fort heureux, il bâtit ce vaste & magnifique Palais de marbre, dont on a représenté les somptueux debris (d).

APRÈS sa mort, les Historiens du Tonquin font la peinture d'une suc-
cess-

(c) *Ibid.* pag. 19.

(d) Voyez ci-dessus, §. I.

cessi
le d
en d
Roi
qui
avo
son
cour
man
en v
me,
O
gure
Chin
Cep
que
prit
le ta
Lue
bata
ne,
retir
tre c
Ton
pire
ge à
nir d
E
porte
grac
depu
quin
que d
bass
tion,
leur
dans
clate
ge, l
au R
Cach
Li
à ces
dans

(e)
(f)

cession tranquille, dans sa postérité, pendant cinq ou six générations. Mais le dernier Prince de son sang ayant laissé une fille, qui se donna un maître en épousant un puissant Seigneur de la famille de *Tran*, cette Princesse & le Roi son mari furent attaqués par un autre Grand du Royaume, nommé *Ho*, qui les vainquit dans une bataille, & qui s'empara du Trône, après leur avoir ôté la vie. Il ne jouit pas long-tems de son crime. La violence de son gouvernement irrita ses Sujets. Ils appellèrent les Chinois à leur secours; & la mort du Tyran, qu'ils tuèrent dans une bataille, ne laissa rien manquer à leur vengeance; mais elle leur couta la liberté. Les Chinois, en vrais auxiliaires, suivant les termes de l'Auteur, se saisirent du Royaume, pour prix de leurs services & de leur victoire (e).

ON vit alors changer la forme de l'administration. Les Tonquiniens reçurent un Général ou un Viceroy, qui les assujettit à la plupart des Loix Chinoises. Une longue tranquillité servit à confirmer cette innovation. Cependant le souvenir de l'ancienne liberté, réveillé par l'insolence du Vainqueur, fit naître dans toute la Nation le desir de se délivrer du joug. Elle prit les armes, sous la conduite d'un vaillant Capitaine nommé *Li*. Elle tailla les Chinois en pièces, sans épargner le Viceroy, qui se nommoit *Luetang*. La fortune ayant continué de se déclarer pour elle dans plusieurs batailles, tant de revers, & les guerres civiles qui désolèrent alors la Chine, portèrent l'Empereur *Hunveon* à recevoir des propositions de paix. Il retira ses Troupes, à certaines conditions, qui n'ont pas cessé, depuis quatre cens cinquante ans, d'être exécutées fidèlement. Elles obligent les Tonquiniens, d'envoyer, de trois en trois ans, à *Peking*, Capitale de l'Empire Chinois, un présent qui porte le nom de *Tribut*, & de rendre hommage à l'Empereur pour leur Royaume & leur liberté, qu'ils reconnoissent tenir de sa bonté & de sa clémence (f).

ENTRE les richesses & les raretés qui composent le présent, ils doivent porter des statues d'or & d'argent, en forme de Criminels qui demandent grace; pour marquer qu'ils s'attribuent cette qualité à l'égard des Chinois, depuis qu'ils ont massacré un Viceroy de cette Nation. Les Rois du Tonquin reçoivent aussi leur sceau des Empereurs de la Chine, comme une marque de leur dépendance. D'un autre côté, les Chinois reçoivent leurs Ambassadeurs avec beaucoup de pompe & de magnificence; moins par affection, suivant la remarque de Baron, que pour donner une haute idée de leur propre grandeur, en relevant celle de leurs Vassaux. Au contraire, dans les Ambassades qu'ils envoient quelquefois au Tonquin, s'ils font éclater la Majesté de leur Empire, par l'appareil extraordinaire du Cortège, le Ministre Impérial porte la fierté jusqu'à dédaigner de rendre visite au Roi, & de le voir dans tout autre lieu que la maison qu'il occupe à *Cacho* (g).

LI trouva, dans les Tonquiniens, toute la reconnoissance qu'ils devoient à ces importans services. Ils le reconnurent pour leur Roi; & ses descendants lui succédèrent sans interruption pendant l'espace de deux siècles. Mais, au

(e) Pag. 20.

(f) *Ibidem*. pag. 20.(g) L'Auteur vit une de ces Ambassades à *Cacho* en 1683.DESCRIPTION
DU TONQUIN.

BARON.

1685.

Depuis
quand les
Tonquiniens
jouissent de
la liberté.A quelles
conditions.Fière poli-
tique des Em-
pereurs Chi-
nois.Autres ré-
volutions du
Tonquin, qui
le conduisent
à la forme
présente de
son Gouver-
nement.

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

au milieu de cette prospérité, un Pêcheur, nommé *Mack*, né dans le Village de *Batfua*, qui est à l'embouchure de la Rivière où les Vaisseaux de l'Europe abordent au Tonquin, si ambitieux & si rusé qu'il s'étoit élevé par degrés à la dignité de Mandarin, ne mit pas d'autres bornes à ses desirs que le rang suprême, & s'éleva effectivement jusqu'au trône. Il employa moins la force que l'adresse. Cependant, après son usurpation, il se hâta de fortifier *Batfua* & plusieurs autres Places, pour se mettre en état de résister à de puissans ennemis, entre lesquels il redoutoit particulièrement *Hoaving*, Prince ou Mandarin de la Province de *Tingwa*. *Hoaving* avoit marié sa fille à *Tring*, homme d'une force & d'une valeur singulières, qui avoit exercé anciennement le métier de voleur. Il lui avoit donné le commandement de ses forces; son frère venant à mourir, il le nomma Tuteur de son fils unique, qu'il laissoit à l'âge de quatorze ou quinze ans. *Tring*, maître de toutes les forces de son Beau-frère, déclara ouvertement la guerre à *Mack*, & le vainquit. Cet Usurpateur réduit à la fuite, prit le parti de se retirer dans le Pays de *Cabang*, qui touche à la Chine; tandis que le Vainqueur, entrant dans *Cacho*, après avoir fait démolir les fortifications de son ennemi, fit publier que l'héritier de *Li* pouvoit paroître, & qu'il n'avoit pris les armes que pour le rétablir sur le trône de ses Ancêtres. On amena, sur la foi de ses promesses, un jeune Prince de la Maison de *Li*, qu'il reconnut en effet pour son Souverain. Mais il se réserva le titre de *Chova*, qui signifie Général de toutes les forces du Royaume. Le jeune *Hoaving*, son pupille & son Beau-frère, souffrit impatiemment que les forces de son Père fussent employées au service d'autrui. Il refusa de prêter l'hommage au nouveau Roi; ce qui devint l'occasion d'une guerre civile & d'une infinité de nouveaux malheurs pour le Peuple. Cependant ce jeune Prince se trouvant trop foible pour résister à *Tring*, & pour se croire en sûreté dans la Province de *Tingwa*, passa dans la Cochinchine, où il se fit proclamer, par ses Troupes, Général du Tonquin, sous le même titre que son Beau-frère. Ils continuèrent tous deux une guerre qui dura toute leur vie; & leur haine étant passée à leurs descendans, comme leur titre & leurs prétentions, il y a plus de deux cens vingt ans que le Royaume demeure divisé entre deux Lieutenans généraux, qui font profession de reconnoître l'autorité du Roi, mais qui se traitent en ennemis mortels, & qui ne cessent pas de se faire la guerre (b).

Forme présente du Gouvernement.

Le dessein de *Tring*, en rétablissant l'héritier de *Li* dans la dignité de ses Ancêtres, avoit moins été de rendre justice à ses droits, que d'assurer sa propre fortune, sans se charger de l'odieuse qualité d'usurpateur. Aussi ne lui laissa-t-il que le nom de Roi, dont il se réserva toute l'autorité. Cette forme de Gouvernement est demeurée si bien établie, que depuis ce tems-là toutes les prérogatives du pouvoir souverain ont résidé dans le *Chova*. C'est lui qui fait la guerre & la paix, qui porte les loix ou qui les abroge, qui pardonne ou qui condamne les criminels, qui crée ou qui dépose les Officiers civils & militaires, qui impose les taxes, en un mot qui jouit de

(b) Pag. 20 & 21. L'Auteur n'explique pas mieux ce qui regarde l'établissement de *Hoaving*.

de l'
de lu
rang
bles
l'enc
perm
les,
à cor
ils y
tredi
les tr
l'An
la Co
souve
est re
„ qu
„ cel
„ Ca
le Pa
meur
mes.
celle
Cochi
le titr
Ils en
mille

LE
lettre
maint
l'un et
ment
minel
tes les
est en

LES
divers
foncti
autre,
garden
les T
d'Edit
encore
observ

(i)
(k)

XI.

de l'exercice de la Royauté. Les Européens ne font pas même difficulté de lui donner le nom de Roi; & pour mettre quelque distinction entre les rangs, ils donnent aux successeurs de Li la qualité d'Empereurs. Ces foibles Princes, qui portent dans le Pays le titre de *Bova*, passent leur vie dans l'enceinte du Palais, environnés des Espions du Chova. L'usage ne leur permet de sortir qu'une ou deux fois l'année, pour quelques Fêtes solennelles, qui regardent moins l'Etat que la Religion. Leur pouvoir se réduit à confirmer les decrets du Chova, par de simples formalités. Ils les signent, ils y mettent leur sceau; mais il y auroit peu de sûreté pour eux à les contredire; & quoiqu'ils soient respectés du Peuple, c'est au Chova qu'on paye les tributs & qu'on rend les devoirs de l'obéissance.

AINSI la dignité de Général est devenue héréditaire au Tonquin comme la Couronne. L'aîné des fils succède à son père. Cependant l'ambition a souvent fait naître des querelles fort animées entre les frères, & l'Etat s'en est senti par de longues guerres: ce qui fait dire, comme en proverbe, „ que la mort de mille Bovas n'est pas si dangereuse pour le Tonquin que „ celle d'un seul Chova (i) ”.

CE Royaume est proprement divisé en six Provinces, sans y comprendre le Pays de *Cabang*, & une petite partie du Royaume de *Bowes*, qui est demeurée au pouvoir des Tonquiniens, après avoir été conquise par leurs armes. Cinq des six Provinces, ont leurs Gouverneurs particuliers; mais celle de *Giang*, qui fait la sixième, & qui touche aux frontières de la Cochinchine, est gouvernée par les descendans de Hoaving (k), avec le titre de Chova ou de Lieutenant général, & un pouvoir presque absolu. Ils entretiennent un Corps de milice, que l'Auteur fait monter à quarante mille hommes.

LES Gouverneurs de Province ont pour second Officier un Mandarin lettré, qui partage les soins de l'administration civile, & qui veille au maintien des loix. Chaque Province a plusieurs Tribunaux de Justice, dont l'un est indépendant de l'autorité du Gouverneur, & ressortit immédiatement au Tribunal Souverain de Cacho. La connoissance des affaires criminelles appartient uniquement au Gouverneur. Il punit sur le champ toutes les offenses légères; mais sa Sentence, pour celles qui méritent la mort, est envoyée au Chova, qui doit la confirmer.

LES affaires, ou les querelles des Grands, sont jugées dans la Capitale, par divers Tribunaux, qui tirent leur nom & leur dignité de leurs différentes fonctions. Ainsi l'un juge des crimes d'Etat; l'autre, des meurtres; un autre, des différends qui s'élèvent pour les Terres; un autre de ceux qui regardent les Maisons, &c. Quoique les loix Chinoises aient été reçues par les Tonquiniens, & qu'elles composent le droit du Pays, ils ont quantité d'Edits & de Constitutions particulières, anciennes & modernes, qui ont encore plus de force, & qui sont rédigées en plusieurs livres. L'Auteur observe même que dans plusieurs des loix qui leur sont propres, on recon-

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

Le Roi de
Tonquin n'a
que l'ombre
de la Royauté.

Division du
Tonquin en
six Provinces.

Administra-
tion civile.

Différens
Tribunaux
pour les dif-
férens crimes.

(i) Pag. 21.

(k) C'est du moins ce qu'on peut conclure du récit de l'Auteur, car il ne le dit pas

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

Caractère
du Chova
présent.

Son maria-
ge & ses
Concubines.

noit plus de justice & d'honnêteté naturelle que dans celles de la Chine. Telle est celle qui défend l'exposition des Enfans, quelque difformes qu'ils puissent être; tandis qu'à la Chine cet usage barbare est non-seulement toléré, mais même ordonné par une ancienne loi. D'un autre côté, quelque sagesse & quelque fond d'humanité qu'on soit obligé de reconnoître dans les anciennes Constitutions du Tonquin, il s'est glissé une si étrange corruption dans tous les Tribunaux de Justice, qu'il y a peu de crimes dont on ne soit sûr de se faire absoudre à prix d'argent (1).

Si l'on a compris que le Chova, ou le Général, doit être regardé comme l'ame de l'Etat, on ne sera point étonné que l'Auteur ne s'attache qu'à lui, comme s'il jugeoit le Bova, ou l'Empereur, indigne de l'attention de ses Lecteurs.

LE Général présent est le quatrième descendant de Tring en ligne directe. Il est âgé de cinquante-trois ans, & versé dans toutes les ruses de la politique, mais d'une constitution foible. Il succéda en 1682, à son Père, avec lequel il avoit exercé l'administration pendant plusieurs années. De trois fils & d'autant de filles, qu'il avoit eû de diverses Concubines, il ne lui reste que le second de ses fils, qui après avoir perdu quelque-tems l'esprit, l'a retrouvé heureusement, & porte le titre de *Chura (m)* ou de jeune Général, suivant l'usage établi pour l'aîné de la Maison. Cet Héritier présomptif de la première dignité du Tonquin, a sa Cour séparée, & presque aussi brillante que celle de son Père. Il a ses Mandarins & ses Officiers, avec les mêmes titres, & cette seule différence, qu'ils cèdent le pas à ceux du Chova. Mais lorsqu'il succède à son Père, ils prennent la place des autres, à l'exception de quelques-uns des plus anciens, que leur sagesse & leur expérience fait conserver dans leurs emplois.

Si le Général se marie, ce qui n'arrive guères que dans les dernières années de sa vie, & lorsqu'il n'a plus d'espérance d'avoir des enfans de la personne qu'il épouse, cette femme, qui est toujours d'extraction Royale, prend le nom de *Mere du Pays*. Son rang est supérieur à toutes les Concubines, dont il entretient, dès sa première jeunesse, un nombre illimité, qu'on a vu quelquefois monter jusqu'à cinq cens. C'est moins la beauté que les Seigneurs Tonquiniens s'attachent, dans le choix des femmes, qu'aux talens pour la danse, le chant, les instrumens de musique, & pour tout ce qui peut servir à l'amusement. Celle qui donne le premier fils au Chova reçoit des honneurs distingués. Cependant ils n'approchent point de la distinction avec laquelle sa dernière femme est traitée. Les autres Concubines, qui ont des enfans de lui, prennent le nom de *Dueba*, qui signifie *excellente femme*. Tous les enfans mâles, à l'exception de l'aîné, portent celui de *Duong*, ou d'*excellent homme*; & les filles celui de *Baua*, qui revient au titre Européen de *Princesse*.

Il ne manque rien, du côté de la distinction & de l'opulence, à tous les enfans du Chova; mais ses frères & ses sœurs sont réduits au revenu qu'il veut leur accorder, & qui diminue, dans leurs familles, à proportion qu'ils

(1) Pag. 25. Première & seconde colonnes. que Chova, comme il écrit aussi toujours
(m) Tissannier dit *Chua*, qui est le même *Bua* pour Bova. R. d. E.

qu'ils s'éloignent de la source commune de leur sang. Au cinquième & sixième degré, ils cessent de recevoir les pensions dont ils avoient joui jusqu'alors.

Le Général présent a quantité de frères & de sœurs, qu'il traite avec peu de générosité, sans autre raison qu'un naturel soupçonneux, qui augmente par le mauvais état de sa santé. La plupart de ses Prédécesseurs admettoient au contraire leurs frères & leurs oncles au soin des affaires publiques, leur confioient d'importans emplois, & les revêtoient des titres les plus honorables. On ne connoît qu'un exemple de cruauté dans cette famille. L'Auteur l'attribue à son dernier Chef, qui fit mourir de sang froid le Prince *Chekening* son frère. Il croit devoir le récit de cet événement à l'honneur de *sa Patrie*, pour faire connoître que les grandes vertus n'y sont pas étrangères. *Chekening*, second frère du Général, s'étoit fait une si grande réputation de bonté, de justice & de valeur, qu'il étoit devenu comme l'Idole de la Nation. Il commandoit les Armées du Tonquin; & la fortune ayant toujours secondé sa prudence & son courage, il étoit regardé comme le plus ferme appui de l'Etat. Son frère en conçut tant de jalousie, que n'ayant pû dissimuler cette noire passion, il lui ôta son emploi, & le réduisit à la vie privée, dans la Capitale. Mais le mérite de *Chekening* n'en reçut qu'un nouveau lustre, par l'exercice de mille autres qualités qu'il n'avoit pas eû l'occasion d'employer dans le métier des armes; sa modestie même en augmentoit l'éclat. Pour guérir les soupçons de son frère, il prit plaisir à publier qu'il devoit la générosité de ses sentimens & le succès de ses armes aux conseils de sa femme. Une conduite si douce & si noble, joint à la patience avec laquelle il avoit soutenu sa disgrâce, fit renaître la tendresse fraternelle dans le cœur du Chova. *Chekening* fut rétabli dans sa dignité, à l'occasion d'une Guerre contre la *Cochinchine*. Il vainquit les ennemis de l'Etat. Il fit une paix glorieuse. Ses nouveaux exploits l'ayant rendu plus cher que jamais à la Nation, l'Armée & le Peuple s'accordèrent à lui donner le titre d'*Eclair du Tonquin*. Le Chova seul trouva un sujet de crainte & de haine dans ce témoignage de la reconnaissance publique. Il rappella son frère à Cacho. Ce Prince fut averti du traitement qu'on lui préparoit; mais ne mettant rien en balance avec son devoir, il se hâta d'obéir. La récompense qu'il reçut de ses services, en arrivant à la Capitale, fut d'être chargé de chaînes & précipité dans une noire prison. Tel fut son sort pendant plusieurs années. Enfin quelques mécontents ayant paru disposés à prendre ses intérêts, la jalousie du Chova se réveilla si furieusement, qu'il le fit empoisonner. On ignore, ajoûte l'Auteur, quels furent ses derniers discours; mais on ne peut douter que jusqu'au dernier soupir, la vertu n'ait gouverné ses sentimens: car „ en recevant le poi- „ son qui devoit lui ôter la vie, il se tourna vers le Palais, il marqua sa „ résignation par les témoignages de respect qui sont en usage au Ton- „ quin; il avalla constamment la liqueur fatale; & quelques heures après „ il expira sans aucune marque d'impatience & de regret (m)”.

On a remarqué que le tems des visites, entre les Tonquiniens, est la première heure du jour. Tous les Seigneurs, les Mandarins, & les Offi-

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

Histoire
d'un Prince
vertueux.

Comment
les Seigneurs
font la cour
au Chova.

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

ciers civils & militaires, se rendent alors au Palais, pour faire leur cour au Chova; mais l'Empereur ou le Bova, ne reçoit leurs complimens que le premier & le quinzième jour de la Lune. Ils paroissent devant lui en robes bleues, avec des bonnets de coton de leurs propres Manufactures.

LE Chova reçoit ses Courtisans avec beaucoup de pompe. Ses Gardes, qui sont en grand nombre, occupent la Cour du Palais. Quantité d'Eunuques, dispersés dans les appartemens, reçoivent les demandes des Mandarins, & leur portent ses ordres. Les Requête des plus puissans, sont présentées à genoux. C'est un spectacle digne de la curiosité des Etrangers, que cette multitude de Seigneurs, qui s'efforcent de s'attirer les regards de leur Maître, & de se faire distinguer par leurs respects & leurs humiliations. „ Tout se passe non-seulement avec décence, mais avec un air de „ majesté qui impose. Les salutations se font à la manière des Chinois. Il „ n'y a de choquant pour les Européens, dans les usages de cette Cour, „ que la Loi servile, qui oblige les Grands d'avoir les pieds nus (n). „ Ils sont traités d'ailleurs avec bonté. La plus grande punition, pour leurs „ offenses, est une amende ou le bannissement. Il n'y a que le crime de „ trahison qui les expose au dernier supplice”.

Eunuques,
& leur em-
ploi.

L'AUDIENCE finit à huit heures. Il ne reste avec le Chova que les Capitaines de ses Gardes, & ses Officiers domestiques, dont la plupart sont Eunuques; du moins ceux qui entrent dans l'intérieur du Palais & dans les appartemens des femmes. Leur nombre est de quatre ou cinq cens, la plupart fort jeunes, mais si fiers & si impérieux, qu'ils sont detestés de toute la Nation. Cependant ils ont toute la confiance du Chova, dans les affaires du Gouvernement comme dans ses occupations domestiques. Après avoir servi sept ou huit ans au Palais, ils s'élèvent par degrés à l'administration & aux principales dignités du Royaume, tandis que les Lettrés mêmes sont souvent négligés (o). Mais l'Auteur observe que l'estime a moins de part à leur faveur que l'intérêt. Lorsqu'ils meurent, les richesses, qu'ils ont accumulées, par toutes sortes d'injustices & de bassesses, reviennent au Chova; & leurs parens, qui n'ont contribué à leur grandeur qu'en leur ôtant la qualité d'hommes, n'obtiennent de leur succession que ce qu'il veut bien leur accorder (p).

Eunuques
d'un mérite
distingué.

CEPENDANT la vérité oblige l'Auteur de reconnoître, qu'il s'est trouvé entre ces Eunuques, des Ministres & des Officiers d'un mérite extraordinaire; tels, dit-il, qu'*Ong-ja-tu-lea*, *Ong-ja-ta-fo-bay*, & *Ong-ja-bo-fa-tack*, qui ont fait l'honneur & les délices du Tonquin. Mais il ajoûte qu'ils avoient perdu la virilité par divers accidens (q), & que la qualité d'Eunuque, loin de passer alors pour un opprobre, étoit regardée comme le préface du mérite & de l'élévation. Le seul de cette espèce que l'Auteur ait connu, étoit Gouverneur de la Province de *Hein*, qui est la plus considérable du Royaume, Grand-Amiral, & Ministre des affaires étrangères. C'étoit un grand Capitaine, un sage Gouverneur & un Juge incorruptible.

Histoire re-
marquable
d'un Eunu-
que.

(n) Pag. 27.
(o) *Ibidem.*
(p) *Ibidem.*

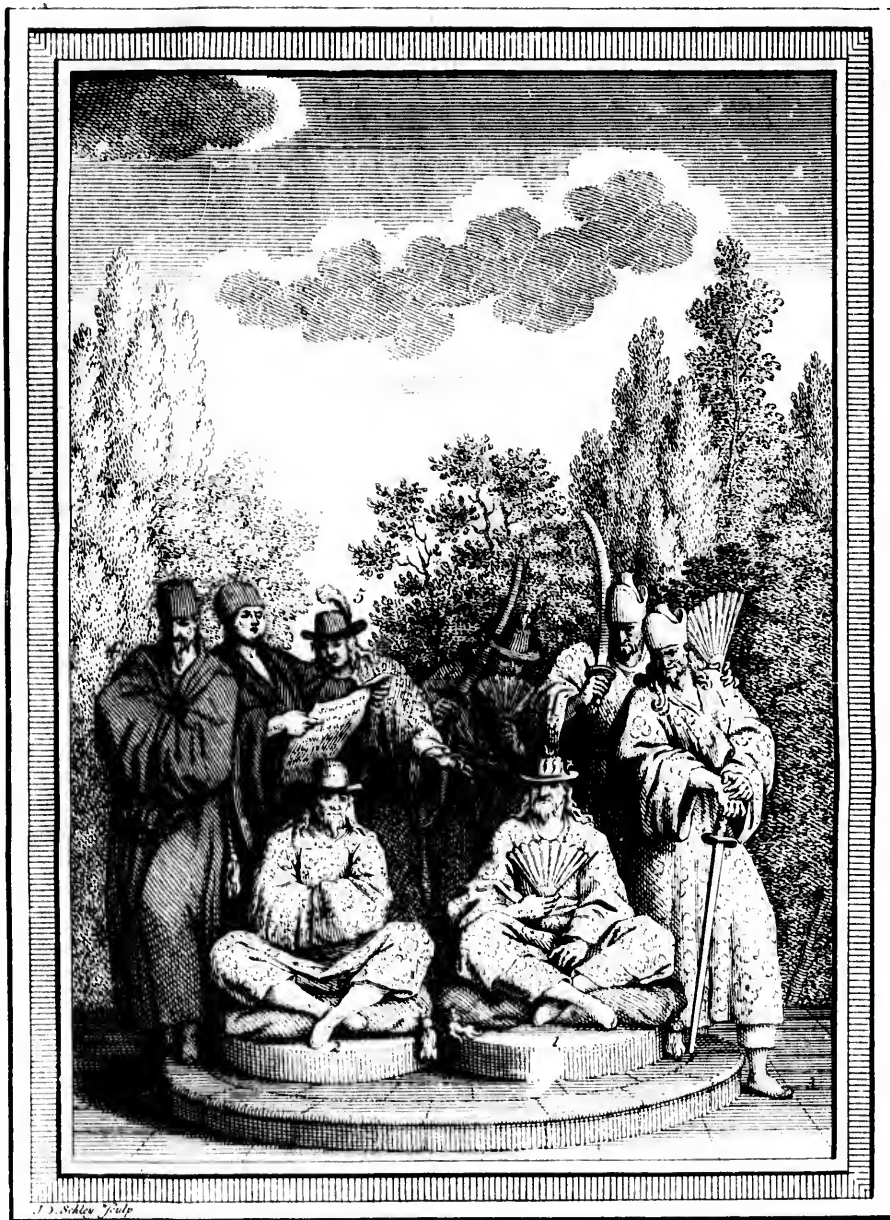
(q) Par la morsure d'un chien ou d'un cochon, dit l'Auteur.

eur cour
mens que
nt lui en
ctures.
Gardes,
d'Eunu-
Manda-
font pré-
rangers,
egards de
humilia-
n air de
inois. Il
te Cour,
nds (n).
our leurs
crime de

que les
part font
dans les
cens, la
estés de
ya, dans
estiques.
degrés à
les Let-
l'estime
, les ri-
le basses-
é à leur
leur suc-

trouvé
extraordi-
-fa-tack,
qu'ils a-
d'Eunu-
le pré-
l'Auteur
us conti-
angères.
corrupti-
ble.

ou d'un



GRANDS DU ROYAUME DE TONQUIN.
GROOTEN VAN HET KONINKRYK TONKIN.

- 1 } Grand Chancelier du Royaume .
- 2 } Groot Kancelier van 't Ryk .
- 3 } Chancelier, Chef de toutes les Jurisdictions .
- 4 } Kancelier, Hoofd van alle Gerechtsbanken .
- 5 } Mandarins ou Officiers de justice .
- 6 } Mandarinen of Krygs-Officieren .

- 7 } Mandarins lettrés ou Officiers de Judicature .
- 8 } Geletterd Mandarinen of Gerechts-Amptenaaren .
- 9 } Premier Aussyer .
- 10 } Eerste Gerechtsdienaar .

ble.
l'or
fon
aya
crut
lui
qu'i
plei
hom
avec
fa p
tem
& d
gale
fon
voir
moi
d'un
Sou
fut c
fut c
ces,
A
mili
fuite
tiqu
vre
infé
I
laqu
haut
ceux
men
quin
nels
L
lais f
le.
men
ouve
maje
fes f
riche

(r)

ble. Ong-ja-tu-lea, qu'on vient de nommer, ne fut pas moins fameux par l'origine de sa fortune & par sa malheureuse fin, que par l'excellence de son esprit & de ses qualités naturelles. Le Chova, qui gouvernoit alors, ayant besoin d'un Ministre habile, pour le soulager dans l'administration, se crut inspiré en songe de prendre le premier homme qui se présenteroit à lui le jour suivant : & par le même jeu de son imagination, il se persuada qu'il avoit vû la figure de celui qu'il devoit rencontrer. S'étant réveillé plein de ces idées, il fut extrêmement surpris de trouver dans le premier homme, que ses affaires amenèrent au Palais, une parfaite ressemblance avec celui dont sa mémoire lui représentoit l'image. Il le fit approcher de sa personne, avec aussi peu de défiance que s'il l'eût connu depuis longtemps ; & dans un long entretien qu'il eut avec lui, il lui trouva tant d'esprit & de lumières, qu'il ne balançoit point à le revêtir d'une autorité presque égale à la sienne. Le tems lui apporta de nouvelles raisons de s'applaudir de son choix : mais ses bienfaits excessifs & le partage indiscret de son pouvoir, firent oublier à son favori les bornes d'une juste ambition. C'est du moins ce que l'Auteur aime mieux se persuader, que d'accuser le Chova d'un excès d'inhumanité, qui n'auroit eu pour fondement que sa jalousie. Sous prétexte d'une conspiration, vraie ou feinte, le malheureux Ministre fut condamné à perdre la vie par le plus horrible de tous les tourmens. Il fut déchiré par quatre chevaux. Tous ses membres furent hachés en pièces, brûlés dans cet état, & les cendres jettées dans la Rivière (r).

Au commencement de chaque année, tous les Mandarins & les Officiers militaires renouvellent au Chova leur serment de fidélité. Ils reçoivent ensuite le même serment de leurs femmes, de leurs enfans, de leurs domestiques, & de tous ceux qui sont dans leur dépendance. Celui qui découvre quelque trahison reçoit une récompense proportionnée, quoique fort inférieure à l'exagération de Tavernier (s).

Il se fait tous les ans, une revue générale des forces du Royaume, dans laquelle on a beaucoup d'égard à la taille des Soldats. Ceux de la plus haute sont réservés pour la garde du Chova. On dispense de cette revue ceux qui ont quelque degré de littérature ou quelque métier. Les châtimens ne sont jamais cruels ; & l'Auteur assure, en général, que les Tonquiniens n'ont pas l'humeur sanguinaire. L'usage est d'étrangler les criminels du sang royal. On coupe la tête aux autres (t).

La demeure, ou la Cour du Chova, est toujours à Cacho, dans un Palais fort spacieux & fermé de murs, qui forme presque le centre de la Ville. Il est environné d'un grand nombre de petites maisons, pour le logement des Soldats. Mais les édifices intérieurs ont deux étages, avec des ouvertures qui servent au passage de l'air. Les portes en sont hautes & majestueuses. On voit, dans les appartemens du Chova & dans ceux de ses femmes, tout ce qu'une longue suite d'années peut avoir rassemblé de richesses. L'or y éclate de toutes parts sur les ouvrages de sculpture & du plus

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

Sages précautions contre la trahison.

Revue des Troupes.

Palais du Chova.

(r) *Ibid.* pag. 28.

(s) *Ibidem*, deuxième Colonne.

(t) Pag. 28.

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

Couronne-
ment de
l'Empereur.

Succession
au trône.

Cérémonies
empruntées
de la Chine.

plus beau laque. La première Cour offre les Ecuries des meilleurs chevaux & des plus gros éléphants. Derrière le Palais, on trouve des Jardins, ornés d'allées, de bosquets, d'étangs, & de tout ce qui peut servir à l'amusement d'un Prince, qui s'éloigne rarement de sa demeure. Tavernier s'épuise dans la description des Fêtes qui se font au Couronnement de l'Empereur (v). Mais l'Auteur les traite de fables, qui n'ont pas même de fondement. Les seules cérémonies qui sont alors en usage, consistent dans un grand nombre de présens qu'on apporte à la Cour, & dans les salutations Chinoises, auxquelles les Tonquinois donnent le nom de *Sombey*. Ils célèbrent l'anniversaire de la naissance de ce Monarque avec plus de magnificence, & l'Auteur en donne une raison fort simple: c'est que le deuil, pour son Prédecesseur, s'observant avec beaucoup de rigueur, ils remettent à la Fête annuelle toutes les marques de joye qu'ils n'ont pu faire éclater au Couronnement. Mais pour expliquer avec un peu d'indulgence tant d'erreurs qu'il ne cesse pas de reprocher à Tavernier, il ajoûte que ce Voyageur, confondant les Pays & les Cours, applique ici au Tonquin ce qui appartient réellement au Royaume de Siam (x).

A l'égard de la Succession au trône, l'Empereur même ignore souvent lequel de ses fils doit lui succéder, lorsqu'il en a plus d'un; & s'il n'en a qu'un, il n'est pas plus certain de lui laisser sa Couronne, parceque cette disposition dépend du Chova, qui n'étant borné par l'usage qu'à faire régner un Prince du sang impérial, favorise celui qui convient le mieux à ses desseins.

LE Tonquin a diverses cérémonies, empruntées de la Chine, qui donnent à l'Empereur les seules occasions qu'il ait de se montrer au Peuple. Telle est celle de la bénédiction des terres, que le Prince solemnise après beaucoup de jeûnes & de prières, & dans laquelle il laboure la terre comme l'Empereur de la Chine, pour mettre l'agriculture en honneur. Cette Fête se nomme le *Can-ja*. Celle qui se nomme *Thec-ky-da*, & dont le but est de purger les Etats du Tonquin de tous les esprits dangereux, ne se célèbre pas avec moins de pompe & de formalité. Mais comme toute la Milice est en droit d'y assister, la critique du Chova l'a retranchée du nombre de celles que l'Empereur honore de sa présence, dans la crainte que ce Prince ne prenne un jour occasion de quelque mécontentement des Troupes, pour rétablir l'ancienne autorité de sa famille (y).

(v) Le treizième chapitre de ce Voyageur n'est, suivant les termes de Baron, qu'une seule erreur, sans aucun mélange de vérité. Il le raille sur-tout de faire dépenser à l'Empereur, pour ce seul jour, un million de *Panes* d'or, qui montent en argent à cent

cinquante millions d'écus. Cette somme, dit-il, surpasse toutes les richesses du Royaume. Pag. 29.

(x) Pag. 30. Il relève quantité d'autres fautes.

(y) Pag. 32.

§. VI.

Funérailles du Tonquin.

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

L'HORREUR de la mort, plus vive au Tonquin que dans tout autre Pays du Monde, a produit dans l'esprit des Habitans, quantité de notions superstitieuses, dont les Grands ne sont pas plus exempts que le Peuple. Ils croient que les enfans, dans le sein maternel, ne sont animés que par les esprits des enfans qui sont morts avant que d'être parvenus à la maturité de la raison; & que les ames de tous les autres hommes deviennent autant de génies, capables de faire du bien ou du mal; qu'elles feroient toujours errantes, & sujettes à toutes sortes de besoins, si le secours de leurs familles ne les aidait à subsister, ou si, suivant leurs propres inclinations, elles ne se procuroient ce qui leur manque, par le mal qu'elles commettent ou par le bien qu'elles exercent. De cette folle idée, ils concluent que pour ceux qui sont sortis de l'enfance, la mort est le plus grand mal de la Nature humaine (a).

Doctrines des Tonquiniens sur la mort.

ILs observent, avec une exactitude & des soins inviolables, l'heure & le jour, auxquels une personne expire. S'il arrive que ce soit au même jour, à la même heure que son père ou ceux qui lui appartiennent de près par le sang, sont venus au monde, c'est un très-malheureux présage pour ses héritiers & ses descendans. Ils ne permettent point alors que le corps soit enterré sans avoir consulté leurs Devins & leurs Prêtres, pour choisir un jour favorable à cette cérémonie. Deux & trois ans se passent quelquefois avant qu'ils aient obtenu les lumières qui leur manquent. Le cercueil est renfermé, pour les attendre, dans quelque lieu propre à ce dépôt, & n'y doit point être autrement placé que sur quatre pieux qu'on dispose dans cette vûe (b).

Superstition qui regarde le tems.

L'AUTEUR ajoûte néanmoins que cet usage ne s'observe que dans les conditions aisées, & que les pauvres, moins scrupuleux, font enterrer leurs parens, douze ou quinze jours après leur mort. Il donne une forte raison de cette différence. Plus la sépulture est retardée, plus la dépense augmente, non-seulement pour la femme & les enfans, qui sont obligés d'offrir trois fois chaque jour au corps, diverses sortes d'alimens, & d'entretenir continuellement dans le lieu du dépôt, des flambeaux & des lampes, outre l'encens & les parfums qu'ils doivent brûler, avec quantité de papier doré, sous différentes formes de chevaux, d'éléphans & d'autres animaux; mais encore pour tout le reste de la famille, qui doit contribuer aux frais de la fête funèbre. Rien n'est aussi plus fatigant, pour tous les proches, que l'usage indispensable de venir se prosterner plusieurs fois le jour devant le corps, & renouveler leurs lamentations, avec des cérémonies fort ennuyeuses (c).

Dépense où les Morts jettent les vivans.

LES personnes riches apportent beaucoup de soin; dans leur vieillesse, à se préparer un cercueil, & n'y épargnent point la dépense. On observe une

Devoirs funèbres.

(a) *Ibid.* pag. 33.(b) *Ibidem.*(c) *Ibid.* pag. 33.

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

une distinction pour le sexe. Un homme qui meurt est revêtu de sept de ses meilleurs habits; une femme de neuf. On met, dans la bouche des personnes de qualité, plusieurs petites pièces d'or & d'argent, & de la semence de perles, pour les garantir de l'indigence dans une nouvelle vie. On remplit aussi la bouche des pauvres, mais de choses peu précieuses; & dans la seule vûe d'empêcher par cette espèce de frein, qu'ils ne puissent tourmenter les vivans. Quelques-uns placent, dans leur cercueil, un vase plein de riz, qui est enterré avec eux. On n'emploie point de cloux pour fermer le cercueil. Il est calfaté d'une espèce de ciment, dont l'Auteur parle avec admiration. L'usage du moindre clou passeroit pour une insulte qu'on feroit au corps (d).

Cérémonies
singulières.

EN le conduisant à la sépulture, les fils sont vêtus d'habits grossiers & portent des bonnets qui ne le sont pas moins. Ils ont à la main des bâtons sur lesquels ils s'appuyent, dans la crainte que l'excès de la douleur ne les fasse tomber. Les femmes & les filles ont la tête couverte d'un drap qui les dérobe à la vûe, mais qui laisse entendre leurs cris & leurs gémissemens. Dans la marche, l'aîné des fils se couche à terre par intervalles, & laisse passer le corps sur lui. Cette cérémonie est regardée comme la plus grande marque du respect filial. Lorsqu'il se relève, il pousse des deux mains le cercueil en arrière, comme s'il espéroit d'engager le père à retourner au séjour des vivans. On porte, dans le Convoi, diverses figures de papier peint ou doré, qui sont brûlées après l'enterrement, au bruit des timbales, des hautbois & d'autres instrumens de musique. L'appareil est proportionné aux richesses de la famille. Les Seigneurs ont plusieurs cercueils l'un sur l'autre. Ils sont portés sous de riches dais, avec une escorte de Soldats, & une longue suite de Mandarins, qui s'emprescent, dans ces occasions, pour rendre au mort les mêmes honneurs qu'ils espèrent de recevoir.

Deuil rigoureux.

POUR le deuil, on se coupe les cheveux jusqu'aux épaules, on se couvre d'habits couleur de cendre, & l'on porte une sorte de bonnet de paille. Il dure trois ans pour un père & une mère. Le fils aîné y ajoute trois mois. Dans un si long intervalle, les enfans habitent peu leurs logemens ordinaires. Ils couchent à terre sur les nattes. Non-seulement, ils se réduisent aux alimens les plus simples, mais ils se font servir dans une vaisselle grossière. Ils se privent des liqueurs fortes. Ils n'assistent à aucune fête. Le mariage même leur est interdit; & s'ils manquoient à des loix si sévères, ils perdroient leur droit à la succession. Mais lorsque la fin du deuil approche, ils se relâchent par degrés de cette extrême rigueur (e).

Tombeaux
& Fêtes pour
les Morts.

LES tombeaux sont dans les divers Aldeas où chaque famille a quelques parens. On regarde comme le dernier malheur pour une famille, qu'une personne du même sang soit privée de la sépulture. Le choix du lieu le plus favorable est un mystère, qui importe beaucoup aussi au bonheur ou à l'infortune des Successeurs. Il demande ordinairement plusieurs années de consultation. Pendant le cours du deuil, on célèbre quatre fois l'an la fête

des

(d) *Ibidem.*

(e) Pag. 34.

des Morts. Ces tems sont réglés au mois de Mai, de Juin, de Juillet & de Septembre. Mais le sacrifice qui se fait à l'expiration des trois ans est le plus magnifique, & jette les Tonquiniens dans une dépense qui ruine quelquefois leur fortune (f).

(f) *Ibidem.*

§. VII.

Religion, Temples, Idoles & Superstitions.

QUOIQUE la principale Religion des Tonquiniens soit celle de Confucius, qu'ils ont reçue des Chinois, avec les Livres qui en contiennent les principes, elle n'est point accompagnée au Tonquin, d'un aussi grand nombre de cérémonies qu'à la Chine; & l'Auteur en donne une idée si simple, qu'après le détail même où l'on est entré dans une autre partie de cet Ouvrage (a), elle ne passera point ici pour une répétition superflue.

LES Tonquiniens donnent à Confucius le nom d'*Ong-Congne*. Ils le regardent comme le plus sage de tous les hommes; & sans examiner d'où lui venoit sa sagesse, ils croyent qu'il n'y a point de vertu, & de vérité, qui ne soit fondée sur ses principes. Aussi n'obtient-on parmi eux aucun degré d'honneur & d'autorité, si l'on n'est versé dans ses Ecrits. Le fond de sa doctrine consiste dans des règles morales. L'Auteur les réduit aux articles suivans; „ que chacun doit se connoître soi-même, travailler à la perfection de son être, & s'efforcer par ses bons exemples de conduire les „ créatures de son espèce au degré de perfection qui leur convient, pour „ arriver ensemble au bien suprême: qu'il faut étudier aussi la nature des „ choses, sans quoi l'on ne sauroit jamais ce qu'il faut suivre, ce qu'il „ faut fuir, & comment il faut ordonner ses desirs ”.

LES Sectateurs Tonquiniens de Confucius reconnoissent, dit-il, un Dieu souverain, qui dirige & qui conserve toutes les choses terrestres. Ils croyent le Monde éternel, ils rejettent le culte des images, ils honorent les esprits, jusqu'à leur rendre une sorte d'adoration. Ils attendent les récompenses pour les bonnes actions & des châtimens pour le mal. Ils sont partagés dans l'opinion qu'ils ont de l'immortalité. Les uns croyent l'ame immortelle sans exception, & prient même pour les Morts. D'autres n'attribuent cette heureuse prérogative qu'à l'ame des Justes, & croyent que celle des méchans périt en sortant du corps. Ils croyent l'air rempli d'esprits malins, qui s'occupent sans cesse à nuire aux vivans. Le respect pour la mémoire des Morts est dans une haute recommandation. Chaque famille honore les siens par des pratiques régulières, qui approchent beaucoup de celles de la Chine. „ Cette Religion, ajoute l'Auteur, est sans Temples & sans Prêtres, sans forme établie pour le culte. Elle se réduit à „ honorer le Roi du Ciel, & à pratiquer la vertu. Chacun est libre dans „ sa

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

Religion
de Confu-
cius, plus
simple au
Tonquin qu'à
la Chine.

Ses princi-
pes.

Elle n'a ni
Prêtres ni
Temples.

(a) Au Tom. VIII.

XI. Part.

Ecc

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

Seûte de
Bout.

Autres sec-
tes du Ton-
quin.

Plusieurs
sortes de Ma-
giciens.

Première
Classe.

Seconde
Classe.

„ sa méthode. Ainsi jamais aucun sujet de scandale. C'est la Religion
„ de l'Empereur, du Chova, des Princes, des Grands, & de toutes les
„ personnes lettrées (b). Anciennement l'Empereur seul avoit droit de
„ faire des sacrifices au Roi du Ciel. Mais en usurpant l'autorité souve-
„ raine, le Chova s'est mis en possession de cette prérogative. Dans les
„ calamités publiques, telles que les pluyes ou les sécheresses, la famine,
„ la peste, &c., il fait un sacrifice dans son Palais. Ce grand acte de Re-
„ ligion est interdit à tout autre, sous peine de mort (c).”

LA seconde secte du Tonquin, qui est proprement celle du Peuple, des
femmes & des Eunuques, se nomme *Bout* dans le Pays, & n'est pas dif-
férente de celle de *fo* (d), qui est une véritable idolâtrie. Ses Partisans
adorent quantité de statues & croient la transmigration. Ils offrent des
présens & des sacrifices au Diable, pour détourner le mal qu'il peut leur
faire. Cependant ils sont aussi sans Prêtres. L'avernier se trompe, sui-
vant l'Auteur, lorsqu'il donne le nom de *Prêtres* à leurs Devins (e), qui
ne sont qu'une espèce de Moines, dont toutes les fonctions se réduisent au
service des Pagodes & à l'exercice de la Médecine. La plupart subsistent
des aumônes du peuple. Le Tonquin a aussi ses Religieuses, qui mènent
une vie retirée dans leurs Cloîtres, d'où elles ne sortent que pour jouer de
leurs instrumens de musique aux funérailles.

ON distingue quelques autres sectes, mais qui ont fait peu de progrès.
Cependant celle de *Lanzo*, qui est la secte des Magiciens, s'est acquis l'esti-
me des Grands, & le respect du vulgaire. On consulte ses Chefs dans les
occasions importantes, & leurs réponses ou leurs prédictions passent pour
des inspirations du Ciel.

ON en distingue plusieurs classes. Ceux qu'on appelle *Thay-bou* sont
consultés sur tout ce qui concerne les mariages, les édifices, & le succès
des affaires. Leurs réponses sont payées libéralement; & pour soutenir le
crédit de ces impostures, ils ont l'adresse de les envelopper dans des ter-
mes équivoques, qui paroissent toujours s'accorder avec l'événement. Les
Magiciens de cette classe sont tous aveugles, ou de naissance ou par acci-
dent; c'est-à-dire, que tous ceux qui ont perdu la vue embrassent la pro-
fession de *Thay-bou*. Avant que de prononcer leurs oracles, ils prennent
trois pièces de cuivre, sur lesquelles sont gravés certains caractères, & les
jettent plusieurs fois à terre dans un espace où leurs mains peuvent attein-
dre. Ils sentent chaque fois sur quelle face elles sont tombées, & pronon-
çant quelques mots dont le son ne passe pas leurs lèvres, ils donnent en-
suite la réponse qu'on leur demande (f).

LES *Thay-bou-toni* sont ceux auxquels on s'adresse pour les maladies. Ils
ont leurs Livres, dans lesquels ils prétendent trouver la cause & le résultat
de tous les effets naturels. Mais ils ne manquent jamais de répondre que
la maladie vient du Diable ou de quelques Dieux de l'eau. Leur remède or-
dinaire

(b) Pag. 38.

(c) Pag. 39.

(d) Voyez l'origine & la nature de cette
Religion, au Tome VIII.

(e) On a déjà fait observer que le Père
Tissot leur donne le même nom. R. d. E.

(f) Pag. 40.

dinaire est le bruit des timbales, des bassins & des trompettes. Le Conjurateur est vêtu d'une manière bizarre, chante fort haut, prononce, au bruit des instrumens, différens mots qu'on entend d'autant moins qu'il tient lui-même à la main une petite cloche, qu'il fait sonner sans relâche. Il s'agite, il saute; & comme on n'a recours à ces imposteurs qu'à l'extrémité du mal, ils continuent cet exercice jusqu'au moment où le sort du malade se déclare, pour la vie ou pour la mort. Il ne leur est pas difficile alors de conformer leur oracle aux circonstances. Mais si cette opération dure plusieurs jours, on a soin de leur fournir les meilleurs alimens du Pays, qu'ils mangent sans crainte; quoiqu'ils feignent de les offrir d'abord au Diable, comme un sacrifice capable de l'appaiser (g).

C'EST aux Magiciens de la même classe qu'on attribue le pouvoir de chasser les esprits malins d'une maison. Ils commencent par invoquer d'autres esprits, avec des formules en usage. Ensuite, ayant appliqué, sur le mur, des feuilles de papier jaune, qui contiennent d'horribles figures, ils se mettent à crier, à sauter, à faire toutes sortes de mouvemens avec un bruit & des contorsions qui causent de l'épouvante. Ils bénissent aussi les maisons neuves, par une espèce de consécration.

LES *Thay-de-lis* sont consultés sur les lieux favorables aux Enterremens; & si l'on se rappelle de quelle importance ce choix est pour les Tonquiens, on jugera que cette classe de Magiciens doit être fort employée.

LES *Ba-cotes* sont une autre espèce d'imposteurs, qui n'exercent la magie que pour le Peuple, & dont le salaire est aussi vil que leurs fonctions.

BARON s'étend peu sur les Temples du Tonquin. La Religion des Grands les exclut; & celle du Peuple ne lui inspire pas assez de zèle, pour l'avoir porté à le signaler par de grands édifices. Ce ne sont que de simples appentis, ouverts de tous côtés, au milieu desquels on voit quelques Idoles suspendues, ou soutenues par quelques planches, sans autel & sans aucun ornement. Le pavé est élevé de quelques pieds, pour le garantir des inondations; & l'on y monte ordinairement par quelques degrés, qui règnent à l'entour, & qui donnent entrée par toutes les faces. La forme générale de ces Temples est un carré long.

(g) *Ibidem.*

§. VIII.

Productions du Tonquin.

LA plus grande partie de cette Contrée est basse & plate; assez semblable aux Provinces-Unies par ses canaux & ses digues. Ses frontières sont des montagnes du côté du Nord, de l'Ouest & du Sud. Elle est arrosée par une belle Rivière, qui se divise en quantité de bras; mais elle en a plusieurs autres moins considérables, & continuellement couvertes de Bateaux & de grandes Barques, qui rendent le Commerce très-florissant.

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

Troisième
Classe.

Magiciens
du Peuple.

Temples.

Le Tonquin ressemble à la Hollande.

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

Le vin & le
bled n'y sont
pas connus.

Fruits du
Tonquin.

Le *Lechea*
ou *Bejay*.

Le *Jean* ou
les *Oeufs de*
Dragon.

Grosseur du
Myte ou du
Jaca.

A la vérité, il ne croît dans le Pays ni vin, ni bled; ce qui ne vient point de la rareté des pluyes, puisque l'un & l'autre demande plutôt de l'humidité que de la sécheresse; mais ce qu'il faut attribuer uniquement à l'indifférence des Habitans, qui ne les cultivent point, parcequ'ils en ignorent l'utilité. Leur principale nourriture est le riz, dont toutes les parties du Pays produisent une quantité suffisante. On y distille, du riz, une liqueur nommée *Arrack*, qui ne le cède guères à l'eau-de-vie (a).

Les charrues du Tonquin, & la manière de s'en servir, diffèrent de celles des Chinois.

Tous les fruits ne sont pas inférieurs ici, dans leur espèce, à ceux des autres Pays de l'Orient; mais les oranges sont infiniment meilleures. Les cocos, outre leurs usages ordinaires, fournissent une huile excellente pour les lampes. Les *Guaves*, les *Papays* & les *Bancous* y croissent en abondance. Le bétel & l'aréca sont les délices des Habitans, comme dans toutes les autres Parties de l'Inde. Ils ont une figue qui ressemble peu à celle de l'Europe, & qui approche de la carotte pour le goût, mais infiniment plus agréable.

ON trouve ici en abondance le *Lechea*, que les Habitans nomment *Bejay*. Il ne meurt à la vérité qu'entre les vingt & trente degrés de latitude du Nord. L'arbre qui le porte est fort grand, & ses feuilles ont quelque ressemblance avec celles du laurier. Le fruit croît en grappes sur les branches, & chaque grain prend la forme d'un cœur, de la grosseur d'un petit œuf de poule. Dans sa maturité, il est d'un rouge cramoisi. Sa coque est mince, mais rude, quoiqu'elle s'ouvre facilement. La vûte & le goût sont également flattés par l'excellence & la beauté de ce fruit: mais il ne dure pas plus de quarante jours dans sa saison, qui est le mois d'Avril. Vers ce tems, les Officiers du Roi mettent leur sceau sur les arbres qui promettent le meilleur *bejay*, sans examiner à qui ils appartiennent; & les Propriétaires sont obligés, non-seulement de n'y pas toucher, mais encore de veiller à la conservation des fruits qui sont réservés pour la Cour.

LE *Jean* ou les *Oeufs de Dragon*, qui porte à la Chine le nom de *Lunlung*, est ici fort commun. Son arbre est grand; le fruit est rond, & d'un goût délicieux. Sa grosseur est celle d'une petite prune; sa couleur une olive pâle, qui approche d'une feuille flétrie. Mais comme il est fort chaud, son agrément n'empêche pas qu'il ne passe pour mal-sain. Sa saison est le mois de Mai, & dure jusqu'au mois de Juillet.

L'ANANA croît ici; mais on n'y trouve pas le *Durion*, qui demande un climat plus chaud. On voit plusieurs sortes de prunes. Le *Myte*, que l'Auteur croit le plus gros fruit du Monde, & que la Nature ingénieuse, dit-il, fait sortir du tronc de son arbre, parceque les branches ne seroient pas capables de le porter, est plus gros encore au Tonquin que dans les autres Pays, où il porte le nom de *Jaca*. On en distingue plusieurs sortes.

(a) Pag. 4 & suiv.

tes, dont les plus secs, c'est-à-dire, ceux qui ne s'attachent point aux doigts ni aux lèvres, passent pour les meilleurs (b).

Les Tonquiniens font autant d'estime que les Chinois, de ces petits nids d'oiseaux, qui servent, non-seulement à la bonne chère, avec différentes préparations qu'on leur donne en qualité d'alimens, mais qui ont la vertu de fortifier l'estomac, & celle même d'exciter les deux sexes à la propagation. Tavernier dit qu'il ne s'en trouve que dans les quatre Isles de la Cochinchine. C'est une erreur grossière (c). L'Auteur ne connoit pas ces Isles, & soutient d'ailleurs qu'il n'y a point de ces nids dans la Cochinchine (d). Il ajoute que les oiseaux qui les font, ne sont pas si gros que l'hirondelle. Tavernier n'est pas plus heureux dans sa Carte, lorsqu'il y place cinq autres Isles, où il prétend que le nombre des tortues est infini. D'ailleurs, il ne se trompe pas moins, dans le récit qu'il fait du goût des Tonquiniens pour cette nourriture. Ces Peuples, dit-il, ne croyent pas avoir bien traité leurs amis dans un festin, s'ils ne leur présentent point une tortue. Il raconte que les tortues sont l'objet d'un grand Commerce, & que la pêche de ces animaux a fait naître une guerre dans le Pays. Autant de songes si peu vraisemblables, que pendant une grande famine qui désola le Tonquin, on y apporta des tortues, auxquelles le Peuple même ne voulut pas toucher (e).

Les vers à soie sont une des richesses du Tonquin, & s'y élèvent avec autant d'habileté qu'à la Chine. Aussi les pauvres sont-ils vêtus d'étoffes de soie comme les riches; & les plus belles n'y sont presque pas plus chères que les étoffes de coton.

Quoique les Tonquiniens ne s'attachent point à la culture des fleurs, ils en ont de plusieurs sortes; telles qu'une fleur de belle rose, d'un blanc mêlé de pourpre; & une autre, qui est rouge & jaune, & qui croît sur un arbruste sans épines, mais qui n'a point d'odeur. Les fleurs, nommées *Bague*, que Tavernier loue, paroissent d'une odeur insupportable à l'Auteur (f). Il relève au contraire celle d'une espèce de câpre, dont le parfum dure quinze jours après qu'elle est cueillie, & surpasse, à son gré, celui de toutes les fleurs qu'il connoit. Les Dames de la Cour employent cette câpre dans leur parure (g).

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.

1685.

Erreur de
Tavernier sur
les nids d'oi-
seaux qui ser-
vent d'alli-
mens.

Soie fort
commune au
Tonquin.

Fleurs du
Pays.

Câpre
d'excellente
odeur.

LE

(b) Voyez ci-dessus l'Histoire Naturelle de Ceylan & celle de Java au Tome X. On doit se souvenir qu'on ne parle ici que des propriétés ou des excellences du Tonquin. Le reste est renvoyé à l'Histoire Naturelle générale des Indes.

(c) *Ibidem*. pag. 5.

(d) Le Père Tachard dit en avoir vu à Siam qui venoient de la Cochinchine; mais il tombe dans la même erreur que Tavernier & que le Père de Rhodes, lorsqu'il prétend qu'on ne les trouve point ailleurs (i). Valentyn, qui reprend le premier à cet égard, n'accorde pas moins de ces nids d'oiseaux à la Cochin-

chine. R. d. E.

(e) *Ibidem*. Il faut donc que Valentyn ait copié Tavernier, puisqu'il dit que les tortues sont un des meilleurs plats des Tonquiniens. R. d. E.

(f) Les Tonquiniens, dit Tavernier, n'ont guères de fleurs, dont l'odeur soit agréable, si ce n'est d'une sorte qu'ils appellent *Fleur de bague*. Elle croît comme un gros bouquet, & les branches de l'arbrifseau qui la porte, s'étendent en serpentant. R. d. E.

(g) *Ibid.*

(i) Voyez ci-dessus notre Note (z), pag. 356.

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

LE lys croît ici, comme dans les autres Pays de l'Inde ; blanc, assez semblable à celui de l'Europe, mais la fleur beaucoup plus petite, quoique la tige soit assez haute. Le jasmin, qu'on appelle *de Perse*, y est aussi fort commun.

Cannes de
sucre.

LES cannes de sucre croissent en abondance au Tonquin, mais les Habitans entendent mal à raffiner le sucre. Cependant ils en usent à leur manière. Tavernier dit faussement qu'ils en mangent après leurs repas, pour faciliter la digestion (*b*).

Animaux.

LE Pays produit toutes sortes de volailles, telles que des poules, des oyes, des canards, &c. On y trouve en abondance des vaches, des porceaux, & les autres espèces d'animaux domestiques. Les chevaux y sont petits, mais vifs & robustes. On en tireroit de grands services, si les Habitans ne voyageoient par eau plus volontiers que par terre.

ON voit, dans le Pays, des tygres & des cerfs; mais en petit nombre. Les singes y sont fort communs. Il s'y trouve aussi beaucoup d'éléphans; mais on ne les employe qu'à la guerre. Tavernier leur attribue mal-à-propos plus de grosseur & de legereté que dans d'autres lieux (*i*).

LE Pays a beaucoup de chats, mais peu disposés par la Nature, à prendre des souris. Ce sont les chiens qui exercent ici cette guerre, & qui n'ont presque point d'autre emploi. Tavernier fait une longue histoire des souris extraordinaires du Tonquin, & du goût que les Habitans ont pour leur chair. L'Auteur proteste qu'il n'en a jamais vû manger. Il sçait, dit-il, que les Portugais en mangent par remède, pour diverses maladies (*k*).

LES oiseaux de terre ne sont pas en grande abondance au Tonquin; mais on y voit beaucoup d'oiseaux de mer.

VERS les Côtes de la Mer & dans les Villes, on est fort incommodé des mosquitoes. La Campagne en est moins remplie, du moins pendant les vents du Nord, qui chassent ces fâcheux insectes.

CE que Tavernier raconte des fourmis blanches est vrai, mais ne regarde pas plus le Tonquin que d'autres Pays des Indes, & sur-tout le Royaume de Siam, où l'on a peine à s'en garantir jusques dans les maisons.

ON

(*b*) Pag. 6. Tavernier dit à tous leurs repas, & non après. R. d. E.

(*i*) Pour prouver, d'une manière incontestable, que Tavernier n'a souvent fait que copier le Père Tiffannier, rapportons les propres termes de l'un & de l'autre sur cet article. Les éléphans, dit Tiffannier, sont ici si bien appris, que quand leur Maître veut monter sur eux, ils fléchissent leurs genoux, & plient tellement leur corps, que l'on peut aisément s'asseoir sur eux sans avantage. Pag. 132.

„ Ces éléphans, dit Tavernier, sont d'une prodigieuse grandeur, & en aucun

„ lieu de toute l'Asie, il n'y en a point de si hauts ni de si adroits: Car ils se plient & se mettent si bas, qu'on peut monter dessus sans avantage. Pag. 180. R. d. E.

(*k*) Pag. 5. C'est des chauve-souris dont il est ici question, & qui sont un des mets délicieux des Indes. Tavernier dit qu'il en avoit mangé lui-même deux fois, avec les Portugais, & qu'il leur trouvoit le goût du poulet. D'ailleurs il n'en parle, sous l'article du Tonquin, qu'à l'occasion de l'Arbre de racines sur lequel elles font leurs nids, & pour ne point l'oublier, dit-il, dans un autre endroit. R. d. E.

ON confève ici des œufs de poule & de canne, par une préparation qui les rend propres à l'assaisonnement des autres mets. Mais Tavernier se trompe lorsqu'il en fait une nourriture commune du Pays (1).

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.

(1) *Ibidem.* Cette censure est encore plus mal-fondée que la précédente. Tavernier dit que les poules, les canards & les tourterelles font la meilleure partie de leurs festins; mais quant aux œufs préparés pour

l'assaisonnement des autres mets, on n'en prend, ajoute-t-il, que la grosseur d'un pois, à chaque bouchée de riz, ce qui fait le même effet qu'un grain de sel. R. d. E.

§. IX.

Commerce & Monnoye.

LA principale richesse du Pays, & la seule même qui serve au Commerce étranger, est la soye crue & travaillée. Les Portugais & les Castillans enlevoient autrefois toute la soye crue. Aujourd'hui, elle passe entre les mains des Hollandois & des Chinois, qui en portent beaucoup au Japon. La plus grande partie de la soye travaillée, c'est-à-dire, en fil, est achetée par les Anglois & les Hollandois (a).

Commerce
extérieur &
domestique.

LES Tonquiniens n'ont pas d'autre or que celui qui leur vient de la Chine. Leur argent vient des Anglois, des Hollandois, & des Chinois, qui font le Commerce du Japon. Ils ont des mines de fer & de plomb, qui leur en fournissent autant qu'ils en ont besoin pour leurs usages.

D'où vient
l'or & l'ar-
gent dans le
Pays.

LEUR Commerce domestique consiste dans le riz, le poisson salé & d'autres alimens, & dans la soye crue & travaillée, qu'ils réservent pour leurs habits & leurs meubles. Ils font quelque trafic avec les Chinois; mais sans en tirer beaucoup de profit, parce qu'ils sont obligés de faire des présens considérables aux Mandarins qui commandent sur les frontières. Les Chinois mêmes ne sont pas exempts de ces concussions. C'est une maxime politique, dans toutes ces Cours, de ne pas souffrir que les Sujets deviennent trop riches, de-peur que l'ambition & l'orgueil ne leur fassent perdre le goût de la soumission; & les Souverains ferment l'œil, par cette raison, sur les injustices de leurs Officiers (b).

EN un mot, le Commerce est si peu florissant dans le Royaume du Tonquin, que si les Habitans achètent quelque chose des Etrangers, c'est toujours en leur demandant trois ou quatre mois de crédit; & par conséquent avec quelque risque, pour l'Etranger, de perdre sa marchandise, ou d'avoir beaucoup de peine à se faire payer. L'Auteur reconnoit, au désavantage de sa Nation, qu'il n'y a point un seul Marchand Tonquinien, qui ait le pouvoir ou le courage d'employer tout-d'un-coup deux mille écus en marchandises. Cependant il ajoute qu'on ne fauroit leur reprocher d'être aussi trompeurs que les Chinois; ce qui vient peut-être, dit-il, avec la même sincérité, de ce qu'ils ont moins d'esprit & de finesse. Il remarque cette différence entre les deux Nations: Un Tonquinien demande sans cesse,

Raisons qui
rendent le
Commerce
peu considé-
rable.

Différence
entre les Chi-
nois & les
Tonquiniens.

(a) Pag. 6.

(b) *Ibidem.*

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
BARON.
1685.
Monnoye du
Tonquin.

Réflexions
de l'Auteur
sur la mau-
vaise politi-
que du Ton-
quin.

se, & tourmente les Etrangers pour obtenir d'eux quelque présent ; au-lieu que le Chinois, cruel & fanguinaire, les tue perfidement ou les jette dans la Mer pour le moindre intérêt (c).

UNE autre raison qui s'oppose au Commerce du Tonquin, c'est que la plus grande partie de l'argent qui entre dans le Pays passe à la Chine, pour y être échangé contre de la monnoye de cuivre, qui monte & qui baisse au gré de la Cour. D'ailleurs la marque de cette monnoye s'altérant bientôt, elle cesse alors d'être courante; ce qui cause une perte considérable aux Marchands; & d'autant plus de préjudice au bien public, que le Pays n'a pas de monnoye de cuivre au coin du Prince, dans laquelle on puisse convertir l'autre, à mesure qu'elle s'altère. L'Auteur gémit d'une si mauvaise politique.

QUOIQUE le Gouvernement fasse si peu de cas du Commerce étranger, il ne laisse pas d'en tirer de grosses sommes, par les droits & les taxes qu'il impose. On a remarqué que la seule Douane de l'Isle *Twon-bene* lui rapporte un million de risdales. Mais il en reste peu dans le Tresor royal; parceque l'entretien continuel d'une nombreuse Armée, & d'autres soins, que l'Auteur traite d'inutiles, entraînent beaucoup de dépense. Enfin, dit-il, c'est une extrême pitié, que tant de commodités, qui pourroient enrichir le Royaume & rendre son Commerce florissant, ayent toujours été négligées. Si l'on considère qu'il est borné par deux des plus riches Provinces de la Chine, on jugera qu'il seroit facile d'y faire passer une partie des productions de ce vaste Empire. Il ne seroit pas moins aisé d'y attirer les marchandises de l'Europe & des Indes; & la liberté qu'on pourroit accorder aux Etrangers, de porter leur Commerce dans l'intérieur du Pays, tourneroit également à l'avantage du Roi & des Habitans. Mais la crainte de quelque invasion, qui n'en guère à redouter, éloigne la Cour de toutes les communications qui pourroient faire pénétrer les frontières (d).

(c) *Ibid.* Pag. 7.

(d) *Ibid.* Pag. 7.

Supplément aux Remarques Géographiques sur le Tonquin.

DAMPIER.
1688.

ON se gardera bien de supprimer les Remarques Géographiques de *Dampier* sur le Tonquin, qui feront un Supplément, d'autant plus utile pour la connoissance de ce Royaume, que *Baron* n'en a donné qu'une idée générale dans sa Description. *Dampier*, ayant rétabli ses forces, quitta le Port d'*Achem*, avec le Capitaine *Wallon*, Marchand Anglois, que divers intérêts de Commerce appelloient à *Cachao* (a). Une heureuse Navigation les conduisit à la Baye de Tonquin, dont l'entrée, du côté de l'Ouest, est entre le Sud-Est de la Pointe de *Champa*, vers les douze degrés de

Nota. Ce Supplément se trouve à la fin du Voyage de *Dampier*, que *Mr. Prevost* a inséré dans le Tome XI. de l'Édition de Paris. Nous avons cru pouvoir le détacher

d'avance pour le joindre ici, où il ne scauroit d'ailleurs être mieux à sa place. R. d. E.
(a) D'autres écrivent *Cacho*, d'autres *Chequo*.

de latitude septentrionale, & l'Isle d'*Aynan* à l'Est, vers les dix-neuf degrés. Cette entrée semble fermée par de grands Bancs, nommés *Bancs de Pracal*, qui laissent néanmoins, des deux côtés, un grand Canal, par lequel les Vaisseaux peuvent entrer & sortir.

La Baye de Tonquin n'a pas moins de trente lieues, dans sa plus grande largeur. On peut jeter la sonde & l'ancre dans toutes ses parties. Sa plus grande profondeur, qui est vers le milieu, n'est que d'environ quarante-six brasses. La vase, dans cet endroit, est noire & couleur de poivre; mais du côté de l'Ouest, on trouve un limon mêlé de sable rougeâtre. Au fond de la Baye, entre plusieurs petites Isles, qui bordent le rivage du Tonquin, on en distingue deux plus considérables, non pour leur grandeur, mais parce qu'elles servent comme de Balise, pour les deux principales Rivières, ou plutôt, pour les deux branches de la principale Rivière du Pays. Une de ces branches, que les Habitans nomment *Rokbo*, se décharge dans la Mer, près du Nord-Ouest de la Baye, à vingt degrés six minutes du Nord. Dampier n'y entra point; mais on l'assura qu'elle n'a pas plus de douze pieds d'eau à son embouchure, que son fond est un limon fort mou, & qu'elle n'est commode, par conséquent, que pour les petits Vaisseaux. C'est la route ordinaire des Chinois & des Siamois.

L'AUTRE branche est beaucoup plus large & plus profonde. Dampier la nomme *Domea* (*b*), du nom de la première Ville qu'il rencontra sur ses bords. Elle se jette au Nord-Est, vingt lieues au Nord-Est de Rokbo, à vingt degrés quarante-cinq minutes. On doit se garder, entre ces deux Rivières, de quantité de sables & de bas-fonds, qui s'étendent à plus de deux lieues de la Côte. La *Domea* même présente une Barre d'environ deux miles; mais le passage a plus d'un demi-mile de largeur, & se trouve bordé, de chaque côté, par des sables. Les Pilotes, qui fréquentent cette Rivière, assurent que sa profondeur varie, suivant la différence des saisons. Elle n'a pas, dans certains tems, plus de quinze ou seize pieds d'eau, dans la haute marée; au-lieu qu'en d'autres tems, elle en a jusqu'à vingt-six ou vingt-sept. Les hautes marées y arrivent au mois de Novembre, de Décembre & de Janvier, pendant la Mousson du Nord; & les plus basses, aux mois de Mai, de Juin & de Juillet, qui sont la Mousson du Sud. Le Canal de la Barre est d'un sable dur, qui le rend fort dangereux; & les marées, ne laissant pas de les remuer, y forment divers changemens, qui augmentent le danger. Non-seulement les Vaisseaux étrangers ont besoin d'un Pilote, pour leur servir de guide; mais s'ils arrivent dans la marée basse, il n'y a point de Pilote, qui ose entreprendre de les conduire avant qu'elle soit haute. La marque de cette Rivière est une grande Montagne, qu'on a nommée l'*Eléphant*, vers laquelle on doit mettre le cap Nord-Ouest-Quart de Nord: ensuite, faisant voile droit au rivage, on trouve par degrés moins de profondeur, jusqu'à six brasses; & l'on est alors à deux ou trois miles de l'entrée de la Barre, presque à la même distance d'une

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
DAMPIER.
1688.

Baye de
Tonquin.

Rivières de
Rokbo, & de
Domea.

Entrée de la
Barre

Marque de
la Rivière de
Domea.

(*b*) Son véritable nom est *Songkoy*.

XI. Part.

F f f

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
DAMPIER.
1688.

d'une petite Isle, qu'on tient le plus près qu'il est possible au Nord-Nord-Ouest. C'est-là qu'on peut jeter l'ancre, pour attendre le secours des Pilotes. Ceux qu'on employe sont des Pêcheurs du Pays, qui habitent un Village, nommé *Batcha*, dont la situation est si favorable, à l'embouchure de la Rivière, qu'ils peuvent voir les Bâtimens qui arrivent, ou entendre les coups de canon que la plupart des Européens tirent à leur arrivée.

Ville de même nom.

LE Vaisseau Anglois trouva quatorze brasses & demie d'eau sur la Barre. Après l'avoir passée, Dampier observa que la Rivière se retrécit. La première Ville, qu'il a déjà nommée *Domca*, est à cinq ou six lieues de l'embouchure, & située sur la rive droite en montant, à si peu de distance du bord de l'eau, que la marée baigne quelquefois le pied des murs. Elle est composée d'environ cent maisons. C'est le lieu où les Marchands Hollandois demeurent à l'ancre, mais les Anglois s'avancent ordinairement trois miles plus loin, parcequ'ils y trouvent la marée moins forte. Elle hausse & baisse, à *Domca*, de neuf ou dix pieds. Le Commerce se faisant à *Cachao*, principale Ville du Royaume, qui est éloigné d'environ quatre-vingt miles de *Domca*, Dampier & *Weldon* (c) achevèrent le Voyage dans des Chaloupes du Pays. Ils arrivèrent, en quatre jours, à la vûe de *Hean*, Ville considérable, où l'on ne compte pas moins de deux mille maisons. Un peu au-dessous de cette Ville, ils virent l'endroit où la Rivière se partage en deux branches, qui forment une Isle triangulaire, entre la Mer & le point de leur séparation. Les François avoient alors un Comptoir à *Hean*, & le Palais de leur Evêque étoit le plus bel Edifice de la Ville (d). Quoique les Vaisseaux Européens ne puissent monter jusqu'à cette Ville, les Jonques des Chinois & des Siamois y arrivent facilement par la Rivière de *Rokbo*, & Dampier y en vit plusieurs à l'ancre. De *Hean*, il employa deux jours entiers, pour se rendre à *Cachao*; parceque la marée cesse ici de favoriser la Navigation.

Hean grand de Ville.

Palais d'un Evêque François.

Etat de *Cachao*.

EN arrivant à *Cachao*, Capitale du Tonquin, il fut surpris de la trouver

(c) Il est mal nommé *Wallon* ci-dessus. R. d. E.

(d) Dampier le vit à son retour. Il y avoit alors deux Evêques François, au Tonquin, l'un sous le titre d'Evêque d'*Ascalon*, & l'autre d'*Auran*, & dix Missionnaires Européens. C'étoit dans le même-tems que le Christianisme étoit en honneur à Siam, sous la protection du fameux Ministre *Constance*. Mais ces Ouvriers Evangéliques n'avoient pas encore obtenu les mêmes faveurs à *Cachao*. Ils n'avoient pas la liberté d'y demeurer; & s'ils y étoient quelquefois appelés par la Cour, c'étoit pour raccommoder des Horloges & des Instrumens de Mathématiques. Ils avoient appris exprès tous ces arts, pour les faire servir à l'avancement de la Religion. Dampier se loue de l'accueil qu'il reçut d'eux. Ils lui demandèrent

s'il sçavoit la composition de la poudre. Il se souvint d'une recette qu'il avoit trouvée dans le Magasin des Arts de *Sturmei*. Elle consiste à prendre du soufre, du salpêtre & du charbon de foyer, à les peser en égale quantité, à les mettre en poudre, & à les bien mêler. Je fis, dit Dampier, une espèce de crible d'un morceau de parchemin, que je perçai par-tout avec un petit fer chaud, pour servir à grener la poudre. J'avois deux petites boules, pour les rouler dans le crible, & faire ainsi passer la poudre à travers les trous, ce qui la grena fort bien. Quand elle fut sèche, nous l'éprouvâmes. Elle répondit à notre attente. Un jour, ajouta-t-il, il racommoda de même, à *Bencouli*, plusieurs barils de poudre, qui s'étoit réduite en pâte. Voyages de Dampier, Tom. III. pag. 108. & 109.

ver sans murailles, sans remparts & sans fossés. Cette Ville est néanmoins fort peuplée, & l'on y compte près de vingt mille maisons. Elle est située dans une petite plaine, à l'Ouest de la Rivière. Ses édifices sont de boue & de paille, à l'exception d'un petit nombre, qui avoit été bâti, depuis peu, de brique & de tuiles, à l'exemple des Comptoirs Européens. Les principales rues sont fort larges, mais la plupart mal pavées, & très-sales dans la saison des pluies. Le Palais du Roi paroît magnifique, quoiqu'il ne soit que de bois. On donne, à ses murs, trois lieues de circonférence. Ils ont cinq ou six pieds de hauteur, & presque autant d'épaisseur; ce qui forme une promenade publique, où l'on monte par quelques degrés, qui sont aux pieds de la porte. Le Comptoir Anglois est très-agréablement situé au Nord de la Ville, sur le bord de la Rivière; & celui des Hollandois le touche au Sud. Ce petit nombre de circonstances manque au récit de Baron, comme le nom des Provinces du Tonquin. Dampier fait profession de devoir ses lumières à plusieurs Marchands Anglois, qui demeuroient depuis long-tems à Cachao.

Le Royaume est divisé en huit grandes Provinces, dont quatre ne portent pas d'autres noms que ceux de Provinces de l'Est, de l'Ouest, du Nord & du Sud. La cinquième, qui est au milieu, se nomme *Cachao*, ou *Cacho*, comme la Capitale. Les noms des trois autres sont *Tenam*, *Tenchoa* & *Ngeam*.

La Province de *Tenam* est la plus Orientale. Elle a la Chine au Sud-Est, l'Isle d'Aynan & la Mer au Sud & au Sud-Ouest, & la Province de l'Est au Nord-Ouest. Son étendue est médiocre, & sa principale production consiste en riz.

La Province de l'Est s'étend, depuis celle de *Tenam*, jusqu'à celle du Nord. Elle est bornée à l'Est, par la Chine; à l'Ouest, par une partie de la Province du Sud, & par la Province de *Cachao*; au Sud, par la Mer. C'est un fort grand Pays, qui est extrêmement bas & presque rempli d'Isles, particulièrement dans sa partie Sud-Est, que la Mer borde, du côté de *Tenam*. *Hean* en est la Capitale, & le siège du Gouverneur. Elle produit abondamment du riz & des bestiaux, & ses Habitans maritimes s'exercent beaucoup à la pêche.

La Province du Sud est cette Isle triangulaire, qui est fermée, à l'Est, par la Rivière que Dampier nomme *Domea*, & par celle de *Rokbo* à l'Ouest; ou plutôt par ces deux bras d'une même Rivière, que Baron nomme *Songkoy*. C'est un Pays extrêmement bas, où le riz & les bestiaux sont en abondance.

TENCHOA, qui est à l'Ouest du *Rokbo*, a la Province de l'Ouest au Nord, l'Isle d'Aynan à l'Ouest, & la Mer au Sud. Ses richesses consistent aussi en riz & en bestiaux.

NGEAM, située à l'Ouest de *Tenchoa*, est bornée, au Sud & à l'Ouest, par la Cochinchine, & au Nord, par la Province de l'Ouest. C'est une assez grande Province, qui joint, aux avantages des autres, celui d'être gardée continuellement par des Troupes, contre les attaques & les surprises des Cochinchinois.

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
DAMPIER.
1688.

Division
des Provin-
ces du Ton-
quin, échap-
pée à Baron.

DESCRIPTION
DU TONQUIN.
DAMPPIER.
1688.

LA Province de l'Ouest a Ngeam au Sud, le Royaume de Laos à l'Ouest, la Province de Cachao à l'Est, & au Nord, la Province du Nord. Elle est grande, extrêmement agréable, riche en bois & en pâturages. On en tire beaucoup de laque & de soye.

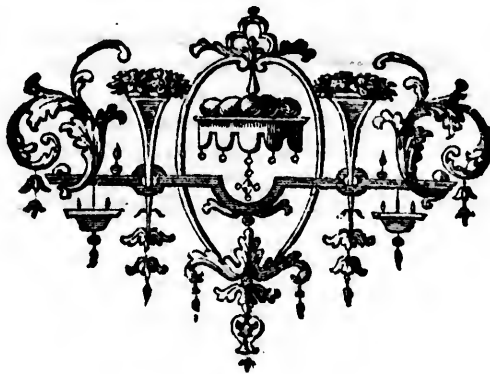
LA Province du Nord est un vaste Pays, qui fait le Nord de tout le Royaume. Elle a le Royaume de Laos à l'Ouest; la Chine à l'Est & au Nord; le Royaume de *Baws* ou *Baos* (e), au Nord-Ouest; & les trois Provinces de l'Ouest, de Cachao & de l'Est, au Sud. Dans sa grande étendue, elle est diversifiée par la qualité de son terroir. La plus grande partie contient de hautes Montagnes, où l'on trouve de l'or, du marbre, & quantité d'éléphants sauvages. Les autres Cantons produisent quantité de laque, de la soye, & diverses sortes de marchandises.

LA Province de Cachao forme le centre du Royaume, entre les Provinces de l'Est, de l'Ouest, du Nord & du Sud. Dampier, qui eut le tems de la visiter, ne loue pas moins sa fertilité que son agrément. Elle ne manque point de bois, mais le riz, la laque & la soye y sont le principal objet du Commerce (f).

(e) Ou *Baota*.

(f) *Ibid.* pag. 23 & précédentes.

Fin de l'Onzième Partie.



TABLE

T

Avr
Ave

Def

D

Parag
que
Parag
iug
Defcr
Parag

Defcr
Histo

VO

INTR
Parag
vig
Parag
Ori

T A B L E

D E S

TITRES ET PARAGRAPHES CONTENUS DANS CE VOLUME.

AVERTISSEMENT de Mr. l'Abbé Prevost,	Pag. III.
Avertissement des Editeurs de Hollande,	V.

VOYAGES DES HOLLANDOIS AUX INDES ORIENTALES.

S U I T E D U L I V R E P R E M I E R.

Description des Isles Moluques, d'Amboine, de Banda, & des autres Lieux
du ressort de ces trois Gouvernemens.

D ESCRPTION des Isles Moluques,	Pag. 1	Voyage de Robert Knox dans l'Isle de Ceylan,	106
Parag. II. Isles du ressort des Moluques,	18	Parag. II. Description de l'Isle de Ceylan,	130
Parag. III. Mœurs & Usages des Moluques,	26	Parag. III. Mœurs & Usages de l'Isle de Ceylan,	137
Description d'Amboine,	32	Parag. IV. Histoire Naturelle de l'Isle de Ceylan,	155
Parag. II. Mœurs & Usages d'Amboine,	71	Supplément à la Description de l'Isle de Ceylan, pour les Etablissmens des Hollandois,	168
Description de Banda,	93		
Histoire Naturelle des Moluques,	100		

VOYAGES DES FRANÇOIS AUX INDES ORIENTALES.

L I V R E S E C O N D.

Voyage de Rennefort.

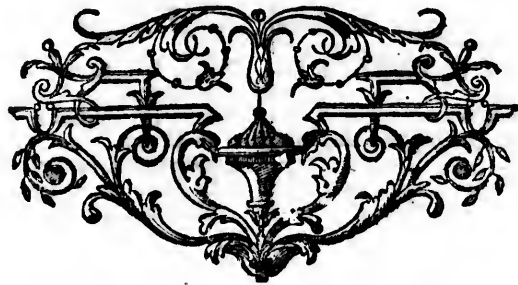
INTRODUCTION,	177	Parag. III. Voyage de Mondevergue, ou Supplément au Voyage de Rennefort,	216
Parag. I. Préparatifs du Voyage & Navigation de la Flotte Françoisé,	188	Description de l'Isle de Madagascar,	226
Parag. II. Etablissement de la Compagnie Orientale à Madagascar,	195	Eff 3,	Voyage

TABLE DES TITRES ET PARAGRAPHES.

<i>Voyage de la Haye , aux Indes Orientales ,</i>	257	Parag. I. <i>Situation & étendue du Tonquin ,</i>	374
<i>Voyages de Carré & de L'Estra , aux Indes Orientales ,</i>	285	Parag. II. <i>Forces du Royaume ,</i>	377
<i>Introduction ,</i>	ibid.	Parag. III. <i>Caractère & Mœurs des Habitans ,</i>	379
Parag. I. <i>Voyage de Carré ,</i>	286	Parag. IV. <i>Sciences & Savans du Tonquin ,</i>	387
Parag. II. <i>Voyage de L'Estra ,</i>	298	Parag. V. <i>Gouvernement , Loix & Politique du Tonquin ,</i>	389
<i>Voyages de Jean Orvington , à Surate & en d'autres lieux de l'Asie & de l'Afrique ,</i>	315	Parag. VI. <i>Funerailles du Tonquin ,</i>	399
<i>Description du Pays de Surate ,</i>	324	Parag. VII. <i>Religion , Temples , Idoles & Superstitions ,</i>	401
<i>Description du Royaume d'Arrakan ,</i>	343	Parag. VIII. <i>Productions du Tonquin ,</i>	403
Parag. I. <i>Description Géographique ,</i>	ibid.	Parag. IX. <i>Commerce & Monnoye ,</i>	407
Parag. II. <i>Mœurs & Usages d'Arrakan ,</i>	347	<i>Supplément aux Remarques Géographiques sur le Tonquin ,</i>	408
<i>Voyages d'Alexandre de Rhodes , aux Indes Orientales ,</i>	350		
<i>Description du Tonquin ,</i>	372		

FIN DE LA TABLE DES TITRES ET PARAGRAPHES.

De l'Imprimerie de JACQUES VAN KARNEBEEK à la Haye.



AVIS

AVIS AU RELIEUR

POUR

PLACER LES CARTES ET LES FIGURES

DU

ONZIÈME VOLUME.

C ARTE particulière des Isles Moluques,	Pag. 1	✓
* Ternate,	5	✓
* Isles de Machian & de Bachian,	12	✓
* Montagne de Gammacanorre, sautée en l'air,	25	✓
* Femme Mestice de Ternate,	29	✓
Carte des Isles voisines des Moluques,	32	✓
* Carte particulière de l'Isle d'Amboine,	41	✓
* Plan d'Amboine, tel qu'il étoit en 1718,	44	✓
* Amboine,	44	✓
* Carte de l'Isle de Bouro,	47	✓
* Diverses sortes de Tabourins,	80	✓
* Usage de ces Instrumens,	80	✓
Infulaire d'Amboine armé pour la Guerre,	84	✓
* Bouginois armé,	84	✓
* Deux Alfouriens qui se battent,	88	✓
Isles de Banda,	93	✓
* Neira,	93	✓
1. Poivre, 2. Durions, 3. Sagu, 4. Honts-Tongc, ou langue de Chien, 5. Blimbing,	102	✓
Carte de l'Isle de Ceylan,	130	✓
Manière dont les Chingulais brûlent leurs Morts,	153	✓
1. Exécution par un Eléphant, 2. Autres Supplices,	154	✓
1. Raja Singa, Roi de Candy, 2. Le Tirinanxi, ou Grand-Prêtre des Chingulais,	155	✓
A. Chingulais à couvert de la pluye sous la feuille de Talipot; B. Ar- bre nommé Talipot.	157	✓
A. Nobles Chingulais, B. Chingulaifes, C. Bagoa ou l'Arbre Dieu,	161	✓
Diverses sortes de Singes,	163	✓
* Vue de Point-de-Galle,	168	✓
* Point-de-Galle,	168	✓
	* Jaffa-	

du Ton-
374
377
des Ha-
379
du Ton-
387
ix & Po-
389
quon, 399
es, Idoles
401
Tonquin,
403
oye, 407
graphiques
408

AVIS

A V I S A U R E L I E U R .

* Jaffanapatam ,	171 ✓
* Carte de la Baye de Trinquemale ,	173 ✓
* Vue de Baticalo ,	173 ✓
* Pic d'Adam ,	175
Plan du Fort Dauphin, construit par les François dans l'Isle de Ma-	
dagascar ,	179
Carte de l'Isle de Bourbon , autrefois Mascareigne ,	258
Mafulipatan ,	285
Vüe de Surate du côté de la Rivière ,	289
Plan de Bombay & de ses environs ,	315
Carte des Royaumes de Siam , de Tonquin , de Pegu , d'Ava , d'A-	
rakan , &c.	343
Carté du cours de la Rivière de Tonquin ,	350
Grands du Royaume de Tonquin ,	396

Nota. Les Cartes & Figures marquées d'un Astérisque ont été ajoutées à cette Edition, & ne se trouvent pas dans celle de Paris.

Ce Onzième Volume contient.

	<i>Flor.</i>	<i>Sols.</i>
53 Feuilles y compris le Titre Rouge, à 1 sol. font	2 -	13 - 0
39 Figures & Cartes Géographiques, à 3 sols font	5 -	17 - 0
1 Vignette,	0 -	2 - 0
	8 -	12 - 0
Et pour le <i>Grand Papier.</i>	12 -	18 - 0

Selon les Conditions de Soucription, ceux qui ont sou-
scrit ne payeront:

Pour le <i>Petit Papier</i> que	7 - 4 - 0
Pour le <i>Grand Papier</i> que	10 - 16 - 0

Moyennant qu'ils retirent ce Volume avant
le 1 d'Octobre 1755.

F I N D U O N Z I È M E V O L U M E .

- 171 ✓
- 173 ✓
- 173 ✓
- 175

Ma-

- 179
- 258
- 285
- 289
- 315

PA-

- 343
- 350
- 396

Edition, &

Sols.

- 13 - 0
- 17 - 0
- 2 - 0

- 12 - 0
- 18 - 0

- 4 - 0
- 16 - 0

